

1958

JEAN DEFOS DU RAU

*Agrégé d'Histoire et de Géographie
Docteur ès Lettres*

L'ILE DE LA RÉUNION

Etude de géographie humaine

13675

*Ouvrage publié avec le concours du Ministère de l'Education Nationale
du Centre National de la Recherche Scientifique
du Conseil Général et de la Chambre de Commerce de la Réunion*



INSTITUT DE GÉOGRAPHIE
FACULTÉ DES LETTRES
BORDEAUX

1960

L'ILE DE LA RÉUNION

Etude de géographie humaine

4° LK 11

1985 (1)



A MA FEMME

A MONSIEUR LOUIS PAPY

Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Ami plus que maître,
et sans qui ces pages n'auraient jamais été écrites.

Fidèlement.

Notes liminaires

La thèse de doctorat que constitue cet ouvrage a été soutenue le 29 novembre 1958. La situation de la Réunion présentée dans ces pages correspond donc théoriquement à celle de la fin de cette même année.

Cependant, l'impression de l'ouvrage ne s'étant achevée qu'en mars 1960, nous avons pu mettre le texte à jour en tenant compte de statistiques et de recherches postérieures à la soutenance. On peut conclure que le tableau de l'île est, en fait, celui de la Réunion en 1959.

Comme il s'agit d'une situation antérieure au régime monétaire inauguré le 1^{er} janvier 1960, toutes les valeurs mentionnées sont données en francs C.F.A. ou en francs métropolitains de l'époque, mais non pas en nouveaux francs.

Il est bien entendu que les données chiffrées apportées au cours de cette étude ne prétendent pas à une précision absolue, notamment les enquêtes météorologique, agraire et démographique, que nous avons dû mener à l'aide de documents incomplets et approximatifs. Ces chiffres indiquent un ordre de grandeur que les publications officielles ultérieures compléteront, préciseront, et rectifieront au besoin. De même, ce premier ouvrage d'ensemble, est-il besoin de le dire, ne prétend aucunement être sans erreurs.

Les photographies dont l'origine n'est pas indiquée ont été prises par l'auteur.

La grande carte de la Réunion au 1/100 000^e a été éditée spécialement pour cet ouvrage par l'Institut Géographique National.

AVANT-PROPOS

Au moment de clore, avec ce trop long ouvrage, dix ans qui, plus qu'un travail manuscrit, représentent pour moi une tranche de vie avec tout ce que cela comporte d'émotions, de sensations, de souvenirs, je tiens ici à dire ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé à mener ce travail à son terme.

Avant tous autres, à M. le Professeur Papy, à MM. les Professeurs Robequain, Isnard et Enjalbert qui m'ont non seulement encouragé, mais aussi puissamment aidé, moralement par leurs conseils, matériellement par leur soutien au C.N.R.S., et toujours avec une bienveillance transformée peu à peu, je crois, en amitié, tissée pour certains de souvenirs communs à Bourbon, quand ce n'est pas, pour le premier d'entre eux, par vingt ans d'éducation géographique. Les ouvrages de M. le Professeur Gourou ont de leur côté puissamment contribué à me faire acquérir cette ambiance de géographie tropicale si nécessaire à mon travail. C'est grâce aux encouragements et à l'appui constant de ces Maîtres que je dois d'avoir persévéré jusqu'au bout dans l'élaboration de cet ouvrage.

Ensuite, à tous ceux qui, à la Réunion, — et ils sont légion, — ont facilité ma tâche d'information en mettant à mon entière disposition toute leur documentation et toutes facilités pour me renseigner ou me faire connaître l'île: chefs de services comme Petits Blancs des îlettes, industriels, techniciens, agronomes, grands propriétaires comme petits planteurs.

Les nommer ne sera pour le lecteur qu'une liste de noms qui ne lui diront rien. Pour moi c'est, en même temps qu'un devoir de reconnaissance, l'évocation d'images précises et de souvenirs émouvants auxquels je ne puis résister.

Merci à tous ceux dont les noms incarnent la renaissance réunionnaise. Tous ceux-là, je les ai approchés, certains peu, d'autres, plus nombreux, de très près. Ils m'ont accueilli avec compréhension et dévouement, et n'ont pas hésité à perdre leur temps pour me rendre service: d'autres encore m'ont guidé et instruit: MM. Maistre, ingénieur au Port; de Giry, secrétaire de la Chambre de Commerce; le R.P. Barassin, Henri Cornu, Léopold Lebon, et encore MM. Ravet et Frolow, directeur et directeur-adjoint du Service météorologique de Madagascar; Walter et Surau, à l'O.N.M.; Pellier, directeur du Service de la statistique d'Outre-Mer à l'I.N.S.E.E.; Bros, directeur du Centre de la Sakay, ainsi que tous ses collaborateurs. M. Jean-Marie Taillacot et M. Marcel Hermann m'ont fourni l'essentiel des éléments chiffrés nécessaires à mon étude de

structure agraire; M. D. d'Enmerez de Charmoy m'a documenté sur la répartition des variétés de cannes dans l'île.

Certains, cependant, ont droit à une évocation plus précise encore.

M. le Préfet Perreau-Pradier a facilité ma mission dans l'île en 1957 avec le maximum d'amabilité et a bien voulu s'intéresser à mes travaux plus que je n'étais en droit de le penser, dans le désir passionné qu'ils deviennent un jour utiles à l'île.

Je veux aussi remercier mon ami Yves Pérotin, archiviste départemental, et mon collègue et ami Albert Lougnon, éminent historien de Bourbon, pour tout le soutien qu'ils m'ont apporté, toute l'expérience de l'île qu'ils m'ont permis d'acquérir.

Mais cette expérience, je la dois aussi à bien d'autres: et d'abord à Guy Laménardie, ami et collègue bordelais, devenu proviseur du lycée de Saint-Denis, qui m'attira aux Isles et m'accueillit sur le quai de la Pointe des Galets, à MM. Jean Rouquié, inspecteur du travail; Jean Odin, qui m'ouvrit la météo de l'île; et aussi à tous ces grands créoles, Emile Hugot, Fred Isautier, Albert Avril, Charles-Armand Barau, Henri Barre et d'autres, qui m'ont fait pénétrer les multiples aspects de leurs « habitations » et de leurs usines, et ont eu la gentillesse de m'accueillir — moi, z'oreille — sous leur varangue, avec l'exquise amabilité créole; au R.P. Favron qui m'a fait toucher du doigt la vie des sous-prolétaires; à tous mes amis les Petits Blancs qui m'ont ouvert leur case et fait déguster leur carry.

Un affectueux souvenir, aussi, aux amis créoles avec lesquels j'ai parcouru les Hauts de l'île: à André Hoarau, Victor Rivière, Jacques Lougnon, Harry Bénard, Paul et Pierre Gérard, à Bruno de Sigoyer qui, plus que tout autre, représente pour moi cinq ans de voisinage et une amitié ineffaçable. Chacun de leur nom évoque pour moi les jours resplendissants — ou les pluies torrentielles — de la Fournaise, du Morne Langevin, du Bord de Rocheplate, de la Roche Ecrite, de la Plaine des Cafres, de la Rivière de l'Est.

De leur côté, chacun dans son petit secteur local, mes collègues instituteurs, les curés et les maires de l'île ont, de leur mieux, contribué à me documenter; remerciement en soit donné pour leur accueil aux RR. PP. Oberlé, curé d'Hell-Bourg; Castagnan, curé des Lianes; Gontier, curé de Saint-Gilles-les-Hauts; Köning du Tampon, Montrouge de Saint-Pierre; Serge Payet, du 23^e; au R.P. Berthou, Supérieur du Séminaire de Cilaos et curé du Cirque; au P. Justin Hoarau, actuellement à Port-Louis; au R.P. Bourrasseau, l'apôtre du Champ Borne, aujourd'hui disparu.

De même aux directeurs d'école: MM. Baillif au Guillaume, Fombert à Saint-Gilles-les-Hauts, Vitry à Saint-Joseph, Harry Bénard à Saint-Philippe, Serge Legros à l'Entre-Deux, et à tant d'autres: je ne puis nommer tout le monde, mais je n'oublie personne.

Sans doute MM. de Lavergne, maire de la Petite-Ile; Lucas, maire de Saint-Paul; Clément Valère, maire de Saint-Louis; Hervé Payet, maire de Trois-Bassins; Adrien Cadet, maire des Avirons; Gaston Crochet, maire de la Plaine des Palmistes; Georges Repiquet, maire de Sainte-Suzanne; Raymond Hoarau, maire de Saint-Pierre, ont-ils perdu le souvenir de l'accueil affable qu'ils m'ont réservé. Mais ils ont bien facilité ma tâche.

Je tiens aussi à remercier de leur collaboration mes élèves du lycée Leconte de Lisle et de la 4^e année d'École Normale, dont les travaux de géographie locale m'ont permis de rassembler bien des détails et des faits précis sur l'habitat et la vie quotidienne de leur petit pays.

Enfin et surtout, un hommage très spécial doit être rendu ici à mes amis les agronomes et à mes amis les forestiers. C'est grâce à M. Coste, directeur des Services Agricoles, et à ses adjoints Albert Enoch, André Mariotti, Alcippe Bégue, que j'ai pu pénétrer dans tous les détails de l'économie sucrière et de la vie agricole de l'île; grâce à M. Enoch, également que j'ai pu visiter longuement le centre de la Sakay. Quant aux forestiers, c'est grâce à leur aide sans réserve que j'ai pu m'initier aux problèmes des Hauts et, au point de vue pratique, que j'ai souvent pu les parcourir facilement. Plus encore, même, que ce qu'ils ont pu m'apprendre, j'ai apprécié jusqu'au fond du cœur la façon dont ils me l'ont appris. Un merci très spécial à M. le Conservateur Paul Benda, un très grand seigneur, à Jean Fontaine, ingénieur de travaux, qui se sont mis à ma disposition, avec toute leur expérience..., leurs jeeps... et leur dévouement; à leurs chefs de districts, Garnery, Briot, Schœller, Maillot. Toute cette aide reposant en partie, je le sais, sur la profonde affection qui me lie à Jean-Marc Miguet, ingénieur et apôtre des arbres, auquel cette thèse doit beaucoup et auquel je dis ici ma reconnaissance fidèle.

André Blay, Jean Arnoux, Jean Gérard, le R.P. Oberlé, Jean Legros m'ont fourni des photos pour compléter mes illustrations, simplement pour me faire plaisir et par fierté de contribuer à l'exaltation de leur île; à eux aussi, merci.

A côté de ceux qui aidèrent à l'élaboration de ces pages se trouvent ceux grâce auxquels elles ont pu être publiées.

Je n'oublie pas l'aide active et la complaisance du personnel de l'Institut de Géographie de Bordeaux: l'infatigable et dévouée secrétaire qu'est M^{lle} Colombani, le photographe M. Faure, et les dessinateurs, M^{lle} Bugat et M. Menault, conseillés par Pierre Barrère, chef de travaux, qui m'a beaucoup aidé pour la mise au point des cartes. Je remercie aussi la direction et le personnel de l'Union Française d'Impression: tous ont contribué, chacun dans sa partie, à l'élaboration de ce volume avec compétence et complaisance; je tiens à dire ici ma reconnaissance très particulière au linotypiste, M. Gigonzac, et au monteur, M. Gauthier, dont le dévouement ne s'est pas démenti pendant sept mois de travail.

L'impression d'un ouvrage de 700 pages illustré de cartes et de photos, et à tirage limité, exige une masse de capitaux que l'auteur est bien incapable de fournir. Si ces pages ont pu paraître, c'est grâce aux subventions du Ministère de l'Éducation Nationale et du Centre National de la Recherche Scientifique — et aussi grâce à l'aide extrêmement généreuse qui m'est venue de Bourbon. M. le Préfet Perreau-Pradier a bien voulu plaider — et fort bien — leur cause auprès de l'Assemblée départementale, et M. Emile Hugot auprès de l'Assemblée consulaire. Toutes deux ont répondu avec une largesse et une bienveillance totales. Je suis donc très heureux de dire ici ma très profonde gratitude à la Chambre de Commerce et, plus qu'à tous autres, au Conseil Général de la Réunion dont l'aide a été considérable, — et particulièrement à leurs présidents, MM. Henri Hubert-Delisle et Roger Payet; à M. Dominique Sauger, rapporteur de la Commission des Finances, et — une fois encore

— à M. Emile Hugot. Par ces Assemblées, du reste, c'est la population entière de l'île qui a contribué à cette entreprise, et j'y vois là la meilleure des récompenses pour les années de travail que j'ai consacrées à dresser ce monument fervent à la gloire de Bourbon. Que mes amis créoles me pardonnent quelques jugements qu'ils estimeront peut-être — quoique formulés au milieu d'une affection qui transparait à tout moment pour notre île — sévères ou durs. Ils savent bien que la lucidité rend plus de services que la flatterie; je ne me sentirais pas digne de leur estime si j'avais voulu conquérir leur confiance en les trompant; on dit la vérité aux gens dans la mesure où on les aime, et je pense être plus utile à la Réunion en exposant ses problèmes réels qu'en la célébrant emphatiquement.

Il résulte de toutes ces évocations que cette thèse est une œuvre collective. A tous ceux qui y ont contribué, je rends ici un hommage reconnaissant.

Bordeaux, 14 septembre 1958.

9 mai 1959.

INTRODUCTION

Présentation de l'Île

Pour le navire qui a quitté Tamatave la veille au matin, l'île se découpe au petit jour, surgie des flots, sa silhouette de montagne en sombre sur le fond plus clair. Elle grandit, tandis que la lumière colore de rose les crêtes des Salazes et fait ressortir peu à peu les pentes ensoleillées, les gorges sombres, les cirques profonds, les plaines déjà chaudes qui flottent sur la mer indigo. Cependant que, dans un bruit de chaînes, de cabestan, d'ordres donnés, le navire se rapproche et finit par mouiller à quelques encablures du rivage, l'Isle des Mers du Sud vient à notre rencontre, dans toute sa couleur tropicale, précédée d'une renommée créée par trois siècles de poètes et de romanciers qui la célèbrent à l'envi. Si bien que « la Perle de l'Océan Indien », chantée par Leconte de Lisle, décrite par Marius-Ary Leblond, risque de décevoir, malgré des beautés réelles mais trop emphatiquement exaltées.

C'est ainsi que nous n'avons jamais senti au large ces parfums de géranium qui, dit-on, embaument l'air bien avant que l'île ne soit en vue; et que l'arrivée au Port, lieu aride encombré de hangars et de ferrailles, sous un soleil de plomb, n'évoque guère les paysages de cocotiers et de lagons bleus qui sont les accessoires obligatoires de toute île des Mers du Sud.

Il est difficile pourtant de ne pas évoquer, en approchant, les premiers voyageurs portugais, français ou anglais et les premiers colons envoyés par la Compagnie des Indes, qui vinrent à partir de 1665 peupler cette île jusque là déserte. Bourbon — la Réunion — est née d'une pensée de Colbert réalisée par la Compagnie des Indes: créer un havre de repos et de ravitaillement sur la longue route de mer qui devait mener à des Indes françaises fabuleusement riches. A l'origine modeste élément dans le rêve d'un empire colonial grandiose, la Réunion, île volcanique et tropicale, est finalement plus que cela: elle est « créole », c'est-à-dire qu'à plus de 12 000 kilomètres de la métropole, elle dépasse singulièrement son rôle de rocher isolé: c'est un morceau de civilisation française adapté aux Tropiques et posté dans les Mers du Sud.

Ile volcanique, ce bloc rocheux n'est qu'une montagne de lave émergée des flots, dont le point culminant, le Piton des Neiges (3 069 m) est souvent entouré de nuées. Elle fait partie d'un senssemble d'îles volcaniques, les Mascareignes, comprenant aussi Rodrigue et surtout Maurice, l'ancienne Ile de France, à 200 kilomètres à l'E.N.E. Cet archipel repose sur des hauts-fonds; au-delà, très au Nord, quelques récifs éparpillés: Tromelin, Saint-Brandon, Agalega, les Cargados, et au-delà encore les Seychelles, saupoudrent l'Océan Indien sud-occidental au large de Madagascar. Mais ils sont si éloignés, et, sauf les Seychelles, si déserts, que l'isolement de la Réunion, hors de vue de Maurice, est pratiquement total. Nous sommes à 800 km SE de Tamatave, par 55° E de longitude, et 21° S de latitude. Le Tropique du Capricorne est à 200 km au large de Saint-Pierre, vers le Sud.

Malgré l'ampleur des dénivellations, les formes générales de l'île sont simples et douces: de quelque côté qu'on l'examine, elle présente l'aspect d'un tronc de cône aplati et élargi ou, mieux encore, d'un bouclier qui, par une pente très régulière et monotone de 10 à 12 degrés s'abaisse progressivement du Massif des Salazes vers la mer (Pl. II); lorsqu'on la survole en avion, à faible altitude, ces pentes se montrent fortement burinées; elles forment une calotte de laves inclinées qui rejoignent la mer au long d'une côte de 207 kilomètres de tour; l'île peut s'inscrire sinon dans une circonférence, du moins dans une ellipse peu allongée, tant les pentes sont régulièrement rayonnantes et peu découpées; la diagonale NNE-SSO n'a que 55 kilomètres, la diagonale NO-SE atteint 75. La superficie de 2 512 km² est modeste: c'est l'étendue du Pays Basque français, la moitié d'un petit département.

Vu de plus près, le cône se dédouble partiellement. Sur le socle circulaire qui leur est commun, deux massifs se dégagent en altitude. Le premier, celui du Nord-Ouest, le massif des Salazes — le plus ancien — comprend les deux tiers de l'île. Il est couronné par la crête de 3 000 mètres qui va du Gros-Morne au Piton des Neiges. Cette crête et ses contreforts occupent le sommet théorique du cône éventré par trois énormes cirques béants aux parois (« remparts ») quasi verticales et grossièrement circulaires; ces trois cirques de Salazie, de Mafate et de Cilaos sont tangents les uns aux autres, et le Gros-Morne s'élève au point idéal où ils convergent tous les trois: cône, cirques, crêtes, remparts sont les restes d'un système volcanique éteint mais dont les formes sont extrêmement fraîches, malgré une érosion intense, aux effets grandioses. Au Sud-Est, le volcan actif de la Fournaise constitue le second massif. Beaucoup plus récent, il est formé des débris de quatre ou cinq cônes d'anciens volcans emboîtés les uns dans les autres, et dont le seul et modeste cône central, ou Piton de la Fournaise (2 665 m), au milieu d'une caldeira splendide, montre une activité assez régulière. Les anciens cônes présentent à l'ouest de la Fournaise, sur plusieurs kilomètres, des caldeiras magnifiquement développées (Pl. III); mais tout cet ensemble montagneux n'est pas entièrement fermé; il s'ouvre au contraire vers l'Est sur l'Océan par de fortes pentes couvertes du manteau forestier le plus impénétrable de l'île et sillonné par les coulées de laves descendant à la mer: c'est le *Grand-Brûlé*.

Entre les deux massifs, un seuil, posté à 1 600 mètres, s'abaisse brutalement vers le NE dans un vaste hémicycle, celui de la Plaine des Palmistes, tandis qu'au SO il se raccorde insensiblement au plateau

doucement incliné de la Plaine des Cafres (Pl. IV); ces deux « Plaines » vont ensuite confondre leurs pentes avec celles des massifs voisins, dans un abaissement régulier et lent jusqu'à la mer.

Ainsi les éléments du paysage s'analysent-ils facilement lorsqu'on en a constaté l'origine entièrement volcanique. Ce qui frappe dès l'abord, au point d'en être obsédant, ce sont ces longues coulées basaltiques qui, du rebord des cirques, descendent vers la mer par un profil régulier; envoyées par les cratères dans toutes les directions, ces nappes affectent la forme triangulaire de fragments de cône. C'est à peine si leur profil est moins incliné au départ — vers 2 500-1 800 m — dans ce que les Créoles appellent des « Plaines »: Plaine des Fougères, Plaine des Chicots, Plaine d'Affouches, Plaine des Lianes — ou des « Brûlés » (de Saint-Paul et de Saint-Leu), qui ne sont que des hauts plateaux — et aussi à l'arrivée, à l'approche de l'Océan qu'elles viennent rejoindre par une courbe molle tendant à l'horizontale; la ceinture de « plaines » littorales qui borde l'île sur presque tout son pourtour n'est donc que la terminaison des coulées au niveau de la mer; parfois celles-ci sont cependant tranchées en falaises (côte de Saint-Leu et surtout de la « Montagne Saint-Denis »); mais le plus souvent, elles présentent un replat côtier de quelques dizaines de mètres de haut, de quelques kilomètres de large, et sont soudées entre elles par les plaines alluviales formées au débouché des grandes rivières des Cirques: Plaines des Galets, du Gol, du Champ-Borne; ainsi s'est formée la zone basse, circulaire, qui porte l'essentiel des cultures, des ressources et de la population de l'île.

Ces pentes sont parcourues par des entailles radiales. Des centaines de « Ravines » rayonnantes, dont l'origine est dans les hautes plaines, rayent la surface des pentes, dont elles suivent grossièrement les génératrices et découpent en tranches les pentes du cône, comme des parts de gâteau. Comme un flan gélatineux, la calotte de laves semble ainsi s'être ouverte en certains endroits; de formidables crevasses sont apparues, que des affaissements ont ensuite élargies en encaissements impressionnants. Trois d'entre les Rivières, la Rivière des Galets, le Bras de Cilaos et la Rivière du Mât sont, de beaucoup, les plus longues et les plus importantes; elles le doivent au fait qu'elles sont le débouché des trois plus vastes bassins de réception: les trois cirques; on peut y adjoindre la Rivière des Marsouins, dont la fonction, nous le verrons, est équivalente.

Les Cirques, cet autre élément du paysage volcanique de la Réunion — et le plus grandiose, — restent d'origine très discutée. Lorsqu'on gravit les pentes externes des coulées et qu'on s'avance sur les plateaux qui les couronnent, on voit s'ouvrir soudain sous les pieds, en l'espace de un ou deux mètres, un abîme béant qui file à la verticale jusqu'à 1 000 ou 1 500 mètres plus bas; c'est le « rempart »; et si l'on relève les yeux on voit cet abîme entouré d'un cercle gigantesque de parois lisses, falaises d'une chaudière dont Cilaos est l'exemple le plus typique. Ces Cirques sont-ils les énormes pustules crevées d'un volcan en fusion? des cavités géantes formées par l'effondrement d'un cratère, tel un soufflé au fromage refroidi? Bref, le paysage vertical de la haute montagne remplace, au centre de l'île, les molles inclinaisons des pentes extérieures. Ces cavités ont une dizaine de kilomètres de diamètre, plus de mille mètres de dénivellation moyenne entre le fond et les crêtes d'alentour. Autrement dit, le sommet du volcan manque;

tout le massif ancien de l'île n'est formé que des fragments d'un immense cône dont la pointe n'est plus là, soit qu'elle ait sauté, soit qu'elle se soit affaissée, soit que l'érosion ait simplement éventré les pentes au départ des anciennes bouches.

Les morceaux restants du cône sont séparés par des gorges et des effondrements cyclopéens, par lesquels les cirques déversent leurs eaux, gorges incrustées jusqu'au plus profond des planèzes de laves, et qui partagent l'île en secteurs bien délimités dont les liaisons, difficiles, ne se font que par la côte. A la place du sommet hypothétique de ce vaste Cantal, les trois cirques viennent s'accoler au massif central des Salazes, plus récemment surgi; celui-ci est donc entouré par les remparts périphériques des cirques dont les parties les plus élevées, en pente douce vers l'extérieur, forment une couronne de hauts sommets: le Sommet de l'Entre-Deux (2 362 m), le Mazerin (2 091 m), la Roche Ecrite (2 277 m), le Grand Bénard, éperon royal de toute la planèze occidentale (2 896 m), débris restés en place du vaste système volcanique ruiné.

Ainsi, sur une superficie très réduite de 2 500 km², ces coulées de basalte refroidies, fissurées, crevassées, affaissées, découpées en longues lanières donnent tout à la fois naissance à de larges planèzes monotones, des cirques étranges et grandioses, des gorges effroyables. Elles unissent des hauts plateaux froids et brumeux à des plages brûlantes où des lagons sont bordés de filaos et de cocotiers, des crêtes aériennes à 3 000 mètres d'altitude à d'opulentes et chaudes plaines de cannes, les coulées incandescentes de la Fournaise au fouillis d'une végétation tropicale exubérante. Ce condensé de paysages et de climats si opposés sur un si petit espace fait l'étonnement et l'admiration des voyageurs, au sortir surtout de l'Afrique voisine, plate et monotone.

*
*

Dans cette *île tropicale*, les contrastes climatiques frappent davantage encore les visiteurs. Un Européen doit d'abord s'accoutumer à l'inversion des saisons: la saison des pluies, chaude, correspondant à l'été, qui dure de novembre à avril; et la saison fraîche, de mai à octobre, correspondant à l'hiver, mais qui est en réalité un printemps délicieux. La petitesse de l'île, entièrement baignée d'influence marine, surtout par l'alizé de l'ESE, tempère beaucoup un climat qui, à la même latitude, est fort pénible en Afrique tropicale et les Hauts sont à quelques quarts d'heure du littoral.

Dans cette île, chaude et humide de par sa situation même, le haut relief apporte des correctifs et des variétés innombrables. La Fournaise, d'abord, puis l'ensemble des hautes surfaces allant de la Montagne Saint-Denis aux Macques par les Salazes, opposent à l'alizé du SE une double barrière, créant ainsi un versant au Vent humide et pourvu d'une végétation tropicale luxuriante, et un versant Sous le Vent sec et beaucoup moins touffu: l'importance des dénivellations accentue ces contrastes infiniment plus qu'en Martinique et qu'à Maurice: lorsqu'on va de Saint-Denis au Port, par le massif de la Montagne, à peine a-t-on jeté un dernier coup d'œil sur la verdoyante plaine du « Bon País » de Sainte-Suzanne que brutalement, après un détour de la route, la Plaine des Galets, jaune et pelée, s'offre à la vue.

L'effet de l'altitude se combine avec celui de l'orientation pour présenter une gamme infiniment variée de climats locaux. A l'atmosphère d'étuve de la Côte du Vent, rafraîchie par les brises de l'alizé, à la lourde torpeur, sans un souffle, de la baie de Saint-Paul, dans un air sec, sous un ciel plombé d'où jamais la pluie ne tombe, succède, dès que l'on monte tant soit peu, l'agréable fraîcheur du climat des Hauts. Avec l'altitude croissante, disparaissent progressivement végétation et climats tropicaux, pour faire place, vers 800-1200 mètres à un climat et à des cultures tempérées, à des brumes et à des landes d'ajoncs dorés qui évoquent l'Armorique, ceci pour aboutir au-delà de 2 300 mètres à un climat froid et sec où les « brandes » elles-mêmes s'éclaircissent pour laisser apparaître les croûtes de laves nues sur lesquelles, parfois, la neige vient se poser quelques heures. Et toutes ces oppositions se groupent dans un rayon de 20 à 25 kilomètres entre l'Océan et le Piton des Neiges.

Climat heureux, dans une île bénie des dieux, s'il n'y avait de temps à autre les cyclones dévastateurs des mers tropicales. Tous les ans, à la saison chaude, une dizaine au moins rôdent autour de l'île tenue en alerte; parfois un très gros cyclone fonce directement sur l'île et la balaye rageusement en quelques heures: les récoltes sont en partie perdues, les paillotes renversées, les torrents subitement débordés couvrent la plaine de boues et de blocs, coupent les routes, démolissent les ponts et la voie ferrée, emportent le bétail, les cases et parfois des habitants.

**

La violence des pluies sur des roches tendres et fissurées, dans une île à très forte pente moyenne, ne pouvait que provoquer une érosion d'une ampleur vraiment anormale; on peut dire qu'il n'y a pratiquement pas de surfaces qu'elle n'attaque ou ne tienne sous sa menace; la difficulté permanente des communications est inscrite dans les incessants obstacles qu'opposent gorges et ravines à des liaisons cohérentes; la pauvreté et la fragilité des sols provoquent trop souvent une faiblesse insigne de rendement.

L'homme a cependant marqué cette île, semblable à tant d'autres îles volcaniques et tropicales, d'un trait original: il en a fait une *île créole*. La population si bigarrée qui l'habite, et qui semble n'être qu'un mélange désordonné de races et de couleurs, est en réalité un morceau de population française, portant fortement le cachet du XIX^e siècle paternaliste et poli, avec un parfum discret et exquis d'Ancien Régime, le tout à la mode tropicale, c'est-à-dire avec cet accent d'insouciance et de pouillerie souriante, de moindre effort et de langueur, de grâce et de parfaite éducation, qui caractérise le peuplement et la civilisation créoles.

Car il y a un peuplement et une civilisation créoles. Si, à l'origine, le créole est celui qui est né aux Iles de parents européens, il y a longtemps qu'à Bourbon, comme aux Antilles, ce qualificatif a été étendu à tout individu né dans l'île de parents y étant également nés. Les Chinois et Indiens de Bombay, arrivés récemment ou nés d'immigrants récents, ne sont pas encore considérés comme créoles, mais tous les descendants des esclaves et des immigrants du XIX^e siècle le sont; à *fortiori* la masse des métis.

La grande diversité des types est une conséquence même des méthodes de peuplement de l'île. Déserte à l'arrivée des Français, elle est l'un des seuls territoires de la France d'Outre-Mer où ne se pose pas de problème nationaliste. Mais elle a été, au XVII^e siècle, peuplée de bric et de broc, au hasard des courses et des naufrages, par des marins, des forbans ou des passagers de navires anglais, portugais, hollandais venus s'ajouter aux Français amenés par la Compagnie des Indes. L'essor du café, au XVIII^e siècle, porta les « habitants » à organiser une vaste traite des Noirs qui dura jusque vers 1835 et fit affluer dans l'île Cafres, Malgaches, et, après 1848, des « travailleurs volontaires » africains, comoriens, annamites, et surtout Malabars. La fin du XIX^e siècle vit arriver à titre privé des Chinois et des Indiens musulmans, dits « Z'arabes », qui s'emparèrent du commerce de détail. Tous ces éléments joints aux Blancs, se croisèrent et se métisèrent en une gamme innombrable de teintes et de types au gré des amours tropicales. De là l'accroissement de la population, aggravé depuis la dernière guerre par la pratique des mesures sanitaires: 225 000 habitants en 1946, 320 000 en 1958, en attendant de dépasser 400 000 avant 1965. De là aussi le fait que la majorité des habitants de l'île ne saurait se réclamer d'une race ou d'un peuple bien défini.

Par un contre-coup qui n'est contradictoire qu'en apparence, cette population toute entière ne peut que se sentir, qu'être française. Que serait-elle autrement? Cela va de soi pour les familles blanches, descendant d'ancêtres venus de France. Mais que seraient tous ces métis et ces noirs, descendants de pères déracinés de leurs tribus il y a deux ou trois siècles, élevés depuis des générations, et sans aucun contact avec l'Afrique ou l'Inde, dans la langue et les modes de pensée françaises, sinon des Français? Le fond même de leur mentalité et de leur culture — malgré un certain puérilisme et un folklore assez artificiellement entretenu — est pétri de christianisme, de latinité et même, quoi qu'ils l'ignorent — et que cela ne paraisse pas évident — de cartésianisme. Tous les gens de l'île sont fiers de leurs traditions et de leur appartenance à la France et il n'est que de comparer un Noir réunionnais et un Noir du Tchad pour le saisir. « On se croirait en France » disent les voyageurs revenant d'Afrique ou d'Asie.

Il est vrai que, comme les Antilles, la Réunion vit encore sur les restes d'une civilisation fondée sur l'esclavage, et l'on se sent encore à Bourbon. L'aristocratie blanche n'a pas entièrement perdu l'habitude de considérer que la masse populaire de vie misérable doit s'estimer très heureuse de lui permettre, par son travail, de vivre confortablement. Le système économique est tel que la vente du sucre rapporte surtout à une poignée d'hommes d'affaires et de grands propriétaires. La misère est à peu près générale, tant économique que physiologique, et, bien entendu, intellectuelle. Paludisme, alcoolisme, sous-alimentation et surtout mauvais équilibre de l'alimentation, salaires beaucoup trop faibles, niveau de vie très bas, 55 % d'illettrés complets: telle était la situation en 1958. Si cette misère est souriante et supportable, c'est que le soleil des tropiques arrange bien des choses et supprime bien des besoins. Tout cela a de multiples causes, mais la principale est que ce sous-prolétariat, qui comprend les deux tiers de la population, a été laissé dans l'ignorance et la pauvreté par suite de la passivité de dirigeants qui pratiquent la politique du moindre effort. Nous sommes en France, mais, à cet égard, dans la France de 1840, sinon de 1789.

Les colons s'installèrent d'abord, cela va de soi, sur la côte qu'ils peuplèrent progressivement à partir de Saint-Paul et de Saint-Denis. Alors apparurent peu à peu les nouveaux « quartiers » : Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Benoit, Saint-André, Sainte-Rose sur la côte du Vent, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Philippe sur la côte Sous le Vent. En 1848, toute la côte était occupée et, la population croissant, il fallut peupler les Hauts. Les anciens esclaves affranchis et les cadets de familles blanches s'en chargèrent et ces derniers furent à l'origine de ces « Petits Blancs des Hauts » si caractéristiques de la Réunion. Alors apparurent de nouvelles communautés : Cilaos, Hell-Bourg, et de nouvelles communes : Salazie, la Plaine des Palmistes dans les cirques, le Tampon, Trois-Bassins, l'Entre-Deux sur les pentes extérieures.

En 1886, la rade ouverte de Saint-Denis a été abandonnée au profit du « Port ». Ce havre médiocre était indispensable dans une île qui ne peut pratiquement subsister que par l'extérieur. L'île vit de la monoculture de la canne et de ses exportations de sucre. Elle est, autant que Maurice, plus que les Antilles, le type même de l'île à Sucre : 74 % de ses habitants cultivent la canne, 80 % en vivent et, en 1954, le sucre comptait, en poids, pour 99 % des exportations. La « Coupe », de juillet à novembre, est le grand événement ; elle mobilise toutes les forces vives de la population, les usines fument, les charrettes et les camions roulent, le train halète, les cargos se succèdent au long des quais du Port. Mis à part, le maïs, les « grains » (haricots, pois, etc...) et les « brèdes » (feuilles diverses de plantes cuites), tout le reste, dont ont besoin les hommes, vient de l'extérieur. La Réunion ne peut offrir en échange que son sucre, qu'elle n'arrive pas à produire au cours mondial, et qui se présente sur un marché métropolitain déjà fort bien approvisionné. Ce serait la ruine si l'Etat renonçait à la protection des sucres en France. A cette civilisation de 1840 se posent les problèmes aigus de 1950, et des besoins nouveaux se font déjà sentir dans la masse. Le malheur veut aussi que les champs de cannes ne puissent s'étaler n'importe où, comme à Maurice, la région sucrière étant limitée par d'autres régions peu propices aux cultures tropicales.

**

Car, sur ce rocher minuscule, par l'effet combiné du relief et du climat, s'individualisent trois régions naturelles assez bien tranchées.

D'abord une *Côte du Vent* chaude, humide et verdoyante. Il y pleut jusqu'à 235 jours par an et elle reçoit entre 2 et 5 mètres d'eau selon les lieux, parfois 7 mètres dans le Sud-Est. Le climat y est donc relativement pénible, mais la végétation est exubérante, l'eau ne manque jamais dans cette région presque toujours luisante de pluies mal égouttées. C'est la seule partie de la Réunion où, surtout entre la Rivière du Mât et Saint-Philippe, la luxuriance tropicale attribuée généralement aux Isles soit incontestable.

La *côte Sous le Vent*, de la Possession à Saint-Philippe par l'Ouest, beaucoup plus sèche, évoque la savane ou le parc, et même, sur le littoral ouest, la steppe à graminées aux tendances xérophiles et aux pistes poussiéreuses. Mais l'hygrométrie, relativement faible, en fait une région beaucoup plus saine, plus facilement défrichable, et où le peu-

plement a pu s'établir beaucoup plus haut, jusqu'à 900 mètres sur le versant occidental, jusqu'à 1500 mètres sur les pentes Sud.

Il est vrai qu'à ces hauteurs, on pénètre dans la troisième région de l'île, celle des terres d'altitude, hautes plaines et cirques au climat tropical de montagne, c'est-à-dire presque tempéré. Ces *Hauts* sont l'originalité de la Réunion, tant par le climat et les ressources que par la population des Petits Blancs qui, dans leurs « îlets », dans le cadre somptueux des mornes, des pitons et des gorges, vivent dans l'isolement d'une civilisation rurale d'autrefois.

**

Tels sont les trois paysages de la Réunion. Entre eux, les transitions, quoique forcément rapides, se déroulent en un dégradé tel que souvent toute limite précise est impossible à fixer, sauf sur la Côte au Vent où zone des cannes et zone des Hauts sont séparées par des bandes forestières. Mais sur les autres pentes, il est bien difficile de dire où finissent les Bas, où commencent les Hauts; cannes et géranium, Blancs et Noirs, interfèrent à une altitude variable selon les lieux. De même, l'alizé qui glisse le long des pentes du Volcan et finit par suivre parallèlement le versant ouest de l'île, assure à l'humidité et à la végétation un dégradé assez régulier vers la sécheresse et la steppe de la région Saint-Pauloise. Toute la côte de Saint-Philippe à la Rivière d'Abord, climatiquement, participe davantage au régime du Vent que du régime Sous le Vent.

Cependant, les contrastes évidents entre les deux zones prises dans leur ensemble sont renforcés par la difficulté de passer de l'une à l'autre: les massifs déserts et pénibles à traverser de la Montagne, entre Saint-Denis et la Possession, et du Grand Brûlé, entre Sainte-Rose et Saint-Philippe séparent en fait la région Nord-orientale de la région Sud-occidentale, accolées, d'autre part, dos à dos, sur chacun des versants NE et SO du massif montagneux. L'administration ne fit que constater la réalité des choses en créant en conséquence les deux arrondissements au Vent et Sous le Vent qui, bien que ne coïncidant pas théoriquement avec la région humide et la région sèche, correspondent en fait aux deux parties de l'île séparées par l'axe montagneux, orientées l'une sur Saint-Denis, l'autre sur Saint-Pierre, peuplées différemment, vivant souvent d'économies différentes, ou du moins avec des méthodes différentes. La route de l'intérieur, qui unit Saint-Benoit à Saint-Pierre par le seuil central, souligne encore le cloisonnement de ces deux versants, par la traversée de hautes surfaces désertes de brandes, entre la Plaine des Palmistes et la Plaine des Cafres.

**

Le rapprochement entre cette île tropicale et la métropole, depuis la guerre, par l'avion et la radio, et la loi du 19 mars 1946 transformant les quatre Vieilles Colonies en Départements d'Outre-Mer, impliquent un changement de perspectives et la modernisation de ces territoires pour les hausser au niveau social et économique des départements métropolitains. Ces événements ont déjà provoqué à la Réunion une série de

transformations matérielles et morales spectaculaires et l'île en sortira rapidement changée. Elle traverse actuellement une phase de métamorphoses particulièrement importantes et lourdes de conséquences. De la façon dont elle résoudra le problème du prix et de l'écoulement de ses sucres et celui de l'effroyable accroissement de sa population dépendra son avenir. Peut-être cet ouvrage, destiné à donner une meilleure connaissance du cadre et des éléments qui conditionnent ses ressources, sa vie, la mentalité et le genre de vie de ses habitants, pourra-t-il aider ceux qui ont la tâche difficile d'adapter l'île aux temps nouveaux. Ce serait pour nous l'assurance que nous n'avons pas entièrement perdu notre temps.

PREMIERE PARTIE

LE MILIEU : le Décor et le Passé

La civilisation créole n'a pu se développer à la Réunion qu'en raison de la situation de cette île. Elle est le fruit d'un milieu bien connu, que l'on retrouve aux Antilles, dans les îles du Pacifique, dans les vieux comptoirs européens des côtes chaudes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. On imagine mal d'appeler « créoles » les Franco-Canadiens; c'est dire qu'on ne peut comprendre le genre de vie et l'économie de la population réunionnaise qu'en fonction du décor tropical qu'a dressé la Nature, et de l'atmosphère dont elle l'imprègne.

De nombreux impératifs de la vie humaine de l'île sont fournis par sa structure même: les sols basaltiques sont le substratum de l'économie sucrière, et le relief tourmenté d'altitude sert de cadre à la vie des Hauts; de plus, la forme en tronc de cône des appareils volcaniques a dirigé nécessairement le cheminement du peuplement tout au long de la côte circulaire, et la remontée du front pionnier le long des rivières jusque dans les cirques intérieurs, puis le long des pentes jusqu'aux limites supérieures de cultures; elle implique ces communications périphériques qui conditionnent la vie de relation dans l'île (1).

Les impératifs nés du climat imprègnent plus profondément encore la civilisation créole de Bourbon. Ils conditionnent les cultures tropicales, bases de la vie même de l'île — soit directement par la chaleur et l'humidité qu'ils fournissent aux plantes, — soit indirectement par l'évolution des sols qu'ils provoquent. Ils façonnent aussi — et ce n'est pas leur moindre rôle — la mentalité de la population. L'indolence créole n'est pas un vain mot. Il ne faut pas la prendre en un sens spécialement péjoratif. Elle est une réaction de défense de l'organisme, une réponse à l'emprise d'une ambiance climatique qui sape les énergies, mais aussi réduit au minimum les besoins. Le genre de vie des Isles est la conséquence du « Climat des Isles »; qui prétend l'ignorer, sous prétexte qu'il n'est évalué par aucun appareil enregistreur, méconnaît l'élément psychologique essentiel à la compréhension de la géographie humaine de Bourbon.

(1) Les phénomènes éruptifs qui ont fait surgir la Réunion au milieu de l'Océan sont d'une telle ampleur et fournissent tant d'éléments pour l'étude de la morphologie volcanique que nous avons préféré étudier à part le relief de l'île; nous nous bornerons donc ici à en dire l'essentiel, pour la compréhension de notre étude humaine, demandant au lecteur, pour ce qui est du tableau général du relief, de bien vouloir se reporter à notre thèse complémentaire: *Le relief volcanique de la Réunion*.

CHAPITRE PREMIER

UNE ILE VOLCANIQUE : les formes du relief

I. — LES ELEMENTS DU PAYSAGE

1. L'action du volcanisme.

Cette île aux aspects si changeants paraît de loin massive et monotone, telle la pente régulière du chapeau annamite. Effectivement, ce sont les longues coulées peu inclinées des laves s'épandant dans tous les sens qui donnent le ton (1). Tout le reste: vallées, gorges, cirques, tout le relief vertical qui fait la variété extraordinaire de la Réunion est inscrit à l'intérieur de ces pentes régulières et s'y fond dès qu'on s'en éloigne. Longues pentes divergentes et peu inclinées, à surface uniforme et presque lisse, gorges et cirques subverticaux incisés dans la masse, tels sont les deux éléments essentiels (Fig. 1).

Description des éléments du relief.

Les pentes qui s'étalent du centre de l'île jusqu'au littoral n'ont pas de nom local, peut-être parce qu'elles constituent le tout du paysage, et non un accident typique. M. Rivals les appelle les pentes externes. En fait — quoique le nom soit inconnu dans l'île — ce sont des planètes, des surfaces triangulaires, de développement conique, dont les sommets en forme de proue ne sont que les chicots des cônes volcaniques démolis. Leur masse est constituée par des coulées empilées par centaines, très régulièrement stratifiées; on peut le voir dans ces nombreuses coupes naturelles que sont les grandes vallées entaillant la masse. Il s'agit uniquement de nappes de basaltes descendues de cratères aujourd'hui disparus (2). Elles correspondent à des émissions de volcans de type

(1) Pour le détail, prière de se reporter à notre thèse complémentaire, où nous exposons longuement la question de la formation de l'île et l'élaboration de son relief, et traitons des problèmes particuliers.

(2) Nous rappelons que le basalte est une roche volcanique basique, composée de plagioclase (variété de feldspath), de pyroxène et de périclase (ou olivine) accompagnés de traces de minéraux divers. Ce sont des roches qui ont cristallisé en profondeur, puis de nouveau au cours de leur montée en surface. Les principaux basaltes de la Réunion, sont les « basaltes labradoriques » (7,1 % d'olivine environ), et les « Océanites » (49,1 % d'olivine environ).

hawaïen: lave fortement basique, coulant sans gros effort ni phénomènes explosifs, se solidifiant lentement, ce qui lui permet de cheminer très loin avant de se figer. De là, cet aspect de galette aplatie qu'ont les Hawaï, de cône surbaissé qu'a la Réunion, dont l'activité volcanique moindre n'a pu atteindre les ampleurs observées aux Hawaï (Pl. I et II). Cependant, il ne s'agit pas ici d'un type hawaïen pur. De courtes éruptions plus violentes peuvent donner des projections diverses: ponces, scories, bombes de petite taille qui jonchent le haut des pentes autour des cratères; la plupart des puits adventifs qui parsèment les pentes de l'île sont aussi constitués de projections de ce genre. Mais dans l'ensemble les coulées présentent toutes le même aspect de nappes grisâtres compactes, descendant faiblement avec un pendage de 5 à 6 degrés — souvent moins —. Ces coulées sont parfois séparées les unes des autres par de minces lits de scories. Elles sont plus ou moins longuement développées puisque leur épaisseur totale décroît de leur origine jusqu'à la côte, où les pentes se terminent en biseau. Leur ensemble est donc composé de la superposition d'épanchements longs et épais, ou courts et minces. La pente générale de la planèze varie, du reste, légèrement. Elle est très faible au départ, dans les Hauts (3 à 5 degrés), près des rebords des cirques, elle s'accroît jusqu'à 14-17 degrés dans les altitudes moyennes entre 200 et 500 mètres environ, pour redevenir beaucoup plus faible et finir tangente au niveau de la mer (Pl. V et XLI). Tout porte à croire que ces changements de pente ont pour origine principale la longueur inégale des coulées superposées. Il en est ainsi sur les pentes nord-orientales, de Saint-Denis à Sainte-Anne, sur celles de la Plaine des Cafres, à Saint-Pierre, sur le versant de Saint-Pierre à l'Etang-Salé. Ailleurs, c'est au contraire vers le bas que la pente peut être la plus forte (Saint-Leu), à moins que le profil général comporte plusieurs paliers (Saint-Paul).

Cependant, dans l'ensemble, ces changements de pente sont progressifs. Les lignes douces triomphent. Pour qui fait le tour de l'île dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre, la mer et le littoral paraissent continuellement en contre-bas à droite, et les pentes montent à perte de vue à gauche jusqu'au rebord invisible des cirques. La végétation est pratiquement le seul obstacle aux vues lointaines, et les nombreuses ravines qui découpent les grandes pentes en lanières plus petites disparaissent par perspective dès qu'on s'en éloigne à peine. La surface même du glacis de chaque planèze est très régulière et géométrique: les courbes de niveau y sont le plus souvent parallèles aux cratères, à la côte, et l'une à l'autre, et rectilignes sur de longs parcours, quitte à s'interrompre brusquement au bord des ravines, comme coupées à l'emporte-pièce, au lieu de s'incurver (Pl. XI). Enfin, les pentes convergent si régulièrement de la mer vers le centre de l'île, qu'elles amènent invinciblement l'observateur à les prolonger en pensées jusqu'à leur point de rencontre idéal. Effectivement, sur les versants des cirques les coulées sont brutalement sectionnées. L'ancien sommet des grandes planèzes était situé vers 3 500-4 000 mètres d'altitude et les coulées interrompues se prolongeaient évidemment jusqu'à leur lieu d'origine, qui ne pouvait être que les cratères les ayant émis. Cela dit, les pentes externes se différencient par leur âge et leurs directions et pendages particuliers. On saisit bien la différence entre les coulées les plus récentes, aux basaltes beaucoup moins altérés, et les coulées correspondant à des éruptions très antérieures. Les premières présentent dans les Hauts de vastes étendues de laves compactes, dalles nues ou couvertes, au-dessus

de 2 500 mètres, de débris caillouteux résultant de leur désagrégation mécanique par le gel, et disparaissant entre 2 000 et 2 500 mètres sous un manteau de brandes.

Les forêts des pentes moyennes dissimulent une altération plus profonde du basalte, qui est alors recouvert d'une carapace d'argile de décomposition. Dans les bas, l'arrivée successive en surface de minces coulées, à mesure que les coulées supérieures se terminent, a pour conséquence une disposition des pentes en biseau et amène l'alignement le long des courbes de niveau de blocs rocheux noirâtres qui se détachent au fur et à mesure du front de la tranche affleurante, et restent sur place par suite de la faiblesse de la pente: ainsi sur les basses pentes de Saint-Leu, des Orangers à Sainte-Anne, de la Montagne Saint-Denis, du Bois de Nèfles de Saint-Louis, etc...

Ailleurs, le modelé présente des formes plus ondulantes; aux pentes à surface plate succèdent des croupes lourdes, peu accentuées mais où les courbes de niveau, au lieu d'être rectilignes et de s'interrompre net, sont de tracé arrondi et s'incurvent en thalwegs évasés; entre ceux-ci, les lambeaux des planèzes sont réduits à des lanières étroites (Montagne-Brûlé), jusqu'au jour où les versants des ravines parallèles viennent se rejoindre vers le haut en un fil de crête supprimant complètement la planèze (Caroline, Entre-Deux) (Pl. VI et XIII).

Les rainures qui découpent en tranches, dans le sens radial, les pentes des planèzes forment, selon leur importance, des ravines peu accentuées — ce sont de beaucoup les plus nombreuses, — des ravines à encaissements ou des gorges profondes où coulent de grandes rivières. A ces fissures longitudinales s'opposent les cavités circulaires et de bien plus grande ampleur des cirques et des vallées en amphithéâtre (Pl. XI, XIII, XXVII et XLIII).

Les ravines suivent en gros les génératrices du cône: elles sont donc dans l'ensemble rectilignes, du rebord des cirques à la mer. Elles débutent dans les Hauts par des ensellements à large rayon, à peine esquissés dans les pentes, mais incisent assez vite le socle et s'encaissent, lorsque la pente s'accélère, en gorges étroites plus ou moins profondes. Beaucoup de ces ravines ne s'enfoncent que de quelques mètres (10 à 20), et plus les planèzes sont récentes, moins ces ravines sont profondes (Plaine des Cafres et Pl. XIII), mais certaines s'enfoncent entre des escarpements de 100 à 200 mètres (Rivière des Roches, Butor, Grande-Chaloupe, Colimaçons, Trou, Bernica). Celles qui ont droit au titre de rivières, au lieu de naître dans les molles ondulations des Hauts, débutent en longues cascades par d'immenses encaissements semi-circulaires qui entaillent brusquement les pentes sur 600 à 700 mètres de haut: telles sont les Rivières des Pluies (Pl. II), Saint-Denis (Pl. VII), de l'Est, la Rivière Langevin, celle des Remparts, le Bras de la Plaine (Pl. VII et XXVII) et, à un moindre degré, la Grande Ravine des Trois-Bassins (Pl. XI), celles des Avirons (Pl. VI), du Chaudron et de Sainte-Anne; en aval de ces encaissements en entonnoir, la rivière descend, en bondissantes cascades, une gorge impressionnante, dans la roche en place; les quatre grands émissaires du massif des Salazes présentent des gorges analogues, mais issues de l'excavation intérieure de l'île et non des pentes externes; les cirques de cette excavation, à l'intérieur des grands remparts concaves en place, sont remplis de détritiques volcaniques, purée de cailloux et de blocs semés avec le plus grand désordre dans un enduit argilo-sableux, sorte de conglomérat qui n'est ni un

vrai tuf ni même une vraie brèche, et qui n'a d'analogue exact nulle part ailleurs. A Lacroix et P. Rivals donnent cependant à cette formation le nom de brèche, et nous conserverons cette dénomination, faute de mieux (Pl. XXXII et XLIII).

Ces matériaux hétérogènes, peu cohérents, remplissent les fonds des cirques sur une épaisseur de 150 à 200 mètres, mais non pas par un bourrage horizontal; leur ensemble forme un plan incliné des Salazes vers le goulet de sortie. Les torrents glissant sur les pentes et convergeant vers le goulet se sont facilement encaissés dans ce matériel meuble et y ont isolé des plateaux suspendus subhorizontaux, baptisés « Ilets » ou « Ilettes » par les Créoles. Quant aux remparts qui enclavent les cirques, ils se développent sur 15 à 20 kilomètres en arcs de cercle presque fermés, interrompus simplement en amont par la masse des Salazes, en aval par le goulet de sortie: leur paroi régulière subverticale est faite de l'empilement de centaines de coulées quasi horizontales, traversées parfois par des « dykes » ou « sills », rubans colorés de laves dures qui zèbrent en tous sens les parois. Celles-ci sont légèrement striées par les minces rainures verticales dessinées par les lits de cascades, rainures qui sont beaucoup plus des éclaircies dans la végétation que des incrustations dans la roche du rempart (Pl. VII et XLIV).

Ce qui ressort de cette description, c'est surtout le contraste des formes entre les éléments qui composent l'île: gorges et cirques sont profonds de 600 à 1200 mètres; les pentes de leurs versants sont inclinées de 65-75 degrés; la brutalité de leur contact avec les pentes douces des planèzes est absolue: on passe des unes aux autres subitement, au long d'une ligne de contact qui tient de l'arête d'un parallélépipède. Ces incisions, qui rappellent le couteau plongeant dans un pâté, ces crêtes rectilignes qui montrent la masse tranchée au sécateur beaucoup plus que démolie par une érosion lente, aux nuances infiniment variées, évoquent la belle cassure franche, et le cataclysme brutal beaucoup plus que l'usure lente par l'eau. Des bastions abrupts s'élancent tout d'un coup des pentes subhorizontales, des « chaudrons » s'effondrent subitement sous les pieds. Toute l'île n'est ainsi, qu'un assemblage de blocs et de compartiments aux lignes et aux faces nettes, qui semblent avoir joué les uns sur les autres, comme un jeu de constructions dont les pièces plus ou moins juxtaposées ont été bousculées ensuite par un enfant (Pl. I). Couches de laves tranchées net, longées à la base par des coulées plus récentes et de sens différent, gorges suivies postérieurement par de nouvelles nappes de laves, caldeiras emboîtées les unes dans les autres, tout montre des contacts anormaux au long de lignes droites ou régulières dont l'ampleur et la netteté indiquent la cisaille beaucoup plus que le ciseau du sculpteur, encore que les vallées les plus anciennes présentent des formes plus adoucies (Fig. 2).

L'explication de la structure.

L'opinion générale, jusqu'aux travaux de M. Rivals, voulait que toutes les planèzes extérieures du massif ancien, convergeant vers un même centre, fussent les restes d'un seul appareil volcanique comportant une ou plusieurs bouches. Le Piton des Neiges n'était, dans cette explication, que le symétrique du Grand Bénard et de la Roche Ecrite. L'absence totale de fossiles et de sédiments d'origine marine — mis à part les rares coraux du littoral — empêchèrent longtemps l'établissement d'une chronologie permettant de dater les diverses coulées.

La thèse que M. Rivals a présentée en 1951 (1) a bouleversé les données acquises. D'après lui, — et les preuves qu'il apporte sont pertinentes, — non seulement le massif récent de la Fournaise est constitué d'appareils successifs emboîtés les uns dans les autres, — ce qui était admis, — mais le massif ancien, celui du Piton des Neiges, n'est lui-même que le résultat de la combinaison de plusieurs volcans successifs (au moins quatre); le volcan actif n'est que le modeste reflet d'éruptions beaucoup plus importantes qui édifièrent la totalité de l'île, laquelle repose évidemment sur un socle plus ancien, mais inconnu. M. Rivals l'a établi par une minutieuse étude comparée des laves, de leur ancienneté, de leur altération, de leur imperméabilité, de leur richesse, et aussi de la direction et de la superposition des coulées.

Précisant une vue rapide de Lacroix, il a mis en valeur l'existence dans le soubassement du massif ancien d'une vaste et lourde coupole surbaissée de laves très anciennes, devenues imperméables par tassement, et qui n'apparaissent qu'à la base des gorges les plus profondes des cirques; le Bras de Cilaos, la Rivière des Galets, la Rivière du Mât et leurs affluents principaux y ont inscrit des rainures d'une trentaine de mètres entre deux parois très rapprochées de beaux basaltes gris pâle, au-dessus desquels repose le tuf des brèches en pente plus douce. Le niveau supérieur de cette calotte se trouve vers 1 200 mètres d'altitude au centre, autour du Gros-Morne — et s'abaisse progressivement vers la périphérie — (900 mètres sous la Roche Ecrite, 600 au Pavillon, 400 à Salazie et à Sainte-Suzanne de Mafate). La calotte disparaît ensuite et on ne la retrouve plus, sauf traces exceptionnelles dans les fonds de la Rivière Saint-Denis et de la Rivière des Pluies; partout ailleurs, elle s'ennoie sous les laves récentes qui forment les pentes basses du littoral. On suppose que cette masse de laves amorphes, non stratifiées, correspond à des épanchements en nappes, sans cratères à l'origine, plutôt qu'à la pénéplanation et à l'arasement d'un grand cône ancien. C'est au-dessus de cette calotte que s'étalent les coulées des appareils éruptifs formant la superstructure de l'île.

Les débris de massifs les plus anciens sont ceux de la Montagne Saint-Denis avec son annexe de Sans-Souci, et du Morne des Lianes dans les Hauts de Bras-Panon; Lianes et Montagne sont des planètes dont les éperons supérieurs avoisinent 1 400 mètres et sont dirigés vers le centre de l'île. Leurs laves sont très altérées, à latéritisation relativement avancée; couvertes d'une épaisse carapace d'argile rouge; elles ont perdu par lessivage presque tous leurs éléments riches et donnent des sols pauvres, souvent laissés à la forêt ou au taillis secondaire. L'argile de décomposition a colmaté les fissures qui rendaient les basaltes poreux, la roche de ces anciens massifs est devenue imperméable et les ravines coulent toute l'année. L'érosion les a très anciennement modelées; croupes et vallées sont nettement évasées; elles donnent des formes lourdes, aux lignes molles (Pl. VI) lorsque la pente est faible, et présentent des ravines en V profondes, séparées par des lanières très étroites, dont les sommets sont les témoins de l'ancienne surface souvent presque disparue. Ce paysage de ravines en « barrancos » caractérise, à la Réunion, l'âge avancé des massifs (2).

Tout indique que ces témoins d'un premier volcan sont restés en place alors que, autour, les pentes voisines s'effondraient. Les coulées

(1) P. RIVALS: Histoire Géologique de la Réunion, 140 p., inédit; 1951.

(2) Voir aussi notre thèse complémentaire. Pl. XIV, XV et XXXV.

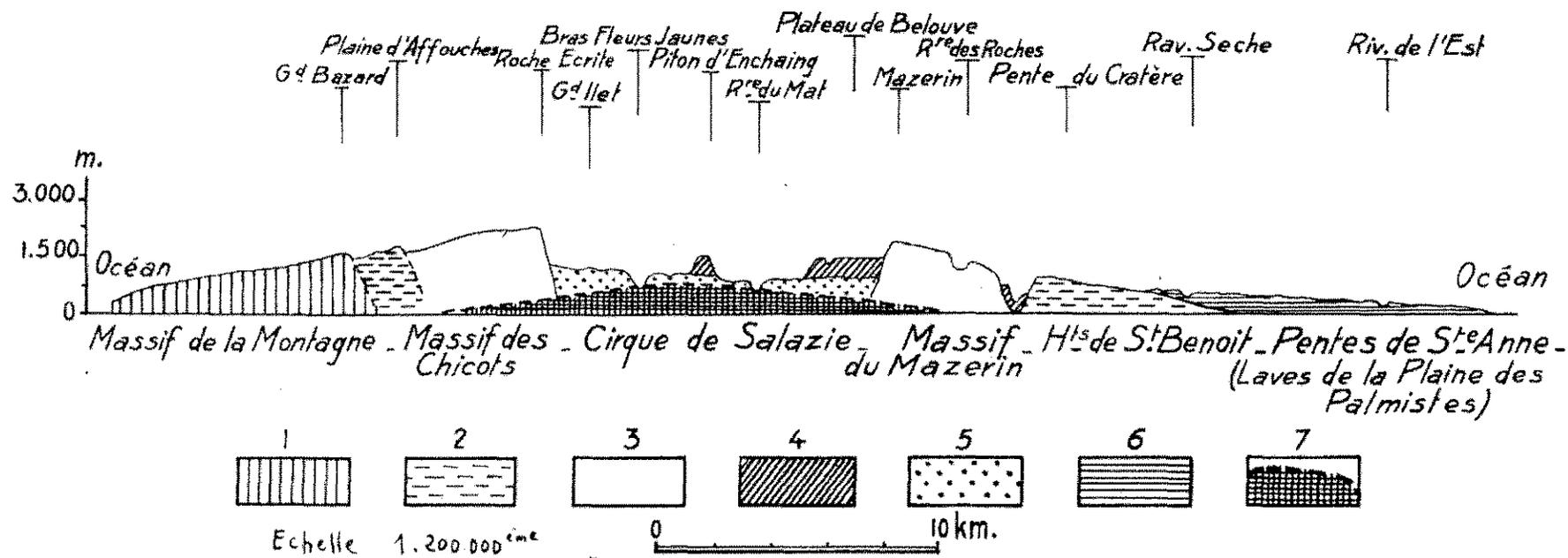


Fig. 2. — Coupe à travers le massif ancien

(N.O.-S.E. de l'océan à Salazie, O.N.O.-E.S.E. de Salazie à l'océan).

1. 1^{er} Volcan. — 2. 2^e Volcan. — 3. Avant-dernier Piton des Neiges. — 4. Piton des Neiges. — 5. Brèches et tuls
 6. Deuxième Fournaise. — 7. Socle ancien.

de la Montagne sont interrompues brusquement vers le haut par un abrupt de faille de 12 km de long et 600 mètres de haut (Pl. VII et XIX); au Sud, elles sont séparées de celles de Sans-Souci par une large coupure. Le Morne des Lianes pointe, comme un îlot, au milieu d'épanchements plus récents qui l'enveloppent de toutes parts.

Une autre série de petits massifs, plus nombreux, dispersés autour d'un centre théorique vers lequel convergent leurs pentes, témoigne d'un deuxième volcan, dont les coulées sont discordantes par rapport aux précédentes. Tels sont les petits massifs de la Plaine d'Affouches et du Brûlé Saint-Denis, de la Caroline et du Cratère à Saint-Benoît, de l'Entre-Deux et des Macques à Saint-Louis. Même faciès général de laves très altérées. Leur aspect est cependant moins lourd que celui de la vieille Montagne. Presque tous montrent ces pentes externes douces, brutalement tranchées en amont et sur les côtés par des remparts raides: ce sont donc des morceaux de planèzes restés en saillie au milieu d'une subsidence générale; certains, tels le Cratère et la Caroline, sont encore de parfaites sections coniques.

Ces massifs sont des bastions au pied desquels coulent en discordance des fleuves de laves postérieurs, d'aspect bien plus jeune. C'est ainsi que les laves du Mazerin longent le pied des remparts latéraux de la Caroline, après s'être divisées en deux courants au contact de son éperon sommital; la Rivière des Roches et le Bras des Lianes y coulent au pied des abrupts, en deux vallées subséquentes. De même, les laves de la Plaine des Palmistes longent la base Sud du Cratère, avec la Ravine Sèche au contact. Les laves de la Plaine d'Affouches et du Brûlé, venues buter contre l'escarpement de faille de la Montagne, en suivent le rempart vers le Nord, légèrement en contrebas, et au pied de la paroi le Bras Guillaume et la Rivière Saint-Denis ont établi leur cours, subséquents par rapport à celui des ravines radiales de la Montagne (Pl. VII). Le massif de l'Entre-Deux-Macques (1) correspond aux pentes méridionales du cône; il s'élève à une altitude beaucoup plus haute (1837 mètres) et en conséquence est rayé des profonds « barrancos » du Bras-Long et de ses affluents; une longue cassure brutale a sectionné la pente conique vers le haut, tranchant la masse obliquement; les thalwegs des « barrancos », interrompus net, dessinent un rebord de rempart festonné, qui retombe de 600 mètres d'un seul jet sur Cilaos. Le Bras de Cilaos traverse cette cassure et le massif se prolonge au-delà par le chaînon des Macques (Pl. XXIII) (2).

Mais ces témoins de deux volcans primitifs ne sont pas grand chose à côté des immenses planèzes beaucoup plus récentes et homogènes, qui les entourent et les enveloppent de leur masse, et constituent l'essentiel du grand massif ancien. Il s'agit des vastes pentes coniques qui s'étalent jusqu'à la mer en descendant régulièrement des quatre grands éperons en proue de l'île: Mazerin, Roche-Ecrite, Sommet de l'Entre-Deux (Dimitil) et surtout Grand-Bénard. Partout on y retrouve les mêmes allures de laves encore perméables, peu décomposées, à sol riche, à ravines peu profondes, uniquement radiales; il s'agit de toute évidence d'un même système de pentes, qui donne à toute l'île son allure générale homogène. De la planèze de Dimitil il ne reste que les hautes pentes, se terminant en abrupt, au Nord par le Coteau Maigre et son prolongement de l'Îlet Patience, et au N.O. par le rempart de Cilaos; il a été crevé en contrebas par le gigantesque abîme de Bras de la Plaine (Pl. VII), au contact des coulées du massif récent de la Fournaise. Mais les pentes du Mazerin et de la Roche Ecrite (Pl. V)

(1) Le chaînon des Macques est appelé chaîne du Bois de Nèfles sur la carte de l'I.G.N.
 (2) Voir thèse complémentaire, Pl. XXXV.

sont déjà bien plus vastes; leurs coulées enveloppent largement les petits témoins des massifs plus vieux, et elles atteignent la mer de la Rivière des Pluies à celle des Marsouins. Quant à l'immense planèze du Grand Bénard, elle forme à elle seule tout le versant occidental de l'île; elle s'étale sans interruption sur la côte de la Rivière des Galets à la Rivière Saint-Etienne; ses pentes sont continues et homogènes de Sans-Souci aux Macques; ses deux flancs latéraux forment la formidable barrière des remparts occidentaux de Mafate et de Cilaos: 600 à 1500 mètres de haut, 24 km de long, en un abrupt lisse et uniforme de 65° de pente qui arrête l'alizé et crée ainsi le type parfait du climat sous le Vent.

M. Rivals estime à bon droit que toutes ces longues pentes sont les restes très importants d'un très grand volcan — qu'il appelle l'Avant-Dernier Piton des Neiges. Elles correspondent toutes et convergent vers un sommet idéal, situé au-dessus des Salazes actuelles — vers 3500 à 4000 mètres.

La fin de son activité fut accompagnée d'événements grandioses: toute la partie supérieure du système disparut par une série de fractures et d'effondrements. A la place du cône terminal, sur l'emplacement du ou des cratères, se creuse une immense excavation centrale, d'une vingtaine de kilomètres de diamètre, due probablement à une combinaison de caldeiras, et entourée d'une muraille de remparts colossaux: les remparts Ouest de Mafate et de Cilaos, le Coteau Maigre, l'abrupt Nord de l'Ilet Patience, les deux remparts latéraux du Mazerin, les remparts Nord de Salazie et de Mafate en jalonnent le trajet plus ou moins contourné (Pl. I). Tous les matériaux de la calotte affaissée forment cette masse de brèches qui constitue le fond actuel des cirques. Par érosion remontante, cependant, certaines ravines externes atteignent ensuite les points les plus bas des remparts de l'excavation, l'ouvrirent sur la mer en divers endroits et, du coup, bénéficiant d'un abondant bassin versant, devinrent des rivières à débit très supérieur à celui des ravines radiales normales; elles activèrent rapidement le drainage intérieur par un réseau d'affluents convergeant vers la sortie, qui déblaya les cirques d'une partie de leurs débris, approfondit les gorges de sortie, et ne laissa plus que des croupes résiduelles au milieu de l'excavation. Cependant que l'érosion agrandissait celle-ci en faisant reculer, par effondrements et glissements successifs, les parois des remparts. Ainsi se formaient les grandes rivières des Galets, du Mât, de Cilaos et des Marsouins, qui étalèrent à la sortie en cônes d'alluvions torrentielles les débris arrachés aux cirques, édifiant les plaines des Galets, du Champ Borne et du Bois Rouge, du Gol et de Pierrefonds, et le soubassement de celle de Saint-Benoît. Cependant, ni la rivière des Pluies, ni la Rivière Saint-Denis, attaquant le rempart à une plus haute altitude, n'arrivaient à rejoindre les cirques.

Plus tard, un nouveau volcan surgit au milieu de l'excavation centrale; il s'agit du massif des Salazes ou du Piton des Neiges, au sens restreint du terme (Pl. III). Il émit des laves dans toutes les directions, comblant en partie les quatre cirques actuels et totalement celui de la Rivière des Marsouins. Ces laves ne dépassèrent guère la cluse de sortie de Mafate; à Cilaos une masse de laves s'engagea au-dessus Pavillon et se sépara en deux courants; l'un passa par dessus le rebord et combla le petit cirque des Macques, cependant qu'un autre remplissait le Bras de Cilaos et s'épandait à la sortie, formant la planèze triangu-

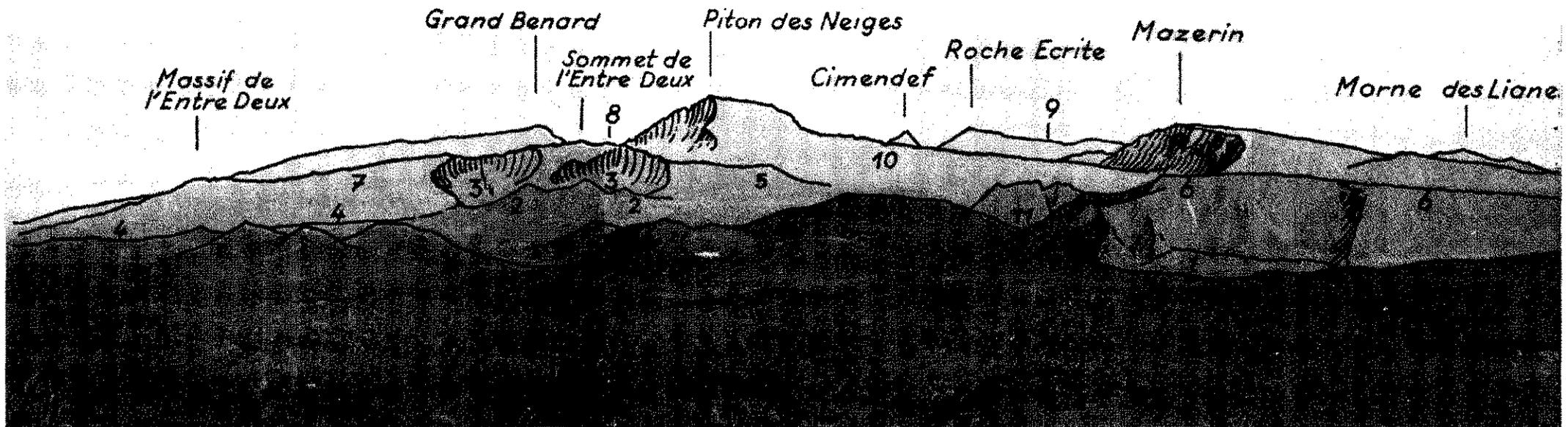
laire du Tapage (Pl. XXIII). Vers l'Est eurent lieu des émissions beaucoup plus importantes: des masses de laves défilèrent au pied du Coteau Maigre et couvrirent la Plaine des Salazes; leur fleuve se heurtant à la proue du Mazerin s'y divisa en deux flots: celui du Nord forma le plateau de Belouve, emplit en partie Salazie et s'engagea dans la vallée du Mât; le flot principal dévala dans la large brèche ménagée dans l'ancienne excavation entre le Mazerin et l'Ilet Patience, combla la Rivière des Marsouins, déboucha sur la plaine côtière de Saint-Benoît, dont il recouvrit le cône torrentiel par un bas plateau de laves (Pl. IV).

Une fois l'activité du Piton des Neiges arrêtée, ses coulées se désagrégèrent assez rapidement, car elles reposaient sur les brèches, peu cohérentes et gorgées d'eau, des fonds de cirques; assez peu abondantes, elles furent assez vite déblayées par les rivières qui recommencèrent leur creusement, et elles allèrent à leur tour garnir les fonds; en place, il ne reste plus à Salazie que le Piton d'Enchain, à Cilaos le chaînon des Calumets, et à Mafate les chaînons parallèles de la Marianne, d'Aurère (Pl. XXX) et du Piton des Calumets, avec l'arête de Taïbit entre les deux cirques. Dans les brèches, les rivières se sont encaissées et ont isolé les îlets dont la surface supérieure est le témoin d'un ancien fond avant la reprise du creusement final (Pl. XLIII et XLIV).

En revanche, les émissions de laves vers l'Est ont été trop importantes pour que le cirque des Marsouins ait été déblayé. Aussi s'explique-t-on l'absence d'un quatrième cirque; plus exactement il y a un quatrième cirque fossile, empli par les laves de la Plaine des Salazes; la rivière y coule en partie souterrainement; les eaux superficielles ont creusé une gorge dans les laves récentes, mais cette issue est encore beaucoup plus encombrée que les vallées des autres cirques. Enfin, la masse de ces laves orientales a été retaillée par de nouveaux effondrements à Belouve et au Coteau Kervéguen, et des cassures assez fraîches ont ajusté ce dernier rempart avec ceux de Dimitil et de l'Entre-Deux en un arc de cercle parfait (1).

Cependant, au S.E. de l'île, les régions correspondant au massif de la Fournaise, au sens large du terme, avaient déjà manifesté leur existence. La Fournaise actuelle, ou Volcan actif, n'est qu'un dernier appareil — le quatrième — surgi récemment, avec ses deux cratères du Bory et du Dolomieu (ou Brûlant), au milieu de l'Enclos de Bellecombe (Pl. III). Celui-ci constitue la caldeira, ouverte à l'Est sur la mer, d'un volcan antérieur que M. Rivals appelle la Troisième Fournaise, et dont les pentes externes forment les Hauts de Sainte-Rose et de Saint-Philippe. Cette Fournaise n'est elle-même qu'un appareil né au centre d'une caldeira beaucoup plus vaste encore, dont il ne subsiste que la partie occidentale, très nette au-dessus de la Plaine des Sables et des hautes vallées des Rivières de l'Est et de Langevin. Cette caldeira des Sables, ou grande caldeira, était celle d'une deuxième Fournaise dont les pentes externes forment la Plaine des Remparts, les Hauts de Sainte-Anne et de Saint-Joseph, et les Plaines des Palmistes et des Cafres, et qui dût avoir l'ampleur de l'Avant-dernier Piton des Neiges. Ses laves descendirent jusqu'à la côte de Sainte-Anne et de Saint-Joseph. Vers l'Ouest, elles furent stoppées par un immense rempart, abrupt et rectiligne sur 20 kilomètres, qui correspond à la rive droite de la Rivière des Remparts. Une partie de cet abrupt serait, d'après M.

(1) Voir thèse complémentaire, Pl. XXXV.

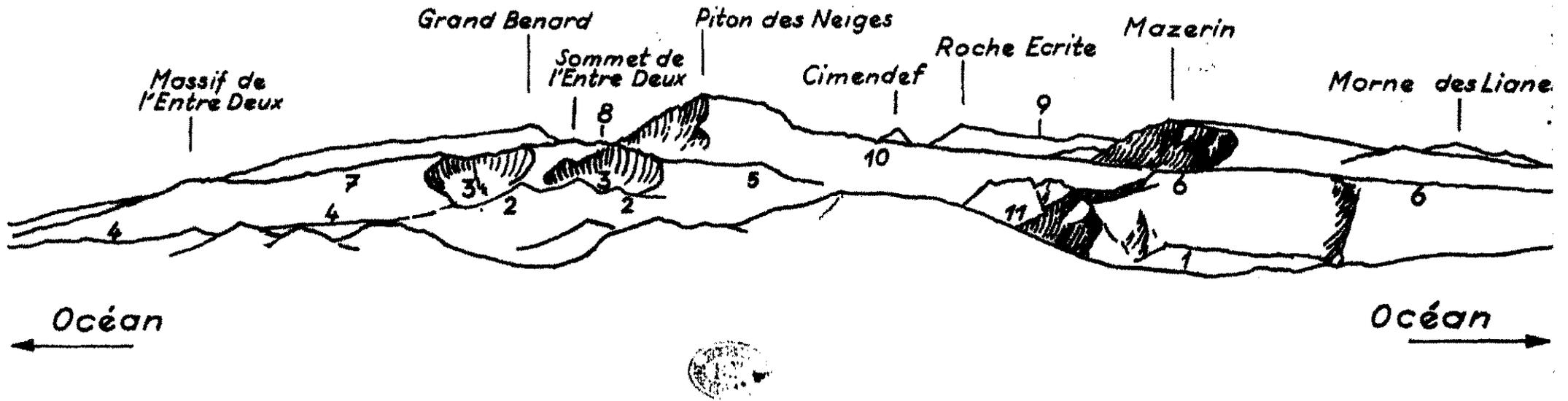


Panorama d'ensemble du Massif ancien, vu des pentes nord du Nez de Bréuf.

1. Plaine des Palmistes.
2. Plaine des Cafres.
3. Encaissements du Bras de la Plaine.
4. Bras de la Plaine.

5. Coteau Maigre.
6. Ilet Patience.
7. Dimitil.

8. Cirque de Cilaos.
9. Cirque de Salazes.
10. Plaine des Salazes.
11. Petite Plaine des Palmistes.



1. Plaine des Palmistes.
2. Plaine des Cafres.
3. Encaissements du Bras de la Plaine.
4. Bras de la Plaine.

5. Coteau Maigre.
6. Ilet Patience.
7. Dimittil.

8. Cirque de Cilaog.
9. Cirque de Salaz.
10. Plaine des Salaz.
11. Petite Plaine des Palmistes.

PLANCHE I

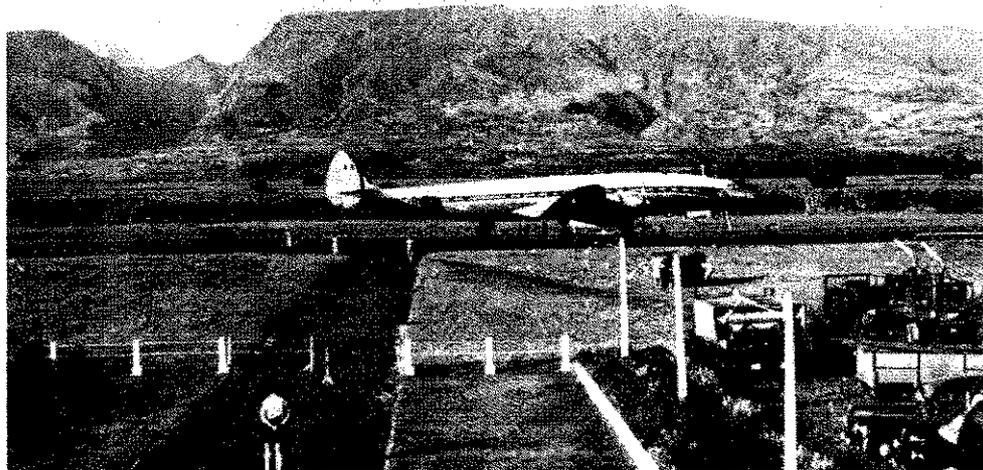


Panorama d'ensemble du Massif ancten, vu des pentes nord du Nez de Bœuf.

PLANCHE II



L'île de la Réunion, vue du large (façade Nord-Ouest)
A gauche, Planèze de la Roche-Ecrite et Montagne; au centre, massif des Salazes;
à droite, Planèze du Grand-Bénard.



Pentes externes: Planèze de la Roche-Ecrite, gorge et cône alluvial de la Rivière
des Pluies. Au 1^{er} plan: aéroport de Gillot

Photo Blay.

Rivals, le reste d'une caldeira antérieure, celle d'une première Fournaise. Il est en tout cas hors de doute que les pentes externes de cette planèze, dites pentes de la Commune, sont beaucoup plus fortes, plus anciennes et plus altérées que celles de la seconde Fournaise. Les laves de la deuxième Fournaise ont en effet débordé cet abrupt par le Nord et se sont étalées en nappes subhorizontales qui forment la Plaine des Cafres (Pl. IV), puis s'abaissent jusqu'à Saint-Pierre (Pl. XXIII). Dans leur écoulement vers le Sud-Ouest, elles viennent buter contre les laves de l'Avant-dernier Piton des Neiges qui descendaient S.E., et, à leur intersection, la gouttière formée donna naissance aux encaissements du Bras de la Plaine qui coule au contact des deux grands massifs de l'île (Pl. VII). Au Nord-Ouest, enfin, les laves vinrent au contact de l'Îlet Patience, cependant que de nouvelles coulées enveloppaient des puys adventifs surgis sur la Plaine des Cafres. Enfin, une série d'effondrements semi-circulaires provoqua l'abaissement de tout un secteur formant le cirque de la Plaine des Palmistes, 600 mètres en contrebas, cependant que d'autres puys surgissaient sur les lèvres de la cassure et sur le plateau.

M. Rivals a prouvé que les deux grands massifs volcaniques de l'île ont un moment fonctionné ensemble; leurs coulées s'interfèrent en se superposant comme on peut le voir dans le rempart vertical du Bras de la Plaine: les laves de l'Avant-dernier Piton des Neiges y couvrent probablement celles de la première Fournaise; elles sont à leur tour surmontées par les laves anciennes de la deuxième Fournaise, qui viennent jusqu'aux portes de Saint-Louis; l'époque de la formation des cirques correspond à celle de l'activité de cette Fournaise, laquelle est antérieure à l'apparition du Piton des Neiges. Les deux systèmes ne se sont donc pas succédé, comme le dit la tradition, mais ont fonctionné longtemps de concert. Après l'extinction du Piton des Neiges, l'activité s'est réduite à la troisième, puis à la quatrième Fournaise, le massif ancien ne conservant plus que ses sources thermales.

D'autre part, les caldeiras successives des Fournaises n'apparaissent plus que dans leur partie occidentale. A l'Est, leurs remparts s'ennoient sous des coulées plus récentes, ou s'ouvrent en fer à cheval vers la mer: il y a là un phénomène de subsidence, probablement par suite de l'absence, sous le massif récent, du socle très ancien.

L'île de la Réunion, loin d'être née d'un ensemble de phénomènes homogènes, est donc le résultat de la superposition d'une série de volcans; leurs diverses coulées se bloquent, se contournent, s'interfèrent au long des lignes de contact. Celles-ci sont souvent des escarpements de faille nés des brisures qui ont provoqué l'effondrement de compartiments entiers autour de bastions restés en place (carte hors-texte I).

La démolition des appareils volcaniques.

Il est d'usage d'attribuer à l'érosion seule, — nous voulons dire à l'érosion normale torrentielle, — l'élaboration des formes du relief réunionnais; celle des gorges et des cirques autant que celle des plaines alluviales. L'ampleur de l'érosion actuelle semble le confirmer, et, à la vitesse où l'on voit fondre à chaque grosse pluie les versants des îlets et des ravines, on peut effectivement penser que l'érosion a eu largement le temps de façonner l'île entière. La ressemblance frappante des cirques avec les bassins de réception-type, la convergence de leur réseau hydrographique, la formation d'un chenal d'écoulement unique par une

gorge, la construction d'un cône torrentiel classique à la sortie de la montagne, semblent autoriser effectivement à conclure au travail de la seule érosion, sans qu'il soit nécessaire d'introduire d'autre explication, par exemple d'origine tectonique.

Nul, certes, ne songe à nier l'importance de l'érosion à la Réunion. Mais il nous semble qu'ici son action, pour essentielle qu'elle soit, n'entre en scène que secondairement, à l'issue de phénomènes de tectonique vulcanienne brisante, de cassures provoquées par des effondrements d'origine interne, et qu'elle se borne à les exploiter puissamment. Il y a entre la sculpture et la démolition des îlets et des ravines par l'érosion, et la formation des grands ensembles de remparts, dix fois plus amples, une différence de nature plus encore que de degré. Les cicatrices au long desquelles s'agencent les différentes masses basaltiques sont toujours d'allure géométrique: escarpements rectilignes s'allongeant sur cinq, dix, vingt kilomètres, remparts semi-circulaires, réguliers, formés d'arcs de cercle parfois sécants deux à deux, mais aux lignes très pures, descendant par des versants homogènes, à surface polie, où précisément les entailles de l'érosion sont pour ainsi dire inexistantes, ou demeurées au stade infantile. Il nous est apparu que les formes sont plus caractéristiques là où l'érosion est visiblement la plus faible, voire presque nulle, par exemple sur les hautes plaines subhorizontales, sur les rebords des cirques, dans l'Enclos, sur ces « causses » desséchés que sont les Plainnes des Cafres, des Palmistes, des Remparts, de la Rivière de l'Est. Bien mieux, nous avons, en l'espace de quelques années, vu s'élaborer les types mêmes de relief que l'on retrouve dans toute l'île, et ceci dans le massif de la Fournaise actuelle, massif où toute l'eau de pluie s'infiltré et où n'existe aucun thalweg d'érosion. Il est certain, d'autre part, que les massifs les plus anciens ont commencé par avoir l'aspect, la porosité, la « karstification » de la Fournaise actuelle, et ils les ont encore en partie. Dans ces conditions, nous pensons pouvoir dire que les grandes lignes du relief actuel ont été créées par la seule tectonique cassante, l'érosion n'en sculptant ensuite que le détail (1).

Les formes du relief, à la Réunion, ont la simplicité et la rigidité de blocs aux arêtes vives et mal ajustées. Elles se réduisent à un petit nombre. Outre les coulées des planèzes, on en rencontre quatre principales: le « Cassé », effondrement vertical subit d'une surface subhorizontale comme cisailée au sécateur, et offrant une coupe spectaculaire des coulées basaltiques empilées (Pl. III); le « Rempart », cas particulier du cassé, déroulant ses parois abruptes sur des kilomètres, soit rectiligne, soit en arc de cercle (Pl. III, VII et XXIX); le « Nez coupé », ou éperon en forme de proue, formé par l'intersection de deux remparts en arc de cercle (Pl. I et XLIII); les « entonnoirs » ou encaissements en demi-cercle de certaines têtes de vallées, bouts du monde dérivés également des « cassés » (Pl. XI).

Toutes ces formes viennent d'une même origine: les cratères et les fissures qui jalonnent les pentes, surtout les pentes supérieures.

On sait de façon certaine que le Cratère Brûlant possède une profondeur variable. Tout se passe comme si un piston gigantesque ou un flotteur montait et descendait dans le cratère, au gré des pulsations des laves. Les basaltes montent comme du lait qui bout, et laissent en surface une mince pellicule solidifiée qui peut ensuite s'affaisser sur les énormes cavités abandonnées par

(1) Pour tout ceci, se reporter à notre thèse complémentaire.

les laves épanchées: effondrements par tassement, tel est le processus d'entretien des cratères.

Quant aux pentes extérieures du Bory et du Brûlant, elles sont lézardées de fissures, les unes radiales, les autres latérales, recoupant les pentes plus ou moins normalement; beaucoup sont grossièrement concentriques au rebord des cratères; d'autres, enfin, tranchent obliquement les pentes coniques (Pl. III). Certaines de ces fissures sont des fentes ouvertes par le magma, d'autres sont des fissures de retrait; elles peuvent encore venir de l'effondrement des voûtes des nombreux chenaux souterrains.

Or, il a été constaté maintes fois que des pans entiers du rebord du Brûlant et du Bory s'effondraient dans les cratères en glissant au long des fissures parallèles aux rebords. Ainsi les cratères s'élargirent-ils progressivement en caldeiras. Lorsque les fissures présentent un profil plus concave que le rebord, le « sink » se creuse en arc de cercle accentué, et deux fissures de ce genre, en se recoupant, laissent entre elles un « Nez Coupé » en avancée. C'est ainsi que les deux caldeiras tangentées du Bory et du Brûlant, séparées par une crête mince, ont été réunies en juillet 1953 par la chute de cette crête: les caldeiras tangentées sont devenues sécantes, et à leurs jonctions s'élèvent deux Nez Coupés symétriques. Pour ce qui est des « Cassés », l'Enclos Vélain, le dernier en date, tombant sur le fond de Dolomieu, s'est formé en 1934 par effondrement de la crête qui le séparait du grand cratère en contrebas (Pl. III).

Il n'y a aucune raison de penser que les formes analogues que l'on retrouve dans tout le reste de l'île se sont élaborées de façon différente. On ne voit pas très bien comment l'érosion normale, qui sculpte les détails avec une souplesse infinie, et ne crée jamais deux paysages identiques, aurait pu organiser les grandes lignes de ces cubes, cylindres et ravines géométriques, tracés au couteau, identiques aux formes de la Fournaise qui s'élaborent sous nos yeux sans l'aide de l'érosion normale.

C'est ainsi que les fissures radiales auraient, sur les pentes externes, donné naissance à des gorges dont l'encaissement a été facile (Voir Pl. XI la Grande-Ravine de Trois-Bassins), alors que les ravines qui n'ont pas bénéficié de fente préalable sont restées presque en surface. C'est encore ainsi que les pentes externes de la troisième Fournaise, au Nord et au Sud de l'horizontale Plaine des Sables, ont été sectionnées par le « cassé » Langevin et les deux cassés en marche d'escalier » de la Rivière de l'Est (250 et 500 mètres de haut); le « Cassé » de la Grande-Montée fait passer de la Plaine des Cafres à celle des Palmistes. Le secteur de la Rivière des Marsouins comprend la planèze supérieure du Mazerin, dominant par deux cassés les coulées de Belouve et des Salazes, lesquelles, par deux autres « cassés » de 600 et 800 mètres, surplombent les fonds d'Hell-Bourg et du Bras-Sec de Cilaos: ce sont des escaliers de failles pour Titans, et qui semblent aussi frais qu'aux jours de leurs effondrements (Pl. I).

L'origine des cirques est beaucoup plus discutée. Mais si théoriquement on peut admettre leur formation par la seule action de ruissellement, en fait, leur ressemblance est étonnante avec les cratères et caldeiras de la Fournaise. Or, il faut bien admettre qu'il y a eu au sommet du massif ancien un ou plusieurs cratères, sur l'emplacement des cirques actuels. Les remparts sont des cassés visiblement de même facture que ceux nés au long des fissures concentriques au Dolomieu. Les deux arcs de cercle sécants de Mafate et de Cilaos se recoupent au Grand Bénard. On constate du reste que le bassin de la Plaine des Palmistes et le Fond de la Rivière de l'Est sont des formes de transition entre l'Enclos et la Grande Caldeira d'une part, et les trois cirques anciens de l'autre.

Si le rebord supérieur des cirques n'a pas partout la même altitude, et s'abaisse vers la mer, c'est que l'érosion qui découpe les pentes en planèzes a agi depuis assez longtemps, mais c'est aussi probablement parce qu'au lieu d'un cratère unique au sommet du cône, on a affaire à plusieurs cratères latéraux, ouverts en haut des versants. On peut admettre que dans ces cratères les laves ont fonctionné comme des flotteurs, montant et descendant jusqu'au

jour où elles se sont figées, puis tassées en énormes effondrements. Depuis lors, les remparts ont dû reculer encore, mais assez peu. L'excavation centrale a donc probablement été formée par la réunion de caldeiras sécantes, élargies ensuite par l'érosion due au réseau de drainage. La présence du Piton des Neiges, volcan surgi au milieu de la cuvette, confirme cette interprétation; on ne note pas de remparts sur les versants des cirques correspondants à ses pentes.

Au long de certaines fissures radiales, des compartiments entiers de laves se sont abaissés et ont ensuite disparu sous les coulées postérieures. Le Grand Brûlé correspond à l'abaissement du glacis externe de la troisième Fournaise entre les deux fissures dont les remparts du Bois-Blanc et du Tremblet constituent les lèvres.

Confirmation de notre tentative d'explication: c'est précisément au contact des masses de laves des divers volcans que se sont creusées les grandes vallées; celles-ci ont simplement exploité les lignes de moindres résistances créées par les contacts anormaux, au long desquelles les laves jeunes coulent en discordance. C'est ainsi que la Rivière Saint-Etienne coule entre le massif ancien de l'Entre-Deux et la planèze récente du Tapage; la Rivière du Mât s'est incrustée au contact des massifs anciens des Lianes-Caroline et des laves plus jeunes du plateau Sarabé; la Rivière des Galets se glisse entre les vieilles coulées de Sans-Souci et les basaltes neufs du Dos-d'Ane; la Rivière Saint-Denis utilise la faille séparant la Montagne du Brûlé, la Rivière de l'Est est au contact des deuxième et troisième Fournaises, cependant que la Rivière des Remparts sépare les laves postérieures de la deuxième Fournaise des pentes de la Commune. La Ravine-Sèche et le Bras de la Plaine coulent en sens inverse dans le thalweg formé par l'intersection des laves des deux grands massifs anciens et récents (Carte hors-texte I).

Toutes les observations permettent d'estimer qu'il s'agit de massifs très récents. La jeunesse des formes est beaucoup plus accentuée qu'en Auvergne, malgré un climat où l'érosion est beaucoup plus violente. Les cirques sont plus récents que les pentes externes de l'Avant-dernier Piton des Neiges; celles-ci n'avaient pas encore, dans les Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu, un réseau de ravines assez ancien pour avoir été tranché par l'effondrement du rempart, dont le rebord est rectiligne. Seuls, les massifs anciens, Montagne et surtout Entre-Deux, présentent des remparts festonnés dont les abaissements correspondent aux thalwegs externes sectionnés dans leurs cours supérieurs. Et les dalles de laves cordées du Brûlé de Saint-Paul ou des Chicots sont à peine moins fraîches que celles de la Plaine des Remparts.

L'apparition, puis la démolition de l'Avant-dernier Piton des Neiges peuvent, sans risque d'erreur grave, être attribuées au Pliocène; celui du Piton des Neiges et de la seconde Fournaise seraient alors fin Pliocène ou Quaternaire ancien. Il faut noter en tout cas la diminution graduelle et sensible des phénomènes volcaniques. L'Avant-dernier Piton des Neiges et la deuxième Fournaise furent de très grands volcans, ils entassèrent des laves sur plus de mille mètres. Le Piton des Neiges, élaboré dans l'excavation centrale, fut déjà plus modeste. La Fournaise actuelle, contenue dans l'Enclos, est plus faible encore, et le stade de l'édification de son cône principal est passé depuis longtemps.

2. L'action de l'érosion.

Quelle que soit l'importance de la tectonique brisante dans l'origine du relief, il n'en est pas moins certain que l'érosion joue dans l'aménagement des formes volcaniques un rôle considérable. Sauf à la quatrième

Fournaise, il semble bien que les tassements d'ensemble sont terminés et que l'île a acquis ses formes générales définitives. A l'échelle des grands remparts, l'érosion semble stoppée ou du moins terriblement ralentie; il n'en est pas de même dans le détail des formes mineures: ravines, îlets, lits des rivières où les changements sont rapides et même incessants.

L'érosion chimique.

L'érosion chimique est la moins spectaculaire mais la plus générale, celle qui influe sur toutes les pentes externes et sur le potentiel agricole de l'île. Sous l'action du climat tropical où alternent grosses pluies chaudes et périodes sèches, le basalte se décompose en argile par kaolinisation des plagioclases, et ces argiles, avec le temps, prennent le chemin de la latéritisation. L'ampleur et la rapidité de la transformation varient avec l'altitude et l'orientation; en fait, il n'y a dans l'île ni vraie latérite, ni même argile latéritique authentique, mais simplement latéritisation insensible. Mais celle-ci implique la perte progressive des éléments riches: dissolution de la silice par les pluies chaudes, disparition des éléments colloïdaux, potasse, magnésie, anhydride phosphorique, alcalins, emportés par le lessivage; puis la migration vers la croûte superficielle des hydroxydes d'alumine et de fer. La roche, à l'origine nue, stérile et poreuse, prend des caractères d'imperméabilité et de fertilité à mesure que les éléments riches sont libérés et que l'eau reste en surface; ces sols atteignent alors leur plus grande valeur puis s'appauvrissent à mesure que les éléments minéraux riches sont emportés. Ainsi, d'une part les massifs très récents (troisième et quatrième Fournaises), ou très élevés en altitude (Hauts sous le Vent), et, d'autre part, les massifs anciens (première Fournaise, volcans primitifs) sont très pauvres; les plus riches sont les massifs d'un âge moyen, partiellement décomposés, surtout sous forêt en altitude moyenne (Avant-dernier Piton des Neiges, deuxième Fournaise).

Dans l'Enclos, au Grand-Brûlé, ainsi qu'au-dessus de 2 500 mètres, autour des Bénards et des Salazes, les basaltes sont encore pratiquement intacts, car ils sont situés au-dessus de la zone maximum des pluies et à une altitude où la végétation est si faible qu'elle ne peut accélérer la décomposition. On marche alors sur des vastes dalles de roches nues largement diaclasées; parfois des laves cordées subsistent encore et résonnent sous le pied; ou alors on traverse des pentes de cailloux et de blocs résultant de la désagrégation mécanique par le gel. Les hautes plaines qui les entourent, entre 2 000 et 2 500 mètres environ présentent des sols squelettiques, où la roche a subi un début de décomposition, mais minime; les étendues de dalles y sont encore fréquentes; néanmoins leur surface présente le plus souvent des éléments de ponces pulvérisées et des plaques minces de terre argileuse rougeâtre; ainsi se présentent la Plaine des Remparts, celle des Cafres, les Hauts de Sainte-Anne, de Saint-Philippe, de Sainte-Rose, et en général toute la zone des brandes.

C'est sous forêt que les sols évoluent le mieux et conservent le plus longtemps leur valeur optimum. La présence de la forêt et de l'humus qu'elle entretient sont des conditions éminemment favorables à la décomposition en profondeur des basaltes. Les coulées de roche-mère sont alors recouvertes d'un épais manteau argileux pouvant atteindre jusqu'à 6 mètres, mais le plus souvent 3 ou 4 mètres. M. Rivals y a observé de la roche-mère à la surface, d'abord une zone mixte d'argile gris-bleu

encore truffée de nodules et fragments de basaltes non décomposés; cette couche, qui peut atteindre un mètre, est d'une grande importance, car, imperméable, elle empêche les eaux de se perdre dans le sous-sol; elle est recouverte d'une pellicule ferrugineuse de 0,01 à 0,05 centimètre d'épaisseur, et, au-dessus, d'une large couche d'argile rouge variant de 0,25 m à 4 mètres, passant au brun ou au noir en surface, où le sol est mélangé de matières organiques. Cette zone argileuse forme tout autour de l'île une large ceinture de terre rouge s'étalant surtout entre 400 et 1200 mètres; elle est plus épaisse du côté du Vent où les pluies hâtent la décomposition des basaltes; sur le côté sous le Vent, sa partie inférieure, largement défrichée, porte les cultures essentielles de cannes et de géranium, du Bois de Nèfles aux Lianes de Saint-Joseph. Ces sols brun rouge adultes sont les meilleurs de l'île. Ils descendent au N.E. jusque sur les basses pentes de Sainte-Suzanne et de Sainte-Marie où ils constituent la « terre franche » sans galets; ailleurs, ils peuvent être truffés de cailloux mais restent tendres. Ils recouvrent toutes les coulées, par opposition aux ravines et aux plaines alluviales. Routes et chemins y circulent en petites tranchées au milieu des cannes et des accacias. Très meubles, ces sols deviennent gluants à chaque pluie et teintent de rouge les eaux de ruissellement. Le déboisement accélère leur évolution, en accélérant le lessivage, puis le dessèchement de la couche d'argile bleue qui se fendille et perd son imperméabilité. Ce manteau épais de roches molles contribue à donner aux pentes moyennes de l'île — surtout sur le versant oriental — une allure de lourdeur; tout le relief en est empâté. Dans les massifs anciens, — et c'est fort visible tout le long de la route de la Montagne, — on voit le résultat de l'évolution de ces sols sous forêts: la carapace est particulièrement épaisse et assez fortement latérisée; il semble bien que c'est surtout la pente qui empêche la formation de la cuirasse latéritique.

En fait, c'est à la persistance de la forêt que les sols des planèzes doivent d'être devenus des sols adultes. Ce sont, au fond, les seuls vrais sols de l'île. Partout ailleurs, sur des pentes d'où le ruissellement les arrache alors que leur transformation n'en est qu'à ses débuts, règnent des sols squelettiques. Quant aux éléments détritiques: brèche des cirques, alluvions torrentielles des plaines littorales, ils sont aussi des formations de transport truffées de galets, désagrégées mécaniquement par les effondrements ou les eaux, mais à peine altérées. Cependant, comme les éléments minéraux des basaltes sont directement assimilables par les plantes, ces amas de cailloux sont particulièrement fertiles; seulement leur caractère pierreux décourage le planteur et le ruissellement déchaîné les emporte avant toute évolution notable, à moins que la culture ne leur enlève leurs éléments utiles à mesure même qu'ils s'élaborent, les empêchant ainsi de se reconstituer.

Ainsi s'explique la fertilité des grandes plaines côtières, plaine argileuse du Bois-Rouge, plaine grise à argile sableuse du Champ-Borne, plaines du Gol et de Pierrefonds; la plaine des Galets serait elle-même fertile si elle était convenablement pourvue en eau.

L'érosion mécanique.

Si l'érosion chimique décompose les pentes des interfleuves, l'érosion mécanique joue aussi un grand rôle. C'est au ruissellement en nappes sur les planèzes que l'on peut probablement attribuer un arrachage de 50 hectares de cannes à Saint-Paul lors du cyclone de 1948. Mais il

s'agit là d'exceptions, les pentes générales étant depuis longtemps régularisées.

L'érosion torrentielle, en revanche, est spectaculaire au long des ravines. La pente générale de l'île (10 à 11 degrés), celle des planèzes externes (13 degrés), sont très fortes, et ne comportent aucune zone plate où les eaux puissent ralentir suffisamment; le peu de cohérence des tufs, la porosité des basaltes favorisent la formation des poches d'eau qui crèvent, emportant des pans entiers de versants, surtout si ceux-ci sont déboisés; les oppositions des reliefs, dont les éléments sont en contact par des dénivellations quasi verticales de 800 à 1 500 mètres, facilitent encore l'érosion.

La disposition conique des pentes a donc abouti à la formation d'un réseau de ravines radiales en « barrancos ». Ces ravines divergentes sont innombrables: environ 350 vers 1 000 mètres d'altitude, rien que dans le massif ancien, d'après M. Guennelon (1), soit une tous les 500 mètres. Elles rayent les pentes comme une roue. Leur profil suit la pente générale de l'île en l'accentuant légèrement. Elles descendent avec une alternance de gorges à profil rapide et de secteurs plus calmes, semés de blocs, avec des « bassins », vasques dans lesquelles l'eau peut dormir des semaines pendant la saison sèche. Leur vallée est d'autant plus encaissée que le massif est ancien; à la Plaine des Cafres, elles courent presque à fleur du sol; à la Montagne, à l'Entre-Deux, où les versants sont évasés en croupes convexes, elles s'enfoncent par contre profondément; lorsque la pente s'accélère, le lit s'approfondit, par recul des cascades notamment: témoin le débouché en gorges des ravines qui se jettent dans l'Etang Saint-Paul (Bernica, Divon, Athanase, etc...) en entaillant le glacis du Tour des Roches. Tous les profils sont très tendus: sur les pentes externes, la Grande Ravine descend de 2 700 m en 15 km, soit 168 m par km (16,8 %); pour les cirques, la pente est évidemment plus faible: 80 m 60 par km à la Rivière des Galets.

Les ravines normales sont pratiquement toujours à sec, sauf celles des vieux massifs où coule parfois un mince filet d'eau de valeur érosive nulle. En revanche, lors des grosses pluies et des « avalasses » (2), la capacité d'infiltration des basaltes est négligeable en face de la masse des précipitations; les ravines roulent des flots, foncent, poussant leurs blocs, arrachant les versants instables, balayant tout sur leur passage. Cinq ou six crues de quelques heures par an, à la saison des pluies, modifient chaque fois quelques détails de l'île.

Les ravines débordées ne regagnent pas toujours leur lit; la Ravine des Patates à Durand, à la suite du cyclone de 1948, alla se jeter au Butor de Saint-Denis, par un vaste virage utilisant une ancienne dépression subséquente au long d'un front de coulée. Maillard signale les variations rapides des vallées: certaines se creusent, d'autres se comblent en quelques mois ou en quelques jours: la Ravine des Orangers était avant 1836 un simple repli de terrain; elle a été transformée, en 1862, en une ravine importante; au Palmiste Rouge, une simple rainure à fleur de sol est devenue subitement, au cours du cyclone de 1948, la Ravine Goyave; le flanc du plateau du Point du Jour à Hell-Bourg, présente l'aspect d'un « bas-land » depuis qu'un décollement récent a fait glisser le manteau végétal.

(1) Guennelon, Conservation des sols, etc... p. 428.

(2) Les « avalasses » sont des pluies torrentielles qui tombent sans arrêt pendant plusieurs jours sans être accompagnées par un cyclone passant sur l'île. En fait, elles sont souvent dues à des cyclones passant au loin.

Lors du cyclone de janvier 1948, les ravines ensevelirent Saint-Leu sous une couche de pierres et de boues, cependant que les Thermes de Cilaos disparaissaient sous les blocs du Bras des Etangs. Il n'est même pas nécessaire que les éléments se déchaînent: la petite station thermale de Mafate fut écrabouillée en 1913 sous l'éboulement d'un éperon du Bronchard; et sans aller jusqu'à ces extrémités, c'est, à chaque pluie importante, l'enlèvement des radiers, l'arrachement des routes, des ponts et de la voie ferrée. Lors de la grande « avalasse » de mars 1952, la voie ferrée fut coupée en 21 endroits, et la route en 65. Le 26 novembre 1875, tout le village du Grand Sable fut enseveli avec ses 68 habitants par l'éboulement de tout un pan du Gros Morne. En juillet 1958, un éboulement barra la gorge de Mafate et il se forma pour un jour un lac de 150 m. sur 45, qui se vida par une brèche.

M. Guennelon a pu établir un « indice d'érosivité climatique » dans le calcul duquel entrent le nombre de jours de pluie, la quantité d'eau tombée, la nature du sol, la pente, le coefficient d'imperméabilité, etc.. Il estime que cet indice, à son point le plus bas, 200, entre Saint-Leu et Saint-Pierre, correspond aux indices les plus élevés de France (Basses-Alpes et Cévennes), et qu'il peut monter à 750 et 1000 dans les Hauts du Tampon.

Cependant les ravines normales des pentes externes, n'ayant pas de bassins de réception en dehors de leur étroite rainure, creusent et minent leurs versants, mais ne contribuent pas à l'usure des interfluves avec la même ampleur que les grandes rivières à entonnoir et les déversoirs des cirques. Profondément encaissés dans le substratum, ces cours d'eau ont découpé les planèzes par des gorges étroites à parois subverticales. Mais il semble bien, en réalité, que ces rivières ont été, à l'origine, des ravines normales; elles ont simplement profité de circonstances favorables pour s'encaisser. Pluviosité, étendue des bassins versants, nature de la roche, nombre d'affluents étant sensiblement les mêmes dans chaque secteur, tout porte à croire que le facteur essentiel de différenciation a été d'origine tectonique: soit fissure radiale, soit contact anormal de coulées.

A ce stade-là, une distinction s'opère: certaines vallées, en reculant leur tête, ont eu la chance de rencontrer le rempart des cirques à son niveau le plus bas: elles creusent alors une gorge, ouvrent les cirques et deviennent de grandes rivières. D'autres, le rempart des cirques étant trop haut ou trop loin, sont restées des ravines des pentes externes. Mais en s'incrustant, elles ont rencontré des nappes imperméables qui les alimentent par des sources et leur ont donné un débit pérenne; le recul de leur tête vers l'amont, de cascade en cascade, au départ d'une rupture de pente, et peut-être aussi d'une fissure latérale, a construit, à l'origine des encaissements, un amphithéâtre semi-circulaire aux parois lisses, au fond duquel la rivière commence son parcours torrentiel au long de gorges rejoignant la mer après 10 à 15 km. En amont de l'amphithéâtre, le lit des ravines, presque toujours à sec, est à fleur de sol, et elles ne sont que rarement convergentes, mais subitement le sol s'affaisse de 500 à 600 mètres, et, lors des pluies, d'immenses cascades tombent en demi-cercle. Certains entonnoirs ne sont encore qu'à mi-pente (Ravine des Avirons, Grande-Ravine, Chaudron, Sainte-Anne). D'autres, surtout sur les versants mieux arrosés, ont gagné vers le haut, se sont élargis et ne sont plus séparés des cirques que par une mince cloison: telles les Rivières de l'Est et de Langevin, très près de l'Enclos, la Rivière de Saint-Denis, qui n'est plus qu'à 400 mètres de Mafate, la Rivière des Pluies tangente à Salazie; le plus bel exemple est celui du complexe de Bras de la Plaine, au contact des deux grands massifs: il est formé de trois entonnoirs qui découpent les pentes de la Plaine des

Cafres et du Coteau Maigre en feuilles lobées, et se réunissent vers l'aval au-dessus du Grand-Bassin; l'un des entonnoirs, celui du Bras des Roches Noires, est tangent à Cilaos. Tous ces amphithéâtres ressemblent beaucoup à des cirques en formation et l'on a pu dire que de la Grande Ravine au Chaudron, du Chaudron à la Rivière des Pluies, de celle-ci à Langevin, on passe par toutes les étapes qui mènent à l'élaboration de Cilaos. Ce n'est sans doute qu'une apparence (1). Tout ce que l'on peut dire, c'est que Bras de la Plaine, Rivière des Pluies, Rivière Saint-Denis finiront un jour par éventrer les parois de Cilaos, Salazie et Mafate, comme le firent autrefois le Bras de Cilaos, la Rivière du Mât, la Rivière des Galets; mais les cirques préexistaient à ces captures.

L'érosion torrentielle travaille de la même façon dans toutes ces grandes vallées. Elles s'enfoncent dans des gorges en V très raides, très étroites, dont les remparts, de 600 mètres de haut au départ, s'abaissent peu à peu, puisqu'ils sont inscrits dans la planèze, pour finalement s'envoyer dans le glacis littoral. La démolition des remparts rectilignes semble quasiment stoppée; en revanche, lorsque leur rebord supérieur décrit sur la planèze un entonnoir accentué, cet entonnoir rassemble les déblais comme le ferait un torrent à clappe, et déverse dans la vallée des coulées entières de boues et de blocs; c'est à partir seulement du confluent de l'entonnoir de Mahavel que la Rivière des Remparts devient un fleuve de pierrailles.

Dans les matériaux meubles que sont les brèches formant le fond des cirques, la reprise d'érosion, lors du déblaiement des laves du Piton des Neiges, a amené l'encaissement des bras affluents: ils se sont enfoncés de 150 à 200 mètres dans ces décombres peu cohérents et y ont découpé les fameux « îlets » (ou « ilettes »); en plein paysage vertical, ces îlets sont des petits plateaux subhorizontaux suspendus entre des gorges, d'accès très difficile; ils sont soit demeurés accrochés aux remparts périphériques comme des banquettes, Ilet Calebasse, Bras de Saint-Paul à Cilaos, Rocheplate, Ilet Nourry à Mafate, Mare à Martin, Terre-Plate à Salazie — soit isolés au milieu des cirques par la confluence de deux ou plusieurs ravines aux méandres compliqués: Ilet à Cordes, Plan des Etangs à Cilaos, — Plateau d'Hell-Bourg, Mare à Vieille-Place, Grand Ilet à Salazie, — La Nouvelle, Grande-Place, Aurère à Mafate; — soit même isolés de trois côtés par les contours d'une seule ravine (Camp de Pucès à Cilaos, Plaine des Sables à Mafate) (Pl. XXVII à XXX et XLIII).

Le travail de l'érosion est facilité par la nature du sol. Les brèches formées à sec sont perméables en grand et emmagasinent des poches d'eau qui peuvent crever (Ravine du Séminaire à Cilaos); celles qui furent formées dans l'eau sont imperméables et favorisent le ruissellement. Celui-ci, de toutes façons, est considérable, vu la raideur des pentes des îlets; les pluies y ruissellent avec violence et y ont découpé tout un relief de « bads-lands » qui s'éboulent et se renouvellent à chaque avalasse, dans un paysage de ravinements étroitement serrés et parallèles, de cloisons verticales instables de quelques centimètres de large, de clochetons, d'obélisques ruiniformes, particulièrement dans les îlets déboisés des cirques sous le Vent, autour du Bras-Rouge, au pied des Remparts de Dimitil et de l'Ilet à Cordes de Mafate, par exemple.

Comme ces matériaux bréchoïdes sont particulièrement sensibles à l'érosion, celle-ci est un péril bien plus redoutable pour les cirques que

(1) Voir notre thèse complémentaire.

pour les pentes externes, où le mal est l'appauvrissement des sols plutôt que leur enlèvement. Ce sont principalement les émissaires des cirques qui colorent la mer en jaune lors des pluies violentes, et leurs filets se désagrègent rapidement.

Il y a aussi des filets dans les grandes vallées et les gorges de sortie, filets qui n'ont que quelques hectares. On en rencontre accrochés à une certaine hauteur dans le rempart: Petit-Serré dans le Bras de Cilaos, Ilet Albert sur la Rivière des Galets. Certains sont des fragments de coulées récentes ayant parcouru le fond des gorges (Grand Galet à Langevin, Rocheplate dans la Rivière des Remparts). D'autres ne sont que de simples amas d'alluvions récentes dans le lit inférieur de la rivière: Ilet Rond à Cilaos, Ilet Coco dans la Rivière des Marsouins.

L'accumulation.

Les filets de vallée ne sont au fond, que des débris de terrasses alluviales. On rencontre en effet des lambeaux de terrasses un peu partout échelonnés au long des gorges, et un peu à tous les niveaux, reconnaissables à leurs parois verticales de sol grisâtre, formé d'un ciment fin truffé d'innombrables galets et cailloux roulés, souvent stratifiés. Certains lambeaux sont situés très haut contre le rempart (100 mètres au-dessus du lit actuel en amont du Petit-Serré). Mais dans l'ensemble, on peut discerner deux niveaux plus fréquents dans les vallées des émissaires des cirques: des lambeaux d'une terrasse à 25-30 mètres au-dessus des torrents, et une autre à 5-8 mètres. Ces deux étages correspondent vraisemblablement, le premier à la démolition du sommet de l'Avant-dernier Piton des Neiges et à l'évacuation des matériaux vers la mer, le second au nouvel encaissement que les rivières ont dû creuser dans les laves du Piton des Neiges emplissant le fond des vallées antérieures.

En approchant du débouché sur le littoral, la pente diminue beaucoup et l'alluvionnement l'emporte nettement sur l'érosion, et également sur la capacité d'évacuation des apports par la mer. Le fond des vallées est alors tapissé par une couche épaisse de galets, qui transforme le profil en V des gorges en profil en U (Pl. XXVII).

Les grandes rivières des Cirques possèdent de vastes cônes torrentiels, magnifiquement classiques, à partir de leur sortie en plaine, lorsque les remparts s'ennoient dans la zone basse. Ces cônes, de pente régulière comprise entre 1,6 % (Saint-Etienne) et 2,3 % (Rivière du Mât) sur 4 à 6 km de long, sont composés de trainées de galets roulés de toutes tailles, entassés dans le plus grand désordre, mélangés à un sable argileux très friable, inculte ou couvert de broussailles. Sur ces cônes les rivières divaguent en bras nombreux, très changeants et dont un seul, deux tout au plus, roulent un peu d'eau en permanence; le lit principal lui-même se déplace et découpe dans la surface du cône des îles et des lanières dominant le lit mineur par des petites terrasses de un à deux mètres de haut. Mais ces cônes récents, correspondant visiblement à la démolition, toujours en cours, des laves du Piton des Neiges, sont eux-mêmes inscrits au milieu des cônes anciens beaucoup plus vastes, ne fonctionnant plus depuis longtemps, et repris par la végétation naturelle ou par la culture de la canne. Ce sont les plaines du Gol et de Pierrefonds, de Bois-Rouge et du Champ-Borne, et la plaine des Galets: il s'agit certainement des cônes édifiés au moment du déblaiement de l'excavation centrale de l'Avant-dernier Piton des

Neiges, à une époque où le climat subaride favorisait une érosion beaucoup plus violente que celle de nos jours (Pl. XII et XXXVIII).

Les rivières se terminent toutes sur la côte par un cordon de galets que les courants et l'alizé allongent en flèche littorale vers le N.O. et l'Ouest, jusqu'à fermer complètement l'embouchure. En temps normal, l'eau filtre à travers; ce n'est qu'au moment de grosses pluies que le cordon est balayé ou surmonté; il se reconstitue dans les jours qui suivent; l'apport des galets est continu, surtout par la Rivière de l'Est et la Rivière Saint-Etienne.

Les premiers sont brassés et acheminés le long du littoral au Vent, où une mince grève de galets borde la côte de façon ininterrompue de la Rivière de l'Est à l'Etang Saint-Paul, menaçant toujours de combler les bassins du Port. Les seconds sont dressés vers l'Etang-Salé, mais ensuite sont poussés toujours vers leur gauche par l'alizé et les courants, ce qui laisse la côte occidentale dégagée.

Au demeurant, les phénomènes d'accumulation sont à la Réunion strictement localisés dans les cônes des grandes rivières et sur une bande littorale de 50 mètres de large. Partout ailleurs, le creusement l'emporte avec une rare violence.

II. — LES ASPECTS REGIONAUX

Il nous reste à décrire les paysages que l'observateur a sous les yeux lorsqu'il parcourt la Réunion. Chaque petite région de l'île possède sa physionomie propre, combinant à sa façon les divers facteurs que nous venons d'analyser.

1. La plaine au Vent.

Une première région est constituée par les plaines au Vent; de Saint-Denis à Saint-Benoît, le « Bon Païs », chaud, humide, fertile. Du haut des rampes de la Montagne, on en contemple plus de la moitié; la bande littorale peut difficilement être séparée de ses hauteurs dominantes forestières, la pente se redressant de façon insensible et la canne montant de façon régulière, sans aucun obstacle dû au relief. On peut vraiment parler de plaine, les coulées qui forment les glacis ménageant une ceinture de 4 à 5 kilomètres en pente si douce qu'on a vraiment l'impression d'être en pays plat, impression accrue dans la vaste plaine alluviale de la Rivière du Mât.

Ce long domaine de 40 kilomètres forme la zone la plus homogène de l'île. Les ravines y coulent presque au niveau du sol, les seules grandes gorges (Rivière des Pluies, Rivière du Mât, Rivière des Marsouins) débouchent assez en arrière de la côte et ne constituent pas de coupures pour le relief. Les communications très faciles en tous sens, les sols riches des coulées de l'Avant-dernier Piton des Neiges, les pluies abondantes sans excès font de cette zone tropicale le pays d'élection des cannes à sucre qui ondulent à perte de vue sur les basses pentes. La population est échelonnée le long de la route côtière en grosses agglomérations (Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît), dont les dépendances s'accrochent aux premières pentes, ne dépassant que très exceptionnellement 250 mètres (Pl. XII).

Au-delà du Bois-Rouge, la côte tourne au Sud et la plaine, davantage mouillée par l'alizé, se prête aussi à la culture de la vanille. Au littoral rectiligne longé par un cordon de galets, bordé d'une petite falaise de 5 à 10 mètres de laves altérées, truffées de blocs, succède la côte basse et plate du vaste cône de la Rivière du Mât. A ses éléments argilo-sableux, riches en débris et en galets, correspondent les plaines successives du Bois-Rouge et de Bras-Panon. Les laves récentes du Piton des Neiges, qui recouvrent le cône de la Rivière des Marsouins, permettent de grasses plantations.

Mais la forêt, trop touffue et trop humide n'a guère été abattue au-dessus de 450 à 500 mètres et monte jusqu'au rempart de Salazie. Elle n'arrive guère qu'à atténuer les contrastes de reliefs assez hétérogènes des Hauts. Le versant N.E. de l'île est fendu par les coups de sabre de trois grandes rivières. Entre celles-ci, les pentes sont loin d'être régulières. Si la section entre Rivières des Pluies et du Mât est homogène, comme formée entièrement des laves de l'Avant-dernier Piton des Neiges, il n'en est pas de même au-delà, où ces laves se heurtent au Nord au massif du Brûlé, au Sud à ceux de la Caroline et du Cratère. Aussi, le manteau forestier épouse-t-il l'aspect bousculé des remparts, cassés, coulées subséquentes, reliefs nés du heurt de ces dislocations successives, mais ce manteau couvre le silence d'espaces vides; les laves sont souvent latéritisées. le climat trop humide, les accès trop difficiles. Même la gorge de la Rivière du Mât, qui conduit à Salazie n'est guère vivante; la Rivière des Marsouins est déserte, la Rivière des Pluies n'a plus que quelques dizaines d'habitants, et elles mènent toutes deux à un cul-de-sac. Contrairement au côté sous le Vent, les plaines au Vent n'ont dans les Hauts que deux petits noyaux de population isolés: ceux des Petits Blancs de Salazie et de la Plaine des Palmistes, séparés des basses plaines par une large zone de forêt vierge où se faufile difficilement la route. Aussi, la région du Vent est-elle beaucoup moins habitée que l'autre, et n'a pas ce peuplement de Petits Blancs qui ont pu s'établir sur les hautes pentes sous le Vent.

2. Le Massif de la Montagne.

A l'Ouest de Saint-Denis, le massif de la Montagne sépare le « Bon Païs » du versant occidental. Ce n'est qu'un bloc abrupt de tous les côtés, profondément disséqué par les cannelures de ravines entre de lourdes croupes, plongeant brutalement dans l'Océan par une falaise à pic de 150 mètres. Taillées à coups de hache, les longues coulées superposées dominant de 400 mètres la plaine du Vent et le panorama de la capitale étalée à leurs pieds au bord de la mer. Les ravines glissant dans les cannelures radiales découpent sur le haut de la falaise des vailleuses suspendues, d'où, les jours de pluie, elles tombent en cascades dans l'Océan. Le massif est recouvert d'une carapace latéritique très pauvre. Les branles en couvrent les basses pentes, les hautes sont tapissées d'un taillis de bois de couleur. Entre les deux formations serpentent les 33 km de la route qui unit Saint-Denis à la Possession, en escaladant la Montagne: c'est un obstacle majeur séparant les deux parties de l'île, alors qu'en ligne droite, il n'y a que 13 km. Au cours du trajet, l'exubérante végétation qui couvre les pentes vers Saint-Denis fait place, en quelques kilomètres, à une steppe à graminées piquetée de touffes d'« aloès » (1) sur des pentes semées de blocs; la vision fauve et nue

(1) Ainsi nomme-t-on les agaves à la Réunion.

de la Plaine des Galets en contrebas, et des pentes de Saint-Paul également fauves, contrastent avec la verdure du versant au Vent; on entre dans le domaine sous le Vent (Pl. XXXVIII).

3. Le versant sous le Vent.

Il comprend d'abord l'immense versant occidental des Bénards, énorme tranche de cône découpée entre les deux profondes cassures de la Rivière des Galets et de la Rivière Saint-Etienne. Ces deux gorges se terminent par des cônes de déjection sur lesquels serpentent et se ramifient les nombreux bras des torrents. Le premier forme, sur sa rive gauche, la plaine de Saint-Paul, sablonneuse, mal égouttée avec son étang résiduel, ses résurgences au pied d'une falaise tranchée à la base des coulées, son cordon littoral plus élevé que le bas-fond et sur lequel s'allonge la ville; sur sa rive droite s'étale en éventail la monotone et stérile plaine des Galets, couverte d'une herbe sèche et courte qui ne cache pas un sol de graviers et de cailloux, et sur laquelle de très nombreux anciens chenaux de ruissellement ont laissé des traînées de blocs noirs. Offrant en coupe la pente d'un cône torrentiel parfait, mais déserte, surtout par manque d'eau, elle se termine par la seule véritable pointe de l'île, la Pointe des Galets, en réalité « poulier » constitué par les galets et le sable que les deux courants nés de l'alizé véhiculent sur les rivages opposés de l'île et déposent à leur point de rencontre. C'est dans cette partie basse que l'on a creusé les bassins du Port (Pl. XXXVIII et Fig. 41).

Quant au versant Ouest, sa pente très régulière dans l'ensemble, descend directement du Grand Bénard à Saint-Leu par un glacis de 16 km, soit 17 degrés de pente sur la distance la plus courte, mais qui s'ouvre au Nord et au Sud en pentes plus étalées. Aussi n'y a-t-il pratiquement pas de plaine le long de la côte. Les ravines sont donc beaucoup plus encaissées, et constituent pour les communications un obstacle constamment renouvelé.

Sur les interfluves n'existent que des chemins en lacets longs, difficiles, le plus souvent non carrossables; le seul grand axe est la route qui monte obliquement de Saint-Paul à Trois-Bassins; c'est que, précisément, les Hauts de Saint-Paul ont un avantage: le versant descendant du bord de Mafate sur Saint-Gilles-les-Bains présente des moyennes pentes peu inclinées, sans doute à cause de la protubérance côtière des tufs du Cap La Houssaye; ainsi est ménagé au peuplement et à la mise en valeur un large gradin, montant à pente très faible de 300 à 600 mètres, et de gros villages s'y sont installés au milieu des cannes; c'est la région des plateaux de Saint-Gilles-les-Hauts, du Guillaume, de la Saline et de Trois-Bassins, balcon en demi-cercle entre les Hauts et la savane littorale; et qui n'a pas d'analogue dans le reste de l'île (Pl. XI).

Les riches pentes méridionales forment le paysage le plus ample, le plus majestueux de l'île. Avec, en fond de tableau, les crêtes du Piton des Neiges et du Gros Morne, le revers à forte pente de Cilaos et, à l'Est, les montagnes de Langevin et le dôme du Volcan, elles sont constituées par la base du revers de Cilaos et surtout par les longues et douces coulées de la seconde Fournaise, qui, de la Plaine des Remparts, descendent majestueusement Sud-Ouest jusqu'à la mer (Pl. XXIII). Elles portent une opulente ceinture mixte de plantes à parfum et de cannes qui se déroule somptueusement entre 200 et 600 mètres du Gol-les-Hauts aux

Lianes par le ruban des villas de la Rivière Saint-Louis, de l'Entre-Deux, du Tampon et de la Petite-Ile. Ceinture riche et peuplée, au sol récent mais suffisamment décomposé pour en libérer les éléments minéraux, au climat assez sec certes, mais frais et sain grâce à l'altitude.

Cette prospérité est absente de la bande littorale où règne la steppe à graminées. C'est que, en venant de l'Est, à partir de Saint-Pierre, l'alizé n'est plus assez humide pour arroser suffisamment le littoral, et ce n'est qu'à partir de 250-300 mètres qu'avec l'aide des pluies d'altitude et d'une hygrométrie suffisante, il peut permettre le peuplement et la culture de la canne non irriguée. Dans le coin N.O. de l'île, celui qui est le plus à l'abri des vents humides autour de Saint-Paul et du Port, les inconvénients de la sécheresse dépassent nettement ses avantages.

Aussi, les zones de culture sont décalées vers le haut par rapport au versant du Vent. En revanche, les cases s'éparpillent sur les pentes loin vers l'intérieur, les cannes couvrent toutes les pentes et montent jusqu'à 650-800 mètres. La route Hubert-Delisle court sur le versant occidental entre 500 et 700 mètres; elle traverse des régions peuplées et elle a fixé de nombreuses agglomérations. Malheureusement, elle subit deux interruptions: entre le Tévelave et Gol-des-Hauts, et au passage de la Rivière Saint-Etienne.

Avec ce réseau routier, la mise en valeur et la vie de relation améliorées permettent l'installation d'une population plus nombreuse et plus variée: métis, Cafres, Malabars peuplent les basses pentes, mais dès 500 mètres règnent les Petits Blancs, qui peuplent les Hauts et qui ont même débordé jusqu'à la côte dans la région de l'Etang-Salé et dans celle qui va de la Petite-Ile au Grand Brûlé. Tous ces facteurs réunis font des pentes méridionales de l'île la région de beaucoup la plus active et la plus aisée de la Réunion.

4. Les Hauts et les Cirques.

Avec les Petits Blancs, on accède à la région des Hauts par lesquels le versant sous le Vent s'oppose, du point de vue humain, au versant oriental, tout comme il s'y oppose par le climat. La forêt, réduite souvent à un taillis assez clairsemé et dégradé, a été repoussée au-delà, souvent, de 1200 mètres. A sa place, tout un peuple de Petits Blancs s'est établi, au-dessus des Noirs de la zone basse, et y a installé une économie sylvo-vivrière sur brûlis qui s'étend aussi à la Plaine des Cafres et aux Cirques. Maïs, « grains », haricots, alternent avec les plantes à parfum, le géranium surtout; des bois d'acacias constellent les champs de leur masse sombre; entre eux s'éparpillent les cases de bardeaux et les alambics. Au-dessus encore, la forêt de tamarins et les hautes plaines de « branles » amènent au bord des Cirques.

Les grands cirques intérieurs offrent un décor sans commune mesure avec les pentes externes. C'est le triomphe du sauvage et du vertical. On le comprend dès que, au sortir de la plaine basse et brûlante, on s'engage dans les gorges ombreuses où le torrent s'encaisse entre deux puissants remparts. Ils s'élèvent peu à peu par un profil très régulier, jusqu'à l'entrée des cirques qu'ils dominent de 800 à 1000 mètres. Tapissés de verdure, ils enserrent un fond plat de galets, au-dessus desquels le torrent a disloqué des lambeaux de terrasse: ces débris forment des îlets accrochés à la paroi ou semés sur les rives; éperons et méandres encaissés, éclairés souvent par une lumière verdâtre, donnent à ces fonds déserts une grandeur impressionnante. Le débouché dans

le cirque se fait en un point précis, où les grands remparts s'écartent soudain, mais le relief désordonné des fonds de gorges empêche de se rendre compte de l'unité de ces immenses excavations.

Salazie est le cirque de la verdure et des cascades; il affecte un romantisme bucolique (Pl. XLIII); la densité de la végétation masque la rudesse des formes et atténue les violences de l'érosion, retenant un sol qui permet une occupation et une culture appréciables. Aussi est-il le cirque le plus peuplé et le moins misérable. Sa cavité a 12 km 1/2 de long, et, au droit d'Hell-Bourg, 9 km de large; il est en forme de large poire plutôt que rond; au Nord, le puissant rempart découpé dans les pentes de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne culmine à la Roche Ecrite, mais s'abaisse un moment, ébréché par les encaissements de la Rivière des Pluies; au Sud, le bastion du rempart de Belouve, qui déverse ses longues cascades du « Voile de la Mariée », n'est en réalité qu'un gradin récent, découpé dans les laves des Salazes et plaqué contre le Mazerin. L'ensemble des deux remparts est cependant très homogène; il contraste avec l'énorme empâtement des Salazes, couronné très haut par la dentelure crénelée de leurs aiguilles, qui ferme le cirque à l'Ouest et qui envoie vers le Nord la crête découpée du Morne de Fourche et du Cimendef: ce massif n'a pas de remparts, mais des contreforts puissants, d'où s'échappent en série de cascades de dégringolantes ravines: Bras des Merles, Bras de Casabois. Ravine Camp de Pierrot, Ravine Grand Sable, et d'autres encore, qui convergent vers les deux grandes vallées de la Rivière du Mât et du Bras de Fleurs Jaunes. Toutes ces ravines s'encaissent dans le matelas épais des brèches et conglomérats d'où émerge, au centre, le gros bloc basculé du Piton d'Enchain, sur une croupe divisant longitudinalement le cirque. Entre les ravines, les principaux îlets ondulent sous leurs bambous et leurs bananiers: Grand-Ilet, Hell-Bourg et sa station estivale, l'îlet à Vidot, et les régions des mares: Mare à Poule-d'Eau, Mare à Vieille-Place, Mare d'Affouches, Mare à Citrons, Mare à Martin. A la sortie, le village de Salazie, sur un replat dominant la Rivière du Mât, rassemble toutes les pistes et la route qui divergent dans le cirque.

Du Grand Ilet et de la Mare d'Affouches, des cols qui, en pleine forêt, sont atteints par des pistes acrobatiques, franchissent la crête occidentale et mènent à Mafate. Seul cirque à ne pas posséder de route, accessible seulement par 20 km d'une piste qui franchit vingt fois à gué la Rivière des Galets, Mafate est bien l'endroit le plus isolé, le plus sauvage, mais aussi le plus contrasté de l'île. Le cirque n'est pas circulaire, mais très allongé du Nord au Sud; il n'a que 7 kilomètres de largeur moyenne, pour 13,500 de long. Il n'est pas axé sur un ou plusieurs cours d'eau qui en découperaient symétriquement le fond; mais, au contraire, la Rivière des Galets est repoussée à l'Ouest, au pied du Rempart de Saint-Paul qui la domine directement de ses 1000 mètres d'abrupt, par les longues coulées S.E.-N.O. du Piton des Neiges, creusées et disloquées, par les ravines affluentes, en crêtes aériennes et en pitons élancés, chaîne de la Marianne, crête et Piton d'Aurère, crête et Piton des Calumets. Le relief est chaotique et rassemble les plus étonnants contrastes (Pl. XXIX et XXX): on y trouve des pics pointus, ce que l'on ne voit nulle part ailleurs — sauf à l'unique Pieterboth — et des sierras raides sur leurs deux versants. Dans le détail, une prodigieuse variété d'îlets, de gorges, de pitons, de décors ruiniformes dans le dédale des méandres de la Rivière des Galets et de ses grands affluents de droite; la gorge imposante de la rivière s'enfoncé de 200 à 300 mètres au-dessous du chemin;

elle supporte sur ses replats les îlets de Grand-Place, îlet à Cordes, Rocheplate; au pied des crêtes du Cimendef, Aurère, l'îlet à Bourse et l'îlet à Malheur sont d'importantes annexes de l'axe central. Celui-ci, par une série de gradins grandioses, escalade les plateaux de la Nouvelle, de la Plaine des Tamarins, de la Plaine des Sables et enfin de Marla, au pied des 1 200 mètres de parois à pic du Gros Morne, taillés à coups de hache dans les roches émergeant des forêts de Kelval. Mais, abrité au maximum de l'alizé, complètement sous le Vent, Mafate se meurt d'aridité; le déboisement est presque total, le sol y est ruiné et l'érosion le démolit à grands coups.

Une courte et dernière montée fait franchir le col du Taïbit (2 083 mètres) sur une crête en lame de couteau, entre les dalles de 100 mètres de haut. La descente sur Cilaos révèle le modèle des cirques réunionnais. Les deux remparts de Saint-Leu et de Dimitil s'ouvrent puis se referment en un cercle presque parfait; le substratum du cirque s'abaisse doucement en fond de berceau de la base du Piton des Neiges au Pavillon, et les quatre grandes ravines qui y confluent: Bras de Saint-Paul, Bras Rouge, Bras de Benjoin, Petit-Bras, découpent le matelas de brèches en plateaux subhorizontaux: Îlet à Cordes à l'Ouest, Plan des Etangs au centre, Bras Sec à l'Est, Palmiste Rouge au Sud, autour desquels, au pied des remparts, s'ordonnent en banquettes des îlets plus petits (Îlet-Haut, Îlet Calebasse, Îlet du Bras de Saint-Paul). Le chaînon des Calumets traverse le cirque obliquement et en rompt l'homogénéité, avec son fameux obélisque du Pieterboth. Sec, mais moins que Mafate, victime de l'érosion, mais ayant encore des sols riches, des sources thermales efficaces, un climat idéal, une route d'accès sensationnelle, Cilaos est le type même des Hauts de la Réunion (Pl. XXIX et XLIV).

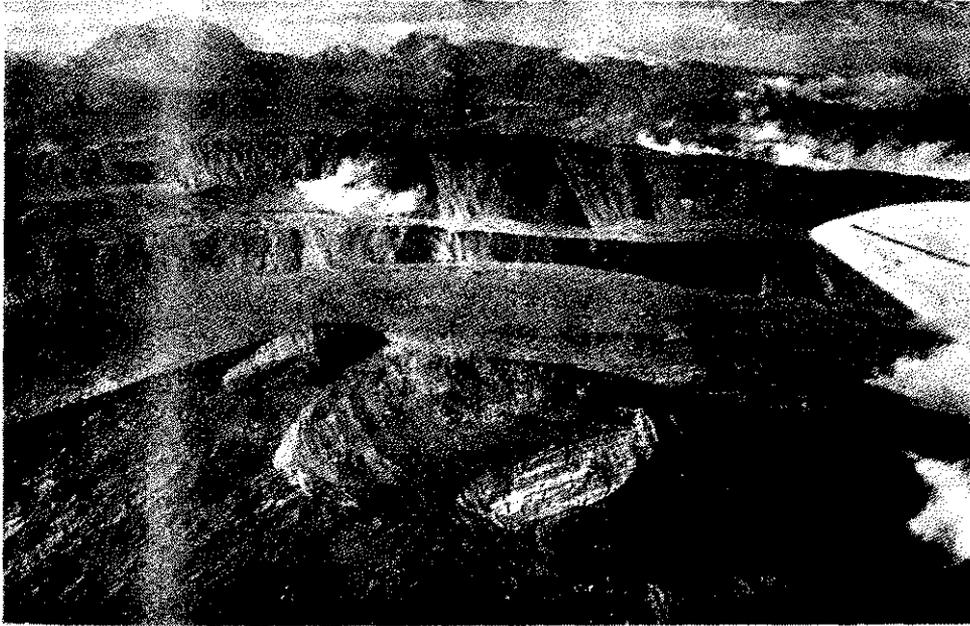
On sait qu'il n'y a pas de quatrième cirque entre Cilaos et Salazie, mais au contraire une planèze massive, qui retombe sur Cilaos par l'à pic du coteau Kerveguen (900 mètres) et sur Hell-Bourg par celui du Cap Anglais (800 mètres). La surface de ce bastion, c'est la Plaine des Salazes, formée par les amples coulées descendant du Piton des Neiges vers Saint-Benoît par la Rivière des Marsouins; ses solitudes de « branles » se terminent en amont par une proue en col de cygne mince au-delà duquel trône, à 3 069 mètres la petite terrasse du Piton des Neiges, suspendue entre des abîmes et formant le premier pilier de l'aérienne crête des Salazes (Pl. IV).

Celle-ci, avec ses dents alpines, se prolonge sur 2 kilomètres jusqu'au Gros Morne (2 952 mètres), point idéal où les trois cirques convergent. Au Sud, site d'une grandeur inouïe, cette crête tombe par 1 800 mètres de chute presque libre sur le Rond du Bras Rouge de Cilaos; cet entonnoir cyclopéen entouré de parois nues et sombres, formées par les coulées de laves empilées, sillonnées en tous sens de dykes et de sills, semble bien être l'ancien cratère du Piton des Neiges, égueulé ensuite vers le Sud. Au Nord, la chute sur Salazie est plus douce, et, tout autour, des contreforts puissants donnent au Piton des Neiges des assises solides qui s'étendent assez loin dans les trois cirques. Il s'agit donc bien d'un cône, surgi au milieu d'une excavation centrale entourée de remparts nés d'effondrements antérieurs (Pl. III).

5. Les Hautes Plaines.

La Rivière Saint-Etienne correspond à une coupure importante. Large chenal torrentiel, elle est formée, à la Pointe de l'Entre-Deux, par la

PLANCHE III



Les Volcans emboîtés du Massif de la Fournaise

Au premier plan: Bory, Enclos Velain, Dolomieu; au 2^e plan: plate-forme de l'Enclos et caldeira de Bellecombe; au 3^e plan: caldeira des Sables; à l'arrière-plan: Massif du Piton des Neiges avec, à droite, Roche Ecrite et Mazerin.

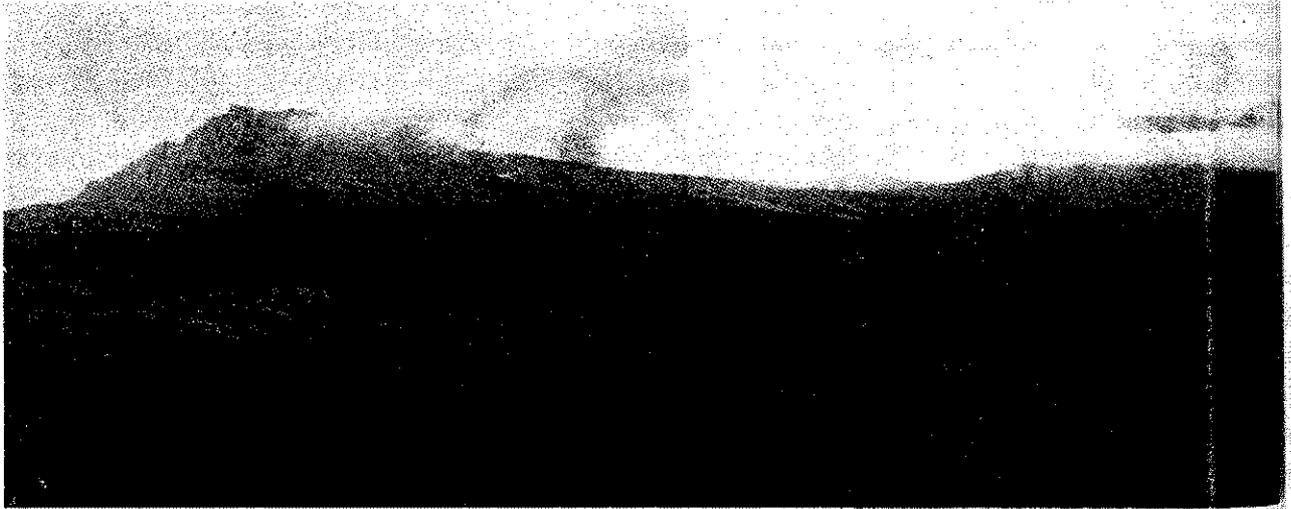


Le Massif des Salazes, versant de Cilaos.

Aux extrémités de la crête, à droite le Piton des Neiges, à gauche le Gros-Morne, dominant le col du Taïbit. Au fond, rempart de Mafate. Erosion violente sur les pentes. En bas à gauche, Cilaos.

Photos reproduites avec l'autorisation de la Librairie Gérard, Saint-Denis.

PLANCHE IV



LES HAUTES PLAINES

Plaine des Salazes. — Piton des Neiges et ses coulées, couvertes de « branles ».
A droite, Mazerin.



Plaine des Cafres. — Plateau des Sources Reilhac. Au fond, Piton des Neiges.
A gauche, Pitons-Bleus. Steppe à graminées, ajoncs, genêts.

Photo Blay

confluence du Bras de Cilaos et du Bras de la Plaine. Au-delà vers l'Est, on pénètre dans le massif récent des Fournaises, où chaque enveloppe successive montre des paysages différents.

L'enveloppe extérieure, au contact du massif ancien, brisée par une cassure qui la traverse entièrement, permet à la Plaine des Cafres de dominer par un abrupt de 600 mètres la cuvette de la Plaine des Palmistes. Celle-ci est-elle un cirque? Sans doute, mais inachevé. On y accède non par la gorge étroite d'un goulet de sortie, mais par un large glacis en pente douce de laves descendant sur Saint-Benoît. La forêt complexe très dégradée qui les couvre ne masque que difficilement les coulées jeunes, scorifiées, bulleuses, non encore décomposées et pratiquement stériles et sans eau. Une fois sur le plateau, à 1 000 mètres, on constate encore la jeunesse de cet hémicycle qui rappelle l'Enclos; le fond plat n'est découpé en îlets par aucune gorge, les remparts ne se referment pas vers l'aval. Le Bassin est entouré sur trois côtés par un rempart en fer à cheval, moins haut que celui des cirques anciens, à pic du côté de l'îlet Patience et de la Grande Montée, mais où les abrupts méridionaux ont été ensevelis dans la suite par des coulées descendues de la Plaine des Remparts. L'abondance des pluies, la très forte humidité, sont en partie annihilées par la porosité en grand des laves, et toute l'eau circule souterrainement.

Il faut escalader dans les nuages et la pluie le rempart de la Grande-Montée, couvert par la forêt hygrophile, pour déboucher subitement à 1 600 mètres, sur le plateau horizontal de la Plaine des Cafres, steppe de graminées et d'ajoncs: passage brutal du climat au Vent au climat sous le Vent, accentué souvent par le soleil accueillant du versant Sud. C'est d'abord, dans la partie la plus élevée, entre le 31^e et le 27^e kilomètre, le Plateau des Sources, couvert d'ajoncs et semé de pitons volcaniques boisés (Pl. IV), puis les pentes des Villages du 23^e au 14^e kilomètre, vaste bocage d'acacias et de géraniums qui descend en nappes majestueuses et lentes vers les riches terres à cannes de la zone méridionale autour du Tampon.

6. Le Massif de la Fournaise.

Plaine des Cafres comme Plaine des Palmistes ne sont que les grands « causses » de la deuxième Fournaise; ils se fondent par leur sommet dans le « cause » plus élevé encore de la Plaine des Remparts. Par celle-ci, on est introduit dans le monde du massif récent du Volcan, où l'on ne rencontre plus que trois sortes de décors brutalement juxtaposés.

Le plus étendu, le plus monotone, est celui des hautes pentes douces, restes importants des anciens dômes des Fournaises: Hauts de Sainte-Anne, Plaine des Remparts, Morne Langevin, témoins de la deuxième Fournaise, Hauts de Sainte-Rose, de Bellecombe, de Saint-Philippe, témoins de la troisième. Ces pentes, quoique très arrosées, sont sèches et karstifiées; la lave fraîche y affleure partout, parfois sous une pellicule de terre rougeâtre, et porte seulement le tapis de brandes qui étend à l'infini ses ondulations mélancoliques. Plus bas, l'immense forêt hygrophile descend jusqu'à la mer, de la Rivière de l'Est à Basse-Vallée: il s'agit ici de la région de l'île la plus mal connue: elle est absolument déserte; aucune piste, si mal entretenue fût-elle, ne permettrait de gagner le Volcan jusqu'en 1957; seuls y passent très rarement

— pas tous les ans — quelques touristes. Pour aller du Bois-Blanc à la Plaine des Cafres, on fait le tour par Saint-Benoît ou par Saint-Pierre.

Une mince bande côtière, cependant, tranche par son originalité avec le reste des pentes. De Saint-Benoît à Langevin, c'est le pays de la vanille. La canne y joue encore son rôle mais finit par disparaître sous l'assaut de la forêt, cependant que les peuplements de vacoas et de filaos servent de support aux lianes de la vanille. Ce ruban côtier est un étroit replat au-dessus de la mer qu'il domine par une falaise de laves noires; quatre à cinq mètres de pluies, dans une chaleur d'étuve, permettent la maturation de l'orchidée précieuse; mais le sol, troué comme une passoire, pose étonnamment le problème de l'eau. La vie n'est échelonnée que le long de la route qui longe le littoral sur l'étroit rebord. Au-delà de la Rivière de l'Est, il est rare que la bande peuplée ait plus d'un kilomètre de large; mais elle s'étire sur 45 kilomètres en contournant les bases orientales et méridionales du Volcan.

Formant un contraste absolu avec ces paysages monotones, trois grands cañons crèvent les pentes de leurs énormes encaissements, fissures découpées à l'emporte-pièce et élargies par des effondrements au contact de laves d'époques et de directions différentes.

La Rivière des Remparts est un long couloir de 21 kilomètres, que l'on remonte à pied, depuis Saint-Joseph, dans les galets du lit, puis en traversant les îlets du Bloc, de Dimitil, de Rocheplate, établis sur des lambeaux de coulées de fond de vallées, pour gagner ensuite le fond de l'amphithéâtre en cul-de-sac. Si la rive droite est formée par le rempart rectiligne et homogène supportant les pentes de la Commune (première Fournaise), la rive gauche est éventrée par des ravines confluentes à pentes vertigineuses, à crues dévastatrices, qui dégringolent d'entonnoirs découpés dans le Plateau du Morne Langevin. La rivière Langevin lui est parallèle, et tellement proche qu'au Grand-Coude la planèze en lanière qui la sépare de la Rivière des Remparts n'a plus sur sa crête que la largeur du sentier; elle ne lui ressemble guère, cependant, par sa végétation beaucoup plus touffue et le débit beaucoup plus important de son torrent. Cette vallée est parcourue par une longue coulée récente descendue en cascade du « Cassé » supérieur, crevée et disloquée, et qui supporte les îlets Sylvert, de la Passerelle et de Grand Galet; elle se termine en amont dans ce Cilaos en miniature qu'est le Rond Langevin, au pied des remparts d'où sort la grosse résurgence du Cap-Blanc.

Rivière Langevin et Rivière de l'Est ont creusé leur lit au pied de la Grande-Caldeira de la deuxième Fournaise. Elles s'y sont encaissées en aval; en amont, elles naissent des infiltrations de toutes les précipitations sur les pentes du Bois Blanc et de Bellecombe. La Plaine des Sables, constituée par les projections étalées d'un puy adventif, a recouvert leur bassin supérieur d'un « désert » noir horizontal, se terminant aux deux extrémités par une série de « Cassés » impressionnants, au fond desquels grondent les résurgences. Mais autant la vallée de Langevin est peuplée, autant celle de la Rivière de l'Est est un désert: le cours d'eau le plus puissant de l'île est aussi le plus sauvage: par ses gorges et ses « cassés » en escaliers et son lit à forte pente, encombré de galets qui balayent la vallée à chaque crue, par son manque de replats et d'îlets, et par ses versants étouffés par la forêt dense, il a fait fuir l'homme plus encore que la rivière des Marsouins.

Les deux Caldeiras en demi-cercles concentriques de la deuxième et troisième Fournaises (Pl. III) introduisent peu à peu au monde funèbre et solennel de l'Enclos. C'est la caldeira de la troisième qui l'enserme de son rempart de 150 mètres de haut, — à l'Ouest Bellecombe, au Nord Bois Blanc, au Sud Tremblet, — ouvert en fer à cheval vers la mer orientale; d'un développement total de 36 kilomètres, ces remparts embrassent une excavation d'un diamètre de 8 km 5. La partie occidentale ou « Plateforme » est bien, en effet, le fond d'une caldeira au milieu de laquelle a surgi le quatrième volcan ou Piton de la Fournaise: c'est un cône très régulier, de laves noires et nues (Pl. III), laves en « graton » et surtout laves continues, montant de 2 200 à 2 631 mètres, et dont le sommet porte les cuvettes de deux cratères, récemment réunis; le plus haut, le Bory, éteint depuis 1791, large de 200 mètres et peu profond, l'autre, le Dolomieu ou Cratère Brûlant, large de 900 mètres et actuellement profond de 80 à 100 mètres. A l'Est, la Plateforme descend assez vite par les Grandes Pentés, dénudées et rayées par les coulées de laves, puis, plus bas, par le Grand Brûlé, vaste glacis à pente plus douce qui s'abaisse jusqu'à la mer, entre les deux remparts du Bois-Blanc et du Tremblet. La forêt en a envahi la partie basse, sauf les coulées récentes qui sont colonisées seulement par des lichens ou quelques fougères et traversent la forêt comme des fleuves noirs.

En fait, les éruptions, à notre époque, ont lieu au départ de fissures qui s'ouvrent sur les pentes supérieures du cône, donnent naissance à des coulées et crachent des projections qui édifient de petits puys adventifs. Le volcan halète en permanence, mais les éruptions n'ont lieu qu'à un rythme irrégulier, quoique assez fréquent: tantôt deux à trois par an, dont chacune ne dure que deux à trois semaines (en 1953 et 1957), tantôt seulement tous les dix-huit mois ou deux ans. Le plus souvent, les coulées ne dépassent pas la Plateforme, et les puys édififiés n'atteignent pas plus de 10 à 50 mètres de haut. Parfois l'activité est plus importante, et les coulées commencent à dévaler les Grandes Pentés. Enfin, de temps en temps, le volcan joue le grand jeu: de puissantes coulées descendent et s'entrecroisent pendant des semaines, pénètrent dans la forêt, qui se met à flamber, se rapprochent de la route littorale; la nuit, les bourgeois de Saint-Denis et de Saint-Pierre viennent contempler le spectacle; il en vaut la peine: les fleuves de feu arrivent parfois à franchir la route, gagnent la côte, et, du haut de la falaise, tombent en cascades dans l'Océan qui se met à bouillir et à fumer, cependant que la coulée incandescente continue à avancer au large sous les flots. Ainsi firent les dernières grandes coulées, celles de 1931 et celles de 1943. Grandiose, le spectacle n'est pas terrifiant: débonnaire, ce volcan hawaïen exclut les nuées ardentes; il canalise toujours étroitement ses laves entre les deux bras de ses remparts. Aussi, l'homme fuit-il cette zone, et seule la vanille hante les bois du Grand-Brûlé.

CHAPITRE II

UNE ILE TROPICALE : le climat des Isles

Une étude vraiment scientifique du climat à la Réunion reste à faire. Elle est actuellement impossible, faute d'une documentation suffisante, mais elle sera réalisable d'ici quelques années. Elle précisera les notions classiques connues jusqu'ici, mettra en valeur de curieux climats locaux, analysera surtout les incidences réunionnaises en les rattachant aux grandes explications climatiques du moment. Mais elle ne détruira pas les traits essentiels de ce « Climat des Isles », tel qu'il est actuellement connu, à savoir : une île chaude, mais où la température est constamment adoucie par l'influence de la mer et d'un vent régulier soufflant du secteur E.S.E., — qu'on l'appelle ou non l'Alizé; — une île humide; une île, enfin, où le relief crée une opposition de climat d'une part entre le littoral et les Hauts, d'autre part entre les versants au Vent et sous le Vent. Cette île est, de plus, périodiquement ravagée, en saison chaude, par ces météores tropicaux que sont les cyclones. Les influences conjuguées de la mer, de la latitude, de l'altitude, de l'alizé, s'accordent cependant pour donner à la Réunion un climat tropical atténué, enchanteur au dire des littérateurs créoles.

Tout cela est exact, mais simpliste. La théorie traditionnelle de l'alizé du Sud-Est, qui longerait les versants de l'axe faitier de l'île, de même orientation, n'explique guère que le versant N.E. soit humide, et sec celui du S.O. La diminution de la température avec l'altitude est mal connue, le climat des hautes plaines, au-dessus de 1 800 m, totalement ignoré. Si pour le moment, à la Réunion, on ne peut guère sortir des généralités, ce n'est pas faute d'observations de base : on en fait depuis plus d'un siècle; mais si certaines semblent assez sérieuses, elles ont toujours été réalisées sans plan d'ensemble, souvent entreprises par des observateurs bénévoles, en un seul lieu et pendant la seule durée de leur séjour dans l'île (1).

(1) C'est ainsi que Gibert des Molières a effectué des relevés de températures, de pressions, de pluies, au Ruisseau des Noirs, à Saint-Denis, en 1842-1843; Maillard en a consigné en 1862 à Saint-Denis et à Saint-Pierre; Delteil fit de même pour la période 1875-1880, en y ajoutant des observations sur les vents, l'hygrométrie, l'évaporation; il y ajoute quelques relevés sur Hell-Bourg, complétés par le Dr Merveilleux pour les années 1897-1901; le Dr Mac-Auliffe fit de même à Cilaos en 1901; — le Service des Ports et Rades a fourni des relevés très complets et réguliers de températures, pressions et précipitations, dont on a gardé trace pour certaines époques (1897 à 1901, 1922 à 1927, etc...).

Le « Journal Officiel » de la Réunion a publié des observations de 1921 à 1925 pour Saint-Denis et le Port. La Station Agronomique commença des publications météorologiques en 1928, mais avec la plus complète irrégularité; de même la Chambre d'Agriculture (1913 à 1918). Certaines propriétés des Sucreries Coloniales ont longtemps exécuté des relevés pluviométriques, notamment dans la longue période 1909-1926 (1). En 1934, fut créé un Service Météorologique, dont la Revue Agricole publia, de 1934 à 1939, les relevés sur les précipitations de 74 points, accompagnés des commentaires de de Monts de Savasse; mais dès 1938, cette activité cessait. M. Rivals essaya de la réorganiser, et utilisa dans sa thèse des observations récentes et personnelles (2); il créa un petit poste à la Plaine des Cafres, un autre fut établi à Saint-Pierre en 1941.

Tous ces relevés sont de valeur très inégale et difficilement utilisables. Sur les 74 postes pluviométriques cités, il n'y en a pas cinq qui aient fonctionné sans lacune pendant les six années en question, et pas dix pendant une seule année complète; les observations ne sont que très rarement comparables. Même en ne tenant pas compte de certains relevés suspects, la plupart des observations sont faites pendant des périodes très courtes, séparées par de longues années d'abandon; même dans les années comparables, certaines stations ne fournissent aucun chiffre pour plusieurs mois, ou bien les températures ne sont pas prises aux mêmes heures. On possède presque pour chaque année des observations à Saint-Denis; mais il s'agit tantôt du Barachois (altitude 5 mètres, sur le rivage), tantôt du Ruisseau des Noirs, tantôt de la Providence (40 mètres), à l'intérieur des terres, voire même de la Bretagne (250 m) ou de la Montagne (397 m), quand ce n'est pas de Gillot (7 km 500 à l'Est de la ville).

La départementalisation a entraîné la refonte complète du Service météorologique; il fallait, en 1945, pratiquement repartir à zéro. Quatre pluviomètres fonctionnaient depuis 1940; il y en eut 24 en 1948, 47 en 1954, 90 en 1959, mais simplement 17 stations thermo-pluviométriques et deux stations météorologiques complètes; l'une à Saint-Pierre, l'autre à Saint-Denis-Gillot (aéroport). Le réseau semble dorénavant organisé (Fig. 3) et il est d'une densité très exceptionnelle (un pluviomètre pour 28 km²). Mais la difficulté est de trouver des observateurs consciencieux et réguliers; dans les Hauts, notamment, le nombre de stations est encore très faible: 28 pluviomètres seulement, sur 90, sont situés au-dessus de 500 mètres. Beaucoup de postes n'envoient que des résultats fragmentaires, où manquent parfois six mois sur douze. Bien entendu, à chaque cyclone, les pluviomètres débordent. La liste des stations qui fonctionnent n'est pas exactement la même tous les ans (3).

Ainsi, huit années d'observations théoriquement régulières sont loin de fournir pour chaque station une moyenne issue de huit chiffres. Cependant, ce sont les relevés officiels fournis depuis 1950 qui serviront de base à notre étude, car ils constituent l'ensemble le plus homogène et le plus solide; ajoutons que l'extrême régularité des températures littorales en un point donné nous permet légitimement de comparer les moyennes de 1950-1957 de Saint-Pierre aux moyennes 1952-1957 de Saint-Denis-Gillot.

De toute façon, s'il est encore impossible de dresser des cartes précises des divers éléments climatiques, il est aisé de dresser un tableau des climats réunionnais assez complet et cohérent pour permettre de comprendre les genres de vie et les activités auxquels ils servent de cadre.

(1) Albert Lougnon: Contribution à la climatologie de l'île Bourbon (Réunion), Diplôme d'Etudes Supérieures, Bordeaux, 1931 (manuscrit).

(2) Pierre Rivals. Etude sur la végétation naturelle de l'île de la Réunion. Toulouse, 1952; pp. 11-24.

(3) Certains résultats sont pour le moins invraisemblables; or la preuve a été faite que quelques agents zélés remplissaient le premier jour du mois la feuille entière des relevés pluviométriques mensuels afin d'être plus vite débarrassés du travail; — le nombre des erreurs relevées laisse planer une forte incertitude sur celui des erreurs qui restent cachées.

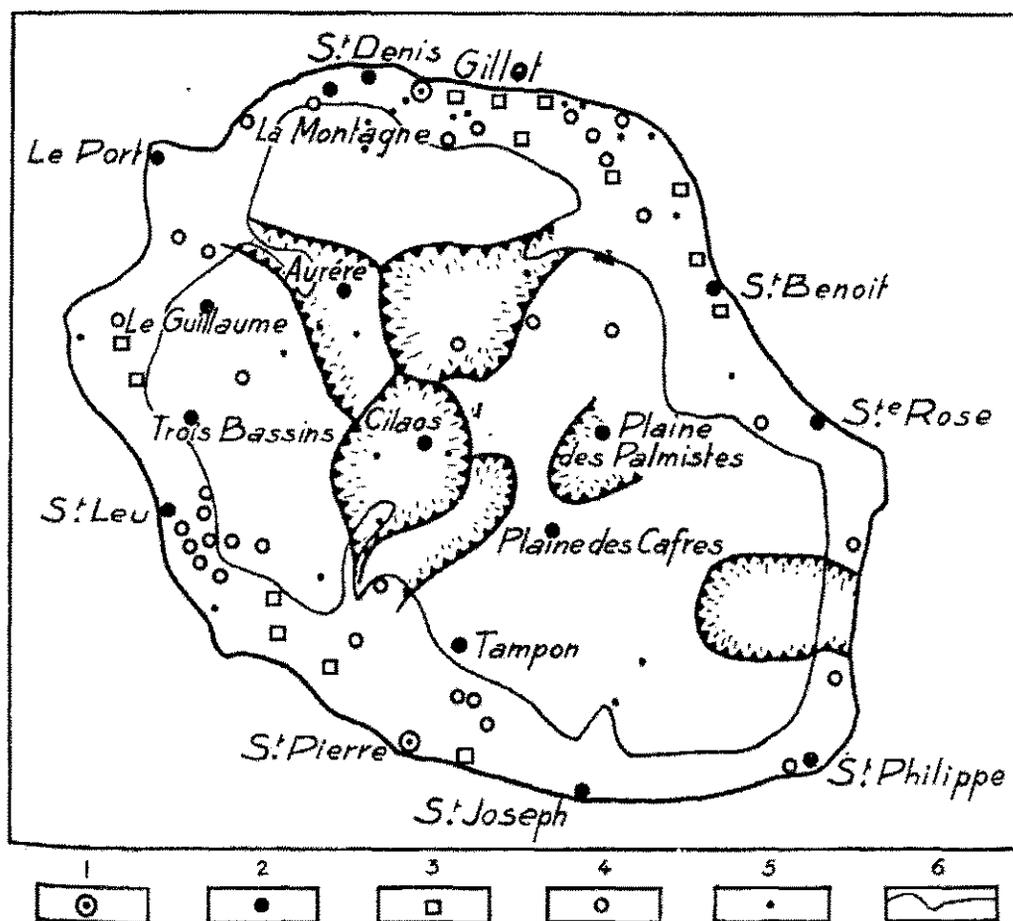


Fig 3. — Réseau Météorologique à la Réunion en 1958.

1. Stations météorologiques complètes. — 2. Postes pluvio-thermométriques installés entre 1952 et 1955. — 3. Pluviomètres anciens fonctionnant assez régulièrement depuis 20 ans environ. — 4. Pluviomètres installés de 1948 à 1956. — 5. Pluviomètres installés depuis 1956. — 6. Courbe des 500 mètres.

I. — LES TYPES DE CLIMAT

1. Les aspects dus à la latitude: le climat au Vent.

C'est à Saint-Denis qu'ont eu lieu les observations météorologiques les plus suivies et c'est à Gillot que se trouvent, depuis 1952, les installations de la station la mieux équipée de l'île. Or, la position de la capitale lui donne les caractères les plus représentatifs du climat tropical moyen de la Réunion. Aussi, l'étude détaillée des observations qui y sont recueillies éclaire grandement le mécanisme de celui-ci.

Tout y dégage une impression de régularité et de modération dans les oscillations tant saisonnières que diurnes. La moyenne des températures est de 23°66 à Gillot (1952-1958), pour 23°83 au Barachois en 1922-1927 et 24°6 en 1939-1949 (1).

(1) Maillard, pour la période 1833-1851 donnait 24°5, Gaube 24°33 (1863-1870).

Ces données sont obtenues au départ de moyennes annuelles très voisines: respectivement, à Gillot, 23°40, 23°46, 23°83, 23°58, 24°02, 23°60, 23°7 pour chacune des années 1952 à 1958. Il en est de même pour les autres périodes. Quant aux contrastes saisonniers d'ensemble, on saisit leur faible ampleur lorsqu'on compare la moyenne du mois le plus chaud, 26°2 en janvier, avec celle du mois le plus froid, 21°2 en juillet, soit une amplitude annuelle de 5°.

La courbe des températures montre l'existence de trois mois très chauds pratiquement uniformes, de janvier à mars (moyenne 26°); une baisse très nette survient en avril, suivie d'une descente lente et régulière jusqu'en juillet-août (21°2), et d'une remontée lente d'abord, puis accélérée à partir de mi-novembre, jusqu'à ce que se retrouve souvent, fin décembre, le niveau de janvier (1) (Fig. 4). L'amplitude entre les maxima et minima absolus n'a pas dépassé 20°9 sur six ans (33°7 et 12°8).

De même, les moyennes mensuelles et journalières sont obtenues au départ de chiffres très peu différents. Elles sont sensiblement les mêmes, en gros, en janvier, février, mars, à peine moins fortes en décembre, avec une amplitude diurne de 6°5 à 7° en moyenne, rarement moins ou davantage, ne dépassant jamais 14°; les mois de saison fraîche accusent davantage de différence entre eux, surtout septembre et octobre; leur amplitude diurne y est de 6° à 9° selon les jours, mais en moyenne de 7° à 8°5. Cette variation subit, bien entendu, la classique oscillation diurne.

Les températures extrêmes se dégagent mal de la masse des températures uniformes, et ne dépassent que rarement de plus de 2 à 3 degrés les maxima et minima moyens. Gillot n'atteint pas tous les ans 32° et, de 1952 à 1957, ne l'a atteint qu'en janvier 1954 (32°2) et 1957 (33°7). Les minima absolus récents ont été 13°9 et 12°8, en août 1953 et 1954. La température oscille normalement entre un maximum moyen de 29°5 en janvier-mars et un minimum moyen de 18° en juillet-août. Et si l'on cherche les moyennes sur sept ans (1952-1958) des maxima et des minima moyens des douze mois de l'année, on obtient 27°2 pour celle des maxima, 20°7 pour celle des minima. Donc, températures sujettes à de faibles variations tout au long de l'année, tous les mois ayant des moyennes au-dessus de 21° et trois au-dessus de 25° (Fig. 5).

Il en est ainsi, à peu de choses près, tout le long de la côte orientale de l'île, de Saint-Denis à Saint-Joseph: la température annuelle moyenne est à Saint-Benoît de 23°2 (1950-58), à Sainte-Rose de 23°9 (1949-58); elle est de 22°6 à Saint-Philippe et à Saint-Joseph de 22°5; cette légère différence en moins peut être attribuée à leur situation 57 kilomètres plus au Sud. Les mois les plus chauds (janvier-février) et les plus froids (juillet-août), furent aux mêmes époques à Saint-Benoît de 25°8 et 20°6, à Sainte-Rose de 26°2 et 21°2, à Saint-Philippe de 25°4 et 19°9; l'amplitude annuelle de 5°2 à Saint-Benoît, 5° à Sainte-Rose, 5°5 à Saint-Philippe; à Saint-Denis-Ville, elle était de 5°9 pour une moyenne annuelle de 24°4, et des maxima et minima moyens de 29°8 et 18°8 de janvier et août (1939-55). Cependant, il faut noter que si les moyennes annuelles sont les mêmes, les maxima et minima absolus sont plus forts à Sainte-Rose (35°8 et 10°2) et à Saint-Benoît (35°5 et 11°6) qu'à Gillot, très pro-

(1) Il nous faut, cependant, signaler que les observations récentes à Gillot ne coïncident pas exactement avec les relevés antérieurs faits à Saint-Denis, et ailleurs dans l'île, qui, la plupart, donnent janvier et juillet comme les mois les plus chauds et les plus froids, dès qu'un nombre d'années suffisant entre en ligne de compte.

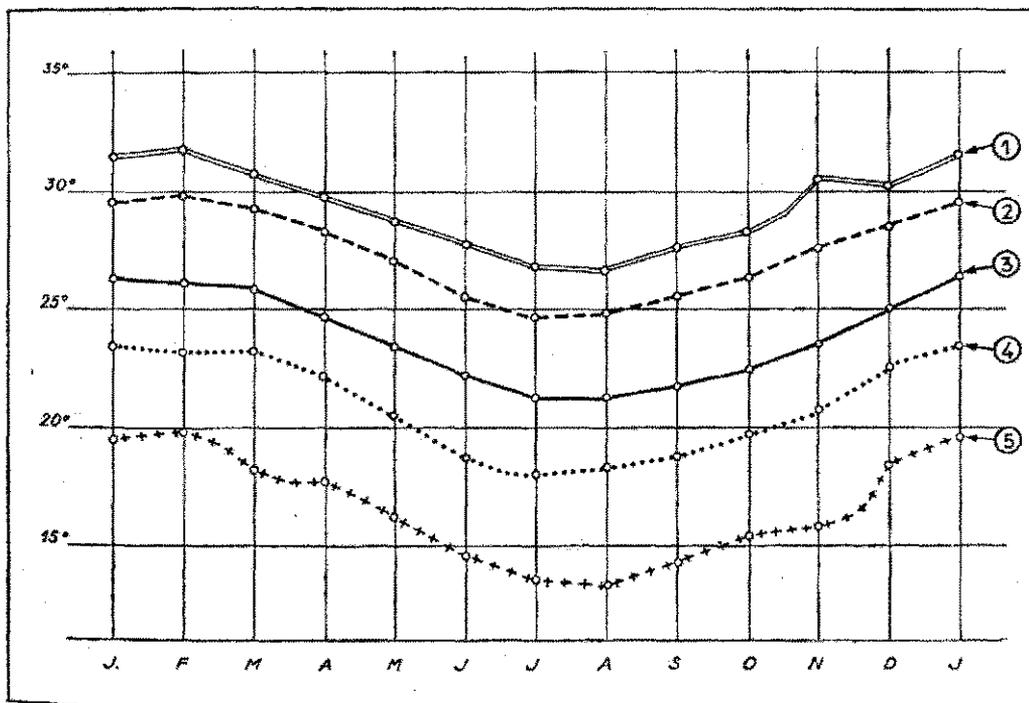


Fig. 4. — Températures à Saint-Denis-Gillot (1952-1958).

1. Moyenne des maxima absolus. — 2. Maxima moyens. — 3. Moyenne mensuelle. — 4. Minima moyens. — 5. Moyenne des minima absolus.

blement parce que la position de cette station, à l'écart du choc direct de l'alizé, lui évite la brutalité des oscillations climatiques apportées par celui-ci et son cortège de nuages. En gros, cependant, toutes ces courbes sont pratiquement superposables: elles confirment une évidence: l'extrême régularité d'un climat tropical atténué dans ses rigueurs par une influence maritime apportée par l'alizé (Fig. 9).

On a dit beaucoup de choses — et jusqu'à nier sa nature — sur ce fameux alizé du Sud-Est, dont le mécanisme n'est peut-être pas encore très rigoureusement connu; mais, alizé ou non, il souffle pourtant bien de l'E.S.E. presque toute l'année. Qu'il varie d'intensité au rythme irrégulier des anticyclones et qu'il soit plus fort et plus régulier en saison fraîche, pas de doute; il suffit d'examiner les pressions locales notées à Gillot et à Saint-Pierre pour s'en rendre compte; elles évoluent évidemment en fonction inverse des températures; elles décrivent la double marée barométrique diurne coutumière aux pays tropicaux, synchronisée grossièrement avec celle des températures; leur amplitude minimale, de 1,5 millibar de moyenne (1), dépasse rarement 3. L'oscillation moyenne annuelle en 1952-1957 donnait à Gillot 1016 millibars à 7 h du matin, 1016,4 à midi, 1015,5 à 17 heures. L'amplitude annuelle moyenne n'y dépasse guère 7 mb. Au cours de la période 1952-1956, la pression oscille à midi entre 1011 millibars en janvier-février et 1020 en juillet-août, pour revenir à 1011, sauf temps de cyclone, bien entendu. Nous ne disposons d'aucune observation sur la côte orientale de l'île; quant à

(1) Lougnon, op. cit.

Saint-Pierre, la pression y est toujours de 1 à 1,5 mb. inférieure à celle de Gillot, la station étant déjà sous le Vent (Fig. 5).

L'augmentation de la pression en saison fraîche est révélatrice des circonstances qui donnent naissance à l'alizé. C'est le courant de vent d'Est qui circule le long de la paroi Nord de l'anticyclone de l'Océan Indien qui, doué d'une légère convergence équatoriale ON-O, constitue l'élément principal de l'alizé dit du S.E., à composante beaucoup plus orientale que méridionale, dit Duvergé (1). Mais l'oscillation de l'équateur thermique en modifie profondément l'action sur l'île. Ce n'est que d'août à octobre que, trop près de l'île pour avoir un long parcours océanique, et affaibli par le retour amorcé de l'équateur thermique, il fait de ces trois mois la période la plus sèche de l'année.

Il nous faudra nuancer ce schéma dans la description des types de temps. Il nous suffit, provisoirement, pour expliquer l'existence de la rose des vents à composante ESE écrasante qui est celle de la Réunion. Pendant la période 1952-1956, à Gillot, sur 4 861 observations notant la direction des vents, 78,2 % concernaient des vents soufflant des secteurs ENE à SE, dont 31,7 % pour le seul secteur Est et 18,9 % pour le secteur ESE. Le fameux alizé traditionnel du SE n'a soufflé que dans 9,7 % des cas; c'est en réalité un vent d'Est et d'Est-Sud-Est, et ceci explique parfaitement que la barrière montagneuse axée NO-SE en protège presque complètement la partie sous le Vent.

Les vents qui correspondent aux 21,8 % restant ont soufflé pour 8,5 % des secteurs N au NE, 7,3 % des secteurs S et SSE — et seulement 5 % pour tout l'immense secteur s'étendant du SSO au NNO, ce qui est fort compréhensible, le massif du Grand Bénard barrant la route à ces vents par ailleurs peu fréquents: les vents d'Ouest ne soufflent pour ainsi dire jamais, surtout ceux du SO et OSO qui, sur 5 475 observations, n'ont été enregistrés que 15 fois (Fig. 8).

Les vents du secteur ESE, que l'on appelle à la Réunion les « vents généraux », imposent donc leur domination et règlent le climat de l'île. Ils soufflent à peu près toute l'année. Cependant, l'alizé est plus actif en saison fraîche, où il souffle non seulement plus fort mais plus souvent et plus longuement chaque fois, avec une direction ENE plus fréquente, correspondant à la remontée de l'anticyclone vers l'Equateur; si en saison chaude il ne répond qu'à 65 à 70 % des relevés, d'avril à septembre il monopolise 83 à 88,5 % des observations selon les mois; au contraire, c'est durant les mois chauds que soufflent le plus fréquemment les vents N et NE et ceux du NO (7,3 % en janvier, 10,4 % en mars, pour 0,9 % et 0,7 % en août et septembre).

Quoi qu'il en soit, la région du Vent doit à l'alizé l'humidité qui caractérise essentiellement son climat tropical océanique: une humidité très forte, puisque la moyenne annuelle de l'hygrométrie à Gillot, qui est de 72,1, représente un minimum par rapport aux autres secteurs de la côte Est. Cette hygrométrie évolue entre des maxima moyens de 75,8 en janvier et des minima moyens de 67,9 en octobre. Elle est maximum à 7 h du matin (79,4 en janvier, 71,5 en octobre), passe vers midi par un minimum (janvier 73,7, octobre 64) pour remonter légèrement en fin d'après-midi (76,2 en janvier, 67,3 en octobre à 17 h). Le maximum moyen peut atteindre 91 (mars 1956), le minimum moyen ne descend pas au-dessous de 54 (août 1957 à midi).

(1) Duvergé: Principes de météorologie dynamique et types de temps à Madagascar, chap. I.

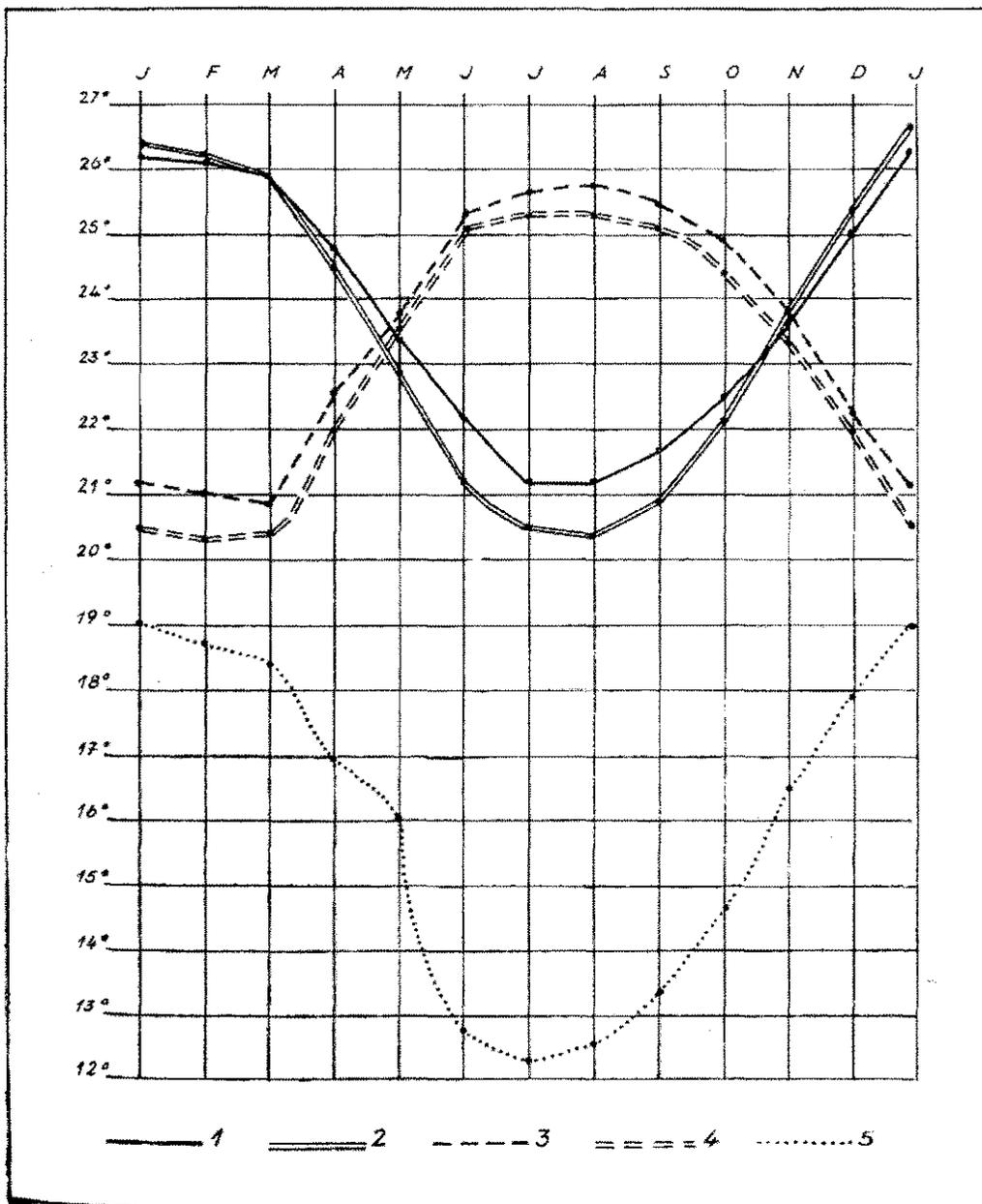


Fig. 5. — Températures et pressions mensuelles moyennes.

1. Températures Saint-Denis (1952-1958). — 2. Températures Saint-Pierre (1942-1958). — 3. Pressions Saint-Denis (1952-1958). — 4. Pressions Saint-Pierre (1950-1958). — 5. Températures Cilaos (1950-1958).

Cette humidité est forte en saison chaude; de décembre à mars, elle se tient au-dessus de 74,4 pour redescendre lentement jusqu'aux mois les plus secs. Delteil, et après lui Lougnon, distinguent un premier minimum en juin, suivi d'une remontée secondaire en août, avant le minimum principal d'octobre. A la vérité, ce minimum secondaire n'apparaît que certaines années, et il disparaît dès que la moyenne est calculée sur un nombre suffisant d'années.

C'est que la courbe hygrométrique est calquée sur celle des pluies; la remontée de juillet-août n'existe que lorsque l'alizé y est assez actif

et humide pour apporter plus d'eau que les pluies de saison chaude sur leur déclin en avril-juin (Fig. 6 et 7).

Il est certain que, recevant à la fois les pluies zénithales d'été et les condensations dues à l'alizé, la Côte au Vent est privilégiée en fait de précipitations, et leur tableau est extrêmement suggestif: les quantités annuelles de pluie vont en augmentant dans l'ensemble, et très fortement, du Nord-Ouest au Sud-Est de la côte (Carte hors texte II et fig. 7).

Saint-Denis-Ville reçoit 1 073 mm; Gillot, à peine plus à l'Est, en a déjà 1 767; les pluviomètres des propriétés aux environs de Sainte-Suzanne indiquent une moyenne de 2 700 mm, et Saint-André en reçoit 2 400 (1934-1937). Le bombement côtier du Champ-Borne, face à l'alizé, est terriblement pluvieux: Ravine-Creuse, sur seize années, donne 4 497 mm, et plus de 6 285 mm pour la seule moyenne 1949-1958; on retrouve dans la région de Saint-Benoît des quantités plus faibles (Beaulieu 3 045 mm, Beaufonds 3 327 et Saint-Benoît 2 914); puis les précipitations augmentent fortement vers l'extrémité sud-orientale de l'île: 4 794 mm à la Rivière de l'Est, 3 350 à Sainte-Rose, 4 473 au Bois-Blanc, davantage encore très probablement au Grand-Brûlé, et 4 179 au Tremblet. Une fois contournée la Pointe de la Table, les précipitations diminuent de Saint-Philippe (4 127) à Saint-Joseph (2 309).

Cette diminution des pluies du Grand-Brûlé vers Saint-Denis est aisément explicable par l'action de l'alizé, qui prend de plein fouet la côte de la Pointe de la Table à celle du Piton Sainte-Rose et celle de la Rivière des Roches au Colosse, et qui, au contraire, la frappe obliquement de Sainte-Rose à Saint-Benoît; enfin, du Bois-Rouge à Saint-Denis, il lui est presque parallèle et l'effleure; il faut aussi tenir compte du fait qu'en heurtant les pentes, l'alizé accentue encore vers le NE la déviation équatoriale qu'il avait dès l'origine; l'alizé de Sainte-Rose long donc ensuite les pentes du Vent selon une direction SE-NO et, parvenu au-dessus de Saint-Denis, il a évidemment laissé en route une bonne partie de son humidité; il en est de même du courant qui contourne la Fournaise par le Sud et qui perd vite sa teneur en eau de Saint-Philippe vers Saint-Pierre.

La diminution du nombre de jours de pluie ne suit pas une dégradation parallèle à celle de l'épaisseur des tranches d'eau; ou du moins, on ne peut en rendre un compte exact tant les observations sont irrégulières. On peut admettre, cependant, qu'il pleut en moyenne 160 jours par an à Saint-Denis-Gillot, dont 117 reçoivent plus d'un millimètre. La côte de Sainte-Suzanne à Saint-Benoît reçoit davantage d'eau, mais sensiblement dans le même nombre de jours (maximum au Grand-Hazier 171 j.). Une progression brusque saute à 214 jours à la Rivière de l'Est, davantage encore à Sainte-Rose, 239 au Bois-Blanc, 229 à Saint-Philippe, puis, la Fournaise contournée, retombe à 122 à Saint-Joseph (1).

Si les courbes d'épaisseur et de jours ne sont pas proportionnelles, c'est que — et ceci est valable pour toute l'île — les résultats de la pluviométrie normale sont profondément bouleversés par les précipitations amenées par les cyclones qui, certaines années, inondent l'île. Leurs pluies peuvent faire passer du simple au double, ou même au triple, en deux ou trois jours seulement, les quantités annuelles de précipitations, et ceci avec un nombre de jours moindre au total. Alors

(1) Sous toutes réserves, cette dernière moyenne étant celle d'années plutôt sèches.

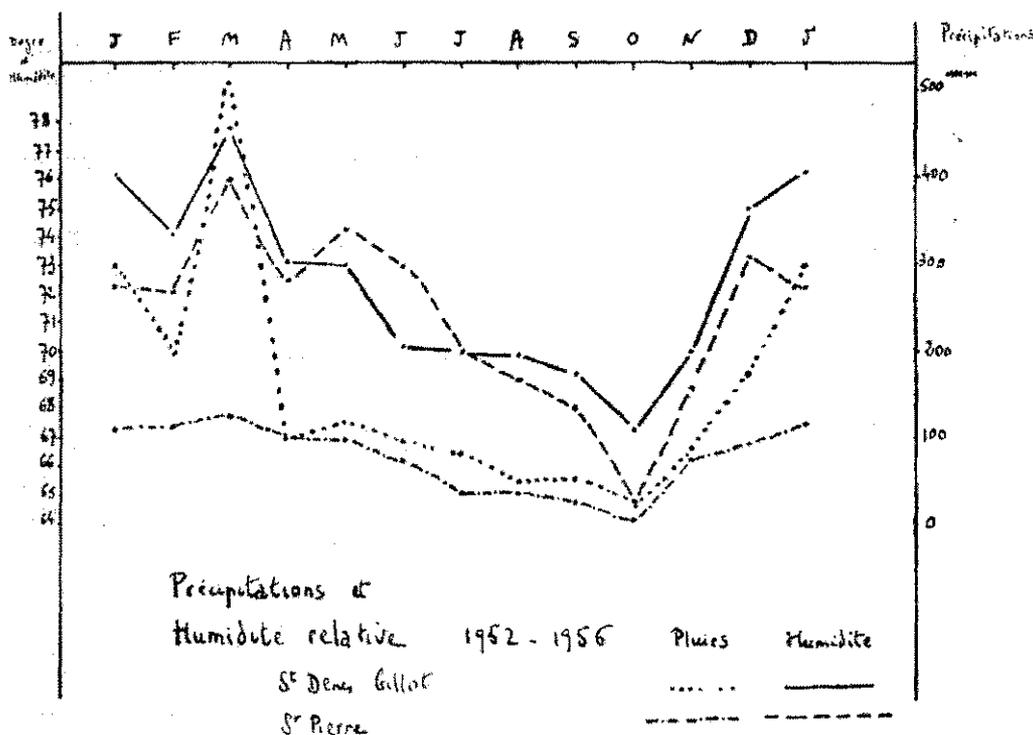


Fig. 6. — Précipitations et humidité relative. 1952-1956

qu'il y a tout lieu de penser que, d'une année à l'autre, les précipitations auraient une régularité presque analogue à celle des températures, on enregistre au contraire des écarts considérables, qui peuvent fausser les cartes des pluies et qui tombent au hasard, indifféremment sur les régions sèches ou humides. Témoins ces 1872 mm d'eau tombés en 24 heures à Cilaos en mars 1952 — maximum journalier absolu mondial — précisément dans une des régions les plus sèches sous le Vent. C'est ainsi qu'à Gillot, où la moyenne est de 1767 mm, il est tombé, en 1952, 2721 mm, dont 1069 pour le seul mois de mars, et que la moyenne annuelle de Ravine-Creuse (4497) est montée à 14 m 05 la même année à cause d'une semaine de pluies effrayantes, menées par un cyclone passant au large. Il faut admettre en conséquence qu'une année où les pluviomètres indiquent une forte épaisseur d'eau a pu être cependant une année particulièrement sèche. Mais l'action conjuguée des cyclones et des pluies zénithales crée dans la période de décembre à mars une saison des pluies caractéristique. Autrement dit, la courbe des pluies suit dans l'ensemble la courbe des températures; elle commence à croître en novembre et passe par son maximum au cours des trois premiers mois de l'année suivante; elle décroît d'avril en août, pour aboutir au minimum de septembre-octobre, parfois prolongé en novembre. Même sous le versant au Vent, où souffle pourtant l'alizé, il y a une période sèche.

L'étude de la courbe des moyennes mensuelles des pluies à Saint-Denis peut être prise comme modèle de toutes les autres (Fig. 6). A Gillot, les trois premiers mois reçoivent en moyenne 343 mm, la priorité appartenant indifféremment à l'un ou à l'autre au gré des cyclones. De même à Saint-Denis-ville, où la moyenne tourne autour de 260 mm.

Cette moyenne cache d'étonnantes diversités: février est le plus souvent moins humide que janvier et que mars, et ce dernier mois presque toujours plus arrosé que janvier. Cyclones à part, on note à Gillot, en mars 1953, 145 mm et, en mars 1955, 633 mm; d'une année à l'autre, la proportion peut donc passer du simple au quadruple, pour revenir à presque rien. A Saint-Denis-Barachois, janvier 1922 a reçu 388 mm, et janvier 1927, 20; mars 1923, 479 mm et mars 1924, 10.

Une diminution très nette intervient en avril, jusqu'à un premier minimum, peu accusé, en mai; puis un maximum secondaire peut se présenter entre mi-mai-juin et août, lorsque l'alizé prend de la force. Mais ces ondulations de la courbe sont parfois peu sensibles et souvent assez décalées dans le temps, le maximum secondaire se produisant parfois en mai-juin, et parfois disparaissant complètement: témoin cette année 1922 où il tomba 0 mm à Saint-Denis en avril-mai-juin, pour 899 mm les mêmes mois de l'année suivante. Ce maximum secondaire n'est guère sensible à Gillot. Par contre, le minimum essentiel de septembre-octobre est extrêmement net partout; ces deux mois reçoivent souvent dix fois moins d'eau que janvier ou mars, le minimum moyen oscillant, au gré des années, entre les deux mois (moyenne d'octobre: 23,3 mm).

La remontée pluviométrique est beaucoup plus rapide que l'assèchement progressif; la saison des pluies s'annonce brutalement entre le 1^{er} et le 15 novembre par quelques grosses averses, puis, en deux mois, la courbe rejoint le niveau de janvier, alors qu'elle avait mis sept mois à se dégrader.

Les courbes des autres stations de la côte du Vent suivent un tracé parallèle, avec des quantités accrues. A Beaufonds (Saint-Benoît), sur 24 années (1909-26 et 1950-55), janvier a une moyenne de 521 mm et octobre 94; la courbe descend régulièrement et le petit minimum de mai n'apparaît que rarement; il est au contraire souvent remplacé par une remontée secondaire; ces oscillations mineures et irrégulières ne signifient pratiquement rien d'autre qu'un assèchement progressif par soubresauts difficilement prévisibles; elles apparaissent ou non, selon le nombre d'années des périodes sur lesquelles sont calculées les moyennes.

Sainte-Rose et Saint-Philippe, les secteurs les plus arrosés, ont bénéficié d'observations moins longues: elles confirment cependant pleinement les courbes précédentes. Sainte-Rose reçoit 600 mm en janvier, pour 111 en octobre, et si la saison froide est incontestablement beaucoup moins humide que l'été, on ne peut pas cependant dire qu'il y ait un seul vrai mois sec sur toute la côte orientale (1). De toute façon, les écarts d'épaisseur de pluies entre les diverses stations, très importants en saison chaude et humide, se réduisent considérablement en saison « sèche » où les courbes de presque tous les postes viennent se resserrer vers le minimum d'octobre (Fig. 7).

Ainsi, sur cette côte du Vent pourtant théoriquement régularisée par les influences océaniques, l'inconstance des précipitations est de

(1) Néanmoins, la chose arrive rarement. En 1950, où la saison des pluies avait duré jusqu'en juin, il n'est pas tombé 1/10 de millimètre en octobre et novembre à la Ressource, à la Rivière des Pluies et à Trois-Frères.

— Il faut reconnaître, cependant, que ces pluviomètres à sec voisinaient avec d'autres indiquant des précipitations, et que, à mesure que le Service météorologique étend son contrôle et ses méthodes, depuis 1952 les « zéros » aux pluviomètres ont assez brusquement disparu dans la région du Vent.

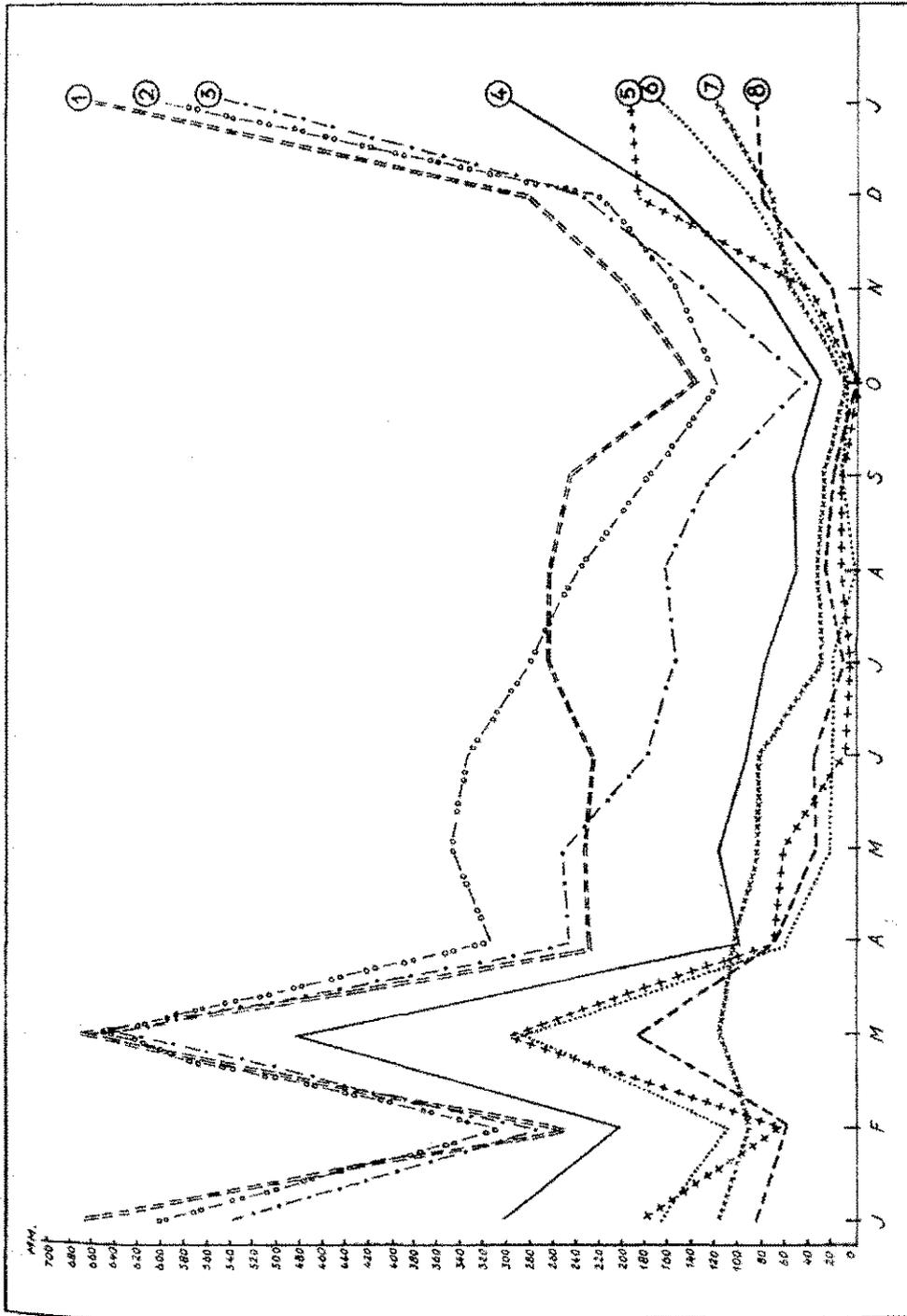


Fig. 7. — Précipitations mensuelles moyennes en basse altitude 1950-1956 ou 1950-1955 selon les stations.

- 1. Menciol (250 m). — 2. Sainte-Rose (10 m). — 3. — Beaufonds (20 m.).
- 4. Denis Gillot (11 m.). — 5. Vue-Belle (500 m.). — 6. Le Port (5 m.). —
- 7. Saint-Pierre (52 m). — 8. Stella (100 m).

mise. Ravine-Creuse a reçu 5 m 75 en 1954 pour 14 m 051 en 1952, et sans aller jusqu'à ces extrémités, on a noté à Saint-Denis-ville 1 491 mm en 1941, pour 641 mm en 1942, soit 850 mm d'écart (1). Gillot a reçu 2 638 mm en 1949 pour 1 208 en 1950 (écart 1 430 mm), alors qu'il y a précisément eu un cyclone en 1950, et non en 1949. A Sainte-Rose, janvier et février 1953 ont apporté respectivement — sans cyclone — 1 405 et 170 mm; en décembre 1955, ce village n'a reçu que 27 mm pour une chute de 200 à 400 mm les autres années. Mais ces écarts ne doivent pas faire perdre de vue la force et l'allure générales des précipitations. L'irrégularité des pluies entraîne souvent, d'une année à l'autre, des décalages importants pour les dates des maxima et des minima. A Lougnon a été établi que les maxima peuvent se rencontrer de décembre à juin: en 1918 ils ont eu lieu en mai, et en 1919 en juin dans toutes les stations au Vent. Mais ils diffèrent aussi très fréquemment, la même année, d'une station à l'autre: en 1926, maximum en décembre à Beaufonds et à Beauvallon, distants l'un de l'autre de 6 km, et en février à Beaulieu, situé entre les deux. Les minima groupés en très grosse majorité de juillet à octobre, peuvent très exceptionnellement se produire en novembre ou en décembre (Menciol 1954), et même en mars, mois du maximum en général! (mars 1917). Des observations récentes confirment ces écarts: minimum en novembre 1950 à Beaufonds, en décembre 1955 à Sainte-Rose. Il ne peut en être autrement, dans un pays où la violence des précipitations peut être telle qu'une seule série de trois ou quatre jours de pluies torrentielles escortant un cyclone rôdant aux environs peut fausser les courbes établies pour de nombreuses années. A Gillot, de 1950 à 1958, 16 jours ont reçu chacun 100 mm ou davantage; le 18 mars 1958, il est tombé 354 mm; la fameuse avalasse de mars 1952 a donné 79 millimètres le 15, 104 le 16, 281 le 17, 244 le 18, 127 le 19, et 186 le 20; on y note 219,2 mm en 12 heures, du 17 au soir au 18 au matin, avec un maximum de 53,5 mm en une heure, au total 1 034 mm en 7 jours, c'est-à-dire autant que la moyenne annuelle de la ville. Cela dit, mars 1952 fut pourtant un mois sec, car le reste du temps il ne tomba que 20,9 mm, il y eut 13 jours sans pluie et 5 jours avec de simples traces.

Les maxima mensuels sont donc fonction de la présence ou de l'absence de quelques jours de grosses pluies; il faut cependant bien admettre qu'aussi bien à Gillot qu'à Saint-Benoît et à Sainte-Rose les courbes mensuelles sur sept ans (1950-1956) indiquent mars comme mois le plus pluvieux.

Il n'en est pas moins vrai que les quatre mois de saison chaude (décembre à mars) groupent l'essentiel des précipitations et la majorité des jours de pluies. Mais cette prédominance n'est pas écrasante. Une répartition relativement équilibrée des précipitations tout au long de l'année est le trait caractéristique des stations de la côte au Vent. Et cet équilibre est d'autant plus net que l'on va de Saint-Denis au Grand-Brûlé. Si l'on oppose la saison humide (décembre à mai) à la saison sèche (juin à novembre), on constate qu'au cours de cette dernière il ne tombe jamais moins de 22 % de précipitations (Gillot), et jusqu'à 35 % (Ravine Creuse) et 37 % (Rivière de l'Est). Les précipitations tombées en quatre mois de saison chaude (décembre-mars) sont proportionnellement

(1) Dans un tableau figurant par une courbe les moyennes annuelles de huit stations au Vent, A. Lougnon constate un écart considérable entre des groupes de trois en trois ans, parfois même d'une année à l'autre, avec, par exemple, 1 529 mm en 1919 et 2 940 en 1920, soit 1 465 mm d'écart.

faibles à Sainte-Rose (1 782 mm sur un total annuel de 3 350), mais cette proportion augmente du SE au NO (Saint-Benoît 1 395 mm sur 2 914, Bois-Rouge 1 475 sur 2 466, Gillot 1 153 sur 1 767). Le nombre de jours est plus typique encore: il pleut à Gillot 87 jours en saison humide et 73 en saison « sèche », 93 et 83 au Grand-Hazier, 114 et 100 à Sainte-Rose, 111 et 103 à la Rivière de l'Est.

On pense qu'avec des précipitations de ce genre, l'atmosphère de la côte au Vent est vraiment humide: la région de Sainte-Anne à Saint-Philippe évoque souvent, de janvier à mars, l'étuve équatoriale. De lourds nuages sont presque toujours en vue. La nébulosité générale, cependant, n'est pas très forte (1), car les nuages aperçus de la plaine du Vent sont très fréquemment de simples nuages orographiques, la plaine est elle-même ensoleillée, jusque vers 500 mètres d'altitude, une bonne partie de la matinée du moins (indice moyen annuel à Gillot à 7 h du matin: 4,2). Le ciel se couvre ensuite progressivement à partir de 9-10 heures (4,3 à midi, 4,9 à 17 heures), pour se dégager fréquemment en fin d'après-midi et laisser très souvent des nuits claires.

La nébulosité suit, bien entendu, les courbes de l'hygrométrie, des pluies et des températures; elle est au-dessus de 5 pendant les quatre mois d'été (décembre à mars); elle baisse à partir d'avril, pour se tenir au cours de la saison sèche entre 3,8 et 4,2 puis remonte rapidement en novembre-décembre (Gillot 1952-56).

L'examen des diverses données des stations du littoral au Vent nous confirme donc que cette région de l'île possède un climat tropical atténué, à chaleur relativement modérée, à amplitude assez faible, où l'alizé de l'ESE déverse d'importantes précipitations. Ce tableau est conforme à la position de l'île en latitude: le 21^e degré Sud passe à Saint-Paul, et le Tropique du Capricorne à 200 km au Sud de l'île. Cette situation place la Réunion presque à la limite méridionale de la zone tropicale; ses saisons, son rythme de vie sont donc conditionnés par le double passage du soleil au zénith, à deux dates très rapprochées: le 26 novembre et le 15 janvier, ce qui exclut toute possibilité de petite saison sèche intermédiaire. Elle présente une chaleur constante toute l'année et l'opposition des deux saisons classiques, l'une l'été, chaude et humide, correspondant à l'époque où le soleil est dans les environs de la verticale, saison des pluies qui, normalement, devrait durer trois mois comme au Soudan, mais qui, en pleine mer, prolonge son humidité de novembre à avril; l'autre, correspondant à l'hiver, de mai à octobre, la saison « fraîche » — c'est-à-dire de 5 à 6 degrés moins chaude, — et qui devrait être sèche, mais où l'alizé maritime continue d'apporter des pluies modérées jusqu'en juillet-août. La petitesse de l'île permet aux influences marines d'adoucir tous les excès que la latitude pourrait apporter à la température et à la sécheresse. Ces influences expliquent la modération des moyennes et des extrêmes, et le maximum absolu sur la côte du Vent n'a jamais été que 35°8 à Sainte-Rose (mars 1958). La présence de l'Océan entretient toute l'année une humidité très forte, donc une chaleur fatigante, mais que l'alizé rend supportable. Son trajet uniquement maritime lui permet de déverser des pluies toujours suffisantes dans cette partie orientale de l'île, où le problème de la sécheresse ne se pose pas, — et d'abaisser, au surplus, la température de tout ce versant. L'influence marine évite à l'île sept mois de saison sèche.

(1) Rivals. Thèse, p. 14.

Ainsi mer et latitude combinées font de la Réunion — et de Maurice — les symétriques parfaites des Antilles françaises, avec ce « Climat des Isles » qui leur est commun. Si bien qu'on comprend la boutade créole: « A Bourbon, il y a deux saisons: la saison des pluies et la saison pluvieuse ».

Mais Bourbon a un autre point commun avec les Antilles: l'existence d'un massif volcanique, qui, dans les régions autres que les plaines du Vent, modifie profondément les éléments tropicaux du climat.

2. Les aspects dus au relief.

Le massif volcanique intervient en effet de deux façons pour transformer le climat. Par sa masse, faisant barrière, il stoppe la plus grande partie des vents humides et permet ainsi l'existence d'une côte Ouest sèche et même parfois aride. Par sa hauteur, il provoque la dégradation progressive du climat tropical en climat tempéré, caractéristique de ce que l'on appelle « les Hauts de la Réunion ».

L'influence de l'orientation: le climat sous le Vent.

Le voyageur qui longe la côte orientale de l'île, au départ de Saint-Denis, parcourt une route perpétuellement bordée de grasses plantations de cannes, de vergers florissants, mais plus il avance vers le Sud-Est, plus son horizon est bouché par une végétation bocagère, puis touffue, pour en arriver, au-delà de Sainte-Rose, à la forêt luxuriante, d'une vigueur qui évoque parfois la forêt dense équatoriale.

Au contraire, une fois dépassé Saint-Joseph, s'il revient à Saint-Denis par la côte occidentale, il parcourt des bocages de moins en moins touffus, puis des champs sans arbres; au-delà de l'Etang-Salé, il ne traverse plus qu'une savane désolée, très voisine de la steppe à graminées, parsemée des lames acérées des agaves; les basses pentes sont recouvertes d'une herbe dure et pauvre que percent partout les blocs de basaltes et où la végétation xérophile et les plantes grasses se multiplient autour de Saint-Paul et du Port. Cette steppe ne porte, bien entendu, aucune culture.

Confirmation nous est fournie par les données climatiques comparées des stations au Vent, sous le Vent et des Hauts (voir tableau p. 67).

De cette comparaison se dégagent les caractères du versant sous le Vent par rapport à la côte orientale: chaleur plus forte, écarts plus accentués de température, nébulosité et humidité moindres, et surtout précipitations beaucoup moins importantes, surtout en saison fraîche. On pourrait dire, si le mot n'était beaucoup trop fort, caractères de continentalité par rapport à la côte Est.

La différence initiale, cause de toutes les autres, est celle de la direction des vents. Alors qu'à Saint-Denis 78,2 % des vents soufflent des secteurs allant de l'ENE au SE, 48,1 % seulement en viennent à Saint-Pierre. En revanche, les secteurs NE et SE interviennent davantage: 16,9 % et 9,1 % contre 6,8 % et 3,5 % à Saint-Denis. Enfin, 21,3 % soufflent de l'ensemble des secteurs Ouest, alors qu'à Saint-Denis ceux-ci n'interviennent que pour 5,08 % (Fig. 8). La situation à Saint-Paul est plus nette encore: selon Bridet les vents n'y soufflent que pour 4,4 % des secteurs E et SE, 27,7 % des secteurs N et NE et 66,4 % du secteur Ouest.

	ELEMENTS CLIMATIQUES COMPARES						
	VENT		SOUS LE VENT			HAUTS	
	Sainte-Rose 1949-58	St-Denis Gillot 1952-58	St-Pierre 1950-58	St-Leu 1950-58 (1956-58 p. les pluies)	Port 1950-58	Sous le Vent Cilaos 1951-58	Vent Takamaka 1950-58
<u>VENTS</u>							
Proportion des secteurs ENE à SE		78,2 %	48,1 %				
<u>TEMPERATURES</u>							
Moyenne annuelle	23,6	23,66	23,3	25,3	24,4	15,7	
Moyenne du mois le plus chaud.	26,2	26,2	26,8	28,1	27,4	19,	
Moyenne du mois le plus froid.	21,2	21,2	20,4	22,5	21,6	12,2	
Amplitude annuelle	5,0	5,0	6,4	5,6	5,8	6,8	
Maximum absolu	35,8	33,7	33,6	36,2	34,7	29	
Minimum absolu	10,2	12,8	13,9	14,1	13,5	1°	
Amplitude absolue	25,5	20,9	19,7	22,1	21,2	28	
Hygrométrie (1950-57)		72,1	71,6				
Nébulosité (7 heures)		4,2	3,6		3,9 (à 9 h.)		
Pression moyenne annuelle (mb)		1015,9	1014,9				
<u>PLUIES</u>							
Total annuel moyen	3350 mm	1767,7	939,5	652,1	704	2794	8407
Total pluie juin-novembre	1177	324,7	252,1	86,2	80	248	2312
Nombre de jours de pluie, total.	212	160	115	57	55	93	201
Nombre de jours juin-novembre.	100	72	44	14	14	26	92

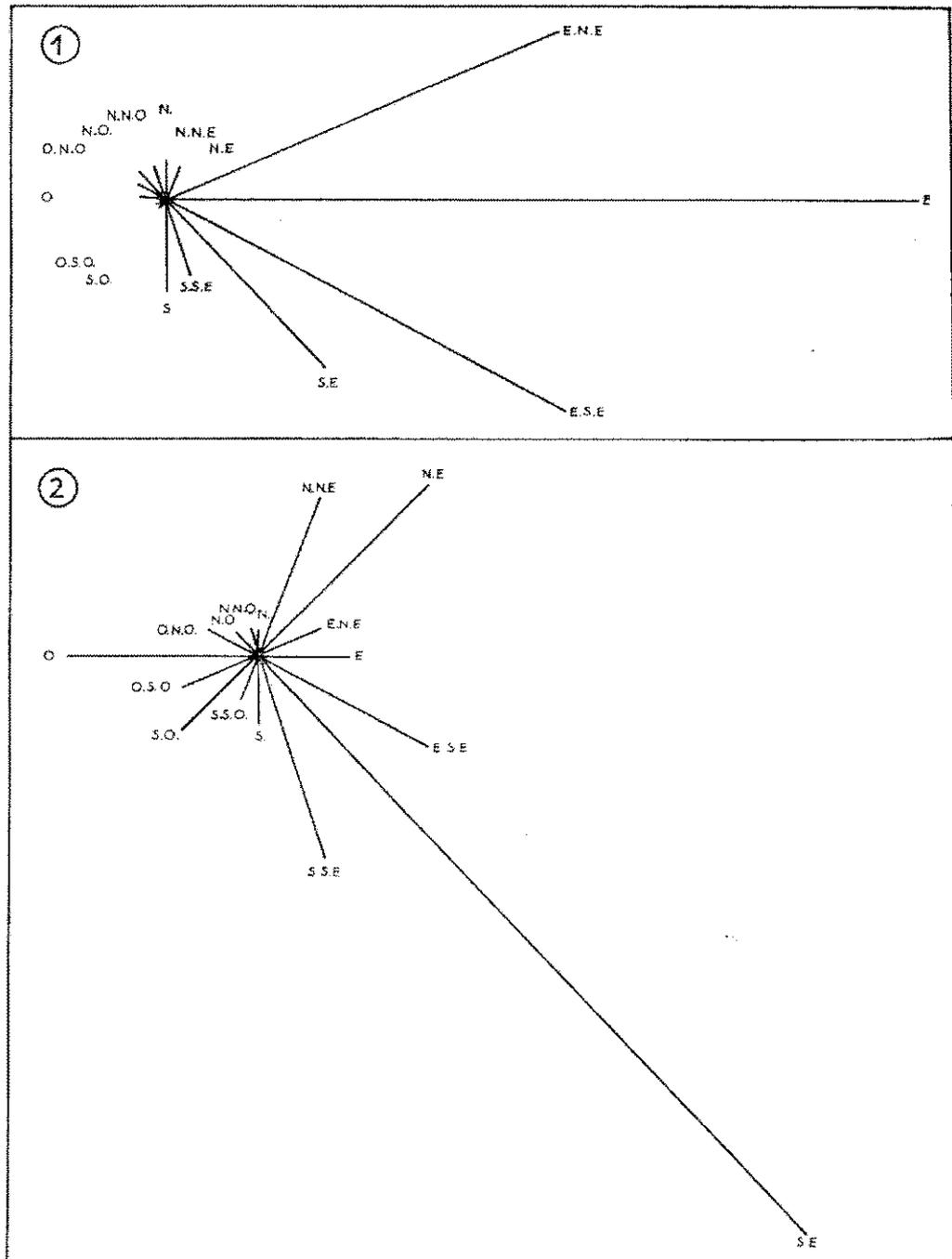


Fig. 8. — Rose des Vents à Saint-Denis et à Saint-Pierre
(Répartition annuelle)

L'explication en est évidemment la présence de la masse montagneuse. Non seulement celle-ci constitue une barrière qui ne s'abaisse pas au-dessous de 1700 mètres, et qui le plus souvent circule entre 2000 et 3000 mètres, mais encore elle s'identifie avec l'île elle-même. Le mécanisme de la différence de climat entre les deux versants est donc très exactement celui de la déviation de l'alizé (Fig. 9). Celui-ci arrive

initialement E ou ESE, parfois, en hiver surtout, ENE. Il est donc stoppé par la barrière de direction NO-SE formée par le massif de la Montagne, celui de la Roche Ecrite, la crête du Cimendef au Gros-Morne, la crête des Salazes, le seuil de la Plaine des Cafres, la Plaine des Remparts, le Volcan et le Grand Brûlé.

Le choc le plus important a lieu sur les pentes orientales de la Fournaise, contre laquelle la masse des alizés se divise en deux courants : le courant dévié vers la droite longe le versant NE des montagnes, et l'on a vu qu'il souffle souvent sur Saint-Denis ; mais il perd progressivement sa force, et, la déviation équatoriale aidant, il ne peut guère que caresser le littoral Nord où il atteint son bord de fuite ; il se perd ensuite en mer, n'arrivant que rarement à contourner la Montagne pour atteindre le Port. Cependant, accrochés par les pentes, certains de ses filets s'engagent dans les vallées menant aux Cirques ; l'un d'eux s'enfonce dans la cuvette de la Plaine des Palmistes ; il trouve parfois assez de force pour escalader le rempart de la Grande-Montée et descendre ensuite le long des pentes de la Plaine des Cafres (où le vent a soufflé du NNE dans la proportion de 71,4 % en 1956).

La seconde branche, déviée vers la gauche, contourne la Fournaise par le Sud. Elle se rabat ensuite vers le NO en longeant les pentes, à cause de sa légère convergence équatoriale ; elle peut y être poussée, du reste, par des vents du SE. Ce courant d'alizé perd peu à peu sa force et son humidité de Saint-Joseph au Port, entraînant une aridité progressive de la région littorale sous le Vent qui ne peut bénéficier des vents humides directs. De plus, à la Pointe de l'Etang-Salé, puis à celle du Portail, la côte oblique par deux fois, vers le NO puis vers le Nord, fuyant ainsi une partie du courant principal de l'alizé qui se dirige ONO.

Les vents du secteur Est qui tentent de franchir la montagne directement s'accumulent généralement dans les cirques du Vent (Salazie, Takamaka, Plaine des Palmistes). Ceux qui circulent assez haut pour contourner le Piton des Neiges et le Grand Bénard sont rares ; en ce cas, il peut leur arriver de descendre la planèze du Grand-Bénard vers le littoral sous le Vent, avec effet de foehn. En fait, le versant sous le Vent n'est jamais atteint de plein fouet par l'alizé oriental ; il n'a, pour assurer des pluies, que le courant dévié parallèle à la côte, courant qui, sur la côte au Vent n'était qu'un simple adjuvant à la masse des vents frappant directement la plaine.

L'opposition entre Saint-Pierre et Saint-Denis est fort instructive à cet égard. Ces deux stations sont presque situées aux deux extrémités de la barrière montagneuse et sur les deux bords de fuite opposés de l'alizé ; cependant Saint-Pierre, déjà l'abri de la Fournaise, fait, par rapport aux stations de l'Est, incontestablement figure de station sèche. Mais il est la station sous le Vent la plus semblable aux stations du Vent, et réciproquement Saint-Denis est la station du Vent la plus semblable aux stations sous le Vent. Malgré cela, les différences sont réelles (Fig. 6).

La diminution des vents d'Est à Saint-Pierre n'y apporte pourtant pas une diminution très substantielle de l'humidité de l'air, de la nébulosité et des précipitations. La teneur de l'atmosphère en eau est encore de 71,6 (Gillot 72,5), toujours plus forte le matin (73,4) qu'à midi (66) et remontant toujours l'après-midi (69,7 à 17 heures) (1).

(1) Moyenne annuelle 1952-1956. Variations diurnes 1955-1956 seulement.

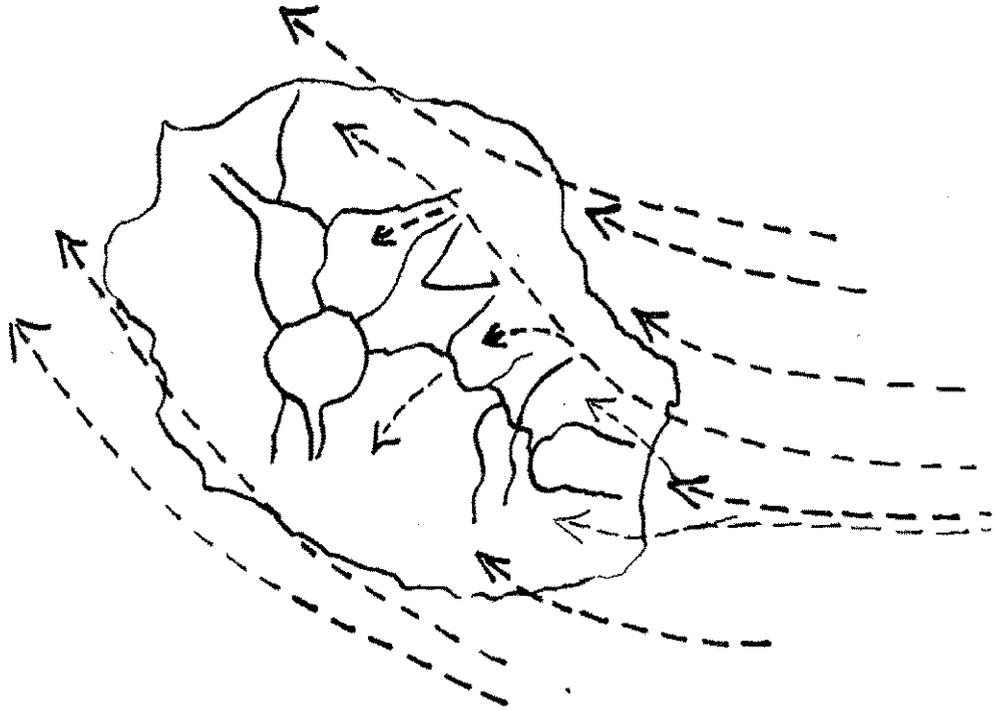


Fig. 9. — Le choc et la déviation de l'alizé sur la Réunion.

Tous les mois présentent des moyennes inférieures de 1 à 2% aux chiffres correspondants de Gillot avec une régularité remarquable — sauf peut-être, par suite d'observations trop courtes, mai et juin. On y note la même oscillation qu'à Saint-Denis: une saison d'été où, de décembre à avril, l'hygrométrie mensuelle moyenne est au-dessus de 70, avec maximum en mars, puis une descente légère jusqu'en juin, suivie d'un maximum secondaire; enfin, une forte redescente jusqu'en octobre (62,8) avant la remontée rapide à l'humidité de la saison des pluies. La nébulosité est beaucoup plus faible, les matinées sont plus claires (3,6) qu'à Gillot (4,2) et les après-midi, quoique souvent couverts dans les Hauts, donnent des cieux plus dégagés (4,3) qu'à Saint-Denis (4,9). Pour qui connaît les deux villes, il ne fait pas de doute que le soleil est plus éclatant et plus dégagé de vapeur dans le Sud-Ouest de l'île que dans le Nord-Est; encore que les observations simultanées ne portent, pour le moment, que sur les six derniers mois de 1956, on compte à Saint-Pierre 1468 heures d'insolation pour 1348 à Saint-Denis.

Le coup d'arrêt aux vents d'Est implique une conséquence plus importante encore: la diminution des précipitations. Il tombe à Saint-Pierre 939,5 mm par an en 115 jours, contre 1767 à Gillot en 160 jours. La décroissance est nette, le long de la côte Ouest, vers le Nord; il pleut 53 jours à Pierrefonds, 48 au Gol, 57 au Piton Saint-Leu (à 275 m), 39 à Stella. Au-delà de Saint-Paul, le nombre de jours augmente: 59 à Savannah, 56 au Port, sans doute à cause des faibles alizés qui arrivent à contourner la Montagne. (Carte hors-texte II).

Les précipitations sont elles-mêmes modestes. Sans doute le total fait-il illusion, à cause des cyclones qui peuvent tripler le total annuel

sans être un remède contre la sécheresse. Le tableau p. 72 permet de saisir la réalité et de comparer le sort des stations sous le Vent, — malgré leur altitude relative, — à celles du Vent. Les moyennes que nous avons pu établir sur des observations allant de 1950 à 1958 montrent le net assèchement qui gagne du SE au NO. Elles donnent les pluies annuelles suivantes: 1 199 mm aux Grands-Bois, 939 à Saint-Pierre, 676 au Gol, 737 environ à Stella (130 m). L'aspect de la végétation indique ensuite un net appauvrissement des pluies jusqu'à Saint-Paul, mais on ne trouve, sur le littoral, aucun pluviomètre entre Saint-Leu (652 mm) et le Port; les seuls postes sont en altitude: Vue-Belle, 998 mm (à 500 m), l'Eperon, 774 mm (à 300 m); Savannah accuse 795 mm; on n'a aucun renseignement récent sur Saint-Paul où, d'après Delteil, il tombait 796 mm en 1880 (Fig. 7).

Quant au Port, il y a divergence entre la moyenne 1922-1927, qui est de 483 mm, celle de 1940-45 qui est de 425 mm et celle de 1949-58 qui monte à 719,7 mm. La moyenne des trois périodes donnerait 634 mm; de toute façon, la sécheresse y est notoire.

Car c'est surtout la répartition inégale des pluies qui fait que la saison fraîche est, sous le Vent, une véritable saison sèche. De juin à novembre, il ne pleut que 44 jours à Saint-Pierre, 21 à Pierrefonds, 12 au Gol, 17 au Piton, 14 au Port, 12 à Stella, 14 à Saint-Leu. Autrement dit, à Saint-Pierre, le nombre de jours de pluie en saison « sèche » est encore de 44 % du total annuel, mais il n'est plus que de 30 % à Pierrefonds, 25 % à Stella, 21 % à Saint-Leu. Au-delà de Saint-Leu, malgré l'altitude, on note pour la saison fraîche 25 % des jours de pluie à Vue-Belle, à Saint-Gilles les Hauts, au Guillaume, et en descendant de nouveau vers la côte, 29 % à Savannah, 28 au Port; en gros, il tombe un quart des précipitations dans la moitié de l'année, à une altitude déjà importante.

La différence entre la saison des pluies et la saison sèche s'accroît donc considérablement dans la région sous le Vent. De janvier à mars, les précipitations moyennes mensuelles oscillent à Saint-Pierre, entre 115 et 152 mm (Saint-Denis, 300 à 486), avec, là encore, prédominance de mars; la baisse d'avril n'est pas suivie du maximum secondaire de mai-juin qu'on rencontre sur la côte au Vent et c'est régulièrement que la courbe descend jusqu'au minimum d'octobre (25 mm) pour remonter rapidement en deux mois. Il en est à peu près ainsi dans toutes les stations du littoral sous le Vent.

Les courbes de Saint-Leu, de Stella et du Port sont celles des stations les plus sèches de l'île et, malgré l'altitude de 100 m, celle de Stella donne un tracé similaire à celui de Saint-Pierre, mais plus sec encore: 121 mm en janvier, 193 en mars. La saison sèche mérite, cette fois-ci, son nom; il n'est pas question d'y déceler maximum et minimum secondaires réguliers, car avec ces faibles quantités, la moindre averse, pouvant atteindre 50 mm, bouleverse les moyennes de plusieurs années. Cependant les précipitations de septembre sont souvent très légèrement supérieures à celles d'août (Gol, Port, Saint-Gilles les Hauts, Saint-Pierre, Stella, Tévelave, Savannah). Le minimum moyen à Stella est en octobre, avec 10 mm 4.

Rappelons qu'en 1954 il n'est pas tombé à Stella une seule goutte d'eau en neuf mois — du 31 mars au 1^{er} janvier suivant — sauf un jour d'août qui a reçu 49 mm; dans tout le reste de l'année, il a plu en tout 11 jours, dont 1 en janvier, 2 en février, et 8 en mars. Sans aller jusqu'à ces extrémités, il

PRECIPITATIONS COMPAREES

STATIONS	1952 (ANNEE PLUVIEUSE)					1954 (ANNEE SECHE)		
	Altitude	Total en mm. annuel	Total moins mars (avalasse très except.)	Saison sèche (juin à nov.) (183 j.)		Total en mm annuel	Saison sèche (juin-nov.) (182 j.)	
				mm	Nb jours		mm	Nb. jours
Sous le Vent:								
Saint-Pierre	52	1286	1109	376	43	549	162	35
Pierrefonds	40	1080	826	219	19	258	33,5	15
Gol	10					318	53	9
Etang Salé	10					397	59,3	13
Piton Saint-Leu	300					545	66	12
Stella	100	1066	621	221	15	286	49	1
Vue-Belle	500	1530	822	251	21	755	20,7	8
St-Gilles les Hauts ..	350					369	16	10
Eperon	300	1173	514	186	21	483	34,1	10
Savannah	300	1493	677	202	19	523	14	7
Port	10	1296	568	177	29	428	26,2	7
Au Vent:								
Saint-Denis (Gillot) ..	11	2443	1374	446,5	78	1272,8	204,9	85
Beaufonds (Saint-Benoit)	20	3985	2768	1130	79	2389	723	42
Bois Rouge	10	3089	2146	786	86	2174	464,7	88
Ravine Creuse	80	12550	9814	5496	62	5755	2138	34
Sainte-Rose	10	4058	3032	1285	87	2968	945	98

est courant qu'il ne pleuve pas du tout plusieurs mois de suite, entre juin et novembre. A Savannah, très bien abrité, la moyenne d'octobre est de 3,9 mm et il n'y tombe de juin à novembre que 10,5 % des précipitations annuelles (Stella 20,2 %). Cependant, on retrouve sur la côte sous le Vent la même allure des courbes pluviométriques que sur le versant du Vent: grands écarts entre les stations en saison des pluies, et resserrement des courbes en saison fraîche où elles s'abaissent toutes pendant de longs mois au-dessous de 35 mm. En saison chaude, les courbes des stations les plus abritées de l'alizé (Stella, Port, Vue-Belle) sont l'objet de brusques crochets de caractère continental: elles descendent au-dessous de celles de Saint-Pierre et de Saint-Joseph en février et avril, mais les surpassent de beaucoup en janvier et en mars (Fig. 7).

C'est en constatant cette raréfaction des pluies que l'on comprend facilement qu'inversement les températures sont, dans l'ensemble, plus élevées que sur la côte du Vent, et avec des amplitudes plus grandes entre les extrêmes. Le matelas de nuages, les condensations, l'influence adoucissante des vents d'Est contribuent à une atténuation sensible des températures sur le versant oriental. Dégagée de ces influences modératrices, la côte sous le Vent, plus sèche, est en même temps plus chaude de 1°5 à 2° environ.

La comparaison traditionnelle entre Saint-Denis et Saint-Pierre n'est pas probante à ce sujet, à cause de la situation plus méridionale de cette dernière ville: ce facteur compte, lorsque toutes les autres données sont sensiblement les mêmes. En établissant sur la seule période 1952-58 les moyennes de Saint-Pierre (1) pour pouvoir les comparer exactement à celles de Gillot, on obtient une température annuelle de 23°3 (Gillot 23°6) avec une amplitude moyenne de 6°4 (Gillot 5°5) entre le mois le plus chaud 26°8 (Gillot 26°2) et le mois le plus froid 20°4 (Gillot 21°2). On peut donc estimer qu'à latitude égale Saint-Denis aurait une température plus basse que Saint-Pierre; l'amplitude de cette dernière station indique en outre un léger accroissement des écarts qui vient d'une situation déjà sous le Vent et de l'affaiblissement de l'alizé modérateur. Les températures extrêmes absolues confirmant cette opinion: 33°6 en février et 13°9 en juillet 1955 à Saint-Pierre, pour 32°2 et 12°8 en août 1954 à Gillot: d'où amplitude absolue de 19°7 à Saint-Pierre pour 19°4 à Saint-Denis. La différence est minime, certes, mais elle joue chaque fois dans le même sens.

A ceci près, les courbes de moyennes mensuelles sont presque exactement superposables au cours de cette même période 1952-58. Le mois le plus chaud a été janvier; les deux tracés descendent régulièrement jusqu'au minimum d'août et remontent de concert, Saint-Pierre étant plus chaud de quelques dixièmes de degré en saison chaude, mais plus froid en saison fraîche que Saint-Denis. En revanche, toute l'année, l'amplitude diurne est quasiment la même à Saint-Pierre qu'à Gillot, avec cependant dans ce dernier lieu une très légère supériorité de 1 à 2 dixièmes de degré.

Lorsqu'on remonte vers le Nord le long de la côte occidentale, les écarts de température augmentent certainement, encore que nous ne possédions que peu de chiffres régulièrement valables à proposer. Il ressort que Saint-Leu est le lieu de l'île possédant le climat le plus chaud. Le thermomètre y est monté en janvier 1955 à 36°2, maximum absolu de l'île — pour 32°3 à Saint-Pierre au même moment, — ce qui

(1) Calculées ailleurs sur 9 ans (1950-1958) ou 15 ans (1942-1956).

donne une moyenne de janvier égale à 28°1, record de l'île également; le minimum absolu et la moyenne mensuelle de juillet sont de 14,1 et 22°5 (Saint-Pierre 13°9 et 20°4). Saint-Leu étant le quartier le plus complètement abrité de l'alizé, on peut y saisir à leur apogée les effets de l'orientation.

La comparaison entre les températures de Saint-Denis et du Port est intéressante à ce point de vue, car ces deux localités sont situées sous la même latitude, mais séparées par l'écran du massif de la Montagne.

Les relevés récents (1) indiquent que si le Port est plus chaud que Saint-Denis en saison des pluies (décembre-avril ou mai), il est plus frais en saison sèche de quelques dixièmes de degré; la température annuelle est égale pour les deux localités (24°4) (2).

L'écran montagneux provoque donc l'apparition, le long de la côte Ouest, d'une zone de climat subaride, caractérisée par des températures plus fortes que dans le reste de l'île, et des précipitations beaucoup plus faibles, localisées assez strictement de fin décembre au début d'avril. Une longue saison sèche, qui dure six mois et parfois huit, s'étale de mai à la mi-décembre ou d'avril à novembre. Les limites de cette zone avec celle du Vent sont nettes au Nord, où le Cap Bernard plonge de 400 mètres dans l'Océan; le passage de la zone à forte végétation à celle de la steppe subaride y est assez brutal et spectaculaire. Au Sud, la limite entre les deux zones s'étire, par contre, en un lent dégradé.

M. Lougnon remarque que c'est en été que l'opposition est la moins tranchée entre les deux versants; en effet, en hiver l'alizé assez actif et ses pluies ne concernent pratiquement que le côté du Vent, et leur action modératrice lui évite un rafraîchissement aussi net que celui de la côte Ouest. Aussi celle-ci n'est-elle vraiment subaride qu'en fin de saison sèche. Elle demeure cependant toute l'année nettement plus sèche que le versant au Vent. Il ne pleut à Stella annuellement que les 17,4 % et, de juin à septembre, seulement les 9,7 % des eaux reçues à Sainte-Rose pendant les mêmes périodes. Autrement dit, il pleut à Sainte-Rose 5,7 fois plus qu'à Stella, et 10 fois plus en saison « sèche ». Quant à l'ensemble des versants, les moyennes citées par A. de Villèle précisent utilement qu'il pleut de 2,5 à 3 fois plus sur la côte au Vent que sur la côte sous le Vent (3). On conçoit que l'économie, et donc le genre de vie, soient différents dans les deux régions.

L'influence de l'altitude: le climat des Hauts.

Alors que l'île Maurice n'est qu'un plateau au relief médiocre, les altitudes de 2 500 à 3 000 mètres qui couronnent Bourbon la gratifient d'un véritable climat de montagne tropicale qui règne sur tout le centre de l'île. Ce climat implique naturellement le dégradé classique des zones étagées de végétation et des cultures, en fonction d'une tempé-

(1) Saint-Denis et le Port 1955-1957, aussi bien que Saint-Denis 1939-1957 et le Port 1951-1957.

(2) Des données plus anciennes (1922-1927), signalées par Lougnon, montraient que, sauf en janvier, le Port est plus chaud que Saint-Denis, l'écart augmentant de février à juillet pour décroître ensuite.

(3) Revue agricole, oct. 1921 (moyennes 1878-1880 et 1914-1917).

rature qui diminue et d'une pluviosité qui augmente à mesure que l'on monte.

La température finit en effet par créer des conditions de vie véritablement différentes de celles du littoral. Les divers observateurs ne sont pas d'accord au sujet du gradient thermique, celui-ci variant, semble-t-il, avec les lieux; il n'est pas le même sur les versants au Vent et sous le Vent, et dans les cirques. M. Rivals avance prudemment une diminution de un degré par 100 mètres sur les pentes externes, en moyenne, mais moindre dans les cirques; de Saint-Pierre à la Plaine des Cafres (1501 m), elle serait de 0°67 par 100 m. De Monts de Savasse a calculé un gradient de 0°53 à 0°63 de la mer au Piton des Neiges, un jour de novembre 1936, gradient qui, pour les régions au-dessous de 1000 m était de 0°8. M. A. Lougnon estime qu'approximativement les deux versants ont une température annuelle moyenne ainsi répartie:

Vent: côte: 23°; à 1000 m: 18°; à 2000 m: 13°.

Sous le Vent: côte: 25°; à 1000 m: 20°; à 2000 m: 15°.

On peut considérer ces chiffres comme des ordres de grandeur commodes.

Quoi qu'il en soit, cette diminution n'est que très progressive, et l'on rencontre des conditions permettant la forêt tropicale à l'Est et au Nord jusque vers 1500 m, la canne à l'Ouest et au Sud jusque vers 900 m. Aussi peut-on se poser la question: Où commencent les Hauts? Si, économiquement, ils commencent là où finit la canne, et socialement là où débute le peuplement Petit Blanc, climatiquement il nous semble pouvoir les faire commencer là où les températures moyennes n'évoquent plus de toute évidence le véritable climat tropical, c'est-à-dire aux environs de 500 m. Mais il nous faudra bien distinguer une première zone, s'étendant en gros entre 500 et 900 mètres, où il s'agit d'un climat mixte ayant encore le genre de vie tropical, et une zone au-dessus de 900-1000 mètres, douée d'un véritable climat de montagne de pays chauds.

Il suffit de monter à 150 m au-dessus de Saint-Denis, pour se sentir déjà plongé dans un bain d'air rafraîchissant. Si la Montagne est devenue la résidence de la riche bourgeoisie dyonisienne, c'est à cause de son climat plus frais. La moyenne annuelle n'y est plus que de 21°4 (Saint-Denis-ville, 24°4). Le mois le plus chaud, janvier, est à 24°4 (Saint-Denis 26°9) — et le plus froid, août, 18°6 (Saint-Denis 21°9): l'amplitude de 6° est encore de caractère littoral, mais l'on n'y a jamais enregistré plus de 32° alors que le thermomètre y descend souvent à 10° de juin à septembre.

Les agglomérations situées entre 350 et 600 m sous le Vent bénéficient de ces températures modérées et groupent en conséquence une importante partie de la population de l'île, avec une forte proportion de Blancs. Les températures annuelles moyennes baissent régulièrement: de 21°3 à la Montagne (400 m), on passe à 20°5 au Tampon (550 m), à 19°6 au Guillaume (600 m). Les cirques, plus élevés et aux effets plus continentaux, n'ont plus aucune allure vraiment tropicale: 18°3 à Aurère (940 m), 15°7 à Cilaos (1200 m), 14°7 à la Plaine des Cafres (1530 m). La Plaine des Palmistes, largement ouverte aux pluies de l'Est, leur doit d'avoir 15°2 à 1070 m, plus fraîche que les stations sous le Vent (Fig. 10).

Les courbes annuelles de température sont sensiblement parallèles aux courbes du littoral; le mois le plus chaud est cependant, beaucoup

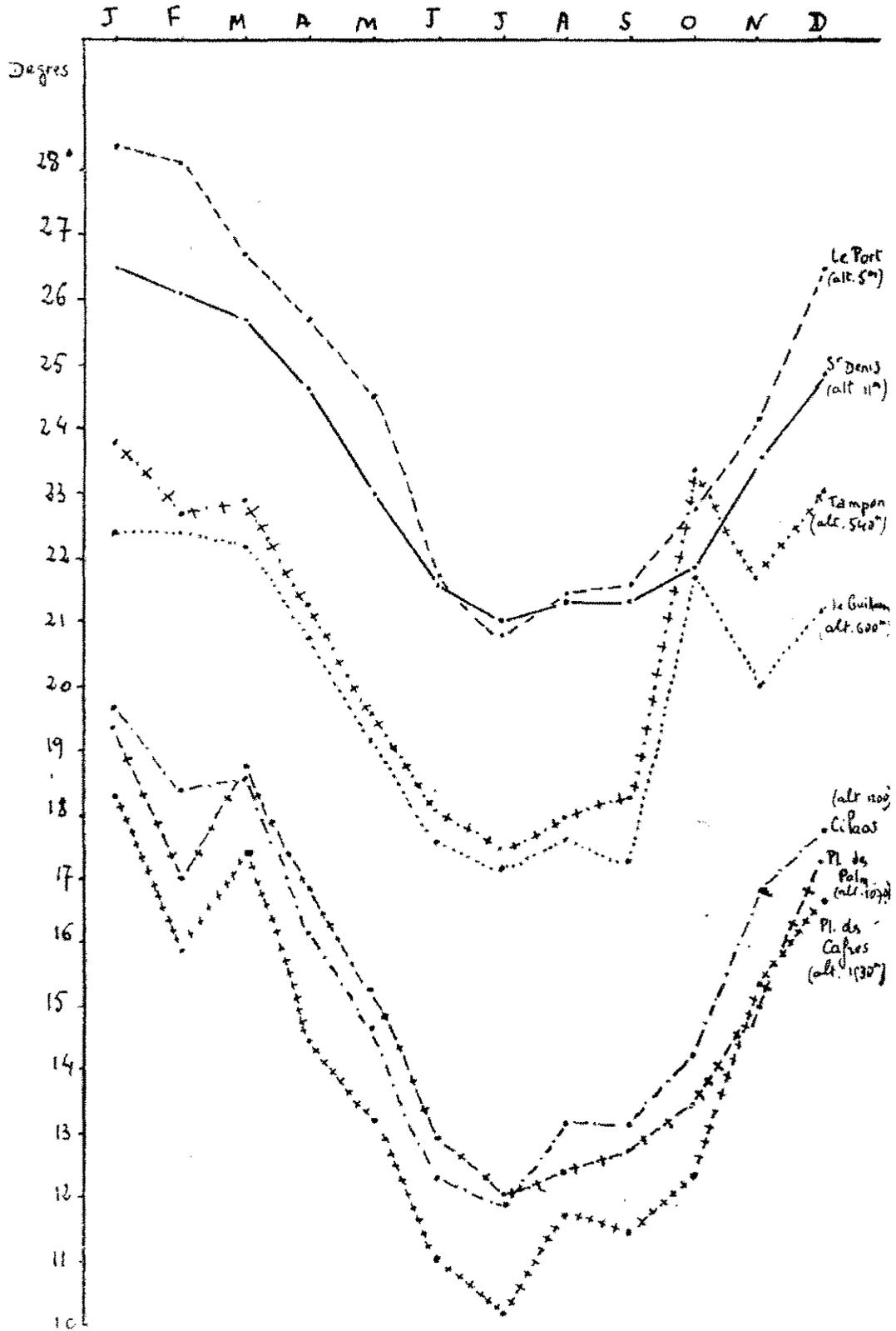


Fig. 10. — Courbes mensuelles de températures en 1955.

plus nettement qu'ailleurs, janvier (Cilaos 19° contre 18°4 en mars). Il est naturellement plus chaud au Guillaume (22°4) et au Tampon (23°3) qu'à Cilaos et à la Plaine des Cafres (17°8), ce qui donne environ 8° de différence avec la côte. Le mois le plus froid est presque toujours août (Guillaume 16°8, Cilaos 12°2, Plaine des Cafres 11°8) — ce qui donne 10° de différence avec le littoral pour les stations au-dessus de 1 000 m. Mais les amplitudes n'augmentent guère avec l'altitude: l'amplitude moyenne est encore de 5°6 au Guillaume, 5°8 au Tampon, elle est de 6°8 à Cilaos, 5°7 à la Plaine des Palmistes, 6°8 à Trois-Bassins, et 6° à la Plaine des Cafres (Fig. 6).

Ce sont les extrêmes qui diffèrent le plus nettement des amplitudes maxima côtières. Les maxima moyens du mois le plus chaud sont de 26°6 au Guillaume, 28°3 au Tampon, 23°3 à la Plaine des Palmistes, 22°8 à la Plaine des Cafres. Les minima moyens du mois le plus froid sont encore de 12°6 au Tampon, 11°8 au Guillaume, 11°5 à Aurère, mais dégringolent à 6°6, 6°3 et 4°9 en juillet-août à la Plaine des Palmistes, à Cilaos et à la Plaine des Cafres. Ce qui donne des écarts entre ces deux moyennes de 14°5 et 15°7 au Guillaume et au Tampon, 16°7, 18°4 et 17°9 à la Plaine des Palmistes, à Cilaos et à la Plaine des Cafres. A la Plaine des Cafres, station type d'altitude (1 530 m), la moyenne annuelle des maxima est de 19°4, la moyenne des minima de 8°5. Les écarts absolus sont beaucoup plus considérables encore. Alors que sur le littoral, ils ne s'éloignent guère de plus de 3 à 4 degrés des maxima et minima moyens, on a noté au Guillaume 30° en février et 10°5 en juin; 32° en février au Tampon et 10° en septembre (amplitude 22°). A la Plaine des Palmistes, on observe 24°3 d'amplitude absolue entre 27°2 en janvier et 2°9 en juillet; à Cilaos, on passe de 29° en janvier à 1° en juillet; à la Plaine des Cafres, de 26°4 en janvier 1955 à —4° le 21 août 1956: amplitude 30°4; les forestiers y ont noté —6° sous forêt en 1954 et en 1957: minimum absolu observé dans l'île (Fig. 6).

Il en est de même des oscillations diurnes: leur courbe passe par des oscillations relativement faibles en saison chaude, puis monte lentement jusqu'en septembre-octobre: en effet, insolation et rayonnement ne sont plus atténués par le matelas de nuages et de vapeur d'eau. Aussi l'oscillation est-elle à la Plaine des Cafres de 7 à 9° en saison chaude, de 9 à 11° en saison fraîche; Cilaos, moins élevé mais plus continental varie de 9 à 10°9 en saison chaude, de 11 à 13°3 en saison fraîche (1952-55).

L'ensemble des températures des Hauts, par rapport à l'été tropicale du littoral, se rapproche donc sensiblement de celles des pays tempérés. Si les mois d'été sont encore nettement chauds, la saison fraîche est un hiver véritable, du moins aux yeux des habitants de la côte qui montent passer leurs vacances dans ce bain de fraîcheur. Et il arrive qu'il gèle. La gelée blanche couvre souvent le sol au-dessus de 1 200 m; le Dr Mac-Auliffe l'a constaté 25 fois à Cilaos en 1901; à la Plaine des Cafres on en a noté 68 jours en 1949, 75 en 1950, s'échelonnant de juillet à octobre, mais apparaissant parfois dès avril (1950). Il arrive que des aiguilles de glace se forment dans les recoins où suintent les gouttelettes d'eau: on l'a constaté 40 fois en 1949. A Cilaos même, il gèle très rarement, mais presque tous les ans quelques jours à la Plaine des Cafres; au-dessus de 1 800 m il gèle fréquemment de juin à octobre, mais on ne possède aucun relevé exact.

Enfin, le Piton des Neiges mérite réellement son nom: il y neige même bien plus fréquemment qu'on ne le pensait jusqu'à ces derniers temps. Par manque d'observations jusqu'à une époque récente les chutes de neige devaient passer très souvent inaperçues. La tradition parle de neige tous les quinze ou vingt ans. En fait, ces chutes surviennent assez fréquemment en hiver, lorsqu'une vague d'air polaire fonce brutalement sur la Réunion. Mac Auliffe a

vu plusieurs fois la neige, et, à notre époque, il a neigé en juillet 1945, dans la nuit du 28 septembre 1951, dans la première semaine de juin 1952, le 20 juillet et le 7 août 1953, les 24 et 25 juillet 1956 (1).

Des températures de ce genre, avec ces amplitudes, supposent qu'au-dessus d'une certaine altitude la diminution et même la disparition pendant de longues périodes de la nébulosité permettent un rayonnement et une évaporation importants. Nous ne possédons aucun chiffre précis sur l'hygrométrie et la nébulosité dans les Hauts. M. Rivals note en toute saison une hygrométrie de 85 à 90 à la Plaine des Cafres, et de 90 à 95 dans les forêts au-dessus du Brûlé. Il a placé au sommet du Piton des Neiges un hygromètre, dont les variations passaient brusquement du voisinage de 0 à la saturation lors du passage d'un nuage. En tout cas, l'observation courante montre vite une évidence: les nuages orographiques, particulièrement nombreux du côté au Vent, mais fréquents aussi sur les pentes occidentales, s'espacent et disparaissent en grande partie au-dessus d'un optimum correspondant à celui des précipitations, et du reste difficile à préciser; on l'estime à 2200 m environ. M. A. Lougnon a rassemblé minutieusement quelques éléments pour élucider la question; il a noté que l'accroissement des précipitations avec l'altitude semblait plus rapide à l'Est, et donc que la zone des pluies maxima serait plus basse à l'Est qu'à l'Ouest; il a noté également dans les Hauts les brusques variations de l'humidité relative à Cilaos, d'après Mac-Auliffe, en 1901-1902.

Peut-être en faut-il voir la raison dans l'altitude encore modeste de Cilaos, qui correspond en effet à la zone maximum des précipitations. Car, selon la loi générale, les précipitations sont considérables dans les Hauts — au-dessous de l'optimum — où l'alizé vient s'abattre avec force et condense sa vapeur d'eau en pluies orographiques dont l'importance laisse loin derrière elle les modestes chutes d'eau littorales (Fig. 11 et carte hors-texte II).

Qu'on en juge (2): S'il tombe annuellement 1 073 mm à Saint-Denisville, il tombe déjà à la Providence, 40 mètres au-dessus, 1 724 mm. Au-dessus de Saint-Pierre (939 mm), le Tampon, à 600 m, reçoit 1 351 mm. Au-dessus de Saint-Joseph (2 309 mm), Jean Petit (600 m) en reçoit 3 223. D'autre part, toutes les pentes au Vent, comme le littoral, reçoivent d'autant plus d'eau qu'elles sont plus proches du coin SE de l'île: la résultante des deux localisations donne 3 m 33 à Bagatelle, 3 m 47 à Menciol, 4 m 58 à Hell-Bourg (1952-53), 5 m 76 à la Plaine des Palmistes pour en arriver à plus de 8 m 40 à Takamaka, le lieu le plus arrosé de l'île, à 850 m d'altitude. La fameuse « avalasse » de mars 1952 a fait monter l'épaisseur annuelle à plus de 14 m à Takamaka: le mois de février n'y ayant pas été relevé, ce chiffre est un minimum. Cette avalanche d'eau qui déferle sur le versant au Vent ne laisse place à aucune saison sèche. Si Menciol reçoit moyennement 552 mm en janvier, 819 en mars, il en accueille 100 en octobre, 152 en novembre

(1) D'habitude, la neige qui tombe la nuit ne couvre que les pentes sommitales du Piton; cependant, et notamment en juillet 1953, une chute abondante descend jusqu'à la Caverne Dufour (2 500 m), couvre Grand-Bénard, Taibit et Grand-Matarum; elle fond, le plus souvent dès les premières heures de soleil. Les érudits locaux citent des événements plus anciens mais sensationnels: Merwart parle d'une tempête de neige sur le Volcan dans la nuit du 22 au 23 juillet 1927, qui couvrit toute la région au-dessus de 2.000 m sur 30 km²; Maillard a vu de la neige au Piton et au Bénard en 1860, à la date extraordinaire de novembre; des aiguilles de glace étaient, dit-il, portées par le vent de mer. En août 1882, les hauteurs de Langevin étaient toutes blanches et le thermomètre était descendu à 8° à Saint-Joseph (?). Une chronique dont nous n'avons pu contrôler l'authenticité parle d'une chute de neige au Plateau des Sources Reilhac; la couche subsista plusieurs jours et les bourgeois de Saint-Denis vinrent la contempler en calèche... En tout cas, le point culminant de la Réunion mérite son nom.

(2) Moyennes 1950-1957 ou 1949-1957, sauf contre-indication.

et plus de 200 les autres mois; à Takamaka, la moyenne du mois le plus sec est encore de 188 mm et août et septembre en reçoivent plus que mai et juin. Bien entendu, la courbe annuelle des précipitations ressemble à celles de la côte, avec le maximum de janvier-mars où s'inscrit la traditionnelle baisse de février, puis le premier minimum tout relatif de mai-juin (Takamaka 433 mm, Menciol 211 mm), le maximum secondaire de juin-août sur le côté du Vent (Takamaka 535 mm, Menciol 252), enfin le minimum principal de septembre-octobre. On le voit, il y a une certaine répartition équilibrée au cours de l'année, aussi bien pour les quantités d'eau tombées que pour le nombre de jours où elles tombent (Menciol, 77 jours de décembre à mai, 64 de juin à novembre, portant sur 35,9 % des précipitations). A Takamaka, on note 109 jours de pluie de décembre à mai, 92 de juin à novembre; il y pleut environ 201 jours par an et 28,2 % des pluies tombent en saison « sèche » (Fig. 11).

Dans les cirques au Vent, les deux minima de mai et d'octobre sont beaucoup plus accusés; les pentes extérieures concentrent en effet la plupart des nuages orographiques et en protègent les cirques. En 1955, il n'est tombé que 24,7 mm en octobre à la Plaine des Palmistes, pour 262 de moyenne à Takamaka. Mais dans tout l'ensemble des Hauts du Vent la montagne ruisselle: elle disparaît une bonne partie du temps dans les nuages ou le brouillard qui laissent tomber leur crachin: on dit alors qu'« il farine »; l'eau est partout, la forêt dense couvre les pentes de son éponge épaisse et serrée.

Si les Hauts du Vent apportent sans utilité un excès d'eau à un versant dont le littoral est très suffisamment arrosé, les Hauts sous le Vent, au contraire, compensent le manque d'eau de leur région côtière. Ce n'est qu'au-dessus des courbes 300-400 m, limites supérieures de celle-ci, que les précipitations commencent à devenir suffisantes, parce que la température est alors assez fraîche pour provoquer les condensations et les pluies orographiques. Ainsi, toute la ceinture des pentes entre 400 et 1000 m environ reçoit à peu près la quantité des précipitations que reçoit la côte de Saint-Denis à Sainte-Suzanne; c'est donc là que l'on retrouvera à peu près le même genre d'économie agricole. A altitude égale, dans l'ensemble, les pentes reçoivent de moins en moins d'eau à mesure que l'on va de la Petite-Ile vers Saint-Gilles les Hauts; le Tévelave s'attribue 2500 mm (à 900 m); les hauts de Saint-Leu ont 1610 mm au Plate (à 800 m), 1531 à l'Étang; Trois-Bassins, très abrité par le Grand-Bénard, n'atteint que 1149 mm (à 750 m). Par contre, le plateau de Vue-Belle, aux larges pentes subhorizontales, reçoit 998 mm et va jusqu'à 1258 au Guillaume (800 m). Mais Saint-Gilles les Hauts n'a plus que 814 mm à 350 m. Si le Bois de Nèfles s'inscrit pour 1179 mm à 450 m seulement, c'est que déjà il participe à cette zone du Port qui voit parfois l'alizé l'atteindre par le Nord en contournant la Montagne.

Ces précipitations sont donc très supérieures à celles du littoral. En soi, elles seraient à la rigueur suffisantes, si ce n'était leur mauvaise répartition, origine de la sécheresse relative du versant occidental. D'une part, comme sur la côte le nombre de jours de pluie est très inférieur à celui des stations au Vent (Takamaka 201 jours, Vue-Belle 58); d'autre part, la saison fraîche est véritablement sèche. On n'y trouve de juin à novembre que le tiers ou le quart du nombre total des jours de pluie; 17 jours au Tampon, 23 au Bois de Nèfles, 16 à Vue-Belle et à Trois-Bassins. Et surtout ces jours de pluie ne comportent le plus souvent que

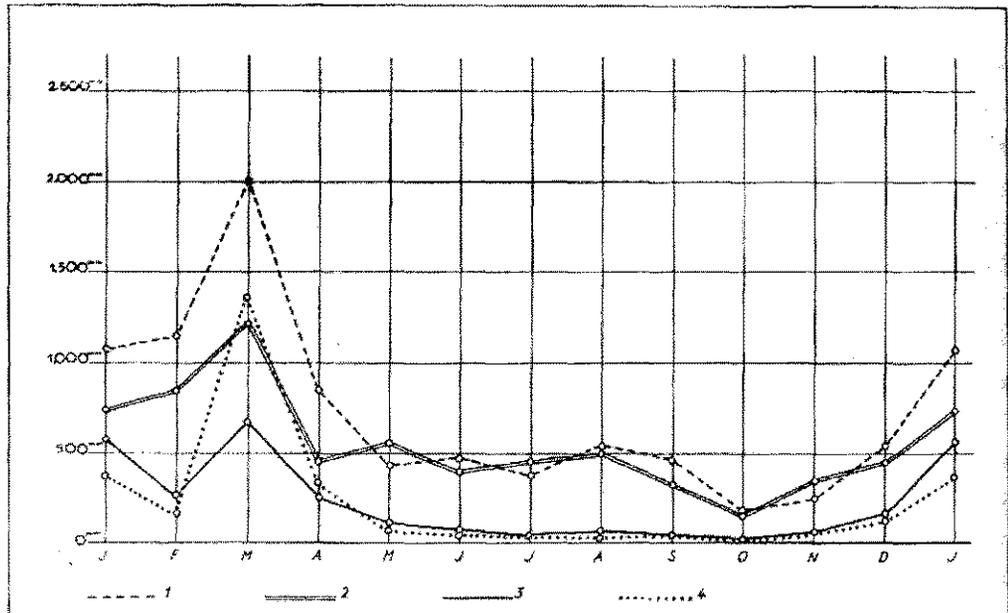


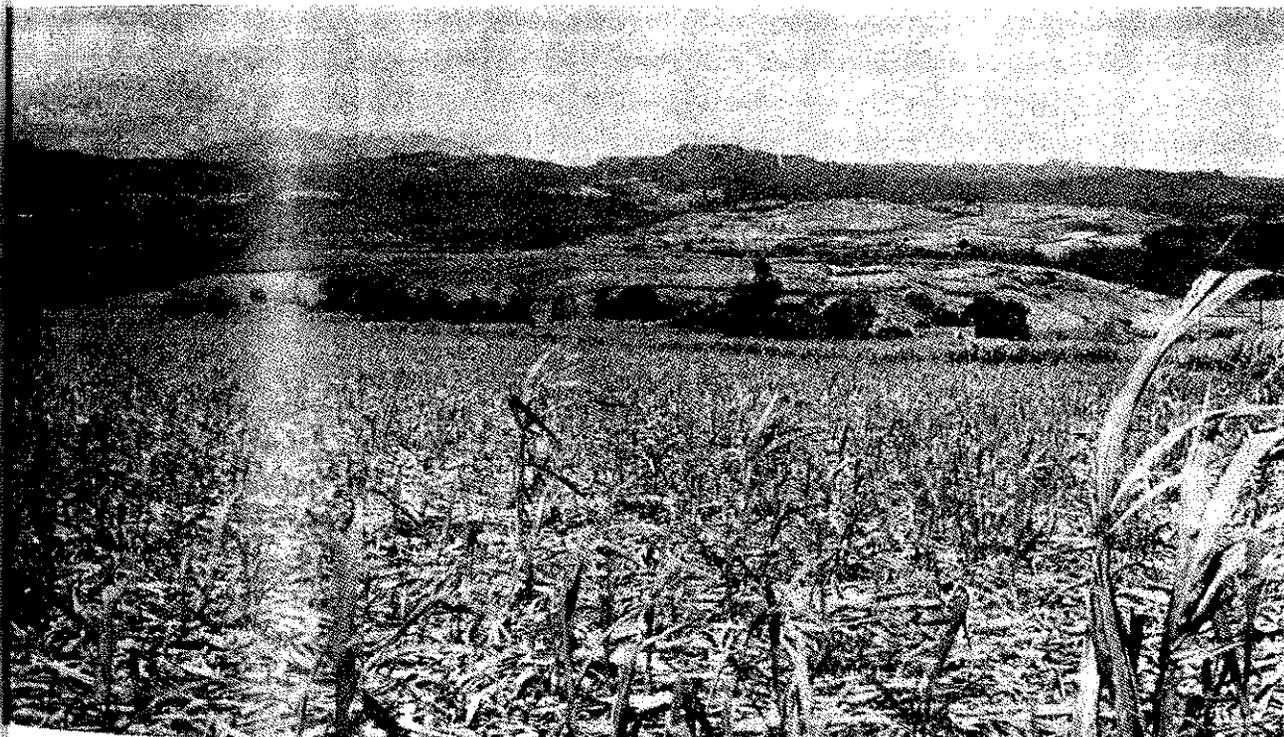
Fig. 11. — Précipitations dans les Hauts et au Champ-Borne.

Moyennes mensuelles: 1. Takamaka, 1949-1958. — 2. Ravine-Creuse, 1949-1958 — 3. Plaine des Cafres, 1948-1958. — 4. Cilaos, 1951-1958.

quelques millimètres. Les courbes des moyennes mensuelles sont en effet bien plus accusées que celles des Hauts du Vent. Le Guillaume reçoit 300 mm en mars et 13 en août, le Plate et l'Etang Saint-Leu (en 1955) 498 et 293 mm en mars, pour 10 mm en septembre chez le premier et 4,7 mm en juillet chez le second. Le Tampon et Vue-Belle reçoivent respectivement 273 et 297 mm en mars pour 14,8 en septembre chez le premier, et 10,5 en octobre chez l'autre. Soit, selon les stations, de vingt et trente fois moins en hiver sur un calcul de plusieurs années. Le mois le plus humide est toujours mars, suivi de janvier, entre lesquels février arbore toujours un minimum local. Le minimum de mai-juin est sensible au Tampon, et les précipitations ne s'y relèvent en août qu'imperceptiblement pour redescendre très bas en septembre-octobre. Dans tout le reste du côté sous le Vent, la descente est brutale dès avril et la sécheresse est sensiblement continue jusque vers le 15 novembre. Sauf exception, toutes les pentes moyennes entre les Aviron et le Bois de Nèfles doivent supporter tous les ans, de juin à novembre, des mois qui reçoivent au mieux 25 mm, et le plus souvent entre 10 et 20. Les mois totalisant 0 mm ne sont pas rares, même au Guillaume (600 m), même au Bois de Nèfles (1).

Les hautes plaines et les cirques sous le Vent, tout en accusant une sécheresse très nette par rapport à Salazie et à la Plaine des Palmistes, ne participent pas à ces excès. Leurs précipitations totales, vu leur altitude, sont déjà fortes: Plaine des Cafres 2 m 37, Cilaos 2 m 79 pour

(1) Vue Belle, possède la moyenne la plus faible des Hauts; de juin à novembre aucun mois n'y dépasse 16,6 mm; octobre reçoit 4,4 mm. Du 1^{er} juin au 31 octobre 1950 aucune goutte de pluie n'y est tombée; encore n'en est-il tombé que 3 mm en novembre. Il en avait été de même en 1918, en 1921, et presque tous les ans deux mois au moins ne reçoivent rien. Sur cinq mois d'août consécutifs, trois n'ont rien reçu.



PENTES EXTERNES

Pentes de Saint-André (Deux-Rives). — Les Salazes émergent derrière l'échancrure du cirque de Salazie. Cannes au 1^{er} plan. Forêt en altitude.



Pentes de Saint-Joseph. — Puy^s adventifs

Photo Blay

PLANCHE VI



LES RAVINES

Massif assez ancien. — Ravine Tabac à Dimitil



Massif plus récent: la Ravine des Avironis à la hauteur
de la route Hubert-Delisle.

161 et 93 jours de pluie, à 1 530 et 1 200 m d'altitude. On voit bien par ces chiffres la différence entre les deux stations: la Plaine des Cafres, largement ouverte aux influences du Nord-Est par le Plateau des Sources reçoit moins d'eau, beaucoup de nuages étant stoppés sur l'escarpement de la Plaine des Palmistes, mais ses précipitations sont plus largement étalées sur l'ensemble de l'année qu'à Cilaos où le relief en cuve profonde et fermée évite beaucoup de faibles assauts de l'alizé, mais, en revanche, conserve et répercute longuement les fortes arrivées de mauvais temps que la violence des vents prisonniers décuple. Aussi y pleut-il rarement mais avec une violence inouïe en été. En 1952, Cilaos a bien reçu 6 m 389, mais si on enlève l'apport de l'avalasse de mars, qui dura six jours, il n'est tombé tout le reste de l'année que 2 m 082. De juin à novembre, il ne tombe, en 26 jours, que 9,3 % des précipitations. La sécheresse y est presque tous les ans terrible en septembre et octobre, qui reçoivent chacun 4 et 2 mm. A la Plaine des Cafres, au contraire, où il pleut moins qu'à Cilaos probablement parce que située au-dessus de l'optimum, 15 % des précipitations tombent en saison fraîche, et les mois les plus secs — toujours septembre et octobre — reçoivent 51 et 20 mm. Quant à la pluviométrie de Mafate, elle est très mal connue, observée seulement depuis 1951, à Aurère; cette station reçoit 2 046 mm en 94 jours (1951-57), situation pire qu'à Cilaos, mais normale, Mafate étant le cirque le plus complètement sous le Vent (1).

Pour saisir l'importance de ces questions d'orientation, il est frappant de comparer les deux Plaines des Palmistes et des Cafres, adossées au même escarpement de la Grande-Montée. La première, ouverte au Vent, a reçu en 1955 5 m 042 d'eau; la seconde, sous le Vent, 2 m 340; la première est presque toujours enfouie dans sa cuvette bourrée de nuages, la seconde émerge souvent des nuées orographiques et résiste, par effet de foehn, à l'assaut de celles qui tentent d'escalader la Grande-Montée (Fig. 12).

L'irrégularité des pluies tropicales d'altitude, violentes et brèves, provoque souvent des précipitations variant du simple au double d'une année à l'autre au cours d'un même mois. On constate, d'un mois à l'autre, des variations étonnantes qui zèbrent de crochets rageurs les courbes annuelles (2).

Le tableau suivant permet de juger des inégalités dont sont coutumières les précipitations en altitude:

	Aurère	Cilaos	Plaine des Cafres	Plaine des Palmistes	Takamaka	Tampon	Moyenne
Mars 1952 ..	1 197	4 307	3 260		5 769		mm
Mars 1954 ..	474	436	573	989	945	15,5	572 mm
Mars 1955 ..	1 266	1 867	1 113	1 420	2 243	767	1 466 mm

(1) La moyenne a brusquement sauté à 2626 mm à la suite des deux «avalasses» de 1958.

(2) Au Bois de Néfles, 225 mm en mars 1950 et 32 en avril, 104 en mai 1954 et 0 en juin. Au Tampon, juin et juillet 1950 ont reçu 228 et 0,4 mm. A Vue-Belle, spécialité des contrastes, les quatre premiers mois de 1950 ont respectivement reçu 386, 5, 187 et 4 mm. Quant à Cilaos, il y est tombé en mars 1952, 4307 mm et 8 en avril. D'une année à l'autre, mêmes irrégularités. Au Vent, Mencilol passe de 2.584 mm en 1950 à 4.806 en 1952, et de 137 à 505 mm de juin 1952 à juin 1953. Mais cela n'a guère d'importance pratique. Cela en a davantage au Tampon (942 et 1.766 mm en 1954 et 1955) et plus encore sur le versant occidental. A la Plaine des Cafres, août 1952 a donné 300 mm pour 13,7 en août précédent.

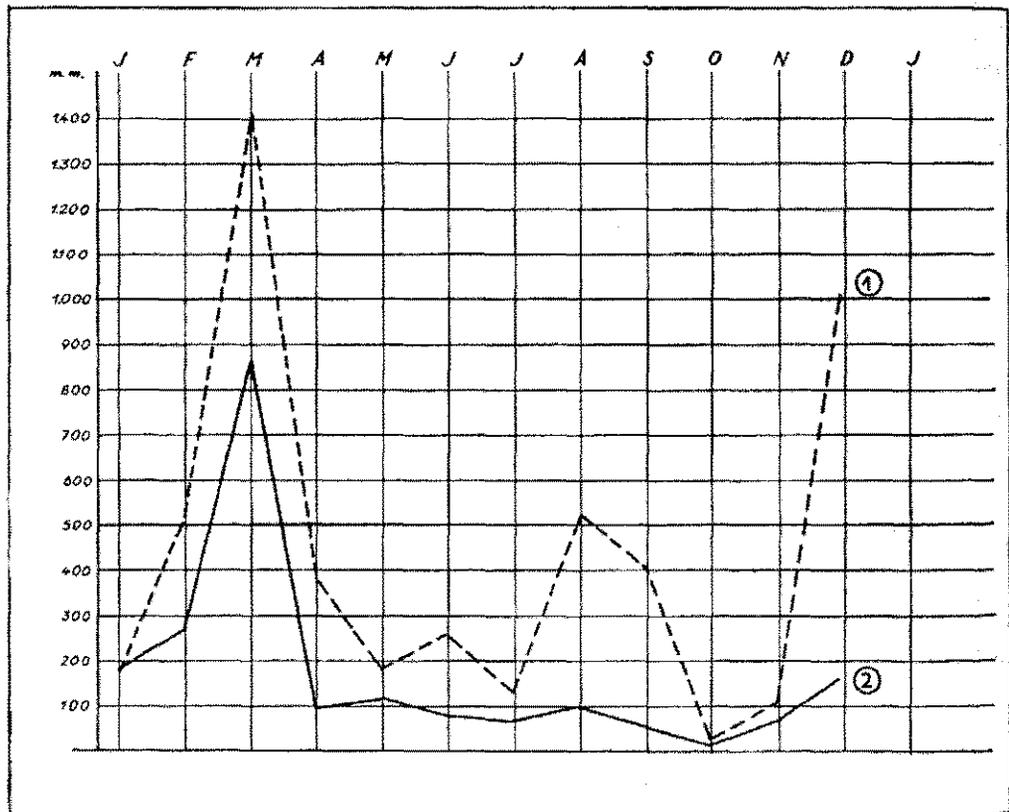


Fig. 12. — Précipitations comparées dans les Hautes Plaines au Vent et sous le Vent en 1955.

1. Plaine des Palmistes (alt. 1070 m). — 2. Plaine des Cafres (alt. 1530 m).

Mais l'irrégularité principale est celle qui vient des cyclones. Si mars et janvier ont presque toujours des précipitations bien supérieures à février, c'est que les cyclones répugnent à surgir en février à Bourbon! L'exemple de Cilaos montre bien que, cyclones et avalanches à part, la pluviosité, même en saison chaude, est assez modérée. En revanche, la violence inouïe de certaines tornades rapides bouleverse toutes les prévisions et toutes les proportions. En 1952, il est tombé à Cilaos 6 m 389 dont 4 m 30 au cours du fameux mois de mars, dont 1 m 87 le 16, soit plus qu'à Saint-Denis une année normale et qu'à Cilaos même en 1954. M. Rivals cite un minimum de 1020 mm à la Plaine des Palmistes du 22 au 23 décembre 1934, le pluviomètre ayant, au surplus, débordé trois fois. En mars-avril 1958, il est tombé à Aurère 6 m 302 en 26 jours soit trois fois plus que pendant toute une année moyenne, calculée sur la période 1951-57; pour le seul mois d'avril, il y est tombé 3557 mm, le maximum connu jusque là étant de 312 mm.

Cette longue analyse des éléments climatiques réunionnais fait donc finalement ressortir une grande irrégularité pluviométrique combinée avec le rythme régulier et monotone du jeu des températures et des pressions.

Elle montre également la variété étonnante dans l'île de ces éléments, où les influences de l'altitude et de l'orientation se combinent

presque à l'infini pour créer des contrastes de climats locaux dont le nombre et l'ampleur frappent tout nouveau venu à Bourbon. Les plaines orientales jouissent d'un climat tropical atténué très humide, qui, en altitude, passe à ce que M. Rivals appelle une zone sub-tempérée très humide. La côte sous le Vent, plus sèche et plus chaude, laisse de son côté la place, vers 500-600 m à une région « subtempérée sèche » où se trouvent réalisées les meilleures conditions d'établissement humain. Progressivement, se dégagent en altitude une région et un climat des « Hauts », climat de montagne avec température fraîche, forte nébulosité, précipitations considérables, mais gardant toujours son caractère tropical avec saison des pluies en été.

Enfin, éléments aberrants, les cyclones dévastateurs surviennent à l'improviste, en saison chaude, indifférents aux zones climatiques et balayant l'île ou l'effleurant, selon les cas.

II. - LES TYPES DE TEMPS

1. La circulation atmosphérique générale dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien.

Pour expliquer le mécanisme du climat réunionnais aucune théorie locale n'est suffisante; les variations climatiques ne s'opèrent que par grands ensembles et c'est en fonction de la circulation générale atmosphérique dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien qu'il nous faut montrer le déroulement des types de temps à la Réunion.

On sait que l'explication traditionnelle du climat par une météorologie thermique cadrait de plus en plus mal avec une réalité qui se faisait plus complexe à mesure qu'on l'étudiait: l'alizé ne venait pas du SE, la mousson « indienne » n'était pas normale, la trajectoire des cyclones n'était pas régulière, l'oscillation solaire et ses pluies zénithales expliquaient mal l'irrégularité des pluies d'été et la présence des pluies d'hiver. La météorologie dynamique n'a pas supprimé l'explication thermique mais s'y est superposée, prenant le premier rôle. R. Duvergé a récemment dressé la synthèse des travaux de l'école de Tananarive (1). Synthèse bien entendu provisoire. Car le nombre des stations étant infime par rapport à l'étendue du secteur envisagé, l'équipement insuffisant, notamment quant au matériel de radio-sondage en altitude, les connaissances climatiques dans l'Océan Indien n'en sont qu'à leur début.

La situation isobarique à la Réunion.

La position de l'île, traversée par le 21^e parallèle Sud, précise tout de suite sa situation en fonction de la répartition des champs de pression du globe. L'île n'est qu'un point perdu dans la large ceinture des hautes pressions subtropicales. Cette bande n'est pas continue, mais consiste en une série d'anticyclones, les uns permanents, les autres mobiles, séparés par de larges thalwegs dépressionnaires. Celui qui tient la Réunion sous son étroite dépendance est l'anticyclone de l'Océan Indien,

(1) Les travaux du R.P. Poisson, puis de M. Jacques Ravet et de son équipe du Service météorologique de Madagascar ont grandement contribué à éclairer l'ensemble de la circulation atmosphérique générale.

appelé aussi anticyclone des Mascareignes; son centre se trouve assez loin dans le Sud-Est de l'île, aux environs de 30-33°. Vers les mêmes latitudes, l'anticyclone atlantique de Sainte-Hélène s'étale au large des côtes du Sud-Ouest africain. Entre les deux, des anticyclones secondaires mobiles peuvent se former, puis se déplacer d'Ouest en Est: ceux du Cap ne dépassent guère le canal de Mozambique, mais d'autres peuvent atteindre Maurice ou circuler en mer très au Sud des Mascareignes. Ces divers centres d'action, permanents ou non, se gonflent et se contractent tout au long de l'année et c'est autour d'eux que s'établit la circulation atmosphérique cellulaire qui conditionne le climat réunionnais; en effet, la partie Nord de cette ceinture d'anticyclones est parcourue au sol par ces vents d'E.S.E. réguliers et quasi permanents qui portent le vieux et célèbre nom d'alizés, — et l'île baigne dans leur souffle.

Au Nord des hautes pressions subtropicales, s'étend la zone dépressionnaire équatoriale. Ses basses pressions favorisent une zone de convergence entre les masses d'air tropical des deux hémisphères, c'est-à-dire les deux alizés Nord et Sud (1).

Au Sud de la bande des hautes pressions, s'étend une ceinture dépressionnaire moyennement située entre 35 et 50° et où circulent d'Ouest en Est des aires cyclonales mobiles, poussées en avant par des vents d'ONO généralement forts et réguliers. Enfin, au-delà du 60° parallèle, la masse froide et stable de l'air polaire règne sur les hautes latitudes et le front polaire se tient autour du 50° degré. En altitude, circulant parfois à 250 km/heure, des « jet streams » longent le front polaire sur des milliers de kilomètres.

La circulation cellulaire de l'air autour du champ stable qu'est l'anticyclone indien se combine avec les échanges de masses d'air autour des champs de pression perturbés des surfaces de discontinuité, pour créer les conditions même du climat réunionnais. Alizé, perturbations, invasions d'air polaire, cyclones tropicaux naissent directement des impulsions de l'air autour des déformations ondulatoires des fronts polaire et intertropical.

Mécanisme théorique du climat réunionnais.

Il semble bien que le circuit de la circulation atmosphérique soit amorcé par la convergence des alizés dans la zone équatoriale où ils provoquent l'ascendance de l'air surchauffé. Refroidi par son ascendance, cet air tend à devenir stable et plus lourd; il s'affaisse lentement soit sur place, le soir venu, soit plutôt sur la zone subtropicale, contribuant à y entretenir ainsi par subsidence des hautes pressions permanentes; une dernière partie enfin va rejoindre vers le SE l'air échappé des anticyclones de l'Atlantique et des anticyclones mobiles. Tous ensemble, ils continuent leur mouvement, en se refroidissant encore et en devenant stables, et ils finissent par former ce vaste courant de vents d'Ouest de la zone dépressionnaire qui circule sous le nom de « Grands Frais d'Ouest » ou de « Westerlies », en longeant, bien au Sud du Cap et de Fort-Dauphin, les abords du Front Polaire, poussant vers l'Est les dépressions mobiles nées à son contact. En altitude, ces vents sont

(1) Nous emploierons fréquemment le terme de Front intertropical qui est d'un usage courant. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas d'une ligne précise, quoique mobile, mais de la partie méridionale de la zone de convergence équatoriale.

transformés en « jet streams » rapides, de circulation planétaire, dont le « flanc » équatorial entretient, par subsidence due à la force centrifuge, les hautes pressions subtropicales.

Mais l'élément essentiel réside dans le fonctionnement même de l'anticyclone indien. A l'appel de la dépression équatoriale s'établit une « divergence de vents autour de la cellule au sol » (Duvergé). Ces vents sont déviés vers la gauche. Pour compenser cette divergence, il y a subsidence générale de toute la partie centrale de l'anticyclone qui s'affaisse sur place (c'est « l'inversion de l'alizé »). Toujours est-il qu'un très important courant de masses d'air se met à circuler autour de la cellule anticyclonique, formant ainsi un vaste système occupant en gros toute la région de l'Océan Indien comprise entre 15 et 45° de latitude, 30 et 70° de longitude Est. L'air émis vers le Nord est rabattu progressivement vers l'Ouest; ceci explique que la Réunion, située sur la bordure Ouest de l'anticyclone — comme du reste Madagascar — est abordée par une masse d'air instable et humide qui l'arrose énergiquement. Puis cet air tourne peu à peu SE, et, longeant la paroi Sud de l'anticyclone, il s'y rencontre, dans la zone dépressionnaire avec la masse d'air tropical des « Westerlies ». Ce courant tropical entre alors inévitablement en contact avec l'air polaire du SE; c'est là, le long des ondulations du front polaire, que naissent les aires cyclonales qui se déplacent vers l'Est; une grande partie des vents, toujours déviés sur leur gauche, rejoint alors l'air à composante NE, émis par le versant méridional de l'anticyclone indien.

Ainsi, dans le thalweg situé à l'Est des hautes pressions des Mascareignes, vers 70° de longitude, s'engouffre une vaste masse d'air formée des anciens vents d'Ouest, de l'air méridional indien et de l'air polaire dévié qui donne à l'ensemble ses caractères froids et stables. Ce fort courant défile le long de la paroi Est de l'anticyclone et se rabat ensuite au NO: il circule alors tout le long de la paroi nord, ou équatoriale, de l'anticyclone, en laissant les hautes pressions à gauche, sous forme d'un vent d'Est ou plutôt ESE, car il est doué d'une légère convergence vers la dépression équatoriale. C'est ce vaste courant d'Est-Sud-Est qui est, en réalité, l'alizé austral. Loin que celui-ci soit entièrement émis par l'anticyclone indien, il est un composé de divers courants, où l'air polaire joue un rôle essentiel. Toute la ceinture des latitudes tropicales est balayée par ce courant d'alizé, qui baigne ainsi profondément la région des Mascareignes (Fig. 13).

Le circuit, continuellement entretenu par les mouvements de convection de l'air équatorial et les courants de « jets », fonctionne de façon permanente. On comprend, dès lors, l'importance de l'alizé qui arrose toutes les côtes orientales des terres de l'Océan Indien Sud-Ouest. Les précipitations qu'il amène ont une double cause: d'abord, après un long parcours maritime, l'humidité se déverse en pluies orographiques; d'autre part des pluies abondantes naissent dans les zones de convergence ou couloirs dépressionnaires formés par les thalwegs isobariques entre les diverses cellules anticycloniques. Sur ces « fronts d'alizé » se produisent de puissants mouvements convectifs qui provoquent ces précipitations, cependant que l'air chaud Nord-Sud, circulant au-dessus et en sens inverse de l'air froid Sud-Nord, donne naissance au « contre-alizé ». En juin 1934 ont eu lieu les premiers sondages aériens révélateurs du contre-alizé à la Réunion. L'alizé était épais de 7 000 m; il soufflait de l'ESE à 30-40 km/heure jusqu'à 5 000 m; entre 5 000 et 7 000 m, il tournait peu à peu au SSO, puis à l'Ouest, accélérant à 50-60 km/h;

au-delà de 7 000 m jusqu'à la limite du sondage à 11 000 m régnait le contre-alizé du NNO. En fait, les sondages ultérieurs montrèrent vite que la limite inférieure de celui-ci varie entre 3 000 et 7 000 m.

L'obstacle que le relief de l'île oppose à l'alizé amène d'autre part, on l'a vu, un effet de foehn bien connu: l'alizé humide qui monte et se détend sur les versants orientaux en provoquant des pluies orographiques, se réchauffe et se dessèche en redescendant sur le versant sous le Vent.

Mais si l'activité de l'alizé est pratiquement permanente, sa puissance n'est pas régulière. Des perturbations d'origine dynamique, provoquées par les ascendances, y amènent un dérèglement. Par le conflit entre l'air tropical chaud et humide du NO et l'air polaire sec et froid du SE, une aire cyclonale s'amorce. La dépression ainsi formée se développe en se déplaçant dans le même sens que l'air le plus chaud, donc de l'Ouest vers l'Est, en suivant dans l'ensemble le Front Polaire, jusqu'à ce qu'elle disparaisse par occlusion. Poussées par les vents d'Ouest, certaines de ces aires cyclonales sont peu à peu déviées au NE et viennent parfois balayer une vaste zone où le Sud de Madagascar et les Mascareignes se trouvent fréquemment inclus. Les perturbations se succèdent parfois par familles de quatre ou cinq, naissant par ricochet les unes des autres au long des boucles de l'ondulation, jusqu'à ce que, par réaction, une violente invasion d'air polaire les stoppe et amène du Sud, en prenant le Sud de Madagascar en écharpe, une bouffée de trois ou quatre jours de temps frais assorti de vents et de houles sur la Réunion. Ces invasions d'air polaire ont lieu par pulsations de périodicité plus ou moins régulière: elles sont souvent responsables de quelques jours de pluies et de grains orageux. Cette irruption d'air froid, dite « de fin de famille » fait avancer vers le Nord le Front Polaire, jusqu'à lui faire atteindre l'anticyclone indien. Si celui-ci est puissant, il stoppe l'invasion d'air froid ou l'atténue; s'il fonctionne avec une activité réduite, il s'effondre, se laisse envahir par l'anticyclone froid qui lui redonne un regain d'activité en attendant de se réchauffer à son tour grâce aux latitudes tropicales.

L'anticyclone indien une fois régénéré, on assiste au renforcement de l'alizé circulant sur ses parois orientale et septentrionale; le régime d'alizé s'affaiblit et se renforce ainsi successivement, tout au long de l'année, par des pulsations analogues. Tout l'ensemble de l'anticyclone des Mascareignes passe donc par des phases successives d'affaiblissement et de rétractation, en particulier pendant le passage des perturbations, et de gonflement sous l'action des invasions d'air polaire. Il peut donc, au gré des jours, couvrir toute la zone des Mascareignes de ses hautes pressions, de son alizé actif et de son ciel clair, ou se retirer loin au Sud-Est livrant la Réunion au temps mou et au crachin. Tout le climat de l'île dépend donc du rythme de soufflerie de l'anticyclone de l'Océan Indien.

2. Le rythme des saisons.

Tout ce système est, en fait, profondément modifié par le déplacement régulier de l'équateur thermique, en fonction du balancement annuel du soleil entre les deux Tropiques et surtout des variations de puissance des « jet streams », introducteurs des « coulées » polaires. Le renforcement et l'accélération du « jet » austral en hiver repoussent

l'air chaud intertropical dans l'hémisphère boréal, décalant ainsi vers le Nord l'anticyclone indien; inversement le renforcement du « jet » arctique en hiver boréal repousse vers le Sud la zone de convergence, créant dans le Sud de l'Océan Indien les conditions de la saison chaude. Mais l'on sait que la zone dépressionnaire ne se déplace qu'avec un certain décalage dans le temps et dans l'espace par rapport à la position du soleil; ce dérèglement est dû à la continentalité qui accentue la chaleur dans l'hémisphère Nord — et à l'influence océanique qui l'atténue dans l'hémisphère Sud. Ce qui amène la position de l'équateur thermique à environ 20° lat. Nord en juillet, mais seulement à 10° Sud en janvier.

Il en résulte que tout le système des hautes pressions subtropicales étant repoussé vers le Sud pendant la saison chaude, l'anticyclone de l'Océan Indien s'éloigne de la Réunion jusqu'en janvier, pour s'en rapprocher ensuite jusqu'en juillet. Ces migrations modifient, par rapport à l'île, les positions, les températures et le fonctionnement des fronts, des anticyclones et des dépressions mobiles, créant une nette différence entre les deux saisons qui règnent sur la Réunion.

Il faut cependant préciser que celle-ci, vu sa latitude, se trouve, en toutes saisons, incontestablement dans la zone tropicale, sur la bordure occidentale de l'anticyclone de l'Océan Indien. La zone de convergence équatoriale ne descend jamais assez au Sud, le front polaire ne remonte jamais assez au Nord pour l'inclure directement dans leur domaine. Mais leur proximité ou leur éloignement modifie les caractères du climat dans lequel baigne l'île.

La saison fraîche, dite sèche.

Lorsque, vers fin avril, la zone dépressionnaire équatoriale a gagné l'hémisphère Nord et que le Front intertropical recule vers l'Equateur, on sent bien, à la Réunion, que la saison chaude est terminée. L'arrivée de la saison fraîche se traduit d'abord par un abaissement sensible de la température, qui tombe à Saint-Denis-Gillot de 26°3 en février à 23°6 en mai; en juillet, l'équateur thermique est remonté jusqu'aux environs du 20° parallèle Nord: si le milieu du jour est encore chaud (24°8 en moyenne en juillet à Gillot), la fraîcheur survient vite au coucher du soleil; on supporte alors facilement un lainage et la moyenne nocturne descend à 17°1 en août.

A mesure que la zone de convergence intertropicale s'éloigne, l'anticyclone indien, qui la suit, remonte vers le Nord en mai-juin, tout en se décalant vers l'Ouest de 500 à 1000 km, jusqu'à placer parfois son centre au Sud de Fort-Dauphin. Bientôt, les hautes pressions subtropicales envahissent toute cette zone de l'Océan Indien jusqu'à la hauteur de la baie d'Antongil et des Cargados; leur centre se situe à environ 30° Sud, dans le SSE de la Réunion; surtout, cette masse d'air tropical est plus stable, plus puissante et plus étendue que pendant la saison chaude; le centre de système atteint 1030 millibars, et la Réunion se trouve fréquemment proche de l'isobare 1020. Le vaste anticyclone règne donc sur une bonne partie de Madagascar, sur toutes les Mascareignes et loin encore vers le Nord.

Ce renforcement considérable de l'anticyclone indien constitue la pièce essentielle du mécanisme climatique de la saison fraîche. Au repos, ces masses d'air impliquent par principe le beau temps classique de saison sèche et un alizé de l'ESE qui atteint l'île par la côte de Saint-Louis à Sainte-Suzanne, alizé qui se manifeste surtout au moment où

le centre d'action se rapproche; il « s'établit » nettement en mai, et souffle régulièrement sur la côte au Vent; il y soulève par rafales de petits nuages de poussière sur les chemins et fait voler les papiers dans les bureaux qui s'ouvrent à l'Est.

La présence de ces hautes pressions a pour premier effet une diminution considérable des précipitations. L'anticyclone ainsi renforcé est formé de masses d'air stable en altitude et une couche isotherme et sèche y empêche le développement des mouvements de convection — donc les pluies — même lorsqu'il n'y a pas inversion de l'alizé. La multiplication des anticyclones restreint, par ailleurs, les aires dépressionnaires mobiles et leur acheminement du Cap vers la Réunion. Aussi, le front polaire, qui s'est pourtant rapproché de l'île, n'arrive-t-il que rarement à faire reculer l'anticyclone indien; à plus forte raison les dépressions mobiles n'ont-elles guère d'action profonde sur celui-ci. Enfin, plus le centre de l'anticyclone se rapproche de la Réunion, plus court est le trajet des alizés au-dessus de l'Océan.

Ce type de temps est réalisé une bonne partie de la saison, mais par périodes de quatre à cinq jours, suivies de changements, — et aussi presque tous les jours au lever du soleil et dans les heures fraîches de la matinée, lorsque la brise de terre l'emporte sur les vents marins et que le refroidissement nocturne a supprimé la nébulosité. A partir du crépuscule, cette brise descend de la montagne vers la mer. M. Loughon la compare à un foehn desséchant; les nuits sont alors très pures, les étoiles brillent d'un éclat froid et bleuté; le lever du jour voit assez souvent des stratifications des nuages sur la mer, vers l'Est, mais elles se dissipent vite et, jusque vers 10-11 heures, les matinées sont claires, le ciel bleu, même entre Saint-Benoît et Saint-Philippe; l'hygrométrie moyenne de 65,1 à midi en juin, la nébulosité de 3,4 à 7 heures du matin, témoignent à Saint-Denis-Gillot de la pureté de l'atmosphère (Fig. 13).

On note souvent un accroissement de la nébulosité dans l'après-midi jusque vers 17 heures, venu surtout des nuages orographiques amenés par la brise de mer que l'alizé vient parfois doubler. C'est un régime d'alizé prédominant, avec beau temps régulier. Le soir, les sommets orientaux, Roche-Ecrite, Mazerin, Volcan, émergent parfois, dans le soleil, d'une mer de nuages étincelants et immobiles, stratifiés vers 2 000 mètres. Elle s'avance de la mer par la Plaine des Palmistes vers le plateau de la Plaine des Cafres, et ses extrémités amincies s'étirent sur les pentes des Pitons Bleus et du Dimitil, où elles viennent affleurer le bord de Cilaos; elle se dissipe après le coucher du soleil. Souvent aussi, au lever du jour, s'opère une condensation orographique de nuages qui envahissent Salazie et la Plaine des Palmistes, et sont stoppés au-dessus des crêtes dominant les cirques sous le Vent: de Cilaos, d'Aurère, de la Plaine des Cafres, on les voit essayer de franchir les cols et le rebord des remparts, mais s'évanouir au moment où ils tentent de dégringoler dans les cirques: effet caractéristique de foehn.

Ce beau temps total est exceptionnel. L'alizé change fréquemment de force et de vitesse: selon le cas, il souffle par pulsations, avec des périodes de calme ou des jets « d'ondes d'alizés ». A chaque changement de vitesse correspondent une rupture d'équilibre et un réaménagement des masses d'air qui amènent une nébulosité accrue et, le plus souvent, des précipitations d'importance variable.

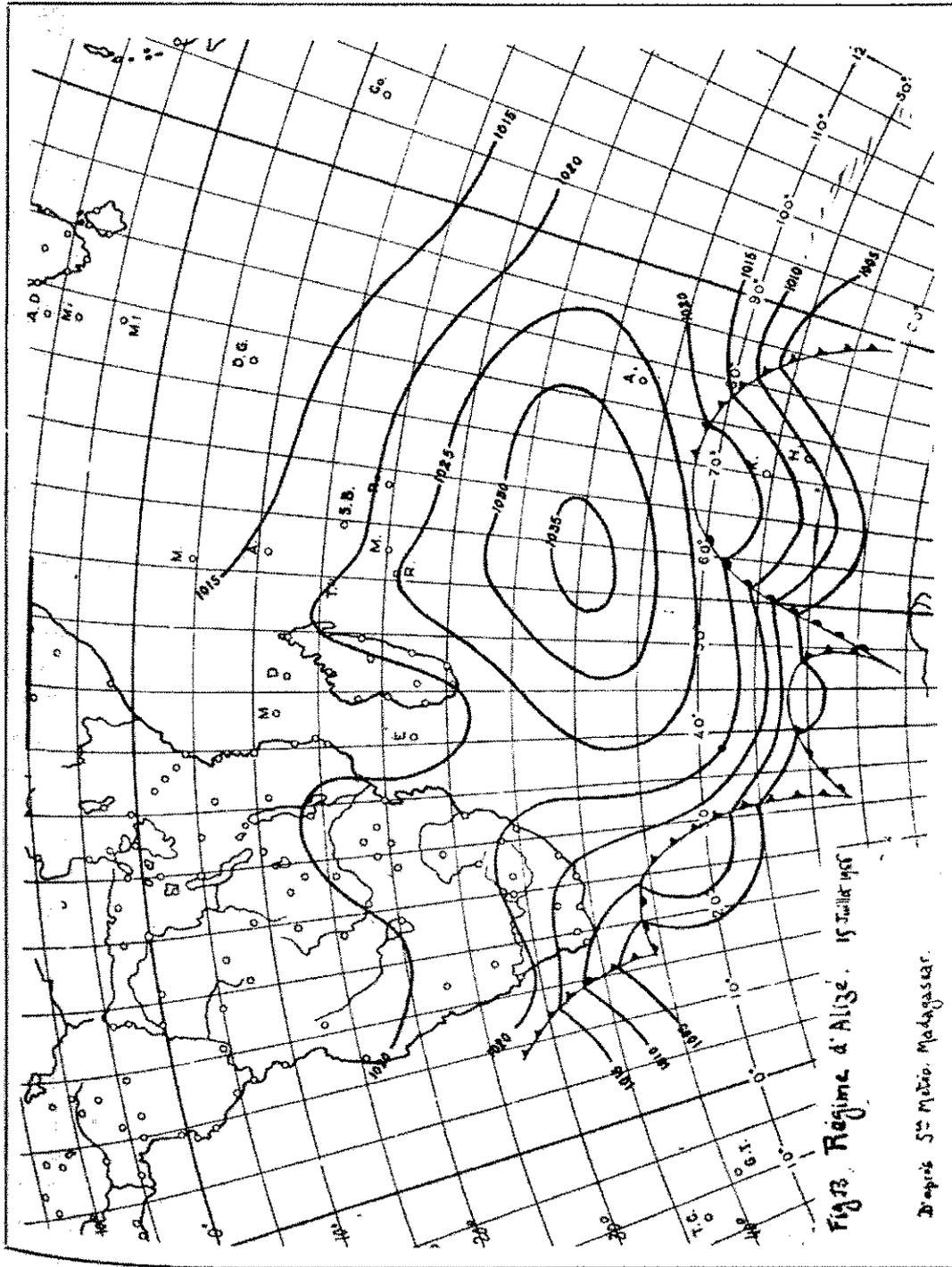


Fig. 13. — Régime d'alizé.

Si l'alizé faiblit, on a un ciel nuageux à mi-couvert, avec parfois de faibles et courtes averses n'atteignant le plus souvent que quelques dizaines de millimètres (Fig. 14); si l'alizé se renforce, il peut amener de grosses averses très localisées (85 mm à Takamaka le 25 juillet 1954). Il arrive fréquemment que l'on quitte Saint-Denis sous le soleil pour traverser, de Sainte-Suzanne à Saint-André, un grain violent et court qui balaye les pentes de Bagatelle ou de Menciol, et que l'on retrouve le soleil à la Rivière du Mât.

Le passage de ces ondes d'Est dure deux à trois jours, à raison de deux à trois passages par mois; de toutes façons, les pluies qu'elles provoquent sont orographiques et sont liées avec le système dépressionnaire général; elles ne concernent pratiquement que la partie du Vent. Quant à la partie sous le Vent, elle voit très fréquemment dès 11 heures du matin la montagne s'envelopper de nuages à partir de 800-1000 m, mais ces nuages orographiques n'arrivent généralement pas à crever, et l'absence fréquente de souffle alizéen contribue alors à donner à ce versant cette atmosphère lourde et plombée qu'il présente parfois aux heures chaudes.

Dans l'ensemble, la saison fraîche, grâce à ce temps d'alizé, est une période où il fait bon vivre. Il fait presque toujours beau et le ciel bleu, l'atmosphère légère, les lignes pures du paysage, le souffle frais du vent, la route sèche sont des agréments qui s'ajoutent à la légèreté du corps dans un air sec. Si la vie sur le littoral n'a rien de pénible, elle devient agréable à mi-pente dans les Hauts de Saint-Paul, de Saint-Leu, du Tampon, où le climat est vraiment celui d'un beau printemps de France; c'est l'époque où les créoles des quartiers refont les toits de leurs paillettes, sans guère risquer de pluies. C'est le moment où les bourgeois, les écoliers des villes côtières et les métropolitains montent dans les Hauts pour lutter contre l'anémie et se retremper dans la fraîcheur. D'autres, au contraire, campent sur les plages, la chaleur y étant trop pénible en janvier-mars.

Tout autres sont les types de temps résultant de l'attaque de l'anticyclone par des éléments mobiles venus du secteur Ouest: couloirs dépressionnaires ou fronts froids. Les anticyclones mobiles sont généralement peu développés en altitude et leur axe vertical est fortement incliné vers le NO, si bien, dit M. Duvergé, que les vents de composante Ouest dominent largement au-dessus et en avant de ces centres d'action. Chaque fois donc qu'un anticyclone mobile se dirige vers les Mascareignes, il est précédé d'une masse d'air humide et instable de secteur Ouest; en outre, sa prise de contact avec les avancées de l'anticyclone indien crée entre eux un couloir dépressionnaire de front d'alizé. Mais, coïncées et freinées dans leur développement par les anticyclones nombreux, ces dépressions sont moins fréquentes et moins actives qu'en saison chaude; le passage du front dure d'habitude deux à trois jours, il amène des pluies d'instabilité sur l'ensemble de l'île, quel qu'en soit le versant, mais d'abord sur le versant sous le Vent, par des vents des secteurs NO à SO fréquemment accompagnés de grains orageux; une houle vient battre la côte occidentale; l'alizé est alors stoppé, faiblit, il arrive que la dépression frontale provoque grains et averses sur la région Saint-Leu-Saint-Louis, cependant que l'alizé fait encore régner le beau temps sur le secteur Saint-Denis-Saint-Benoît; souvent aussi la dépression passe au Sud de l'île et ne fait que l'effleurer (Fig. 15).

Ces thalwegs isobariques se reproduisent à raison de deux à trois par mois; leur vent tourne ensuite fréquemment au SO et les invasions

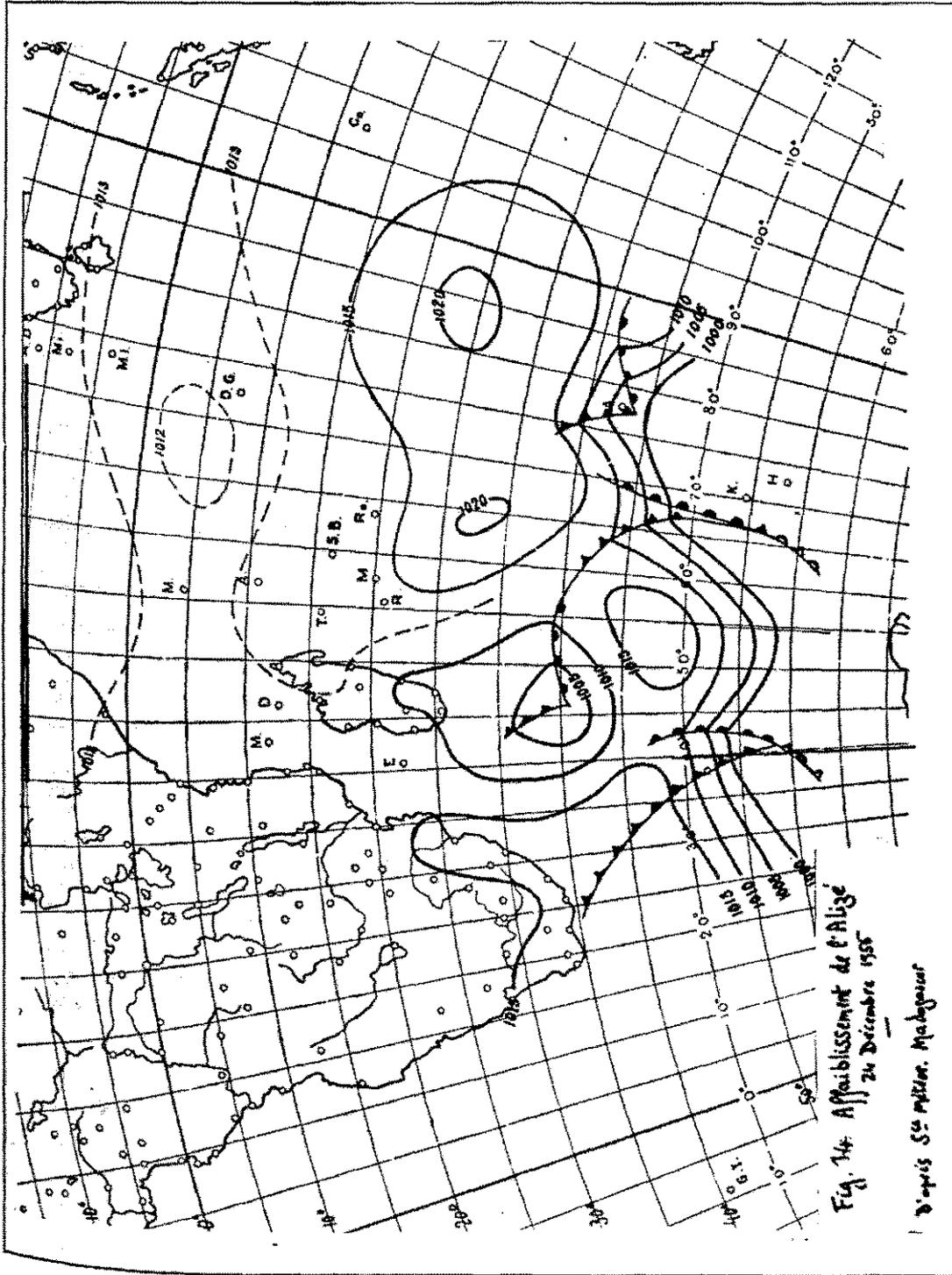


Fig. 14. — Affaiblissement de l'Alizé.

d'air polaire du Front Froid (Fig. 16 et 17) succèdent généralement à leur passage, créant des perturbations qui abordent l'île par le versant SO après être passées au Sud du Cap et avoir écorné le Sud de Madagascar. Elles sont d'autant plus actives que des différences de température sont grandes. Lorsqu'elles arrivent à affaiblir l'anticyclone indien, elles amènent une vague de mauvais temps et de froid caractéristique: forte houle, forte nébulosité, grains orageux à pluie finement pénétrante et froide accompagnent une baisse de température qui peut, en certaines circonstances, prendre l'aspect d'une chute brusque et nette; la montagne se couvre d'un manteau de nuées épaisses et noires pendant 24 ou 48 heures, et lorsque les nuages se dissipent, au petit jour, il arrive que les sommets des Salazes et même de la Fournaise se montrent couverts de neige.

A Cilaos, le thermomètre, qui était à 24° le 6 juin 1952, tombait à 4°8 dans la nuit, et il neigait au Piton; en juillet 1945 une invasion polaire plus typique encore se produisit: un jet glacé de vent du Sud, soufflant à 25 km/h aborde l'île et amène une chute rapide de température: le maximum journalier de la Plaine des Cafres habituellement compris entre 18 et 20° tombe à 13°4, le 11 juillet, à 10° le 12, à 7°9 le 13, avec un minimum de 1°5 dans la nuit du 13 au 14; une tempête de neige se déroule au sommet du Piton; puis le vent tourne au NE, sa vitesse tombe à 15 km/h, l'alizé reprend progressivement, et le réchauffement commence avec 9°2 à 14 heures. Exceptionnellement, la neige subsiste deux jours, et ne disparaît que le 16 au matin (1).

Sans aller jusqu'à ces extrémités, ces perturbations surviennent une à deux fois par mois d'hiver; la vague une fois absorbée par l'anticyclone indien, le temps revient rapidement à un type d'alizé frais et beau; un bon exemple est celui de l'anticyclone postdépressionnaire qui parcourut le Sud de l'île entre 19 et le 27 juin 1951: il amena dans la région de Saint-Pierre un abaissement moyen de température de deux degrés, et des pluies modérées mais régulières; la reprise de l'alizé par une onde d'Est provoqua le 27 une brusque averse de 15,5 mm, suivie d'une période de 20 jours de beau temps absolument sec. En juin-juillet, la température nocturne reste encore très basse quelque temps, et les hautes plaines sont alors au matin couvertes de givre: les Hauts de Saint-Leu et de Saint-Paul, la Plaine des Remparts, la Plaine des Cafres, Cilaos et la Nouvelle, même, connaissent alors des vagues de froid à air sec et vif; l'une des plus caractéristiques fut celle de la fin juin 1957, qui dura quinze jours, et où le thermomètre descendit à -6° au village du Vingt-Septième dans la nuit du 27 au 28 juin: le sol était incrusté de cristaux de glace de dix à vingt centimètres de long, la terre craquait sous les pieds, on ramassait des plaques de glace dans les fossés. Au lever du soleil, le givre fondait et coulait en filets du toit des cases. Les enfants, inhabitués et vêtus trop légèrement, pleuraient de froid, en marchant nu-pieds, et une grande partie de la récolte de géraniums et de pommes de terre fut « cuite » et perdue.

La période septembre-octobre se signale par une sécheresse accrue, si différente du reste de la saison fraîche, que M. Lougnon n'hésite pas à en faire une saison particulière, qu'il nomme « Printemps ». La température, en hausse lente, reste cependant encore modérée, mais les pluies sont souvent presque inexistantes. Cette sécheresse vient de l'éloignement de la dépression équatoriale, mais surtout de l'affaiblissement général de l'alizé au moment où l'anticyclone commence à se retirer vers le Sud; il ne possède plus qu'une vitesse réduite (moins de 9 m/sec) et un court trajet maritime. Dans la région à faciès « karstique » des laves récentes et poreuses de Saint-Benoît à Saint-Philippe, la rareté des précipitations amène assez vite la baisse des nappes phréati-

(1) Martin de Vivies. Communication à l'Académie de la Réunion, le 26 sept. 1945.

ques, et dans la région sous le Vent qui, certaines années, n'a pas eu de pluies en juillet-août, la sécheresse peut créer une situation critique: ravines à sec depuis longtemps, sources tarées, végétation jaunissante, corvées d'eau lointaines et interminables, dépérissement du bétail et surtout des cultures, faute d'irrigation possible, incendies fréquents des zones de branles et de reboisement. L'île entière attend avec impatience l'arrivée des premières pluies.

Bref, la saison fraîche sera normale, très sèche ou assez pluvieuse, selon la puissance de l'anticyclone. La plus grande inégalité préside, d'une année à l'autre, à la distribution des pluies, et la plus grande variété, au cours d'une même saison, à la succession des types de temps: régime d'alizé, couloirs dépressionnaires, flux d'air polaire, ondes d'Est se succèdent à un rythme rapide, chaque épisode durant environ quarante-huit heures; après quoi le régime normal d'alizé reprend cinq à huit jours. Rien à voir, à la Réunion, avec l'immuable ciel bleu des saisons continuellement sèches des pays tropicaux continentaux.

Cependant, lentement mais régulièrement la température monte en octobre et début novembre, tandis que les jours allongent; la saison chaude ne s'établit pas brusquement, mais insensiblement au cours d'une période de transition de deux mois environ. Il arrive pourtant un moment, généralement entre le 15 octobre et le 15 novembre, où l'on constate qu'elle a commencé; le vent dominant ESE fait place à un vent ENE attaquant l'île non plus de Saint-Louis à Sainte-Suzanne, mais de Sainte-Rose au Cap-Bernard, vent moins violent et plus chaud que l'alizé d'hiver; les nuages sont plus fréquents, plus lourds sur les pentes du Brûlé et du Mazerin; un beau jour une grosse averse tiède balaye violemment ces pentes, et parfois même la Plaine des Galets, sous le Vent: le front intertropical s'approche.

La saison chaude ou saison des pluies.

Après le 23 septembre, date où il franchit l'Equateur, le soleil gagne le Tropique Sud, qu'il atteint le 23 décembre. Il passe au zénith de l'île le 26 novembre, cependant que le « jet » boréal renforcé repousse les masses d'air chaud plus loin vers le Sud. La zone intertropicale des basses pressions, zone de convergence des alizés, descend donc avec un certain retard, surtout en milieu maritime, où l'échauffement est lent. L'équateur thermique, à bout de course, vient s'arrêter aux environs de 10° de latitude Sud, un peu au Nord des Comores, et le Front intertropical oscille généralement aux alentours du 15° degré. Ses fluctuations incessantes l'amènent quelquefois à la hauteur de la Réunion et la zone de convergence stationne même parfois sur les Mascareignes entre décembre et février (en décembre 1951 par exemple).

Par le fait même, les anticyclones tropicaux reculent vers le Sud, et, en fin décembre, celui de l'Océan Indien voit son centre porté aux environs du 33° lat. vers 3 500 km au SE de la Réunion, dans une position variable, mal connue, mais très à l'Est par rapport à sa position hivernale. Ses masses d'air, réchauffées, ont perdu leur vivacité; il est très affaibli et son centre n'atteint généralement qu'une pression de 1 020 millibars; sur la Réunion, c'est une pression moyenne de 1.011 millibars qui règne en janvier. L'anticyclone Sud-Atlantique descend également, comme aussi l'anticyclone du Transvaal; celui-ci se contracte au Sud du Natal, laissant place à une vaste dépression sur l'ensemble des régions tropicales sud-africaines.

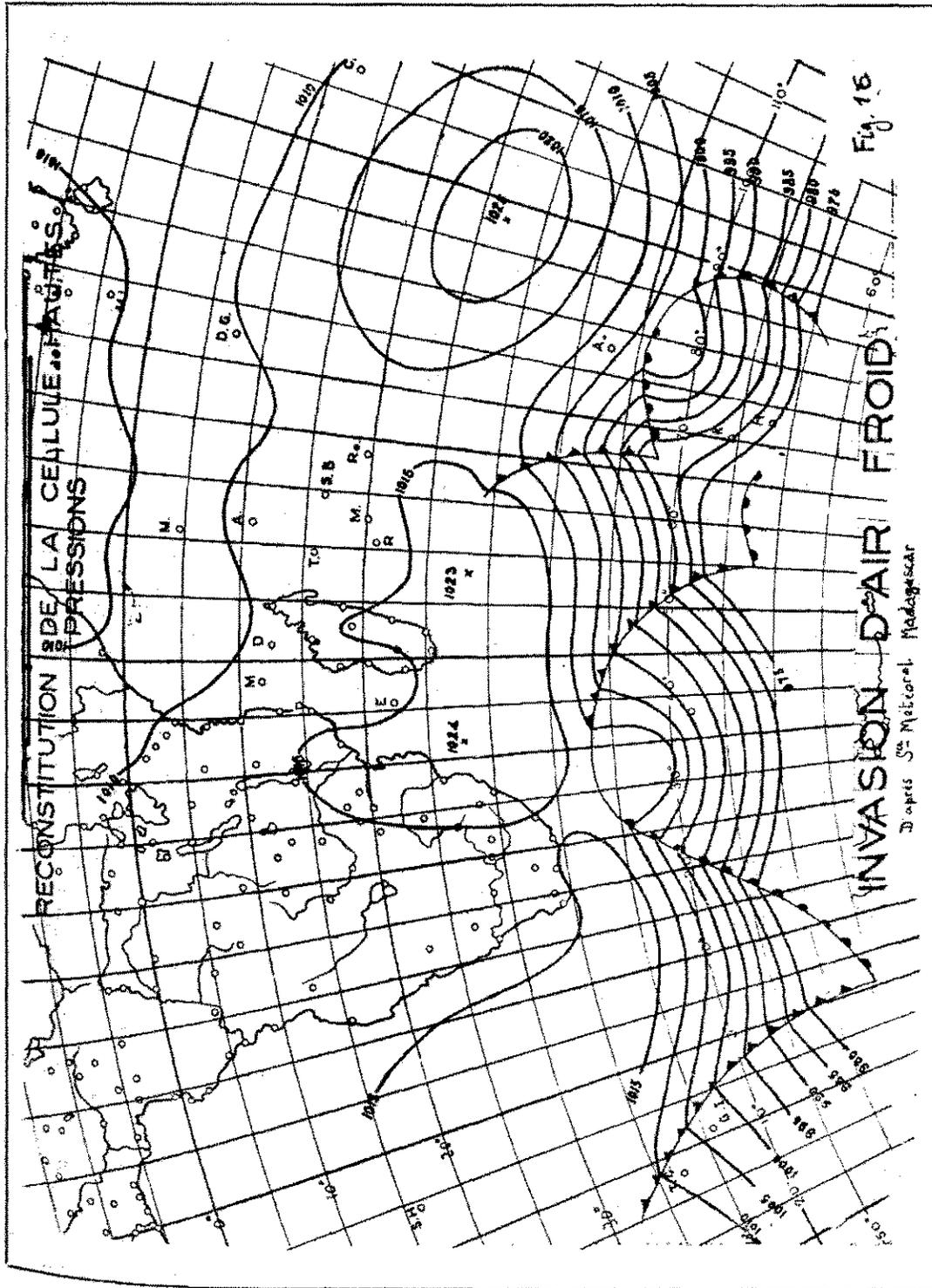


Fig. 16. — Invasion d'air froid.

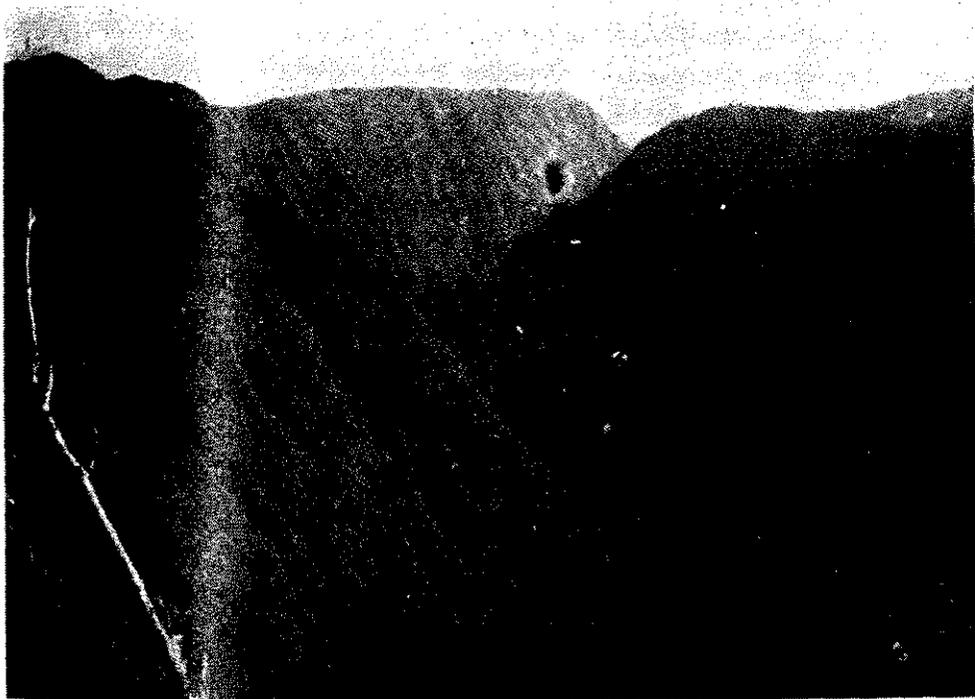
Ces modifications conditionnent les aspects de la saison chaude qui s'ouvre. La température s'accroît régulièrement; de 21° en août, elle remonte à Saint-Denis-Gillot à 26°3 en février. Entre 10 et 17 h, elle reste aux alentours de 28°, atteignant 29 et 30° aux heures chaudes, et elle n'abandonne pas ces chiffres moyens du milieu décembre au milieu d'avril; elle est encore plus forte sur la côte occidentale où Saint-Leu a des maxima moyens entre 30 et 32°5, grâce à l'effet de foehn. A mesure que la chaleur se fait plus lourde, elle donne une impression étouffante de temps orageux où les nuages s'accumulent, surtout l'après-midi, où des strato-cumulus noirs ensevelissent les pentes au-dessus de 600 mètres, formant un casque de plomb. Dès que les pluies ont commencé, la lourdeur devient moiteur; la chaleur n'est pas elle-même excessive, mais l'hygrométrie est forte (Saint-Denis 76,2 en janvier, 77,8 en mars), le moindre effort coûte, la sueur perle aux jarrets lorsqu'on se baisse, au coude lorsqu'on écrit; le corps se sent mou, comme l'air ambiant; la pression diminuée contribue à créer cette sensation de mollesse d'une atmosphère où les souffles d'air sont rares et qui, sur le littoral au Vent, de Sainte-Suzanne à Saint-Philippe, évoque un peu, de janvier à mars, l'étuve sub-équatoriale. Au crépuscule, la population dyonisienne a l'habitude de se rendre au Barachois et de s'y promener au bord de la mer pour respirer un peu le souffle de l'alizé, ou du moins la fraîcheur marine de la brise du soir.

De nombreuses raisons expliquent cette forte augmentation de l'humidité. Si l'alizé est plus faible, il est aussi beaucoup plus instable, étant plus chaud et se heurtant à l'air équatorial. Son inversion en altitude n'existe pratiquement plus, ce qui favorise l'augmentation des précipitations et des orages. Venu du SE, il subit, à la hauteur de l'île Rodrigue, une déviation caractéristique: il se heurte à l'alizé du Nord, qui a franchi l'Equateur et se dirige OSO; il est alors dévié sur sa gauche, passe entre les deux grandes Mascareignes et aborde la Réunion par l'ENE: ainsi vient-il frapper la côte du Cap-Bernard à Sainte-Rose, où il porte, lorsqu'il est instable ou change de régime, des pluies orographiques beaucoup plus importantes que pendant la saison fraîche.

Ces pluies sont augmentées dans une très forte proportion — et ceci sur les deux versants — par les pluies zénithales. Et ces dernières sont parfois accrues, sur le Nord-Ouest de l'île, entre la Pointe du Gouffre et Saint-Gilles, par les pluies dites, plus ou moins exactement, de « Mousson », portées par un vent du NO qui n'est que l'alizé du Nord, confondu avec les derniers souffles de la mousson de l'Inde, et qui, après avoir franchi l'Equateur, est dévié SE avec parfois assez de force pour venir frapper les massifs de Mafate; cette « mousson » crée des houles du NO qui ont longtemps gêné l'entrée du port de la Pointe des Galets.

Les dépressions venant de l'Ouest sont, en outre, plus nombreuses et plus actives qu'en saison sèche par suite de la raréfaction des anticyclones mobiles disparus ou descendus vers le Sud. A la limite orientale de la cellule Sud-Atlantique se forment des dépressions en V renversé qui, poussées par les vents d'Ouest, défilent vers l'Est en passant au Sud de l'anticyclone du Cap, et s'engagent dans la zone des basses pressions le long de la paroi Sud des anticyclones tropicaux. De là, repoussées par le Front polaire, elles prennent en écharpe vers le NE la côte Sud malgache et viennent aborder la Réunion où elles provoquent de fortes pluies d'instabilité; d'autres s'engagent dans le

PLANCHE VII



LES GRANDS ENCAISSEMENTS
Rivière Saint-Denis.



Bras de la Plaine, dominé par les pentes de Dimitil.

PLANCHE VIII



CYCLONES

L'école de la Plaine des Cafres, déplacée par le cyclone de janvier 1948. L'ancien emplacement est indiqué par la plate-forme cimentée et les acacias poussés ultérieurement.



La voie ferrée suspendue en l'air au-dessus de la Rivière Saint-Etienne, qui a emporté le talus (petit cyclone de janvier 1951)

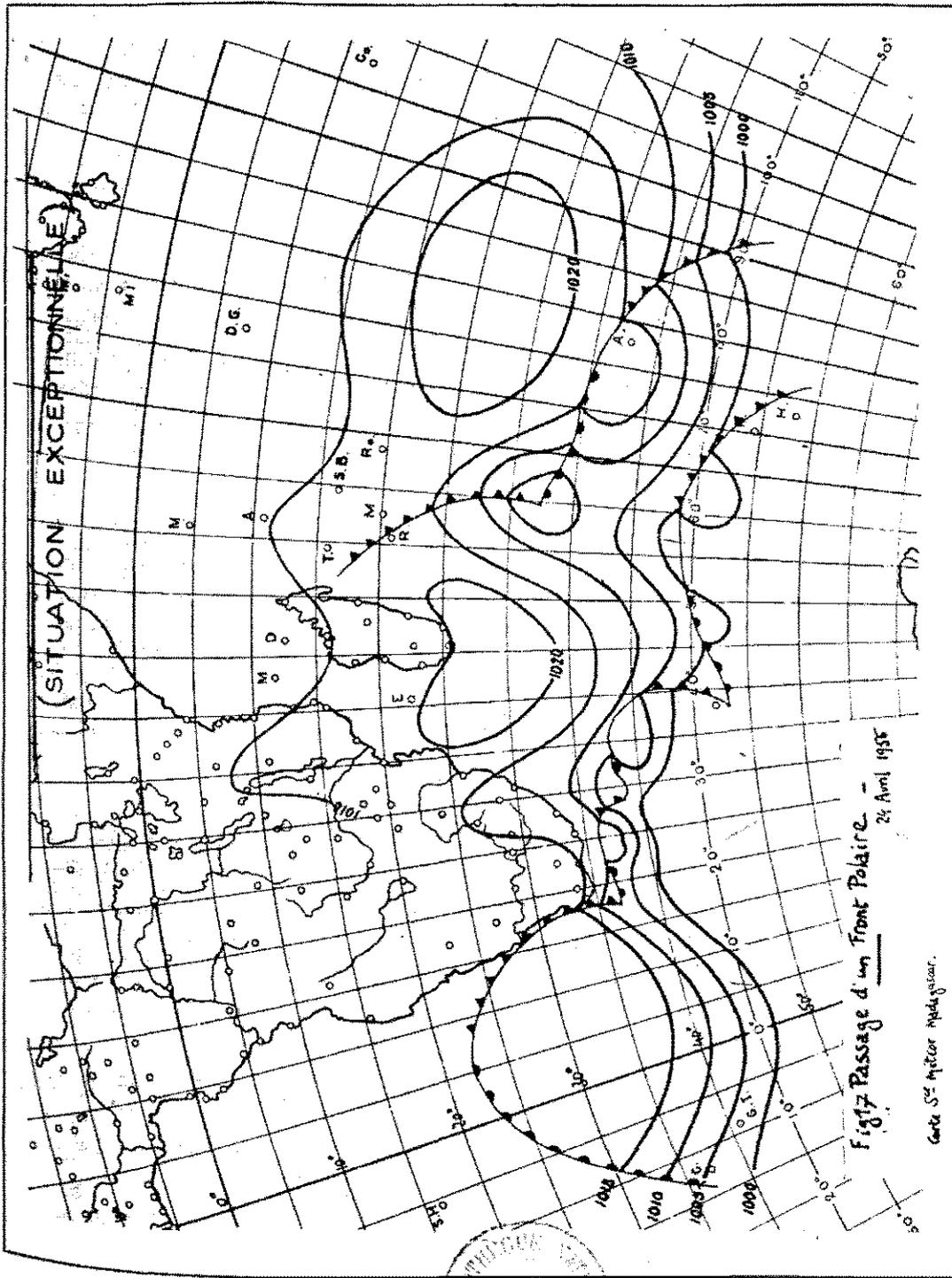


Fig. 17. — Passage d'un Front Polaire.

thalweg barométrique SO-NE situé entre l'anticyclone du Cap et celui des Mascareignes, et remontent ainsi pour s'intégrer aux basses pressions équatoriales.

Ces perturbations sont souvent suivies d'anticyclones mobiles ou de jets d'air polaire. Moins puissants qu'en hiver, ceux-ci peuvent régénérer l'anticyclone indien de façon plus fréquente par suite de sa faiblesse même; mais ils peuvent aussi s'engouffrer dans le couloir dépressionnaire malgache à la rencontre de l'air équatorial: on est alors bien près de voir réunies les conditions nécessaires à la formation d'un cyclone tropical.

Ainsi, les modifications des pressions et des vents sont multiples et la variété des types de temps est encore plus grande qu'en saison fraîche. Mais nous irions presque jusqu'à dire — et ce n'est pas un paradoxe — que le type de temps le plus courant à la Réunion pendant la saison des pluies, c'est le beau temps. En effet, le régime d'alizé faible domine plus souvent qu'on ne pourrait le penser, la température océanique freinant le développement que connaissent les dépressions des chaudières continentales. Les périodes sèches de quatre à cinq jours, en saison des pluies, sont fréquentes sur le littoral (1).

Il faut ajouter à ces jours secs la plupart des matinées qui sont belles et ensoleillées, même lorsqu'à partir de 14 heures surviennent quelques ondées dont beaucoup ne dépassent pas le millimètre. Des pluies orographiques tombent assez souvent à partir de 15 heures jusqu'à la nuit; mais ce mauvais temps venu de l'Est ne concerne souvent que le versant du Vent, et en fuyant l'alizé de Saint-Philippe à Saint-Leu, on rattrape le beau temps aux environs de la Rivière Saint-Etienne. Il nous faut fortement insister sur ce fait, car dans cette île qui enregistre des chutes de pluies annuelles de 4 à 8 mètres et même de 14 mètres, on a l'impression qu'il fait presque toujours beau.

Il n'en est pas de même dans les Hauts. Ceux-ci sont dégagés presque toutes les matinées, mais l'atmosphère cesse d'y être pure dès 9 heures, les lointains s'estompent; entre 10 et 11 heures, la brume fait son apparition, puis les nuages. Parfois le brouillard reste sec, surtout sous le Vent, mais fréquemment, et presque toujours sur les pentes Nord-Est, un crachin s'établit que les créoles appellent « farine », qui saupoudre les vêtements et imbibe les sols et la végétation; tel est le paysage quotidien au Brûlé Saint-Denis, à Sainte-Anne les Hauts, à Salazie, à la Plaine des Palmistes. Il « farine » ainsi jusqu'au coucher du soleil, vers 18 heures; les nuées d'altitude se dissipent alors, surtout sur les pentes sous le Vent, et les cimes qui en émergeaient parfois apparaissent baignées de soleil; il arrive même qu'il fasse, à la Plaine des Cafres, plus chaud à 18 h qu'à midi; la mer de nuages s'établit souvent en longues bandes de strato-cumulus vers 1000-1200 m, alors que les hauts de la Plaine et les cimes des Salazes émergent dans le crépuscule, et les nuits sont presque toujours étoilées. Ces jeux de nuages sont favorisés par l'alternance des brises: les hauteurs de la Plaine des Cafres, cachées l'après-midi à partir du 14^e kilomètre (1000 m) aux yeux des habitants de Saint-Pierre, sont dégagées en fin de soirée, alors que souvent la mer de nuages s'établit sur la côte.

(1) Des sécheresses plus longues encore ne sont pas rares. A Saint-Pierre, on a enregistré en pleine saison des pluies, 11 jours consécutifs absolument secs en janvier 1951, 12 en janvier 1952, 15 en décembre 1951; janvier 1953 et 1954 ont vu chacun 22 jours sans pluie; sur la côte Ouest, les jours secs sont plus nombreux encore; à Saint-Denis, cependant plus humide, on a noté en mars 1953 vingt jours sans pluie, dont 13 consécutifs, 16 en février 1955 et 22 en avril 1951. Ce ne sont pas des cas exceptionnels.

Ces temps d'alizé faiblement actif, avec précipitations modérées, peuvent régner de longues périodes — par exemple toute la période de janvier-février 1953. Le renforcement de l'alizé par les ondes d'Est est marqué par un ciel plus nuageux, des averses plus importantes; il arrive qu'au cours de la nuit une pluie modérée mais longue succède à la chaleur lourde et moite de la journée.

Le temps devient franchement mauvais à l'approche d'un couloir dépressionnaire d'Ouest; son arrivée provoque de gros nuages, de fortes pluies d'instabilité orageuses sur les deux versants; de sombres nuées cachent les pentes de la montagne qui ruissellent en cascades. Une sorte de purée de pois épaisse couvre les Hauts, et sur la route des Plaines les autos circulent à pleins phares; le crachin devient une pluie continue qui résonne interminablement la nuit sur les toits de tôle des cases; le passage de la perturbation dure généralement deux à trois jours; les jets d'air polaire qui le suivent accentuent encore le mauvais temps surtout au Sud de l'île.

En décembre 1936, sept fronts dépressionnaires accompagnés de flux polaire, venus par Durban et Fort-Dauphin, sont ainsi passés sur le Sud de l'île, chacun amenant sa houle du SO et cinq d'entre eux provoquèrent des précipitations. Normalement, c'est à raison de trois à cinq par mois que ces perturbations se reproduisent. Mais il est exceptionnel que l'arrivée d'air polaire en plein été provoque une vague de froid; on peut cependant rappeler qu'on a noté 0° au Piton des Neiges en décembre 1936 et que, le 12 février 1957, le thermomètre est descendu à 2° au Vingt-septième kilomètre de la Plaine des Cafres; en des recoins abrités, on pouvait y voir de la gelée blanche.

Beaucoup plus fréquentes sont les « avalasses » (1) qui, en quelques heures, font ruisseler toute l'île. Si beaucoup font partie du cortège des cyclones tournant aux alentours, d'autres ne sont cependant que l'effet violent de perturbations occidentales ou même d'une brutale onde d'alizé. C'est ainsi que Takamaka a reçu, en mars 1950, 1 843 mm en 26 jours, sans menace de cyclone, et Saint-Denis 162 mm le 31 janvier 1952. Les grosses pluies sont précédées de périodes où l'atmosphère est particulièrement lourde et humide; une fois déclenchées, elles noient littéralement l'île: les ravines, à sec le reste du temps, roulent des flots torrentiels, de rapides en rapides, en entrechoquant leurs blocs, les remparts des grandes vallées et des cirques sont striés d'immenses cascades qui tombent en filets de 500 à 700 m de haut; celles de Grand-Bassin, de Takamaka, de la Rivière des Remparts sont parmi les plus belles, ainsi que la série des cascades qui tombent presque verticalement de la falaise de la Montagne jusque dans la mer; par ailleurs, les routes sont coupées, les radiers submergés, les avions d'Air France parfois stoppés à Tananarive ou à Maurice, l'aéroport étant impraticable. Dans les Hauts, les chemins de piétons, si souvent aménagés dans le sens de la pente, sont transformés en torrents roulant des boues argileuses rougeâtres, de nombreux hameaux sont isolés; au droit de l'embouchure des ravines, la mer se colore de brun sale jusqu'à plusieurs milles au large, mais tout cela dure peu; les ravines évacuent leurs eaux en quelques heures, le soleil active vigoureusement une évaporation intense; les grandes rivières elles-mêmes restent rarement en crue plus d'une semaine et le beau temps revenu fait oublier ces journées dont les cannes et les cultures vivrières ont du reste amplement profité.

(1) Voir ci-dessus p. 39, note 2.

Bref, la position de la Réunion en plein dans la zone de conflit entre anticyclones, dépressions occidentales et invasions du front polaire aboutit au fait que l'île change constamment de camp, au gré des forces de chaque cellule, tantôt sous l'influence du beau temps d'alizé modéré, tantôt plongée dans le crachin des ondes d'Est ou les nuées et averses de dépressions occidentales. Il n'est donc pas question d'un régime régulier, comme on peut en trouver sur les espaces continentaux, où les pluies de convection ont un rôle prépondérant et où au beau temps de la matinée succèdent invariablement les fortes ondées des fins d'après-midi; la répartition et la durée des types de temps fait preuve de la plus entière fantaisie apparente. Un jour de très grosse pluie peut se trouver isolé au milieu d'une semaine sèche. Les averses tombent indifféremment à toute heure du jour et de la nuit, quoique rarement entre le lever du soleil et onze heures; seules, les perturbations avec le passage d'ondes polaires amènent des chutes se prolongeant sans guère d'arrêt durant quatre à six jours.

Mais si les pulsations de l'anticyclone indien, régénéré par les jets saccadés de l'air polaire rythment le déroulement des saisons, il n'en reste pas moins que l'influence essentielle demeure celle de la masse d'air équatorial qui, plus ou moins proche, baigne l'île entière de son atmosphère molle, humide et chaude, et qui, de plus, la tient sous la menace perpétuelle des cyclones.

3. Les cyclones tropicaux.

Les cyclones tropicaux, ou, comme on dit communément aux Mascareignes: les « cyclones », sont l'équivalent des typhons des mers de Chine et des « hurricanes » de la mer des Antilles. Leur littérature, depuis Paul et Virginie, est abondante et sinistre. Jusqu'à ces dernières années, leur malfaisance était accrue par l'impossibilité de les déceler à temps, dans un Océan Indien mal connu. Les travaux du R.P. Poisson, puis ceux du Service Météorologique de Madagascar ont fait réaliser d'énormes progrès dans l'étude de ces météores; ce n'est cependant que depuis la création, pendant et après la guerre de 1939-45, des postes d'observation d'Agalega, de Saint-Brandon et de Tromelin et la coordination de leurs renseignements à Tananarive, que l'on peut les détecter et les surveiller. La faible densité du réseau d'observations, l'immensité déserte de l'Océan aux latitudes équatoriales rendent la recherche beaucoup plus délicate que dans les régions américaines, par exemple.

Le mécanisme cyclonique.

On sait que les cyclones sont des dépressions de même structure que celles qui circulent au Sud de l'Afrique. Mais leur naissance et leur trajet dans les latitudes équatoriales en augmentent considérablement la vitesse de rotation et, en même temps, en resserrent le diamètre; c'est uniquement à cette cause qu'ils doivent leur caractère tourbillonnaire, à la fois très localisé et destructeur.

Un cyclone n'est pas un phénomène aberrant, mais au contraire un épisode normal du jeu des masses d'air. Il apparaît, lorsque certaines circonstances sont réalisées. Mais ces circonstances sont encore obscures.

res (1). Les cyclones évoluent, se transportent le long d'une trajectoire et finalement se dissolvent. Ils n'apparaissent dans l'Océan Indien S.O. qu'en saison chaude, époque où la zone dépressionnaire équatoriale est proche des Mascareignes, mais si leurs trajectoires sillonnent l'Océan, leur passage sur la Réunion n'est que très exceptionnel, et, sauf au dernier moment, n'est pas prévisible avec certitude.

Leur formation n'est qu'un cas particulier de la formation des aires dépressionnaires, qui naissent dans une ondulation d'un front au contact de deux ou trois masses d'air. Dans la zone de convergence intertropicale, se rencontrent, autour du 10° degré de latitude Sud, quelque part entre les Iles Cocos et les Chagos, l'alizé Sud-Est et la masse d'air équatorial, chaud, instable, contenant d'énormes quantités de vapeur d'eau, et où la moindre élévation de température sur un point peut amorcer une légère dépression; l'alizé boréal, dévié vers le SE, vient également confluer sur ces mers surchauffées. Cette attraction provoque de façon à peu près constante la formation de mouvements convectifs et de forts nuages, mais les trois masses d'air étant pratiquement à la même température et ayant la même densité, il ne se produit rien d'autre qu'une dépression immense mais quasi immobile et très peu accentuée. Cependant, on trouve là en permanence trois des conditions nécessaires à la formation du cyclone: une mer très chaude dont la température égale ou dépasse 26°, fournissant une énorme réserve de vapeur d'eau, et créant une dépression avec fréquentes ondulations; de l'air très instable et très humide sur une large échelle, avec disparition de l'inversion de l'alizé; une déviation de Coriolis assez élevée et une stratification des couches d'air telles que l'air puisse s'élever sur une vaste région et qu'un tourbillon d'allure cyclonique puisse à l'occasion s'y développer. Ces conditions ne se trouvent qu'en saison chaude.

Cet état statique peut changer si un élément d'origine extérieure vient rompre l'équilibre des masses. Plusieurs causes peuvent y concourir. L'alizé peut devenir très actif par afflux d'air polaire qui se réchauffe à son contact et constitue une « shear line » ou discontinuité dans la direction et la vitesse du vent. Un thalweg d'Ouest peut aussi s'interférer avec une onde d'alizé. Enfin, la discontinuité créée est favorable à une turbulence généralisée des trois courants convergents; il peut donc arriver que l'air de la zone dépressionnaire, chaud, humide, instable, se fasse coincer au fond d'une poche de l'ondulation entre deux courants froids. Un mouvement tourbillonnaire tend donc à s'organiser, dans le sens des aiguilles d'une montre, avec vents parallèles aux isobares. Mais, là encore, il s'agit de circonstances banales; le passage au cyclone tropical exige d'autres éléments, en l'absence desquels la dépression se comble rapidement.

Les observations récentes amènent à penser qu'il faut en rechercher le facteur déterminant en altitude. On sait que l'axe vertical des anticyclones tropicaux est incliné vers le Nord. Le déséquilibre créé par la « shear line » peut avoir pour effet que cet axe s'incline plus fortement encore de telle façon que la partie des hautes pressions directement située sous la tropopause vient s'installer au-dessus de la zone de convergence, en repoussant avec elle vers le Nord le « jet stream » tempéré d'Ouest qui devient alors un « jet stream » tropical, de vitesse plus lente, mais d'altitude plus forte (12 000 à 15 000 mètres).

(1) C.E. Palmer. Quart. J. Roy. Météo. Soc. 1952: pp. 126-164.

P. Queney. Tellus; Vol. 4; n° 2; 1952; pp. 88-111.

E. Palmer. Bull. Amér. Météo. Soc. 1948; pp. 73-74.

Richl. Journal of Meteorology. 1948; pp. 247-264. Compendium of Meteorology 1951 pp. 902-913. Tropical Meteorology, 1954.

Prudhomme et Valtat. Etude sur les cyclones tropicaux de la saison chaude 1952-1953 à Madagascar.

Prudhomme. Etude sur les perturbations tropicales de la saison chaude 1953-1954 à Madagascar (Deux publications du Service météo de Madagascar, n° 22, 1954 et n° 24, 1955).

P. Estienne. Notes de météorologie tropicale; Rev. Géogr. alp. 1953, fasc. II, pp. 311-326.

La situation barométrique devient alors paradoxale; l'air lourd et frais se trouve en masse au-dessus de l'air chaud de la dépression; le champ barique se trouve renversé et un régime d'instabilité à grande échelle se développe. C'est là, pense-t-on, la condition indispensable pour transformer la dépression en cyclone tropical.

En effet, les masses d'air chaud ascendant déclenchent un énorme tirage. Lorsque ces mouvements turbulents atteignent la couche barotrope particulièrement instable, le « jet stream » tropical s'en trouve ralenti. Si ces phénomènes se déroulent sur une grande surface, la discontinuité négative ainsi provoquée crée l'onde de cyclone.

Il y a véritable « cyclone » lorsque les isobares, fermées, donnent naissance à un vent de plus de 63 km/h (Fig. 18). La dépression s'entretient alors et se « creuse » progressivement; sa source d'énergie est renouvelée par l'apport en vapeur d'eau de l'océan surchauffé; cette vapeur est transformée en énormes cumulo-nimbus de convection, brassée ensuite dans le tourbillon et, une fois le tirage établi dans la cheminée centrale, la marche est entretenue par de « colossaux coups de piston » (Rondelux). Mais seul l'air chaud est doué d'un mouvement d'ascendance brutale qui provoque la formation d'une énorme masse de nuages et de très fortes précipitations, l'air froid polaire agissant pour ainsi dire « de l'extérieur », créant un champ thermique favorable » (1). L'ensemble affecte la forme d'un immense disque tournant autour d'un centre immobile; sa hauteur peut varier entre 2 et 10 kilomètres; son diamètre peut atteindre de dix à trente milles marins; celui de février 1860 aurait eu 800 milles de large; d'habitude, plus les tourbillons sont resserrés, plus ils sont violents, à « creux » égal, bien entendu. L'ondulation se propageant le long de la ligne de convergence, le cyclone se déplace de même par rapport au sol, mais, à l'encontre des dépressions tempérées, vers l'Ouest, puisque dans le même sens que la déviation de l'air chaud, en tournant, dans le sens des aiguilles d'une montre, autour d'un centre où aucun vent ne souffle. La marche est parallèle au déplacement des hautes pressions substratosphériques; en fait, le météore suit, de plus ou moins près, la paroi Nord de l'anticyclone indien, en laissant, selon la règle, les hautes pressions à gauche. Sa trajectoire vers l'Ouest, tôt ou tard, se recourbe donc vers le SO, puis le Sud, puis le Sud-Est, à mesure qu'elle contourne la courbure de la cellule indienne et elle prend l'allure d'une parabole approximative avant de se perdre dans la zone tempérée.

Il faut bien préciser que le cyclone est doué de deux vitesses: la vitesse de rotation du tourbillon autour de son centre, — « l'œil du cyclone », ou calme central, — peut atteindre 200 à 300 km/h; la vitesse de translation, au long de sa trajectoire, est, au contraire, très lente, de l'ordre de 10 à 25 km/h. Aussi faut-il observer pendant plusieurs jours la marche d'un de ces météores avant de pouvoir en établir le trajet probable, au risque, du reste, d'un démenti par les faits.

Le passage du cyclone.

Ainsi la formation d'un cyclone tropical s'opère-t-elle au milieu d'un océan vide; elle s'amorce par des discontinuités d'air en haute altitude insoupçonnées sur le moment; elle se révèle par des variations barométriques infimes qui peuvent aussi bien signifier autre chose; enfin, dans plus de la moitié des cas, les cyclones en formation se combent et avortent au début de leur course. On comprend dès lors que leur naissance puisse passer inaperçue. Ceux qui intéressent la Réunion naissent d'habitude entre 6 et 16 degrés Sud, le plus souvent entre Diego Garcia (archipel des Chagos) et Saint-Brandon (archipel Cargados Carajos).

(1) P. Pédelaborde. Les Moussons, p. 93.

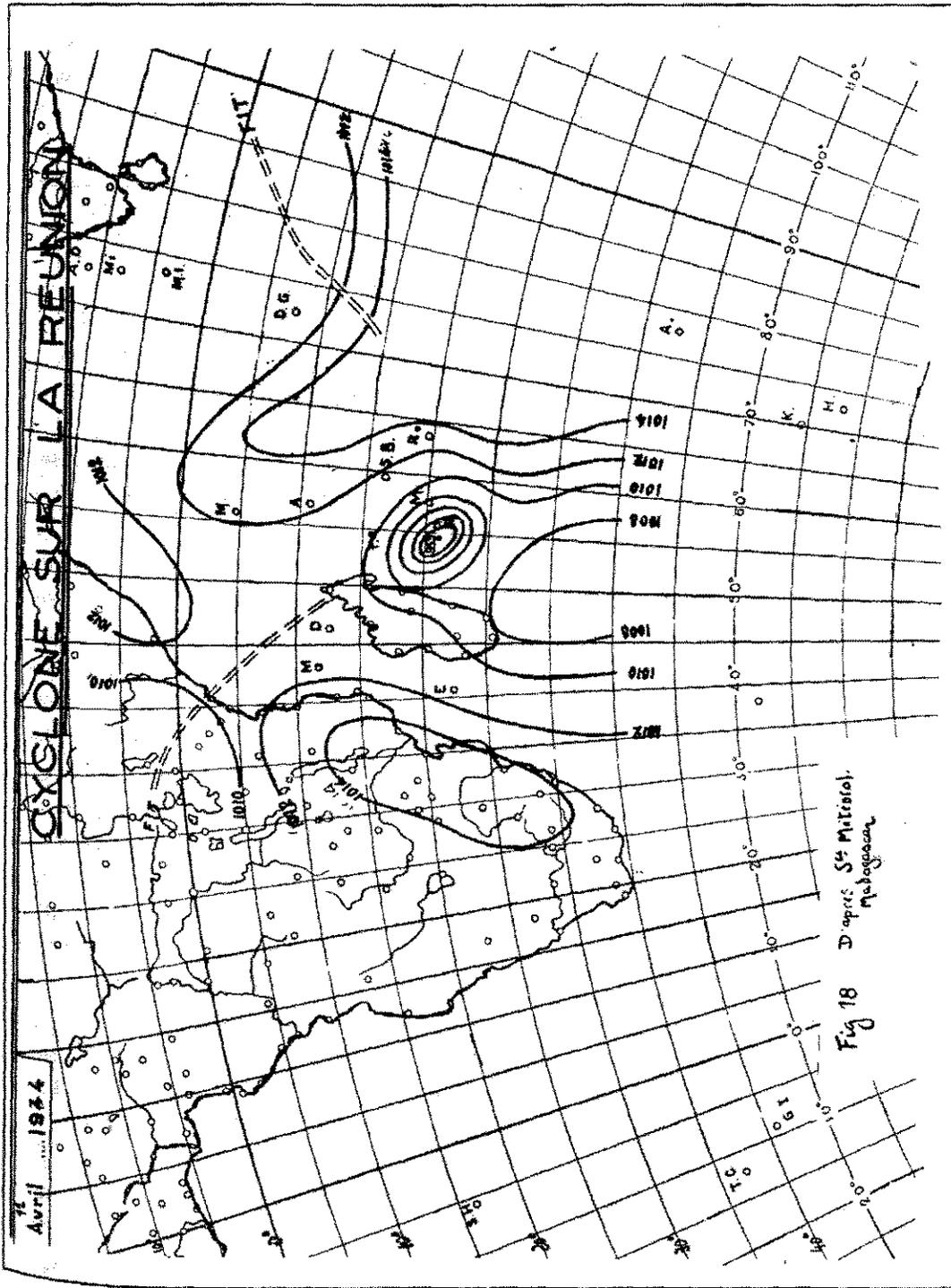


Fig. 18. — Cyclone sur la Réunion
Le cyclone du 11 avril 1944.

entre 70° et 60° de longitude Est. D'autres peuvent apparaître brusquement — ou se révéler à l'observation — plus à l'Ouest, ou même dans le Canal de Mozambique, et se recourbent tout de suite SE. Les trajectoires n'affectaient du reste autrefois, sur les cartes, la forme de paraboles régulières que par suite de la rareté des points d'observation, que l'on se contentait de réunir directement. Depuis la multiplication des postes, des navires, des avions, des contacts radio, on a constaté dans le trajet de fréquentes déviations, des arrêts, de brusques crochets correspondant aux limites de l'anticyclone contourné, ou aux pulsations des cellules voisines, qui tentent de se renvoyer le météore comme un ballon. Un certain nombre de cyclones qui se heurtent à la Grande Ile s'y dissolvent avant d'amorcer leur recourbement; d'autres, au contraire, se tortillent en boucles successives dans le canal de Mozambique. Certaines trajectoires sont même dirigées uniquement Nord-Sud; d'autres apparaissent brusquement et s'évanouissent rapidement après un trajet assez court. Dans l'ensemble, cependant, il est hors de doute que la trajectoire des cyclones, après s'être dirigée Ouest puis Sud-Ouest, a tendance à se recourber vers le Sud-Est pour gagner les hautes latitudes.

Les cyclones sont loin d'être exceptionnels. Dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, on en a détecté de trois à sept par an de 1935 à 1957, presque tous entre le 15 décembre et le 15 avril, soit environ un à deux par mois de saison chaude (Fig. 19). Les plus orientaux se recourbent avant d'atteindre les longitudes des Mascareignes; ceux qui se forment vers Saint-Brandon, en revanche, passent à proximité de la Réunion soit dans le Nord avant, soit dans le Sud après leur courbure, à moins que les plus occidentaux ne se recourbent en heurtant les hauts plateaux malgaches. Ils peuvent devenir nuisibles dès qu'ils sont à moins de 700 km de l'île, et leur passage au grand large amène alors deux à trois jours de fortes pluies cycloniques sans vent particulier; c'est à un cyclone passant ainsi à l'Ouest de l'île que furent dues les formidables pluies du 15 au 20 mars 1952. Le danger ne devient réel que lorsque le centre passe au-dessus ou à proximité de l'île; là encore il faut faire une différence entre les petits « cyclones-marmailles », les plus fréquents, et les grands cyclones « destructeurs »; assez souvent deux cyclones rôdent en même temps sur l'Océan, et, rarement, il arrive qu'ils se caramboient, provoquant ainsi des catastrophes, en même temps que de brusques crochets dans leurs courbes; tel le fameux cyclone meurtrier de 1913 qui se composait de deux météores qui se tamponnèrent dans la nuit du 4 mars au-dessus de l'île.

D'après une liste dressée par M. Martin de Vivies en 1944 et que nous avons mise à jour en 1958, l'île aurait été assaillie, depuis l'arrivée des premiers colons en 1655, par 166 cyclones, soit une moyenne d'un tous les deux ans; en réalité, beaucoup ne furent que des coups de vents accompagnés de fortes pluies, et environ 30 à 35 furent désastreux, soit une moyenne de un tous les dix ans. Mais la terreur qu'ils inspirent est permanente, puisque pendant chaque saison chaude, il y en a toujours un qui rôde dans la région.

Les observateurs créoles se sont souvent penchés sur les marches des cyclones pour essayer d'y trouver une périodicité. Il y a certes à la Réunion des groupes d'années où les cyclones se multiplient, d'autres où ils se raréfient. Entre les années 1672 à 1686, puis entre 1800 et 1806, on n'en rapporte aucun. Mais ces calculs ne pouvaient se justifier qu'à l'époque où les observations n'avaient lieu qu'aux Mascareignes. Mais comme en réalité, il y a des cyclones partout dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, le fait que leurs trajectoires

caresse la Réunion de plus ou moins près n'est qu'un détail qui ne peut en rien influencer sur un calcul de périodicité réelle. Du reste, à partir de quel moment un cyclone intéresse-t-il ou non l'île? Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'on constate que les cyclones véritablement violents et dangereux semblent cependant plus nombreux à certaines époques. Il y en eut quatre de 1760 à 1772, trois de 1842 à 1848; de 1904 à 1944 on n'en compte qu'un tous les dix ans (1904, 1913, 1932, 1944). Mais il y en survint trois terribles en 1944, 1945 et 1948, et on en compte cinq, dont trois très violents, entre février 1806 et mars 1807. Depuis 1948, le calme a régné à peu près jusqu'aux deux cyclones de mars et avril 1958.

Plus rationnels sont les calculs de répartition de cyclones durant les mois de l'année. La saison fraîche, en principe, n'en voit point. Cependant, la précocité ou la prolongation de la saison chaude peut, très rarement, amener des cyclones en novembre ou en mai et même juin. Nos calculs montrent à la Réunion, sur 164 cyclones de date précise connue, 41 cyclones en janvier, 45 en février, 44 en mars, 13 seulement en avril, et 17 en décembre, pour 1 en novembre, 2 en mai, 1 en juin, aucun de juillet à octobre. Il faut donc que la saison chaude soit bien établie pour que les cyclones s'échappent régulièrement, comme des bulles, de la ceinture dépressionnaire des mers surchauffées: 79,6 % ont lieu pendant les trois mois les plus chauds.

La radio annonce maintenant l'arrivée des cyclones, et permet de prendre des précautions contre leurs méfaits, mais, pendant près de trois siècles, les créoles n'ont eu que leurs observations empiriques sur place pour détecter l'approche de ce qu'ils appelèrent longtemps « un coup de vent »; la météorologie a simplement expliqué la cause des phénomènes qu'ils relevèrent avec soin. Car, comme tout système dépressionnaire, le cyclone tropical transporte un long cortège de nuées et de vents divers caractéristiques, qui se déroule dans un certain ordre au cours des jours qui précèdent le passage du centre dévastateur. Une description fidèle en a été donnée par M. Loughon (1). Des cirrus, pratiquement inconnus ici le reste du temps, commencent par s'avancer en troupeau rose pendant quelques soirs. Deux à trois jours après, de longues houles viennent mourir sur le littoral, où les galets s'entrechoquent bruyamment, cependant que la chaleur ne cesse de devenir plus pénible. Le baromètre baisse très légèrement, sans cependant masquer la double oscillation diurne. Si la dépression persiste et se rapproche, les houles augmentent; ce mouvement ondulatoire se propage très loin et plus vite que le cyclone, et il déclenche souvent un raz de marée sur le littoral. Cependant que les cumulus de tête du système nuageux, au coucher du soleil, embrasent le ciel et la végétation d'une couleur cuivrée splendide et sinistre, révélatrice du danger. La veille du cyclone, l'horizon est généralement barré par des bandeaux de cumulo-nimbus, le ciel entier est gris et la descente du baromètre, très lente encore, n'en est pas moins régulière. A partir du moment où elle masque l'oscillation diurne, on peut penser que le centre du météore est à moins de vingt-quatre heures; le ciel est totalement envahi par la périphérie du système cyclonique, les premières rafales et les premiers grains se manifestent, très courts. L'alerte est donnée par le tocsin, par le crieur public, par la radio. Dans toute l'île, retentit le bruit des marteaux clouant des planches pour bloquer les volets, consolider portes, cases et toits; les gens achètent fébrilement bougies, combustibles et conserves pour vivre enfermés deux jours.

(1) A. Loughon. Contribution à la climatologie etc. Op. cit. inédit.

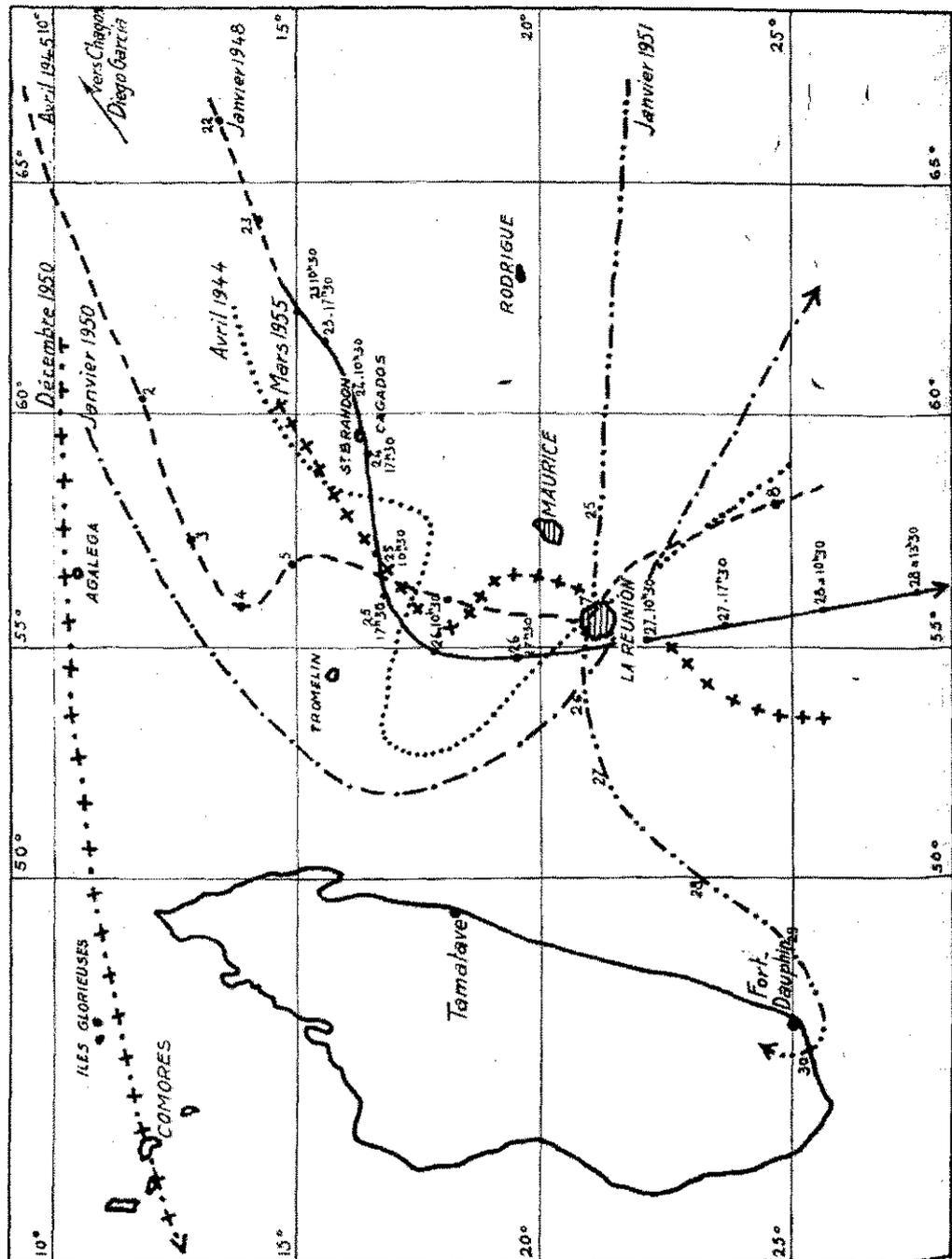


Fig. 19. — Trajectoires de quelques cyclones récents ayant intéressé la Réunion.

Le tourbillon du cyclone, large de plusieurs dizaines de kilomètres, peut passer avec son centre sur l'île ou l'effleurer par un seul côté du disque. De toute façon, l'arrivée du bord du système est impressionnante: les premières rafales, qui secouent toute la végétation en bruissements répercutés, sont modérées, mais très nettes, très brèves, envoyant un souffle chaud à la figure, séparées par de longs moments où la nature semble figée: une chaleur lourde, pas un souffle, un silence total de la végétation, et même des animaux, qui semblent pressentir un

danger; puis la rafale suivante arrive et se répercute au long des pentes. Ces rafales soufflent dans le même sens, variable selon que l'île se trouve de tel ou tel côté du disque par rapport au centre. Si elle se trouve sur la seconde branche de la parabole — cas fréquent — et si le centre du cyclone doit la traverser, les vents sont ENE; ils augmentent de violence et de continuité à mesure que le centre se rapproche et que la pression baisse, encore lentement, mais avec une pente qui s'accélère, à mesure que l'air polaire froid cède la place à l'air tropical léger et chaud du centre de la dépression (Fig. 20). Il peut en être ainsi pendant quatre à six heures, pendant lesquelles la violence du phénomène croît: tempête déferlant sur les côtes, vent hurlant et bruit de fond continu, végétation se froissant en tous sens; les arbres cassent, les toits s'envolent; le plus souvent des pluies torrentielles tombent avec fracas, provoquent un gonflement énorme des ravines qui grondent en permanence, roulent des blocs de plusieurs tonnes qui s'entrechoquent, emportent bétail et cases à proximité; lorsque le centre se rapproche, des phénomènes électriques se produisent; tonnerre, éclairs, feux de Saint-Elme, bétail foudroyé; parfois surviennent de petites secousses sismiques qu'on ne s'explique guère. Dans les cases, c'est la désolation et la lutte pour consolider portes et fenêtres qui se gonflent et menacent d'être enfoncées et pour colmater les ouvertures; la pluie ruisselle à l'intérieur; si le vent trouve la moindre fissure, des jets puissants pénètrent; il est fréquent que le toit monte et descende à plusieurs reprises, en attendant d'être emporté; parfois, c'est toute la case qui est transportée, intacte, vingt à cinquante mètres plus loin (Pl. VIII). Des familles se réfugient sous des lits pour s'abriter des cascades d'eau, des femmes ont accouché sous des tables, par terre. Ceux qui, pour raison d'extrême gravité, sortent au dehors, risquent leur vie, par étouffement, par noyade, par décapitage du fait d'une tôle de toit qui leur tombe dessus en fin de vol. Lorsque le centre est tout proche, le baromètre amorce alors une descente en flèche, cependant que tous les bruits se confondent et évoquent un rapide passant dans le voisinage. Il arrive un moment où la pression s'arrête brutalement de baisser: « l'œil du cyclone » passe, le « calme central ». Si celui-ci passe au droit de l'île, un calme subit s'opère: rafales, vent, pluie, cessent instantanément, parfois même les nuages disparaissent et les étoiles brillent. Ce calme impressionnant peut durer dix minutes comme davantage: il dura deux heures à Saint-Denis lors du cyclone de mars 1850, 4 h 25 lors du cyclone d'avril 1945. Après quoi, subitement, la tourmente reprend et se déchaîne avec une violence parfois même accrue; mais les vents ont brusquement sauté à l'autre extrémité de la rose des vents, au SSO dans le cas envisagé plus haut, puisque c'est l'autre versant du disque qui passe.

A partir de ce moment, le baromètre remonte en flèche, parfois plus vite qu'il n'est descendu, et on assiste à la répétition en sens inverse des phénomènes précédemment décrits. C'est le « vent de retour » ou, comme disent les créoles, le « vent de St-Paul » — parce qu'il vient souvent du secteur Ouest. La pression remonte, le vent diminue, rapidement d'abord, puis de plus en plus lentement, à mesure que l'air chaud cède la place à l'air froid. Les deux branches de la courbe ne sont pas d'une symétrie absolue, car le tourbillon ne l'est pas lui-même; la queue du système peut s'allonger en nuages et rafales, avec averses et éclaircies, mais le lendemain il n'est pas rare que le soleil brille: toute l'île sort de ses cases et étale sur le sol les vêtements et le linge trempé de la famille.

Il y a des cyclones où il pleut très peu et où le vent domine, et inversement. On sait en effet que la pluie qui accompagne le corps du système est surtout cantonnée dans certains secteurs du tourbillon, principalement au contact des fronts, en arrière du front chaud et en avant du front froid. Selon que ces secteurs passent ou non sur l'île, le cyclone sera pluvieux, ou venteux, ou les deux à la fois. De même, selon que l'île se trouve sur le bord interne, « dangereux », ou externe et « maniable » du système, les vents y seront plus ou moins violents. Bien entendu, la violence du cyclone dépendra avant tout du creusement plus ou moins accentué de la dépression. Il faut enfin préciser qu'un cyclone, si dévastateur soit-il, n'agit jamais avec autant de violence sur toutes les parties de l'île. Le massif montagneux qui s'élève jusqu'à 3 000 mètres brise ou atténue la force du tourbillon; suivant la trajectoire, telle ou telle région peut être ravagée ou épargnée. C'est ainsi qu'au cours du trop fameux cyclone de 1948, Saint-Paul et Saint-Leu furent presque anéantis, cependant que la côte de Saint-Benoît à Saint-Philippe ne souffrait presque pas. La Réunion se trouvant assez souvent près du recourbement de la parabole, mais à l'intérieur de celle-ci, c'est la région occidentale, qui souffre plus fréquemment que l'autre; triste sort pour une région dite sous le Vent.

Certains cyclones ont laissé dans l'imagination populaire un souvenir terrifiant. Tel celui de 1718 au cours duquel la Rivière des Galets recouvrit d'un manteau de boues et de blocs les terres fertiles du nord de l'Etang Saint-Paul, restées stériles depuis. Telle la série de catastrophes de 1806 où deux cyclones en février et mars furent suivis d'une avalasse de 24 jours presque sans répit, puis d'une sécheresse absolue de deux mois; tout ce qui ne fut pas noyé fut grillé, la famine régna, les gens mouraient d'inanition sur les routes, d'autres mangeaient des feuilles de fougères; un troisième cyclone, en mars 1807, couronna le tout. Le cyclone de 1829 dura 42 heures; son raz de marée engloutit 19 navires avec 259 hommes, et transporta une goélette sur le toit des bureaux du port.

Le cyclone du 29 avril 1892 fut assez bénin à la Réunion, mais il dévasta Maurice et y laissa 1 200 morts et 4 000 blessés. Lors de ceux de 1904 et de 1932, le baromètre descendit à 714 et 710 millimètres, minimum absolu enregistré dans l'île; tous deux produisirent d'énormes dégâts, le second particulièrement sur la côte du Port à Saint-Leu, avec une centaine de morts. Celui du 4 mars 1913 provoqua une catastrophe par la rencontre de deux cyclones modérés. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, trois terribles cyclones ont coup sur coup dévasté l'île en 1944, 1945 et 1948.

Le cyclone des 26-27 janvier 1948 a laissé dans toute l'île un souvenir d'épouvante (1). Il fut très probablement le plus terrible cyclone qui l'ait dévasté depuis les débuts de la colonisation. Ce météore eut cependant une naissance qui passa inaperçue, probablement le 22 janvier, et dont les signes précurseurs n'ont pu être reconstitués qu'après coup. Ce n'est que le 26 au matin qu'il fut vraiment identifié, lorsqu'il dévasta les Cargados. Comme il marcha ensuite carrément Ouest, et qu'il défila loin au Nord des Mascareignes, où les hautes pressions se maintenaient, on put croire tout danger écarté. Lorsque, le 25 au soir, la trajectoire

(1) Voir le rapport de J. Emon: « Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à la Réunion ». Publication n° 12 du Service météorologique de Madagascar, octobre 1948.

amorça sa courbe, tout indiquait que le cyclone descendrait S.O. et passerait à égale distance de la Réunion et de Madagascar; le renforcement des pressions à Maurice le confirmait. En fait — mais on ne s'en aperçut qu'après le désastre, — le resserrement des isobares creusa la dépression à tel point que Maurice resta en dehors de l'aire cyclonique; en même temps, le météore se recourbait Sud-quart-Sud-Est, et fonçait droit sur la Réunion vite isolée du reste du monde, les premières rafales ayant détruit les installations radio-électriques (Fig. 19).

La tempête se déchaîna du 26 à 17 h. 30 jusqu'au 27 vers 6 heures. Des vents de 220 km/heure furent enregistrés avant que les anémomètres soient mis hors d'usage; mais l'ouragan s'accrut ensuite; le pylône de T.S.F., construit pour résister à des vents de 300 km/h fut arraché. Le paroxysme fut atteint entre 22 heures et 4 heures du matin; tempêtes électriques et secousses sismiques s'ajoutèrent, disent des témoins sérieux, aux hurlements du vent, aux trombes d'eau, à la ruée des torrents, au raz de marée qui envahit les maisons du littoral à Saint-Denis et les combla de galets. Encore la furie aurait-elle pu être plus grande: en effet, si le minimum barométrique observé à 1 h. 50 fut de 720,3 millimètres (soit 960,5 millibars), l'œil du cyclone passa à 50 km au large, à l'Ouest, avec un minimum probable de 705 mm.

Le bilan fut effroyable: le réseau ferré et routier était haché, si bien qu'il fallut ravitailler par parachute, directement depuis Madagascar, les îlets des cirques; les eaux furieuses des ravines sous le Vent avaient enseveli sous un lac toute la plaine de Saint-Paul, et sous un océan de boues et de blocs la ville de Saint-Leu, dont seuls émergeaient les rares premiers étages; 165 morts, les récoltes saccagées, 30 % des cannes perdues, 2 834 cases entièrement démolies, 70 % des bâtiments endommagés, 15 300 gens sans abri, dont 4 700 sinistrés totaux; les cadavres d'animaux écrasés infestaient l'atmosphère, et l'ensemble des dégâts était évalué à 4 milliards et demi. Les maladies, la sous-alimentation, la déficience de l'état général qui suivirent cette période provoquèrent une forte hausse de la mortalité, qui jusque là, décroissait rapidement, et donnèrent un coup de frein à la natalité: l'année 1948 enregistre des crochets extrêmement nets: l'excédent annuel de naissances, toujours supérieur à 4 000 (4 710 en 1947), tombe à 3 034, la mortalité passe de 22,5 0/00 en 1947 à 29,6 0/00, et la mortalité infantile de 144 à 230 pour mille naissances.

On comprend, par cet exemple, la terreur qu'inspire aux Réunionnais la menace permanente des cyclones en saison chaude. Outre les dégâts aux constructions de l'île, les pertes de récoltes déjà insuffisantes par elles-mêmes, sont une grave épreuve. On s'explique la ténacité des planteurs à cultiver la canne, plante de beaucoup la plus résistante aux cyclones. Le caractère affolant du paroxysme cyclonique: troupes foudroyés, séismes, torrents dévastateurs, cas de folie par épouvante, deuils tragiques, tout cela marque profondément une population par ailleurs habituée à une vie douce et paisible. En outre, les dangers cachés, qui n'apparaissent qu'à longue échéance, tels le lessivage des sols accroissant l'érosion, sont peut-être plus graves encore.

Il convient cependant de freiner cette obsession paralysante: on comprend certes le découragement de chacun à l'idée de reconstruire perpétuellement. Mais le découragement devient chez trop un fatalisme stérile, qui pousse à ne rien tenter qui ne soit strictement indispensable, allant longtemps jusqu'au refus de l'assurance-cyclone en usage à Maurice.

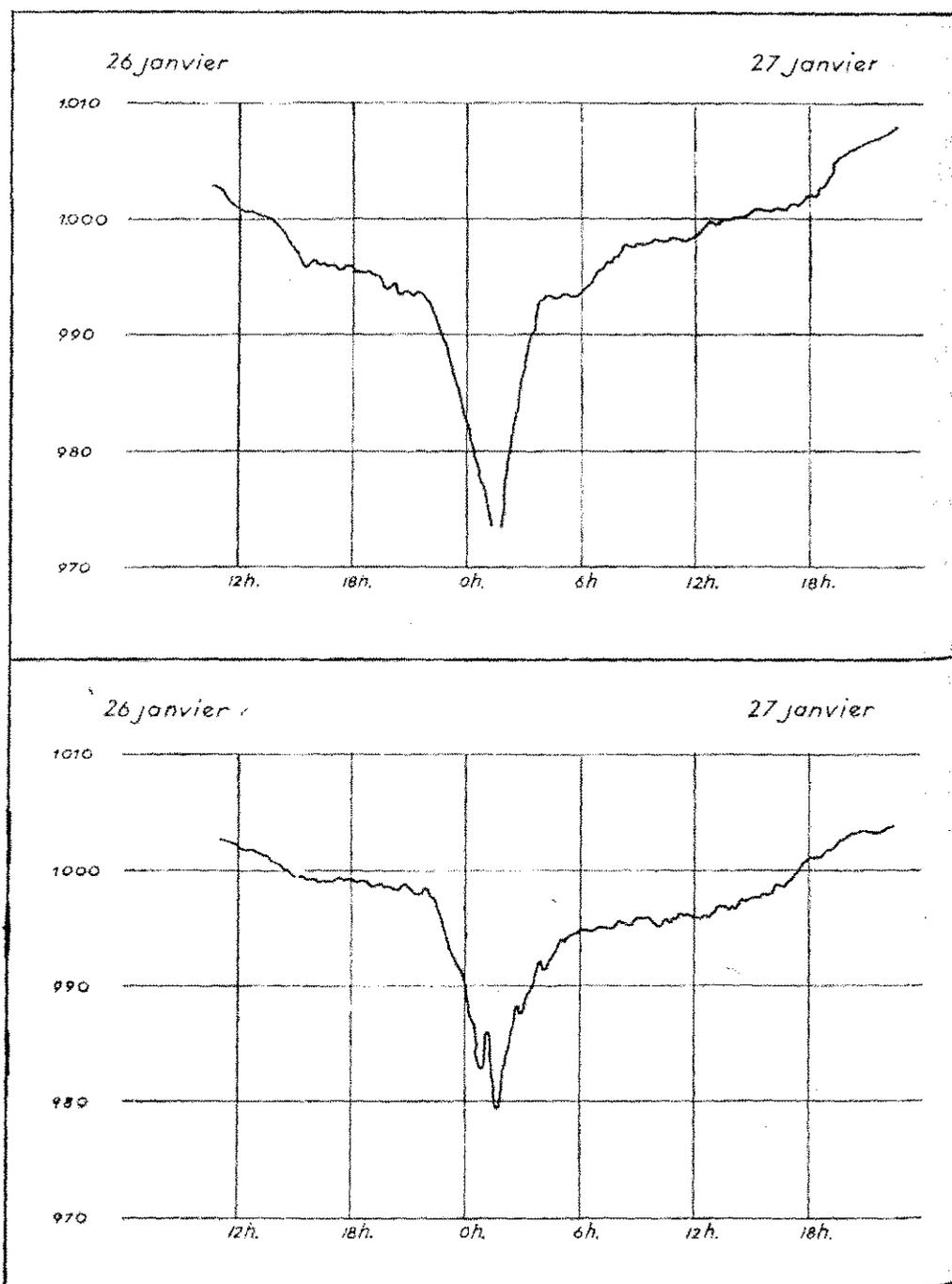


Fig. 20. — Cyclone des 26-27 janvier 1948.

Barogrammes de Saint-Denis (en haut) et de Saint-Pierre (en bas) d'après Emon.

En réalité, des désastres tels que ceux que de 1944-48 sont très rares; un grand cyclone tous les dix ans est néfaste, mais, si violent soit-il, il ménage cependant neuf ans de tranquillité; il ne démolit tout de même qu'une minorité de choses et l'on s'en relève assez vite. Et surtout, les cyclones modérés, de beaucoup les plus nombreux, sont, une fois le mauvais moment passé, relativement utiles aux cultures, en

favorisant par leurs pluies le cycle de la végétation dans une île exposée à la sécheresse. Les pluies cycloniques peuvent augmenter de 30 à 50 % les quantités d'eau annuelles tombées et les plantes en reçoivent parfois un regain de vitalité appréciable. Les cyclones ont assez d'inconvénients graves pour qu'on ne minimise pas leurs avantages, faibles mais réels.

III. — LES EAUX ET LA VÉGÉTATION

Le contraste entre régions au Vent et sous le Vent se retrouvera désormais dans tous leurs aspects; s'il marque l'économie réunionnaise, c'est qu'il agit d'abord sur deux facteurs primordiaux: les plantes et l'eau: trop d'arbres, trop d'eau sur le versant oriental, pas assez sur le versant occidental.

1. Les torrents et les eaux souterraines.

La quantité d'eau dont disposent les Réunionnais pour leurs travaux agricoles et leurs soins ménagers est en effet sans commune mesure avec celle des précipitations.

Les eaux torrentielles.

Nous avons pourtant compté sur les pentes externes au moins 600 ravines. Si l'on y ajoute les ravines des cirques, on dépasse un total de 750. Mais la presque totalité de ces gouttières ne fonctionne qu'au moment des grosses pluies, c'est-à-dire cinq ou six fois dans l'année, quelques heures chaque fois. Ces ravines-là « sont à sec environ 360 jours par an », déclare M. Touchebœuf (1), et sur les pentes externes il n'y a guère plus d'une quinzaine de rivières permanentes, de très faible débit moyen.

Il s'agit de torrents purs, où, sauf dans le cours inférieur de la Rivière Sainte-Suzanne et à la Rivière des Roches, blocs, galets et dalles masquent presque complètement les filets d'eau qui y serpentent. Le profil de la plupart des ravines comporte trois secteurs: dans les Hauts, elles traversent des étendues presque subhorizontales où elles peuvent glisser sur des dalles de laves nues (type Bras de Pontho), en descendant d'une dalle à l'autre par de petits gradins verticaux; lorsque les pentes s'accroissent, elles s'encaissent entre deux versants sous forêt, où elles dégringolent avec une très forte pente (plus de 20 degrés), coupée par des sections plus douces recouvertes d'un chaos de blocs; parfois se présente l'interruption brutale d'une coulée; la ravine s'effondre alors d'un seul jet de 20 à 50 mètres par des cascades (cascades de Bras-Sec aux Avirons, cascade Geneviève à la Rivière des Roches) aux pieds desquelles dorment des « bassins » profonds sous des dômes de feuillages. Enfin, parvenue aux basses pentes littorales, les ravines coulent à nouveau dans un lit peu encaissé, formant un fleuve de cailloux jusqu'au cordon littoral où une nappe d'eau qui semble stagnante filtre à travers les galets.

La disposition conique des pentes implique une divergence des ravines autour des deux centres de rayonnement du Piton des Neiges et de la Fournaise. Dans les Hauts, cependant, cette divergence est très

(1) Touchebœuf: Etude de l'alimentation des nappes souterraines de l'île de la Réunion. Annuaire hydrologique de la F.O.M., 1950, p. 19.

faible, et il arrive souvent qu'au gré des contacts entre coulées plusieurs ravines confluent après de longs parcours parallèles à quelques dizaines de mètres de distance; parfois plusieurs ravines abordent ensemble une cassure de taille: c'est alors une série de cascades qui dégringolent de concert: ainsi au long de la cassure qui, du plateau du Mazerin, domine les hauts de la Rivière des Roches, ou encore au cassé de la Savane Mare à Boue, qui tombe sur la Petite Plaine des Palmistes. Vers les Bas, la divergence s'accroît, les ravines ne reçoivent plus d'affluents, s'appauvrissent et circulent sous les galets. C'est un fait général que les ravines « coulent » fréquemment en forêt, au moins sur le versant du Vent, dans la traversée de la zone argileuse, et sont à sec à partir de leur entrée dans la zone des cannes où le peu d'eau qu'elles amènent est du reste souvent capté dans des canalisations. La plus ou moins grande irrégularité du régime vient des combinaisons entre l'orientation et l'altération des sols. Il est des régions où la plupart des ravines « coulent » presque toute l'année: ce sont les massifs anciens où les argiles de décomposition ont comblé les diaclases de la roche: à la Montagne, au Brûlé, à l'Entre-Deux, il n'est pas rare, même en saison sèche, qu'un mince filet d'eau relie entre eux les bassins étagés. La ravine est alors bordée d'un ruban touffu de végétation: longozes, fougères, blottis sous la coupole d'une galerie de jamroses ou de bambous; il en est de même, vu les fortes précipitations, sur toute la ceinture des pentes entre Saint-Benoit et la Rivière des Pluies. En revanche, le massif récent, poreux en grand, a beau être arrosé, les ravines y sont absolument sèches en temps normal, sauf sur les vieilles coulées de la Commune et les trois grandes rivières du Sud-Est. Grave inconvénient pour le Sud.

La grande planèze occidentale serait plutôt dans une situation intermédiaire: ses ravines sont longtemps sèches, mais comportent un nombre assez élevé de « bassins ». Traversant des pentes déboisées, elles permettent la présence de minces forêts-galeries qui occupent leurs versants (Pl. XI). Certaines, telles le Bernica, les ravines Divon et Laforge, sont presque permanentes. Mais les cours parallèles de toutes ces ravines très rapprochées laissent à chacune un bassin-versant extrêmement médiocre: celui de la grande ravine des Trois-Bassins ne dépasse pas 16 km²; les bassins des petites ravines qui naissent à mi-pente sont presque toujours inférieurs à 10 km². Quant aux ravines des cirques, très nombreuses mais courtes, elles sont alimentées par les poches d'eau du tuf et des sources jaillissant au contact des dykes ou de la calotte de vieilles laves; contrairement aux ravines extérieures, beaucoup roulent donc de l'eau en permanence; leur bassin versant, en forme d'entonnoir, concentre les eaux vers la sortie; le débit s'accroît donc à mesure. Aussi les bassins-versants et les débits des grandes rivières à encaissements sont-ils toujours beaucoup plus importants que ceux des ravines extérieures. Mais toute évaluation exacte des superficies est impossible étant donné que les circulations d'eau souterraines n'ont guère de rapport avec les limites des remparts. Si les bassins des cirques sont évalués de façon assez concordante (Cilaos, 95 km², Rivière des Galets 95 km², Rivière du Mât 125, Rivière des Remparts 33, Rivière Saint-Denis 32), d'autres, selon les calculateurs, présentent des différences énormes.

Le calcul des débits ne donne que des résultats très incomplets: les observations limnologiques ne sont faites que depuis peu (1950), uniquement pour certaines grandes rivières; de plus, qu'est-ce qu'un débit moyen pour des rivières presque toujours à sec? Le débit d'étiage

absolu a été estimé avec des moyens de fortune par M. Touchebœuf; il correspond, bien entendu, aux apports des seules sources et résurgences, sans ruissellement, et il donne, pour les douze grandes rivières de l'île, un total général de 30 m³/sec (1); c'est dire la faiblesse des torrents de la Réunion en dehors des jours de grosses pluies. Il est vrai que, lors de celles-ci, les torrents subitement gonflés montent rapidement dans leurs gorges brusquement trop étroites. M. Touchebœuf a calculé quels avaient dû être les débits maxima lors des pluies du 18 mars 1952, à l'aide de la formule de Strickler basée sur l'observation des délaissées de crues, toute mesure directe ayant été impossible; l'évaluation n'est donc donnée qu'à 20 % près. Il a ainsi attribué un débit de 200 m³/sec au Bras de la Plaine, 220 au Bras de Cilaos, 350 à la Rivière Saint-Denis, 550 à la Rivière des Marsouins, 750 à la Rivière des Roches, 900 à la Rivière de l'Est, 950 à celle des Galets et 1700 à la Rivière du Mât; les pluies avaient été beaucoup plus fortes dans la zone nord-orientale et le plan d'eau avait été surélevé de 9 m à la Rivière des Roches. Des crues plus fortes avaient d'ailleurs été enregistrées en 1948 à la Rivière des Marsouins et au Bras de la Plaine, en 1904 et en 1944 à la Rivière Langevin. Autrement dit, les torrents réunionnais arrivent à atteindre en crue jusqu'à 425 fois leur débit d'étiage.

On conçoit que le comportement de régimes aussi fantaisistes, essentiellement dépendant de pluies très localisées, et qui tombent n'importe quand, soit difficile à préciser. Les seules études un peu approfondies ont eu lieu au Bras de la Plaine et à la Rivière Langevin, depuis 1950. Cette année-là, la Rivière Langevin a roulé environ 1,40 m³/sec de juin à novembre; en saison des pluies, elle n'a pas dépassé 1,61 m³ jusqu'en fin janvier, sauf deux montées brutales de 24 heures (165 m³ le 26 janvier). A partir de cette date, elle a écoulé peu à peu les précipitations tombées sur son bassin versant et infiltrées dans les laves, baissant régulièrement de 7 m³ le 29 janvier jusqu'en avril-mai où elle rejoint insensiblement le niveau de juin. Le débit moyen de janvier à mars n'est donc même pas le double de celui de saison sèche, mis à part ces colères brutales de 48 heures.

On saisit là le régime des rivières réunionnaises: elles sont alimentées presque exclusivement par le ruissellement immédiat. Les sources ne jouent guère un rôle d'entretien — et très faible — que dans les vallées profondes dont les cours d'eau sont les seules véritables rivières; elles coulent en permanence parce que leurs versants recourent les couches imperméables.

Apparemment, le ruissellement est considérable, en raison de la violence des précipitations et de la pente. A ces causes générales s'ajoute l'imperméabilité de certains sols, brèches et conglomérats des fonds de cirques, sols partiellement latéritisés des vieux massifs, pentes argileuses sous forêts; on explique ainsi le cas de la Rivière des Roches, seule rivière de l'île où les apports du ruissellement sont supérieurs à ceux des sources en dehors des périodes de pluies.

Les eaux d'infiltration.

Mais, en fait, la part du ruissellement est faible si on la compare au total des précipitations. Un calcul de M. Touchebœuf (2) évalue le

(1) Dont 8,5 m³/sec. pour la Rivière de l'Est et 5 m.c. pour le Bras de la Plaine. Les autres rivières atteignent: Rivière du Mât 4 m.c. sec; Rivière des Marsouins, 3,5; Bras de Cilaos, 2; Rivières des Galets et Langevin, 1,5; Rivière des Roches, 1; Rivières Saint-Denis et Saint-Gilles, 0,8; Rivières des Remparts et des Pluies, 0,7.

(2) Touchebœuf. Op. cit., p. 25.

coefficient de ruissellement dans le bassin du Bras de la Plaine à 15 % en saison des pluies, 8,50 % en saison sèche, 25 % en cas de cyclone, et à 20 % le ruissellement annuel. D'après le même auteur, le coefficient serait exceptionnellement de 30 à 50 % dans le bassin de la Rivière des Roches; dans les cirques il serait de 20 à 30 % et de 10 à 25 % sur les pentes de l'Avant-dernier Piton des Neiges. Quant aux massifs de laves récentes, leur ruissellement s'échelonne de 10 à 15 % dans les hautes plaines des Marsouins, des Cafres et des Palmistes, et de 0 à 15 % dans le massif de la Fournaise. La plus grande partie des eaux tombées sur l'île s'infiltré donc dans le sol. M. Touchebœuf a du reste calculé que seulement 25 % des eaux infiltrées ressortent dans les rivières (1). Les sources, à la Réunion, sont assez rares et de débit très faible. Aussi, ce sont les rivières du massif le plus perméable qui ont les plus forts débits d'étiage, parce que détenant le plus de résurgences importantes: à savoir le Bras de la Plaine, où, de plus, la convergence des pentes de deux grands massifs crée l'un des plus vastes périmètres d'alimentation de l'île, — et la rivière de l'Est, au système d'alimentation entièrement souterrain.

Les calculs approximatifs de M. Touchebœuf ont montré que, pour l'ensemble de l'île, 16,9 % des précipitations vont au ruissellement, 27,6 % à l'évaporation, 55,3 % à l'infiltration. Pour ce qui est des eaux restant dans l'île, 23,5 % vont au ruissellement et 76,5 % à l'infiltration. Or, le quart seulement de ces dernières rejoint les rivières; tout le reste disparaît. Il y a là tout un problème, qui est le problème de la fissuration des basaltes et de leur porosité en grand: il y a un « karst » réunionnais, qui s'étend sur la plus grande partie de l'île.

On peut dire que tout le massif de la Fournaise, y compris les Hautes Plaines, et tout l'ensemble des surfaces au-dessus de 2 000 mètres se comportent comme des « causses » où l'eau circule souterrainement. Les précipitations disparaissent par les diaclases des basaltes poreux, et par les nombreuses fissures des dalles de lave. Elles coulent dans les chenaux souterrains et s'enfoncent jusqu'à la rencontre de vieilles coulées à demi latéritisées et imperméables. Parfois elles forment un inféro-flux qui circule sous le lit de la rivière, laquelle est à sec: c'est le cas lorsqu'une coulée de laves remplit une vallée qu'elle fossilise: cas de la Rivière Langevin et de la Rivière des Makes sur une partie de leurs parcours. Analogie est le sort des ravines qui circulent sous le manteau de blocs que les crues ont apportés, particulièrement dans les cours inférieurs, sur les cônes torrentiels. Enfin, une partie des eaux infiltrées, formant la nappe phréatique qui baigne les couches inférieures le l'île, ressort en sources de long de la côte des massifs « karstiques », en particulier sur le littoral de Vincenzo à Sainte-Rose (Anse des Cascades, Baril, etc...) (2).

2. Le manteau végétal.

Les anciens voyageurs sont unanimes à célébrer la végétation de l'île, sa luxuriance, sa variété. Ils sont d'accord pour dire que l'île était presque entièrement couverte de forêts composées d'arbres les plus divers auxquels les créoles donnèrent le nom de « Bois de couleur ». Ces forêts descendaient jusqu'au rivage, sauf peut-être sur la côte Ouest subaride, et

(1) Touchebœuf. Op. cit., p. 30.

(2) Voir notre thèse complémentaire, p. 198 et suiv.

fournissaient toutes sortes de bois précieux et de plantes nutritives ou médicinales.

Cette forêt primitive recula rapidement sous la hache et le feu. Le déboisement commença au XVII^e siècle sur les premières pentes de Saint-Gilles à Sainte-Suzanne; au XVIII^e siècle, pour faire place aux caféiers, toute la zone basse fut déforestée; lorsque la canne eût occupé toutes les terres à café, de nouveau la forêt recula entre 1840 et 1860, surtout sur les pentes sous le Vent, et jusque vers 700-800 mètres. Si la crise de la fin du XIX^e siècle fit redescendre la canne de 300 mètres environ, le rush des pionniers reprit après 1900 et la forêt des Hauts s'abattit sous le Vent et dans les cirques pour faire place aux plantes à parfum. Ainsi fondit presque toute la forêt tropicale de la zone chaude; des essences précieuses disparurent; d'autres, le bois puant, incorruptible, le grand natte, devinrent presque introuvables. L'abattage fut tel que les forêts privées des domaines sous le Vent furent presque anéanties; lorsque, après 1932, le géranium à son tour recula, la forêt primaire ne se reconstitua pas et à sa place s'installèrent les formations dégradées d'un taillis broussailleux.

On estime qu'il ne restait plus, vers 1950-55, que 80 000 hectares de forêts dans l'île, sans compter 20 000 hectares de brandes. Sur ces surfaces, 47 000 hectares de l'ancienne forêt primitive subsistaient, 25 000 de forêt dégradée et 8 000 de reboisement. Sur le total, la région sous le Vent, dévastée, ne posséderait plus, cirques compris, que 30 000 hectares.

Ce qui reste de forêts tropicales est l'image de ce que pouvait être la végétation à la Réunion à l'arrivée des premiers colons. Il faut y adjoindre les nombreuses essences introduites depuis, constituant en particulier la végétation des Bas et la quasi totalité des arbres fruitiers. Le décor végétal change évidemment selon l'orientation, qui conditionne l'humidité et donc les sols. Les paysages du Vent diffèrent sensiblement des paysages sous le Vent. Dans l'ensemble, cependant, ils sont nettement tropicaux: couleur vert sombre ou vert de gris des surfaces forestières, lourdeur de la masse végétale dense, fouillis et mélange de toutes espèces d'arbres dans le plus grand désordre.

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer à la Réunion, à mesure que l'on monte, un étagement des formations végétales en bandes parallèles aussi régulier qu'en pays tempérés. Les contrastes climatiques sont trop relatifs pour créer des oppositions nettes; la forêt tropicale peut y pousser presque n'importe où, et ce que l'on appelle la zone de la forêt correspond aux seuls endroits où la hache l'a respectée.

Ce n'est qu'aux alentours de 1 800 mètres que le paysage végétal change. Au-dessous, les étages existent, mais ils n'apparaissent guère à l'œil qui ne perçoit simplement que la limite entre la zone cultivée et la zone boisée. On rencontre des lambeaux de la forêt jusqu'au milieu des cannes et elle atteint largement la côte au Sud-Est. En revanche, les « défrichés » des Petits Blancs peuvent insinuer jusqu'à 1 800 m des golfes allongés de culture sur brûlis. Enfin, les essences caractéristiques sont disséminées et peu apparentes au sein de la masse forestière, laquelle demeure dans l'ensemble assez peu sensible à une classification rigide (Carte hors-texte VIII).

Végétation dense des pentes au Vent.

Rien ne vérifie mieux ces caractères que le versant oriental, où le manteau végétal d'origine n'a été arraché qu'au-dessous de 400-600 m.

Au-delà d'un rivage de galets qui exclut la mangrove (1), l'influence de la mer n'agit que sur une ceinture littorale qui ne va guère au-delà de cent mètres: on y remarque surtout une liane rampante, la Patate à Durand. Dès le haut de la petite falaise, un cordon d'arbres plus ou moins halophiles abrite du vent les premières cultures: mais il s'agit d'espèces introduites: le cocotier, très anciennement, le filao et le vacoa (*pandanus*). Ce dernier ne s'éloigne strictement pas du bord de mer, où il s'aligne du Champ-Borne à Saint-Joseph: c'est un arbre étrange, aux racines aériennes, levant comme des bras ses branches aux longues feuilles en lames d'épée, à disposition spiralée, qui, séchées, servent à fabriquer sacs et paniers (Pl. IX). Au contraire, cocotiers et filaos se rencontrent plus profondément en arrière, le cocotier par groupes de quelques individus près des cases, le filao en longues barrières coupevent ou en carrés de reboisement, au milieu des cannes ou le long des ravines.

Les champs forment, sur les basses pentes, l'essentiel du couvert végétal. Autour des cases, des arbres fruitiers et des plantes utiles ont été introduits puis sont devenus spontanés. Au bord des chemins et sur le versant des ravines, les longs rubans rigides des agaves — appelés ici aloès — percent les fourrés: les ravines sont ici les seuls endroits où le paysage ne soit pas entièrement humanisé.

Cependant, au-delà d'une certaine altitude, la canne s'espace; elle se mélange à des « défrichés » abandonnés, repris par une végétation parasitaire, jusqu'à ce qu'on se trouve dans la grande forêt tropicale, dans ce que M. Rivals nomme la « ceinture de forêts complexes ». La limite inférieure de cette forêt est variable; dans l'ensemble, elle descend de 700 m, au droit de Saint-Denis jusqu'au bord de la mer au Bois-Blanc. Sur les versants Nord et Nord-Est, de la Montagne à la Rivière du Mât, le sol de laves décomposées, la pluviosité moyenne, les pentes très douces et étalées permettent un établissement humain assez haut. En revanche, au Sud de la Rivière du Mât, la limite inférieure de la forêt s'abaisse vite jusqu'à 250 m. Après une remontée à 400 m sur les basses pentes menant à la Plaine des Palmistes, la forêt redescend rapidement sur les laves récentes de la Fournaise; passée la Rivière de l'Est, elle vient border la falaise côtière jusqu'à la Basse-Vallée, mises à part quelques clairières; il faut préciser cependant qu'entre la mer et la route, il s'agit souvent d'une forêt secondaire à vacoas et à filaos.

La forêt complexe est vraiment particulière. Ce n'est pas la forêt dense, aux quatre étages classiques, des pays très chauds et très humides; ce n'est même pas la grande forêt de type malgache. Les peuplements y sont composés d'arbres de petite taille, à tronc mince. Aucun n'atteint 20 m, ceux de 12 à 20 m sont rares; les plus nombreux ont de 7 à 12 m; ils sont très contournés avec un feuillage léger aux petites feuilles; les gros troncs et les arbres très vieux sont rares; le nombre des arbres exploitables ne dépasse guère trois à cinq à l'hectare (2). Il semble que la violence des cyclones empêche la plupart d'acquiescer la taille qu'ils pourraient atteindre; il est fréquent que les fougères arborescentes, qui ne dépassent guère 12 m, percent de leurs ombrelles la voûte moutonnante des feuilles. En revanche, la densité de peuplement est très forte, les arbres sont très serrés, enchevêtrés

(1) M. Rivals attribue à la submangrove quelques espèces poussant dans les étangs côtiers et dans certaines embouchures de ravines.

(2) RIVALS. Thèse op. cit., p. 73.

dans le plus grand désordre, disposés le plus souvent en deux strates: celle des arbres véritables, de 8 à 15 m de haut et, dessous, celle des arbustes de 3 à 5 m, beaucoup plus nombreux, dominant de peu un magma confus de sous-bois enchevêtré de lianes, épiphytes, fougères, herbes et mousses mélangées de parasites et de morts-bois, dans lequel on ne peut avancer qu'en se frayant un passage à coups de « sabre à cannes ». Bref, cette forêt au Vent qui correspond au climat mésothermique et humide en pays très venteux et à maximum de nébulosité, possède bien la luxuriance, la complexité et le désordre des forêts tropicales. Elle couvre d'un manteau épais et uniforme les pentes externes entre les ravines, mais elle s'insinue également le long du lit de ces dernières; même les grands encaissements des rivières ne l'arrêtent pas: elle en tapisse les remparts et assure la continuité forestière d'un bout à l'autre du versant oriental, sur environ 650 km² d'un seul tenant (Pl. VII).

M. Rivals y distingue, dans sa masse d'un seul bloc, apparemment très homogène, trois zones étagées correspondant à trois degrés de l'évolution du climat et des sols en altitude.

La forêt « plus ou moins hygrophile » de basse altitude ne descend plus au-dessous de 300 m dans le Sud-Est et 700 m dans le Nord-Ouest. C'est dire qu'il n'en reste guère que des lambeaux minimes, accrochés surtout à la base des remparts des grandes rivières. En revanche, entre Sainte-Rose et Basse-Vallée, il en subsiste de vastes étendues, assez dégradées. Cette forêt caractérise un climat à pluies déficitaires de printemps, étant située en contrebas de la zone des strato-cumululus. Elle reçoit de 3 à 5 mètres de pluies par an, en 150 jours. C'est presque uniquement dans cette zone que l'on retrouve les témoins d'arbres presque disparus, et dont les plus beaux sont le grand et le petit natte, fréquents à Saint-Philippe, et qui ne dépassent pas 800 m (Pl. X). Ils sont mélangés aux bois rouges, takamakas, bois noirs des hauts, cœurs bleus, bois de fer, bois jaunes, bois de canelle, abritant un sous-étage d'arbrisseaux: bois de nèfles, bois de source, bois de banane et le sous-bois littoral, fatalement dégradé par l'homme, qui n'est pas loin.

Lorsqu'on dépasse l'altitude de 500-600 m environ, et jusque vers 1 400-1 600 m, on se trouve dans la forêt hygrophile de moyenne altitude, autrement dit dans la forêt tropicale-type de l'île, épaisse ceinture drapant les pentes de la Plaine d'Affouches à la Rivière Langevin, couvrant souvent les ravines d'une voûte de feuillage, et se continuant sur le versant occidental en ruban dégradé, laminé, mais refermant tout de même l'anneau forestier autour de l'île. Dans ce long tapis, les sections les plus typiques sont celles de la Plaine des Fougères, le massif des Lianes-Takamaka, les forêts des Hauts de Sainte-Anne, la forêt Mourouvin à Sainte-Rose, les pentes moyennes de Saint-Philippe; on la retrouve dans les cirques (Plaine des Merles, Terre-Plate, Bras de Caverne). Ces forêts correspondent à la ceinture de forte nébulosité qui tous les jours, à partir de 9 heures, enveloppe les pentes; il y tombe de 4 à 7 mètres d'eau en moyenne, répartis sur 220 jours, souvent en « farine », légère, imprégnant les arbres. L'argile de décomposition est particulièrement épaisse à cette altitude, la présence de la forêt et de son humus facilitant l'altération de la roche-mère. Sur la couche d'argile rouge gluante et ruisselante à la moindre pluie, une masse de parasites et de sous-bois grouille: herbes diverses, fougères, ananas marrons, cannes marrons, sabres marrons, cryptogames, orchidées, barbe de Saint-Antoine,

petites brandes se mêlent aux minces baguettes des bois d'oiseaux et s'accrochent aux branches et racines aériennes des arbres; mousses et lichens tapissent le sol spongieux qui clapote sous les pas; feuilles, troncs, branches suintent l'humidité, une odeur de moisi imprègne parfois l'air, dans une lumière atténuée et verdâtre. Au-dessus de ce fourré qui leur est associé, on retrouve la plupart des arbres de la zone inférieure, mais nattes et palmistes blancs ont disparu; c'est le domaine des mahots et des mapous des hauts, des bois maigres, catafailles et « change-écorce », très communs; plus rarement, on rencontre l'énorme affouche (Nord-Ouest), ou plutôt les tans rouges et la suite des bois de couleur: bois de balai, de raisin, d'éponge, de perroquet, de punaise, de joli-cœur, de pintade, de demoiselle, de cabri, de rat, de savon, de bombarde, et cent autres, et, dans les remparts, les bois de gaulettes et bois de remparts, le tout semé de fougères arborescentes (1).

Forêts de basse et moyenne altitudes ont subi l'attaque de l'homme, soit au contact des zones de cultures, soit le long des pistes qui montent dans les Hauts et où l'on trouve des plantes médicinales et du gibier. Dans son ensemble, la forêt est déserte. Parfois cependant, on tombe sur un petit chantier primitif de charbon de bois ou d'abattage; plus souvent, le Petit Blanc s'y faufile à coups de sabre à cannes pour chasser les tangues ou les merles, et prendre « à la colle » les petits oiseaux. Or, la forêt réunionnaise est fragile; attaquée, elle ne se reconstitue guère, elle ne reconquiert pas les « défrichés », elle y est remplacée par des formations secondaires de plantes envahissantes, parasites qui suivent le passage de l'homme et qui étouffent les jeunes essences primaires: infailliblement, toute zone ainsi profanée par l'homme voit s'installer un taillis de goyaviers et de jamroses, ou, ce qui est pire, une broussaïlle inextricable de plantes épineuses: la vigne marronne, la corbeille d'or constituent très vite des fourrés impénétrables, lèpre reconnaissable de loin aux taches vert pâle qui tranchent sur la masse sombre de la forêt primaire.

Une autre forme de forêt dégradée, mais naturelle, se rencontre lorsqu'on dépasse l'altitude des 1300-1500 m dans les hautes plaines à pente faible où le drainage se fait mal; on peut passer alors à la « forêt très hygrophile de haute altitude » (Rivals); elle ne s'étend du reste que sur les régions de l'île les plus nettement humides (minimum de 4 m), baignant presque en permanence dans le brouillard qui se condense en précipitations occultes fréquentes, car la température est nettement fraîche. La forêt y prend une toute autre allure au Sud de la Rivière du Mât et jusqu'à Basse-Vallée; elle y monte à 2000 m dans les massifs du Volcan et du Mazerin, mais ne dépasse pas 1800 m ailleurs: Plaine des Lianes, Bébour, Ilet Patience, Hauts de Sainte-Anne, hémicycle de la Plaine des Palmistes. La forêt de bois de couleur s'y prolonge, certes, mais ses arbres y sont moins grands, et moins nombreux, perdus dans une végétation de « zone éponge » où pullulent surtout fougères arborescentes et palmistes, au milieu d'un inextricable fouillis d'épiphytes, d'ananas marrons et de vacoas marrons. Le véritable bois est très rare et le sol, trop latéritique (Ilet Patience) ou en pente trop faible (Bébour), devient un cloaque où l'on patauge dans les mousses, sphaignes, et flaques d'eau. Cependant, les brandes mélangées aux arbres sont de plus en plus nombreuses. En effet, si l'on continue à gravir les pentes, on sort alors assez rapidement de la forêt, et on

(1) Voir dans notre thèse complémentaire les photographies de planèzes et de remparts.

par le gel et qui montent jusqu'au sommet du Piton des Neiges; de petites touffes de lichens, de composées (« *Faujasia pinifolia* », etc.), d'ambavilles blanches, de minuscules fougères, de graminées « *Agrostis* », à l'état de pieds isolés, constituent la seule vie végétale de cet étage subalpin.

La végétation clairsemée des pentes sous le Vent.

Si l'on gravit les pentes occidentales de l'île le paysage végétal donne une impression très différente. La sécheresse amène d'abord un desserrement général des formations; sans que la forêt soit clairsemée, on y circule cependant plus aisément; de plus, les pentes ont été dévastées par un déboisement intensif. Enfin, le climat subaride du littoral provoque un décalage de 200 à 300 m de toutes les zones végétales vers les Hauts.

C'est ainsi que la barrière côtière de vacoas n'existe plus et que la base des pentes n'est pas couverte de cannes, mais d'une steppe à graminées qui semble bien avoir toujours existé; si l'on en juge, en effet, par les relations des anciens voyageurs, il y avait déjà au XVII^e siècle, une zone sèche et stérile s'allongeant de la Plaine des Galets à l'Etang du Gol et ressemblant à une savane arborée. M. Rivals nomme cette région le « secteur mégathermique sec », et il pense qu'autrefois s'y étendait une sorte de forêt très clairsemée dont les espèces s'étaient adaptées à la sécheresse (1).

Ce secteur plus ou moins xérophile des versants Ouest et Sud correspond à des fins de coulées couvertes d'une herbe peu touffue (*Hétéropogon*, *Aristida*), piquetées de bouquets d'« aloès » (agave), constellées de blocs noirs. Cette steppe s'étend sur 55 km, mis à part les peuplements artificiels de filaos le long du littoral. L'ensemble du secteur mégathermique comprend toutes les basses pentes de la Rivière des Pluies à la Rivière d'Abord. En altitude, il s'élève jusqu'à la route de Saint-Denis à la Possession (400 m), puis suit grossièrement le tracé de la route du Bois de Nèfles à la Saline. Sa limite supérieure s'abaisse ensuite au-dessus de Saint-Leu jusqu'au Portail (200 m), puis à l'Etang-Salé (40 m); elle inclut la Plaine du Gol, se poursuit jusque vers Saint-Pierre, le long d'une bande côtière où la steppe, sans le canal Saint-Etienne, occuperait les basses-pentes jusqu'à la Ligne-Bambous (200-250 m). Des plantes grasses prolifèrent aux abords des paillotes environnant les agglomérations.

Cette zone traversée, on se trouve dans la grande ceinture cultivée. Région essentielle de peuplement, elle s'étend du Dos-d'Ane à Jean-Petit, sur tout le versant, entre 300-400 m et 1 000-1 200 m d'altitude (1 500 m à la Plaine des Cafres). Elle a été entièrement établie au détriment de la forêt, remplacée dans les bas par la canne, jusque vers 800 m, et dans les Hauts par le géranium et les cultures vivrières, à partir de 600 m jusque vers 1 200 m. Mais les paysages de cette zone habitée sont

(1) M. Rivals a retrouvé des restes de cette forêt dans les encaissements des grandes rivières (Rivière des Pluies, Saint-Denis, des Galets et Saint-Etienne), dans les remparts de Mafate et de Cilaos, et surtout dans la forêt très dégradée qui couvre les hautes pentes de la Montagne. Sur les pentes externes, à bien des espèces connues dans le reste de l'île se mêlent des essences caractéristiques: le bois de Judas, le bois puant, le bois Mussard, le bois de fer et surtout le bois d'olive noir. Le nom de « Bois de Nèfles » donné à des quartiers de Saint-Paul, de Saint-Louis, de Trois-Bassins, de Saint-Denis, situés sur ces pentes vers 300-400 m montrent bien que cette essence est très répandue sur le versant Sous le Vent.

La disparition de cette forêt a très probablement accru la sécheresse en diminuant les précipitations, ou du moins les condensations occultes et en tarissant les sources. L'aridité des pentes de l'Eperon de la Saline, de Stella semble relativement récente.

assez différents de ceux du versant au Vent. L'humidité et la chaleur moins fortes y restreignent singulièrement l'exubérance des vergers: les cases n'ont plus guère autour d'elles que quelques bananiers et papayers. Plus haut, les Petits Blancs ont établi un paysage curieux de parc qui, noyé dans la brume, n'a plus rien de tropical: les champs de géraniums y alternent avec des boqueteaux d'acacias. Sur ce versant, les planteurs se sont rués avec une telle fougue que la forêt de bois de couleur n'existe pour ainsi dire plus dans certains secteurs, au-dessous de la ligne domaniale, laquelle court autour de 1 500-1 700 m. Ce paysage de bocage passe peu à peu à une bande dégradée correspondant à d'anciennes terres cultivées, puis évacuées et livrées au taillis secondaire.

Ailleurs, c'est le paysage de brûlis à l'abandon: troncs coupés à un mètre, élevant leurs moignons au milieu de branches enchevêtrées à terre, aspect de désolation et de ruine, ruine des sols surtout, emportés par le ruissellement avant même d'évoluer, l'argile épaisse formée sous forêt ayant été enlevée et ne se renouvelant plus.

Ainsi en est-il dans les Hauts des Trois-Bassins et de Saint-Leu. Dans les Hauts du Guillaume, la forêt est mieux conservée à partir de 1 100 m et forme une ceinture assez homogène, mais qui n'a plus guère que 500 m de large. On la rencontre aussi dans des endroits que leur difficulté d'accès a préservé de la hache: chaîne de la Marianne, Cimental à Mafate, Matarum, Tapcal à Cilaos, et surtout Plaine d'Affouches et Brûlé de Saint-Denis; le plus vaste reste est sans doute celui qui couvre les pentes du Petit-Bénard et du Tévélave vers les Macques et le massif de l'Entre-Deux.

On trouve dans cette forêt sous le Vent les mêmes espèces de bois de couleur que dans sa symétrique, mais tout son ensemble témoigne de l'influence d'une aridité relative: assez forte proportion d'essences de lumière, taille plus petite des arbres. Le résultat est assez souvent qu'on évoque le taillis plus que la forêt véritable (Pl. XI).

Lorsqu'on atteint l'altitude de 1 300 à 1 400 m, il n'est pas question de rencontrer ici la forêt très hygrophile à palmistes et fougères; on débouche par contre sur une zone très originale, la forêt des tamarins des Hauts, qui peut, dans les meilleures conditions, atteindre 1 800-1 900 m.

Le tamarin des Hauts (*Acacia Hétérophylla*) est un arbre très particulier, dont la variété est endémique à la Réunion; une variété presque analogue se trouve aux Hawaï, et le problème de son introduction à Bourbon n'est pas résolu. C'est une légumineuse d'une espèce assez fréquente autour de l'Océan Indien et qui, peut-être, a muté à la Réunion. (Pl. X).

Très différent des bois de couleurs, il s'élève, adulte, à 12 à 15 m, avec un tronc massif qui peut arriver à 2 m de diamètre, 5,50 m de tour; il peut vraisemblablement vivre jusqu'à 80 ou 100 ans. Sa présence semble exclure progressivement les bois de la forêt complexe; si, à la base de sa zone, il se trouve mêlé aux bois de couleur, assez vite son peuplement devient presque homogène, cas unique dans l'île.

Sur peuplement artificiel réalisé par les forestiers, il pousse dru. Mais au naturel, les bois de tamarins présentent des formations claires d'essence de lumière, où les individus sont très espacés; sous leurs dômes, on circule aisément vu l'absence de véritables sous-bois: des graminées, des fougères-aigles, quelquefois des tans rouges et un bambou étrange, lui aussi spécial à la Réunion et à cette zone seule, le calumet (*Nastus borbonicus*), dont les feuilles sont groupées en petites

houpettes espacées le long de la tige; l'association du tamarin des Hauts et du calumet est étroite et très localisée; leur aire est assez précise pour qu'on puisse être sûr d'arriver à 1 300-1 400 m lorsqu'on en rencontre les premiers échantillons.

Le tamarin des Hauts est l'un des rares arbres qui, à la Réunion, devient un gros et vieil arbre. Il domine les hautes plaines dénudées de sa silhouette trapue; son tronc énorme et ses branches tordues par les cyclones en font une sorte de colosse disloqué qui, mort, reste décharné au milieu de la steppe. Ne vivant pas en peuplement serré, il est en effet très sensible au vent. Sa taille en fait un matériau de choix pour la construction et l'ameublement, et il fournit l'essentiel du bois d'œuvre de l'île: presque tous les secteurs de tamarins ont leur atelier de bûcherons et de scieurs; on y débite sur place poutres, planches ou bardeaux, descendus ensuite à tête ou à corde au long des pistes de la forêt; ou encore on fabrique du charbon de bois.

Fructifiant assez mal, les jeunes tamarins sont fréquemment étouffés par la végétation parasitaire; en revanche, ils poussent bien sur la forêt incendiée. Une sorte d'humus élastique, que les créoles appellent la « Voune » se développe dans la région des tamarins; c'est « une couverture morte », « un feutrage de toute espèce de débris végétaux » (1) qui se révèle indispensable à la croissance et à la régénération normale de l'arbre.

La tradition veut que la forêt des tamarins décrive autour de l'île au-dessus de 1 300 m, une ceinture complète. C'est inexact. Elle s'étend essentiellement sur les pentes sous le Vent, abritées de l'alizé, que cet arbre craint, de même que les sols mal drainés et les pentes trop fortes. Encore cette ceinture n'est-elle pas continue; elle présente une série de trainées allongées et étroites, n'ayant que rarement deux kilomètres de large. Elle débute à la Plaine des Chicots vers 1 500 m, on la retrouve, plus clairsemée, à la Plaine d'Affouches (1 300-1 400 m). Sur les pentes des Bénards, elle forme un ruban dans les Hauts du Guillaume, à partir de 1 300 m. Il n'y en a pratiquement plus dans les Hauts des Trois-Bassins, par suite des dévastations, mais ils se multiplient dans les Hauts du Plate et des Avirons. Sur les pentes méridionales, il n'y en a que quelques bouquets au Dimitil et à la Plaine des Cafres, restes probables d'un peuplement plus dense, car les plateaux au-dessous de 1 500 m en portaient bien davantage autrefois. Dans les cirques, on en trouve de beaux peuplements isolés à la Plaine des Tamarins de Mafate, et quelques-uns au Matarum de Cilaos. Au total, il y en aurait actuellement 9 000 hectares.

Quant au côté du Vent, on n'y trouve que rarement des tamarins, en îlots très localisés sur les rares plateaux abrités de l'alizé, c'est-à-dire sur les contre-pentes au NO: à la Plaine des Fougères, au pied de la crête de Bebour, au revers Nord des pentes de Bellecombe et surtout sur le plateau de Belouve, bien abrité par le Mazerin.

Les derniers tamarins s'égaillent autour de 1 800-1 900 m et cèdent alors la place aux branles qui se développent avec plus d'ampleur encore que sur le versant Est (15 000 ha) sur toutes les extrémités des planèzes; on peut y cheminer des heures, près des crêtes, sur des étendues presque planes, s'étendant à perte de vue, la mer loin en contrebas: ainsi se présentent les vastes Brûlés de Saint-Paul et de Saint-Leu, à partir de 1 700 m et jusqu'au

(1) MIGUET. Mise en valeur etc..., p. 293.

sommet du Grand-Bénard; au-delà de 2 500 m, dit M. Rivals, les branles blancs, de petite taille, succèdent aux grands branles d'une façon brutale, presque au long d'une courbe de niveau. L'océan des branles et ambavilles se retrouve sur le versant Est de Cilaos et sur le tiers supérieur des remparts de Cilaos, de Mafate, de la Grande-Montée; par les larges ondulations de la Plaine des Remparts, il rejoint les revers de Bellecombe et du Tremblet. Toute la haute Plaine des Cafres appartient à leur domaine, mais elle est surtout colonisée par d'immenses peuplements d'ajoncs, qui, en fleurs d'août à octobre, évoquent la lande bretonne. Enfin, surtout sur les pentes des anciennes Fournaises, la transition entre les tamarins des Hauts et les brandes est ménagée parfois par une steppe à graminées piquetée de bouquets de « petits tamarins », espèce très différente des premiers, au tronc court et épais. Cet arbre dépasse rarement 3 à 4 m; il est associé aux fleurs jaunes et ambavilles pour donner une impression de savane arborée.

Caractères généraux de la végétation.

Le problème de l'existence de la végétation à la Réunion, — en fait dans les trois Mascareignes, — est celui de toutes les îles éloignées des continents. Il se complique du fait indéniable que de très nombreuses espèces végétales sont semblables à des espèces et variétés vivant au-delà des océans, et parmi elles des espèces « logiquement intranportables » (1). En réalité, c'est tout le problème de la Lémurie ou du Gondwana qui se pose.

M. Rivals s'est penché sur ce problème. De nombreuses espèces sont endémiques dans l'île: 130 orchidées, 20 cryptogames vasculaires. Parmi les espèces vivant à la Réunion et qui ne sont pas aisément transportables par mer, une trentaine n'existent ailleurs qu'à Madagascar et aux autres Mascareignes, tels le bois cassant ou le bois puant. D'autres espèces d'un même genre existent aussi en Afrique tropicale (mahot, bois d'olive, brandes). Le tan rouge, le bois d'éponge, le bois de rongue viendraient de l'Inde, les bois de raisin et de canelle de l'Amérique du Sud; divers genres de bois de cabris, de catafaille, de losteau, sont répandus tout autour de l'Océan Indien, et certains jusqu'en Nouvelle-Calédonie; d'autres viendraient du monde australien (palmistes et acacias divers, bois rouges). Les tamarins des Hauts et le petit tamarin sont très voisins de deux acacias d'Hawaï, lesquels semblent bien être également venus d'Australie (2).

A moins d'admettre que toutes ces espèces sont venues portées par les courants, les vents ou les oiseaux — ce qui est invraisemblable pour les deux tiers des dicotylédones — il faut accepter que la plupart ont été introduites dans l'île à l'époque où celle-ci était réunie au continent, — à Madagascar au moins — par un socle aujourd'hui disparu. On peut admettre, à titre d'hypothèse, que ces espèces furent introduites avant la rupture du pont lémurien. Le pont coupé, cette végétation aurait évolué sur place, d'où le nombre de variétés endémiques — et la pauvreté de la flore — caractères éminemment insulaires.

Certaines espèces plus facilement transportables auraient pu être, d'autre part, introduites par les courants marins, les oiseaux et les vents. M. Rivals constate que le courant Sud-Equatorial balaie les Mascareignes. Mais en réalité, nous ignorons pratiquement comment, en partant de continents de contours et d'âge inconnus, un certain nombre d'espèces végétales largement répandues dans le monde indien et pacifique ont pu, au cours de l'histoire géologique, aborder la Réunion et y survivre en se modifiant.

(1) RIVALS. Thèse, p. 168.

(2) RIVALS. Thèse pp. 163-164.

Effectivement, la flore primitive de l'île est très particulière. D'autre part, il semble aussi qu'elle soit très fragile, tout coup d'arrêt à son développement normal n'étant pas compensé par des apports nouveaux. Son adaptation au sol volcanique n'a pas dû se faire sans une lente colonisation des laves au fur et à mesure qu'elles apparaissaient. Se basant surtout sur l'observation des laves du Grand-Brûlé, M. Rivals s'est livré à une patiente étude de leur conquête progressive par la flore. Pour lui, le peuplement végétal de l'île s'est opéré et s'opère encore beaucoup plus rapidement sur les versants exposés à l'alizé, et beaucoup plus vite sur la côte que dans les Hauts. Au Grand-Brûlé, les laves vierges sont couvertes, au bout de quelques mois, par un lichen, puis, dix à vingt ans après, arrivent les fougères, vite suivies de quelques essences de lumière de petite taille (bois de rempart, de losteau et même bois rouge). Ce n'est qu'après 50 ans que les essences d'ombre peuvent se développer sous ce premier couvert, d'abord les takamakas, tans Georges et bois de gaulettes, puis toute la grande forêt complexe hygrophile. M. Rivals pense qu'il faut environ un siècle pour que la végétation arrive ainsi à son développement normal, s'il s'agit de laves continues; pour les coulées de graton, il faudrait quatre ou cinq siècles.

Du jour où la roche est trop appauvrie, la flore dégénère, des formations parasites apparaissent (goyaviers, branles blancs): la multiplication des petits mahots indique aussi, dans les altitudes moyennes, que la forêt est passée par son stade optimum, et commence à s'appauvrir avec les sols. Sur les pentes élevées, l'évolution est incomparablement plus longue, elle exige des siècles; là où les pentes sont faibles et mal drainées, un taillis où abonde le vacoa de montagne peut s'installer (en aval de la Plaine des Palmistes).

Au-dessus de 1100 m, ce sont les brandes qui jouent le rôle de formations pionnières; elles apparaissent sur les laves nues et cèdent la place à la forêt lorsque le sol est assez altéré; M. Rivals l'a montré dans un forêt de la Grande-Montée, en partie recouverte d'une coulée récente encore actuellement peuplée de brandes.

Sur les pentes abritées de l'alizé, beaucoup d'inconnu subsiste, étant donné qu'on ne peut y observer de laves récentes. Ce sont, de toutes façons, les brandes qui sont espèces pionnières sur les laves peu anciennes des rebords de cirques. Elles y reviennent lorsque le sol se latérise et que la forêt se dégrade; les basses pentes très anciennes de la Montagne au-dessus de la Léproserie en sont peuplées. Mais M. Rivals ajoute que, tout de suite après les brandes, le tamarin des Hauts apparaît avec son sous-bois clair à graminées et son calumet, dès que l'argile commence vraiment à se former. Puis, en quelques siècles, les peuplements, denses au début, s'espacent, puis se raréfient, cependant que, sur les versants des ravines qui se creusent, apparaissent les mahots, mapous et change-écorce, avant-garde des bois de couleur. Lorsque l'argile atteint deux mètres, la forêt complexe envahit celle des tamarins, qui peu à peu disparaît.

Ainsi s'établirait un cycle général: branles, tamarin des Hauts, bois de couleur, au fur et à mesure que les laves évoluent vers un optimum de décomposition; puis la dégradation chimique amènerait un retour des branles.

Cette thèse n'a pas recueilli l'unanimité des techniciens. Certains forestiers disent même que le tamarin, loin d'être pionnier des bois de couleur, leur succède et ne s'installe que dans les secteurs dont ils ne

veulent point; il serait une espèce récemment introduite, occupant les laves jeunes. Au surplus, les différences d'altitude et d'humidité suffisent amplement à expliquer des zones de peuplement divers, sans qu'il soit besoin d'imaginer une succession dans le temps. Toujours est-il que la forêt tropicale est assez fragile. Beaucoup d'espèces se trouvent à l'aise de la côte aux sommets de l'île, mais ne fructifient guère en altitude. M. Rivals déclare que la forêt complexe « vit en état d'équilibre précaire » et « semble figée dans le temps »; elle croît avec une extrême lenteur, et d'autant plus grande qu'il s'agit de lieux plus élevés (1); comme elle n'existe pratiquement plus qu'au-dessus de 600-700 m, sa régénération est certainement freinée. Par contre, le bois maigre, le change-écorce, et d'autres, vivent aussi bien par 25° que par 10° de moyenne annuelle et acceptant 7,50 m ou 0,80 m de pluies, indifféremment, de la côte jusqu'à 2 000 m. Mais la forêt est établie sur des pentes argileuses surmontées de couches d'humus, que la moindre érosion peut anéantir. Lorsqu'elle a été attaquée, sa lenteur de régénération la laisse exposée à l'attaque des parasites ou des espèces dégradées qui s'installent dans les clairières et forcent la forêt primitive au recul.

Ainsi, la dégradation de la forêt a-t-elle terriblement progressé depuis que l'homme a procédé à des déboisements massifs. Or, elle se comportait comme une masse thermique adoucissante, atténuant les écarts de température, augmentant probablement les précipitations locales, et certainement les condensations (2). Depuis les déboisements des années 1900 à 1930, le versant sous le Vent a vu ses sources se tarir, la végétation de broussailles empêcher la régénération des espèces utiles et activer la dégradation des sols.

Dans les zones cultivées, c'est par l'introduction d'essences entièrement différentes que l'on a voulu compenser l'appauvrissement de la forêt. Outre les arbres fruitiers, presque tous introduits depuis le XVII^e siècle, les essences les plus répandues sont devenues subspontanées, et on les rencontre maintenant partout dans les régions de l'île cultivées et habitées.

Les premières introductions visèrent à reboiser les basses pentes par des espèces utiles au chauffage, à la charpente et à la menuiserie. D'abord arriva, vers 1769, le filao dit « du pays », venu d'Australie par les Seychelles; il pousse facilement jusqu'à 400 m et on en rencontre de nombreux peuplements le long de la côté subaride, car il se contente de peu; sur la côté humide, il est planté en bosquets au milieu des cannes; dans le Sud, il forme autour de Saint-Philippe et au Grand-Brûlé de vastes peuplements subspontanés. Disséminés également dans la zone des Bas, on rencontre, outre les vacoas et les pignons d'Inde tous deux utilisés comme support de vanille, le tamarin de l'Inde, et le bois noir, ce dernier servant autrefois d'ombrage aux caféiers. Le jamrose borde et couvre les ravines humides. Dans les Hauts, il fallut, au début du XX^e siècle, trouver des essences permettant la lutte contre l'érosion des sols tout en se prêtant à une rotation avec le géranium: on essaya d'abord le filao Nouvelle-Hollande, autour des villages, puis le grévilléa, enfin et surtout les acacias; l'acacia vert « *décurrans* » (ou acacia Bernier) est pour cet usage d'un emploi général, associé à l'acacia bleu « *déal-bata* » (ce sont les mimosas des pays méditerranéens); au long des chemins, on plante des rideaux d'eucalyptus: dans les Hauts (Plaine des

(1) RIVALS. Thèse, p. 73.

(2) Il pleut, dit M. Rivals (thèse, p. 68) sur la forêt du Tan Rouge, alors que les régions voisines sont simplement brumeuses.

Cafres) les « *robusta* » et les « *globulus* », dans les Bas les « *rostrata* ». Dans les cirques, le « lilas » est employé comme bois d'œuvre.

A ces arbres, répandus par boqueteaux dispersés, s'ajoutent les essences introduites récemment par les forestiers. Mais on verra précisément, en étudiant l'œuvre forestière, que le grand espoir réside de nos jours moins dans l'introduction des espèces nouvelles que dans la régénération des forêts autochtones: tamarins des Hauts à Belouve et sur les pentes occidentales, bois de couleur sur les pentes du Volcan. C'est l'espoir, dont l'avenir dira s'il est fondé, de sauver la grande forêt tropicale et de la transformer en partie en futaie homogène. En effet, les travaux récents des forestiers ont prouvé que si biogéographiquement les observations de M. Rivals sur la fragilité de la forêt sont exactes, elles ne s'appliquent pas dans le cas particulier du traitement selon des méthodes scientifiques.

NOMS DES PRINCIPALES ESPECES VEGETALES

I. — FORET DE BOIS DE COULEUR

A. — Grande taille

Grand natte	<i>Mimusops pétiolaris</i> .	Bois de canelle ..	<i>Ocotéa sp. div.</i>
Petit natte	<i>Mimusops calophylloides</i>	Bois de bassin ..	<i>Homalium paniculatum</i> .
Tan rouge	<i>Weinmannia tinctoria</i> .	Benjoin	<i>Terminalia benzoïn</i> .
Bois de fer	<i>Sidéroxylon sp. div.</i>	Takamaka	<i>Calophyllum sp. div.</i>
Bois puant	<i>Foétidia Mauritianae</i> .	Affouches	<i>Ficus sp. div.</i>
Bois rouge	<i>Etacodendron orientate</i> .		

B. — Taille moyenne

Bois noir des hauts	<i>Diospyros melanida</i> .	Bois d'olive noir.	<i>Oléa chrysophylla</i> .
Cœur bleu	<i>Linociera sp. div.</i>	Mahots	<i>Dombeya sp. div.</i>
Bois maigre	<i>Nuxia verticillata</i> .	Change-Ecorce ...	<i>Aphloia theaeformis</i> .
Bois de Gaulettes.	<i>Doratoxylon mauritianum</i>	Catafaille	<i>Evodia</i> .
Bois de Judas ..	<i>Cossignia pinata</i> .	Mapous	<i>Monimia sp. div.</i>
Bois d'olive blanc.	<i>Oléa lancea</i> .		

C. — Petite taille

Bois de rempart..	<i>Agauria salicifolia</i> .	Bois de raisin ..	<i>Bertiera sp. div.</i>
Bois d'oiseaux	<i>Claoxylon</i> .	Bois de nèfles ..	<i>Eugenia jossinia</i> .
Bois de rose	<i>Forgesia borbonica</i> .	Fougère arboresc.	<i>Cyathea sp. div.</i>
Bois de quivi	<i>Quivisia</i> .	Palmiste blanc ..	<i>Dictyosperma alba</i> .
Bois cassant	<i>Psathura sp. div.</i>	Palmiste des hauts	<i>Acanthophoenix crinita</i> .
Bois de tabac	<i>Psiadia laurifolia</i> .	Palmiste rouge ..	<i>Acanthophoenix rubra</i> .

II. — ZONE DES TAMARINS

Tamarin des hauts	<i>Acacia hétérophylla</i> .	Calumet	<i>Nastus borbonicus</i> .
Petit tamarin	<i>Sophora nitida</i> .		

III. — ZONE DES ERICACEES

Grande brande ..	<i>Philippia Montana</i> .	Ambaville	<i>Senecio Hubertia</i> .
Petite brande	<i>Philippia viscosa, etc...</i>	Fleur jaune	<i>Hypericum</i> .
Brande blanche ..	<i>Stoebe passerinoïdes</i> .	Fougères	<i>Pteris sp. div.</i>

IV. — FORMATIONS PARASITAIRES DEGRADEES

Vigne marronne ..	<i>Rubus mollucanus.</i>	Sabre marron	<i>Cladium lamarum.</i>
Corbeille d'or	<i>Lantana camara.</i>	Ananas marron ..	<i>Astelia hemichrysa.</i>
Aloès (aloès vert).	<i>Fourcroya gigantea.</i>	Orchidées	<i>Hemiparis sp. div.</i>
Aloès (aloès bleu).	<i>Agava rigida.</i>	Barbe de capucin.	<i>Usnea barbata (lichen).</i>
Longozes	<i>Hydychium gardnerianum</i>	Bringellier	<i>Solanum Auriculat. Aiton</i>
Goyaviers	<i>Psidium sp. div.</i>	Patate à Durand ..	<i>Ipoemae Pes Caprae.</i>
Canne marron	<i>Cohinia floribunda.</i>	Faham	<i>Angraecum fragrans.</i>

V. — ESSENCES INTRODUITES

Vacoa des Bas ..	<i>Pandanus utilis.</i>	Eucalyptus	<i>Euc. rostrata.</i>
Vacoa de montagne	<i>Pandanus montanus.</i>	Eucalyptus	<i>Euc. robusta.</i>
Filao du pays ..	<i>Casuarina equisetifolia.</i>	Eucalyptus	<i>Euc. globulus.</i>
Filao Nlle Holl..	<i>Casuarina tenuissima.</i>	Bois noir des bas.	<i>Albizia Lebbek.</i>
Filao multipliant.	<i>Casuarina quadrivalvis.</i>	Jamrose	<i>Eugenia Jambosa.</i>
Acacia vert (Bern.)	<i>Acacia decurrens.</i>	Tamarins de l'Inde	<i>Inga dulcis.</i>
Acacia bleu	<i>Acacia Dealbata.</i>	Ouatier	<i>Ceiba pentandra.</i>
Lilas	<i>Melia azedarach.</i>	Flamboyant	<i>Poinciana regia.</i>

VI. — ARBRES FRUITIERS (Zone des Bas)

Bananiers	<i>Musa sp. div.</i>	Litchi	<i>Nephelium litchi.</i>
Bibassier	<i>Eriobotria japonica.</i>	Goyave	<i>Psidium guayava.</i>
Manguier	<i>Mangifera indica.</i>	Chouchou	<i>Sechium edule.</i>
Papayer	<i>Carica papaya.</i>	Avocatier	<i>Persea gratissima.</i>
Jacquier	<i>Artocarpus integrifolia.</i>	Cocotier	<i>Cocos nucifera.</i>
Arbre à pain	<i>Artocarpus incisa.</i>		

CHAPITRE III

UNE ILE CRÉOLE : le peuplement et l'occupation du sol

La Réunion est une « île à sucre » : cette dénomination fait appel à des notions bien définies, non seulement de climat ou de cadre naturel, mais de genre de vie ; il s'agit de cette civilisation créole commune à tant d'îles tropicales colonisées par l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, et dont les traits originaux s'opposent si fortement à ceux des colonies récentes ; les Créoles, Européens nés aux Isles et vivant en climat tropical atténué, ont constitué des établissements de population blanche vivant de la terre — tout l'opposé, donc, de l'économie de traite, — soit par des plantations basées sur l'esclavage, soit sur des « défrichés » travaillés directement. Les paysages humains et les activités qui donnent à la Réunion sa physionomie actuelle se sont élaborés au cours des trois derniers siècles, qui constituent le passé de Bourbon ; c'est dans la façon dont la société créole a occupé le sol et en a développé les possibilités que l'on trouve l'explication des genres de vie et de l'économie de l'île.

I. — UNE OCCUPATION TARDIVE

La Réunion a été une île déserte jusqu'en 1663. Il est vraisemblable que l'on ne saura jamais qui y a abordé le premier, ni même à quelle époque elle fut découverte par les Européens. Pendant longtemps, les historiens locaux se sont contentés de répéter les détails fournis par la tradition : l'île aurait été découverte le 9 février 1513 par l'amiral portugais Pedro de Mascarenhas ; le groupe des trois îles aurait pris quelque temps après le nom d'Archipel des Mascareignes, et notre île celui de Mascarin, en l'honneur du grand navigateur. Mais lorsque les érudits se penchèrent sur cette tradition, ils s'aperçurent qu'elle ne résistait pas à la critique.

1. Le rôle d' « Aiguade ».

En tout cas, il est symptomatique de constater qu'à l'époque où ils constituèrent leur empire maritime, les Portugais dédaignèrent d'occuper les Mascareignes. C'est qu'en réalité ces îles étaient situées à

l'écart de la route normale des Indes; elles ne détenaient aucun produit précieux et ne pouvaient tenter des trafiquants, ni arabes, ni européens. Sa seule utilité était — au prix d'un léger détour — de permettre aux boutres et aux caravelles d'y « faire aiguade », et tel fut le seul rôle de la Réunion, vraisemblablement, pendant des siècles. Car il est moralement certain que les Arabes connaissaient l'existence de ces îles: il est inimaginable de penser qu'entre le VIII^e siècle, époque où ils abordèrent à Madagascar, et la fin du XV^e, quelqu'un des boutres qui trafiquaient entre les Indes et la côte Est de l'Afrique n'ait pas, un jour ou l'autre, poussé par la tempête, les courants, les alizés ou la curiosité, aperçu ces îles et n'y ait pas abordé. Pilotés par les Arabes, les Portugais s'initièrent à la mer des Indes, à partir de 1487. En 1500, Diogo Diaz aborda à Madagascar. Lequel des amiraux ou conquistadors portugais mouilla-t-il le premier à Bourbon? Codine opte pour Pereira, le 9 février 1507, Pajot pour Tristan da Cunha, Saraïva pour Pedro Mascarenhas en 1513, Guet également mais en 1528. Ce qui semble certain, c'est que cette année-là un navigateur portugais — Nuño de Cunha, selon Correa, ou Pero Vaz de Cunha, selon d'Andrade — voulut mouiller à « Santa Apolonia » pour y faire de l'eau, mais dut y renoncer. Il est certain, simplement, qu'en 1502 les Mascareignes étaient connues et qu'en 1528 les Portugais y relâchaient (1).

De toutes façons, la route normale des Indes, à l'aller surtout, passait par le canal de Mozambique, où les courants venus du Cap portaient directement. Au retour, les alizés poussaient naturellement les navires vers les Mascareignes, mais l'itinéraire était plus long, moins classique, trop loin des côtes. Ce n'est donc qu'exceptionnellement que les Portugais ont dû toucher ces îles (2) et, à mesure que les routes maritimes directes furent mieux connues, les visites s'y firent plus rares.

Le déclin du Portugal amène pour la mer des Indes une période d'abandon. Au début du XVII^e siècle, Mascarin reprend cependant son rôle « d'aiguade », mais au profit surtout des Anglais et des Hollandais. L'île est alors visitée de temps en temps par des navires isolés. Nous savons les passages de certains; d'autres, sans doute, y firent escale. Cette île déserte, au climat sain, recouverte de végétation, peuplée d'oiseaux, de poissons, de tortues, aux rivières claires et abondantes, sert alors de point de ravitaillement en eau et en aliments frais, de lieu de repos et de guérison pour les malades du bord, privés de vitamines. On y connaît le passage, en 1613, à bord de la « Pearl », de Castleton et, en 1619, du célèbre Hollandais Bontekoe, qui en fait une description

(1) En 1502, les deux cartes de Cantino et de Carnerio portent à l'Est de Madagascar trois petites îles: Diva Morgabine, Diva Arabi et Diva Moraze, à l'emplacement des trois Mascareignes. Ces documents sont les plus anciens mentionnant nos îles, et ces noms passent pour arabes. En 1508, la Mappemonde de Ruysch les indique. En 1516, la carte des frères Reinel marque au même endroit une « Samta Apolonya » au S.-O. d'une île plus petite et anonyme qui serait Maurice. En 1520, une « Carte de Munich » mentionne trois îles, avec l'inscription fameuse « Ilhas mascaramhas », origine du mot « Mascareignes » qui figure désormais sur la plupart des cartes postérieures.

(2) Quelles îles, au reste? Plus on avance dans le siècle, plus les noms sont nombreux et divers sur les cartes. Pour trois îles Réunion, Maurice et Rodrigue, on compte une quinzaine de noms différents. En 1529, la carte de Ribero inscrit « Mascarenhas et Sainte-Apollonie ». Sébastien Cabot, en 1544, mentionne « les Mascareignes » et Temporal en 1556 marque quatre îles sans nom. Puis les cartes deviennent plus confuses encore. Peu à peu cependant, le nom de Sainte-Apollonie est réservé par les Portugais à l'île que les Hollandais baptisent Maurice en 1598, — et celui de Mascarin à l'île de la Réunion.

fameuse. En 1629, l'Anglais Th. Herbert y laisse des porcs et des chèvres, afin d'améliorer la base de ravitaillement.

Cependant, divers marins français, depuis 1601, parcouraient la mer indienne. Mais ce n'est qu'en 1638 — encore l'événement est-il douteux — que le premier Français aborde « Mascarhène ». Selon le récit rapporté par Morisot, la flûte « Saint-Alexis », de Dieppe, stoppa devant l'île en juin, et Salomon Goubert, descendit à terre et en prit possession au nom du Roi de France: il en « arbora » les armes « contre un tronç d'arbre », après quoi il repartit (1).

Ainsi, cent trente-six ans après sa première mention officielle sur la carte de Cantino, Mascarin n'avait tenté personne et était encore déserte. Cependant, les récits de tous les navigateurs qui y passent sont absolument concordants: après des mois de navigation dans les mers torrides, l'île apparaît comme une corbeille de verdure, une « perle », un « Eden » délicieux. Castleton écrit: « Il y a une grande quantité d'oiseaux; deux hommes en tuent assez à coups de pierres ou de bâton pour nourrir quarante personnes; ...nos gens ont découvert un étang couvert de canards et d'oies sauvages... Ils y pêchent de grosses anguilles ». Les malades du navire de Bontekoe s'y roulent sur l'herbe et en sentent « aussitôt quelque allègement »; les ramiers « se laissent prendre à la main »... ou bien « on les assomme à coups de canne... »; on y trouve une grande quantité de tortues de terre et de mer, des cabris; les eaux y sont pures, les cascades se voient du large, au milieu d'un manteau de forêts.

Mais les gouvernements n'en sont pas encore à occuper toute terre par ambition politique. Il ne s'agit, pour le moment, que de la naissance du grand commerce transocéanique; ce qui compte, c'est le trafic. La côte d'Afrique et les Indes sont autrement intéressantes.

Ainsi s'explique le peu d'intérêt que l'île provoque. Et si la France, finalement, l'occupe, c'est en fonction d'un plan beaucoup plus vaste d'entreprises coloniales.

2. Les établissements temporaires.

En effet, il y a place pour l'île dans les projets de Richelieu sur Madagascar comme dans ceux de Colbert sur les Indes. Au début, ce n'est que par le rôle modeste d'un simple débarras. Chargé par la Compagnie de l'Orient d'organiser un commerce français à Madagascar, Pronis prend officiellement, au passage, possession de Mascarin, probablement en septembre 1642, au lieu qui en a gardé le nom de « la Possession ». A Madagascar, il fonda en 1643 le poste de Fort-Dauphin et, à l'issue d'une révolte de ses colons, il exila à Mascarin douze « mutins » pour s'en débarrasser.

Ainsi commença le peuplement de l'île. Débarqués par le « Saint-Laurent » en septembre 1646, les douze colons s'installent dans la plaine du Nord, grasse et riche, sur le bord de la Rivière Saint-Jean, au lieu appelé plus tard le « Quartier Français ». Ils parcourent l'île et ce sont eux qui fixent la nomenclature essentielle que l'on retrouve dans la carte de Flacourt, et que l'usage a consacrée: les Rivières de Galets, Saint-Jean, du Mât, des Roches, des Marsouins, de l'Est, Saint-Etienne, Saint-

(1) Le « Saint-Alexis » était affrété par la « Compagnie de navigation Berruyer, Desmartins et Rigault », fondée en 1637 pour le commerce de Madagascar et « isles adjacentes ».

Gilles, les trois Grands-Bassins, le cap Saint-Bernard, « le Païs Bruslé », la Possession du Roy, l'Estang-Salé. Ils ont certainement fait le tour de l'île et reconnu toutes les régions basses (1).

Lorsque Flacourt eut fait, en 1649, revenir à Fort-Dauphin les exilés de Mascarin, ils firent de cette île une description dithyrambique. Séduit, Flacourt envoie Le Bourg à Mascarin pour en reprendre encore possession — toujours selon le même rite. Il fait baptiser l'île « Bourbon », « ne pouvant trouver de nom qui put mieux cadrer à sa bonté et à sa fertilité ». Il y fait déposer à tout hasard quelques vaches et taureaux, mais ne semble pas avoir l'idée d'y fonder une colonie permanente. L'habitude se prend simplement de créer dans l'île des petits établissements temporaires en fonction des rivalités intestines qui secouent les Français de Fort-Dauphin. En 1654, Antoine Thoreau y est déporté avec six Malgaches et y reste trois ans.

Il s'établit sur la rive Nord-Est de l'étang de Saint-Paul — le Vieux Saint-Paul. Les colons y construisent des cases, défrichent un lambeau de terre, sèment du tabac, des melons des légumes, ramassent de l'aloès. Ce petit groupe vit parfaitement isolé; il fait l'expérience des saisons, des travaux et des jours en pays austral, apprenant à semer au début de la saison des pluies, faisant connaissance avec trois violents cyclones. A nouveau déserte, l'île voit arriver en novembre 1663 Louis Payen, un camarade et dix Malgaches, dont trois femmes; dès lors, l'île sera peuplée de façon permanente. Payen s'installe près de la Caverne de Saint-Paul, au Sud de la baie, au pied des murailles d'où tombent les cascades. Dès le début, les esclaves se révoltent et prennent la montagne; après l'esclavage, voici le « marronnage » qui s'établit à Bourbon dès l'origine du peuplement. Payen va vivre deux ans avec son compagnon, élevant du bétail et plantant du tabac qu'il vendra à un navire anglais de passage.

3. Une civilisation de cultures « vivrières ».

Mais c'est seulement de 1665 que date le véritable peuplement de Bourbon. L'année précédente, Colbert a patronné la fondation de la « Compagnie Française des Indes Orientales ». C'est elle qui va donner à l'île son essor. Elle obtient le monopole de la navigation et du commerce depuis le Cap de Bonne-Espérance « jusque dans toutes les Indes », « ainsi que l'Isle de Madagascar avec les isles circonvoisines ». Sa première flotte quitte Brest le 7 mars 1665 pour Fort-Dauphin qui sera la base essentielle. Mais le « Taureau », « l'Aigle Blanc » et « la Vierge du Bon-Port » font escale à Bourbon en juillet 1665 et y déposent, comme prévu, Etienne Regnault et une vingtaine de colons, à charge de s'établir définitivement et de mettre l'île en valeur.

La Compagnie a décidé en effet d'attribuer à l'île un rôle subalterne, mais fort utile: celui de servir, grâce à son air salubre, de sanatorium, d'« infirmerie » pour les passagers et les colons malades, de fournir aux navires allant aux Indes les « rafraîchissements » indispensables: eau, légumes, viandes fraîches; donc, il faut en faire une escale et un centre de culture et d'élevage, dont la mise en valeur n'est qu'un des aspects du vaste plan de commerce dans l'Océan Indien.

(1) Si leur principal centre fut « l'habitation » de « l'Assomption » au Quartier Français, ils ont dû habiter aussi Saint-Paul: la carte y mentionne une chapelle, des cases et la baie de Saint-Paul est la partie de l'île la plus exactement cartographiée: c'est très probablement là qu'ils ont débarqué.

Par l'acte de 1664, Louis XIV cède à la Compagnie ses droits de propriété sur Fort-Dauphin et sur Bourbon. Les engagés recrutés et transportés par elle pour exploiter l'île, sont donc les simples agents d'une maison de commerce; elle les installe sur ses terres, comme ses travailleurs.

Le premier noyau de peuplement.

La tradition a conservé pieusement les noms des vingt compagnons d'Etienne Regnault, tradition du reste sujette à caution: toujours est-il que quantité de familles réunionnaises portent le nom de Hoarau, Ricquebourg, Hibon, Fontaine, Mussard, Bellon. Si ces colons ne sont pas tous venus en 1665, ils sont arrivés en 1667 ou en 1671, années où deux flottes françaises vinrent appuyer les grandioses projets de Colbert aux Indes et à Madagascar. Tout cela échoua lamentablement et s'acheva en 1674 par le massacre des derniers Français à Fort-Dauphin; les rescapés, « débris de Madagascar », viennent se réfugier à Bourbon, désormais seul poste français dans la mer du Sud.

Curieuse vie que celle des colons. Pendant cinquante-deux ans, cette petite communauté blanche ne va s'accroître que très lentement, mais assez régulièrement, de quelques dizaines à quelques centaines d'individus hétéroclites, et mener la vie de nature dans une île pour Robinsons. Mentalité et genre de vie très spéciaux, sur lesquels nous sommes assez bien renseignés par les relations des voyageurs et agents de la Compagnie. Tous leurs témoignages concordent: enthousiasme délirant pour le climat, la végétation, le gibier, la richesse du sol; « je puis dire que cette île est enchantée », conclut Durot (1) — surprise charmée devant l'amabilité des colons, — scepticisme sur leur ardeur au travail. Les rapports des agents de la Compagnie: Regnault en 1681, Feuilly en 1705, Hébert en 1708, et les recensements qu'ils font effectuer, nous ont été conservés.

Il résulte de ces diverses sources que les premiers colons ont vécu là une vie de jeunes en vacances. Les premiers engagés avaient presque tous entre 19 et 28 ans. On trouve parmi eux surtout des gens du Bassin Parisien; la vie, à la fin de la Guerre de Trente Ans, était pénible dans la France du Nord, et d'autre part, pour se lancer dans une traversée de six à douze mois, selon les saisons et les navires, il fallait l'esprit d'aventure des pionniers et de sérieuses raisons: misère, nécessité de se faire oublier. Ceci explique que ces jeunes, habitués à la dure, seront ivres à la vue de la vie facile, « paradisiaque » de Bourbon. Ils y prendront goût: le résultat en fut l'indépendance, le laisser-aller, la paresse et la violence si l'on veut les contraindre.

Il est certain que le genre de vie primitif de la cueillette, de la chasse et de la pêche, est tentant, lorsqu'on se trouve quelques dizaines à vivre sur une île de 250.000 hectares, débordant de fruits et de gibier. Tous les récits des voyageurs décrivent les colons passionnés de chasse, prenant les cabris à la course, les anguilles à la main, tuant les oiseaux à coups de bâton, partant à la chasse à la tortue, faisant un massacre épouvantable. Durot, logeant chez le curé de Saint-Paul, y visite le « galetas aux poules, canards et tortues » (2). Les fruits sauvages pullu-

(1) L'île Bourbon en 1705 au rapport du Sieur Durot. Recueil trimestriel... t. II Voir les relations de Souchu de Rennefort, François Martin, Carpeau du Saussay, Dubois, Le Gentil, etc... dans Lougnon: Voyages anciens à l'île Bourbon.

(2) LOUGNON. Voyages anciens, p. 154.

lent: ananas, palmistes, bananiers. On se livre bien à quelques cultures: songes, tabac, melons, un peu de « bled » et de riz, sans excès. La canne à sucre, si elle n'est pas indigène, a été, à coup sûr, apportée dès les débuts: elle venait d'Indonésie, probablement par Madagascar; les colons l'écrasent avec une sorte de moulin à bras primitif, le « fangorin » ou « flangourin », pour en extraire un jus du même nom qui, fermenté, les porte vite à l'excitation; il est aussi apprécié que la tortue.

Où se sont établis les colons? Regnault, à l'arrivée, s'est installé au Vieux Saint-Paul. Mais en 1669, il franchit la Montagne et s'établit à l'embouchure de la rivière qui coule au pied de la falaise, dans un lieu qu'il nomme Saint-Denis. C'est qu'il se rend compte que la vaste étendue de plaines qui s'étale sur douze lieues, jusqu'à la Rivière de l'Est, le « Bon Païs », est plus riche que la baie de Saint-Paul. Si les vieux colons sont restés près de l'Étang, les nouveaux ont tendance, dès 1667, à s'installer vers l'Est, dans les « Quartiers ». Dès 1667-1668, deux autres « quartiers », Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, reçoivent des « habitants »; il s'agit de quelques cases, au milieu des petits « défrichés » sans doute perdus dans la forêt côtière et reliés par de vagues pistes à talons. Tout cela n'indique qu'un peuplement très dispersé, une vingtaine de familles échelonnées jusqu'au Quartier-Français. Ainsi dès le début de la colonisation se forment les quatre « quartiers » de base.

Comme aux Antilles, Colbert tient à créer à Bourbon un centre de peuplement français. Il faut donc des femmes, et il s'applique à en recruter parmi les orphelines de couvents, telles les seize jeunes filles de la « Dunkerquoise » dont deux finirent par échouer à Bourbon après le massacre de Fort-Dauphin (1). Les premiers mariages de 1667 et les jeunes ménages venus de Fort-Dauphin ont donné 23 filles et 17 garçons. Ils se marièrent entre eux et avec les nouveaux arrivants, et constituèrent le fond de la population créole actuelle, fleurant son air de vieille France provinciale et maritime.

Jeunesse du peuplement, vie libre au grand air; tous les jours on chasse, et de plus en plus loin, vers la Rivière du Mât à l'Est, vers la Rivière Saint-Gilles à l'Ouest, car le gibier commence à se faire rare. En suivant la côte, les colons s'enfoncent dans la forêt du Sud, clair-semée, et dans la savane. Les arrivées de navires constituent les gros événements: la population s'y presse, on fait de fructueuses affaires, on vend les tortues, le benjoin, l'aloès, et les filles trouvent vite des soupirants.

La vie agricole.

La Compagnie veut cependant mettre ses gens à la culture, afin de pouvoir vendre aux navires les vivres frais qu'ils réclament. Par sa Grande Ordonnance de 1674, Jacob de la Haye fixa les règles d'une saine économie: « la chasse est interdite, attendu que nous avons observé que la liberté de la chasse rend les habitants paresseux »; vingt écus d'amende à la première infraction, peine de mort (!!) à la seconde. Chaque « habitant » devra élever deux bœufs, deux cents volailles, douze porcs et produire six milliers de riz, trois milliers de légumes et grains, « et de bleds ce qu'ils pourront » (2).

(1) L'une d'elles était la fameuse Françoise Chatelain qui se maria quatre fois et sera appelée « la grand-mère de l'île ».

(2) Le millier de Bourbon vaut mille livres pesant.

Peu à peu, une économie de troc s'établit. Les surplus de récoltes sont livrés au magasin de la Compagnie, qui les achète ou les échange contre les pacotilles que ses navires amènent : tissus, souliers, outils, vaisselle. Car elle a le monopole du commerce et veut le faire jalousement respecter. Elle interdit « aux habitants » de vendre aux gens de passage, étrangers ou forbans. En réalité, elle exploite durement les colons, et beaucoup de ceux-ci chassent ou commercent en fraude; des conflits incessants, parfois sanglants, s'engagent entre eux et les gouverneurs. Les irréductibles prennent le large et vont chasser loin des lieux habités, au-delà de la Rivière du Mât, et surtout de la Rivière de Saint-Gilles, dans la savane, vers le « Boucan Laleu » où s'établit un gîte de chasse. Malgré les interdictions répétées de franchir ces rivières, ils passent au Sud et s'établissent, dans « le Pays des Vivres », vers la Rivière Saint-Etienne et même la Grande-Anse, dès 1674. L'amour de l'indépendance contribue ainsi à la connaissance de l'île.

Pendant, une petite communauté rurale s'organise. Elle vit le plus possible en autarcie, chacun produisant un peu de tout, sans méthode. Mais la culture s'étend, et bientôt les « défrichés » gagnent sur la forêt à mesure que le nombre des familles s'accroît. Regnault pousse ses colons à la polyculture, il introduit la vigne; on récolte « l'aloès », on cultive le tabac, les patates, le chanvre, le cotonnier, la canne à sucre; on produit aussi miel, cire, suif, laine, benjoin, safran, et surtout une abondance remarquable de légumes d'Europe et de fruits tropicaux; on extrait le sel de la mer à la « Pointe au Sel ». Le bétail prolifère à Sainte-Suzanne, les terres les plus riches, autour de l'étang et sur la côte du « Bon Païs » sont réservées aux créoles.

Le riz est devenu l'aliment de base. A l'exemple, certainement, de Madagascar, il est cultivé dès le début dans les terres aquatiques de l'Etang de Saint-Paul et de Sainte-Suzanne (1). Le blé vient bien à la Montagne de Saint-Paul, mais il est peu apprécié; on le cultive en rotation avec le maïs; tous les cinq ans, les patates remplacent les céréales pendant deux ans. Le cycle dure trente ans, après quoi on abandonne la terre à la savane à aloès. Le colon mange le riz, les esclaves le maïs et les patates.

Chaque colon nouvel arrivant sollicite et obtient une concession de terrain. Mais l'habitant ne se soucie guère de l'exploiter entièrement, — ni même rationnellement. Un petit « défriché » dans les bas suffit largement à ses besoins en grains et en bétail; il pêche des anguilles et des « chevrettes » dans ses ravines, va de temps en temps couper du bois ou chasser dans ses Hauts. Il vit sur son domaine, avec sa famille et ses esclaves; il consomme le lait, les fruits, les légumes de l'habitation; sa case, ses meubles, son toit, sont fournis par ses forêts; il s'habille de la laine de ses troupeaux ou des toiles de ses cotonniers, il essaye au début de boire le vin de sa treille; il vend aux navires le surplus des récoltes. Mais la plus grande partie de la concession reste vierge. Nous pouvons estimer peuplée et mise en valeur au début du XVIII^e siècle une bande côtière allant de la Rivière Saint-Gilles à la Rivière du Mât et ne s'élevant très probablement pas à plus de 200 à 300 mètres. Encore est-il bien entendu qu'à l'intérieur de cette bande de vastes zones de forêts subsistent et que les « habitations » y sont fort clairsemées. La zone la plus peuplée est le plateau en pente douce qui s'élève au-dessus de la falaise dominant Saint-Paul. De rares pionniers

(1) Il est mentionné dans les récits de Dubois (1674) comme cultivé dès 1669-1672 « à la mode des Noirs ».

cependant, s'enfoncent vers le SE, franchissent la Rivière du Mât, puis s'établissent dans les plaines de Saint-Benoît, avec quelques isolés jusque vers la Rivière de l'Est.

La communauté de Bourbon.

Cette expansion est nécessaire: la population augmente. A chaque nouvel arrivage de colons correspondent de nouveaux mariages. Nous savons ainsi qu'au début de 1671 il y a déjà à Bourbon 76 personnes.

Dans les lots divers qui se succèdent ensuite, il faut noter un groupe de 15 Indiens prisonniers de Jacob de la Haye, débarqués en 1674; ce sont les premiers Malabars. L'effectif est alors de 128. « Les débris de Madagascar » viennent s'y ajouter, puis les esclaves.

Avec Vauboulon, en 1689, une trentaine de Français arrivent. Le garde-magasin Firelin envoie à Paris un recensement qu'il a fait en 1690; l'île possède alors 216 habitants.

Cette population, en s'accroissant, prit très vite ce caractère mélangé qui lui est resté depuis. Chaque navire de la Compagnie arrivant de France amenait quelques colons, et souvent des esclaves malgaches; au retour de Surate ou de Pondichéry, il déposait des Indiens. Les métis, en conséquence, se multiplient rapidement. Les « forbans » anglais ou français qui écumaient l'Océan Indien débarquaient souvent des corsaires repentants ou enrichis qui se fixaient dans l'île — ou encore, des prisonniers de diverses nationalités. Après l'arrivée des « débris de Madagascar » — une vingtaine de personnes — « un corsaire anglais débarqua en 1687 vingt-deux flibustiers hollandais et quelques anglais » (1); en 1695, quinze pirates anglais « cousus d'or » décident de s'y faire ermites, des forbans français s'y joignent en 1704. Tous ne restent pas, mais beaucoup se marient dans l'île, où ils sont très appréciés, — et donnent l'exemple du travail et de la vertu, au dire des missionnaires. Un navire, en 1706, dépose six nouveaux flibustiers. Un bateau portugais naufragé, le « Saint-François-Xavier », déverse en 1687 plus de cent marins. Il convient d'ajouter des malades laissés par des navires hollandais ou anglais; des missionnaires de passage, des enrichis, retour des Indes, complètent le tableau. Bourbon a doublement bénéficié du désastre de Fort-Dauphin et de l'essor des comptoirs de l'Inde: un va-et-vient incessant y crée une population remuante et cosmopolite.

Mais dans ce petit monde évoluant en vase clos, les démêlés, les querelles prennent des proportions catastrophiques: complots, rixes, insubordinations, émeutes, sont phénomènes courants, les Gouverneurs disparaissent tragiquement, prennent la fuite ou meurent en prison. Il faut reconnaître, avec Jules Hermann, que cette population primitive n'est surtout, à quelques exceptions louables près, « qu'un ramassis où les aventuriers dominaient » (2). Si les mariages entre Blancs et Noirs sont

(1) BARASSIN, op. cit., p. 148.

(2) J. HERMANN. La colonisation de l'île de Bourbon, et la fondation du quartier Saint-Pierre, p. 40. La complexité extraordinaire de la population primitive de Bourbon est bien mise en valeur dans cette liste des Blancs reconstituée par le P. Barassin, et que nous reproduisons ci-dessous.

Population blanche et libre en 1698 (Barassin, op. cit., pp. 197-198).

7 familles de Français et Françaises nés en France	48 personnes
2 » de Français et Françaises nés dans l'île	5 »
3 » de Français nés en France et de Françaises nées dans l'île	9 »
1 » de Hollandais et Française créole	2 »

interdits, les enfants naturels ne le sont pas; les métis se multiplient, et avec eux se développe une petite catégorie de gens « libres », quoique de couleur, les « habitants » ne voulant pas que leurs enfants soient esclaves. Car bien évidemment le trait essentiel de cette colonisation blanche est qu'elle repose déjà sur l'esclavage: ainsi apparaît la physiologie typique de « l'île à Sucre ».

Jean de la Roque écrit en 1709 (1): « Tout le travail de la campagne se fait par les esclaves, les habitants travaillent fort rarement ». De leurs rapports avec Fort-Dauphin, les gens de Bourbon ont retenu le principe de l'esclavage. Il est vieux comme Bourbon. Il est officiellement interdit par la Compagnie, mais les Gouverneurs eux-mêmes le pratiquent, comprenant que sans esclaves l'île ne produira rien. Au fur et à mesure que croît la population blanche, les apports d'esclaves augmentent, si bien qu'à la fin du siècle on ne prend même plus la peine de s'en cacher. Les instructions de Foucherolles à Feuilley conseillent de faire venir des esclaves de l'Inde, ceux de Madagascar étant paresseux et révoltés. Mais, sur place, Feuilley constate que les colons préfèrent les Malgaches, moins paresseux. Villers est le premier gouverneur qui se livre en grand à la traite. Les instructions d'Hébert sur la mise en valeur de l'île ne peuvent s'exécuter qu'avec une abondante main-d'œuvre. Villers envoie une « traite » à l'île Sainte-Marie; et, grande nouveauté, Dulivier, agent de la Compagnie dans l'Inde, fait parvenir à l'île en 1707, « quatre esclaves mâles » vendus aussitôt: ce sont les premiers achats officiels de « Malabars ». Les habitants en demandent d'autres. Mais comme les Indiens sont paresseux et les Malgaches insubordonnés, la Compagnie suggère de recruter des esclaves sur la côte de Mozambique, à Sofala notamment: le Cafre est laborieux, vigoureux et docile.

Ainsi, sur une très modeste échelle, il est vrai, la traite s'organise dans les trois directions fructueuses: Madagascar, Inde, Afrique orientale; mais en 1713, on ne note encore à Bourbon que 338 esclaves pour 633 blancs et hommes libres. Il est vrai que déjà des noirs se sont faits « marrons ».

Encore un autre trait du peuplement à Bourbon que le « marronnage ». Les Malgaches préféreraient souvent la misère ou la mort à la privation de la liberté. Ils s'installent dans les cirques, ou à flanc de rempart sur les « îlets », en pleine forêt; d'autres vivent dans les « cavernes » formées par la croûte des coulées de basalte. Beaucoup se groupent sur les hauts plateaux du centre, qui en reçoivent, dès cette époque, le nom de Plaine des Cafres.

La « chasse aux marrons » sera l'une des grandes causes de la connaissance de l'île. Les créoles hardis organisent des raids dans le Brûlé de Saint-Paul, vers Mafate, pénètrent dans les gorges de la Rivière du Mât et de Saint-Etienne. Ils reviennent enthousiasmés de ces régions où le gibier, disparu dans le Nord, s'est réfugié et prolifère, où abondent

12	»	de Français et Portugaises des Indes	58	»
1	»	de Vénitien et métisse franco-portugaise née dans l'île....	3	»
1	»	de Hollandais et métisse franco-portugaise née dans l'île..	3	»
14	»	de Français et Malgaches	72	»
1	»	de Hollandais et métisse franco-malgache née à Madagascar	2	»
1	»	Hollandais et métisse franco-malgache née dans l'île.....	2	»
1	»	Portugais des Indes et métisse franco-malgache née dans l'île	2	»
		Célibataires	12	»

216 personnes

(1) J. de la ROQUE. « Voyage de l'Arabie heureuse, etc... » dans LOUGNON: « Voyages anciens », p. 166.

les bois précieux. C'est le « Pays des Vivres » qui dorénavant va hanter les imaginations.

L'hétérogénéité du peuplement ne doit pas faire perdre de vue que les véritables « habitants », c'est-à-dire les propriétaires de concessions, sont pour la plupart Français. Les Mussard, Hibon, Cadet, Fontaine, sont toujours les maîtres de la colonie. Sur les 55 chefs de famille blancs dont il parle, Firelin note 9 Parisiens, 6 Normands, 6 Bretons, 2 Picards. Ce sont une mentalité et une civilisation française qui, par delà le métissage, donnent son cachet à Bourbon.

Le recensement d'Antoine Boucher en 1704 porte à 734 le nombre des habitants. Celui de 1711 indique 1024: 238 à Saint-Denis, 116 à Sainte-Suzanne, 670 à Saint-Paul. En 1713, il y a 1 171 habitants, dont 633 Blancs et 538 Noirs. 1 171 habitants pour quarante-six ans de colonisation! C'est un échec... Echec qui n'est que la conséquence de celui de la Compagnie. De 1678 à 1686, trois de ses bateaux seulement ont relâché à Bourbon, et de 1690 à 1694 un seul! La guerre a repris, les mers ne sont pas sûres, et Colbert est mort. Les colons deviennent des miséreux, que seul le trafic « interlope » fait vivre. Dans les années 1690 à 1701, on peut dire que l'île est abandonnée. L'entreprise a avorté, et les colons, « pittoresque collection d'épaves », dira M. Lougnon (1), n'ont plus qu'à se replier sur eux-mêmes et produire uniquement de quoi vivre médiocrement.

Ce sont les Malouins de Crozat qui, à partir de 1701, vont réveiller l'île. Ils s'intéressent aux Indes et plus encore à l'Arabie. Mourante, la Compagnie des Indes, en 1707, leur propose de partager son privilège. Aussitôt, le trafic s'amplifie. C'est par les Malouins que soudain, en 1715, le café apparaît à Bourbon et y porte la promesse subite d'une grande prospérité et d'une brillante civilisation coloniale.

II. — UNE CIVILISATION DU CAFE

C'est en effet par le café que la vocation de Bourbon à une économie d'île tropicale se réalise brusquement. Sur le point d'être abandonnée, l'île mute, au contraire, et subitement devient un centre animé de peuplement et d'affaires. Alors vont se préciser des traits qui, encore de nos jours, comptent pour beaucoup dans la physionomie de la Réunion: économie de plantation, afflux d'immigrants, main-d'œuvre de couleur, mentalité modelée par deux siècles d'esclavage.

1. La conquête de l'île par le café.

Le 25 septembre 1715, le « Chasseur », vaisseau malouin, après avoir pris possession le 20 d'une île Maurice abandonnée par ses Hollandais, débarquait à Bourbon vingt plants de caféiers embarqués à Moka. Aussitôt mis en terre, dix-huit moururent. Les deux derniers, confiés aux frères Martin, de Saint-Denis, vécurent et, deux ans après, fructifièrent. De ces deux pieds toute la richesse de l'île est sortie (2), au point que le nom de Bourbon, associé à celui du café, est connu dans le monde entier.

La réussite de Bourbon s'explique par la conjonction heureuse de circonstances favorables. L'initiative malouine est celle d'hommes d'affaires.

(1) LOUGNON: « L'île Bourbon... », p. 17.

(2) LOUGNON: « L'île Bourbon... », p. 73.

fares qui se sentent de taille à réussir là où la vieille Compagnie a échoué; il ne s'agit plus de ravitailler de rares navires, mais d'obtenir le contrôle et les bénéfices de produits de valeur, assurés d'un écoulement certain. La mode du café fait fureur en Europe; introduit par les ports de Provence dès 1644, il règne à Marseille en 1660, et le fameux café Procope s'ouvre à Paris en 1672. Les Malouins pensent qu'au lieu de l'acheter à grands frais en Arabie, ce serait une source de profit considérable d'en organiser la culture soi-même; il fallait pour cela une terre française sous les tropiques et Bourbon, escale sur la route de Moka, était tout indiqué. Le climat tropical atténué, les pentes d'altitude moyenne, le sol de décomposition basaltique, tout cela devait permettre une réussite, à condition qu'on reprit d'une main ferme l'exploitation de l'île, qu'on amenât à pied d'œuvre les colons et qu'on leur fournît une main-d'œuvre bon marché. Un seul point noir: Bourbon n'a aucune vocation maritime. C'est en partie pour cela que Maurice, baptisé Ile de France, est colonisée: elle fournira le port des Mascareignes.

Cependant, dès 1711, un caféier « marron » indigène avait été découvert dans l'île, puis oublié. L'arrivée du Moka réveilla les souvenirs et l'on s'en fut en forêt cueillir le café sauvage: il fut trouvé excellent, quoique inférieur au Moka. Il était la preuve que ce dernier pouvait réussir. Cet espoir du café a la chance supplémentaire de survenir à Bourbon à l'époque où Law devient le maître de l'économie française. Celui-ci prend une grande part personnelle à l'élaboration du Plan de Colonisation de 1717. Ce plan vise à faire de Bourbon une grande base vers les Indes dont l'exploitation commerciale va être sérieusement reprise par une Compagnie des Indes entièrement refondue et rajeunie.

Il va falloir sortir l'île de sa torpeur, réorganiser l'administration, faire produire la terre, créer la prospérité par la culture de produits d'exportation: aloès, benjoin, coton, mais surtout le café, dont on imposera la culture aux habitants. La Compagnie fournira les esclaves en prenant la traite à son compte. Une équipe d'administrateurs habiles est nommée, sous la direction de Beauvillier de Courchant et de son lieutenant Desforges-Boucher, qui lui succède en 1723, suivi de P.-B. Dumas (1727-1734) et de Labourdonnais (1735-1746). Ces quatre noms symbolisent la richesse de Bourbon au XVIII^e siècle.

Les décisions du Conseil Supérieur en 1718 ont pour but de pousser l'habitant à la culture en grand du caféier, soit celle du caféier indigène, soit celle du Moka. En 1717, un ballot de 60 livres de café « marron » est parvenu jusqu'à Paris où la Compagnie l'a apprécié. Mais le Conseil Supérieur fonde surtout ses espoirs sur l'« Arabica » (Moka). Il décide que chaque habitant en cultivera au moins 10 pieds par travailleur. La Compagnie fera des avances aux habitants sérieux, leur fournira des Noirs à crédit; en revanche, elle n'accordera de concession que moyennant l'engagement de livrer 1/5 du café produit — taxe qui se révélera inapplicable —. Elle fait connaître ces perspectives en France par une propagande bien menée. Un « boom » — ou du moins une mode — s'établit, d'aller à Bourbon comme on va vers d'autres « Isles »; on a chance d'y réussir, car l'île est alors la seule colonie qui fournisse le café à l'Europe.

2. Le peuplement des basses pentes.

Désormais les colons affluent. Après les aventuriers des débuts, Bourbon accueille à partir de 1718 une nouvelle couche de population:

cadets de familles bourgeoises ou même aristocratiques, tels les de Ville-neuve, les Motais de Narbonne, les de Balmann, des officiers, des ingénieurs, et aussi des ouvriers, des hommes de troupe. Très vite, le roturier devient « honnête homme », même 18 faux-saulniers débarqués en 1731 et qui servirent de commandeurs aux esclaves (1).

Comme ceux-ci affluent en grand nombre, la population se gonfle rapidement. De 1 171 habitants en 1713, elle passe à 7 500 en 1732; mais déjà, conséquence fatale du régime d'exploitation tropicale, le nombre des Noirs (5 500) a dépassé celui des Blancs. Bory de Saint-Vincent évalue la population, en 1763, à 19 000 âmes, dont 4 000 Blancs, et en 1788, Raynal parle de 46 017 habitants dont 7 833 Blancs, soit 81 % d'esclaves.

Entre temps, par un glissement des colons le long de la côte, au départ de Saint-Paul et de Saint-Denis, toutes les basses pentes utilisables ont été occupées et mises en valeur.

Le peuplement du Sud par Saint-Paul.

Dès 1719, en effet, les colons se ruent vers le « Pays des Vivres ». Le succès des cultures d'exportation est tel que le prix de la terre monte rapidement. L'obligation de « caser » les nouveaux venus et l'ordre impératif de trouver des terres à café décident les Gouverneurs à ouvrir les portes du Sud. Des concessions seront accordées à ceux qui en demanderont. Le cyclone de 1718 qui couvrit de galets les plaines fertiles du Vieux Saint-Paul fut aussi, probablement, une cause importante de la ruée de 1719-1728. Toujours est-il que les jeunes Saint-Paulois descendent vers le Sud; ayant le goût du risque, ils étaient sûrs, moyennant un gros travail de défrichement accompli par les esclaves, de faire rapidement fortune.

Une pluie de concessions s'abat sur l'île. Des forêts tombent sous la hache, des propriétés se créent, les caféiers par milliers gravissent les pentes; des esclaves dociles travaillent partout dans les champs. Ainsi les fils Cadet s'établissent-ils sur la Ravine Sèche, au-delà des Avirons; les Rivière s'installent au Portail, Dennemont aux Avirons, une dizaine de jeunes Saint-Paulois s'établissent près de l'Etang du Gol; l'exemple vient de haut: Desforges-Boucher se fait concéder en 1719 un vaste domaine au bord de l'Etang du Gol, et le fait aussitôt défricher, puis planter en café, vigne et olivier. Du coup, Pierre et François Nativel, Gilles Fontaine s'établissent sur les bords de la Rivière Saint-Etienne, à l'emplacement de Saint-Louis actuel. Dès 1722, un nombre important de pionniers est établi entre les Avirons et la grande rivière du Sud.

L'exploration de ce pays vierge est pour eux un enchantement. Hermann trace un tableau séduisant de ce « Mahavel », ou « Pays des Vivres », aux larges pentes douces coupées de gorges profondes; le caféier y pousse bien sur d'épaisses argiles basaltiques; l'anse de la Rivière d'Abord semble y suggérer un site de ville. C'est de toute évidence le secteur le plus agréable et le plus riche de l'île. Aussi la Rivière Saint-Etienne est-elle franchie; en 1724, Joseph Lauret et Jean Hoarau découvrent entre le Bras de Cilaos et le Bras de la Plaine un plateau isolé et fertile; ils se font concéder en 1725 la totalité de cette région triangulaire qui monte jusqu'à la plaine des Salazes et qui devient l'Entre-Deux. Des éléments de pointe débordaient cependant largement

(1) LOUGNON. Correspondance I, p. XVI.

la Rivière d'Abord: Terre-Sainte se peuplait, et des colons isolés s'installaient déjà vers l'Anse, la Petite Ile et Manapany. En 1731, la Ravine du Pont est donnée à Nicolas Morel; le terrain entre la Rivière de Vincenzo et la Ravine à Panon fut concédé à trois habitants entre 1727 et 1732 (1).

Mais l'essor du café contribue au déclin de Saint-Paul, dépossédé par ailleurs du titre de capitale. En effet, un vide relatif demeure entre la vieille cité et les pays du Sud. La région de Saint-Leu est aride, ses pentes sont abruptes; les Saint-Paulois n'y résident guère et laissent troupeaux et plus tard caféiers aux soins des esclaves: ainsi Saint-Leu sera-t-il principalement un quartier prolétaire et noir où il y aura toujours dix fois plus d'esclaves que de Blancs (128 Blancs pour 1386 esclaves en 1778). Au contraire, dans les riches terres au-delà du Gol, loin de Saint-Paul, le propriétaire s'établit fatalement à demeure. Ainsi s'explique que Saint-Louis et Saint-Pierre aient fait reconnaître leur existence officielle presque 50 ans avant Saint-Leu (2). En effet, le groupe des colons du Sud, pour toutes les questions d'administration et de commerce, était obligé de communiquer constamment avec Saint-Paul; un va et vient incessant avait lieu le long de la côte, les pertes de temps étaient énormes. Aussi, P.-B. Dumas installe-t-il en 1728 un curé dans ce qu'on appelait le « Quartier Saint-Etienne », et place son église d'abord à l'Etang-Salé, puis sur les bords de la Ravine du Gol en 1730: c'est Saint-Louis.

Cependant, ce secteur n'est encore, pendant longtemps, qu'une paroisse du Quartier, « officiel » celui-là, de Saint-Pierre; les colons y affluaient tellement qu'en 1732 une chapelle s'ouvre à la Ravine Blanche. Néanmoins, à cause de l'opposition de Saint-Paul, il faudra attendre 1736 pour que Saint-Pierre soit définitivement promu « Quartier » indépendant.

Dumas et Labourdonnais, excellents administrateurs, se devaient de ne pas laisser cette occupation du sol se développer à la fantaisie des colons. Parallèlement au mouvement de concessions qui s'accélère à partir de 1726 — en 1727 il y en a déjà plus de cent — ils amorcent un travail de cadastre; le Sud de l'île fut colonisé beaucoup plus rationnellement que le Nord, car il profita de l'expérience acquise dans les débuts. Les pentes au-dessus de la côte furent loties après arpentage. L'ingénieur Antoine de Bavière trace en 1732 le plan de Saint-Pierre, « Quartier de la Rivière d'Abord », et La Bourdonnais en fit pousser la réalisation. Saint-Pierre est né sur son ordre.

Le peuplement de la côte Est par Sainte-Suzanne.

De même Saint-Denis. Ce n'était encore qu'un village. Mais, par une décision de 1738, Labourdonnais en fait la capitale de l'île. Cependant, ville artificielle sur un plateau rocailleux, Saint-Denis n'avait guère de rôle à jouer dans la mise en valeur des terres de la région du Vent. C'est de Sainte-Suzanne que partit le mouvement des pionniers, non plus ruée, semble-t-il, mais plutôt glissement, et de plus faible amplitude, vers la Rivière de l'Est.

Dès 1715, les colons étaient assez nombreux au Sud de la Rivière du Mât pour qu'une section de paroisse s'y forme. En 1725, tout le ter-

(1) NANTEUIL. « Législation », 1861. I. p. 527.

(2) PEROTIN. « Chronique de Bourbon ». La belle époque de Saint-Leu, p. 150.

ritoire entre cette rivière et la Rivière des Roches est concédé par Desforges à une Veuve Lebeau, à condition qu'elle y cultive le café. Les habitants se multipliaient dans cette zone et se plaignirent bientôt des difficultés qu'ils éprouvaient pour aller à Sainte-Suzanne. En 1733, fut créée une paroisse; en 1734, un nouveau quartier s'est formé au Sud de la Rivière du Mât, Saint-Benoît (1). Puis c'est au tour des habitants entre Rivières Saint-Jean et du Mât de se plaindre de l'éloignement du chef-lieu, et en 1740 une église est construite à mi-chemin des deux rivières; c'est Saint-André, paroisse qui se détachera insensiblement de Sainte-Suzanne.

Au-delà de la Rivière des Marsouins, le peuplement est encore très faible. On sait cependant qu'en 1728 une concession fut accordée à la Rivière de l'Est, et une en 1730 à Sainte-Rose (2). Mais les colons comprennent vite que la côte Est, beaucoup plus humide et touffue, n'a pas l'intérêt du versant sous le Vent.

Ainsi, vers 1740, une fois ralentie la ruée vers les terres à café, toute la zone côtière est assez sérieusement peuplée et mise en valeur de Sainte-Anne à Saint-Denis et de la Possession à la Rivière des Remparts. L'île possède cinq « quartiers », Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sainte-Suzanne, Saint-Benoît, et trois « paroisses », Sainte-Marie, Saint-André, et Saint-Louis.

3. L'empire du café.

Une telle prolifération de domaines et de colons sur les basses pentes ne s'explique que par les bénéfices substantiels que procurait la culture du café.

L'économie caféière.

Le « Café Bourbon » évoque encore de nos jours les fastes et les grâces de la vie créole du XVIII^e siècle. Il règne sans conteste sur les places de commerce européennes jusque vers 1750, et jusqu'à la fin du siècle apporte l'aisance aux « habitants »; il fait de la petite île le symbole d'une civilisation.

Dès 1719, des graines ont été distribuées aux colons, et en 1720 bien davantage encore. Mais les débuts sont peu encourageants: le créole consent bien à aller dans les Hauts récolter le café « marron » — et, par la même occasion, à aller à la chasse, — mais cultiver scientifiquement est une autre histoire.

Cependant, après une difficile période d'adaptation, de 1722 à 1725, la culture semble lancée. En 1727, l'île peut enfin expédier 23.800 livres de café en France. Sur toutes les terres défrichées, de 100 à 400 mètres environ, les caféiers balancent sous l'alizé leurs baies rouges. « On ne peut, dit Dumas, voir rien de plus beau que les plantations de café de l'île Bourbon ». Vers Saint-Leu, vers le Tampon, les qualités sont véritablement excellentes.

En même temps, les façons culturales s'améliorent. On cesse de cueillir le café « marron », mais on cultive, avec l'« arabica », du café

(1) A. LOUGNON. Recueil trimestriel. T. I, pp. 239-262.

(2) R.M. LEGRAS. « Etude sur le Domaine colonial à l'île de la Réunion ». Dans LOUGNON. Recueil trimestriel, T. VI, pp. 207-237.

indigène. Les grains sont séchés sur l'« argamasse », plate-forme faite d'une sorte de mortier ou de terre battue, installée sur chaque habitation. Mais il fallut des années pour mettre au point les procédés de culture, de séchage et d'emballage nécessaires à fournir un excellent café. Cependant Dumas, à Sainte-Suzanne, plante 45 000 caféiers, il en a 30 000 à Saint-Paul en 1732; Dioré à Saint-Denis en possède 40 000 (1). En 1728, Bourbon exporte 120 000 livres, en 1734, 895 000; elle en produit 1 500 000 en 1740 et, en 1744, année record, 2 500 000 livres (2). Jusqu'en 1742, ce sera la très grande période.

Mais la structure même de la côte entrave l'écoulement de la production. Labourdonnais fait établir à Saint-Denis un « pont volant », sorte d'apponnement pour le chargement des balles de café. Cependant cela ne remplace pas un port naturel; aussi, ne conçoit-il l'exploitation de Bourbon qu'en symbiose avec celle de l'Île de France; l'escale officielle est portée à Port-Louis, base commerciale et stratégique française sur la route des Indes.

Le commerce était fondé essentiellement sur l'échange du café contre les marchandises de France ou de l'Inde. De Pondichéry, de Surate, les vaisseaux de la Compagnie portaient les cotonnades (indiennes, organdis, etc...), les épices, le poivre, les plants de cultures extrême-orientales, le rotin; c'était le commerce « d'Inde à Inde ».

A vrai dire, ce commerce, à partir de 1742, se ressent de la baisse du prix du café. Les Antilles (Martinique surtout), se posent en redoutables concurrentes, et la Compagnie, pour leur résister, doit abaisser ses prix d'achat à Bourbon. Aussi, sur les conseils même de Labourdonnais, les Créoles maintiennent-ils leur polyculture vivrière: l'île produit riz, blé, maïs, manioc, et on observe de nombreuses tentatives pour répandre le cotonnier, le théier, le tabac, le mûrier, l'indigo. La solution sera bientôt — et pour 50 ans — la production des épices.

Il est curieux de constater que la seule ressource d'avenir, la canne à sucre, n'est pour ainsi dire pas cultivée; alors qu'elle se développe rapidement dans l'Île de France, Labourdonnais, dirigiste, spécialise Bourbon dans le café et les vivres. Ainsi l'île se refuse encore à sa vocation sucrière.

L'évolution du peuplement.

Déjà se précisent fortement les groupes sociaux qui forment de nos jours les assises de la population réunionnaise: Cafres, Malabars, Malgaches ne sont que les descendants des esclaves amenés par la traite, Petits Blancs des Hauts sont ceux de colons européens en voie de paupérisation.

a) La prédominance des éléments de couleur.

Si la population est passée entre 1711 et 1788 de 1 500 à 46 000 habitants, c'est surtout du fait de la présence dans l'île de 35 000 esclaves. La traite est devenue en 1733 à Bourbon, une institution de base. Pendant tout le siècle, les esclaves ont débarqué en rade de Saint-Paul et de Saint-Denis. Il n'y a pas de négriers proprement dits; au gré des circonstances, les voiliers venant de France, après avoir débarqué leurs

(1) LOUGNON. « Les biens de P.B. Dumas à l'île Bourbon », dans Recueil trim. t. VII, p. 111.

(2) FARCHI. « Petite histoire de l'île Bourbon », p. 120.

marchandises, vont parfois faire une campagne de traite et vendent leur cargaison avant de revenir en Europe; les vaisseaux retour de l'Inde en déposent au passage.

Selon les cours et le goût des colons, les navires vont traiter dans différentes régions. Les Malgaches s'achètent autour de la baie d'Antongil, à Matatane, à Galembouille. Parfois, mais rarement, la Guinée et le Sénégal fournissent des contingents (1729-1730); les négociants nantais y trafiquent pour Bourbon de 1742 à 1744. Les meilleurs esclaves viennent des Indes; de la côte de Malabar, de Coromandel, de Surate, arrivent les plus belles « pièces d'Inde » qui fournissent des domestiques de grandes maisons ou des artisans habiles, Télingas, Tamouls; on les voit venir comme tisserands, traiteurs d'indigo... Quant à la masse des esclaves des champs, elle est formée de Cafres et se recrute sur les côtes de l'Afrique portugaise, à Sofala surtout.

Il se trouve parfois que l'esclave a le mauvais goût de se faire « marron ». Les noirs « marrons » n'ont probablement jamais été très nombreux, quelques centaines peut-être vers 1735. Le marronnage est surtout le fait des Malgaches, qui s'établissent dans les Hauts, dont ils baptisent les filettes, les ravines, les mornes (1). Des battues sont organisées périodiquement, et certains créoles se sont faits une spécialité de ces chasses, qui constituaient parfois de véritables exploits dans la jungle montagneuse. C'est par ces expéditions que les colons découvrent peu à peu les grands cirques et les hautes plaines intérieures, qu'ils doivent parfois aborder en descendant par les remparts. Lorsque, après 1750, le danger marron sera très diminué, les Hauts resteront pourtant longtemps encore les terres à éviter, d'accès difficile, impropres à l'aménagement des plantations tropicales, sur lesquelles les nouveaux arrivants continuent à se grouper.

b) *L'apparition d'un groupe nouveau: Les Petits Blancs.*

Il arrive un moment où le plein d'« habitants » semble fait sur une bande littorale désormais presque saturée. La population croissant, un nouveau quartier est créé en 1777, pour grouper les habitations entre la Petite Ravine et celle des Avirons: c'est Saint-Leu. Cette fois-ci, les concessions sont vite cadastrées, sur ce versant où les ravines sont particulièrement régulières et parallèles: dès 1737, Panon a dressé un premier plan, Laval le complète en 1780. Mais en 1785, c'est dans l'extrême Sud que s'amorce une crise sociale que Joseph Hubert, par la création du « quartier » Saint-Joseph, essaye de résoudre. Dans cette région, les planteurs s'étaient multipliés depuis les vingt dernières années: le riz et le girofle y venaient bien. Entre Manapany et la Ravine Panon, il s'agissait des dernières poussées de colons Saint-Pierrois, mais à l'Est s'étaient établis de pauvres cadets de familles blanches, venus de Sainte-Suzanne ou de Saint-Benoît. Sans terre suffisante pour vivre, ils voulaient partir aux Seychelles, dit Chanvalon dans son Mémoire de 1804. On les détermina à n'aller qu'à Saint-Joseph. Ils y avaient défriché, vers Langevin et au Tremblet, de modestes lopins entre mer et forêt.

(1) La tradition rapporte à tort ou à raison que Cimandef, Anchaing, Dimitil, sont des noms de chefs marrons; des mots tels que Salazes, Cilaos, Tevelave, sont d'origine malgache. Dimitil est resté célèbre; il menait avec sa « smala » une vie de nomade perpétuellement traqué, changeant de camp et de région; il y a un plateau Dimitil entre Cilaos et le Bras de la Plaine, une îlette Dimitil dans le lit de la Rivière des Remparts. Les principaux camps de Noirs sont les fonds de Mafate, les Hauts de l'Entre-Deux, Cilaos

Ainsi le dernier « quartier » créé avant la Révolution diffère-t-il des autres, en ce sens qu'il est habité par de petits propriétaires peu aisés.

La formation du quartier Saint-Joseph annonce par ailleurs de profonds remous dans le peuplement et l'équilibre social. Avec sa constitution, « la boucle est bouclée », toutes les terres littorales exploitables sont concédées, et la poussée par Saint-Pierre rejoint celle venant de Saint-Benoît. Mais les arrivées croissantes de colons depuis 1723 avaient provoqué une diminution progressive des superficies concédées; les derniers venus et les fils cadets des colons n'obtenaient plus que des parcelles insuffisantes pour tenir le rang d'« habitants » aisés. Ainsi débute un mouvement vers la prolétarisation, qui finira par donner le « Petit Blanc ». M. Pérotin (1), étudiant les recensements de 1735 et de 1779, a montré que ce mouvement s'est amorcé entre ces deux dates: 1 Blanc sur 57 vit en 1735 sans esclave ou avec un ou 2 esclaves, c'est-à-dire dans la misère. En 1779, ce sont 10 Blancs qui vivent ainsi. Déjà, en 1768, des rapports signalaient l'existence de familles blanches très misérables, et le lotissement de Saint-Joseph ne sera qu'un palliatif.

Une économie de plantations.

Peut-être un esprit averti aurait-il pu déjà prévoir, par ailleurs, que l'ère de la prospérité caféière allait finir. Le Traité de Paris (1763) en sacrifiant les Indes, sonnait le glas de la Compagnie. Sa liquidation aboutit en 1767 à la prise en charge directe de Bourbon par l'administration royale. Aucun privilège ne pouvait donc plus défendre le café Bourbon contre le café des Antilles et surtout celui que la grande île de Saint-Domingue se met à produire en masse. Il ne vient à l'idée de presque personne de lutter contre la production sucrière de l'île de France. A la fin du siècle cependant, quelques isolés se mettent à planter la canne pour la traiter ensuite. En 1784, deux moulins existent, à Saint-Benoît chez Laisné-Beaulieu et à Bras-Panon chez Azéma, et c'est Cossigny, dit-on, qui introduit la « Batavia » en 1788. L'action personnelle de deux grands agronomes dirige les activités des « habitants » vers une toute autre direction. Certes, le café occupe toujours la première place, mais il n'a plus le monopole des denrées de valeur. En 1771, grâce aux efforts tenaces de l'intendant Poivre et de Joseph Hubert, la culture des épices se répand à Bourbon. Poivre introduit des Moluques le muscadier et le girofle, arbustes éminemment délicats et fragiles et Hubert acclimata, dit-on, l'avocat, l'arbre à pain, plusieurs variétés de dattiers et de manguiers, le mangoustan, le cacaoyer, l'ananas, le letchi. La première muscade est produite en 1785 chez Sicre de Fontbrune, et Joseph Hubert a couvé avec amour le premier giroflier dans ses terres chaudes et humides du Bras-Mussard en 1772. Bientôt, ces arbres se multiplient sur la côte du Vent; Joseph Hubert distribue les graines; leurs produits de prix, joints à ceux de la cannelle et du poivre introduits plus anciennement, contribuent à l'enrichissement de toute une masse de petits planteurs qui, sur une faible surface, ont un grand profit: girofle et muscade sont pour beaucoup dans le peuplement de la région de Sainte-Anne, de Sainte-Rose et, au-delà du Grand-Brûlé, de Saint-Philippe et de Saint-Joseph. En 1792, il y a 15.000 girofliers à Saint-Benoît. L'odeur s'en perçoit au large. L'époque des épices vient peu à

(1) PÉROTIN. « Le prolétariat blanc à Bourbon avant l'émancipation des esclaves », 14 p., inédit, 1957.

peu relayer l'époque du café (1). C'est la grande époque de Saint-Benoît où habite un cinquième des Blancs de l'île (2). Dioré, en 1786, fait faire un inventaire de la production de l'île: Cinget le traduit ainsi (3): 1.390 tonnes de café, 169 tonnes de coton, 274.806 hectolitres de grains, dont 30.000 de blé.

L'île semble, en ces vingt dernières années d'Ancien Régime, recueillir à la fois le bénéfice de tous ses efforts et de toutes ses crises précédentes. Elle atteint son maximum de prospérité et de douceur de vivre, au moins pour les « habitants ». Les boucaniers se sont transformés en « petits maîtres ». La société créole est raffinée; elle envoie ses enfants en France pour achever leur éducation, elle se pique de littérature et d'art; Parny et Bertin symbolisent l'élégance frivole et indolente de cette nouvelle génération. Les habitations élégantes, les varangues fleuries, les mousselines légères, les chaises à porteurs en rotin, balancées par les Télingas, les fêtes de nuit en toilettes vaporeuses ont frappé d'admiration les voyageurs de l'époque. Cependant que des corsaires fameux, partis de Saint-Paul, sillonnent la mer des Indes à la recherche d'un empire perdu.

Un certain nombre de traits, qui sont ceux de l'île de nos jours, sont déjà fortement fixés. C'est ainsi que toute la région entre les Grands-Bois et le Grand-Brûlé est occupée par des « petits planteurs », propriétaires à bas niveau de vie, très différents des « habitants » des grands domaines que l'on rencontre ailleurs. Les recensements annuels par « habitations » sont révélateurs à ce sujet.

Les familles d'« habitants » qui ne possèdent pas d'esclave sont une faible minorité (20 %), sauf dans la région de Saint-Joseph; il y a beaucoup plus de noirs que de négresses, les négrillons n'arrivent généralement qu'au tiers ou au quart du total, tellement la mortalité des jeunes est forte. Les Cafres sont les plus nombreux, dans presque tous les domaines, puis viennent les esclaves créoles, nés dans l'île, les Malgaches, et enfin, beaucoup plus rares, les Indiens et Noirs du Golfe de Guinée.

Le nombre d'esclaves par « habitant » est très variable selon les régions. Il oppose le haut niveau de vie des grands propriétaires de Sainte-Marie, qui ont une moyenne de 24 esclaves par famille et dont seulement 4 % n'ont pas d'esclaves, à celui des gens de Saint-Joseph, qui n'en ont que 5 ou 6, et dont 30 % n'en possèdent pas. La différence apparaît nettement entre les terres du Saint-Joseph primitif, cadastrées par Banks pour des propriétaires miséreux à l'Est de la Ravine Panon, et celles de Manapany, plus récemment englobées dans le quartier, et de type Saint-Pierrois (4). Comme de nos jours, la structure sociale des pentes de Saint-Pierre est intermédiaire entre les deux précédentes: la moyenne des esclaves est de 14,4 % par « habitation », et 15 % des propriétaires n'en ont pas: chiffres révélateurs d'un certain équilibre

(1) Un giroflier avait été déjà introduit en 1682 et détruit par un Hollandais irascible (Guet, op. cit.). Trois poivriers avaient été introduits en 1702, sans succès, vu la paresse des gens (Lougnon: thèse).

(2) PEROTIN. Chronique de Bourbon: « Histoire de Saint-Benoît », p. 65.

(3) Anonyme (Cinget). « Histoire abrégée de l'île Bourbon », p. 86.

(4) En 1788, à l'Est de la Ravine Panon, 42,8 % des habitants sont sans esclaves, et à l'Ouest 17,8 %. Le nombre moyen d'esclaves par domaine est de 2 à l'Est et de 8 à l'Ouest de la Ravine.

entre le nombre des grands domaines et celui des domaines moyens, sans prolétarisation grave (1).

Si l'on examine les activités agricoles, l'inventaire des déclarations de récolte est impressionnant dans sa monotonie: maïs, blé, riz, café, légumes, bœufs, cabris, cochons, dans presque tous les domaines. Les productions sont difficiles à comparer. Il est clair, cependant, que le maïs est de beaucoup la récolte la plus importante; généralement en poids, un tiers ou deux tiers de plus que le blé, parfois le double. Une exploitation de Saint-Pierre qui produit 3.000 quintaux de « mahis », en fait 2.000 de « bled » (2). Le riz vient loin en arrière; à Saint-Pierre beaucoup n'en cultivent pas; à Saint-Paul, on n'en fait que dans les Bas. A Saint-Joseph, au contraire, trop humide pour le blé, le riz se cultive presque partout, parfois même en plus grande quantité que le maïs; en revanche, la plupart des « habitants » ne font pas de blé, sauf sur les grands domaines entre les Ravines Panon et Manapany.

Pour le café, on en cultive partout. Une petite exploitation en déclare 10 à 15 balles, une moyenne de 20 à 30, une très grande 500 (3). Beaucoup de domaines indiquent du manioc, des légumes (haricots, pois du Cap). A Sainte-Marie, quelques planteurs font des girofles et beaucoup de coton (4). Nulle part nous n'avons vu mentionner des cultures de canne. Elle débutait cependant.

Le bétail de chaque habitation comprend de cinq à trente « quochons » (sic), quelques dizaines ou centaines de cabris, quelques vaches. Les grands domaines de Saint-Pierre ont de splendides troupeaux de bovins: 88 tête, 105 têtes, 216 têtes (5).

Les recensements montrent donc qu'en dépit de l'importance primordiale du café, c'est une incontestable polyculture qui est pratiquée dans toute l'île; le caféier est loin d'atteindre le monopole spatial que la canne a conquis de nos jours sur les basses pentes. Celles-ci sont maintenant occupées jusque vers 200 mètres sur la Côte du Vent, 400 à 500 mètres sur la côte sous le Vent, mais la mise en valeur — conçue pour 46.000 habitants — est considérablement moins dense que de nos jours.

III. — LA CROISSANCE D'UNE « ILE A SUCRE »

Trente ans après l'apogée de cette brillante économie caféière, les paysages de Bourbon ont changé du tout au tout, et l'île a pris — du moins dans l'ensemble — la physionomie qu'elle possède encore de nos jours.

(1) Répartition des esclaves dans les domaines:

Ont:	% des propriétaires			
	S-Pierre	St-Joseph	Ste-Marie	Moyenne
0 esclave	15	30	4,1	19,9
de 1 à 5 esclaves ...	33,7	46	28,7	38,5
de 6 à 10 esclaves ...	21,2	11,6	13,6	15,7
de 11 à 20 esclaves ...	13,1	6,8	12,3	11,1
de 21 à 50 esclaves ...	11,8	4,7	31,5	12,1
de 51 à 100 esclaves ...	3,1		5,8	2,3
de plus de 100 esclaves	1,2		2,7	0,9

(2) J.-B. LAURENT. « Saint-Pierre », recensement, 1773-1786.

(3) DE LA HOGUE. Sainte-Marie. Recensement, 1788.

(4) Hérad, 30 000 livres, X... 100 000, le Curé 9 000.

(5) Recensement Saint-Pierre, 1773-1786.

jours. Les basses pentes où se pressaient les arbustes à baies rouges, sous l'ombre tamisée de bois noirs, sont maintenant tapissées d'un manteau de cannes ondulant à l'infini sous un soleil ardent: en quelques années l'île est devenue une « île à sucre ».

1. Le déclin du café et l'avènement de la canne.

Le surcroît de richesse dû aux épices masquait en réalité les insuffisances de l'économie caféière. La prospérité apportée par le café à Bourbon venait surtout de ce que, au début, l'île était seul fournisseur pour l'Europe. Mais cette situation appelait la concurrence: du jour où — autour de 1740 — la Martinique se mit à vendre sur le marché français, les difficultés commencèrent. Et lorsque, après 1770, le café d'Haïti entre en lice, Bourbon était condamné par sa petite sœur même: ses 1.500 à 2.500 tonnes annuelles — exceptionnellement 4.000 en 1800 — ne pouvaient lutter avec les quelque 38.000 t qu'Haïti jeta sur le marché en 1787.

Les événements révolutionnaires paralysaient du reste les plantations. Si en fait l'esclavage ne fut pas aboli, le rapport de Chanvalon en 1804 signale que les affranchissements, très nombreux depuis 1789, diminuent la main-d'œuvre et que le climat n'est guère au travail; les sols, d'autre part, s'appauvrissent, et le coup de grâce est porté par les trois effroyables cyclones de 1806-1807 et la sécheresse torride qui sévit dans l'intervalle: les caféiers et les bois noirs furent brisés, les sols lessivés. Et l'occupation anglaise de 1810 à 1815 paralysa non seulement les exportations mais toute activité rentable.

Lorsque, en 1815, la paix revint, les données économiques étaient bouleversées: privée de l'île de France et de Saint-Domingue, la France avait beaucoup plus besoin de sucre que de café; une occasion magnifique s'offrait à Bourbon de se substituer à Maurice et de devenir une île sucrière; Bourbon sut la saisir; elle vit encore de ce choix.

**

Jusque là, la canne n'était qu'une petite culture familiale; écrasée par le « flangorin », elle fournissait un jus qui, distillé à l'état de vesou, donnait l'arrack, et à l'état de sirop le rhum. Seuls deux ou trois planteurs faisaient du sucre dès avant 1789. C'est sous le régime anglais que Ch. Desbassyns, propriétaire au Chaudron, aux portes de Saint-Denis, comprit le premier où était le véritable intérêt de l'île, et y créa la première sucrerie « moderne ». Alors que les sucreries de Maurice comportaient des cylindres verticaux de bois mus par des moulins à eau ou des bœufs, Desbassyns fit venir d'Angleterre en 1815 un moulin à manège vertical en fer, alimentant une batterie de quatre chaudières à cuisson, puis, en 1816, une pompe à vapeur de 6 CV. Et en 1815, il produisit 110 tonnes de sucre dont 24 furent exportées en France; le reste fut consommé dans l'île, ainsi mise sur la voie d'un affranchissement à l'égard de Maurice.

Toujours à l'affût d'une production qui fût marchande, les « habitants » se passèrent rapidement de l'un à l'autre la recette. Les années suivantes virent un grand remue-ménage: caféiers et bois noirs étaient arrachés frénétiquement et remplacés par les rubans verts de cannes, si flexibles aux cyclones. Chaque planteur installa une « sucrerie » au milieu de ses champs. En 1817, Maillard en signale dix, dont une seule à vapeur, 4 à chevaux, 3 à bras, 1 à eau, 1 à vent. Joseph Desbassyns installe une pompe à vapeur à Bel-Air, sa terre de Sainte-Suzanne. En

1820, il y a 91 sucreries, 168 en 1822, 189 en 1830, dont 84 à vapeur, 45 à eau, 52 à chevaux, 8 à vent.

A partir de 1830, on renonce aux moulins à bras, puis à chevaux; la vapeur les remplace, mais l'installation coûte plus cher; aussi les sucreries gagnent en puissance mais diminuent de nombre: 125 en 1842, 110 en 1847, dont 86 à vapeur, 24 à eau (1). L'industrie sucrière se perfectionne au cours du siècle: Gimart met au point les batteries de chaudières alimentées par un seul foyer; Wetzell améliore les procédés de défécation du vesou et de blanchiment des sucres. Les sucriers sont à l'affût de tous nouveaux procédés.

La production du sucre suit, bien entendu une courbe fortement ascendante. Son exportation devient la ressource essentielle de l'île; elle correspond à peu de chose près, à la production totale: 500 tonnes en 1820, 17.600 en 1830, 28.000 en 1840, date où elle atteint un premier palier; entre 1840 et 1848, elle oscille entre 23 et 28.000 tonnes, pour n'atteindre cette année-là que 21.800 tonnes. Mais les surfaces s'étendent toujours: 14 839 hectares en 1837, 23 442 en 1847, dit le rapport Duval (2). La valeur de la récolte passe de 3.201.000 fr. en 1821 à 17.691.000 fr. en 1844.

Ainsi, la culture de la canne, un siècle après l'arrivée du café, semble sérieusement secouer la torpeur de l'île. Jusque là, l'« habitation » vivait presque en autarcie, et en autarcie souvent endormie, favorable en tout cas à l'isolement et à la routine; la nouvelle culture va secouer les habitudes, le transport des cannes et du sucre et l'industrie mécanisée exigeant un remue-ménage autrement important que le café sur l'argamasse, aussi bien en poids qu'en usinage. Le sucre vendu est porté à Saint-Denis, ou même embarqué à la « marine », sorte d'appontement léger que l'on construit sur les grèves dans bien des « quartiers »..., les grandes « habitations » ont leur marine particulière; des barques prennent les sacs et les amènent sur le voilier qui a stoppé au large: on charge le sucre à Sainte-Marie, à Bel-Air, au Bourbier, à Sainte-Rose. La canne suppose encore l'irrigation des savanes saint-pierroises; une dérivation du Bras de la Plaine est mise en service en 1827: c'est le canal Saint-Etienne.

Mais il s'en faut qu'on parle encore de monoculture. Si la canne a pris d'emblée la première place, elle est loin d'être la seule ressource. Duval signale qu'en 1837 on comptait à Bourbon 159 « habitations » cultivant la canne contre 701 caféteries.

Les renseignements fragmentaires que fournissent les Archives de la Réunion (3) sont unanimes à montrer dans toutes les régions de l'île une polyculture équilibrée (4). Certes, la supériorité du café diminue de jour en jour. Mais, depuis 1819, un produit nouveau est survenu, la vanille, apportée de Guyane ou du Muséum d'Histoire Naturelle, selon deux traditions. On n'y prête guère attention, car elle se reproduit très mal; on la cultive comme plante d'ornement sur la côte chaude et

(1) MAILLARD. Notes sur l'île de la Réunion, p. 221.

(2) DUVAL. « Rapport présenté au jury du Concours général et national d'Agriculture de Paris », dans RAMBOSSON, p. 320 et sq.

(3) Archives M. Statistiques, population, cultures.

(4) En 1820, l'île produit: café 1 948 tonnes, girofle 460 t, cacao 27 t, coton 38 t, blé 1 515 t, riz 456 t. En 1836, elle ne fournit plus que: café 988 tonnes, girofle 193, cacao 10, coton 0, blé 345, riz 650 t (Thomas, et Notes statistiques).

humide du Vent. Mais en 1841, un jeune esclave de Sainte-Suzanne, Albius, découvre un procédé simple et rapide de fécondation artificielle; à partir de cette date, une ressource de plus, et importante, va s'étendre de Sainte-Suzanne à Saint-Joseph.

C'est surtout au détriment des céréales, du café, passé de 4.000 tonnes en 1800 à 362 en 1847, du coton, à peu près disparu depuis 1828, et des épices (girofle 466 t en 1820, 64 en 1851), que la canne s'est d'abord installée, avant d'enrichir presque toutes les terres cultivables des Bas.

En 1848, la conquête sucrière est déjà bien avancée. Le manteau de cannes uniformise de plus en plus les basses pentes littorales. Cette culture, néanmoins, est loin d'être le seul souci de l'habitant. A Sainte-Suzanne, Bédier a 25 hectares de maïs, 20 de café, 27 en girofle, 33 en cannes seulement, 15 en manioc, 10 en bois, 12 « incultivables »; il fait 30 tonnes de sucre, mais 200 de manioc et 800 kilos de café. Manès, à la Ravine des Chèvres, cultive 50 hectares en cannes, 10 en maïs, 15 en manioc et presque toute sa concession est en valeur. Les céréales sont en train de disparaître. Le riz et le blé ne subsistent pratiquement plus que dans le Sud, à Saint-Louis, à Saint-Pierre; le café règne encore incontestablement dans les Hauts de Saint-Paul et surtout à Saint-Leu où la canne n'arrive pas encore, ce qui vaut à cette région une période de prospérité réelle car elle vend du café à toute l'île. Les statistiques de 1851 indiquent pour l'ensemble de Bourbon 25.000 hectares de canne, 2.700 de café, 1.200 de girofle (de Saint-André à Saint-Pierre), 500 hectares de riz, 826 de blé, 29 000 de maïs, 2 782 de manioc, 600 de tabac, 3 385 de légumes secs, 1 500 de patates; elles ne mentionnent plus ni cacao, ni coton.

2. Les transformations du peuplement.

Montée démographique.

Depuis 1788, d'après les recensements officiels, la population totale de l'île est passée de 46 000 habitants à 65 000 en 1804, 68.400 en 1815, 88 500 en 1826, 106 000 environ en 1848 (1). On a suspecté avec raison les recensements coloniaux, mais une augmentation massive de la population est néanmoins hors de doute.

Toutes les régions de l'île ne participent pas également à cette croissance. Entre 1804 et 1848, Saint-Denis est passé de 7.314 à 20.477 habitants (+179 %), et Saint-Joseph a augmenté de 175 %, Saint-Pierre de 89,7 %, Saint-Louis de 102 %; ce sont donc la capitale et le Sud, très fertile et de population encore clairsemée, qui ont reçu le plus fort appoint. En revanche des lieux déjà fort peuplés (Saint-Paul) — ou serrés contre la montagne (Saint-Leu) — ou trop humides (Saint-Benoît et Sainte-Rose) se développent très lentement: Saint-Paul a gagné 23,9 %, Saint-Benoît 7,7 %, Sainte-Rose et Sainte-Marie ont même perdu 12,8 et 7,5 % de leur population. Si Saint-André a augmenté de 59 %, c'est à cause de Salazie qui compte, en 1848, 1 753 habitants.

(1) NANTEUIL. « Législation de l'île de la Réunion », IV, p. 376.

L'accroissement de la population rurale a obligé l'administration à reconnaître l'importance de certains secteurs agricoles; des centres autonomes sont créés: en 1831, c'est la commune de Saint-Philippe, en 1834 et en 1839, ce sont les sections de communes de l'Entre-Deux et de la Possession.

D'où est venue cette augmentation? Assurément d'abord, de l'excédent de naissances. De ce côté, c'est en fait l'excédent des naissances chez les Blancs, surtout du Sud (Saint-Joseph), qui a le plus contribué au peuplement de l'île. Sous la Révolution, le contingent régulier d'immigrants français a été supprimé, mais il réapparaît en 1815. De 1783 à 1826, le nombre de Blancs est passé de 7.850 à 18.200, soit de 17,1 % à 20,8 % de la population. A partir de 1830, les recensements bloquent les affranchis avec les Blancs. L'ensemble passe de 8.800 en 1788 à 45.300 en 1848 (1). Mais il y a d'autres causes encore: malgré son abolition théorique en 1801, la traite continuait ouvertement. M. Pérotin a retrouvé dans les Archives les preuves de traites très importantes, allant jusqu'à une moyenne de 3.000 Noirs par an dans les premières années du XIX^e siècle.

Le déclin de la main-d'œuvre servile.

Cependant, après 1815, la traite décline rapidement. Interdite à plusieurs reprises, elle ne continue qu'au ralenti par des débarquements clandestins (2). En 1831, elle est pratiquement stoppée. Une loi menace de saisie le navire interlope, de travaux forcés le capitaine, de cinq ans de prison l'acheteur de bois d'ébène. Le droit de visite naval est aussi pour beaucoup dans la disparition du trafic. En 1833, l'esclavage est aboli à Maurice; en 1834, une société pour son abolition se forme à Paris; Leconte de Lisle et Lacaussade, tous deux créoles, orchestrent la campagne et, par leur correspondance, créent un climat favorable à Bourbon. Il semble que le vieux système craque de toutes parts et que l'affranchissement général n'est plus qu'une question de quelques années. Ce qui, par contre-coup, crée une crise de main-d'œuvre qui ne fera par la suite que s'amplifier.

En effet, c'est au moment où l'essor de la canne exige une main-d'œuvre de plus en plus importante que la source en est tarie. Il ne faut guère compter sur l'accroissement naturel des esclaves de l'île. Les Noirs ne sont pas prolifiques; leur mauvais état de santé, l'effrayante mortalité infantile font qu'à partir du moment où, en 1831, la traite est complètement arrêtée, le nombre des esclaves, loin d'augmenter, tombe de 71.000 à 60.000 en 1848, par le fait de nombreux affranchissements non compensés par des naissances excédentaires, la mortalité étant chez les Noirs supérieure à la natalité.

Les vieux esclaves mouraient, les jeunes, moins nombreux, plus évolués, nés dans l'île, répugnaient au travail servile: les affranchissements se multipliaient; il y avait 950 affranchis en 1788 et 6.000 en 1826; aucun nouvel esclave ne les remplaçait. Des sondages que nous avons opérés dans les feuilles de recensement de 1.500 domaines nous permettent

(1) MAILLARD. « Notes sur l'île de la Réunion », T. I, p. 295.

(2) Nous avons retrouvé aux archives de la Réunion des lettres de 1826 et 1827 informant le directeur de l'Intérieur de débarquements clandestins: l'un de 53 Noirs, l'autre de 80. Les Noirs débarquent la nuit puis sont acheminés de plantation en plantation. La côte de Sainte-Suzanne à la Rivière du Mât semble être le lieu préféré de ces cérémonies nocturnes.

de mesurer l'évolution depuis le XVIII^e siècle (1). Au lieu de 19,9 % de familles sans esclaves en 1789, il y en a 61,2 %. Le chiffre moyen d'esclaves par famille est tombé de 11,9 à 4,5. Ajoutons que la plupart des domaines ayant diminué de superficie, un nombre moins grand d'esclaves est nécessaire.

Si l'on envisage le nombre d'esclaves réel par famille « d'habitants », on constate que presque toutes les familles ont réduit de beaucoup le nombre de leurs serviteurs. En revanche, tous les grands domaines en regorgent. A Sainte-Suzanne, où nous avons dénombré 235 propriétaires, possesseurs de 3 424 esclaves, nous avons trouvé que 16 propriétaires (6,8 %) possèdent 1.888 esclaves (55 %) et que parmi eux 6 (2,5 %) en possèdent 1.195 (34,8 %).

Si nous examinons chaque quartier, nous constatons que c'est Saint-Paul qui a le moins perdu en esclaves; ses propriétaires, tout en morcelant, sont restés relativement aisés; plus, en tous cas, que les démocraties rurales des Hauts et de Saint-Philippe. A Sainte-Suzanne, on se rend bien compte du cyclone social apporté par la canne: à côté de quelques très gros domaines à esclaves, on constate l'existence d'une multitude de modestes lopins, ceux des « petits planteurs ».

L'appel à l'immigration organisée.

En face de cette situation, les « habitants », sentant l'esclavage condamné, se tournent déjà vers une autre source de main-d'œuvre: l'immigration volontaire d'Asiatiques et d'Africains venus par contrat, à titre d'« engagés », moyennant un salaire.

Des « domestiques » indiens, recrutés par les gens aisés venaient déjà dans l'île en vertu d'une vieille tradition. Mais c'est en 1828 qu'a vraiment débuté l'immigration des travailleurs « libres ». Sur demande de la Colonie, le Gouverneur de Pondichéry envoie des Indiens au Mauricien d'Arifat, chargé à Bourbon de construire le Pont de la Rivière des Roches: l'un des Indiens retourne ensuite dans son pays recruter de nouveaux engagés; il se forme ainsi un « atelier ». Le pli est pris, la notion de travailleur libre « engagé » se répand vite. Un arrêté du 3 juillet 1829 en régleme l'introduction à Bourbon et pose l'obligation du salaire, de la nourriture, des soins. M. Pérotin indique que c'est cet arrêté pris à Bourbon en 1829 qui fut à l'origine du gigantesque mouvement de population que constitua l'émigration réglementée des Indiens dans les territoires britanniques et aux Antilles au XIX^e siècle (2).

(1) Nous avons choisi, pour nos sondages, quatre communes: Saint-Paul pour comparaison directe, Saint-Philippe, qui n'est qu'un secteur de l'ancien Saint-Joseph, Sainte-Suzanne, sœur jumelle de Sainte-Marie, et Salazie, pour avoir un type de peuplement des Hauts.

Propriétaires d'esclaves en 1848, en %					
	Saint-Paul	Sainte-Suzanne	Saint-Philippe	Salazie	Moyenne
0 esclave	42,9	60,4	76,7	72,3	61,3
de 1 à 5 esclaves	34,6	23,7	16,4	15,5	23,8
de 6 à 10 esclaves	9,5	4,6	3,4	7,4	6,1
de 11 à 20 esclaves	6,6	6,1	1,3	3	4,7
de 21 à 50 esclaves	4,3	2,6	1	1,8	2,5
de 51 à 100 esclaves	0,8	1,6	0,4	0	0,9
plus de 100 esclaves	1,3	1	0,4	0	0,7
	100	100	100	100	100

(2) PÉROTIN. Recueil de documents. Nouvelle série, n° 2, p. 253.

L'immigration reprend en 1840 avec toute une réglementation: les coolies, désormais, choisissent leur « engagiste »; leur aller et retour est payé par la colonie, un « Protecteur » est nommé pour défendre leurs intérêts. L'usage se crée aussi de donner au recruteur une prime par chaque recrue. Telles sont les bases d'un mouvement de population qui durera cinquante ans (1).

Maillard indique, en 1830, 3.100 immigrants à Bourbon; ce chiffre baisse d'ailleurs tous les ans jusqu'en 1844, puis remonte progressivement de 1.350 à 4.200 en 1848: l'immigration indienne est lente, mais continue. En 1848, au moment de l'abolition de l'esclavage, il y avait 4.248 immigrants à Bourbon. Sur ce nombre, 3.440 Indiens (2).

Le développement du monde Petit Blanc.

L'une des anomalies les plus bizarres de Bourbon est précisément que le besoin de main-d'œuvre proclamé par les planteurs des Bas va en augmentant en raison de l'accroissement de la population de l'île. Cet aspect paradoxal s'explique par le fait qu'une bonne partie des affranchis et des cadets de familles blanches, plutôt que d'occuper dans « l'habitation » une situation de salarié relativement aisée, mais subalterne, préfèrent se fixer dans les Hauts où ils vont vivre plus pauvres, mais libres.

On sait que la famine de terres sur le littoral amorce un appauvrissement de certains blancs. La prolétarianisation s'était accentuée depuis 1780 avec l'essor démographique, la ruine du café, les partages successoraux. En 1804, Chanvalon signalait la multiplication de ces pauvres hères vagabonds, paresseux et pillards. On songea à les expédier à Batavia ou à Madagascar. Une natalité en flèche les fait pulluler; de nombreux observateurs les dépeignent selon les procédés romantiques de l'époque, avec leur esclave, leur chien, leur pipe, fiers et libres, mais de plus en plus « épaves », par manque ou refus de terre et de travail.

On n'a pas de données très précises sur l'origine exacte de tel ou tel noyau de « Petits Blancs ». Mais ces populations inassimilables, farouchement indépendantes ne peuvent qu'être issues des cadets de familles européennes; il y en eut vraisemblablement dès l'origine mis en marge du domaine par les aînés; leur métissage fut légèrement prononcé, au moins au début. Leurs familles, si elles ne furent pas évincées, s'évincèrent d'elles-mêmes; refusant de travailler sous les ordres d'un aîné, elles s'établirent à la périphérie des terres à cannes, vivant de chasse, de pêche et de cultures vivrières, et préférant mal vivre à condition de ne pas travailler. Les notables créoles les méprisaient et les accusaient de tout, même de mendier auprès des esclaves. Du jour où la mise en cannes aboutit à leur éviction des terres du littoral, et où l'émancipation des esclaves apporta un surcroît de main-d'œuvre

(1) En 1843, Bourbon eut recours à des « laboureurs chinois »; on en avait demandé mille, et dupés par une réclame savante, les créoles étaient à l'avance pleins d'espoir dans les vertus paysannes, la science agricole et l'endurance au travail des Fils du Ciel; en fait, il en vint, en 1844, soixante-dix, recrutés dans les bouges de Singapour: 60 furent affectés aux routes, 10 à la « magnanerie » qui devait traiter la soie de Salazie; la déception fut générale: paresseux et voleurs, les Chinois se livrèrent au vagabondage, les plus honnêtes au colportage; beaucoup repartirent au bout de quelque temps, les autres furent expulsés.

(2) MAILLARD. *Op. cit.*, p. 295, et RUBEN DE COUDER. « Rapport sur la nécessité de la reprise de l'immigration à la Réunion », p. 3.

M. PÉROUX parle seulement de 3 000 « engagés » en 1847.

libre, ces inadaptés devinrent un véritable fléau. Beaucoup s'entassent dans les faubourgs de Saint-Denis, errent autour des « domaines », vivent de rapines, de vols de muscades, de girofle, de café, dit Patu de Rosemont, plutôt que de... déchoir!

Le problème s'aggrave dans la période 1840-1849, époque où les Petits Blancs atteignent, semble-t-il, les deux tiers de la population blanche; les « Habitants » considèrent avec effroi cette écume; il est de fait que c'est à cette époque que les Petits Blancs touchent au maximum de la misère et de la dégénérescence.

3. La civilisation de la canne.

Les événements de 1848 vont donner à la Réunion son orientation définitive. Alors que les esprits chagrins prédisaient la ruine de l'île, l'abolition de l'esclavage amène, par une suite de réactions en chaîne, l'apogée de l'économie sucrière, et par ailleurs le peuplement des Hauts.

Les nouvelles conditions économiques au lendemain de 1848.

L'économie entière de l'île reposait jusque là sur le travail gratuit. Tout le système devait normalement s'écrouler s'il fallait du jour au lendemain payer la main-d'œuvre. Certes les 60.000 esclaves libérés devaient en principe demeurer comme salariés libres sur les terres de leurs employeurs. Cela ne dura pas. L'affranchi avait horreur de la tâche régulière imposée, signe de servitude. Il voulait travailler, mais à sa fantaisie, et peu, puisqu'il avait peu de besoins; le travail fixé à l'avance, dans un champ de cannes, ne pouvait lui convenir. Dans un mémoire, Patu de Rosemont (1) signale que le 1^{er} janvier 1848, 1706 propriétaires avaient 45 698 esclaves et qu'au 1^{er} janvier 1852 ces mêmes propriétaires n'avaient plus que 15.483 affranchis travaillant sur les mêmes terres. Donc, 30.215 individus avaient abandonné le travail et il est certain que des milliers d'anciens esclaves désertent les ateliers, s'éloignent de la côte, et se fixent en ville ou dans les Hauts où ils vont grossir le prolétariat Petit Blanc.

Il était donc nécessaire de trouver une nouvelle source de main-d'œuvre et d'adapter les méthodes de production à l'obligation de payer des « salariés ». Le problème de la main-d'œuvre devient pour l'île, pendant quatre-vingts ans, une obsession. Qui prendre en effet comme salarié pour remplacer 60 000 travailleurs, et pour en augmenter même le nombre, si l'on veut que les cultures progressent? Les Petits Blancs sont inassimilables et n'accepteront jamais de se soumettre à une discipline. Les affranchis? Quoi qu'on en ait dit, ils auraient probablement accepté — au moins un grand nombre — de travailler comme salariés à condition que le salaire leur permit une vie indépendante décente, ou comme colons partiaires vivant d'une part de récolte. Mais aucun employeur n'envisageait de donner des salaires correspondant à la promotion sociale des esclaves libérés, à plus forte raison de partager le bénéfice de ses récoltes. La solution s'imposait alors d'elle-même: il fallait donner une extension considérable à la venue d'« engagés » avec contrat de travail, déjà amorcée depuis 1825: reste donc l'immigrant étranger, l'Indien, le Cafre, l'Arabe qu'on recrutera dans des pays

(1) Mémoire à M. le Gouverneur sur la colonisation des terres de l'intérieur, 21 septembre 1856, par PATU DE ROSEMONT. Manuscrit (Archives Réunion, M. Agriculture).

où il croupit dans la misère et qui acceptera, avec ou sans pression, de venir travailler à la Réunion à des conditions dont l'affranchi ne veut pas; ces conditions constituent certainement pour lui un progrès, mais en fait, elles rappellent, à peu de chose près, le niveau de vie de l'esclavage, sauf que c'est un esclavage à temps.

Ainsi les créoles blancs de l'île, qui ne se consolent pas de n'avoir plus d'esclaves, plutôt de d'accepter de verser des salaires décents à leurs compatriotes, vont pendant 85 ans conjurer l'Etat de leur permettre de recruter, partout où il sera possible, des gens qui viennent travailler. Alors qu'une masse réunionnaise toujours croissante vit dans la misère des Hauts, les Blancs de la côte crieront au manque de main-d'œuvre (1). Situation anormale; le spectacle de cette quête éperdue de serviteurs est à la fois navrant et un peu risible, quand on voit ces grands planteurs expédiant des recruteurs frapper à toutes les portes, aux Indes, en Chine, en Mozambique, au Japon, à Java, en Ethiopie, aux Comores, au Yémen, et suppliant de par le monde qu'on vienne travailler chez eux pour pas cher, afin qu'eux puissent bien vivre sans beaucoup travailler (2).

Tel est le grand paradoxe de l'économie réunionnaise, cause essentielle de la montée démographique en flèche dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'immigration amène l'apogée de la civilisation de la canne, en attendant d'être la cause directe du drame actuel du surpeuplement, drame apparemment insoluble. Le problème de la main-d'œuvre et de l'immigration est le problème-clé de la vie sociale et économique de l'île depuis 1848.

Mais il est évident que les 80 % des habitants qui étaient établis sur les 9,6 % des terres, toute cette quantité de petits planteurs du Bois de Nèfles, de la Saline, de Bras Panon et du Sud, qui végétaient déjà difficilement avec un ou deux esclaves, ne pouvaient plus vivre de leurs terres du jour où il leur faudrait partager avec des colons ou payer des « engagés ». Cette masse était donc vouée à être rapidement évincée par les grands planteurs, déjà si puissants. L'abolition de l'esclavage amène donc une accélération de la vente des terres et implique le développement de la grande propriété, seule capable au surplus de procurer assez de capitaux pour entretenir des immigrants. Seul le grand domaine est bien adapté à la plantation tropicale et à ses files de « coolies ». Maillard, en 1862, constate que la transformation est accomplie. Le petit planteur est venu s'entasser dans les faubourgs de Saint-Denis. A Saint-Philippe, les trois quarts du sol sont possédés par deux propriétaires; une « nouvelle Irlande » est en train de naître; l'île n'appartiendra plus, bientôt, qu'à une dizaine d'individus.

Mais pousser au grand domaine, c'était pousser à la monoculture d'une plante d'exportation produite en masse. La canne seule, ou presque seule, rendrait la gérance du domaine plus simple et plus rentable.

(1) Album de la Réunion, 1^{re} éd., t. II, p. XVII.

(2) Le problème a été discuté maintes fois au Conseil Général au cours de la période qui suivit: « La population créole ne veut pas s'astreindre au régime des ateliers et d'ailleurs, on ne peut attendre d'elle un travail régulier, parce qu'elle n'a pour ainsi dire pas de besoins ». (HERLAND, Conseil Général, 1873). BEACVALLON signale que malgré 2 francs par jour, on n'a pas trouvé le quart des gens nécessaires en certains lieux, et « le prix de la main-d'œuvre ne peut pas être plus élevé qu'il n'est actuellement. Il suffit de voir les ruines qui se sont accumulées de tous côtés ». A quoi BRUNET répond qu'on cherche à exclure les créoles du travail, parce que les immigrants étant pris en charge par le syndic et son service, on peut plus facilement frauder sur leur salaire et leur statut (Conseil Général, 1872).

L'élimination du petit propriétaire amène donc à la grande culture capitaliste, un capitalisme style Second Empire. Par le fait même, les cultures diverses et surtout les cultures vivrières déjà déclinantes, vont à peu près disparaître. Et c'est un fait qu'un hectare de canne rapporte environ quatre ou cinq fois plus qu'un hectare de maïs ou de grains. Devant un marché du sucre assuré et grâce à l'afflux des immigrants, la canne va maintenant déborder les anciennes terres à café et escalader les pentes extérieures de l'île, toujours plus haut : l'occupation du sol va gagner deux cents à deux cent cinquante mètres en altitude du côté du Vent, trois à quatre cents du côté Sous le Vent.

La contrepartie de cette économie capitaliste, c'est le rejet vers les zones d'altitude de tous les éléments hétérogènes, Petits Blancs et affranchis inassimilables, ce qui implique le peuplement et la mise en valeur des Hauts, déjà amorcés, on le verra, depuis 1830, avec une activité accrue. On en escompte divers avantages :

— Cela permettrait aux petits planteurs évincés de redevenir propriétaires. Patu déclare en 1856 que depuis 1848 il y a eut 1.208 acquisitions d'emplacement minuscules, et la population de Salazie a doublé en huit ans. Textor signale en 1852 que des créoles blancs de plus en plus nombreux s'établissent soit dans les cirques, soit sur les pentes externes, à la limite de l'habitation cultivée (1). Le peuplement et la mise en valeur des Hauts permettent de les « reclasser ». La démocratie rurale chassée de la côte peut donc se reconstituer dans l'intérieur. Cela évitera une crise sociale

— Comme il n'est pas question de canne dans les Hauts, on pourrait saisir l'occasion d'y constituer des centres de cultures vivrières et d'élevage (2). Toutes les céréales — à part le riz — poussent très bien jusque vers 1.200 mètres, ainsi que le mûrier, l'arrow-root, tous les fruits et légumes. Au-dessus, on peut encore produire des pommes de terre et l'on trouve surtout de vastes territoires propices à l'élevage. Dans ces régions difficiles d'accès, jardinage et élevage relèvent tout à fait du type de la petite propriété rêvée des petits Blancs.

Ainsi, l'île fournira sa viande, son lait, son vin, ses grains ; elle évitera la plus grande partie de ses importations, donc la fuite de ses capitaux. Et le transfert des cultures vivrières dans les Hauts permettra de pousser fortement la production de cannes dans les Bas. Seule la limite climatique pourra en arrêter la progression.

Immigration, colonat partiaire, peuplement des Hauts, hégémonie de la canne, grande propriété et production industrielle de style capitaliste dans les Bas, déboisement des pentes et communautés nouvelles dans les Hauts, surpeuplement en puissance, tels sont les problèmes qui découlent directement de la grande réforme de 1848 et qui constituent, jusqu'à nos jours compris, la vie même de la Réunion.

Une immigration massive.

L'appel à la main-d'œuvre étrangère va être pratiquée sur une telle échelle qu'il va drainer en quinze ans à titre définitif 68.000 nouveaux venus dans l'île, peuplée en 1850 de 103 000 habitants. C'est dire qu'on va artificiellement augmenter, en quinze ans, la population de 66 %.

(1) TEXTOR DE RAVISI. Commentaires sur l'arrêté du 4 novembre 1851.

(2) PATU DE ROSEMONT. Mémoire de 1856.

1° *Les apports Cafres et Indiens de 1852-59.*

En un an, de 1848 à 1849, le nombre des Indiens dans l'île doubla; il en arriva 8 000; puis la courbe des apports décrivit parce que l'Angleterre freinait le mouvement et que les deux tiers des Indiens étaient dirigés vers les Antilles; cependant, il en entra 35.000 à la Réunion entre 1849 et 1854. C'était insuffisant; le recrutement malgache était entravé par le Gouvernement Hova, l'Iman de Mascate avait promis des envois, puis se rétracta. Finalement, après un accord franco-portugais, un recrutement assez régulier s'établit en Mozambique: les recruteurs achetaient des esclaves aux rois nègres, les « libéraient » de l'esclavage, leur faisaient signer (?) un contrat et les embarquaient. Le principal centre de racolage était Ibo. Il semble bien que les Cafres gagnaient au change et se montraient satisfaits. Mais voyant dans ce trafic une traite déguisée, les libéraux français — et l'Angleterre — firent pression pour ralentir, puis interdire, à partir de 1859 tout recrutement pour la Réunion en Afrique et à Madagascar.

Ce fut dans l'île la consternation. Il y avait alors 64 700 immigrants, dont 48.651 Indiens et 15.500 Cafres et Malgaches. La courbe de progression avait été impressionnante: 4.200 immigrants étaient dans l'île en 1848, 12.100 en 1849, 29.700 en 1854, 50.200 en 1856, 60.800 en 1858. Le nombre était théoriquement suffisant. Mais l'extension des superficies en canne, les nombreux départs d'Indiens en fin de contrat nécessitaient une main-d'œuvre plus nombreuse et un recrutement régulier. Il fallait donc trouver autre chose.

2° *La formation du groupe ethnique Malabar.*

Grâce à Napoléon III et à ses idées de développement libre-échangiste, deux conventions franco-anglaises en 1860 et 1861 organisèrent un recrutement régulier d'immigrants aux Indes pour la Réunion, moyennant de multiples garanties. Dès lors, et pour vingt ans, se déversa un flot de main-d'œuvre hindoue vers Bourbon: au total, il entra en vingt-cinq ans dans l'île 117.813 Indiens: ce sont les Malabars (1).

Comme un certain nombre d'engagés repartent dans l'Inde au bout de quelques années, le nombre total d'immigrants n'augmente plus que lentement, et finit par « plafonner » à partir de 1865: il y a alors dans l'île 74.500 engagés: c'est l'apogée; après cette date, le chiffre total des immigrants, jusqu'en 1880, oscille entre 64.000 et 67.000 (2), mais, à ce moment, beaucoup ont fait souche dans l'île et une deuxième génération y monte. Un roulement s'est établi.

Tous les ans il arrive en moyenne d'abord 4 à 5.000 Indiens, puis plus tard 1.000 à 3.000; il en naît dans l'île 600 à 900, il en meurt 600 à 1.800; les rapatriements sont d'abord de 1.200 à 2.000, puis de 200 à 500, au rythme des années.

L'afflux de ces immigrants ne va pas sans modifier profondément l'aspect et l'équilibre du peuplement. C'est de lui que tient son importance le groupe ethnique Malabar, encore très individualisé à la Réunion

(1) R.M. LEGRAS. Note sur l'immigration à la Réunion. Inédit, pour Bull. de l'Académie de la Réunion.

(2) En 1877, les 67 048 immigrants comprennent 45 345 Indiens, 21 349 Cafres et Malgaches, 654 Chinois (recensement 1877).

du fait du caractère massif et récent des apports. Dès l'arrivée, les immigrants sont répartis entre les propriétaires. Les grands domaines les emploient en quantité, surtout les grands domaines du Sud. En 1872, on compte aux champs, à Saint-Pierre, 360 créoles et 9.900 étrangers (1). Si beaucoup de propriétaires n'ont que quelques engagés, deux ou trois, ou dix ou vingt, certains en ont plusieurs centaines (2). Les engagés malabars se groupent de préférence sur les grands domaines et surtout autour des usines: intelligents, souples, on les utilise aux machines, de préférence aux Cafres (3). Encore de nos jours, c'est autour des usines que se trouvent les noyaux malabars les plus purs. On voit encore au Gol et au Bois d'Olive les restes de leurs « camps »; de longs bâtiments de pierre épaisse, sans fenêtres, divisés en logements de 2 m. 50 de côté, avec une seule ouverture pour la porte et un sol de terre battue.

Le milieu malabar se définit d'abord en s'opposant au milieu créole traditionnel. Ces masses importées en blocs et vivant en blocs ont gardé leur langue, nombre d'usages et bien des traits de caractère indiens.

Les fêtes malabares, les processions tamouls, les pagodes sous les banians, les réjouissances du Pongol, tout cela met cachet et animation. Mais le reste de la population ne fréquente que de loin ces immigrants ou même les craint..., on parle de sorciers malabars, de crimes rituels, de vengeances mystérieuses, on critique leur saleté, leurs vices, leur lubricité. Les excès et les violences de quelques-uns desservent l'ensemble aux yeux des créoles; ils leur reprochent non seulement la dépravation des mœurs de certains, mais aussi leurs maladies. Il est de fait que ce sont les Malabars qui ont porté dans une île jusque là très saine, le paludisme, le béri-béri, le choléra, la variole, l'éléphantiasis, la filariose. Et surtout, pour mille immigrants qui arrivent, il y a mille créoles de plus condamnés au chômage (4).

Cependant beaucoup de Malabars s'habituent; leur sort est bien meilleur que dans l'Inde des castes, où ils étaient souvent parias. Ils ont des droits garantis. Ils se marient et font souche dans l'île. On note en 1890 (5) 73 mariages officiels parmi les immigrants, dont 20 avec des créoles; le métissage opère. En 1891, date où il n'y a plus que 37.470 immigrants dans les ateliers, on enregistre 17.456 rengagements. Certains engagés, après cinq ou dix ans de travail salarié, demandent un permis de séjour et se font colporteurs, bazardiens, marchands de légumes, petits commerçants, ciseleurs de bijoux; il y avait du reste quelques rares commerçants indiens, à Saint-Denis dès 1849 (6). Et certains achètent quelques gaudettes; c'est l'origine de la propriété malabare à Bras-Panon, au Champ-Borne, à la Saline; les maraîchers de Saint-Paul sont indiens: les Indiens accaparent peu à peu le petit commerce et ils culti-

(1) Archives Réunion, M. Population. Recensement Saint-Pierre, 1872.

(2) A Saint-Benoît, de Tourris a 146 Indiens et 172 Cafres, Bellier de Villentroy respectivement 138 et 25, de Guigné 335 et 346, Adam de Villiers 248 et 433. A Sainte-Suzanne on note au hasard 265 et 35, 244 et 150. A Saint-Louis, le Gol en occupe 301 et 82, Bellevue 103 et 33.

(3) En 1890, ils étaient ainsi répartis: dans les usines 16 441, dans les grands domaines 7 220, dans les petites exploitations et la domesticité 15 236 (Annuaire Réunion 1891).

(4) Lucien WICKERS, « L'immigration réglementée à l'île de la Réunion », p. 150.

(5) Annuaire Réunion, 1891.

(6) Archives, police, 1849-1851.

vent des légumes jusqu'à la Plaine des Palmistes (1). C'est un danger pour les créoles (2).

L'évolution vers l'économie capitaliste.

Les propriétaires ayant, par l'immigration, paré à la déficience des esclaves, la canne put continuer son ascension triomphante sur les pentes de l'île et ses conquêtes sur le marché du sucre français. Elle se presse sur toutes les plaines et basses croupes. On achève d'arracher les caféiers, les girofliers, le coton, le blé et le riz à Saint-Pierre, les pommes de terre et le tabac, les cacaoyers sur la côte du Vent. Le girofle occupait 2.799 hectares en 1837, 2.346 en 1847, 576 en 1857; les surfaces en cultures vivrières passent dans le même temps de 41.000 à 27.000 hectares et celles en caféiers de 4.180 à 2.246. Puis, devant les cours favorables du sucre, les forêts reculent sur les pentes, les cases se construisent sur le glacis toujours plus haut. Côté du Vent, les défrichements montent jusque vers 500 mètres au-dessus de Sainte-Marie, de Saint-André, et, côté sous le Vent, atteignent les terres actuellement occupées par la moyenne zone du géranium, vers 700-800 mètres, bien au-dessus du Guillaume, de Trois-Bassins et de la Chaloupe. Dans les Hauts du Sud, la canne dépasse la ligne des Six-Cents et monte jusqu'au 13^e kilomètre, où commence la forêt. L'agglomération du Tampon devient peuleuse; en 1858, elle a 2.000 habitants. Toutes les pentes moyennes entre le Bras de la Plaine et la Rivière des Remparts sont ainsi ouvertes à la colonisation. Tracée du Guillaume au Tévelave, du Bras-de-Pontho aux Lianes, et dans les Hauts de Saint-Benoît, le long des courbes de niveau de 500-700 mètres, la route Hubert-Delisle n'est que la consécration de cette conquête de terres nouvelles; elle fut commencée en 1857 pour réunir tous les domaines et villages des Hauts. Inachevée, elle devient vite néanmoins un centre d'attraction pour l'habitat, où viennent s'échelonner les Petits Blancs des Hauts de Saint-Paul, de Saint-Leu et de Saint-Pierre.

Les superficies mises en cannes dépassent alors certainement de beaucoup les surfaces actuelles. Le rendement à l'hectare étant très faible malgré l'appoint de nouvelles variétés, cette faiblesse même pousse à une occupation du sol plus vaste encore. La rage de planter la canne partout, parce que le sucre se vend, amène à des abus manifestes: un bon tiers des terres où l'on plante de force la canne n'est pas fait pour

(1) Conseil Général, 1871.

(2) Nombre d'immigrants à la Réunion.

	Total	Indiens	Cafres	Africains (Total)	Malgaches	Chinois	Divers
1848	4 200						
1852	27 100						
1858	60 800			15 509		451	+ 71 Polynésiens.
1862	72 377	37 144		25 801		413	
1865	74 472	46 163					
1877	67 048	45 349		21 045		654	+100 Australiens.
1880	64 411	42 519		21 284		608	
1881	46 822	30 634	9 300		6 370	518	
1890	38 897	23 792		15 105			
1892	37 469	21 541	9 569		5 617	412	
1894	29 960	18 366		11 594			
1901	23 326	12 091		8 566		1 026	dont
1907	12 879	6 514	3 237		1 941	810	des Tonkinois
1921	5 401	2 194			403		
1926	6 083	728	451		1 963	1 626	954 Arabes.
1928	2 021	240		1 713		23	
1937	689						

elle; on la plante beaucoup trop haut, sur des pentes beaucoup trop raides, dans des encaissements caillouteux de ravines, sur des îlettes et au fond de gorges ombragées et lointaines. On assiste d'abord à un dépassement par la canne des autres cultures; alors que l'ensemble des surfaces cultivées double de 1825 à 1860, celles des cannes doublent de 1848 à 1860: elles passent de 15.000 hectares en 1837 à 60.000 en 1860, les autres cultures passant de 50.000 à 32.000 hectares (1). Après 1863 — date de l'apparition du « borer » — le domaine de la canne se maintient entre 48.000 et 43.000 hectares pendant vingt ans (2).

La production a suivi, naturellement, une courbe parallèle. Elle grimpe allègrement: 1850, 19.000 t; 1854, 51.000; 1858, 57.000; 1860, 74.000. Ce sont les fameuses années de richesse et de gloire dont les créoles reportent le mérite sur le gouverneur Hubert Delisle. Jusqu'en 1863, la production se maintient entre 60.000 et 70.000 t. Puis le « Borer » survient, premier signe de la décadence de l'île. La production oscille entre 71.000 et 38.000 tonnes, selon qu'il y aura ou non des cyclones, puis se stabilisera entre 30 et 40.000 jusqu'à la fin du siècle.

Mais la concentration des terres en grosses exploitations va de pair avec l'extension de la production, qu'elle explique en partie. Lorsque le moyen planteur peut éviter de vendre ses terres, il doit tout au moins se contenter de planter des cannes et renoncer à faire fonctionner sa petite usine, trop onéreuse.

En effet, la sucrerie se transforme de jour en jour. Elle devient une véritable usine, avec des machines perfectionnées et chères qui peuvent traiter bien davantage de cannes. L'usine devient un monde technique, géré avec des méthodes capitalistes, et dont la rentabilité exige de plus en plus de cannes, payées de moins en moins cher. Les cannes de son propre domaine ne lui suffisant plus, elle a intérêt à traiter et même à cultiver directement les cannes des environs. Aussi, la plupart des propriétaires, jusque là en même temps planteurs et usiniers, abandonnent-ils leur rôle industriel pour devenir de simples agriculteurs — et en même temps l'usine concentre les terres de ceux des planteurs qui ne peuvent lutter. Les sucreries privées de chaque domaine disparaissent les unes après les autres au profit d'organismes plus puissants, qu'à la fin du siècle on appellera « usines centrales ». Il y avait 189 sucreries en 1830, 116 en 1857-94 en 1870. Il n'y en aura plus que 61 en 1886, 36 en 1904, 22 en 1913, 15 en 1929, 13 en 1956, mais elles sont devenues des installations puissantes et équipées des derniers perfectionnements.

La Réunion, type d'île à sucre.

Ainsi, entre 1848 et 1880, la canne provoque à Bourbon une période de prospérité que favorisent le cours élevé du sucre, l'abondance d'une main-d'œuvre à bon marché, la rareté des cyclones, l'appui des pouvoirs publics. Profitant de ces circonstances, l'île s'équipe par toute une politique de grands travaux, l'exportation d'un tonnage croissant de sucre posant des problèmes plus ardues que ceux du café. A la place des « marines » privées, tout le monde sentait la nécessité d'un vrai port où les navires chargeraient tout le sucre en une seule fois. C'est dans ce but qu'Hubert-Delisle pousse à l'aménagement du port de Saint-

(1) DUVAL (pour 1837) et COLSON. « Culture et industrie de la canne à sucre aux îles Hawaï et à la Réunion, p. 213.

(2) Annuaire Réunion, 1873 et chiffres fournis par M. Emile Hugot.

PLANCHE IX



V A C O A S

Vacoas sur la côte de laves récentes au Baril (Saint-Philippe)



Forêt de vacoas du Bois-Blanc (servant de vanilleraie)

PLANCHE X



Tamarin des Hauts (Plaine des Cafres)



Nattes (forêt aménagée par les Forestiers à Saint-Philippe)

Pierre et au creusement du tunnel sous la Montagne, pour que les sucres de la Plaine au Vent puissent gagner ce port. A cela s'ajoutent l'achèvement de la route de ceinture et de la route des Plaines, la mise en chantier de la route Hubert-Delisle, la construction de bâtiments administratifs, l'élaboration d'un assez dense réseau routier et postal. Le couronnement de cette politique d'infrastructure est — alors que le déclin sera amorcé, — la construction de la voie ferrée achevée en 1882 et l'aménagement du port de la Pointe des Galets ouvert au trafic dès 1884.

La rançon de cet enrichissement par la canne, c'est la disparition de bien des cultures secondaires; si certaines se maintiennent, c'est à cause de la mise en valeur des Hauts. Quelques exceptions notables, cependant: le tabac se soutient, le café témoigne en fin de siècle d'un net redressement lorsque la canne plafonne, et la culture de la vanille connaît un bel essor (tableau p. 162).

La poussée démographique a pris des proportions étonnantes. De 106.000 en 1848, le chiffre total de la population monte à 143.000 en 1856. En 1861, il est de 175.000 et, en 1867, la plupart des auteurs sont d'accord pour dire qu'il dépasse les 200.000; peut-être même 211.000, dont 70.000 immigrants récents. Certaines agglomérations sont devenues assez denses et aisées pour obtenir leur autonomie: l'Entre-Deux, le Bras-Panon, la Possession deviennent successivement communes, cependant qu'il se forme à l'Etang-Salé un petit centre de pêche et une station balnéaire.

La vente du sucre procure l'aisance générale: les grands propriétaires vivent confortablement dans leurs luxueuses demeures. A Saint-Denis, fêtes militaires, galas, réjouissances se succèdent dans une société cultivée et raffinée. C'est la belle époque, c'est même le grand siècle pour l'île, puisque c'est celui où Leconte de Lisle illustre sa petite patrie.

IV. — LE REVERS DE L'ECONOMIE SUCRIERE

1. — Le peuplement des Hauts.

Le développement de l'économie sucrière sur les grands domaines des basses pentes ne pouvait apporter de solution au problème posé par l'existence des Petits Blancs.

Il leur aurait fallu des terres. Mais celles des pentes externes étaient concédées, leur partie inférieure était travaillée par les esclaves et leurs propriétaires n'avaient nul besoin d'en défricher les Hauts. Les hautes plaines et les cirques étaient couverts de forêts épaisses. Cependant, nombre de Petits Blancs et d'affranchis s'installent dans le haut des domaines où le maître les tolère et où, rejoints par la montée de la canne, ils se mettent à la cultiver par suite d'un contrat tacite de colonat.

La pression démographique qui débute sur la côte inquiète cependant certains observateurs. Dès 1828, Thomas pose le problème de la mise en valeur des Hauts et en analyse longuement les données. Il conclut à la possibilité du peuplement des îlets par des populations blanches. Il fait état de l'installation temporaire vers 1796 de trois colons « aux Sables », au pied de la grande montée de la Plaine des Palmistes.

Superficie des cultures, en hectares.

	1827	1836	1847	1851	1855	1861	1864	1870	1875
Canne	11.805	14.530	23.442	25.800	55.200	62.000	48.000	43.400	43.700
Café	8.845	4.180		2.715	2.341	2.156	1.976	3.890	4.144
Vanille					405 (en 1857)	116	490	334	10.563
Tabac		542	395	606	660	375	688	693	702
Blé		1.253		826	25	10	12	15	10
Riz		2.099		518	174	92	60	25	2
Manioc		4.789		2.782	1.586	1.344	1.782		
Maïs		23.587		19.157	19.280	18.700	15.543		
Girofle	3.401	2.980	2.346	1.246	794	321	220	175	40
Patates		2.900		1.490	1.525	857	486		
Pommes de terre .		45							
Légumes secs				3.385	2.877	1.645	2.055		
Songes		1.020		1.159	689	304	509		

La montée des Petits Blancs.

En fait, c'est spontanément que certains colons plus aventureux se décident à monter vers les Cirques maintenant que le danger du marronage a disparu. Les premières installations sont le fait de chasseurs de cabris et de fureteurs qui découvrent îlettes et sources thermales; ainsi Salazie et Cilaos, arrière-pays des plaines riches et peuplées de Saint-André et du Gol, serviront d'exutoire. Désireuse d'éviter les erreurs des libres installations au XVIII^e siècle, l'Administration s'occupera très vite de prendre en main la colonisation de ces terres de l'intérieur.

a) *Mafate.*

Arrière-pays de la Plaine des Galets, Mafate ne pouvait tenter grand monde. Aussi les familles de noirs marrons y continuent-elles leur vie, à l'écart; il y avait quelques paillotes à Grand Place, à Roche-Plate, à Marla. A Aurère, cependant, Nicolas Lemarchand avait créé une exploitation à la fin du XVIII^e siècle. Cette exploitation existait encore en 1837: caféiers, oliviers, cerisiers, abricotiers, amandiers y prospéraient à l'ombre des chênes et des noyers, dans un beau cadre de montagnes (1).

b) *Salazie.*

En 1830, quelques colons de Saint-André et de Sainte-Suzanne, ruinés par les cyclones de 1825 et 1829, menacés par les Francs-Créoles (2) au lendemain de la Révolution de Juillet, durent vendre leurs terres à des « sucriers » voisins et s'enfoncèrent à travers les gorges de la Rivière du Mât. Ils poussèrent jusqu'à ce cirque de Salazie où leurs pères allaient chasser les marrons. Quelques paillotes furent édifiées au bord de la Mare à Poule d'Eau. En chassant le cabri, l'année suivante, deux colons découvrirent les sources thermales qui furent à l'origine d'Hell-Bourg.

Comme au XVIII^e siècle sur la côte, il y eut d'abord installation de fait, sur des terres couvertes par la forêt et appartenant à l'Etat. Une petite colonie se forma, défrichant les îlettes, cultivant les patates, les songes, les chouchous, chassant et pêchant. Une vingtaine de familles s'installa dans cette nouvelle vie de Robinson: Adam de Villiers, de la Serve, Lagourgue, Pignolet, Bédier, tous créoles blancs. Ce que voyant, de la Serve et ses Francs-Créoles prirent l'initiative d'une colonisation plus poussée. En fin 1830, trente-six concessions provisoires furent accordées, en 1834, dans le but d'encourager le peuplement, les habitants furent exemptés de la capitation pour leurs Noirs; car ces amis de la liberté avaient amené leurs esclaves.

Les gens affluèrent; beaucoup étaient tentés par les récits de cette vie libre. En quelques années, il se constitue dans le cirque une petite démocratie rurale de propriétaires moyens vivant de la culture de fruits et de légumes qu'ils vendent sur la côte. Le climat poussa les botanistes à conseiller la culture du mûrier et du thé: c'est en 1838, que le naturaliste Diard confie à Charles Adam des graines de théier; la plante réussit, mais la main-d'œuvre ne sut jamais bien préparer les feuilles.

(1) MAILLARD, TROUETTE; — et RIVALS: « Note sur diverses espèces fruitières de l'île de la Réunion ».

(2) Nom que se donnaient à Bourbon les libéraux groupés en Société soi-disant secrète

La communauté grossissait, éparpillée en petits défrichés sur divers îlets: à la Mare d'Affouches, au Petit Sable, à l'îlette à Vidot, à la Mare à Poule d'Eau surtout. En 1836, devant les incessantes difficultés à communiquer avec Saint-André, un décret institua un District Spécial. Mais la véritable charte de peuplement du Cirque est le Décret Colonial du 8 juillet 1839. Les 36 premières concessions sont reconnues définitives; d'autres sont attribuées. Le décret spécifie qu'au bout de deux ans tout concessionnaire qui n'exploitera pas le tiers de son lot perdra son droit à la portion non cultivée. Il est prévu la création d'un village que l'on construira au confluent des deux vallées principales, avec des emplacements pour chaque concessionnaire du cirque. Ce village, baptisé Hell-Bourg, en 1841, sera rebaptisé Salazie l'année suivante et le nom d'Hell-Bourg sera attribué aux sources thermales. Le louable souci de préserver sols et forêts préside à la confection du décret: le Domaine se réserve l'îlet du Bras-Sec et les eaux thermales; un cinquième de chaque concession devra rester en bois, les pentes de plus de 45° ne devront pas être déboisées, sauf à y mettre des caféiers ou autres arbustes; au-dessous de 60°, le défrichement est absolument interdit, de même que sur les versants des ravines et autour des sources.

En réalité, la colonisation est assez lente. Les colons ne soucient guère de construire « en ville »; en 1852, Hell-Bourg n'a pas une seule maison. Salazie, en revanche, se peuple. En 1845, le cirque compte 500 ou 600 habitants. Deux cantines s'établissent au village, puis des marchands. Les concessionnaires se multiplient, et les enquêtes que nous avons pu mener nous indiquent un recrutement d'origine curieuse: sur les 271 déclarations annuelles des habitants que nous avons pu étudier, les concessionnaires mentionnaient presque tous être nés à Saint-Joseph ou à Saint-Philippe; une dizaine seulement à Saint-Benoit, cinq à Sainte Suzanne, deux à Saint-André, un à Sainte-Rose. Ce n'est pas, comme on aurait pu s'y attendre, la plaine de Saint-André-Bras-Panon qui peuple le cirque: il y a migration très nette des Petits Blancs pauvres des climats humides vers les cirques, malgré l'essor de la vanille, probablement dans l'espoir d'un domaine plus vaste et d'un sort meilleur. Au contraire, le Noir répugne au climat des Hauts, dans cette région du moins. En 1848, l'ensemble de la population du cirque atteint 1.753 habitants d'après le recensement officiel, près de 2 500 d'après d'autres témoignages.

c) Cilaos.

Beaucoup plus éloigné que Salazie des lieux habités — beaucoup plus sec aussi — Cilaos ne pouvait tenter le peuplement que plus tard. C'est en 1816 qu'on commence à parler des sources thermales, en 1819 que Bréon les situe exactement.

Une tradition enseigne qu'en 1826 l'îlet à Cordes fut concédé à un esclave, Figaro, qui avait dévoilé un projet de massacre des blancs. Quelques isolés s'étaient ensuite établis sur le Plateau des Mares. L'Administration, lorsqu'elle s'occupa de Salazie, voulut par la même occasion préparer la colonisation de Cilaos. Un conducteur des Ponts et Chaussées, Guy de Ferrières, dressa en 1839 un plan de mise en valeur. L'arrêté de septembre 1840 en reprit les principales propositions. Des concessions gratuites seraient accordées sur le Plateau des Etangs avec les mêmes réserves domaniales. Un terrain était prévu pour la construction d'un village. Une route serait construite jusqu'à Saint-Louis.

Le peuplement fut plus lent qu'à Salazie. En 1848, pratiquement, rien n'était fait. Mais, en 1842, Ferrières avait commencé le fameux chemin du Cap Noir, pour cavaliers et bœufs; il fut terminé en 1845; c'est par lui, jusqu'en 1935, que des générations de créoles et de touristes monteront à Cilaos, dans l'émerveillement du décor fantastique, balancés pendant toute une longue journée en « fauteuil » par une équipe de porteurs, leurs bagages cheminant derrière, à dos de bœufs.

d) *Les Hautes Plaines.*

D'immenses espaces, cependant, existaient, beaucoup plus accessibles, et dont l'exploitation n'offrait pas les inconvénients des cirques. Chose curieuse, les Petits Blancs les boudaient. Il fallut attendre 1851 pour que l'Administration mette en train un plan de mise en valeur dont pendant longtemps les colons furent très peu nombreux à profiter, tout en le détournant de ses buts.

La Plaine des Cafres et la Plaine des Palmistes posaient du reste un problème juridique: où s'arrêtaient les concessions parties des rivages opposés? Or ces concessions avaient toujours leurs propriétaires. Le conflit retarda de dix ans les plans de colonisation.

Bien entendu, rien n'était exploité au-dessus du Pont Payet, ni au-dessus de la ligne des Six-Cents. C'était la forêt touffue. Mais des agronomes et des administrateurs, Bouvet de Lozier, l'ordonnateur Thomas, Patu de Rosemont, reprenaient parfois l'idée de peupler les Plaines. En fait, comme toujours, les gens venaient d'eux-mêmes. Des bruits que des concessions gratuites allaient être accordées circulant, des colons s'installèrent pour se créer des droits prioritaires; beaucoup, découragés, redescendirent vite. En 1836, Paul Reilhac découvrit les sources qui portent son nom et les canalisa pour arroser ses terres de la Ravine des Cabris. Aux Palmistes, les demandes de concessions s'accumulent à partir de 1840. Le Gouvernement fait peu à peu transformer le chemin de la Plaine en Route Coloniale, et se met à étudier un projet de colonisation. En 1847, Reilhac fonde un centre d'élevage à la Grande Montée, et Cabeu au pied des Pitons Bleus: les premiers troupeaux se répandent dans l'immense plaine d'ajoncs. La même année, le Gouverneur Graeb établit un poste à Sainte-Agathe (Plaine des Palmistes). Mais en 1848, on ne compte encore que 18 propriétaires aux Palmistes, résidant ou non, et une bergerie à la Plaine des Cafres, avec 8 habitants, qui n'y résident pas.

La nécessité de « reclasser » les masses désorientées par les remous de 1848 décide cependant l'Administration, influencée par les études de Textor de Ravisi qui vantait les immenses possibilités de ces régions vierges. L'Arrêté du 4 novembre 1851 organisa, selon un plan méticuleux et rationnel, en tenant compte des enseignements de Salazie et de Cilaos, la colonisation de la Plaine des Palmistes et de la Plaine des Cafres. La plaine des Palmistes deviendra un centre de cultures vivrières et la Plaine des Cafres un centre d'élevage. Ces zones devront être cadastrées, des concessions y seront tracées, tirées au sort dans chaque catégorie, données gratuitement.

L'économie vivrière sur brûlis et son échec.

La lenteur du peuplement ne doit pas faire oublier que dans l'ensemble la situation des Petits Blancs s'était fortement améliorée depuis le début du siècle. Le vagabond était devenu un travailleur sédentaire.

Mais il se confirmait que les possibilités des cirques étaient méconnues ou dilapidées par trop de Petits Blancs qui n'étaient, au fond que des primitifs. Salazie offrait un aspect désolé. En 1868, au dire de la Commission Jacob de Cordemoy, les terres déboisées n'y produisent plus rien; la première cause du mal, c'est l'ignorance, l'industrie sucrière ayant absorbé toutes les intelligences et les capitaux. Les pauvres, sans expérience, dévastent tout pour finalement vivre de peu; quelques haricots, des lentilles à Cilaos, des songes, des patates, des bibasses. Lorsque le champ ne produira plus, par épuisement et érosion des sols, on ira défricher ailleurs. La forêt tombe par pans entiers sous la hache et l'incendie. Le Gouverneur Dupré qui est monté au Grand Bénard en 1862 et y revient en 1868, est épouvanté du changement: dans Mafate, tout est ravagé; à Cilaos, l'îlet à Cordes est ruiné, desséché, squelettique, un tas de cailloux (1).

Le Petit Blanc ne sait pratiquer que la culture itinérante. Il s'insinue partout; il aime cette vie retirée sur une îlette où il se sent chez lui: Grand Bassin, Roche Plate, dans des sites impossibles, à vingt kilomètres de tout centre habité et de toute route et où l'on parvient en traversant à gué vingt fois la rivière, sont bien plus peuplés que la Plaine des Cafres. On s'établit au Grand Sable, où l'éboulement de 1875 engloutit tout un hameau; le Grand Ilet se peuple rapidement. En 1877, il y a 6.000 habitants à Salazie. A Cilaos, on cadastre le Plateau des Etangs; il y avait 1.000 habitants dans le cirque en 1866, 2000 vers 1880.

L'exploitation des eaux thermales était cependant l'une des meilleures raisons de peupler les cirques. A Cilaos, c'était la richesse du pays. On aménage un petit établissement thermal; une église est achevée en 1863. Quelques dizaines de villas en bois et des cases pour les baigneurs se construisent un peu au hasard sur le plateau. A la fin du siècle, l'action du Dr Mac-Auliffe transforme Cilaos en une assez coquette station. La profession nouvelle de « porteur de fauteuils » s'organise pour véhiculer les voyageurs, de l'Aloès jusqu'aux Thermes, sur 37 kilomètres de chemin non carrossable. A Mafate, en 1881, on construit une petite chapelle, au milieu de modestes cases pour baigneurs, mais il n'y a pas de route: seul un chemin pour piétons, long de 25 kilomètres, conduit à la station.

Depuis 1900, un propriétaire de la Plaine des Palmistes exploite la source du Bras Cabot que le Gouvernement prend en charge en 1903. Hell-Bourg se couvre aussi de villas et sa population dépasse celle de Salazie; des commerçants s'y installent. Le Brûlé, la Plaine des Palmistes sont des « Sanatoria » de plus en plus fréquentés tous les ans à la saison chaude. En août, on prend l'habitude d'aller aux bains de mer à Saint-Gilles ou à l'Etang-Salé.

Mais les activités thermales ne peuvent faire vivre beaucoup de monde et à Cilaos la plupart des gens des îlets se trouvent dans une situation tragique: leur culture itinérante a des limites, que les forestiers tentent de réduire encore. L'incertitude accroît la misère. Une lutte interminable, sourde, — parfois sanglante — se déroule de 1870 à 1910. Plusieurs fois, en 1887 notamment, les habitants demandent qu'on rende leurs concessions définitives. Les Eaux et Forêts, devant le désastre de ce cirque qui s'écroule à chaque pluie, se gardent bien de consacrer

(1) A Mafate — dit-on en 1881 au Conseil Général — on démolit les cases pour enterrer les morts, les forestiers refusant le bois (!?).

crer le droit des occupants de fait. Mais faut-il les chasser, en se donnant un rôle odieux? Les concessions provisoires de 1840 sont passées de père en fils, et dans des actes notariés, et cela soulève des problèmes inextricables.

A la Plaine des Palmistes, cependant, l'application du décret Doret ne réalisait pas les rêves du début. Le lotissement s'opérant à partir de 1852, les demandes de concessions affluèrent; 109 furent accordées en quatre mois. En 1856, le District spécial de la Plaine des Palmistes fut institué. Il se forma, effectivement, un village de petits et moyens propriétaires qui, comme à Salazie, cultivèrent des légumes et des fruits. Mais le riz ne poussa pas, le blé vint mal, le maïs mettait huit à neuf mois à mûrir et il était médiocre; les fruits d'Europe restaient verts et aigres; on comptait beaucoup sur le café: ce fut un échec. En réalité, sur presque tout le plateau, la lave affleure ou n'est recouverte que d'une pellicule d'argile pauvre, et le brouillard froid, l'humidité perpétuelle, les précipitations considérables rendent ce pays d'altitude bien infertile. Or, il ne fallait pas trop compter sur la ténacité créole. On demandait des concessions de toutes parts, mais celles-ci une fois obtenues, beaucoup les laissaient en friche. En 1858, 198 déchéances durent être prononcées. Bref, il se créa un centre agricole, mais replié sur lui-même et qui ne prétendait pas ravitailler la côte. La population augmentait, les colons venaient surtout de Saint-Benoît et de Sainte-Rose. Tous les noms de concessionnaires sont des noms de familles blanches; comme à Salazie et à Cilaos, le Noir évite les Hauts. Les concessions se multiplièrent, entre 1857 et 1863 surtout. En 1859, il y avait déjà 1.400 habitants. Mais comme chaque habitant n'y venait que pour y vivre mieux en y travaillant moins, la Plaine des Palmistes pouvait bien devenir un centre de peuplement, mais non pas un vrai centre de cultures.

La Plaine des Cafres, pendant ce temps, végétait. Les colons se présentèrent assez nombreux au début mais laissèrent leurs troupeaux libres, avec quelques gardiens. Leur horreur de tout ce qui est coopératif les portait à demander qu'on supprimât les terres communes et qu'on augmentât l'étendue de leurs concessions. En fait, on n'y trouvait que quatre troupeaux, au maximum 1.200 têtes. En 1865, le gouvernement se rendant aux revendications, supprima la vaine pâture, accrut quelque peu les concessions existantes et forma des « grandes concessions » de 150 à 265 hectares. Moyennant quoi il n'y avait en 1872 à la Plaine des Cafres — c'est-à-dire au village actuel du « Vingt-Septième », — que quatre ou cinq propriétaires résidants, avec 88 engagés et 5 employés, après vingt ans de colonisation. Il fallut là encore prononcer des déchéances. Vingt-cinq concessions demeurèrent, dont huit de plus de 100 hectares.

Cependant, l'opinion générale était que les gens avaient besoin de terre. Les Petits Blancs gagnaient, sur les pentes extérieures, les Hauts de Sainte-Suzanne, de Saint-André, de Sainte-Anne. L'augmentation rapide de la population faisait craindre une sous-prolétarisation généralisée. En 1867-68, un mouvement se produisit pour occuper le plateau de Belouve, celui du Grand-Plate et la Plaine des Fougères. Ç'eut été folie. Mais un sieur Arnoux s'installait à la Plaine d'Affouches pour y faire des cultures vivrières, cependant que trente-deux habitants signaient en 1868 une pétition symptomatique: « Le littoral est envahi par la grande propriété..., les prolétaires sont dans le plus affreux dénuement... Songez-y, Messieurs, le prolétariat forme la moitié au moins de la population coloniale, les petits propriétaires tombent chaque jour dans les rangs du prolétariat et notre pays est menacé de devenir, dans un avenir qui

n'est pas éloigné, l'Irlande de la mer des Indes, tandis que vous avez les moyens de donner à tout le monde le pain et la prospérité » (1).

2. Une île sous-développée.

Une situation qui se dégrade à partir de 1880.

La prospérité des années 1850-60 était factice. La richesse de l'île était détenue par un nombre réduit de notables peu habitués aux affaires qui commirent de graves imprudences; la fièvre de spéculation les porta à acheter la terre à n'importe quel prix, à emprunter lourdement au Crédit Foncier, à gager leurs opérations sur la certitude que le sucre se vendrait toujours mieux, à dépenser trop, comme en témoignent les importations, supérieures aux exportations, et qui continuent à croître une fois amorcée la baisse du sucre, à contracter enfin des dettes que l'on paierait avec la récolte future. Face à ce clan de patriciens, une plèbe massive, croissante, sans pouvoir d'achat et atteignant avec les Petits Blancs et les immigrants la sous-prolétarisation. Le système impliquait qu'aucun élément étranger ne vint s'insinuer dans les rouages.

Or, à la fin du siècle, une série d'événements graves s'abattent sur l'île et provoquent une décadence de longue durée. Dès 1863 le « Borer », parasite de la canne, apparaît à la Réunion et dévaste les plantations. La lente baisse de la production est fortement aggravée par une baisse des profits: en effet, vers 1865-1885 la culture de la betterave à sucre prend en France un développement qui ne fera que s'accroître, à l'époque même où le rapide essor de Cuba va jeter sur le marché mondial des masses de sucres qui vont faire effondrer les cours. C'est le moment que choisit l'Angleterre — en 1881 — pour décider d'arrêter toute immigration indienne à la Réunion, qui est ainsi privée de la source essentielle de sa main-d'œuvre (2).

A cette dégradation de ses ressources s'ajoute pour l'île la dévaluation de sa position mondiale. Le percement du canal de Suez en 1869 a pour conséquence que la Réunion, jusqu'ici point de passage obligé sur la route des Indes, se trouve inéluctablement rejetée dans une zone désormais à peu près abandonnée par le commerce maritime mondial. Et voici que, peu après, ce qui était une belle colonie pour la France devient, avec la formation de son Empire colonial, une pièce très secondaire; la conquête de Madagascar en 1895 enlève même à la Réunion son rôle de base essentielle de la France dans l'Océan Indien. L'île, pour supporter ces coups du sort, est du reste en état de moindre résistance. Le paludisme, arrivé en 1865, répandu gravement pour la première fois lors de la grande épidémie de 1868-72, s'installe solidement dans l'île dans les dix dernières années du siècle.

Enfin, le grand nombre des habitants, qui, avant l'apparition de ces événements, était une force, devient maintenant une circonstance aggravante de la crise, et ceci d'autant plus qu'une partie de l'élite créole prend l'habitude de faire carrière en France ou dans les cadres coloniaux, notamment à Madagascar.

Tous les ans, en fin de contrat, des « engagés » repartent nombreux aux Indes, mais d'autres ne les remplacent plus. En 1880, les immigrants

(1) Conseil Général, session ordinaire, 1868.

(2) Elle invoquait comme raison les mauvaises conditions faites aux immigrants dans les domaines.

sont 64.411 dans l'île; en 1881, il n'y en a déjà plus que 46.822. En 1890, 39.000; en 1894, 30.000, et 23.326 en 1901.

Aussi, la production et l'exportation du sucre n'atteignent plus jamais les maxima de 1855-1865. Elles oscillent entre 28 et 30.000 tonnes. Peu à peu, sur les pentes externes, les terres d'altitude sont abandonnées; le sol est repris par le taillis dans les Hauts de Sainte-Suzanne, de Sainte Marie, du Guillaume; la colonisation recule; à Saint-Leu, le planteur redescend au-dessous de la route Hubert-Delisle. Hermann signale en 1902 qu'au Tampon la canne ne dépasse pas la route des Quatre-Cents. De 62.000 hectares, la canne tombe en 1869 à 43.000 et dès 1876 le sucre a baissé de 3 fr. 50 par cinquante kilos.

La crise appelle la crise. Les propriétaires, étranglés par la mévente du sucre, ne peuvent faire face aux obligations contractées; devant leur carence, puis devant celle de la colonie, elle-même criblée de dettes, le Crédit Foncier va faire opérer à son profit la confiscation de grands domaines, et accentuer par là la débâcle économique des familles créoles. Face au fiasco de la canne, les autres cultures rentables ont disparu et il ne faut compter ni sur le café, ni sur le girofle.

A cette période de marasme correspond un recul puis une stagnation de la population. De 207.786 en 1866, elle est redescendue à 169.493 en 1881, 163.881 en 1887 (—21,3 %). Elle se relève à 173.192 en 1897 et conservera ce chiffre jusqu'en 1921.

Ce n'est pas par absence d'excédent des naissances sur les décès; mais cet excédent ne peut compenser les départs massifs, et les immigrants qui restent manquent de femmes. Ce n'est que plus tard, lorsque ceux-ci seront fondus dans le reste de la population et que l'équilibre entre les sexes sera rétabli, que, l'exode des immigrants ayant cessé, la population reprendra sa marche ascendante.

La Réunion n'avait guère de moyens pour lutter contre une telle série d'épreuves. Le principal était d'essayer de trouver une nouvelle source de main-d'œuvre. La grande raison pour laquelle la Réunion poussera la France à la conquête de Madagascar, c'est l'espoir que les Malgaches seront mis à la disposition des Réunionnais comme main-d'œuvre à bon marché, et que la grande île deviendra chasse gardée pour les créoles. Des groupements de propriétaires vont essayer pendant trente ans d'introduire les engagés les plus divers: Australiens en 1872, Cafres de 1888 à 1895, Comoriens, Chinois, Tonkinois, et finalement Yéménites et Somalis, moyennant des tractations qui ressemblaient fort à la « traite », ce qui provoqua par ailleurs les refus de Java et du Japon, — tout cela se soldant par des échecs.

C'est alors que se répand l'institution du colonat partiaire — ou métayage: on se résigne à employer enfin la main-d'œuvre créole, mais en évitant d'employer des salariés.

Le colonat était, jusque là, le mode de travail réservé aux hommes libres; il n'était répandu que chez les Petits Blancs des Hauts et fort peu, le niveau de vie misérable de la plupart des propriétaires ne leur permettant guère d'avoir des colons. Mais on sait que, dans les hauts des domaines, des affranchis et Petits Blancs s'étaient installés et cultivaient parfois la canne selon ce mode d'exploitation; simple tolérance de la part du maître, plutôt que véritable emploi (1). Les immigrants

(1) DE CHATEAUVIEUX. « Histoire de Saint-Leu ». p. 36.

ayant terminé leurs contrats pouvaient aussi se faire colons; en fait, en 1886, sur 45.000 immigrants, il n'y avait que 2.075 colons, soit 5 % (1). Mais dorénavant, puisque le créole ne veut pas être un « engagé » et que l'on n'a plus le choix, l'institution du colonat se développe rapidement. En 1890, il y avait aux portes de Saint-Denis environ cinq cents colons ex-immigrants. Et en 1906, le gouverneur Guy constate le vaste mouvement social qui transforme peu à peu le système de l'engagement en colonat.

Mais le système ne pousse guère à l'effort. En 1904, il n'y a plus que 32.000 hectares de cannes (2). Découragée, désaxée, la population ne se défend plus. Elle se précipite, sans esprit de suite, sur toutes les ressources de hasard: quinquina, niaouli, aloès, paille de chouchou, à la mode pour les chapeaux entre 1900 et 1907. Cependant que, toujours habitué à l'unique travail de la terre, le créole ne se rend pas compte qu'il est en train de laisser perdre une des richesses de son île au bénéfice des Chinois et des « Z'arabes » qui profitent de son inertie pour lui enlever les ressources du commerce.

La prise du commerce de détail par les Asiatiques.

En 1871, le Conseil Général avait attiré l'attention sur le danger des Malabars qui accaparaient la culture et le petit commerce des légumes, et sur les Chinois qui arrivaient dans le pays depuis dix ans et s'y livraient au commerce de l'alimentation (3).

En fait, cela n'alla jamais bien loin pour les Malabars qui étaient fondus dans le reste de la population. Il n'en fut pas de même de deux mouvements, autrement cohérents et habiles, qui, à partir de 1870 environ firent tomber en quelques années tout le commerce de l'alimentation dans les mains des Chinois, celui des tissus dans les mains des musulmans de l'Inde, une partie du capital de l'île dans les mains des étrangers.

Avant même la suppression de l'esclavage, dès 1844, on avait fait appel, dans une petite mesure, à la main-d'œuvre chinoise. Il s'agissait alors de Chinois cultivateurs originaires le plus souvent du Fou-Kien. En 1845, il y en avait 728 dans l'île (4). La plupart de ces Chinois finirent par repartir, les derniers vers 1880.

Assez différente de ce mouvement fut une seconde immigration de Chinois tous originaires de Canton, qui vinrent librement, à titre privé, et pour faire du commerce de détail. Ils venaient souvent sur le conseil de parents ou d'amis chinois restés dans l'île ou revenus au pays. Mais ce mouvement n'est qu'un aspect particulier de la grande émigration chinoise autour de l'Océan Indien et du Pacifique. Humbles, modestes, vivant de rien, patients, ils arrivent avec une petite pacotille qu'ils écoulent et dont ils reconstituent les stocks par des envois de Chine. A force d'économies sou par sou, d'astuce, d'habileté — les créoles disent aussi de malhonnêteté — ils parviennent souvent à une petite fortune qui leur permet de faire venir leur famille, ou de céder leur fonds à un parent. Ils sont âpres au gain, ont la fureur d'amasser et cet esprit de suite qui manque tant au créole; ils ne reculent devant aucune occasion de bénéfice, si minime soit-il.

(1) LE ROY. « Rapport sur le colonat partiaire et les engagements fictifs ».

(2) COLSON. Op. cit.

(3) Conseil Général, 20^e séance (3 juillet 1871).

(4) GESLIN, dans NANTEUIL. V. p. 388.

Dans le même temps, des Indiens musulmans, originaires le plus souvent du Goujérat, commencent à débarquer à Bourbon. Le développement des transports et du commerce international favorise le brassage des peuples et les voyages d'émigrants. Ces Indiens musulmans indo-européens, les créoles les appellent des « Z'Arabes », parce qu'ils sont d'Islam. Les premiers arrivés étaient de pauvres agriculteurs: ils faisaient partie de cette marée indienne qui a déferlé sur les côtes de l'Océan, de l'Australie au Kenya et au Natal. Alors que le Chinois ne se livre qu'au commerce d'alimentation, le Z'Arabe s'occupe surtout des tissus, puis des chaussures, chapeaux, objets de mercerie, et finalement de tous les articles de bazar.

Le danger n'est signalé qu'en 1885, par une intervention au Conseil Général. M. Le Roy y déclare que l'Arabe ne sert qu'à écouler la camelote allemande et anglaise et concurrence les produits français; que les Chinois démoralisent le peuple par leurs loteries, jeux et recels. Mais ces étrangers trouvent aussi des défenseurs: ils rendent de grands services, ont organisé le grand commerce d'importation-exportation, font venir le riz, écoulent le sucre; « ils peuvent, à notre grand profit, venir nous apporter leur capital, leur intelligence, leur esprit industriel » (1).

Ainsi s'opère un nouveau recul des créoles: ayant laissé la culture de la canne aux Malabars, ils laissent l'alimentation aux Chinois, et tout le reste du commerce de détail aux « Z'Arabes » sous prétexte que le créole n'a pas le sens du commerce. Certains proposent d'endiguer le flot en établissant une taxe de séjour sur les étrangers (2). Bien entendu, Arabes et Chinois la paient sans difficulté et, en 1897, il y a dans l'île 547 Chinois, dont 17 femmes et 50 enfants, et 204 Arabes, dont 18 femmes et 33 enfants.

Il est difficile de suivre pas à pas ces arrivées successives. Malgré des recherches répétées, nous n'avons pu mettre la main sur les registres et sur les fiches d'étrangers délivrées à leur arrivée à ces premiers Asiatiques. Pour reconstituer la façon dont ils ont pu essaimer à partir de Saint-Denis (3), tout autour de l'île, et sont ensuite montés à la conquête des Hauts, nous avons dû recourir à l'état-civil afin d'y rechercher les premières naissances d'enfants à noms chinois; elles ne devaient pas suivre de très loin les premières arrivées.

Nous avons ainsi constaté que ces premières naissances se trouvent à Saint-Denis dès 1865. En 1871, il s'agit de l'enfant naturel d'un Chinois « commerçant » et d'une créole. Même fait en 1875; mais à partir de 1878, on trouve des noms de commerçants chinois et de leurs épouses, elles-mêmes chinoises: l'installation dans la capitale est faite. A Saint-Paul, le même processus: d'abord un enfant naturel avec une jeune créole en 1874, trois naissances de 1874 à 1880; puis les dates se rapprochent car les commerçants se fixent; un acte de 1882 mentionne un enfant de deux parents chinois; les deux témoins sont chinois; un

(1) CORNU. Conseil Général, 1885, p. 198, et BERTHAULT, id. p. 200.

(2) M. Bellier s'y oppose: « Je ne comprends pas qu'on traite d'envahisseurs les Arabes et Chinois qui viennent faire du commerce sous la protection des lois et qui, en définitive, sont utiles au pays... ». Babef déclare qu'il y a trente ans il n'y avait à Saint-Denis que deux commerçants indiens et chinois; actuellement, tout le commerce du riz est chinois: les consignations vont bientôt passer dans leurs mains; les Réunionnais devront alors faire comme les Mauriciens qui sont obligés de s'expatrier pour vivre. (Conseil Général, 1886, p. 260).

(3) L'Annuaire de l'île de la Réunion mentionne le premier commerçant chinois à Saint-Denis en 1861, à Saint-Paul en 1863, à Sainte-Marie en 1864, puis cesse d'en parler

enfant chinois né en 1883 se mariera à Saint-Paul en 1906..., les dynasties prennent racine. Au Port, première naissance en 1885...

Les Chinois s'installent d'abord dans les « quartiers » importants. En 1883, première naissance à Saint-Pierre et à Saint-Benoît. En 1884, à Saint-Louis, mariage d'un Chinois et d'une créole. En 1885, naissance à Sainte-Rose, en 1887 à Saint-Joseph.

La poussée de Saint-Denis vers Sainte-Rose semble plus rapide que celle de Saint-Paul vers Saint-Leu. Encore y a-t-il des zones laissées pour compte au début. Ce n'est, semble-t-il, que lorsque Saint-Denis et Saint-Benoît ont été suffisamment pourvus d'épicerie que les Chinois se sont installés dans la zone intermédiaire: Bras-Panon n'est atteint qu'en 1889. En 1891, une naissance à Sainte-Suzanne, puis plus rien jusqu'en 1910. A Saint-André, nous n'avons trouvé de naissance qu'en 1895.

Ce qui semble établi, c'est que les Chinois ne se sont lancés à la conquête de l'intérieur qu'une fois la côte suffisamment pourvue, et que, à part Saint-Joseph, ils ont évité longtemps la côte Sud, trop peuplée de Blancs. Cependant ils sont à la Plaine des Palmistes dès 1890. A part ce cas exceptionnel, c'est après 1900 que les Chinois montent dans les Hauts. En 1901, lorsque l'état-civil s'ouvre à la Saline, il y en avait déjà. En 1903, les deux premières naissances au Tampon. En 1905, Trois Bassins capitule à son tour, puis l'Entre-Deux en 1918.

Il y eut ensuite un net ralentissement dans la marée des Fils du Ciel, et même un temps d'arrêt. La première vague s'installe. Ce n'est qu'en 1927 qu'on voit déferler la deuxième génération, sur le Sud (Saint-Philippe, 1927; Petite-Ile et Etang-Salé, 1930). En même temps a lieu la pénétration dans l'intérieur: Cilaos, 1925, puis Plaine des Cafres, et enfin Salazie, à la veille de la seconde guerre mondiale.

On peut donc dire que le peuplement chinois a débuté par une arrivée progressive de jeunes Chinois célibataires entre 1875 et 1900. Ils ont peu à peu pris pied sur toute la périphérie de l'île, et y ont « fréquenté » puis épousé de jeunes créoles. Ce n'est que très exceptionnellement qu'ils ont fait venir des Cantonaises. Une deuxième génération, née vers 1890-1910, dans l'île, s'est incorporée à la société créole dans une large mesure. Elle a achevé la conquête des Hauts vers 1925-1940. Les premiers Chinois enrichis ont fait venir de Canton frères, cousins, amis, qui ont débuté chez eux comme commis et se sont ensuite établis à leur compte.

Il est beaucoup plus difficile de suivre la diffusion des Indiens musulmans, car ils sont presque uniquement concentrés dans les grandes agglomérations. Ils sont, eux aussi, arrivés entre 1880 et 1900. Les recensements en mentionnent 200 en 1887, 204 en 1897, 377 en 1907. Mais il est alors probable que sous le titre d'« Arabes », ces recensements groupent ensemble yéménites et musulmans de Bombay. Ils s'installent vite sur la côte, avec leur machine à coudre et leur chemise pendante sur leur pantalon; beaucoup sont d'abord tailleurs au coin des rues, comme dans toute l'Afrique orientale. Par ce métier, ils deviendront vite marchands de tissus. C'est surtout, dit-on, les profits réalisés pendant la guerre 1914-1918 qui les ont définitivement installés dans l'île. En 1921, le recensement indique, cette fois-ci sans équivoque possible, 709 « Indiens de Bombay ». Ils n'arrivent qu'assez tard dans l'intérieur, où ils sont beaucoup moins nombreux que les Chinois: non seulement il n'y en a pas dans les îlettes, mais ils manquent dans bien des localités. En 1924, il y en a à la Rivière; ils sont installés depuis peu

à Cilaos, à Hell-Bourg, à l'Entre-Deux; mais en 1954 on n'en trouvait encore ni à la Plaine des Cafres, ni à Saint-Philippe, ni aux Avirons.

La conquête des Hauts par le géranium.

Au milieu de la période de crise, surgit un espoir imprévu; les planteurs vont repartir à l'assaut et dépasser de beaucoup la limite atteinte par la canne au temps de sa gloire; c'est la dernière étape de l'occupation du sol, celle du géranium.

Depuis longtemps, les esprits inventifs étaient à l'affût de ressources nouvelles pour l'île. Les recherches se fixèrent à la fin du XIX^e siècle sur la distillation des plantes essentielles. Le vétyver, venu de l'Inde, avait été introduit dans l'île au début du XIX^e siècle, et le géranium, originaire d'Afrique du Sud, sous le Second Empire; l'ylang-ylang avait été apporté des Philippines vers 1880 (1). En 1872, Duchemann, à la Plaine des Palmistes, demandait l'autorisation d'installer un alambic, pour des essais qui eurent lieu en 1873 et 1874 sur diverses plantes. Cependant qu'à la Plaine d'Affouches, Arnoux arrive en 1882 à produire la première essence de géranium, les frères Péverelly, à Saint-Pierre, se livrent à des expériences pour distiller de nouveaux parfums: en 1888, Fernand distille le vétyver, en 1890 Alfred distille le patchouli, le champac, l'ylang-ylang; en même temps, Boisjoly Potier, à la Plaine des Cafres, se tournait vers le géranium et le distillait avec plein succès.

Lorsque les premiers résultats eurent été concluants, ce fut un engouement, face à la débâcle de la canne. Tel un « rush » de chercheurs d'or, une première vague de défricheurs et de planteurs de géranium déferla entre 1900 et 1913. L'assaut partit du Tampon, centre peuplé et plein d'initiative. De 1888 à 1900, de riches plantations de vanilles y avaient prospéré. L'idée d'une culture précieuse enthousiasma les Tamponnais qui partirent à l'assaut des forêts et des vanilleraies. On planta d'abord le géranium le long de la route des Six-Cents, et il descendit parfois jusqu'à 400 mètres. Au Nord, il escalada les pentes, atteignit la forêt du 14^e kilomètre; les bûcherons firent rapidement tomber les vastes forêts des domaines Kervéguen et Choppy, et le géranium monta de 1.000 à 1.400 mètres. A travers la forêt dont il ne reste plus rien dans cette région, il atteint bientôt la Plaine des Cafres. Comme la distillation du géranium exige une grosse consommation de bois et qu'il faut renouveler le stock, on prend l'habitude de reboiser en acacias les sols épuisés par cinq ou six ans de géranium, ce qui apaise partiellement les Forestiers. Ainsi s'établit un nouveau genre d'exploitation basé sur le défrichage cyclique et qui ressemble étrangement à la culture sur brûlis des primitifs: la hache et l'incendie, les plants de géranium dans des sols d'où émergent les vieux troncs, du géranium cinq ou six ans, dominé par la silhouette trapue de l'alambic, une dizaine d'années en acacia, puis on recommence. Cela donne un type de paysage coupé, du genre pré-bois, caractéristique actuelle des Hauts de l'île.

Comme dans les « rushes » classiques, les équipes de pionniers qui coupent la forêt précèdent l'équipe des planteurs. Une fois la forêt du Tampon à terre, les pionniers passèrent à l'Entre-Deux, puis allèrent louer leurs bras dans les Hauts de Saint-Louis. Pendant qu'ils abattaient la forêt des Macques, les alambics s'allumaient à l'Entre-Deux, puis

(1) D'après PEROTIN. Note inédite sur les plantes à parfum, 1957.

gagnèrent à leur tour les Macques où un nouveau centre de vie et d'exploitation se créa.

Par les Manirons, les défricheurs abordèrent les Hauts de l'Etang Salé, puis le Tévelave. Leur flot destructeur fila ensuite vers le Nord, au-dessus de la route Hubert-Delisle et, entre les courbes de 800 et de 1.400 mètres, abattit une grande partie de la forêt des Hauts de Saint-Leu et de Trois-Bassins. Tous les propriétaires de cannes, dont les domaines grimpaient entre deux ravines jusqu'à la ligne domaniale des 1.400 mètres, firent appel à ces défricheurs, ravis du profit qui attendait leurs terres. Seules les Eaux et Forêts parvinrent, entre 1.500 mètres et la zone des brandes, à conserver une très étroite bande de tamarins. Derrière les pionniers, suivaient les Petits Blancs du Tampon: toute la région du Bras de Pontho à Montvert en fournissait; ils installèrent leurs cases le long de la route Hubert-Delisle et tous les Hauts de Saint-Leu et de Trois-Bassins en furent peuplés. En 1904, de Cordemoy signale 250 alambics dans l'île, dont 60 à la Plaine des Cafres.

Le grand cyclone de 1913, puis la guerre de 1914-1918 suspendirent provisoirement la rage destructrice des pionniers. La deuxième vague déferla à partir de 1916, cette fois-ci dans les Hauts de Saint-Paul. Les bûcherons, toujours des Tamponnais, louaient leurs bras toujours plus loin vers le Nord. Ils arrivèrent au Guillaume vers 1916-1918, puis ils franchirent la Rivière des Galets et défrichèrent le Dos d'Ane, qui depuis la crise de la canne, avait perdu la moitié de ses habitants.

Il était difficile de continuer: en atteignant la région trop humide du Vent, les bûcherons et les colons Tamponnais s'arrêtèrent, vers 1924-25. Plusieurs — en vertu de la vitesse acquise — dépassèrent la capitale et s'installèrent comme petits propriétaires au Bois de Nèfles Saint-Denis où ils sont encore, après avoir ainsi fait le tour de la moitié de l'île.

En revanche, les Cirques ne s'intéressèrent que très peu à la nouvelle culture; c'est que les Tamponnais répugnaient à s'enfermer dans ces bouts du monde isolés; du reste, les sols de brèches n'étaient guère favorables; les cirques ont donc gardé plus stricte l'économie vivrière traditionnelle et misérable, à laquelle s'ajoutent simplement les petits profits procurés par l'exploitation des eaux thermales et par les villégiateurs.

Le fond du marasme.

La conquête de nouvelles terres pour le géranium, terres que l'érosion va dévaster, ne suffit pas, loin de là, à arrêter une stagnation qui, commencée vers 1880, va se prolonger jusque vers 1920.

Il ne s'agit plus de décadence, mais seulement d'immobilisme, car l'île produit tout de même 40.000 tonnes de sucre, des essences de haute valeur et une vanille de réputation mondiale. Mais, après le recul de 1880, la situation se stabilise dans la routine.

En réalité, une fois passé le concours de circonstances qui avait provisoirement créé une prospérité brillante, mais factice, le créole se retrouve face à lui-même et ne pouvant guère compter que sur lui-même. C'est alors que la Réunion recueille les fruits amers de la nostalgie de l'esclavage: depuis toujours, elle a vécu du régime de facilité: elle a vécu sur l'esclavage, puis sur l'immigration; plutôt que d'accepter un travail régulier, le Blanc est allé vivre en forêt de la

vie des primitifs; plutôt que d'épargner sa terre par un travail plus rentable, mais qui demandait plus d'effort, il a dilapidé son sol et ses forêts; plutôt que de payer un juste prix, il a surpeuplé l'île de milliers d'étrangers à sa civilisation; plutôt que de commercer, il a favorisé l'entrée de commerçants qui drainaient les capitaux de l'île; et maintenant que, l'immigration terminée, personne ne veut plus venir dans la « Perle de l'Océan Indien », le rendement et le profit du travail baissent brusquement et le créole n'accomplit plus que la partie strictement indispensable d'un travail qui ne lui rapportait beaucoup que tant qu'il trouvait quelqu'un pour le faire à sa place. Aussi, les années de prospérité ont fini par créer cette mentalité que si rien ne va plus c'est la faute de l'Etat, et le créole attend que l'Etat se décide à venir au secours de l'île (1).

Ce n'est pas qu'on ne fasse rien; mais on essaie tout sans esprit de suite, sans volonté de conclure. On s'« emballe » successivement sur le port de Saint-Pierre, alors que celui de la Pointe des Galets est plus que suffisant; sur le chemin de fer de Saint-Joseph; sur un funiculaire à construire de Saint-Denis au Brûlé; on s'« emballe » encore sur de nouvelles cultures ou des cultures abandonnées qu'on veut reprendre: quinquina, thé, ramie; on reparle du coton; on en a planté 100.000 pieds sous les filaos de la côte Sous-le-Vent en 1905; on en a récolté 1.600 kilos en 1906, puis on n'y pense plus, car on parle du mûrier de Cilaos. La paille de chouchou, lancée par une demoiselle Zélida Payet, fait fureur quatre ans chez les modistes en France, de 1904 à 1907; l'aloès devient ensuite la panacée: depuis 1902, beaucoup de planteurs demandent des concessions dans les environs de la Rivière Saint-Etienne; celles-ci une fois obtenues, ils ne font rien. Le tabac semble soudain d'un grand avenir, mais le planteur qui s'est toujours refusé à le préparer selon les indications de la Régie, est ulcéré lorsque la Régie refuse de le lui acheter. En 1908, l'ananas est à la mode. Il fut même question, en 1912, de l'élevage des autruches: le Conseil Général délégua gravement un de ses membres à une « Commission des autruches » chargée de recueillir les demandes des éleveurs volontaires. Une si grande bonne volonté est touchante; il est navrant de constater que de toutes ces tentatives, il ne sort rien que des rapports et de la politique. En réalité, on ne fait que de la politique, et c'est pour soutenir tel ou tel ami politique qu'on est pour ou contre les autruches.

Impuissance à créer. La production, bien déchue, permet à l'île de « vivoter ». La crise économique sévit surtout jusqu'en 1906. La dépréciation des produits de l'île continue: le sucre est en 1902 à 37 F, en 1903 à 25 F les cent kilos; la vanille est à 55 F le kilo en 1900, à 10 F en

(1) Nous n'oserions parler ainsi, si nous ne pouvions abriter notre opinion derrière celle de personnes autorisées, dont des créoles lucides. Voici ce que disait en 1906 M. Augagneur, gouverneur général de Madagascar: « L'état matériel de la Réunion est précaire, son état moral, responsable en partie de l'état matériel est plus lamentable encore. En réalité, ce pays meurt de la politique créole. Habitué à vivre de la politique, le créole n'a plus travaillé ». Le gouverneur Richard, en 1887, le disait déjà: « La colonie est misérable, l'agriculture souffre, l'argent manque..., nous sommes tributaires du dehors pour les bras destinés à l'agriculture, alors que nos villes et nos campagnes sont infestées par une armée de désœuvrés..., le créole ne veut rien faire... » et il ajoute: « En parlant ainsi, je ne voudrais contrister personne, mais je ne saurais trop vous exprimer le sentiment pénible que j'éprouve en voyant votre belle colonie si malheureuse avec d'aussi grands éléments de richesse, en songeant que cet état misérable vient surtout de ce qu'on n'y veut pas travailler ». (Rapport du gouverneur général Augagneur au ministre des Colonies. Archives Réunion. M. Cabinet du gouverneur, et discours du gouverneur Richard. Conseil Général, 1887, p. 7).

1905; les cyclones de 1904 et 1905 ont dévasté les plantations; on comprend que les planteurs soient découragés; le mouvement commercial, qui atteignait 87 millions de F en 1860, n'était plus que de 48 millions en 1901, et en 1906 de 24. Les superficies en cannes ont diminué de 50 % depuis 1860, le sucre de 20 % seulement, car le rendement a cependant augmenté; il est encore pourtant bien faible. La loi douanière de 1892 ne peut qu'accroître le marasme. Suprême disgrâce: on avait créé en 1897 un Service de l'Agriculture et il est supprimé en 1912; motif: n'a rendu aucun service!

Pour couronner le tout, l'implacable Crédit Foncier tient la colonie en vasselage (1). Il jette à la mer 400 barriques de sirop, il fait des avances sur récolte illégalement, il sabote même des domaines qu'il a confisqués, — tel celui du Baril, à Saint-Philippe, — pour que ces domaines n'arrivent pas à produire les sommes qui suffiraient à liquider leurs dettes.

A cela s'ajoute une misère physiologique effrayante dans le peuple, c'est-à-dire dans les 90 % de la population. Elle est soulignée de divers côtés: paludisme, alcoolisme, manque complet d'hygiène. Une misère sociale aussi grave est trop facilement acceptée par les riches bourgeois qui veulent « tenir » le petit peuple par l'ignorance, et les « avances » financières qui le mettent dans leurs mains... Mais cette misère est tellement souriante et aimable que les visiteurs s'y trompent, égarés par les écrivains locaux. Ce que ne disent pas les romanciers qui peignent cette époque de « rêve », où tout est beau et bon à la Réunion, c'est que le tiers de l'île est condamné à la misère et à l'abandon (2).

3. Les débuts du relèvement après 1920.

Cependant, depuis 1906, quelques signes d'amélioration se manifestent (3). On voit augmenter à la fois la production et le rendement des sucres, les surfaces cultivées, le nombre de colons, la valeur des terres; les exportations, pour la première fois depuis 1882, dépassent les importations.

Comme on se méfie désormais de la monoculture, on constate un net essor des cultures vivrières et de nombreuses cultures d'exportation. Les plantes à parfum dominent désormais l'économie des Hauts; sur les basses pentes, les superficies mises en vanille ou en café doublent ou triplent. La guerre de 1914-18 donne un coup de foyet à l'économie réunionnaise; le prix du sucre monte fortement et l'île en vend beaucoup à la France, privée de ses betteraves. Les années 1919-1921 montrent un groupe de grands propriétaires et d'usiniens solidement reconstitué grâce à des bénéfices récents. Ces bénéfices permettent des investissements pour la modernisation d'usines et la reconstitution d'exploitations jusque là déficitaires ou à direction étrangère au pays.

Il semble en effet que l'un des éléments essentiels du redressement soit le démantèlement des grands trusts agricoles, qui se morcellent dans la décennie de 1915 à 1925 (4). Les administrateurs nouveaux sont décidés

(1) Rapport Brunet. Conseil Général, 1890.

(2) Gouverneur Guy, 16 avril 1909. Sur cette époque, voir les principaux romans de Marius Ary Leblond.

(3) Gouverneur Rodié. Conseil Général, 1911.

(4) Voir Ch. IV, p. 198.



Les Pentes de la planèze occidentale du Grand Bénard. — Régularité de la pente externe. Erosion et ravines radiales. Netteté des crêtes.
Etagement des zones: savane littorale; replat des Hauts de Saint-Paul (La Saline, Trois Bassins); pentes supérieures avec lambeaux de forêts.
Encaissements en hémicycle de la Grande Ravine, découpés dans la planèze, avec tracé de son ancien cours (au dessus du grand méandre terminal).
Echelle 1/50.000 environ.

Photo Institut Géographique National.



PLAINE DE SAINT-ANDRE

Plaines du Bois-Rouge et du Champ-Borne, correspondant au cours inférieur de la Rivière du Mât (en bas). — Habitat en rue le long de la route nationale (Quartier Français, Cambuston, Saint-André-ville). Basses pentes entièrement cultivées (cannes). Petite propriété au Champ-Borne (à droite). Grands domaines du Bois-Rouge, Menciol, Deux-Rives, etc... Echelle 1:50.000^e environ.

Photo Institut Géographique National.

à moderniser les méthodes. Léonus Bénard, à partir de 1918, groupe Pierrefonds, le Gol, Casernes; c'est le dernier représentant de très gros domaines familiaux; pour le reste, les sociétés anonymes remplacent les grands féodaux; les Conseils d'Administration sont décidés à gagner des dividendes; ce ne sont plus des agronomes, mais des agents de change qui sont administrateurs de plusieurs sociétés à la fois. Bref, toute cette redistribution des terres dans l'île et l'arrivée de nouvelles équipes sont de bonne augure. Ce n'est pas que les nouveaux dirigeants se soucient beaucoup du sort de la masse, mais ils se soucient de remettre l'île au travail. L'état démographique est redevenu bon, car les immigrants sont fondus dans le nombre, et l'accroissement naturel de la population reprend pour ne plus s'arrêter.

La conjoncture économique est également bonne. Pendant quinze ans, par suite d'accords avec les betteraviers et les sucriers des Antilles, les cours du sucre et du rhum sont satisfaisants. Le contingentement qui devra être établi très vite n'empêche pas de bien vendre les denrées d'exportation. Certes, le prix en est factice, — l'équilibre agraire est très fragile (1), — mais les apparences sont bonnes et les droits de sortie alimentent régulièrement le budget.

Du coup, l'espoir renaît; on songe aussitôt à la main-d'œuvre. On se met à chercher. De 1923 à 1927 eut lieu la fameuse introduction des Antandroy. Ce fut un échec total; incapables de se plier à une vie qui, du reste rappelait trop celle des camps de travail malabars, les Tandroy désertèrent les plantations et durent être rapatriés de 1927 à 1932. On se tourne alors vers les Somalis, qui arrivent en 1926, au nombre de 120 (2).

Tous les autres projets, négociés avec les Indes, Java, le Japon (3) échouèrent en raison des conditions offertes, trop misérables. La Réunion n'avait décidément pas de chance. On pensa enfin à Rodrigue! En deux convois, 725 Rodriguais arrivèrent en août 1933, enthousiastes. Ils vivaient mal dans leur île surpeuplée; ils portaient de beaux noms français: Gontran, Guillaume, Gentil. Puis paludisme et béri-béri s'en mêlèrent; la vie leur parut très chère; le statut de 1887 ne leur étant pas appliqué, personne ne défendait leurs intérêts. Après une campagne d'agitation, ils descendirent en masse sur Saint-Denis le 15 janvier 1934 et refusèrent de regagner les « quartiers ». Ils furent presque tous rapatriés de février à mai, les derniers en 1935.

Ainsi végétait cette belle Réunion, sa petitesse et son traditionnalisme routinier l'empêchant à tous coups de se dégager de la médiocrité, malgré la valeur civilisatrice de sa société. Il fallait un renouvellement complet des méthodes. La départementalisation de 1946 semble avoir été, en ce sens, un événement d'une importance considérable.

(1) Voir ch. XII, paragr. II B.

(2) Archives M. Immigration, 1902-1923.

(3) On s'adressa au Hedjaz en 1926-1927. Quelques « bakchichs » aidant, on y trouva quelques ministres qui fermèrent les yeux sur des recruteurs qui organisèrent une « traite » d'engagés « volontaires », lesquels s'enfuirent en profitant des escales. (Sources personnelles).

DEUXIEME PARTIE

La terre et les hommes

Les Réunionnais dépendent d'autant plus étroitement des conditions créées par le milieu et le passé, qu'ils sont enfermés dans une île. C'est en fonction de ces données que se sont élaborés les éléments qui donnent leurs traits originaux aux modes d'installation sur le sol.

Il importe donc de savoir maintenant comment le peuple créole utilise ce sol, y habite, y vit. Son genre de vie varie certes en fonction des aspects régionaux qui conditionnent les cultures; mais des traits communs à toute l'île peuvent être facilement dégagés dans la structure agraire, l'habitat et l'évolution de la population.

CHAPITRE IV

La structure agraire

La communauté qui s'est établie à Bourbon a tourné le dos à la mer et s'est accrochée au sol. La façon dont les grands peuples se sont attachés à la terre se perd le plus souvent dans la brume de la préhistoire et ne peut donner lieu qu'à des hypothèses; au contraire l'occupation de cette île déserte à une époque toute récente nous permet de saisir la façon dont une communauté s'incruste sur un terroir. L'existence de secteurs de petites propriétés traditionnelles et de grandes exploitations capitalistes s'explique en grande partie par l'influence d'un passé tout récent, mais qui a créé très vite des traditions.

I. — L'EMPREINTE DU PASSÉ

1. - Les concessions de la Compagnie des Indes : Les Habitations.

Les mesures de base.

En 1665, chaque habitant s'était installé où il avait voulu; il y avait de la place pour tout le monde. Mais à mesure que les nouveaux colons débarquent, le problème de la propriété se pose. La Compagnie désire, du reste, fixer les gens au sol pour qu'ils le cultivent mieux. Toute l'île lui appartient: le R.P. Barassin (1) a publié une attestation signée des « Anciens » de l'île, d'où il résulte que les terres sont confiées pour exploitation aux agents de la Compagnie — c'est-à-dire aux colons. Sous cette réserve, ceux-ci peuvent vendre les parcelles qu'ils occupent comme on cède un loyer. Le R.P. Barassin estime que le terme d'« habitation », employé pour désigner les domaines exploités, viendrait de ce qu'il était bien entendu qu'on n'avait que le droit « d'habiter » une terre mais non de la posséder juridiquement. Avec Vauboulon, on assiste à un premier essai d'organisation rationnelle. Il inaugure le système des concessions, à la place du droit du premier occupant. Les anciens habitants se feront délivrer des titres de propriétés; les nouveaux devront demander des concessions à la Compagnie, et payer à cette fin une redevance en nature.

(1) BARASSIN. Op. cit., p. 182.

C'est ainsi que nous avons conservé trace des premières concessions dans l'île, accordées du 16 janvier au 12 mai 1690. A Saint-Paul, Vauboulon commence par confirmer les établissements de quinze anciens colons. Au Hollandais Isaac Béda, il concède un domaine « aux Sables de Saint-Paul ». Pierre Hibon, dès le 16 janvier, a reçu sa concession: c'est la première de la série que nous avons conservée; le 20, Athanase Touchard en obtient une « à la Montagne et à l'Étang Saint-Paul ». Le 5 février, à Sainte-Suzanne, Antoine Royer obtient « la propriété et fonds de l'habitation où il demeure, entre les habitations de Jean Brun et celle qui joint le cimetière »; le tout pour « deux cochons, 100 livres de riz en paille, six poulets d'Inde par an ». Toujours à Sainte-Suzanne, Vauboulon concède des terres à Royer, Marc Vidot, François Vallée. Le P. Barassin a trouvé trace de quarante-neuf concessions de ce genre.

Nous avons du gouverneur Bastide 26 actes de concessions connus, en 1696 et 1697. Une tradition fortement établie à Bourbon veut que le gouverneur Lacour de la Saulais ait créé et généralisé le type fameux des concessions habituelles à la Réunion: « entre telle et telle Ravine, du battant des lames au sommet des montagnes ». C'est en partie une légende dont M. René Legras a fait justice (1). Les premières concessions n'emploient pas cette expression. Plus tard apparaissent, pour indiquer les limites du terrain, soit l'expression « partant du sommet de la montagne », soit celle du « battant des lames » ou plutôt du « bord de la mer ». Ce ne sera guère avant 1727 que l'expression entière sera employée.

Dès 1699, Lacour l'emploie le 10 février, pour la concession faite à Chauveau et Grimaud à Saint-Gilles entre la Ravine Saint-Gilles et celle des Sables (2) mais c'est la seule fois. En 1698, François Mussard obtient tout l'espace entre la Grande Ravine et la Ravine des Sables. Pierre Hibon celui entre la Ravine Athanase (Touchard) et l'actuelle Ravine Divon (Hibon): domaine de 500 mètres de large environ à la base et montant sur une distance qui se révélera plus tard être de 13 à 15 km.

Il est évident que la structure de la propriété dans l'île tire, encore de nos jours, un de ses principaux aspects de ce mode de concession. Le procédé était simple, et tant que les habitants furent peu nombreux, il évitait bien des contestations. Il faut aussi se rendre compte qu'à cette époque le mode de transport le plus rapide d'un point habité sur la côte à l'autre était le canot. C'est près de la côte qu'étaient les installations. De là l'idée normale de fixer la largeur des propriétés de façon précise au bord de la mer; c'était la chose importante; le reste pouvait demeurer plus longtemps dans l'imprécision.

Ce mode d'attribution entre deux ravines crée des propriétés de même type, se rétrécissant vers le haut, puisque limitées par des génératrices de tronc de cône. Mais les premiers colons, qui avaient fait le tour de l'île, n'avaient pas pénétré à l'intérieur. Que signifiera donc plus tard l'expression « jusqu'au sommet de la montagne »? Est-ce jusqu'au sommet du Piton des Neiges? Est-ce simplement jusqu'au bord du rempart externe des Cirques? Ou, encore plus simplement, jusqu'au point qui, vu de la côte, semble être le sommet? Force procès seront plus tard basés sur ces diverses interprétations. Mais, au début, une égalité simpliste préside au partage: chaque « habitant » aura des terres dans les diverses zones climatiques, et des possibilités égales à celles de ses voisins:

(1) René MAYDELL LEGRAS. Etude sur le domaine colonial à l'île de la Réunion, dans A. LOUGNON: Recueil trimestriel VI, pp. 207-237.

(2) A. LOUGNON. Les biens de B.B. Dumas à Bourbon. Recueil trimestriel, t. VII, p. 85.

basses terres de plaine, ravines, forêts, bois d'œuvre, fruits divers, gibier. Il commence par parcourir son domaine au moyen de pistes en lacets courts et innombrables, qui grimpent entre les deux ravines; ces chemins existent encore, l'île en est couverte jusque vers 1200 m, certains sont devenus des routes (1). Chaque « habitant » voudra le sien, sur ses terres, d'où perte importante de terrain.

Feuilley, en 1704, dresse le tableau des propriétés; il y joint une carte portant les principales « habitations »: huit à Saint-Paul (2), huit à Saint-Denis, sept à Sainte-Suzanne. Hébert, en 1708, délivre de nouvelles concessions. Villers en délivre 35.

En 1713, constatant que beaucoup de domaines concédés ne sont pas cultivés, la Compagnie décide que toutes les concessions seront rapportées. Les « habitants » devront venir présenter leurs titres, et il leur en sera remis gratuitement de nouveaux, lesquels seront annulés à leur tour si la mise en valeur n'est pas effective au bout d'un certain temps. En revanche, ces titres seront inscrits sur les registres du greffe, et aucune concession nouvelle ne sera accordée sans avis favorable.

L'établissement du parcellaire.

Le but de la Compagnie est clair. D'une part, il ne lui déplaît pas d'entretenir cette tradition qu'une concession de terre est toujours révocable; d'autre part, la révision des contrats doit amener à restreindre le nombre des domaines mal délimités. En effet, la nécessité de trouver de la place pour les nouveaux arrivants exigeait des mesures d'ensemble. La Compagnie se trouvait en face de l'anarchie, la plus grande partie de chaque concession était inculte, toute la région au-delà du Cap La Housaye n'était pratiquement que savane de chasse. Il fut décidé par le Conseil Provincial que l'exploitation serait sérieusement contrôlée. Toute concession nouvelle sera passible d'un droit de mutation. Les titres de anciennes seront vérifiés. Chaque « habitant » devra cultiver au moins dix pieds de café par travailleur effectif, toute concession non cultivée au bout de trois ans sera reprise par la Compagnie. Plus tard, même, un règlement de 1754 fixera à chaque concession accordée un maximum de 312 arpents

A Saint-Paul, très vite, les habitants deviennent trop nombreux. Ne pouvant disposer à leur gré de tous les bons sols, ils ont pris l'habitude d'avoir trois catégories de terres (3): sur le cordon littoral, c'est-à-dire en ville, se trouve l'« emplacement », maison de bois qui est leur résidence principale; il deviendra rapidement important, entouré de ses dépendances: cuisine, hangar, réserves, magasin, cases pour esclaves, « godons » (cabanons); puis, entre l'étang et le pied de la falaise c'est le « jardin », facilement irrigable, où poussent blé, riz, légumes divers — enfin, et surtout, au-dessus de la falaise qui domine la plaine, sur le glacis en pente douce, entre 100 m d'altitude et le sommet de la montagne, s'étale « l'habitation », c'est-à-dire le grand domaine, source principale de richesse, avec ses caféiers, ses cultures secondaires, ses bois, domaine travaillé par les esclaves sous la direction des commandeurs.

Les nouveaux venus ont dû se contenter de morceaux plus modestes. On trouve donc très vite à Saint-Paul, à côté des grandes concessions

(1) Par exemple le chemin du Plate à Saint-Leu, entre la Ravine du Trou et celle des Aviron.

(2) Hibon, Léger, Béda, Parny, Athanase (Touchard) F. Boucher, Dennemont, Aubert (Recueil trimestriel IV, p. 36).

(3) A LOUGNON. Recueil trimestriel VI. Les biens de P.B. Dumas à Bourbon, p. 193.

« du bord de la mer au sommet de la montagne », des lots plus petits, disposés sur deux étages: l'un va du bord de la mer au pied de la falaise, ou « de l'étang au pied des Roches » (1); l'autre « du sommet de la montagne au pied des Roches » (2) ou encore: du sommet... jusqu'à 1000 à 1500 gaulottes de la mer (3). Dans la « montagne » de la Possession, on trouve beaucoup de petits propriétaires entre la Ravine à Marquet et la Grande-Chaloupe.

Mais pour s'agrandir, le Saint-Paulois jette surtout les yeux vers le Sud. Il possède fréquemment vers la Rivière Saint-Etienne un domaine bien plus vaste que près de l'Etang. Ou bien il achète la concession du voisin. Déjà, certains propriétaires concentrent des terres dispersées, à l'exemple même du gouverneur Dumas.

Lors du peuplement du Sud entre 1715 et 1750, c'est toujours sur la base de la concession que sont distribués les domaines, mais le « rush » est tel que la Compagnie décide la planification. Dumas pria Durongouët de procéder à un premier travail cadastral. Durongouët ouvrit une première ligne de base, jalonnant les concessions au-dessus des terres communes de la côte, entre les Trois-Mares et la Chaîne des Roches. Les emplacements et les petites concessions sont donc organisés sur des lignes d'arpentage parallèles au rivage et échelonnées à diverses hauteurs. Ces lignes, au nombre de quatre, subsistent encore, matérialisées par des chemins carrossables: Ligne Paradis (4), vers les 100 m d'altitude, Ligne des Bambous vers les 200, Ligne « des Quatre-Cents », Ligne « des Six-Cents ». Entre ces habitations d'un type nouveau et peu allongées, s'insinuent les premières grandes concessions qui grimpent « jusqu'au sommet », mais qui sont la minorité. La méthode fut appliquée en 1785 pour les lotissements de Saint-Joseph.

Il n'existe pas de cartes d'ensemble de la propriété à la Réunion. Du XVIII^e siècle ne subsistent que des plans de villes (Déjean, Guyomar), les cadastres de Banks à Saint-Pierre et à Saint-Joseph, un plan de 1733 de la rade et du quartier Saint-Paul (5). Pour avoir une idée plus précise, mais incomplète, il faut recourir aux quatre « plans terriers » de Selhausen, plans de Saint-Pierre, de Saint-Benoît, de Sainte-Rose et de Saint-André (5), le premier date de 1816, les autres de 1817; malgré les dates, ils montrent de la Réunion au XVIII^e siècle une image assez exacte. Ils indiquent soigneusement les noms des propriétaires et les dates des concessions. Les minces rubans des concessions parallèles qui s'y déroulent, sautent d'abord aux yeux, partant du bord de la mer et encadrés entre leurs deux ravines. Si les plans développaient toute la surface de l'île, on y verrait l'arrêt de ces rubans, après un parcours de 8 à 10 kilomètres, devant la large tache blanche du centre montagneux inexploré. La concession Béraud, à Saint-Pierre, large à la base de 233,28 m, s'étire « depuis la palissade de la commune jusqu'au sommet » sur 8,407 km (7).

Mais la physionomie des rubans originels est en partie altérée pour trois raisons:

- (1) Concession Vve Hibon. Recensement d'esclaves, 1787.
- (2) Concessions Lelièvre, François Hibon. Recensement d'esclaves, 1787.
- (3) Les neuf domaines Ricquebourg. Recensement d'esclaves, 1787.
- (4) Agent cadastral envoyé en 1732 par la Compagnie, qui aurait voulu un « papier terrier » des plantations. L'affaire n'eut pas de suite.
- (5) Dépôt des fortifications des colonies. Réunion, 29.
- (6) Dépôt des fortifications des colonies. Réunion, 127-130.
- (7) R. DAUVERGNE. Les anciens plans ruraux des colonies françaises. Revue d'Histoire des Colonies, T. XXXV, 1948, p. 249.

— Les partages successoraux, dès le XVIII^e siècle, ont aminci certains rubans de façon invraisemblable, les héritiers se partageant le plus souvent la concession en la découpant dans le sens de la longueur.

— L'afflux de colons a contraint, le nombre de ravines étant limité, à créer un deuxième étage de parcelles, partant d'une ligne parallèle au rivage, généralement à 1.000 ou 1.500 gaullettes de la mer.

— Les plans Selhausen ne datent pas de l'époque du café, mais du début de celle de la canne. Déjà y apparaît un type nouveau de parcelle, la parcelle quadrangulaire, née du partage des communaux côtiers ou d'un début de concentration de la terre au profit des sucreries.

La Compagnie fait, « au nom du Roy », et comme aux Antilles, réserver les fameux « Pas géométriques », les cinquante pas du Roy. M. Lougnon a retrouvé le texte initial de cette réserve, une lettre de la Compagnie à Desforges, du 9 novembre 1723 (1): « Dans les terres que vous concéderez à l'avenir au nom de la Compagnie, vous lui réserverez, le long du bord de la mer, 50 pas de 5 pieds chacun de profondeur... ». Cette notion de domaine du Roy ou de domaine public est à l'origine du conflit juridique permanent qui opposera les habitants à l'administration.

Mais le gros problème, dont la solution, maintenant, s'imposait, était de savoir où était le sommet des montagnes. L'ordonnance du Conseil supérieur en date du 18 août 1728 trancha le débat de façon toute platonique: « Toute Ravine qui, dans les Hauts, coulera ou ne sera pas cultivable, sera réputée sommet de la montagne ». Les cirques étaient réservés; donc le sommet de la montagne était, dans l'interprétation la plus large, le rempart extérieur des cirques; mais l'ordonnance ne fut guère appliquée, car elle était difficilement applicable. On peut en effet toujours discuter sur la définition d'une ravine coulant dans les Hauts et non cultivable, et surtout sur le fait de savoir si elle coupe la concession ou la longe. Mais le principe était posé, et plus tard les Eaux et Forêts l'invoqueront pour créer une ligne domaniale destinée à sauver les derniers lambeaux de la forêt (2). Les réserves domaniales furent bien entendu prises au compte de l'Etat lors de la remise de l'île à l'administration royale en 1767 et un « Tribunal terrier » fut créé par ordonnance du 25 septembre 1765 pour régler les questions de concessions et de procès entre propriétaires. Ce fut une occasion de réviser à nouveau les premiers titres saint-paulois. Devant l'accroissement massif du prolétariat petit blanc, il n'est plus guère question de vastes périmètres, et la fondation du quartier Saint-Joseph voit s'accomplir un grand pas vers la constitution de la petite propriété. Banks est chargé de l'arpentage. Il établit un plan approximatif, où il place les concessions sur trois étages superposés, séparés par des chemins ou des lignes suivant les courbes de niveau: le battant des lames, la ligne de Commune, la ligne séparant « les concessions d'en bas de celles d'en haut », et finalement, le sommet des montagnes. Dans ces limites, il aligne entre les ravines des concessions de 50 gaullettes sur 100, toutes identiques; ce qui correspond à un cadastre de moyenne propriété; il réserve cependant quelques « grands » domaines de 100 gaullettes de côté (3) (Fig. 21).

(1) LOUGNON. Correspondance du Conseil supérieur, t. 1, p. 15.

(2) Un jugement célèbre du Tribunal de Saint-Denis, entre la colonie et le Consorts Azéma donne la solution: le sommet de la montagne est défini comme étant celui qui est aperçu du bord de la mer (jugement du 5 mai 1858). Ce jugement fit jurisprudence.

(3) MASSINOT. « Joseph Hubert, père adoptif du quartier Saint-Joseph ». Bull. Acad. Réunion, 1942 (inédit).

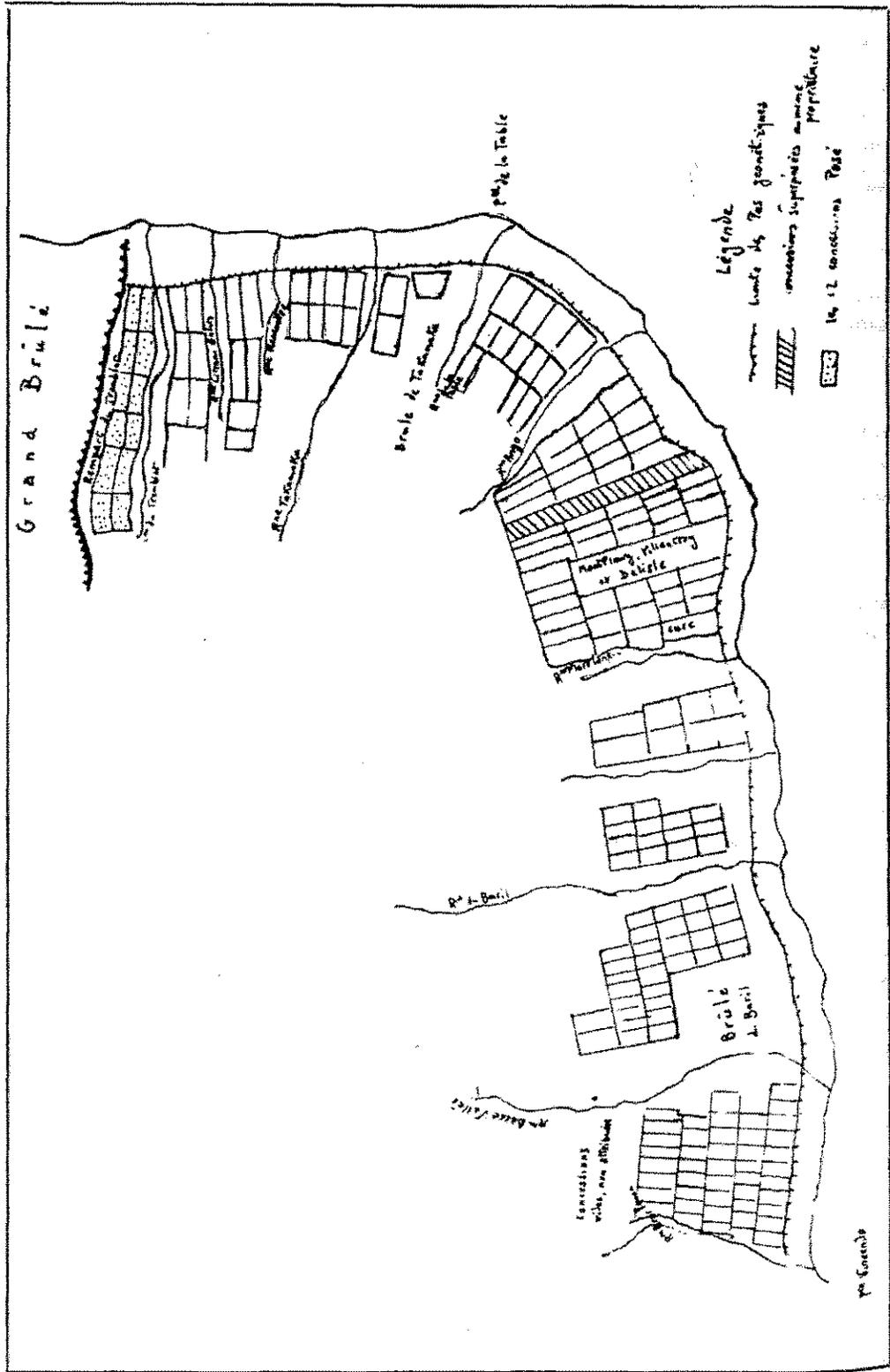


Fig. 21. — Parcellaire de Saint-Joseph
 Tableaux des concessions de 1785 — maintenues en 1817. Carte dressée d'après la copie du plan schématique de 1817
 (P. 1817) — 1/25000. Échelle: 1 cm = 250 m. — 1817. — 1/25000. Échelle: 1 cm = 250 m. — 1817.

Les « habitations » à la fin de l'Ancien Régime.

Les sondages que nous avons pu opérer aux Archives départementales permettent de nous représenter ces exploitations créoles d'après l'examen des propriétés de Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-Pierre et Saint-Joseph (1).

Leurs dimensions sont toujours évaluées en gaullettes (2). Dans les « quartiers » récents, on a renoncé, sauf exception, aux concessions immenses « du bord de la mer au sommet des montagnes ». En effet, si à Saint-Paul 35,8 % des domaines qu'il nous a été possible de mesurer sont de cette catégorie, la proportion tombe à 23,5 % à Saint-Pierre, où pourtant il y avait de la place, et 8,1 % à Saint-Joseph. Le cas de Sainte-Marie (8,1 % également) est plus difficilement explicable: dès le début, il semble y avoir existé des concessions étagées.

On observe que les concessions sont souvent réparties en zones superposées en altitude. A Sainte-Marie, deux étages: « à partir de la mer » ou « à partir du chemin de base » et « au sommet à partir de 1.000 gaullettes (environ) de la mer » (3). A Saint-Joseph, Cressant Lebreton possède entre la Rivière des Remparts et la Rivière Langevin une concession de 12 gaullettes de large, sur une longueur allant jusqu'au sommet des montagnes « à prendre de la ligne qui sépare les concessionnaires « D'embats De ceux denho » (sic).

Dans les régions plus récemment peuplées, ce nouveau système de concessions est généralisé: 16,6 % des domaines à Saint-Paul, 16,3 % à Sainte-Marie, 14,1 % à Saint-Pierre, 19,1 % à Saint-Joseph, secteur récent s'il en fut.

Le fameux type de concession « du bord de la mer à monter au saumais » (sic) (4) est donc loin d'être non seulement général, mais même majoritaire (5). La superficie de ce genre de domaine est pratiquement bien difficilement évaluable. Avec les partages, on en arrive à des dimensions ridicules: à Saint-Paul, une propriété a 3 gaullettes de large, de la mer au sommet. A Saint-Pierre, toujours des lames au sommet, Jacques Lauret atteint 1 gaullette (4,87 m)! Il est vrai qu'il possède deux rubans de ce genre, de même largeur, et séparés par des domaines à lui étrangers: ce qui est bien allier le minimum d'avantages au maximum d'inconvénients.

D'habitude, cependant, la largeur des domaines est de 5 à 25 gaullettes (soit 25 à 125 m). Aucun à Saint-Paul ne dépasse 108 gaullettes. A Sainte-Marie, où il y a moins de monde et de plus grandes propriétés, l'une d'entre elles atteint 300 gaullettes, sur simplement 76 de haut.

Nous avons calculé très grossièrement la superficie approximative de quelques-uns de ces domaines immenses et étirés. Si l'on s'en tient

(1) Voir ci-dessus p. 146-147.

(2) Depuis l'ordonnance locale du 24 février 1715, la gaullette et la gaullette carrée sont les mesures officielles de longueur et de superficie à Bourbon.

Longueur: la gaullette=15 pieds=4,87 m. Superficie: la gaullette carrée est une surface de 1 gaullette de côté=23,7 m². 1 hectare égale donc 421 gaullettes carrées.

N.B. — A Sainte-Marie et à Saint-Denis, on utilise la gaullette de 12 pieds (1 gaullette=3,89 m, 1 gaullette carrée: 15,13 m². 1 hectare: 660 gaullettes).

(3) Concessions de Surville, Bédier, Philibert, Fitzgerald, etc..., 1788.

(4) Déclaration Raux, Saint-Paul, 1787.

(5) Il faut remarquer que toutes les feuilles que nous avons recensées parlent « du bord de la mer » et non « du battant des lames », expression fameuse, mais semble-t-il, peu courante.

au texte « jusqu'au sommet de la montagne », c'est-à-dire au rempart limitant le cirque le plus proche, un domaine au Repos Laleu, de 15 gaullettes de large, avait 13,5 km de long, donc une superficie de 1.012.500 gaullettes, soit 2.400 hectares. A Saint-Joseph, celui de Lebreton, entre Langevin et Remparts aurait, si l'on s'en tient à la carte, 21 km de long, d'où, avec 30 gaullettes de large, 3.150.000 gaullettes carrées, soit 7.482 hectares.

Ces domaines sont l'exception; en fait, ils n'ont du reste jamais été délimités de façon précise, et il ne faut pas en conclure à la prédominance de la grande propriété. Sur les 417 propriétaires que nous avons étudiés, 84 seulement ont indiqué les deux dimensions exactes de leurs domaines. Ainsi, quoique toujours approximativement, nous pouvons dégager les grands traits de la structure agraire dans les diverses régions de l'île. Si nous groupons en un seul tableau la totalité des domaines dont nous possédons les deux dimensions, — donc étant exclues les concessions jusqu'au sommet, dont nous ignorons la longueur, — nous obtenons en % les résultats suivants :

TABLEAU I. — Répartition des propriétés (1773-1778) en %

Superficie	St-Paul (16 domaines)	Ste-Marie (19 domaines)	St-Pierre (18 domaines)	St-Joseph (31 domaines)	Moyenne entre tous les domaines
	%	%	%	%	%
de 0 à 5 h.	37,6	31,5	44,5	9,6	26,2
de 5 à 10 h.	18,7	5,3	27,8	3,3	10
de 10 à 20 h.	12,5	21,1	11,1	77,5	40,1
de 20 à 100 h.	31,2	36,8	11,1	9,6	21,2
plus de 100 h.		5,3	5,5		2,5
	100	100	100	100	100

Ajoutons pour mémoire les domaines « au sommet » : on en trouve 41 à Saint-Paul, 15 à Sainte-Marie, 32 à Saint-Pierre, un seul à Saint-Joseph. On y oppose facilement Saint-Paul et surtout Sainte-Marie, les vieux « quartiers » où domine la grande propriété, Saint-Pierre où les grandes concessions primitives voisinent avec la mosaïque des petits domaines créés par Dumas et Labourdonnais, et Saint-Joseph où la grande propriété est pratiquement exclue au profit d'une masse de moyens propriétaires Petits Blancs. Les 27 lots faisant partie du territoire primitif du quartier, à l'Est de la Ravine Panon, sont presque tous uniformes, ayant été tracés d'après le plan Banks : 50 gaullettes sur 100, ce qui donne 5 000 gaullettes carrées, soit 12 hectares ; seuls, cinq font exception à la règle. Les quatre parcelles restantes font partie d'un secteur peuplé par les Saint-Pierrois, et rattaché à Saint-Joseph quelques mois plus tard ; les domaines y sont beaucoup plus vastes.

Il faut bien se garder de croire que ces domaines sont entièrement exploités. La surface mise en valeur n'en est qu'une faible part. A Saint-Pierre, la propriété de Sabadin comprend trois terrains : l'un à la Rivière d'Abord, de 40 gaullettes de large, de la mer au sommet ; seules 800 gau-

lettes sont indiquées comme mises en valeur; l'autre parcelle, de même hauteur, à la Ravine des Cabris, n'a que 150 gaullettes en culture; le troisième lot, à la Petite-Anse, n'a que 440 gaullettes cultivées dans une concession partant de 682 gaullettes de la mer et allant jusqu'au sommet. Mais cet « habitant » possède à la Ravine Blanche une petite terre entièrement exploitée (1).

En revanche, les petits lots de Saint-Joseph semblent être cultivés dans leur quasi totalité. André Grondein, sur ses 12 hectares, récolte 2.000 livres de riz, 200 de « mahis » et élève 8 cochons (2).

Types d'habitations.

Nous ne pouvons mieux terminer, semble-t-il, cette étude du milieu créole à la fin de l'époque du café que par la reproduction de quelques déclarations particulièrement représentatives de types d'exploitations:

— Saint-Joseph: P.-F. Mercier, 38 ans, sa femme, 15 ans. A un domaine entre Rivière des Remparts et Rivière Langevin, de 42 gaullettes de large, jusqu'au sommet de la montagne, à prendre depuis la ligne de concession; 10 esclaves, 30 balles de café, 30 de maïs, 6 moutons.

— Saint-Pierre: Tardif, 40 ans, né en France, épouse une créole de Saint-Paul, 21 ans; 1 fille de 6 ans; 13 esclaves.

2 terrains entre Ravine Blanche et Ravine la Caze, de 40 sur 56 et 43 sur 82 gaullettes. 4 milliers de bled, 6 000 mahy, 11 cochons, 5 chevaux (1).

(1) Saint-Pierre recensement 1786.

(2) Saint-Joseph, recensement 1786.

(1) Saint-Pierre: habitation d'Antoine Henri Nairac, né à Bordeaux, 49 ans; 414 esclaves. Type de la très grande exploitation qui peut vivre sur ses propres ressources.

1) Terrains: 5 habitations:

— une entre Rivière d'Abord et Ravine Blanche, sur 102 gaullettes de large, jusqu'au sommet des montagnes, à partir de 1 000 gaullettes de la mer.

— une même lieu, même base, jusqu'au sommet, sur 9 gaullettes de large (600 gaullettes défrichées).

— une au même lieu, à 700 gaullettes de la mer, 122 gaullettes sur 300, entièrement défrichée.

— une entre Ravine Blanche et Ravine des Cabris, 22 sur 480 gaullettes, à prendre à 700 gaullettes de la mer, 260 de défrichées.

— une même lieu, 415 sur 500 gaullettes à partir de 200 de la mer, aux deux tiers défrichée.

plus deux petits terrains entre Ravine Blanche et Rivière d'Abord: 28 sur 14 gaullettes et 110 sur 8,5 gaullettes.

Quatre emplacements de chacun 25 gaullettes carrées.

2) Production: Bled, 240.000; mahis, 380.000; pois du Cap, 14.000; haricots, 7.000; café, 14.000.

84 bœufs, 105 vaches, 27 veaux, 11 génisses, 155 moutons, 80 cabris, 134 porcs, 34 chevaux, 6 bourriques.

3) Utilisation des esclaves: 207 noirs, 109 noires, 46 négrillons, 52 négrites; on remarque parmi eux: 6 charpentiers, 2 charrons, 1 forgeron, 1 menuisier, 1 serrurier, 1 maçon, 2 tailleurs d'habits, 3 tailleurs de pierres, 5 cuisiniers, 22 sont occupés à la « marine » (apportement en fer pour charger le café), 1 gardien de troupeau, 1 boulanger, 1 perruquier, 1 charretier, 1 jardinier, 6 domestiques. Les autres sont à la culture. Parmi les femmes, 2 blanchisseuses, 3 couturières, 1 coiffeuse, 1 accoucheuse, 1 jardinière, 1 boulangère, 2 invalides. Toutes les autres sont à la culture.

4) Origine des esclaves:

	Cafres	Malgaches	Créoles	Indiens	Guinéens
Noirs	110	72	20	4	1
Noires	49	25	22	11	2
Négrillons	9	0	36	1	0
Négrites	0	0	52	0	0
Total	168	97	130	16	3

Ainsi, cet immense domaine d'environ 15.000 ha dont 400 en culture, produit sa nourriture carnée, ses grains, son pain, son lait, assure ses transports, son commerce extérieur, fabrique des tissus et habille son personnel, construit ses immeubles et assure les naissances, ceci sans avoir besoin du voisin.

— Sainte-Marie: Desruisseaux, né à Vannes, épouse la demoiselle Deguigné créole. 4 enfants nés à Bourbon; 40 esclaves; 2 terrains: l'un de 300 gaullettes sur 30 de large, l'autre de 27 de large allant au sommet de la montagne, avec un emplacement de 50 pieds et un pavillon, 60 balles de café, 6 milliers de riz, 70.000 maïs, 16.000 légumes, 4 cochons, 4 chevaux.

2. La concentration de la propriété sucrière.

La Plantation à Esclaves.

La transformation de Bourbon en Ile à sucre bouleversait les conditions de rentabilité fixée à l'époque du café et des épices. La « sucrerie » exigeait des capitaux et une masse de cannes à écraser.

Un changement si rapide et d'une telle ampleur n'allait pas sans modifier la structure agraire. Les « habitants » les plus riches et qui étaient les « sucriers » les mieux équipiers, ne pouvaient se contenter des cannes de leur propriété. Ils se mirent à acheter les terres de voisins moins aisés qui, incapables d'installer une « usine », n'avaient pas assez de cannes à vendre pour vivre selon leur rang. Le grand planteur pousse également au dépeçage des communaux côtiers par exemple sur la côte de Saint-Pierre. Ce mouvement aura pour contrepartie la prolétarisation croissante des cadets des familles « Petits Blancs ».

Il se forme alors un type d'exploitation intermédiaire entre l'habitation caféière d'Ancien Régime et la propriété sucrière qui existe de nos jours. Mais cette « habitation » des années 1820-1848 diffère essentiellement de celle qui lui succèdera, du fait qu'il s'agit encore d'une exploitation artisanale et qu'elle est basée sur l'esclavage, à l'abolition duquel elle ne survivra guère.

Les sondages que nous avons opérés dans les déclarations des « habitants » de Saint-Paul, Sainte-Suzanne, Saint-Philippe et Salazie (1) nous permettent de saisir sur le vif le passage de l'ancienne économie de plantation pure à l'économie d'exploitation moderne.

Les habitations du bord de la mer au sommet de la montagne ne sont plus qu'une exception. A Saint-Paul, refuge de ce genre de domaines, la proportion est tombée de 35,8 % à 9,4 % des propriétés. A Sainte-Suzanne, sur 158 domaines, un seul est indiqué de la mer au sommet; de toutes façons, la proportion est infime. Bien entendu, il n'y a pas d'habitation de ce genre à Salazie.

La forme de bien des domaines semble avoir perdu le caractère de longueur pour prendre une forme où la longueur, toujours comptée dans le sens de la pente, se rapproche de la largeur: ainsi se répand la forme en parallélogramme assez court déjà décelée par Selhausen en 1816. Nous ne disons certes pas qu'il n'existe plus de grands domaines minces; à Sainte-Suzanne, nous trouvons un ruban de 9 m. de large; mais il n'a plus que 147 m. de long; la plupart des hauteurs ne sont plus que deux ou trois fois plus longues que les largeurs; souvent même la parcelle est carrée. A Saint-Philippe, les parcelles les plus nombreuses sont de l'ordre de 30 m. × 500 ou de 100 × 250 ou 400; une exception notable est celle du sieur Gonidin, à Takamaka, dont le lot de 4 m. de large s'allonge sur 1.945 mètres.

(1) Voir ci-dessus p. 152.

Nous publions ci-dessous un tableau de superficies (tableau II). A Saint-Paul, on note la chute verticale du nombre des grandes propriétés: 82,4 % des domaines ont moins de 5 hectares: c'est là l'influence de la petite démocratie rurale des Hauts, du Bois de Nèfles à la Saline, qui vient de se constituer; les domaines de plus de 20 ha qui étaient de 31,2 % en 1785, ont dégringolé à 6 %.

Sainte-Suzanne, comme Sainte-Marie en 1788, voit davantage de grands domaines: 12,1 % ont plus de 20 ha, et les propriétés de moins de 5 ha ne sont que 65,9 %. Il est malaisé dans ce tableau de discerner la concentration qui s'opère. A Saint-Philippe, comme à Saint-Joseph, en 1788; c'est la moyenne propriété qui domine, mais il y a eu cependant, très nettement, afflux de colons, partage de terres, misère, ce qui explique la ruée vers Salazie.

Comme Saint-Philippe, Salazie comporte un nombre de domaines moyens plus grand dans l'ensemble que sur la côte riche; les terres sont pauvres à Saint-Philippe et neuves à Salazie; il y a encore de la place à prendre dans le cirque, et à Saint-Philippe il en faut beaucoup pour vivre assez mal.

Les moyens propriétaires ont souvent deux parcelles, généralement assez proches l'une de l'autre. Les grands propriétaires ont trois ou quatre habitations parfois très espacées. Si, à Saint-Philippe, Fontaine Montbel possède neuf parcelles entre Basse Vallée et Mare Longue, à Sainte-Suzanne, Boyer de la Giroday a 190 ha sur la Rivière Saint-Jean et 162 au Quartier Français.

Bien entendu, le grand domaine vit encore presque en autarcie, mais il n'est plus qu'un grand bloc imposant au milieu du flot des petits planteurs. C'est ainsi que le grand domaine de Savannah a ses esclaves spécialisés: deux chefs-sucriers, deux ou trois commandeurs, un contremaître, des charretiers, charpentiers, maçons, scieurs de long, pêcheurs ou cordonniers, un équilibre, un mécanicien, un forgeron, un charron, une infirmière et une « cambusière ».

TABLEAU II. — Superficie des propriétés en 1848

	A. — Nombre de domaines				
	St-Paul	Ste-Suzanne	St-Philippe	Salazie	Total
Moins de 10 ares	7	14	0	0	21
de 10 a à 1 ha	30	64	0	7	101
de 1 à 5 ha	26	42	10	12	90
	63	120			212
de 5 à 10 ha	8	10	6	5	29
de 10 à 20 ha	1	9	3	7	20
de 20 à 100 ha	2	12	6	8	28
plus de 100 ha	3	7	0	2	12
Total des domaines..	77	158	25	41	301
	B. — Pourcentage des domaines				Moyenne
	St-Paul	Ste-Suzanne	St-Philippe	Salazie	
Moins de 10 ares	10	8,8	0	0	70,4
de 10 a. à 1 ha.	38,7	40,5	0	17,1	
de 1 à 5 ha	33,7	26,6	40	29,2	
	82,4	65,9	40	46,3	
de 5 à 10 ha	10,3	6,3	24	12,2	9,6
de 10 à 20 ha	1,3	5,7	12	17,1	6,7
de 20 à 100 ha	2,5	7,6	24	19,5	9,3
plus de 100 ha	3,5	4,5	0	4,9	4
	100	100	100	100	100

La comparaison des moyennes montre un accroissement très net du nombre des très petits propriétaires — de 26,2 % à 70,4 % pour les terres de moins de 5 hectares — mais aussi un accroissement des très grands domaines de plus de 100 ha qui passent de 2,5 à 4 %. Il faut noter de plus que la très grande propriété se forme surtout à cette époque dans la région de Saint-Louis et de Saint-Pierre, que nous n'avons pas comprise dans nos sondages. Mais il apparaît aussi que s'il n'y a pas beaucoup de grands propriétaires, leurs propriétés sont énormes. Le tableau III en montre l'étendue, et les quatre quartiers semblent s'en tenir, sur ce point, à une homogénéité parfaite :

— Les domaines de plus de 100 hectares occupent 58,4 % des surfaces

— Les domaines de plus de 20 hectares occupent 80 % des surfaces

— Les domaines de plus de 10 hectares occupent 90,4 % des surfaces

Autrement dit, sur 301 domaines dont nous avons pu évaluer la surface, 241 occupent un total de 462 ha, soit 9,6 % du sol, et 60 domaines occupent 4.256 ha, soit 90,4 % du sol; sur ces 60 domaines, 12 occupent 2.755 ha, soit 58,4 % du sol.

TABLEAU III. — Grande et petite propriété en 1848

Superficie	St-Paul 77 domaines	Ste-Suzanne 158 domaines	St-Philippe 25 domaines	Salazie 41 domaines	Total 301 domaines
Superficie totale des domaines	1 012 ha	2 526 ha	453 ha	726,6 ha	4 717 ha
Superficie des domaines de — de 10 ha %	123 ha (71 d.) 12,2 %	195 ha (130 d.) 7,8 %	72 ha (16 d.) 15,9 %	71,6 ha (24 d.) 9,8 %	462 ha (241 d.) 9,6 %
Superficie des domaines de plus de 10 ha %	889,1 ha (6 d.) 87,8 %	2 331 ha (28 d.) 92,2 %	381 ha (9 d.) 84,1 %	655 ha (17 d.) 90,2 %	4 256 ha (60 d.) 90,4 %
Superficie des domaines de plus de 20 ha %	878,2 ha (5 d.) 86,7 %	2 216 ha (19 d.) 87,7 %	332 ha (6 d.) 73,2 %	551 ha (10 d.) 75,9 %	3 977 ha (40 d.) 80 %
Superficie des domaines de plus de 100 ha %	817 ha (3 d.) 80,7 %	1 675 ha (7 d.) 66,3 %		263 ha (2 d.) 36,2 %	2 755 ha (12 d.) 58,4 %

Ainsi le contraste s'accroît de plus en plus entre les deux groupes extrêmes qui se partagent l'île: un riche et puissant patriciat de quelques familles dominant une plèbe misérable perpétuellement endettée et vivant au jour le jour.

Les « Latifundia » sucriers de la dernière moitié du XIX^e siècle.

En effet, l'abolition de l'esclavage fait basculer dans la déchéance de nombreux planteurs dont l'exploitation n'était rentable qu'à condition d'avoir une main-d'œuvre gratuite. Ils doivent liquider leurs terres et partent dans les Hauts ou à la ville.

Certains moyens propriétaires eux-mêmes ne peuvent plus payer assez d'engagés pour assurer la culture. Paralysés par le funeste usage

des « Avances » — celles du Crédit Foncier par exemple — ils vont s'endetter et finalement vendre. La concentration des sucreries en usines centrales s'accompagne alors de vastes rassemblements de parcelles dans les mains de quelques grands magnats de la canne; usine et plantation ne peuvent fonctionner qu'à l'aide de forts capitaux, nécessaires pour l'acquisition de machines et pour l'entretien des immigrants salariés. Un type de grande propriété capitaliste apparaît donc sous le Second Empire.

Ce phénomène a été signalé dès le début de l'ère de la canne, et depuis 1855 les cris d'alarme ne manquent pas (1). Patu, Maillard, E. Reclus soulignent l'éviction des Petits Blancs. Lacaze (2) montre que la valeur totale des terres a plus que doublé de 1821 à 1862, passant de 114 à 244 millions; seuls les riches en profitent. En 1878, le Conseil Général précise que la grande propriété a absorbé les 7/10 des engagés; sur 60.000, 18.000 sont installés sur soixante grands domaines (3). Quelques dirigeants crient au danger de cette concentration, d'autres au danger de la monoculture; certains même soutiennent déjà que l'immigration est un mal qui réduit les créoles à la misère dans les Hauts; leur voix se perd dans une masse de protestations. Il y a environ 7.850 petits propriétaires en 1863 (4), mais 120 à 130 à eux seuls dominent la vie de toute l'île. C'est surtout la région du Vent qui est le théâtre des rassemblements de terre, avec le Crédit Foncier; les grandes entreprises se comportent en unités indépendantes, elles ont même leurs propres agents recruteurs dans l'Inde. Mais souvent il arrive qu'au cours des fabuleuses années de 1855 à 1864 on a surestimé la valeur des terres. Résultat: les acheteurs font de grosses dettes et sont ensuite dans l'impossibilité de les rembourser; on a joué sur la propriété foncière comme sur une valeur à la bourse, et la terre se trouve grevée de charges hypothécaires fort lourdes.

Du point de vue agricole, cependant, les grands domaines sont, à cette époque, des modèles du genre. A Grands Fonds, le sol est méthodiquement irrigué par dérivation de la Ravine de Saint-Gilles; l'usine de Vue Belle est édiflée pour traiter les cannes du domaine des « Filaos ». Les terres des de Fontbrune au Chaudron, l'immense Beau-fonds, de la mer au sommet, à Saint-Benoît, propriété de de Guigné, le domaine de Gillot l'Étang à la Rivière des Pluies excitent admiration et envie. Dans le Sud, les latifundia du Comte Choppy occupent un tiers des Hauts de Saint-Pierre et de Saint-Joseph. Chaque domaine, en plus des cannes, produit le maïs, le manioc et le bétail nécessaires à la nourriture des engagés.

Mais les deux exemples les plus caractéristiques de la concentration des terres à Bourbon nous sont donnés par les extraordinaires réalisations du Crédit Foncier et de la dynastie des Kervéguen, l'un princi-

(1) Un rapport de Bellier à la Chambre d'Agriculture cette année-là pose le problème: « Qui pourrait oublier que le degré de prospérité d'un pays ne se mesure pas sur l'opulence de quelques-uns, mais bien sur l'aisance de la classe moyenne. Or, personne ne niera qu'à la Réunion la petite propriété ne tende à disparaître, absorbée qu'elle est par les grandes exploitations. Quelle est la cause de ce système alarmant? C'est que le petit propriétaire ne trouve plus dans le prix de vente du sucre... l'intérêt du capital employé. C'est que presque toujours il doit une notable partie de ce capital et ne peut suffire à payer l'intérêt de sa dette et à assurer l'existence de sa famille ».

(2) LACAZE. L'île Bourbon, p. 272.

(3) HERLAND. Au Conseil Général, 1878.

(4) Annuaire de la Réunion, 1863.

palement dans la région du Vent, l'autre essentiellement dans le Sud (fig. 22).

1) Le Crédit Foncier Colonial.

C'était à l'origine une entreprise de prêts aux agriculteurs. Devant l'essor de la canne et la nécessité de disposer rapidement de capitaux pour lancer leurs affaires, les planteurs avaient besoin d'un organisme leur prêtant des fonds importants. En 1855, le Conseil Général avait émis le vœu de voir le Crédit Foncier s'établir dans l'île, comme en Algérie et à la Guadeloupe. Cette entreprise s'installe donc à la Réunion en 1863, et les demandes de prêts affluent. Ils sont remboursables par annuités, mais le Conseil Général n'a pas pris assez garde au danger du contrat, lequel précise que le Crédit Foncier subordonne ses prêts à la condition expresse que la Colonie soit garante du remboursement des annuités à défaut de l'emprunteur, au moins dans une certaine proportion.

Au début, tout marche bien. De 1864 à 1867, le Crédit Foncier prête 15 600 000 francs à 67 emprunteurs, gros propriétaires. Mais, précisément, le borer et la betterave s'unissent aux cyclones pour faire effondrer les récoltes et le cours des sucres; beaucoup de planteurs ne peuvent faire face à leurs obligations; il fallut donc faire jouer l'hypothèque; en difficulté pour les mêmes raisons, la colonie, après avoir fourni bien des garanties, arrêta les frais; un long conflit va l'opposer au Crédit Foncier, qui se décida à réaliser les gages. De 1868 à 1880, il fit mettre en vente les plus beaux domaines de l'île et s'en porta acquéreur; il les rassembla sous une direction unique, et de banquier devint exploitant agricole, cependant que les hypothèques et les dettes paralysaient les grands planteurs. En 1868, le Crédit Foncier s'installe à Moka, à la Grande-Ravine, à Trois-Frères, à Flacourt. En 1874, il possédait quinze domaines parmi les plus riches de l'île, dont beaucoup de la mer au sommet des montagnes, et ainsi répartis:

— à Sainte-Marie: Moka, 360 hectares et Flacourt, 285; à Sainte-Suzanne, Bagatelle et Grande-Ravine, 700 ha, et Trois-Frères, 185; à Saint-André: Mencilot, 446 ha, Ravine-Creuse et Avenir, 547 ha; à Saint-Benoît: Beauvallon, 496 ha, Harmonie, 458, Bras-Madeleine, 1.000; à Saint-Philippe: Baril; à Saint-Paul, Bernica, Vue-Belle, 358 ha et Renaissance.

Au total, 6.000 hectares de terres cultivées, dont 5.000 en cannes, et 12 usines, plus les forêts jusqu'au sommet des montagnes.

Ceci en 1874. Il y avait encore, à cette époque, 23 autres grands domaines hypothéqués et sous menace de saisie, dont Beaufonds, Sainte-Marguerite, la Ravine des Figues, qui effectivement furent confisqués plus tard; les domaines du Crédit Foncier dépasseront 9.000 hectares.

Les saisies donnaient lieu à des opérations assez voisines de l'indélicatesse. C'est ainsi que le Bras Madeleine, estimé 1.700.000 francs, fut mis en vente et adjugé pour 500.000. Le domaine des Cascades, à Sainte-Rose, estimé 1.000.000 fut acquis en 1882 pour 111 000 francs, après un prêt de 600 000; de même Pierrefonds. Presque toutes les propriétés furent acquises de cette façon. Cinquante-six domaines furent ainsi mis aux enchères, et le Crédit Foncier en acheta trente-sept. On conçoit que, pour les agriculteurs de l'île, il était le Shylock tout puissant et dangereux. Ces domaines étaient d'ailleurs fort bien gérés par le Crédit Foncier; chaque propriété, de deux à cinq cents hectares, avait son directeur, son personnel, son budget, le tout contrôlé de Saint-Denis et supervisé à Paris. L'outillage était le plus perfectionné de l'île; les méthodes agricoles rationnelles, l'irrigation, l'emploi des engrais aboutissent à un rendement aux champs et à l'usine supérieur à tous autres, et les prix de revient y sont plus bas qu'ailleurs. Le moyen planteur prend alors l'habitude de vendre sa récolte aux usines modernes, ce qui accélère encore la disparition des usines plus modestes.

2. La dynastie Kervéguen.

Dans le Sud, l'extraordinaire aventure de la famille Kervéguen met sa note originale. On peut dire que toutes les terres de Saint-Pierre à la Plaine des Cafres, et entre la Ravine des Avirons et Basse-Vallée, ont été, directement ou non, à un moment ou à un autre, sous la coupe des Kervéguen ou de Choppy; le Tampon, le Bras de Pontho, la Ravine des Cabris, Mont-Vert, Langevin, la Rivière Saint-Louis, le Gol et bien d'autres agglomérations, riches et peuplées actuellement, sont les anciens fiefs de Kervéguen, créateur de la richesse du Sud.

Le comte Gabriel de Kervéguen vint de France sous la Révolution; jeune et ruiné, il avait le génie du commerce et de l'épargne. Il acheta une petite terre, s'y enrichit par le girofle, épousa une riche créole, puis se lança dans la culture et la spéculation du café dans les Hauts de Saint-Pierre. Ces Hauts de Saint-Pierre étaient, vers 1830, encore peu peuplés et, au-delà du chemin des Quatre-Cents, presque déserts, Kervéguen acheta alors un domaine au Tampon et, à partir de ce moment, devint à la fois le plus grand rassembleur et le plus extraordinaire échangeur de parcelles de l'île (1). Il commence par les premières pentes au-dessus de Saint-Louis, au Gol, au Bois de Nèfles, et surtout à la Rivière et au Ruisseau, qui sont ses créations véritables. Ce n'est, semble-t-il, que lorsqu'il possède presque toute cette région, qu'il revient vers les Hauts de Saint-Pierre, entre la Rivière d'Abord et la Ravine des Roches, puis vers la Ravine Blanche, et toute la région du Bras de Pontho, Petit-Tampon, Grand-Tampon, Bérive, Montvert, ceci surtout en 1836. Comme beaucoup de ces terrains vont jusqu'au sommet des montagnes, Kervéguen se considère comme propriétaire de la plus grande partie de la Plaine des Cafres, c'est-à-dire d'un quadrilatère de 15 km sur 8, soit 12.000 ha pour ses seuls domaines au-dessus du Chemin des Six-Cents.

Après quoi, dans sa marche vers l'Est, il franchit la Rivière d'Abord et s'étale vers la Petite-Ile et Carosse, principalement à partir de 1837. Il achète ensuite, en 1841, les parts de ses enfants sur l'héritage de leur mère, soit les établissements de l'Étang-Salé et celui des Casernes, c'est-à-dire 27 terrains entre Ravine Blanche et Rivière d'Abord, avec 257 esclaves.

Il faut ajouter à ces préliminaires les achats des fils entre 1841 et 1861. Le fils Denis, puissante personnalité de l'île, amplifie l'œuvre de son père. Il possède le Bassin-Martin, entre la route de la Plaine et Montvert; il achète Mon Caprice, Aube, Roland, la Ravine des Cabris, tout cela le plus souvent du battant des lames au sommet des montagnes. A Saint-Joseph, il rassemble une vaste collection de terres à Langevin et Vincenzo; ce bloc est séparé du bloc de Saint-Pierre par les domaines d'Orré et surtout par ceux du comte Choppy (Grand-Bois, Cafrine, Manapany).

Toutes les terres de Kervéguen étaient cadastrées, séparées par des lignes horizontales, divisées en carrés numérotés. Le comte Denis savait, en apercevant une fumée depuis Saint-Pierre, dans quel carré le feu avait pris. Il connaissait ses forêts et savait où il trouverait, à telle date, des gros palmistes pour sa table.

Il ne nous a pas été possible de dresser une carte exacte des fiefs des Kervéguen. D'abord, les échanges de terres sont incessants; puis les limites des parcelles ne sont le plus souvent indiquées que de façon excessivement vague. Beaucoup de parcelles avaient fini par se rejoindre, mais entre les terres de Kervéguen il subsistait, par taches, une mosaïque de petits lopins étrangers. On peut cependant dire qu'entre 150 et 800 mètres, tout le versant entre le Gol et Basse-Vallée a été, dans l'ensemble, sous la coupe des Ker-

(1) Nous avons dépouillé certains registres de la Conservation des Hypothèques de Saint-Pierre, où tous les actes de ventes de la région sous le Vent sont retranscrits; à les lire, on peut croire que Kervéguen passait sa vie dans les cabinets de notaires. Du 11 février 1835 au 25 mars 1837, nous avons trouvé les textes de 104 actes d'achat, dont neuf le même jour à neuf propriétaires différents, et quatre actes de vente; il en fut ainsi pendant des années; mais il ne nous a pas été possible de dépouiller les centaines de registres s'étendant jusqu'en 1919, date de la liquidation Kervéguen.

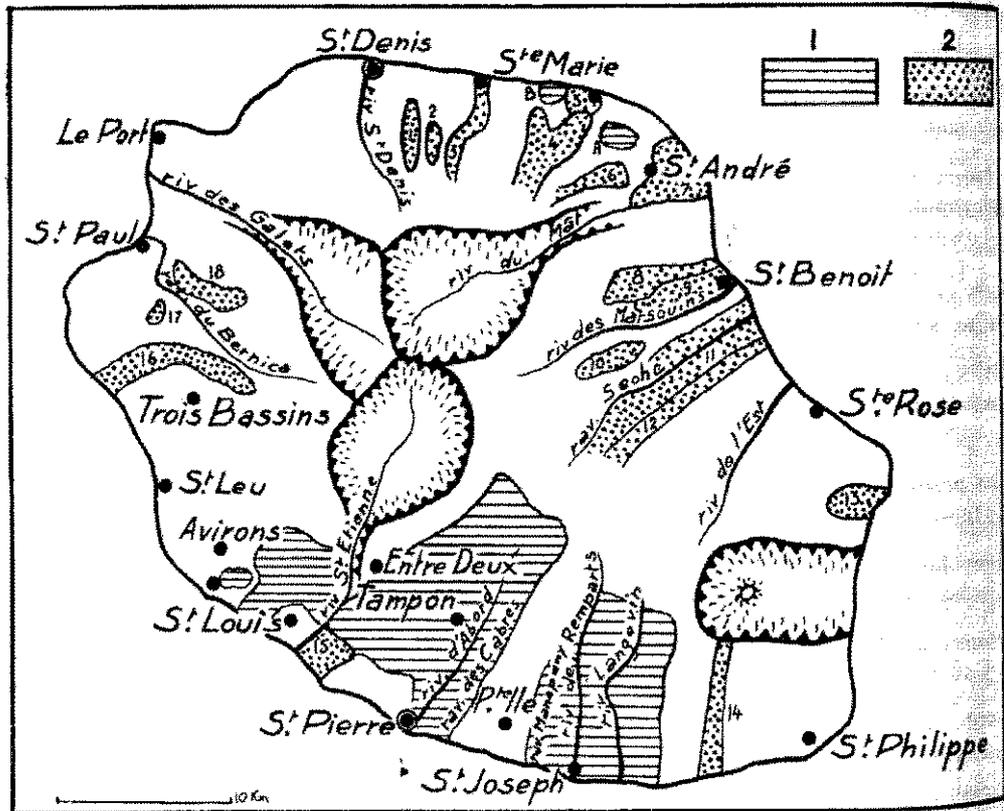


Fig. 22. — Essai de reconstitution des grands domaines Kervéguen et Crédit Foncier

1. Kervéguen

2. Crédit Foncier

Propriétés Kervéguen: A. Quartier Français; - B. Bel-Air. — Propriétés Crédit Foncier: 1. Moka. — 2. Ravine des Figues. — 3. Flacourt. — 4. Bagatelle et Grande-Ravine. — 5. Trois-Frères. — 6. Menciol. — 7. Ravine Creuse et Avenir. — 8. Beauvallon-Harmonie. — 9. Beaulieu. — 10. Bras-Madeleine. — 11. Beaufonds. — 12. Sainte-Marguerite. — 13. Cascades. — 14. Baril. — 15. Pierrefonds. — 16. Vue-Belle. — 17. Renaissance. — 18. Bernica.

véguen entre 1840 et 1919. L'ensemble des domaines devait atteindre 30.000 ha au moment de son apogée, c'est-à-dire 12% de la superficie totale de l'île.

Il s'agissait donc de très grands seigneurs. L'emprise sur la Réunion était autant financière, bancaire et politique qu'agricole et industrielle. Kervéguen présidait le Conseil Général et battait presque monnaie: qu'on en juge par la fameuse « affaire des Kervéguen » qui faillit provoquer une émeute à Saint-Denis et ruiner des milliers de gens en 1882 (1).

On conçoit aisément qu'en face de féodaux de cette taille, beaucoup de petits planteurs ruinés aient tourné les yeux vers les Hauts.

(1) Kervéguen utilisa pendant vingt ans (1859-1879) sur ses domaines une monnaie privée composée de 227.000 pièces de 20 kreutzers démonétisées. Leur solidité leur donna cours dans toute l'île. On les appelait des « Kervéguens ». Des entrepreneurs malhonnêtes en firent venir 814.000 autres. En 1879, le gouvernement les fit toutes retirer, et, devant la ruine d'innombrables épargnants, Kervéguen dut rembourser les 1.041.000 pièces (C. A. Bernot. L'affaire des Kervéguen, Bull. Trim. vi).

3. La colonisation officielle des Hauts.

Les chartes de peuplement de Salazie et de Cilaos, de 1830 à 1840, n'avaient guère que reconnu les faits accomplis en rendant définitives des concessions déjà exploitées. La structure agraire des « îlets », c'est le « défriché » spontané, dont les caractéristiques sont sensiblement les mêmes de nos jours. L'Etat n'est intervenu que trop tard pour tenter de stopper la ruine des sols et le déboisement. Cilaos a été cadastré et le plan des îlets levé en 1840 par Ferrières, en 1866 par Ferrand, en 1872 par Dumesnil, mais aucune concession officielle n'a été faite jusqu'en 1862, depuis celle de 1826 faite à Figaro. En 1862, le Pieterboth est concédé, mais, en 1880, les demandes de 86 occupants sont refusées; il en fut de même dans l'avenir: on voulait éviter si possible à Cilaos ce qui s'était passé à Salazie et aux Plaines: le sol stérilisé dès qu'il avait été découvert.

Il y a au contraire dans la colonisation des Hautes Plaines initiative et intervention directe de l'Administration et, par le décret Doret de 1851, planification et dirigisme. De là sortirent des types originaux d'exploitations.

On sait que le décret de 1851 prévoyait la création d'un centre de cultures vivrières à la Plaine des Palmistes et d'un centre d'élevage à la Plaine des Cafres, au moyen de concessions gratuites; celles-ci seront provisoires d'abord, définitives au bout de quatre ans si la mise en valeur est en bonne voie; cette restriction avait pour but de ne pas favoriser les paresseux. Interdiction de vendre les terres pendant les quatre premières années, pour éviter la spéculation. L'Etat aidera les colons, qu'il ne faut pas laisser isolés, car ils iraient à l'échec. Des centres seront aménagés, avec bâtiments communs, églises, écoles; l'Etat fera faire les chemins, fixera les réserves domaniales et les obligations des concessionnaires. Les premiers travaux seront le déboisement de la Plaine des Palmistes et la limitation des districts.

Les réserves forestières d'usage sont proclamées: le Domaine garde la propriété des sources, des fontaines, des bassins, des ravines avec leur encaissement et cinq à dix mètres sur chaque rebord, des pitons, des pentes de plus de 35 degrés. On fera des lots de diverses tailles, selon les besoins et les possibilités des candidats. Le concessionnaire devra occuper sa terre dans les trois mois, en mettre en culture la moitié dans les quatre ans, dont un dixième la première année, un quart la deuxième. C'est une clause juste, facile à observer; la déchéance, sinon, sera totale, ce qui est normal dans un pays où les clauses des concessions ont sans cesse été éludées. Le concessionnaire devra laisser en bois un dixième de son terrain, en particulier sur les pentes, et fournir des journées de travail pour le défrichement du terrain du bourg.

A la Plaine des Cafres, 990 hectares seulement sont susceptibles d'être concédés. On créera cinq catégories, de 22 lots chacune: des catégories de lots de 15, de 12, de 9, de 6 et de 3 hectares. Tout le reste sera pâturages communs. Les concessionnaires devront dès la première année entretenir du bétail, construire des étables, clôturer leurs concessions; seuls les bovins seront admis sur les communaux.

A la Plaine des Palmistes, par des balisages quadrangulaires ouverts en pleine forêt, disposés tous les 2.000 m, on divisera le sol en grands carrés de 400 hectares. Ces lignes seront les futurs chemins. Chaque

grand carré sera divisé et comprendra un lot de 40 hectares, deux de 25, dix de 12, douze de 7 et vingt et un de 5. Ainsi les prolétaires pourront obtenir environ la moitié des terres concédées. Seize hectares sont réservés pour le village, où chaque concessionnaire de l'une des deux Plaines pourra avoir son emplacement.

Les trois-quarts de chaque concession devront être consacrés à la culture des grains, fruits ou racines alimentaires. Enfin, le chemin de la Plaine, qui unit Saint-Benoît à Saint-Pierre, sera transformé en route carrossable.

On sait que le succès ne couronna guère ces tentatives de planification (1). Elles ont cependant marqué le sol réunionnais: le village de la Plaine des Palmistes présente un damier régulier de sept chemins longitudinaux croisant à angle droit des chemins latéraux; mais seul l'axe central est construit, le reste est à peine exploité. A la Plaine des Cafres, les premières concessions durent être remplacées par de grands domaines formés au détriment des terres de vaine pâture, mais dans l'ensemble les gens ont boudé les offres officielles, et le conflit dure depuis plus d'un siècle entre les propriétaires de troupeaux et les forestiers gardiens du domaine de l'Etat.

4. Le reclassement de l'entre deux guerres.

La longue crise économique et sociale qui sévit à partir de 1870 et les bouleversements nés de la première guerre mondiale amènent un reclassement des valeurs. Il est symptomatique de constater que le renouveau sucrier de la période 1920-1930 est basé sur le démantèlement de grands latifundia du XIX^e siècle. En 1919, la famille Kervéguen liquide. En 1920, le Crédit Foncier disparaît, remplacé par les Sucreries Coloniales — comme à la Guadeloupe — qui exploitent les domaines, mais ne feront plus office de banque et n'exerceront plus sur les planteurs d'oppression financière.

Les domaines Kervéguen furent vendus à une puissante firme mauricienne, la « Société Maurice-Réunion », et pendant un moment on put croire qu'un tiers de la richesse du pays partirait dans des mains britanniques, pendant qu'un autre tiers — celui des Sucreries Coloniales — partait dans des mains métropolitaines. La Société Maurice-Réunion avait acquis une partie des terres Choppy (Grand-Bois), mais elle-même vendit en 1924, et finalement on assista au morcellement du Sud en plusieurs beaux domaines; le Quartier Français et Bel-Air étaient à leur tour divisés. Maurice-Réunion vendait aussi, en 1923, ses usines: le Gol, Quartier-Français, Grand-Bois, Casernes, au détail à divers industriels. Certes, de nouvelles sociétés vont vite se former, mais sur les bases différentes: le grand féodal est remplacé par la Société Anonyme décidée à appliquer des méthodes agricoles et industrielles modernes. Les terres de ces Sociétés n'ont en rien l'étendue des domaines précédents. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, du reste, l'île cherche encore son équilibre et bien des exploitations passent de main en main. La formation des Sucreries de Bourbon en 1948 n'est que l'aboutissement d'un nouveau regroupement amorcé autour des Grands-Bois et qui symbolise bien l'un des types de structure agraire de l'île, celui de la grande exploitation mécanisée, en face de l'autre type, celui du petit planteur.

(1) Voir ci-dessus p. 167.

II. — LES TYPES D'EXPLOITATION

Une étude de la structure agraire actuelle de la Réunion peut être difficilement précise et exacte. Il n'y a pas de cadastre et les chiffres de superficie proposés par les divers auteurs ou les services compétents ne le sont que sous toutes réserves; ils n'indiquent que des ordres de grandeur. Même si ces auteurs ont fait des recherches consciencieuses, ils n'ont pu, au mieux, que se référer aux services gubernatoriaux, lesquels se bornaient à collationner les états agricoles fournis par les maires. Ceux-ci relèvent parfois de la plus haute fantaisie (1).

La seule chose certaine est la superficie totale de l'île, soit 251.200 hectares. Mais dès qu'il s'agit de surfaces cultivables ou cultivées, les auteurs divergent. Maillard (2), pourtant consciencieux, parle de 120 000 ha, en 1862, dont 62 000 en cannes — ce qui serait le double de l'époque actuelle pour une production trois fois moindre. En 1881, Delteil (3) énonce 150 000 ha et Blondel (4) en 1886, 60 000, dont 34 500 de cannes.

Dureau de Vaulcomte, en 1902, parle de 88 000 ha, Hermann (5) de 87 000 en 1924; de Cordemoy (6) en 1925 propose 150 000 ha de cultures dont 60.000 en cannes; la même année, A. de Villèle parle de 100.000 et de 34.000.

Depuis la départementalisation, plusieurs enquêtes ont été faites par les Services agricoles et forestiers (7). Il s'en dégage que l'île compte 70 à 80 000 ha de terres cultivées, dont 30 à 35 000 en cannes, 7 000 en plantes à parfum, 15 à 20.000 en cultures vivrières, vanille, tabac et divers. Les forêts s'étendent environ sur 80.000 ha; il y aurait 50.000 ha de taillis, brandes et friches et 60.000 ha arides (savanes, Enclos et Brûlés du Bénard, agglomérations).

Toute estimation plus précise est actuellement impossible, et les limites de chaque catégorie sont absolument conventionnelles (8). Mais la chose certaine et tragique est qu'à la Réunion il y a un hectare de terre cultivée par quatre habitants.

Quant à l'analyse du régime de la propriété dans l'île, c'est un sujet qui, à notre connaissance, n'a encore jamais été traité.

Nous pouvons étudier approximativement la structure agraire grâce à trois documents précieux et très récents: les photos de la couverture

(1) Les maires sont obligés d'accepter en gros les déclarations des propriétaires, au mieux en les contrôlant de façon très approximative. A plus forte raison, l'évaluation est-elle fantaisiste lorsqu'il s'agit pour le déclarant de faire connaître les surfaces impossibles ou indûment déboisées. Enfin, comme beaucoup de petits propriétaires n'ont qu'une faible idée des mesures, il arrive qu'ils déclarent sans s'en rendre compte, des énormités.

(2) MAILLARD. Notes sur l'île de la Réunion, 1862.

(3) DELTEIL. La canne à sucre. 1884.

(4) BLONDEL. L'île de la Réunion. Commun. Soc. Géograph., 6 avril 1888.

(5) P. HERMANN. La Réunion au cours élémentaire, p. 35.

(6) BARQUISSEAU, DE CORDEMOY, etc... L'île de la Réunion, p. 159.

(7) KOPP. L'avenir agricole de la Réunion (Revue d'Agronomie Tropicale nov.-déc. 1947). — GUÉZÉ. Questions économiques réunionnaises (Communication à l'Académie de la Réunion, 13 juin 1946, par P.G.). COSTES, Direction des Services Agricoles. Etude de quelques problèmes se rapportant aux activités agricoles réunionnaises; 61 p. dactyl. Saint-Denis, 1953.

(8) Les plans de villes ou de quartiers que nous possédons ne peuvent nous donner de précisions sur l'état actuel de la structure agraire. Les anciens plans de concessions ne correspondent plus à rien de réel. Les seuls plans récents sont un plan de la ville de Saint-Denis au 3/6.000^e sans intérêt agricole, deux plans sans échelle de Sainte-Suzanne et Salazie, un plan de Saint-André au 1/8.000^e. M. Hermann, ingénieur géomètre à Saint-Pierre, possède un plan sur toile de Saint-Pierre et du Tampon au 1/50.000^e, mais sans aucune indication sur les propriétés privées.

aérienne de la Réunion, réalisée en 1949 et 1950 — en vue de la carte nouvelle au 1/50.000^e; la carte manuscrite des propriétés sucrières de l'île par M. Marcel Hermann au 1/50 000^e; les enquêtes de l'Inspection du Travail en 1946 et celles des Contributions directes en vue de l'établissement de l'impôt foncier, enquêtes de 1950 et surtout de 1952-53.

1. Le paysage agraire.

On peut en avoir une bonne vision en combinant l'examen de la carte Hermann, qui est une carte de propriétés, avec celui des photographies aériennes faisant apparaître les exploitations qui découpent ces propriétés en parcelles diversifiées (carte hors-texte IV et pl. XI et XII).

La première chose qui saute aux yeux, c'est évidemment l'adaptation étroite de la structure agraire aux zones de relief et de végétation étagées. Le glacis sous le Vent est à ce point de vue un modèle du genre (Pl. XI). Lorsque l'on monte de Saint-Gilles vers le Grand-Bénard, on trouve d'abord la bande de savane côtière d'herbes jaunes et d'agaves, terrain de parcours pour les cabris. Les champs de cannes commencent à une altitude de 100 m vers les Avirons, de 250 m à Saint-Gilles les Hauts et au Bois de Nèfles. Cette zone des cannes, qui traverse en écharpe le glacis entre 250 et 750 m environ, se détache nettement avec ses rectangles allongés dans le sens de la pente, sans barrières et presque sans arbres, sauf au long des ravines. Cette bande n'a qu'une largeur de 5 à 7 km, plus large à Saint-Gilles qu'à Saint-Leu où la pente est plus forte. Elle est à son tour surmontée par un paysage de « parc »; nous aimons baptiser ainsi cette zone où le géranium se mêle d'abord à la canne, puis où il règne seul avec quelques cultures vivrières, intensément imbriqués avec les secteurs d'acacias de reboisement, eux aussi disposés en lanières. Toute cette zone mixte est très confuse sur les photos; on n'y distingue aucune limite de champs, tout se confond dans la grisaille des « défrichés », les masses noires des acacias ou des lambeaux de forêts s'avancent en pointes effilées et se dissocient finalement en petites taches foncées et de toutes formes éparpillées entre les champs. Les seules lignes directrices sont les ravines coulant immuablement Est-Ouest. Elles rayent d'une mince forêt-galerie noire géraniums et cannes. La zone de parc va de 700 à 1.200 m d'altitude, environ, et s'étale sur une largeur de 7 à 11 km; elle se termine au contact de la forêt de bois de couleur.

La côte du Vent ne présente pas le même aspect. Les champs de cannes bordent la côte et montent jusque vers 500 m, exceptionnellement 600 m: il s'agit d'une zone de pente très faible, presque de plaines, où les grands domaines peuvent étaler à leur aise leurs carrés géométriques. L'allongement dans le sens de la pente apparaît fréquemment. Dès que la pente s'élève, le glacis est festonné de ravines. La canne y pousse des pointes sur le dos des croupes; inversement, les lambeaux de forêts de bois de couleur poussent des pointes vers le bas, se fauillent dans les cannes, dont les champs dispersés, accrochés sur des pentes de ravines, ont toutes les formes et le désordre souhaitables. On y passe insensiblement du paysage du « défriché » à celui des sols abandonnés, envahis par la vigne marron et le goyavier. Ces « défrichés » isolés évoquent déjà le paysage qui s'épanouit exceptionnellement dans les Hauts: Plaine des Palmistes, Salazie; partout ailleurs, la forêt règne et il n'y a pas de zone de « parc ».

La plupart des centaines de ravines n'entravent guère les bandes de culture. En revanche, ces zones sont tranchées net, comme cisailées, par les grandes coupures des rivières principales qui fissurent le glacis d'entailles énormes. Ces coupures, sans ponts ni routes dans les Hauts, séparent des champs voisins par cinq cents mètres d'à pic, et l'écoulement des récoltes, les transports de village, se font par secteurs séparés, qui orientent la vie du colon des Hauts vers telle ou telle ville côtière, correspondant à la « tranche de glacis » où il habite. Surtout l'anneau de la zone cultivée autour de l'île est coupé en deux demi-cercles par les deux vastes zones désertes de la Montagne, entre Saint-Denis et la Plaine des Galets, et du Grand-Brûlé entre Sainte-Rose et Saint-Philippe.

Si nous examinons en détail les types de soles, les traces des anciens modes de tenure sautent encore aux yeux :

1) Il n'y a plus, depuis longtemps, de domaines s'étendant du bord de la mer au sommet des montagnes, à part quelques rares exceptions — 8 ou 10 peut-être — Vue-Belle, Stella, Bagatelle, de Villèle; — encore est-il bien entendu que par le sommet des montagnes, il faut entendre la « ligne domaniale » tracée à partir de 1874, qui court autour de l'île entre 1.300 et 1.400 m, et qui correspond très grossièrement au sommet des montagnes vu de la côte. Au-dessus, les « Plaines » supérieures sont la propriété des Eaux et Forêts. Toutes les propriétés des Hauts s'arrêtent donc à cette « Ligne », matérialisée sur une grande partie de son parcours par une piste dans la forêt (Hauts de Saint-Paul), ou par l'arrêt brusque des cultures devant le taillis (Grand-Coude à Saint-Joseph).

2) Ce qui subsiste, en revanche, et qui saute aux yeux, c'est la forme des domaines en « lanières », entre deux ravines ou entre deux lignes de démarcation parallèles aux ravines. Le fait est surtout frappant dans la région de Saint-Paul-Saint-Leu, où les ravines sont particulièrement régulières; les divisions dues en partie aux partages successoraux y ont abouti à des phénomènes typiques: au-dessus de la route Hubert-Delisle, entre la Ravine du Cap et celle du Trou, éloignées l'une de l'autre de 4,5 km, il y a 42 propriétés disposées en bandes parallèles et montant jusqu'à la ligne des 1.400; cela donne pour chaque domaine une largeur moyenne de 107 m sur 5 km de long.

On retrouve encore de ces domaines « en lanières » dans la région Nord: Flacourt, la Paix, Bagatelle, Moka ou, rarement, à Saint-Benoît (Sainte-Marguerite); mais le phénomène est beaucoup moins général, et il s'agit surtout de grands domaines constitués au XIX^e siècle et exploités par les grosses usines. La culture de la canne est liée à l'extension des chemins accessibles aux charrettes à bœufs. Sur chaque lanière entre deux ravines monte l'inévitable chemin en lacets: plus d'une centaine de lacets, parfois, dont chaque secteur droit dépasse rarement cinquante mètres de long, escaladent les pentes. A l'arrivée dans la zone du géranium, ils se rétrécissent brusquement, se hérissent de blocs et de trous et cessent d'être accessibles aux charrettes; car le géranium peut être transporté par litre à dos d'homme. C'est presque toujours le propriétaire du domaine qui entretient son chemin, et ce mode de communication semble lié à la grande propriété.

3) La pente uniforme à 12-15 degrés, et les ravines qui suivent les génératrices du cône ont également donné à la structure agraire d'autres traits communs. D'abord, une largeur inférieure des propriétés généralement beaucoup plus grande que leur largeur supérieure. Puis la construction de routes et de chemins carrossables suivant les courbes de

niveau, et échelonnés à diverses altitudes entre la mer et la « Ligne », des 1.400, a permis de matérialiser les « lignes » perpendiculaires aux ravines, qui ont servi à la division des anciens domaines. C'est entre ces chemins, tels les barreaux d'une échelle, que les propriétés s'allongent. Il y a ainsi plusieurs étages de domaines, d'autant plus régulièrement installés que la pente est plus forte, donc surtout sur la côte sous le Vent. On connaît ceux de la région de Saint-Pierre (1).

L'examen des Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu est, à ce point de vue, révélateur. A Saint-Paul, six « lignes principales » s'étagent: le littoral, la route de Saint-Paul à la Saline, le « Chemin de Ligne », le « Chemin Barrière », la route Hubert-Delisle et enfin la Ligne Domaniale. C'est surtout le chemin « de Ligne », qui va de Trois-Bassins au Bois de Nèfles, qui sert de limites aux propriétés qui y aboutissent venant de la mer ou de la montagne. A Saint-Leu, mise à part la vaste zone de Stella et du domaine H. Bègue, le « Chemin de Commune » et la route Hubert-Delisle servent fréquemment de bornes. Il est curieux, lorsqu'on suit la ligne domaniale des 1.400 à Saint-Paul et à Saint-Leu, de rencontrer, tous les vingt ou trente mètres environ, des bornes de pierres ou des « chandelles » dissimulées sous le feuillage (2): ce sont les limites de toutes les propriétés privées qui viennent s'y terminer en pointe, puisque toutes les ravines y ont leurs sources sur un assez petit espace.

4) Les soles des plaines côtières, particulièrement des plaines alluviales, mais aussi des plaines de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne, se montrent sous l'aspect de carrés ou de rectangles courts, de dimensions assez souvent voisines, types de formes géométriques classiques, séparés les uns des autres par des lignes droites matérialisées par des chemins de terre entre les cannes, sans aucune clôture. Ces soles sont particulièrement vastes dans les zones de grande propriété, où elles correspondent à des sections de lanières, vestiges parfois d'anciennes concessions. Ni arbres, ni cases isolées, la plupart du temps: les cases se groupent en villages agglomérés, au milieu des cannes. Sur les plateaux de Sainte-Marie, la plupart des soles ont de 250 à 400 mètres de long, sur 150 à 300 de large.

Dans les zones irriguées, à Pierrefonds, au Gol, à Savannah, les canaux d'irrigation découpent la plaine verte en rectangles parfaitement réguliers, du genre polders; dans les grandes exploitations, chaque casier a son numéro. Les casiers du Gol sont beaucoup plus réguliers que ceux de la plaine au Vent, mais légèrement plus petits; ils font partie d'une seule et même exploitation, ce qui n'est pas toujours le cas sur la côte Nord. Uniformité et rationalisation se dégagent de l'examen de ces parcelles; ce sont les pièces de grandes entreprises capitalistes, à faisance valoir directe et équipées mécaniquement.

5) D'autres régions, au contraire, sont couvertes d'un pullulement de petits morceaux éparpillés, d'un puzzle de champs minuscules, souvent rectangulaires, mais où toutes les formes se rencontrent: c'est la petite propriété et le colonat qui se matérialisent de cette façon sur le sol. On trouve cette poussière de parcelles dans la plaine de Saint-André (Quartier Français, Cambuston, Nord du Champ-Borne), en haut de la falaise saint-pauloise, du Bois de Nèfles à Bellemène, sur les pentes entre

(1) Voir ci-dessus p. 184.

(2) Voir ci-dessous p. 203.

Bras de la Plaine et Rivière d'Abord, sur celles des Lianes et de la Petite-Ile, à l'Entre-Deux, aux Avirons, à l'Étang-Salé, dans les Hauts de Saint-Denis et de la Chaloupe Saint-Leu; elles constituent le ruban de petites parcelles qui s'allonge du Gol les Hauts à la Rivière Saint-Louis.

Cette myriade de « confetti » gris, blancs, noirs, selon qu'il s'agit de cannes vertes, de cannes coupées, de bois, apparaît comme inextricable sur les photographies. Les limites entre les propriétés ne sont pas visibles: elles sont constituées soit par des chemins, soit par des pistes entre les cannes, soit par des alignements virtuels tirés entre des « chandelles », petits arbres atteignant à peine un à deux mètres, et que les propriétaires plantent en guise de borne chaque fois que la limite du champ change de direction.

Il n'est donc pas question de retrouver dans cet imbroglio les longues lanières régulières qui forment véritablement les propriétés indiquées sur la carte Hermann. Partagées entre les colons, elles ne sont plus reconnaissables, sauf de rares exceptions; c'est ainsi que sur le glacis sous le Vent, une ligne absolument droite sépare sur six ou sept kilomètres les larges et régulières parcelles de Stella de la mosaïque des petits lopins des Avirons.

6) Dès que l'on dépasse 700 m sous le Vent ou 500 m au Vent, le champ devient l'exception, perdu au milieu des lambeaux de forêts, de ravines et de zones de reboisement. C'est alors le « défriché », qui rappelle la civilisation du « ray », sur brûlis. Le « champ » est entouré de taillis et de végétation spontanée née sur d'anciennes jachères. Il affecte une forme bizarre, monte et descend les pentes; on l'atteint par un sentier « à talon » frayé dans les herbes et les galets, et qui devient un torrent lorsqu'il pleut. Des blocs de diverses tailles parsèment le sol, et parfois même le constituent essentiellement. Quelques maigres plants de patates, de songes, de maïs, de haricots émergent de trous entre les galets et voisinent avec le géranium, souvent parmi les bases des arbres abattus l'an passé. Au-delà c'est le taillis jusqu'au défriché voisin.

La carte Hermann ne mentionne pas les domaines des Hauts, où l'on ne fait pas de canne. Leur étude est délicate, aucun document digne de foi n'en faisant état. Nous pouvons cependant préciser que nombre de domaines sucriers de la côte sous le Vent se transforment dans les Hauts en exploitations de géranium et de bois. La petite propriété n'est véritablement générale que là où le grand domaine des Bas ne peut se prolonger « à monter » — c'est-à-dire à Cilaos, à Mafate, à Salazie, à la Plaine des Palmistes.

Les grandes propriétés qui montent jusqu'à la ligne domaniale ont toutes dans leur partie supérieure un secteur de forêt de bois de couleur qui vient se joindre, sur la ligne, à la forêt d'État. Ce secteur est évidemment beaucoup plus développé et touffu du côté du Vent. Il sert à fournir le bois nécessaire à l'entreprise (essentiellement pour les alambics — accessoirement pour les barrières, charrettes, meubles, charbon). Dans les zones déboisées, la région marginale de la forêt est réservée à l'élevage extensif, particulièrement dans les Hauts de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

7) Dans les cirques, on distingue difficilement les cases, perdues dans la nature tourmentée, et presque pas, ou pas du tout, les espaces cultivés; le paysage, affreusement raviné, ne permet de discerner aucune exploitation. Exception faite pour les calmes plateaux où se détachent les damiers de Cilaos, de la Plaine des Palmistes et de Hell-Bourg, dont

les plans géométriques tranchent au milieu de la confusion, et pour les fonds des grandes rivières entre les deux remparts, où les îlettes, encadrées presque entièrement par le cours d'eau, se détachent facilement; le chapelet des cases et des défrichés de la Rivière des Remparts est particulièrement net.

2. La structure de la propriété.

La départementalisation a amené l'Administration à dresser le compte des propriétés en vue de l'établissement de l'impôt et de la préparation d'un cadastre. L'ampleur de l'œuvre était telle que les enquêtes de 1946, 1950 et surtout de 1952-53 n'ont pu réaliser que des travaux d'approche. Chaque année, désormais, un contrôle plus serré rend moins fantaisistes les déclarations foncières, mais leur synthèse ne peut encore fournir que des résultats très approximatifs. L'enquête agricole de l'I.N.S.E.E. en 1957, a abouti à des résultats beaucoup plus précis, mais il s'agit des exploitations rurales et non de la propriété. Ces deux mouvements de recherches parallèles permettent de saisir l'ossature foncière de l'île, d'une façon très générale, mais il convient cependant de n'accueillir qu'avec une grande réserve les chiffres précis, que nous ne devons considérer que comme des ordres de grandeur.

En 1946, les Contributions directes procédèrent à une première enquête sur les propriétés de plus de cinq hectares, et en répartirent les surfaces en six catégories d'après la valeur des terres. Le résultat fut le suivant (nous y avons ajouté les pourcentages):

Propriétés privées de plus de 5 hectares		
1 ^{re} catégorie:	Terres à cannes	15.773 ha 18,2 %
2 ^e	— Jardins, vignes, immeubles	1.233 ha 1,4 %
3 ^e	— Cultures vivrières, forêts naturelles ..	32.863 ha 37,9 %
4 ^e	— Aloès	480 ha 0,5 %
5 ^e	— Prairies, jachères	18.520 ha 21,4 %
6 ^e	— Vaine pâture, terrains vagues, bois non exploités, carrières, régions inondées et dévastées	17.922 ha 20,6 %
Total		86.773 ha

Par ailleurs, les propriétés au-dessous de 5 ha étaient évaluées en bloc à 20.000 ha, ce qui donnait 106.700 ha de propriétés privées. Et comme la moitié des petites propriétés, grosso modo, est mise en cannes, cela donnait bien les 25.000 ha de cannes traditionnels (1).

Il va de soi que si les terres à cannes n'occupent que 18,2 % des propriétés, c'est que les communes des Hauts n'en détiennent pratiquement pas; il en est mentionné cependant 22 ha et 14 ha, 4 à Salazie et à la Plaine des Palmistes, sur un total communal de 1.275 et 1.809 ha de propriétés privées.

Bien plus, comme les grandes communes sucrières possèdent aussi de vastes zones forestières dans les Hauts, le pourcentage des terres à

(1) Il s'agit, pour les terres des dernières catégories, de chiffres évidemment très contestables. Qu'est-ce que des terres à aloès, alors qu'il y a des aloès partout? Quelle différence pratique entre des jachères, des terrains vagues, des terres dévastées, à la Réunion? C'est sensiblement la même chose, et elles comportent en outre des aloès... Qu'appelle-t-on prairie, dans une île où n'existe à peu près aucune vraie prairie? Et où met-on là-dedans les terres à géranium et à vanille?

cannes n'y monte guère. Sainte-Suzanne n'arrive exceptionnellement qu'à 34,1 % du sol des propriétés en cannes.

Le nombre des propriétés.

Une première remarque s'impose: les enquêtes de 1950 et 1952 impliquent dans le nombre total de propriétaires non seulement tous ceux qui ont des terres à eux, mais aussi ceux qui ont simplement une case « imposable », c'est-à-dire, en fait, ayant des fondations en pierres. La quasi totalité des pailloles est donc exclue. Or, les gens des pailloles sont à peu près tous colons ou journaliers, et non propriétaires. La liste fournie par la matrice cadastrale, dont nous avons tiré les éléments de notre étude, comprend donc les propriétaires terriens, les colons possédant à eux une case imposable et les citadins: bref, tous ceux payant l'impôt sur la propriété bâtie et non bâtie. Tous les contribuables assujettis à cet impôt sont classés par communes, avec, en regard, la superficie de leurs terres, s'ils en possèdent. A cela se limite l'enquête de 1952-53. A partir de ces matrices cadastrales, nous avons donc d'abord disjoint les propriétaires terriens, puis nous avons dressé des tableaux, grossièrement exacts, concernant la répartition régionale et communale des propriétaires et des superficies. Il nous a été impossible d'atteindre les nombres réels, à 30 % près, pensons-nous. Mais, même si nous considérons cette enquête comme un sondage sur 70 % des propriétés, cela ne peut changer sensiblement les proportions que nous avons établies sur le nombre actuel des propriétaires, leur répartition, le nombre des grandes, moyennes et petites propriétés, ni sur celui des superficies, ni sur les répartitions régionales.

A côté des résultats globaux, nous donnerons les résultats partiels des régions du Vent et sous le Vent qui, de population et de climat en partie différents, réagissent souvent de façon opposée au point de vue économique. Il ne faut pas oublier que la région sous le Vent est presque deux fois plus peuplée que celle du Vent et comprend une forte proportion de Blancs que ne comporte pas la région du Vent.

Ceci dit, il y avait, d'après les documents officiels, en 1953, 7.038 propriétaires terriens, dont 2.674 dans la région du Vent (37,8 %) et 4.364 dans la région sous le Vent (62,2 %), qui possédaient 97.058 ha exploitables (1).

La matrice cadastrale de 1956 a porté le chiffre des propriétaires à 11 359; ce qui correspond au chiffre de 10 332 indiqué dans l'enquête agricole de l'I.N.S.E.E. en 1957 pour les exploitations. Mais ces chiffres globaux n'étant accompagnés d'aucun détail sur les communes ou les superficies, force nous a été de baser tous nos calculs sur la matrice cadastrale de 1952-53.

Les propriétaires se répartissent dans l'île de la façon suivante (tableau IV):

(1) C'est surtout dans ce premier inventaire que des lacunes importantes apparaissent. Il est mentionné à Saint-Louis, par exemple, 305 propriétaires; or, rien qu'à Citaos il y en a au moins le double, sinon davantage. De même, il est invraisemblable qu'à la Possession, qui rassemble 5.845 habitants, il ne se trouve que 74 propriétaires, alors qu'à Mafate le sol est très morcelé. En 1954, le nombre rectifié des propriétaires de Saint-Louis est déjà passé à 499 (plus 61,1 %). C'est un cas très exceptionnel.

TABLEAU IV. — Répartition générale des propriétés

	Ile	Vent	Sous le Vent
De 0 à 5 hectares ...	72,0 %	75,4 %	69,7 %
De 5 à 20 hectares ...	19,1 %	15,0 %	22,0 %
De 20 à 100 hectares ...	6,5 %	6,9 %	6,3 %
Plus de 100 hectares ...	2,4 %	2,7 %	2,0 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Il se dégage donc, d'abord, une très forte majorité de petits propriétaires, et si nous comparons le paysan créole au paysan français, nous constatons également que si la petite propriété semble avoir dans les deux pays la même importance, en revanche la moyenne propriété est « écrasée » davantage à la Réunion par la grande exploitation (tableau V).

TABLEAU V. — Nombre des propriétés

	Réunion	France (1)
De 0 à 10 hectares	84,6 %	85,0 %
De 10 à 40 hectares	9,3 %	12,5 %
Plus de 40 hectares	6,1 %	2,5 %

La proportion des petits propriétaires est plus forte dans la région du Vent, ainsi que celle des très grands domaines. La région sous le Vent l'emporte au contraire assez nettement pour la moyenne propriété.

Si nous cherchons à préciser la répartition de la petite propriété, nous obtenons le détail suivant des 72 % des propriétés de moins de 5 hectares :

de 0 à 1/2 hectare	25,6 %
de 1/2 à 1 hectare	15,1 %
de 1 à 2 hectares	15,9 %
de 2 à 5 hectares	15,4 %

Ainsi 25,6 % des propriétaires terriens de l'île possèdent moins de 50 ares (31,1 % Vent, 22,3 % sous le Vent).

(1) DEMANGEON. Géographie Universelle. France économique et humaine, vol. I, p. 155.

TABLEAU VI. — Nombre de propriétés et leur répartition

Superficie	Nb total de propriétés	Région sous le Vent		Région du Vent	
		Nb total de propriétés	%	Nombre total de propriétés	%
0 à 1/2 ha.	1.808	832	46,1	976	53,9
1/2 à 1 ha.	1.064	403	37,9	661	62,1
1 à 2 ha.	1.120	370	43,1	750	66,9
2 à 3 ha.	528	212	40,2	316	59,8
3 à 4 ha.	304	114	37,5	190	62,5
4 à 5 ha.	254	92	36,3	162	63,7
5 à 10 ha.	887	258	29,2	620	70,8
10 à 20 ha.	460	146	31,8	314	68,2
20 à 50 ha.	364	144	39,6	220	60,4
50 à 100 ha.	101	43	42,6	58	57,4
100 à 200 ha.	63	23	36,6	40	63,4
200 à 300 ha.	29	13	44,9	16	55,1
300 à 400 ha.	16	4	25,0	12	75
400 à 500 ha.	10	6	60,0	4	40
500 à 1.000 ha.	19	10	52,2	9	47,8
1.000 à 2.000 ha.	11	4	36,4	7	63,6
Plus de 2.000 ha.	1	1	100	0	0
	7.038	2.674	37,8	4.364	62,2

TABLEAU VII. — Proportion du nombre de propriétés

Superficie	Ile sur 7.038 propriétés	Vent sur 2.674 propriétés	Sous le Vent sur 4.364 propriétés
0 à 1/2 ha	25,6 %	31,1 %	22,3 %
1/2 à 1 ha	15,1 %	15,1 %	15,1 %
1 à 2 ha	15,9 %	13,8 %	17,1 %
2 à 3 ha	7,5 %	7,9 %	7,2 %
3 à 4 ha	4,3 %	4,3 %	4,3 %
4 à 5 ha	3,6 %	3,4 %	3,7 %
5 à 10 ha	12,6 %	9,6 %	14,8 %
10 à 20 ha	6,5 %	5,4 %	7,2 %
20 à 50 ha	5,1 %	5,3 %	5,0 %
50 à 100 ha	1,4 %	1,6 %	1,3 %
plus de 100 ha.	2,4 %	2,7 %	2,0 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %

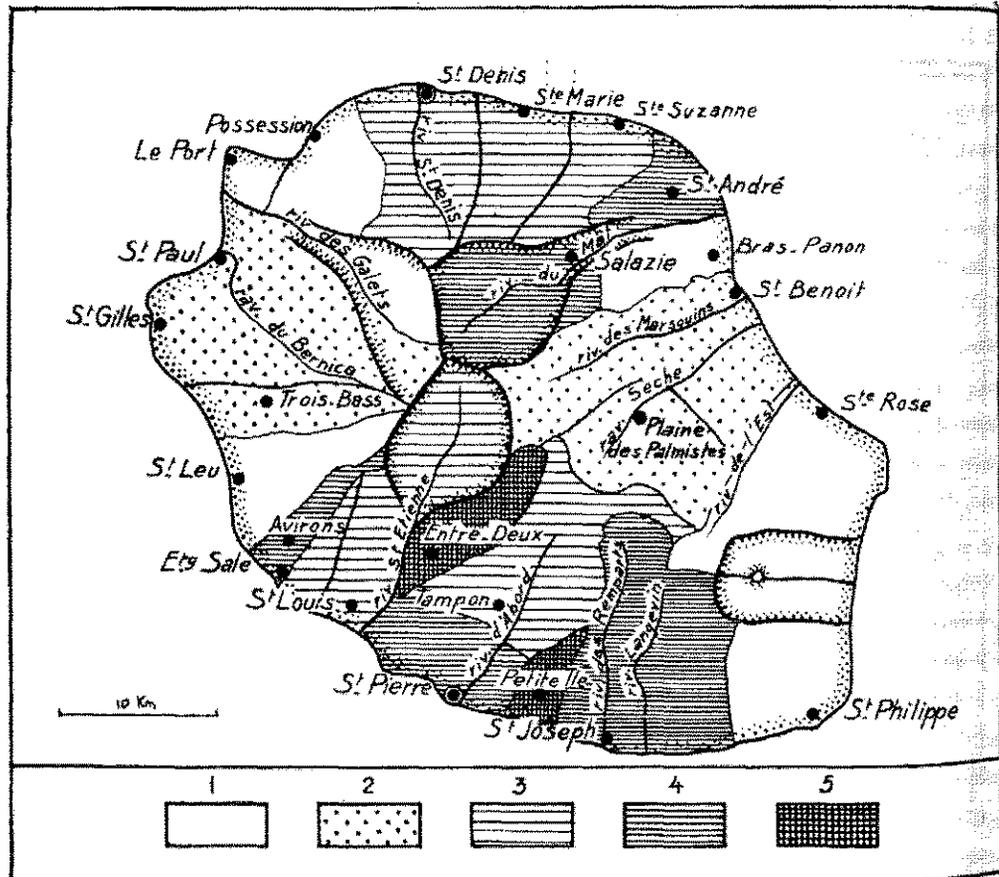


Fig. 23. — Répartition des propriétés de moins de 5 hectares

Communes où les propriétés de moins de 5 hectares occupent : 1. de 0 à 2% du sol exploité. — 2. de 2 à 5%. — 3. de 5 à 10%. — 4. de 10 à 20%. — 5. de 20 à 25%.

Cette très grande proportion de petits propriétaires varie bien entendu suivant les communes. Ceux de moins de 5 ha s'échelonnent entre 87,2% de la totalité à Saint-André, et 21,6% à la Possession (1). Ceux de moins de 50 ares sont 44,46% à Saint-Benoît, à peine un peu moins à Saint-André, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie, mais 5,77% aux Avirons et à peu près de même à la Possession, Saint-Leu, Saint-Louis; il n'y en a aucun à Saint-Philippe. Il se confirme donc que le côté du Vent, entre Saint-Denis et Sainte-Rose, voit un pullulement de misérables parcelles en face de quelques immenses domaines, et que les côtes Ouest et Sud sont beaucoup plus équilibrées.

Le Tableau VI permet de se rendre compte qu'entre une masse de propriétés de moins de 2 ha et une masse un peu moins importante de propriétés de 5 à 20 ha, les domaines entre 2 et 5 ha sont beaucoup moins nombreux. Ce phénomène de « renflement » de la pyramide des propriétés se retrouve en France. Nous verrons confirmé, par la suite.

(1) Le Port (14,3%) est à part. Il n'y a pratiquement pas de propriété rurale, et le calcul ne porte que sur 7 propriétaires.

ce fait qu'effectivement, le plus souvent, ou bien le propriétaire vit convenablement sur sa terre, — d'où un minimum de 5 ha — ou bien il n'a que quelques ares à lui et ne peut vivre qu'en colon partiaire de son voisin.

Enfin, les grands domaines de plus de 100 ha, héritiers des anciennes concessions ou créés récemment par rassemblement de terres, sont 149 sur 7.038 (2,4 %). Mais la différence entre la propriété rurale française traditionnelle et le système colonial se saisit par un détail typique: il y a à la Réunion 12 propriétés de plus de 1 000 ha (1) alors que dans la France entière, il n'y en a que quelques dizaines (2) (Tableau VII).

La répartition des surfaces.

Mais cette masse de petits propriétaires ne permet cependant pas de dire que la Réunion est un pays typique de petite propriété. Car l'étude des superficies témoigne au contraire de l'emprise sur le sol d'un petit nombre de très grandes exploitations (Fig. 23, 24, 25).

TABLEAU VIII. — Répartition générale des superficies

Superficie des propriétés	Proportion du total des propriétés	Proportion du sol cultivé	Nombre de propriétaires
	%	%	%
de 0 à 1/2 ha	25,6	0,5	1 808
de 1/2 à 5 ha	46,4	6,6	3 270
de 0 à 5 ha (total)	72	7,1	5 078
de 5 à 20 ha	19,1	13,8	1 347
de 20 à 100 ha	6,7	19	465
plus de 100 ha	2,1	60,1	149

Autrement dit, 72 % des propriétaires occupent 7 % de sol et 2,1 % des propriétaires occupent 60 % du sol.

Si nous appelons petite propriété les domaines de moins de 5 hectares, moyenne propriété ceux de 5 à 20 ha, et grande propriété ceux de plus de 20 ha, nous obtenons:

72 % des propriétés occupent 7,1 % du sol: petite propriété.

12 % des propriétés occupent 13,8 % du sol: moyenne propriété.

16 % des propriétés occupent 79,1 % du sol: grande propriété.

Si nous comparons avec la France (1) nous avons:

	Réunion	France
Superficie des propriétés de 0 à 10 ha	13,9 %	36 % du sol
de 10 à 100 ha	25,6 %	39 % du sol
plus de 100 ha	60,5 %	25 % du sol
	100 %	100 %

Le tableau IX donne le détail et permet de comparer les deux régions économiques de l'île.

(1) L'Annuaire statistique de la Réunion, 1952-55, dit 22.

(2) DEMANGEON, op. cit., p. 144.

(3) DEMANGEON, op. cit., p. 142.

TABLEAU IX. — Répartition des superficies de propriétés en %

Superficies totales des propriétés	Ile 96.103 ha	Vent 40.068 ha	Sous le Vent 56.035 ha
de 0 à 1/2 ha	0,5 %	0,6 %	0,5 %
de 1/2 à 1 ha	0,9	0,8	0,9
de 1 à 2 ha	1,8	1,4	2,1
de 2 à 3 ha	1,4	1,3	1,4
de 3 à 4 ha	1,1	1,04	1,2
de 4 à 5 ha	1,2	1,05	1,3
de 5 à 10 ha	6,8	4,7	8,2
de 10 à 20 ha	6,8	5,3	7,8
de 20 à 50 ha	11,9	11,6	12,1
de 50 à 100 ha	6,9	7,2	6,7
de 100 à 200 ha	9,7	8,7	10,5
de 200 à 300 ha	7,9	8,4	7,5
de 300 à 400 ha	5,5	3,3	7,1
de 400 à 500 ha	4,7	6,7	3,3
de 500 à 1.000 ha	13,2	18,1	9,7
plus de 1.000 ha	18,9	20,5	17,7
<i>Soit: Récapitulation</i>			
de 0 à 5 ha	7,1 %	6,1 %	8,1 %
de 5 à 20 ha	13,8	9,8	16,3
de 20 à 100 ha	19,0	18,6	19,1
plus de 100 ha	60,1	65,5	56,5
	100 %	100 %	100 %

N.-B. — Les superficies des propriétés de moins de 5 ha sont réparties à raison de 37,2 % des surfaces dans la région du Vent, et 62,8 % dans la région sous le Vent.

Ainsi, non seulement la région du Vent a-t-elle une forte proportion de petits propriétaires, mais encore ces propriétaires se partagent-ils une surface de sol proportionnellement plus faible que dans la région sous le Vent. La surface des domaines de plus de 100 ha y est également plus forte. Nous verrons en étudiant la population que cette situation agraire est en correspondance avec un peuplement beaucoup plus noir de la région du Vent. Il se confirme que la région sous le Vent, en partie de peuplement blanc, possède davantage de moyens domaines — entre 5 et 20 ha notamment — et vit de façon bien plus aisée.

Description régionale.

Le tableau X permet de se rendre compte de l'importance des variétés régionales dans la répartition de la propriété.

TABLEAU X. — Répartition par communes des superficies de propriétés

Dans la superficie totale de la commune, le total des propriétés de				
	0 à 5 ha	5 à 20 ha	20 à 100 ha	plus de 100 ha
	occupe en %			
Saint-Denis	9,19 %	19,95 %	38,52 %	32,34 %
Sainte-Marie	7,40	6,17	11,27	75,16
Sainte-Suzanne	8,30	7,53	19,20	64,97
Saint-André	14,75	13,17	23,23	48,85
Salazie	12,51	33,31	49,18	0
Bras-Panon	1,18	2,80	5,47	90,55
Saint-Benoît	4,03	5,91	9,72	79,98
Plaine des Palmistes ..	4,65	28,40	56,18	10,71
Sainte-Rose	0,88	3,08	10,53	85,51
Possession	1,37	13,59	25,62	59,42
Port	0,96	22,69	24,15	52,20
Saint-Paul	4,10	14,88	15,07	65,95
Trois-Bassins	4,84	3,87	10,03	81,26
Saint-Leu	1,80	10,98	21,58	65,64
Avirons	10,25	26,10	63,65	0
Etang-Salé	8,30	19,87	10,42	61,41
Saint-Louis	6,67	16,18	14,17	62,98
Entre-Deux	22,69	53,97	23,34	0
Saint-Pierre	10,09	11,27	18,93	59,71
Tampon	7,17	10,64	16,01	66,18
Petite Ile	23,31	27,24	21,42	28,03
Saint-Joseph	18,59	33,58	25,47	22,36
Saint-Philippe	1,58	17,34	22,16	58,92

Si les domaines de moins de 5 ha n'atteignent tous ensemble qu'une superficie très faible, ce peut être, selon les régions, pour des motifs très différents: du côté Vent, ce sont les grands propriétaires, du côté sous le Vent les moyens propriétaires qui l'emportent. Confirmation en est donnée par la récolte des cannes: en 1958, 74,8 % des cannes ont été produites par les planteurs sans usines du versant sous le Vent contre 61,3 % côté du Vent, où les grands domaines des usiniers sont plus importants. En fait, cinq grands secteurs de structures différentes se dégagent assez nettement:

1) *La Plaine Nord-Est.* De Saint-Denis à Saint-Benoît, c'est la région des grands contrastes: là se trouvent les vastes exploitations des Sucreries d'Outre-Mer (Ravine Creuse, Beaufonds, Bagatelle, Beauvallon, Harmonie, etc...) — qui y totalisent 5 400 ha, — du Quartier-Français (1 270 ha), de la Société Bellier à Sainte-Suzanne (Bois-Rouge). A côté, pullulent les petits propriétaires, agglomérés par zones... A Bras-Panon, 4 propriétaires possèdent 2 355 ha sur un total de 3 707; les 1 352 ha restants sont partagés entre 59 autres propriétaires, dont 7 ont 20 ares et 5 ont 10 ares

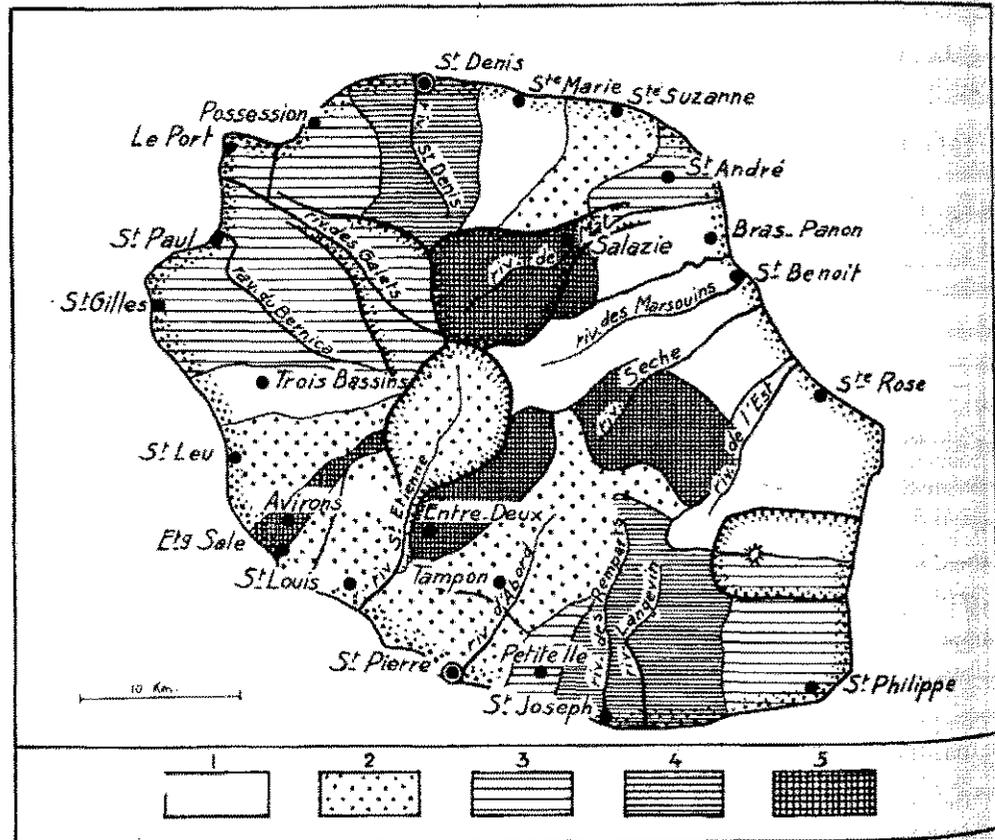


Fig. 24. — Répartition des propriétés entre 5 et 100 hectares

Communes où les propriétés de 5 à 100 hectares occupent: 1. De 8 à 20% du sol exploité. — 2. De 20 à 35%. — 3 de 35 à 50%. — 4. de 50 à 70%. — 5. de 70 à 90%.

chacun. A Sainte-Marie, 19 familles possèdent chacune 10 ares, soit un total de 1 ha 90. Dans deux régions bien délimitées, les Hauts de Saint-Denis (Saint-François, Bois de Nèfles, Bretagne), et la partie NNO de Saint-André (Nord du Champ-Borne, Bras des Chevrettes), on tombe sur deux peuplements de petits propriétaires plus importants et très groupés, et où les éléments Petits Blancs sont importants.

2) *La région de Sainte-Rose* appartient presque toute entière à 25 propriétaires de grands domaines. Comme il s'agit d'un peuplement noir, la structure agraire est totalement différente de celle de Saint-Philippe où, dans les mêmes conditions de sol et de climat, la possession du sol est répartie sur des bases toutes différentes parce qu'il s'agit de Blancs (voir tableau X).

3) *Le versant sous le Vent, de la Possession à la Ravine des Aviron.* C'est une côte en majorité de peuplement noir. On y rencontre d'immenses domaines, propriétés de puissantes sociétés: les Sucreries de Bourbon y ont 3 000 ha (Stella, Savannah, Eperon), de Villèle 1 600. Tous les Bas de Saint-Paul à Saint-Leu sont occupés par de grands domaines allant de ravine à ravine, de la côte à « monter » (la Saline, Trois

Bassins). Mais dans les Hauts, c'est-à-dire généralement au-dessus du chemin « de ligne » ou de « commune » qui joint le Bois de Nèfles Saint-Paul à Trois-Bassins et aux Avirons, la structure agraire se modifie. Certains secteurs voient se prolonger les grands domaines des Bas : par exemple entre la Rivière des Galets et le Bras de la Plaine Saint-Paul, ou au Sud de la Ravine Athanase, au Guillaume, à Stella, au Piton Saint-Leu. Ailleurs, petits et moyens propriétaires se sont groupés, au Bois de Nèfles, au Nord de la Ravine Athanase, à Saint-Gilles les Hauts, dans la partie au-dessus de la route Hubert-Delisle et dans tout le secteur de la Chaloupe et de l'Etang Saint-Leu. Cette petite propriété est due à la présence d'une population en partie blanche et à la culture du géranium qui invite à la petite exploitation familiale.

4) *Le Sud*. On trouve encore à Saint-Louis, à Saint-Pierre, au Tampon, de très grandes propriétés, mais plus rarement. Elles sont compensées par une masse de propriétés moyennes mais on n'y rencontre guère le fouillis des minuscules lopins que l'on découvre ailleurs. Toute la région est à majorité blanche. Saint-Joseph, l'Etang-Salé, l'Entre-Deux, le Tampon se caractérisent par un équilibre approximatif frappant entre les quatre chiffres des colonnes du tableau X — le cas de la Petite-Ile est particulièrement suggestif — avec même disparition du chiffre de la quatrième colonne (Entre-Deux). Là où, par hasard, le chiffre de la première colonne est faible (Tampon), il ne faut pas en conclure cependant à un prolétariat rural misérable, pas plus qu'à Saint-Pierre. Il ne faut surtout pas comparer avec Saint-André, dont l'indice 14,75 % pour les moins de 5 ha correspond non à des propriétaires aisés, mais à des misérables, devenus du reste colons. Car, en réalité, les 14,75 % de Saint-André, sont répartis entre beaucoup plus de propriétaires que les 7,17 % du Tampon. Il y a une différence très nette de condition sociale, due à l'étendue plus grande des lopins dans le Sud. Toute la bande des terres riches allant de la Ravine des Avirons à la Rivière des Remparts, entre 250 m et 700 m, est une zone très dense de moyens et petits propriétaires aisés, surtout en certains secteurs : Gol-les-Hauts, la Rivière, l'Entre-Deux, le Bras de Pontho, Montvert, les Lianes, les Grègues. La grande propriété s'est établie de préférence entre Rivière d'Abord et Manapany, où les belles terres rouges sans galets suscitaient les convoitises.

5) *Les Cirques*. Ils sont par vocation le domaine de la moyenne propriété entre 5 et 50 ha environ. Pas de grands domaines à Salazie, peu à la Plaine des Palmistes, peu de parcelles minuscules également : la terre y est trop pauvre pour qu'on puisse, avec 10 ares, faire autre chose que mourir de faim. Equilibre relatif, dû aussi au souci d'équitable répartition des plans de colonisation de 1839 et 1851 et à l'absence de la canne. Pour Cilaos, on sait qu'il est impossible de donner des précisions. L'occupation spontanée par une foule de pauvres hères venus faire du « défriché sur brûlis », menant une vie d'expédients et ayant une fécondité catastrophique, fait de ce cirque, très certainement, un lieu des plus misérables. Les habitants descendent chercher du travail sur la côte ; mais tout le monde — ou quasiment — y a la fierté de se dire propriétaire. Les domaines sont assez vastes, en cailloux presque purs : au Palmiste-Rouge, à l'Ilette à Cordes, à l'Ilette à Calebasse, tout le monde est « propriétaire ». De même à Grand-Bassin, au Tévelave, à Dimitil, dans les Hauts de l'Entre-Deux. Quant à la Plaine des Cafres, elle jouit d'un régime mixte : certaines grandes propriétés tamponnaises s'y prolongent depuis le Pont d'Yves ou la Rivière d'Abord, mais tout

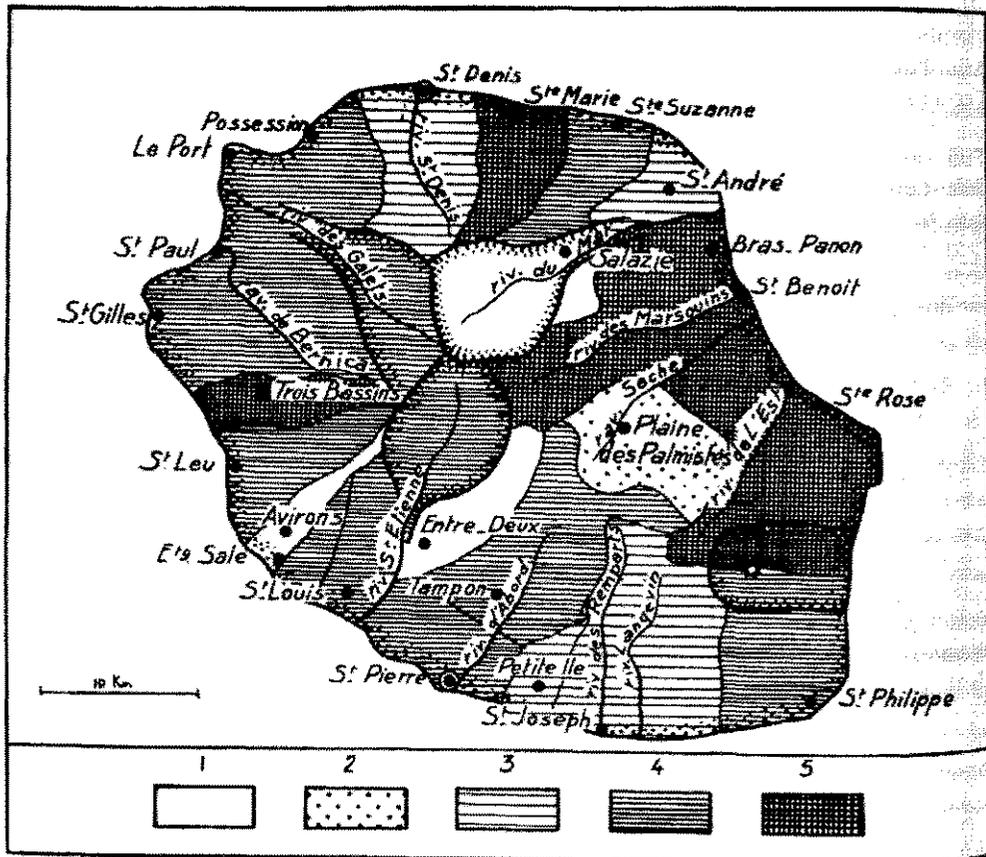


Fig. 25. — Répartition des propriétés de plus de 100 hectares

Communes où les propriétés de plus de 100 hectares occupent: 1. 0 % de la superficie du sol exploité. — 2. de 1 à 20 %. — 3. de 20 à 50 %. — 4. de 50 à 70 %. — 5. de 70 à 90 %.

un secteur (Piton Hyacinthe, Grande et Petite Fermes) est très morcelé (1).

Les régions peuplées en grande partie de Petits Blancs ont une faible proportion de très grands domaines (Petite-Ile, Saint-Joseph, Plaine des Palmistes), ou même n'en ont pas du tout (Entre-Deux, Aviron, Salazie). Si à Saint-Philippe cette proportion n'est pas respectée, cela n'est dû qu'à l'existence de six grands propriétaires seulement, et surtout au fait qu'il n'y a pas de « Hauts » exploités.

Car effectivement, les communes où la proportion des très grands domaines de plus de 100 ha est la plus forte sont celles où seule la

(1) On observe à l'intérieur d'une même région des différences à première vue étonnantes, par exemple entre Saint-André, pays de petites propriétés et Bras-Panon, tout voisin, ou Sainte-Rose, commune où quelques grands domaines occupent presque tout le sol; ces excès dans les proportions des grandes exploitations s'expliquent du fait qu'ils se rencontrent dans des petites communes peu peuplées, où il suffit d'un ou deux propriétaires pour monopoliser la plus grande partie du territoire et renverser les proportions normales des pourcentages (Trois-Bassins). Le partage du grand domaine Mourouvin à Sainte-Rose en 1954-55 a sensiblement modifié la structure agraire de cette commune.

bande côtière est peuplée et où la forêt commence à basse altitude (Sainte-Rose, Bras-Panon, Sainte-Marie). Une opposition notable est fournie par Trois-Bassins, qui présente le même aspect, dans des conditions diamétralement opposées: côte déserte, pas de forêts privées.

Malheureusement, le fait que la plupart des communes comportent dans la région sous le Vent un secteur de basse altitude, de peuplement noir et d'économie sucrière — et un secteur des « Hauts » de peuplement blanc et d'économie mixte canne-géranium — nous empêche d'analyser exactement les différences de structure qui existent entre ces secteurs. Les chiffres officiels sont fournis pour la totalité du territoire, et rien ne permet d'y faire les discriminations désirables.

III. — LES MODES DE FAIRE VALOIR

1. Le colonat partiaire.

L'enquête agricole de l'I.N.S.E.E. en 1957, portant sur les exploitations, nous permet d'examiner la façon dont les propriétés sont mises en valeur (1). Sur 18 638 exploitations, il y en aurait 10 332 cultivées en faire valoir direct, 3 656 en colonage, 4 467 en exploitation mixte et 183 en fermage. Sur les 3 656 colons, 2 092 exploitent des terres de moins de 1 ha. Quant aux superficies, 53,3 % sont en faire valoir direct, 10,9 % en colonage, 35,8 % forment des domaines dont le propriétaire exploite directement une partie et a confié l'autre à des colons (2).

En 1950, l'Inspection du Travail estimait, après sondage, qu'un tiers du sol cultivé était en colonage, les deux tiers en faire valoir direct. Il y aurait eu à cette époque 15 000 colons. En 1952, on a enregistré les apports de cannes de 21 161 planteurs; si l'on retranche de ce nombre les 10 000 propriétaires, il resterait 11 000 colons. En fait, beaucoup de colons sont en même temps propriétaires ou sont colons de plusieurs propriétaires. Toute évaluation précise est impossible.

Le colonat partiaire est une variété de métayage particulière à la Réunion, où elle s'est élaborée. Il correspond à l'état d'esprit familial qui règne dans toute l'île. Les propriétaires, traditionnels et patriarcaux, soucieux de faire vivre leur main-d'œuvre paternellement, soucieux aussi de s'épargner beaucoup de tracasseries, quitte à retirer moins de profit (car le colonat est aussi la solution du moindre effort), ont partagé leurs domaines en parcelles correspondant aux possibilités normales d'une famille et ont confié ces lots à des colons.

Nous avons vu naître peu à peu le colonat dans la seconde moitié du XIX^e siècle; quelques colons apparaissent après l'émancipation des esclaves en 1848, surtout pour la culture du maïs. Puis le mouvement s'étend et se généralise après 1881, lorsque l'immigration se meurt lentement. Beaucoup d'engagés en fin de contrat ont pris l'habitude de prendre une petite terre en colonage, et il faut bien que le propriétaire s'y résigne. Et comme le colon peut diriger en partie par lui-même son

(1) I.N.S.E.E. (Résultats statistiques du recensement de 1954; pp. 50, 87 et 96).

(2) En réalité, d'autres enquêtes de l'I.N.S.E.E., sensiblement contemporaines, nous fournissent des chiffres très différents: 4.531, 7.413, 5.220, 10.307 pour les exploitations directes; 6.759, 7.084, 9.992 pour les colons; 16.100 ou 25.800 pour les salariés agricoles. On peut d'après ces données, estimer qu'il y aurait 10.000 exploitants directs employant 25 000 journaliers, et d'autre part 9 000 colons. Nous restons sceptiques (I.N.S.E.E. Le logement dans les D.O.M., p. 41, 1956, et Résultats statistiques du recensement de 1954, p. 87 et suiv., etc...).

exploitation, qu'il n'est pas sous les ordres directs d'un patron, qu'il partage le fruit du travail dans de bonnes conditions pour lui (deux tiers un tiers généralement), il se trouve que le Petit Blanc, qui n'a pas voulu être « engagé », accepte facilement d'être colon.

Au début du xx^e siècle, le mouvement s'accélère. Le colonage s'étend de la canne aux cultures diverses. Certains propriétaires y voient d'abord l'occasion de faire travailler leurs terres à peu de frais, mais ensuite beaucoup prirent l'habitude de ne mettre en colonage qu'une partie de leur domaine et d'exploiter directement l'autre part. Les conditions du contrat — toujours oral — sont variables au début: location à l'hectare et à l'année pour une somme allant de 68 à 75 F (à raison de 1,50 F par jour de travail) — ainsi à Sainte-Marie, à Saint-Leu, en 1888-1893 — ou bien loyer mensuel payé par le colon qui reste libre de son temps; enfin, et de plus en plus, partage aux deux tiers.

En 1927, une Commission fut créée pour recueillir et étudier les usages locaux. Ainsi le colonage se précisait-il peu à peu avec ses règles traditionnelles. Le statut actuel du colonage est régi par l'Ordonnance du 5 septembre 1945 (1). Bailleur et colon conviennent de partager le produit des récoltes dans la proportion des deux tiers pour le colon, un tiers pour le propriétaire du sol; très rarement, la proportion est des trois quarts-un quart, lorsque le travail est particulièrement pénible, au fond des îlettes reculées par exemple. Le bail est écrit ou verbal. S'il est écrit, les clauses en sont inscrites sur le livret de colonage partiaire remis au colon, et le texte en est transmis au greffe.

Le colon doit cultiver en bon père de famille, se conformer aux instructions données, payer les frais de culture, participer au prorata de sa part aux frais de transport et d'engrais, entretenir les chemins, curer les canaux. Il livre ses cannes à l'usine désignée par le bailleur. La durée du bail est de 4 ans 1/2 à 5 ans pour la canne, trois ans pour le vétyver, neuf ans pour la vanille, cinq ans pour les cultures vivrières ordinaires, deux ans pour les cultures vivrières plantées en rotation avec la canne (2).

De toute évidence, le colonat est un régime qui convient admirablement au caractère indolent et routinier du créole. On partagera ce qu'il y aura... Aucune obligation de rendement minimum ou de normes, aucune nécessité de rattraper les pertes dues aux cyclones. Mais c'est par contre-coup une garantie contre les risques de sécheresse et de cyclone. C'est, au fond, une suite toute naturelle de l'esclavage et du clan patriarcal, où le travailleur est nourri sur la terre et où l'argent en espèces ne joue guère de rôle.

Il est clair que les colons sont beaucoup plus nombreux dans les régions de grande propriété. Un colon moyen, seul à travailler, peut

(1) ROUVIÉ (J.), Rapport de séjour 1947-1949 de l'Inspecteur du Travail à la Réunion.

(2) Depuis dix ans le statut de 1945 est en projet de modification. Ses imperfections sont rares, mais graves. Le nouveau texte prévoit que le bail écrit deviendra obligatoire ou du moins qu'il sera censé être conforme à un contrat-type établi par l'Administration. Il ne sera transcrit au greffe qu'après lecture par le juge devant le colon et deux témoins, car le bailleur tend à abuser de l'ignorance du preneur. En cas de vente de la terre, le colon aura droit de préemption. Le bail sera de six ans pour la canne (les quatre coupes normales plus deux ans de couverture), et pour la vanille il sera égal à la durée de la forêt artificielle d'arbres tuteurs. Le bail sera renouvelable à 3-6-9, avec priorité pour le colon. Les cannes seront livrées à l'usine la plus proche. Le fumier sera utilisé sur le fond même de l'habitation. Le propriétaire pourra se charger des travaux d'entretien, moyennant une retenue de 2% sur la part du colon.

cultiver ordinairement 400 à 500 gaulettes (un hectare). Le colon moyen, vivant avec sa famille qui l'aide, a généralement la charge de cultiver 500 à 1000 gaulettes. Il y a bien des colons cultivant 3 000 ou même 5 000 gaulettes, mais ils sont très rares.

L'Inspection du Travail ayant fait, en 1950, un sondage dans les trois cantons de Saint-Denis, Saint-Louis et Saint-Paul, avait obtenu les résultats suivants :

- 375 propriétaires y avaient moins de 5 colons,
- 186 propriétaires y avaient entre 5 et 50 colons,
- 25 propriétaires y avaient entre 50 et 100 colons,
- 13 propriétaires y avaient plus de 100 colons.

Nos enquêtes personnelles nous ont montré que les grands domaines à la mode ancienne sont de véritables seigneuries rurales. A Saint-Gilles les Hauts, de Villèle règne sur 400 colons et leurs familles, soit 2 500 sujets au bas mot, pour 1 600 ha, dont beaucoup incultes. Au Tampon, un domaine « à monter » (Avril) utilise 200 colons pour 190 000 gaulettes, 100 bœufs, 4 000 tonnes de cannes, 500 à 1 000 kilos de géranium. Un autre grand domaine voisin (Isautier) possède 211 colons, dont les 211 parcelles totalisent 1 649 ha. Aux Macques, une vaste exploitation de géranium, légumes et fruits n'arrive qu'à trente colons, mais c'est beaucoup pour les Hauts; il est bien entendu qu'une grande partie de ces propriétés est en savanes, friches ou forêts (1).

Les colons sont nombreux également dans les régions de moyenne propriété. Beaucoup d'exploitants en ont un, deux ou trois. La région de la Rivière Saint-Louis, qui passe pour être un secteur type de petite propriété, est en réalité également une région de colonage: presque tous les chefs de famille sont les colons assez aisés des grands domaines de la plaine du Gol.

Mais les grandes propriétés de type moderne — surtout côté Vent — emploient de plus en plus des journaliers ou ouvriers agricoles, payés à l'heure ou plus souvent à la tâche. Exploitations de type capitaliste, à culture mécanisée, à la recherche du rendement et de la rentabilité, elles évitent, par un salaire fixe, de laisser les deux tiers du profit à un colon, et peuvent ainsi moderniser matériel et technique, verser des dividendes, créer des laboratoires, essayer de nouvelles variétés de cannes, etc... Au point de vue économique, c'est un incontestable progrès. Au point de vue social, le colonat, malgré ses défauts, était tout de même sur un plan supérieur à celui du prolétariat rural qui est en train de se former.

On a assisté, en effet, de 1948 à 1954, à des évictions fréquentes de colons en fin de bail, surtout sur les grands domaines, et à la mise en exploitation directe. Le prétexte est que les charges de la Sécurité Sociale sont trop lourdes lorsque l'on a des colons, et c'est pour n'avoir pas à les déclarer que l'exploitant prend à leur place des ouvriers agricoles. L'Inspection du Travail essaie de freiner le mouvement et de faire renouveler les baux de colonat; elle lutte pour le maintien de la petite exploitation rurale familiale. Mais les Services Agricoles et les grands propriétaires n'ont pas de peine à démontrer que tout progrès économique est impossible tant que le régime routinier du colonat et l'éparpillement des exploitations seront de règle, et que finalement le sort d'un ouvrier agricole bien payé pour un travail rationnel et rentable

(1) Enquêtes faites en 1950-1952.

est supérieur à celui d'un « cul-terreux » voué à la médiocrité par ses techniques mêmes; le bénéfice de nouvelles méthodes rejaillira sur le niveau matériel de toute l'île, et le petit propriétaire ne pourra que profiter des exemples de son grand voisin.

Il est certain que la mise en exploitation directe par grandes unités de surfaces au moyen de salariés agricoles est la seule méthode pour sauver l'île de la catastrophe économique qui la menace à brève échéance. Quant aux coopératives agricoles, elles pourraient, certes, à la fois régénérer l'économie et empêcher la prolétarianisation des petits propriétaires et des colons. Malheureusement, les expériences localisées de coopératives n'ont fait que montrer une fois de plus le caractère farouchement individualiste du créole, qui préfère crever qu'aliéner sa « liberté ».

Le conflit est tragique. Voici les parts respectives de cannes dues aux colons et à la faisance-valoir directe dans les propriétés gérées par les Sucreries; une troisième colonne indique les apports de planteurs ne possédant pas d'usine.

TABLEAU XI. — Apport de cannes aux usines

PROPRIETES DES USINES			Planteurs
	Exploitation directe	Colonat	
1948	18,6 %	12,1 %	69,3 %
1949	16,7 %	11,4 %	71,9 %
1950	18,6 %	8,6 %	72,8 %
1951	19,4 %	8,8 %	71,8 %
1952	20,3 %	7,8 %	71,9 %
1953	19,2 %	8,1 %	72,7 %
1954	21,9 %	7,5 %	70,6 %
1955	23,1 %	8,8 %	68,1 %
1956	22,8 %	9,1 %	67,9 %
1957	21,1 %	10,5 %	68,4 %
1958	21,2 %	10,9 %	67,9 %

Si l'on compare uniquement, dans les seuls domaines des propriétés usinières la part de cannes produite par les colons à celle produite par la faisance-valoir directe, on obtient les résultats suivants :

TABLEAU XII. — Part des colons dans les apports de cannes des propriétés usinières

1938	44,4 %	1953	29,9 %
1948	39,3 %	1954	25,3 %
1949	40,2 %	1955	27,3 %
1950	29,5 %	1956	28,6 %
1951	30,9 %	1957	32,9 %
1952	28,0 %	1958	33,6 %

Jusqu'en 1954, la part du colon a donc nettement baissé. Dans certains domaines-pilotes, les colons avaient été entièrement éliminés. A Ravine-Creuse, à Grand-Bois, les colons, qui produisaient en 1948 29,3 % et 10,4 % des cannes, n'en produisaient plus en 1956 que 2,3 et 0,2 %. Mais l'on verra plus loin que, depuis quelques années, le nombre des colons remonte nettement, par un contre-coup imprévu de la départementalisation (1).

2. Types de grands domaines.

Le recul du colonage devant l'exploitation directe nous permet de définir divers types de grands domaines.

Au point de vue de la possession du sol, on peut opposer au lopin du petit planteur les grands latifundia qui relèvent d'une seule famille et les exploitations appartenant à des sociétés capitalistes; celles-ci sont en fait des Sociétés Sucrières, dont sept possèdent également des usines. Ces sociétés arrivent à posséder 4 000 à 6 000 hectares. L'une d'elles, les Sucreries d'Outre-Mer, est d'origine métropolitaine (Boussac); son siège est à Paris, et elle possède des domaines importants en Guadeloupe. Avec les Sucreries de Bourbon et les Etablissements Bénard, les Sucreries d'Outre-Mer constituent les trois grands tenants du sol réunionnais: 15 000 ha, soit 88 % des terres appartenant aux sociétés sucrières (2).

Au point de vue exploitation, le domaine entièrement en colonage s'oppose au domaine en faire valoir direct.

Le premier type est très fréquent encore, même parmi les propriétés de plus de 100 hectares. Le propriétaire habite parfois à la ville et se contente d'une surveillance lointaine. L'exemple le plus remarquable est celui du fief de Villèle, à Saint-Gilles, type parfait de l'ancienne concession. Avec 1 600 hectares entre les Ravines Saint-Gilles et de l'Hermitage, il monte du battant des lames au sommet des montagnes, c'est-à-dire jusqu'à la ligne domaniale des 1 400 mètres. Sur la côte, il a 8 750 m de base, mais sur la ligne domaniale il n'a plus que 10 m. Il est à peu près d'un seul bloc. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas un vestige des concessions du XVIII^e siècle; les parcelles en ont été peu à peu acquises et groupées; elles sont divisées en quatre étages par les « lignes » transversales des chemins communaux. Le plus grand domaine est celui du bas, de la mer à la route de Saint-Paul à la Saline; la canne y commence à 50 m grâce au canal d'irrigation du Bassin Malheur; mais, au-dessus du canal jusqu'à la route, c'est la savane à aloès. La deuxième tranche, entre la route départementale et le chemin de Ligne, comprend six grands terrains et une dizaine de petits; ils sont de toutes formes, et non pas en « lanières ». Au contraire, entre le chemin de Ligne et la route Hubert-Delisle, le domaine, beaucoup plus mince, est formé de trois bandes parallèles, montant vers l'Est: Léon, Corbeil et N.-D. des Champs. Seul, Léon se prolonge au-dessus de la route Hubert-Delisle, jusqu'à la forêt d'Etat, avec six alambics et une superficie partagée également entre le géranium et la forêt secondaire.

L'ensemble a produit 14 000 t de cannes en 1951, mais il n'y a pas d'usine. Il n'y avait pas alors d'exploitation directe, mais 400 colons, soit 400 cases étagées de la mer aux crêtes: vers le bas, les paillotes très misérables des Noirs, à murs de calumet tressé; vers les hauts, les cases en bardeaux des Petits Blancs. L'ensemble est dirigé avec un traditionalisme bien intentionné. Il s'agit d'un

(1) Voir ci-dessous chapitre XIV, paragraphe I, 3°.

(2) Voir H. ISSARD. « L'évolution récente de la culture de la canne à sucre à la Réunion (Bull. de Géogr. d'Aix-Marseille, T. LXVIII, nouvelle série, n° 3, janvier 1958).

type de domaine « familial » qui ne vise d'abord ni à la recherche de bénéfices toujours accrus, ni au rendement toujours supérieur, ni à l'amortissement de matériel mécanique, ni à l'amélioration de la rentabilité. Il suffit au propriétaire que son budget soit en équilibre, que ses colons vivent, et il se refuse précisément par principe à remplacer ses colons par des salariés, estimant que le colonat est un bien, puisqu'il se rapproche de la petite propriété.

A l'autre extrémité, les Sucrieries de Bourbon sont le trust le plus puissant et le plus moderne de l'île. Il vise à la reprise en exploitation directe avec une mécanisation totale, et pratique une culture scientifique avec les méthodes les plus récentes du grand capitalisme. Il pratique à la fois industrie du sucre et culture de la canne. Les Sucrieries de Bourbon ont quatre sortes d'exploitations différentes: la Mare, à Sainte-Marie, en climat chaud et assez humide; Grands-Bois, à Saint-Pierre, dans les mêmes conditions climatiques mais offrant une plus large gamme d'altitudes; Savannah, sur la côte Saint-Pauloise, type de culture irriguée; l'Eperon, allant de la savane irriguée aux palmistes et bois de couleur, en zone sèche, ainsi que Stella, où il n'y a pas d'irrigation. Leurs terres (4 600 ha) sont groupées principalement autour de quatre usines leur appartenant, qui sont les plus modernes de l'île et donnent presque toujours les plus forts rendements. Tous les ans, 1 600 ha de cannes sont coupés. Le recul, puis la remontée récente du colonat dans les exploitations mécanisées, s'y observent aisément.

TABLEAU XIII. — Part des colons dans la production de cannes des Sucrieries de Bourbon

	1948	1953	1955	1956	1957	1958
La Mare	20,5 %	12,0 %	7,0 %	6,2 %	10,4 %	15,07 %
Grands-Bois .	10,0 %	3,7 %	0,4 %	0,2 %	0,05 %	6,2 %
Savannah	44,1 %	39,7 %	36,1 %	39,3 %	41,5 %	39,8 %
Stella			37,6 %	38,0 %	34,9 %	31,5 %

Les exploitations s'étendent presque toutes dans la partie sous le Vent: Eperon: 1 167 ha; Savannah: 314; Stella: 1 475; Grands-Bois: 668; Petite-Ile: 209. Sur la côte du Vent, les terres de Flacourt n'ont que 285 ha et celles de la Mare, 489, mais l'usine est la plus moderne de l'Océan Indien. En 1953, les Sucrieries de Bourbon ont produit 7,5 % des cannes de l'île et 12,8 % en 1957. Elles ont écrasé cette dernière année 33,4 % des cannes et fabriqué 33,8 % du sucre de la Réunion.

Entre ces deux genres extrêmes d'exploitations, on rencontre fréquemment des grands domaines de type mixte, encore entièrement exploités en colonat il n'y a pas longtemps, mais où le jeune propriétaire, souvent sorti d'une Ecole d'Agriculture, a repris une large partie du domaine qu'il exploite directement et mécaniquement.

Le domaine Isautier, à Saint-Pierre et au Tampon, comprenait en 1952 1 649 hectares répartis en six propriétés. La plus vaste, Bérive, monte entre Ravine des Roches et Ravine Montvert de la mer au sommet de la montagne (1 300 m).

Elle a 827 ha: c'est le domaine familial dès l'origine, inaliéné depuis sa concession en 1827, et augmenté petit à petit par acquisitions voisines, jusqu'en 1945. Elle comprend à 100 m d'altitude la ferme de Terre-Rouge où un aqueduc mène l'eau, à 400 m la vieille maison familiale de Bérive, avec sa cité ouvrière, à 650 m les terres de Montvert avec usine à parfum et canalisation d'eau de 2 km, à 800 m « l'Equerre », avec cité ouvrière et usine à parfum. Ce grand morceau de propriété est séparé, par deux étroites bandes étrangères, de deux autres longues lanières montant de la route Hubert-Delisle « au sommet »; « les Hortensias » et l'« Anse », 50 et 190 ha étirés entre 500 et 1000 m d'altitude. Une propriété à la Plaine des Cafres (425 ha), une au Pont d'Yves, une autre à la Ravine-Blanche à Saint-Pierre (57 ha) complètent le tout. Le domaine compte 211 parcelles en colonat — les colons étant parfois également les colons du voisin — mais aussi 95 journaliers et 105 saisonniers pour la coupe et les gros travaux, trois tracteurs, six charrues, deux sous-soleuses, seize alambics, une ferme d'élevage, deux cités ouvrières, une grande distillerie de rhum à Saint-Pierre (Fig. 26).

Cette exploitation montre qu'on peut opposer aux grands domaines uniquement sucriers, les grands domaines mixtes échelonnés tout au long des pentes et comportant des régions très distinctes de climat et de production. Les grands propriétaires de la région sous le Vent possèdent souvent ainsi « du battant des lames au sommet des montagnes » trois étages d'exploitations: canne sur les basses pentes, avec culture en grand, mécanisée, large emploi des engrais et, si nécessaire, de l'irrigation, par un peuple d'ouvriers agricoles sous les ordres de « commandeurs » ou de chefs de culture; puis à l'étage moyen, entre 500 et 800 m, des secteurs de culture mixte: canne-géranium, confiés à des colons que l'on surveille et conseille; enfin, en altitude, une zone uniquement en géranium sert d'appoint, s'étendant ou se rétrécissant au gré de la conjoncture économique. Le domaine Avril, au Tampon, n'occupe qu'une partie des pentes méridionales, que cette famille a contribué à peupler d'un afflux de colons et de petits propriétaires du jour où elle a fait créer la canalisation menant l'eau de Grand-Bassin aux « Six Cents » et à Bérive. Les agglomérations des 11^e, 12^e, 13^e et 14^e kilomètres sur la route des Plaines sont en grande partie formées par les colons de cette puissante organisation familiale.

Enfin, il existe des grands domaines situés uniquement dans les Hauts, domaines conquis récemment sur la forêt dans des endroits non concédés. Beaucoup se sont formés au moment du « boom » du géranium, entre 1910 et 1925. Ils sont immenses, mais comportent une majeure partie de forêt intacte, et ni leur rapport ni leur technique agricole ne permettent de les comparer aux grands domaines sucriers.

Un bon exemple est celui de telle exploitation des Hauts de la Petite-Ile, qui débute à 1 km au Nord de la route Hubert-Delisle et qui, sur 1 875 m de large environ, monte jusque vers le camp Mussard et le Piton de la Ravine de Grègues, dans la forêt, sur plus de 5 kilomètres: 400 000 gaulettes achetées depuis 1932 à une vingtaine de propriétaires qui les laissent le plus souvent incultes, font vivre 40 familles de colons (200 habitants) entièrement disséminées au milieu des « défrichés ». Les bas de la propriété produisent du vétyver pour la distillation. La plus grande partie des surfaces en culture est consacré au géranium, dont les champs sont étagés au long d'un assez large chemin qui monte en lacets jusqu'à la forêt (1 200 m) et d'où partent des pistes gagnant les paillotes. Celles-ci sont environnées de petites cultures vivrières, mais surtout, manioc, patates, pistaches, bananiers, songes. L'ensemble fournit de 500 à 800 kg de géranium, 200 kg de vétyver et possédait en 1948 un alambic à vétyver et 24 alambics à géranium; la forêt et de nombreux bosquets d'acacias fournissent le bois nécessaire aux « cuites » et aux constructions.

IV. — LES PROBLEMES ACTUELS

Avec ses 10 000 propriétaires terriens et ses 8 à 9 000 colons, la Réunion peut être considérée comme possédant environ 18 000 exploitations rurales. Pour 97 000 ha de surface de propriétés privées, cela donne 3,21 ha par surface moyenne d'exploitation, bois et savanes compris. Ceci confirme l'usage général de confier au colon de 500 à 1 800 gaullettes suivant ses capacités (3,21 ha = 1 358 gaullettes).

Ces 10 000 propriétés ne sont pas toutes d'un seul tenant. La plupart comprennent deux ou trois parcelles, sinon davantage. Les grands domaines capitalistes, tout en ne s'intéressant qu'aux terres riches, s'arrangent pour en posséder à diverses altitudes et sous divers climats. Encore s'agit-il de très vastes parcelles. Dans le cas de la petite propriété, le morcellement devient une poussière de lopins de quelques dizaines de gaullettes éparpillées généralement dans un rayon de quelques kilomètres, et parfois jusque dans la commune voisine : c'est le résultat de trois siècles d'héritages, de mariages, de partages et d'échanges. Si l'on ajoute que les propriétaires de ces parcelles sont souvent en même temps colons de plusieurs propriétaires voisins, et font parfois cultiver leurs propres terres par un colon venu d'ailleurs, on ne pourra que conclure à l'inextricable enchevêtrement des modes de propriétés et des modes d'exploitation : obstacle majeur à une mise en valeur rentable de l'île.

Y a-t-il actuellement tendance à la concentration ou au morcellement ? Il est difficile de répondre à cette question, vu l'imprécision des sources dont nous disposons.

La concentration des terres, amorcée vers 1815 avec l'essor de la canne, s'est continuée, avec des hauts et des bas, jusque vers 1940. Lorsque les usines arrivaient à se débarrasser d'un concurrent, chacune d'elles se préoccupait d'en rassembler autour d'elle les domaines, non pas tant pour les bénéfiques qu'ils procuraient que pour pouvoir tenir tête aux planteurs en faisant baisser le prix de la canne, qu'elles produisaient à bien meilleur compte. Kopp signale cette concentration (1), que la banque, liée à l'usine, favorise. Rares sont actuellement les usines qui n'exploitent pas de vastes terres à cannes (Rivière du Mât, Casernes).

Mais depuis 1940, ce mouvement semble stoppé, sauf pour le récent groupe capitaliste des Sucreries de Bourbon, qui a rassemblé neuf grands domaines à partir de 1948. Partout ailleurs, la situation semble stabilisée, et si des intrigues sourdes ont éliminé l'usine de Ravine-Glissante (1951) et visé à supprimer celle du Quartier-Français (1953), c'est pour éliminer des industries concurrentes beaucoup plus que pour annexer des terres.

Au contraire, les grands propriétaires ont actuellement une nette tendance à mettre en vente leurs parcelles de « frange », celles qui rapportent le moins, situées dans les Hauts ou au bord des ravines, pour porter leurs efforts sur les vastes parcelles de plaine cultivées mécaniquement par des salariés. En général, dans une grande exploitation moderne, dès qu'une terre est d'un rendement inférieur à 200 kg. de cannes par gaullette, on morcelle et on vend. Les hauts du domaine Valiamé, à Saint-Anne, viennent d'être morcelés ainsi que la grande propriété Mourouvin, à Sainte-Rose. Les parcelles ont été

(1) KOPP. « L'avenir agricole de la Réunion ». Revue agricole, nov.-déc. 1947.

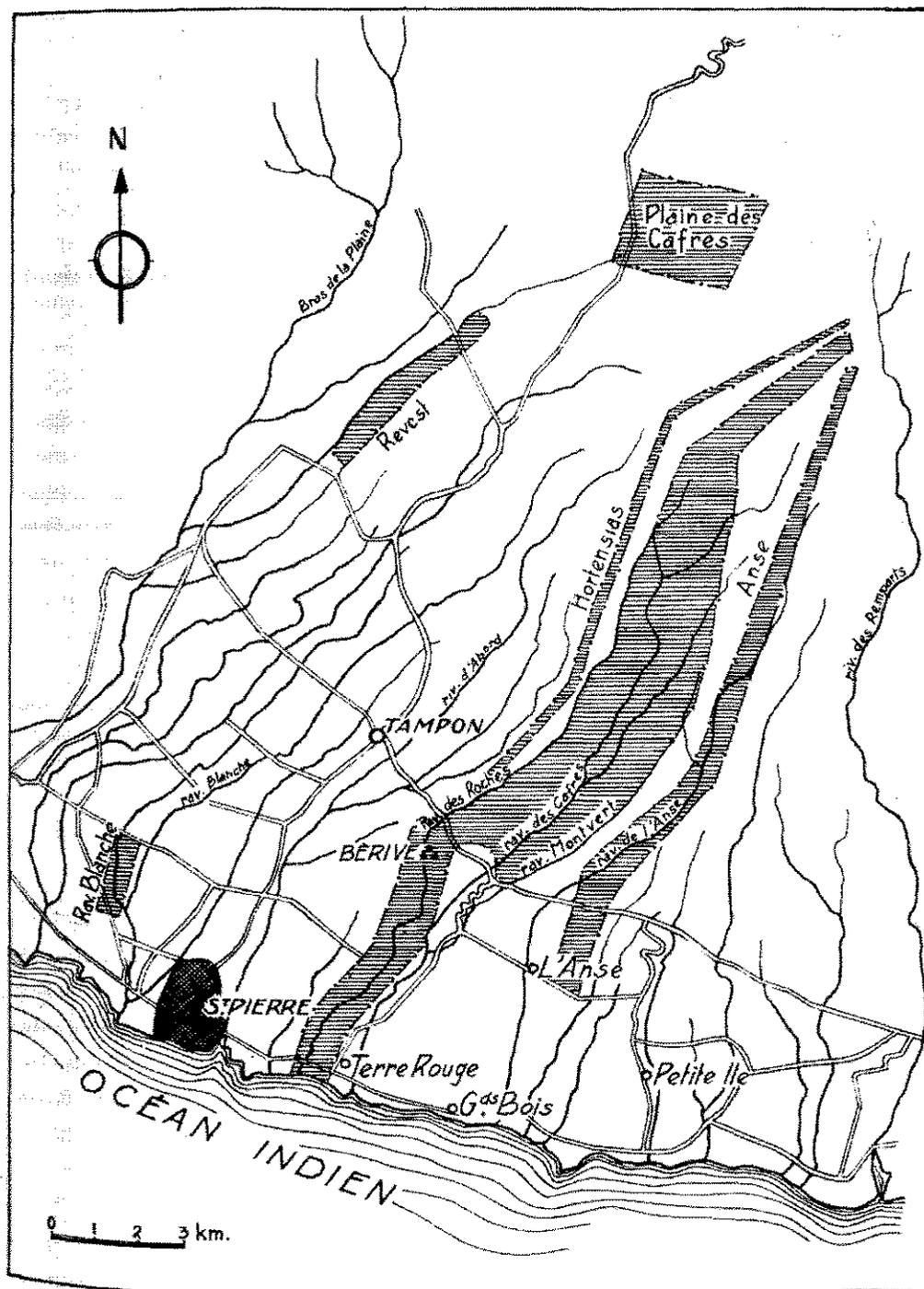


Fig. 26. — Propriété Isautier (Tampon-Saint-Pierre)

occupées en partie par des Petits Blancs des régions trop sèches sous le Vent (Étang-Salé, Avirons, Saint-Pierre, Rivière des Remparts).

Il y a toujours des acquéreurs, car le colon met sa gloire à être propriétaire, fût-ce d'une terre minuscule et ruineuse. A Grand-Bois, on a morcelé en janvier 1954 un domaine de 1 500 gaullettes entre trente acheteurs, colons qui n'auront la plupart que 10 à 20 gaullettes, c'est-à-dire un emplacement pour y construire une case; mais cette case sera à eux. Les « Arabes » et les Chinois se portent depuis quel que temps acquéreurs; ils aspirent à consacrer leur enrichissement en enracinant leur fortune dans l'île... Peut-être sommes-nous là à l'origine d'une nouvelle concentration des terres en des mains étrangères, comme à Maurice?

Les petits propriétaires morcellent moins. Cependant, certains partagent entre leurs enfants, et ainsi de suite, jusqu'à ce que chacun n'ait plus de quoi vivre: les héritiers se font alors colons ou journaliers et vendent leur héritage au tribunal (1).

Ce morcellement qui s'accroît en même temps que la population contribue plus encore que la culture capitaliste à la prolétarianisation des planteurs. Sur la route du Tampon à la Plaine des Cafres, les colons des 11^e au 14^e kilomètres sont souvent en même temps facteurs, bouchers, camionneurs et font travailler le sol par des journaliers; il peut y avoir ainsi jusqu'à quatre familles vivant sur un hectare.

Deux courants semblent donc amorcés depuis la guerre; au point de vue de la possession du sol, le morcellement semble l'emporter sur la concentration des terres; au point de vue de l'exploitation, le colonage a reculé devant la reprise en culture directe, mais remonte le courant depuis 1955 environ.

La situation actuelle est celle d'une lutte d'influence entre deux politiques:

1. Une politique agricole qui souhaite l'extension des grandes exploitations en faire-valoir direct, équipées mécaniquement, à l'affût de tout progrès technique, et capables par une gestion rationnelle, la suppression des intermédiaires, le choix des engrais, l'établissement de laboratoires, l'introduction de variétés nouvelles, l'aménagement des transports, les investissements judicieux, d'abaisser le prix de revient du sucre et de le rapprocher du prix mondial. Une telle entreprise suppose de très gros capitaux, des brasseurs d'affaires, et implique à la base l'ouvrier agricole salarié. Ce système est incontestablement un bien économique.

2. Une politique sociale qui désire éviter l'abaissement continu du niveau social du petit planteur et du colon, par l'aménagement du colonat et l'accession à la petite propriété, afin d'éviter la prolétarianisation totale d'une masse ignare et abandonnée. Il faudrait, au contraire, relever cette masse, lui créer des aspirations et des besoins, par la pratique de la liberté de gestion et la recherche du progrès.

(1) Tous les jours, les études de notaires publient dans la presse des annonces de vente de terrains du genre suivant: « 23 ares 74 centiares », « emplacement de 100 gaullettes », « terrain de 37,50 m x 12 mis en canne ou en vanille ». La très grande majorité des ventes de terre au tribunal concerne des propriétés divisées en deux, trois, quatre parcelles; ex.: succession Ramphan au Guillaume: 1^{er} lot: 23 ares; 2^e lot: 25 ares; 3^e lot: 23 ares (décembre 1949).

PLANCHE XIII



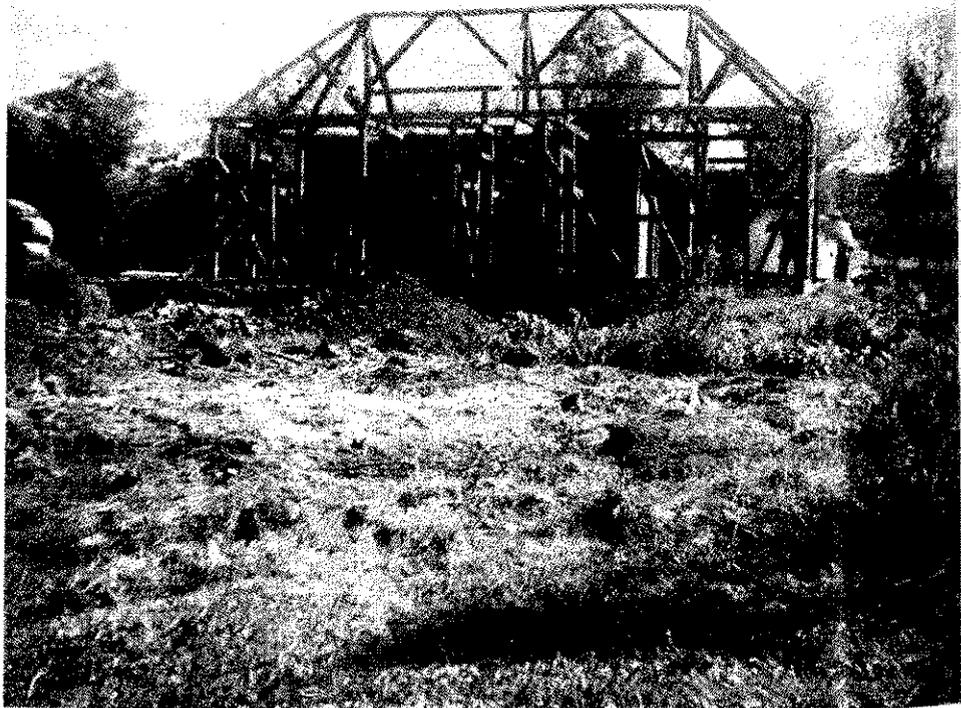
H A B I T A T

Habitat en nébuleuse: quartier périphérique de l'Entre-Deux.
Au fond, relief en « serres » du massif ancien.



Quartier de la Ravine du Pont, à la Petite-Ile

PLANCHE XIV



LES CASES
Charpente d'une case-pavillon (Plaine des Cafres)



Pailote (Pierrefonds)

Si théoriquement cette politique — diamétralement opposée à la précédente — a pour elle des arguments moraux, en fait, à la Réunion, il est de notoriété que le petit planteur et le colon n'ont guère d'initiative, ni de désir de s'associer et comptent beaucoup trop sur les secours de l'Etat. L'émiettement des parcelles et les jalousies de voisins, l'impossibilité d'un outillage mécanique coopératif, « à fortiori » individuel, ont empêché jusqu'ici les petits exploitants de produire bon marché et d'améliorer leurs rendements face à la grande culture. Toute une éducation coopérative est à faire. Ce sera très long.

Kopp signale (1) que le colonage bien compris peut rendre de grands services dans des circonstances bien définies: lorsque l'exploitant est loin des routes, lorsqu'il s'agit de cultures minutieuses demandant des soins faciles mais constants, qui sont plus facilement donnés dans une exploitation familiale (légumes, fruits, géranium) — ou encore sur terres ingrates et peu accessibles en raison du relief. Ce peut être le mode normal d'exploitation dans les Hauts; là, le colon est un rouage utile, avec son autonomie et l'intérêt qu'il a d'obtenir une belle récolte. Mais dès qu'il s'agit de culture en grand, les inconvénients du colonat dépassent ses avantages: il empêche une coordination facile des activités, éparpille ou brise l'autorité, gêne les grands travaux en augmentant le prix de revient, ralentit les amortissements.

Kopp estime également que la petite propriété peut être utile pour un chef d'entreprise intelligent et courageux, mais à condition que sa terre ne soit ni minuscule, ni trop grande, ni trop pauvre; sinon, même courageux, le planteur devient vite une épave. Pour un faible ou pour un paresseux, la petite propriété est une catastrophe. De toutes façons, elle présente des frais de gestion à l'hectare bien supérieurs, à résultat égal, à ceux de la grande exploitation. Elle aussi semble être simplement une solution de choix pour les Hauts.

Pour ce qui est procédés d'exploitation, Kopp laisse voir sa préférence pour le faire-valoir direct, type grande exploitation. Ce fut la politique des années 1946-1955. Mais il est de fait que si l'île produit plus de sucre et adopte un outillage et des techniques qui feront disparaître colons et petits propriétaires, en revanche, l'ouvrier agricole, mal payé et de sens grégaire, est au bord de la prolétarianisation. En ce sens, le retour à un colonat modernisé est une bonne chose.

Il faut toujours en revenir au problème essentiel à la Réunion, à celui qui est la clé de voûte de tous les autres: le surpeuplement. En face de lui, la structure agraire, fille des temps où l'île était un pays neuf, n'est plus adaptée aux besoins de cette dure civilisation.

(1) KOPP. « A la croisée des chemins: Où va notre agriculture? » (Revue Agricole, janvier à mai 1934).

CHAPITRE V

L'habitat

I. — LES TRADITIONS DU PASSÉ

Il paraît vain d'essayer de trouver dans l'installation de l'homme sur le sol de la Réunion des lois caractéristiques. Il semble bien que les créoles n'aient jamais obéi à d'autre règle que leur amour de l'indépendance. En tout cas, il n'apparaît guère qu'ils aient beaucoup tenu compte des facteurs géographiques locaux, se bornant à appliquer des principes généraux dépendant du sens commun.

Parmi ces règles figure en bonne place celle du moindre effort. Les premiers colons se sont tout naturellement établis à proximité du point de débarquement, là où normalement viendraient les navires, c'est-à-dire autour de la rade à Saint-Paul. L'eau y était abondante, le sol riche et plat, la place illimitée, le gibier pullulait; il n'y avait vraiment aucune raison d'aller ailleurs au prix de difficultés inutiles.

Les Robinsons construisirent leurs cases avec les matériaux qu'ils avaient sous la main: l'armature avec les arbres du voisinage (1): palmiers, lataniers, nattes, bois de fer descendaient presque jusqu'au rivage; le toit était confectionné avec des feuilles de bananiers, d'aloès et surtout de lataniers (2), puis avec des feuilles de cannes ou du chaume de blé. Ces premières cases ne furent sans doute que des abris de fortune, assez légers, du genre « ajoupa » antillais, ou « boucan » de chasseur.

Les récits des premiers visiteurs, si prolixes de détails sur les ressources de l'île et le caractère des colons, sont presque muets sur leurs habitations, tant elles leur semblent, probablement, naturelles. Par quelques rares passages, on sait cependant que, dès le début, les cases étaient rectangulaires, et, dans l'ensemble, à peu près du même genre que les cases actuelles. Il ne pouvait en être autrement. On peut, si l'on veut à toute force trouver dans l'île une influence africaine ou malgache, penser que les premiers colons, presque tous passés par Fort-Dauphin et pourvus d'esclaves de la Grande-Île, s'inspirèrent des

(1) SOUCHU DE RENNEFORT, en 1665, op. cit. dans Lougnon. Voyages anciens à l'île Bourbon, p. 39.

(2) DEBOTS, op. cit. dans Lougnon, id., p. 83.

cases du pays Tanosy; il est beaucoup plus simple de penser que le bon sens des roturiers de France n'ayant pour matériaux que des arbres et des feuilles, cherchant à réaliser un abri rustique de peu de revient, et dans un pays où règne presque toujours le beau temps, ne pouvait pas ne pas créer la case rectangulaire, dont le prototype avait du reste pu être imaginé d'après les récits des matelots revenus des Antilles en France. Le terme même de « case » apparaît dès le début; Thoreau l'emploie dans son récit de 1666 que Flacourt publia en 1681.

A partir du moment où — en 1665 — les arrivées prennent une allure régulière, les colons vont s'installer le long du rivage, au Nord et au Sud de Saint-Paul. Le nouvel arrivant parcourt rapidement la région et s'installe où il lui plaît. Au Nord, la place était limitée par l'obstacle de la Montagne; il y eut donc vite un peuplement assez dense auprès de la basse Rivière des Galets; mais c'est surtout vers le Sud que les « habitations » s'établissent, aux embouchures des ravines ou vers 200 mètres d'altitude, pour éviter la savane côtière sans eau. Mais comme en 1668 Etienne Regnault s'est établi à Saint-Denis, une deuxième base de départ s'y forme, en vue du peuplement vers l'Est.

Il est certain que les premiers villages de Saint-Denis, de Sainte-Suzanne et même de Saint-Paul, jusque vers 1725, devaient évoquer davantage des villages nègres qu'un village de l'Ile-de-France; c'est la classique image des huttes sous les cocotiers. En 1671, Saint-Denis se composait de quinze à vingt cases « assez bien bâties » — c'est-à-dire en bois — et de quelques paillotes; la demeure du gouverneur elle-même avait un toit de chaume en 1700 (1). Les murs n'étaient que de simples paravents; les bardeaux apparurent sur les murs en 1676 pour les protéger d'une attaque possible des esclaves (2). Durot raconte qu'en 1705 Saint-Paul n'était composé que de trente à trente-cinq cases de bois, échelonnées sur une lieue de long, et ne donnant en rien l'aspect d'une rue. En 1723, Saint-Denis ne se composait encore que de quelques paillotes plus ou moins groupées sur le plateau, et de quelques autres disséminées au Butor et au Chaudron.

Ainsi se forment les deux premiers « quartiers » de l'île. Dans celui de Saint-Paul, la terre n'est pas très riche, la plaine bute vite contre la falaise, mais la rade sert de lien avec le reste du monde et on y vit auprès des premiers arrivants dont on a souvent besoin; la sécheresse n'a encore guère d'inconvénients, car il y a si peu d'habitants que chacun a pu s'établir à proximité de l'eau: au bord de l'Étang, à la Caverne, à la Rivière Saint-Gilles, au Boucan-Laleu. Le « Bon País » de Saint-Denis présente une terre beaucoup plus riche, plus arrosée, mais moins facile à défricher et loin du centre urbain.

Sur la carte, la zone d'habitat se présente comme une suite d'« habitations » s'étendant en largeur de ravine à ravine, et disposées le long de la côte en deux secteurs Ouest et Nord. De vastes espaces vides subsistent, mais ils se combent peu à peu à mesure que de nouveaux colons se présentent; les partages successoraux et les ventes aidant, les habitations finissent par se toucher; on se tasse — relativement — sur la plaine côtière, avant d'avoir l'idée de s'installer plus haut.

« L'habitation » — c'est, on le sait, le terme employé dans toutes les vieilles colonies pour désigner non pas la maison, mais l'exploitation

(1) J. HERMANN. Colonisation de l'île Bourbon, etc., op. cit.

(2) FARCHI. Petite histoire de l'île Bourbon, p. 22 et 25.

domaniale — est d'abord une donnée sociale; à l' « habitant » et à sa famille, s'opposent les esclaves qui travaillent pour eux. Au début, « habitation » signifie encore parfois « quartier »; probablement n'y avait-il qu'un ou deux habitants dans chacun de ceux-ci. Mais dès 1730, les Saint-Paulois font déjà la différence entre « l'emplacement », avec sa cour, le « jardin », et « l'habitation », ou grand domaine au-dessus de la falaise (1); le terme est alors fixé dans son sens définitif.

Le lieu de « l'habitation » choisi, le colon construit sa case et commence à défricher. Il s'installe souvent à l'écart des autres colons, tant est grand son désir farouche d'indépendance. Lorsque la tutelle de certains gouverneurs se fera rude, nombreux seront les colons qui partiront dans le Sud, à vingt lieues de Saint-Paul, jusque vers la Pointe des Grands-Bois, pour y vivre à leur guise. Les habitations se groupent souvent par trois ou quatre; celles des plus hardis cependant sont isolées au milieu des forêts ou des savanes, mais toujours assez près du littoral, à cause du chemin. Par la force des choses, la dispersion complète de l'habitat ne va pas sans un minimum de relations; dans une île en forme de tronc de cône aplati, cette dispersion prend la forme d'un étirement en ligne d'habitat périphérique, caractère encore nettement dominant de nos jours.

« L'emplacement » — c'est-à-dire le lieu où sont construits les bâtiments — occupe le plus souvent le bas du domaine, près du chemin littoral. La plus grande partie de « l'habitation », vers les Hauts, est pratiquement inexploitée et déserte; le café ne dépasse guère 200 mètres d'altitude sur la côte du Vent, 400 sur la côte sous le Vent; il n'y a aucun motif à défricher les Hauts avant la plaine côtière accessible. L'emplacement comprend la demeure de l'habitant, les paillotes des esclaves, les communs (écuries, « argamasse » à café, hangars, étables, etc...). Ces constructions forment de véritables petits hameaux de cases agglomérées, sis au milieu d'un défriché, et échelonnés en chapelet tout le long des basses pentes.

Mais l'habitat spontané ne pouvait indéfiniment se développer sans provoquer des conflits, à mesure que la population augmentait. L'Administration se devait donc d'intervenir. Aussi l'habitat prit-il, dès 1690 avec Vauboulon, et surtout par la suite au XVIII^e siècle, un aspect organisé, matérialisé par la « concession », sanctionné par une législation maintes fois révisée, une jurisprudence: celle du Conseil Supérieur puis du Tribunal Terrier; des interdictions; celle, particulièrement, des pas géométriques; régime analogue, du reste, à celui des autres vieilles colonies européennes. C'est un des premiers exemples de colonisation semi-officielle, semi-réglémentée, où la liberté de l'habitant s'exerce au sein d'un système d'occupation du sol, selon un plan d'ensemble, celui de la Compagnie des Indes exploitant son domaine pour le café, ou celui de l'Etat gérant de colonie. Jusqu'à nos jours, la carte de l'habitat reflète, sur le terrain, le perpétuel conflit entre l'élément individuel, farouchement indépendant, représenté par les « Quivis » (les jeunes Saint-Paulois fuyant au début dans le Sud), les noirs-marrons des cirques, les Petits Blancs s'établissant à Saint-Joseph pour fuir le grand domaine, les affranchis de 1848 peuplant les Hauts, tous pratiquant la déprédation et le gaspillage du sol — et d'autre part l'élément administratif s'efforçant de sauvegarder le capital foncier, de réserver l'avenir, de créer des genres d'exploitation rentables en vue de l'intérêt commun.

(1) A. LOUGNON. Les biens de P.B. Dumas à Bourbon. (Recueil trim. T. VI).

On peut estimer que les zones d'habitat ont donc d'abord été créées par des colons aventureux occupant, au fur et à mesure de leur progression, le cœur de petites régions riches et favorables. Puis, en tâche d'huile autour de ces centres habités, les nouveaux venus se sont établis dans les zones moins commodes, moins riches ou plus éloignées; des petits noyaux de peuplement sont ainsi nés dans la plaine de Saint-Denis, dans celle de Saint-Marie, au Quartier-Français, au bord de la Rivière Sainte-Suzanne, au bord de la Rivière du Mât, au Champ-Borne, à la Rivière des Roches, et, sur la côte sous le Vent, à la Rivière Saint-Etienne, à Mahavel, à la Rivière d'Abord, aux Grands-Bois. Lorsque le nombre des colons d'une unité territoriale est devenu assez important pour rendre pénible à trop de monde les servitudes d'un chef-lieu lointain, les habitants finissent par obtenir leur indépendance, d'abord religieuse, puis administrative: une chapelle, un curé, puis une paroisse, un notaire, et finalement un officier d'état civil et un commandant militaire; ainsi naît le « quartier » nouveau; nous avons vu apparaître de cette sorte Saint-Etienne qui devient Saint-Louis en 1730, Saint-Benoît en 1735, Saint-Pierre en 1736, Saint-André en 1742, Saint-Leu en 1777, Saint-Joseph en 1785.

A ces premiers « Quartiers » correspondent encore de nos jours les communes les plus peuplées, groupant les domaines les plus vastes et les plus productifs, héritiers directs des premières habitations.

Lorsque, à la fin du XVIII^e siècle, l'essentiel des basses terres eut été occupé par les grands domaines, il ne resta aux nouveaux arrivants, aux cadets de famille, aux militaires retraités, qu'à s'entasser, pour ne pas quitter le littoral, dans les zones lointaines de Saint-Joseph, de Sainte-Rose, de Sainte-Anne ou du Champ-Borne, où la fertilité est moins grande, ou bien sur les premières pentes du Sud, vers les Quatre-Cents, ou encore vers le Guillaume au-dessus de Saint-Paul.

Ainsi se précisent, dans les années qui précèdent la Révolution de 1789, trois aspects différents de l'habitat bourbonnais: l'« habitation », du genre de la « villa » romaine, groupant maison du maître et paillotes d'esclaves en un village autarcique, noyau de peuplement concentré au milieu des plantations; la zone des petites propriétés, où les cases forment un saupoudrage plus dispersé au milieu de jardins, d'arbres fruitiers; et les agglomérations rurales des « quartiers » où quelques maisons de propriétaires et d'artisans se groupent autour des commerces, de l'église et des services officiels. L'ensemble évoquerait sur des cartes ou des photos aériennes un chapelet, échelonné tout autour de l'île, de nébuleuses en voie de concentration, au réseau de cases relativement serrées au centre, se dispersant de plus en plus à la périphérie, nébuleuses séparées les unes des autres par des zones où l'habitat n'est plus qu'un mince ruban où les cases raréfiées jalonnent simplement, de loin en loin, le fil du chemin côtier, entre Saint-Gilles et le Gol, par exemple, ou bien de la Rivière des Marsouins au Bois-Blanc, et du Tremblet à Langevin; parfois même s'interposent de vastes régions désertiques: le Grand-Brûlé et la Montagne.

A partir de 1820, la répartition de l'habitat s'opère sur d'autres bases. Le peuplement des cirques s'effectue à l'initiative de chacun, quitte à faire ratifier ensuite la concession si c'est possible (Salazie), ou à demeurer un occupant sans titre, si l'on est installé sur les terres du domaine, ce qui est fréquent à Mafate et à Cilaos. Ainsi en fut-il également dans les Hauts des pentes extérieures après 1848, lors de la fuite

des affranchis et des Petits Blancs (1); le « boom » de la canne, puis celui du géranium les portèrent à s'installer dans le haut des grandes concessions où ils furent tolérés, et à mordre sur la forêt. Une zone linéaire d'habitat s'établit ainsi spontanément dans la région s'étendant de Saint-Paul aux Avirons à la limite supérieure de culture. Ce n'est que dans les deux zones très restreintes de la Plaine des Palmistes et de la Plaine des Cafres que l'Administration tenta un essai de colonisation officielle, avec concessions en quadrillage et mise en valeur obligatoire: on en sait le résultat. Mais la fuite des affranchis vers les Hauts ne supprime pas la concentration sur les habitations dans les Bas; en effet, les immigrants indiens recrutés par les grands propriétaires furent fréquemment groupés auprès de la demeure du maître ou de l'usine à sucre, en petites cités de paillotes misérables, ou dans de longs bâtiments analogues à des paddocks ou à des blocks de camps de concentration (Pl. XVIII). Parmi les petits villages nés sur les « habitations », notamment au Vent, tels Bagatelle, la Ressource, Beaulieu, Renaissance, Menciol, Ravine-Creuse, Beauvallon, Beaufonds, Confiance, beaucoup ont été, à l'origine, des « camps » créés par le propriétaire pour y loger ses esclaves ou ses « engagés ». Il en subsiste encore certains bâtiments de pierre, au Gol, par exemple, où chaque famille habite une seule pièce au sol de terre battue, sans autre ouverture qu'une porte, et s'y entasse dans un espace de 2 m sur 2 m pour dormir.

Ainsi s'oppose à un habitat côtier d'une très relative concentration l'émiettement de l'habitat dans les Hauts. Mais cette dispersion, maintenant que tous les sols exploitables sont occupés et que le réseau routier exerce sa force d'attraction, amorce une légère concentration, à l'image de l'habitat littoral, en certaines zones favorables.

II. — L'HABITAT RURAL

1. Site et situation.

Principes généraux.

Rares sont les Réunionnais qui s'intéressent à un autre travail qu'à la mise en valeur du sol. Dans cette île où la mer et la montagne sont partout au bout du chemin, il n'y a pas un seul vrai village de pêcheurs ou de pasteurs. Il n'y a que de rares individus qui se livrent à la pêche ou à l'élevage dans quelques villages dont, par ailleurs, la grande ressource est la culture. On ne peut citer qu'un village né d'un croisement de routes et aucun d'un terminus de voie ferrée; mises à part les trois agglomérations urbaines de Saint-Denis, de Saint-Pierre et du Port, on peut dire que le seul facteur qui a présidé à la disposition des villages est celui de l'exploitation agricole.

Ceci élimine dans le choix des sites l'influence du rivage, dans le but de vivre de la mer. La plupart des anciens « quartiers » de l'île sont très proches de la côte, mais c'est parce que le sol y est plus plat, le climat plus ventilé et la circulation plus facile, beaucoup plus qu'à cause de l'attraction marine; là où une vaste plaine s'étale vers l'intérieur, au Champ-Borne ou au Gol, par exemple, on constate que les agglomé-

(1) H. ISNARD, dans Decary, Coudert, Isnard, etc... La France de l'Océan Indien, p. 265 et ci-dessus, ch. III, pp. 156 et 161.

rations — Saint-André et Saint-Louis — sont en net retrait du littoral. Saint-Joseph est bien au bord de la mer mais ses maisons lui tournent le dos; de même Saint-Philippe, qui s'allonge le long du chemin colonial, et non le long du rivage tout proche. On a bien construit des « marines » au XIX^e siècle pour l'exportation du sucre..., mais elles étaient près des « habitations » importantes, et les villages leur étaient bien antérieurs.

Sont éliminés aussi les lieux non cultivables: la savane occidentale, les « brûlés » récents, tout le massif de la Fournaise, sauf le ruban côtier, enfin les ravines, où les éboulements et le balayage par les crues entraîneraient inévitablement les cases. Et comme des ravines de ce genre, on en rencontre tous les cinq cents mètres lorsqu'on fait le tour de l'île vers 600 m d'altitude, cela restreint singulièrement le domaine de l'habitat.

Seules, certaines grandes vallées sont assez larges pour ne pas être entièrement couvertes par les crues, et comportent des banquettes constituant des refuges pour les cases: ainsi le long du Bras de la Plaine, de la Rivière des Remparts, de la Rivière Langevin, et le long des vallées d'écoulement des trois grands cirques, rencontre-t-on des îlets. Exceptions, du reste, car à la Réunion les vallées ne mènent presque toujours à rien et ne sont ni des chemins, ni des axes de peuplement; on les fuit à cause des crues et surtout du manque de terre: la Rivière Saint-Denis, la Rivière de l'Est, la Rivière d'Abord, la Grande-Chaloupe, la Ravine des Avirons, la Grande-Ravine, la Rivière des Marsouins, la Rivière des Roches sont vides de cases et de cultures; elles se terminent toutes en escarpements gigantesques ou se perdent dans la forêt.

Si l'on élimine enfin toutes les surfaces situées au-dessus de la limite d'altitude de l'habitat, qui ne dépasse 1200 mètres qu'exceptionnellement, on constate finalement que cette île surpeuplée est loin d'avoir un tapis continu de peuplement.

En revanche, partout où l'on peut cultiver on habitera. Il s'agit surtout des grandes pentes extérieures, moyennes et inférieures, formées par les interfluves entre les ravines. Là sont cases, hameaux et centres ruraux, et leurs sites en sont choisis avec d'autant plus d'indifférence que l'ensemble des pentes est régulier et monotone.

Restent enfin les îlets des cirques, où les cases sont forcément groupées, parce qu'ils constituent les seules surfaces plates et cultivables dans un monde chaotique à forte pente.

Large indépendance vis-à-vis des facteurs géographiques.

Dans une île à la chaleur tropicale et aux sols volcaniques, les autres facteurs géographiques comptent peu. Nous n'avons jamais remarqué que l'orientation ait un rôle prépondérant dans le choix du site des maisons. Certaines placent leur façade à l'Ouest, à l'abri de l'alizé, que d'autres au contraire désirent pour sa brise fraîche; telle autre case préfère l'ombre d'une orientation au Midi, telle encore l'ensoleillement d'une façade au Nord, sans qu'aucune tendance domine jamais. Il est inutile, le plus souvent, de rechercher un lieu à l'abri des cyclones: ceux-ci balayant l'île sur des trajectoires imprévues. La pente et la mer joueraient un rôle moins négligeable: lorsqu'aucune autre raison — en particulier le chemin — ne vient s'y opposer, le créole aime construire sa case le dos à la pente, face à la mer: il aménage la pente en creusant de petites tranchées dans la couche d'argile, de façon à établir une aire

plane; la cuisine et l'arrière-cour où la ménagère passe fréquemment, sont ainsi à l'abri des vents, la case est entourée d'une ceinture protectrice sur deux ou trois côtés, et la vue sur les pentes en contrebas et sur la mer est agréable. La plupart des villas de changement d'air dans les stations d'été ont ainsi leur façade vers la mer, à la Plaine des Cafres, au Brûlé, à la Montagne.

La présence de l'eau ou son absence n'ont guère, non plus, d'influence sur le choix d'un emplacement. Ce n'est pas la case qui se place près de l'eau, c'est l'eau que l'on porte à la case; les sources utilisables sur place sont très rares, et si le planteur veut être près de son lieu de travail il faut bon gré mal gré que la maison soit édifiée loin de l'eau. L'eau nécessaire aux usages domestiques et au bétail, on l'amène par des canalisations, ou bien on va la chercher dans un « fer blanc » (1) porté sur la tête; la corvée d'eau est l'un des travaux les plus longs et les plus pénibles de la journée, pour la femme et les enfants; ce n'est pas un travail d'homme; on va chercher l'eau à la ravine, lorsque celle-ci coule, c'est-à-dire surtout dans la région du Vent; lorsque l'eau ne coule pas, il reste des flaques, des « bassins » dans les marmites d'érosion du lit; on y puise avec délices une eau stagnante avec son contingent de vers, d'insectes et de terre; dans la région sous le Vent, le problème de l'eau est le plus difficile de tous, surtout pendant la saison sèche, et principalement depuis que les déboisements ont tari ou diminué bien des sources.

Les principales sources des Hauts sont captées: les Sources Reilhac, au plateau de la Grande-Montée, ont longtemps alimenté Saint-Pierre, lorsque les pentes du Tampon étaient désertes; elles n'alimentent plus maintenant qu'une partie de ce village; les sources Samary et des Songes, dans les encaissements du Bras de la Plaine, ont été captées vers 1930 et alimentent actuellement les villages satellites de Saint-Pierre (Bras de Pontho, Ravine des Cabris). Saint-Pierre lui-même est alimenté depuis 1833 par le canal Saint-Etienne, dérivation à ciel ouvert du Bras de la Plaine, capté à la Pointe de l'Entre-Deux; ce canal coule à travers les pentes au Nord de la ville, de l'altitude 100 à l'altitude 50 mètres; il sert pour l'irrigation des terres en contrebas; les sources Samary étant épuisées après avoir alimenté les cases de la ligne des Bambous, il subsiste entre les deux régions arrosées une bande privée d'eau, entre 80 et 200 mètres d'altitude environ, jalonnée par le Bois d'Olive et la ligne Paradis; il n'y a pas de cultures, la savane règne et les habitants descendent travailler dans les cannes en contrebas du canal Saint-Etienne; le manque d'eau n'est cependant pas tel qu'il empêche l'habitat, mais celui-ci est bien plus clairsemé que celui du chemin des Bambous et concerne une population beaucoup plus misérable.

Toute la région de Saint-Leu, Trois-Bassins et Saint-Paul, côte et Hauts, est alimentée par l'importante source du Bras de Jeanne, captée dans les Hauts des Avirons; il en part une grosse canalisation qui se dirige vers le Nord; de ce conduit descendent de multiples dérivations menant l'eau à toutes les agglomérations et aux carrefours; le débit est très insuffisant pour une population croissante, la tuyauterie est en mauvais état; sur toutes les pentes, du Dos-d'Ane à Saint-Joseph, les dérivations de tuyaux minces et fragiles dégringolent les pentes, posées simplement sur le sol, calées avec des galets. Ces tuyaux se ramifient le long des croupes; si bien que la plupart des cases ne sont guère éloignées de l'un d'entre eux. Certains ont des prises pour chaque groupe de cases, mais d'autres, à Saint-Paul surtout, n'ont que des postes collectifs, à certains carrefours, pour une distribution plus contrôlée; en saison sèche, l'eau peut n'y être donnée que tous les deux ou trois jours; on y voit alors des files de femmes et d'enfants debout ou accroupis auprès

(1) Récipient en fer-blanc, d'une contenance de 18 litres, servant à l'origine d'emballage pour l'essence importée, et utilisé dans toute l'île comme broc ou seau ménager.

de la fontaine, attendre des heures pour remplir à un maigre filet d'eau les dix-huit litres de leur « fer-blanc » et revenir une heure après faire queue (1). Sur les pentes méridionales, la disette est moins grave; il est cependant courant que les « fontainiers » n'ouvrent les conduits qu'à certaines heures; chaque agglomération rurale ayant son tour; le mal est naturellement beaucoup plus pénible dans les Bas que dans les zones d'altitude, où parfois des ruptures de tuyaux opportunes assurent un ravitaillement facile au détriment des cases en contrebas (Pl. XXV).

Dans les cirques ou les Hauts, le réseau de distribution reste généralement à la charge des particuliers; les Petits Blancs captent alors les sources et les eaux des ravines en amont et les amènent dans les îlets par des canalisations de bambous ou de « choka » (hampes d'aloès) soutenues par des bâtons fourchus, système fragile et constamment à réparer. Dérision du sort, Saint-Philippe, un des lieux les plus pluvieux de l'île, manque d'eau; les précipitations s'infiltrant aussitôt dans les basaltes poreux du massif récent.

Bref, selon les calculs de l'I.N.S.E.E. à partir du recensement de 1954 (2), 21,6 % des logements, seulement, ont l'eau à domicile par canalisation publique, 58 % doivent s'alimenter aux fontaines communales, 12,2 % à la ravine; 4,5 % n'ont que l'eau recueillie dans des barriques et des « fers blancs ». Ce dernier procédé est assez fréquent dans la région de Trois-Bassins-le-Guillaume.

Il est à noter en tout cas, que c'est précisément la région sèche sous le Vent qui est de beaucoup la plus peuplée, puisqu'elle renferme 62,5 % de la population totale. Bien mieux, Kopp a remarqué (3) que c'est dans cette région que l'habitat est le plus dispersé; et il n'y a pourtant ni citerne, sauf dans la région du Guillaume, ni barrage, et tout un canton dépend pour son alimentation en eau d'un vieux tuyau à débit fantaisiste. Il n'empêche: l'importance de l'eau est éclipsée par celle de la richesse du sol, du climat sain, de la petite propriété qui a provoqué la dispersion; le rendement en sucre de la canne est plus élevé en climat sec qu'en climat humide; ces considérations priment celle de la proximité de l'eau.

Éléments essentiels du choix du site.

1) *L'influence de la structure agraire.* La structure de la propriété joue un rôle prépondérant. Nous avons vu qu'en zone côtière le grand domaine tend à concentrer les cases de ses journaliers et de ses colons en noyaux séparés par de vastes champs de cannes à peu près vides (4), et que les régions de petite propriété et de colonat mixte impliquaient un habitat dispersé dans des parcelles beaucoup plus petites et plus nombreuses. Dans les Hauts, la répartition de l'habitat est beaucoup plus homogène: car les grands domaines y jouent un faible rôle, et les colons, souvent possesseurs eux-mêmes de quelques centaines de gaulettes, ont leurs cases au milieu des terres qu'ils cultivent; dans le secteur du Guillaume

(1) Nous avons vu au Bernica une charrette chargée d'un tonneau stationnée au bord de la route. Deux jeunes garçons descendaient à pied à la Ravine, y remplissaient des fers blancs qu'ils remontaient à tête et déversaient dans le tonneau. Il fallait quatorze fers blancs pour remplir celui-ci. Après quoi la charrette repartait à la case. On faisait ainsi trois à quatre voyages de ce genre par jour pour irrigation ou cuite de géranium.

(2) I.N.S.E.E. Le logement dans les D.O.M., brochure ronéotypée, 1954.

(3) Kopp, op. cit. Revue Agricole, 1934.

(4) Citons le cas typique du grand domaine du Bois-Rouge, dont les cannes couvrent la plaine inhabitée, et sont travaillées par les gens de la commune d'Ango et de la commune Carron, qui descendent tous les matins.

la Saline, on peut assez souvent opposer les interfluves des grands domaines à ceux des petites propriétés; c'est ainsi que les Hauts du Bernica sont plus denses en cases que ceux de la Petite-France, entre les Ravines Hibon et Athanase; au Nord de celle-ci, au contraire, le morcellement de la propriété ramène un pullulement de cases. La rive Nord de la Grande Ravine de Trois-Bassins, dépendant d'un grand domaine, est vide de cases, même dans les Hauts cultivés en géranium; sur les pentes du Tampon, le secteur s'étendant du Bras de Pontho à la Rivière d'Abord est beaucoup plus saupoudré de maisons que celui de la Rivière d'Abord à Manapany; or le premier secteur est région de moyenne propriété, le deuxième de grands domaines, ce dernier possédant un bon sol d'argiles épaisses et sans galets. Cette alternance peut aussi se montrer dans des zones superposées: de la Ravine du Trou à celle du Cap, il n'y a presque aucune case entre le chemin de Ligne et la route Hubert-Delisle, parce qu'il s'agit du grand domaine de Stella; sur la route Hubert-Delisle et au-dessus, au contraire, les cases s'éparpillent en nombre.

2) *L'influence de l'altitude.* En revanche, ce sont bien des causes physiques qui provoquent l'absence de l'habitat là où le sol ne peut être actuellement mis en valeur. S'il n'y a pas moyen d'amener l'eau là où l'irrigation est indispensable, la région reste vide: telles les dunes de l'Étang-Salé, la steppe de la Plaine des Galets, et la savane littorale sous le Vent: l'habitat, exceptionnel, n'y est dû qu'à des causes très particulières: stations balnéaires, port de commerce. Il se pose dans cette région occidentale une question de limite d'altitude inférieure de l'habitat, l'alizé du SSE y perdant peu à peu son humidité. La plaine du Gol est déjà très sèche, mais elle peut être irriguée par les eaux venues de Cilaos ou des Macques; au-delà, vers le N.O., les ravines n'ont plus assez d'eau, et seules les pluies d'altitude permettent les cultures. La sécheresse est donc croissante de l'Étang-Salé au Port, et la limite inférieure de l'habitat devrait, théoriquement, s'élever progressivement dans cette direction. En fait, il y a des causes d'anomalies dans le détail: cette limite est à 30 mètres à l'Étang-Salé, mais le massif de dunes la repousse à 200 mètres aux Avirons; elle redescend ensuite à 70 mètres au Piton Saint-Leu, s'élève à 140 m au Portail, mais redescend, par Stella, jusqu'à la côte de Saint-Leu-ville; de là, elle remonte assez régulièrement jusqu'à 400 m à la Saline, où la savane s'étale au maximum à cause de l'écran du Grand-Bénard. La limite inférieure de l'habitat s'abaisse ensuite à 300 m à l'Hermitage, 230 m à l'Eperon, pour rejoindre à nouveau la côte à Saint-Paul, où la culture irriguée de la canne est permise par l'Étang.

Les très petits îlots d'habitat misérable englobés dans la bande sèche tiennent davantage du campement de bohémiens que du hameau: il s'agit de paillotes de calumet où vivent quelques familles malabares de l'Hermitage et de la Saline les Bas; ces familles vivent — fort mal — d'un peu de pêche, de la recherche des coraux et de l'élevage des cabris. La ligne de villas côtières dans les filaos de la Saline, le centre balnéaire de Saint-Gilles constituent une autre exception, d'origine bourgeoise; le captage de la Ravine Saint-Gilles pour irriguer les cannes d'un grand domaine sert aussi aux cultures maraîchères.

La question de la limite d'altitude supérieure de l'habitat est autrement importante, car elle laisse vides de vastes superficies. Ce n'est guère le froid qui empêche la culture, et par conséquent l'habitat. Mais près des cimes, les coulées sont plus récentes, le basalte est à nu, la

raréfaction des précipitations en a permis la conservation, et seule une végétation de brandes peut s'y installer. La violence des vents, la pauvreté des sols, le manque d'eau à l'Ouest, l'excédent d'humidité à l'Est, l'éloignement, l'absence de chemins sont autant de raisons de ne pas franchir ici une limite d'altitude que l'on dépasse en bien des pays tempérés. Il faut y ajouter l'opposition tenace des forestiers, qui font barrage en protégeant le Domaine pour sauver les terres plus basses de la ruine.

La limite d'altitude est donc le résultat d'un compromis entre les cultivateurs et les ennemis de la culture : la forêt, la lave nue, l'humidité et la pente. Contre les quatre adversaires réunis, le désir de mettre le sol en valeur ne peut rien : on s'explique ainsi que de Sainte-Rose à Langevin, la limite supérieure d'altitude suive à peu près la courbe des 100 mètres et ne dépasse 150 que sur deux points très précis, le Bois-Blanc et le Tremblet, où le replat dominant la mer est plus élevé qu'ailleurs. La limite descend même, à Saint-Philippe, à 50 mètres, après interruption totale de l'habitat dans la traversée du Grand-Brûlé.

Pour l'ensemble du côté au Vent, cependant, la limite moyenne gagne en altitude à mesure que l'on va vers le NO : 150 à 250 mètres à Sainte-Anne, 200 à 300 à Saint-Benoît, 350 au-dessus de Saint-André, 500 à Sainte-Suzanne, 650-750 à Sainte-Marie-Saint-Denis. La forêt descend donc assez bas : en effet, la largeur de la plaine côtière évitait aux habitants d'escalader les pentes plus raides ; en altitude, l'humidité et les pluies qui auraient pu, en pays plat, favoriser des rizières, s'opposent à toute culture rentable ; la densité du couvert végétal a découragé les défricheurs, peu désireux de vivre dans un bain de fraîcheur humide. Au Nord, mieux abrité, des pointes d'habitat poussent jusqu'à 900 mètres au Brûlé, et 1 150 m à Moka.

Le contraste est total avec le versant sous le Vent, où l'on peut dire que dans l'ensemble la forêt a presque disparu. Sur le versant occidental, la limite de l'habitat court à peu près parallèlement à la route Hubert-Delisle, environ deux cents mètres au-dessus, soit entre 950 et 1 050 m dans les hauts de Saint-Leu, 950 à 1 200 dans ceux de Saint-Paul. Sur le versant Sud, ni trop humide, ni trop sec, et constitué par les riches sols de la deuxième Fournaise, de pente très douce, et formant un large ensellement bien abrité, l'habitat a trouvé un site de choix. Il monte jusqu'à 1 300 m à Saint-Joseph (Grand-Coude) et à la Plaine des Cafres s'étale sur une large zone entre 1 400 et 1 650 mètres.

C'est vis-à-vis, au-delà du Bras de la Plaine, que se trouve le lieu habité le plus élevé de l'île, la croupe de Dimitil : une vingtaine de cases y sont disséminées avec leurs alambics sur le plateau terminal, atteignant 1 800 mètres ; l'Entre-Deux n'ayant guère de terres cultivables dans les Hauts, les a utilisées au maximum lors du « boom » du géranium ; un petit village épars se créa donc, suspendu entre les abîmes de Cilaos et ceux du Grand-Bassin ; le cyclone de 1948 y fit un tel lessivage du sol que beaucoup de planteurs renoncèrent ; à part deux ou trois, les propriétaires de Dimitil vivent maintenant à l'Entre-Deux et viennent simplement passer des périodes sur le « bord de Cilaos » pour préparer, entretenir, récolter le géranium et faire les « cuites » ; les transports se font par bœufs ; type modeste de « remue » et d'habitat semi-permanent dont c'est, avec le Tévelave, le seul exemple dans cette île montagneuse qui n'a rien d'alpin.

Dans l'ensemble, on peut dire que la limite de l'habitat dans toute la région sous le Vent s'établit entre 900 et 1 200 m en moyenne. Les

avancées ou reculées au-delà ou en deçà de cette limite s'expliquent facilement par les nuances de la structure ou du climat. Les massifs anciens aux laves appauvries ont été délaissés, d'où une limite anormalement basse de l'habitat sur la Montagne, à la Caroline (150 m), dans les hauts de l'Étang-Salé, des Macques, de la Commune, abandonnés à la forêt; par contre, les petites cuvettes abritées, à fond plat, groupent des villages très au-dessus des habitats voisins: 1 100 m au Dos-d'Ane, 1 300 aux Macques. Des cases isolées à 1 500 m au Bois de Néfles, 1 600 aux Colimaçons, 1 400 au Plate, sont toujours liées à des considérations locales (postes forestiers, étapes de sentiers, exploitation de charbon, etc.).

La remontée anormale de la courbe dans les Hauts de Trois-Bassins (1 600 m) est d'autant plus curieuse que la limite d'altitude inférieure décrit elle aussi un golfe en altitude. Il est probable que la ligne des crêtes remontant considérablement à l'aplomb du Grand-Bénard, la zone de nébulosité et de pluie maxima est relevée d'autant, décalant avec elle les zones de culture et d'habitat.

Si l'habitat ne monte pas très haut dans les Cirques, malgré leur position abritée, c'est surtout parce que la surface des grands îlets comprise entre 800 et 1 300 m vient buter contre des parois tellement redressées que tout établissement humain y est prohibé; exceptionnellement on peut voir des cases isolées, accrochées beaucoup plus haut, sur des banquettes minuscules suspendues dans le rempart. Si une assez grande surface subhorizontale se développe, elle est occupée, quelle que soit l'altitude; on habite au Grand-Ilet jusqu'à 1 280 mètres, à la Nouvelle à 1 300-1 400, à Rocheplate à 1 300, à l'Ilet Salaze, à 1 660, à Marla à 1 700. À la Plaine des Palmistes, trop humide et où la lave affleure partout, les cases ne dépassent pas 1 300 m. Les cirques orientés au Vent, quoique plus humides, n'ont pas de limite d'habitat inférieure à celle des cirques sous le Vent; on y habite beaucoup plus haut que sur les pentes extérieures de Saint-André et de Saint-Benoît.

3) *L'influence des communications.* La mise en culture étant partie de la côte, il allait de soi que le défrichement devait progresser peu à peu en altitude, et que les champs étaient situés au-dessus de la plupart des cases. Il était du reste plus facile de descendre les récoltes jusqu'à la case que de les y remonter. Pendant longtemps, les demeures littorales suffirent à abriter les cultivateurs, qui montaient au travail par les chemins d'exploitation que nous trouvons sur presque chaque interfluve. À cause de la falaise inférieure, les gens de Saint-Paul avaient simplement des abris pour esclaves, sorte d'« ajoupas », dans leurs « habitations » au-dessus de l'abrupt.

Les choses devaient changer avec le « boom » de la canne, et plus encore avec celui du géranium. Il n'était plus question d'habiter le littoral pour cultiver les cannes à 600-900 mètres. La montée des cannes provoqua donc non seulement la montée de l'habitation, mais le dédoublement des villages, lorsque la canne eut atteint une altitude suffisante; un autre secteur s'offrit à la mise en culture à partir de la nouvelle base d'habitat ainsi créée: le principe de la maison en contrebas de la terre exploitée resta donc la règle générale (1).

La montée de l'habitat permanent eut d'abord lieu en ordre dispersé. Cette montée fut à son tour freinée, comme celle de la canne, par

(1) NOTTRET. La maison rurale. Informations agricoles n° 8, p. 30.

l'éloignement des centres côtiers, le planteur hésitant à vivre trop isolé des centres ruraux et des chemins propres à écouler ses cannes.

Alors intervint un élément essentiel dans la répartition de l'habitat dans l'île : le chemin horizontal traversant les pentes du cône parallèlement aux courbes de niveau; nous avons souligné son rôle dans la structure agraire. A la fois cause et conséquence de la concentration relative des cases, ces chemins ont été aménagés à certaines altitudes commodes pour joindre entre eux les petits groupes de cases nés sur les pentes à un même niveau; certains, tels le « chemin de Commune » ou celui « de Ligne », à Saint-Paul et à Saint-Leu, ne sont que l'élargissement, pour les rendre accessibles aux charrettes, des chemins de piétons créés par les usagers. D'autres, telle surtout la route Hubert-Delisle, ont été conçus dans le plan d'ensemble d'une route circulaire vers 600-800 mètres. Si, à l'origine, l'un des motifs de son aménagement fut de créer une rocade intérieure à l'abri des bombardements d'une flotte de guerre (!) il est de fait que cette route, toujours inachevée, fut construite sur les pentes habitées, et non dans les régions désertes, qu'elle réunit un certain nombre de petites communautés rurales et qu'elle attira ensuite sur ses bords de nouvelles et nombreuses cases, permettant ainsi la mise en valeur des pentes moyennes à partir de 1865.

Seulement, les profondes coupures des ravines qui découpent les pentes imposent aux chemins des Hauts un nombre infini de boucles pour franchir les thalwegs, et ces gorges sont des lieux déserts. Elles imposent en fait à l'habitat, disposé en rubans horizontaux, des rapports humains verticaux; les agglomérations des Hauts communiquent normalement non avec leurs voisins en altitude mais, par des chemins en lacets, avec leurs métropoles littorales, d'autant que la nécessité d'écouler les cannes l'exige (Pl. XI). La Ravine des Cabris se déverse sur Pierrefonds, le Tampon sur Saint-Pierre, les Lianes sur Saint-Joseph, Montvert sur Grand-Bois (Pl. XLI), la Chaloupe sur Saint-Leu et le Dos d'Ane sur la Possession, la Crête sur Langevin et le Tévelave sur les Avirons, le Bois de Nèfles sur Saint-Paul. Cette dernière ville a réussi cependant à drainer le trafic de toutes ses filiales, même éloignées, par une diagonale en excellent état, qui recoupe les routes horizontales et la réunit à Trois-Bassins par Saint-Gilles-les-Hauts et la Saline.

En gros, donc, chaque agglomération de la côte a donné naissance à des agglomérations d'altitude (1) et, l'essor démographique de ces zones aidant, certaines se sont séparées et ont formé des communes de plein exercice. Ainsi, à un dédoublement horizontal au XIX^e siècle (Saint-Paul ayant donné la Possession, laquelle a donné le Port; Saint-Louis ayant donné l'Etang-Salé et les Avirons, Saint-Joseph ayant donné Saint-Philippe), suite de celui du XVIII^e, s'est substitué un dédoublement en altitude: depuis la fin du XIX^e siècle, Saint-Pierre a successivement donné naissance à l'Entre-Deux, au Tampon, à la Petite-Ile; Saint-Paul à Trois-Bassins. Assez vite, probablement, Saint-Louis détachera Cilaos, puis la Rivière, et Saint-Paul libèrera la Saline, Saint-Gilles, le Guillaume et le Bois de Nèfles; ces gros centres ruraux, de même que la Ravine des

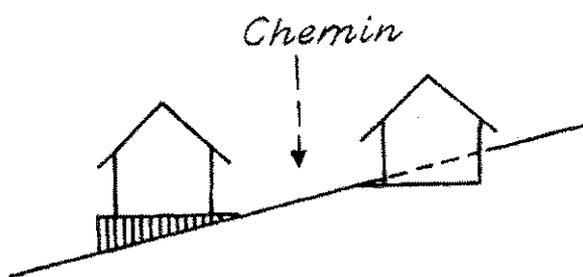
(1) Un exemple typique de ces dédoublements successifs est celui de la région de la Petite-Ile, où l'échelonnement en altitude se retrouve jusque dans la toponymie:

- sur la côte, on rencontre Anse-les-Bas et Manapany-les-Bas et les Bains,
- sur le chemin de 300 m Ravine du Pont-les-Bas et Petite-Ile,
- sur le chemin de 450 m Anse et Ravine du Pont, Montvert-les-Bas,
- sur la route Hubert-Delisle (500-600), Anse-les-Hauts, Manapany-les-Hauts, Montvert-les-Hauts.

Cabris, n'ont pas attendu l'indépendance pour manifester leur importance; la dichotomie économique et sociale précède la dichotomie administrative.

Sur le côté du Vent, la dichotomie a détaché Salazie de Saint-André et la Plaine des Palmistes de Saint-Benoît; mais il s'agit d'un processus économique différent: les deux communes d'altitude sont séparées de celles du littoral par une zone entièrement déserte. Sur les pentes externes, il y a bien un chemin de charrettes qui serpente en innombrables contours vers 250 mètres d'altitude de la Rivière des Pluies à Mencilol par Bagatelle, et un embryon de route Hubert-Delisle entre le Cratère et le pont de la Rivière de l'Est; mais ils ne sont en rien l'équivalent des routes sous le Vent, et les amas de cases de Beaufonds, Bagatelle, Bras des Chevrettes, Ravine des Chèvres ne sont aucunement comparables aux gros villages de l'autre versant; l'habitat normal sur la côte Est, c'est la route littorale; sur les côtes Ouest et Sud, ce sont les pentes moyennes.

En tout cas, le rôle des chemins est essentiel et il y en a presque partout. Ils serpentent entre les cannes, simples pistes d'argile rouge, ou bien, dans les Hauts, ils se faufilent entre les touffes de vétyver ou les murettes qu'on construit facilement en entassant les galets enlevés au champ. Le chemin est l'axe de l'habitat. Là où il n'y en a pas, l'installation humaine est beaucoup moins dense. On attribue à juste titre l'inexploitation des Hauts de l'Etang-Salé à l'absence de la route Hubert-Delisle entre le Tévelave et Bellevue. Presque toutes les cases sont sur le bord d'un chemin, horizontal ou en lacets. Fatalement, la façade de la case s'ouvre sur le chemin, faisant fi du vent, de la pluie, de la mer, du soleil et même de la pente: sur les deux bords opposés du même chemin de rocade, si la pente est trop forte, la case en aval aura son arrière surélevé par des murettes de soutènement ou un talus artificiel de terre; la case en amont aura son arrière logé dans une excavation de la pente aménagée en creux pour le recevoir (Pl. XXVIII et croquis ci-dessous). A l'origine, les principaux chemins ont été tracés en fonction des cases existantes à desservir; mais c'est toujours au bord des chemins déjà tracés qu'on a construit les nouvelles. Le réseau des communications a fixé



l'habitat. Les plus magnifiques exemples en sont donnés par les secteurs de la route coloniale à Cambuston (Pl. XII) et à Saint-Philippe, par la route Hubert-Delisle des Colimaçons aux Avirons, par celle des Six-Cents du Bras de Pontho à Bérive (1).

(1) Il faut bien préciser qu'il ne s'agit pas là de villages-rues mais simplement d'habitat en rue, car ces rangées de cases au long des chemins ne sont que des parties de communes comptant ailleurs d'autres hameaux et des centaines de cases dispersées un peu partout.

La dispersion à peu près totale des cases au-dessus de la route Hubert-Delisle vient, à notre avis, davantage de l'absence de route carrossable que du régime de la propriété; la meilleure preuve en est que là où passe une route, à la Plaine des Cafres ou à la Plaine des Palmistes, elle y entraîne, à une altitude plus haute encore, des masses de cases qui s'alignent en villages-rues. L'exemple de la Plaine des Palmistes montre même que cette force attractive de la route annule les intentions de la planification: dans ce village, qui fut un centre de peuplement artificiel, les cases sont à peu près toutes le long de la route qui serpente au milieu des concessions, dont beaucoup sont restées lettre morte et ont été reprises par la forêt secondaire; on voulait une zone maraîchère, on a un ruban de villas de villégiature, vivant de la route, et non de la terre.

4) *Influences diverses.* Il est vrai qu'il ne s'agit plus ici, d'habitat impliqué par la vie rurale, mais d'un mode de concentration provoqué par des exigences bourgeoises. Les stations d'altitude ou balnéaires ont besoin d'une route carrossable, les citadins y venant avec leur voiture. Ainsi sont nés les deux villages des Hautes Plaines, et l'alignement des villas de Saint-Gilles-les-Bains, de l'Hermitage ou de la Montagne, le long de la route préexistante. Lorsque la route a été construite en fonction d'une station déjà créée, celle-ci y affecte au contraire une dispersion relative (le Brûlé), ou même une concentration urbaine (Cilaos, Hell-Bourg). Enfin, là où aucune route n'a été tracée, les sources thermales sont restées inexploitées (Bras-Cabot, par exemple, ou les sources du Bras Rouge à Cilaos).

Plus nombreuses sont les agglomérations nées des sucreries, particulièrement typiques auprès des usines modernisées où le personnel technique est parfois logé dans des petites cités ouvrières récentes construites en dur, qui tranchent sur la grisaille des cases rurales: à la Mare, par exemple, à Savannah, à Grand-Bois, au Gol. Les agglomérations nées des usines sont parfois plus concentrées que les villages voisins: Vue-Belle concurrence la Saline, le Quartier-Français a une allure plus urbaine que Sainte-Suzanne, la Mare est presque deux fois plus peuplée que le bourg de Sainte-Marie. Quelques grands propriétaires aménagent même de petites cités rurales pour leurs colons.

Il nous faut signaler enfin qu'au seul grand croisement de l'île, aux Six-Cents du Tampon, une agglomération active et aisée s'est développée sur un carrefour. Ce carrefour est un centre de commerce et d'attraction à la fois pour tout le secteur méridional de la route Hubert-Delisle et pour la route de Saint-Pierre à la Plaine des Cafres, toutes deux fort habitées. Un commerce animé s'y est installé puis modernisé, pour satisfaire une clientèle locale aisée et aussi une clientèle de passage. Moins qu'aux conditions admirables de son sol et de son climat, mais très réellement quand même, le Tampon doit à ce carrefour central d'être de beaucoup le noyau de peuplement le plus important des Hauts de la Réunion.

2. Concentration et dispersion.

La densité de l'habitat transparait dans l'analyse des sites.

Il n'y a dans l'île que trois agglomérations essentiellement urbaines: les centres-ville de Saint-Denis et de Saint-Pierre et le Port; tous les autres « quartiers » ne sont que des amas plus ou moins denses de cases



LES CASES
Case à murs de calumet (L'Eperon)



Case en calumet et son « emplacement » (La Saline les Bas)

au milieu des jardins et des champs, chaque case ayant sa « cour » et étant toujours relativement éloignée de ses voisines, sauf dans le « centre » des villages (Pl. XIII).

Il ne peut donc s'agir que de concentration relative, et sur un plan qui ne permet guère la comparaison avec les villages français. En effet, si elles étaient en France, chacune de ces nébuleuses ou agglomérations rurales formerait une commune à part. Ici, les communes sont immenses; beaucoup comprennent un secteur de plaine, un secteur de grandes montagnes, de vastes zones désertes, et plusieurs gros villages souvent plus peuplés et plus agglomérés que le chef-lieu officiel (1).

C'est ainsi que la commune de Sainte-Marie possède 10.284 habitants ainsi répartis: bourg officiel et concentré: 874 hab.; usine de la Mare, également concentrée: 1343; tout le reste étant éparpillé en hameaux ou écarts isolés dans un rayon de 8 kilomètres. Il n'y a à Saint-André que 3306 habitants agglomérés au chef-lieu, sur 15290. A Sainte-Rose, le centre officiel n'a que 165 hab., alors que la Rivière de l'Est en a 308, Ravine Glissante 261, Bois-Bianc 529, Le Piton 935. On connaît déjà l'exemple de Saint-Paul qui possède un centre-ville de 2200 habitants et cinq villages annexes: la Saline 1393, le Guillaume 1576, le Bois de Nèfles 1232, Saint-Gilles-les-Bains 721, Saint-Gilles les Hauts 1308, soit un total de 9429 en six agglomérations, tout le reste, soit 21700, étant éparpillé au long des chemins dans la campagne. Le Piton Saint-Leu est presque deux fois plus peuplé que sa métropole (6369 et 3862). Saint-Louis-ville n'a que 7721 habitants, pour 11995 à la Rivière: il est certain qu'en France celle-ci serait une commune ou même une sous-préfecture. De même la Ravine des Cabris qui, avec ses 6627 habitants, équilibre presque la partie de Saint-Pierre agglomérée (8863). L'I.N.S.E.E., en publiant le recensement de 1954 pour les D.O.M., a donné pour chaque commune le détail de la population agglomérée au chef-lieu et de la population éparsée. En calculant le pourcentage de la population agglomérée au chef-lieu par rapport à la population totale, on arrive à des résultats officiels qui demandent des explications géographiques pour signifier quelque chose. Les plus typiques sont ceux du Port où 94 % de la population est agglomérée au chef-lieu, situé au milieu du désert de la Plaine des Galets (Pl. XXXVIII). A part les deux seules véritables villes (Saint-Denis 62,8 % agglomérés et Saint-Pierre 53,3 %), les autres communes s'échelonnent entre Trois-Bassins (4,6 %) et le Tampon (34,1 %). Il y a une certaine homogénéité entre Saint-André (18,7 %), Bras-Panon (20,2 %) et Saint-Benoît (27,7 %), et aussi entre Saint-Joseph (17,1 %) et Saint-Philippe (17,6 %). Ceci dit, dans des régions d'habitat absolument semblable, les résultats sont essentiellement différents, selon que les écarts des Hauts sont restés des annexes ou ont été déclarés communes: ainsi Saint-Paul (7,2 %), Trois-Bassins (4,6), Saint-Leu (5,2), n'ont pas, en réalité, un habitat plus dispersé que les villages du Vent. On peut noter, pour deux cirques de même situation, 9,4 % à Salazie, dispersé en flettes, et 30,1 % à la Plaine des Palmistes, village-rue (2).

Ces restrictions faites, on peut établir les catégories suivantes, sans qu'il y ait aucune rigueur dans les différenciations.

La concentration rurale maxima, en noyau autour d'un centre, se rencontre dans certains chefs-lieux de quartiers d'origine ancienne,

(1) L'artifice administratif brouille tout: un géographe étudiant l'habitat est forcément obligé de travailler dans le cadre de la commune: si tous les villages de l'arrondissement d'Etampes ne formaient qu'une seule commune, ce géographe, au lieu de conclure au village concentré, concluerait à un village dispersé en plusieurs centres secondaires. Il en est ainsi de la Réunion.

(2) On reste sceptique sur la valeur des résultats chiffrés, lorsqu'on calcule que pour une situation inchangée de l'habitat, Saint-Pierre aurait eu, avant 1925, une concentration de 41,1 % au lieu de 53,3 %, uniquement parce que, à l'époque, le Tampon et la Petite-Île en faisaient encore partie.

notamment à Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Benoît, Saint-Paul; l'habitat n'y est pas établi uniquement au long d'une seule rue, mais aussi le long de petites ruelles à peu près parallèles ou perpendiculaires. On peut discerner à Saint-Benoît une esquisse de village en étoile et à Saint-Louis un embryon de petite ville en damier. Ces quartiers d'origine sont des centres semi-urbains, avec de nombreux commerçants redistributeurs des grossistes de Saint-Denis ou de Saint-Pierre, des garages et ateliers de réparation, des cinémas fonctionnant deux ou trois fois par semaine, un hôpital, mais aussi beaucoup de terrains vagues et même des champs à proximité des rues commerçantes.

La concentration est également assez forte autour des usines à sucre, parce que les cases ouvrières y sont moins mélangées aux exploitations agricoles que dans un village ordinaire; ainsi à la Mare, à Vue-Belle; mais les cannes ne sont jamais loin. Dans les régions de grande exploitation, où les cases des colons et des journaliers ne se sont pas dispersées dans les cannes, le noyau d'habitat formé par l'usine, la demeure du propriétaire, les dépendances, les cités ouvrières, se détache souvent, au milieu des champs inhabités comme un petit village aggloméré, entouré de son bouquet d'arbres fruitiers: tel, vu de loin, un village de Beauce; ainsi se présentent Stella, Savannah, Bois-Rouge, le Gol, Pierre-fonds. Il en est de même de certaines « habitations » de la côte du Vent, en altitude; Beaufonds, Bagatelle, Flacourt forment de petits noyaux assez bien isolés les uns des autres.

Concentration assez poussée, par la force des choses, mais pour un peuplement bien faible, dans les îlettes des rivières et des cirques. L'îlette à Cordes, par exemple, comprend environ 36 cases pour 135 hectares, Palmiste-Rouge 70 cases pour 150 hectares; on compte souvent entre les îlettes des heures de marche en terrain difficile et désert. Il s'agit là d'une variété d'habitat de montagne tropicale, où les villages sont sur les hauteurs et où les vallées sont des obstacles que l'on fuit. Ainsi les îlets sont-ils dispersés, mais l'habitat dans chacun d'eux participe-t-il de la concentration.

Il est difficile de parler de concentration pour caractériser l'étiement des cases le long de la route coloniale, sur 230 kilomètres de tour et 50 mètres de large. L'habitat est, cependant, aggloméré dans une certaine mesure, puisqu'on peut dire que 60 000 habitants — soit 1/5 de la population — sont ainsi rassemblés sur cette circonférence. Ainsi, M. Isnard a-t-il pu parler d'habitat groupé, par rapport aux pentes beaucoup moins peuplées, et d'une densité de 150 habitants au km² sur la plaine littorale (1). Ces habitants n'ont pas le plus souvent leur champ de cannes à côté de leur case. Mais il n'en est pas absolument de même des deux autres lignes d'habitat, celles de mi-pente. Le long de la route Hubert-Delisle, ou du chemin des Bambous, ou à la Rivière Saint-Louis, la case est fréquemment jointe à tout ou partie du domaine.

On peut, en résumé, considérer que la plus grande partie des populations rurales de l'île est groupée en rubans étirés le long de routes disposées en trois étages sur les pentes extérieures de l'île. Ces trois lignes se distinguent, de loin, par la ceinture sombre des arbres fruitiers traversant les cultures.

1. *La ligne côtière*, à peu près ininterrompue, sauf à la Montagne, au Grand-Brûlé et le long de la savane occidentale.

(1) H. ISNARD. L'île de la Réunion. Dans « La France de l'Océan Indien, op. cit. p. 264.

2. La ligne des 250-300 mètres.

Sous le Vent: Sainte-Thérèse - Eperon - Saint-Gilles-les-Hauts - la Saline - les Colimaçons - le Chemin de Ligne - les Aviron - Ravine Sèche - Gol les Hauts - la Rivière Saint-Louis - Entre-Deux - Mahavel - Ravine des Cabris - Ligne Bambous - Anse - Petite Ile.

Vent: Ravine des Figues - Bagatelle - Bras des Chevrettes - Mencilol - Cratère - Sainte-Anne-les-Hauts.

3. La ligne des 500-600 mètres:

Sous le Vent: Bois de Nèfles - Guillaume - Trois-Bassins - Route Hubert-Delisle - Télavelave - Bras de Pontho - Six Cents - Tampon - Montvert - Lianes.

Vent: néant.

En majeure partie, ces agglomérations-nébuleuses constituent des communautés rurales douées d'une certaine autonomie économique et sociale. Beaucoup constituent des sections de commune, avec « mairie » (bureau d'état civil), église, groupe scolaire, P.T.T. et noyau d'allure urbaine, avec Chinois, « Z'arabe », et certaines industries artisanales (menuisiers, tailleurs, ferblantiers, cordonniers); on y trouve toujours des bricoleurs en électricité ou en réparation automobile, et des organismes ambulants y projettent des films; syndicats, associations y ont leur section; dispensaires et bureaux d'hygiène y consultent, et parfois même médecins et pharmaciens y exercent; la Saline, le Guillaume, la Ravine des Cabris, sont de véritables petites villes, beaucoup plus importantes même que Saint-Philippe et Bras-Panon.

Entre les lignes des trois niveaux, et spécialement le long des chemins en lacets, tout le reste des cases est éparpillé, et comme les cases des lignes sont elles-mêmes assez espacées et séparées par des parcelles de canne ou de géranium, des vergers ou les thalwegs des ravines, il en résulte que l'impression d'ensemble est celle d'un désordre dans lequel il semble vain de rechercher des lignes directrices. Les rubans d'habitat sautent aux yeux à l'examen des cartes ou des photos aériennes; sur le terrain, ils n'apparaissent guère. Enfin, dans cet éparpillement apparent des cases, les régions de particulières concentrations en nébuleuses piquètent l'ensemble, comme les flotteurs parsèment et soutiennent les mailles d'un filet (Pl. XIII).

La dispersion dans les Hauts aboutit à un habitat de plus en plus raréfié, au contact de la forêt (1).

Nous donnons ci-jointe une carte-essai de la densité de l'habitat à la Réunion, d'après les feuilles au 1/50 000' de la carte de l'I.G.N. Cette carte n'indique le nombre exact de cases que dans les régions rurales d'habitat dispersé. Le long des routes, à plus forte raison dans les centres, les signes conventionnels n'indiquent plus que des groupes de cases d'importance variable et indéterminée (Carte hors-texte V).

(1) Aux Aviron, M. Francis Rivière, en participant aux enquêtes du recensement de 1954 a pu calculer les densités décroissantes de l'habitat en fonction de l'altitude; il est arrivé aux ordres de grandeur suivants:

De la route littorale au chemin de ligne et Ravine sèche ..	574 cases
Du chemin de ligne au chemin de raccord	69 cases
Du chemin de raccord à la route Hubert-Delisle	45 cases
Télavelave	71 cases
Piton des Merles	26 cases

(Dans Paul Berg. « Autour du recensement de 1954 ». Le Peuple, 12 ou 14 oct. 1954).

Tel quel, cet essai cartographique, approximatif, peut représenter de façon assez fidèle l'allure de l'habitat. On peut y comparer, en gros, les régions de structure agraire différentes. Cette carte est superposable à la carte de répartition du peuplement basée sur le recensement de 1954 (Carte hors-texte VII). Comme elle, elle fait apparaître l'importance de la zone complètement vide d'habitat et de culture; nous l'évaluons, sur les pentes extérieures, à 965 km², soit les 2/5 de la superficie totale de l'île, et à 45,4 % de la superficie de ces pentes. Tout essai de calcul analogue dans les cirques ne peut être tenté qu'avec les plus expresses réserves. Au total, il y aurait 1 257 km² entièrement déserts, soit 50 % de la superficie totale de l'île.

3. Les aménagements modernes.

La reprise économique d'après-guerre a permis de commencer la réalisation d'une œuvre de longue haleine: l'amélioration de l'habitat rural (1).

Le plus pressé était la réfection à peu près totale du réseau routier, de façon à rendre d'accès aisé aux véhicules tous les hameaux suffisamment peuplés de l'île; il est question de continuer sur le versant occidental la route Hubert-Delisle jusqu'au Guillaume et au Bois de Nèfles vers le Nord, jusqu'à Golles-Hauts vers le Sud, débloquent ainsi les Hauts de l'Etang-Salé, inhabités, et de reprendre la construction de la même route dans les Hauts de Saint-Benoît et de Sainte-Anne.

L'électrification rurale progresse rapidement. L'I.N.S.E.E. estime qu'en 1954, 13 % des logements avaient l'électricité: il s'agit des grandes agglomérations urbaines, exclusivement. Le point délicat est celui des adductions d'eau; l'eau est suffisante, mais malsaine dans la région du Vent, malsaine et insuffisante dans la région sous le Vent; l'œuvre à réaliser est si considérable qu'on a jusqu'ici reculé devant ses conséquences financières. On en est au stade de la recherche des nappes souterraines et à celui des devis de captages; les fissures du sol poreux, les blocs et alluvions roulés par les ravines en furie, ont empêché jusqu'ici tout politique de barrages ou de puits.

Le jour où chaque case aura à discrétion l'eau potable, le courant lumière et le courant force, l'économie, la santé, l'habitat réunionnais seront transformés, et ce sera le meilleur moyen de faire disparaître rapidement l'inertie et la routine créoles. Mais il est certain que l'éparpillement de l'habitat ne peut que contribuer à rendre beaucoup plus onéreux et moins rapide cet effort d'équipement.

Un problème souvent agité à la Réunion est celui d'abandonner la côte au climat pénible pour installer les agglomérations à mi-pente. Il vient d'être à nouveau posé par M. Guézé (2) qui estime que le climat littoral retarde le développement de la race, et que les créoles, comme poussés par un instinct vital, émigrent naturellement vers les Hauts dès qu'un minimum routier le permet. Ce mouvement est combattu par l'immobilisme de l'administration et du monde commerçant peu soucieux d'un tel déplacement de capitaux. Une des premières mesures serait d'installer en altitude les écoles secondaires de Saint-Denis. Il faudrait ensuite dissocier les territoires d'altitude des communes littorales qui

(1) Voir ci-dessous, chapitre XIII, partie III, paragr. 4.

(2) P. GUÉZÉ. Des solutions nouvelles pour la Réunion. France Outre-Mer, mars 1956, pp. 35-37.

en freinent le développement, et créer des communes des Hauts avec des moyens financiers viables.

Cette théorie ne nous paraît guère tenir compte des faits. Ce n'est pas pour jouir d'un meilleur climat qu'au XIX^e siècle les créoles sont montés dans les Hauts, mais pour y trouver des terres. Celles-ci occupées, aucun élément ne nous permet de dire que l'exode vers les Hauts continue actuellement; on constate au contraire, une redescente de la main-d'œuvre, permanente et saisonnière, vers la capitale, le Port et les domaines sucriers. Seuls, les éléments bourgeois émigrent vers les Hauts — à titre transhumant — à la saison chaude. Qu'on le veuille ou non, les planteurs resteront là où sont les cannes et les dockers là où sont les bateaux; ils auront toujours besoin d'un minimum de magasins de détail et de services administratifs auxquels correspondent les villes côtières actuelles, déjà vidées au maximum vers les Hauts (Saint-Paul-Saint-Leu). Le déménagement ne concernerait donc pratiquement que Saint-Pierre-ville et surtout Saint-Denis, ce qui limite singulièrement la portée de la réforme (2).

III. — LES MAISONS

Ce qui n'a pas changé, depuis les débuts de la colonisation, c'est l'habitude de centrer la vie sur la maison individuelle, la case rectangulaire toujours entourée de son bouquet d'arbres. La case est l'unité sociale essentielle de l'île, et pour ainsi dire la seule: associations, confréries, syndicats, n'ont jamais eu que des existences lâches et éphémères; les communes, éparpillées en hameaux, n'ont guère de personnalité. En face de ces tentatives médiocres de groupement, la conclusion générale de toutes les conversations: « Mi ça va la case », affirme la pérennité du groupe familial et l'amour de l'indépendance; l'île de la Réunion, ce n'est que la juxtaposition d'environ 60 000 cases.

A de rares exceptions près, à chaque famille correspond donc une case. L'I.N.S.E.E., d'après le recensement de 1954, compte 65 973 logements, dont 4,8 % vides, soit 62 807 cases habitées. Chaque famille tient à isoler sa case au milieu d'une petite cour; si l'on est en village « aggloméré », c'est « l'emplacement » urbain. Il s'agit de la famille au sens restreint: père, mère, enfants. On recueille, s'il le faut, les grands-parents, mais ceux-ci ont le plus souvent leur case; un jeune ménage doit avoir dès le début la sienne; rien n'est plus étranger à l'habitat créole que la maison de rapport à appartements multiples; les deux buildings de Saint-Denis sont tout récents et presque entièrement occupés par des métropolitains; les maisons qui se touchent se rencontrent uniquement dans les rues des villes; ce sont surtout des magasins, ou bien c'est qu'il a été impossible de faire autrement, faute de place.

Les traits généraux de l'habitation montrent une adaptation des coutumes européennes à un habitat tropical de type « vieille colonie », type qui était une réussite à l'époque, mais qui s'est ensuite figé, sans que l'habitat ait bénéficié des progrès dans la connaissance des pays

(1) Il y a déjà longtemps qu'on parle du collège du Tampon ou de la Montagne. Les services administratifs pourraient suivre. Mais si la capitale était transportée ainsi à la Montagne, la masse des employés et les bureaux de commerce resteraient à peu près certainement sur la côte, le personnel dirigeant préférant faire le déplacement que de déménager l'infrastructure!

chauds. Les vieux dessins du XIX^e siècle nous montrent des cases analogues; dans ceux du XVIII^e nous trouvons déjà les belles demeures des « habitants », à peu près inchangées (1).

Aussi l'habitat est-il en général à la Réunion très médiocre, souvent insalubre et, pour ce qui est des paillotes, un défi à l'hygiène élémentaire. Non seulement rien n'y est prévu pour l'hydrothérapie, mais l'aération même y est insuffisante ainsi que les mesures contre la chaleur: on n'y trouve pas la classique galerie ouverte faisant tout le tour de la case, du type bungalow, mais simplement la varangue sur un seul côté; l'orientation ne recherche guère par principe le vent d'Est ou la fraîcheur du Sud, les étages à l'italienne ne sont pas assez aérés, l'ensemble est mal défendu contre la pluie (2). Cet inconfort général de la case est conséquence, autant que cause, d'une vie presque toujours en plein air. Pour les créoles, de vie très simple, la case est surtout l'endroit où l'on va dormir. On fait la cuisine dehors, on mange souvent dehors. Mais si ce genre d'habitat est suffisant dans les basses plaines, il le devient de moins en moins avec l'altitude, et cependant le créole construit sa case de la même façon à la Plaine des Cafres qu'à la Plaine des Galets: toit léger sans plafond, murs poreux et aux planches disjointes par où pénètrent l'humidité et le brouillard, pas de vitres aux fenêtres et aux portes, ce qui oblige à laisser celles-ci ouvertes si l'on veut y voir; et pour permettre les allées et venues perpétuelles entre la case et la cuisine. Bien entendu, pas de cheminée ni de système de chauffage. Le créole n'a pas fait un seul effort pour adopter la case tropicale à la vie dans les Hauts.

1. Les types de cases.

Rectangulaires, construites en matériau végétal, sans étage, entourées d'un jardin: telles sont les caractéristiques de presque toutes les cases de l'île. C'est beaucoup plus l'état social de l'occupant que la localisation régionale des cases qui différencie celles-ci. M. Hamon (1), en dénombrant les divers matériaux des parois et des plafonds, a réussi à distinguer 27 structures différentes de cases; la question se complique si l'on fait intervenir leur taille et leurs dispositions intérieures, et il devient extrêmement embarrassant de les classer de façon logique (Carte hors-texte VI).

Dire que la paillote est la maison des Bas, à l'usage du prolétariat noir, et la case de bardeaux celle des Hauts à l'usage des Petits Blancs, n'est qu'une première approximation, suscitant bien des réserves. Il est impossible de tracer des limites régionales — autrement que très vagues — entre la maison de paille et celle de bois, qui ne correspondent pas toujours à l'altitude; et beaucoup de cases associent le mur de bois au toit de paille. On peut ranger, de même, les cases d'après les matériaux de leurs parois, ou de leur toit, ou d'après la forme de ce dernier. Tout cela donne des classifications qui s'interfèrent et laissent en marge de nombreux types intermédiaires:

— Par les murs, on distingue les cases de paille de canne ou de vétyver, les cases de planches nues, de planches revêtues de paille ou

(1) NOTTRET. La maison rurale. Informations agricoles, oct. 1952, p. 29.

(2) Dr MERVEILLEUX. Etude de géographie médicale de l'île de la Réunion, 1902.

(3) HAMON et DUFOUR. La lutte antipaludique à la Réunion, 1949-1953, 52 p. dactyl.

de bardeaux, les cabanes de bidonville en fer blanc, et encore les murs de calumet tressé, les murs en terre, les murs en galets superposés et vaguement agglomérés.

— Par la matière du toit, on distingue les toits de paille (en canne, en vétyver, en vacoa), les toits de bardeaux, les toits de tôle ondulée (grise ou rouge).

— Par la forme des toits, les cases à deux pans, à quatre pans, genre tronc de pyramide, les toits complexes avec fronton horizontal masquant de multiples combinaisons.

En ce qui concerne la disposition intérieure, il y a les cases élémentaires à deux pièces, les cases classiques à quatre pièces, les cases-villas aisées, les maisons bourgeoises à dépendances multiples.

En réalité, ces diverses caractéristiques se combinent pour donner une série de cases correspondant d'abord à la hiérarchie sociale, et secondairement à l'altitude et à l'origine ethnique. Leurs types peuvent se ramener à quatre principaux, les deux premiers très simples, avec un toit à une seule ligne de faîte, les autres avec des toits multiples.

Type I: La case élémentaire à double pente, dite paillote, au sens exact du terme: c'est là que loge la majorité de ceux qui habitent les plaines côtières et les basses pentes, presque toujours des cultivateurs de cannes, et le plus souvent métis ou noirs, colons, journaliers, ouvriers d'usines, de très bas niveau de vie (Pl. XIV).

Cette case a presque toujours des dimensions voisines de 4 m sur 2,50 — rarement de 2,50 m sur 2,50; — elle est couverte d'un toit à double pente, sous le pignon duquel s'ouvre la porte, parce que, dans les types les plus misérables, la hauteur du toit n'est suffisante que sous le faîte pour se tenir debout, les pentes du toit descendant presque jusqu'au sol; cependant, dans la plupart des paillotes, on peut se tenir debout partout.

La paillote, même la plus typique, est bâtie sur une carcasse de bois. Les murs de la vraie paillote sont en paille de canne ou de vétyver, tressés ou ficelés plus ou moins grossièrement sur l'ossature des piliers. Les murs en paille de canne sont surtout de règle dans les domaines sucriers de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne, ou encore dans les petites cités lépreuses, à la sortie des villes ou des usines, où il semble que l'on débarque subitement dans un village africain: au Gol, à Cafrine, à Pierrefonds, au Portail, à Gillot. Les feuilles de cannes séchées y sont simplement attachées en grosses bottes dont les extrémités flottent parfois au vent, comme à la Rivière des Pluies ou à Saint-Benoît. Ailleurs, les feuilles sont ficelées et tressées de façon serrée, parfois disposées en couches très épaisses et régularisées au couteau (Saint-André), ou remplacées, dès que l'altitude atteint 100 à 150 mètres, par du vétyver, paille plus fine, plus solide, de plus en plus fréquemment employée comme matériau de construction, d'une tenue bien supérieure, et qui est seule utilisée pour les paillotes dans les cirques et les Hauts. On change la toiture de paille tous les quatre à cinq ans, à la saison sèche.

Mais les murs peuvent être aussi, et plus souvent encore près des villes ou des zones boisées, en planches clouées à même l'ossature et disposées horizontalement. La paillote toute en paille est réservée aux gens les plus misérables car elle revient moins cher que les autres; elle disparaît assez rapidement; depuis quelques années, presque toutes les cases neuves sont en bois et ne conservent en paille que le toit. Dans ce cas, la maison a cependant droit au titre de paillote.

La paillote comprend le plus souvent deux pièces, et elle ne présente que très rarement des fenêtres. Cependant, à ce type élémentaire s'ajoutent des variantes: si l'occupant témoigne d'un revenu plus conséquent — ou d'une famille plus nombreuse — il peut avoir une paillote de 4,50 m sur 4,50 avec quatre pièces et parfois deux portes sur la façade allongée. Si, au contraire, l'habitant est misérable, la case ne comprend qu'une pièce.

Enfin, la paillote classique voit se développer à ses côtés deux types régionaux:

1) *La paillote de calumet*: Dans la région sèche de Saint-Paul à Saint-Leu, beaucoup de cases ont leurs murs en calumet tressé. Le calumet pousse dans les Hauts et des ramasseurs vont l'y chercher, et le découpent en fines lamelles. On tresse ces lamelles et on en fait des plaques de dimensions voulues où fil et trame s'entrecroisent en motifs géométriques; ces plaques sont suffisamment solides et étanches, dans une région sèche, pour constituer les murs, et elles ont l'avantage d'être inattaquables par les « carias » (termites); on assemble ces plaques entre elles contre les piliers, et on pose dessus un toit de canne ou de vétyver. La plupart des cases populaires de Saint-Gilles, l'Hermitage, la Saline-les-Bas, l'Eperon, Bellemène, Fleurimont, sont des cases de calumets; on en rencontre encore quelques-unes dans les Hauts du Guillaume, de Trois-Bassins et de la Chaloupe, et, à l'état isolé, jusqu'au Plate, à la Bretagne de Saint-Denis, et dans les Hauts de la Petite-Ile; le toit peut être un toit pavillon (Pl. XV).

2) *La « paillote-misère » du genre bidonville* se rencontre dans les banlieues très misérables de Saint-Denis (Butor, Rivière) ou des principales agglomérations, et aussi dans les régions marginales entre terres cultivées et terres incultes, là où le flux du peuplement dépose l'écume de l'habitat. Ces demeures sont des cases élémentaires, toutes petites (2 m x 2 m quelquefois), où caisses et « fers blancs » d'essence entrent par moitié, formant des rapiécages disparates. Mais il s'agit d'un genre très localisé, davantage habitat lépreux qu'habitat métallique: les paillotes pourries, à demi-défoncées, les cases sans toit, les abris sous simple écran de feuilles y tiennent plus de place que les cases entièrement en bidons. Cet aspect de bidonville est dû autant à l'incurie qu'à la misère; il est ancien; on s'en plaignait déjà en 1895. Certains quartiers périphériques de Saint-Paul, de Saint-Louis, de Saint-Pierre, sont formés également d'amas de cases répugnantes, au milieu de tas de ferrailles, vieux seaux, fils de fer, boîtes de conserves, vieilles ailes d'auto, trous remplis de débris et d'ordures, le long de chemins nauséabonds où pullulent moustiques et mouches, entre des poignées de cactus et d'aloès, sous la protection de flamboyants magnifiques. Les toits de paille sont souvent recouverts d'une armature de perches de bambous ou de hampes d'aloès destinée à faire poids pour empêcher le toit de s'envoler: cet usage est plus développé sur la côte Ouest que dans la plaine du Vent (Pl. XIV).

Très grossièrement, l'aire d'expansion de la paillote correspond à la zone de peuplement de couleur des basses plaines. Mais on la rencontre fréquemment dans les Hauts, chez les Noirs et chez les Petits Blancs prolétaires, et à plus forte raison sur la côte Sud, peuplée de Blancs mais où vit une forte minorité de Noirs et où la végétation offre ses matériaux. Dans les Hauts, la paillote est cependant l'exception; elle est alors de vétyver et les murs parfois en planches; ces paillotes se groupent

en petits quartiers à la périphérie des villages de cases de bois: ainsi à la Mare Sèche de Cilaos, au Camp Ozoux d'Hell-Bourg, au Dos d'Ane; elles sont plus nombreuses dans le cirque de Salazie. Il y a une habitude ancestrale qui pousse les gens à se construire la maison traditionnelle correspondant aux affinités de leur classe sociale: au village de Terre-Sainte, faubourg prolétarien de Saint-Pierre, on rencontre à l'Ouest 300 cases de bois à toit de tôle habitées par les pêcheurs et les commerçants, et à l'Est 200 paillotes, où logent les Noirs cultivateurs de canne.

La paillote est fragile, un grand vent peut la détruire, les incendies sont à craindre: en deux minutes, on l'éteint avec des fers-blancs, ou bien tout est brûlé. Ce risque fait que dès que les moyens financiers le permettent, le créole abandonne la paillote et choisit un autre type de maison. En premier lieu, dans toute la zone de la case-paillote, le toit à double pente de tôle ondulée grise se répand de plus en plus. Il est plus solide, plus étanche, plus durable; il fait « riche » parce qu'il coûte plus cher; on peut parfois le récupérer après un cyclone; aussi l'apprécie-t-on malgré sa laideur et le crépitement exaspérant des grosses pluies. L'évolution est alors terminée et la paillote d'origine n'est plus qu'une baraque en planche à couverture de tôle.

Type II: La case de bardeaux à toit « Pavillon » (Pl. XVII). Elle caractérise essentiellement le Blanc — et surtout le Petit Blanc des Hauts. C'est un rectangle peu allongé de 7 à 8 mètres sur 5 à 6 environ, ou parfois un carré, formé par quatre murs de planches disposées horizontalement sur une carcasse de pieux. Ces murs sont recouverts très souvent — mais pas toujours — de bardeaux cloués, tantôt sur les quatre faces, tantôt sur trois seulement, la façade restant en planches nues. Le toit, recouvert de bardeaux, n'est plus à double pente, mais à quatre pans coupés, impliquant ainsi sur les deux faces étroites des surfaces triangulaires qui rappellent un peu le tronc de pyramide. C'est la forme dite « Pavillon », qui donne à la demeure un aspect plus soigné, plus cosu, et permet de couvrir une surface plus grande avec moins de frais. Les portes, qui servent également de fenêtres, s'ouvrent alors sur l'une des façades longues; elles sont généralement au nombre de deux, et les fenêtres, s'il y en a, occupent les faces latérales; sur le derrière, il y a également des portes-fenêtres. Le pavillon comprend généralement quatre pièces; les plus modestes, rares, peuvent n'en avoir que deux; certains en ont six (Fig. 27 et 28).

Ces cases sont généralement beaucoup plus grandes, plus solides, mieux conditionnées que les paillotes côtières, les pans des toits ne descendent jamais à moins de 2,50 m du sol, les murs montent même souvent plus haut encore; le toit étant assez incliné, le cubage d'air est vaste, d'autant qu'il n'y a presque jamais de plafond.

Le toit de bardeaux est de plus en plus souvent remplacé par un toit métallique gris, de tôle ondulée ou de zinc. L'atmosphère des hauts acquiert un supplément de grisaille par ces toits qui s'accordent avec les brumes d'altitude. Le Petit Blanc occupant le littoral Sud, à l'Est des Grands-Bois, y a porté son toit de tôle, mais il a pris l'habitude de le peindre au minium. A Saint-Joseph, à Saint-Philippe, à la Petite-Ile, ces toits d'un rouge éclatant se marient au bleu indigo de la mer et du ciel, au vert doré de la végétation tropicale, dominée par les vacoas et les cocotiers, pour donner à toute cette région une allure de gaieté séduisante. Enfin, le toit peut avoir des pans très redressés, une ligne

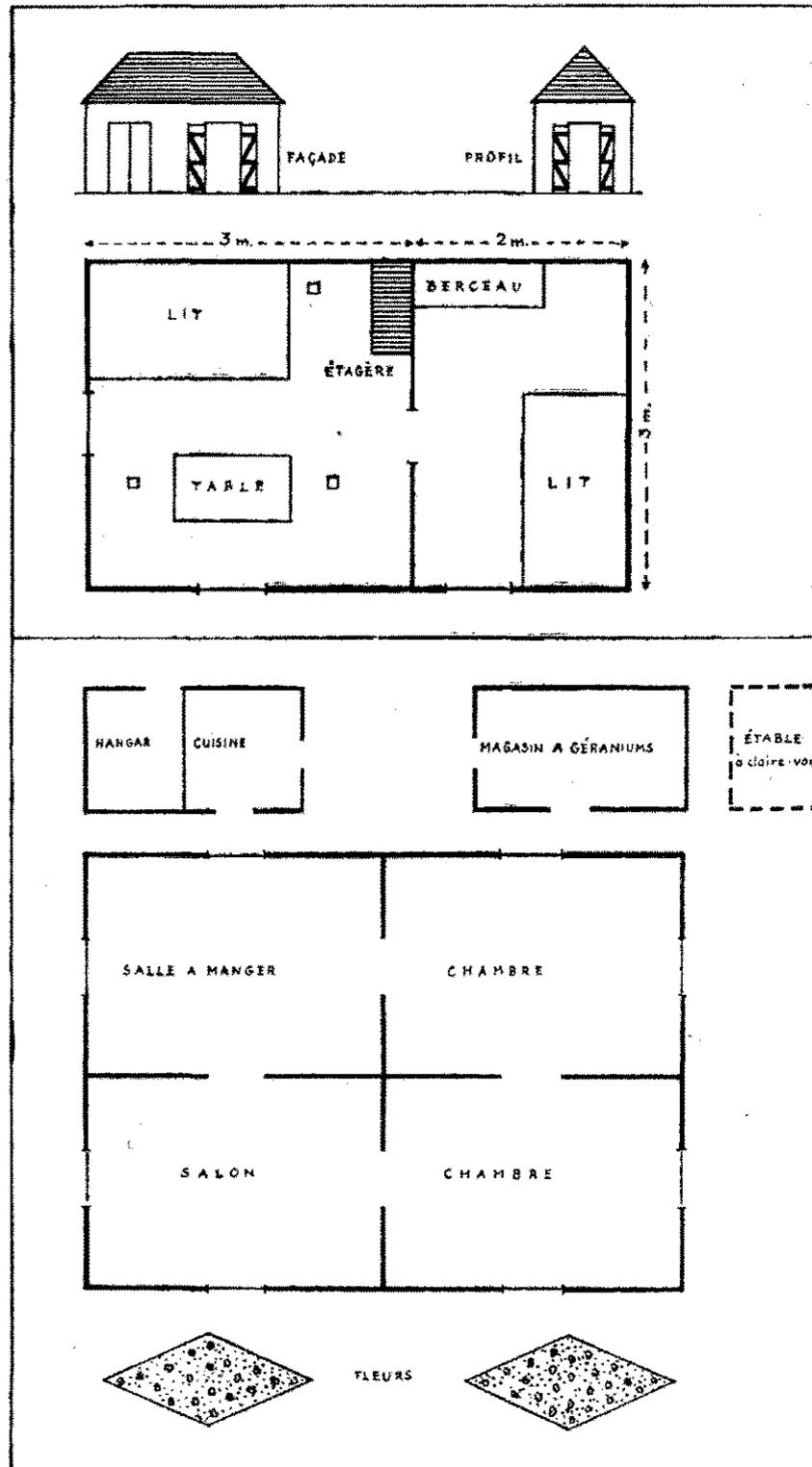


Fig. 27. — Plans de cases

En haut: case de journalier, au Tampon. Case de bois. Toit de bardeaux de forme Pavillon. Superficie: 5×3 m. Hauteur: 2,50 m. Nombre d'habitants: 10. Pas de cuisine. Le foyer est dans la cour, protégé par des feuillages.

En bas: Case de planteur de géranium, à la Chaloupe-Saint-Leu. Case pavillon du type le plus simple. Quatre pièces ayant chacune quatre portes. Longueur de la façade: 8 mètres environ.

de faite très courte, et couvrir une grande case à peu près carrée. Il ressemble presque à une véritable pyramide. La case prend alors l'allure d'une belle demeure, habitée par une famille aisée.

Combinaisons entre les types I et II: Elles sont nombreuses et variées; il s'en faut que tous les Petits Blancs aient des cases pavillons. Ils ont alors des cases en bois, avec ou sans bardeaux, mais avec un toit à double pente en bardeaux, ou même en vétyver (cirque de Salazie). La case à double pente est toujours plus petite que le pavillon, et indique une situation plus modeste.

En revanche, il est fréquent que la famille soit trop nombreuse pour loger, même mal, dans quatre pièces. Beaucoup de cases-pavillons sont alors prolongées sur l'arrière, par un appentis; ainsi peut-on ajouter deux pièces. De son côté, la combinaison du toit-pavillon et de la paillote dans les pays côtiers donne des variétés très localisées:

La case de torchis (Pl. XVI): dans la région de Saint-André, Champ-Borne, Quartier-Français, ses murs sont en argile mouillée mêlée de paille ou de chiendent; l'aire de ces cases déborde sur Sainte-Suzanne; on en retrouve même quelques-uns à la Rivière des Pluies. Ces cases ont un toit pyramidal en feuilles de cannes disposées en lits très épais et soigneusement ajustées; ce toit déborde souvent assez largement les murs et permet alors de ménager un petit auvent autour de la case ou même une minuscule varangue carrée occupant un coin de la façade (1).

La case à toit de vacoa à quatre pans, se retrouve fréquemment le long de la côte, entre le Champ-Borne et Saint-Philippe, surtout dans le secteur de Sainte-Rose, où elle domine nettement. C'est la région très humide et chaude, domaine du pandanus; ses feuilles, séchées, sont liées en grosses bottes bruissantes. Le toit, par l'effet des pétioles épais, présente un aspect grumeleux caractéristique. Il abrite une case qui peut être de planches simples, de bardeaux ou de torchis, comportant parfois une petite varangue en coin (Pl. XVI).

Le toit-pavillon peut être aussi en paille de canne épais, abritant une simple case de planches ou de bardeaux; on en rencontre quelques-unes échelonnées entre Sainte-Suzanne et Sainte-Rose, particulièrement au Quartier-Français et au Champ-Borne — où le toit prolongé forme sur la façade un auvent soutenu par des perches minces (Pl. XVI) — et très rarement dans les Hauts de Saint-Pierre. Toujours au Champ-Borne, à quelques mètres de la mer, on trouve le cas très rare de cases dont la partie inférieure des murs est formée de galets empilés, la partie supérieure de vieilles planches, le tout recouvert d'un toit de canne ou de vacoa.

Enfin, on rencontre le toit-pavillon très grossièrement esquissé en feuilles de cannes disposées en bottes mal ajustées et pendantes, coiffant des murs analogues, autour de Saint-Benoît; leur aspect évoque les villages nègres.

Type III: La case-villa. On trouve un troisième type de case, toujours en bois, et comportant, cette fois-ci, des toits à plusieurs faites, qui couvrent des constructions plus importantes. Ce type de maison-complexe présente des variétés: cases abritées sous deux toits à double pente juxtaposés, l'un devant, l'autre derrière, plus rarement sous deux toits-

(1) C'est le type généralement adopté par les Malabars de la côte du Vent; c'est une case pratique, d'un prix de revient minime, sans trop de risque d'incendie, facile à construire; la paillote à murs de paille est la solution rapide, de moindre effort, en usage dans les milieux cafres, constituant encore de petits villages.

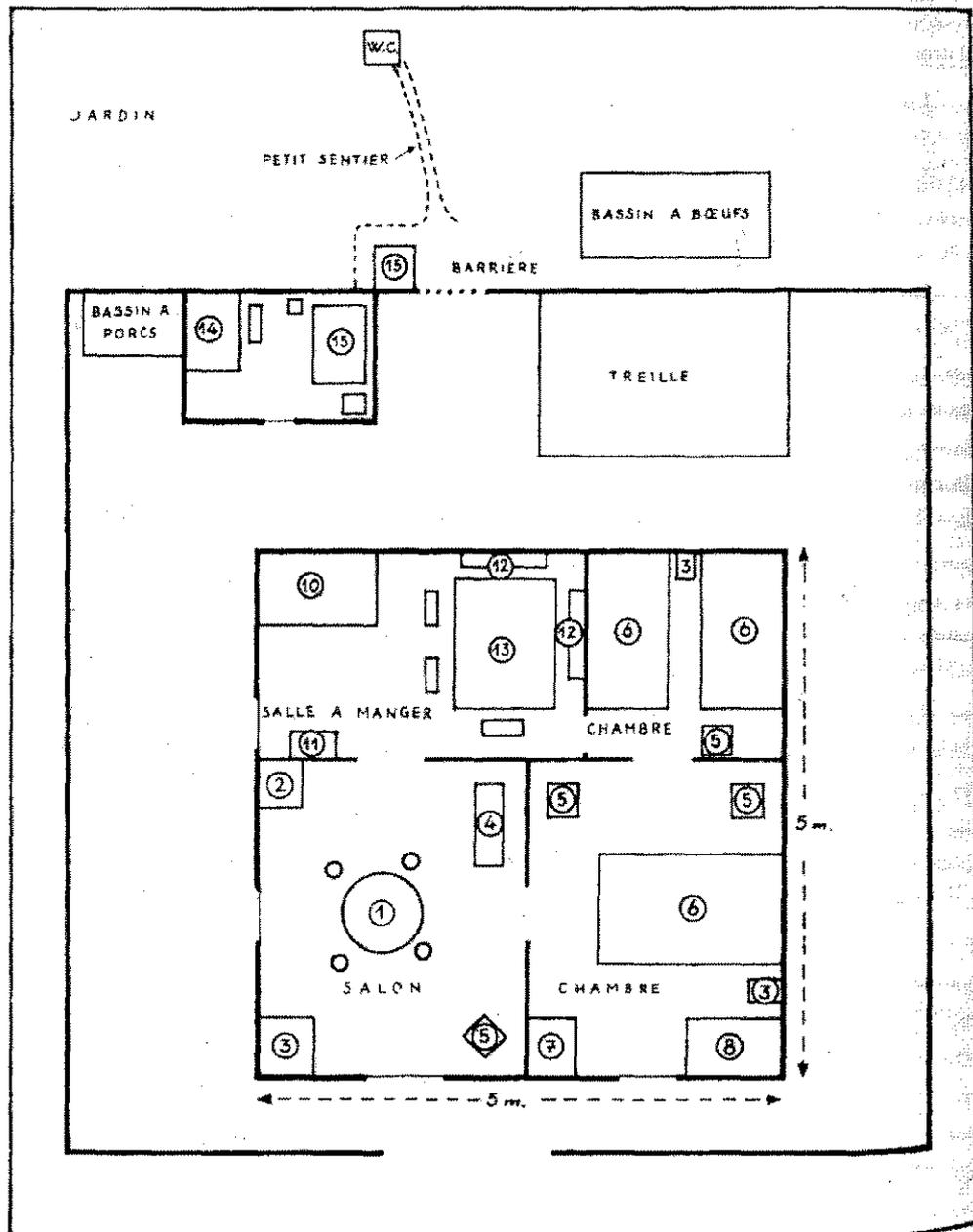


Fig. 28. — Plan de case. Case de planteur au Guillaume

1. Guéridon. — 2. Console. — 3. Petite table. — 4. Causeuse. — 5. Fauteuils.
 — 6. Lit. — 7. Table à toilette. — 8. Armoire. — 9. Table de nuit. — 10. Buffet.
 — 11. Petite table. — 12. Bancs — 13. Table de salle à manger. — 14. Foyer. — 15.
 Table de cuisine. La cour est entourée d'une palissade; sur le devant grimpent
 des lianes. Toit de tôle. Toit de paille pour la cuisine.

pavillons également accolés (Pl. XVII). Une varangue ouverte, entre deux portiques, est souvent ménagée sur la façade, où elle est soutenue par des colonnes.

Dans le centre des agglomérations urbaines, on rencontre aussi assez fréquemment des constructions de l'ancien type colonial: grande bâtisse en bois, à toit pavillon en tôle, avec un balcon en façade au premier étage, soutenu par des piliers. Ce sont surtout les magasins qui présentent cette allure; les locaux commerciaux occupant le rez-de-chaussée et le propriétaire habitant à l'étage.

Mais on rencontre surtout un dernier modèle: il s'agit de la case-villa des propriétaires aisés, case-villa extrêmement répandue aussi dans les villes (Pl. XVII et XXXI).

La case-villa se compose essentiellement d'une case-pavillon ou d'une case à double pente assez grande, sur le devant de laquelle on construit un demi-toit à double pente, où l'on plaque ensuite une façade à fronton rectangulaire. Cette façade, qui masque les toits du bâtiment par un procédé qui évoque — de loin — l'attique ou la terrasse italienne, est ornée au milieu d'une varangue ouverte, ou fermée par une porte et des fenêtres à petites vitres, et encadrée de chaque côté par une petite pièce à fenêtre. La varangue est fermée dans les Hauts, mais dans les Bas, nombreuses sont celles qui sont ouvertes. C'est au fond de la varangue que s'ouvrent les véritables portes de la maison; le coffrage qui contient la varangue n'est qu'un supplément post-ajouté qui n'a qu'une seule porte de façade, alors que la case rurale pavillon en a deux (Fig. 29).

La villa ainsi composée peut comprendre facilement 8 à 9 pièces; elle a un air coquet et fantaisiste contrastant avec l'allure monotone des cases de bardeaux; la façade est souvent peinte de couleurs fraîches et claires, grise ou jaune. Elle est ornée, au-dessus du vitrage, de motifs géométriques. De vraies fenêtres sur les côtés, des rideaux, un perron, une construction et un aménagement beaucoup plus soignés, montrent qu'il s'agit d'une véritable maison, et non plus d'une case (Fig. 30).

Toit principal et demi-toit — en bardeaux, zinc ou tôle, jamais en paille — se rencontrent au long d'un « canal », occasion de multiples gouttières et d'inondations intérieures (Fig. 29). Des petits auvents de zinc protègent les ouvertures de la pluie. Des feuilles de bois ou de zinc, découpées en motifs « décoratifs » ornent les bords du fronton et des fenêtres (Pl. XXXIII).

Ce type de cases se rencontre partout dans l'île, dès qu'il s'agit de loger un propriétaire moyen ou un locataire bourgeois. Il est donc très fréquent tout le long de la route des Six Cents, au Tampon — et dans les stations de changement d'air: Brûlé, Montagne, Plaines des Cafres et des Palmistes, Saint-Gilles. Presque toutes les maisons des centres urbains de Saint-Denis et de Saint-Pierre tiennent de ce modèle, mais toutes les autres agglomérations en sont aussi abondamment pourvues, et les pentes agricoles en sont saupoudrées, au long des chemins de rocade et de la route coloniale.

Type IV: Les maisons riches. Toutes les variétés, toutes les transitions se font jour entre la case-villa et les somptueuses demeures des patriciens créoles, grands propriétaires résidant sur leur « habitation » ou grands bourgeois des villes. S'il y a un « genre », il n'y a pas de règles bien définies, la fantaisie se donne libre cours. La maison est parfois en pierre, luxe suprême, mais presque toujours en bois — qui peut même

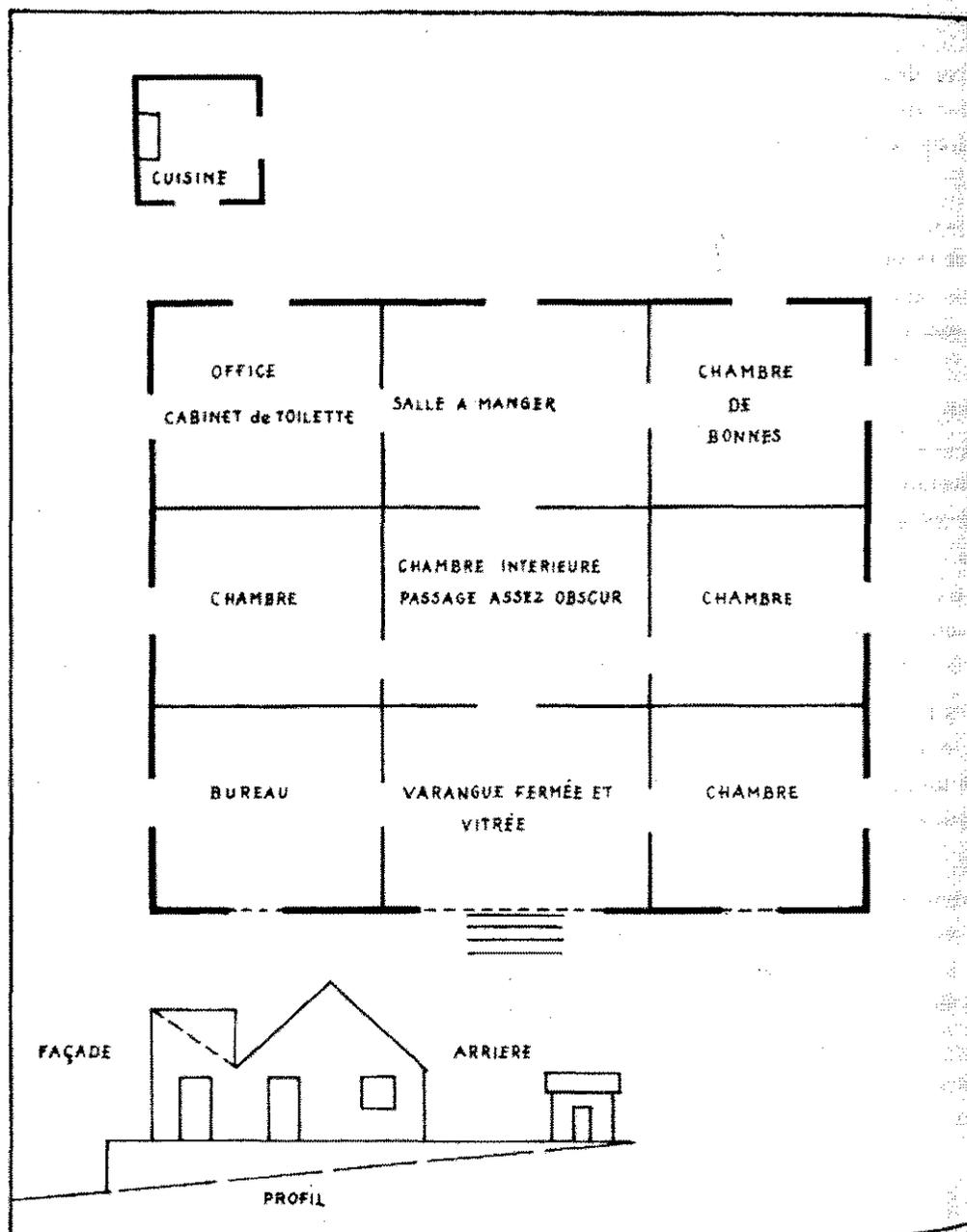


Fig. 29. — Case-villa, Plaine des Cafres. 9×8 m environ sur soubassement en façade, à cause de la pente.

Villa de « changement d'air », face à la mer, construite en planches de bois blanc, peintes à l'extérieur. Plan géométrique des plus simples.

être du bois de valeur, du natte par exemple, pour certaines parties de l'immeuble; les dimensions sont plus vastes; certaines maisons ont 15 et 25 mètres de façade; fréquemment un étage couronne le rez-de-chaussée, l'escalier étant alors souvent logé à la place d'une des petites pièces proches de la varangue (Pl. XVIII).

L'ingéniosité et le goût très sûr des créoles ont fait de ces demeures des résidences très agréables. L'inspiration générale est celle qui présida aux grandes maisons coloniales du temps de la Compagnie des Indes, et qu'on retrouve encore à la Nouvelle-Orléans, aux Antilles, dans les vieilles colonies de la Mer des Indes, « dans toutes les haltes de voiliers » (1). Le plan général se compose à l'origine de « deux varangues opposées, généralement dirigées dans le sens des brises » (1) et séparées par un vaste salon. Cependant, sauf dans les demeures somptueuses, il n'y a plus qu'une seule varangue, sur la façade. Sur les côtés, des pièces plus petites, dont la salle à manger. Les varangues servent de protection contre le soleil, procurent la fraîcheur, tamisent l'alizé. Elles s'ouvrent sur les jardins par une colonnade imposante et gracieuse au-dessus de quelques marches. Certaines, par leurs vastes dimensions, peuvent servir de belle salle à manger. L'ensemble est simple, de bon aloi, et dégage une atmosphère dont le charme a bercé des générations (Fig. 31).

A l'intérieur, des pièces d'apparat occupent une partie du rez-de-chaussée: grand et petit salons, bureau, boudoir, salle à manger — garnies souvent de vieux meubles en bois des Isles et d'anciennes lithographies; les varangues sont ornées de plantes vertes et de sièges de rotin ou d'osier de manille; les maisons les plus riches ont des parquets à mosaïque, des plafonds à caissons, en bois de valeur (natte, jacques, camphrier), des toitures de fins bardeaux.

La maison s'élève au milieu d'un beau jardin — même en pleine ville — entretenu avec soin; les créoles ont l'amour des fleurs; au-dessus, beaucoup de beaux arbres, parfois dominés par des palmiers à colonne se mirant dans une pièce d'eau. Le jardin va border la rue dont il est séparé par un petit mur avec un « barreau » — portail — symbole du contact entre la vie familiale et le monde extérieur, quoi qu'il n'ait ni sonnette, ni boîte aux lettres. Derrière la maison s'accumulent les dépendances.

Les quartiers bourgeois de Saint-Pierre et de Saint-Denis — en particulier la fameuse « Rue de Paris » dans la capitale, — voient se grouper nombre de ces belles et nobles demeures qui évoquent la splendeur et la douceur de vivre aux Isles dans le vieux temps, pour les maîtres d'esclaves; cependant, la plupart de ces maisons ne sont pas très anciennes; le bois se détériore vite, à cause des « carias » rongeurs et des cyclones; les cases sont perpétuellement reconstruites, les grandes maisons elles-mêmes sont rarement centenaires.

Ainsi, de la petite paillote de 2,50 m de côté à la grande demeure d'apparat, tous les modèles existent, pour toutes les conditions sociales.

Le fait que les maisons sont en bois et de modestes dimensions donne une impression générale de campement. En passant sur un trottoir de ville, il arrive qu'on peut toucher du doigt le lit de la chambre principale

(1) D. DE MONFREID. La maison créole. Dans « La Réunion ». Richesses de France pp. 53-59.

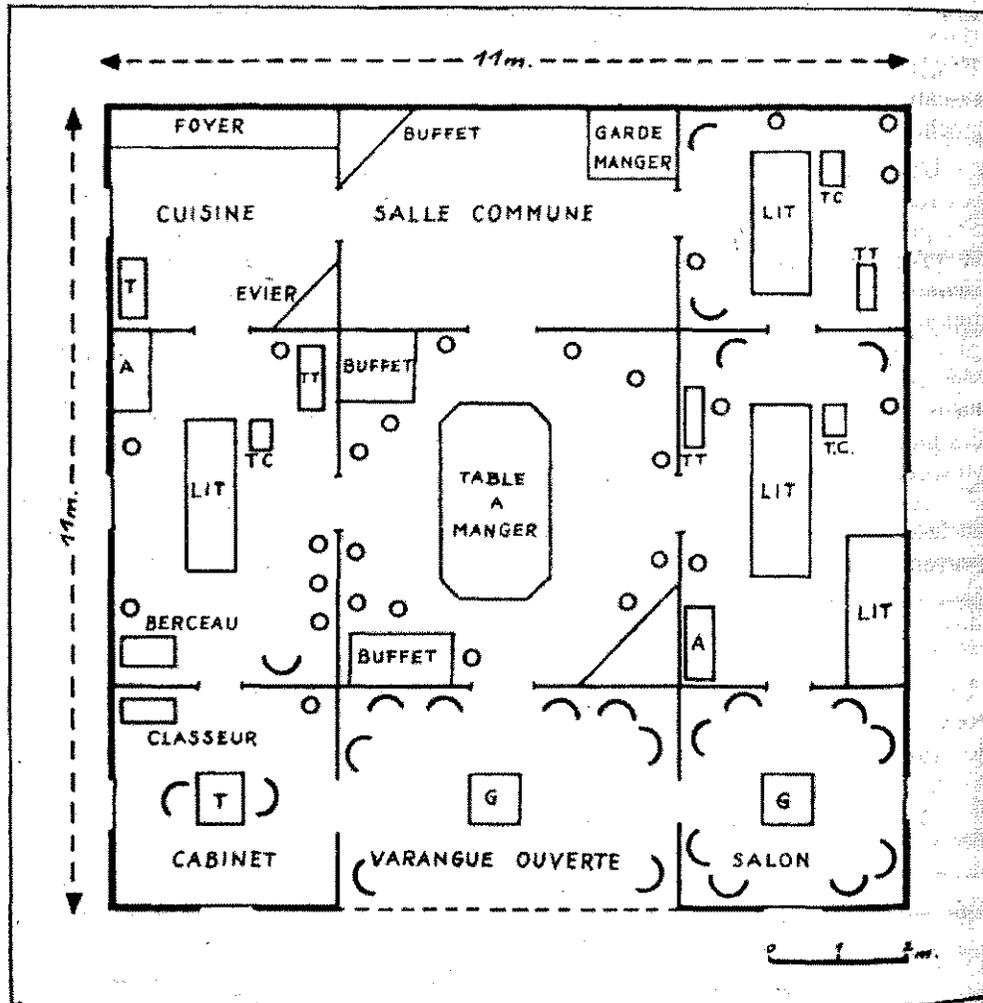


Fig. 30. — Case-pavillon à Sainte-Marie.

T.: table - Ar.: armoire - G.: guéridon - T.c.: table de chevet - TT: table de toilette - O: chaise - C: fauteuil.

Case de cultivateur aisé. Varangue ouverte sous le toit. Noter les lits au milieu des pièces et l'importance de la place réservée à l'apparat (deux salons uniquement meublés de sièges).

par la porte grande ouverte d'une case; d'une case à l'autre, on vit sous les yeux de ses voisins.

Nous ne voulons pas clore ce dénombrement sans mentionner les quelques bâtiments en « dur » que l'on rencontre exceptionnellement, surtout dans les vieux quartiers administratifs des deux villes principales (1). Il y a là quelques vieilles maisons en pierre auxquelles il faut joindre les bâtiments officiels, hôtels de ville, églises, bâtiments datant du XIX^e siècle et généralement assez délabrés.

(1) 7,2 % des logements, à la Réunion, sont en « dur », contre 15,7 % à la Martinique, 5,3 % à la Guadeloupe. Les cases en bois sont 47,3 %, celles en torchis (et en paille) 28,2 %, d'après l'I.N.S.E.E.

Nous donnons ci-joint une carte de la répartition des genres de cases dans l'île (Carte hors-texte VI); elle ne prétend rendre compte que des aires préférentielles de certaines catégories. Nous précisons qu'on trouve, en réalité, des cases de tous les genres partout — à part les cases de torchis, de vacoa, de calumet ou à toit rouge, très localisées (1). Chaque agglomération tant soit peu importante comprend un centre de cases-villas et cases-pavillons, des cases aux toits de canne ou de vétyver, dont le prix de construction est minime, et finalement, aux sorties des villes, ou à l'écart des routes, derrière les haies, des « paillotes-misère » pour journaliers du bas de l'échelle sociale. Si un certain temps il semble bien que la maison de bois ait été la maison des blancs, et la paillote celle des noirs, cette distinction raciale est actuellement en partie remplacée par une distinction sociale. Paillote, case de bois, case-villa correspondent à la hiérarchie des trois groupes humains les plus nombreux et le choix de la matière première correspond surtout à la hiérarchie des fortunes.

Cependant, c'est bien à cause de la population blanche que la maison de bardeaux des Hauts descend vers le littoral, qu'elle atteint en deux endroits: de Manapany au Bois-Blanc et aux Avirons-Etang-Salé.

2. La construction de la case.

Si, en ville, et pour les maisons bourgeoises, la construction est menée par des ouvriers spécialistes, à la campagne c'est presque toujours le chef de famille, assisté des parents et des voisins, qui construit sa case, avec les conseils d'un homme de l'art. Pour ce qui est des petites cases de colons et journaliers, le terrain où elles sont édifiées est très souvent mis à la disposition de l'occupant par le propriétaire du domaine ou quelquefois par la commune; il est alors aplani et déblayé sur une centaine de mètres carrés si la pente l'exige.

Quel que soit le modèle de la case, sa construction demande d'abord l'édification d'une carcasse de poutres qui est toujours la même, et dont seule la taille varie. S'il s'agit d'une case en bois, on place d'abord un soubassement en pierre, pour isoler le plancher du sol et pour consolider les piquets de la carcasse. Outre les quatre piliers de coins, celle-ci comprend des piliers intermédiaires réunis aux premiers par des pièces de bois en diagonale. Les montants sont réunis en bas et en haut par des poutres; à l'intérieur de la case, des montants verticaux analogues à ceux des murs soutiennent les poutres transversales supérieures et la charpente; ils serviront d'appui pour les cloisons.

Sur cette carcasse verticale est ensuite posée la charpente du toit; le principe est le même, qu'il soit à deux ou à quatre pans; dans ce dernier cas, la poutre faîtière est simplement moins longue que les murs.

Les bois employés pour l'ossature sont le plus souvent du tamarin ou de l'eucalyptus; du filaos pour les paillotes ou les cases de moindre qualité.

Ainsi est formé un squelette de poutres et de piliers dont il n'y a plus qu'à remplir les vides en appliquant la matière choisie pour les murs et la toiture (Pl. XIV).

Les murs des paillotes peuvent être faits de feuilles grossièrement ficelées en bottes, avec une extrémité mobile: il s'agit de « paillote-misère ». Mais dès que le niveau social s'élève tant soit peu, le façonnage des parois obéit à des règles minutieuses. Les feuilles sont ramassées après la coupe, séchées, puis liées avec des fibres d'aloès assouplies dans l'eau. C'est donc après la coupe,

(1) Les zones de murs en torchis, de toits de vacoas, de toits à auvent périphérique, de petites varangues en coin, sont toutes quatre nettement localisées le long de la côte du Vent; dans la région de Saint-André, elles se superposent fréquemment, notamment au Champ-Borne.

tous les cinq ans environ, que l'on refait sa case; l'opération demande quatre ou cinq jours. On tend contre les montants des murs et du toit des « gaulettes », ou « tringles » horizontales, en tiges d'aloès, en bambous ou en filaos, de façon à créer un réseau de mailles très lâches. On dispose les bottes de feuilles sèches les unes après les autres, en commençant par le pourtour de la case et en finissant par le toit. Mais parfois on ne se sert de paille que pour doubler une surface de planches horizontales clouées à l'intérieur le long des montants, ce qui fait double paroi.

Dans le cas des murs de torchis, l'armature de gaulettes est disposée verticalement et on plaque ensuite la glaise humide faite d'argile mélangée à de la paille hachée; il se forme ainsi une sorte de « torchis armé » qui sèche vite et qu'on recouvre ensuite d'un badigeon d'argile unie; ce genre de béton résiste assez bien à la pluie. A la base des murs de ces paillotes élémentaires, on entasse de la terre tout le long de la case pour colmater les fondements, et on creuse un petit « canal » pour l'écoulement des eaux de pluie.

Dans les cases entièrement en bois, le travail revient plus cher, mais il est beaucoup plus simple. Des planches — de tamarins ou de filaos — sont disposées et clouées horizontalement contre les montants, les unes sur les autres, pour remplir les vides de l'ossature. On recouvre ensuite assez fréquemment ces planches de bardeaux fins, qui jouent le rôle d'ardoises imbriquées, dont ils ont vaguement l'apparence; la taille des bardeaux se fait en forêt, dans des chantiers provisoires, en utilisant souvent des tamarins morts; un spécialiste les fixe ensuite aux planches.

Les poutres sont taillées au dehors, mais assemblées sur place, devant la case; le charpentier trace mortaises et tenons, perfore les trous pour les chevilles; on monte ensuite l'ensemble avec les amis. On emploie de plus en plus pour la charpente les bois du Nord importés; ils sont moins chers, mieux présentés que les bois du pays grossièrement équarris, mais ils sont beaucoup plus putrescibles et sensibles à l'attaque des « carias ».

Dans les Hauts, beaucoup de cases sont planchées. Mais dans les Bas, presque toutes les cases et paillotes ont leur sol en terre battue, sauf pour le « salon ». La charpente sert généralement de plafond; parfois cependant on cloue des planches sous les poutres transversales du « salon ». Le seul chauffage est le foyer de la cuisine où, en hiver, dans les Hauts, on vient se blottir dans la fumée. Celle-ci sort par la porte ouverte; quelquefois il y a à cet effet un trou dans le toit, mais c'est très rare et la fumée recouvre l'intérieur de la cuisine d'un bel enduit noir.

La varangue est l'élément original et charmant de la maison créole, encore qu'on n'en trouve que dans les maisons aisées. D'origine vraisemblablement portugaise, elle semble venue des Indes dès le début de la colonisation à Bourbon (1). C'est un auvent couvert par l'avancée du toit, soutenu sur la façade par des colonnes de bois, encastré entre deux petites pièces, et qui précède l'appartement proprement dit, comme une sorte de porche à plafond. L'habitude de la fermer par un vitrage dans les Hauts s'est répandue dans les villes côtières, peut être pour se mettre à l'abri des alizés; elle n'est plus alors qu'une simple véranda, pièce de séjour agréable donnant des vues sur l'extérieur.

Dans les campagnes, il n'y a pour ainsi dire pas de maisons à étage. Dans les villes, si elles sont rares, on en rencontre cependant, surtout dans les quartiers commerçants où le rez-de-chaussée sert de magasin, ou dans des maisons bourgeoises confortables (2).

Telle qu'elle est, la maison de bois est saine, fraîche, isothermique, assez bien ventilée. souvent très haute de plafond, pour retenir un plus grand

(1) Cf. lettre du R.P. Houbert dans Lougnon. « L'île Bourbon... », p. 239.

(2) Très rarement on rencontre des bâtisses à étage où logent des familles différentes, dans les quartiers peuplés des villes. A part les deux grands buildings récents de Saint-Denis, habitat postiche, nous n'avons vu qu'une seule maison à deux étages dans toute l'île.

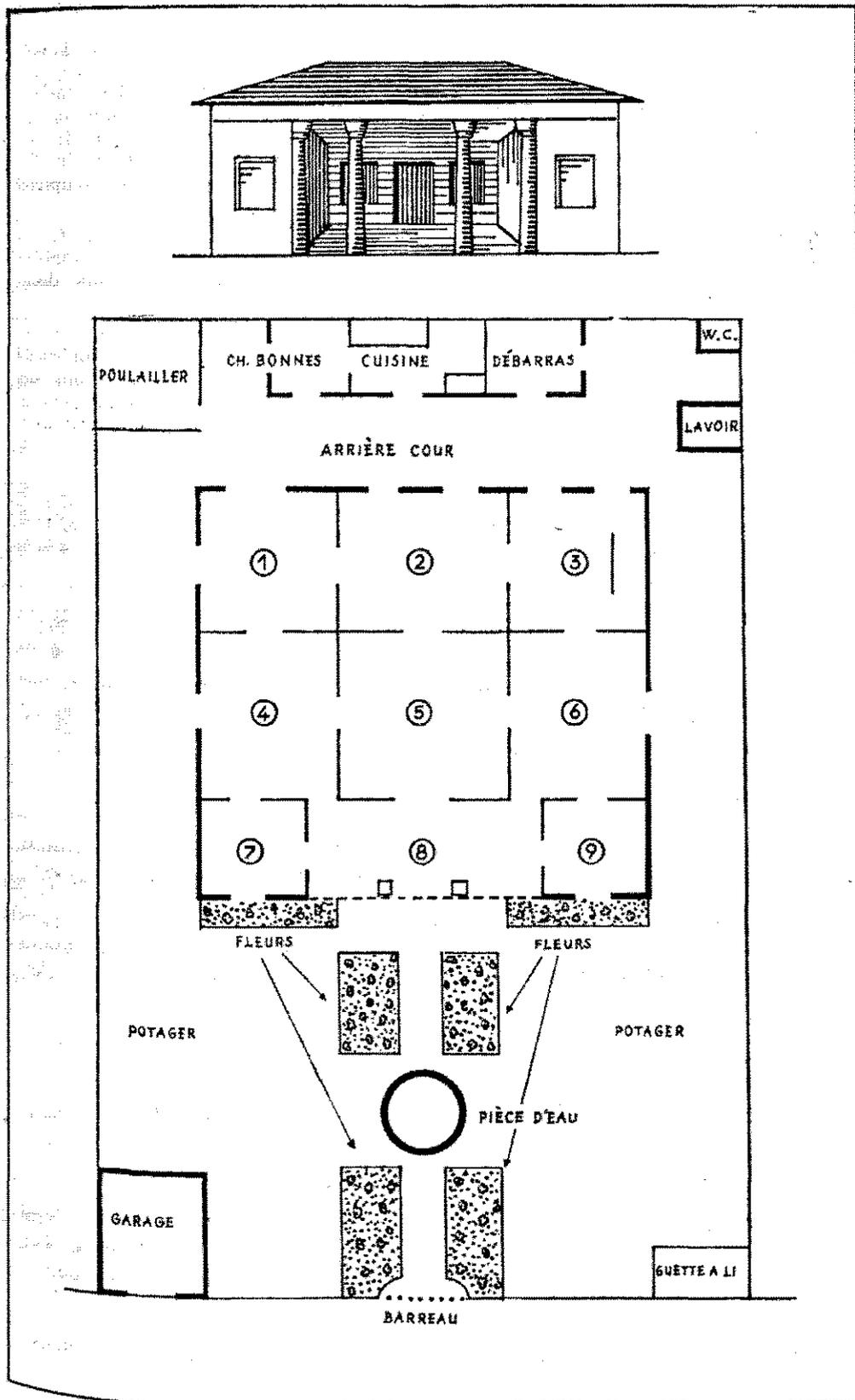


Fig. 31. — Maison bourgeoise Saint-Denis.

volume d'air frais, ce qui serait, dit-on, un faux calcul (1). Les plus grands défauts de ces cases sont leur légèreté, leur fragilité devant les cyclones, leur perméabilité à la pluie, leur peu de résistance à l'appétit vorace des « carias » qui les rongent avec une rapidité terrifiante; il faut réparer et remplacer fréquemment cloisons et toitures. Or, en 1952, une paillote revenait à 60 000 fr CFA et demandait huit jours de construction, contre plus d'un million de fr CFA pour une case en dur de 3 m sur 3 m contenant quatre pièces (2). On comprend l'amour du bois.

La perméabilité est générale et les courants d'air perpétuels entre les planches mal jointes; pour les combattre, l'occupant a l'habitude de tapisser ses murs de vieux journaux, de préférence illustrés, disposés avec une dissymétrie et un éclectisme remarquables.

L'eau de pluie est autrement désagréable. La plupart des maisons « coulent » lors des pluies, surtout à l'aplomb du « canal » de zinc du toit, qu'aucun « ferblantier » ne sait bien obturer en cas de fissure. M. Hamon a pu, lors des campagnes de D.D.T., dresser des statistiques sur l'imperméabilité plus ou moins grande des cases. Il est arrivé aux résultats suivants, pour cinq communes de la région humide (3):

Parois:

imperméables	12,96 %
semi-perméables	82,48 %
poreuses	4,56 %

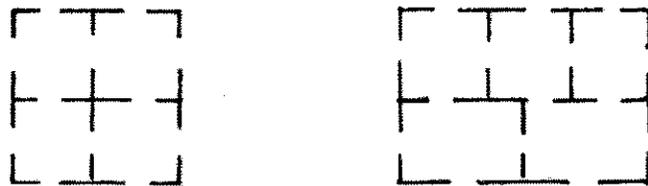
Plafond (le plus souvent toit):

imperméables	29,8 %
semi-poreux	70,2 %
poreux	0 %

Il en est sensiblement de même, dit-il, dans les autres communes, sauf que, dans la région sous le Vent, il n'y a guère de parois poreuses, et que l'imperméabilité est plus fréquente dans les villes. Ainsi le climat est cause de l'aspect délabré que prennent très vite beaucoup de maisons.

3. L'aménagement intérieur.

L'intérieur de la case forme un rectangle que l'on divise ensuite facilement par des cloisons de planches appuyées sur les montants intérieurs. Les petites paillotes sont divisées en deux pièces, l'une derrière l'autre; les cases normales, type pavillon simple, sont divisées en quatre pièces égales ou en cinq; deux devant, trois derrière, toutes communiquant entre elles, simples « boxes » de planches, présentant des dispositions de ce genre (façades en bas):



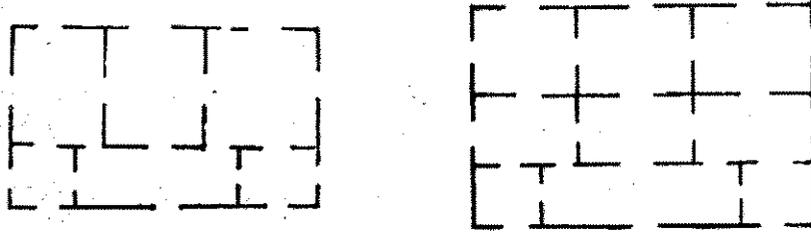
Les cases-villas de petit format ont deux à trois pièces sous le vrai toit et deux petites, plus la varangue, dans le coffrage de fronton. Les cases-villas plus vastes atteignent facilement neuf pièces plus les dépen-

(1) NOTREI, op. cit., p. 16.

(2) ROUQUIÉ. Rapport de séjour, 1947-1950, se basant probablement sur les H.B.M. et la cité ouvrière de Grand-Bois.

(3) Saint-André, Saint-Benoît, Bras-Panon, Sainte-Rose, Saint-Philippe (Hamon, op. cit.). D'après l'I.N.S.E.E., 60,8 % des cases seraient en mauvais état à la Réunion (op. cit., p. 4).

dances. Ce qui donne donc, selon la taille, l'un des plans ci-dessous (Voir aussi Fig. 27 à 30):



Naturellement les pièces ne sont pas forcément égales, et les cloisons intérieures peuvent être déplacées. Les cloisons peuvent simplement ne monter qu'à deux mètres du sol, sans atteindre le plafond, ou être remplacées par des rideaux ou des plaques d'isorel ou de cellotex à la mode chez les propriétaires aisés des « quartiers ».

Sauf si elle est vraiment misérable, la case comprend toujours un salon et des chambres, la cuisine formant, on le sait, un bâtiment spécial au dehors. La case de quatre pièces classiques comprend un salon et trois chambres, ou deux chambres et une salle à manger (Fig. 27). Dans les cases populaires, l'installation présente à peu près partout les mêmes aspects. Le « salon » est la pièce d'apparat. On le « cire » tous les matins à la « brosse coco » (1) ou avec des feuilles de bringelliers ou « tabac marron ». On n'y va pour ainsi dire jamais, sauf pour y recevoir les visites ou les jours de grandes fêtes. Il comporte au centre un guéridon ou une petite table couverte d'un napperon en jours de « Cilaos », et ornée de « fanjans » (2) à fougères; d'autres plantes ornent souvent les fenêtres. Autour du guéridon, ou le long des murs, les chaises du Gol en rang attendent les visiteurs. Dans un coin, la « console » supporte un vase, les petites tasses à café et les « Bons Dieux » de plâtre, ou encore la traditionnelle poupée. Selon les cas, on rencontre aussi des étagères portant des assiettes, des photos de famille — parfois le linge, si on n'a pas d'armoire — une image, la lampe à pétrole, et les objets précieux que l'on veut montrer, l'harmonica, par exemple, le tout avec profusion de napperons; un « estore » de toile blanche peut barrer la porte, une petite glace pendre au mur.

Dans les cases très petites où vivent des familles nombreuses, on peut parfois coucher dans le salon, où est alors prévu un petit cadre ou divan; c'est cependant une exception et dans ce pays surpeuplé où l'habitat est très insuffisant, il est navrant de voir l'entêtement des créoles à ne pas utiliser, pour y vivre, la plus belle pièce de la case. On fait plutôt coucher les garçons dans la cuisine, par terre.

La salle à manger ne sert guère, elle non plus, sauf d'atelier de couture où femmes et filles peuvent ouvrir avec les voisines, tout en surveillant les grains qui cuisent en face. A côté sont les chambres, fermées par des tentures; le sol y est souvent en terre battue, soigneusement tassé et arrosé, de même que celui de la cour; les Indiens enduisent le sol de bouse de vache, pour lui donner du poli et « assainir » la case. Les lits y occupent les coins, à moins qu'il n'y ait qu'un seul lit pour

(1) Moitié de noix de coco.

(2) Tronc évidé de fougère arborescente, utilisé comme pot de fleur pour plantes vertes décoratives.

tout le monde, ce qui n'est pas rare. Dans ce cas, c'est souvent un « cadre » ou « lit piquet », c'est-à-dire une armature de tringles et de bâtons, confectionnée sur place, fixée au mur et à deux pieux enfoncés en terre; sur cette plate-forme, on pose la paillasse de feuilles de cannes, de maïs ou de fibres d'aloès — vite aplatie, et que la mère « grouille » tous les matins: les membres de la famille s'y entassent, le soir dans le sens de la largeur ou en « tête bêche », avec une couverture unique; à moins qu'ils ne couchent sur des nattes ou des « gonis » (1) à même le sol.

Cependant, le lit est le premier meuble acheté avec les économies. Il y a souvent deux ou trois lits, un pour les parents, un pour les garçons, un pour les filles, ordinaires, mais convenables, « lits-bateau » de bois hérités des parents, ou lits de fer achetés chez le « Z'Arabe », parfois petit divan. Le jour, on les recouvre d'un drap brodé de Cilaos. S'il y a plusieurs lits dans la seule chambre, on repousse l'armoire dans le salon, mais pas en face de la mer, car, alors, « l'argent va à la mer ». On va faire sa toilette dehors, à la fontaine, au fer blanc ou à la ravine. Lorsque la place le permet, on trouve aussi un lit au milieu de la chambre, avec une table de chevet et un paravent cachant une petite table de toilette. Bibelots, napperons, plantes, draps, indiquent l'amour et la minutie avec lesquels le créole entretient sa petite case, toujours bien cirée et fleurie.

Le mobilier est d'une simplicité témoignant du dénuement et du peu de besoins. On a quelquefois une armoire ou un buffet, hérité des parents. Souvent on n'a que des coffres, on pose la vaisselle sur la table; ustensiles et bibelots sont infiniment plus nombreux que les meubles pour les porter. Presque toujours, robes et vestes du dimanche, sur leurs cintres, sont accrochées à une ficelle tendue dans un angle de la pièce; les riches ont des housses « nylon ». Dans divers coins on trouve le jeu de cartes, la lampe-pigeon qu'on promène d'une pièce à l'autre. Les clous jouent un grand rôle; on en trouve sur tous les montants; on y accroche le « golaz » (1), les capelines des filles, le tambour de broderies, le sabre à canne, les clés, les « gonis » et manteaux de pluie. Sur la table trône la machine à coudre, très répandue, même chez les plus pauvres.

Les cases des petits propriétaires plus aisés ont tout de même un confort supérieur. Dès que la maison a six ou huit pièces, il n'est pas rare qu'un coin soit réservé à un « cabinet de toilette » avec table, cuvette, glace, fer blanc; les chambres possèdent alors chaise, glace, petite armoire; la salle à manger a un buffet ou un vaisselier; un des premiers soins est de faire « lambrisser » les pièces principales, c'est-à-dire de masquer les montants et planches des murs, à l'intérieur, par un coffrage de planches de bois blanc: ce sont les « lambris » qui « éclairent » la pièce et permettent d'évoquer, de loin, le chalet de montagne; le salon peut s'orner d'un petit divan, de fauteuils anciens ou de sièges d'osier ou de toile, de souvenirs d'un voyage en France, d'un petit buffet portant un service à liqueur, d'une table avec la radio (Fig. 30).

Les cases-villas ont, outre la salle à manger, dont on use tous les jours, un office servant de dégagement, vu l'éloignement de la cuisine, une petite pièce appelée pompeusement « bureau » ou « studio »; mais le mobilier est toujours très simple et très réduit par rapport à celui d'une famille équivalente en Europe; on sent des gens vivant au dehors,

(1) Toiles à sac.

(2) Grand parapluie bleu fabriqué à Tamatave.

et dont le genre de vie ne requiert aucune des exigences de la vie moderne; la radio, cependant, se répand, et le téléphone; à l'office est adjoint un appentis à destinations multiples, comportant un bassin servant de lavoir ou de baignoire. Bien entendu, toutes les combinaisons de détail y sont possibles. Dès que la maison révèle une certaine fortune, la cuisine à l'extérieur cesse d'être un dogme absolu. Bien entendu, la bourgeoisie terrienne ou d'affaires possède des installations beaucoup plus confortables, avec chambre d'ami, salle de bain, dépendances — et même bibliothèque, dans des cas très rares (Fig. 31).

4. Les dépendances.

Dans les emplacements très misérables, la « cuisine » se compose tout simplement d'un brasero ou de quelques pierres en plein air, formant foyer, au-dessus desquelles on pose une marmite; la « cuisine » se fait alors sous un arbre, ou au pied d'un écran de feuilles d'aloès ou de bananiers, qui abrite le foyer de la brise et quelquefois du soleil.

Mais toute case digne de ce nom possède à quelques mètres au dehors, derrière ou sur le côté, sa « cuisine ». Celle-ci est alors une seconde case, beaucoup plus petite, de 2 m sur 2 au maximum, et beaucoup plus mal bâtie; elle est souvent en paille, alors que la case est en bois, matière noble.

La cuisine se compose essentiellement d'une table de maçonnerie ou sont ménagés deux ou trois foyers pour charbon de bois. Sur le charbon rougi, la ménagère pose ses marmites de fonte, récipients universels à la Réunion. Marmites à part, elle n'use que de peu d'ustensiles: les « fers-blancs » pour l'eau, la « grégue » (cafetière) et le moulin à café, le « pilon » (mortier) en bois ou pierre, façonné à domicile, avec son « calou » (bâton à piler) pour hacher piment, tomate, poisson, carri, rougail, le moulin à maïs; celui-ci se compose de deux pierres rondes de 30 à 50 centimètres de diamètre, taillées sur place: la pierre du dessous est munie d'un pivot central, sur lequel s'enfonce, par un creux correspondant, la pierre du dessus; une manivelle fait tourner cette dernière qui écrase plus ou moins le grain suivant sa destination. La ménagère crée ignore poêles, casseroles, carafes; elle fait griller son café vert dans la marmite; elle se sert comme récipients d'un jeu de « moques », ou boîtes de conserve de divers calibres. Au mur sont accrochées les « tentes » (1) contenant les provisions. Une planchette calée dans un coin sert de table de préparation; une étagère, une chaise du Gol peuvent compléter l'ameublement, mais rarement une table; on mange assis sur un escabeau, sur une pierre, souvent dehors sous un arbre. De plus en plus cependant se répand l'usage de la lampe et surtout du réchaud à alcool, très pratique dans un pays où l'alcool est à bon marché. La cuisine a beau être hors de la case, c'est le lieu essentiel autour duquel vit la famille, où elle se rassemble pour les repas, « le refuge pour les jours d'hiver et de pluie » (2) dans les maisons qui n'ont pas de varangue.

Les ustensiles ménagers des maisons bourgeoises sont évidemment plus perfectionnés; cependant partout on retrouve l'usage général des fers-blancs, des moques, des « brosses coco ».

(1) Récipients du genre panier, tressés en feuilles de vacoas et d'usage général dans l'île.

(2) P. BERG. Communication à l'Académie de la Réunion, 30 sept. 1954; (dans le Peuple, oct. 1954).

Les maisons bourgeoises et les cases aisées ont toutes, au fond du jardin, divers cabanons : chambre de bonne (souvent taudis sans fenêtre avec une paillasse sur la terre battue), « godons » pour provisions, garages, appentis pour outils, cages de basse-cour, lavoir. Dans les maisons urbaines, situées au fond d'un jardin, loin de la rue, on construit au bord de celle-ci, à côté du « barreau », une petite plate-forme atteignant par quelques marches au niveau supérieur du mur : c'est le « guette à li », poste d'observation sur la rue, par où s'exhalent les instincts de curiosité refoulés des jeunes filles et des domestiques de la maison.

Les cases rurales ont quelquefois une « étable » pour le « bœuf », c'est-à-dire quatre piquets inégaux supportant un châssis incliné de paille de cannes ou de feuilles d'aloès, qui abrite parfois l'animal du vent et de la pluie ; elles possèdent aussi d'aventure un réduit pour les porcs, et chez les riches, un garage ; dans le cirque de Salazie, on rencontre un type d'étable à claire-voie avec un toit de feuilles d'aloès pliées en deux sur un bâton ; la cuisine est parfois du même genre ; les cases des Hauts ont un alambic dans leur voisinage. Une case de moyen propriétaire au milieu de son domaine, comporte ainsi toute une petite cité de plusieurs bâtiments entourés par le bouquet de verdure de la « cour ».

Celle-ci est la fierté du propriétaire. Toute case a la sienne, aire plane en terre battue autour de laquelle s'organisent les constructions, avec des petits massifs de fleurs et de légumes ; bégonias, hortensias, cannas, azalées donnant aux cases grises un air de joie. Ces plantes s'abritent sous le massif des arbres fruitiers les plus divers, dont les fruits sont consommés sur place : arbres à pain, papayers, jacquiers, bibassiers, goyaves, manguiers, et surtout bananiers, et, dans les Hauts, le choucho (1) « démocratique » et la treille ; parfois des palmiers dominent l'ensemble qui ombrage agréablement la case. La cour peut être clôturée par un rideau de bambous ou d'acacias, une haie vive, ou, dans les îlettes, des murettes ou des rangs de vétyver ; souvent aussi elle n'a pas de limite fixe et se fond dans les cannes ou les géraniums dès que cesse le bouquet d'arbres.

5. Urbanisme et constructions nouvelles.

Telles sont les cases réunionnaises. Si celles des propriétaires moyens offrent un cadre de vie agréable, par contre l'habitat du colon et du journalier, du petit ouvrier ou de l'artisan, est d'une exigüité et d'une conception qui sont un défi à l'hygiène et à la morale.

Les récents rapports de l'I.N.S.E.E. comptent à la Réunion 163 000 pièces pour 65 973 logements. Parmi ceux-ci 15 498 n'ont qu'une pièce (24,4 %), 27 552 en ont deux (43,3 %), soit en tout 67,7 % des logements ayant au plus deux pièces. Ceci donne une moyenne de 2,4 pièces par case — mais cette fois-ci sans compter les cuisines — soit 1,8 habitant par pièce (2). Bien entendu, les inégalités sociales se répercutent sur l'habitat : les logements comportant quatre pièces ou davantage ne sont que 23,9 %, 35 % des logements comportent plus de deux personnes par pièce ; 1 698 ménages n'ont qu'une pièce pour quatre personnes, et 130 vivent à dix ou plus dans une seule pièce. Dans les paillotes de deux pièces vivent 2 734 familles de six personnes, 2 017 de sept personnes,

(1) Petite cucurbitacée grimpante dont le fruit est très apprécié du peuple créole.
 (2) Contre 1,4 en Guyane, 1,5 en Martinique, 1,7 en Guadeloupe.

1469 de huit, 906 de neuf et 958 de dix personnes et plus. Les conditions de vie dans les cases sont, dans l'ensemble, plus médiocres qu'aux Antilles, ce qui n'est pas peu dire (1).

Cependant, depuis la départementalisation, les crédits du F.I.D.O.M. ont donné une vive impulsion à la modernisation de l'habitat. On construit sur des bases et avec des méthodes entièrement différentes des traditions créoles, et grâce à des lotissements aménagés par des sociétés. Il s'agit de maisons « en dur » (parpaing ou béton). Les maisons modernes surgissent partout, autour des agglomérations côtières principalement, soit éparpillées en pleine ville ou le long des routes d'accès, s'il s'agit de constructions privées (tout le long de la route qui monte de Saint-Denis à Saint-François par exemple), soit comprises dans des lotissements d'ensemble construits par les sociétés immobilières, la S.I.D.R. en particulier, qui achète les terrains, les aménage, y construit et met les maisons en location-vente. Des cités nouvelles, coquettement peintes, surgissent partout: A Saint-Denis, 70 maisons aux Deux-Canons, 80 au Butor, d'autres à Bellepierre, au Ruisseau des Noirs, à Lancastel, à la Montagne — (Terre-Rouge, à 11 kilomètres du centre-ville). — Des cités-jardins s'édifient à Saint-Paul, sur la plage, aux Avirons, à Saint-Louis, sur la route de Cilaos, 60 maisons sont en construction à Saint-Benoît, 60 au Piton Saint-Leu, d'autres à Sainte-Marie, à Sainte-Suzanne — et bien entendu au Port et à Saint-Pierre (200 à Terre-Sainte).

On voit les avantages de ces constructions: elles créent dans l'île un nouveau type d'habitat, qui donnera aux Réunionnais le goût du durable, du confort et de l'hygiène (il y a toujours une salle d'eau). Les inconvénients sont de deux sortes: le ciment coûte 50 à 100 % plus cher qu'en France et il est, bien sûr, beaucoup plus cher que le tamarin; il reste aussi à savoir si la vie, en saison chaude, dans ces blocs de parpaings ou de briques, ne sera pas beaucoup plus pénible que dans les cases de bardeaux. Certains ont, en guise de toit, une dalle double de béton, qui doit isoler de la chaleur externe, mais beaucoup n'ont qu'une couverture plus légère. Bien des familles sont heureuses, cependant, de penser qu'il ne sera pas besoin de reconstruire perpétuellement la case. Il est curieux de constater que, par ce biais, on en revient à la construction de pierre pratiquée aux XVIII^e et XIX^e siècles, et dont encore bien des bâtiments dans les centres de Saint-Denis et de Saint-Pierre témoignent par leur solidité et leur fraîcheur. Cependant, on l'a vu, que les prolétaires renoncent de plus en plus à la paillote au profit de la case en bois. Les aménagements sanitaires, l'hydrothérapie, ne sont plus des exceptions; le nombre de postes radio s'accroît rapidement, les garages et stations-service se multiplient; les cases nouvelles ont des vitres aux fenêtres; les propriétaires viennent d'eux-mêmes demander la « dédétisation » de leur maison.

Cette amélioration de l'habitat va de pair avec celle de l'urbanisme municipal, surtout dans les villes; les bâtiments communaux sont refaits à neuf; l'éclairage des rues et des places, les sens uniques, les décorations de jardins, le numérotage des maisons, l'aménagement de perspectives de bord de mer à Saint-Denis, de plage à Saint-Pierre, la moder-

(1) En analysant les rapports de la campagne de D.D.T. 1950-51, nous voyons que si, dans les quartiers bourgeois de Saint-Denis, on arrive à 4 pièces 05 par habitant rue de Paris, on retrouve par contre dans presque tous les autres secteurs de la ville des chiffres analogues: 0,83 à 0,96 pièces par habitant à Saint-André, 0,72 à Bras-Panon, 0,66 à 0,54 à Sainte-Suzanne et même 0,45 à la Rivière Saint-Denis, où un bidonville lépreux a poussé. Comme cas extrême, nous avons trouvé une pièce pour 12 personnes au Baril (Saint-Philippe). On comprend, dans ces conditions que les gens aiment vivre dehors.

nisation de la voirie et des transports routiers, bien d'autres détails encore, montrent que les municipalités réunionnaises — grâce au F.I.D.O.M. — font toutes un effort proportionné à leur importance pour adapter leur habitat à des conditions de vie plus proches des normes modernes.

Mais ces transformations ne touchent pour le moment pratiquement que les classes bourgeoises et les milieux d'employés et de fonctionnaires. Dans les campagnes, les changements sont minimes. Cependant, la Caisse de Crédit Agricole se préoccupe de l'amélioration des habitations rurales. Elle a fait édifier à Cambour (Sainte-Anne-les-Hauts) tout un village-pilote en dur (1957). Elle cherche à mettre au point un modèle de case à la fois hygiénique, commode et économique, et où le bois puisse entrer pour une bonne part. Le créole n'abandonnera pas sa case de bardeaux, qu'il se procure pour peu de frais et de peine, s'il doit, en plus du prix élevé d'une maison au « confort moderne » dont il n'a guère envie, se heurter aux interminables procédures nécessaires à l'édification... du dossier d'autorisation de construire (1).

Tout n'est pas mauvais dans l'habitat créole. Les cases doivent être agrandies et aménagées, mais non forcément remplacées par des types et des matériaux inconnus jusqu'ici dans l'île et imposés dogmatiquement par des bureaucrates parisiens. Cela dit, l'habitat à la Réunion, en soi déjà bien médiocre, prend, si l'on peut dire, toute sa valeur lorsqu'on le compare à celui des autres vieilles colonies. Il apparaît bien que, dans l'ensemble, les conditions de logement à la Réunion sont pires qu'aux Antilles, ou à tout le moins qu'en Martinique; on y trouve moins de cases en « dur », davantage de logements en mauvais état ou sans électricité; le nombre moyen de personnes par pièce y est beaucoup plus élevé; si l'on ajoute que le taux de la population y semble également supérieur, on ne peut que souhaiter plus vivement un effort intense de construction et d'amélioration des conditions de vie.

(1) Depuis 1958 on construit beaucoup de petites maisons rurales de divers modèles, individuelles le plus souvent, à toit plat (type F3) ou en pente (F2).

CHAPITRE VI

La population

La seule certitude que donnent les chiffres concernant l'évolution démographique à la Réunion, c'est qu'ils sont faux. Mais si les statistiques sont sujettes à caution, ce sont encore elles qui fournissent les données les plus vraisemblables. En dehors d'elles, on se heurte partout à l'imprécision totale, bien mieux : à l'horreur du précis. Pas de listes électorales dignes d'une foi totale, pas de recensement exact, bien entendu pas de classification d'après la race ou l'origine. Il est probable qu'il se trouve des gens sans état civil ; encore plus probable que d'autres en ont deux. Mais s'il est facile de contester les chiffres officiels, il est plus difficile d'en proposer d'autres à la place. Nous espérons cependant montrer que les résultats obtenus ne comportent qu'une marge d'erreur raisonnable, dont les conséquences pratiques sont relativement minimes.

I. — L'ÉVALUATION DE LA POPULATION

On sait quel soin la Compagnie des Indes mettait à être renseignée sur le nombre de ses colons. Les Archives de la Réunion, celles du Ministère de la France d'Outre-Mer sont riches en inventaires précis. Si nous avons perdu la liste des vingt premiers colons, nous pouvons suivre, par contre, pour ainsi dire un à un, la lente progression des occupants. Les livres des navires nous donnent le nom des personnes débarquées ; les premiers actes de baptême et de mariage à Saint-Paul fournissent des indications précieuses. Le R.P. Barassin a pu ainsi reconstituer les effectifs croissants de la population et, au moins pour les débuts, l'identité de chacun. Nous savons l'existence en 1671 de 76 personnes dans l'île ; il y en avait 128 en 1674 ; le recensement de Firelin en 1690 mentionne 316, Boucher 734 en 1704, Hébert en 1708 835. Parat en 1711 parle de 1 024 et de 1 171 en 1713. Tous ces états sont minutieusement dressés par familles, énumérées avec leurs enfants et leurs esclaves.

Il n'y a aucune raison de suspecter la valeur de ces états. Il en émane, du reste, un air d'honnêteté évidente. Certes, des erreurs sont possibles, mais elles ne peuvent être que minimes dans une île où tout le monde se connaît et où l'arrivée de nouveaux colons constitue un événement.

Les recensements de 1715 à la Révolution sont déjà d'interprétation plus délicate. 7 500 habitants en 1732 — 8 153 en 1725 — 19 000 en 1763 — 35 000 en 1777 — 46 000 en 1788. Il n'est plus question pour l'Administration de connaître chaque personne. Les « Habitants » peuvent être « repérés » par leurs livraisons de café à la Compagnie ou par l'organisation de la milice ; mais l'état civil ne

concerne que les Blancs, les esclaves se multiplient sans contrôle et constituent vite 80 % de la population; or, leur maître payant un impôt d'après le nombre de têtes, a intérêt à en « oublier » dans ses déclarations, ceci sans parler des « marrons ». Les foules d'immigrants, au moment du « rush » du café, sont de plus en plus nombreuses, et l'exactitude de chaque recensement est invérifiable; force nous est donc d'admettre ces chiffres, faute de pouvoir en proposer d'autres.

La population a donc augmenté en 73 ans — de 1715 à 1788 — en moyenne de 609 unités par an, soit par l'excédent des naissances sur les décès, soit par l'excédent des arrivées sur les départs. Au taux de 2 % par an — chiffre déjà très fort — l'accroissement naturel au départ de la population de 1715 (1500 habitants), donnerait 6 112; cela ne suffit pas pour expliquer l'accroissement de 609 personnes par an. Mais les immigrants blancs et la traite y suffisent. M. Lougnon, après J. Hermann et d'autres, a publié des effectifs fragmentaires des arrivages de bois d'ébène aux Mascareignes: 113 en 1729 par le « Bourbon » et le « Mercure », 653 par la « Sirène », 237 Guinéens et 997 Malgaches par la « Méduse ». En 1730, 107 seulement, mais en 1731, 549 par le « Duc de Noailles », 126 par la « Légère » et cela continue..., non pas tous les ans, mais de façon suffisamment régulière pour expliquer l'accroissement par immigration (1). La natalité, par contre, est faible chez les Noirs, par suite du petit nombre de femmes. Mais il faut admettre l'accroissement rapide du nombre des enfants naturels métis. Pour les Blancs nous savons qu'à partir de 1718 chaque navire débarque son contingent d'immigrants: cadets venus spontanément faire fortune ou professionnels recrutés par la Compagnie (2).

A partir de 1767, date où l'Administration royale prend en mains la colonie, les recensements deviennent affaire officielle. Chanvalon, en 1804, évalue la population à 65 152 habitants qu'il classe en Européens, esclaves et affranchis de couleur. Ce chiffre implique une augmentation de 41 % sur 1788, soit 2,5 % par an; il serait dû en partie à quelques très fortes traites.

Les Ordonnances royales de 1833 et 1839 prescrivirent de noter les naissances, morts et mutations d'esclaves. Les municipalités durent tous les ans fournir des états détaillés de leurs communes, états dressés à l'aide des déclarations individuelles; tout cela reflétant une incontestable fantaisie.

C'est que, d'une part, jusqu'en 1841, le recensement servait à déterminer le montant du droit de capitation et des journées de corvée; il semblerait donc que, s'il y a fraude, ce soit plutôt pour dissimuler du monde. Au contraire, à partir de 1835, les maîtres déclarent brusquement beaucoup plus d'esclaves qu'auparavant dans la crainte d'être soupçonnés de traite clandestine; d'où un brusque bond des statistiques. Il n'y a, d'autre part, aucun état civil pour les esclaves et le maire s'en tient à la déclaration de l'« Habitant ». Nous pouvons, à bon droit, estimer que celui-ci ne notait pas scrupuleusement tous les enfants morts avant un an, ni toutes les naissances, dont il pouvait lui-même ignorer l'existence quand il avait plusieurs centaines d'esclaves.

A partir de 1841, le recensement fut, théoriquement, étranger à toute question d'impôt (3); mais il y a la négligence à s'informer exactement, la difficulté extrême d'obtenir des déclarations cohérentes de la part de gens qui ne savent pas lire et se méfient toujours des écritures; il y a aussi chez beaucoup, cette conviction que tout cela n'a guère d'importance et que l'essentiel est de mettre un chiffre vraisemblable: un chiffre vrai obligerait à un travail terriblement plus difficile, et pour quel résultat meilleur? Il faut

(1) A LOUGNON. Premières relations des îles sur la côte orientale d'Afrique. Bull. trim., t. IV, pp. 317-398.

(2) La plupart des historiens, s'inspirant du reste des mêmes sources, ou se copiant les uns les autres, admettent des chiffres sensiblement concordants, à part Maillard qui, dans un moment d'aberration, donne en 1724 12 550 habitants à une île qui certainement ne dépassait pas 3.000. Quelques hiatus bizarres cependant: d'après Bory de Saint-Vincent on compte 19.000 habitants en 1763 et d'après Pajot 25.000 en 1764.

(3) MAILLARD. Notes sur l'île de la Réunion t. I, p. 293.

vraiment n'avoir jamais quitté l'Europe pour ne pas comprendre que, sous le soleil des tropiques — et au XIX^e siècle — tout cela ne prêtait guère à conséquence.

Les renseignements obtenus donnaient lieu à la publication par le « Gouvernement » d'un total croissant d'année en année. Nous pouvons considérer ces chiffres comme un ordre de grandeur, avec erreur de 10 à 15 %, tantôt en plus, tantôt en moins.

Tous ces résultats sont cohérents dans l'ensemble: ils affectent une courbe régulière, avec quelques crochets brusques parfois; ainsi, de 1832 à 1835, accroissement de 28 300 à 35 600 Blancs et hommes libres; de 1853 à 1854, accroissement de 115 600 à 129 100; Maillard explique ces bonds imprévus par des recensements plus exacts opérés par des gouverneurs plus scrupuleux.

A partir de 1848, des difficultés d'un autre genre se présentent; si les municipalités consciencieuses peuvent à la rigueur dénombrer les affranchis qui affluent vers les villes, il leur est bien difficile d'évaluer exactement la masse de ceux qui sont partis s'installer dans les « Hauts »; même de très bonne foi, beaucoup de naissances et de morts sont passées inaperçues — la plupart des mort-nés et des enfants de moins d'un an en particulier — et des morts ont figuré plusieurs années de suite sur les états. A cette cause, difficilement évitable, viennent s'en ajouter d'autres; la fraude électorale, surtout à partir de 1900, devient une institution; il est certain que des morts ont voté longtemps après leur décès; il a donc fallu adapter les listes de recensements aux listes électorales. Enfin, l'institution de l'octroi de mer en 1873, droit d'entrée sur les marchandises partagé entre les communes à proportion de leur population, devait pousser davantage encore les municipalités à gonfler leurs effectifs.

Toujours est-il que tous les ans, le Journal Officiel de la Réunion publie des dénombremments, avec le détail des naissances, mariages et décès (1). Tous les cinq ans environ, depuis 1861 des recensements généraux ont lieu. Le désaccord des diverses sources est parfois curieux. Le chiffre officiel est souvent moindre que les évaluations des chroniqueurs privés. En 1850, alors que le gouverneur parle de 100 071 habitants, Textor parle de 110 891 et Maillard de 129 700; il se base sur les multiples remarques qu'il a pu faire au sujet du camouflage des immigrants et sur les pourcentages officiels d'augmentation lorsque, par hasard, le gouverneur se montre tâtillon. En 1860, l'Administration publie l'effectif de 179 189; Rambosson n'ose que 166 000, mais Maillard ne craint pas d'avancer 200 000. Le cas le plus typique est celui de 1872 où trois dénombremments eurent lieu; le premier, effectué par les municipalités pour la répartition de l'Octroi de Mer donna un total de 212 576 habitants; le second, opéré en fin d'année par un gouverneur économe, aboutit à 182.676... Soit un écart de 32 359, c'est-à-dire de 17,6 %. Comme il se doit, les grosses communes s'étaient attribué les plus gros effectifs: Saint-Denis dut se résigner à passer de 42 119 à 32 452 habitants. Nous avons retrouvé dans les Archives départementales (2) un autre recensement de 1872 qui, soucieux avant tout d'une juste mesure, propose le chiffre de 193 362.

Tant bien que mal, les recensements se succèdent; ils indiquent nettement le recul de 1880 à 1896, puis la stagnation de 1897 à 1921; ils enregistrent l'ascension rapide qui l'a suivie. Si l'on peut, à bon droit, contester les totaux, il faut bien cependant constater qu'ils s'échelonnent grosso modo vers le dernier, celui de 1954, qui serre bien davantage de près la vérité.

Le recensement de 1941 a été conservé dans le détail, par localités, hameaux et îlets. C'est un instrument de travail précieux. Celui de 1946 ne comporte que des fiches individuelles, et le résultat par communes publié par l'I.N.S.E.E.

(1) M. PELLIER (I.N.S.E.E. La situation démographique à la Réunion, brochure ronéotypée, p. 8) déclare que, sauf en 1881 et 1887, aucun recensement ne fut entièrement nominatif, jusqu'en 1946 exclu. Certaines catégories de personnes ne donnaient lieu qu'à un simple comptage (élèves des lycées, soldats, malades hospitalisés, etc...).

(2) Documents non encore classés en 1953.

n'offre guère d'intérêt géographique, la distribution par localités ayant à jamais disparu (1). Il fut opéré très consciencieusement; tel maire visita personnellement toutes les maisons de sa commune; des agents passèrent dans toutes les cases de l'île et dressèrent la liste de ceux qui avaient été présents tel jour. Cependant, beaucoup d'erreurs involontaires se glissèrent, les gens pouvant fort bien ne pas se rappeler exactement qui avait dormi chez eux telle nuit; plusieurs personnes furent certainement comptées en deux endroits différents, les lycéens, par exemple, ou les soldats, ou les hospitalisés. Faible erreur en face d'un inconvénient majeur: pour éviter les abus dus à l'octroi de mer, on crut habile de ne délivrer aux habitants leur carte d'alimentation que contre un récépissé de leur bulletin de recensement. C'était pour chacun — et pour chaque commune — une forte tentation de multiplier les bulletins fictifs d'enfants, de mort-nés, de personnes absentes, de gens habitant au fond d'îlets lointains. Le contrôle reposait sur les autorités communales qui, au point de vue électoral comme au point de vue financier, avaient, nous le savons, intérêt à grossir le chiffre de la population. L'emploi, pour la première fois, du bulletin individuel, comportait en outre de gros risques d'erreurs dans une population illettrée, hostile à l'indiscrétion de l'Administration, ne voyant pas l'utilité d'une semblable enquête.

Le résultat global — 241 708 — impliquait une augmentation de 21 000 en cinq ans, soit 4 200 par an. C'était beaucoup en pleine guerre, avec de sévères restrictions alimentaires — et même la famine — et la forte mortalité de l'époque. Il y avait donc de fortes raisons de douter de la valeur du résultat; les auteurs mêmes du rapport sur le recensement sont sceptiques sur sa valeur absolue (2).

Le recensement de juillet 1954 fut tout autre. La colonie était devenue département, le personnel était plus nombreux, mieux formé; les allocations familiales, les prestations de Sécurité sociale avaient appris aux gens l'utilité des déclarations exactes, en particulier en matière d'état civil; de nombreuses campagnes, celle de la D.D.T. case par case, celle de la révision des listes électorales par des spécialistes venus de la métropole, avaient habitué les mairies aux enquêtes; la création des services de la population et de la Santé avait nécessité un contrôle plus strict de l'état civil. Les opérations mêmes du recensement furent accomplies avec le maximum de rigueur et sous le contrôle de l'I.N.S.E.E.

Nul ne prétend que toutes les erreurs furent bannies; mais très certainement elles furent minimes, et le résultat fut étonnant. Alors qu'en partant du recensement de 1946 pour base, et en additionnant les excédents annuels et très certainement véridiques de 1946 à 1954 — soit 49 309 — on s'attendait à un total de 291 015 habitants, le recensement annonçait 274 370. Il manquait 16 645 habitants.

C'est essentiellement dans la valeur du recensement de 1946 qu'il fallait rechercher les raisons de cet écart, puisque les données de l'état civil 1946-1954 étaient pratiquement exactes, et que des raisons trop évidentes avaient poussé au gonflement des effectifs de 1946. Les services de la population durent réviser tous leurs calculs démographiques (3). En enlevant au chiffre de 1954 l'excé-

(1) Aussi avons-nous demandé et obtenu que le recensement de 1954 soit à nouveau publié — dans l'île à tout le moins — par sections de communes, localités et îlets. Nous avons là une très belle base de travail pour l'étude du peuplement et de la densité actuelle. Malheureusement les limites des localités de 1954 ne correspondent que rarement à celles de 1941, leur comparaison exige une gymnastique où souvent entre une part de probabilité; parfois, toute comparaison est impossible: 435 circonscriptions en 1954, contre 441 en 1941, la plupart du temps non superposables, n'ayant ni les mêmes limites, ni les mêmes superficies, et le plus souvent sans indication de limites et de superficie. En tout cas, aussi bien pour les Services de la Population et de la Santé que pour ceux de l'Éducation nationale, ou des Contributions directes il est très utile de posséder le détail de la répartition des habitants.

(2) I.N.S.E.E. Bull. mensuel de statistique d'Outre-Mer, n° 13, 1^{er} août 1950.

(3) ROUQUIÉ et MOUSNIER-LOMPRIÉ. La situation démographique à la Réunion. Revue de la Chambre de Commerce de la Réunion, n° 8, août 1955, pp. 395-400.

dent de 1946-1954 on arrivait pour 1946 à un total rectifié de 225 387. L'erreur en plus avait été de 7,5 % — ce qui, somme toute, était minime. Mais il en résultait — fait plus grave — qu'en huit ans, la population avait augmenté de 21 % (1).

En réalité une fissure demeure dans l'argumentation des services de la population; il n'est pas sûr que le nombre réel des excédents de naissance soit celui calculé par ces services. Ceux-ci ont dû reproduire le nombre d'actes d'état civil fourni par les communes sur le vu de leurs listes de registres; or, ces communes n'ont pas toutes songé à soustraire les reconnaissances et les légitimations, englobées dans le total des « naissances ». Des rectifications ont été faites ultérieurement dans la mesure du possible par le service de la population.

Les conseils de révision peuvent nous faire toucher du doigt les inexactitudes et l'« à peu près » des dits états civils. En 1946, d'après le recensement il y avait 11.948 jeunes hommes entre 15 et 19 ans. Ces cinq années forment militairement les classes 1947 à 1951. Or, les conseils de révision de ces années fournissent les résultats suivants:

Recensés	13 438
Examinés	8 546
Bons absents	4 600
Rayés et divers	293

ce qui prouve:

1°) que les listes d'hommes à recenser, faites d'après l'état civil, montrent une différence de 1 490 avec le recensement.

Ces 1 490 hommes en supplément sont probablement des « doublures » d'enfants réellement nés, mais inscrits plusieurs fois: pour leur naissance d'abord, pour leur reconnaissance ensuite, puis peut-être leur légitimation. L'inverse arrive aussi: sur quelques illettes en marge du monde, les fonctionnaires créoles qui y vont parfois en mission racontent des histoires pittoresques: témoin ce jeune homme qui, hostile à la vie de caserne, alla se déclarer mort à la mairie du Guillaume, en feignant d'être un ami du défunt, et qui fut fort étonné lorsqu'on lui répondit qu'il était un farceur; le jeune homme en question, n'ayant jamais été déclaré à sa naissance, « n'existait pas » et ne pouvait donc mourir.

2°) que 37,1 % des recensés ne se sont pas présentés, ce qui prouve que le compte des décès ou des changements de domicile est tenu de façon fantaisiste dans l'île.

S'il est évident qu'il y a fraude pour les recensements, nous ne pensons pas, au contraire, qu'il y en ait dans la tenue de l'état civil. M. Revert signale dans sa thèse sur la Martinique (p. 472), qu'il y aurait intérêt à vérifier si le nombre récapitulatif à la fin des registres d'état civil correspond au nombre réel des actes enregistrés. Or, chaque fois que nous avons eu l'occasion, à la Réunion, de comparer ces chiffres, ou de nous reporter de la table récapitulative à un acte déterminé, nous avons constaté la parfaite concordance des deux nombres. L'erreur se trouve dans l'attribution aux reconnaissances et légitimations de numéros d'ordre compris dans la liste des naissances. Un enfant déclaré, puis reconnu, puis légitimé, figure donc sous trois numéros dans l'état civil de beaucoup de communes, mais pas de toutes. Et les reconnaissances étant beaucoup plus nombreuses depuis 1947 à cause des allocations familiales, nous ne sommes pas éloignés de penser que le fameux excédent de 49 309 leur doit peut-être beaucoup. Il n'est pas sûr que ce soit

(1) Le résultat confirmait, d'autre part, ce que nous avons toujours pensé, à savoir que les fraudes réunionnaises ont toujours été plutôt faibles en face des fraudes antillaises. En effet, le recensement de 1954 montrait que si la Réunion avait dû réduire ses effectifs de 16 645 habitants, elle était quand même toujours excédentaire, tandis que la Martinique perdait 22.000 et la Guadeloupe 49.000 habitants sur le recensement de 1946, déjà lui-même déficitaire, pour la Guadeloupe, par rapport à 1936. Du coup, la Réunion devenait la plus peuplée des trois vieilles colonies.

dans un but électoral ou pernicieux, mais il est tentant, avouons-le, d'user du procédé.

En revanche, les erreurs sont nombreuses, de par l'insouciance, surtout, d'une population fantaisiste et indépendante. L'inspecteur du Travail a vu, en 1950, un livret de famille où figurait un seul enfant, alors que la famille en avait cinq. Si un enfant qui paraît avoir dix ans en déclare quinze, c'est parfois qu'il est sous-alimenté, mais ce peut être aussi parce qu'ayant vraiment dix ans, il a pris l'identité d'un frère aîné défunt dont le décès n'a pas été déclaré. Tout ceci, impensable en Europe, paraît assez naturel, ou du moins inévitable sous les Tropiques. La départementalisation, qui amène avec elle une bureaucratie envahissante mais minutieuse, doit mettre fin à ces aimables fantaisies.

Nous donnons ci-joint une courbe de la population de l'île depuis les origines; approximative, elle ne reflète pas moins les diverses phases et vicissitudes du peuplement. L'essor dû au café y est net, mais il s'avère que le « rush » de la canne est plus impressionnant encore. Le léger recul dû à l'arrêt de la traite, le marasme des années 1880-1920 y apparaissent clairement; puis l'essor reprend, surtout en raison du peuplement des Petits Blancs dans les Hauts sous le Vent, et la courbe remonte en une flèche dont la verticalité est, hélas, inquiétante, car en fin 1958 la population atteignait 320 000 habitants (Fig. 32).

II. — LES ASPECTS GENERAUX DE LA DEMOGRAPHIE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les soucis démographiques hantent les esprits à la Réunion. Le docteur Lacaze en 1880, le docteur Merveilleux en 1900-1901, le docteur Mac-Auliffe en 1905, s'étaient intéressés à la question et avaient cité des chiffres remontant même au Second Empire. Les deux faits essentiels à la Réunion, sur ce sujet, sont l'impossibilité d'obtenir des données sérieuses avant 1948, et la lame de fond démographique depuis la dernière guerre (1).

1. - La mortalité.

Sur les données démographiques à la Réunion avant la départementalisation, nous ne pouvons fournir que des grandeurs approchées. Comme dans tous les pays tropicaux, la mortalité y était très forte par suite de l'insuffisance des médecins, de l'ignorance des précautions hygiéniques élémentaires; les préjugés les plus moyenâgeux ou africains, les tisanes d'herbes et les recettes de bonne femme jouaient un grand rôle — parfois efficace grâce aux dons d'observation de ces gens très près de la nature.

Nous avons connu des créoles qui ne se soignent jamais et qui, lorsqu'ils sont touchés par la maladie, se couchent dans un coin de leur case, rabattent sur leur tête un coin de couverture ou un « goni » (sac) et attendent sans bouger, comme un animal blessé, la

(1) Une statistique officielle pour 1848, retrouvée par nous aux Archives départementales (Série M provisoire non classée), mentionne:

pour 103.491 habitants 3.387 naissances, soit 1 sur 30 habitants; 2.711 décès, soit 1 sur 65 habitants; 613 mariages, soit 1 sur 17 habitants.

Convertis en pourcentages, ces chiffres donneraient: natalité, 32,7 p. 1.000; mortalité, 26,1 p. 1.000.

En réalité, si l'on vérifie les calculs, un décès sur 65 habitants donnerait 1.592 décès, et non pas 2.711, et 613 mariages donnent un mariage sur 168 et non sur 17 habitants. On juge de la valeur de ce travail, signé du Directeur de l'Intérieur, excellent homme au demeurant. C'est parce que les Archives sont ainsi pleines de documents invraisemblables que nous n'avons pour elles qu'un respect fortement mélangé de craintes.

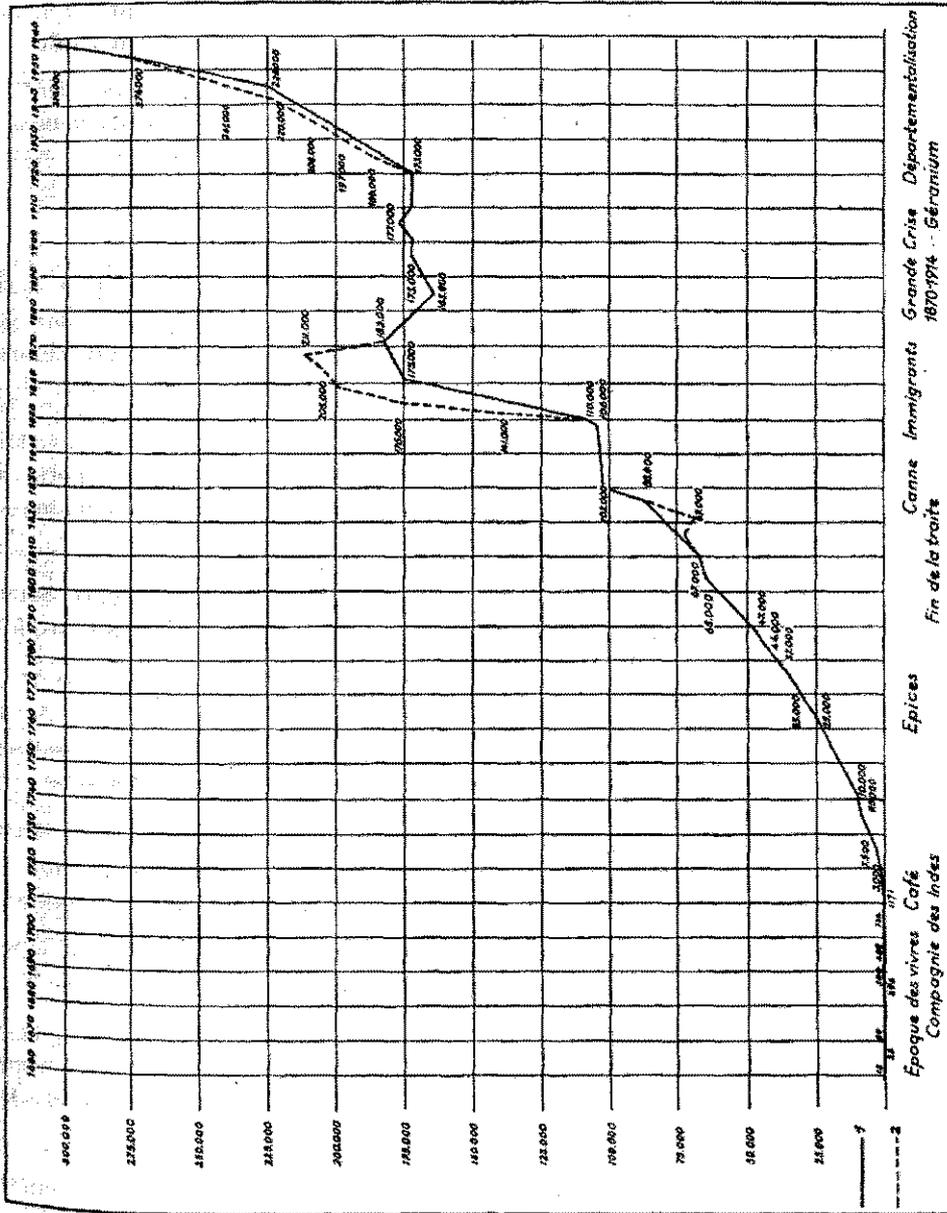


Fig. 32. — Accroissement de la population de la Réunion

1. ——— courbe traditionnelle 2. - - - - autres estimations.

mort ou la guérison; il arrive qu'ils guérissent. Beaucoup trop tardent à aller chercher le médecin. Nous avons connu une mère dont l'enfant souffrait depuis huit jours et qui ne le porta à la visite que dix minutes avant sa mort. Ce n'est certes pas manque d'affection, mais manque d'initiative, fatalisme. Pourquoi, du reste, s'étonner d'une forte mortalité dans la pouillerie tropicale? enfants sales et quasi nus, assis par terre au milieu des déchets de la case où fourrage le cochon — nourrissons des Hauts vêtus d'une chemisette trop courte, et transis par le froid —

bébés nourris exclusivement au riz et aux « brèdes » qui gonflent leurs ventres énormes: tout cela explique la très forte mortalité infantile.

Aussi, dans un climat où les germes pullulent, les gens mouraient-ils comme des mouches à chaque épidémie. La sous-alimentation permanente, le manque de protéines et de graisses les rendaient fragiles et accessibles au premier virus. Le paludisme et l'abus du rhum s'ajoutaient pour rendre les organismes particulièrement réceptifs au mal.

Le docteur Lacaze estimait en 1854 la mortalité à 32,9 0/00 (1). Elle était évidemment plus forte chez les anciens esclaves, où il y avait dès 1830 excédent de décès. Lacaze donne des chiffres qui prouvent, au cours de la période 1854-1871, un excédent de décès, masqué par l'immigration, mais très réel: 3 340 de 1854 à 1858, 4 572 de 1859 à 1863, etc. Avec l'arrivée des Indiens, la mortalité augmente: 34,8 0/00 en 1862 (2). En 1865, l'île subit sa phase d'invasion du paludisme. C'est en décembre 1864, dit-on (3), que l'« Eastern Empire », venant de Calcutta, porta le mal avec des Indiens qui furent lâchés dans l'île; l'épidémie commença à la Rivière du Mât, dans un groupe d'engagés; 68 % des malades moururent; puis le mal s'installa à Sainte-Suzanne en 1865, et de là gagna très rapidement tout le long de la côte, de part et d'autre, vers Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Joseph en 1869, Saint-Leu en 1871. Les ravages furent foudroyants. Quantin estime (4) la mortalité à 90 0/00 en 1872; ce chiffre nous paraît exagéré, mais Cinget (5) signale que de 1872 à 1877 la population de l'île diminua de 2 500 habitants « à cause de la fièvre et des ouragans »; tout le quartier Sud de Saint-Denis, couvert de belles habitations dans des parcs ombragés riches en anophèles, fut dévasté et déserté: les pans de murs envahis par la végétation subsistent encore, témoins des splendeurs passées. Le docteur Merveilleux analyse la démographie de l'île à une époque — 1899-1901 — de stagnation et même de recul; il prétend que la mortalité moyenne annuelle de ces trois années a été de 5 724 décès, dont 1 748 par paludisme, soit 30,5 %. Il est vrai que c'est une maladie sur le compte de laquelle on va prendre l'habitude de mettre toutes les fièvres indéfinies.

Cependant, l'accoutumance aidant, le mal tend à devenir chronique, mais non mortel, créant surtout un climat de réceptivité aux autres microbes, des rates et des foies hypertrophiés, une race anémiée. La mortalité redescend en 1889 à 32 0/00 au dire de Quantin, à 36,6 0/00 en 1901 au dire du docteur Merveilleux; puis il semble qu'elle se stabilise vers 26 à 28 0/00 jusqu'à l'épidémie de grippe espagnole qui la fit remonter en 1919 à 37,4 0/00.

Depuis, les progrès de la médecine ont progressivement abaissé le taux de la mortalité à 22,1 0/00 en 1946 (6); il remonte exceptionnellement à 29,6 en 1948 à cause du fameux cyclone, non par les morts que celui-ci

(1) LACAZE. L'île Bourbon, l'île de France, Madagascar. 1880.

(2) LACAZE. Op. cit., p. 277.

(3) DR MAC AULIFFE. Cilaos, etc... L'auteur a pu reconstituer l'avancée de l'anophèle le long de la vallée du Bras de Cilaos. Il est en 1879 aux Aloès où 59 personnes, soit 25 % de la population, meurent en un an; en 1877 au Pavillon; en 1901 à Cilaos même.

(4) QUANTIN. Les colonies françaises, t. I, p. 93 1889.

(5) CINGET. Histoire abrégée de l'île Bourbon..., etc..., par un professeur d'histoire. p. 207. 1883.

(6) Pour toute cette période, M. Pellier (I.N.S.E.E., op. cit., p. 11) évalue ainsi la mortalité: 1845-52: 30,4 0/00; 1857-61: 41,9 0/00; 1862-66: 32,7 0/00; de 1866 à 1936, oscillation entre 35 et 24 0/00; 1939-45: 24,8 0/00.

causa directement, mais par suite de la sous-alimentation, de l'insalubrité et de la misère qui s'en suivirent. A partir de cette date, l'arrivée des antibiotiques, et de la départementalisation permit de déclencher une offensive à outrance contre la mortalité: l'organisation de l'Assistance médicale gratuite, accessible à 60 % des gens, la multiplication des dispensaires, la création de services de dépistage de maladies, la lutte contre la mortalité infantile, les consultations prénatales, le passage à la D.D.T. de toutes les cases de l'île situées à moins de 450 mètres d'altitude firent dégringoler le chiffre à 19,6 0/00 en 1949, 17,7 en 1952, 14,5 en 1954, 12,4 en 1956. Les décès par paludisme tombent annuellement de 1779 à 55 (25,7 % des décès en 1948, 1,3 % en 1954) (1). En cinq ans, la mortalité générale a été ramenée à un niveau très voisin de celui de la métropole (12 en 1954) et des pays civilisés; elle a baissé de moitié depuis l'avant-guerre (2).

L'I.N.S.E.E. a établi, en se basant sur les décès de la période 1951-1953, que la mortalité suit les variations de la température et de l'hygrométrie: elle est nettement plus forte en saison chaude, de décembre à mars, et décroît ensuite lentement avec un retard normal sur l'adoucissement des conditions climatiques. Le maximum de mortalité est en janvier.

Pendant ce temps, la mortalité infantile, estimée à 268 pour 1000 naissances par le docteur Merveilleux en 1899-1901, et à 145 0/00 en 1946, tombait depuis cette date mais avec quelques soubresauts: 230 en 1948 (cyclone), 183 en 1950, puis rapidement 111 en 1953, 92,4 en 1956; elle est encore loin des 37 0/00 de la métropole et tout porte à croire qu'elle baissera plus lentement que la mortalité générale, car ce n'est pas à l'hôpital qu'on soigne les « babas », c'est « à la case ». Et la moitié du total des décès à la Réunion est formée d'enfants de moins de cinq ans (54,3 % en 1954). Il faut y ajouter une mortalité très lourde: 72 pour 1000 accouchements en 1948, 55 en 1957.

2. - La natalité.

« A la case », la mort d'un enfant est chose si fréquente qu'elle semble triste, bien sûr, mais aussi parfaitement naturelle. Souvent un créole des Hauts vous dit d'un air avantageux: « Mi ai dix-huit z'enfants, reste à moi sept », et il en est tout fier. La natalité à la Réunion — sauf quelques rares périodes — est à un taux d'Extrême-Orient beaucoup plus que d'Afrique.

On n'a, bien entendu, aucune précision sur les débuts du peuplement. On peut cependant penser que si la natalité a été le plus souvent très forte chez les Blancs (3), elle fut longtemps faible chez les Noirs; Malgaches et Cafres ne sont guère prolifiques; les Indiens, arrivés à partir de 1829, seront plus facilement féconds, mais au début on n'introduit qu'une femme pour six hommes, puis quatre pour dix à partir de 1861. Azéma estime que la moyenne des naissances chez le Noir entre 1834 et 1841 était de 1,24 et celle des décès de 2,21 %; il rapporte qu'en 1847, il y eut

(1) HAMON et DUFOUR. La lutte antipaludique à la Réunion. 1949-1953, rapport inédit.

(2) Diverses statistiques du Service de Santé, 1952-1955, et Rouquié et Mousnier-Lompré, op. cit., p. 396.

(3) PEROTIN (Chroniques de Bourbon, p. 28), parle d'un excédent de 18 p. 1.000 en l'An XIII.

277 naissances en excédent chez les Blancs et 694 décès en excédent chez les Noirs; autrement dit, sans l'immigration, la population aurait nettement diminué — de 10 000 âmes entre 1836 et 1848, dit M. Pérotin. Rambosson parle d'une naissance sur 42 habitants en 1860, soit 23,8 0/00. Le docteur Merveilleux donne 26,6 pour 1900, taux inférieur encore à la mortalité. La statistique du directeur de l'Intérieur avance 33 % pour 1848.

Les appréciations sont, on le voit, peu précises... mais elles gravitent presque toujours autour de 25 à 27 0/00. Ce chiffre peut sembler relativement bas; en réalité, il est surtout faussé par les masses d'immigrants qui vont, viennent, repartent, changent, ne procréent guère, mais pèsent lourdement sur les effectifs de la population. Lorsque plus tard la proportion d'immigrants récents dans l'île ne dépassera pas sensiblement une proportion normale dans la population, la natalité prendra un taux beaucoup plus élevé, car la population fixe augmente.

1887: 132 910 « autochtones » pour 40 971 immigrants

1897: 163 798 « autochtones » pour 13 879 immigrants (1).

Le rapport Pellier, de l'I.N.S.E.E., évalue, pendant cette longue période, la natalité à 28,9 0/00 en 1849-52; 23,1 0/00 en 1867; 29,3 0/00 en 1887-89; 36,2 0/00 en 1911-1921; 39,4 0/00 en 1939-45 (la France est alors à 14,6). La guerre abaisse le taux à 35 0/00 (1945); il remonte vite.

Les résultats de la départementalisation sont aussi radicaux que pour la mortalité, et cette victoire menace d'être plutôt embarrassante: consultations prénatales, création de dispensaires, de maternités, aboutissent à la progression des naissances d'année en année. La natalité passe de 40 0/00 en 1946 à 50 en 1953, pour redescendre à 46,3 en 1957: ces chiffres sont parmi les plus élevés du monde; cependant la descente s'amorce lentement (2).

3. - Les excédents.

Il résulte de ces évaluations que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la mortalité était supérieure à la natalité, presque tous les ans. La situation ne s'est définitivement renversée qu'en 1910. En conséquence, c'est uniquement par l'immigration blanche, la traite et les engagements de Noirs et d'Indiens que la population a crû, dans les proportions que l'on sait, jusqu'au XX^e siècle. L'accroissement naturel de la population est un fait très récent, souligné fortement par M. Pellier dans son travail pour l'I.N.S.E.E.

En revanche, c'est autant par l'essor de la natalité que par le déclin de la mortalité, surtout infantile, que, surtout depuis la guerre, la population est devenue terriblement excédentaire. Depuis 1946, le taux d'accroissement de la population, jusque là paisiblement situé autour de 12 0/00, s'accroît rapidement. Voici l'état actuel de la question:

(1) A. HUGOT et V. DE LA GIRODAY. Les cahiers d'une vieille colonie. Cité par A. de Giry « Etude d'une dépression économique ». Revue de la Chambre de Commerce de la Réunion, mars 1956, p. 211.

(2) La natalité a été anormalement basse en 1958 (41,9 p. 1.000). Il est encore impossible de dire s'il s'agit d'un accident ou du début d'une régression d'ensemble.

Mouvement de la population à la Réunion 1946-1958

	Naissances	Décès	Excédent	Taux d'accroissement 0/00	Population au 31 Déc
1946	9 021	4 985	4 036	17,9	227 511
1947	9 893	5 183	4 710	20,5	232 221
1948	9 932	6 898	3 034	13	235 255
1949	10 382	4 690	5 692	23,9	240 947
1950	11 714	5 570	6 144	25,1	247 091
1951	11 684	4 635	7 049	28	254 140
1952	13 171	4 622	8 549	32,8	262 689
1953	13 482	4 448	9 034	33,5	271 723
1954	13 568	4 044	9 524	34,1	281 247
1955	14 045	4 359	9 686	33,5	290 933
1956	14 004	3 735	10 269	34	301 202
1957	14 403	4 365	10 038	23,3	311 240
1958	13 062	4 236	8 826	28,3	320 066

Il y a eu dans l'île, en 1956, 3,8 fois plus de naissances que de décès, et la population de l'île au 31 décembre 1958 était de 320.000 habitants.

Sans traiter ici le vif du sujet, on pouvait cependant prévoir, vers 1955-57, qu'en 1965 l'île aurait 16 000 naissances excédentaires, et 421 000 habitants (1). Cette progression est d'autant plus rapide que les mesures qui l'ont provoquée ont été exercées à la fois en faveur de la natalité et contre la mortalité, par tous les moyens sanitaires possibles, et sur une population pour laquelle presque rien n'avait été fait jusque là. Cette population étant très jeune et déjà fort prolifique, le résultat a dépassé, si l'on peut dire, sinon les espérances, du moins les possibilités.

Car les enfants pullulent..., ils grouillent..., autour des cases, au long des routes, ils vont par bandes, en trotinant. Lorsqu'une auto s'arrête en un coin désert, ils foncent dessus comme des mouches et suivent l'étranger à travers le village en riant et en se poussant le coude..., les fillettes portant sur la hanche le petit frère vêtu de haillons crasseux...; les enfants, les créoles les adorent et les gâtent, ils sont très fiers de leur nombre et ne les refusent jamais; les femmes sont perpétuellement enceintes; aux naissances fréquentes s'ajoutent d'innombrables grossesses qui n'arrivent pas à terme. Le taux de fécondité effective des femmes de 15 à 49 ans est à la Réunion de 20,61% alors qu'il n'est que de 7,85% en métropole (2).

Ce n'est du reste pas la volonté expresse d'avoir des enfants qui les pousse à procréer. Car c'est ensuite, pour la plupart des familles, la misère ou la gêne, qu'elles supportent avec le sourire. Mais nous avons affaire à un peuple simple, sain, religieux, très près de la nature, et en même temps terriblement poussé à l'amour par la douceur des îles tropicales, où tout cela se fait sans y penser. On concilie, sans se poser aucun problème grave, les interdits religieux et les tendresses des nuits étoilées au Barchois de Saint-Denis, où bien des serments s'échangent, sincères et furtifs, provoquant

(1) ROUQUIÉ, etc... Op. cit., p. 400.

(2) I.N.S.E.E. Op. cit., p. XIX.

généralement neuf mois après l'apparition d'un « baba ». Les enfants naturels sont choses absolument courantes sur la côte, plus rares chez les Petits Blancs des Hauts ou du Sud-Est, meilleurs chrétiens du reste. Le docteur Merveilleux estime qu'il y avait à la Réunion — en 1900 — 2,4 naissances légitimes pour une illégitime (10,3 pour une en France), ou plutôt 294 enfants naturels sur 1 000 naissances, soit 30 %. C'est le chiffre donné aussi en 1950 par le Service de la Population. Il nous paraît exagéré. Nos propres recherches, par sondages dans les actes de baptêmes de certaines paroisses sur une période de plusieurs années, ont abouti à un ordre de grandeur de 25 % sur la côte, chaude et noire, et 10 % dans les Hauts blancs, chrétiens... et frais; L'I.N.S.E.E. évalue globalement la part des enfants illégitimes à 19,1 % (6,8 en France).

Le créole suit la nature; si la religion n'est pas une barrière assez solide pour lui défendre d'aimer hors mariage, elle se concilie en tout cas avec la nature pour lui interdire toute action anticonceptionnelle, dont, à part peut-être quelques familles bourgeoises, il ignore du reste les procédés. L'avortement volontaire est pratiquement inconnu. On garde tous les enfants; on adopte même ceux des autres, lorsqu'ils deviennent orphelins, et des parents de six, huit enfants prennent alors les deux ou trois du voisin; le cas est absolument courant et personne n'a l'idée qu'il pourrait y avoir là du mérite.

Le peuple réunionnais est donc un peuple jeune. En 1946, l'âge moyen de la population était de 24 ans (France, 35 ans), et la proportion des moins de 20 ans était de 50 % (la France n'atteignait pas 30); elle était de 52,1 % en 1954 (I.N.S.E.E., op. cit., p. 13) (France 30,5 %). Au contraire, les personnes âgées de plus de 60 ans ne sont que 5,3 % (France 16,2 %) et le nombre des octogénaires n'est que de 941.

Ce n'est pas que la nuptialité soit particulièrement élevée. Beaucoup de gens, dans la masse, vivent en concubinage et répugnent à tout lien religieux ou même civil: insouciance créole, certes, mais aussi, hélas, prudence. Il est fréquent que l'homme n'ait d'égards pour la femme que tant que celle-ci reste libre de le quitter; cette crainte toujours menaçante de perdre une serve l'empêche de trop la battre ou de la traiter en bête de somme. Au contraire, la femme mariée est trop souvent l'esclave d'un mari qui rentre le soir plein de rhum pour la battre, l'injurier et la laisser le lendemain écrasée de travaux, dans la misère et, bien entendu, enceinte. C'est tellement vrai que beaucoup de jeunes filles répugnent au mariage et que le clergé lui-même, parfois, évite de conseiller le mariage dans certains cas de concubinage. Autre motif: un mariage coûte cher (1); les familles n'hésitent pas à se ruiner — au sens complet du terme — pour donner une fête brillante et dont on parlera longtemps: on loue un car, un orchestre, on gaspille en robes de bal somptueuses le gain des mois précédents: le repas de noce, avec apéritif et beuveries, achève la ruine: un jeune homme, pour payer sa noce, vend ses deux bœufs et sa charrette, c'est-à-dire toute sa fortune et ses moyens de travail: après quoi il s'engage à la ville comme manœuvre. Devant ces tristes perspectives, inévitables si l'on se marie, l'union libre est de beaucoup préférable et 12 % des couples sont illégitimes (2). Sur le littoral, les filles ont souvent deux ou trois enfants qu'elles traînent toute leur vie et qui les soigneront plus tard, car le galant ne tarde pas à les abandonner; il y a souvent plusieurs galants successifs, mais la vraie prostitution n'existe pas; seules quelques filles,

(1) Un recenseur opérant aux Avirons en 1954 a rencontré, sur 758 cases, 55 cases occupées par une seule personne, homme adulte, veuve ou jeune fille, et quelques autres cases servant d'abris à plusieurs célibataires. A sa question: « Pourquoi ne vous mariez-vous pas? », réponse générale: « La vie l'est trop dure » (F. Rivière, Le Peuple, 22 oct. 1954).

(2) D'après le R.P. Bourasseau, curé du Champ-Borne, en 1950.

dans les bas-quartiers de Saint-Denis, l'y exercent à l'occasion; l'amour à la Réunion, n'a rien de vénal..., le divorce est très rare, pratiquement inconnu, au total 172 ménages divorcés dans l'île en 1946.

Rambosson parle de un mariage pour 170 habitants en 1860, soit 5,8 0/00. Merveilleux donne 5,75 0/00 et il ajoute: on se marie une fois et demie moins qu'en France. Est-ce la politique de soutien familial? Toujours est-il qu'en 1950, le taux de nuptialité était monté à 7,9 pour 7,6 seulement en France. De même, à peu près personne ne songeait à l'utilité de reconnaître officiellement un enfant naturel, jusqu'au jour où, les Allocations familiales l'exigeant, une pluie de reconnaissances s'abatit sur l'île en 1947-48.

Dans les familles dont le chef est marié, 32 % avaient, en 1954, cinq enfants vivants ou plus, 10 % avaient huit enfants ou plus (2).

D'après les calculs de l'I.N.S.E.E. sur la base du recensement de 1954, pour 100 familles:

13 % ont 0 enfant survivant.	11 % ont 4 enfants survivants.
14 % ont 1 enfant survivant.	9 % ont 5 enfants survivants.
14 % ont 2 enfants survivants.	22 % ont 6 enfants et plus.
13 % ont 3 enfants survivants.	4 % n'ont rien déclaré.

Au vu d'une telle répartition, il ne faut pas s'étonner de pouvoir dresser une pyramide des âges large et solide sur sa base, et parfaitement régulière, avec une proportion de 48 % d'hommes et 52 % de femmes de tous âges, les garçons étant, cependant, plus nombreux à la naissance, comme dans la métropole.

Nous reproduisons cette pyramide, dressée par l'I.N.S.E.E. et représentant la population au 1^{er} juillet 1954 (fig. 33). Elle indique une santé démographique excellente... et inquiétante. Sa base est anormalement étalée — conséquence des récentes mesures sanitaires. Elle ne porte pas trace des deux guerres mondiales. Elle illustre la jeunesse de la population.

Ce ne sont pas les « zoreils » (métropolitains) (0,6 %) qui contribuent à l'augmentation de la population, ni, du reste, les étrangers (1,7 %). Depuis 1947, le nombre des émigrants a, presque tous les ans, dépassé celui des immigrants: les fonctionnaires métropolitains arrivant dans l'île sont moins nombreux que les étudiants créoles ou les fonctionnaires en congé « partant pour France ». Il est difficile dans ces conditions de donner une grande valeur à l'argument créole prétendant que les métropolitains augmentent la misère en surpeuplant le pays et en accaparant les places et les ressources. De 1947 à 1953, il n'y a eu que 30 827 entrées pour 34 309 sorties, soit un excédent de 3 482 sorties.

III. — LES ASPECTS REGIONAUX DE LA DEMOGRAPHIE

1. - Les données.

Les données moyennes que nous apporte l'examen du recensement général ne reflètent guère la diversité, étonnante dans un si petit espace, que le peuplement présente dans cette île toute en contrastes.

(1) PELLIER. Rapport sur la population en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion, p. 170.

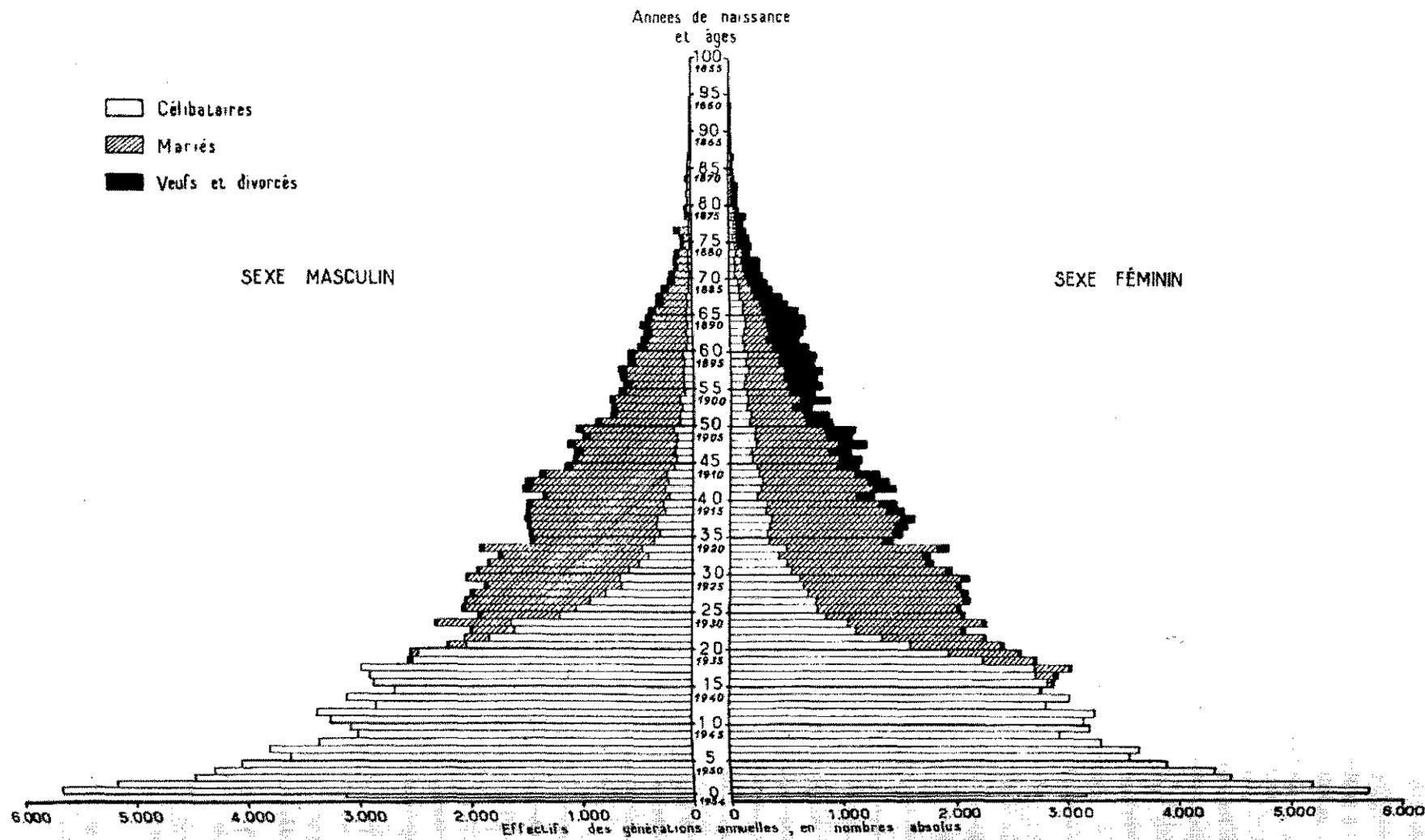


Fig. 35. — Pyramide des âges de la population de la Réunion au 1^{er} Juillet 1954. (I.N.S.E.E. 1956).

A de vastes régions désertes se juxtaposent des zones où la vie grouille. Nous avons essayé de reconstituer pour chaque petit pays de l'île une image aussi fidèle que possible de son évolution démographique. Cela n'a pas été sans une part d'hypothèse, que nous avons tenté de réduire au maximum. Au moment du recensement de 1954 nous avons obtenu — on l'a vu — que soit établi sur place un premier regroupement par sections de communes et, à l'intérieur de celles-ci, par localités, hameaux et îlettes. Ce qui permet de séparer les régions totalement différentes des Hauts et des Bas, artificiellement soudées en une seule commune et d'obtenir une image de l'île précieuse en enseignements.

Malheureusement, pour saisir sûrement l'évolution de ces centres de peuplement, les éléments de comparaison solides manquent. Le recensement de 1946 est à tout jamais perdu pour le détail des localités; le détail par sections de communes est faux; nous avons utilisé cependant ses chiffres rectifiés en enlevant à ceux de 1954 l'excédent des naissances depuis 1946; procédé légitime, les déplacements de population et l'arrivée d'étrangers étant très négligeables. Nous n'avons guère utilisé le recensement de 1941, l'état civil de 1941 à 1946 étant trop peu sûr pour saisir les changements survenus entre 1941 et 1946.

En revanche, il nous a paru intéressant de nous servir du recensement de 1921 comme point de comparaison. Il nous donne un recul de près de 35 ans, son éloignement dans le temps diminue beaucoup l'importance de ses erreurs, et, surtout, il marque la fin de la période de stagnation. Ainsi pourrions-nous apprécier l'évolution du peuplement depuis la reprise de la marche en avant jusqu'à l'après-guerre, puis mesurer les changements radicaux survenus depuis 1946 (1).

Natalité. En nous basant sur les résultats moyens par communes de 1950 à 1957, nous pouvons tenter un classement géographique, mais il semble assez peu rigoureux et déconcerte les idées courantes.

En tête, et très au-dessus de la moyenne générale de 48,1 0/00 arrive Saint-Denis (56,12) puis, assez loin derrière, les grandes communes côtières, quelles que soient leur orientation et leur situation: Saint-Paul, 53,6 0/00; le Port 51,3; Saint-Pierre, 50,4; Saint-André et Saint-Joseph, 49,6; Saint-Benoît, 49,3; Sainte-Marie, 47,8. Nous avons cherché à dégager de ces résultats un élément géographique; nous avons pensé que si les grandes communes sous le Vent étaient en tête, c'était parce qu'elles contenaient une zone de Hauts à peuplement blanc: notre enquête a prouvé l'inanité de cet espoir. Nous avons aussi tout naturellement pensé que, comme il s'agit des agglomérations les plus importantes, le rôle des maternités y est grand. Il l'est, certes, mais moins qu'on pourrait le penser. La Direction du Service de Santé affirme que le fait pour un localité de posséder une maternité ne modifie que relativement peu

(1) Il subsiste cependant des anomalies inexplicables, par suite d'erreurs de recensements anciens qu'il est trop tard pour rectifier. Le cas de Salazie par exemple, est étrange: sa population est, en 1954, de 5.789 habitants, et en soustrayant les excédents de naissances, on arrive pour 1946 à 4.709 habitants (au lieu de l'officiel 6.146). Mais tous les recensements anciens, avec une conformité impressionnante, donnent à Salazie 5.444 habitants en 1902, 5.359 en 1921, 5.117 en 1931, 5.335 en 1936, 6.859 en 1941. A ce compte, la population qui a augmenté de 22,9 % de 1946 à 1954, n'aurait augmenté que de 8 % de 1921 à 1954. Il faut donc admettre ou que tous ces recensements anciens sont faussés avec une logique persistante qui va jusqu'à l'effronterie, ou que la population salazienne a brusquement diminué entre 1941 et 1946, pour un motif inconnu et sans qu'on s'en soit aperçu! Le cas de l'Entre-Deux et de la Plaine des Palmistes est analogue et celui de bien d'autres communes encore. En fait, les raisons de ces anomalies sont invérifiables.

le classement statistique (1). Le peloton moyen comprend Saint-Leu, 46,6; la Possession, 45,7; Bras-Panon, 44,5; Saint-Louis, 44,3. Il s'agit toujours de villes côtières. Enfin, à part Sainte-Suzanne, 42,9 % et Sainte-Rose, 37 %, le peloton de queue ne comprend que des communes de Petits Blancs ou des villages des pentes moyennes: Salazie, 43,4 0/00; Saint Philippe et le Tampon, 43; Petite-Ile, 40,4; Trois-Bassins, 37,9; Avirons, Plaine des Palmistes, Entre-Deux respectivement 36,5, 35,9 et 34,2 0/00 pour finir avec l'Etang-Salé, 33,9. Certes, il se trouve qu'aucune de ces agglomérations ne possède de maternité; elles utilisent celles du littoral. Mais il y a cependant matière à réflexion et occasion de démolir un préjugé tenace. En réalité, beaucoup de ces chiffres sont énormes — parmi les plus élevés du monde — et cela est dû à des causes générales, que nous avons envisagées plus haut et devant lesquelles s'effacent même les différences climatiques d'orientation ou d'altitude. La seule chose évidente, c'est que la natalité, tout en restant fort élevée, est beaucoup plus faible dans les « campagnes » que dans les agglomérations côtières — et, d'une façon cependant moins nette, plus faible dans les Hauts que sur le littoral. Les statistiques que nous avons fournies à cet effet sont confirmées par l'étude des grandes communes sous le Vent possédant des secteurs dans les Hauts. La natalité générale de Saint-Paul en 1954 était de 56,98 0/00, mais, dans le détail, on obtenait 38,5 0/00 au Bois de Nèfles, 25,2 au Guillaume, 42,4 à la Saline, 38,6 à Saint-Gilles-les-Hauts, alors que le centre-ville atteignait... 143,8 0/00; nous pensons que la maternité y est tout de même pour quelque chose. De même, Saint-Louis-ville était à 82 0/00, pour 28 à la Rivière, 48 à Cilaos; Saint-Leu-ville à 72, pour 35 au Piton et 51 à l'Etang et à la Chaloupe.

Ceci mis à part, le seul trait commun aux zones de très forte natalité est qu'elles sont peuplées surtout de Noirs ou de gens de couleur très foncée; par contre, les zones de plus faible natalité sont à nette dominante blanche: les pentes moyennes assez métissées, — Rivière, Piton, Saline, Guillaume — ayant une natalité relativement basse, et les zones des Hauts ayant une natalité intermédiaire (Cilaos, Chaloupe).

Ce n'est donc pas, malgré la croyance commune, la natalité qui avantage les régions des Hauts et de peuplement blanc. M. Isnard (2) analysant cette situation, estime qu'ici les villes ont une natalité supérieure à celle des campagnes et que les terres sucrières, à main-d'œuvre de salariés noirs, l'emportent sur la polyculture familiale et blanche des Hauts. Le fait est exact, mais les causes en sont complexes. Sans doute trouve-t-on en tête des centres à caractère urbain; les communes sous le Vent, qui ont d'importantes annexes rurales, arrivent en effet après les communes du Vent, qui n'ont point de régions hautes. Mais nous nous proposons précisément de montrer plus loin que cet accroissement du littoral au Vent est très récent, sera peu durable et n'a guère de rapport avec son caractère urbain. On voit mal, du reste,

(1) Service de Santé. Rapport 1952. inédit, p. 6. Nous avons cependant cherché à calculer l'importance de cette modification, en utilisant les très rares documents permettant ce calcul. De 1946 à 1954, Saint-Benoît ville a augmenté de 18,2 % et Sainte-Anne de 5,9 % sur la base officielle des naissances en ces lieux. Si l'on tient compte des naissances des enfants de Sainte-Anne nés en maternité à Saint-Benoît, les deux chiffres deviennent 17,6 % et 7,9 %. D'autres calculs à propos de Saint-Louis et de la Rivière, du Tampon et de la Plaine des Cafres, nous poussent à penser que l'influence des maternités est nette, mais pas au point de constituer la seule cause de la forte natalité des centres littoraux. Un cas semble particulier cependant pour Trois-Bassins et la Possession, dont les femmes vont dans une assez forte proportion (30 %) accoucher à Saint-Paul ou au Port.

(2) H. ISNARD. La Réunion: problèmes démographiques, p. 616.

dans ces conditions, pourquoi certaines communes des premières pentes auraient une natalité faible entre les deux maxima absolu et relatif du littoral et des Hauts. Le Champ-Borne à faible natalité, est bien, en partie, pays de polyculture, mais Bras-Panon, pays de grands domaines, a une natalité inférieure à la Petite-Ile; Saint-Joseph, pays de petits propriétaires s'il en fut, est à 50...

Il nous semble donc qu'avant des considérations de structure agraire ou d'habitat urbain, de valeur certainement réelle, il faut cependant faire appel à la conception morale de la vie qui sépare la zone Petits Blancs et la zone noire ou très métissée. Dans les régions à dominante noire, on trouve environ 25 % d'enfants naturels, et 10 % dans les régions de Petits Blancs. Cela suffit largement, à notre avis, à expliquer que dans les régions blanches, la natalité soit freinée de façon évidente par un complexe religieux. A ce motif, s'ajoute le fait que, depuis 1946, les mesures sanitaires ont eu beaucoup plus d'effet sur le littoral malsain que dans les Hauts qui pratiquaient déjà une relative hygiène. En réalité, aucune raison n'est suffisante à elle seule: il faut faire intervenir plusieurs éléments pour arriver à une explication cohérente.

Mortalité. Les statistiques de mortalité 1950-1957 satisfont davantage les esprits cartésiens. La moyenne des huit années étant de 16,43 0/00, les villes du littoral ont une mortalité très régulièrement supérieure et homogène sur une vaste étendue; les plus fortes moyennes s'enregistrent dans l'ensemble sur la côte NE: Saint-Denis est à 20,4 0/00, Sainte-Marie et Saint-Benoît à 18,1. Bras-Panon à 17,9, Sainte-Suzanne et Saint-André à 17,3 et 17,2. Il faut préciser cependant la forte mortalité du secteur NO: Possession, 17,5 0/00, et surtout Saint-Paul 20,6. Cette exception est peut-être due à l'absence d'alizé purificateur au bord d'un étang malsain et dans un secteur particulièrement paludéen (Saint-Gilles, Plaine des Galets), à population misérable, mais où cependant la commune du Port, uniquement urbaine, n'a qu'un taux de 15,6 0/00. Il est curieux de constater que la mortalité diminue de Saint-Denis 20,4 0/00 à Sainte-Rose, 13,9, alors que le climat, au contraire, devient de plus en plus pénible: c'est en partie le résultat de l'effort sanitaire récent, qui a eu plus d'effet dans les régions les plus déshéritées.

Le groupe du littoral SO sous le Vent, plus sec et plus méridional, arrive ensuite: Saint-Joseph, 17 0/00; Saint-Pierre, 14,9; Saint-Leu, 14,7; Saint-Louis, 13,6. Enfin les centres d'altitude et les communes à majorité blanche se détachent nettement par leur très faible mortalité: Saint-Philippe, 14,8 0/00; Salazie, 13,6; Trois-Bassins, 14,1; Avirons, 13,2; Entre-Deux, 12; Plaine des Palmistes, 9,2; Cilaos, 7. Il faut noter cependant que ces communes n'ont point d'hôpitaux et qu'un faible nombre de leurs malades s'en va mourir sur le littoral.

Ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur; ils sont notés de façon trop récente pour signifier quelque chose de sûr. Nous pensons cependant que les résultats d'ensemble ne peuvent en être grandement faussés. Les seuls faits éclatants, incontestables, sont la grosse mortalité du littoral, la très faible mortalité des Hauts: c'est par là que la population de ces dernières régions s'accroît et non par sa natalité. L'étude des communes sous le Vent le montre bien: à Cilaos, il y a eu 6,5 fois plus de naissances que de morts en 1954, pour 3,3 fois plus dans l'ensemble de l'île. Il semble également que la mortalité infantile y soit plus faible qu'ailleurs.

2. - L'accroissement régional.

Nous sommes plus à l'aise pour évaluer les transformations démographiques récentes (Fig. 34, 35, 36, 37).

a) de 1921 à 1954: la population de l'île a augmenté de 58,4 %, mais très inégalement selon les lieux. Quelques cas particuliers spectaculaires: Saint-Denis, par exemple, a augmenté de 93,3 %, grâce à ses responsabilités de capitale, étant le seul organisme urbain véritable; le Port, avec + 182 %, montre bien que l'île ne respire et ne se ravitaille que par lui; créé en 1882, il est resté jusqu'à l'arrivée des avions réguliers en 1946 la seule porte d'entrée et de sortie de la Réunion vers le monde extérieur. Le cas de Saint-Pierre mérite attention: la capitale du Sud essaime richement dans les Hauts, les plus vastes et les plus féconds de l'île; on a vu que le Tampon s'en est détaché en 1925, puis la Petite-Île en 1936: le territoire de 1921 a crû, en 1954, de 91,2 %, par la seule force d'une agriculture riche en un climat heureux. Ce sont les voisins proches qui, pour les mêmes raisons, croissent ensuite le plus: Saint-Louis, + 70,3 %; Saint-Joseph, + 51,1 %; puis, en troisième position, les grasses plaines littorales: Sainte-Marie, + 66,4 %; Saint-André, + 49,3 %.

La croissance est plus modeste lorsque la plaine possède un climat trop humide et chaud: Saint-Benoît, + 11,3 %; Sainte-Rose, + 9,6 %; ou lorsque la pente est trop forte: Saint-Leu, + 33,05 %; Etang-Salé, + 38,3 %; ou lorsque les régions riches des Hauts sont obligatoirement comptées avec des centres côtiers pauvres, de climat aride: Saint-Paul, + 47,7 %, et encore Saint-Leu. Mais la croissance est encore honorable. Elle masque des reculs passagers dans la région à climat déprimant: de 1902 à 1946, Saint-Benoît a perdu 16,3 % de sa population, et Sainte-Rose 38,2 %; Saint-André, de 1941 à 1946, a diminué légèrement; le relèvement de cette côte du Vent date seulement de ces toutes dernières années.

Les cirques voient leur population croître très lentement: Salazie + 8,02 %, la Plaine des Palmistes, + 29,9 % — ce qui confirme la faible natalité enregistrée. Dans l'ensemble, la région du Vent a augmenté de 50,3 %, la région sous le Vent de 63,6 %.

b) *L'accroissement de 1946 à 1954* a été sensationnel. Il faut cependant bien préciser que son résultat n'est pas directement comparable à l'accroissement 1921-1954, car le recensement de 1921 n'a pas été rectifié, et fournit en conséquence, d'une façon générale, des évaluations hypertrophiées et parfois supérieures à celles de 1946. Il faut donc admettre le tableau suivant comme indépendant du précédent, comme valable simplement en soi, et toujours avec les réserves d'usage lorsqu'il s'agit de la Réunion.

C'est probablement la généralisation des mesures sanitaires qui a permis un regroupement presque général des communes qui augmentent d'effectifs à une vitesse assez homogène.

On note cependant en flèche les deux communes méridionales des basses pentes: l'Entre-Deux et la Petite-Île, qui ont augmenté de 28,4 et 26,6 %, et ceci sans aucun mouvement d'immigration décelable. Puis le peloton serré des grandes communes côtières ayant d'importants territoires dans les Hauts peuplés de Blancs: Saint-Leu, 24,6 %; le Tampon, 23,4; Saint-Louis, 23; Saint-Joseph, 22,6, ou situées uniquement en altitude: Salazie, + 22,9 %, et la Plaine des Palmistes, + 23,6. Il faut

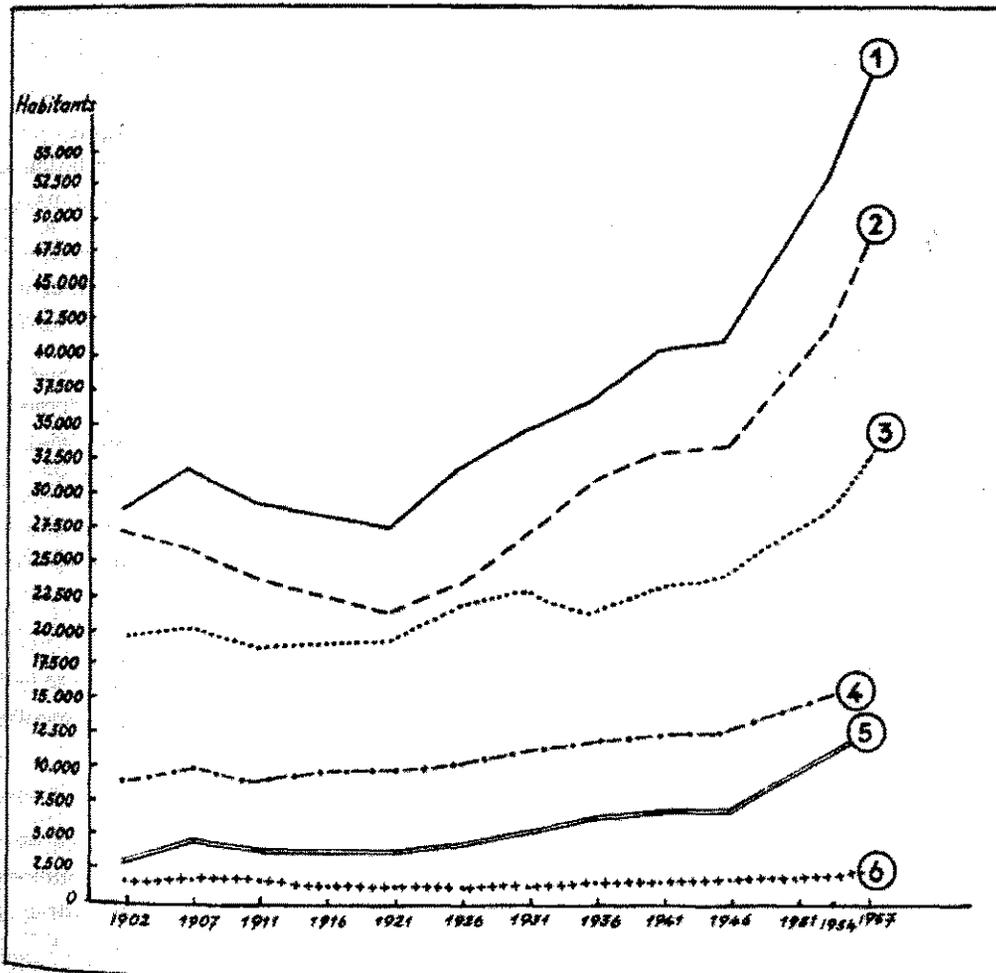


Fig. 34. — Accroissement de la population au XX^e siècle dans quelques communes

1. Saint-Pierre (avec Tampon et Petite-Ile). — 2. Saint-Denis. — 3. Saint-Paul. — 4. Saint-Joseph. — 5. Le Port. — 6. Plaine des Palmistes.

y inclure aussi les zones urbaines: Saint-Denis, + 23,3 et Saint-Pierre, + 24,1 %.

Légèrement en retrait, mais avec ensemble, viennent les communes uniquement côtières du NE: Sainte-Marie, + 20,7 %; Sainte-Suzanne, + 26,6 %; Saint-André, + 22,3, et aussi Saint-Paul, + 20 %, peut-être parce que l'avantage des Hauts est compensé par le climat insalubre de la côte NO.

Les communes qui ont le moins augmenté sont les communes de la côte orientale malsaine: Saint-Philippe, + 18,8; Bras-Panon, 16,9; Saint-Benoît, 16,2; Sainte-Rose, 11 %, et celles de la région trop sèche: Port, 16 %; Etang-Salé, 16,03 %; Avirons, 17,7; Trois-Bassins, 18,5. Le cas du Port est vraisemblablement celui d'une ville saturée qui a fait son plein et dont le trafic ne croît plus guère.

Si l'île a augmenté de 21,73 %, la différence d'accroissement entre les deux versants au Vent et sous le Vent s'atténue sensiblement: 21,10 % et 22,11 % respectivement; ceci très vraisemblablement sous l'influence

des mesures sanitaires nées de la départementalisation; ces mesures ont eu beaucoup plus d'effet dans la région jusque là, la plus déficiente, la plus pouilleuse et la plus malsaine, celle au Vent, dont la perte de vitesse a été stoppée net, et la croissance accélérée.

Il est très délicat, dans une île si petite, à peuplement si dense, et où la moindre mesure sanitaire se répercute sur toute la population, d'essayer de tirer des conclusions géographiques nettes de ce palmarès. Les communes qui augmentent le plus (Entre-Deux, Petite-Ile) sont loin d'être celles qui ont la plus forte natalité ou la plus faible mortalité, mais sont celles où une natalité et une mortalité satisfaisantes jouent au mieux sur des effectifs de population encore modestes. Il semble que l'on ne puisse tirer que quelques conclusions d'ensemble très générales, peut-être du reste provisoires, et d'abord celle que, contrairement à une idée courante, les régions de Petits Blancs n'ont pas l'élan démographique qu'on leur attribue. Certaines (Salazie, Plaine des Palmistes) ont nettement augmenté, mais d'autres se traînent (Avirons, Etang-Salé, Hauts de Saint-Paul). Si elles augmentent, c'est beaucoup moins par une forte natalité — sauf Cilaos — que par les mortalités les plus faibles de l'île (Tampon, Cilaos, Plaine des Palmistes); mais là encore, on rencontre d'importantes exceptions (Saint-Joseph).

Les cirques, de climat sain, mais de sol pauvre et ruiné, sont loin d'être en tête de l'essor. On sait déjà qu'on ne peut fixer l'augmentation de Salazie à 36,48 % et celle de la Plaine des Palmistes à 34,50 % qu'à condition d'admettre aussi que ces populations ont sérieusement diminué de 1921 à 1946, ce qui est loin d'être prouvé.

L'influence presque exclusive du climat, qui a été certaine jusque vers la dernière guerre, s'atténue sensiblement depuis les campagnes sanitaires. Le secteur en régression continue de Saint-André à Sainte-Rose s'est remis à augmenter. Il semble que ce soient les communes comprenant à la fois un secteur littoral noir et un secteur d'altitude blanc qui croissent le plus; elles augmentent plus que les villages uniquement côtiers; mais ceux-ci, pour ce qui est de la natalité, viennent de se hausser à leur niveau.

3. - Etudes locales.

C'est à l'intérieur même des communes qu'éclatent les contrastes révélateurs où se montrent le mieux les influences diverses du climat, des sols, de l'altitude, de l'orientation, de l'isolement, de la race, du site. Ces mille nuances du peuplement vont nous permettre de dresser des cartes démographiques de l'île qui, nous l'espérons, sauront traduire ces influences, dans la mesure où l'état civil représente la réalité (1).

(1) C'est à cette échelle que la méthode de calcul par l'état civil révèle son inconvénient majeur: l'état civil attribue évidemment les naissances et décès dans les maternités et hôpitaux à la population du centre ville possédant ces établissements. Lors des recensements, au contraire, les gens sont comptés à leur lieu de résidence. Il se produit donc un décalage, à peu près négligeable de commune à commune, mais plus grave entre sections d'une même commune, au point de fausser la proportion d'accroissement entre la Rivière et Saint-Louis, par exemple, ou entre les Hauts et la ville même de Saint-Paul. Nous avons pu retrouver, à l'aide de l'état civil de chaque section contrôlé par des enquêtes auprès des instituteurs, recoupées avec les statistiques fournies par l'I.N.S.E.E. de Bordeaux et de Paris, les excédents de naissances dans chaque section, et par là reconstituer leur population théorique en 1946, mis à part les mouvements migratoires intérieurs. Les augmentations de population en sont encore une fois de plus faussées par les établissements hospitaliers.

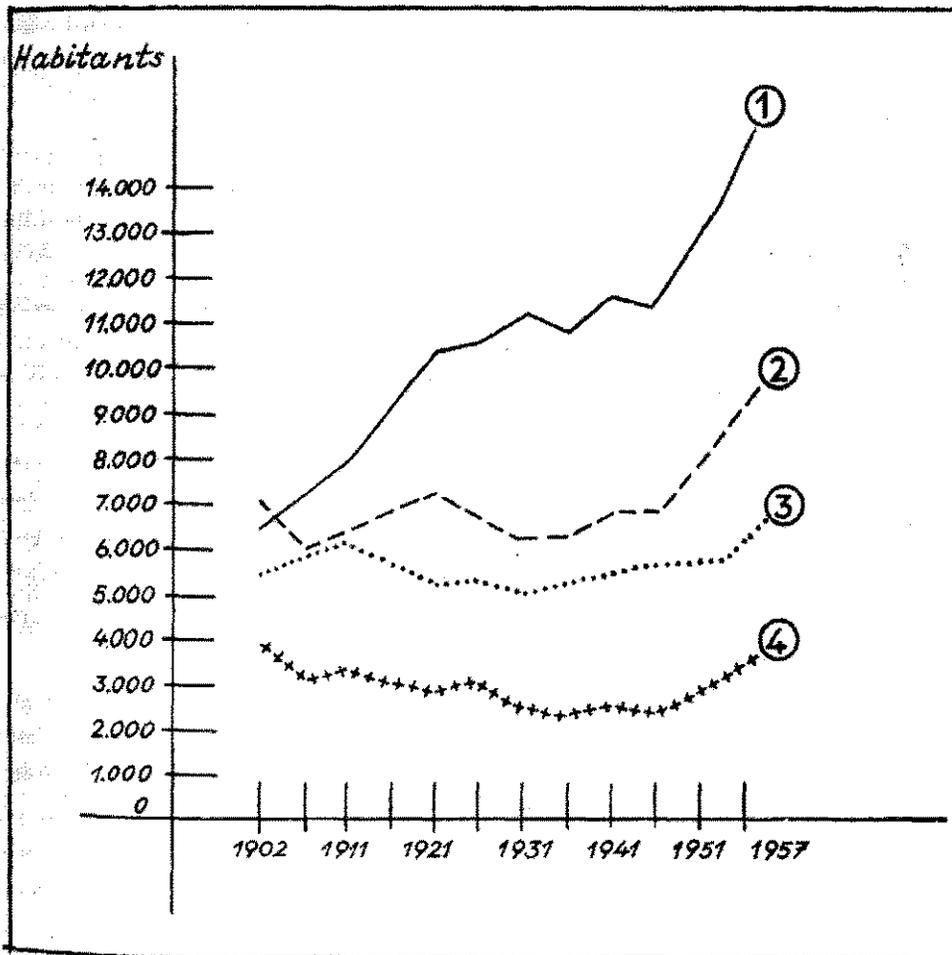


Fig. 35. — Population comparée de quatre types de communes.

1. Saint-Leu, commune Sous le Vent avec secteur littoral et secteur d'altitude. — 2. Sainte-Suzanne, commune au Vent, uniquement littorale. — 3. Salazie, commune uniquement en altitude. — 4. Sainte-Rose, commune au Vent uniquement littorale, mais déficitaire.

Cette réserve faite, examinons le cas de Saint-Paul. La vieille ville côtière a depuis longtemps perdu sa couronne; sur 28 681 habitants, 2 079 seulement y sont agglomérés. Les autres sont dispersés, et principalement dans les cinq grandes filles nées de Saint-Paul: Saint-Gilles-les-Bains, 1 773 habitants; Saint-Gilles-les-Hauts, 5 412; la Saline, 5 461; le Guillaume, 4 669 et le Bois de Nèfles 5 154. Quatre de ces sections, étalées de 250 à 600 mètres d'altitude sur la large bande de basaltes rouges décomposés, progressent très régulièrement depuis longtemps, alors que sur son sable gris, trop sèche, privée de son port, malsaine par son Etang et sans souffle d'air, la vieille métropole croupit dans ses ruines envahies par la végétation semi-aride, diminuant même de population de 1941 à 1946. Depuis, le centre-ville a profité des mesures sanitaires et de l'installation de services dus à la départementalisation: son excédent a dépassé de beaucoup (53,7 %) celui de ses filiales. En effet, Saint-Gilles-les-Hauts n'a augmenté que de 23,9 %, le Guillaume

et le Bois de Nèfles de 16,8 et 16,7 %, la Saline de 12,4 et Saint-Gilles-les-Bains de 7,4 % seulement. Mais ce fait tout récent tient, on l'a vu, en partie à la Maternité communale. Il annonce peut-être cependant la résurrection de la ville.

Le cas de Saint-Leu est plus bizarre: le centre littoral a augmenté de 39,1 % depuis 1946, mais ses deux sections d'altitude, le Piton et la Chaloupe, analogues en tout, n'ont pas suivi la même courbe: la Chaloupe a augmenté de 33,9 %, et le Piton seulement de 14,7 %. Nous n'avons pas trouvé à ce fait d'explication plausible: le Piton est en partie sur la Route Coloniale, il y a sur son territoire une proportion plus grande de Noirs: deux motifs de forte croissance au contraire. Ceci ne nous satisfait donc pas entièrement: il est de fait que le quartier plutôt blanc des Hauts (Le Plate) semble avoir crû de façon extraordinaire depuis 1941.

Si l'ensemble de Saint-Louis a augmenté de 23,04 % de 1946 à 1954, la section de la Rivière s'est pour elle-même accrue de 14,2 %; or, c'est précisément la région essentielle des petits propriétaires. Cilaos a augmenté de 34,9 %. C'est Saint-Louis-ville qui a fabuleusement monté de 60 % (Maternité, et certainement chiffres de base erronés). A Saint-Pierre, le littoral urbain monte de 18,1; mais la Ravine des Cabris, plus élevée, mais noire, atteint 22,2 %.

A Saint-Joseph, le travail de superposition des localités de 1954 sur celles de 1946 s'est avéré particulièrement délicat; car cette immense commune si contrastée ne comporte aucune section administrative régionale. Tels que nous avons cru pouvoir rétablir les éléments de comparaison, toutes les localités ont raisonnablement augmenté de 12 à 29 %; la population et les ressources étant homogènes, les Hauts et les Bas de Saint-Joseph augmentent de façon régulière et relativement modérée.

Les petites communes du Sud-Ouest et les communes littorales du Vent ne sont pas divisées en secteurs d'altitude, mais n'offrent guère de contrastes que des divisions pourraient mettre en valeur. Quartier Français (+ 13 %) évolue plus lentement que son chef-lieu Sainte-Suzanne (24,9 %). Sainte-Anne, de sol plus pauvre que Saint-Benoît, n'a augmenté que de 5,9 % (Saint-Benoît 18,2 %). Si Sainte-Rose a « démarré » récemment (11 %), le Piton Sainte-Rose n'atteint pas ce chiffre, étant constitué d'une bande cultivable plus restreinte encore, et Bois Blanc isolé, perdu dans sa forêt de vacoas, sans cannes, avec sa seule vanille, aurait diminué de 3,9 %: les Blancs y sont bien plus nombreux qu'à Sainte-Rose, mais il n'est pas question de polyculture.

Evidemment, on est amené à se poser une question: le développement démographique est-il lié à celui de la petite propriété? Il serait tentant d'y répondre par l'affirmative, à première vue. Certes, parmi les communes dont la population augmente le plus lentement, on trouve celles qui ont les plus grands domaines; mais, comme l'indique le tableau ci-dessous, on trouve aussi celles qui n'ont aucun grand domaine. Si bien qu'on peut raisonnablement se demander si des facteurs comme le sol ou le climat ne priment pas la structure de la propriété. Deux communes voisines, comme Saint-Benoît, et Bras Panon, avec même proportion de grands domaines, ont une démographie semblable. Inversement, si les communes à forte croissance: Saint-Pierre, Petite Ile, le Tampon, Saint-Joseph, ont effectivement une majorité de moyens propriétaires et si Saint-André, qui en possède également beaucoup, a également

beaucoup augmenté, Sainte-Marie, qui n'en a guère, a augmenté sensiblement autant.

Croissance démographique et structure agraire

	Croissance de la population en %			Proportion des propriétés de plus de 100 hectares dans la superficie totale.
	1902-1946	1921-1954	1946-1954	
Sainte-Rose	- 38,2 %	+ 9,6 %	+ 11 %	85,51 %
Saint-Benoît	- 16,3 %	+ 11,3 %	+ 16,2 %	79,98 %
Salazie	+ 5,1 %	+ 8,1 % (1)	+ 22,9 %	0 %
Entre-Deux	+ 8,5 %	+ 8 % (1)	+ 28,4 %	0 %
Bras Panon	+ 18,5 %	+ 44,6 %	+ 16,9 %	90,55 %
Saint-André	+ 20,6 %	+ 49,3 %	+ 22,3 %	48,85 %
Trois-Bassins	+ 51,3 %	+ 23 %	+ 18,5 %	81,26 %

Il faut éviter les jugements hâtifs. Ce qui importe, ce n'est pas le nombre des grands et des petits domaines, c'est leur superficie relative. Si les petits propriétaires sont trop nombreux sur une trop petite surface, la population peut croître très lentement dans l'aisance ou au contraire pulluler dans la misère. D'autres facteurs jouent: pluies, richesse du sol, pente, altitude, race, ardeur au travail. Pourquoi le Champ Borne a-t-il beaucoup augmenté de 1902 à 1954, alors qu'il est un pays de petits propriétaires misérables et pouilleux, dotés de parcelles minuscules? Pourquoi l'Entre-Deux et Salazie, pays de petits propriétaires beaucoup plus aisés, avec des parcelles plus vastes, stagnent-ils depuis si longtemps? Le premier est noir, les seconds sont blancs. Mais inversement les petits propriétaires Blancs de la Petite Ile sont prospères, ceux de Mafate, Noirs, déclinent. D'une façon générale — et nous l'avons dit à propos de la structure agraire — c'est là où domine non pas la très petite, mais la moyenne propriété — 5 hectares à 20 hectares — avec propriétaires blancs ou de teinte « claire », que se trouvent les agglomérations à démographie active; nous pensons surtout à la bande Saint-Joseph, Petite Ile, Tampon, Entre-Deux, Rivière Saint-Louis, accessoirement aux Hauts de Saint-Paul, Saint-Leu et Saint-Denis. Est-ce parce que pays blancs? pays de mi-pente? pays de petits propriétaires? pays de sols riches? est-ce parce que le lopin est moyen et non minuscule? Nous l'ignorons et ne pensons pas qu'on puisse dégager de règle uniforme en dehors de cette considération très générale que tous les facteurs se combinent (2).

(1) Voir les commentaires sur cette anomalie, p. 281, note 1.

(2) *Prudence vis-à-vis des résultats actuels.* Accroissement 1946-1957. Confirmant le caractère encore incertain de nos évaluations, les années 1955-1957 sont venues modifier certaines de nos estimations. Elles ne peuvent entrer en ligne de compte dans une comparaison entre l'évolution des communes et celle des petites régions car nous n'avons pu obtenir que les chiffres officiels par communes et non ceux par petites régions.

Les deux capitales sont en tête, Saint-Pierre ayant augmenté de 42,15 % et Saint-Denis de 41,31 % (le rôle des hôpitaux et maternités saint-pierrois est cependant plus faible que celui des organismes du chef-lieu). Puis viennent les grandes communes côtières à population mixte, colorée, sur le littoral, blanche dans les Hauts: comme Saint-Leu,

4. - Cartes démographiques.

Cette moisson de renseignements peut nous aider à dresser le bilan du mouvement démographique actuel à la Réunion, et à traduire par des essais cartographiques les résultats de l'essor actuel de l'île. Les deux esquisses que nous publions représentent le même phénomène d'accroissement de la population. Les résultats, parfois assez différents, montrent la part d'incertitude et d'erreur consécutive à l'irrégularité des statistiques.

La Carte A (fig 36) est basée sur les chiffres établis par les Services de la Population, et repris par l'I.N.S.E.E. en partant du recensement de 1954 et de l'Etat-Civil des sections des communes. C'est donc, si l'on veut, la carte la plus « officielle » des deux. Elle est établie en enlevant aux populations de 1954 les excédents de naissances depuis 1946 et en calculant sur ces bases les pourcentages d'accroissement.

Cette méthode a deux graves inconvénients: 1° elle ne tient pas compte des mouvements migratoires de ville à ville et surtout de sections rurales à sections urbaines, assez importants depuis que la départementalisation a créé un appel de main-d'œuvre dans les chefs-lieux.

2° Elle hypertrophie les effectifs des centres possédant des maternités et diminue d'autant les sections qui n'en ont pas. Les énormes accroissements de Saint-Paul (+ 53 %) et de Saint-Louis (+ 60 %) ne correspondent pas au réel, quand on songe que leurs maternités drainent tous les Hauts du Bois de Nèfles à l'Entre-Deux. Cette carte implique donc une mosaïque de signes d'allure assez désordonnée, dont il est difficile de dégager des traits d'ensemble.

Aussi, avons-nous voulu, dans une Carte B (fig. 37), tenter d'annihiler dans la mesure du possible, l'influence artificielle des établissements hospitaliers dont une enquête auprès du Service de Santé nous a permis d'estimer approximativement l'importance. La carte B est basée sur des estimations moins précises que celles de la carte A, mais plus exactes, et essaye de rendre à chaque région sa véritable physionomie

39,86 %, Saint-Louis, 37,21 %, Saint-Paul, 36,63 %, Saint-Joseph, 38,86 %; il faut y joindre les agglomérations entièrement blanches de climat moyen: Tampon, 39,57 % et Petite-Île, 37,73, et aussi celle de Saint-André, 38,52 %.

Le dernier groupe échelonné entre 36,48 % et 23,83 % comprend quatre catégories de communes non avantagées:

— les communes côtières colorées ne bénéficiant ni de Hauts à Petits Blancs, ni d'une voie de pénétration vers l'intérieur: Sainte-Marie, 34,96 et Sainte-Suzanne, 31,81 %.

— les communes du N.O. trop sec: Possession, 32,67 et Port, 35,84 %.

— les communes peuplées uniquement de Petits Blancs: Salazie, 36,48, Entre-Deux, 36,09, Plaine des Palmistes, 34,50 % principalement lorsqu'elles jouissent d'un climat sec (Aviron 28,4 %, Etang-Salé 25,46 %, Trois-Bassins 27,44 %).

— les communes de la côte orientale chaude et trop humide: Saint-Benoît, 32,79 %, Saint-Philippe, 31,88 %, Bras-Panon, 30,61 %, Sainte-Rose, 23,83 %.

On voit que le classement n'est pas le même que celui correspondant à la période 1946-1954. L'Entre-Deux et la Petite-Île se rapprochent des autres localités à peuplement blanc. Les grandes agglomérations côtières prennent avec plus d'homogénéité la tête du peloton, précisant le rôle des établissements hospitaliers. L'essor du trafic du Port s'y révèle. Mais il se confirme — outre un accroissement général considérable, — que les augmentations les plus notables sont celles des communes à population mélangée, surtout lorsque leur situation à un carrefour (Saint-André) ou leur rôle de place commerciale (Saint-Pierre) interviennent. Toutes les communes à population homogène forment la deuxième moitié du peloton. Enfin, la population globale de l'île ayant cru de 37,21 %, la remontée de la région du Vent (plus 37,01 %) s'accroît encore par rapport à celle sous le Vent (plus 37,22 %).

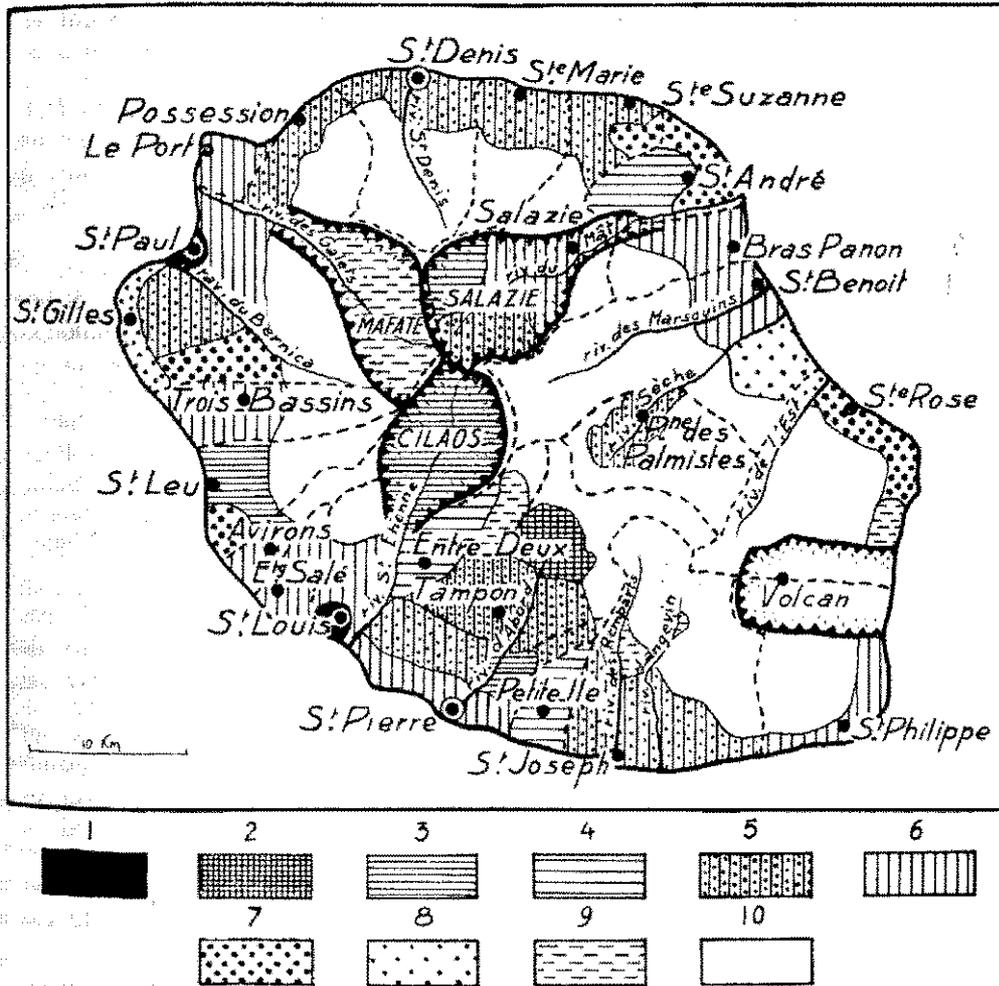


Fig. 36. — Accroissement de la population de 1946 à 1954.

Carte A

d'après le recensement de 1954, l'Etat Civil 1946-1954, l'I.N.S.E.E., des enquêtes personnelles.

- 1. Plus de 50 %.
- 2. De 40 à 50 %.
- 3. De 30 à 40 %.
- 4. De 25 à 30 %.
- 5. De 20 à 25 %.
- 6. De 15 à 20 %.
- 7. De 10 à 15 %.
- 8. De 0 à 10 %.
- 9. En diminution.
- 10. Régions désertes.

démographique. Nous n'avons pas fait figurer les centres urbains avec des teintes spéciales. Telle qu'est cette carte, nous pouvons en dégager les traits suivants :

1° Les régions en plein essor — en augmentation de 40 à 27 % — ne forment pas un bloc. Sauf le Grand Ilet (Salazie), elles sont toutes, cependant, situées sous le Vent, et correspondent en gros aux secteurs de mi-pente : Petite Ile, Entre-Deux, la Chaloupe, la Ravine des Cabris ; cette dernière localité à part, ce sont bien des régions de Petits Blancs, fait confirmé par Cilaos et la Plaine des Cafres, le Grand Ilet et le Dos d'Ane, mais de Petits Blancs en partie prolétaires et misérables, à l'exclusion des Petits Blancs du Tampon et de la Rivière Saint-Louis qui, du reste, soit embourgeoisement, soit mélange relatif avec des éléments de couleur, soit pour toute autre raison, sont loin de posséder le même élan démographique.

2° Les secteurs ayant augmenté de 25 à 20 % se répartissent en deux zones très nettes : d'une part, la zone méridionale, du Tampon au Tremblet, pays de Petits Blancs aisés dans l'ensemble et d'autre part, toute la bande de la côte nord, de la Possession à la Rivière du Mât, comprenant essentiellement les plaines au Vent ; cette bande forme un tout très homogène avec le seul îlot faible du Quartier Français. A ces deux régions, on peut ajouter les cirques au Vent (Salazie, Hell-Bourg, Plaine des Palmistes).

3° Une troisième série de régions est celle de la côte occidentale, qui a augmenté de façon très homogène de 20 à 15 % du Port à Saint-Pierre, mis à part deux noyaux à Saint-Gilles-les-Hauts et à la Chaloupe-Saint-Leu. Il s'agit là de régions de peuplement très hétérogène et les motifs de la lenteur — toute relative — de l'accroissement, peuvent être très variables selon les lieux : prolétariat noir du Port, noyaux malabars de la Saline et du Gol, milieux mélangés des Hauts de Saint-Paul, riches pentes de la Rivière Saint-Louis, populations assez isolées de Saint-Leu. L'accentuation de la chaleur humide sur la côte orientale aboutit, au Bras Panon et à Saint-Benoît, aux mêmes proportions démographiques.

4° Quant aux Cirques et aux Îlets avec leur population composée en quasi-totalité de Petits Blancs, sauf à Mafate, leur progression n'a pas du tout concordé avec les estimations données jusqu'ici. Les lieux de villégiature s'accroissent régulièrement, lentement lorsque le centre est ancien (Hell-Bourg + 20 %), plus vite lorsqu'il a été « lancé » récemment (Plaine des Cafres + 40,5 %). Pour le reste, les populations ont réagi très nettement devant l'attrait de la civilisation, les besoins nouveaux nés des progrès sanitaires et sociaux : les régions reliées aux centres peuplés par une route carrossable, ou à proximité immédiate de cette route, augmentent toujours, parce que le progrès peut aller jusqu'à elles ; elles croissent même assez vite, pour peu que le sol soit relativement riche ou que le géranium se vende bien : on a vu le cas du Dos d'Ane et du Tevelave.

Il semble que les trois grands cirques évoluent assez différemment, en fonction de leurs races et de leur isolement plus ou moins grand. Cilaos, entièrement blanc, très misérable, foncièrement chrétien, croît dans des proportions inquiétantes (+ 34,9 %). Cependant certains petits îlets anachroniques suspendus aux remparts et n'abritant que quelques familles s'éteignent peu à peu (îlet Apère — 23,8 %) ; il est vrai qu'aussi bien une seule famille peut inverser le sens des courbes démographiques ; à Bras Sec, Dijoux Saül a 94 descendants sur 542 habitants.

A Salazie, si le Grand Îlet croît dans de fortes proportions (+ 38,3 %), c'est qu'il est entièrement blanc, très isolé, et suffisamment riche et peuplé pour avoir une économie rentable et une vie décente. Les autres sections (Salazie-ville, Hell-Bourg), atteintes à la fois par la route, par les Noirs et par les citadins du littoral, progressent, mais plus lentement, encouragées par leur fonction de ravitaillement de Saint-Denis (Salazie) ou d'Hell-Bourg (Îlet à Vidot) en produits maraîchers, ou par l'activité forestière (Mare à Poule d'eau + 16,7 %). En revanche, les petits îlets périphériques, Cazabois, Mare à Martin, Trou-Blanc, Camp Pierrot, à plusieurs heures de marche de la route et peu peuplés, se vident par hémorragie lente... il n'y a plus que deux familles à la Plaine des Merles et plus personne à Terre Plate.

Quant à Mafate (— 17,7 %) et aux îlets perdus au fond des grandes rivières de l'île, loin de tout, ils se vident rapidement : Rocheplate

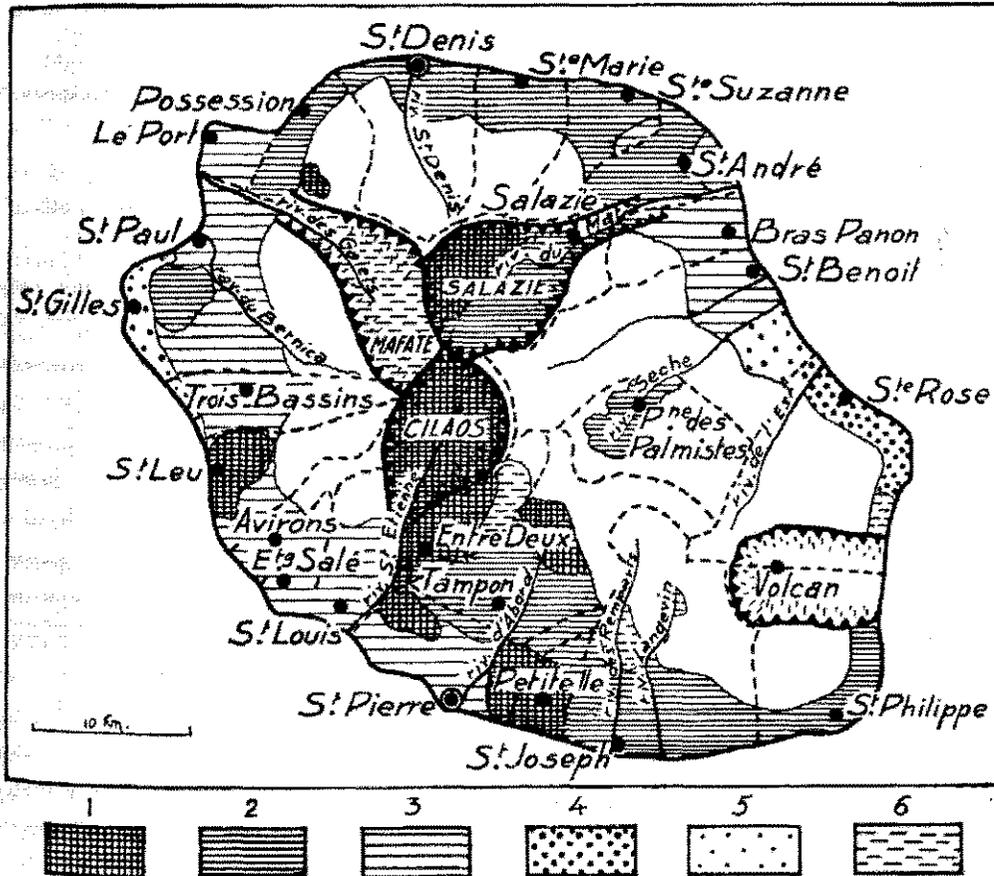


Fig. 37. — Accroissement de la population de 1946 à 1954.
Carte B

d'après la carte précédente (fig. 36), modifiée en éliminant, dans la mesure du possible, les erreurs dues à l'influence des maternités et des hôpitaux.

- 1. De 27 à 40 %.
- 2. De 20 à 25 %.
- 3. De 15 à 20 %.
- 4. De 10 à 15 %.
- 5. De 5 à 10 %.
- 6. En diminution.

(-25,6 %), Grand Coude (-30,6 %), Cap Blanc (-15,2 %); Grand Bassin se meurt; Montplaisir qui abritait 218 colons avant le cyclone de 1948, qui a détruit les orangers, n'en avait plus que 30 en 1951. La chute des cours du géranium, l'offensive des reboiseurs, s'ajoutent aux difficultés de communications et à l'éloignement, pour contribuer à regrouper ces enfants perdus dans des Hauts plus accessibles, à moins que certains ne courent sur le littoral.

Celui-ci a cependant ses coins déshérités: ce sont la bande aride de Saint-Louis à la Possession et la côte orientale, de la Ravine Sèche à Basse Vallée, où la pluie dépasse 4 mètres, où la forêt descend presque jusqu'à la mer, où la lave fraîche s'oppose aux cultures; à part le cas particulier de Sainte-Rose, les progrès sont très lents: Saint-Philippe (+ 18,6 %); Sainte-Anne (+ 5,9 %), et parfois c'est la régression: Bois Blanc (- 3,9 %).

Le cas de Saint-Denis est à part; les quartiers ruraux (Bois de Nefles, Bretagne, Saint-François, etc...) ont augmenté de 15 à 17 %,

tandis que le centre urbain, malgré les multiples organismes nés de la départementalisation, ne croissait que de 29,1 %, les mesures sanitaires existant bien avant 1946. Mais ces proportions établies en 1954 semblent déjà dépassées, si l'on en juge par les données de 1957: 2 648 naissances vivantes pour 953 décès.

Nous ne nous faisons aucune espèce d'illusions sur la fragilité de notre construction démographique, édiflée sur des données où une part d'hypothèse participe à l'équilibre de l'ensemble. Certains cas nous semblent paradoxaux: sans parler même de l'Entre-Deux et de Salazie, pourquoi, par exemple l'îlet de Grand Galet a-t-il augmenté de 42,2 % dans le même temps que son voisin Grand Coude, mieux situé, perdait 30,6 %? Nous pourrions certes trouver des raisons plausibles, mais l'objection qui se présente toujours à la Réunion surgira: les chiffres de base sont-ils exacts? Il suffit, dans ces microcosmes, que l'on compte dans un secteur quatre ou cinq cases comptées dans le secteur voisin au recensement précédent pour que toutes les proportions et parfois les signes soient inversés. Pourquoi le Piton Saint-Leu a-t-il augmenté de 14,7 % et la Chaloupe de 33,9 % dans les mêmes conditions? Les bases de calcul inexactes étant l'hypothèse la plus vraisemblable, toutes suggestions trop appuyées sont inadmissibles.

Il n'en reste pas moins que si notre construction comporte bien des détails contestables, l'ensemble reflète assez exactement la réalité telle que nous la connaissons. On peut discuter les chiffres, mais non pas qu'ils reflètent, plus ou moins déformée, une évolution indiscutable. C'est à ce titre, — et à ce titre seulement — que nous avons essayé de nous en servir.

**

Pour nous rendre compte de l'adaptation du peuplement au milieu géographique, nous ne disposons que de données fragmentaires et vagues. En gros, nous pouvons dire que 85 % des habitants sont installés sur une bande étroite s'étendant de la mer jusqu'à sept kilomètres à l'intérieur; à la densité générale de l'île (127 au km²), on est ainsi amené à substituer une densité de 220 pour la plupart des régions habitées, et si de cette zone, on soustrait les espaces vides (Grand Brûlé, Savane côtière Sous le Vent), on arrive à une densité de 240 pour la zone essentielle mise en valeur, ce qui est encore loin des densités antillaises. Enfin, 58.500 habitants environ vivent au-dessus de 500 mètres (21,3 %) dont 48 500 sur le versant Sous le Vent (Cirques compris); à un autre point de vue, 11.850 habitants habitent les trois cirques.

En nous basant sur les considérations tirées du recensement de 1954 et sur les données locales, nous avons tenté de dresser une carte de la répartition et une carte de la densité de la population de l'île (cartes hors-texte VII et VIII) (1). Elles font nettement apparaître l'accumulation de la population rurale dans la plaine Nord-Nord-Est, sur les pentes occidentales moyennes et sur toutes les pentes inférieures méridionales.

Alors que les densités les plus courantes dans les cirques et les hautes plaines sont comprises entre 25 et 75 habitants au km², et qu'elles se tiennent, sauf exception, entre 75 et 150 le long de la côte de Langevin

(1) Ces cartes ne prétendent aucunement à une exactitude absolue; la carte des densités a été obtenue par report sur un canevas, divisé en kilomètres carrés, des points qui correspondent à 25 habitants dans la carte de la population. Ces points n'ont pas la prétention d'avoir été exactement situés sur le terrain. Nous pensons que, telles qu'elles se présentent, ces premières approximations peuvent être utiles à l'étude démographique de l'île.

à Sainte-Anne, les plaines de Sainte-Marie à Saint-André voient presque toujours des densités de 300 à 500, parfois 600 (Cambuston). La grande traînée de peuplement qui va du Bois de Nèfles aux Avirons se tient plutôt entre 100 et 300, mais d'importants noyaux atteignent 350 à 400 (le Guillaume, Trois-Bassins, Bois de Nèfles). Dans le Sud, les densités ne descendent qu'exceptionnellement au-dessous de 200 (Hauts de l'Etang-Salé, Plaine de la Ravine Blanche). Partout ailleurs, les moyennes oscillent entre 350 et 500; toute la région de Saint-Louis à la Rivière dépasse 525 et atteint fréquemment 600, de même que les alentours du Tampon, de la Ravine des Cabris et du Bras de Pontho.

Ces cartes montrent l'étendue des régions entièrement désertes le long de la côte Sous le Vent, dans les abrupts des cirques et surtout dans les Hauts. Tout le massif de la Fournaise est désert, ainsi que les Brûlés de Saint-Paul, de Saint-Leu, et d'une façon générale tout ce qui est dans la zone forestière et au-dessus. Nous évaluons à 1 257 km² les superficies entièrement désertes, soit 50 % de la superficie totale de l'île. Le côté Sous le Vent n'aurait que 484 km² inhabités; le côté du Vent, forestier et comportant tout le massif volcanique récent, aurait 773 km² complètement vides.

Un des faits majeurs est la nette prépondérance de la région Sous le Vent sur sa voisine.

Cette prépondérance est allée en s'accroissant depuis fort longtemps. Dans les débuts, les colons s'y installaient de préférence; le P. Barassin (1) mentionne en 1711, 670 habitants à Saint-Paul contre 354 à Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. Mais à l'époque du café et après l'option de Labourdonnais pour Saint-Denis, les gens s'établissent plutôt sur la Côte au Vent: en 1753, d'après les chiffres d'un missionnaire cité par Lacaze, celle-ci possédait 55,4 % de la population. Cette proportion va lentement décroître jusqu'en 1946: 50,1 % en 1779, 46,6 en 1820 (dans le rapport Milius). Si à la fin de 1848, la proportion du Vent remonte à 49 % — peut-être par suite d'un afflux d'esclaves libérés à Saint-Denis — la baisse reprend régulièrement: 48 % en 1850, 44 % en 1902, 37,2 % en 1946. La région Sous le Vent possède alors 62,7 % des habitants. Les raisons en sont aisées à comprendre: le climat y est plus sec, bien plus sain que celui de l'Est; le sol a pu être mis plus facilement en culture, la plus grande partie de la forêt, moins dense qu'à l'Est, a cédé la place au géranium. Le côté Sous le Vent est aussi celui où l'élément blanc est le plus nombreux et, par lui, la petite propriété mieux assise: à part Salazie et la Plaine des Palmistes, toutes les véritables régions des Petits Blancs sont Sous le Vent. Or les régions où les Blancs sont en forte proportion sont prolifiques, les familles de 10 enfants n'y sont pas rares, la mortalité y est plus faible qu'ailleurs. Entre 1902 et 1946, la population de Saint-Leu a crû de 72,2 %, celle de Saint-Louis, de 77,4 %, celle de Saint-Philippe, de 60,7 %, etc... Au contraire, Saint-André n'a augmenté que de 20,6 %, Sainte-Suzanne a perdu 4,1 %, Saint-Benoît a perdu 16,3 % et Sainte-Rose 38,2 % de ses effectifs; même en admettant les inexactitudes de certaines statistiques, celles-ci ne peuvent masquer le fait que la région du Vent, toujours humide, très boisée, est en perte de vitesse; les grands domaines assez peu modernisés de Saint-Benoît et surtout de Sainte-Rose ont également leur part de responsabilité dans sa désaffection rurale: jusqu'en 1949, Sainte-Rose appartenait quasiment à un seul propriétaire; la disparition de la vanille a été pour Sainte-Anne le signe de la déchéance, la canne dénudant une terre menacée où la lave est à fleur de sol. La décadence du versant oriental apparaît mieux encore si on lui enlève les 27.000 âmes de l'agglomération urbaine de Saint-Denis qui, économiquement appartiennent à l'île entière.

(1) R.P. BARASSIN, op. cit., p. 308.

Rien ne tient lieu dans la région du Vent, de cette longue bande de peuplement dense, de cultures riches, de structure agraire aisée qui, du Bois de Nèfles à Saint-Philippe, balafre toute la région occidentale et méridionale entre 250 et 800 mètres d'altitude, pour rejoindre la côte à Saint-Joseph.

Cependant, les régions malades profitant mieux des remèdes que les régions saines, la région du Vent est en train de rattraper une partie de son retard; de 1946 à 1957, elle a augmenté de 37,01 %, pour 37,71 % au côté Sous le Vent. Le côté Vent comprend maintenant 37,6 % de la population totale, le côté Sous le Vent: 62,4 %. Ce mouvement continuera et s'amplifiera probablement pendant quelques années encore, nous ne pensons pas cependant qu'il doive masquer le phénomène plus général de sens inverse: si, de 1921 à 1954, l'île a augmenté de 58,4 % le côté du Vent ne s'est accru que de 50,3 % pour 63,6 % au côté Sous le Vent.

5. - Blancs, Noirs, Métis.

Quant à la question de la répartition des couleurs et des races, elle ne peut donner lieu qu'à des généralités. Dans les recensements, depuis 1848, toute question relative à l'origine ou à la couleur de la peau est soigneusement bannie, pour éviter des accusations de racisme. Depuis trois siècles, la Réunion est un « melting pot » rêvé où, en vase clos, dans un faible espace, Européens, Malgaches, Cafres, Malabars, Chinois, Indiens se sont mêlés et continuent à se mêler de façon inextricable. L'essentiel de la population est formé de métis diversifiés à l'infini chez lesquels il est vain de rechercher des groupes bien définis.

Nous avons cependant tenté d'arriver à des résultats un peu moins imprécis que les affirmations traditionnelles, non point par le repérage de caractères ethniques purs, invérifiables chez la plupart des gens, mais au moins par la répartition des « couleurs », méthode simpliste, nous le reconnaissons volontiers.

Nous avons, au cours de nos tournées, réparti les quelques milliers de gens rencontrés au hasard en quatre catégories suivant leur teint: les blancs, les teintés clair, les teintés foncé, et les noirs. Nos enquêtes ont porté sur environ 4 700 individus. Nous avons bien entendu complété et recoupé ces comptes par des recherches plus générales, notes prises en courses, interrogatoire de personnes qualifiées, examen des noms de famille sur les listes électorales, l'Etat-Civil, les annuaires, etc...

Les résultats sont traduits sur une carte schématique, que nous nous bornons ici à commenter (fig 38).

Nous estimons à 80 000 environ le nombre des Blancs, c'est-à-dire, outre la bourgeoisie blanche des villes et les métropolitains, essentiellement les Petits Blancs, où nous ne voyons pas, bien entendu, qu'il ne se soit pas glissé, surtout avant 1848, des traces de sang noir, d'importance très faible: ces Petits Blancs sont indiscutablement Blancs, mais différents cependant du genre Gros Blanc des villes; le bourgeois Blanc des villes passe inaperçu dans les rues de Paris, pas le Petit Blanc...

Ceci nous donne une proportion de 30 % de Blancs (29,8 % pour 80.806 personnes selon le recensement par localité, publié à la Réunion seulement, et qui totalisait 271.052 habitants) (1).

(1) L'I.N.S.E.E. évalue à 15.000 le nombre des Blancs exempts de tout métissage (I.N.S.E.E., op. cit., p. 6).

Les gens de couleurs de la plus claire à la plus sombre, seraient donc 70,2 %, soit 190 246.

La répartition est très inégale entre les deux versants: côté du Vent, les Blancs ne seraient que 16.000 (15,5 %) Encore faut-il en déduire les 3 409 Blancs du centre urbain de Saint-Denis, sans rapport avec le peuplement rural. Dans la partie Sous le Vent, ils forment 38,6 % de la population (64 783) (1).

1. Régions à peu près intégralement blanches.

Les vrais « Hauts » eux-mêmes — c'est-à-dire les Cirques et les zones au-dessus de 600 mètres — ne sont pas intégralement blancs. Mafate est en partie noir, surtout sur la rive gauche de la Rivière des Galets où s'installèrent à l'origine les « Marrons » de Saint-Paul. Salazie lui-même a ses îlets noirs: la Mare d'Affouches, la Plaine des Merles, refuge de quelques familles seulement. Seuls Cilaos et la Plaine des Palmistes sont intégralement blancs (à 95 %). La Plaine des Cafres, malgré son nom, peut y être jointe, hormis un très négligeable coin noir à « la Ferme », ainsi que les îlettes de la Rivière des Remparts et du Bras de la Plaine. On peut considérer que sont peuplés d'une énorme majorité blanche l'Entre-Deux, les Macques, le Tampon au-dessus de la route des Six-Cents, et le bloc Petite-Ile-Saint-Joseph-Saint-Philippe. A l'autre extrémité de l'île, le village du Dos d'Ane est entièrement blanc, mais des noirs habitent sur l'ensellement nord de la crête voisine.

2. Régions à dominante blanche.

Sur les pentes externes occidentales, le peuplement Petit Blanc forme en moyenne altitude (250-600 mètres) une bande continue mais non plus homogène; le Bois de Nèfles est très métissé, la Saline et Trois-Bassins ont même, pensons-nous, une majorité noire. Les Blancs n'apparaissent en groupes importants qu'au-dessus du « Chemin Barrière » et dominant de beaucoup sur la Route Hubert-Delisle et au-delà. Des villages incontestablement des Hauts, comme le Guillaume, Trois-Bassins, n'ont que 41 % et 40 % de Blancs purs. Mais beaucoup de métis sont très clairs et d'allure, de genre de vie, de réactions blanches. Les Blancs dominant dans les Hauts de Saint-Leu (La Chaloupe, l'Etang, le Plate), puis leur aire descend, par les Avirons, vers l'Etang-Salé où ils sont fortement majoritaires, pour rejoindre la forte agglomération de la Rivière Saint-Louis, réputée dans toute l'île pour être un gros noyau blanc; elle l'est en réalité aux trois quarts seulement.

Nous avons vu que toute cette vaste zone blanche Sous le Vent et du Sud correspond en gros aux régions de petits et moyens propriétaires d'altitude qui constituent la partie la plus riche et la plus active de l'île. Les Blancs contribuent en grande partie à cette supériorité.

Côté Vent, on trouve dans les Hauts s'étendant de Saint-Benoît à Saint-Denis, à partir de 300 mètres environ, une ligne d'agglomérations formant de petites démocraties rurales où les Petits Blancs sont nombreux

(1) En 1911, L. Wickers répartissait ainsi la population, d'après le recensement de 1902:

- Blancs purs 20 %; Petits Blancs des Hauts, 20 %.
- Métis de Blancs et Noirs, 20 %; Noirs descendant des anciens esclaves, 30 %.
- Métis des immigrants récents (Chinois, Indiens, Arabes, Tonkinois, etc...) 10 %.

A notre avis, le chiffre des Petits Blancs est très sous-estimé, celui des Gros Blancs démesurément grossi. Les Noirs purs sont, de même, assez peu nombreux; les catégories choisies sont trop rigides, et il y a, en fait, beaucoup plus de 20 % de métis.

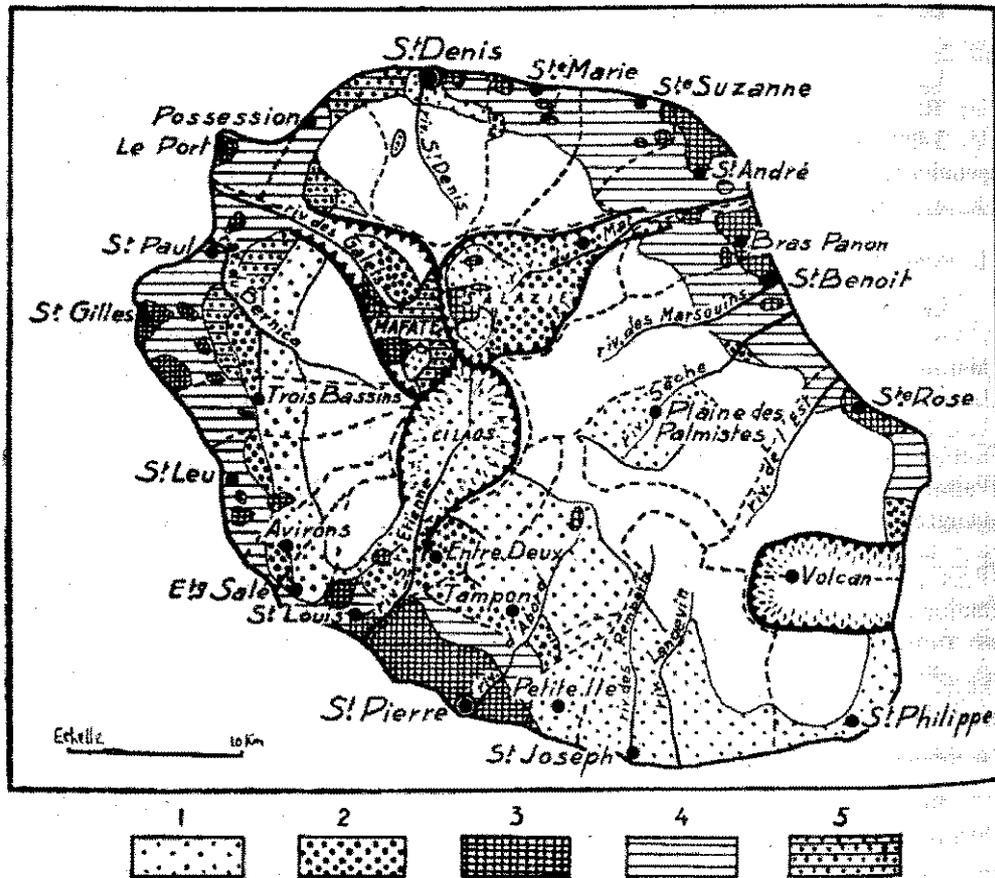


Fig. 38. — Essai de répartition des couleurs à la Réunion.

1. Régions de peuplement blanc (75 à 95 % de Blancs). — 2. Régions à dominante blanche (blancs et teintés clairs). — 3. Régions de peuplement Noir (75 à 95 % de Noirs). — 4. Régions à dominante noire (noirs et teintés foncés). — 5. Région de métissage confus.

et associés aux métis clairs; ils constituent une importante proportion de la population à Désert, Bras des Chevrettes, Commune Bègue, Rue Marchande, Commune Ango, Renaissance, Bagatelle. Mais cette population n'a rien d'homogène; de même à Sainte-Anne-les-Hauts. Elle l'est davantage dans les Hauts de Saint-Denis (Bois des Nèfles).

3. Régions purement noires.

Contrairement aux Blancs purs qui s'étalent sur les vastes espaces des Hauts, à faible densité, les Noirs purs n'occupent que des îlots dispersés ou des zones réduites qui peuvent se ramener à quelques types simples:

— les alentours des usines à sucre comportent toujours des noyaux malabars assez denses; descendants des anciens immigrants du XIX^e siècle, ils sont aussi restés fortement groupés autour des anciens grands domaines qui les employaient, particulièrement autour de la Mare, Ravine Creuse, Beaufonds, Vue Belle et la Saline, le Gol, mais également ailleurs;

— la banlieue de certaines agglomérations importantes comporte fréquemment un ou plusieurs villages de paillotes noires qui évoquent l'Afrique: Saint-Pierre possède ainsi deux villages, l'un sur la route du Tampon, l'autre au-delà de Terre Sainte; Saint-Louis a le Gol, le Piton Saint-Leu a le Portail. Dans les régions arides du littoral Sous le Vent, on trouve quelques-uns de ces villages isolés dans la steppe: tels la Saline-les-Bas, le Barrage;

— la région noire la plus vaste est certainement la double ligne de peuplement qui s'étend au Nord de Saint-Pierre sous le nom de Ligne des Bambous et Ligne Paradis; elle monte jusqu'à 300 mètres d'altitude et va de la Ravine des Cabris et du Bois d'Olive, à l'Ouest, jusqu'à la Rivière d'Abord. La ligne Paradis est noire à 90 %, la ligne Bambous à 75 % et il faut y ajouter que les gens qui ne sont pas intégralement noirs sont terriblement foncés. De même dans toute la partie Nord du Champ Borne.

4. Régions à dominante noire.

La zone des plaines littorales au Vent jusqu'à 200 mètres d'altitude, de la Rivière des Pluies au Piton Sainte-Rose, est sous le signe des Noirs ou des métis foncés. Les métis sont de beaucoup les plus nombreux, mais il faut voir bien du monde avant d'y rencontrer un Blanc, à part un pourcentage infime dans les agglomérations ou à la tête des grandes « habitations ». Nous estimons à 3 ou 4 % le nombre des Blancs purs de Sainte-Marie à Sainte Anne. C'est dans cette masse sombre que se logent les flots purement noirs dont nous avons parlé plus haut: à « la Révolution » (Sainte-Marie), un camp de Malgaches importés par des planteurs pour servir autrefois de gardiens de nuit, les Malabars des Usines, et surtout ceux de Saint-André, le long de la Côte du Champ Borne, du Bois Rouge jusqu'à l'Eglise, où ils forment une démocratie de minuscules propriétaires. Cafres de Cambuston et de Mille Roches, métis de la Rivière du Mât précédent les Noirs de Bras Panon, en grande partie Malabars (Rivière du Mât-les Hauts, l'Union); Saint-Benoît est noir, avec ses grasses et chaudes plaines de cannes; car dans ce pays les grands domaines s'étalent, et Cafres, Malabars, créoles (c'est-à-dire ici métis) sont surtout colons ou journaliers dans les « Habitations ».

Sainte-Rose-centre est 83,1 % foncée, mais le Piton est déjà beaucoup plus clair (17,2 % de Blancs), et Bois Blanc, avec 25,7 % de Blancs et 29,9 % de clairs, semble déjà, en-deçà du Grand-Brûlé, annoncer Saint-Philippe.

La côte Sous le Vent est noire jusqu'au-dessus des agglomérations de Saint-Gilles-les-Hauts et de la Saline (Chemin Barrière). La limite entre Blancs et Noirs passe par Trois-Bassins et suit vers le Sud le Chemin de Ligne au-dessus de Saint-Leu. A l'Etang-Salé, les Noirs sont installés dans les dunes en contrebas de la Route Coloniale.

Toute la plaine du Gol à Grand Bois est noire, nous l'avons vu, avec une homogénéité impressionnante, jusque vers 350 mètres. Au long du chemin des Quatre-Cents, il y a déjà 13 % de Blancs et aux Six-Cents, 51 %: c'est le Tampon. La zone noire des bas et la zone blanche des Hauts s'y interfèrent sur toute la longueur de la Route Hubert-Delisle, du Bras de Pontho à Montvert, sur 3 ou 4 kilomètres de profondeur, et cette bande correspond au maximum de richesse et d'activité du Sud. Dès que les pentes se relèvent, le Noir s'efface;

si, comme à Gol-les-Hauts, la plaine s'enfonce en un golfe entre les collines, l'élément noir s'y infiltre (75 % de noirs, 17,5 % de foncés).

5. Les zones non précisées dans l'énumération que nous venons de faire sont sans caractères dominants bien nets. Le métissage y varie à l'infini et on ne saurait dire si un élément quelconque y domine plus qu'un autre. Ainsi sont en particulier les centres urbains les plus importants, sur la côte, où toutes les teintes se retrouvent; la plus grosse quantité des employés de magasin et de bureau, et les petits fonctionnaires sont des métis; ils se retrouvent donc de préférence dans les centres administratifs.

Le cas de Saint-Denis est le plus caractéristique. Ses Hauts agricoles sont en grosse majorité de petits propriétaires blancs; la banlieue côtière est noire: la Rivière, Sainte-Clotilde, le Butor (1 % de Blancs) — ou très métissée. Le centre-ville, avec sa bourgeoisie aisée et ses fonctionnaires métropolitains, tranche nettement sur le reste de l'agglomération. Si dans l'ensemble de la ville, où toute la population déambule, on trouve dans les rues 12,5 % de Blancs, on en trouve 35 % à la sortie des offices à la Cathédrale, paroisse du Centre aisé, contre 28,5 % de Noirs et 36,5 % de métis; à l'église Saint-Jacques, faubourg plus populaire, les Blancs ne sont plus que 11 %, les Noirs 28 %, les métis 61 %, la plupart fortement teintés.

Cette situation ne saurait être envisagée à l'état statique et définitif. Des courants migratoires existent, souvent contradictoires, et qui brassent lentement la masse, au gré des terres à prendre, des cours du sucre et du géranium, ou du surpeuplement; les zones actives attirent naturellement le trop plein des zones en crise. On a vu l'attrait des Cirques et des Hauts entre 1830 et 1920. C'est ainsi également que la route a attiré les Noirs de Saint-André vers Hell-Bourg et Salazie, où ils étaient inexistantes autrefois. En revanche, les gens de Cilaos commencent à descendre vers le Gol et Pierrefonds, d'abord pour la coupe, en remontant le samedi soir chez eux, puis peu à peu, sans doute, définitivement; certaines familles ont émigré sur les propriétés de Bras Panon. Dans un autre secteur, on a vu la poussée des Tamponnais pour planter le géranium. Actuellement, les îlets inaccessibles se vident peu à peu: l'essor de la canne, l'attrait de la ville, les besoins en main-d'œuvre au Port ou à Saint-Denis, les places qu'offrent les services créés par la départementalisation, les pressions des Eaux et Forêts, tout cela tendrait plutôt à aspirer lentement les Blancs des Hauts vers le bas des pentes.

6. - Les noms de famille.

Il est vain d'espérer trouver dans l'étude des noms propres de l'île un élément précis de répartition du peuplement et des races. Mais on peut, comme pour les couleurs, opposer en gros certains groupes à d'autres. A force d'approximations successives, nous espérons pouvoir dessiner une physionomie assez exacte de cette île de « l'à peu près ».

Par suite de sa petitesse et du nombre d'immigrants par rapport à l'accroissement naturel de la population, ce sont toujours les mêmes noms de famille que l'on rencontre, surtout des noms français et des noms malabars. Les descendants des anciens esclaves cafres et malgaches ont, comme aux Antilles, ces noms d'emprunt pittoresques reçus en 1848. Enfin, la plupart des métis ont le nom français de leur ancêtre paternel.

Les familles d'origine française, qu'elles soient blanches ou métissées, portent très souvent les noms des premiers colons de l'île. Lorsqu'on

a cité les Hoarau, Payet, Rivière, Fontaine, Grondin, on a cité le tiers des familles d'origine blanche. Pour peu que l'on ajoute Hibon, Bénard, Técher, Maillot et Dijoux, on a cité presque tout le monde. Mais précisément ces noms ne se retrouvent pas partout dans les mêmes proportions.

La zone blanche en détient une notable partie. Un premier groupe est constitué par les noms répandus dans toute l'île — par les descendants des familles blanches s'entend — et avant tout les Hoarau et les Payet. Dans chaque classe d'école ou du lycée, dans chaque association, dans chaque équipe sportive, dans chaque noce, dans chaque enterrement, dans chaque réunion comportant plus de dix personnes, il y a au moins un Hoarau et un Payet et le plus souvent davantage (1).

A côté de ces noms « universels », d'autres ne se retrouvent en nombre remarquable que dans certaines régions de l'île; le centre naturel des Folio est la Petite Ile (22 naissances sur 352 en 1950); celui des Mussard, des Huet, des Bénard, à Saint-Joseph, d'où ils ont surtout essaimé à la Petite Ile et à Saint-Philippe. Les familles du Tampon: Ethève, Lallemand, Lebon, Lauret, Vitry, Técher, Maillot, se retrouvent en plus faible quantité à la Plaine des Cafres et dans les Hauts de Saint-Leu et de Saint-Paul qu'elles colonisèrent. Les gens de Cilaos sont presque tous Dijoux, Picard, Técher, Turpin. On trouve des de Guigné et des Papy à Saint-Leu, des Zitte à Trois-Bassins et dans les Hauts de Saint-Paul, des Lucas à l'Étang-Salé, des Cadet, des Leveneur, des Boyer un peu partout. Les mariages où la promesse n'a pas à changer de nom en prenant celui de son époux sont fréquents.

Les petits filets sont souvent colonisés par une ou deux familles: à Bras Sec, Dijoux règne avec Picard; à l'îlet Salaze, sept cases, dont six pour les Maillot... Tous ces noms fleurent le terroir français, même si les teints sont bronzés.

Les noms malabars sont d'un autre aspect: sur la côte du Vent, autour des usines, vers les basses pentes de Saint-Pierre, la proportion des noms français baisse brutalement. Ils sont remplacés par les Moutouvirin, Moutoussamy et Marimoutou, les Nillémogom, Ponin-Ballom et Vingadassalom, les Ramassamy, Virapin, Savrimoutou, Soucramanien, les Virapouille, Latchimy et Vaïtiligom, ou Soumayapouille, à moins que l'on ne préfère Atchiamanga-Gangata, ou simplement Mithra. Tous ces suffixes en « ou », « amy », « pouille », et « om » indiquent les anciennes castes, et les tenants de l'un ont parfois un certain dédain pour les tenants de l'autre. Les alentours de Ravine Creuse, de Vue Belle, le Champ Borne, la plaine du Bras Panon, Sainte-Rose, sont riches en listes de ce genre.

Les descendants des anciens esclaves pourvus d'une identité en 1848 se retrouvent dans toute l'île, mais la plus grande masse est formée

(1) Nous avons eu jusqu'à sept Hoarau — bien entendu non parents les uns des autres — dans une seule classe de 30 élèves. A la Rivière Saint-Louis, en 1949, sur 329 naissances, il y avait 23 Hoarau, 42 Payet, 20 Rivière, soit 85 enfants, c'est-à-dire 25,9 % du tout; on remarquait 11 noms pour 156 enfants. A la Chaloupe, sur les 192 naissances de 1950, on avait 16 Hoarau, 22 Payet, 6 Rivière, 13 Dijoux, 7 Fontaine. Au Tampon la même année, sur 736 naissances, on notait 65 Hoarau, 54 Payet, 13 Maillot, 11 Nativel, 20 Lauret, 10 Rivière, 14 Robert, 15 Técher, 15 Turpin, 28 Grondin, 41 Fontaine, soit 11 noms pour 286 enfants, formant 38,8 % du tout. On retrouve ces noms partout, dans toutes les sections de commune, et dans les mêmes proportions. A Saint-Joseph, la liste pour les élections municipales de 1959 comprenait, sur 27 candidats, 6 Hoarau et 5 Fontaine.

des colons et journaliers du littoral et des prolétaires des agglomérations urbaines. Le choix est des plus divers, les officiers d'Etat Civil ayant fait preuve, comme dans les autres vieilles colonies, d'une imagination fertile, alimentée aux sources les plus pures de la culture littéraire qui était la leur. On trouve des Hamilcar, Alcméon, Osiris, Hérode, Abner, Abélard, Mnémonide, Ligdamis, Orosmane, Tibère, Trajan, Quonjan; l'histoire récente a inspiré les Abouquir, Arago, Abrantès, Malbrouck, Danton, Rivoli, et la géographie est responsable de Sénégal et Zuiderzée; il y a des Mithridate et des Charlemagne, des Jugurtha et des Putiphar; l'attrait du sexe faible a poussé à s'appeler Elisabeth, Erementienne, Euphrasie, Nicole ou plus simplement Clotagède ou Aristangèle; il y a des Croquemort et des Timalcomème, des Nickel et des Boulevard; maint vieux grand-père répond au doux nom de Galopine ou Jeannette. A l'Entre-Deux, beaucoup préfèrent s'appeler Alanoix (1).

Au-dessus de tout ce beau monde planent les grandes familles ayant souvent hôtel particulier à Saint-Denis ou à Saint-Pierre, villa d'été à Hell-Bourg, villa d'hiver à Saint-Gilles. Citons au hasard les Boyer de la Giroday, Motais de Narbonne, du Mesgnil d'Engente, Adam de Villiers, Dureau de Vulcomte, Pignolet de Fresnes, etc. Fières de leur origine, elles essaient jalousement de maintenir la pureté de leur race blanche. Elles y arrivent le plus souvent soit par des mariages entre elles — elles sont parentes plusieurs fois, ce qui ne va pas sans inconvénient — soit par appel à la métropole, les fils de famille revenant mariés de leurs études à Paris, à Aix ou à Montpellier. Ces familles ne sont guère nombreuses; avec quelques autres, elles dominent l'économie de l'île; on peut en dénombrer une cinquantaine environ.

IV. — LES ETRANGERS

Pour les statistiques officielles, il y avait en 1954 à la Réunion, 4 775 étrangers (2). Pour les géographes, il y en a beaucoup plus. Nous voulons parler des Chinois et des Indiens musulmans, immigrés récents et volontaires, installés comme commerçants et dont nous avons vu l'arrivée depuis la fin du XX^e siècle. Certains, naturalisés français, ne sont pas compris dans cette statistique; ils n'en forment pas moins un tout avec leurs frères encore étrangers. C'est ainsi que les dirigeants des anciennes Chambres de Commerce chinoise et indienne évaluent respectivement à 7 000 et à 2 500 le nombre total des Chinois et des Indiens à la Réunion.

Le recensement de 1946 donnait 4 374 étrangers, dont 1 910 Chinois, 414 Indiens, 403 Mauriciens et Rodriguais. Le reste se composait de Malgaches, Vietnamiens ou divers Européens isolés.

Mais en 1947, les fiches de la gendarmerie mentionnent 2 500 Chinois et 976 Indiens étrangers de plus de 15 ans, et en 1949, nos recherches sur ces mêmes étrangers dans les registres de la Gendarmerie nous amenaient aux chiffres de 2 229 Chinois et 709 Indiens de plus de 15 ans (Sainte-Marie excepté). Enfin, le recensement de 1954 compte 2 820 Chinois, 900 Indiens musulmans, 655 sujets britanniques (Mauriciens).

(1) Tous ces noms se retrouvent nombreux tous les ans dans les listes de l'état civil, depuis un siècle.

(2) Rapport Pellier (I.N.S.E.E., op. cit., p. 18). Dont 70 % d'hommes, et dont 30 % à Saint-Denis. Nous renonçons à concilier toutes ces données hétérogènes.

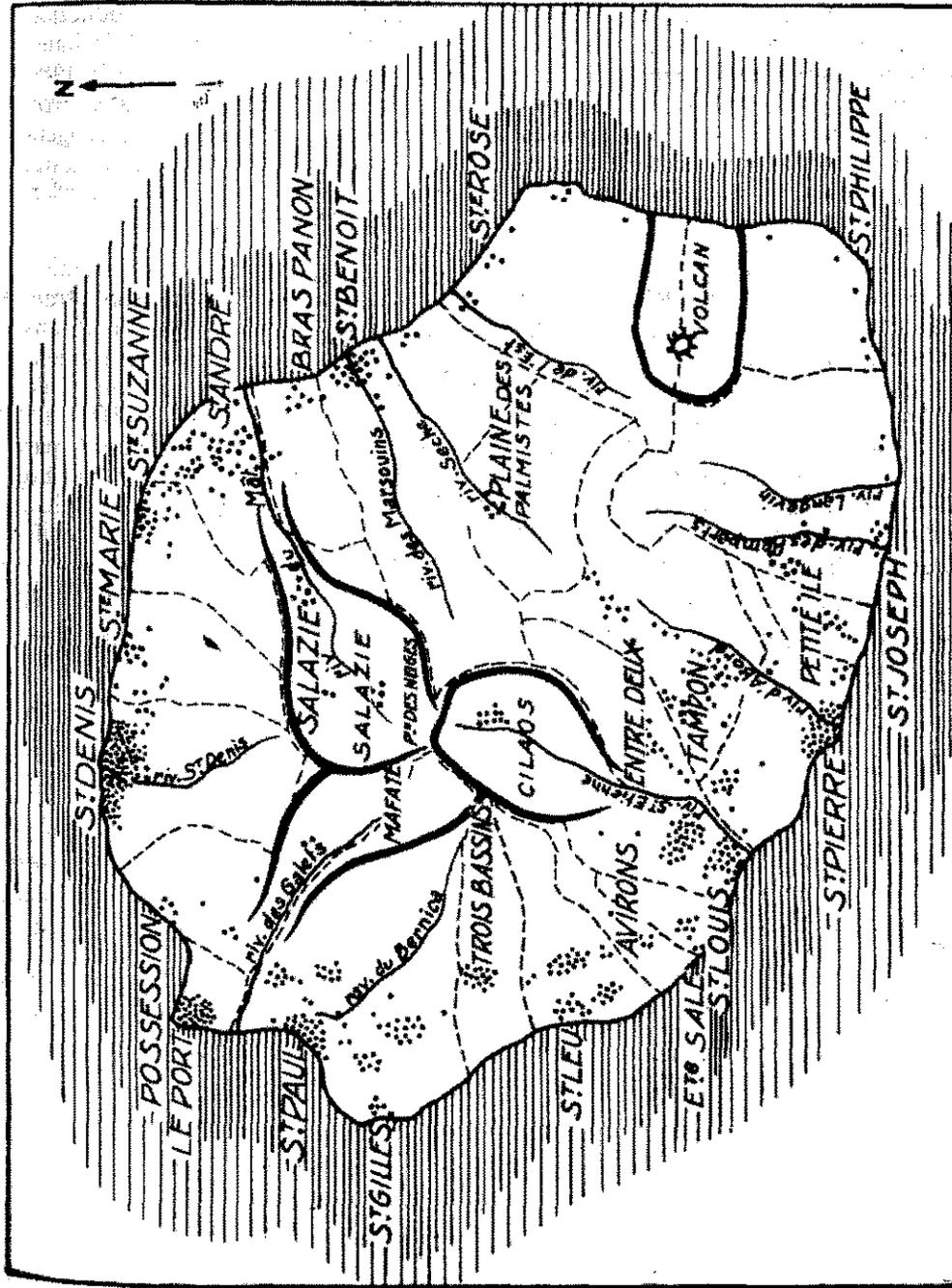


Fig. 39. — Répartition des principales boutiques de Chinois à la Réunion en 1955-1957.

Si le nombre des étrangers s'est accru de 14,7 % depuis 1946, ce n'est pas faute d'hostilité de la part de l'Administration à l'introduction d'une main-d'œuvre non française. Les arrivées officielles d'Asiatiques sont pratiquement stoppées; deux ou trois par an, peut-être depuis 1949, année où 65 familles sont arrivées par suite des remous de la guerre, dont 23 indiennes et 35 chinoises. Cette exception à part, les étrangers résolus à se fixer dans l'île demandent un permis de tourisme provisoire, se font oublier, et lorsqu'on veut les expulser, force est de les garder, aucun autre pays ne les acceptant, pas même Maurice en transit.

Les demandes de naturalisation sont fréquentes, mais rarement accordées; onze en 1949. Une trentaine d'Indiens seulement sont français. Mais les Indiens ou Chinois nés dans l'île peuvent opter à 21 ans pour la nationalité française. Ainsi, peu à peu, les Chinois se fondent dans la société créole. Actuellement la plupart des Chinois de moins de 35 ans sont nés dans l'île, et sur 7000, on en compte 1500 à 2000 qui ont moins de 20 ans. C'est donc surtout, presque exclusivement par l'excédent des naissances que le chiffre des étrangers s'est accru. En 1946, on comptait encore 1503 enfants dont la mère était née en Chine, 723 dont la mère était née aux Indes et 76 enfants nés à Maurice de mères asiatiques et installés depuis à la Réunion.

Au demeurant, les étrangers constituaient en 1946, 1,9 % de la population, et 1,7 % en 1954. Le chiffre est négligeable. Ce qui ne l'est pas, c'est l'importance économique de leur rôle.

TROISIEME PARTIE

La vie et les activités régionales

L'étude du peuplement, des structures agraires, de l'habitat, nous a permis de dégager et de mettre en valeur les éléments d'unité et d'homogénéité de la Réunion. Dans une île si petite, il peut en effet sembler vain, à première vue, de rechercher une différenciation régionale. Cependant, au-delà des traits communs de la case, de l'habitation, du planteur, ou au-delà d'un mélange de races qui semble n'avoir guère à voir avec une véritable répartition régionale, on discerne souvent plus que des nuances, et nous avons déjà dû le souligner fréquemment. Le relief et le climat ne peuvent pas, du reste, ne pas jouer un rôle prépondérant dans cette différenciation : on ne peut vivre dans les cirques et dans les fraîches brumes des Hauts comme sur le littoral brûlant, ni dans l'étuve de la côte orientale comme dans la sécheresse de la côte sous le Vent. Cultures, travaux agricoles, genre de vie, races même, ne s'accordent pas de même façon à l'altitude et à l'exposition. Sans qu'aucune frontière nette les sépare, cinq grandes zones s'individualisent, abritant elles-mêmes des petits « pays » aux traditions locales. On passe souvent de l'une à l'autre sans s'en apercevoir, mais cela n'enlève guère aux diversités de cadre et de vie que l'on saisit d'emblée entre le pays des Petits Blancs des Cirques et des « Plaines », la Savane des pêcheurs et des ramasseurs de coraux de la côte occidentale, les forêts humides de la Fournaise où s'enlacent les vanilles, les attraits prestigieux de la ville, le tout dominé par la royauté des pays de la canne (carte hors-texte IX).

CHAPITRE VII

La zone sucrière

Île à sucre, la Réunion dépend de la canne plus que beaucoup d'autres îles, — plus, en tout cas, que les deux Antilles françaises. 73,8 % des habitants la cultivent, 80 % en vivent: planteurs, colons, journaliers, ouvriers d'usines, employés des bureaux, dockers, cheminots, camionneurs, agents des Ponts et Chaussées, conducteurs des charrettes à bœufs, industriels, commerçants en sacs de jute, et tout le personnel du port, de la banque, des assurances, du fret maritime, de l'électricité. On s'explique ainsi que « la coupe » soit la grande affaire, déclenche le grand remue-ménage annuel, et que, en 1956, 99,5 % du tonnage et 86,9 % de la valeur des exportations soient venus des produits de la canne (sucre, rhum, alcools et mélasses). Bien plus, alors que, jusqu'en 1939, la Réunion produisait en moyenne 80 000 t de sucre, l'impulsion économique née de la départementalisation s'est traduite par un progrès considérable de la production sucrière, qui est passée de 80 000 t en 1947 à 208 000 t en 1957. Cet accroissement de 166 % augmente, si possible, l'importance de la zone sucrière par rapport au reste de l'île.

Car la zone où se cultive et se traite la canne, si elle représente la région vitale de la Réunion, est loin d'en représenter la plus grande surface. Elle occupe en gros la ceinture de plaines et de replats côtiers, zone qui, pour être annulaire, n'en est pas moins strictement délimitée, et même limitée (carte hors-texte IX).

I. — DELIMITATION DE LA ZONE SUCRIERE

Sur un total de 251 000 hectares pour l'île entière, c'est à peine si la canne occupe 30 à 35 000 hectares.

La zone sucrière déborde évidemment les superficies purement mises en cannes, lesquelles, en dehors même des secteurs incultes, sont fréquemment interrompues, surtout en altitude, par les cultures vivrières et des cultures plus ou moins commercialisées (tabac, maïs, géranium, etc.).

Il n'empêche que la canne est de beaucoup la ressource essentielle. Nous avons établi (1) qu'en gros 85 % des habitants vivent sur une bande s'étendant de la mer jusqu'à sept kilomètres à l'intérieur, bande

(1) Voir ci-dessus, p. 294.

de densité moyenne 230. Cette bande correspond grossièrement à la zone de la canne, quoiqu'elle la déborde dans les Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu et exclue une partie de la région du Tampon.

Dans la région du Vent, à part les cirques, on peut dire que la région sucrière correspond pratiquement à la région habitée. Tout y grave de très près autour du système sucrier, les autres cultures étant très rares, et presque toujours en rotation avec la canne (manioc, maïs), ou mélangées à la canne (vanille).

La limite inférieure de la canne s'y trouve être exactement le rebord supérieur de la falaise littorale. Les deux extrémités de la zone en sont le delta de la Rivière des Pluies et la forêt de vacoas du Bois-Blanc. La limite supérieure d'altitude est moins nette et surtout très irrégulière; elle se mêle intimement par des pointes avancées aux lambeaux de forêts qui descendent le long des ravines. Elle oscille généralement entre 500 et 600 mètres, mais, d'une part, les grands domaines mécanisés ont récemment conquis dans les Hauts de nouvelles terres de cannes (Menciol, 600 m), d'autre part, la canne semble monter d'autant plus haut que la pente est forte et la plaine côtière étroite; dans la région de Saint-André, très plate, elle ne dépasse guère 450 m, et même 300 à la Commune Ango; en revanche, à Bretagne et à Moka, elle atteint sensiblement 700-750 m. Au Sud de la Rivière du Mât, les massifs anciens de la Caroline et du Cratère sont forestiers et la canne, qui ne dépasse guère 450 m, se tient le plus souvent au-dessous de 250.

Enfin, sur les pentes Nord du massif récent, l'aridité des laves et la forêt dense maintiennent la canne de plus en plus vers le bas: 250 m à Sainte-Anne, 200 au Brûlé Sainte-Rose, 150 à Ravine-Glissante; la zone des cannes, engloutie par la forêt où s'enroulent les vanilles, s'effiloche et s'amenuise de plus en plus: à partir du Bois-Blanc, la forêt borde directement la mer.

Le contact canne-forêt est parfois brutal (Bagatelle et Cratère), mais le plus souvent, il y a une étroite bande de transition entre les basses pentes, où les cannes forment des champs serrés aux formes géométriques, et les massifs forestiers: c'est la zone des anciens « défrichés » du front pionnier, déboisés et mis en cannes à la grande époque Hubert Delisle, abandonnés ensuite et habités par une population de colons misérables qui pratiquent une culture assez primitive.

Le versant sous le Vent comporte une beaucoup plus grande diversité puisque, de la mer à la forêt, s'étagent la bande littorale steppique, la zone de monoculture de cannes, la zone mixte canne-maïs-géranium, et la zone géranium-vivres. Si les deux dernières font sans nul doute partie des Hauts, les trois premières relèvent bien de la zone sucrière.

La limite entre la savane côtière et la zone proprement sucrière suit ici à peu près la limite inférieure de l'habitat (1), montant en biais de Saint-Paul à la Saline, puis suivant grossièrement la courbe des 350 mètres jusqu'aux Avirons, d'où elle s'abaisse jusqu'au Gol. Les champs — sauf les plaines irriguées de Savannah et du Gol — n'y commencent donc qu'entre 250 et 400 m, altitude où la canne peut pousser sans irrigation, et y sont souvent « suspendus » au-dessus de l'abrupt qui domine le littoral. Ils occupent le vaste replat en pente douce qui

(1) Voir ci-dessus, p. 235.

PLANCHE XVII



Case de bardeaux (L'Etang-Saint-Leu, route Hubert-Delisle)



Case-villa (Tampon, 14^e kilomètre)

PLANCHE XVIII



Maison de grand propriétaire



Logement collectif (Le Gol. Chaque ouverture correspond à un logement familial, ne comportant qu'une seule pièce)

couronne ces abrupts et, vers le Sud, ils sont accrochés sur une forte pente dans les Hauts de Saint-Leu et aux Avirons. A partir de la Rivière d'Abord, le secteur cultivé descend jusqu'à la région côtière, mais un écran de filaos ou de vacoas s'interpose entre la falaise et les champs de Saint-Pierre à Saint-Philippe; le rôle de ces arbres est de protéger les cultures de la violence croissante de l'alizé. Enfin, les cannes doivent faire souvent place au maïs à Saint-Joseph, à la vanille à Saint-Philippe, au tabac et à l'arachide à Saint-Louis.

La limite supérieure de la canne monte beaucoup plus haut que sur le côté du Vent. Si la cause essentielle en est une plus grande sécheresse du climat, c'est surtout parce que cette sécheresse a permis une moins grande densité de la forêt et un peuplement plus facile. Cette limite est souvent conditionnée par la question des transports: les cannes s'arrêtent là où il devient trop difficile et trop onéreux d'assurer le transport à l'usine, par manque de route ou du fait de l'éloignement. Dans le massif de la Montagne, la limite ne dépasse jamais la route. Sur la planète occidentale, elle est à 850 m au Bois de Nèfles et, du Guillaume au Tévelave, s'arrête généralement à la route Hubert-Délisle: vers 900 m au Guillaume et Vue-Belle, 850 m à Trois-Bassins, 950 m dans les Hauts à Saint-Leu et au Tévelave. Tous les grands propriétaires, à l'heure actuelle, se refusent à lui faire dépasser la route. Cette limite, quoique moins nette, reste cependant globalement vraie pour les moyens et petits planteurs. En revanche, au-dessous de la route, on consacre au maximum les surfaces à la canne; aussi la limite canne-géranium est-elle plus nette qu'il y a dix ans. Les vieux massifs à forte pente et à argile latéritique de l'Étang-Salé, des Macques et de l'Entre-Deux la rabaissent nettement: elle n'atteint qu'exceptionnellement 600 m à la Ravine Sèche des Avirons, 700 m à l'Étang-Salé.

Dès que les pentes deviennent plus douces — contrairement à la région du Vent — et surtout moins ravinées, les cannes remontent: elles sont à 950 m au Tapage; elles s'étalent largement et magnifiquement sur les pentes du Tampon entre le Bras de la Plaine et la Rivière des Remparts; elles y forment des masses considérables, quoique toujours mélangées, pour une faible part, au maïs, et même au géranium à partir de 600 mètres. La limite supérieure de la canne suit à peu près le chemin du Pont d'Yves au 14^e kilomètre (850 m) et le chemin Châlet; on peut cependant la trouver encore au 15^e kilomètre (880-900 m). Les possibilités de culture des plantes à parfum n'incitèrent guère à la faire monter plus haut; tout en se maintenant autour de 850 m, la limite s'infecte vers le SE pour contourner les pentes de la Commune; elle ne dépasse guère, de Bérive aux Lianes, la route Hubert-Délisle (650 m); elle atteint à peine la Plaine des Grègues. Au-delà de la Rivière des Remparts, la zone des cannes dessine une corne de croissant, symétrique de celle de Sainte-Rose, et laminée de plus en plus contre le littoral par la forêt envahissante du Volcan; repoussée vers 500 m à Jean-Petit, la limite supérieure descend à 300 m à Vincendo. A l'Est de Basse-Vallée, la forêt descend jusqu'à la mer sur de larges espaces (Brûlés du Baril et de la Mare-Longue); les clairières cultivées du Baril ne dépassent pas 300 m, celles de Saint-Philippe 200; plus à l'Est, la zone des cannes morcelée par les filaos et les bois de couleurs, en îlots de cultures échelonnés le long de la route, ne dépasse guère 80 m et finit par disparaître au-delà de la Pointe de la Table.

Au total, les plantations en canne, évaluées en 1956 à 35 000 hectares, soit 13,9 % de la surface de l'île, ne correspondaient qu'à 56,4 % des

terres cultivées. Par ailleurs, en 1940, sur 21 257 km² déclarés en cannes, 9 942 appartenaient à la région du Vent (46,7 %).

II. — LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES BAS

Dans l'ensemble, journaliers, colons, propriétaires — étant exclus les chefs d'exploitations capitalistes — forment la masse des « petits planteurs », si caractéristique de l'économie réunionnaise; une évaluation de 1955 en dénombrait 17 929, produisant moins de 50 t de cannes pour 1 877 qui en produisaient de 50 à 100 t, 1.149 de 100 à 500 t, 105 de 500 à 1 000 tonnes; ces derniers étaient déjà considérés comme riches; enfin, 101 gros producteurs fournissaient plus de 1 000 t. Une statistique de 1946, année où ces derniers n'étaient que 79, permet de déduire que les gros planteurs produisant plus de 1 000 t, fournissaient les 40,5 % de la récolte annuelle de cannes; les proportions ne semblent guère avoir changé beaucoup depuis. Tout le reste est apporté par la foule des petits planteurs, que l'on ne retrouve pas dans ces proportions aux Antilles, et qui constituent un facteur de solide équilibre social.

Il faut dire qu'ils contribuent, par contre, à un déséquilibre économique paralysant; ils ne vivent pratiquement que de la vente de leurs cannes et comme 80 % en produisent moins de 50 t, le prix est dépensé, avant même d'être touché, en avances et emprunts, pour les mises de fonds de la coupe suivante (main-d'œuvre surtout). Il ne faut pas demander à ces petites gens, au demeurant très peu instruits, d'améliorer leurs cultures et d'abaisser des prix de revient répartis sur de si faibles quantités. Ils en sont réduits à éviter les achats d'engrais et sont incapables d'employer des machines. Toute diminution de récolte par un cyclone, de rendement par de grosses pluies, prend pour eux l'aspect d'une catastrophe. Vivant de la portion congrue, dans la dépendance de l'usinier ou de la banque, ils sont méfiants de toute nouveauté, de toute offre de service, et opposent la force d'inertie à chaque tentative destinée à les unir en organismes de défense ou de production coopérative.

Petits planteurs, colons, journaliers agricoles — et aussi manœuvres et ouvriers des « quartiers » — mènent une vie dont les aspects importants sont communs. En les décrivant, en retraçant leur vie quotidienne, c'est le travail des trois quarts de la population que nous décrivons, et la vie familiale des neuf dixièmes. Il importe de le saisir, afin de voir dans cette lente et immuable routine tropicale un des facteurs essentiels du retard économique de l'île.

1. - Les planteurs de cannes.

Le créole se lève tôt. Il fait encore nuit — 4 heures, 5 h. 30 suivant la saison — lorsque, dans la case close, la mère repousse les draps ou la vieille couverture, et, à tâtons, ouvre la porte qui donne sur les étoiles. C'est le coq ou, le plus souvent, l'habitude qui l'a réveillée. Elle se coiffe — en pleine nuit — de son grand chapeau de paille, qui ne la quittera plus de la journée, elle traverse la cour, ouvre la cuisine, allume une lampe pigeon ou une lampe à pétrole, craque une allumette sur des brindilles de bois; une odeur de café grillé emplit la petite salle, et, pendant qu'il « coule », la mère allume le réchaud à charbon de bois

et, dans une « moque » (1), réchauffe le casse-croûte des hommes: riz frit à la graisse avec du piment, ou « sosso-mais » (2), ou une marmite de manioc; — puis elle met à cuire le riz et le « grain » de midi. Le bruit qu'elle fait tire l'homme de son grabat: il sort à son tour, puise au fer-blanc de la cour un peu d'eau, qu'il se passe sur la figure et les mains, en attendant le café, il s'occupe sans hâte: il trait le « bœuf » (3) ou fend un peu de bois. La mère, cependant, a été secouer la « marmaille », qui s'étire; pieds nus, les cheveux en broussaille, la maisonnée commence à trotter en silence; les enfants se débarbouillent au fer-blanc, le petit de huit ans mène le bœuf à la ravine ou à la prise d'eau du chemin.

Le café est chaud: dans la cuisine noire, où le feu jette des lueurs passagères, le père s'est assis sur la chaise du Gol; les enfants sont accroupis le long du mur auprès du foyer. La mère décroche les tasses, sur l'étagère — souvent une tasse pour deux — et verse le café, qu'on boit en silence; on y ajoute un fond de rhum, puis le « soso », ou le manioc, rarement du riz qui est un luxe. Souvent, ensuite, c'est la prière en commun, pendant que le jour se lève.

Puis c'est le départ au travail, le plus tôt possible, car il s'agit d'avancer la « tâche » avant les heures chaudes, ou, pendant la coupe, d'arriver un des premiers à la balance de l'usine. Le fils aîné a attelé le bœuf à la charrette marquée au nom de la famille; père et enfants passent au dos la « bretelle » de vacoa (4) ou prennent la « tente » dans laquelle, entre deux assiettes enveloppées d'un linge, la fille aînée a disposé le repas de midi. Habillés « en sale », coiffés de leurs feutres crasseux, ils prennent leurs outils: le « sabre à canne », la « gratte », la « pioche » portée « à tête » le manche en arrière — et le bœuf ébranle et cahote sur les petits chemins rugueux la charrette qui balance son fanal. Parfois, la cloche de l'« habitation » rappelle l'heure du rassemblement; le jour se lève, et la mer, en bas, se moire peu à peu de rubans lumineux. Par les petits chemins, ainsi convergent colons ou journaliers vers l'usine ou les champs. A un carrefour, le bœuf stoppe; le père, pour se donner du courage s'arrête une minute chez le Chinois pour lamper « un coup de sec » (5), occasion aussi de reprendre contact avec le monde extérieur.

Voici le champ; le bœuf est dételé, attaché à un arbre assez loin des bornes du champ du voisin; la charrette lève en l'air ses bras où l'on suspend vestes et « tentes ». Les hommes connaissent la tâche: tant de fosses de cannes à creuser, tant de gaulettes à effeuiller ou à couper, selon l'époque. Avant de s'y mettre, certains prennent le « goûter » c'est-à-dire mangent sur le pouce un peu de morue grillée ou de grains tirés de la « tente »; d'autres le réservent pour le casse-croûte de dix heures.

Le travail commence; accroupi, l'homme, avec sa « gratte » — petite houe à manche court avec laquelle on travaille souvent accroupi —

(1) Boîte de conserve, servant de récipient dans toute l'île. Le système métrique empirique créole comprend: la « moque » de la contenance d'une livre; ses multiples: la moque de un kilo et le « fer blanc » de 18 litres (bidon d'essence), et ses sous-multiples: la « guiguine » et le « p'tit guiguine », synonymes de poignées ou de pincées de marchandises. La « tente » sert aussi d'unité de volume.

(2) Mais moulu.

(3) Le mot « vache » n'est pratiquement jamais employé dans l'île.

(4) Sacoche à bretelles qu'on porte comme un sac tyrolien.

(5) Grand verre de rhum avalé d'un seul coup.

égratigne le sol et enlève l'herbe, que les fils portent en tas sur la charrette; le bœuf en profitera ce soir; — ou bien l'homme, avec sa pioche, dégage du sol les blocs et les galets et les fils, sur la tête, les emportent au bout du champ pour former une murette; ou encore l'homme gratte la « fosse », petit trou allongé où le fils enfouit la bouture de canne, et la recouvre de fumier, suivi par son frère qui, d'un coup de pied, repousse la terre pour recouvrir le tout; — si c'est la coupe, on est aidé par les voisins: les hommes, d'un geste harmonieux et régulier, saisissent les cannes de la main gauche, et d'un coup sec de sabre à cannes les coupent en tronçons; enfants et femmes, derrière eux, amassent les cannes en tas allongés, que d'autres portent ensuite aux charrettes...; lentement, rangs par rangs, les cannes tombent dans un flot de feuilles desséchées et craquantes; mais le soleil monte, tape dur, et les torses nus ruissellent, malgré les haltes pour souffler.

Souvent, vers 9-10 heures, un arrêt plus long permet le casse-croûte: maïs ou grains avec du piment, ou un « rougail-tomate » sur la morue; les enfants sucent des bouts de canne. On recommence à travailler au ralenti jusque vers 11 heures-midi.

Pendant ce temps, la mère s'affaire à la case. Elle fait son ménage tout en surveillant les grains qui cuisent sur le réchaud; elle fait les lits — parfois « le » lit de toute la famille, c'est-à-dire qu'elle « grouille » les paillasses de feuilles de cannes ou de fibres d'aloès et les recouvre d'un drap blanc non bordé; elle balaie le sol nu de la case avec un balai de coco, fait reluire avec des feuilles de « tabac-marron », puis avec la « brosse-coco », le plancher déjà étincelant de la salle de réception; elle renouvelle les fleurs dans le vase posé sur la « console », et dans le « fanjan » (1) placé au milieu du guéridon, sur le napperon en « jours de Cilaos »; elle époussette les « Bons Dieux » de plâtre usés du petit oratoire, sur l'étagère, vérifie la rangée impeccable des chaises du Gol. Les enfants, cependant, font la corvée d'eau; ils vont à la fontaine, au robinet de prise d'eau le plus proche, ou, en pays sec, « à la ravine », c'est-à-dire parfois à plus d'un kilomètre; ils y font queue, à la saison sèche, pendant une heure; ils attendent leur tour, accroupis, sans hâte, et rapportent sur la tête les fers blancs de 18 litres pleins. Cependant que les plus âgés descendent en bande vers l'école lointaine et que la petite de six ans porte, toujours sur sa tête, le lait du « bœuf » chez quelque client.

La cour balayée, la mère s'assoit devant la porte et trie le riz sur son van, puis nourrit les animaux, le cochon avec l'eau de vaisselle, les volailles avec les déchets et un peu de grain; si elle a le temps, elle descend laver quelques pièces à la ravine, où elle les étale dans le lit à sec, retenues sous de gros galets; c'est une occasion de bavarder avec les voisines.

A l'heure du repas, aux champs, les hommes s'assoient à l'ombre d'un tamarinier et tirent le repas de la « tente », à moins que la fille ou la mère ne le leur portent tout chaud; parfois chacun a son assiette, mais le plus souvent l'homme puise avec les doigts dans la marmite; il y prend le riz au « rougail-tomate » savoureux, ou le maïs, ou les grains mêlés aux brèdes, il roule le tout en boulette entre les doigts et, d'un coup de pouce prestre le fait disparaître; si la case n'est pas trop loin, les travailleurs y remontent déjeuner en famille; ils sont contents, le

(1) Voir ci-dessus, p. 261.

gros travail est fait, on rit, on plaisante, on s'essuie doigts et bouche avec une feuille de canne ou d'un revers de main, puis c'est la sieste, tous serrés à l'ombre étriquée de la haie ou dans le talus du chemin.

Le travail reprend vers 14 heures, si la tâche n'a pas été achevée le matin, cas fréquent. Le travail de l'après-midi est donc beaucoup plus rare, beaucoup plus court, sauf en temps de coupe où il dure jusqu'au soir; il faut alors y ajouter les heures d'attente dans la longue file des charrettes à la bascule.

Et c'est le retour à la case. Sans se presser, le bœuf cahote sa charrette, s'arrêtant pour grappiller quelques feuilles des talus; en passant, les hommes ramassent à l'occasion un peu d'herbe dans le fossé pour les animaux. A la case aussi, les écoliers, qui ont mangé à la cantine scolaire le meilleur repas de leur journée, remontent en groupe le long des sentiers. Ils retrouvent la mère qui, revenue de la ravine un ballot de linge sur la tête, a raccommodé sur le seuil, pendant que les grandes filles tressaient la paille pour faire des chapeaux. Le père se lave un peu de la sueur du jour et, s'il est encore de bonne heure, se livre à quelques menus travaux: il répare une chaise, il jardine avec minutie ses tomates et ses piments; les enfants font leurs devoirs comme ils peuvent, sur les genoux, à nommant leur catéchisme, « nos ancêtres les Gaulois », ou le fameux manuel d'Hermann où ils apprennent — et retiendront toute leur vie — que la Réunion « est un Eden » qui « a la forme d'une tortue », et qu'elle a donné le jour à un nombre considérable de grands hommes que l'univers admire.

Cependant, la ménagère s'affaire au repas du soir; il se prend avant la nuit, dans la cuisine ou dans la cour, sous l'arbre épais; chacun est assis, une assiette sur les genoux; on mange souvent avec les doigts en puisant dans la marmite. Tout le monde est content, le labeur du jour est fini; on apprécie la saveur du riz au safran mélangé aux « brèdes-songes » ou aux « brèdes-chouchou », la morue arrosée de son bouillon de brèdes, les grains pimentés au rougail. On se raconte interminablement les incidents de la journée.

La nuit tombe. D'une case à l'autre on s'interpelle; parfois on se groupe autour d'un des hommes qui prend sur l'étagère son harmonica et réjouit l'assistance d'une « séga » créole entraînante, ou encore on joue aux cartes, ou on lit « Le Peuple », — ou bien, le regard perdu dans le vague, vers la mer, on reste assis sans rien dire. Jusqu'au moment où il fait tout à fait nuit et où il faut se coucher, parce que le pétrole coûte cher. On ferme soigneusement toutes les ouvertures, car on a une telle peur des voleurs — inexistants — qu'on préfère étouffer; on récite la prière en famille, on s'allonge sur le lit et la mère souffle la lampe... On recommence demain.

Ainsi s'écoulaient, monotones et toujours au même endroit, vingt ans, cinquante ans d'existence. Le dimanche, tout le monde met son beau costume: pour les hommes, la veste de drill kaki, le pantalon assorti ou blanc, le feutre noir ou bleu; — pour les garçonnets, le même feutre, bizarre avec des culottes courtes. Pour les filles, la robe d'organdi bleu ou rose pâle, la grande capeline de paille si gracieuse avec ses rubans, ou le casque colonial lourd, enrubanné de noir pour les gens en deuil. Pieds nus, souliers à la main, on se dirige vers l'église; on chausse les souliers à l'entrée du village; on s'entasse dans l'église, où l'on étouffe et où la mère donne le sein au dernier né pour qu'il ne pleure pas pendant le sermon. Après la messe, on envahit la boutique du

Chinois, les femmes pour faire leurs emplettes, les hommes dans l'arrière-boutique, pour enfiler quelques petits « coups de sec ». Par les chemins en lacets, bordés de vétyver, les files de gens regagnent la case éloignée où le repas sera particulièrement soigné: carri de poulet ou de canard; — puis que faire, l'après-midi? Les femmes se rendent mutuellement visite, les hommes trop souvent regagnent le village et, groupés « devant le Chinois », debout ou accroupis, restent des heures à ne rien faire, souvent silencieux à regarder ce qui se passe — et il ne se passe rien — ou à écouter le bruit des plus jeunes qui, dans l'arrière-boutique, jouent aux cartes entre deux verres de rhum.

Rares sont les jours qui tranchent: celui de la paye, dans le cas du journalier: parfois une partie de l'argent passe, avant le retour à la case, en « coups de sec » joyeux chez le Chinois; la journée se termine alors trop souvent assez mal: l'homme hurle et tape, la femme pleure, la marmaille braille; — celui où l'usinier verse « l'acompte », le « règlement » ou « le reliquat » de la coupe: on attendait depuis longtemps ces quelques milliers de francs qui permettent de payer les dettes chez le Chinois, ou d'acheter le tissu de « doupion » pour la robe de l'aînée; — celui de la vente du porc, « demi-gras » (c'est-à-dire maigre); — celui de la visite d'un parent ou d'un ami « des quartiers » que l'on reçoit dans le beau « salon »; quelquefois, pour le visiteur, le père de famille évoque le temps où il a passé la mer, en 1914-1918, pour aller à Salonique, à Verdun... ou à Toulon; cet épisode reste évidemment pour lui le grand événement de sa vie, il le pose aux yeux des femmes et des jeunes, dont certains n'ont jamais vu la mer; il connaît le monde, et on le respecte; — le jour aussi où l'on accueille, pour les incorporer à la famille, les enfants de la veuve voisine, morte la veille; — le jour encore où, après une nuit d'horreur, le cyclone emporte la case.

Telle est la vie du colon et du journalier. S'il s'agit d'un petit propriétaire, elle est un peu plus confortable, essentiellement parce que la maison est plus vaste et le mobilier plus différencié, et parce que les enfants vont au cours complémentaire, parfois au lycée. S'il s'agit, au contraire, d'un des manœuvres ou journaliers qui vivent autour de l'usine, dans les anciens « camps » d'esclaves ou d'« engagés » (1), la vie est plus triste, plus animale, hélas: qui dira la misère matérielle et morale de ces troupeaux d'enfants en haillons, certains tout nus, de ces jeunes gens et jeunes filles malabars aux vêtements en lambeaux crasseux, mais aux yeux de loups, de ces « ménages » qui grouillent dans une promiscuité publique, entassés par sept à dix dans une seule pièce au sol de terre battue, de ces femmes déformées, perpétuellement enceintes, mettant bas tous les ans les fruits d'unions passagères et variées, de ces hordes qui croupissent dans la crasse et l'ignorance, et qui semblent éternellement rivées au sort des bêtes de somme, travaillant en traînant tout le jour, sans avoir l'idée de lever la tête?

2. - La main-d'œuvre flottante.

Tel est le genre de vie le plus répandu dans les Bas de l'île. Mais il en est d'autres; ceux de gens moins nombreux, mais plus visibles, qui travaillent moins mais s'agitent davantage. Lorsqu'on parcourt l'île, on longe les champs souvent déserts, mais sur la route, aux carrefours, devant les boutiques, il y a toujours des groupes nombreux et animés de gens pieds nus et misérablement vêtus; il s'agit parfois de travailleurs de cannes venus en course, mais le

(1) Camp du Gol, ou du Bois-Rouge, par exemple.

plus souvent de ces éléments trop fantaisistes, trop malchanceux, ou trop peu actifs pour s'intégrer dans le monde rural traditionnel. Interrogez-les, ils vous répondront très gentiment qu'ils sont manœuvres d'un transporteur, dont précisément le camion est en panne, pêcheur, mais la mer est trop forte, ou bien ils ont pêché un thon hier et n'ont donc pas à sortir aujourd'hui; un troisième est cheminot au C.F.R., c'est-à-dire qu'il lavera ce soir l'autorail; un autre est docker, il est descendu ce matin au port, mais il n'y avait pas d'embauche, et il est remonté. On rencontre, autour du Chinois, quantité de gens aux professions mal définies, et qui préfèrent gagner peu, mais travailler moins... Il s'agit des fils de ceux qui désertèrent les ateliers en 1848, des héritiers des traditions africaines amoureuses de liberté; ils organisent leur vie selon leur instinct séculaire, en pays chaud où il faut peu de chose pour vivre, avec un effort de temps en temps pour payer le riz et les brèdes; ils s'offrent pour porter votre valise, ils font le commissionnaire si vous avez un meuble à déménager, un colis à aller chercher au car; s'il y a un camion dans le fossé, il se trouve aussitôt trente personnes disponibles pour aller l'en tirer; le tempérament fantaisiste répugne chez ces gens à s'engager pour longtemps: ils travaillent trois jours dans une plantation, cinq jours dans l'autre, se reposent ensuite, tant que le salaire reçu n'est pas épuisé, puis repartent vers un autre engagement; inadapté, l'homme se loue un jour à la coupe, un jour dans un garage, puis dans un bâtiment en construction où il portera des planches; lorsque les Travaux Publics referont la route, il s'y fera engager pour quinze jours et comblera les trous avec de l'herbe qu'il va ramasser et apporte sur la tête dans une grande corbeille; la route arrangée, il dépensera son gain, puis repartira en chasse.

Il y a beaucoup de ces « manœuvres » aux emplois très recherchés, d'abord parce que ce travail n'exige aucune capacité et peu d'effort, mais aussi parce que, avec le surpeuplement, les jeunes trouvent plus difficilement du travail. On en voit en ville, aller de « barreau » en « barreau », demander une « tâche », clouant un jour des planches dans la rue, accroupi le lendemain à un carrefour, attendant quoi?

De toute façon, la philosophie de travail est toute tropicale: on ne travaille pas pour amasser, en cherchant un emploi de spécialiste pour gagner davantage, mais simplement pour payer son riz, son rhum et, accessoirement, quelques besoins évidents. Une fois gagnée la somme voulue, pourquoi continuer?... Le pêcheur tire sa barque sur les galets; on a vu des dockers faire grève pour obtenir une augmentation de salaire, et, celle-ci accordée, ne venir au travail que quatre jours par semaine. Inversement, celui qui sait devoir toucher un fixe n'a aucune raison de pratiquer un rythme de travail intensif: il est bien connu que, dans les équipes de cantonniers, deux hommes travaillent lentement sous le regard des six ou huit autres; on se relaie, et tout le monde prend la pelle lorsqu'une auto arrive, quitte à la reposer quand on voit que ce n'est pas celle de l'ingénieur. Dans les champs de cannes, on sait aussi faire des pauses fréquentes. Le niveau de vie, à la Réunion, est certes très bas, mais le rendement de travail l'est aussi — surtout chez les « becqueurs de clé », nom donné par les créoles à ceux qui n'acceptent de travailler qu'à condition qu'ils n'en retirent ni fatigue ni désagrément.

III. — L'ECONOMIE SUCRIERE

1. - La canne.

La culture de la canne présente sensiblement les mêmes caractéristiques à la Réunion que dans les autres pays tropicaux. Ce n'est pas dans le paysage sucrier classique de la plantation, de la coupe et de l'usine qui fume au milieu des champs, que se révèlent les traits particuliers de la culture réunionnaise, mais plutôt dans le bilan de cette culture: un rendement plus faible à l'hectare, une teneur en sucre moindre, un

prix de revient plus élevé que dans de nombreux autres pays, tout cela dû aux difficultés du sol, à la petitesse de l'île, à la routine du planteur; on comprend que cette petite île n'ait pu se tenir à la pointe des perfectionnements techniques des exploitations sucrières de la Louisiane ou des Hawaï... Mais les gestes du planteur à Bourbon sont bien les mêmes que ceux qui firent la force, le prestige et la richesse des « Isles à sucre » et la font encore. La plupart des petits et moyens planteurs, qu'ils soient colons ou propriétaires, pratiquent encore la culture traditionnelle, souvent décrite en maints ouvrages.

Façons culturales.

La canne est devenue la grande culture réunionnaise, parce que c'est la plante qui résiste le mieux au cyclone et qu'une culture de produit exporté est plus rentable que celle de produits vivriers qui seraient consommés sur place. Il est, en outre, vrai que la culture de la canne, une des plus simples qui soit, est également appréciée de beaucoup de planteurs parce qu'il n'y en a pas de plus facile, qui demande moins d'effort et qui favorise davantage la routine, si l'on se contente d'une récolte de masse, sans recherche de qualité, de rendement et de prix calculés.

Le travail aux champs s'accomplit par « tâches », unités de travail qui ont fini par désigner aussi les superficies travaillées. Dans le grand domaine, les « tâches » sont traditionnellement fixées depuis plus d'un siècle. Frédéric de Villèle les avait définies en 1858 (1). Le champ est divisé en carrés égaux de 30 m de côté, soit 36 gaullettes carrées, ce qui permet par ailleurs de comparer les rendements selon les ouvriers, les sols et les engrais. On trace pour cela sur le terrain, de six gaullettes en six gaullettes, de grandes lignes dans le sens de la pente, les « trumeaux », de façon à diviser le champ en parcelles allongées de 1000 gaullettes carrées; ces « trumeaux » sont signalés par un sillon proéminent, un fossé, un rang de maïs, un canal d'irrigation, etc... Dans ces parcelles, on délimite, de six en six gaullettes, une « tâche » de 36 gaullettes carrées au moyen de « rangs » perpendiculaires à la pente pour empêcher les ravages de l'érosion; on obtient ainsi des carrés de 30 mètres de côté, donc onze tâches à l'hectare (de Villèle préconise 25 m, soit 16 tâches à l'hectare). Chaque homme prend sa tâche le matin, s'en va lorsqu'il l'a finie, ou peut en faire une autre. On met deux femmes ou deux enfants pour une tâche; un commandeur peut contrôler vingt tâches. En terrain difficile, on peut créer des tâches de trois gaullettes, des demi-trumeaux, etc... Enfin, si le travail dans les cannes est de beaucoup le plus fréquent, il peut se faire aussi que la tâche du jour consiste à planter les « pistaches » (2) à couper le tabac, ou à féconder la vanille.

La « plantation » des cannes succède souvent à une culture dérobée de légumineuses (ambériques, pois mascates, antaques), riches en azote, qui sont ensuite enfouies dans le sol et utilisées comme engrais vert. Si le terrain est vierge ou repris après une longue friche, on procède d'abord à l'« épierreage », très sommaire; il a lieu à la houe, ou même à la

(1) A. DE VILLELE. « Le travail à la tâche »: Revue agricole, mars 1923. Primitivement, on organisait le travail en « bandes » où le fort aidait le faible; ce système était celui des ateliers d'immigrants, où les contrats fournissaient des moyens de réprimer la paresse: il s'est perdu peu à peu avec la suppression de l'immigration.

(2) Arachides.

PLANCHE XIX



L A C A N N E

Cannes à Sainte-Marie (au fond, massif de la Montagne)



La coupe (domaine de la Révolution, à Sainte-Marie). — Charrettes et camions.

PLANCHE XX



LA CANNE

La Coupe (Propriété « Révolution », à Sainte-Marie)



L'usine de Vue-Belle, au milieu des cannes de la Saline Saint-Paul.

« gratte »; les blocs moyens sont ensuite portés à la main en tas épars dans les champs ou en murettes périphériques; les petits cailloux et les gros blocs — certains ont plusieurs mètres cubes — restent en place et en profondeur — ce qui empêche la charrue d'être utilisée dans 80 % des champs de l'île. Ensuite, le planteur « ligne » le terrain, en traçant au moyen de cordons d'herbes ou de terre des sortes de sillons, distant d'un mètre à 2 m 25, et perpendiculaires à la pente pour éviter une descente trop rapide des sols. Le long de ces « lignes », d'un coup de gratte il ouvre les fosses (ou « mortaises »), trous de 0 m 35 de long, 0 m 15 de profondeur environ; les fosses sont distantes de 0 m 40 à 0 m 60 les unes des autres.

La mise en terre des boutures — les bourgeons (1) — a lieu théoriquement à n'importe quelle époque. En fait, les « cannes vierges » étant coupées à dix-huit mois, la « plantation » a lieu le plus souvent dix-huit mois avant le début de la coupe, soit en janvier dans la région du Vent, en novembre-décembre dans la zone sous le Vent plus sèche; comme l'on est en fin de coupe, la main-d'œuvre est facile à trouver. On peut cependant planter aussitôt après le ramassage des légumineuses en juin-juillet, dans les terrains trop secs ou pierreux (Ouaki, Bois de Nèfles, Saint-Louis), où la coupe n'a lieu qu'au bout de deux ans, et dans certains terrains riches et bourrés d'engrais (Fiague), où la coupe, au contraire, se fait à un an. Les plants utilisés sont des bouts de cannes de 0 m 25 de long, pris au sommet de la plante (« cœur »), en enlevant les feuilles; l'homme en place deux dans chaque fosse, en sens inverse, et, d'un coup sec, rabat sur eux la terre, ou bien les couvre de paille et de fumier, à moins que, dans les régions pluvieuses, il ne les laisse à l'air libre, en plaçant le fumier à côté légèrement en amont de la pente, ce qui fait que les pluies l'entraînent sur les bourgeons.

Entre les « lignes » de cannes, le planteur sème, uniquement la première année, des plantes intercalaires: maïs, tomates, arachides, haricots, légumineuses diverses (Pl. XXII).

L'usage des engrais est maintenant presque général, mais les époques d'application et les quantités sont très variables. On emploie au gré des sols, des climats, de la tradition et de la fortune des planteurs, soit l'engrais chimique triple, soit simplement le fumier du « bœuf » familial (2). Beaucoup de planteurs, mal informés, utilisent les produits au petit bonheur. L'entretien des cannes est très simple, mais de main-d'œuvre onéreuse; le dépouillage, vers quatre à cinq mois, consiste à enlever le surplus des feuilles, pour que les bourgeons soient libres; la « paille » est rangée le long des sillons et sert de litière ou de nourriture au bétail; une « gratte », ou sarclage, a lieu ensuite, puis une seconde un mois après, nécessitant 50 à 80 journées de travail par hectare. En fin d'avril a lieu, pour les cannes porte-graines seulement, la floraison des hampes et les plaines ondulent leur tapis rose-mauve à l'infini. En juin, un deuxième dépaillage a lieu, pour faciliter la coupe toute proche; il est parfois accompagné d'une ultime gratte. En juillet, une à une, les usines allument leurs feux et la coupe se déroule jusqu'en novembre, décembre même, depuis le développement récent et intense de la production sucrière.

(1) Des essais de reproduction par graines, commencés vers 1905 à Sainte-Suzanne, n'ont pas eu de suite.

(2) A Terre-Sainte, l'engrais est placé au moment de la mise en terre, et un peu de fumier ajouté après le dépouillage. A la Rivière Saint-Louis, s'il y a eu pluie, on met de l'engrais au bout de trois à quatre mois, 1 kilo par gaulette carrée environ.

Les cannes sont pour la plupart coupées une première fois à dix-huit mois: ce sont les « cannes vierges », celles dont le rendement est de beaucoup le meilleur. Elles repoussent aussitôt et, dès lors, peuvent être coupées tous les ans, jusqu'au moment où leur teneur en sucre est trop faible pour justifier une culture rentable; on les arrache donc, le plus souvent, après la quatrième ou cinquième « repousse », et dans les domaines les mieux tenus, après la troisième. Le domaine du planteur comprend donc différents « carrés » de cannes des divers âges, qui se renouvellent par un roulement régulier au cours d'un cycle de cinq ans; il ne « plante » ainsi tous les ans qu'un quart à un dixième de son exploitation... Car, il faut le dire, par indolence, par manque de capitaux, les planteurs les plus routiniers — et ils sont encore nombreux — gardent leurs cannes jusqu'à la dixième, à la quinzième repousse et certains en sont fiers. Ceci, bien entendu, au détriment du rendement.

Jusqu'à la guerre 1939-1945, une sorte de cycle rotatoire était souvent en usage, avec quatre à dix ans de canne et ensuite un à trois ans de jachère, ou de légumineuses (ambérique, antaques, embrevades) ou de plantes vivrières: manioc, maïs. Les durées de ces assolements étaient du reste extrêmement variables et laissées à la fantaisie de chacun. Kopp signale comme type pratiqué au Vent:

- 18 mois de cannes vierges avec maïs et haricots intercalaires.
- 4 à 5 ans de repousses.
- 3 ans de cultures vivrières:
 - Première année: maïs-manioc.
 - 2^e et 3^e années: maïs l'hiver, embrevade au printemps, canne en fin d'année.

ou encore: 4 repousses, puis six mois de pois mascate, chaulage, et remise en cannes avec haricots. Bref, un type d'assolement de 10 ans et un type de 6 ans.

Mais avec l'effort prodigieux d'extension et de rationalisation de la culture de la canne, on a assisté, entre 1948 et 1954, à la disparition à peu près complète de ces assolements. Presque partout maintenant le planteur fait « canne sur canne »; c'est en raison aussi de ses difficultés financières; les cultures vivrières ne sont pas rentables pour qui emploie de la main-d'œuvre salariée; au contraire, la canne rapporte bien, étant donné la modernisation de sa culture, l'usage des nouvelles variétés, des engrais, de la machine, du transport par camion, mais à condition que l'amortissement de ces nouveaux frais ne soit pas interrompu par des périodes sans cultures; aussi antaques, pois et surtout manioc disparaissent-ils peu à peu de la zone sucrière proprement dite; seules subsistent encore les légumineuses servant d'engrais vert; on a constaté qu'ainsi le sol s'abîme moins que par les rotations. Le maïs couvre encore par contre de notables superficies, mais surtout au-dessus de 400 m, ou encore dans la zone de Saint-Joseph dont il est la spécialité.

Variétés et rendements.

L'action des grands domaines influe fortement sur les méthodes de culture de l'île entière, en particulier sur les rendements en cannes à l'hectare. La Réunion a longtemps mérité la réputation d'avoir les rendements les plus bas du monde. Les responsables de cet état de chose étaient nombreux: absence de lutte rationnelle contre les maladies, entêtement des planteurs à garder leurs cannes parfois 15 à 20 ans, mise

en cultures de lopins de pente ou d'altitude trop fortes, ou trop secs, ou trop pierreux. L'apathie du petit planteur y était pour beaucoup; le manque de main-d'œuvre — laquelle végétait dans les Hauts — empêchait d'effectuer à temps les opérations culturales; le manque de bétail amenait le manque de fumier; les engrais coûtaient beaucoup trop cher; au reste, il était de notoriété publique que les « engrais abimaient la terre »; l'usage, enfin, pour l'usine, d'acheter les cannes au poids, et non d'après leur teneur en sucre, forçait pour ainsi dire les planteurs à produire des cannes très fibreuses, au bois lourd, et contenant peu de jus. Aucun contrôle chimique dans la plupart des usines, aucun enseignement professionnel pour la masse des exploitants, pas de station agronomique. Tout cela expliquait qu'A. de Villèle se soit plaint en 1921 que la Réunion fournait 30 t de canne à l'hectare, donnant 2,9 tonnes de sucre, alors que Maurice fournissait 50 à 90 t à l'ha (1) donnant 5 à 9 tonnes de sucre. Cette situation se prolongea dans la plupart des secteurs jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Mais la faiblesse essentielle des rendements venait surtout de l'entêtement des planteurs à cultiver des variétés épuisées, abandonnées depuis longtemps ailleurs. La canne dite « du Pays », introduite dès les débuts, probablement de Madagascar, ne fut jamais cultivée en grand et ne servit que pour le « flangorin » sous l'Ancien Régime; les cannes de plantation répandues après 1815 furent les fameuses Batavia et Bambou, portées à Maurice grâce à Bougainville, et l'Otaïhiti (ou Batavia jaune) introduite à Maurice par Commerson; toutes deux passées à Bourbon à la fin du XVIII^e siècle. Ces variétés s'épuisant peu à peu, les planteurs évolués de Bourbon se préoccupèrent d'introduire successivement dans l'île les cannes dont on vantait les mérites ailleurs. En 1841, Diard apporta les cannes vertes et roses qui portent son nom; elles régnèrent jusque vers 1870; elles furent peu à peu remplacées par des cannes de Nouvelle-Calédonie (cannes Mapou, Rat gros Ventre, etc...), puis, par la Louzier, vers 1880-1885, par diverses variétés de Cochinchine, de Maurice, et enfin, vers 1900, par la Big-Tanna (Nouvelles-Hébrides). La Chambre d'Agriculture, animée par un apôtre, A. de Villèle, fit venir entre 1908 et 1935 quantités de variétés d'Egypte, de Maurice, du Queensland, de la Barbade, de la Louisiane et surtout de Java.

Rongées par le borer, la morve rouge, le sereh, plus récemment par l'apoplexie et la mosaïque, ces cannes nobles disparurent les unes après les autres, et les agronomes locaux durent aller aux Indes et à Java en quête de nouvelles. Aussi, devant la nécessité de recommencer perpétuellement ces quêtes à l'étranger, le syndicat des fabricants de sucre décida de fonder, en 1928, aux portes de Saint-Denis, sur le domaine de la Bretagne, une Station Expérimentale de génétique.

Les cannes essentielles, à l'époque, étaient la fameuse POJ 28.78 de Java, introduite en 1927, et véritablement sensationnelle, très fertile, assez riche, rustique, très tolérante, mais ne s'adaptant pas à l'altitude, puis l'Uba-Marrot, venue en 1930 du Nord de l'Inde, assez pauvre mais supportant la fraîcheur. La Station, courant au plus pressé, se procura en 1936 le Coïmbatore 419 de l'Inde, pour terres lourdes et humides, et reçut en hommage en 1938, la remarquable mauricienne M 134/32. Dès lors, l'île renouvelait sa parure de cannes, cependant que la Station commençait son travail de génétique pour obtenir en permanence des

(1) Aux Hawaï. 111 tonnes, et 105 à Java vers la même époque.

cannes réunionnaises de valeur. Son animateur, M. D. d'Emmerez de Charmoy a porté, à lui tout seul, l'agronomie sucrière à un haut degré de perfection. Il organisa la lutte contre les maladies endémiques dues à des champignons ou à des virus, détecta à leur origine les épidémies. Parallèlement à l'introduction et l'acclimatation des variétés étrangères, il poursuivit la création de variétés locales immatriculées « R » — dont les deux premières belles réussites furent les R-331 et R-337 (1).

Toutes les variétés obtenues, à la Réunion comme ailleurs, sont remarquables mais fragiles (2); elles fournissent un gros rendement mais durent peu; l'économie sucrière exige donc une création continue. En revanche, il est maintenant possible d'obtenir des cannes correspondant aux principaux sols et climats de l'île. Le difficile, c'est de les faire adopter successivement par les planteurs, qui n'aiment guère changer. C'est aussi de choisir la variété adéquate, celles créées pour résister à telle maladie étant accessibles à telle autre et la résistance aux maladies n'étant obtenue que par baisse du rendement (3).

De nouvelles variétés, parmi les 22 sorties des pépinières, sont déjà essayées sur des superficies notables et prêtes à remplacer en grand les cannes actuelles; de même certaines Mauriciennes, Barbade (B 34/104 et B 37/161) et Louisiane récentes dont la station étudie le comportement favorable à Bourbon. Déjà la culture de la R 337 n'est-elle plus que simplement autorisée, sa richesse étant devenue insuffisante; les cannes recommandées sont dorénavant les variétés R 366 et 380 créées depuis 1938. et les très récentes 386, 397, 430, qui occupaient déjà 10 à 15 % du sol en 1953. La période d'expérimentation actuelle permettra de décider lesquelles de ces variétés doivent être cultivées en grand. La R 366 est une canne pour régions basses, la R 386 pour les altitudes au-dessus de 600 mètres.

La notion de rendement à l'hectare est décevante, car le poids de la canne n'est pas un bien en soi, puisqu'il vient du bois et de l'eau plus que du sucre. Ainsi explique-t-on que si le rendement à l'hectare est plus élevé dans la région du Vent (M 134/32), la teneur en sucre est en réalité plus forte sur le côté sous le Vent, plus sec. De nos jours (1954) le rendement en poids des cannes vierges voit en tête les R 380 et 376 (indice de rendement 117) et la R 366 (113); la R 337 n'arrive qu'ensuite (109) puis la M 134/32 (4); mais pour les repousses la 337 est en tête (indice

(1) Au sujet des variétés et rendements, nous empruntons beaucoup à M. d'Emmerez de Charmoy: « Etude sur de nouvelles variétés des cannes à sucre de l'île de la Réunion » (Agronomie tropicale, juillet-août 1953).

(2) Toutes ces variétés ne peuvent être obtenues par bouture, mais par croisements des diverses espèces de cannes antérieures (seedling ou reproduction sexuée), donc par semis, en faisant intervenir, dans des proportions variées, les espèces dont on désire conserver les qualités tout en éliminant les défauts. Les cannes R. sont issues de croisements des hybrides venant de la canne noble traditionnelle qui donne la richesse en sucre, de la canne sauvage, insensible à la mosaïque et au sereh, de la canne indienne résistant à la sécheresse et s'adaptant aux sols pauvres, salins ou inondés, et de la canne chinoise, rustique. Les variétés issues ne peuvent évidemment garder tous les caractères des ancêtres; certains s'excluent; il faut choisir, en se basant sur les échanges de chromosomes dans diverses proportions. La grande série des « R » actuelles (R 363 à R 430) possède la formule généalogique suivante: 19 N + 41 - 9 S/32. N, c'est la canne noble transmise par POJ 28.8. I, c'est l'Indienne transmise par Coïmbatore. S, c'est la sauvage venant de l'Uba Marrot et de son « raceur », V 114, né du croisement de l'Uba et de la POJ; 32 est le nombre maximum de chromosomes croisés.

(3) Les récentes variétés y sont beaucoup moins sensibles; la maladie sévit à l'état chronique mais ralenti, ses effets ne sont plus qu'assez bénins. On craint actuellement que la maladie de Fidji, qui sévit sur la côte Est de Madagascar, n'atteigne l'île, à la merci d'une imprudence.

(4) D'Emmerez de Charmoy, op. cit. Agr. Trop., juillet-août 1953.

143), suivie par la Coïmbatore 419 (115). Pour le rendement en sucre à l'hectare, les nouvelles R 380, 376, 397 sont en tête des vierges, mais la 337 est toujours première pour les repousses et la M assez loin derrière.

Depuis une dizaine d'années, les rendements à l'hectare ont réalisé d'appréciables progrès. Le choix des variétés selon le sol et le climat, les dosages adéquats d'engrais, sont les éléments de cet essor. Depuis qu'en 1952 a été établi le diagnostic foliaire (1), chaque planteur peut appliquer exactement à ses cannes l'engrais qu'il faut à la dose voulue. Le rendement moyen à l'hectare ne peut être connu qu'approximativement, puisqu'on ignore toujours le nombre exact d'hectares mis en cannes. Il était évalué communément à 35 t/ha en 1948-1949 et 57 t/ha en 1949-1950 (54 t par les Services agricoles). Cette faiblesse était provoquée par les petits planteurs qui opposaient une telle force d'inertie aux invitations à arracher leurs vieilles cannes qu'il fallut une décision préfectorale prescrivant le refus de ces cannes par les usines, passé un délai de cinq ans, et annonçant l'institution prochaine du paiement de la canne d'après sa richesse en sucre. Du coup, une nette évolution se manifesta chez les planteurs. Dans les exploitations modernes, le rendement était bien entendu très supérieur (80 t hectare pour les vierges, 45 pour les repousses, en fin 1948, et 70 à 75 t hectare en moyenne en fin 1949).

En 1953, certaines parcelles produisaient 90 t/ha et les meilleures terres des Sucreries de Bourbon dépassaient 100, cependant que le rendement moyen de l'île atteignait environ 60 t/ha, malgré les Malabars de Bras-Panon et de Ravine-Glissante qui montraient toujours avec orgueil des Big-Tanna à leur 40^e repousse!... Cette année-là, la M 134/32 occupait 30 % des champs de cannes, la R 337 40 % et la Coïmbatore 20 %; au total, 90 % des superficies cultivées. Le reste correspondait à des vestiges de Big-Tanna, de POJ, de M 131.

Depuis lors, compte tenu du renouvellement récent et surtout de l'abandon presque général de la R 337, la carte sucrière de l'île peut être ainsi définie au début de 1958:

La côte du Vent, chaude et humide, est le grand domaine de la M 134/32 qui couvre environ 75 % des sols mis en cannes, laissant 10 % à la R 397. La région de Sainte-Anne-Sainte-Rose, longtemps fidèle à la Big-Tanna blanche, vient d'y renoncer pour s'aligner sur le reste du « Bon Païs ».

Le côté sous le Vent est plus différencié: le recul de la R 337 (25 %) s'accélère au profit de la R 397 (20 %) promise, pensait-on alors, à un très grand avenir. A elles deux, ces cannes réunionnaises occupent environ 45 % de la superficie. La M 134/32 se tient autour de 30 %. Des climats locaux interviennent, bien entendu, pour diversifier le choix: la R 397 et diverses autres R occupent 96 % du grand plateau des Hauts de Saint-Paul; au contraire, la région basse du Sud (la Rivière, Saint-Pierre) reste fidèle en partie à la CO 419 (30 %) qui occupe 82 % dans les zones irriguées (Gol, Pierrefonds). Les régions d'altitude moyenne (Tampon) se partagent presque également CO, 337 et 397; les cannes noyées de Saint-Paul sont des R 366 ou des CO, celles de Saint-Joseph, et de Saint-Philippe, déjà au Vent, sont des M 134/32.

Partout on trouve, en très faible quantité, soit de vieilles cannes (POJ, Big-Tanna, 337, Richefonds), soit des cannes nouvelles encore au stade d'essai: R 365, 380, 386, 430.

(1) Voir ch. XIII, paragraphe IV 1.

Pour l'ensemble de l'île, on peut estimer très approximativement que la M 134/32 occupe encore 50 % des superficies en cannes, la R 337 13 %, la R 397 16 %. Mais tout porte à croire que dès 1958-1959 les proportions seront bouleversées et donneront environ 60 % de R 397, 20 % de M 134/32, le reste comprenant les séquelles de toutes les autres cannes (1).

Types de grandes exploitations.

Le développement de la culture mécanisée dans les grands domaines n'a pas peu contribué à cette évolution. Ce sont ces domaines qui sont principalement responsables de l'accroissement spectaculaire de la production sucrière depuis 1948; les façons culturales sont menées de telle sorte que le rendement s'améliore avec le sol: épierreage par bull-dozer enlevant des blocs de plusieurs tonnes, au préalable arrachés du sous-sol par un « ripper », labourage rendu alors possible par des charrues à disques très robustes, de type « Ransomes », tirées par Caterpillar D6 ou D4, sarclage au « rotary hoes », sillonnage, épandage d'engrais, et même plantage effectués par des machines tirées par des petits tracteurs à chenilles. Si les frais par hectare de repousses sont sensiblement les mêmes pour les cultures traditionnelle ou mécanisée, les sarclages, épauillages et coupe étant toujours faits à la main, les frais par hectare de cannes vierges étaient, par contre, en 1950-1951, 41,8 % moins chers dans les exploitations mécanisées (2).

Celles-ci correspondent en gros aux 105 domaines produisant plus de 1000 t de cannes dénombrés en 1951. La plupart sont des propriétés de famille dont les dirigeants constituent l'élite de la haute bourgeoisie et pratiquent une agronomie éclairée, le plus souvent en remplaçant progressivement les colons par des ouvriers agricoles, et en engageant de gros capitaux pour la modernisation de leurs techniques; parmi tous ces chefs de culture, nombreux sont ceux ayant fait des stages dans des écoles européennes d'agriculture. Enfin, trois grosses sociétés capitalistes, possédant à la fois plantations et usines, cultivent à elles seules 26,8 % de cannes et fabriquent 70,7 % du sucre de l'île (1957). Elles présentent chacune une physionomie différente.

La Société des Etablissements Léonus Bénard est localisée dans le Sud de l'île. C'est une entreprise familiale qui a su rassembler autour de son chef de nombreux domaines (4000 hectares), groupés autour de deux usines: le Gol à Saint-Louis, Pierrefonds à Saint-Pierre. Ses dirigeants possèdent également des parts importantes dans les sociétés qui gèrent les usines des Casernes et de la Rivière du Mât. Régnant sur des terres déjà en grande partie soustraites à l'alizé, le Gol et Pierrefonds ont créé sur chacune des rives de la Rivière Saint-Etienne, sur la plaine alluviale, les deux grandes exploitations irriguées de l'île: les étendues horizontales de cannes sont divisées en casiers rectangulaires, séparés par tout un réseau de conduites d'eau cimentées, alimentées par des dérivations de la Rivière; le canal Saint-Etienne pris sur le Bras de la Plaine, le canal Saint-Louis pris sur le Bras de Cilaos, utilisés également

(1) Une évaluation exacte est difficile, les chiffres fournis par la station de génétique, théoriques, basés sur le plan de mise en valeur, ne coïncident pas avec les chiffres fournis par le Centre technique de la canne.

Par ailleurs, l'apparition de la gommose en 1959 vient bouleverser toutes ces données, car la R. 397 y est particulièrement sensible; elle est destinée à disparaître au plus vite — remplacée par les R. 447, 469, 484 — et la toujours excellente M 134.32.

(2) E. HUGOT. La production sucrière. Marchés coloniaux, n° 313, p. 2965; et Notes et Etudes, n° 1719, pp. 17-18.

par de nombreux planteurs du Sud. Les Etablissements Bénard utilisent en grand des procédés restés traditionnels: le domaine des Casernes n'a que des colons. celui de Pierrefonds ne produit par faisance valoir directe que 2,8 % de ses cannes; le Gol lui-même, mieux adapté, produit plus par colons que par planteurs. Les trois usines, après avoir été, surtout le Gol, à la pointe du progrès dans les années 1925-1930, auraient actuellement besoin d'être modernisées; cependant la société a produit 5,7 % des cannes et 14,2 % du sucre de l'île en 1957.

Les Sucrieries d'Outre-Mer (ex-Sucrieries Coloniales) sont, à l'opposé, le type de la société métropolitaine. Elles ont produit en 1957, 8,3 % des cannes et 22,7 % des sucres de l'île. Elles possèdent également trois usines, deux côté au Vent (Ravine Creuse et Beaufonds), l'autre sous le Vent (Vue-Belle); mais elles exploitent aussi de nombreux domaines qui n'ont pas d'usine propre. Héritières du fameux Crédit Foncier Colonial du XIX^e siècle, elles sont essentiellement installées dans la région du Vent, où elles possèdent 900 hectares à Sainte-Marie (Flacourt, la Ressource, Ravine des Figues, Bagatelle), 500 à Sainte-Suzanne (Bagatelle, Trois-Frères), 1 175 à Saint-André (Menciol et surtout Ravine-Creuse), et 2 800 à Saint-Benoît (Beaufonds, Beaulieu, Beauvallon, Sainte-Marguerite) — contre les seuls 600 hectares de Vue-Belle à Saint-Paul. Au total, 6 000 hectares, qui en font le plus grand propriétaire de l'île. Chaque propriété possède son directeur, ses cadres, son matériel, ses colons: ceux-ci habitent, éparses dans les cannes, plusieurs de ces localités héritées des villages d'immigrants du XIX^e siècle sur les basses pentes au Vent. La modernisation s'opère, et certaines propriétés défrichent activement leurs Hauts (Menciol, Bagatelle) jusque vers 700-800 mètres. La grosse usine de Ravine-Creuse, dont les terres ont été entièrement reprises en faisance valoir directe, est la seule usine de l'île qui traite plus de cannes venant de ses terres que des planteurs du voisinage — elle en traite même deux fois plus. Vue-Belle et Beaufonds, au contraire, vivent en très grande partie des cannes des planteurs.

On a vu ailleurs (1), l'organisation des Sucrieries de Bourbon, entreprise capitaliste, mais locale et non pas métropolitaine; l'équipe qui les dirige a fait de leurs domaines un « combinat » à la pointe du progrès. Possédant seulement 4 600 hectares, les Sucrieries de Bourbon gèrent à la fois l'usine qui écrase le plus de cannes (La Mare) et celle qui produit souvent le plus fort rendement (Grand-Bois). Leurs plantations sont de beaucoup les plus mécanisées et utilisent le matériel et les méthodes les plus modernes; elles ne seraient point dépaysées parmi les exploitations évoluées des Hawaï ou de Cuba. Elles ont produit en 1957 12,8 % des cannes et 33,8 % des sucres de l'île.

La coupe.

La teneur en sucre est à son maximum dans les cannes en septembre-octobre, et l'idéal serait que la coupe ait entièrement lieu à cette époque. Comme la capacité des usines ne le permet pas, la coupe est en réalité étalée sur cinq mois. Les planteurs désireux d'éviter les longues attentes ou pressés de toucher un acompte peuvent ainsi échelonner leurs travaux et ne pas couper de cannes ayant une teneur en sucre trop faible. Malgré cela, le rendement quotidien en sucre augmente de juillet (7 %) à septembre-octobre (plus de 12 %), pour décroître ensuite lentement à 7,8 % (décembre).

(1) Voir ci-dessus, p. 220.

Les jours qui précèdent l'ouverture de la coupe se déroulent fiévreusement; les usines révisent leurs machines et essaient le nouveau matériel; les transporteurs vérifient leurs camions, les marteaux retentissent pour réparer les charrettes, les bœufs sont bien nourris en vue d'un travail épuisant. La bonne humeur est générale à l'idée du gain proche. Puis, une à une, vers la mi-juillet, les usines allument leurs feux, et le planteur sait qu'il peut dès lors se présenter aux balances. Dans chaque village, dans chaque écart, les exploitants se prêtent main forte, en sus de la mobilisation familiale; on coupe un jour chez l'un, un jour chez l'autre, de façon à ce que chacun, dans les délais voulus, écoule toutes ses cannes.

Les coupeurs avancent rang par rang, avec un chant rythmé et joyeux; de deux coups secs de « sabre à cannes » (la « machete » antillaise) ils dépouillent le roseau de ses feuilles, d'un autre coup le séparent du sol, puis ils le fragmentent en tronçons d'un mètre environ. Ils avancent ainsi dans la forêt des cannes, laissant derrière eux le champ jonché de feuilles d'un vert jaunissant. Derrière eux, les manœuvres, les « petits garçons », les femmes, rassemblent les cannes en paquets de dix, puis les emportent et les déposent dans les charrettes en faisceaux dressés ou dans le camion, en piles couchées, cependant que les enfants amassent en tas une partie des feuilles qui serviront de nourriture pour les bestiaux, parfois jusque dans les Hauts (Pl. XIX et XX).

Le transport en charrettes des cannes à l'usine disparaît de plus en plus et avec lui des scènes traditionnelles et pittoresques. Les petites charrettes à deux roues, tirées par un bœuf, circulent en cahotant par milliers dans les chemins et pistes de terre rouge qu'elles défoncent; elles peuvent porter 1200 à 1500 kilos, 2 tonnes s'il y a deux bœufs; l'usine étant parfois à 5 ou 6 kilomètres, on juge du temps et de la dépense nécessaires, car l'attente aux balances est parfois de plusieurs heures, tant les files de charrettes sont longues (Pl. XXI). Certains planteurs ne peuvent faire qu'un voyage par jour, ce qui force les coupeurs à s'arrêter, sinon les cannes s'accumuleraient; or, elles ne peuvent rester coupées plus de quarante-huit heures sans que leur teneur en saccharose diminue. Un bon coupeur fait 1 t 5 minimum dans sa journée. Un colon moyen du Tampon qui fait 150 t de cannes doit ainsi effectuer 100 à 150 voyages en charrettes — chacun d'une journée — à l'usine des Casernes, distante de 10 à 12 kilomètres. On comprend que la suppression des usines de Saint-Joseph ait contribué au déclin de la canne dans cette région: malgré des primes de transports, on hésitait à porter en charrettes ses cannes du Tremblet aux Grands-Bois (70 km aller et retour).

La charrette était presque le seul moyen de transport des cannes jusqu'à la deuxième guerre mondiale (1). Elle était l'instrument de travail indispensable. Le propriétaire y accroche un écriteau mentionnant son nom et son village. Lorsqu'elle ne sert pas aux cannes, elle sert aux gens qui y mettent des chaises pour s'asseoir et partent en bandes, au trot du petit bœuf.

Mais la charrette fait perdre un temps précieux et ses cercles de fer éventrent les chemins. Elle pouvait, du reste, transporter les cannes de

(1) Elle est encore fabriquée sur place, dans les villages, pendant la morte saison: le planteur ou son colon construisent le coffre à claire-voie avec des montants de bois; le forgeron du quartier façonne les roues: le moyeu en « cœur-bleu », les rayons en « bois de gaullettes », le cercle en « bois noir » très dur, le tout monté sur des essieux venus de France, achetés chez l'importateur.

1948, mais certes pas la production triple de 1956... De plus en plus, les gros camions, souvent fournis par les usines ou loués par des transporteurs, recueillent au carrefour des chemins le contenu des charrettes, ou s'avancent même en pleins champs lorsque la pente le permet. Le travail est infiniment plus rapide et plus de la moitié des cannes est maintenant transportée de cette façon. Le procédé exige une adaptation du réseau routier, mais il révolutionne toute l'économie de la coupe; le transport de la tonne de canne était tombé en 1953 de 315 à 125 francs sur la distance moyenne de 7 kilomètres (1). Les camions sont de toutes espèces, depuis les 2 t ou 2 t 5 Renault pour petits planteurs et petites routes, jusqu'aux énormes machines chargées à 10 à 15 tonnes de cannes, traînant au surplus des remorques. Les transports des balances à l'usine se font par tracteurs Willème et remorques Coder de 20 t. Le littoral de l'île retentit des bruits de moteurs, et des routes s'élèvent des nuages de poussière. Les camions assuraient en 1957 plus des trois quarts du transport des cannes. Le chemin de fer, le long de la côte du Vent et entre Saint-Louis et Saint-Pierre, peut porter exceptionnellement des cannes, malgré les inconvénients des ruptures de charge, car il dessert en particulier les usines de la Mare et du Bois-Rouge et traverse de grands domaines sucriers. Mais son usage disparaît aussi devant celui du camion, dont les tarifs sont beaucoup moins chers (2).

Le transport des cannes dans ce pays au relief tourmenté provoque de tels frais que les usines craignant la concurrence ou voulant éviter que des lieux éloignés renoncent à la canne, ont établi au loin des balances supplémentaires où elles réceptionnent les cannes des planteurs afin de leur éviter une partie du trajet (Pl. XXI). Elles assurent en camion le transport des cannes de la balance à l'usine. C'est ainsi que Grands-Bois a une balance à Langevin, et Beaufonds une balance à la Rivière de l'Est; sans cela, Saint-Philippe et Sainte-Rose ne feraient plus de cannes. Mais parler des balances amène à aborder le problème épineux du périmètre de ravitaillement et de la zone d'influence des usines, l'un des points sensibles de l'économie sucrière.

2. - Les usines.

Les Sociétés.

Treize usines écrasent les cannes de l'île, six au Vent, sept sous le Vent. Ces chiffres sont l'aboutissement de l'évolution commencée au milieu du XIX^e siècle, lorsque commença l'arrêt des moulins familiaux au profit des usines centrales (3) (Fig. 39 bis et carte hors-texte IV).

L'énormité des frais exigés par chaque usine implique pour sa rentabilité qu'elle soit située au milieu d'une clientèle suffisante de planteurs

(1) Notes et études, etc. La Réunion, 20 mars 1953, p. 18.

(2) Des embranchements par Decauville et wagonnets partent de certaines grandes propriétés et rejoignent la voie ferrée qui mène ainsi les cannes à l'usine. C'est par fer que les propriétés d'Harmonie, Union, Paniandy sont reliées à l'usine de la Rivière du Mat, et celles de Beaulieu, Beauvallon, Trois-Frères, Flacourt, Gillot, à Ravine-Creuse. Il s'agit d'exceptions, alors qu'à Maurice, dont le relief est plat, l'essentiel des cannes est transporté par des wagonnets dont les files circulent entre les champs.

(3) En 1904, il y avait encore 33 usines dont Flacourt, Convenance, Bagatelle, Beaulieu, Rivière de l'Est, Langevin, Mahavel, les Aviron, Grande-Ravine, le Piton, Saint-Gilles-les-Hauts, l'Eperon. Saint-Paul avait huit usines, qui fermèrent très vite; l'Eperon tint bon jusqu'en 1934, et Ravine-Glissante vivota jusqu'en 1955. En effet, les régions excentriques de Sainte-Rose et de Saint-Philippe, cernées par la mer et la forêt, aux rendements médiocres, aux tonnages désuets, ne pouvaient faire vivre une entreprise moderne.

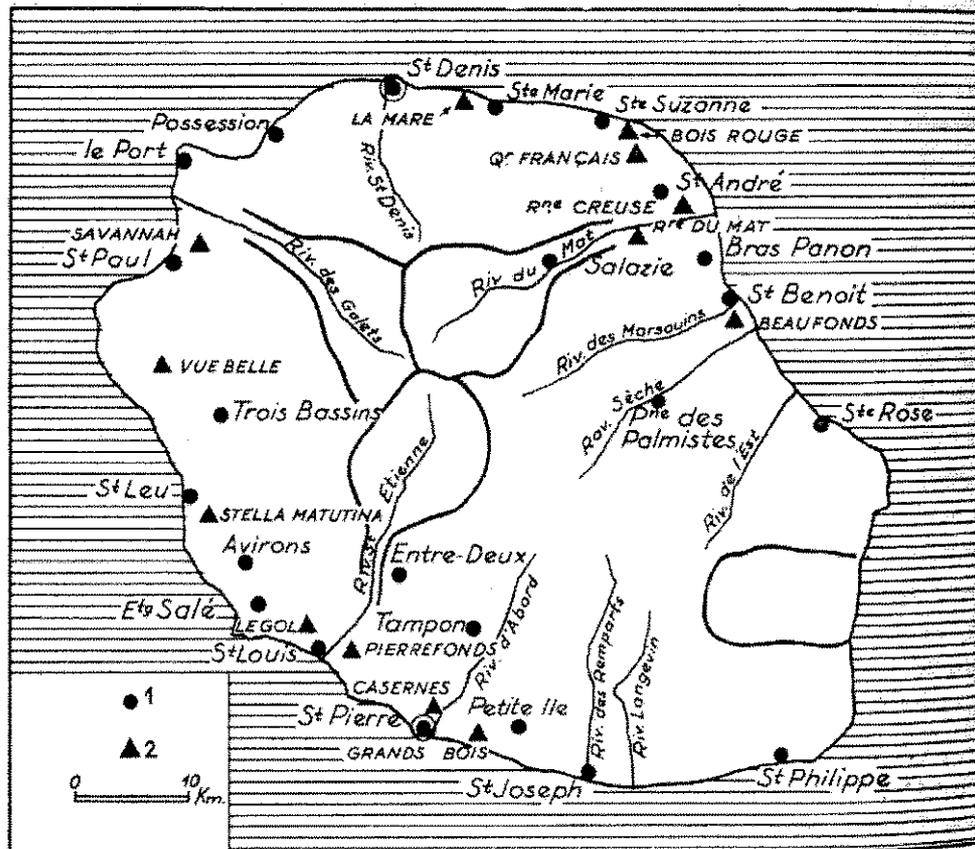


Fig. 39 bis. — Les Sucrieries de la Réunion

1. Communes. — 2. Usines

et à proximité des champs. Aussi, les usines furent-elles toutes longtemps la propriété de familles de grands planteurs. On sait que, surtout après 1914, diverses entreprises très éphémères les groupèrent par deux ou trois en des associations fluctuantes, mais de plus en plus sous l'emprise de sociétés anonymes. La répartition actuelle — en 1958 — est la suivante :

	Vent	Sous le Vent
Sucrieries de Bourbon.	La Mare.	Savannah, Stella, Grands-Bois.
Sucrieries d'Outre-Mer.	Ravine-Creuse, Beaufonds.	Vue-Belle.
Sté Ets Bénard.		Le Gol, Pierrefonds.
Sté des Casernes.		Casernes.
Sté de la Rivière du Mât.	Rivière du Mât.	
Sté Adrien Bellier.	Bois-Rouge.	
Sté du Quartier-Français.	Quartier-Français.	

Les périmètres d'alimentation.

Ce nombre d'usines est élevé. Mais sous le Vent, la profondeur des ravines, obligeant les routes à de grands détours et à des rampes difficiles et continuelles, empêche le groupement des usines. Dans la plaine du Vent, subhorizontale, ce sont les rivalités de familles, puis celles des groupes capitalistes qui ont empêché la concentration. Si chaque planteur portait ses cannes à l'usine la plus proche, ce serait un moyen non négligeable de faire baisser le prix de revient de certains sucres en agissant sur le poste transport. Il en est souvent différemment, car les usines, trop nombreuses, s'arrachent la clientèle, promettent en sous-main primes et commissions à des planteurs éloignés pour qu'ils portent les cannes à leurs balances, et établissent au loin, presque en face l'une de l'autre, des balances rivales. La simplification des périmètres d'influence se heurte à cette opposition d'intérêts immédiats et de routines privées. Dans la région sous le Vent chaque usine possède son secteur, souvent limité par des coupures de ravines profondes. Mais dans la plaine du Vent, une mosaïque de domaines enchevêtrés s'adresse aux usines de la région de Saint-André, situées toutes quatre dans un rayon de trois kilomètres. Et l'on assiste à des scènes curieuses: quatre planteurs voisins portent leurs cannes à quatre usines différentes — ou encore tel propriétaire de la Montagne Saint-Denis porte ses cannes au Quartier Français, à 35 kilomètres, en passant devant l'usine de la Mare. De nombreux planteurs du Bois de Nêfles-Saint-Denis font de même. Les cannes de Moka et de Flacourt vont à Ravine-Creuse en défilant devant la Mare, Bois-Rouge et le Quartier Français (1).

La position des usines a été, le plus souvent, voulue sur la route nationale qui longe le littoral: l'avantage en était évident, pour porter ensuite le sucre au chemin de fer ou au port, et pour être accessibles de partout. Bois-Rouge et Savannah, à quelque écart, sont atteintes en quelques minutes. La seule usine d'altitude, loin de la grand' route, est Vue-Belle (Pl. XX), en raison de la nécessité d'être tout de même à portée de la zone sucrière, ici décalée vers 500 mètres. Toutes les autres usines d'altitude (Saint-Gilles, Avirons, Grande-Ravine, Bagatelle, Bernica, etc.) ont dû fermer avant 1914. Si l'on ne tenait compte que de la capacité des usines, le traitement des cannes pourrait fort bien être effectué simplement par sept usines, trois au Vent et quatre sous le Vent, en adaptant l'outillage aux nouveaux besoins. Une seule très grosse usine pourrait subsister dans la plaine de Saint-André, au lieu de quatre. Vue-Belle et Savannah pourraient fort bien fusionner, et Pierrefonds être annexé par le Gol. Mais la condition « sine qua non » de cette concentration est l'aménagement d'un réseau de communications moderne et cohérent.

Le mouvement des cannes est descendant dans la région sous le Vent, avec une concentration directe sur l'usine dès que les routes le permettent. Au Vent, le mouvement est surtout latéral, en raison des concurrences entre sociétés.

Equipement et outillage.

La convergence se fait finalement au pied des derricks de l'usine, près des deux balances où aboutissent les queues de camions et de char-

(1) Cette rivalité d'usines s'illustre par le fait que sur 26 balances, 21 sont sur le versant au Vent, dont 20 entre Saint-Denis et Saint-Benoit, et sur ces 20, 8 entre Saint-Denis et la Mare, appartenant à trois usines; elles sont beaucoup plus établies pour attirer la clientèle à telle usine que pour économiser temps et argent au planteur. Rares sont celles installées en altitude, puisque le planteur doit forcément descendre à la grand'route.

rettes. Nous n'avons pas à énumérer les opérations maintes fois décrites qui, une fois les cannes écrasées, transforment le premier jus en sucre pulvérisé. Il nous faut simplement mentionner que les usines de la Réunion, qui sont des usines moyennes du point de vue de la capacité de production, sont, du point de vue de l'outillage, parfaitement à la hauteur de leur tâche. La concurrence aidant, elles se sont les unes après les autres, équipées en machines perfectionnées dont l'effet est de faire baisser le prix de revient du sucre, à condition de travailler à plein. Ce sont les méthodes mêmes de la grande industrie. La gestion des usines est devenue une entreprise exigeant un personnel pourvu de solides compétences chimiques, mécaniques et financières: des erreurs de gestion pour le Quartier Français et un équipement périmé pour Ravine-Glissante ont provoqué l'effondrement de ces deux sociétés en 1953-1955.

Rares exceptions à part, les usines sont dirigées depuis la fin du siècle dernier par des industriels très compétents. Ils se passent souvent de père en fils des traditions et des recettes pour améliorer leurs procédés. L'usine du Bois-Rouge est ainsi un tîef familial en même temps qu'une des plus grosses entreprises de l'île. Depuis Ch. Desbassyns, en passant par Gimart, Wetzell, etc..., les usiniers ont procédé, tantôt les uns, tantôt les autres, à des modernisations. Ravine Creuse fut avant 1914 à la pointe du progrès. Vers 1925, le Gol fut le dernier cri de la technique; ce sont les Sucreries de Bourbon qui détiennent actuellement l'usine la plus puissante, celle de la Mare. Toutes les autres s'adaptent rapidement. Si la culture de la canne use encore de procédés archaïques chez trop de petits planteurs, il faut se plaire à reconnaître, par contre, que le groupe des usines réunionnaises surpasse la plupart des installations similaires dans le monde tropical et surclasse les usines de l'Océan Indien — notamment celles de Maurice.

Un très gros effort d'équipement, commencé avant 1939, a atteint son maximum entre 1948 et 1954. Plus de 3 milliards d'investissement y ont été consacrés. La transformation a porté sur tous les postes: beaucoup d'usines ont maintenant deux derricks pour la réception des cannes; la réception a été équipée de balances automatiques pour éviter les contestations; le taux d'extraction a été augmenté par l'installation de moulins à grande capacité et à plusieurs trains (3, parfois 4) de type le plus souvent Fives-Lille. La Mare possède une batterie de 15 cylindres à capacité d'extraction jamais encore atteinte, un coupe-canne et un shredder, le tout électrique.

La plupart des usines, au lieu d'être actionnées par des machines à vapeur, se sont équipées de centrales électriques modernes, actionnées par des fours chauffés à la bagasse (1).

Une usine comprend de 100 à 150 ouvriers; la saison de l'intercoupe est occupée au démontage, révision et montage du matériel, aux installations de machines nouvelles, aux aménagements des cités ouvrières et des voies d'accès. Pendant la coupe, le personnel est partagé en deux équipes, assumant chacune 12 heures de travail. La plupart des ouvriers

(1) La purification des jus se fait au moyen de clarificateurs Dorr-Oliver, et les vieux « filtres-presses » ont été remplacés par des filtres rotatifs continus sous vide de même marque (Sucreries de Bourbon) ou Campbell. Les chaufferies sont équipées par des éléments à haute pression (25 kg au cm², avec surchauffe à 375°), et les appareils doseurs de chaux sont automatiques. Les autres usines ont de 12 à 14 cylindres, groupés en trois ou quatre batteries. Les évaporateurs sont généralement à quadruple effet, et les appareils à cuire de type Cail ou Fives, demandent trois heures pour le 1^{er} jet, 6 à 8 pour le deuxième, 12 à 24 pour le troisième jet (la Mare, 1949).

spécialistes sont des Malabars, habiles et aimant leur métier, et qui se succèdent en dynasties familiales attachées à l'usine. Les sociétés les plus dynamiques pratiquent la participation aux bénéficiés. A côté d'immenses taudis avoisinant certaines usines et où logent encore trop de familles, un gros effort d'habitat a été tenté par la plupart des sociétés, et des petites cités ouvrières assez coquettes ont surgi, à la Mare, à Savannah, à Grand-Bois, au Gol et ailleurs, avec réseau routier, « Chinois », assistantes sociales et infirmiers visiteurs. Chaque société possède son laboratoire et ses chimistes qui analysent au jour le jour les teneurs en sucre des diverses espèces de cannes, et évaluent la production quotidienne et les rendements.

Extraction et rendements.

La capacité de travail des usines va de 25 à 55 tonnes de cannes par heure; la plus puissante, la Mare, a traité en 1956 204 000 t de cannes et produit 24 400 t de sucre, soit 12,5 % du total des 13 usines. En 1957, elle a fourni la même quantité de sucre avec 15 000 t de cannes de moins. Or, en 1949, chaque usine fabriquait en moyenne 7 600 t de sucre et la Mare 9 600.

Si le rendement en sucre des usines réunionnaises est faible, ce n'est donc pas à cause d'un équipement archaïque, mais simplement, comme le disent les usiniers, parce que l'on ne peut tirer de la canne que ce que le planteur y a mis. Or, le planteur portait jusqu'ici à la balance des variétés à richesse insuffisante.

Certes, les usines arrivent de plus en plus à extraire le maximum de sucre; cependant, il est vain d'espérer d'en obtenir la totalité. La teneur en sucre était en 1945 de 16 % au maximum à Maurice, considéré par les Réunionnais comme un pays-test, alors qu'à la Réunion elle était de 12,90 %. Or, le rendement réel en sucre n'était cependant à Maurice que de 13 à 14 % selon les usines. Il a été toujours beaucoup plus faible à la Réunion, pour les raisons que nous connaissons, et jusqu'en 1928 n'avait jamais dépassé 9,5. En 1929, il dépasse 10 pour la première fois. Les difficultés nées de la guerre ramènent le rendement à 8,7 en 1942-1943, mais la modernisation du matériel et la vigoureuse politique agricole d'après-guerre remontent le rendement moyen à 10,4 en 1952, et 12,01 en 1957, c'est-à-dire à un niveau jamais atteint et toujours croissant. Les cyclones l'ont fait retomber provisoirement à 11,1 en 1958.

Le paiement de la canne d'après sa richesse, à partir de 1954, fut décisif (1). Jusque là, le planteur se refusait à adopter des cannes légères à haut rendement, parce qu'il avait peur d'être le seul à le faire, et d'y perdre.

Il est de fait que le rendement des cannes a été plus élevé dans la région sous le Vent, et ceci très régulièrement jusqu'en 1956; les causes n'en sont ni les engrais — certains petits planteurs de Stella n'en emploient jamais (2) — ni la température, mais probablement un sol plus riche en bien des endroits, par exemple les sols silico-argileux entre le Cap et le Piton, et surtout un climat plus sec. La modicité relative des pluies aboutit sur les pentes de basalte à un moindre lessivage et donne des cannes moins gorgées d'eau, donc d'une teneur plus forte en saccharose. En prenant la moyenne des rendements de huit années récentes

(1) Voir ch. XII, paragraphe I 3.

(2) Revue agricole, janvier 1929.

(1948-1956), nous trouvons 10,54 % pour la côte au Vent et 10,9 % pour la côte sous le Vent. Le record appartient aux quatre usines du riche Sud, où se réunissent divers facteurs de prospérité: humidité moyenne, chaleur relativement sèche, terres riches de la seconde Fournaise et des laves du Piton des Neiges, pentes modérées, relief non coupé, extension de la moyenne propriété, peuplement en partie blanc. L'usine de Grand-Bois, qui détient le record en 1956, avec 12,89 %, est cependant moins bien équipée pour l'extraction que la Mare. En revanche, le rendement de Savannab est médiocre (11,2) à cause des cannes « noyées » de l'Etang Saint-Paul, alors que les cannes irriguées du Gol et de Pierrefonds ont des rendements de 12,2 et 12,7 %.

La fièvre de production qui s'est emparée de l'industrie sucrière depuis 20 ans à la Réunion provoque une saine émulation entre les usines. Les grosses sociétés produisent en gros les trois quarts du total des sucres, le dernier quart étant fourni par les usines privées. Mais si, de 1937 à 1947, les Etablissements Bénard arrivaient presque tous les ans premiers, les Sucrieries de Bourbon ont pris la tête du peloton depuis 1948. Les dernières répartitions étaient les suivantes:

	1957		1958	
Sucrieries de Bourbon (4 usines)	33,8 %	}	32,3 %	} 71,4 %
Sucrieries d'Outre-Mer (3 usines)	22,7 %		23,4 %	
Etablissements Bénard (2 usines)	14,2 %		15,7 %	
Quatre usines isolées diverses	29,3 %		28,6 %	

On mesure les progrès réalisés dans la capacité de broyage lorsqu'on constate que les mêmes usines qui ont broyé 1 058 500 t de cannes en 1949, en ont traité 1 734 000 t en 1957, soit 63,8 % en plus, et au lieu de 105 000 t de sucre en ont fabriqué 208 000, soit 98,1 % en plus; les usines ont accru leur production dans des proportions dépassant toujours 100 % dans la région du Vent, 50 % dans la région sous le Vent.

Le Rhum.

A chaque usine, sauf aux Grands-Bois, est annexée une distillerie de rhum, et ceci pratiquement depuis que Ch. Desbassyns fonda la première distillerie au Chaudron en 1816; en outre, quelques distilleries privées sont les restes des 40 guildiveries des années 1860. L'industrie du rhum présente à la Réunion des traits assez différents de ceux des Antilles. Certes, aux origines, les saouleries au flangorin furent aussi appréciées dans les trois îles. Mais le rhum « Bourbon » — mis à part quelques barriques familiales mûries à loisir — n'a plus la renommée qu'ont encore les rhums antillais et sa fabrication n'est plus qu'une industrie accessoire, alors qu'elle est pourtant bien moins onéreuse que celle du sucre et rapporte bien davantage. Cette amère situation se trouve être une conséquence de la guerre de 1914-1918. La France ayant demandé à ses « îles à sucre » de faire un effort de production, la Réunion consacra toutes ses cannes au sucre, cependant que les Antilles en réservaient pour le tafia. Bourbon fut mal récompensé de ce patriotisme car lorsqu'il fallut, en 1925, contingenter le rhum à 200 000 hectolitres d'alcool, le taux en fut fixé d'après les productions des quinze années précédentes et l'on attribua la plus grosse part aux Antilles (156 180 hl), fixant pour la Réunion un plafond de 30 598 hl, ce qui la privait d'un bénéfice appréciable... et aussi d'une forte responsabilité au sujet de l'alcoolisme.

Aussi les sucrieries, obligées à de grosses dépenses pour la fabrication des sucres, furent pratiquement poussées à distiller leurs mélasses pour

avoir à bon marché un rhum dont la valeur compensait en partie le découvert financier causé par les sucres. Brassant de gros capitaux, disposant d'un puissant outillage, elles pouvaient facilement distiller de fortes quantités, alors que les distilleries privées, dites « agricoles », ne fabriquant pas de sucre, traitaient non pas les mélasses, mais le vesou et, devant se procurer des cannes difficilement, étaient les unes après les autres asphyxiées par les usines centrales. A la fin de la guerre de 1939-1945, il subsistait encore sept ou huit distilleries de ce genre. Réduites à trois en 1956, elles ne traitent du reste que des mélasses de surplus achetées aux sucriers une fois tout le sucre épuisé. Ceci limite les quantités de liquide produit: en effet une tonne de canne ne donne, en plus des sucres, que 7 à 8 litres d'alcool pur, soit 15 litres de rhum à 50°. M. Ripert (1) estime que cette faible dose d'alcool supérieur empêche le rhum d'avoir mauvais goût et que les éthers qui en forment le fruit et le bouquet y sont très abondants. Une seule usine est réellement importante, la distillerie Isautier, à Saint-Pierre; les autres (2), aux environs des villes sucrières, végètent et fonctionnent par intermittence, préférant faire fabriquer par les sucreries la faible quantité de rhum qui leur est accordée par le contingentement.

La fabrication du rhum est d'une simplicité et d'un bas prix de revient qui contraste avec la production du sucre. La mélasse ou les égouts séparés de la masse-cuite par le turbinage sont mélangés à six ou sept fois leur valeur d'eau et mis à fermenter dans de vastes cuves; le moût « chauffe » ainsi tout seul, 24 à 48 heures. Puis on le fait circuler dans les appareils à plateaux, alambics formés d'une série de plateaux superposés, où le moût passe successivement et y augmente progressivement sa teneur en alcool. Dans ces alambics, chauffés à la vapeur, le rhum est dosé avec un certain pourcentage d'eau suivant les destinations prévues: 49° pour le rhum local, 63° pour les exportations; 90° pour la pharmacie et l'alcool industriel; après quoi il est emmagasiné dans d'immenses cuves en attendant le transport et l'embarquement. La mise en fût pose un problème; les chênes ne poussant dans l'île qu'à titre de curiosité, on fait venir des fûts démontés de France; ils sont remontés sur place par des manœuvres, sous la direction d'un maître tonnelier, également importé de la métropole. Au total, le personnel des distilleries est estimé par M. Ripert à 15 % du personnel des sucreries.

Même avant le contingentement, la fabrication du rhum était sous contrôle de l'Etat, à cause des droits: une taxe de fabrication était perçue; un agent des Contributions indirectes, logé toute l'année par l'usine, contrôlait la production, et des dépôts centraux stockaient le rhum. Actuellement outre la surveillance, dans chaque commune, de la distribution locale grâce aux dépôts, le contingentement oblige à de sévères restrictions. La France accepte à un prix normal le rhum contingenté, soit les 30 000 hl, mais les usines qui doivent écouler leur surplus en rhum non contingenté sont forcées, pour le vendre, de le céder à des prix très bas. Le rhum contingenté lui-même n'est exporté que par tranches d'ampleur variable tous les ans, fixées et débloquées par arrêtés ministériels. Toutes ces considérations paralysantes incitent peu les industriels à la surproduction: alors que la production du sucre a triplé de 1949 à 1957, la production de rhum a bien diminué, 49 000 hl d'alcool pur en 1939, 84 000 hl en 1949, 39 000 en 1956; les mélasses sont orientées

(1) « La Vie de la France et de l'U.F. », juillet-août 1951, p. 96.

(2) Jamaïque. Sainte-Thérèse. Cap-Bernard, etc...

de plus en plus vers l'alcool industriel, ou même exportées depuis quelques années, surtout vers la France, la Grande-Bretagne et l'Italie (18 000 t en 1955). Il convient d'ajouter qu'une quantité de rhum sensiblement égale à celle du contingent exporté est bue par la population: 32 600 hl en 1957, soit 10,5 litres par habitant (5,25 l d'alcool pur)... sans compter le « rhum marron ».

3. - Les cultures d'appoint.

La monoculture de la canne n'est cependant pas absolument totale dans la zone sucrière. En plus, même, des plantes de couverture et de quelques légumineuses d'assolement qui peuvent subsister depuis le récent bond en avant de l'économie sucrière, quelques autres cultures traditionnelles demeurent, les unes généralisées et importantes, comme le maïs, d'autres plus modestes, comme l'arachide, mais pouvant, comme le tabac, jouer un assez grand rôle économique dans certaines régions très localisées, d'autres, enfin, agonisant, telle la culture du manioc.

Le manioc.

C'est parce qu'il fut la nourriture de base des esclaves, puis des « engagés », que le manioc fut longtemps une culture très importante. Introduit du Brésil par La Bourdonnais en 1741, il se montra d'abord toxique et nécessita une préparation spéciale pour en enlever l'acide cyanhydrique, jusqu'au jour où, par adaptation, il devint du manioc doux qui se mange au naturel, sans préparation de « cassave »; il fut longtemps l'aliment réservé aux Noirs et au bétail. Ce n'est qu'à partir de 1882 que de nouvelles variétés introduites donnèrent l'idée d'une industrie de la féculé et du tapioca. Elle se développa à partir de 1885, utilisant les variétés « comanioc » et manioc « soso ». Elle ne fut jamais très importante, et demeura sujette à de grosses fluctuations, l'essentiel de la récolte servant toujours au bétail.

Epuisant les sols, le manioc reste normalement dix-huit mois en terre; seules, les variétés « soso » et manioc « rose » sont plus précoces (12 et 6 mois). Il se plante par « bourgeons » dans des conditions analogues à celles de la canne, deux pieds par trous, après grattage. Il est très souvent cultivé en assolement avec la canne ou avec le maïs. Ses superficies et sa production sont inévaluables: M. Guézé avance le chiffre de 76 000 tonnes pour 1940, et M. Coste un chiffre déjà quatre fois moindre en 1948: 20 000 t, réparties sur 1 000 hectares peut-être, ce qui est très peu pour des racines pondéreuses. L'I.N.S.E.E. ne parlait plus que de 8 000 t en 1953. Vrais ou vraisemblables, ces chiffres montrent en tout cas la décadence irrémédiable de cette culture. De même les usines, ou féculeries, qui préparaient le tapioca. De 14 en 1917, leur nombre était tombé à 9 en 1924. Ces usines fonctionnaient de façon intermittente; l'obstacle décisif vint de ce que les cours du tapioca devinrent assez vite inférieurs au prix offert dans l'île par les acheteurs qui voulaient nourrir leurs bestiaux, cependant que le tapioca étranger revenait en France moins cher que les tapiocas de Bourbon. L'île, qui exportait 4 000 t de féculés et tapiocas en 1910, et 5 700 en 1920, tombait à 1 535 t en 1922. 1 093 en 1938; peu à peu, les usines fermèrent devant l'extension de la canne, la baisse des rendements, la concurrence du Brésil, puis de Madagascar, ceci malgré les efforts de Kopp et l'offre de primes substantielles.

Une flambée provisoire pendant la guerre, lorsque le riz manqua, n'a pas eu de suite: les cinq dernières féculeries ont fermé successive-

ment, les dernières en 1949, et l'île ne produit plus de tapioca. Le manioc est condamné, surtout parce que le rythme actuel et forcé de la production de cannes a abouti à la suppression des temps morts et des rotations lentes, où cette culture s'introduisait, un ou deux ans sur sept ou huit. Depuis qu'on plante cannes sur cannes à grand renfort d'engrais, il n'y a plus de place pour elle.

L'arachide.

Il y en a encore une, minime, pour l'arachide, appelée dans l'île, « pistache ». Elle se trouve en très faible quantité au Tampon et à Saint-Paul; mais elle n'atteint une certaine importance qu'à Saint-Louis et à l'Entre-Deux. Elle est semée en octobre-novembre sur les terres sèches, ou en septembre sur les terres irriguées, à raison de deux graines par trou; elle lève en huit jours et, après une « gratte », est récoltée à trois mois et demi ou quatre mois. On arrache toute la plante, et on fait sécher les « pistaches » au soleil; on les écrase dans des petits moulins individuels, ou bien le planteur les porte à la « presse » de Saint-Pierre, petite huilerie artisanale qui lui rend l'huile gratuitement et garde les tourteaux, quitte à les lui vendre ensuite; on obtient ainsi environ 22 kg d'huile pour 100 kg de cacahuètes; l'huile sert pour la consommation du planteur. En réalité, cette culture n'est nettement apparue qu'après la guerre de 1914-1918. Après un assez vif essor pendant la guerre de 1939-1945, elle décline de nos jours (136 hectares en 1957, dit l'I.N.S.E.E.); les cacahuètes se vendent plutôt dans les bazars pour être croquées et les feuilles servent de fourrage riche en azote ou fournissent de l'engrais vert. Toute évaluation de récolte ne peut être que très vague; sans doute 10 tonnes pour l'île entière, d'après les Services agricoles. En réalité, l'arachide pourrait facilement être développée en culture intercalaire avec les jeunes cannes; le bétail ferait grand profit des tourteaux; mais l'installation d'huileries modernes conditionne l'extension de cette plante. Une petite huilerie récemment créée au Quartier-Français amorcera peut-être la reprise d'une activité qui peut devenir intéressante si elle reste une culture familiale.

Le tabac.

Le tabac se cultive dans toute la région basse du S.O. de l'île, au climat sec et aux terres franches s'étendant jusque vers 600 m, du Piton Saint-Leu au Tampon. S'il s'est peu à peu fixé dans cette seule région, il fut autrefois la première culture de l'île: tous les récits le mentionnent au XVII^e siècle comme un produit important. L'île en fournissait toujours quelque peu depuis, et même en vendait à la France jusqu'à la création du monopole; depuis lors, elle en écoulait sur Madagascar et Maurice: tabac cultivé sans guère de soins, à raison de 120 à 190 t par an. A plusieurs reprises, la Régie française avait proposé d'acheter le tabac, désormais fixé dans le Sud-Ouest de l'île, si les planteurs consentaient à le cultiver et à le préparer selon certaines normes; le mode de préparation créole le rendait, en effet, inacceptable en France. C'avait été peine perdue. En 1924-1925, le tabac subit une crise grave, Maurice et la Grande Ile s'étant mis à produire leur propre tabac, le tabac réunionnais devient un simple apport à la fabrication des cigarettes créoles; de 350 tonnes, il tombe à 130 par an, et l'île doit en acheter à l'Algérie... « Le tabac bousse bien et se vend mal », disait Kopp en 1934. Les choses en sont encore là. Le tabac est une culture d'appoint non négligeable, surtout dans les terres jeunes et légères du Bois de Nèfles-Saint-Louis, mais il

pourrait être une véritable richesse. En effet, sa culture a bénéficié du contingentement des sucres en 1934. Des syndicats sont formés, la culture contrôlée par un agent des Contributions indirectes, les procédés de séchage améliorés. Après 1935, des variétés furent introduites par la Station agronomique: Virginie et Kentucky, aujourd'hui disparus, et « Amarello », « Maurice », et surtout « Maryland », devenus classiques aux côtés des tabacs du « pays », les médiocres mais rustiques « tabac langue de bœuf » et « tabac bleu ».

Mais l'essor décisif du tabac est paralysé par deux impératifs: d'une part les tabacs produits sont inacceptables par la Régie, et d'autre part les Contributions indirectes contrôlent trop étroitement la culture. Un régime plus éclairé permettrait d'atteindre 700 tonnes d'excellent produit.

En attendant, le tabac « plafonne » autour de 380 hectares (385 en 1956), donnant 280 à 300 tonnes de tabac en feuilles (293 tonnes en 1956): il était produit en 1956 par 1 293 planteurs, dont seulement 3,4 % cultivaient plus d'un hectare, et 65 % avaient de 50 à 200 gaulettes (1/8 à 1/2 hectare); il s'agit donc d'une culture essentiellement familiale, n'amenant pratiquement aucun frais. Sur 958 planteurs contrôlés en 1956, 62,8 % étaient des petits propriétaires, cultivant 61,7 % des superficies.

Le tabac est planté soit seul, dans les régions les plus sèches (Etang Salé, Saint-Louis) où la canne vient difficilement, soit surtout en intercalaire avec les jeunes cannes ou le maïs, par exemple au-dessus de 300 m. On utilise souvent des terres qui viennent de porter du maïs et des légumineuses; ainsi évite-t-on un emploi supplémentaire d'engrais; mais le maïs se récoltant jusqu'en mai, et les légumineuses jusqu'en octobre, ce procédé oblige à semer le tabac de mai à octobre, et donc à l'arroser tous les jours; il est repiqué quarante jours après sur des planches à fumier, replanté enfin dans les champs de juin à septembre, récolté trois à quatre mois après, c'est-à-dire trop souvent en saison des pluies, ce qui gêne la dessiccation.

Le planteur moyen cultive environ 6 650 plants à l'hectare. Les rendements en altitude sont généralement plus élevés de 100 kilos par hectare que ceux des régions littorales. La moyenne oscille autour de 760 kilos/hectare.

Le tabac local est arraché par pieds, le Maurice et le Maryland feuille à feuille; la récolte est vendue aux propriétaires de séchoirs, qui font sécher les feuilles enfilées sur fil de fer ou fibre d'aloès dans de simples hangars ouverts. Depuis quelques années, deux séchoirs artificiels ont été construits à la Rivière, avec conduite de chaleur venant d'un four: l'opération demande cinq jours au lieu de vingt; les feuilles sont ensuite mises en bottes, les « manques ». La préparation du tabac est assez rudimentaire: autrefois on faisait avec les manques des « rouleaux » ou « carottes », après en avoir enlevé la nervure centrale, et on vendait ces « manques » au préparateur. On lui vend maintenant les feuilles sèches et il s'accommode de fabriquer les rouleaux, qu'il resserre de temps en temps, ce qui provoque une fermentation putride donnant une odeur désagréable au tabac local.

Il existe à la Rivière une fabrique, modeste mais moderne, équipée d'une machine préparant automatiquement les cigarettes. Tout se fait mécaniquement, sauf la mise en paquets. On y prépare aussi du tabac en poudre. Trente-cinq ouvrières et cinq ou six hommes y travaillent. Le surplus de tabac est vendu aux deux fabriques de cigarettes de Saint-Denis. Mais la concurrence des tabacs algériens et français est très forte.

et la production locale, bien minime, suffit amplement à la capacité des usines. Au fond, la Régie préfère vendre à la Réunion les cigarettes algériennes plutôt que d'y acheter le tabac local.

En revanche, les Services agricoles se préoccupent de son extension : simplification des formalités administratives, amélioration des procédés de culture et de séchage, réorganisation de la coopérative du Piton-Saint-Leu. Si elle trouvait des débouchés, l'île pourrait bien porter sa production de 300 à 600 tonnes ; on songe à une société semi-étatisée, la S.E.I.T.A. qui achèterait un quota aux planteurs et le traiterait en France, ce qui alignerait l'île sur les autres départements français. Il est probable que dans ce cas il serait facile d'obtenir du planteur qu'il observe les normes exigées par l'Administration et qu'il produise un tabac correct : cela donnerait à l'île un revenu supplémentaire d'environ 100 millions de francs C.F.A. par an (1).

Le maïs.

A l'inverse de l'arachide, du tabac, du manioc, très localisés, le maïs se rencontre dans presque toutes les régions cultivées de l'île, tant en altitude que dans les bas s'ils sont suffisamment humides. On sait qu'il est l'un des éléments importants de l'alimentation créole à la Réunion. Il est l'aliment essentiel des pauvres pour lesquels le riz est trop cher et il entre pour une part notable dans la nourriture de tous, les grains pour les hommes, les feuilles pour le bétail. Les terres chaudes et humides de Saint-Joseph et de la Petite-Île en sont le lieu de prédilection. Dans leurs basses plaines, il y a toujours deux récoltes par an, et quelquefois trois. On sème au début des pluies (novembre) et on récolte trois mois après (janvier-février). Une deuxième récolte a lieu en mai-juin ; la troisième série est exceptionnelle, car le plus souvent la saison fraîche est trop sèche, et le maïs de « contre-saison », s'il tarde à mûrir, risque de retarder les semailles de novembre ; champs de cannes voisinent avec champs de maïs ; au contraire, sur les pentes moyennes (Lianes), on ne rencontre que peu de cannes, presque uniquement du maïs, dont on ne fait qu'une récolte, ou alors du vétyver. Au-dessus de la route Hubert-Delisle, le maïs s'associe au géranium et finit par disparaître. Deux minoteries de maïs fonctionnent, associées, du reste, à la distillation du vétyver.

Ailleurs qu'à Saint-Joseph, il n'y a pas de terre ni de saison très spéciales pour le maïs. « C'est la pluie qui fait la saison », dit-on. Le terrain est mis à nu au préalable, et dès les premières pluies on fait des trous d'un simple coup de pioche, et on y enfouit trois ou quatre grains, imbibés de pétrole pour faire fuir les insectes. En cinq ou six jours la graine lève ; deux grattes sont nécessaires ; à deux mois, les fleurs paraissent et, aussitôt après, les épis ; les « barbes » du maïs servent de matelas pour les pauvres gens. Pour consommer le grain, on le moule le plus souvent ; on peut le moule de deux grosseurs différentes ; le plus gros est cuit comme le riz et se mange aux grands repas, le plus fin sert à faire de la bouillie, ou même une farine, le « soso », mangée au petit déjeuner, surtout par les enfants. Les résidus sont utilisés : le son pour les porcs, le « petit son » pour confectionner des galettes qu'on laisse aux indigents. Seuls, les riches planteurs donnent des grains aux porcs et aux volailles. Les feuilles et les tiges sont consommées par les bœufs.

(1) Pour la question du tabac, voir R. Benoit : « La culture du tabac à la Réunion ». *Marchés Tropicaux*, 18 mai 1957, p. 1223 et suivantes.

Le maïs est le plus généralement écrasé dans les moulins familiaux, et, au petit jour, lorsqu'on passe devant les cases, on entend le bruit familier du moulin préparant le petit déjeuner; cependant, dans la plupart des localités, il existe de petits ateliers, baptisés pompeusement minoteries, écrasant le grain pour les clients. Cent gaulettes de maïs donnent, à la Rivière, 60 kilos de grains, dont 50 de maïs moulu, 5 de « petit maïs », 4 kilos de son, 1 kilo de « z'aile » (balle).

Le maïs occupe de notables surfaces dans le reste de la zone sucrière, mais elles diminuent, avec l'humidité, à mesure qu'on va vers le Nord-Ouest; surtout, il n'est plus question que d'une seule récolte assurée. Dès lors, la question des dates devient moins ardue. Dans toute la région Sud, le maïs occupe une place essentielle à côté de la canne; dans la région du Tampon, on le sème en début et on le récolte en fin de saison chaude; il met alors quatre mois et demi environ; — mais il arrive qu'on le plante en janvier ou même en juin — il met alors huit mois. Dans l'ensemble, toutes les pentes Sud: Ravine des Cabris, Entre-Deux, Rivière, Etang-Salé ont une récolte certaine pendant la saison des pluies, après quatre mois de culture, et une seconde les bonnes années, assez aléatoire, après une végétation de cinq à six mois.

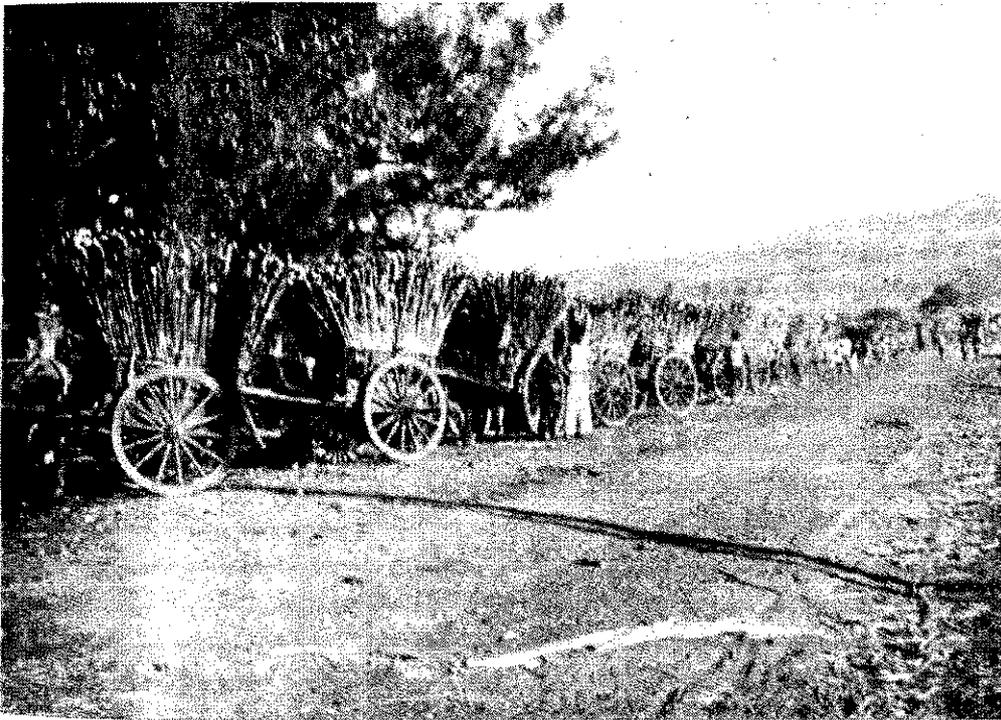
La zone occidentale fait au maïs une part beaucoup plus minime, faute d'eau, et on ne le retrouve qu'assez haut. Les plaines au Vent, très spécialisées en cannes, en cultivent également assez peu: il y en a partout, mais en très faibles superficies, et concurrencé par le manioc.

Bien entendu, le maïs se cultive rarement seul, et de préférence en intercalaire avec des légumineuses (pois, antaques, haricots), ou même des jeunes cannes, dans les Bas. Au reste, avec le relèvement du niveau de vie depuis la guerre, sa production baisse lentement; les créoles en mangent de moins en moins; la production de l'île n'est cependant pas suffisante pour sa consommation, mais les bénéfices procurés par la canne infligent au maïs une décadence, incomparablement moins sensible que celle du manioc, mais cependant réelle. Toute évaluation de ce produit non commercialisé est douteuse; on estimait la production à 18 000 t en 1943, à cause de la guerre; elle serait tombée à 12 ou 15 000 en 1949; l'I.N.S.E.E. évaluait à 5 000 t la production de 1953 pour 5 500 hectares. La consommation dans l'île est très supérieure: dès 1946, l'île importait du maïs (13 000 t en moyenne en 1952-1953; 17 000 en 1958); la crise s'aggrave encore du fait que le maïs malgache revient moins cher que le maïs local (Pl. XXII).

IV. — LES GRANDES UNITES REGIONALES

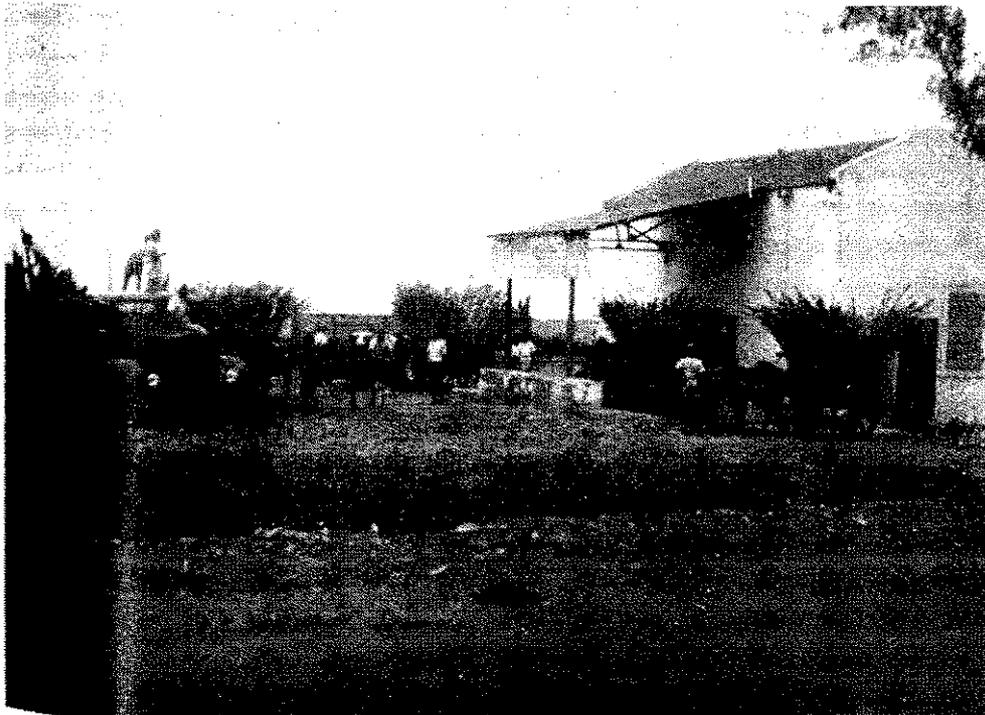
L'économie sucrière s'insère dans un cadre qui diffère cependant d'un lieu à l'autre. L'incidence du climat, notamment, amène des divergences entre les grasses, chaudes et humides plaines du Vent et les pentes occidentales plus arides; climat qui non seulement favorise ou refuse certaines cultures complémentaires, mais se répercute sur les modes de peuplement, les catégories d'habitants, et, par là, sur l'occupation du sol et les conditions de l'habitat. Sans doute, un parcours rapide de l'île, en dehors du paysage végétal, ne peut-il guère permettre de saisir des différences; elles existent cependant, et nous voudrions en montrer la réalité.

PLANCHE XXI



LA CANNE

File de charrettes de cannes, attendant le pesage à l'entrée d'une usine (le Gol).



Balance et pesage des cannes (Sainte-Clotilde)

PLANCHE XXII



CULTURES MIXTES

Cannes et vanilles sur pignon d'Inde (Saint André)



Cannes vierges, avec maïs et haricots (Moka, à Sainte-Marie)

I. - Les plaines au Vent.

Traits d'ensemble.

Ce par quoi les plaines au Vent s'opposent au reste de l'île, c'est d'abord qu'elles s'étalent en nappes subhorizontales sur 50 km de Saint-Denis à Sainte-Rose, et sur 4 km de profondeur moyenne. Leur site en faisant la zone essentiellement tropicale, ces plaines, très facilement cultivables sont devenues un lieu d'élection pour l'établissement des grandes propriétés, dont les noms respirent la joie de vivre: Harmonie, Abondance, Beaulieu, Beaufonds, la Paix, Mon Désir, Confiance, Beauvallon (1); 65,5 % du sol appartiennent à des exploitations de plus de 100 hectares, et cette proportion, qui ne baisse pas au-dessous de 48,8 % à Saint-André, atteint 90,5 % à Bras-Panon. Les Sucreries d'Outre-Mer et les Sucreries de Bourbon y ont l'essentiel de leurs terres; une quinzaine de très grandes et anciennes familles blanches y ont d'immenses propriétés; à Sainte-Rose, jusqu'en 1954, deux propriétaires possédaient 43 % du sol. En revanche, cette économie fit des plaines au Vent la région même des plantations à esclaves, puis à immigrants « engagés ». Ce système excluait en pratique la possibilité pour un cadet de se tailler un domaine convenable, et seuls ont pu, en fait, s'y garder une place les innombrables possédants de lots minuscules. Ainsi, la zone du Vent est-elle celle des contrastes sociaux où, à côté des grands domaines, 31,5 % des propriétés ont moins de 50 ares (Sous le Vent, 22,3 %). On le voit, la différence est sensible avec l'autre versant de l'île.

De ces impératifs, tout le reste découle: la forte proportion d'éléments noirs, l'habitat en villages héritiers des camps d'esclaves ou d'immigrants, groupés en noyaux autour des grandes propriétés anciennes. Ces agglomérations ont des noms bucoliques: Convenance, Bagatelle, Bellevue, l'Espérance, Bel-Air — ou topographiques (Ravine des Chèvres, Bras des Chevrettes, la Grande-Montée), à moins qu'elles n'évoquent le système « engagiste »: Camp Jacquot, Camp Cerceau — ou encore la libération des travailleurs: Commune Carron, Commune Anjo. En viennent encore l'usage général de la paillote, ou de la case en torchis dans la région de Saint-André, la forte mortalité, une natalité très élevée, mais ceci très récemment, puisqu'au contraire le peuplement depuis 1921 a été relativement lent, et a même marqué un recul à Saint-Benoît et à Sainte-Rose entre 1902 et 1946 (2). Quoi qu'il en soit, la plaine du Vent est très peuplée et prolétarienne. Les bouquets d'arbres fruitiers, piquetés çà et là au milieu des étendues monotones des cannes, cachent des cases isolées ou groupées à deux ou trois. La route coloniale qui suit d'un peu loin le rivage, ne cesse d'être bordée de files de cases entourées d'un fouillis de verdure: bananiers, arbres à pain, jacquiers, manguiers, papayers, et un flot incessant de créoles y trotte de bon cœur, les pieds nus, les femmes portant souvent sur la tête une « tente » à provisions.

A l'Ouest de la Rivière des Pluies, la bande littorale est formée des cônes torrentiels de la Rivière Saint-Denis, du Butor, des Patates à Durand, du Premier Bras et de la Rivière des Pluies. Le paysage est celui des terres à l'abandon: bandes de galets, îlots de steppe rase et d'aloès, larges trainées de filaos qui rejoignent la banlieue de la capitale. Ce n'est qu'au Sud de la route de Sainte-Clotilde à Domenjod que commencent les champs de cannes de la Bretagne et du Bois de Nèfles, dans un

(1) Voir ci-dessus, p. 211.

(2) Voir ci-dessus, p. 284.

paysage coupé de vergers et de bouquets de filaos, où les paillotes sont très dispersées. Les pentes se redressent vite; il s'agit du Massif ancien du Brûlé, région aux nombreux petits propriétaires, souvent Blancs; un certain nombre de gens de Sainte-Clotilde et des Hauts de Saint-Denis vont travailler tous les jours dans la capitale; les autres, à côté de leurs cannes, cultivent un peu de manioc et de maïs; les cases sont entourées de plates-bandes à fleurs, où dominant azalées et camélias que l'on vend au bazar de Saint-Denis; l'ensemble constitue une mosaïque de petites parcelles; la canne n'y monte pas au-dessus de 650 m: au-delà, au plateau de Bellevue, par exemple, des colons cultivent la patate douce et un peu de géranium sur des défrichés installés dans les hauts abandonnés des propriétés sucrières: il s'agit de l'extrême avance de la vague de pionniers du géranium partie du Tampon vers 1905 et arrivée dans les Hauts de Saint-Denis vers 1930.

La zone s'étendant de la Rivière des Pluies au Quartier Français est profondément différente: de pente très faible, elle n'est coupée par aucune ravine profonde. Il s'agit vraiment de la région où la monoculture de la canne est la plus complète: depuis la disparition totale des plantes de couverture, on peut dire que les cannes ondulent à perte de vue leurs vagues vertes ou mauves selon la saison; les arbres sont réunis en quelques points: filaos le long des ravines et au bord du littoral; l'habitat est concentré en noyaux blottis sous des bouquets d'arbres fruitiers; entre eux, les champs s'étalent, vastes rectangles ou parallélogrammes juxtaposés, généralement longs de 250 à 400 m, dans le sens de la pente, séparés et traversés par les chemins de terre rouge, domaine essentiel de la grande propriété actuellement, en grande partie exploitée par faisance valoir directe et mécaniquement; les petits lopins et les colons sont refoulés au-dessus de 250 mètres et sur la périphérie (Moka, la Ressource et région de la Rivière Saint-Jean: Commune Bègue, Bras des Chevettes, etc... où vivent des groupes de Petits Blancs mélangés aux métis (Pl. XII).

Six usines travaillent les cannes: les sucreries de la Mare et de Beaufonds traitent celles des deux extrémités de la grande plaine (Sainte-Marie et Saint-Benoît); au centre, quatre usines très rapprochées, Bois-Rouge, Quartier-Français, Ravine-Creuse, Rivière du Mât, s'arrachent les récoltes de la fertile et active plaine de Saint-André.

Le cône torrentiel récent de la Rivière du Mât porte lui aussi presque uniquement des champs de cannes, ceux de Ravine-Creuse et de Bras-Panon; ce sont les grands domaines appartenant ici à des Malabars, et là aux Sucreries d'Outre-Mer; ils se continuent jusqu'à la Rivière des Marsouins avec la même homogénéité. Saint-Benoît est le centre de ce riche plateau littoral; la chaleur y devient nettement plus humide et favorise la poussée luxuriante des arbres fruitiers dont tous les « emplacements » ont large part.

Ce n'est qu'au-delà de la Rivière des Marsouins que le paysage de monoculture disparaît au profit du bocage, beaucoup plus touffu, et du taillis, mais la canne se retrouve, tout en se raréfiant, jusqu'au Piton Sainte-Rose.

Les cannes de la région du Vent donnent des rendements différents de ceux de la région sèche. En poids, la côte au Vent produit depuis dix ans environ 50 à 52 % de la récolte, — et même, en 1956, 56,8 % — ceci malgré une superficie générale nettement moindre: 929 157 tonnes de cannes côté du Vent, pour 708 000 t sous le Vent. La lourdeur des cannes au Vent vient de leur forte teneur en eau, elle-même due au climat

pluvieux, et de l'importance des matières ligneuses de la M 134/32. Aussi, plus le rendement aux champs augmente, plus la richesse en sucre diminue, et donc le rendement à l'usine. Par conséquent, le poids de sucre retiré, tout en étant plus important au Vent que sous le Vent, est proportionnellement inférieur à celui de la canne: 107.175 tonnes au Vent pour 86 134 tonnes sous le Vent en 1956. En fait, la région au Vent a toujours donné des rendements en sucre plus faibles que la côte sous le Vent, fournissant toujours 0,5 à 1,5 % en moins (1).

Si la monoculture est de plus en plus générale, elle n'exclut cependant pas les masses sombres des carrés de filaos, les bouquets d'arbres fruitiers des cases, l'abondance des fruits de la forêt. Saint-Benoît se trouve ainsi être le siège d'une traditionnelle petite industrie de la conserve: cœurs et achards de palmistes, pâtes de goyaviers, confitures de papaye, ananas et jus d'ananas. Enfin, c'est surtout au Vent que l'on trouve, épars, les restes de la culture du manioc. Celle-ci a toujours été plus importante dans les plaines du Vent, sans doute parce que c'est là que se trouvaient en plus grand nombre les vastes propriétés sucrières rassemblant de nombreux esclaves, puis des camps d'« engagés » populaires. Egalement parce que le manioc, qui végète mal au-dessus de 250 mètres, était au contraire tout indiqué dans les régions littorales. D'après une statistique agricole de 1947, 94,2 % des surfaces se trouvaient entre Saint-Denis et Sainte-Anne. L'industrie des féculeries confirme le fait: elle est essentiellement une industrie des plaines humides: en 1917, sur un total de 14 féculeries, on en trouvait 11 entre Saint-Denis et Saint-Joseph, dont 8 au Vent (2); en 1924, 9 subsistaient dont 7 en zone humide.

Le Champ Borne (Pl. XII).

Entre les grands domaines sucriers du Bois-Rouge et de Ravine-Creuse s'étend la partie ancienne du cône torrentiel de la Rivière du Mât. Sur ces terres alluviales, argilo-sableuses horizontales, meubles et très basses, s'est groupée une masse de petites exploitations entre le littoral et la route nationale. Les plus gros propriétaires y ont là 15 000 gaulettes, soit 37 hectares, la plupart possédant de 500 à 1 000 gaulettes; on y trouve moitié colons, moitié petits propriétaires, ce qui est une très forte proportion, certains ayant des lopins minuscules (3). Le paysage diffère beaucoup des étendues de monoculture sucrière. La canne reste la culture noble et essentielle, mais disséminée en nombreuses petites taches vert pâle dans un paysage de bocage touffu où les cases très dispersées, à toit de vacoa avec une varangue en coin, s'entourent de bananiers, papayers et manguiers, où les filaos occupent d'assez larges zones, où les vacoas forment sur le littoral un rideau protecteur sous lequel se logent les cases le long du chemin côtier. Surtout, une déviation de la Rivière du Mât, le Grand-Canal, en principe destiné à l'usine de Ravine-Creuse, se divise en sept ou huit branches qui irriguent la plaine; des cultures maraîchères sont ainsi possibles. Le groupe des maraîchers malabars du Champ-Borne est une originalité de l'île; il s'agit le plus souvent de petits propriétaires, groupés en syndicat, et qui ne cultivent que des légumes et pas de cannes. Les branches

(1) En 1956, le rendement au vent fut de 11,53, celui sous le vent de 12,15.

(2) A Convenance, Cambuston, Colosse, Champ-Borne, Rivière des Roches, Confiance, Rivière des Marsouins et Rivière de l'Est.

(3) A Saint-André, dont le Champ-Borne est une partie essentielle, sur un total de 656 propriétaires, 363 ont moins de un hectare, 202 ont de 1 à 5 ha, et les 246 propriétaires de terres ayant moins de 50 ares totalisent ensemble 84 ha 90

des canaux communaux se ramifient, et les maraichers achètent le droit d'en dériver les eaux et de les utiliser à discrétion; ils obturent et ouvrent la prise d'eau avec une planche, et tracent à travers leurs champs de petites rigoles qui portent l'eau partout; à certains endroits, la rigole s'élargit en un petit bassin dans lequel le maraîcher puise l'eau avec un plat et la projette ensuite au loin; il sème ses légumes vers la fin de la saison des pluies: carottes, salades, brèdes-morelles, radis, poireaux, piments et principalement tomates, outre les oignons, culture typique du Champ-Borne, dont la récolte, de septembre à novembre, alterne avec celle de la région de Saint-Joseph. Les primeurs apparaissent vers avril-mai; les repousses diverses se prolongent plusieurs mois, ou bien le planteur sème alors du maïs pour terminer l'année.

Maïs, et même manioc subsistent encore, et la région est assez humide pour être un foyer de culture de vanille; celle-ci grimpe sur les pignons d'Inde dissimulés dans les cannes, en « menées » (sillons) intercalées, ou sur les filaos en bosquets.

La population du Champ-Borne vit de ces cultures assez spéciales. Entre le carrefour de Cambuston et l'église du Champ-Borne, il s'agit d'une masse à dominante malabare; au-delà de l'église, vers le Sud, les Malabars ne sont plus que 35 % environ. L'ensemble groupe de 500 à 600 familles, soit 4 700 âmes, assez proches par la mentalité du petit paysan traditionnel; chose inouïe à Bourbon, beaucoup d'exploitants ont le sens de l'économie, certains amassent des sommes rondelettes, tout en vivant dans des cases infectes, et prennent l'avion pour visiter des cousins à Maurice ou à Madagascar; cette âpreté paysanne coexiste avec l'habitude immodérée des « coups de sec », celle des noces à tout casser, celle aussi des rites malabars, autour des pagodes de Ravine-Creuse et de l'ancienne usine du Colosse.

2. - La riche ceinture des pentes sous le Vent.

Traits d'ensemble.

Relief et climat donnent à la zone sucrière sous le Vent — Ouest et Sud — au-delà de la monotonie présentée de prime abord par les éternels champs de cannes, une diversité d'occupations, une différenciation des paysages agricoles qui s'ajoutent à la variété des types humains et de l'habitat.

La première différence avec la région du Vent c'est que, par suite de la sécheresse littorale, la zone des cannes est « en l'air », à flanc de montagne. En conséquence, on parle des Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu non seulement pour désigner la zone où règne la véritable économie des Hauts, mais aussi la zone sucrière. On sait qu'elle ne commence qu'au-dessus de 250 à 450 mètres, selon les lieux, entre Saint-Paul et l'Etang-Salé. Dans l'ensemble, la zone sucrière s'étale comme un ruban à mi-pente, et occupe principalement la large bande d'argiles rouges et épaisses qui ceinture le versant sous le Vent entre 350 et 800 mètres d'altitude. Comme d'autre part, on ne trouve que rarement une plaine littorale ou des coulées subhorizontales côtières, un des traits essentiels est que les champs sont très fréquemment en assez forte pente. On sait par ailleurs que les ravines sous le Vent, incrustées en gorges profondes, rompent constamment l'unité des exploitations sucrières, créant une variété de paysages et une difficulté des liaisons que ne connaissent pas

les molles plaines du Nord-Est et qui ajoutent leurs inconvénients à celui que présente l'aridité en fin de saison sèche.

Tous ces obstacles à une culture facile n'ont pas entièrement écarté les grandes exploitations sucrières de type capitaliste, mais celles-ci n'occupent au total qu'une fraction modérée du sol, en face de la masse serrée des moyens propriétaires, dont les domaines sont étroitement liés au relief et se terminent en bordure de chaque ravine. Conséquence, sans doute, des concessions de la Compagnie des Indes, mais aussi du peuplement blanc et de la mise en valeur des hautes pentes grâce à un déboisement facile; de plus, la plupart des grands domaines sont, à l'origine, des propriétés de familles dont les « habitants » sont nés dans le « quartier » même, et la non-exploitation du littoral a évité un pullulement de lopins minuscules comme ceux sur lesquels le prolétariat noir de Saint-André et de Bras-Panon s'est installé.

Les propriétés dépassant 100 hectares n'occupent que 56,5 % du sol; dans bien des communes, cette proportion est plus faible encore (Saint-Joseph, 22,3 %, Petite-Ile 28 %, Avirons et Entre-Deux 0 %). De même, à l'autre extrémité des couches sociales, 22,3 % des propriétaires ont moins de 50 ares (31,1 % au Vent) et 24,4 % des propriétés ont moins de 20 hectares (pour 15,9 % au Vent). Il y a incontestablement sous le Vent, par rapport au côté du Vent, un regroupement des domaines entre 5 à 20 hectares, ce qui correspond, à la Réunion, à la moyenne propriété, à l'exclusion des latifundia et du morcellement intensif (1). Enfin, sans pouvoir donner d'indication chiffrée, il est indéniable que la zone sucrière sous le Vent comprend, parmi ses exploitants, une proportion supérieure d'exploitants directs par rapport à la région du Vent.

Les conséquences en sont bien connues. Dispersion beaucoup plus complète de l'habitat, d'abord. D'où cette disposition de cases égrenées au long des chemins de rocade, et l'étagement de ceux-ci en profondeur et en altitude jusqu'à la zone des Hauts. Proportion beaucoup plus forte, ensuite, des Blancs ou des métis clairs, dont l'ascension sociale au rang de propriétaires va de pair avec l'ascension climatique, à laquelle beaucoup de Noirs répugnent: la zone à dominante blanche (2) s'étend du Guillaume aux Avirons, sur tout le secteur Rivière-Saint-Louis, Entre-Deux, Tampon, et bien entendu, dans la région Petite-Ile-Saint-Joseph, où la proportion « blanc pur » dépasse 75 %. Polyculture relative enfin, impliquée par l'organisation du planteur moyen qui tend à se suffire; non point que la canne n'ait la part du lion, occupant la plus grande partie des superficies cultivées, mais beaucoup d'exploitations comprennent, en outre, des ressources auxiliaires, soit dans le Sud, soit en altitude, grâce au géranium qui, dès 600 mètres, vient concurrencer la canne et assure des transitions insensibles avec l'économie des Hauts. En effet, si elle monte très haut, la canne doit assez vite accepter de partager. Une fois franchi le Chemin de Ligne, qui coupe les pentes de la Ravine du Trou (340 m) au Guillaume (700 m) par Trois-Bassins, une économie mixte canne-maïs-géranium apparaît déjà; elle se manifeste entièrement au long de la Route Hubert-Delisle, qui serpente entre 700 m (le Plate) et 900 m (la Fontaine, la Saline-les-Hauts), et qui traverse les pentes du Tampon vers 600 m. Il faut ajouter quantité d'activités mineures éparpillées mais auxquelles, beaucoup plus que sur la côte Nord-Est, la famille du planteur consacre quelques heures: caféiers dont bien des emplacements conservent encore jalousement quelques pieds, à Saint-

(1) Voir ci-dessus, p. 207 et suivantes.

(2) Voir ci-dessus, p. 297.

Leu, au Tampon, à l'Entre-Deux, conserves de fruits, « jours de Cilaos », sisaleraie et usine de cordage d'aloès des Avirons, moulins à maïs.

La canne cependant, est la grande affaire de la zone sous le Vent. Si celle-ci n'a produit en 1956 que 43,2 % des cannes en poids, elle possède les meilleurs rendements en sucre. Cinq usines, sur les sept de ce versant, sont généralement en tête du classement par rendement. Autant qu'à l'air et au sol plus secs, qui diminuent la teneur en eau des cannes, cette supériorité est due à la moins grande routine des planteurs, qui ont su à l'époque adapter les variétés de cannes lorsqu'il en était temps: « Batore » dans le Sud humide de Saint-Joseph-Petite-Ile et dans la zone irriguée, M 134/32 et surtout R 337 sur les pentes sèches, de beaucoup prédominantes.

Il faut en effet préciser que le degré d'instruction est beaucoup plus élevé dans ces milieux que dans la masse prolétarienne de la côte du Vent; la plus grande partie des élèves du Lycée de Saint-Denis est issue de la bande sucrière allant de la Rivière Saint-Louis à Saint-Joseph. Ce degré d'évolution de la population se traduit par davantage d'initiatives, une différenciation beaucoup plus étendue des occupations non agricoles: toute une masse d'agents des travaux publics, de postiers, de dactylos, d'employés de magasins et de bureaux, de personnel infirmier se recrute dans les cases de bardeaux et les cases-villas des Hauts de Saint-Pierre et de Saint-Louis.

L'ensemble de ces traits communs n'arrive pas à masquer une allure assez différente entre les pentes après et tronçonnées de la planèze du Grand-Bénard, le riche Sud largement ouvert sur le littoral et grouillant de vie, et finalement la zone du Volcan où vivent les Petits Blancs côtiers.

Les pentes occidentales.

De la Rivière des Galets à la Ravine du Gol, la planèze descend du Grand-Bénard avec une forte pente de 13 à 20 %, et les gorges qui s'y incrustent ne laissent à la culture que des lanières où la circulation est incommode et où un isolement relatif est créé par la difficulté des communications. En dehors du plateau de la Saline, la profondeur de la bande sucrière ne dépasse guère trois kilomètres. Aussi, pour un développement des pentes du cône de 35 km environ, ne trouve-t-on que 35 à 40 000 habitants, alors que les larges pentes méridionales, avec une ouverture sensiblement analogue, groupent de 65 à 70 000 âmes (1). Accrochés à plusieurs centaines de mètres au-dessus de la bande côtière, les planteurs ont disposé leurs cases au long des chemins carrossables qui suivent certaines courbes de niveau (2). Vers les Hauts, l'économie sucrière passe peu à peu à l'économie du géranium et des cultures vivrières; on peut considérer dès lors que l'axe de la zone sucrière y est constitué par la Route du Bois-de-Nèfles à Trois-Bassins par Bellemène, le Guillaume et la Saline; au-delà, vers le Sud, c'est le chemin de Ligne qui forme l'axe sucrier, par les Colimaçons, les Bas de la Chaloupe et de l'Etang, avant de rejoindre au Piton Saint-Leu la route nationale qui mène aux Avirons.

Le passage de chaque ravine oblige les chemins à décrire de larges boucles vers l'amont en traversant de véritables forêts-galeries de taillis.

(1) Zone littorale sèche non comprise, donc non compris les secteurs urbains de Saint-Paul, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre.

(2) Voir ci-dessus, p. 243.

Sur la surface même des coulées, les boucles plus larges des routes abritent les cases dissimulées sous leur bouquet de bananiers et de papayers. On sait que quatre routes transversales échelonnées en altitude, desservent ainsi le versant. Mais sur 35 kilomètres, quatre routes seulement relient entre elles ces rocales: par Bellemène, Fleurimont, le Tan-Rouge, le Plate; ailleurs, on utilise les nombreux chemins qui serpentent en courts lacets entre les cannes, dans l'argile rouge, à raison généralement d'un par domaine, et dont quelques-uns peuvent être suivis par les charrettes; entre la Grande-Ravine et la Ravine du Trou, on en compte 23 principaux: débauche de terrain perdu, et qui ne diminue guère l'isolement des Hauts de Saint-Leu (Pl. XI).

La région des Hauts de Saint-Paul est, à ce point de vue, beaucoup mieux reliée à la côte, à la ville, aux usines que celle des Hauts de Saint-Leu, en raison de la présence du vaste plateau de la Saline. Mais elle possède un inconvénient autrement grave, l'insuffisance de l'eau. Aussi, si l'essentiel du paysage consiste bien en champs de cannes, la savane réapparaît en maints endroits, et même la steppe à graminées: longues herbes dures, semées de bouquets d'agaves, avec quelques rares flamboyants; ce paysage se rencontre notamment autour de Fleurimont et du Bernica, mais ailleurs également.

Cependant les variétés de cannes employées s'accommodent presque partout d'une saison particulièrement sèche d'août à fin octobre. Ce sont plutôt les autres cultures qui souffrent de l'aridité; le Bois de Nèfles, par exemple, a dû renoncer successivement au café, à la vanille, au tabac; le maïs y vient difficilement; chose plus curieuse, l'arachide n'y a pas eu de succès; après une production de 40 tonnes annuelles à la Petite-France vers 1914-1918, sa culture en grand a été abandonnée, probablement à cause de l'altitude; le bétail et surtout les habitants souffrent de la sécheresse; les ravines sont la plupart du temps à sec, les sources ont peu à peu disparu avec le déboisement.

Le plus clair du temps se passe en corvée d'eau, et bien des gens ne se lavent même plus. On parle — depuis longtemps — de projets grandioses: dérivation sous le rempart du Bénard de la Source des Orangers, de Mafate, dont le débit est important. En attendant, des initiatives privées s'évertuent à agir au mieux et à grand peine (1).

Ces restrictions faites, tout un système de canalisations descendantes permet cependant de vivre. Au Bois de Nèfles, la majeure partie des cases s'échelonne le long des festons continus de la route de rocade coupant les huit ravines qui vont se « jeter » dans l'Étang Saint-Paul. Dans les Hauts, les Petits Blancs dominent, mais l'axe routier est surtout peuplé de métis et de Cafres. La canne impose sa suprématie: l'usine de Savannah, qui la traite, est au pied des pentes, dans la plaine irriguée, à proximité du Port et de la voie ferrée, mais le réseau routier est mal commode pour y accéder; la réalisation d'une large route montant directement en biais de l'usine à Bellemène faciliterait le trafic. La culture n'est pas suffisante pour faire vivre ces « habitations » héritières des riches domaines Saint-Paulois. Aussi, nombre de gens sans emploi courent-ils l'embauche tous les matins, soit à Savannah, soit au Port.

(1) On édifia autrefois des petits barrages dans les Hauts de Saint-Gilles, vite comblés par les blocs; à Saint-Gilles les Hauts, le curé, par toute une combinaison de captages, de tuyauteries, de pompes, de citernes, est arrivé à monter un système hydraulique qui évite à tout un quartier la corvée d'aller chercher l'eau trois fois par jour à six kilomètres.

Assez brusquement, vers le Sud, le glacis incliné et étroit s'élargit en vastes plateaux subhorizontaux qui s'étalent en larges nappes. Il s'agit là des replats correspondant à l'avancée des coulées vers le NO avec les tufs du Cap la Houssaye et les laves de l'Hermitage (1). Au-dessus de la savane littorale et d'un gradin assez raide, ces surfaces se développent en deux paliers d'argile rouge épaisse de plusieurs mètres, séparés par une faible pente; le palier inférieur porte, à 400 et 500 m, Saint-Gilles-les-Hauts et la Saline, le palier supérieur le Guillaume et Trois-Bassins, à 600 et 700 m. Là, on retrouve presque les vastes paysages cultivés de la plaine de Sainte-Suzanne, et, de l'église du Guillaume, le regard plonge sur l'océan des cannes. Quinze mille habitants vivent sur ce large et riche domaine.

Saint-Gilles-les-Hauts et la Saline, d'économie purement sucrière, dominant directement la zone littorale; ils sont à la limite même de la savane. Ce sont avant tout des agglomérations de colons et de journaliers noirs; beaucoup subissent l'attraction du Port et de Saint-Paul où ils vont travailler, ou s'emploient dans l'un des plus grands domaines familiaux de l'île. De forts noyaux malabars y témoignent de l'ampleur des « habitations » du XIX^e siècle et de l'existence encore récente d'usines; leur emprise est telle que ce sont eux qui tiennent à la Saline le commerce tenu ailleurs par les Z'Arabes. Pagodes et culte malabar y fleurissent ainsi que les opinions politiques avancées, particulièrement autour de l'usine de Vue-Belle, centre économique de tout le plateau, type unique de sucrerie des Hauts. Le plateau est desservi par la route diagonale de Saint-Paul à Trois-Bassins par Saint-Gilles-les-Hauts et la Saline, qui recoupe ainsi les trois chemins de rocade. Le ramassage des cannes s'opère donc facilement et converge vers Vue-Belle. Outre les grosses agglomérations, quelques hameaux et des cases isolées sont éparpillés, mais sensiblement moins qu'ailleurs: ces cases, souvent en calumet, se cachent toutes sous un petit bouquet d'arbres pointant au milieu des cannes, végétation contrastant avec la luxuriance des jardins au Vent.

Au-dessus du Chemin Barrière commence le peuplement des Petits Blancs, mais ceux-ci cultivent d'abord la canne, qui ne s'arrête qu'à la route Hubert-Delisle. Ce n'est qu'au-delà que paraît le géranium, qui monte jusqu'aux débris forestiers respectés par le grand rush de 1925. C'est à l'élément blanc qu'est dû le changement d'allure que l'on constate: le village du Guillaume, coquet, assez concentré, présente une grosse majorité de cases de bardeaux à toit-pavillon et de cases-villas à varangue vitrée, donnant une impression d'aisance et de bon goût; chacune possède son jardinet rempli de fleurs, et clôturé; si les colons l'emportent, les petits propriétaires sont cependant très nombreux, et, à côté des noirs, les enfants blonds et roses ne sont pas rares. La population augmente vite sur ces terres riches, et l'instruction s'y développe rapidement. Trois-Bassins est moins important que les gros centres précédents. Du littoral, le village paraît perché à l'extrémité d'une proue dominant la côte; il est en pleine zone sucrière, et s'apparente donc assez au Guillaume; ce n'est que 150 m plus haut que paraissent les géraniums et acacias de la zone bocagère (Pl. XXXVIII).

A cette altitude intermédiaire, où canne et géranium réussissent également, la culture est mixte, et, selon les cours, les habitants insistent davantage sur l'une ou l'autre plante; arachide, maïs et grains complè-

(1) Voir ci-dessus, p. 45.

tent le tableau: les cannes sont portées par moitié à Vue-Belle, par moitié à Savannah.

Avec les Hauts de Saint-Leu, on retrouve le glacis sucrier étroit, incliné et incisé de coupures profondes. Zone déjà plus humide et qui pourrait être plus riche si elle était moins isolée et moins en pente. A l'inverse des Hauts de Saint-Paul, les quartiers de la Chaloupe, de l'Etang, du Plate sont beaucoup plus peuplés au long de la route Hubert-Delisle, en pays du géranium, que le long du Chemin de Ligne: la bande sucrière, n'est qu'assez peu développée; quelques grands domaines, aux Colimaçons et surtout à Stella, en constituent l'essentiel; l'usine de Stella Matutina, à 130 m, au contact de la canne et de la savane, vient au dernier rang pour les tonnages de cannes et de sucre. Elle est le débouché de la région du Piton Saint-Leu, grosse agglomération, flanquée de son village nègre du Portail et de sa pagode, mais qui n'est le centre d'aucune zone homogène et riche; la bande des cannes est éventrée par les coupures des ravines du Trou et des Avirons, puis par les pentes très inclinées de laves anciennes de l'Etang-Salé, tailladées de ravines, et où les champs s'accrochent dans des conditions d'exploitation pénibles; repoussée vers le bas par la forêt, vers le haut par le massif des dunes de sable gris, la zone des cannes s'amenuise et se dissocie fortement.

Les petites communes des Avirons et de l'Etang-Salé correspondent à cette zone de transition; une communauté de Blancs, entre les noyaux noirs du Piton et du Gol, y vit au plus juste d'activités assez équilibrées. Ce pays annonce déjà la Rivière Saint-Louis: cases de bardeaux, maïs associé à la canne, haricots, tabac et arachide en faible quantité; une petite culture de géranium, dans les Hauts du « Canot », utilise six ou sept alambics. Cette polyculture de petits propriétaires trouve un appoint dans une spécialité artisanale originale, la fabrication des fameuses chaises du « Gol », qu'on retrouve, toutes sur le même modèle, dans toutes les cases de l'île. Leur paillage est confectionné avec des joncs poussant sur les bords de l'étang du Gol. Le centre de la fabrication est au « Canot », où l'on trouve une trentaine de fabricants médiocres, et « en ville », où travaillent cinq ou six bons fabricants. Il s'agit d'entreprises familiales; le père fait marcher un tour construit sur place; mère et filles empaillent; quelquefois le père se fait aider par un manœuvre. « L'usine » est une pailote ouverte, sans murs; autour sèchent les joncs; le bois employé est généralement du filao ou du « lilas ». Les gens du Canot fabriquent en série; ceux de l'Etang-Salé travaillent plutôt sur commande, pour les marchands de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Un ouvrier fait environ une chaise par jour. Un atelier familial peut produire 15 chaises par semaine; celles-ci se vendaient 600 francs l'une, en 1952, si elles étaient réussies.

Enfin, phénomène presque unique, l'agave, dite « aloès », qui abonde dans toute l'île et qui, ailleurs, ne sert qu'à faire des canalisations d'eau, est ici recueillie pour alimenter une petite corderie qui défibre les feuilles, fabrique ficelles et cordes, et vend « l'étoupe » pour faire des matelas. L'usine occupe 100 ouvrières, et a même entrepris une plantation de sisal véritable; les femmes fabriquent des tresses pour chapeaux et des chapeaux en fibres de lataniers, de « petit bois », de « zic » (sorte de chien-dent), de « fleur de lys », surtout à la Ravine Sèche; elles font un peu de dentelle; un alambic distille le vétyver qui pousse en dessous des Avirons; une nouvelle route en lacets atteint le Tévelave, dans les Hauts, où la canne donne encore, mais faiblement.

Le riche Sud.

La route littorale descendant des Avirons à l'Etang-Salé permet d'embrasser d'un seul regard les larges et molles pentes qui s'abaissent du revers de Cilaos et de la Plaine des Cafres et se terminent en plaine ou en plateaux subhorizontaux le long du littoral de Saint-Pierre; c'est le riche Sud de la Rivière, du Tampon et de Saint-Joseph; il n'a ni le relief ingrat de la planèze du Bénard, ni son aridité; les fertiles coulées de la deuxième Fournaise viennent s'ajouter à un climat heureux et à une pénétration aisée pour faire de ces pentes la région la plus riche de l'île. Cet équilibre des conditions naturelles a influé sur la structure agricole: la population blanche, au niveau de vie assez relevé, ne pratique pas la monoculture exclusive comme sur les pentes Ouest: la canne domine de beaucoup, certes, mais le Sud fait sa part très nette à une polyculture d'appoint: tabac et arachides à Saint-Louis et à l'Entre-Deux, ail à la Petite-Île, oignons à Saint-Joseph, et surtout vastes étendues mises en maïs sur toutes les pentes méridionales, particulièrement à Saint-Joseph; enfin, dès 300 mètres, apparition du vétyver industriel à l'Est de la Rivière d'Abord.

1°) La région de la Rivière Saint-Louis.

A l'Est de l'Etang-Salé, les pentes anciennes s'écartent de la mer et on pénètre dans le vaste cône torrentiel de la Rivière Saint-Etienne, dont la rive droite forme la plaine du Gol et de Saint-Louis. Les pentes au Nord de l'usine du Gol sont encore raides et peu peuplées, et la forêt descend très bas ses tentacules; mais, franchie la ravine du Gol, on se trouve sur la grasse planèze du Tapage, dont les coulées, issues du Piton des Neiges par la gorge de Cilaos, recouvrent la base de la Chaîne des Makes, qu'elles débordent largement en nappes fertiles qui viennent mourir aux alentours de Saint-Louis. C'est sur le talus de ces premières pentes que s'aligne la série des gros villages de Gol-les-Hauts, du Ruisseau, de la Rivière, de Ouaki qui forment ensemble l'importante agglomération de la Rivière Saint-Louis, de 12 000 habitants, beaucoup plus peuplée, active et riche que son chef-lieu urbain, Saint-Louis (Pl. XXIII).

L'ensemble est d'une belle homogénéité: entre les plaines sans arbres et sans cases du Gol et du Bois de Nèfles, où s'étaient les casiers de cannes irriguées, et les pentes de cannes également nues qui couvrent la planèze du Tapage, un large ruban boisé couvre la base des pentes, entre 150 et 300 m: c'est l'ensemble dense des jardins, où les cases éparpillées se cachent sous une masse touffue et enchevêtrée de manguiers, palmiers, letchis, arbres à pain, papayers, jacquiers, bananiers et même cocotiers. Cette zone de jardins s'étire le long des courbes de niveau, plus ou moins échelonnée en nébuleuses lâches le long d'un secteur de la route Hubert-Delisle. Un lacs de chemins se tord autour, desservant des quartiers périphériques: Terre-Rouge, Pente des Vacoas, les Aloès, etc...

Avec la Rivière, commence cette large trainée de population aisée que nous retrouverons à l'Entre-Deux et au Tampon, composée de propriétaires en majorité blancs, instruits et relativement fortunés. Noirs, sous-prolétariat et paillotes-misère existent, mais beaucoup moins qu'ailleurs. Les chemins ombreux longent des jardins bien tenus au milieu desquels cases de bardeaux et cases-villas confortables à varangue vitrée et ornée abritent des familles de petite bourgeoisie dont les fils peuplent les écoles secondaires. Il y a peu de grands domaines, mais en revanche beaucoup de petits propriétaires sont en même temps colons au Gol, à

Maison-Rouge ou à Bellevue. Eglises et bâtiments officiels reflètent cette aisance née d'un heureux dosage entre des activités surtout agricoles.

Comme partout, la canne domine de façon écrasante: cannes des petits planteurs sur le triangle du Tapage à Terre-Rouge, à Gol-les-Hauts et jusqu'aux Macques, grandes propriétés de Maison-Rouge et de Bellevue et cannes irriguées de la plaine, dont les 192 casiers appartiennent à la Société Bénard, et à deux autres grandes exploitations. Des dérivations du Bras de Cilaos les alimentent. L'usine du Gol est la grande régulatrice de l'activité économique de toute la région.

Mais les grands domaines sont surtout cultivés par des journaliers noirs qui logent dans les quartiers périphériques, aux Aloès, aux Cocos, à Ouaki, et dans les cités ouvrières et camps de l'usine, dans les hameaux de paillotes autour de Saint-Louis, vivant dans des conditions de misère et de promiscuité souvent effarantes. Par contre les gens de la Rivière constituent une sorte de paysannat qui prend conscience de son rôle: Une « fête de la canne » inaugure la coupe et entretient la fierté des agriculteurs; leur culture est avant tout une culture familiale; « l'emplacement » fournit les fruits et la volaille; surtout, la culture de la canne se complète presque toujours par des cultures diverses, elles-mêmes à l'origine de petites industries artisanales. Le pays de la Rivière, outre les apports classiques en grains et surtout en maïs, est le pays du tabac et de l'arachide. Aucun de ces deux produits n'est en quantité suffisante pour justifier une exportation ou même un commerce important et on ne peut les mettre au rang du géranium et de la vanille; ils donnent cependant aux pays du Sud-Ouest une allure originale qui ne se retrouve pas ailleurs.

D'après des estimations vraisemblables (1), la Rivière produirait environ 2000 kilos d'huile d'arachide, sur les 10 tonnes que fournirait l'île. Quant au tabac, 88 % des planteurs, 92 % des superficies et de la production sont fournis par la Rivière Saint-Louis ou les localités voisines: Entre-Deux et Ravine des Cabris, c'est-à-dire par les pays de la Rivière Saint-Etienne. Il n'est pas interdit de penser que la culture et la préparation de ces produits sont les conséquences, mais peut-être aussi l'une des causes, du caractère évolué de la population, dégagée de la routine paralysante de la seule canne. Ces ressources d'appoint sont bien modestes, mais elles ont amené à certaines époques dans cette région une concentration artisanale relative mais unique dans l'île: petites huileries à Saint-Pierre, fabrique de cigarettes de Saint-Pierre, de la Ravine des Cabris, et surtout usine très moderne de la Rivière.

L'activité industrielle des gens de la Rivière essaie de faire flèche de tout bois. On rencontre çà et là des petits champs d'ananas, d'ignames pour la « rouroute » (arrow-root), de haricots, de pois du Cap, adaptés à la sécheresse relative des sols. L'aloès est partout à l'état sauvage, et de ses fibres les femmes font des tresses et des babouches; l'artisanat féminin confectionne sacs de vacoa, chapeaux en paille de vétyver, de « lys », de « choka », de chouchou, et surtout des broderies dites de « Cilaos » dont la vogue, venue du cirque, a conquis tout le pays de la Rivière et pénètre jusque dans les Hauts de Saint-Leu. Avec les déchets du sucre, on fabrique à la case des bonbons ou galettes de « galabet »; jusqu'à une date récente, une petite entreprise achetait et tannait les peaux de bœufs et de cabris et fabriquait des chaussures et des sacs.

(1) Services Agricoles.

2^e) *La pointe de l'Entre-Deux.*

Juché à la base du revers de Cilaos, comme une proue de navire dominant de plus de 200 mètres, par des remparts verticaux, le bras de Cilaos et le Bras de la Plaine qui confluent à ses pieds, le territoire de l'Entre-Deux est resté longtemps d'accès difficile; la circulation ne l'a véritablement atteint que peu avant la dernière guerre, après l'achèvement du pont sur le Bras de la Plaine. Cet isolement et l'étendue réduite de son territoire, au relief coupé de serres abruptes, l'ont protégé de la tentation des grands domaines (Pl. XIII).

Ainsi s'explique son originalité, pour un pays d'altitude pourtant médiocre: une population pour 95 % blanche ou teintée très clair, habitant des cases-pavillons en bardeaux ou des cases-villas à varangue vitrée et fleurie entourées de jardins aux vergers touffus. Généralisation de la petite propriété: pas un seul domaine de plus de 70 hectares; sur 345 propriétaires terriens, 268 ont moins de 5 hectares, 176 moins d'un hectare. Dès le début du XVIII^e siècle, quelques habitants s'étaient établis dans le riche bassin formé par les laves de la deuxième Fournaise qui avaient reflué dans la cuvette creusée entre les longues « serres » du revers de Cilaos. C'est à l'entrée de cette cuvette, ancien lac, que s'est installé le village; quelques mares subsistantes ont été asséchées récemment (Mare à Citrons); le fond du paysage est magnifiquement barré par les chaînons du Bras-Long et de ses affluents, longues lanières boisées dont les pentes inférieures portent des argiles rouges violacées, terres à maïs. A la fin du siècle dernier, l'Entre-Deux avait 3 500 habitants; 500 foyers formaient l'agglomération du village et de son annexe de la Mare à Citrons; au fond des vallons, les cases s'éparpillaient. Un rapport Hermann de 1902 indique que l'Entre-Deux produisait alors, outre la canne, 300 balles de café, 4 000 kg de vanille, 25 tonnes de tabac, 1 000 kg de géranium, sans compter le maïs, le bétail, les grains, la cire et les ressources forestières; les gens y étaient heureux dans une polyculture équilibrée et presque autarcique (1). Les cannes allaient se faire traiter à Pierrefonds; après la fermeture de cette usine, un câble aérien, franchissant le Bras de la Plaine d'un rempart à l'autre, les amena à l'usine de Mahavel... Depuis, Mahavel est ruiné, Pierrefonds a rouvert et les centaines de charrettes de l'Entre-Deux y descendent en procession pittoresque. Mais la polyculture équilibrée subsiste toujours: outre la canne, de nombreux propriétaires réservent une bonne place au maïs, et aussi au tabac et aux « pistaches ». Les cultures mixtes associent canne et maïs, canne et arachide, maïs et soja. Vohèmes, sojas, pois mascate servent de plantes de couverture avec le maïs; celui-ci, semé au début des pluies, est récolté trois mois après, et les bonnes années, on peut avoir une récolte de saison sèche. Beaucoup d'emplacements ont encore quelques caféiers, insuffisants, mais de qualité. Supériorité sur la Rivière Saint-Louis, le problème de l'eau ne se pose guère: altitude plus forte (400 m), pentes heurtées par l'alizé; sources bien fournies, qu'un excellent réseau de distribution porte presque à chaque case; manguiers et letchis superbes, arbres à pain, jacquiers, parsèment le bassin de leurs bouquets épais; au-dessus de la Mare à Citrons, les longues serres entre les ravines aux noms pittoresques (Ravine Mal au Ventre, Ravine Tabac, Ravine Pied de Canne) portent des cases isolées, anciennes cafétérias avec leurs argamasses, et plus haut, au Dimitil, des défrichés de géranium avec quelques cases et une chapelle qui, à 1 800 mètres, sur le bord

(1) Conseil Général. Compte rendu. 1902. Rapport Hermann sur l'inspection des routes.

du rempart de Cilaos, constituent le point le plus élevé de l'habitat de l'île.

3°) *Les Hauts de Saint-Pierre et les pentes du Tampon.*

Coupée comme au couteau par la vallée du Bras de la Plaine, la bande sucrière reprend sur la rive gauche de celui-ci et s'étale, continue, jusqu'à la Rivière des Remparts (Pl. XXIII).

La convergence harmonieuse des facteurs favorables a réalisé ici une réussite complète de la mise en valeur et du peuplement. Les longues coulées qui descendent du seuil central de l'île vers la mer sont en pente sensiblement plus douce que celle des autres grandes planèzes (6-8°); toute la région à l'Ouest de la Ravine de la Petite-Ile est un glacis homogène où les ravines presque à fleur de sol n'entravent pas les facilités de circulation et où le défrichement fut facile. Le croisement entre la route des Plaines, qui unit les deux versants, et la rocade de la route Hubert-Delisle contribue encore à l'animation de la région des « Six Cents ». L'étendue des terres qui s'offraient à l'exploitation, le climat heureux, les facilités d'installation aux altitudes moyennes et de pénétration vers l'intérieur constituaient autant de séductions qui expliquent l'enthousiasme des Saint-Paulois pour ce « Pays des Vivres » qu'ils abordèrent au début du XVIII^e siècle.

A la vérité, l'insuffisance de l'eau y est encore un obstacle, non que les pluies soient très déficientes (Saint-Pierre, 988 mm, le Tampon 1318), mais la région est cependant sous le Vent, à l'abri des pentes du Volcan, et surtout les laves récentes sont très poreuses. On peut dire que pendant huit mois de l'année on a de l'eau en suffisance, mais qu'en juillet-août il faut la ménager, et qu'en septembre et octobre elle manque vraiment.

Aussi, si les terres les plus proches de l'eau (Mahavel, par exemple), furent vite habitées, ce n'est qu'au XIX^e siècle que la mise en valeur se généralisa, après les grands travaux d'adduction d'eau. En 1825 fut inauguré le canal Saint-Etienne, dérivation du Bras de la Plaine à sa sortie des gorges: ce puissant courant qui capte tout le débit de la rivière à l'étiage, écoule 3 478 litres-seconde et traverse toutes les pentes de Saint-Pierre le long de la courbe des 100 mètres. Les Sources Reilhac, captées vers 1840 à la Plaine des Cafres, amenèrent l'eau jusqu'à Saint-Pierre; un premier peuplement, encore clairsemé, permit alors la constitution des immenses latifundia Kervéguen (1).

Ainsi se peuplèrent les cinq rocades successives: celles de la côte, de la Ligne Paradis, de la Ligne des Bambous, des Quatre Cents et finalement des Six Cents. On sait que la petite propriété se groupe de préférence à l'Ouest de la Rivière d'Abord, dans les terres caillouteuses récentes, les grands domaines préférant les terres argileuses et profondes de Bériève, Montvert et Petite-Ile. Mais, au début du siècle, la forêt descendait encore au niveau du 12^e kilomètre; c'est le rush du géranium qui amena une ruée de peuplement entre 1905 et 1925: le Tampon devint ville, toute la route Hubert-Delisle se peupla de cases, du Bras de Pontho aux Lianes. Du coup, l'eau venant des sources Reilhac était épuisée dès « le 12^e », et le problème de l'eau se reposait avec acuité; le captage des sources Samary à Grand-Bassin, celui de la source des Songes dans le Bras de la Plaine ont résolu partiellement la question: l'eau fut ainsi

(1) Voir ci-dessus, p. 195.

portée aux Six Cents et jusqu'à Bérive, et la région tamponnaise subit alors une nouvelle poussée de peuplement. Mais cet effort est encore insuffisant, les projets d'adductions nouvelles piétinent, et la zone comprise entre les Quatre Cents et le Canal Saint-Etienne souffre réellement de la sécheresse.

On discerne donc, entre Bras de la Plaine et Rivière d'Abord, trois bandes étagées très différenciées par le mode agricole et le peuplement, et correspondant à l'escalier des rocales au-dessus de Saint-Pierre. La zone inférieure, côtière, jusqu'à la courbe des 100 mètres, domine directement l'agglomération saint-piéroise; elle est axée sur le canal Saint-Etienne, qui permet l'irrigation de 1530 hectares, dont la région de Pierrefonds; en principe, les alentours de la Ravine-Blanche jusqu'à Saint-Pierre sont également cultivés, en dépit de taches de steppe.

De 100 à 250 mètres, axé sur la ligne Paradis, avec le Bois d'Olive, s'étend un large ruban de terres que l'eau venue du Tampon n'atteint pas et que le canal en contrebas ne peut évidemment irriguer. C'est une savane semée de poivriers marrons et de grévilléas, et souvent même une steppe à aloès et à tamariniers. Le chemin, populeux, est jalonné de paillotes de Noirs, colons qui vont travailler sur les terres en contrebas du canal.

Au-dessus, la ligne des Bambous, plus fraîche, vers 250-300 m, montre une sécheresse moindre: la source des Songes alimente en partie les villages, les cannes et le maïs se mêlent aux antaques, pois mascates et volèmes; au centre, autour de la Ravine-Blanche, steppe et paillotes se rencontrent. Le site de Mahavel est d'une ampleur et d'une simplicité grandioses; les trois massifs du Bénard, de l'Entre-Deux, de la Fournaise y font confluer leurs immenses coulées devenues subhorizontales, séparées par les gorges verticales du Bras de Cilaos et du Bras de la Plaine. La Ravine des Cabris y groupe la plus grosse partie des 7000 habitants de ces Hauts Nord-Ouest de Saint-Pierre. Le centre du village est fait de cases bardeaux, mais les écarts sont de paillotes, et l'ensemble du peuplement est noir. La région est certes cultivée, mais aucune des cultures n'a la richesse de rendement et l'ampleur que l'on retrouve plus haut au Tampon. La canne fait une petite place à un maïs dont on réussit quelquefois deux récoltes, à l'arachide, dont le planteur tire lui-même son huile, au tabac. Malgré tout, l'ensemble ne respire ni la richesse, ni même l'aisance. Il en est de même de la ligne des Quatre Cents où cependant l'aspect de l'habitat et des cultures s'améliore avec l'humidité.

Ainsi arrive-t-on à la zone supérieure, axée sur la route des Six Cents; on se trouve là en pays tamponnaise, à nette majorité de propriétaires blancs et aisés; mais déjà le géranium apparaît çà et là mélangé à la canne et l'on atteint vite la zone de contact avec l'économie des Hauts, le long du chemin allant du Bras de Pontho au 14^e kilomètre. La ligne des 400 sépare donc grossièrement le monde noir et pauvre saint-piérois du monde blanc de la région tamponnaise.

Au contact de la zone sucrière et de la zone du géranium, la route Hubert-Delisle, appelée « ligne des 600 » dans le secteur qui va du Bras de la Plaine à la Rivière d'Abord, concentre une brillante trainée de propriétés, de cases confortables et de villas bourgeoises. Terres riches, climat qui est le plus sain et le plus agréable de l'île. La route est un véritable ruban de jardins aux vergers magnifiques, abritant de coquettes demeures; sous les filaos des Hauts unis aux manguiers et aux bananiers,

entre les pentes des cannes en contrebas et les champs de géraniums en amont; caféiers, palmistes, parterres fleuris accentuent vers le village ces caractères presque cossus; de petites distilleries d'essence, spécialisées dans le traitement du vétyver, encadrent l'agglomération. Au croisement avec la route des Plaines, le centre du Tampon est devenu le plus grand carrefour de l'île. Aux maisons des planteurs s'ajoutent beaucoup de villas de « changement d'air » appartenant aux Saint-Pierrois; le développement de l'automobile, qui unit Saint-Pierre au Tampon en un quart d'heure par une route superbement entretenue, amène de plus en plus les Saint-Pierrois aisés à habiter toute l'année au Tampon, qui devient ainsi leur ville d'altitude; inversement, bien des Tamponnais vont travailler tous les jours dans les bureaux et magasins de la capitale du Sud. Le carrefour des Six Cents a vu se rassembler épiceries de Chinois, bazars de Z'Arabes, garages, stations-service, cinéma; le Tampon est devenu de beaucoup la plus grosse agglomération des Hauts; à lui seul, il est aussi peuplé que tous les Hauts de Saint-Paul.

A l'Est de la Rivière d'Abord, l'homogénéité de la zone sucrière se retrouve: il n'y a pas de « no man's land » steppique entre les cannes de Grand-Bois et celle de Bérive: un climat plus humide, d'épaisses nappes d'argile venant des coulées anciennes de la Première Fournaise, des scories récentes et riches de puits adventifs (Piton Montvert, Pitons des Terres Rouges) permettent aux nappes des cannes de descendre régulièrement jusqu'au littoral, à travers les grasses régions de Montvert et de l'Anse; elles donnent fréquemment à l'usine des Grands-Bois le rendement en sucre le plus élevé de l'île.

4°) *La région côtière de peuplement blanc.*

L'extrême Sud de l'île présente une nette originalité. Nous sommes là sur le versant méridional du massif du Volcan, glacis très raide tombant dans la mer par des falaises noires de laves nues; ces pentes sont largement éventrées par les deux canyons des Rivières des Remparts et de Langevin, qui se sont incrustées au fond de gorges dominées par des remparts de 6 à 800 mètres de haut. A l'Ouest de la première, les pentes sont celles de la Première Fournaise; le modelé y a formé entre les ravines des croupes lourdes et évasées, aux vallées plus profondes que celles de la région tamponnaise; vers le bas, des puits adventifs ont bousculé la régularité des pentes et leurs petites coulées ont rajeuni les sols (Pitons de la Petite-Ile, de l'Entonnoir, de Manapany, etc...). A l'Est de la Rivière des Remparts, on a affaire aux coulées de la seconde Fournaise, et à celles de la troisième au-delà de la Basse-Vallée; moins sculptées par l'érosion, leurs planèzes sont plus régulières, et sans vallées secondaires; des coulées récentes venues des plaines des Sables et des Remparts ont parcouru le fond des deux grandes vallées et débouchent sur la côte.

On retrouve sur ces basses pentes le climat humide et chaud et la luxuriance de la végétation de Saint-Benoît et de Sainte-Rose; la taille, la beauté, le nombre des arbres dans les « emplacements », leur éclat vert humide montrent qu'il s'agit en réalité d'une région au Vent. Cependant, du point de vue du peuplement, Saint-Philippe n'est que le prolongement de la zone des Petits Blancs de Saint-Joseph.

Nous sommes en effet ici dans la seule région côtière de l'île dont la population soit blanche, avec la proportion de 75 % de Petits Blancs purs, et de 15 % de métis très clairs; elle correspond aux communes de

la Petite-Ile, de Saint-Joseph et de Saint-Philippe. On a vu la raison historique de cette structure sociale qui deviendra ensuite celle des Hauts, que les Petits-Blancs peupleront lorsque toute la côte aura été occupée (1).

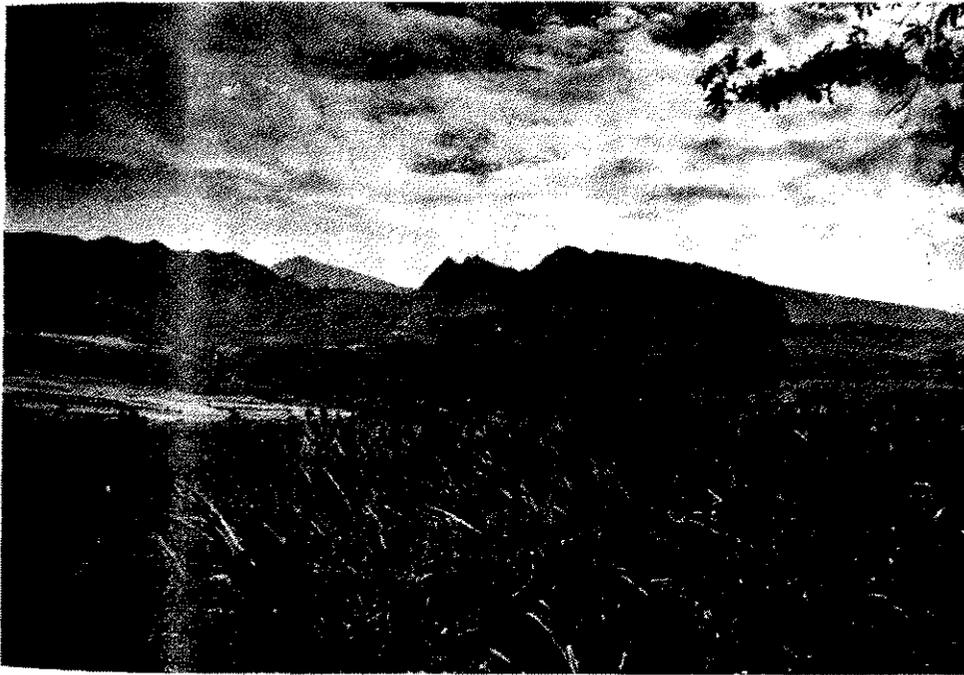
Région, donc, de petits et moyens propriétaires: le bloc des trois communes du Sud n'a qu'une très faible proportion de grands domaines de plus de 100 hectares (Petite-Ile 28 %, Saint-Joseph 22,3 %, Saint-Philippe 58,9 % du sol). A la Petite-Ile 497 propriétaires ont moins de 10 hectares, pour 37 en ayant davantage. A Saint-Joseph, 537 pour 87. On se doute donc qu'il s'agit avant tout de petites exploitations où la canne n'exclut pas une polyculture vivrière et arbustive. Ici les cases de bardeaux viennent border la mer, au milieu des vacoas. Ces cases abritent des familles nombreuses à solide structure traditionnelle, à forte natalité. La Petite-Ile, dont les agglomérations sont entre 250 et 600 mètres, détient le record d'accroissement de 1946 à 1954 (+ 26,6 %).

Dans ces secteurs de pentes raides où les forêts du Volcan laissent peu de place aux installations humaines, et où une population homogène habite du haut en bas, il est délicat de fixer une limite entre genre de vie du littoral et des Hauts. La canne monte jusqu'à la route Hubert-Delisle, mais au-dessus de 500 m elle est beaucoup plus rare, et elle n'est pas toujours la culture la plus importante. A la Petite-Ile, on peut estimer que la route unissant Montvert-les-Bas à la Ravine du Pont forme la limite en contrebas de laquelle l'océan des cannes dégringole vers les Grands-Bois en véritable monoculture. Le long des chemins, les cases cossues des planteurs, avec leurs toits rouges, semblent des fleurs éclatantes au milieu du feuillage des bambous, des palmistes, des letchis, des grévilléas, des manguiers qui parsèment le tapis des cannes. Au-dessus de la route, celles-ci subsistent, certes, mais la prépondérance passe au maïs et aussi au vétyver. De Bérive aux Lianes s'étend en effet la seule zone de l'île où cette graminée est cultivée en véritables champs pour la distillation.

La Petite-Ile, aux nombreux écarts dispersés, se fait aussi une spécialité de l'ail (150 à 200 tonnes) et des oignons; l'ail est planté en avril-mai, récolté en septembre-octobre; il est écoulé par les Chinois et les gros créoles de Saint-Pierre qui le répartissent dans toute l'île, mais il est vendu trop cher pour intéresser Maurice; le fumier utilisé pour ces cultures profite au maïs qui leur succède, et se trouve ainsi plus beau que le maïs cultivé seul.

Le glacis de cannes s'avance jusqu'au bord de l'abrupt des falaises de Manapany, hautes de 150 mètres; du haut de l'escarpement de faille qui borde l'embouchure de la ravine, on domine la grasse plaine de Saint-Joseph où deux mètres d'argile sans galets recouvrent parfois les alluvions torrentielles; la ville de Saint-Joseph s'est installée sur l'extrémité d'une coulée récente dans laquelle la Rivière des Remparts a recreusé son lit, au pied d'un cratère égueulé en bordure de la mer. C'est un pays très riche, mais la fermeture successive des sucreries de la région (Langevin, Manapany) a rendu la culture de la canne onéreuse, et celle-ci diminue nettement à l'Est de la Rivière des Remparts. On sait que des primes par tonne transportée ont tenté de redresser la situation, mais sans grand succès jusqu'au remplacement des charrettes par les camions; celui-ci est trop récent pour qu'on puisse affirmer que l'essor sucrier actuel durera.

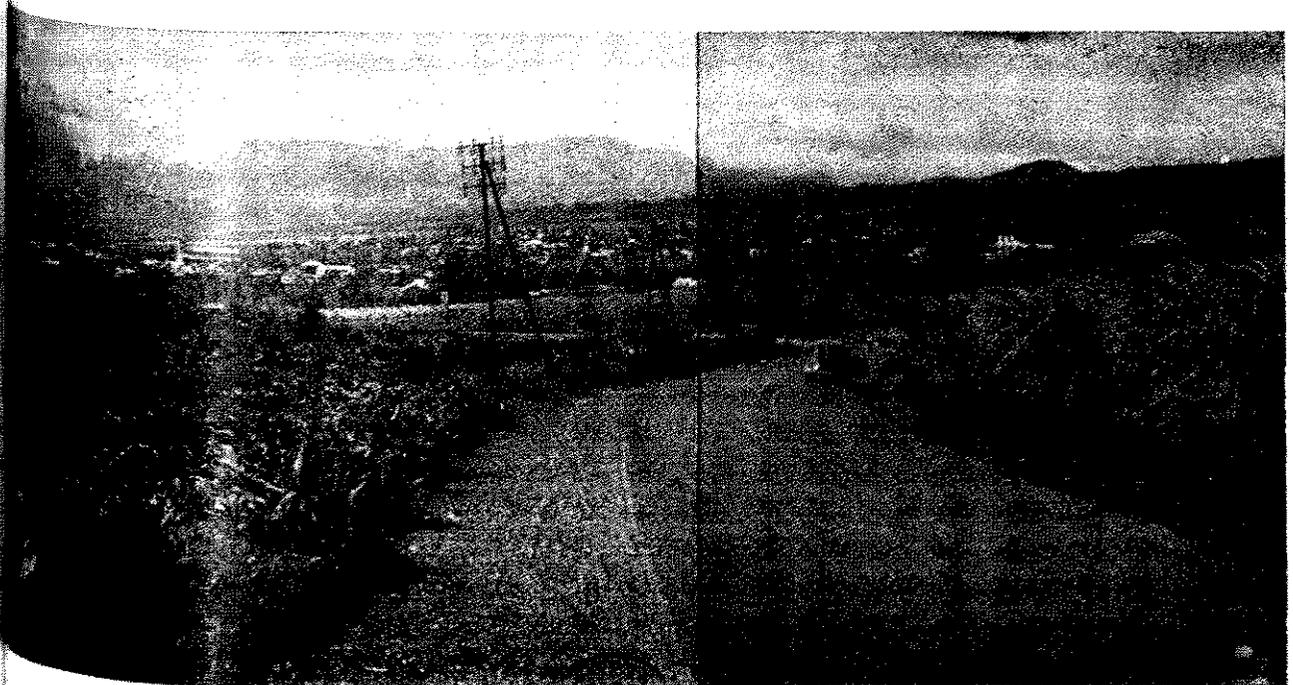
(1) Voir ci-dessus, p. 144.



LES RICHES PENTES DU SUD

Les pentes de la Rivière Saint-Louis. — La coupure du Bras de Cilaos sépare le massif de l'Entre-Deux (à droite) de celui des Macques (à gauche). Par cette coupure, les laves du Piton des Neiges (au fond) ont pu déborder et former la planèze inclinée du Tapage.

Ph. Bay.



Les pentes du Tampon. — Grandes coulées de la Deuxième Fournaise, vers 600 mètres d'altitude (route Hubert-Delisle). Village de Tampon. Au fond, massif de Cilaos (Entre-Deux et Dimitil). A droite, début de la Plaine des Cafres (Piton Hyacinthe).

PLANCHE XXIV



LA VANILLE
Vanilles sur filaos (Saint-Philippe)



Pied de vanille sur vacoa (Bois-Blanc)

Toujours est-il que, par suite de ces conditions peu favorables à la canne, Saint-Joseph est surtout le pays du maïs. Cette céréale est la pièce principale du système de polyculture le plus équilibré et le plus développé de la zone côtière : maïs, canne, vététyver se partagent les Bas, cependant que maïs, grains et géranium règnent dans les Hauts (Lianes, Jean-Petit). Chose exceptionnelle, les superficies mises en maïs sont, à Saint-Joseph, supérieures à celles mises en canne. On sait que l'on peut, sur les terres basses qui vont de Manapany à Vincendo, faire jusqu'à trois récoltes de maïs par an les bonnes années. Les ressources d'appoint ne sont pas négligées ; une grosse féculerie de tapioca n'a fermé que récemment ; le rhum « marron » se distille dans les bois, le vététyver et le géranium un peu partout ; à Jean-Petit, aux Lianes, les femmes tressent le vététyver pour fabriquer des chapeaux, et, sur la côte, le vacoa, pour en faire des sacs et des paniers. Un peu de vanille à Vincendo annonce Saint-Philippe et la côte du Vent.

Pays des produits vivriers, des fruits, des grains, Saint-Joseph, par son climat tropical humide et son sol épais et riche, se prête aux expériences agricoles. Une Ecole d'Agriculture y a été fondée en 1955 et y forme les futurs planteurs de l'île ; la population honnête et laborieuse a su se donner une municipalité désireuse de progrès ; tout un plan de modernisation est en voie de réalisation : Hôtel de ville, hôpital perfectionné, bâtiments publics ont été construits en quelques années avec un style et un confort qui font de Saint-Joseph la ville la plus moderne de la Réunion.

Il convient, pour dresser un tableau complet de la zone sucrière sous le Vent, de ne pas oublier que Saint-Philippe, simple dépendance de Saint-Joseph, fait intégralement partie du monde petit blanc de la côte Sud. Mais des raisons climatiques et agricoles nous poussent à en faire l'étude avec celle de la côte sud-orientale de l'île, cette région de la vanille où la canne, déjà, n'est plus reine.

CHAPITRE VIII

Les régions et activités littorales en marge de la canne

La présence de champs de tabac et d'arachides à Saint-Louis, de maïs à Saint-Joseph, de légumes au Champ-Borne et à la Petite-Ile, montre bien qu'au cœur même du domaine sucrier la monoculture de la canne n'est pas totale. Mais elle y règne à 80 % au moins.

Il n'en est pas de même dans deux secteurs : celui de la bande littorale de l'Est, où la canne partage son domaine avec la vanille, laquelle devient la seule culture au Sud du Piton Sainte-Rose, — et celui de la côte occidentale, d'où la canne est totalement exclue, de la Possession au Gol, exception faite pour les cannes « noyées » ou irriguées de la région de l'Etang Saint-Paul et de Savannah (carte hors-texte IX).

I. — LES PAYS DE LA VANILLE

La région de Saint-Benoît, essentiellement chaude et humide, fut longtemps, grâce aux initiatives de Joseph Hubert, le théâtre des essais de culture de ces plantes précieuses que furent la muscade et le girofle, ou des plantes équatoriales comme le cacaoyer. Mangoustans, cocotiers, rizières s'ajoutaient à ces cultures, avant le règne exclusif de la canne. De ces productions typiques, seule est restée la vanille, sur une longue bande côtière, de Sainte-Suzanne à Saint-Philippe, bande étroite dont Saint-Benoît est le centre géographique et économique.

La culture de la vanille y donne lieu à une activité extrêmement originale, digne symétrique de la culture des plantes à parfum dans les Hauts, par rapport à l'activité sucrière de base.

1. - Le ruban de peuplement du Volcan.

La zone vanillière est très strictement limitée par les exigences de la liane : celle-ci ne peut pratiquement pas fructifier au-dessus de 300 mètres et exige un climat très humide et chaud à l'abri des vents trop violents, dans un cadre ombragé. La température optimum varie entre 25 et 30°. Les pluies peuvent ne pas être excessives (1 m à 2,50 m en

moyenne suffisent), mais doivent être bien réparties au cours de l'année. Ainsi sont exclues la savane occidentale et les pentes sous le Vent; l'unique zone où la vanille peut être rentable est donc celle de la région du Vent et plus précisément la partie orientale très boisée qui reçoit plus de 2 mètres d'eau par an, et le plus souvent 4 mètres.

En venant de Saint-Denis, on trouve de très rares planteurs de vanille à Sainte-Marie (Beaufonds). Mais le pays véritable de la vanille commence au-delà de la Rivière Sainte-Suzanne (Renaissance); il correspond aux pentes entre 100 et 200 mètres, la plaine littorale étant le domaine exclusif de la canne (Bois-Rouge, Quartier-Français). Il tombe ici entre 3 m et 3,50 m d'eau (Renaissance). La zone vanillière s'élargit considérablement dans la région de Saint-André, beaucoup plus exposée à l'alizé pluvieux, et la vanille n'hésite pas à s'installer sur la plaine basse du Champ-Borne qui voit souvent 5 m d'eau; Ravine-Creuse n'est presque jamais au-dessous de 5,30 m et atteint 8 m (1951) et 12,50 m (1952); les pentes dominantes de Menciol, Mille-Roches, Bras des Chevrettes, Désert fourmillent de petits planteurs, ainsi que celles du Bras-Panon; il s'agit là essentiellement d'une culture mixte, les rangs de vanille sur tuteur de « pignon d'Inde » alternant avec les rangées de cannes.

Ainsi, dans la zone vanillière peut-on distinguer un premier secteur, celui de la plaine, qui va de Sainte-Marie à la Ravine-Sèche, où la vanille n'est qu'une culture d'appoint que le planteur de cannes pratique avec intérêt, certes, mais en lui laissant un rôle tout à fait secondaire.

La vanille devient une culture prépondérante au-delà de la Ravine-Sèche: ceci parce que la pluviosité augmente sur une côte exposée de plein fouet à l'alizé et que les fortes pentes de laves récentes à peine et mal décomposées, envahies par la forêt, ne sont guère propices à la canne. Aussi 60 % des planteurs de vanille de Saint-Benoît résident-ils à Sainte-Anne. En réalité, la culture de la vanille correspond non seulement à une zone d'optimum climatique, mais au fait que délicate, nécessitant des soins minutieux, elle est toute indiquée dans ces domaines de petits propriétaires.

La vanille aime les sols légers, bien drainés, riches en humus; les laves récentes lui conviennent admirablement; par une sorte de retour du sort, ce sont donc les régions forestières du Grand-Brûlé, de Saint-Philippe, de Sainte-Rose, qui répugnent aux autres cultures, qui lui sont les plus favorables, offrant ainsi une ressource appréciable à une population pour laquelle la canne n'est qu'un maigre secours. Ainsi s'explique que, sur ces pentes qui ne laissent pourtant place à aucune plaine littorale, vive, de Sainte-Anne à Vincenzo, une population de 10 000 âmes pour laquelle la vanille est véritablement une culture essentielle. Si cette zone mord sur la région dite sous le Vent, c'est que le même climat chaud et très humide s'étale jusqu'à Saint-Joseph. Similitude de climat, de sol, de ressources, créent les éléments nécessaires pour définir comme un tout la région de Sainte-Anne, Sainte-Rose et Saint-Philippe, qu'on peut appeler la région côtière du Volcan, et qui n'est qu'un très mince ruban de peuplement échelonné le long de la route littorale.

Rappelons-en rapidement les traits physiques: 210 à 240 jours de pluie par an, correspondant à 3,32 m à Beaufonds, 4,51 m à la Rivière de l'Est, 3,35 m à Sainte-Rose et 4,20 m à Saint-Philippe; une chaleur lourde (température moyenne annuelle, Sainte-Rose 23°1, Saint-Benoît 23°2); un sol léger et mince; une zone de peuplement qui se rétrécit,

entre la côte et la forêt dense, de 5 km à la Ravine-Sèche (pente 6°) à 2 km à Sainte-Rose (pente 10 degrés), et à moins d'un kilomètre à Saint-Philippe, avec la même pente à dix degrés jusqu'à la petite falaise côtière. Dans tout ce secteur, la forêt a colonisé les laves récentes et il est rare que les sols soient assez décomposés pour former une bonne terre à canne; les glacis, lorsque la brousse ou le taillis s'écartent, laissent voir des laves fraîches, des tufs et galets noirâtres, des blocs de scories, des lambeaux de gratons, coupés par intervalles de lits de ravines toujours à sec... Sur ces pentes où il pleut trois jours sur quatre, l'eau ne ruisselle pas, elle s'infiltre et coule souterrainement; elle ressort sur la côte, notamment à l'Anse des Cascades; mais en saison sèche, on manque d'eau dans les champs; l'homme du reste y est encore étouffé par la végétation; la forêt de filaos occupe toute la superficie du Grand-Brûlé, sans une seule trace d'habitat même temporaire; dans les secteurs voisins, la végétation arrive aussi jusqu'à la côte, bois de couleur et filaos au Tremblet, forêt de vacoas au Bois-Blanc, village entièrement sous les arbres, et dont les habitants cultivent uniquement la vanille enroulée autour des troncs (Pl. IX). La route coloniale se fraie péniblement un chemin dans cette végétation touffue. Au-delà, vers le Nord au Piton Sainte-Rose, et vers l'Ouest à Saint-Philippe, les clairières sont assez nombreuses et la canne y joue un rôle relativement important, mais la forêt occupe cependant la majeure partie du sol, les défrichés y sont éparpillés, ne possèdent le plus souvent pas de limites très définies, et donnent une impression de culture pionnière et non d'exploitation rationnelle comme dans le reste de la plaine du Vent.

La région de Sainte-Rose.

Il est peu probable que la région de Sainte-Anne-Sainte-Rose devienne jamais une riche région agricole. La luxuriance de la végétation peut faire illusion: les cases en bois, misérables, avec leurs toits de feuilles de vacoas ou de tôle rouge, émergent à peine des bouquets serrés de jacquiers, manguiers, bananiers et palmiers divers; entre elles, filaos et vacoas alternent, avec parfois des épisodes de bois de couleur, des banyans et un taillis de goyaviers, vigne marronne, longozes et bambous; aux alentours de la route, les populations, très foncées ou noires, ont une économie de subsistance assez proche de celle des Petits Blancs: lopins minuscules, où pousse un peu de tout, en désordre; les tufs et gratons de Sainte-Anne étaient autrefois protégés par la forêt à vanille, mais la canne a dénudé la terre, laissée ensuite en friche; la région végète, le maïs y pousse cependant jusqu'à la mer; il semble que le cacao et le café y viendraient bien, mais tout défrichement nouveau serait un danger sur ces fortes pentes; enfin, l'eau y manque.

En fait, l'habitat comporte quelques noyaux de peuplement: Sainte-Anne, le Petit Saint-Pierre, les Orangers, la Rivière de l'Est, Sainte-Rose, Ravine-Glissante, le Piton, Bois-Blanc, qui sont dans des clairières séparées par des lambeaux de « cheires » stériles à aloès ou de forêts secondaires. Les plus grandes clairières, celles du Piton et de Ravine-Glissante, sont pauvres, et, ce qui est un comble, arides. Ces noyaux sont échelonnés le long de la route; ils donnent l'impression de débris d'humanité qui s'accrochent pour ne pas être jetés à la mer.

L'impression n'est qu'à demi-exacte: il fut un temps, au milieu du XIX^e siècle, où la canne couvrait de plus vastes superficies et où la région se peuplait au point que Sainte-Anne les Hauts voyait affluer

les Petits Blancs; une section de la route Hubert-Delisle y fut tracée vers 250 m. Une usine à sucre fonctionnait au Bras-Madeleine; Sainte-Rose en avait trois. Tout cela n'est guère plus qu'un souvenir; la crise sucrière a fait abandonner ces champs de rochers; de la route coloniale, les pentes de la Rivière de l'Est apparaissent couvertes d'un taillis désert; l'habitat ne dépasse guère 150 mètres; il est presque uniquement cantonné aux abords de la route. Dans ces régions éloignées de tout centre urbain, les superficies cultivables et les rendements étaient trop faibles pour permettre à des usines de tourner, et celles-ci fermant, il devenait bien difficile de cultiver des cannes, puisqu'on ne pouvait les écouler.

La dernière usine de Sainte-Rose, Ravine-Glissante, était le symbole d'une époque périmée; tombée aux mains d'une famille malabare, elle ne s'était pas modernisée; les planteurs en étaient découragés d'autant plus que, isolés dans leur bout du monde, ils s'obstinaient à cultiver des Louziers et des Big-Tanna aux rendements infimes; certains eurent l'énergie de porter leurs cannes à Beaufonds moyennant 36 kilomètres, mais beaucoup d'autres restreignirent leur production ou renoncèrent. Le climat débilitant aidant, Sainte-Rose et Sainte-Anne déclinèrent, le secteur se dépeupla rapidement: on sait que, de 1902 à 1946, Saint-Benoît perdit 16,3 % de sa population et Sainte-Rose 38,2 %; la vanille restait presque la seule ressource (1). Ravine-Glissante ferma définitivement ses portes en 1955, ses planteurs furent pris en charge par Beaufonds, qui installa une balance au pont de la Rivière de l'Est. Mieux dirigés, les planteurs ont repris confiance; la production augmente, le morcellement d'un grand domaine aidant, beaucoup de colons blancs affluent des régions SO de l'île, achètent un petit lopin, exploitent à nouveau les cannes, désormais très rentables selon les nouvelles normes; des terres abandonnées sont remises en culture; la création du village-pilote de Cambour, à Sainte-Anne, entre dans ce complexe de renaissance de même que la rénovation du village du Bois-Blanc; en raison des mesures sanitaires récentes, la population de Sainte-Rose s'est remise à augmenter.

La pêche ajoute un faible appoint aux ressources. Quelques barques s'amarrent au « Quai » Sainte-Rose, falaise noire qui supporte le petit village. Plus au Sud, l'Anse des Cascades abrite une quinzaine de barques de pêcheurs de Saint-Benoît.

On verra par la suite les efforts entrepris récemment pour donner à la région de Saint-Benoît à Sainte-Rose une ressource supplémentaire par les cultures du poivrier et de l'ananas dans le cadre du plan de modernisation de l'île (2).

La région de Saint-Philippe.

La même impression de pauvreté et d'étouffement dans la luxuriance de la végétation se dégage de la côte de Saint-Philippe peuplée, elle, de Petits Blancs aux cases de bardeaux à toits de tôle rouge; il s'agit d'une installation humaine de 2 329 habitants, étirée le long de la route sur vingt kilomètres de long, en un cordon qui n'a pas toujours 300 m

(1) Ravine-Glissante était considérée par les autres usines comme un poids mort: elle faisait baisser les rendements moyens, elle entravait la fixation du prix du sucre, il fallait faire à ses planteurs des conditions qui prenaient l'allure de secours aux économiquement faibles. En 1954, elle écrasa 19 000 t de cannes, toutes les autres usines traitant de 72 à 147 000 t, presque toutes dépassant 100 000 t; elle fabriquait 1 909 t de sucre (la Mare 17 698) et obtenait le rendement de beaucoup le plus bas de l'île (9,6 %); tous les autres étant au-dessus de 10,7 %.

(2) Voir ch. XIV, paragraphe II, 1^o.

de large, et accrochée, elle aussi, entre les pentes touffues du Volcan et la falaise côtière où la mer indigo déferle. Les cases émergent du fouillis végétal; des orangers sauvages donnent de petits fruits acides, les « vangassayes ».

La région de Saint-Philippe semble bien être la plus pauvre de l'île. Les « cheires » récentes nées des éruptions du XVIII^e siècle sur le flanc Sud de la Fournaise ont formé les « Brûlés » du Baril, de la Mare-Longue, de Takamaka, des Citron-Galets, qui se déroulent en coulées noires et en belles vagues de laves cordées. Une végétation dense s'en est emparée, mais les vieux disent que leurs pères ont connu ces Brûlés nus ou colonisés de simples branles. Ces fleuves de forêts descendent jusqu'à la mer, séparent les petites clairières du Baril, de Saint-Philippe, de Takamaka; la plus vaste, celle du Baril, possède des cases jusqu'à 300 m d'altitude; c'est une exception notable.

L'eau manque à un tel point que les plus débrouillards se font porter tous les jours des bidons d'eau de Saint-Joseph par le car du service régulier. Cependant, vu les pluies perpétuelles, canne et maïs poussent convenablement. Effectivement, il fut un temps où Saint-Philippe, comme Sainte-Rose, tout en étant moins peuplé que de nos jours, était singulièrement plus actif et plus riche. Vers 1880-1890, la canne montait à une altitude de 300-400 mètres, où un chemin de ceinture courait en rocade; il est à l'abandon depuis 1917. Des sucreries fonctionnaient au Baril et à la Trinité. Une « marine », au village, embarquait les sucres vers les navires mouillant au large; 600 engagés travaillaient dans les plantations. Mais la production sucrière était cependant trop faible pour que les usines centrales soient rentables; la disparition des petites sucreries condamnait donc ces exploitations périphériques... Lorsque les usines de Saint-Philippe et de Saint-Joseph fermèrent, au début du siècle, les cannes durent être portées aux « Grands-Bois », c'est-à-dire à 40 kilomètres. Un système de primes à la tonne empêcha la canne de disparaître complètement en attendant le prolongement, jamais réalisé, du chemin de fer de Saint-Pierre à Saint-Joseph; l'ère du camion pourra peut-être rendre un peu de vie à la canne dans cette région. Privé pour l'instant du plus gros de son activité sucrière, Saint-Philippe vit au ralenti; seuls, les deux ou trois gros propriétaires de plus de cent hectares cultivent la canne de façon intéressante et à peu près rationnelle; sur les minuscules lopins, il n'est guère possible, de longtemps, de moderniser les procédés; le Petit Blanc y vit d'expédients qui ressemblent fort à ceux de ses congénères des Hauts. Les exploitants sont en majorité des petits propriétaires de 200 à 1000 gaulettes, dont beaucoup sont sous la coupe du grand propriétaire ou des Chinois locaux. Ils font un peu de canne, un peu de maïs, un peu de vanille, élèvent quelques bœufs et volailles; certains ont des filaos dont ils vendent les bois aux usines du Sud jusqu'à Saint-Leu.

La « grande » ressource, — après la vanille — est la fabrication des sacs de vacoa. Les « pandanus » abondent dans ce coin Sud-Est de la côte, et tout le littoral en est bordé; à chaque case, suspendues au toit ou sur une branche d'arbre, on en fait sécher les feuilles que l'on fend ensuite en lames régulières. Dans toutes les familles, les femmes en tressent alors des récipients divers: grands sacs rectangulaires, du format de nos sacs de pommes de terre, servant à mettre le charbon de bois, les légumes, le riz, le maïs; petits sacs à dos, les « bretelles », bagage indispensable de tout Petit Blanc, et les « tentes », ou corbeilles à anse servant

pour porter les provisions, à la main ou « à tête ». Les « tentes » se fabriquent plutôt au Tremblet et à Saint-Joseph, et les « bretelles » à Langevin et à Vincenzo. La production pour toute la côte, de Sainte-Rose à Manapany, était évaluée à 87 000 sacs en 1955. Cette industrie n'est plus que l'ombre d'elle-même; au début de l'industrie sucrière, le sucre était emballé dans des sacs de vacoa. Toute l'île, alors, en fabriquait; 651 000 en 1824, dit Thomas (1), et encore 150 à 200 000 avant 1939. Il s'en exporte en France à l'usage des sécheries de morue.

Les sacs sont ramassés par des revendeurs qui les écoulent dans toute l'île; on en trouve dans tous les bazars et chez tous les Chinois. Ils s'usent très vite et sont aussitôt remplacés, vu leur faible valeur marchande: une femme en fabrique environ trois par jour, si le vacoa n'est pas préparé, cinq ou six si les feuilles sont déjà fendues; elle les vendait au Chinois, en 1950, 130 francs C.F.A. les dix, exemple de ces articles qui pourraient être une bonne source de profits s'ils étaient payés à leur vraie valeur à ceux qui les fabriquent. Ces expédients montrent l'indigence de trop d'habitants de Saint-Philippe. Cette indigence n'est que partiellement due aux conditions géographiques; comme la plupart des Petits Blancs des cirques, les habitants n'ont guère l'énergie de secouer leur routine. Les Services agricoles, pour leur venir en aide, ont découvert en 1949, après étude, que l'ananas avait à Saint-Philippe un terrain de choix; une usine de conserves de Saint-Benoît consentit à acheter les fruits sensiblement plus cher que les planteurs ne le demandaient; tout le monde accepta d'enthousiasme les plants fournis gratuitement par l'Administration; après quoi on ne fit rien et les plants pourrirent en tas, chacun voulant attendre, pour planter, de voir si l'affaire réussissait chez le voisin.

Saint-Philippe passe dans l'île pour être un centre important de pêche; il l'est, en effet, relativement; sa flotte se composait en 1950 de trois barques attachées au village et de deux au Tremblet, soit cinq patrons-pêcheurs, ayant chacun deux à trois hommes sous leurs ordres (24 pêcheurs en tout). La côte est très poissonneuse, mais elle est accore, et les vagues déferlent sur les falaises à vif. Le « port » de Saint-Philippe — tel est son nom — consiste strictement en un abaissement en gouttière que forme la falaise, de sorte qu'elle ne domine plus l'eau que d'un mètre; on profite alors d'une lame pour hisser à la main les barques sur le conduit de lave au risque chaque fois de les briser, puis on les met à l'ombre, sous les vacoas. Les pêcheurs se hasardent jusqu'à deux à trois kilomètres au large, passant parfois deux jours en mer. Ils pêchent avec une « ligne d'hameçons » vivanneaux et « rouges »; ou bien ils ramassent dans les anfractuosités de la falaise des langoustes renommées, ou des bichiques à Langevin; aucun rendement ni écoulement régulier; lorsqu'il y a prise, on téléphone à Saint-Pierre pour avertir les acheteurs, ou bien on met les poissons au car pour Saint-Denis, où ils arrivent après quatre heures d'étuve. Deux bons vivanneaux procurent un argent appréciable qui dispense d'aller pêcher le lendemain, même si la mer s'y prête. Jamais tant de courage inconscient ne s'allie à tant d'inertie et de fatalisme; le plan de pêche prévoit à Saint-Philippe l'aménagement d'un bossoir d'amarrage pour les barques et voudrait remplacer celles-ci par des embarcations moins nombreuses mais plus puissantes et équipées d'un moteur.

Il semble que les habitants de Saint-Philippe puissent espérer une ressource plus régulièrement rentable par l'exploitation de la forêt. Le versant méridional du Volcan est couvert d'un immense manteau de

(1) THOMAS. Essai de statistique..., etc. T. II, p. 337.

8 000 ha de bois de couleur que son éloignement des centres habités a préservé de la dévastation. C'est à peine si cette forêt a été essartée jusque vers 250 mètres, et remplacée en partie par des filaos tuteurs de vanille. Mais, dans son ensemble, elle comprend une réserve considérable d'essences parfois très rares, car, la forêt tropicale descendant ici jusqu'à la mer, c'est la seule région de l'île où l'on peut encore trouver des essences de climat chaud, en particulier les fameux « bois de natte » imputrescibles. Aménagée, cette forêt pourrait être mise en coupe réglée, fournir l'île en bois d'ameublement et surtout constituer une source d'exportation de bois précieux, mine d'or pour les habitants. Ces 8 000 hectares sont en cours d'aménagement. Le nettoyage de la forêt s'imposait: il fallait la débarrasser du sous-bois et des parasites qui étouffaient les jeunes pousses: sur les premiers hectares ainsi nettoyés, des milliers de jeunes nattes apparurent très vite. Le projet de substituer aux essences mélangées un peuplement de plus en plus homogène de nattes est en voie de réalisation depuis 1953. La forêt a été entièrement parcellée, un réseau de routes forestières de pénétration est en construction; du littoral, elles montent par Basse-Vallée, Baril, Mare-Longue, et rejoindront le chemin de rocade des 400 mètres, qui a été dégagé et doit être prolongé vers la forêt du Grand-Brûlé, faisant ainsi suite à la route Hubert-Delisle. Un réseau de câbles porteurs permettra les transports et Saint-Philippe deviendra la petite capitale des bois de couleur, tandis que Belouve sera celle du tamarin (Pl. X).

Dans le détail, il s'agit de concilier ces projets avec le gagne-pain actuel des habitants, qui est la vanille. Les planteurs utilisent les forêts basses pour leurs vanilleraies et l'Etat ne peut brutalement les expulser et les ruiner. Il a fallu délimiter le Domaine, préciser les propriétés privées qui y étaient enclavées; puis procéder à un regroupement des plantations de vanilles dans les bas, de préférence dans les filaos et dans les vacoas, pour réserver les peuplements de bois de couleur homogènes. Le réaménagement d'ensemble doit comporter une bande de filaos destinée aux planteurs de vanille, bande large de 300 à 500 mètres. Au-delà, la forêt de couleur comportera essentiellement des grands et des petits nattes, puis des benjoins, du bois noir des Hauts, des bois de cannelle, accessoirement des bois rouges, takamakas, bois puants, etc...

En 1957, la restauration avait déjà été réalisée sur 250 hectares. Des essais d'acclimatation du mahogany (acajou d'Amérique) se déroulaient de façon satisfaisante. Quatre kilomètres de route sont construits annuellement. La population de Saint-Philippe vit dorénavant davantage des salaires payés par les forestiers que de tout autre chose, et l'habitat s'améliore. Le niveau de vie monte, mais, signe d'inertie, dès qu'il est parvenu à un certain degré, très relatif, les gens ralentissent leur effort, et la fabrication des sacs de vacoa est en particulier en baisse sensible! L'exploitation rationnelle de 3 000 ha dans une cinquantaine d'années pourra donner, pense-t-on, trois mètres cubes à l'hectare, soit 12 000 m³ par an; avec ses bénéfiques annexes: vanilleraies, vacoas, palmistes, elle pourrait régénérer le genre de vie des pays de la Fournaise, par la résurrection du commerce d'exportation du « Bois des Isles », lancé comme variété réunionnaise dans le cadre du trafic mondial des bois tropicaux. Une propagande en ce sens est déjà amorcée.

Le manteau forestier du Volcan couvre aussi les pentes de Sainte-Rose et, avec moins de puissance, celles de Saint-Joseph. Il semble y être beaucoup plus difficilement rentable. Et à Saint-Philippe même, ses

longs délais d'aménagement font que, pour longtemps encore, c'est la vanille qui demeure la ressource de base.

2. - Culture et industrie de la vanille.

Les vanilleraies

Le domaine de la vanille est donc parfaitement limité de la Ravine la Vigne, à Sainte-Suzanne, à la Ravine Vincenzo, à Saint-Joseph. Entre ces deux limites, on comptait en 1948, 1 543 planteurs de vanille, pour simplement 25 au-delà (1). Mais si le domaine est bien délimité, à l'intérieur aucune précision ne peut être donnée tant les conditions de la culture sont fluides: si certains planteurs produisent plusieurs centaines de kilos de gousses, d'autres ne produisent qu'un kilo. Comme pour les plantes à essence, la production peut varier du simple au double d'une année à l'autre et toute évaluation de superficie est impossible: dans les bois qui abritent les lianes, les planteurs choisissent les arbres au gré de leur fantaisie et ne s'embarrassent jamais de la notion de nombre de pieds à la gaulette. M. J. de Cordemoy en 1926, M. Motais de Narbonne en 1946 évaluaient à 4 à 5 000 les hectares où il y avait de la vanille (2), mais, en 1953, M. Costes ne donnait qu'un total de 3 000 hectares pour la vanille, le tabac et diverses autres cultures secondaires. Le nombre des pieds de vanille recensés par l'I.N.S.E.E. en 1956 s'élevait à 2 145 000. En tout cas, rares sont les parcelles dépassant un hectare et, dans cet hectare, bien des arbres n'ont pas de pied de vanille — sans parler des champs, où les cannes sont bien plus importantes que les vanilles.

Culture donc essentiellement diluée, et peu visible puisque la vanille est une liane, — une orchidée épiphyte, — qui s'accroche aux arbres des forêts ou se dissimule dans les champs de cannes. Un voyageur non prévenu risque fort de traverser toute la zone sans voir un seul « pied ». Les évaluations les plus sérieuses estiment que les deux régions situées au Nord et au Sud de la Ravine Sèche se partagent à peu près par moitié la production de vanille: or dans la partie Nord, on compte 656 planteurs (pour 44 228 habitants) vivant surtout de la canne, — et dans la région méridionale 862 planteurs (pour 9 417 habitants) pour lesquels la vanille est une ressource essentielle et qui vivent dans la dépendance étroite des préparateurs de vanille, qui sont à la fois des gros propriétaires et des puissances économiques.

La question des supports est importante. Les tuteurs morts ont été très rapidement abandonnés, au profit de certains arbres avec lesquels la vanille vit en symbiose. Outre leur rôle de tuteur nourricier, ces arbres forment un écran qui brise le vent et tamise la lumière, créant ainsi — surtout le vacoa à l'ombrage léger — des conditions idéales pour la liane. Bois noirs, jacquiers, manguiers, arbres à pain peuvent servir de support, mais trois arbres surtout servent pour les vanilleraies de l'île: le pignon d'Inde (*Jatropha Cuscas*) taillé en espalier, en rangs alternés avec ceux des cannes, est de beaucoup le tuteur le plus usuel dans la région Nord; le vacoa (*Pandanus utilis*) et les filaos dominant de beaucoup dans la région Sud; certaines cases n'ont que quelques dizaines de

(1) On trouve, en effet, à l'état isolé, quelques planteurs à Sainte-Marie, une dizaine à l'Ouest de Langevin, jusqu'à la Petite-Ile, et, à l'état de curiosité, quelques lianes à Saint-Louis, à Saint-Pierre ou dans les bas du Tampon.

(2) Dans Barquissau, etc... L'île de la Réunion, p. 180, et Encycl. coloniale et maritime, Madagascar, Réunion, t. II, 1947.

lianes autour des quelques arbres du jardin; en revanche, la forêt de filaos du Grand-Brûlé est une immense vanilleraie; au Bois-Blanc, une très belle forêt de vacoas joue le même rôle (Pl. IX et XXIV).

Historique de la vanille « Bourbon ».

On n'est pas sûr de la date à laquelle la vanille a été introduite dans l'île. Certains auteurs parlent de 1793 (1); les plus nombreux adoptent la tradition qui veut qu'elle ait été portée en 1819, soit par l'ancien intendant Marchand qui l'aurait obtenue du Muséum, soit par le commandant Philibert et son ami le naturaliste Perrotet qui l'auraient amenée de Cayenne. Des lettres formelles attestent la véracité de chacune de ces traditions (2). Toujours est-il que des boutures plantées à Sainte-Suzanne et à Saint-Benoît réussirent parfaitement. Cette vanille de Guyane avait disparu au profit d'une vanille des Philippines, introduite en 1820, toujours par Perrotet, vanille plus petite, mais beaucoup plus parfumée. Quant à Marchand, c'est peut-être à lui qu'il faut attribuer l'apport d'une vanille du Mexique, plus courte, très corsée. Toujours est-il qu'il s'agissait dans les trois cas de la « *Vanilla fragrans* » ou « *V. Planifolia* », la seule espèce mondialement cultivée, parce que la meilleure, et que, jusqu'en 1841, cette liane ne resta qu'une simple plante d'ornement, car, se reproduisant avec les plus grandes difficultés, et toujours par un agent extérieur, elle ne pouvait en aucune façon être une culture utile.

Des méthodes de pollinisation artificielle, longues et peu pratiques, furent découvertes, d'après Delteil, dans les serres du Muséum de Paris en 1830 et à Liège en 1836; Beaumont-Bellier, propriétaire à Sainte-Suzanne, en aurait eu connaissance. C'est cependant en 1841 qu'un jeune esclave de Bellier, Albius, découvrit le procédé pratique de fécondation artificielle portant son nom, qui rendit instantanément rentable la culture en grand de la vanille et qui est appliqué actuellement dans tous les pays vanilliers du monde: Albius, qui mourut affranchi, mais dans la misère, du même coup faisait de la Réunion le pays d'origine de la vanille industrielle et créait la « Vanille Bourbon », symbole même du produit de qualité, de finesse et de luxe.

La tradition rapporte que Beaumont-Bellier, travaillant à féconder des acacias, Albius, observant ses procédés, eut l'idée de les adapter à la vanille, en soulevant avec une petite baguette la languette, ou « *rostellum* », séparant l'anthere du stigmate, et en inclinant l'anthere sur le stigmate de façon à y déverser, par une simple pression des doigts, le pollen fécondant.

Cette nouvelle ressource, ce produit de luxe se répandit rapidement sur toute la plaine du Vent. C'est à l'usage, peu à peu, que des procédés empiriques furent employés puis perfectionnés pour mettre au point une culture et surtout une préparation qui exigent peu d'effort, mais beaucoup de doigté et d'expérience; on prépare et on réussit sa vanille par flair et intuition beaucoup plus que par technique. L'ébouillantage des gousses, les temps de dessiccation furent peu à peu mis au point à Sainte-Suzanne et au Champ-Borne. La région côtière du Volcan adopta vite la nouvelle source de revenu. En 1848, dit de Cordemoy, « Bourbon faisait son premier envoi en France de 50 kilos de gousses de vanille préparée ».

(1) *Vanilla culture in Porto-Rico*, 1948.

(2) Cf. *Revue agricole*, nov. 1913. Desruisseaux: A propos de l'histoire du vanillier. Mars 1918. J. L. La Vanille et Edmond Albius; de Cordemoy dans Barquissau, op. cit. p. 171.

Ainsi, après l'échec des girofliers et muscadiers, la Réunion se donnait la richesse d'une nouvelle culture très délicate, mais de haut prix, facile à transporter et à exporter sous un faible volume; elle cherchait ainsi à compenser à la fois sa pauvreté, sa petitesse et son éloignement; l'aboutissement de cette politique sera, au début du siècle suivant, la diffusion des plantes à parfum.

La production cependant ne croît que lentement. Les recensements de récoltes annuelles ne parlent pas de la vanille en 1851, alors qu'ils citent le blé, le riz, le mûrier, le girofle, cultures cependant bien décadentes. Les exportations ne dépassent une tonne qu'en 1857 (1637 kg); en 1861, elles atteignent 15 t produites par 116 ha; elles oscillent tous les ans entre 18 et 32 t jusqu'en 1884; elles passent ensuite en quelques années à 68 t (1887), 103 t (1895), 199 t (1902). On peut dire que le succès est complet... si bien que dès 1873 le Conseil Général est obligé de réglementer la culture, pour tenter d'éviter les vols et contrôler la qualité. Quelques années après commençait l'installation de fait des vanilleraies dans les forêts d'Etat de la région du Volcan, où la vanille devint une sorte de produit de cueillette.

Le succès engendra ses propres éléments de ruine. Au cours des années 1875-1914, les créoles émigrés à Madagascar et installés sur la côte Est y trouvèrent les mêmes conditions favorables à la vanille que sur le littoral au Vent réunionnais, et, de plus, une surface illimitée; ce sont eux qui lancèrent la culture de la vanille — comme celle du café — à Madagascar qui, fatalement, devait écraser Bourbon sous le poids de sa production, se parant volontiers du « label » de « Vanille Bourbon » sans trop s'occuper de la qualité des produits. La concurrence de Madagascar, l'apparition sur les marchés mondiaux de la « vanilline » synthétique, beaucoup moins chère, furent des éléments sérieux de marasme; l'autorité réunionnaise réclamait, dès 1897, l'établissement en France d'une taxe sur la vanilline. Cependant, la chute des cours s'accroissait, la vanille passant de 55 francs le kilo en 1900 à 10 francs en 1905.

En même temps, un mouvement de regroupement s'opérait dans les vanilleraies: au début du XX^e siècle, la région des petits propriétaires des Hauts de Saint-Pierre, de l'Entre-Deux aux Lianes, s'y adonnait en grand; l'Entre-Deux en produisait 3 à 4 tonnes, le Bras de Pontho et le Tampon avaient inclus la vanille dans leur système de polyculture. On s'aperçut à la longue que les conditions climatiques n'étaient guère favorables; la chute des prix y accéléra la disparition de cette culture. Par ailleurs, la surproduction, la fraude et la négligence vont peu à peu mener l'île au seuil d'une crise grave dont elle ne put sortir que par la discipline d'un conditionnement sévère.

Les façons culturales.

La vanille est une plante délicate, qui nécessite des soins minimes, mais éclairés et habiles. Elle se plante par boutures de 0,50 m à 1 m de long. Le premier travail consiste à nettoyer le sol de son sous-bois touffu; on choisit d'habitude des sols légers à peu près plans, recevant beaucoup de pluies, bien drainés cependant, et riches en humus, ou bien alors, sur pentes légères, des sols lourds. Les peuplements artificiels de filaos ou vacoas conviennent mieux à la vanille que la forêt naturelle, trop sombre. Le planteur pose la liane à la base de l'arbre tuteur et l'y attache, en recouvrant son pied d'une mince couche de terreau sur lequel il place des détritiques riches en humus: feuilles ou bois pourri, paille, terre de bruyère, sorte de « compost nourricier » (1) qui devrait rester le plus possible humide; il nettoie sa vanilleraie au moins deux fois par mois, et tous les six mois renouvelle le terreau. La liane grimpe jusqu'à 1,50 m à 2 m sur les filaos ou les vacoas; elle est enroulée en espalier

(1) J. PORTER. Etude sur la culture de la vanille. Saint-Denis, 1876.

sur les pignons d'Inde, taillés à 1,50 m environ pour faciliter les travaux; ailleurs, il faut l'attacher au tronc tout en en laissant retomber la tête; sinon elle continue à grimper et ne fleurit guère.

La délicatesse des soins que nécessite la vanille vient de ses caractères botaniques mêmes; épiphyte, elle est extrêmement sensible au choix et à l'état du tuteur qui la sustend; naturellement plante à peu près stérile, elle pousse sans effort, mais si on veut la faire « surproduire », il faut la fortifier par des engrais et une fumure minutieusement réglés et renouvelés, choisir les moments favorables pour la plantation (septembre à octobre), avant la montée de la sève, espacer suffisamment les plants, ne pas féconder trop de fleurs sous prétexte que les cours de la vanille sont élevés, éviter les blessures que font aux lianes les bords coupants des feuilles de cannes.

Vers deux ans et demi à trois ans, la vanille fleurit (en mai-juin). Alors a lieu la fécondation, pour laquelle la main-d'œuvre est naturellement celle des femmes et des enfants. Les fleurs sont disposées par grappes de dix à vingt et s'ouvrent les unes après les autres, chacune demeurant ouverte environ un jour; la fécondation s'étale donc sur des semaines. Une automation des gestes est vite créée; chaque ouvrière peut féconder quatre fleurs à la minute, soit 1 000 à 1 500 par jour; en fait, elle n'en féconde guère plus de 300, car elle ne travaille qu'aux heures fraîches de la matinée. La vanille fructifie dans les jours qui suivent; des gousses vertes apparaissent, groupées en faisceaux ou « balais », prennent la forme de haricots verts, longs, minces et sans odeur. Les femmes repassent alors dans la vanilleraie pour le « marquage »; chaque propriétaire, en effet, pour éviter vols et fraudes, a sa marque personnelle qu'on dessine à coups d'une mince aiguille à l'extrémité de chaque gousse, habilement pour ne pas lui porter tort. Toutes ne mûrissent pas en même temps; la cueillette a lieu en saison sèche; il faut savoir saisir, pour enlever la gousse, le moment où elle commence à jaunir au talon; la vanille n'est pas alors tout à fait mûre; si elle l'est, la capsule éclate: ce qui donne la « vanille fendue », excellente, mais dépréciée dans sa présentation. La cueillette s'échelonne donc, elle aussi, sur des semaines, en prenant des précautions minutieuses pour ne pas abîmer les gousses; il faut, par exemple, éviter de les cueillir un jour de pluie. Enfin, une fois cueillies, elles ne doivent pas attendre plus de trente-six heures avant l'ébouillantage.

La vanille donne pendant cinq ou six ans, s'allongeant parfois sur plus de dix mètres qu'on déroule au fur et à mesure, au détriment du rendement. Lorsqu'elle n'a plus d'intérêt, on y taille des boutures et on l'abandonne.

Il y a, certes, des maladies de la vanille, dues à des insectes ou à des champignons (anthracnose du vanillier), mais aucune n'a encore exercé de ravage grave. La vanille semble beaucoup plus sensible, par contre, aux excès climatiques ou aux contacts brutaux, qui peuvent faire baisser rendement et qualité. Les vanilles poussées en basse altitude, sur pignon d'Inde sont les meilleures pour le parfum: « corsées », très riches en huiles essentielles, elles sont par contre assez courtes et surtout abîmées par le frôlement des feuilles de canne qui ulcèrent l'écorce marquée de cicatrices: les « rogues »; les vanilles poussées en altitude plus forte (100-300 m), sous forêts, sont bien davantage intactes, plus longues, plus souples et plus fines, mais moins « corsées ». Les années de cyclone, la maturation est plus hâtive; outre que beaucoup de fleurs sont arrachées, les vanilles sont peu corsées.

Les exigences mêmes de la culture, qui demande des sous-bois, ont amené fatalement à donner aux vanilleraies un caractère très fluide; aussi les planteurs ont-ils pris l'habitude d'user des forêts domaniales qui couvraient les basses pentes, sans que l'Administration ait réagi autrement qu'en demandant parfois la perception d'une timide taxe par gaulette, en échange de dégâts certains aux forêts; par ailleurs le vol des gousses en était facilité, la plupart des vanilleraies étant très éloignées des lieux habités; cette conséquence elle-même implique une réglementation sévère.

La préparation de la vanille.

Une fois récoltée, la vanille verte subit une très longue série de traitements — la « préparation » — qui dure des mois et dont le but est double: d'une part faire apparaître le fameux parfum qui fait tout le prix de la liane, d'autre part permettre à la gousse parfumée de se conserver indéfiniment, et ceci par des procédés uniquement naturels. A l'issue de son séjour dans l'atelier du préparateur, la vanille verte est devenue la vanille noire — et il faut quatre kilos de la première pour donner un kilo de la seconde.

La préparation nécessite, plus encore que la culture, le coup d'œil et le talent; un bon préparateur de vanille ne se forme que par une longue expérience, jointe à la minutie, à l'esprit d'observation et à beaucoup de conscience professionnelle, car il est facile de « maquiller » en bon un mauvais lot de vanille. Les préparateurs se font eux-mêmes; beaucoup succèdent à l'atelier de père en fils. Selon que les cours de la vanille sont ou non élevés et les récoltes bonnes, 15 à 25 ateliers ouvrent leurs portes chaque année. Chaque atelier est modeste et nécessite peu d'installations; du reste, pour bien les traiter, un bon préparateur ne doit brasser que des quantités limitées de vanilles; un gros industriel peut traiter 25 t de « vertes », c'est-à-dire 6 t de « noires ». Mais beaucoup d'ateliers ne font qu'une tonne 500 à 2 tonnes de vanille noire. S'ils en font moins, l'opération n'est pas rentable; s'ils en font plus, il y a trop de risques de malfaçon.

En 1948, 22 préparateurs se sont répartis la récolte; en 1949, 15 ateliers seulement ont fonctionné: 4 à Saint-André, 2 à Saint-Benoît, 4 à Sainte-Anne, 1 à Sainte-Rose, 1 au Piton, 1 au Tremblet, 1 aux Vacoas, 3 au village de Saint-Philippe; des ateliers peuvent ouvrir irrégulièrement à Bras-Panon, Sainte-Suzanne ou au Bois-Blanc... Chaque atelier ne comprend, outre le préparateur, que quatre ou cinq ouvrières — qui doivent toujours être propres, les ongles courts, l'œil en éveil, le tact des doigts très affiné; elles ne doivent pas se parfumer, les gousses étant sensibles à la moindre odeur.

L'atelier ouvre au début de la saison sèche, en mai ou début juin et fonctionne pendant huit à neuf mois (1). La préparation de la vanille consiste à appliquer une suite de procédés empiriques, qui favorisent une

(1) Il doit être construit au milieu d'une cour légèrement déclinée, maintenue propre et sèche, pour le séchage et l'ensoleillement des vanilles; le bâtiment est une construction en bois, d'environ 5 à 6 m de large, 20 à 25 m de long, établie sur un terrain bien drainé, avec des assises en pierre, pourvue d'un faux plafond mobile; les salles doivent fermer hermétiquement, sont éclairées par de larges baies vitrées, le sol de préférence bétonné; bref, tout doit concourir à créer une atmosphère saine, sèche, à température réglable et régulière, à l'abri des odeurs et des pluies; l'atelier doit être entretenu en état de propreté constante, ainsi que le matériel.

série de transformations chimiques aboutissant à la formation du parfum, par un processus qui n'est encore que très obscurément deviné.

La réception des vanilles vertes apportées par les planteurs comporte la vérification des « marquages », le refus des vanilles non mûres, avariées, ou mûries artificiellement; puis a lieu le triage des gousses; un premier triage les classe en « bonnes » et « inférieures »; celles-ci peuvent être excellentes mais seront vendues à bas prix, sans « label ». Un deuxième triage met dans deux séries distinctes les gousses corsées, courtes et grosses, et les vanilles fines, souples, moins parfumées, leurs traitements étant différents. Dans chacune des catégories, les vanilles fendues constituent des lots à part.

Après ces préliminaires, le traitement peut commencer. Il se décompose en quatre phases de durées très inégales. L'échaudage ou ébouillantage, d'abord, qui ne dure que quelques minutes, pour anesthésier les ferments des gousses vertes et aussi pour « mortifier » le tissu des gousses et permettre aux sucs cellulaires de diffuser et de venir au contact des diastases. A cet effet, les vanilles sont plongées dans une marmite cylindrique contenant de l'eau à 60 ou 62°, selon qu'elles sont corsées ou fines; on les y laisse deux à trois minutes; le vert brillant des gousses s'atténue; dès que celles du dessus changent de teinte, le panier est retiré.

Après égouttage a lieu l'ensoleillage, ou séchage. Les gousses sont exposées au soleil, dans la cour, entre deux couvertures de laine grise — car le gris accumule et réverbère la chaleur solaire; — vers 16 heures on les rentre pour la nuit au fond de caisses calorifugées. Elles perdent ainsi une partie de leur eau par transpiration, leur teint brun et leur souplesse commencent à apparaître. L'opération dure deux à quatre jours.

La troisième opération, la dessiccation, dure trois mois. Les vanilles sont étendues sur des grandes claies superposées, dans l'atelier, dont les portes restent ouvertes le jour. Elles acquièrent peu à peu leur couleur noire et leur souplesse, en achevant de se déshydrater. A la fin, les vanilles sont « rendues »: elles ont perdu les trois-quarts de leur poids.

La dernière phase, la mise en malle, demande environ cinq mois d'observation. Les vanilles sont tassées dans des malles en fer blanc, doublées de papier paraffiné, sans air. Le parfum apparaît progressivement: c'est que la vanilline se forme.

Au cours de ce « stage » en malle, des visites fréquentes permettent de suivre l'évolution des gousses: elles s'uniformisent; mais les altérations qui apparaissent sur certaines permettent des éliminations successives; on retire les gousses abîmées; pour les autres, il faut saisir le moment où les moisissures se développent, mais stopper l'opération avant le début de leur reproduction; tout cela s'apprécie au coup d'œil.

Vers la fin du cinquième mois, les vanilles sont retirées des malles, essuyées délicatement, classées par qualité et par longueur, une à une. Elles sont alors liées en bottes présentant des lots uniformes, toutes les crosses d'un côté, tous les talons de l'autre.

Pour ce produit de luxe, la présentation se doit, en effet, d'être élégante. Les vanilles sont placées dans des boîtes de fer blanc, entourées de papier paraffiné, en lots de longueur et de parfum homogènes. Le couvercle doit être hermétiquement fermé. Les boîtes pleines pèsent chacune entre 7 et 8 kg. Elles sont aussitôt expédiées chez les courtiers

de Saint-Denis, qui les stockent en attendant le moment favorable pour l'exportation. Le classement traditionnel des vanilles Bourbon se fait en vanille 1^{re}, 2^e, 3^e, puis les vanilles ordinaires ou « inférieures », chaque type comportant à côté de la vanille normale un type vanille « fendue », où la gousse se recouvre de paillettes blanches, « le givre », ce qui n'est pas une qualité en soi, mais pare la marchandise d'un éclat de marron glacé sucré qui flatte l'œil.

Une fois préparées, les vanilles craignent encore l'air, le soleil et les « mites », petits acariens qui altèrent le parfum des gousses. C'est dans le magasin de l'exportateur qu'a lieu la mise en quarantaine des lots, placés sous scellés et contrôlés plusieurs fois par le service du conditionnement, afin, par de nouveaux triages, d'éliminer les dernières imperfections. Et ceci jusqu'à l'exportation.

Ainsi, la préparation de la vanille dure pratiquement neuf mois et demi; chaque gousse subit au moins 60 manipulations; les ouvrières d'un atelier préparant 1 tonne 5 ont manipulé 336 000 gousses en huit mois, soit 10 000 par semaine; tout se passe « d'instinct », par des observations empiriques, des décisions prises au flair et au coup d'œil (1).

Le problème de l'exportation et du conditionnement.

La vanille mise dans le commerce mondial le fut d'abord uniquement par la Réunion qui, par sa « Vanille Bourbon », tint longtemps la première place pour la quantité et la qualité (2). Actuellement, pour les quantités, Madagascar arrive de très loin en tête (301 t en 1955, 69 % du monde environ), puis le Mexique et Tahiti; la Réunion n'est plus que quatrième (5,9 % du monde), précédant les Antilles, Java, les Seychelles, Porto-Rico. Encore fut-elle sur le point de perdre, dans la bataille, sa réputation de qualité, et même de présentation « loyale et marchande ».

La production des 15 à 20 préparateurs est lancée sur le marché mondial par cinq maisons exportatrices de Saint-Denis. Celles-ci, comme celles qui exportent les huiles essentielles — (ce sont souvent les mêmes), — ont eu trop longtemps la maîtrise du marché mondial pour n'avoir pas laissé s'introduire dans la fixation des cours des abus qui se retourneront un jour contre l'île. Des excès de ce genre se retrouvent toujours autour des produits de luxe, dont la faible récolte peut amener des variations de production du simple au double d'une année à l'autre, selon les conditions du climat ou du marché. Certains commerçants stockent plusieurs mois, voire plusieurs années de suite: cela leur permet

(1) Alors qu'on prépare ainsi la vanille depuis plus d'un siècle, on ne sait pas encore avec certitude en quoi consiste le processus d'évolution, que l'on se contente de faciliter au mieux, et à l'issue duquel le parfum paraît dans la vanille. On pense que ce parfum vient de la formation de la vanilline dans la vanille, encore qu'on ne sache pas exactement en quoi consiste la vanilline. Il semble bien qu'elle provienne d'une double action diastatique, mais on ne connaît pas exactement la substance-mère. La préparation facilite donc l'action des diastases, action qu'il faut savoir arrêter au moment voulu. On a vu, à cet effet, le rôle probable de la mortification, de la fermentation et de la dessiccation. Les procédés empiriques employés ne sont pas forcément partout les mêmes: l'ébouillantage réunionnais est remplacé au Mexique et à Tahiti par la chaleur solaire ou par le four, méthodes qui ne sont employées à la Réunion que très exceptionnellement, ainsi que celle au chlorure de calcium.

(2) Madagascar ne tarda pas à prendre la tête de la production mondiale: intéressés par la valeur du produit, les Antilles, puis Tahiti, et enfin le Mexique, pays d'origine de l'orchidée en question, se mirent en course; la taille de ce dernier, sa proximité du marché américain, ne tardèrent pas d'en faire un concurrent redoutable, qui suscita à son tour des essais dans bien des pays tropicaux humides. L'Union Française produisait toujours cependant, vers 1946-1948, 85 à 90 % de la vanille mondiale.

d'acheter à la baisse aux préparateurs — et donc aux planteurs — et de revendre à la hausse dans des marchés raréfiés et très sensibles, les marchés parisiens et américains notamment. Aussi, il n'y a guère correspondance entre les quantités de vanille exportées une année et celles de la vanille produite la même année; bien plus, les chiffres de productions annuelles sont pratiquement inconnus.

Depuis les exportations record des années 1898-1902, la vanille réunionnaise s'est maintenue jusqu'en 1929 entre 60 et 120 t; en 1930 a commencé la grande crise des « vanillards », causée par des abus croissants. L'appât du gain et la tentation du moindre effort amenèrent les préparateurs et exportateurs de la Réunion, et surtout ceux de Madagascar, à user de « fakings » (tripotages, trucs, frelatages), aboutissant à présenter comme vanille de qualité des vanilles défectueuses qui, une fois vendues, se conservaient mal. Les vols de vanille sur l'arbre se multipliant, les planteurs prirent de plus en plus l'habitude de récolter les gousses avant le moment optimum de leur maturité; des produits chimiques — tel l'acide salicylique — permettaient de traiter ces vanilles cueillies non mûres et de leur donner bon aspect jusqu'à la vente; des fards, huiles, baumes divers, des saupoudrages de vanilline synthétique, donnaient un parfum provisoire; la durée de préparation était écourtée; les vérifications se faisaient « sur le tas », certaines opérations pouvaient même être escamotées, d'autant plus que les préparateurs « amateurs » se multipliaient; les lots de vanille contenaient une proportion de plus en plus importante de gousses défectueuses. Les vrais préparateurs, très raréfiés, brassaient des quantités de vanille beaucoup trop importantes pour être traitées avec le soin voulu. Tout ceci pour produire davantage et moins cher, et lutter, soi-disant, contre la concurrence étrangère.

La persistance de cours trop élevés a orienté l'effort américain vers la recherche de la vanille synthétique, et permis au Mexique de présenter aux Etats-Unis des vanilles moins chères et qui se sont révélées finalement de qualité supérieure à la vanille Bourbon. Une vague de réprobation souleva les acheteurs américains contre cette dernière.

Les exportations réunionnaises tombèrent de 98 tonnes en 1929 à 19 en 1935; les premières mesures de redressement — (68 t en 1937) — se heurtèrent aux années de guerre. En 1940, les Etats-Unis protestaient encore contre les vanilles déloyales envoyées en 1939. Or, il leur était facile d'abandonner définitivement leurs fournisseurs de l'Océan Indien en suscitant, en quatre ou cinq ans, une production double au Mexique. Un vent de défaite soufflait sur la côte du Vent, les cours s'effondrant; Sainte-Suzanne, le Champ-Borne, Sainte-Anne abandonnaient à la forêt une grande partie de leurs vanilleraies; on parlait même de supprimer une année de vanille, par interdiction de la fécondation, en attendant même un abandon plus général encore. L'Administration eut la sagesse et le talent de convaincre les « vanillards » que l'île était trop petite et dépassée par trop de concurrents pour lutter avec quelque chance de succès autrement que par le maintien intégral de la haute qualité de la Vanille Bourbon. Il s'agissait donc non seulement de revenir à une « vanille loyale et marchande », mais à une vanille impitoyablement sélectionnée, préparée et conservée par des moyens uniquement naturels, impeccablement présentée, et dont la valeur, mondialement reconnue, justifierait les hauts prix d'une production limitée. Il fallait donc ne rien épargner dans la lutte contre la fraude. Un Service de Conditionnement de la Vanille fut créé qui, armé des arrêtés de juillet 1941, octobre 1946,

janvier 1947 et aidé par le Service de Répression des Fraudes a redressé la situation en quelques années.

Ces textes organisèrent jusque dans les plus infimes détails la réglementation de l'économie vanillière à Bourbon. Les dates d'ouverture et de fermeture de la récolte sont fixées chaque année pour permettre une lutte efficace contre le vol et les cueillettes immâtures. Tout porteur de vanille doit être muni de laissez-passer indiquant l'importance du lot; le marquage est obligatoire pour chaque propriétaire. Ces mesures permettent de bloquer tout trafic illicite, théoriquement du moins. Mais l'obligation de la patente pour les préparateurs, leur responsabilité en jeu s'ils acceptent des lots non réguliers, achèvent de coincer les fraudeurs. Tout lot non marqué doit être détruit, tout lot circulant noté sur des registres. On constate désormais que les quantités de gousses apportées par les planteurs croissent très régulièrement jusqu'aux deux tiers de la campagne, pour diminuer brusquement ensuite, ce qui correspond bien à la maturation progressive des gousses au cours du cycle. Les ateliers et leurs appareils doivent obéir à des normes de propreté, de température, de bon état, soumises à des vérifications. Des décisions officielles annuelles fixent la date de sortie des préparations et celle de la « quarantaine ». Le nombre des bons préparateurs a sensiblement augmenté, la quantité de vanille que chacun traitait a donc diminué. Chaque détail est étudié pour une meilleure présentation.

Surtout, un classement officiel et rigoureux des vanilles a permis de restaurer la qualité des lots, et d'avoir désormais confiance dans les appellations de ceux-ci (1). Chez les exportateurs, le Service du Conditionnement opère de nombreuses vérifications; c'est lui qui, au dernier moment et après une dernière inspection donne le bon d'exportation et appose son estampille sur les boîtes plombées; il délivre un bulletin de vérification, sur le vu duquel seulement les Douanes fournissent le « certificat de change ».

Il va de soi que toutes les vanilles vendues, même en lots de 4^e, sont excellentes; pratiquement aucun lot de vanilles inférieures n'a été exporté de la Réunion depuis 1940.

Le conditionnement a été bien accueilli par les planteurs et les exportateurs qui ont su, pour une fois, voir où était leur véritable intérêt. Les exportations ont cessé de diminuer, le marché américain a repris confiance; il est vain d'espérer une élimination de l'apport mexicain, mais le développement des « ice creams » d'Amérique et d'Europe assure pour le moment un débouché stable et profitable à la Vanille Bourbon; remontées à 74 t en 1949, les exportations oscillent depuis lors entre 36 et 53 tonnes, 83 en 1956; mais l'essor extraordinaire de la canne semble être maintenant un frein à celui de la vanille..., car le planteur ne peut pas tout faire.

(1) La dénomination « vanille » a été abaissée jusqu'aux gousses de 14 centimètres de long, mais le type vanille 1^{re} a été renforcé, le type « Fendue 1^{re} » a disparu, on a créé un type « Vanille 4^e » pour les gousses fortuitement endommagées à la crosse seulement. Le classement actuel des lots de vanilles réunionnaises fines est basé sur les dosages suivants:

- Lots de vanille 1^{re}: comprenant au moins 50 % de vanille 1^{re}
- Lots de vanille 2^e: comprenant au moins 40 % de vanille 1^{re}
- Lots de vanille 3^e: comprenant au moins 10 % de vanille 1^{re}

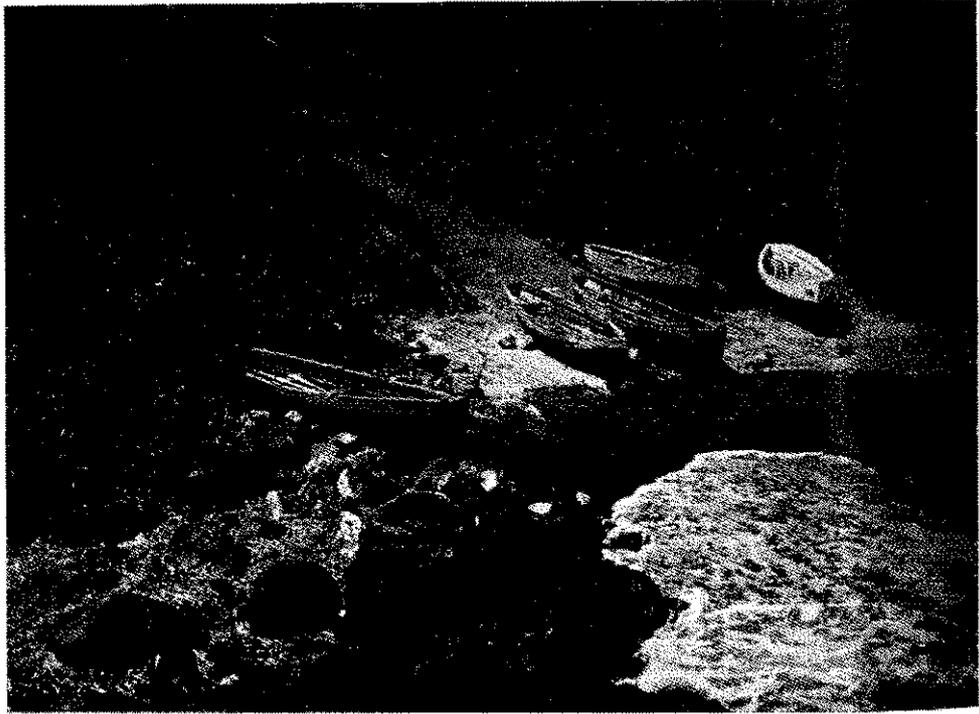
PLANCHE XXV



LA SECHERESSE SUR LA COTE SOUS LE VENT
Lavoir et fontaine au Gol.



Bloc-fontaine et corvée d'eau à la Saline.



LA PÊCHE
Le « port » de pêche de Sainte-Rose



Le retour de la pêche
au thon (Saint-Joseph)

La refonte de l'économie vanillière.

La réticence du planteur de vanille subsiste cependant encore en grande partie; non plus qu'il soit sceptique sur l'écoulement de ses produits, mais il le reste sur la destination des bénéfices, dont il ne voit qu'une portion extrêmement congrue. La situation est exactement la même que pour le géranium: presque toujours endetté et sans capitaux disponibles, le petit planteur est obligé de vendre sa vanille au préparateur dès la récolte — et donc à la baisse, — les exportateurs, eux, ayant assez de disponibilités pour stocker et vendre à la hausse, et souvent, du reste, spéculer et amener des baisses et des hausses artificielles. Si l'on se base sur l'année 1947, on peut évaluer grossièrement le chiffre d'affaires d'un exportateur à 4 millions de francs C.F.A., celui d'un préparateur à 450 000 fr. celui du planteur moyen à 8 000, le tout pour 34 t de vanille exportée, soit environ pour 135 t de vanille verte. Isolés, méfiants, les planteurs ont la conviction que leur travail sert surtout à enrichir l'exportateur, lequel abuse sans scrupule de la situation. En 1949, le planteur vendait 110 francs le kilo la vanille verte au préparateur, qui vendait 575 francs le kilo la vanille noire à l'exportateur, lequel l'écoulait à 825 à 900 francs le kilo. En fait, il arrivait que le planteur reçut simplement, lors de l'apport de ses vanilles, une avance sur le prix total qui serait fixé au moment de l'exportation. et que le reliquat ne vint jamais..., ou plusieurs années après. On pouvait admirer, à cette époque, qu'il y eut encore des planteurs de vanille.

Les Services agricoles et du Conditionnement ont essayé de convertir le planteur à l'idée de Coopérative. On sait que le créole y répugne profondément, le planteur parce qu'il y voit une intrusion du voisin et de l'Administration, le commerçant parce qu'elle l'empêche de s'enrichir aux dépens du planteur. Au prix de gros efforts de propagande, des coopératives de planteurs furent formées en 1948 à Saint-Philippe, en 1949 à Sainte-Rose, à Sainte-Anne-Saint-Benoît et à Saint-André-Sainte-Suzanne; les planteurs adhérents s'engageaient à leur vendre la totalité de leurs vanilles, et, sur 14 préparateurs, 9 s'engagèrent à travailler pour elles. La coopérative faisait donc les achats, les préparations et les ventes. Elle achetait 110 francs son kilo de vanille verte au planteur; il lui fallait donc pour 440 francs de gousses pour avoir un kilo de noire, et chaque kilo préparé revenant à 200 francs, le kilo net de noire lui revenait à 640 francs. Elle payait alors le préparateur, revendait à l'exportateur sa vanille à 825 francs le kilo et répartissait les bénéfices entre les planteurs. La coopérative de Saint-Philippe (Coopérative du Grand-Brûlé) prépara ainsi 4,9 t de vanilles noires en 1949.

Après des débuts prometteurs, il advint de la plupart de ces coopératives la même chose que des coopératives de géranium, de pommes de terre ou de tabac; les planteurs voulaient bien qu'elles assument les risques, mais non les profits; ils s'en retirèrent en nombre lorsque les cours remontèrent, espérant gagner davantage seuls; quelques gros planteurs, de mèche avec certains exportateurs, se firent élire dans leurs bureaux et sabotèrent l'organisme. Certains agronomes eux-mêmes étaient sceptiques sur les possibilités d'industrialiser et d'uniformiser, en le transformant en technique standard, un art fait de nuances et de talents individuels inassimilables. Une organisation de vente cohérente exigeait des placeurs et des représentants sur les marchés d'Europe et d'Amérique, qu'une coopérative manipulant deux à trois dizaines de tonnes était

incapable d'entretenir (1). Toujours est-il que la coopérative du Grand-Brûlé et celle de Saint-André furent torpillées; il fallut toute l'énergie de l'Administration pour les fusionner respectivement avec celles de Sainte-Rose et Saint-Benoît, qui marchaient bien. Dès lors, le succès s'affirme. Les trois coopératives de Saint-Benoît, Sainte-Anne et Sainte-Rose groupent 350 sociétaires en 1958 et traitent un tiers de la vanille de l'île; elles obligent de plus en plus les préparateurs privés et les « accapareurs » à s'aligner sur leur prix, et elles fixent les cours. Elles sont assez puissantes pour stocker à la baisse et vendre à la hausse. Elles emploient trois préparateurs sur un total de dix. Elles ont payé au planteur le kilo de vanille verte 340 francs en 1955, 580 francs en 1957, 850 francs en 1958. Quand les planteurs ont vu cela, ils ont enfin compris. Il est question de rendre leur autonomie aux coopératives de Saint-Philippe et Saint-André, et on vient de créer un bureau intercoopératif de vente. Du coup, les vanilleraies s'étendent à Ravine-Creuse, et montent à Beauvallon jusqu'à 600 mètres. La victoire semble acquise.

Les Eaux et Forêts, par ailleurs, se préoccupent, on l'a vu, de trouver une solution ménageant à la fois les intérêts des arbres et ceux des planteurs. Le nettoyage et la mise en parcelles des forêts de Saint-Philippe et du Grand-Brûlé a mené à l'élaboration de contrats de location de parcelles du domaine par les planteurs, moyennant le respect mutuel des arbres et des lianes.

Bref, on enregistre de grands progrès, d'autant plus amples que les cours de la vanille sur le marché mondial sont passés de 2 600 à 5 600 francs C.F.A. entre 1957 et 1959. Mais il n'en reste pas moins que si la vanille est une ressource appréciable, cette ressource est assez aléatoire, comme toutes celles apportées par les produits de luxe; elle ne sera jamais, semble-t-il, que la culture d'appoint d'une économie de petits propriétaires basée d'abord sur autre chose. Et ceci nous ramène, dans cette île, de nouveau à la canne.

II. — LA SAVANE COTIERE SOUS LE VENT

1. - Les raisons de la pauvreté.

En opposition avec les chemins des pentes occidentales moyennes où la vie pullule, la route littorale, de la Possession à Saint-Louis, sur 60 kilomètres, ne traverse presque que des solitudes. Les agglomérations: Saint-Paul, Saint-Gilles, Saint-Leu, l'Étang-Salé les Bains, sont rares, inertes, sauf l'éclat passager du tourisme, et surtout sans arrière-pays, émergeant au milieu de steppes solitaires. Le contraste est saisissant lorsque, en descendant de Saint-Gilles les Hauts vers l'Eperon, ou du Piton Saint-Leu vers la Pointe du Portail, on franchit la route qui traverse ces localités.

On sait que c'est moins à cause de la faiblesse des pluies que de leur très mauvaise répartition que cette zone est vide de cultures. Il faut y compter fréquemment sur quatre à six mois de sécheresse quasi-absolue. D'où la pauvreté de la région, parce que l'irrigation ne peut guère y être pratiquée. En dehors des lopins où elle existe, les rares et faibles activités qui s'y manifestent ne dérivent que de ressources non agricoles, au surplus très hétérogènes, qui expliquent la présence de

(1) E. HIBON. La coopération en agriculture réunionnaise. Revue agricole, sept. 1948, pp. 264-267.

petits noyaux de population très clairsemée le long de la bande côtière stérile.

Il n'en fut pas toujours à ce degré, et la zone des savanes semble avoir connu autrefois une ère de mise en valeur et de peuplement relatifs, à une époque où la population de l'île était bien moins nombreuse. Ce n'est très probablement pas que le climat ait été plus humide, mais il est en revanche à peu près certain que les vastes déboisements des pentes ont augmenté l'aridité du sol et l'érosion de type subdésertique.

Les premiers arrivants débarquant au fond de la baie de Saint-Paul, il était fatal qu'une agglomération s'y construise. Les habitants s'installèrent de part et d'autre, vers la plaine des Galets et vers le Boucan de Laleu. Ils construisirent leurs cases assez près du littoral, mais très vite ils s'aperçurent de la richesse plus grande des terres dominant les falaises du Tour des Roches ou le talus de Saint-Gilles, et c'est au-dessus de 250 mètres qu'ils établirent leurs plantations. L'avalasse de 1718 fit d'ailleurs abandonner les plaines au Nord de Saint-Paul.

Vers le Sud, le passage de Saint-Paul à Saint-Louis s'opérait le plus souvent par les Hauts, les falaises du Cap La Houssaye opposant un obstacle sérieux à la circulation; on gagnait Saint-Leu par la route de la Saline les Hauts et toute la presqu'île de l'Hermitage était laissée en dehors du courant. Saint-Leu lui-même n'était qu'une étape pour gagner les pays de la Rivière Saint-Etienne; resserré entre ses falaises et la mer, au milieu des savanes, il était peuplé surtout d'esclaves surveillant les domaines de planteurs résidant à Saint-Paul. Il y eut cependant une période de « belle époque » pour Saint-Leu: on en sait les causes (1). Elle cessa lorsque la canne remplaça le café.

D'autres exemples d'activité ancienne se rencontrent, tel celui de la Possession, village né des relations entre Saint-Paul et Saint-Denis; un service de barques assurait la liaison par mer au long de la falaise; relais et auberges étaient fréquentés aussi par les cavaliers franchissant péniblement la Montagne; il fut un temps (1830-1880) où 15 péniches y embarquaient de nuit 80 à 100 bazardiers du Dos d'Ane, de Saint-Gilles, de la Ravine à Marquet, de Saint-Paul, allant ravitailler la capitale; on fit aussi, à diverses époques, des essais de plantations de coton, entre 1750 et 1830 à Saint-Leu, puis à la Possession à la fin du XIX^e siècle; elles n'ont pas eu de suite.

A vrai dire, la bande côtière ne saurait acquérir une valeur agricole réelle que par l'irrigation. Or, celle-ci n'a jamais été pratiquée de façon rationnelle, suivie et étendue. Les projets ont proliféré, mais se sont heurtés à des obstacles insurmontables sans capitaux considérables: porosité de la roche, nappes phréatiques inaccessibles, de gisement du reste inconnu, ravines à sec, ou balayées en temps d'avalasses par des torrents qui emportèrent les barrages ou en comblèrent les retenues, absence générale de citernes, ce qui est moins admissible. Des essais localisés, par dérivation des grandes rivières à leur arrivée en plaine, permirent cependant d'irriguer Savannah, le Gol et Pierrefonds, mais des tentatives malheureuses d'irrigation par la Ravine Saint-Gilles échouèrent à Grands-Fonds et à l'Eperon sous le Second-Empire, et cela suffit pour créer le mythe d'une irrigation impossible. Deux grands plans prévoyaient l'utilisation des eaux de Mafate, les plans Perrodil entre 1879 et 1890, et Duport-Lougnon vers 1923, par captage de la Source des Orangers et

(1) Voir ci-dessus, p. 150.

conduit souterrain. Perrodil irriguait le secteur de Saint-Leu, et Lougnon celui du Bois de Nèfles-Saint-Gilles; en réalité, ces plans visaient davantage à améliorer les cultures de canne des Hauts, et à leur permettre de passer facilement le cap des saisons trop sèches, plutôt qu'à mettre en valeur la savane littorale. Toujours est-il que rien n'est encore fait en ce sens, et la savane a repris possession des vallons de Grands-Fonds, où le dessin des « lignes » de cannes anciennes transparait encore légèrement.

2. - La vie sur la côte.

La zone des savanes s'est donc endormie dans une stérilité presque totale. L'agglomération de Saint-Leu et celle de Saint-Paul, privée de son activité maritime, sont devenues des villes endormies, dont la seule raison d'être est l'administration, au ralenti, de leurs riches quartiers d'altitude. Elles seraient même tout à fait mortes, si la création du chemin de fer qui utilise les pas géométriques littoraux, ne leur avait redonné depuis 1882 une raison de vivre en devenant les gares des agglomérations des Hauts; mais il est symptomatique que certaines haltes de la voie ferrée — celle du Cap-Homard, celle de la Grande-Ravine, celle de la Pointe-du-Portail — soient situées en pleine steppe vide.

C'est grâce à la création artificielle du Port que la Plaine des Galets n'est pas absolument inhabitée. Mais lorsqu'on sort de cette agglomération, c'est pour se trouver dans un désert: la steppe d'herbe et de cailloux s'étend toute plate jusqu'à la base des coulées de Sainte-Thérèse (Pl. XXXVIII). Des essais de reboisement en filaos et en bois noirs ont totalement échoué, faute d'eau. Il n'y a même pas de vie pastorale extensive; les hameaux de la Rivière des Galets et de la Possession vivent presque uniquement du travail des dockers. Il semble que la dérivation des eaux de la Rivière des Galets permettrait, en liaison avec des puits artésiens et des « canons arroseurs », de mettre en valeur une partie de la plaine, sous laquelle se cache une lentille d'eau qui serait captable. Pour le moment, un petit canal branché sur la Ravine à Marquet permet quelques cultures maraîchères au Sud-Ouest de la Possession.

C'est, par contre, une dérivation de la Rivière des Galets qui, avec les sources du Tour des Roches et l'eau de l'Etang Saint-Paul, a permis exceptionnellement les plantations de cannes irriguées ou même noyées de Savannah; encore leur rendement est-il assez faible. Au pied du Piton de la Rivière des Galets se trouvent, à l'abri des vents qu'elles craignent beaucoup, les deux seules plantations d'ylang-ylang subsistant de domaines autrefois plus nombreux dans l'île; elles sont réduites à 18 hectares, correspondant à 7 500 pieds; l'arbre, de petite taille, produit des fleurs donnant une essence du plus haut prix; depuis 1955, les cours sont autour de 20.000 francs le kilo; deux petites distilleries extraient l'essence; très modernes, elles produisent toute l'essence d'ylang exportée de l'île, c'est-à-dire 1 400 kilos en 1955. Cette culture, commencée au début du siècle, a produit 4 800 à 5 100 kilos aux meilleures années (1920 à 1930); elle oscille depuis la guerre entre 750 kg (1953) et 1 990 (1954); un cyclone enlevant les fleurs et cassant les arbres peut diminuer des deux tiers la production annuelle, et il s'agit d'un art plus que d'une industrie, tant culture et distillation sont délicates et minutieuses. Les usines font également des recherches sur la distillation de la menthe, du patchouli, du longo, des roses, mais il ne s'agit que de quelques kilos, et, diffi-

cilement rentables, ces entreprises déclinent peu à peu (700 kg d'ylang en 1956).

Au-delà de Saint-Paul, le massif du tuf de l'Eperon-Cap La Houssaye déroule ses collines sèches absolument désertes jusqu'à la mer. Le petit îlot de verdure constitué par la zone maraîchère de Saint-Gilles-les-Bains n'existe que grâce à l'aménagement d'une dérivation de la Ravine Saint-Gilles au Bassin des Aigrettes (200 m); en aval la canne descend assez bas sur la rive gauche, et, sur la rive droite, les cannes de l'Eperon laissent de la place à du maïs et à des cultures de pois, haricots, aubergines, oignons, carottes, brèdes, cresson, songes et bananes, salades et choux, que les colons malabars du domaine vendent à la petite station balnéaire ou expédient par le train, dans des sacs de vacoas, sur Saint-Denis ou Saint-Paul et surtout sur le Port, autour duquel aucune culture de légumes n'existe.

A partir de la Ravine Saint-Gilles, et jusqu'à la Pointe des Avirons, tous les espaces qui n'ont pas été reboisés en filaos sont occupés par la steppe à graminées et à aloès sur des pentes assez rapides qui descendent vers les falaises de la côte. Ces solitudes ne sont peuplées que de quelques hameaux de cases de calumets habitées par des familles noires (Cafres et Malabars) et misérables; ces cases n'ont même pas le bouquet traditionnel d'arbres fruitiers; une clôture de clayonnages ceinture leur emplacement minuscule; des cabris errent à l'entour; tels sont les hameaux de l'Hermitage-les-Bas (314 h); de la Saline-les-Bas (279 h) et de la Pointe-au-Sel (220 habitants).

La vie minable de ces familles gravite autour d'occupations primitives suscitées au gré des circonstances: coupage des aloès sauvages pour la corderie des Avirons, élevage des cabris dont la vente se fait surtout aux époques des fêtes malabares pour alimenter sacrifices et banquets, ramassage des coraux et fabrication de la chaux. Les récifs madréporiques qui s'étendent le long du rivage, du Cap Homard à l'Etang-Salé, offrent en effet les seules ressources de l'île en calcaire; aussi une dizaine de fours à chaux se sont-ils établis le long de la côte; les Noirs ramassent ou détachent les blocs de coraux dans tout le lagon et sur la barrière frangeante, ils les ramènent au rivage en les tirant sur des radeaux de planches; quelques ouvriers — quatre ou cinq par four — assurent la fabrication de la chaux. La présence de la voie ferrée facilite l'écoulement des produits et donne lieu à un petit trafic; la gare de Saint-Gilles a écoulé, en 1949, 307 wagons de chaux transportant 1 848 tonnes; la chaux sert pour le bâtiment, à Saint-Denis surtout, et pour la décantation du jus de cannes dans les usines; on trouve deux fours à Saint-Gilles, 1 à l'Hermitage, 2 aux Colimaçons, 2 à Saint-Leu, d'autres à la Pointe-au-Sel, et auprès de la Ravine des Avirons.

La pêche fournit un appoint, pêche très primitive; elle a lieu en mer, à la ligne, pour les vivanneaux, rouges et capitaines, ou très rarement au filet, pour les crustacés; mais aussi souvent il s'agit d'une pêche de nuit, sur les coraux du lagon: balançant une lanterne pour attirer le poisson, le pêcheur le coince entre les rochers et le harponne avec la « fouine », petit trident qu'il manie adroitement; à la Saline, la pêche se fait uniquement dans la lagune, au filet, ou au « feu de tête », avec le trident; on y capture la langouste sur les brisants; à Saint-Leu, sept à huit barques vont pêcher à la ligne en mer. Sur cette côte sans pluie, des marais salants ont été mis en exploitation à certaines époques, notamment pendant la dernière guerre, le sel de Djibouti n'arrivant plus.

Des installations ont été créées, avec des réservoirs cimentés, à Grands-Fonds, à la Pointe-au-Sel, à l'Etang-Salé; elles sont actuellement abandonnées.

Au milieu de ces steppes et de ces populations clairsemées, vivant d'expédients, Saint-Leu semble une oasis presque africaine que quatre ou cinq « oueds », normalement à sec, balaient de leurs torrents dévastateurs les jours d'« avalasses »; les derniers dattiers de l'île y abritent quelques cases; les dattes y fructifient bien, mais les cyclones brisent les uns après les autres ces arbres fragiles que nul ne replante. La sécheresse de l'air et des sables, la poussière soulevée par le vent, les pailloles et les Noirs des environs, le ciel toujours bleu, les massifs d'épineux bordant les chemins y créent une ambiance subdésertique. Les habitants y vivent de petites activités passagères et insuffisantes: pêche aux abords du littoral, ramassage des coraux, fours à chaux, petite minoterie de maïs, vente de fruits spéciaux à la région (dattes autrefois,attes de nos jours), gardiennage des quelques villas pour citadins en vacances; l'administration communale des villages des Hauts y provoque une activité bureaucratique ralentie; la vraie vie commence à l'altitude de Stella, du Portail, et du Piton Saint-Leu. La route nationale côtière elle-même abandonne le littoral et grimpe à 300 mètres pour desservir ces localités et les Aviron; elle redescend ensuite sur l'Etang-Salé, où l'on se trouve en pays Petit Blanc. Ici, l'obstacle à la culture n'est plus tant la sécheresse que les sables côtiers des dunes. A cause d'eux, la canne s'arrête à la route nationale, et le village de l'Etang-Salé les Bains vit uniquement de la forêt de filaos, de la pêche et des estivants.

Cependant, la vie traditionnelle et ralentie de la côte Ouest semble devoir être progressivement réactivée par quelques ressources nouvelles, si la population veut bien s'y prêter.

Le reboisement en filaos d'une partie de la savane a été entrepris à partir de 1858. Il s'agissait primitivement de fixer le littoral des dunes de l'Etang-Salé que l'alizé accumulait jusqu'à rejoindre les abords des Aviron; le succès de l'entreprise amena à reboiser à partir de 1874 l'intérieur du massif dunaire, pour assainir la région du Gol-Saint-Louis, décimée par les fièvres, et pour tenter d'humidifier un peu l'atmosphère. Ce fut un succès complet (1); une superbe pinède de 960 hectares s'étala entre la côte et la route nationale; par ailleurs, dès 1858, 120 hectares étaient mis en filaos à Saint-Gilles puis à la Saline-les-Bas, sur la plaine des sables coralliens qui comporte maintenant, de la Ravine Saint-Gilles à celle des Trois-Bassins, une magnifique forêt bordant le lagon.

Mais l'effort était trop grand pour être continué; les forêts de protection furent mal protégées; la maladie se mit sur les filaos; ceux-ci se révélèrent fort utiles pour les charpentes et l'ameublement des cases les plus ordinaires, pour les emballages et les traverses de chemin de fer; la guerre de 1939-1945 stoppant le ravitaillement de l'île en charbon, on décima les forêts pour chauffer les trains. Il fallut les reconstituer, à partir de 1940, et 850 hectares ont été remis en état; le filao règne exclusivement au bord de la mer; à l'intérieur, il est mélangé à des essences diverses: tamarins, lilas, bois noirs; l'ensemble forme une forêt de protection, permettant l'exploitation réduite d'un bois médiocre, mais

(1) La pluie, — disait-on à l'époque — tombait là où étaient les filaos, et s'arrêtait à leur limite!

d'une vente facile; le massif, semble-t-il, prendra l'aspect d'une forêt méditerranéenne xérophile (1).

Mais la conjonction de la voie ferrée et de la forêt dans cette région au ciel presque toujours bleu, jointe aux facilités récentes qu'offre le développement de l'automobile et des sports, a permis le lancement successif de stations balnéaires et de repos qui peuvent être d'une grande ressource pour la côte Ouest.

C'est l'arrivée du chemin de fer de Saint-Paul, en 1882, qui permit la construction d'une très modeste petite station balnéaire à Saint-Gilles, sur la plage de sable corallien qui s'étale des deux côtés de l'embouchure de la ravine. La mode, puis l'essor du tourisme, développèrent la station au Nord de la Rivière (premier village), autour de la gare, où se groupèrent des cases en bardeaux et, en arrière, les paillotes de calumet et les cultures maraichères des Malabars. Quelques années avant 1939, et surtout depuis 1945, la station s'est développée sur la rive Sud et pousse de plus en plus dans la pinède de filaos, où s'alignent, au bord de la plage, une cinquantaine de villas coquettes et modernes, louées par les habitants ou possédées par les bourgeois de Saint-Denis. A cette plage d'allure aristocratique s'oppose la petite plage populaire et familiale de l'Etang-Salé les Bains, sur les sables gris, et celle, plus modeste encore, de Manapany; tout récemment, une ligne de villas se construit en forêt, au bord du lagon, à la Saline; la saison balnéaire devient la grande ressource de cette côte déshéritée qui, du fait de la barrière corallienne est la seule à jouir d'un lagon où les requins n'ont pas accès; l'habitude des week-ends, du camping, des sports nautiques, depuis quelques années, amène un flot croissant de touristes sur la côte Ouest.

La départementalisation ne peut que réanimer les centres urbains de Saint-Paul et de Saint-Leu par les nombreux organismes administratifs, sociaux et économiques qu'il faut créer dans chaque commune. A une échéance beaucoup plus lointaine, on peut se dire que la zone sèche pourrait cependant offrir des ressources profitables: sisal, dattiers, oliviers, arachides, coton, ou simplement élevage extensif. Ces beaux projets présupposent la réalisation d'un programme considérable de grands travaux d'irrigation ou de pluie artificielle, et la petitesse du secteur limitera toujours les productions de façon telle que leur prix de revient sera plus élevé que celui des mêmes produits importés, à moins que l'eau à discrétion ne permette d'y étendre la zone des cannes. On pourra, au moins multiplier les puits et les stations de pompage, notamment à l'Etang-Salé.

III. — LA PECHE

Une très faible part de la faible activité littorale de l'île est consacrée à la pêche (2), à laquelle se livraient, en 1953, 548 pêcheurs inscrits

(1) MIGUET. Le reboisement de la Réunion. 18 pages manuscrites 1956. L'entretien de cette forêt est une œuvre délicate, car on ne peut mettre les plants en terre que 45 jours par an, entre avril et août, les jours où il ne fait pas trop chaud. Il fallut aussi s'entendre avec les habitants de l'Etang-Salé, qui empiétaient sur le Domaine pour y semer des légumes dans le sable; des essais de contrats par lesquels les planteurs étaient autorisés à cultiver trois ans, à charge d'entretenir les semis forestiers, échouèrent par suite de leur refus d'évacuer ensuite; les forestiers eurent finalement gain de cause.

(2) Voir MORICE. Rapport sur la situation de la pêche côtière à la Réunion. 116 p. dactyl., 1949.

PERCIER. La pêche à la Réunion, 24 p. dactyl. 1953.

BERNEX. L'avenir de la pêche dans les D.O.M. (*France Outre-Mer*, mars 1956, pp. 38-40).

CORBIN. Lettre n° 814 du 6 août 1958 à l'auteur.

(pour 160 barques) (1), selon des méthodes à côté desquelles celles des indigènes polynésiens sont hautement perfectionnées et rémunératrices.

1. - La pêche côtière.

A la Réunion, la pêche est une entreprise privée et même individuelle. Le patron pêcheur est presque toujours un pauvre hère, qui possède sa barque — à moins qu'il n'opère sur l'une de celles que possèdent quelques employeurs malabars du cru, — recrute deux manœuvres pour ramer et part en mer, certains jours où celle-ci est favorable. Les barques vont par groupes de six à huit, rarement davantage. Ce sont de petites baleinières de 5 à 6 m de long, très étroites, parfois dissymétriques tant leur construction par des artisans locaux est empirique et primitive, trop basses sur l'eau et où seule la bonne répartition des hommes assure un équilibre précaire; on tire la barque à la mer, on lui fait franchir la lame littorale en la poussant, on embarque; les deux manœuvres rament, mais ils n'entendent généralement rien à la pêche. Le patron, lui, connaît les lieux de pêche et les « alignements » qui permettent de les trouver; arrivés à l'endroit voulu, lui seul pêche, les rameurs se contentant de « tenir les alignements », c'est-à-dire de conserver la position de la barque contre les courants. Certains pêcheurs vont parfois loin en longeant les côtes; ceux de Saint-Philippe pêchent jusqu'au large de Saint-Leu; inconscience et folie autant que courage, car beaucoup ne savent pas nager, aucun havre sûr n'existe à proximité, les cyclones peuvent survenir, danger grave pour une barque déséquilibrée à trois ou quatre milles de la côte. On pêche au large des falaises, dans les « terriers », c'est-à-dire sur le socle des laves sous-marines hantées par des poissons du genre « mérou » (« rouges », « jaunes », « flammes », « cardinaux »), dans le lagon corallien (peu propice), au bord même des grèves (« cabots », crustacés, langoustes de Saint-Philippe) — mais surtout sur les « secs », c'est-à-dire en pleine mer, là où des hauts-fonds formés d'arêtes rocheuses s'étalent avec des profondeurs allant de 100 à 400 brasses (2), particulièrement les « secs » du Rondage, haut plateau sous-marin au large de Saint-Paul et du Port. Là, les barques, arrivées au petit jour, stationnent jusque vers midi; les pêcheurs pêchent à la ligne à main, longue de 90 à 350 brasses, lestée d'un galet rond; c'est le « plomb ». On prend alors des « capitaines », des « vivanneaux », des « empereurs » de 35 à 50 kilos, des gros « rouges », des grandes « queues », des raies bouclées, de grosses carangues, tout ce qu'on trouve. Ou bien, pour le thon, on se sert de lignes de traine; pour les grosses pièces: « empereurs », dits « voiliers », allant de 50 à 350 kilos, ou même certains thons, la poursuite peut durer plusieurs heures et même se terminer par un échec, le canot fonçant à quatre nœuds, le pêcheur tenant sa corde en s'arc-boutant à son banc, la ligne passée sous la cuisse et la filant à la demande de l'animal. On pêche parfois le thon à la dérive. Très rarement, on pêche au filet, sur le bord du rivage; ce filet, improprement appelé « tramail », est utilisé en filet « calé », pour les « pêches cavales » qui servent ensuite d'appât, ou comme filet de senne, halé depuis la terre, pour les « sardines queues noires » et les « sardines queues blanches », les « capucins-carèmes », les « anchois » et les mullets, mais ce

(1) Il est curieux de constater la stabilité de cette activité de pêche. En 1836, il y avait 179 barques et 459 pêcheurs, ramassant 150 t de poisson (pour une population de 109 000 habitants) (Notice statistique sur les Colonies françaises, p. 99).

(2) La brassée réunionnaise vaut 1,64 m.

dernier procédé n'est utilisé que sur la côte Nord et à Saint-Paul. On pêche également au filet, à pied, dans les lagons de la côte Ouest.

Vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, les barques reviennent à la côte; elles rapportent généralement 10 à 15 kilos de poisson chacune, — ou même simplement un seul thon!... — et sont tirées sur les galets, ou, comme à Saint-Philippe et à Sainte-Rose, sur les blocs de laves acérées (Pl. XXVI). Toute la pêche de Saint-Gilles est vendue au profit du restaurateur du lieu, qui possède toutes les barques et y emploie les pêcheurs à titre de salariés. Il est très fréquent que lorsque le pêcheur a pris deux ou trois poissons de valeur — capitaines, thons, vivanneaux — il rentre au village et ne repart en mer que lorsqu'il a dépensé tout l'argent rapporté par sa pêche. Comme il se contente de peu, il préfère gagner moins, et travailler rarement. Là est l'élément essentiel qui paralyse la pêche réunionnaise. (Pl. XXVI).

En 1957, l'île possédait 229 barques de pêche, fonctionnant presque toutes à la rame (celles de Saint-Paul ont une petite voile) et entre lesquelles se répartissaient les 650 pêcheurs, à raison dans chacune d'un patron pêcheur et de deux ou trois rameurs. Ces barques sont, après la pêche, tirées sur la grève, en 19 points d'échouage, donc par petits groupes de quelques unités, en face des villages où vivent les pêcheurs (1).

Cet éparpillement accentué ne va pas quand même sans que se dégagent d'abord la nette prédominance de la côte sous le Vent, puis, à l'intérieur de celle-ci, l'importance de deux secteurs principaux, ceux où se trouvent de véritables petits centres de pêche actifs: le groupe de Saint-Paul-Possession-Port, avec 91 barques et 259 pêcheurs, et celui de Terre-Sainte (Saint-Pierre), avec 24 barques et 75 pêcheurs. A lui seul, Saint-Paul-ville occupe 102 pêcheurs montant 37 barques.

Ils bénéficient du vaste banc du Rondage, où ils retrouvent ceux du Port, et ils alimentent en partie Saint-Denis. Il arrive que, voulant monter dans un train en gare de Saint-Paul, on se trouve en présence d'un superbe requin couché de tout son long dans un wagon de marchandises; les captures de ce genre ne sont pas tellement rares et donnent lieu à des combats acharnés et dangereux. Mais, même dans les centres de pêche, aucun abri spécial n'est prévu pour les barques: celles de Saint-Paul dorment sur le sable gris de la baie; celles du Port, groupées dans un coin vaseux de l'avant-port, doivent franchir les passes où la barre des houles de NO ou de SO menace chaque fois de les culbuter; à Terre-Sainte, elles se réfugient contre l'épi Est de l'avant-port; le quartier du bord de mer avec ses cases entre lesquelles sèchent les filets, et ses barques échouées, est le seul coin de l'île qui évoque un peu un port de pêche.

Les résultats de la pêche côtière étaient en 1952 de 163 tonnes de poisson, soit 1 tonne par barque, soit 297 kg par pêcheur et par an... soit 810 grammes par jour!

(1) En 1957, les effectifs se décomposaient ainsi:

Vent: Saint-Denis-ville, 8 barques; Grande-Chaloupe, 3; Patates à Durand, 5; Sainte-Marie, 5; Sainte-Suzanne, 6; Champ-Borne, 3; Saint-Benoît, 4; Sainte-Rose, 8; Cascades, 8; soit 50 barques en 9 points d'échouage, pour 162 pêcheurs.

Sous le Vent: Possession, 16; Port, 24; Saint-Paul, 37; Saint-Gilles, 17; Saint-Leu, 18; Etang-Salé, 16; Saint-Pierre-Terre-Sainte, 24; Saint-Joseph, 13; Saint-Philippe, 7; Tremblot, 7; soit 179 barques, en 14 points d'échouage, pour 489 pêcheurs.

Si l'on y ajoute les 22 barques de plaisance, on aura une idée de la totalité de la puissance maritime de l'île.

Les efforts de l'Inscription maritime ayant en partie porté leur fruit, la production est passée à 216 t en 1953, 331 t en 1954 et 440 t en 1957. Or, en 1949, Maurice ramassait 2 000 tonnes. L'effectif des pêcheurs est passé de 548 (1953) à 650 (1957).

Il faut mentionner l'activité annexe de la pêche des « bichiques », alevins de petits poissons qui, de novembre à mars, notamment, dit-on, à la nouvelle lune (?), remontent les embouchures des rivières; on n'a jamais pu, par contre, observer leur redescente. Les « pêcheurs de bichiques » — c'est-à-dire de pauvres hères sans emploi fixe — les prennent dans des « vouves » (nasses) en fin d'après-midi; les bichiques blanches se capturent à l'embouchure, les noires en eau douce, quelques dizaines de mètres en amont; elles grouillent dans les nasses posées quelques heures auparavant, parfois s'y engouffrent en bataillons serrés. Certaines soirées voient des pêches miraculeuses, lorsque, poursuivies par les carangues et autres gros poissons de mer, les bichiques se ruent vers la rivière; femmes et enfants se précipitent avec des « tentes » et des chapeaux, pour ramasser par paquets la masse gluante. Les bichiques se mangent frites ou en « carry »; elles constituent un plat populaire très apprécié; un arrêté préfectoral en ouvre et en ferme la pêche.

L'île pourrait cependant fournir facilement beaucoup plus de poisson, et celui-ci pourrait constituer une nourriture substantielle pour une population sous-alimentée et qui manque de protides animaux.

En réalité, les Réunionnais consomment d'autres poissons que ceux fournis par la pêche côtière. Outre les opérations de pêche aux îles Saint-Paul et Amsterdam, dont nous reparlerons, l'île achète des poissons salés, en particulier le « snook » ou fausse morue, vendu jusque dans les Hauts, pour être mangé par petits morceaux « en carry », mélangé au riz et aux brèdes. Ceci amena en 1952 la consommation annuelle de l'île à 1 744 tonnes de poissons et produits de la mer, dont 1 082 tonnes de morue salée; soit 6,4 kg par personne. Sur ce total, les 163 tonnes de poisson frais ne jouaient presque aucun rôle; les poissons sont pesés et vendus presque tous au débarqué, sur la grève même, à quelques mareyeurs; les derniers sont dirigés sur les bazars de Saint-Denis et de Saint-Pierre où ils parviennent en fin d'après-midi; ils sont achetés très cher par les Chinois, qui en sont friands, et par quelques grandes familles bourgeoises qui les commandent à l'avance...

Ainsi, — et à l'image d'autres îles, — la Réunion, où les trois quarts de la population vivent sur le littoral, tourne délibérément le dos à la mer. Le créole est un planteur, un manoeuvre, un terrien; la mer ne l'intéresse pas. Les prétextes, sinon les raisons, ne manquent pas. Tous ceux qui opposent sur ce point-là — comme sur tant d'autres — Maurice à la Réunion, montrent qu'à l'inverse de l'île-sœur, Bourbon n'a aucun littoral articulé, aucun port naturel; le long d'une côte toujours accore, qui ne possède guère de plateau sous-marin, la houle vient déferler sur les falaises de la région la plus poissonneuse, de Saint-Benoît à Langevin, et l'alizé qui souffle pendant toute la saison fraîche y rend la mer intenable et l'ancrage impossible; ces circonstances font que la côte sous le Vent est la moins mauvaise zone de pêche, étant relativement abritée des vents du Sud-Est, et pourvue de hauts fonds assez proches. Les avis sont partagés sur l'abondance des poissons sédentaires, surtout au Sud-Est; de toute façon, on pourrait en pêcher facilement des quantités quintuples. On sait, d'autre part, que les poissons migrateurs passent au large de l'île en abondance, assez régulièrement, et particulièrement

des bancs de thons; leur comportement n'a pas fait l'objet d'études scientifiques, mais on sait cependant qu'il y en a toujours quelque peu toute l'année, et qu'en début de saison chaude, ils apparaissent brusquement en masse au Sud de l'île, au large de Saint-Philippe, par bancs énormes, survolés par des nuées d'oiseaux de mer; ils couvrent la mer et bondissent avec voracité (le 5 novembre 1949, la mer, au Rondage, en était couverte à perte de vue); ils se jettent sur le moindre appât. Puis ils remontent vers le Nord en longeant la côte de Saint-Pierre à Saint-Paul; les thons « blancs » apparaissent en septembre, les thons jaunes et rouges en novembre; ils disparaissent au printemps. Même si les poissons divers du littoral sont relativement rares, la pêche en grand du thon est donc possible et peut alimenter l'île en poissons frais et en vue d'une industrie de la conserve qui pourrait être intéressante.

La cause réelle de l'absence de pêche véritable à la Réunion vient de la mentalité même des pêcheurs créoles, pour la plupart d'une inexpérience, d'une incapacité et d'un orgueil aussi profonds qu'inconscients. Il n'y eut guère de tradition maritime dans cette île où les immigrants venaient pour cultiver. Cependant, du temps où la route des Indes passait par Bourbon, la multiplicité des navires, la longueur des escales, les techniques de la marine en bois, qui nécessitait des réparations sur place, avaient créé une petite tradition de charpentiers de marine, et on construisait dans l'île, jusque vers 1925, des bâtiments de petit tonnage, mais fort capables de tenir la mer. Ces traditions se sont perdues; de même celles de vieux pêcheurs expérimentés, loups de mer qui savaient observer, avaient découvert les lieux de pêche et pouvaient les retrouver par toute une suite d'alignements. Mais, illettrés, ils passaient leurs recettes oralement à des jeunes, également illettrés. Les pêcheurs actuels sont de pauvres métis misérables, exerçant souvent à la fois plusieurs métiers de raccroc, — sauf dans les trois centres du Port, de Saint-Paul et de Terre-Sainte, — en même temps ramasseurs de coraux, éleveurs de cabris à l'Hermitage, coupeurs d'aloès, gardiens de villas à Saint-Gilles, ouvriers de four à chaux, dockers au Port, planteurs de vanille à Saint-Philippe, commissionnaires, maraîchers à Saint-Paul — souvent « becqueurs de clé » en même temps que rameurs. Ils vivent avec leur nombreuse « marmaille » déguenillée dans des paillotes de vacoa ou d'aloès du type le plus misérable; ils sont sous-alimentés, paludéens, et trop souvent imbibés de rhum. Les anciens n'ont pas formé de mousses ni de marins, la plupart ne savent pas manier une voile, ni, bien entendu, consulter un compas. Lorsqu'un détenteur de formules d'« alignements » disparaît, il arrive souvent que des fonds de pêche se perdent. Et si aucun désir de perfectionnement ne hante les pêcheurs, c'est qu'au fond, ils ne tiennent pas à ce que la quantité de poisson pêché augmente; elle ferait baisser les prix; or, les pêcheurs se contentent, nous l'avons vu, de pêcher un strict minimum qui les fera vivre au ralenti, et ils n'enviesagent ni de pêcher davantage pour gagner davantage, ni à plus forte raison de se fatiguer pour améliorer le rendement. Philosophie toute orientale et malthusianisme qui scandalisent les Européens, mais paraissent presque sages sous les tropiques.

L'archaïsme du matériel est en rapport avec celui des techniques; la barque, qui fait eau facilement, est notoirement trop petite et très instable; le poisson qui y est entassé et foulé aux pieds reste exposé des heures au soleil; les hameçons, façonnés par le ferblantier, sont mal fixés, peu efficaces; les thons qui déferrent sont beaucoup plus nombreux que ceux qui sont capturés; les filets fabriqués en « corde du

pays », sont fragiles; rincés à l'eau de mer, ils s'usent vite ensuite par insolation trop forte. Aucun appât artificiel n'est employé, les appâts naturels manquent souvent; rien n'est prévu en fait de conservation du poisson. Cet archaïsme se complique du fait que le pêcheur créole, imbu de sa valeur, n'accepte aucun conseil, même venant de pêcheurs et de spécialistes bretons; il est persuadé qu'on ne peut faire mieux qu'il ne fait.

2. - Les tentatives d'expansion.

L'Inscription Maritime, conseillée par des missions d'hydrographes, essaie depuis 1949 de remplacer progressivement cette pêche primitive par une véritable pêche côtière qui pourrait facilement, d'ici dix ans, produire 1 000 tonnes de poisson frais, procurer une honnête aisance à 500 pêcheurs, et régler en partie les problèmes de la sous-alimentation en faisant baisser considérablement le prix du poisson et en remplaçant le poisson salé importé par du thon frais.

Théoriquement, les plans sont prêts pour cette transformation. Des améliorations sensibles peuvent être réalisées à peu de frais: lignes et hameçons étudiés pour leur efficacité et leur résistance, appâts congelés ou artificiels (cuiller). La motorisation des barques devrait permettre un travail beaucoup plus rapide et notamment la généralisation de la pêche à la traine pour le thon. Un second progrès doit être la concentration des barques en quelques points seulement: et d'abord dans les trois bases principales du Port, de Terre-Sainte et de Saint-Paul. Il faut cependant créer en outre des points d'accostage à Sainte-Suzanne, Sainte-Rose, Saint-Philippe, l'Etang-Salé, Saint-Leu et Saint-Gilles, par l'édification d'un petit môle abritant un plan d'eau tranquille. La réduction du nombre des barques devrait être accompagnée de l'augmentation de leur tonnage, grâce à une politique de prêts importants; les 160 barques pourraient être remplacées par une centaine de doris de 8 à 9 mètres de long, marchant au diésel, pêchant à la traine et sur fonds, capables de suivre les bancs jusqu'à 5 ou 6 milles, et de longer l'île; pour la pêche du thon migrateur, 30 à 40 petits vapeurs de 14 tonneaux, de 12 à 14 mètres, du genre de ceux de Saint-Jean-de-Luz, pouvant faire jusqu'à 9 nœuds, doivent pouvoir être équipés chacun de 11 à 12 hommes et avoir un rayon d'action de 80 à 100 milles. Ils seraient attachés aux seuls véritables ports de pêche de Saint-Pierre-Terre-Sainte et de la Pointe des Galets, lesquels devraient être équipés d'une chaîne de froid et d'une petite industrie de salaisons et de conserve. Ceci sans préjudice de la pêche lointaine.

Il y a effectivement, à tous le moins de façon discontinue, une certaine activité de pêche par des sociétés réunionnaises autour des îles Saint-Paul et Amsterdam. La tradition est ancienne: à diverses époques depuis le début du XIX^e siècle, des navires créoles allèrent sur ces bancs extrêmement poissonneux, à 1 500 milles de Bourbon, faire la pêche lointaine de la « morue d'Amsterdam » (cabot de fond). Ces entreprises fonctionnaient quelques années, mouraient, se reconstituaient, se rencontraient sur les « bancs » avec d'autres sociétés, métropolitaines ou malgaches. Les voyages duraient un mois, pour une saison de pêche de trois à quatre mois, pendant lesquels les pêcheurs s'installaient à terre pour préparer le poisson. Les créoles avaient mis au point une méthode de salage et de pressage à sec en trois opérations échelonnées sur deux mois; après quoi le poisson était chargé sans sel à fond de cale, et se conser-



PLANCHE XXVII

Le Bras de la Plaine.

Grand-Bassin,
llette au confluent du Bras-Sec
et du Bras de Sainte-Suzanne.
Vue du haut du rempart de la
Plaine des Cafres (Boiscourt).





LES « DEFRICHES »
Le Brûlé-Saint-Denis. Emplacement et petit défriché.



Cilaos. Défriché en contrebas du chemin du Cap-Noir.

vait fort bien jusqu'à la Réunion, où il était consommé frit ou en carry, et y concurrençait le « snook » (*Thyrsites atun*).

Une société réunionnaise de pêche ayant dû suspendre son activité en 1939, une nouvelle entreprise, la S.A.P.M.E.R. (1) fut fondée en 1947, pour pêcher la morue et la langouste, à Amsterdam; elle utilisa successivement plusieurs navires (le Cancalais, le S.A.P.M.E.R.) pourvus d'un équipage d'une cinquantaine d'hommes, dont environ la moitié créoles. Une campagne de pêche a eu lieu tous les étés depuis 1949 (décembre à avril), à peu près toujours par gros temps et mer forte. La langouste est devenue l'objet principal de la pêche, effectuée en posant des « casiers ». Seules les queues sont conservées, lavées et frigorifiées.

Mais l'activité de la S.A.P.M.E.R. n'est rentable qu'orientée vers la vente en métropole. En fin de campagne, le navire rentre à Marseille. Il se borne à laisser à la Réunion une partie de queues de langoustes et une faible quantité de morue; une filiale de la société (Frimer), a installé au Port une entreprise frigorifique pour 500 tonnes de poisson; mais, en 1956, 287 tonnes seulement ont été débarquées dans l'île. Il faut attendre que les créoles apprécient le poisson congelé; une petite chaîne du froid est envisagée à cet effet. Mais il faut éviter aussi qu'un apport trop considérable de poisson par la S.A.P.M.E.R. étouffe toute tentative pour régénérer la pêche côtière et la consommation du poisson frais.

Une étude scientifique des migrations des poissons est indispensable (2). L'Inscription Maritime est décidée à procéder par tranches; une première propagande auprès des pêcheurs en 1953 pour leur suggérer qu'ils pourraient prendre deux fois plus de poisson sans effort, s'ils voulaient bien suivre les conseils gracieusement fournis, a d'abord abouti à une résistance dans laquelle la force d'inertie méprisante est allée de pair avec le sabotage de barques-pilotes; la plupart des barques de pêche sont en état d'infraction avec les mesures prescrites par la législation, et un système de signalisation à terre les avertit de ne pas rentrer au port si le syndic régional est dans les parages.

Cependant, peu à peu, devant l'évidence de certaines réussites, la pêche côtière a réalisé ces dernières années de gros progrès. Le nombre des barques équipées d'un moteur est passé de 6 en juin 1953 à 140 en août 1958. Le tonnage du poisson pêché annuellement a plus que triplé. Et un reclassement s'opère: la pêche diminue sur la côte du Vent: 162 pêcheurs sur 50 barques en 1958, pour 192 pêcheurs sur 58 barques en 1953. En revanche, elle s'est considérablement développée sur la côte sous le Vent, passant dans le même temps de 102 à 179 barques, et de 356 à 489 pêcheurs: le fait est général, mais il est surtout patent dans le groupe de Saint-Paul et du Port, qui a presque doublé ses effectifs en cinq ans.

La perspective des prêts pour l'équipement intéresse de plus en plus; les lignes en nylon, les appâts à la cuiller se répandent. Les trois véritables centres de pêche s'aménagent peu à peu au Port (le Titan), à Saint-Paul (Caverne), à Terre-Sainte. Dans les principaux points d'échouage, on a construit des petits bossoirs, très primitifs: à Sainte-Marie, à Sainte-Rose (Pl. XXVI), à l'Anse des Cascades, à Saint-Philippe. D'autres

(1) Société anonyme de pêche malgache et réunionnaise, devenue ensuite Société anonyme de pêche maritime et de ravitaillement (S.A.P.M.R.).

(2) Une mission doit avoir lieu en 1960 pour étudier la salinité des eaux et dresser l'inventaire de la faune.

sont en cours de réalisation à Saint-Benoît, à Langevin, à Saint-Denis; d'autres enfin sont en projet (Saint-Gilles, Etang-Salé).

Un effort particulier est envisagé pour Sainte-Rose, où l'on projette d'aménager un petit port pouvant recevoir une vingtaine d'embarcations à moteur: ce serait un refuge éventuel pour les barques qui n'ont actuellement aucune possibilité d'abri entre Saint-Pierre et le Port, sur cette côte Est qui est celle de beaucoup la plus riche en espèces permanentes de fond. Des petites installations frigorifiques ont été installées dans certains marchés, une Société des Pêcheries Fraîches de Bourbon s'est créée en 1959. Un travail de transformation de la mentalité publique doit s'ajouter à une modernisation des procédés qui sera longue. Peut-être arrivera-t-on cependant à convaincre l'opinion que la zone sucrière possède une façade maritime qui, en face d'une surproduction menaçante des cannes et d'un surpeuplement tous les jours plus grave, peut offrir des débouchés et des ressources substantielles aux populations littorales.

CHAPITRE IX

La vie dans les " Hauts "

I. — LA NOTION DE « HAUTS » ET CELLE DE PETIT BLANC

A la Réunion, le genre de vie des basses pentes n'est guère différent de celui des autres îles à sucre. Il en est autrement de celui des Hauts, originalité de l'île dans l'Union Française; dans les Antilles, les Hauts, beaucoup moins élevés, sont le domaine des Noirs. A la Réunion, au contraire, il y a incontestablement un genre de vie des Hauts, une « civilisation des Hauts », pourrait-on dire, celle d'un paysannat français, celui des Petits Blancs. Tout un ensemble de faits permet, à un moment donné, de réaliser qu'on a quitté la civilisation tropicale des Bas.

L'un des éléments essentiels est celui de l'altitude: le créole du littoral parle des « Hauts » pour désigner tout endroit plus élevé et donc plus frais et plus humide que celui où il habite; à ce titre-là, le Tampon se trouve dans les Hauts de Saint-Pierre, et le Piton dans ceux de Saint-Leu, encore que l'on n'y fasse que de la canne et que l'endroit soit surtout peuplé de Noirs. Par ailleurs, lorsqu'on parle des Hauts de Sainte-Rose, ensevelis sous les forêts, on évoque des lieux inhabités. Pour un dionysien de la ville, les gens du Bois de Nèfles habitent les « Hauts »; effectivement, ce sont des petits propriétaires blancs, mais ils cultivent la canne et vivent à 300 mètres.

Il est également trop simple de dire qu'on est dans les Hauts lorsqu'il fait trop froid pour la canne, c'est-à-dire lorsqu'on arrive à une altitude où la température peut descendre en saison fraîche à 10 degrés. Car si la zone du Tampon et celle de la Chaloupe-Saint-Leu sont riches en cannes, elles sont cependant, par certains aspects de leur polyculture et de leur peuplement, partie des Hauts. Si l'on peut dire que la courbe des 600-650 mètres sépare la zone côtière de celle des Hauts, ce ne peut être que d'une façon symbolique; en effet, parfois la transition humaine est aussi progressive que la transition climatique, parfois au contraire on traverse un « no man's land » désert. On peut cependant admettre que, pour être qualifié de « haut », un lieu de l'île doit être assez élevé pour que la canne y pousse assez difficilement, ou y soit cultivée en compagnie d'autres cultures que l'on ne rencontre pas dans les plaines littorales; bref, c'est un lieu où, en raison de l'altitude, la culture classique des plantes tropicales doit céder le pas à un autre système agricole.

La polyculture est en effet le second élément de la civilisation des Hauts. A partir de 650-700 mètres environ (Route des Six Cents, Route Hubert-Delisle), le tandem canne-maïs se dilue de plus en plus et finit par disparaître au profit des cultures vivrières (pois, haricots, lentilles, pommes de terre), des plantes à essence (vétyver et surtout géranium), de la vigne, ou encore d'un élevage rudimentaire. Les parcelles rectangulaires des domaines de plaine sont remplacées par une mosaïque désordonnée de petits lopins enchevêtrés, éparpillés, coupés de lambeaux de forêts, semés de bosquets d'acacias, affectant un aspect de parc ou de pré-bois — encore qu'il n'y ait aucune véritable prairie — hachés en tous sens par des ravines très rapprochées. Surtout, cette polyculture est souvent, à partir de 800 mètres, une culture sur brûlis très primitive: le Petit Blanc crée dans la forêt ou dans le taillis un « défriché », en coupant les troncs et en y mettant le feu; les souches émergent souvent au milieu des géraniums: il s'agit parfois d'une véritable culture itinérante, aux confins de la forêt, et, ailleurs, d'une rotation géranium-grains-acacias, rotation au rythme variable selon les lieux, et qui implique la remise des champs en forêt au bout d'un certain temps, puis l'incendie du bosquet ainsi créé et le semis sur les cendres: variété locale du « ladang », du « ray » et du « tavy ».

Cette polyculture primitive est l'œuvre d'une population particulière, celle des Petits Blancs des Hauts, variété réunionnaise du Pauvre Blanc des colonies tropicales. Le fait qu'ils sont blancs — c'est-à-dire d'origine européenne — et comparables en cela aux grands colons modernes — fait ressortir davantage une misère, qui, ailleurs, est l'apanage des Noirs ou des métis. Ceci explique que les auteurs récents, saisis d'effroi à la vue de certaines familles des cirques, aient été surtout frappés de leur déchéance (1).

Mais Maillard est encore plus sévère à leur égard: nés du croisement des premiers Blancs et des premiers Noirs (?), d'un teint blanc sale, jambes arquées, yeux bleus, les Petits Blancs ne sont à peu près bons à rien: vaniteux, fiers, indisciplinables, ils vivent dans l'incurie, la paresse et l'insouciance; ils se croiraient déshonorés de travailler; les plus actifs vivent de la chasse et de la cueillette; les autres paressent dans leur petite case enfumée où grouillent pêle-mêle volailles, enfants et cochons; ils sont retournés au type primitif; les gens du littoral les méprisent et les affublent de sobriquets: « Yabs », « Pattes Jaunes », etc...

Les Petits Blancs actuels sont plus sympathiques. Il faut du reste s'entendre sur la notion de Petit Blanc des Hauts. On a, jusqu'ici, surtout décrit ceux des cirques et des îlettes, qui sont, bien sûr, les plus typiques, mais aussi les moins nombreux. Toutes les pentes extérieures sous le Vent, au-dessus de 600 mètres, sont peuplées de Petits Blancs qui, par ailleurs, entre les Grands-Bois et le Grand-Brûlé, descendent jusqu'à la côte. Au-dessus de 600 mètres, on peut parler de « Hauts », puisqu'on voit apparaître le géranium, les bois d'acacias, les cases de bardeaux; mais la canne coexiste avec cette économie jusqu'à près de 900 mètres. Or, les gens y sont très souvent des propriétaires moyens, parfois aisés, et il ne faut pas les assimiler aux chasseurs de miel vert et aux mangeurs de chenilles des îlettes reculées.

Nous savons comment ces Petits Blancs se sont faufiletés dans les

(1) Ch. Robequain. Les Hauts de la Réunion. Bull. Assoc. Géogr. français, janvier-février 1947. — J. Blache. L'île de la Réunion. Jeunesse et archaïsme. Rev. Géogr. alpine, 1949, fasc. III.

cirques entre 1830 et 1870, et comment ils ont escaladé les pentes extérieures entre 1850 et 1880, par amour de l'indépendance et horreur du travail salarié (1). Si, jusqu'à 800 mètres, lors du « rush » sucrier, ils purent couvrir de cannes les interfluves des ravines, ils durent lorsqu'ils furent obligés de s'installer plus haut pour rester libres, ou par suite de la pression démographique, se livrer à d'autres genres de cultures. Ils furent fatalement amenés aux cultures vivrières et à l'élevage par la nécessité de se nourrir, l'espoir aussi de pouvoir ravitailler les plaines sucrières et les villes. Puis, l'insuffisance des ressources et l'échec de l'autarcie les poussèrent à chercher un revenu supplémentaire dans les cultures destinées à l'exportation.

Mais le climat excluait toute plante « tropicale », l'éloignement et l'absence de routes, toute récolte pondéreuse et fragile, la pauvreté et la routine tout travail délicat ou astucieux. On sait que le problème fut assez habilement résolu par la culture des plantes à parfums, distillées sur place, et dont les essences, de très grosse valeur pour un très faible poids, peuvent se transporter facilement dans un sac à dos et sur les pistes escarpées. C'est ainsi que le Petit Blanc fut amené à cette polyculture primitive, poussé par les circonstances, auxquelles il s'adapte, mais qu'il n'aurait guère l'idée de plier à sa volonté.

Peuplement à dominante blanche, surtout dans les cirques de Salazie et de Cilaos, colonisés avant l'abolition de l'esclavage, et dans les Hautes Plaines, concédées aussitôt après. La fraîcheur du climat pouvait, du reste, au moins dans les débuts, rebuter et écarter les éléments noirs. Ceux-ci préférèrent, un peu plus tard, monter progressivement sur les pentes externes, où leur proportion diminue à mesure que l'altitude augmente. Ce sont eux ou des éléments métissés qui constituent l'essentiel des colons dans la zone où les grands domaines ont mis leurs « hauts » en valeur (Stella, Eperon), et qui peuplent en particulier les Hauts immédiats de Saint-Paul et de Saint-Leu. Leurs paillotes se dissimulent dans les replis de terrain ou se disséminent dans les écarts, cependant que les Petits Blancs, le long des routes, restent fidèles à leurs traditionnelles cases de bardeaux, qui sont le signe le plus évident de leur présence.

Cependant, ce ne sont encore ni l'habitant, ni la couleur de sa peau ou le matériau de sa case qui suffisent à cerner la notion des Hauts ; on sait en effet que le peuplement Petit Blanc déborde jusqu'à la côte entre la Petite-Ile et le Grand-Brûlé, région à économie sucrière, et que le cirque de Mafate est presque totalement habité de créoles fortement teintés.

Le régime de la structure agraire est, lui aussi, plus caractéristique du Petit Blanc que de la région d'altitude, puisqu'il est également le régime de la région de Saint-Joseph. Nous avons vu (2) que le Petit Blanc est essentiellement un propriétaire foncier, type parfait du « Petit Planteur », en réalité plutôt moyen propriétaire de domaines compris généralement entre 5 et 10 hectares, souvent émiettés en plusieurs parcelles. Dans la région sous le Vent, 22 % des propriétés ont de 5 à 20 hectares, contre 15 % dans la région du Vent, et en superficie ces propriétés y occupent 16,3 % du sol, pour 9,87 dans la région du Vent.

La plupart des communes des Hauts ont échappé à la fois aux concessions primitives de vastes domaines et à la concentration des terres

(1) Voir ci-dessus, p. 161.

(2) Voir ci-dessus, p. 213.

née de l'essor sucrier. L'habitant s'y est, à l'origine, taillé un terrain assez grand pour vivre confortablement, assez petit pour être exploité presque entièrement. C'est la prolifération des Petits Blancs qui a ensuite rendu impossible le maintien d'un niveau de vie très suffisant au départ. Actuellement, encore, l'étendue de la propriété dans les Hauts est le plus souvent convenable; ce sont le colonat et la routine qui sont responsables de la misère, et aussi la montée de la démographie en flèche. Cependant, les terres mises en colonage, quoique nombreuses, le sont beaucoup moins que dans la zone des cannes; alors que le taux des colons est généralement entre 80 et 90 % des exploitants dans la région de monoculture sucrière, il tombe — très approximativement — à 70 % au Tampon, 62 % à la Plaine des Palmistes (1).

Enfin, il faut mettre une sourdine à la réputation de prolifération que l'on attribue généralement aux Petits Blancs. Certains aspects en sont spectaculaires, comme la rencontre assez fréquente de familles de 10, 15, 18 enfants, — mais il s'agit surtout de Cilaos — et leur nombre ne suffit pas à équilibrer, depuis les mesures sanitaires récentes, la masse des naissances sur le littoral, puisque les communes à peuplement blanc des Hauts sont en queue de liste pour la natalité; en revanche, la mortalité y est la plus faible de l'île (2) à cause de l'excellence du climat.

Tous ces traits nous aident à dessiner la physionomie générale des Hauts: régions d'altitude où la fraîcheur du climat gêne ou interdit les cultures tropicales classiques, où l'humidité, le brouillard, la raideur des pentes, le compartimentage du relief, empêchent une mise en valeur rationnelle et souvent même rentable du sol, région montagneuse de refuge où vit une population à forte majorité blanche, formant un paysannat de petits propriétaires et de colons très proche de l'ancien paysannat européen, avec ses traditions, son attitude désarmée et impuissante devant la nécessité d'initiatives et d'adaptations, vivant dans ses cases de bardeaux exactement comme il y a cent ans, pratiquant une polyculture vivrière avec des petites cultures spécialisées, selon des procédés primitifs impliquant souvent le brûlis itinérant, et vivant dans une misère ou une médiocrité dues en grande partie à l'apathie et à la routine. Aucun de ces éléments n'est suffisant ou exclusif, mais de l'ensemble se dégage l'évidence qu'on est dans les Hauts.

Il y a cependant Hauts et Hauts: il y a ceux des pentes extérieures et ceux des cirques et des îlettes; ceux, aussi, des côtés au Vent et sous le Vent. Dans la région du Vent, les pentes externes, au-dessus de 400-600 mètres, sont ensevelies sous la forêt tropicale et le climat est trop humide pour qu'une population s'y soit installée. Il n'y a donc pas, humainement parlant, de Hauts de Sainte-Marie, de Sainte-Suzanne, de Saint-André, de Saint-Benoît; ce que les gens du lieu appellent les Hauts, ce sont les pentes de 250 à 500 mètres, d'économie sucrière, de peuplement en grande partie de couleur. Ou bien alors, il s'agit de cirques: Salazie et la Plaine des Palmistes, séparés de la zone de peuplement littoral par une large bande de forêts et de gorges, de 300 et de 600 mètres de dénivellation; ce sont deux îlots très localisés, aux limites bien définies par des remparts abrupts, et ne comportant aucune zone de transition humaine; leur importance spatiale et économique est plus grande que leur importance démographique.

Par contre, dans la région sous le Vent, la démarcation entre Hauts et Bas n'est simple que pour les deux cirques de Cilaos et de Mafate.

(1) Voir ci-dessus, p. 216. Estimation très vague d'après l'enquête cadastrale de 1952.
 (2) Voir ci-dessus, p. 283.

dont la population n'atteint que les 3,6 % du total; sur les pentes externes, elle présente une transition insensible. Avant d'atteindre les zones qui sont incontestablement des Hauts (route Hubert-Delisle, Tévelave, Macques, Plaine des Cafres), ces pentes forment la large ceinture moyenne des 350-700 mètres, où l'économie sucrière s'interfère avec la polyculture vivrière et les plantes à parfums. Or, théoriquement marginale, cette région se trouve être la plus riche et la plus peuplée de l'île. Pour les gens du littoral, elle tient déjà des Hauts.

On peut estimer que, sur ces pentes extérieures sous le Vent, 22 000 personnes vivent dans les vrais Hauts, sans cannes, au-dessus de 650 mètres environ — soit 13,6 % de la population — et 60 000 sur les pentes moyennes, d'économie mixte, entre 300 et 650 m, soit 37 %.

Ainsi peut-on dire que la vie dans les Hauts est presque entièrement un phénomène sous le Vent; 54,2 % des habitants y vivent, au-dessus de 300-350 m, en dehors du monopole sucrier, tandis que 7,2 % des habitants du Vent, seulement, vivent dans les cirques. Autrement dit, et mis à part la zone côtière de Saint-Joseph, la région des Hauts coïncide, en gros, avec la zone d'habitat des Petits Blancs.

II. — LES ASPECTS REGIONAUX

S'il est assez difficile de distinguer des genres de vie régionaux chez les cultivateurs de la zone sucrière, il est plus aisé de différencier les secteurs des Hauts, où la polyculture et les expédients imaginés pour vivre ont créé des oppositions réelles.

1. - Les pentes extérieures sous le Vent.

Elles sont les moins caractéristiques; le paysage ne change que graduellement, de même que la couleur de la peau et la structure agraire. Preuve que c'est l'isolement qui fait, d'abord, l'originalité du Petit Blanc. Néanmoins, au-dessus du Chemin de Ligne, on est en pays blanc... Le géranium apparaît, avec son paysage de champs rouges piquetés de boules vertes, dominés par les alambics, entourés par le vert sombre des bois d'acacias, souvent allongés dans le sens de la pente, et parfois couronnés par les fumées du brûlis.

Si l'essentiel des Hauts sous le vent est formé par le plan incliné et monotone des coulées, il arrive que des petits cirques y sont parfois esquissés; ainsi semblent se présenter la Plaine des Grègues, la Plaine des Makes, le Tévelave, et le Dos d'Ane.

Ce dernier est formé par l'abrupt méridional du massif de la Montagne et le revers de la Plaine d'Affouches; il fut à demi rempli, ensuite, par les laves des Chicots. Au milieu du cirque, le village abrite une population de petits propriétaires; sur des plateaux étagés (Grand-Coin), d'autres cases s'éparpillent; environ 900 habitants vivent de la culture du géranium et surtout des légumes destinés à l'alimentation du Port et de Saint-Denis: pois, fèves, haricots, artichauts, patates, raisins, garnissent les jardins autour des cases, le géranium occupant les espaces périphériques; avec un peu de maïs, la culture de fleurs complète le décor; une ressource assez importante est aussi celle de la location de villas aux estivants, rares mais fidèles; un petit quartier de paillotes situé sur l'ensellement qui domine de 600 m le lit de la Rivière des Galets est

habité par un prolétariat de métis très foncés. Plusieurs jours par semaine les « bazardiers » du Dos d'Ane descendent à pied vendre leurs légumes au Port, ou, par la Montagne, à Saint-Denis, à moins qu'ils ne les embarquent en gare de la Possession.

Les coulées régulières et largement étalées du Grand-Bénard forment les Hauts de Saint-Paul et ceux de Saint-Leu, dont certains aspects différent au Nord et au Sud de Trois-Bassins. Les Hauts de Saint-Paul, au-dessus du vaste replat de Saint-Gilles-les-Hauts et de la Saline, sont d'économie en partie sucrière. Le paysage mixte canne-géranium commence au-dessus du Chemin de Ligne. La région est axée sur le secteur de la route Hubert-Delisle joignant le Guillaume (600 m) à Trois-Bassins (700 m). Au-dessus, règne le seul géranium, dont les défrichés se perdent dans les avancées de la forêt; la mise en valeur est cependant jalonnée, en ordre lâche, depuis Sans-Souci jusqu'à Trois-Bassins, par des domaines tels que ceux de la Petite-France et des Palmistes. La forêt de bois de couleurs commence vers 1 100 m. Saccagée par l'assaut de la canne, et surtout celui du géranium, il n'en reste que des lambeaux discontinus. Au-dessus de la ligne domaniale qui court vers 1 600 m, certaines zones ont été bien protégées, par exemple la forêt de tamarins du Guillaume; le reste du temps il s'agit de taillis, sinon de broussailles, avant d'atteindre la zone à peine inclinée des « branles » et des dalles de lave nue du « Pavé » de Saint-Paul.

La présence sur le gradin d'importantes localités réunies par un réseau de bonnes routes fait que les Hauts de Saint-Paul sont en liaison assez facile avec le littoral et les villes. L'impression d'éloignement ne se double pas d'une impression d'isolement.

On ne pourrait en dire autant des Hauts de Saint-Leu. La pente de la planèze descend directement à la mer avec une assez forte inclinaison. Et non seulement il n'y a pas de replat ni de gros villages, vers les 350-500 mètres, mais l'aménagement de la pente a été plus pénible, et a tenté moins de monde. La route Hubert-Delisle, vers 800-900 mètres, a attiré la grande majorité des planteurs, non plus dans des agglomérations concentrées, mais en un échelonnement continu de cases, en un ruban plus ou moins lâche. Les secteurs les plus denses forment les quartiers des Colimaçons, de la Chaloupe, de la Fontaine, de l'Étang, du Cap et du Plate, dont l'ensemble constitue les Hauts de Saint-Leu. Faute de noyau urbain, la mairie et l'église sont à l'Étang, la poste à la Chaloupe, l'école entre les deux. Le tout s'échelonne sur dix kilomètres en ligne droite, mais la route franchissant par des contours les nombreuses ravines, en a bien quinze; vie et culture sont concentrées sur les croupes, séparées par les forêts-galeries des ravines; en revanche, chacun de ces quartiers se double, vers le bas, d'un échelonnement parallèle de cases, mais beaucoup plus dilué, le long du chemin de Ligne, en plein domaine sucrier.

Ici encore, la route Hubert-Delisle traverse une zone de culture mixte canne-géranium et un équilibre s'est établi: la canne rapporte moins à l'hectare que le géranium, mais occupe une bien plus vaste superficie. Socialement, on trouve une majorité de colons, car les grands domaines sucriers enfoncent des pointes jusqu'au-delà de la route (Stella). Cependant, au-dessus de celle-ci, on pénètre dans la zone du géranium pur, qui se dilue vers 1 200 mètres dans les lambeaux de la forêt délabrée. Dans ces anciens défrichements, quelques troupeaux de bœufs maigres errent sans surveillance.

Les pentes allant du Gol au Bras de la Plaine sont peuplées en majo-

rité de Blancs, mais on peut contester qu'il s'agisse d'une économie des Hauts; en effet, sur les vieux massifs des Makes et de l'Entre-Deux, la forêt descend très bas et presque partout rejoint la zone purement sucrière. Cependant le chaînon du Bois de Nèfles isole au Nord le petit cirque des Makes. Près de sa sortie, où se concentrent les Ravines du Gol, de Mouchoir-Gris et du Bras-Sylvert, le village des Macques groupe les activités d'un petit monde de 1 400 habitants, tous Petits Blancs, vivant de la culture des géraniums et des légumes dans un fond de cuvette ceinturée de forêts. Les planteurs se sont installés en fait sur les terres du Domaine; trois ou quatre gros planteurs s'étalent avec leurs colons au milieu d'une mosaïque de petits propriétaires; le domaine de Montplaisir, à 1 300 mètres, peut être pris en exemple d'une grande exploitation des Hauts (1). Une route carrossable doit permettre la production en grand des produits laitiers et des légumes pour le littoral; en attendant, on vend aux bouchers, on produit des pommes de terre, des grains et des légumes consommés sur place, les géraniums alimentent une trentaine d'alambics. Quant à l'Entre-Deux, ce n'est qu'exceptionnellement qu'à Dimitil (2) des colons misérables entretiennent de maigres défrichés de géranium selon les plus belles méthodes de brûlis, au milieu des énormes troncs de tamarins.

C'est au-delà du Bras de la Plaine que s'étale la plus magnifique étendue des Hauts cultivés, soit en culture mixte, jusque vers 750 mètres, soit en géranium et « vivres ». Les pentes sont douces, les ravines presque à fleur de sol, les rendements supérieurs, le réseau routier commode. Ce n'est que rarement que l'on peut voir des brûlis primitifs: le plus souvent, les champs sont soignés, les souches arrachées, les sols nettoyés. La grosse localité du Bras de Pontho, et les pentes qui la dominent sont de riches terres de géranium. Le Petit Blanc du Tampon est plus aisé encore que celui de la Rivière ou de l'Entre-Deux. Il possède sur la Route des Six-Cents une jolie maison à véranda vitrée; ses fils vont au lycée, sa femme paie « une petite fille » pour porter les fers-blancs et cuire les grains. Il possède des cannes à la Ravine des Cabris, et aussi à Bérive; sur le chemin du Bras de Pontho, au 14', il a du géranium et deux alambics; tout cela fait bien 7 000 gaulettes; il les partage avec trois ou quatre colons qui l'aident, pratiquent dans les Hauts le brûlis itinérant et le fournissent en bois d'acacias; il peut posséder une petite camionnette avec laquelle il descend ses cannes « aux Casernes »; il va à Saint-Pierre plusieurs fois par semaine pour chercher l'engrais, le riz, et il y amène par la même occasion les voisins ou l'alambic à réparer; il écoute Radio Saint-Denis, il lit le « Journal de l'Île de la Réunion ». Il sait l'existence du monde extérieur, il a même quelquefois un cousin douanier en France.

Les Hauts de Saint-Joseph et de la Petite-Île n'ont guère de personnalité: le peuplement est homogène jusqu'à la côte, et, dans cette région très humide, les forêts qui couvrent les pentes de la Fournaise descendent assez bas. Les Lianes et leurs environs sont plus riches en cannes et surtout en maïs qu'en essence de géranium. Celui-ci est cultivé dans

(1) 900 hectares, 218 colons, 66 alambics, une chapelle; le domaine produisait plus de 2 tonnes d'essence de géranium et s'était spécialisé dans la fabrication de l'eau de fleur d'oranger et l'essence de nairoli, extraite de la première: 7 000 bigarradiers fournissaient les fruits. Le cyclone de 1948 a été un désastre (80 cases démolies, 4 morts, et tous les orangers brisés). En 1951, il ne restait plus que 30 colons, 22 cases, la forêt avait repris de vastes espaces, et les planteurs étaient descendus à la Rivière. Le domaine se reconstitue mais s'oriente — outre le géranium — sur l'élevage.

(2) Voir ci-dessus, p. 236.

les illettes des fonds de gorges (Rocheplate, Grand-Galet, Cap-Blanc à Langevin), ou sur les lanières étroites des planèzes descendant de la Fournaise (Grand-Coude, Jean-Petit, la Crête). En revanche, le vétyver est cultivé en véritables champs, et pour son essence; son travail entre pour une part importante dans les activités des planteurs de l'Anse, de la Ravine du Pont, de Montvert, des Lianes, de Manapany. Le petit cirque de la Plaine des Grègues, dont le fond plat est ceinturé de remparts boisés, produit surtout du maïs, du vétyver, de l'ail, des grains, du safran, de l'arrow-root, et assez peu de cannes. Il se spécialise surtout dans l'élevage du porc et la production de lait et de beurre, chose rare à Bourbon. Il semble que dans tous ces Hauts de Saint-Joseph une activité non négligeable soit la distillation clandestine du « rhum marron » dans les forêts, grâce à de petits alambics grands comme des arrosoirs.

Au-dessus du Tampon et de la Petite-Ile, on passe insensiblement à la Plaine des Cafres par un immense glacis régulier. Jusqu'à 1 400 mètres — c'est-à-dire jusqu'au village du « 23^e kilomètre » — l'essentiel de la vie du petit planteur, c'est le géranium avec les cases éparpillées dans les champs semés d'alambics et les bois de mimosas (acacias). Au-dessus, autour du « 27^e » et de Bois-court, il fait plus froid: les défrichés sont groupés par petites zones isolées au milieu de vastes landes d'ajoncs et de genêts; c'est le domaine du charbon de bois, par petits ateliers itinérants, et surtout la grande région de la pomme de terre et de l'élevage extensif, seules ressources de la centaine de familles qui y vivent, ainsi que dans le quartier de la « Ferme », près du « bord de Rocheplate »; à vrai dire, on ne peut guère y faire autre chose. Le climat faussement tempéré, les basses températures d'hiver, la sécheresse relative, à une altitude de 1 400-1 700 m, semblaient convenir à un élevage de moutons et de vaches; ce ne furent cependant que des séries d'échecs, malgré les essais pratiqués par des éleveurs sérieux, car, en raison de difficultés très réelles — rareté et mauvaise qualité des pâturages, manque d'esprit de suite et de ténacité — une fois ces personnalités disparues, on ne put continuer l'effort (1). Si les propriétaires de la Plaine ont des troupeaux, c'est d'abord parce que ces derniers ne demandent aucun travail. Car il s'agit, beaucoup plus que d'élevage, de vaine pâture. En 1946, 600 bœufs et 18 000 moutons environ pacageaient sur la Plaine; ils errent sans surveillance aucune, mangeant une nourriture pauvre, laissés sans soins, se reproduisant sans contrôle, couchant à la belle étoile, s'enfuyant affolés pendant les cyclones et se tuant en dégringolant dans les ravines. Certaines bandes de moutons et de bœufs errent jusque dans les Hauts de Sainte-Anne et de la Rivière de l'Est; lorsqu'un propriétaire veut vendre un animal, il part pour deux jours dans la brousse, et après avoir repéré ses animaux, devenus quasi sauvages, il est parfois obligé, pour les capturer, de les abattre à coups de fusil. C'est dire qu'il ne se fatigue guère à les traire, à les tondre et à les engraisser.

Aussi ces animaux sont-ils petits, maigres, rustiques et peu utiles: leur rendement est moins que médiocre. Mais l'éleveur ne les utilise pas pour leur lait. Les bêtes sont vendues pour la viande, les moutons aux Chinois du lieu, les bœufs aux bouchers des villes, ou alors aux planteurs des Bas qui les utilisent pour le trait et le fumier.

Ces bêtes sont à l'origine d'un conflit permanent entre les habitants

(1) Malgré les critiques qui accusaient le Gouvernement de saboter l'exploitation de cette Plaine, « d'une fertilité prodigieuse » qui, si la France le voulait, « serait la Savoie de l'île »....

de la Plaine et les forestiers, car elles paissent fréquemment dans la partie du plateau qui n'a pas été concédée aux particuliers. L'argument des éleveurs est qu'en raison de la pauvreté des pâtures il faut beaucoup d'espace. En réalité, les animaux en liberté se contentent de couper le haut des herbes: le reste sèche, devient dur et indigeste. Un élevage rationnel amènerait à parquer le bétail pour qu'il brote entièrement les herbes, qui se régénèreraient ensuite pendant que le bétail pacagerait ailleurs. Les propriétaires, estimant insuffisants leurs 4 200 hectares — pour 2 200 bêtes — envahissent les 8 700 hectares domaniaux et, par le libre parcours, empêchent la régénération de la forêt et activent la dégradation des sols. Mais « l'éleveur » apprécie cette politique du moindre effort. Il lui reste du temps pour réparer les barrières de brandes mortes qui isolent ses carrés de pommes de terre et ses grains, et pour s'engager de temps en temps dans les petits chantiers temporaires de charbon des Eaux et Forêts ou des Chinois du cru, qui écoulent ensuite les sacs à Saint-Denis ou à Saint-Pierre.

2. - Les îlettes et les cirques.

L'éloignement et l'isolement presque complet des cirques, qui ne communiquent avec le reste de l'île que par une gorge étroite et une seule route, et encore pas toujours, a obligé les Petits Blancs des îlettes à vivre bien davantage repliés sur eux-mêmes. Aussi, est-ce là que leur genre de vie et leur économie sont les plus typiques et aussi les plus misérables, le géranium n'étant pour ainsi dire pas cultivé, par manque de place surtout.

1. *Grand-Bassin, type du genre de vie Petit Blanc (Pl. XXVII).*

Le Petit Blanc de Grand-Bassin est bien misérable, mais il est de la race des seigneurs. Nous sommes au fond d'une des plus impressionnantes gorges du centre de l'île, à dix-huit kilomètres de l'Entre-Deux, sans une route; seule, une piste nécessitant quatre heures de marche, et obligeant à franchir plusieurs fois la rivière à gué, relie l'îlette au reste du village. Il semble donc que les conditions soient remplies pour parler de déchéance; or, il n'en est absolument pas question. M. Séry accueille ses visiteurs avec l'amabilité et l'hospitalité antique: il offre son repas, sa chambre: lui-même ira coucher chez un de ses gendres. Et il vous fait visiter le royaume de la Liberté: au fond d'une gorge étroite, dominée par des « remparts » de 600 m de haut, en hémicycle, viennent confluer le Bras-Sec, le Bras de Sainte-Suzanne et le Bras des Roches Noires; on y voit le soleil, en hiver, de 10 h à 13 h. Sur les terrasses d'alluvions caillouteuses, qui séparent les ravines, une quarantaine de cases groupées en hameau; huit autres au « Trou », en amont, et huit autres en aval dans le Bras de la Plaine. Soit 50 à 60 ménages, tous propriétaires, sauf deux colons que M. Séry a dû prendre sur ses vieux jours. Il s'est marié deux fois, il a eu neuf enfants, il a trente-huit petits-enfants vivants et trente-huit morts. Les Boyer, Dijoux, Técher, Payet, Turpin complètent le tableau.

Chaque case, en bois, couverte de bardeaux ou de vétyver, a sa cour avec fleurs et arbres fruitiers: avocatiers, palmistes, pamplemousses, bibassiers, une treille de chouchous, une treille de vigne quelquefois, et quelques caféiers. Les champs sont au-delà; le chemin du Trou les traverse en longueur, entre deux murettes de galets. C'est le « faciès haïtien » dans toute sa beauté: un peu de tout, peu de chaque chose,

l'ensemble dans le plus grand désordre: maïs et haricots surtout, des embrevades, un peu d'ambériques, du manioc, un peu de pois, un ou deux vacoas; entre les champs, les bordures de vétyver; dans les petits thalwegs affluents, des songes et quelques pieds de cannes fourragères; sur les premières pentes, géranium, puis aloès sauvage, quelques ruches dans un coin, sous les arbres.

Ni charrue, évidemment, ni engrais, ni fumier, ni charrette, ni jachère, ni assolement. Pas d'irrigation, sauf les filets d'eau qui glissent le long de quelques hampes d'aloès. Le maïs, semé en juillet, souvent re-semé en décembre si la sécheresse a été trop forte, est récolté en janvier-février; on le mêle dans les champs aux haricots et aux patates: la patate met sept mois, le manioc dix-huit mois à mûrir; on en réserve pour le bétail qui mange aussi la canne fourragère et surtout les broussailles en bordure des remparts; le lait de la vache sert quelquefois pour faire un peu de beurre ou un fromage blanc. Le sucre des quelques cannes qui mûrissent est écrasé dans un « frangorin » primitif qu'on tourne à la main; on en fait bouillir le sirop avec des papayes ou des pamplemousses pour obtenir une sorte de confiture. On se nourrit de maïs, de brèdes, de grains, de patates, de songes; les jours fastes, on ajoute un carry de volailles et un peu de rhum; on rapporte de la chasse du miel sauvage, des tangues, des merles, des cailles que l'on va chercher « en l'air ». Au Trou, Séry a douze mères poules, des canards, des lapins, trois cochons. Beaucoup de familles ont encore assez de café pour leur usage propre. Le « choka » sert pour les canalisations d'eau, avec le vacoa on confectionne « bretelles » et « tentes », avec le vétyver des chapeaux et des toits, ou encore des doublages pour les murs des cases.

Ce n'est pas l'autarcie complète, mais le monde extérieur est réduit au minimum. Simplement, sur les pistes « en l'air » qui relient le village au Bras de Pontho, à l'Entre-Deux, à la Plaine — entre deux et cinq heures de marche — les Petits Blancs trottent; ils emportent dans leurs « bretelles » des litres de géranium ou du café... Vers 3 heures du matin, ils quittent Grand-Bassin, le grand panier de bazardier sur la tête, et, surtout à la saison des vacances, se répandent sur la Plaine des Cafres, vendant poulets, œufs, canards, brèdes, goyaviers, haricots verts, ananas; à 11 heures, ils ont tout vendu, soit au 23', soit au 27'; ils stationnent alors un moment chez les Chinois, puis redescendent au Grand-Bassin avec du riz, de l'épicerie, de la mercerie. Le dimanche quelques-uns remontent avec les enfants à la Plaine pour la messe. Les noces font mieux encore: accordéon en tête, mariée en blanc, elles dévalent les dix-huit kilomètres de gorge en franchissant les gués, pour aller à la mairie de l'Entre-Deux, puis refont le trajet en sens inverse et escaladent les 600 mètres du Rempart pour se faire bénir à l'église de la Plaine des Cafres.

Il fut — jusque vers 1948 — un temps de prospérité. Le café faisait la richesse du Grand-Bassin, avec le géranium en appoint. Le père Séry récoltait 200 balles de café; en dix ans, il en avait vendu 4 tonnes à un négociant de Saint-Denis qui venait souvent à l'îlette. Au Bras-Sec, Séry avait du café rond et du pointu et 150 pieds d'agrumes. Il élevait des abeilles dans 250 ruches; il avait même acclimaté un peu de vanille; le dimanche, il faisait danser la jeunesse avec un vieux phono.

C'était le temps où il y avait 250 familles, un adjoint spécial, un bureau de vote, une chapelle. Puis, ce fut la chute: le sol épuisé, le géra-

nium a périclité: les cyclones — surtout celui de 1948 — ont anéanti les caféiers, la vanille est morte, les forestiers ont récupéré peu à peu les terres défrichées en fraude; le climat est sans doute beaucoup plus sec qu'il y a vingt ans, car autrefois on travaillait presque toute l'année le « goni » sur la tête. Séry est vieux et infirme; il ne fait plus que 100 kg de café au lieu de 300. La société qui a capté les sources Samary pour le Tampon, et qui avait promis des prises d'eau, ne les a pas données; un pou s'est mis sur le caféier, un papillon a pondu dans les ruches et les chenilles ont tout mangé; les abeilles sont parties; il n'y avait plus en 1949 que quarante ruches au Trou et cinq à Grand-Bassin.

Résultat, la misère est venue. On est vraiment trop loin, les jeunes souffrent de l'isolement plus que les vieux. Il n'y a pas le téléphone et aucun médecin ne consent à venir: les malades sont portés « en fauteuil » et escaladent ainsi les 600 mètres de rempart pour aller, en trois heures, à la Plaine des Cafres, où le médecin vient deux fois par semaine. Le maire de l'Entre-Deux — qui n'est jamais venu — se refuse à administrer de pareils sauvages et il les brime pour les dégoûter: après le cyclone de 1948, il n'a reconstruit ni la chapelle, ni l'école; les vieux font le catéchisme et apprennent à lire aux enfants, un père de famille récite la prière publique, on se débrouille; mais on est fatigué de lutter et il est dur de vivre ainsi; un père de dix enfants se loue quinze jours à Beaufonds, deux mois à la Plaine; d'autres désirent partir à Saint-Pierre, à Madagascar, et pour cela veulent vendre... Mais à qui? Beaucoup sont partis depuis vingt ans sur le littoral. La veuve Turpin est seule dans sa case, ses fils sont à la Plaine et viennent la voir une fois par an; elle refuse de quitter le coin d'où elle n'est pas sortie depuis sa naissance. Elle n'a jamais vu la mer.

Il en est de même dans les îlets de la Rivière des Remparts et de la Rivière Langevin, où simplement le géranium possède en outre une certaine importance. Vivant dans les mêmes conditions d'isolement, les populations y sont restées entièrement blanches.

On a l'impression d'un petit monde sympathique, autrefois prospère, et qui se meurt lentement. Il s'agit pourtant d'hommes intelligents, industriels, tenaces, robustes..., ils parlent de façon aisée, certains sans accent créole. Il y a fatalement rhum et consanguinité, mais la race est bonne. Mais il n'y a plus que 233 habitants à Grand-Bassin, 440 à la Rivière des Remparts, 560 à Langevin.

2. Les Cirques.

Le cirque de Salazie est le plus peuplé et le plus riche. Sa situation au Vent lui procure une végétation fournie, qui freine l'érosion des sols. Les remparts sont couverts d'un épais manteau de forêts, et partout, sur les îlettes, bambous et arbres fruitiers forment d'épais bouquets, se joignant à des massifs de filaos. Entre les îlets, les sentiers descendent au fond de gorges qu'ils franchissent sur des passerelles aériennes et branlantes. L'eau qui court partout, en cascades ou le long des canalisations de bambous, le vétyver qui borde des chemins et empêche la terre de glisser contribuent également à la fertilité du cirque.

Aussi les petits propriétaires évitent-ils la misère. Les îlets périphériques: Plaine des Merles, Mare à Martin, Trou-Blanc, Camp-Henri, se dépeuplent: Terre-Plate est maintenant déserte. Mais les grandes îlettes vivent bien: les gens ont leurs vignes, leurs légumes; les grandes cultures sont ici les haricots et le maïs. L'altitude n'y permet qu'une récolte

par an, mais elle suffit à faire de Salazie la région des Hauts où la vie est le plus facile. Sur les îlets, les cases sont assez rapprochées, et perdues dans la verdure; chaque détour de sentier en dévoile de nouvelles cachées dans les massifs de bambous, leurs treilles appuyées contre le mur latéral, environnées de bananiers et de bibassiers; les cultures vivrières y donnent bien; fruits et légumes, les plus beaux de l'île, rapportent assez pour que le cirque n'ait guère apprécié le géranium. On n'en fait plus à Terre-Plate, on en distille un peu au Grand-Ilet; mais le climat est trop humide et les anciens défrichés sont laissés à l'abandon (Plaine des Merles).

Cette prospérité relative vient aussi de la route qui, de Salazie, bifurque vers Hell-Bourg et vers la Mare à Vieille-Place. Elle permet l'écoulement des produits maraîchers sur une échelle presque industrielle vers Saint-André et Saint-Denis. Certains bazardiers passent la Roche-Ecrite à pied, la nuit, pour être à Saint-Denis à l'aube. Les « bœufs » donnent assez de lait pour qu'on ait — ô miracle! — eu l'idée d'une beurrerie à Hell-Bourg. On vend trois ou quatre bœufs par semaine aux bouchers du littoral. La forêt de Belouve, celle de Terre-Plate, fournissent un peu de bois à une petite fabrique de meubles d'Hell-Bourg; elles permettent une modeste fabrication de charbon, et une vente de madriers aux menuisiers des villes; le long du sentier qui gravit les 600 mètres du Rempart de Belouve, les « petits garçons » et même des femmes, payées moins cher, portaient sur la tête ou faisaient glisser les billes de 150 à 200 kilos, travail inhumain — rentable du reste — et que l'installation en 1954 du téléphérique de la Mare à Poule d'Eau va transformer en une vaste exploitation moderne des tamarins de Belouve.

La Plaine des Palmistes semblerait devoir posséder des richesses analogues. Mais elle est beaucoup trop humide et la lave fraîche affleure partout. Peu peuplée, pauvre, cernée de toutes parts par la forêt, elle souffre encore des intentions de ses fondateurs: les concessions groupées y furent tracées au cordeau pour l'unique culture vivrière; donc pas de vie d'îlet; une unité d'ensemble qui frappe. Mais la colonisation officielle fut un échec. Au lieu d'un damier de propriétés prospères produisant en grand légumes et fruits, le village est une succession de cases échelonnées sur six kilomètres le long de la route bordée de platanes qui lui donnent un air de route européenne: Premier Village, en aval, puis Deuxième Village (ancien poste de Sainte-Agathe), « centre » officiel, et Troisième Village, et enfin, « Bras des Calumets » au pied des rampes de la « Grande-Montée ». Rares sont les exploitations agricoles éloignées de la route. Géranium et pomme de terre sont les ressources de base des petits propriétaires, tous Blancs: 50 alambics traitent le géranium; la pomme de terre se vend sur la côte, sans grand succès. Une plantation de niaouli, la seule de l'île, est pratiquement abandonnée; l'élevage y a une importance relativement grande, surtout à la Petite Plaine: la Plaine des Palmistes vend aux boucheries de la côte, et elle est seule dans l'île à fabriquer, principalement aux Calumets, quelques petits fromages blancs. Il fait trop froid et trop humide pour que la vigne pousse et que la banane mûrisse, le sol est trop pauvre pour que les cultures maraîchères envisagées aient pu réussir; ce sont les bazardiers de Grand-Bassin qui viennent ravitailler les gens à la saison touristique. Car la grosse ressource, ce sont les locations de villas à la saison chaude; la moitié des habitants louent des cases, souvent même leur propre case. D'élégantes villas appartiennent à des bourgeois de Saint-Benoît et de Saint-Denis.

La Petite-Plaine, au Nord, est presque isolée par l'éperon du Piton

des Sables. Il fut souvent question de la mettre en valeur. Elle est maintenant l'apanage de rares propriétaires: l'un des domaines y a 100 000 gaullettes, mais la presque totalité y est laissée inculte; on vient d'y procéder à des essais de théiers.

Analogue en bien des points à celui de Salazie, le *cirque de Cilaos* voit son fond découpé en plateaux par le Bras Rouge et ses affluents. Ces plateaux constituent les îlets dont le plus grand, le Plan des Etangs, porte le village même de Cilaos.

Il y a une mentalité spéciale chez les gens de Cilaos. Sous le Vent, très sec, ne recevant pas une goutte d'eau, certaines années, de mai à octobre, le cirque était par lui-même assez peu boisé. Les habitants ont tellement dévasté la forêt que les îlets, maintenant, sont emportés par morceaux à chaque cyclone; le sol y fond. Si l'on ne reboise pas les pentes, c'est toute la partie cultivable du cirque qui disparaîtra en quelques décennies, alors que la population augmente rapidement; les familles de quinze à dix-huit enfants ne sont pas rares, la densité au kilomètre carré cultivé est de 430 et la population a augmenté de 72,9 % de 1941 à 1954. Les cases ne sont pas entourées d'arbres, mais de murettes; il n'est guère question de produits maraîchers; les qualités, les rendements sont plus faibles qu'ailleurs. Les tiges de maïs, les pieds de lentilles sortent directement des tas de cailloux (Pl. XXXII); on essaie cependant les cultures « dérobées »; le « maïs-baba », ou de contre-saison, se sème en mai, se récolte en octobre. Mais le maïs vient mal. Le géranium ne trouve pas de sol assez riche, les bœufs n'ont guère à manger; ils sont laissés sans soin, il n'y a pas trois étables dans tout le cirque. Il faut acheter une partie du maïs et le riz sur la côte. Force est de se rabattre sur les cultures qui tolèrent une certaine sécheresse: les lentilles surtout, spécialité du cirque, cultivées dans chaque îlet, la vigne, dont presque chaque propriétaire possède une treille; c'est aussi dans ce cirque que les ressources d'appoint sont le plus développées: broderie, tresses de chapeaux, tournerie de bibelots en bois d'olive. C'est quand même la misère, parce que les gens sont trop nombreux; les enfants grouillent; les habitants des îlets vivent chichement, mais vivent de leurs terres; au village, il n'en est pas de même; on vit d'expédients: travail à la journée dans les chantiers des routes, dans les travaux de reboisement des forestiers.

Surtout, la chance de Cilaos réside dans ses sources thermales. Il y a, à la saison, un important appel de main-d'œuvre: engagements aux thermes ou au Grand Hôtel, ménage dans les villas, blanchissage; le commerce en recoit un regain d'activité. Mais les salaires sont bas, et le reste du temps l'emploi est rare et le chômage est le grand fléau.

Aussi, les gens de Cilaos se montrent-ils particulièrement actifs à défricher les forêts de l'Etat, même sur les pentes invraisemblables (Tapcal); le conflit avec les forestiers a provoqué, au début du siècle, de véritables émeutes; pour être devenu plus sourd, ce conflit existe encore. C'est la lutte pour la faim. A Cilaos, dans certaines cases, c'est de l'eau chaude que l'on prend en guise de repas du soir; c'est à Cilaos que l'émigration temporaire vers les Bas est la plus développée. On n'a pas cette impression de misère lorsque dans les îlets, on pénètre chez les exploitants. Il n'y a pratiquement pas de colons à Cilaos, il n'y a que des petits propriétaires: trop, d'ailleurs; la propriété est très morcelée — 200 à 600 gaullettes pour une famille de huit à dix enfants — et de sol infiniment pauvre. L'îlet à Cordes, qui passe pour très riche, ne se

compose strictement que de galets. Cependant, lorsque l'îlet n'est pas surpeuplé, on y respire un air de vie honnête, humble et tranquille. Mais les petits îlets périphériques agonisent lentement: deux colons à l'îlet à Malheur, trois familles au Parc à Dennemont, une aux Fleurs-Jaunes, quinze habitants aux Salazes, cinquante à Gueule-Rouge, sur un très vaste espace, dans un paysage plus proche de la brousse que des champs cultivés.

Cilaos est le seul cirque de l'île à peuplement entièrement blanc; les sources thermales, le climat frais et sec, la beauté vraiment extraordinaire de la route et du cirque y attirent les bourgeois des villes et même les étrangers; « Cilaos for ever », disent les visiteurs mauriciens. Cilaos n'est donc pas coupé du monde extérieur. A cause du climat et d'une population restée chrétienne, le séminaire s'y est installé; cela a suffi pour faire de Cilaos le haut lieu de l'île; l'élite du clergé a fait de ce peuple l'élite morale des créoles; Cilaos, misérable et ardent, est devenu le symbole de la rénovation de l'île; son église, au clocher blanc et moderne, le seul beau monument de la Réunion, est devenu le signe de ralliement de ceux qui veulent transformer genre de vie et mentalité créoles; le clergé y organise des pèlerinages, des journées d'études, les forestiers y ont célébré une « Journée de l'arbre », pour y créer une mystique du reboisement et de la restauration des sols. Ensemble, ils se sont attachés à sauver ce peuple et ce cirque de leur misère. Les forestiers voudraient faire évacuer le cirque, qui deviendrait Parc national, afin de stopper la démolition des sols; le clergé s'emploie à trouver pour la population du travail sur le littoral; il a organisé une émigration temporaire dans les champs de cannes pendant la coupe, avec remontée en camion le samedi soir, il place des colons à demeure sur la côte du Vent, il pousse à fond à l'entreprise de la Sakay (1).

Reste *Mafate*, le plus grand, le plus sec, le plus pauvre, le moins peuplé des trois cirques: à peine 1700 habitants, en majorité noirs ou très teintés, pour 72 km² (densité 23). C'est là où, dans l'ensemble, on rencontre les niveaux de vie les plus bas. Le peuplement est réparti sur les replats qui dominent la rive gauche de la Rivière du Mât (Ilet aux Orangers, Rocheplate) — et surtout sur ceux formant la base des chaînons qui dominent obliquement sa rive droite: Aurère, Ilet à Bourse, et Grand-Place, centre du cirque. Autour des sources de la Rivière des Galets, d'autres familles habitent certains gradins: d'abord le plateau de « la Nouvelle », puis, au-dessus, Marla, au pied du col du Taïbit, où ne se trouvent que dix ou douze cases. Depuis l'éboulement qui écrasa en 1913 la petite station thermale de Mafate, exploitant les eaux sulfureuses dans la gorge, au pied du Bronchard, le lieu est absolument désert; on se demande comment un village a pu exister dans ce chaos sinistre de blocs. Mafate a une curieuse réputation dans l'île. Il n'y a pas de route, presque personne n'y vient de l'extérieur; l'isolement est accentué par la faute d'une administration ignorant la géographie: les îlets de la rive gauche sont rattachés à Saint-Paul, à travers remparts et hautes plaines, les îlets de la rive droite à la Possession, par une gorge où il faut franchir une vingtaine de fois la rivière à gué, sur dix-huit kilo-

(1) Pour plus amples détails, v. Defos du Rau. Un cirque des Hauts de la Réunion: Cilaos (*Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-sept. 1956, pp. 263-313). Pour la Sakay, voir ci-dessous, à la fin du chapitre XIV, le problème de l'émigration.

mètres de marche. Comme pour bien des pays inaccessibles, il court sur le compte des habitants des légendes incontrôlables et terrifiantes (1).

Les îlets de la rive droite, à majorité blanche, reçoivent quelquefois des visiteurs; mais ceux de la rive gauche, à peuplement noir, ne voient que le forestier et le gendarme — deux ennemis. L'état civil est peu connu: cela dispense de bien des corvées, telles que service militaire, impôts, taxes, vote. De là à faire de toute la population un ramassis de hors-la-loi, il n'y avait qu'un pas: les visiteurs l'ont vite franchi, aidés certainement par des faits réels sur lesquels on a brodé.

Le docteur Ozoux et M. Rigotard, en 1922, ont effectué à Mafate une tournée qui les a épouvantés. Certes, ils font l'éloge de la vie simple des planteurs blancs d'Aurère, mais ils évoquent surtout des horreurs. Après avoir franchi les dix-huit gués, il faut s'engager dans un sentier à flanc de précipice où, la nuit, la seule façon d'avancer est de se laisser guider par un bœuf dont on tient la queue! A la Nouvelle, on se trouve au milieu de « noirs sauvages et de blancs dégénérés », vivant accroupis au fond de paillotes obscures, sans cheminée, dans la fumée de leur feu de bois, écrasant leur grain au moulin à maïs ou restant des heures inertes et apathiques; tout cela dans un cadre déboisé et ruiné, alors qu'une économie bien conduite pouvait faire du cirque, autrefois riche et boisé, une région productrice de bétail gras, de lait, de porcs, de blé, de légumes et de fruits pour alimenter la capitale et les navires (2). Le docteur Ozoux a vu à la Nouvelle des enfants et des femmes nus, hébétés, apeurés à la vue de l'étranger, se nourrissant de poudre de confor, nourriture des porcs.

Nous n'avons rien vu de cela, et ces généralisations sont démenties par les Pères de Cilaos, experts en la matière, les indigènes de la Nouvelle et de Marla passant le Taïbit pour se ravitailler et se confesser à Cilaos et y vendre leurs légumes et leurs volailles. D'autres Mafatais ont des parents au Guillaume, au Bois de Nèfles; les bazardiers de Rocheplate vont y vendre leurs brèdes. Il s'agit, là comme ailleurs, de paisibles petits propriétaires cultivant haricots, pois, maïs, un peu de vigne, cueillant les fruits sauvages, élevant poules, dindes et porcs, distillant très peu le géranium; pratiquant une hospitalité souriante. Les curés du Bois de Nèfles et du Grand-Ilet viennent les voir de temps en temps, parcourent les îlets et célèbrent en série baptêmes et mariages; les adjoints de la Possession et de Saint-Paul viennent moins souvent encore; le facteur tous les huit jours à Grand-Place; mais qui donc, au-delà, écrit ou reçoit des lettres?

En réalité, c'est la sécheresse et le déboisement qui sont responsables de la misère de Mafate. Nombreux sont les témoignages qui prouvent dans le cirque une certaine prospérité avant 1914. Mais, de nos jours, le sol y est tellement raviné, mis à nu et croulant, que pédologues et forestiers ont renoncé à tenter quelque chose pour sauver les îlets de la rive gauche: au pied de l'immense paroi concave et nue du Bénard, adret qui fait un effet de four solaire, Rocheplate se meurt, grillée, et se vide; un kilo de maïs semé produit 1,500 kg à 3 kg de grains, et les gens se battent pour un épi. Ailleurs, une minuscule irrigation permet de petites cultures: les sources captées au pied des remparts alimentent des rigoles d'où les planteurs, avec une pelle de bois, projettent l'eau sur les alentours immédiats; mais il ne s'agit que de quelques ares.

(1) Tout le monde, à la Réunion, a entendu parler de Ziite, le fameux bandit; son successeur, Brennus, prit la maîtresse du mort; il avait du reste une femme dans chaque îlet et exerçait partout la terreur et la dictature, depuis sa case de Trois-Roches. Il s'assagit plus tard, se maria à l'église, mourut honoré. A en croire les récits, les scènes d'ivresse, les meurtres, les incestes sont choses courantes, et impunies, vu le silence des habitants terrifiés, et les enfants vont souvent nus jusqu'à quinze ans.

(2) RIGOTARD. Le Cirque de Mafate (*La Géographie*, décembre 1924).

Depuis 1954, on essaie de sauver Mafate. Des tournées sanitaires visitent les îlets; des écoles ont été rouvertes, forestiers et médecins réalisent des liaisons avec l'extérieur. On verra plus loin (1), l'œuvre de restauration du cirque sur la base coopérative. Il serait plus facile, cependant, de le vider et de « caser » les gens ailleurs. Car, sans doute, rien de très durable ne peut réussir. Les gens le comprennent d'ailleurs d'eux-mêmes et s'en vont. A Rocheplate, sur 69 familles, 12 sont parties en 1956. Au début de 1959, il ne restait plus qu'une trentaine de familles dans le fond du cirque, dont 11 à la Nouvelle.

III. — LES TRAVAUX AGRICOLES

Cette classification régionale nous a permis de discerner l'existence de trois catégories de Petits Blancs: les propriétaires aisés, qui possèdent des cannes dans les Bas; les petits propriétaires des Hauts et des Cirques, de vie très modeste mais assurée, et la classe des colons, journaliers, inassimilés, épaves véritables.

Par ailleurs, la polyculture primitive remplace dans les Hauts la quasi-monoculture du littoral. La vie du Petit Blanc est donc infiniment plus variée que celle des planteurs de canne, mais ses occupations se succèdent sans ordre, et il n'y a pas de journée-type.

La case, elle-même, contraste avec les paillotes des Noirs: murs de planches, toit de bardeaux ou de vétyver, les plus récents en tôle; elle est entourée d'une cour généralement sans clôture, avec ses fleurs aux vives couleurs, cannats, lys, ses arbres fruitiers, et, à Salazie, le rideau de bambous qui isole le tout du chemin. Le Petit Blanc ne possède parfois que 200 à 300 gaulettes, et s'efforce avec minutie d'en tirer le maximum avec un esprit étonnamment retardataire. Lorsqu'il sort de sa case, au petit matin, avec son costume de drill kaki, pieds nus, le visage fripé et souriant sous le feutre, diverses activités s'offrent à lui.

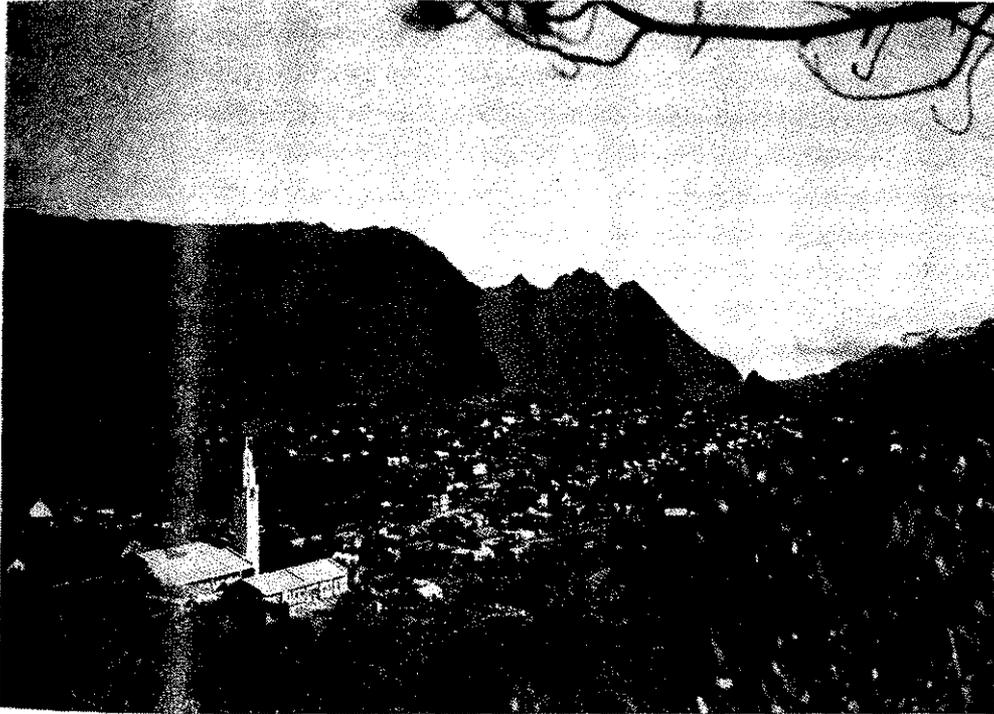
1. - « Le défriché ».

Son premier souci est l'entretien du « défriché », c'est-à-dire du petit champ qu'il a conquis sur la forêt. Souvent il s'agit de terre contiguë à sa case et aux défrichés des voisins; leur ensemble forme précisément l'îlette ou le hameau. Mais le défriché et la case peuvent être isolés au milieu des acacias ou des taillis, notamment dans les Hauts du Tampon et de Saint-Leu. Ou bien encore, le propriétaire possède, au-delà de son domaine proprement dit, un petit défriché « en l'air », isolé, en plein taillis ou en plein rempart; certains sont âprement disputés aux forestiers qui, parfois, anéantissent les cultures, pendant qu'en fraude le Petit Blanc va défricher ailleurs un sol qui ne lui appartient pas toujours.

Dans cette structure disparate, on peut du reste distinguer deux aspects: les exploitations d'altitude moyenne, — vers 600-800 mètres, — et autour des agglomérations, sont généralement formées de champs permanents, régulièrement et assez bien entretenus, et le paysage rural y évoque celui du parc. Mais au-dessus se trouve le « front pionnier » des petits champs temporaires situés à la périphérie de la zone habitée. A la limite de la forêt, dans des clairières, ou sur des interfluves étroits

(1) V. ch. XIII, paragraphe IV, 3 et 4.

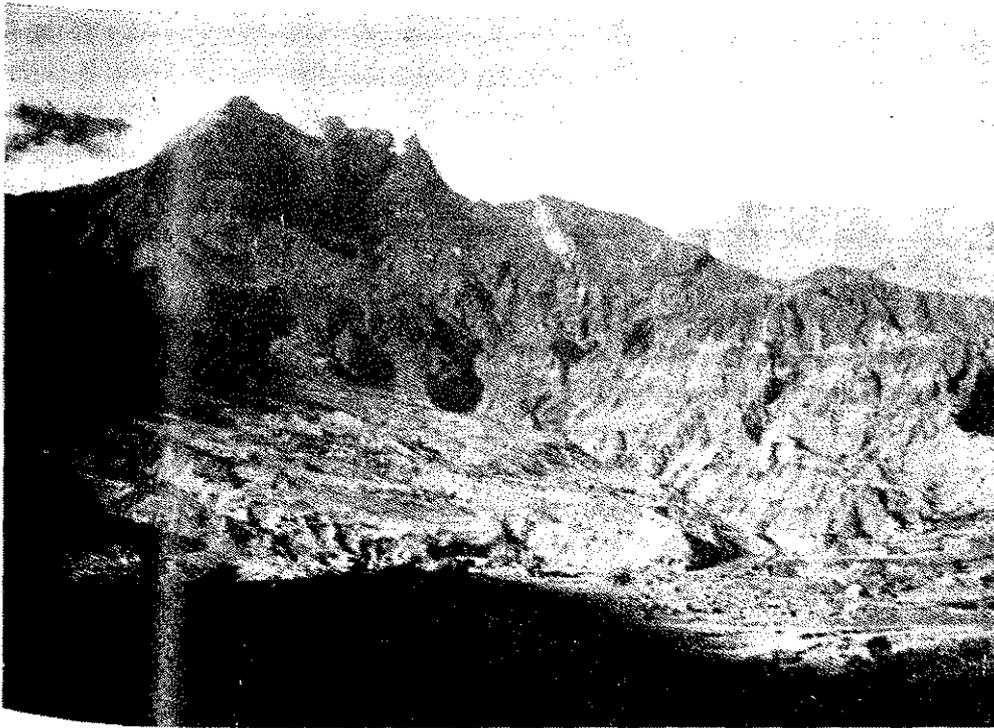
PLANCHE XXIX



LES CIRQUES

Cilaos. — A l'arrière-plan, Rempart de Dimitil et de l'Entre-Deux, avec, en contrebas, le chaînon des Calumets.

Photo Blay.



Mafate. — Morne de Fouche, et coulées en contrebas, formant l'Ilet à Bourse et l'Ilet à Malheur. Au fond à droite: Rempart du Grand-Bénard.

PLANCHE XXX



MISE EN VALEUR DES HAUTS

Plaine des Cafres. Géraniums et acacias (Piton Hyacinthe, puy adventif. Au fond, encaissements du Bras de la Plaine, et massif du Piton des Neiges).



Mafate. — Piton et ilet d'Aurère.

et à forte pente, entre deux avancées d'acacias ou de bois de couleur, ils sont souvent sans formes, sans soins, encombrés de blocs; les cultures y poussent au milieu même de plantes parasites, sous les vieilles souches dont les moignons se dressent sur la surface bosselée et rougeâtre des argiles qui ruissellent à chaque pluie; les plants étiques, semés en désordre, très clairsemés, donnent l'impression d'un champ abandonné ou saccagé, alors que souvent il ne l'est pas. Des défrichés de ce genre sont fréquemment le fait de colons misérables dont la paillote disloquée se dissimule au voisinage entre les blocs ou dans un ensellement, en pleine nature. Ce front pionnier de défrichés marginaux et aberrants oscille vers le haut ou vers le bas, en particulier selon les cours favorables ou non du géranium.

La préparation du sol est simple: le coin de forêt est incendié, ou bien les acacias sont coupés et leur bois sert à alimenter le foyer des alambics. Dans les champs périphériques, la base des troncs reste en place. Les blocs et galets sont soit laissés sur place, soit amassés en petits tas, les plus gros étant parfois disposés en murettes, par exemple à Cilaos. Le champ est prêt.

2. - Le dosage des activités.

Le premier travail du Petit Blanc est alors la culture des « grains » et autres produits vivriers. Dans le « champ », il sème, en rangs ou touffes alternés, maïs, haricots, pois, ambériques, vohèmes, dans les trous creusés à la pioche ou à la gratte, et les complète par des patates, souvent sous le maïs. Telles sont les bases de la nourriture familiale. Cette nourriture, en effet, outre le riz acheté chez le Chinois par les planteurs les plus aisés, consiste en bouillies, galettes ou grains cuits à l'eau, confectionnés avec ces plantes, les plus usitées étant le maïs, puis les « songes », dégustées en pâte étouffante dans de la friture.

Mais si les cultures vivrières constituent l'essentiel de la nourriture, elles ne comprennent la plus grosse part des superficies que chez les plus pauvres des colons. Chez les autres, le « défriché » vivrier n'est qu'un champ parmi les autres, contigus ou disséminés, et où sont dosés avec bon sens les diverses productions qui équilibrent l'exploitation. La polyculture du Petit Blanc ne repose sur aucune base scientifique ni du reste sur aucune règle fixe, chaque planteur organisant à sa guise son système de répartition et de rotation, d'après son expérience propre du sol, des rendements, du climat, de ses besoins familiaux, de sa vie de relation, de ses dettes. Les surfaces consacrées aux cultures d'exportation: géranium, vétyver, pommes de terre, lentilles, sont les plus importantes, mais elles sont essentiellement variables, au gré de la demande: lorsque les cours montent et que chaque Petit Blanc étend en conséquence considérablement ses cultures, ou lors des bonnes années, lorsqu'il y a abondance de récolte, le résultat immanquable est l'effondrement des cours; aussi le créole ne plante-t-il presque pas l'année suivante; on note alors un recul du front pionnier par abandon des défrichés périphériques; la production peut être réduite de moitié ou même être presque totalement abandonnée; les cours remontent alors en flèche, on ne peut satisfaire la demande, une bonne occasion de gain est perdue; du coup, tous les planteurs sèment partout en masse, ce qui provoque un nouvel effondrement des prix.

Une exploitation moyenne bien composée implique, aux alentours immédiats de la case, sur « l'emplacement », des plates-bandes de fleurs

et de légumes: bringelles (aubergines), tomates, concombres, et surtout le « piment » qui sert aux assaisonnements brûlants du « rougail », le tout abrité par le bouquet d'arbres fruitiers (bananiers, bibassiers, papayers et quelques arbres fruitiers européens), parfois des pieds de vacoas ou de palmistes, si le climat le permet. Souvent la treille de vigne s'appuie sur un des flancs de la case et forme tonnelle; de même la « treille-chouchou » de la région du Vent, dont le fruit, petite courgette rustique, est très apprécié bouilli. Les brèdes — feuilles ou tiges de diverses plantes cultivées ou sauvages (brèdes Morelles, chouchous, citrouilles, songes) — abondent autour de l'emplacement, et se mangent en salade ou cuites à l'eau. Au-delà, s'étendent les champs de légumineuses et de géraniums, qui forment l'essentiel du domaine, dominés par l'alambic. Dans les thalwegs humides, les songes poussent au fil de l'eau. Enfin, beaucoup de familles, outre la volaille et le cochon, possèdent un, parfois deux « bœufs », — en réalité vaches maigres qui errent le long des chemins ou dans les broussailles à la recherche de nourriture sauvage.

Les combinaisons et assolements les plus divers se rencontrent; la culture mixte est d'un usage général; haricots, antaques, vohèmes, patates sont semés sous le maïs, et souvent même le géranium n'est point seul; on rencontre les associations géranium-pommes de terre, ou géranium-maïs, géranium-tomates, géranium-haricots, parfois même (Plaine des Cafres), en culture triple, des pieds de géraniums, de maïs et de pommes de terre dans les mêmes trous. Les mêmes champs sont occupés en saison sèche par des pois ou des pommes de terre, et par du géranium à la saison chaude. La rotation générale, sur laquelle nous reviendrons, est celle du géranium et de l'acacia, obligatoire. Pour le reste, le planteur laisse parfois son sol en friche, lorsqu'il est épuisé. Plus bas, dans la riche zone intermédiaire du Tampon, on rencontre, mais absolument sans rien de rigide, des assolements de ce genre: cinq ans de canne, deux ou trois de maïs ou de grains, deux ou trois de géranium, suivis de huit à dix ans de remise en arbres (acacias). Les grands domaines — on l'a vu — se préoccupent d'avoir trois séries de sols échelonnées en altitude, celle des Bas uniquement en cannes, sans jachère, avec engrais et culture mécanisée, — la zone moyenne telle que nous venons de la dépeindre. — et une zone d'altitude, uniquement en géranium, mais où le colon cultive en outre de petits « défrichés » vivriers à proximité de sa case.

3. - Les cultures et activités vivrières.

Il n'y a pas à la Réunion une opposition aussi nette qu'aux Antilles entre pays sucrier du littoral et pays vivrier des « hauts ». Longtemps les plaines côtières portèrent de belles moissons de blé et même des rizières. Mais si on rencontre encore actuellement, autour des paillotes des bas, des champs de légumineuses et de manioc, c'est beaucoup moins pour la consommation humaine que pour servir de plantes de couverture à la canne, plantes consommées ensuite par les bestiaux. Et c'est surtout dans les Hauts que se sont réfugiées ces plantes rustiques, nourriture encore des pauvres journaliers ou de la masse prolétarienne des faubourgs: les vohèmes (*vinjo catiang*), les antaques (Dolique égyptienne), sorte de gros haricot qui pousse jusque vers 1 200 mètres, qu'on rencontre notamment à Rocheplate (Mafate), et qui joue le rôle de l'avoine. Plus usitées sont l'ambérique (*Phasaeolus helvatus*), du genre lentille, qu'on rencontre entre 500 et 1 200 mètres, surtout dans la région sous le Vent où elle se montre à partir de la hauteur de Trois-Bassins, l'embrevade (*Cajanus*

indicus), arbuste qui pousse à l'état sauvage sur le littoral, et dont les gousses contiennent également une sorte de gros haricot; enfin et surtout les pois du Cap, aux nombreuses variétés. Toutes ces légumineuses fournissent les « grains »; on peut y ajouter le haricot ordinaire qui est planté notamment sur les larges pentes douces de Salazie (Mare à Vieille-Place, Mare à Citrons). Les lentilles de Cilaos sont déjà une ressource d'un autre ordre.

Ces cultures vivrières subsistent surtout dans les Hauts parce que leur culture n'est pas rentable autrement qu'avec une main-d'œuvre familiale gratuite; elles ne peuvent lutter contre la canne. Et même dans les Hauts, les créoles s'en désaffectent maintenant, à la fois par suite du bénéfice qu'offre le géranium, du prix inférieur que présentent les « grains » importés de Madagascar, et aussi parce que le relèvement assez rapide de leur niveau de vie les détourne de plus en plus de ce genre de nourriture, au profit du riz et des conserves. Les planteurs aisés réservent les « grains » de préférence au bétail qui les consomme en fourrage, et surtout les sèment en plantes de couvertures intercalaires pour protéger les champs dénudés.

Il ne faut pas en dire autant du maïs, nourriture essentielle dans les Hauts, plus encore que dans les Bas. Si l'aire favorite du maïs est évidemment le littoral humide, il y est gêné par la canne, et c'est en fait surtout sur les pentes moyennes qu'il s'étale, et en altitude, où il peut mûrir, difficilement, jusqu'à 1400 mètres. On le rencontre partout, sur les pentes méridionales, le long de la Route Hubert-Delisle et jusqu'à la Plaine des Cafres. Au Tampon et aux Lianes, il mûrit en quatre ou cinq mois; semé d'août à novembre, on le récolte à partir de janvier; il est le plus souvent vain d'espérer une deuxième récolte en saison fraîche; il met en ce cas six à huit mois à mûrir. A la Plaine des Cafres, il met huit mois, produit peu, et ne donne qu'une récolte par an. A Cilaos, qui est moins haut, on le sème en juillet-août dans les cailloux, on le récolte en mars et on laisse ensuite, le plus souvent, le sol en friche; dans certains îlets moins élevés (Palmiste-Rouge, Ilet à Cordes), on sème cependant en avril le « maïs-baba » ou de « contre-saison » récolté en octobre novembre, mais qui parfois fournit à peine la semence de l'année, surtout faute d'irrigation. A Salazie, plus bas, plus humide, on rencontre des maïs de tous âges, mais c'est surtout la récolte de janvier qui est importante. A la Plaine des Palmistes, trop froide et même trop pluvieuse (1000 m), le maïs mûrit en neuf mois, en dix au Bras des Calumets. A Mafate, on le rencontre jusqu'à Maria (1800 m), mais il n'y est pas magnifique!

Les Hauts de la planèze occidentale, trop secs, consacrent peu de terres au maïs et ne peuvent espérer qu'une seule récolte. On n'en rencontre presque pas dans les Hauts de Saint-Paul, où le plus souvent la canne vient directement au contact du géranium et des acacias. Il faut, pour le semer, attendre le début de la saison des pluies; on le récolte en avril, parfois même en juin. Il ne devient plus important qu'au Sud de Saint-Leu, surtout le long de la route Hubert-Delisle, et au Tévelave, où il exige de cinq à six mois.

Il y a peu de choses à dire sur la production des fruits et légumes dans les Hauts. Quelques petites exploitations maraîchères vendent aux agglomérations. Pour le reste, les légumes des Hauts sont consommés le plus souvent sur place. Dans la forêt, à l'état sauvage, on trouve des palmistes, des fraises des bois, et surtout des goyaviers, qui poussent

en véritables taillis, principalement au Brûlé, et à la Plaine des Palmistes. Dans les « emplacements », les fruits de climat tempéré, pêches, prunes, sont maigres, acides, et, heureusement, rares; les cases des Hauts s'entourent plutôt de ceux des arbres tropicaux qui peuvent s'adapter à l'altitude: les bananiers mûrissent à Salazie, et aussi à l'Ilet à Cordes et au Palmiste Rouge; mais à Cilaos et à Bras-Sec, ils sont à leur extrême limite; on trouve aussi autour des cases, dans un heureux désordre, ici un avocatier, là des papayers, ou, en grand nombre à Salazie, des bibasses, parfois des citrons et des pamplemousses, et des orangers aux Macques et à Grand-Bassin dans d'anciennes plantations reprises par la forêt. Entre 400 et 800 mètres, le Petit Blanc a conservé quelques caféiers, dans les Hauts de Saint-Leu, à l'Entre-Deux, au Tampon; ils sont jalousement entretenus, mais ne suffisent pas — et de loin, — à assurer la consommation familiale annuelle.

Tous ces arbres fruitiers poussent librement, sans soins, même les plus élémentaires; on peut en dire autant des animaux. Cependant, si l'on ne peut parler d'élevage dans les Bas, on peut à la rigueur en parler dans les Hauts, non pas qu'il y ait davantage de bêtes, mais elles sont groupées sur de vastes étendues qui ne peuvent servir à autre chose, où on les laisse errer à leur gré, et où, de ce fait, il s'agit bien d'élevage extensif. Outre la Plaine des Cafres, on peut ici mentionner les landes humides de la Plaine des Palmistes et la ceinture de terres incultes et de taillis qui se sont installés dans les Hauts de Trois-Bassins et de Saint-Leu entre les derniers géraniums et les restes des forêts, sur d'anciens « défrichés » abandonnés: là sont des réserves de « bœufs » que l'on vend au détail dans toute l'île aux bouchers ou aux petits planteurs.

Les effectifs sont vagues et changeants: parfois un propriétaire s'enthousiasme pour l'élevage et forme un beau troupeau; lui disparu, le secteur retombe dans la médiocrité. Les animaux ne sont quasiment jamais traités, les vaches laitières étant rarement au village. Il est presque impossible de se procurer dans l'île du beurre de fabrication locale et même du lait en ville. Le lait de la vache sert pour le veau ou, entre temps pour la consommation familiale, à raison d'un à deux litres par jour...

Ce n'est pas que l'élevage ne puisse prendre dans les Hauts un bel essor: le climat tropical tempéré, assez sec, y serait favorable et l'espace ne manque pas. Mais l'attrait du travail plus facile et plus rentable dans les cannes retient les planteurs évolués vers les basses pentes. Un élevage rationnel permettrait de faire cesser les importations onéreuses de bœufs de Madagascar; il permettrait d'améliorer considérablement les rations et l'équilibre alimentaire d'une population jusqu'ici déficiente en protéides. Mais il faut reconnaître qu'un effort considérable devrait être fait, effort qui dépasse de beaucoup la force d'inertie, la routine, les préjugés et le manque de capitaux créoles. En dehors des pays de landes, le Petit Blanc garde son bétail chez lui; il n'a aucune notion rationnelle sur la façon d'entretenir le bétail. Ses bœufs vivent dehors toute l'année, s'abritent parfois sous un auvent de paille soutenu par trois ou quatre piquets inégaux et pompeusement appelé « étable »; mal nourri, avec les herbes dures du chemin ou les feuilles des taillis à la limite de la forêt. Le bœuf vit souvent libre autour de la case comme un porc ou de la volaille. A chaque cyclone, a lieu — c'est le cas de le dire — une hécatombe.

Certaines entreprises, cependant, ont réussi mieux que d'autres: l'A.P.E.C.A. élève une quarantaine de vaches qui sont traitées, 75 moutons;

à la Ferme Vallon, dans les Hauts du Tampon, des étables modernes abritent 100 vaches et 75 moutons, bien soignés, et des citernes y concentrent eaux de pluies et de captage. Surtout, en 1952, les Services Agricoles ont acheté au 27^e kilomètre, les 350 hectares d'une ferme-modèle créée en 1934 et tombée en faillite, et ils en ont fait une station-pilote qui veut être à l'origine d'un véritable élevage dans l'île. La station fait également porter son effort sur l'amélioration de la nourriture du bétail, a créé des prairies d'essai, défoncé au bulldozer certains secteurs de son domaine pour arracher méthodiquement les ajoncs et branlès, et, après chaulage, les remplacer par des plantes fourragères; elle essaie de faire connaître les bienfaits des tourteaux et d'une alimentation variée, de convaincre les éleveurs de l'utilité d'étables convenables et des adductions d'eau. Ce ne sont que des débuts, et 30 hectares de pâturages seulement, sur 3 000, sont en voie d'aménagement; mais déjà les préventions locales commencent à tomber, les effectifs du troupeau, de 1946 à 1956, sont passés à la Plaine de 600 à 1 200 bovins, de 1 800 à 3 000 ovins environ.

4. - Les activités commercialisées.

A ces ressources alimentaires, le Petit Blanc a donné divers compléments importants, variables selon les régions: presque toutes ont les leurs; le produit des ventes est la seule façon pour les Petits Blancs de se procurer l'argent liquide nécessaire aux achats en ville ou chez le Chinois.

a) *Les produits maraîchers et de basse-cour* sont cultivés en vue de la vente dans les villes. Certains secteurs des Hauts en ont fait une spécialité, lorsque l'écoulement est facile. Salazie en est le grand centre, à cause de la proximité de Saint-Denis; il s'agit surtout de la partie Nord du cirque, l'Ilet à Vidot et la Mare à Poule d'Eau alimentant plutôt Hell-Bourg. Les principaux centres producteurs sont la Mare à Citrons, la Mare à Goyaves, la Mare à Vieille-Place et le Grand-Ilet. Les maraîchers y plantent leurs légumes jusqu'à faire quatre récoltes par an. Ils sèment dans des trous où ils ont mis le fumier du « bœuf », et parfois un peu d'engrais. Toute cette région produit en permanence choux-fleurs, courgettes, haricots, pois chouchous, bananes, brèdes variées, choux, c'est-à-dire principalement ces légumes verts appréciés dans les villes, surtout par les métropolitains.

Trois fois par semaine, les bazardiers du Grand-Ilet et de la Mare à Martin, leur vaste corbeille ronde sur la tête, escaladent pieds nus, de nuit, l'immense paroi de la Roche-Ecrite, passent vers une heure du matin à la Caverne du Soldat et dévalent sur le Brûlé et Saint-Denis, où ils sont vers 5 heures; pendant les vacances de la saison chaude, ils font d'abord le « porte à porte » des villas du Brûlé, et seuls poussent jusqu'à la capitale ceux qui n'ont pu tout vendre aux gens « en changement d'air »; de « barreau » en « barreau », ils offrent leur marchandise, ayant ainsi gravi 1 100 mètres, descendu 2 000, avec sur la tête des bananes, des brèdes, des courgettes, des goyaviers et 25 à 30 poulets, parfois 500 œufs. Depuis que certains commerçants de Salazie ont des camionnettes, les propriétaires y descendent, également « à tête », en file le long des sentiers, deux fois par semaine, des gros sacs de vacoa, bourrés de 70 à 80 kg de choux, choux-fleurs et haricots; ou bien ils chargent du transport des colons ou des « petits garçons » qui font ces jours-là trois voyages aller et retour; le chargement a lieu le soir dans la rue de Salazie, et les transporteurs

le descendent au petit matin à Saint-André et à Saint-Denis. De même, le Dos d'Ane ravitaille le Port, parfois la capitale: descente en camionnette, transbordement sur wagon à la Possession; les gens de Grand-Bassin et de Bras-Creux ravitaillent les estivants des plaines tous les matins, ceux des îlettes de Cilaos les gens du village ou même de la Rivière, et ceux du Brûlé cultivent des fleurs, qu'ils viennent vendre le samedi matin au bazar ou dans les rues de Saint-Denis. Les enfants de la maison de redressement de l'A.P.E.C.A., à la Plaine des Cafres, cultivent et vendent également des légumes verts.

b) *Les lentilles* sont la spécialité de Cilaos. Leurs petites touffes vert d'eau s'étalent sur les pentes molles et les cuvettes largement ouvertes qui modèlent la surface des îlets. Elles sont semées en avril-mai par paquets de vingt grains dans des trous ménagés entre les galets, à 25 centimètres les uns des autres; on fait ensuite un seul nettoyage à la « gratte ». En juillet, le grain commence à se former; le champ demande alors pendant un mois une surveillance constante à cause des oiseaux. Les enfants sont mobilisés et, du lever au coucher du soleil, chassent l'envahisseur; les uns font des bruits de pétard, en maniant adroitement le « chabouc », fouet à longue tresse; les autres, tapis derrière une rangée de vétyver ou cachés dans un arbre, tirent et retirent une corde commandant tout un réseau de ficelles entrecroisées tendues sur des piquets au-dessus du champ; aux ficelles est suspendue une importante quantité de boîtes de conserves qui s'entrechoquent bruyamment; le cirque retentit alors de sons mélodieux.

La récolte a lieu fin août et en septembre, à l'îlet à Cordes avant Cilaos; les pieds sont arrachés, le battage a lieu sur une toile, devant la case, à coups de bambous; c'est l'œuvre de toute la famille; les femmes vannent ensuite pour séparer le grain de la balle; le séchage en plein air dure jusqu'à octobre; il faut pour cela un temps sec, ce qui est le cas généralement; les lentilles, petites, fines, d'un goût délicat, sont alors prêtes à la vente.

c) *A la Plaine des Cafres, c'est la pomme de terre* qui est la culture d'appoint. Ce tubercule n'a pas la faveur des créoles, qui lui préfèrent le maïs, les grains et les songes. Peut-être un des motifs de cette désaffection est-il la difficulté des transports à tête des Hauts jusqu'à la route la plus proche? Seuls les planteurs de la Plaine s'y intéressent, et uniquement en fonction de la vente à l'extérieur, c'est-à-dire aux métropolitains de Saint-Denis ou à Maurice. Le climat frais est favorable à la culture, et 500 planteurs environ s'y livrent, avec une incohérence qui annule une bonne partie des avantages de l'opération. Au-dessous du Village du « 23 », la pomme de terre est traitée jusqu'au Tampon en culture mixte avec le géranium; elle est semée vers octobre, récoltée en janvier-février; une seconde récolte, beaucoup plus modique, a lieu de mai à juillet. Au-dessus du village, c'est-à-dire de 1 200 m à 1 500 m, autour du chemin de Boiscourt, à la Ferme, au 27°, géranium ni légumes ne poussent plus, et la pomme de terre devient la seule culture: elle a donc là une importance primordiale et donne lieu à deux récoltes sur le même champ. La grande saison est celle de l'été: semée après les froids (septembre-octobre, car il gèle en juillet), la pomme de terre est ramassée en janvier (1). On sème en avril les pommes de terre de la « petite saison », récoltées en juin-juillet avec un rendement beaucoup plus faible et un prix de revient beaucoup plus fort qu'en culture mixte.

(1) Le rendement est évalué par trou (800 grammes par trou environ).

La Plaine fournissait depuis longtemps une exportation très irrégulière, mais toujours médiocre, de pommes de terre, allant de 0 tonne (1926) à une trentaine (1941), alors qu'elle pourrait en produire facilement 700 à 1200 t. L'effort de guerre (400 t en 1943) a fait comprendre aux planteurs que cette denrée était rentable, et l'île Maurice fit savoir que, son climat ne lui permettant pas de conserver ses pommes de terre de semence, elle serait preneur, régulièrement, de 200 t, de préférence à des achats en Afrique du Sud ou en Australie, mais à condition que la qualité soit excellente et « standard ». C'était précisément ce qui répugnait aux Réunionnais; les planteurs voulaient bien vendre leur récolte, à condition qu'elle ne leur demandât pas trop d'efforts, ni surtout un travail régulier. Comme pour le géranium, le Petit Blanc adapte sa tactique au cours du jour, avec une absence totale de nuances. Les Services Agricoles, aidés par quelques propriétaires évolués, organisèrent une coopérative de vente. Des contacts furent pris avec Maurice et avec les compagnies de transport (1). Mais dès 1954, par manque de probité et amour de l'individualisme, la coopérative était agonisante, et les Chinois achetaient au rabais une récolte très déficitaire qu'ils revendaient assez cher à Saint-Denis. Depuis 1955 cependant, un redressement très net s'est opéré.

d) Beaucoup plus ancienne et traditionnelle est *la vigne*, que le Petit Blanc cultive amoureusement dans une partie des Hauts. La tradition veut qu'il y voie le signe tangible qu'il est un véritable paysan français, désireux de boire son vin, et cette raison expliquerait son entêtement à procéder à une culture qui n'est pas rentable; son sentiment prime tout bon sens, car les conditions de la montagne tropicale sont éminemment peu favorables et lui procurent, au prix de gros efforts et de beaucoup de temps, une boisson plus mauvaise et souvent plus chère que le vin importé d'Algérie ou de France.

A vrai dire, la vigne, uniquement cultivée en treille à côté de la case, était autrefois répandue dans toute l'île, et dans quelques jardins du littoral une tonnelle figure encore. Etienne Regnault l'introduisit dès 1665, apportant probablement des plants du Cap ou de Fort-Dauphin; mais, sauf dans la steppe de Saint-Paul, les résultats furent décevants; le raisin mûrissait mal dans un climat trop mou et trop humide, le vin était acide; surtout le café, puis la canne, firent disparaître le vignoble. A partir de 1835-1840, la question se posa à nouveau avec la colonisation des cirques; les premières treilles apparurent à Aurère, à Salazie. Une variété nouvelle, la *Vitis Labrusca* « Isabelle », apparut en 1860 et prit dans les cirques une grande extension (2). A cause des froids de saison fraîche, la vigne est disposée en treille contre l'un des murs de la case, et de préférence tournée vers l'Est; elle forme une tonnelle de deux mètres de haut, en bambous des Indes, dont le plafond est fait

(1) Par mer, le fret était de 3 fr le kilo, par avion de 6 fr. La pomme de terre revenait à 10-12 fr le kilo, Maurice en offrit 25, mais voulait des semences calibrées, bien emballées, avec des arrivages réguliers. Il y eut au début quelques beaux envois (216 quintaux en 1951). Mais les planteurs, se méfiant des contrôles et de l'Administration, se lassèrent vite d'un effort soutenu. Le planteur désirait que les premiers envois soient faits par le voisin, afin de vendre sa récolte à la hausse de fin de saison; il refusa de déclarer ses estimations de récolte, ce qui empêcha toute prévision dans les envois. D'autre part, les Chinois torpillèrent la Coopérative en offrant — provisoirement — un prix d'achat plus élevé; certains gros propriétaires firent de même, se firent élire à la direction de l'organisme, le mirent en sommeil et obligèrent les colons à leur vendre, en leur offrant des avances.

(2) Pour tout ceci, voir RIVALS: Contribution à l'étude de la vigne à l'île de la Réunion (Communication de l'Académie de la Réunion, 30 avril 1942).

de bambous minces ou de hampes de « choka » (aloès); elle est refaite tous les ans et s'étend en moyenne sur 25 m². Les treilles de 100 m² sont rares. On citait comme une curiosité, en 1942, une vigne de un hectare à la Mare à Vieille-Place. Les lianes, reproduites par boutures en août, grimpent et sont laissées sans soin: ni greffage, ni fumure, ni sulfatage; l'Isabelle est une variété théoriquement réfractaire à l'oïdium, mais de peu de valeur; les Petits Blancs taillent leur vigne en août-septembre et vendangent en janvier-février, avant même que le raisin soit vraiment mûr, par crainte des grosses pluies et des cyclones qui anéantiraient toute la récolte; on vendange par petites quantités, car les grappes ne mûrissent pas à la même vitesse, et la vendange des vingt-cinq mètres carrés dure parfois quinze jours. Le planteur fait lui-même son vin; à l'Ilet à Cordes, il écrase les grappes à la main dans la cuve de bois. Il obtient un jus très acide, fermentant mal; il faut y ajouter 30 à 70 kilos de sucre pour 150 litres de moût; certains vins titrent alors 16-17°. Le rendement est au mieux de 75 à 100 litres par gaulette carrée, soit 3 à 400 hectolitres à l'hectare, à Salazie (1). Chaque propriétaire récolte une à deux barriques de 200 litres; seuls quelques-uns arrivent à dix barriques. M. Rivals évaluait en 1942 la production totale des Hauts à quelques centaines d'hectolitres de vin très doux, sirupeux, mais terriblement traître (621 hl en 1958, dont 524 mis en vente).

Ce vin est très apprécié; il sert à la consommation locale, et le surplus se vend sur la côte, car, sans taxe ni douane, il arrive à être à peu près au même prix que le vin d'Algérie. Mais parvenu sur le littoral, il fermente de nouveau et son acidité augmente. La fierté du planteur et le temps qu'il gaspille pour sa treille sont parfaitement disproportionnés avec la médiocrité du résultat; le seul véritable bénéficiaire semble être le Chinois, qui achète et revend tous les surplus.

La culture de la vigne n'est pas impossible, dit M. Rivals, mais difficile. Il faudrait introduire des hybrides, renoncer aux tonnelles, traiter les ceps contre les maladies. Le jeu n'en vaut pas la chandelle (2).

e) *Les broderies*. Les femmes, à la case, essaient d'améliorer les ressources. Toutes à Cilaos, beaucoup à la Rivière, et même dans les Hauts de Saint-Leu, brodent les fameux « Jours de Cilaos »: sur le linge fin, tendu sur un tambour circulaire, elles piquent fil à fil des centaines de milliers de points et confectionnent ces prodiges de minutie et d'élégance que sont les mouchoirs, napperons, serviettes, draps, nappes de Cilaos. Mais, là encore, c'est une énorme quantité d'énergie pour pas grand chose, car les femmes vendent à bien bas prix ces chefs-d'œuvre qu'on s'arracherait sur les Champs-Élysées; elles ne savent pas s'organiser, elles sont la proie d'entremetteuses qui leur passent des commandes, leur achètent à vil prix, revendent assez cher; elles manquent aussi d'imagination, reproduisant à peu près toujours les mêmes dessins. Et le bénéfice est hors de proportion avec le temps passé.

Mais, au-dessus de toutes ces productions très localisées, la culture essentielle d'exportation dans les Hauts est celle des plantes à parfum.

(1) Hectare théorique de treille, entièrement couvert de feuilles.

(2) Du reste, la question est en train de se résoudre d'une manière bien bureaucratique: la départementalisation a donné l'idée au Gouvernement d'imposer aux Petits Blancs des Hauts les règlements financiers préservant les droits de l'Etat vis-à-vis des viticulteurs français du Midi. Pour sa treille de 25 m², le Petit Blanc doit donc demander un permis de vente et payer des droits. Pour qui connaît la misère du Petit Blanc, c'en est risible. Et la culture de la vigne disparaît peu à peu des cirques, enlevant un des rares bénéfices des gens de Cilaos.

IV. — LES PLANTES A PARFUM

Leur culture fait l'originalité de la Réunion, qui se trouve en tête de la production mondiale des essences de géranium et de vétyver. Elle crée un paysage rural particulier; elle est l'activité majeure qui permet aux Petits Blancs de vivre, au-dessus de la limite de la canne, d'un travail aussi curieux que leur genre de vie.

La culture des plantes à parfum apparut dans l'île à la fin du XIX^e siècle. On sait comment, dans les années 1870-1885, la canne dut abandonner les pentes extérieures au-dessus de 600 mètres environ. Les planteurs les plus ingénieux se mirent à la recherche de cultures de remplacement. Car les plantes vivrières n'étaient pas rentables en dehors de la consommation familiale; dans des lieux éloignés de toute route, il fallait trouver de préférence un produit agricole qui fut de valeur sous un faible poids, et dont les façons culturales soient assez rustiques pour s'accommoder de la civilisation agraire créole. A partir de 1872, un certain Duchemann essaie de distiller le géranium à la Plaine des Palmistes, malgré l'opposition de l'Administration qui le soupçonne de vouloir fabriquer du rhum « marron »; à Saint-Denis, M. Reynard, pharmacien, se livrait à des recherches analogues. Or, en 1881, M. de Serullas, chargé de mission scientifique, dans une conférence faite au théâtre de Saint-Denis, conseillait de se lancer dans la culture et l'industrie des plantes à parfum; le grand public sourit mais, la chute des cours du sucre s'accroissant, les recherches continuèrent; on a vu qu'en 1882, à la Plaine d'Affouches, M. Arnoux distillait et vendait de l'essence de géranium; à peu près en même temps, les frères Péverelly cultivaient et distillaient au Coteau d'Oranges à Cilaos et à Saint-Pierre, le géranium, le patchouli, le champac, l'ylang-ylang, dans les années 1888-1890, puis le vétyver. Frappier de Montbenoit s'attachait au problème du géranium et Boisjoly Potier à la Plaine des Cafres aboutissait à un procédé rustique et comode de distillation. Dès 1887, l'île produisait 1,2 t de diverses essences, 3,6 tonnes en 1889; en 1896, elle exportait pour la première fois de façon régulière (1).

1. - Le géranium.

1) *La culture du géranium.*

Dès 1887, les planteurs du Tampon s'intéressèrent au géranium et mirent en application les procédés nouveaux. L'aventure pouvait mal tourner; elle aboutit au peuplement et à la prospérité de toutes les pentes méridionales, entre 600 mètres et la Plaine des Cafres, grâce à la culture triple canne-maïs-géranium jusque vers 800 mètres et à l'association géranium-vivres au-dessus jusque vers 1400 mètres. Ainsi furent peuplées de cases en bardeaux et de villas les agglomérations en nébuleuses qui s'échelonnent tout au long de la route des Plaines 12^e, 13^e, 14^e, le chemin du 14^e au Pont d'Yves, le Bras-Creux, les Hauts de Bérive et de Montvert, puis les agglomérations plus dispersées du 17^e, du 19^e, du 23^e, de Boiscourt, tout cela entre 1902 et 1925, — cependant que, sur l'autre versant de l'île, la Plaine des Palmistes se développait beaucoup en 1902-1905. De cette époque datent les problèmes de l'aménagement des pentes du Tampon, notamment leur alimentation en eau.

(1) Revue agricole de l'île de la Réunion, juin 1922, mai 1928, octobre à décembre 1927. Conseil Général, 1890: Discours du Gouverneur.

La distillation du géranium en réclamait de grosses quantités; le problème ne fut résolu — partiellement — qu'après la guerre de 1914-18, ce qui provoqua une reprise du peuplement.

Nous ne reviendrons pas sur les étapes de ce « rush » du géranium, qui pousse ensuite les Tamponnais, à partir surtout de 1911, vers le Nord tout le long des Hauts sous le Vent (1). L'enrichissement de ces pentes se traduisit par une floraison de villages, le long de la route Hubert-Delisle. Ces étapes aboutirent, vers 1925, à ce résultat que non seulement tous les anciens secteurs de cannes étaient récupérés, mais que les défricheurs avaient porté la hache beaucoup plus haut, très au-dessus de la route Hubert-Delisle, où, assurés d'un moyen de vivre, et espérant le pactole, les Petits Blancs, outre le géranium, installèrent sur défrichés leur polyculture vivrière. Le rush fut entièrement spontané, effectué à toute vitesse, sans ordre, sans idée de préserver le capital précieux du boisement. L'Administration laissa faire, trop heureuse de trouver un remède au marasme économique, — ignorante évidemment des systèmes de planification, et accessible, du reste, aux pressions politiques qui favorisaient la destruction de la forêt.

Or, le géranium est une plante difficile, exigeant des sols épais, riches, perméables, humifères, avec une température assez fraîche et une pluviosité moyenne de 1 500 à 2 000 millimètres assez bien répartis: c'est, à l'avance, condamner la forêt sous le Vent. Il épuise très rapidement le sol; le rythme de la culture itinérante est donc rapide, d'autant plus que la distillation exige une consommation énorme de bois. Les forêts flamèrent et s'abattirent, on n'exploita pas, on saccagea, sans rien remplacer. Le géranium, culture sarclée, demandait, en outre, un sol entièrement nettoyé: l'argile devient alors la proie d'un ravinement accéléré.

Bref, la culture du géranium eut des conséquences profondes. Elle rendit d'abord travail et santé aux Petits Blancs; elle résolut en grande partie le problème posé par la crise sucrière; elle permit de mettre en valeur, en vingt ans, l'immense ceinture des pentes sous le Vent, diffusant ce genre de vie des Hauts et ce paysage de parc si différents de l'économie sucrière du littoral. Mais elle menait à la destruction de la forêt, à l'usure rapide des sols, à l'effondrement des rendements et, en attendant, incrustait le Petit Blanc dans cette civilisation de cultures sur brûlis, basée sur le moindre effort, la routine, le gaspillage — et, par ailleurs, le colonat — préparant ainsi des lendemains amers.

La carte permet de saisir l'importance et la localisation de cette civilisation du géranium qui s'inscrit sur le versant sous le Vent en une longue bande entre 600 et 1 200 mètres environ (2). Sur la planèze ouest, le géranium apparaît au-dessus du Chemin de Ligne à Saint-Leu, et, à Saint-Paul, au-dessus de la route Hubert-Delisle. Sa limite supérieure est essentiellement fonction des prix de l'essence: en temps de prospérité, elle fait reculer la forêt parfois jusqu'à la ligne domaniale qui court entre 1 500 et 1 700 mètres, quitte à redescendre, abandonnant les défrichés aux broussailles. Dans l'ensemble, jusqu'à 1 100-1 200 mètres les cultures sont à peu près permanentes, mais au-delà de 1 200 m c'est le domaine d'une culture occasionnelle ne dépassant presque jamais 1 600 m. Bref, la bande de géranium est essentiellement une ceinture très grossièrement parallèle aux courbes de niveau. Elle est large, à l'Ouest, de 3 à 5 kilomètres, mais beaucoup plus étalée sur les pentes

(1) Voir ci-dessus, p. 173.

(2) Ce n'est qu'exceptionnellement que le géranium apparaît plus bas à 450 m sur la ligne des Quatre Cents, et un peu en contrebas de la route de Bérive aux Lianes.

méridionales, jusqu'au village du 23' avec une pointe à 1 800 m à Dimitil. Au total, elle s'allonge sur 70 kilomètres (Carte hors texte IX).

Dans les cirques, le géranium n'a pas eu grand succès; le sol de brèches est trop léger, les Petits Blancs avaient déjà leur économie rurale, et les Tamponnais ne se souciaient guère de s'isoler dans les îlettes; le géranium a occupé des terrains vierges ou en friche, il ne s'est pas substitué au système agricole antérieur (1); on y rencontre seulement quelques alambics à la Nouvelle, aux Trois-Salazes, à Bras-Sec, au Grand-Ilet. Par contre, la Plaine des Palmistes fait fonctionner une cinquantaine d'alambics; c'est pratiquement le seul secteur de la région du Vent où pousse le géranium. Sur les pentes extérieures, beaucoup trop humides, le Petit Blanc ne se sent pas chez lui. Des tentatives à Sainte-Anne les Hauts ont avorté. Il a fallu le « boom » des prix en 1950 pour décider quelques grands propriétaires de Sainte-Marie à faire du géranium dans les hauts de Moka: expérience pour le moment très limitée.

La superficie en géranium, à défaut de statistiques exactes, est évaluée grossièrement en se basant sur le rendement moyen. Il y aurait eu environ 10 000 hectares avant le boom de 1950, qui aurait porté cette superficie à 15 000 (2), mais l'effondrement subséquent en aurait ramené l'étendue à 6 000. Cette superficie peut donc varier de plus du simple au double en deux ans; il faut y ajouter les surfaces en « acacia decurrens », lequel fait partie du cycle rotatif du géranium, et qui doivent doubler ou même tripler ces chiffres, pour arriver à avoir une idée à peu près exacte de l'étendue de la zone du géranium.

De si vastes surfaces, et le gaspillage de tant d'efforts aboutissent à des résultats quantitativement médiocres: 40 à 80 tonnes d'essence par an pour l'île. C'est que le rendement en essence est très limité: elle est extraite par distillation du limbe des feuilles. L'essence de géranium, dit M. Mariotti (3), est un liquide gras, plus léger que l'eau ($D=0,89$), verdâtre au sortir de l'alambic, mais dont la couleur change en vieillissant, jusqu'à devenir rosée.

Cette essence, achetée par les grands parfumeurs de Grasse, de Paris et de New York, entre surtout par son élément principal, le rhodinol, dans la composition de très nombreux parfums employés pour les produits de beauté, la savonnerie et divers produits chimiques. Elle peut avantageusement remplacer l'essence de rose. On comprend dès lors les prix qu'elle peut atteindre et l'instabilité des cours.

N'importe quelle variété de géranium n'est pas apte à une distillation rentable: il s'agit du *Pelargonium roseum* ou *capitatum* — vulgairement le « Géranium rosat » — aux feuilles très profondément découpées en lobes minces et dentelés, portant un léger duvet, feuilles d'un vert plus pâle que celles du géranium commun. C'est ce géranium rosat qui est presque partout cultivé dans le monde pour son essence, notamment en Algérie. Quatre « clones » se rencontrent, cependant, dans l'île: un géranium dit mâle, le géranium blanc, le géranium menthe, mais surtout le rosat classique. Plante des pays chauds relativement secs, ori-

(1) A. LOUGNON. Le géranium et les cultures vivrières. *Revue agr.*, mars 1924.

(2) MARIOTTI et COSTES, 1953.

(3) MARIOTTI. La culture du géranium et du vétyver à la Réunion. *Bull. tech. d'Inf. du Ministère de l'Agriculture*, déc. 1952, p. 783 sq. — Cette essence est un mélange de nombreux produits, alcools et esters, le plus souvent avec 67 % d'alcools et 33 % d'esters, de principal groupe d'alcool, ou géranol, comprenant surtout du rhodinol et du citronelloï, qui donnent le parfum. Les proportions sont variables, et les analyses données par divers auteurs sont difficilement comparables.

ginaire, croit-on, d'Afrique australe, il est très répandu dans les pays méditerranéens, à Zanzibar, en Indonésie; en pays tropical, il peut dépasser un mètre de haut et il les dépassait, à l'origine, à Bourbon.

Il craint les gelées, et préfère les altitudes comprises entre 400 et 1 400. Jusqu'à 1 000 mètres, il est dans son site optimum; au-delà, il est moins beau mais pousse jusqu'à 1 800 m, au détriment du rendement. Au-dessus de 1 400 m, les gelées le « brûlent » souvent. Trop ou trop peu d'eau diminuent beaucoup la quantité et la qualité de l'essence. Les grosses pluies favorisent sa principale maladie: la « rouille », anthrachnose due à un « colletotrichum » qui fait dépérir la plante, dont les feuilles se couvrent de taches brunes.

La culture du géranium demande des travaux simples, peu fatigants, mais groupés par périodes, lesquelles s'espacent tout au long de l'année. Aussi convient-elle de préférence aux petits propriétaires ou aux colons pratiquant l'entreprise familiale, et dont la plupart n'exploitent qu'un ou deux hectares de géranium et cultivent ailleurs autre chose. Dès les débuts, du reste, les grands propriétaires de cannes furent trop heureux de confier à des colons, et sans frais, les Hauts incultes de leurs domaines, pour les exploiter: le colon se place à proximité de l'eau, cultive les géranium, avec usage du bois, et, entre les « coupes », s'occupe de ses cultures vivrières.

Le premier travail consiste à défricher la forêt ou les acacias, dont beaucoup de planteurs laissent du reste la base des troncs en place. Le sol doit être cependant, en principe, nettoyé, sarclé à la houe, puis le colon y plante des boutures de 15 à 30 centimètres de haut, prélevées de préférence en pépinière et sur des plants de deux ans, coupées près d'un nœud: il les espace de 0,50 m à 0,75 m, dans tous les sens, ce qui fait environ 40 000 pieds à l'hectare. La plante prend vite l'aspect de boules vertes qui doivent ensuite se rejoindre, de façon à protéger le sol du soleil; deux binages sont utiles avant la coupe. La culture mixte géranium-maïs ou géranium-grains existe, mais elle est beaucoup plus rare que l'association maïs-cultures vivrières. Le plus souvent, le géranium est cultivé seul.

La plantation s'effectue de juin à septembre, selon la pluviométrie, de façon à ce que la plante ait déjà bien pris à l'ouverture de la saison des pluies. Parfois, elle se fait en deux temps (à Trois-Bassins). Dès lors, pendant un cycle de 4 à 7 ans (10 au Guillaume, fréquemment), selon la richesse du sol, la pluviosité, l'altitude et les soins donnés, le géranium peut être coupé tous les trois à quatre mois. La première coupe cependant n'a lieu que six mois après la plantation, en janvier-février, peu avant la floraison, quand les feuilles commencent à jaunir; seule, la feuille produit l'essence, mais on coupe les tiges au sécateur, en prenant soin de laisser les jeunes pousses et leurs bourgeons, pour que la plante reprenne. Une seconde coupe a lieu vers mars-avril, puis une troisième, et parfois une quatrième, vers septembre-octobre; dans les régions moins riches, on fait trois coupes en quinze mois. A la Plaine des Cafres, assez froide, la mise en terre a lieu d'avril à août et il n'y a que deux coupes: de janvier à mars et en octobre. Mais la régularité des coupes n'est que théorique, et trop souvent le colon, ayant besoin d'argent, coupe un peu de feuilles, distille à n'importe quel moment, au détriment de la richesse, et vend aussitôt.

Le rendement moyen de chaque pied est de 400 à 500 grammes de feuilles par an, soit environ 20 tonnes de feuilles par hectare et par an.

Cette richesse peut être augmentée avec les engrais, mais ceux-ci ne sont presque jamais employés et il faut dire que, trop souvent, les pluies les lessivent si l'on en met... Le planteur utilise simplement les résidus des feuilles retirées de l'alambic, qui pourrissent puis sèchent sur place et qu'il enfouit ensuite avec les vieilles souches. A la Plaine des Cafres, le planteur sème d'abord ses pommes de terre intercalaires sur ces résidus, et ce n'est qu'après leur récolte qu'il plante les nouvelles boutures. Les planteurs évolués (Tampon), surtout dans les Bas, emploient également des engrais chimiques triples, ce qui double la production, et certains même labourent leurs champs.

Le géranium, épuisant les sols du double point de vue chimique et érosif, est responsable de la ruine des Hauts sous le Vent. Le déboisement insensé a mis à nu l'argile rouge qui reste sans protection contre les pluies dont la violence ravine, délaie et lessive intensément la roche meuble. Ceci d'autant plus que les pentes ont une moyenne de 14 degrés, atteignent 20 degrés dans les Hauts de Saint-Leu et dépassent parfois, dans certains îlets accrochés aux remparts, 40 degrés. Les pluies ruissellent, transforment les sentiers qui les collectent en chenaux, puis même en petites ravines allant jusqu'à deux mètres de profondeur, roulant à chaque avalase une boue rougeâtre. Bref, dans les Hauts de Saint-Leu et de Saint-Paul, le sol est en grande partie détruit. La nécessité d'avoir de l'eau en quantité pour les « cuites » amène en outre la privation d'eau pour les gens d'en bas et le dessèchement des sources, déjà diminuées par le déboisement.

Il se trouve, cependant, que la nécessité de faire reposer les sols et de se procurer du combustible après la dévastation de la forêt proche, a amené le Petit Blanc à remettre en bois les secteurs provisoirement abandonnés. Ainsi s'est établi le cycle rotatif de 4 à 7 ans de géranium suivi de 7 à 10 ans d'« acacia decurrens », ou parfois d'« acacia dealbata »; ces acacias, de pousse très rapide, donnent, en sept à dix ans, des arbres au tronc mince, très cassants au cyclone, très ordinaires de qualité, mais excellents pour la chauffe. La durée du cycle entier varie de 11 à 18 ans selon les lieux (1).

La production de l'essence.

La distillation doit avoir lieu dans les heures qui suivent la coupe, sinon les feuilles fermentent et le parfum diminue. Feuilles et tiges sont accumulées autour des alambics et enfournées dans la chaudière à raison de 300 à 350 kilos à la fois, pour la « cuite » qui dure généralement deux à trois heures. On fait souvent quatre cuites par jour.

Les alambics à feu nu sont dispersés au milieu même des champs, sur les bords des chemins. Les nombreux planteurs n'en possédant pas se servent en location de celui du voisin: le grand propriétaire en possède plusieurs, échelonnés en altitude, pour éviter les transports de feuilles. Ils sont tous fabriqués sur le même modèle, certains abrités par un auvent de paille posé sur quatre piquets; c'est ce qu'on appelle « l'usine ». Elle comporte deux éléments séparés; d'abord, à demi-enfoui dans le sol, un soubassement de pierre, évidé et formant foyer, où l'on

(1) Malgré cette rotation primitive, le géranium dégénère en même temps que les sols; tous les vieux planteurs racontent nostalgiquement qu'à la belle époque (vers 1915-1930) on trouvait des pieds de géranium énormes, atteignant 1,50 m de haut; les pieds actuels atteignent péniblement 0,60 m et leur volume est réduit d'autant, ainsi que le rendement; conséquence d'une culture imprévoyante qui n'a jamais visé que le résultat immédiat.

brûle le bois d'acacia; posé dessus, et sa base enfouie dans l'entablement de celui-ci, se trouve un cylindre de cuivre, la « chaudière » ou « cucur-bite » (hauteur 1,30 m, diamètre 0,90 m): on remplit le fond de 200 litres d'eau que l'on fait bouillir et on y entasse les feuilles de géranium posées sur un lattis placé un peu au-dessus du fond de la chaudière, de façon à ce que la base du chargement plonge dans l'eau. Un « petit garçon » monte sur la charge pour la tasser, puis on la recouvre d'un couvercle conique qu'un tuyau en col de cygne relie à l'alambic proprement dit, qui constitue le deuxième élément de l'appareil.

On fait bouillir deux heures: c'est la « cuite ». La vapeur passe par le col de cygne et aboutit au second cylindre, de dimensions analogues au premier et contenant un serpentín de douze mètres de long baignant dans de l'eau froide. La vapeur s'y condense et le liquide sort à la base dans un « essencier », sorte de bouteille où l'essence vert émeraude monte à la surface cependant que l'eau reste au fond et est évacuée par un tuyau. L'eau réchauffée du second cylindre est ensuite dirigée vers la chaudière pour économiser le combustible de la « cuite » suivante. Les deux cylindres doivent être en cuivre, et coûtent cher; ils sont fabriqués par les « fer-blantiers » de la ville, surtout à Saint-Pierre; le propriétaire les transporte souvent d'un foyer à l'autre, suivant l'emplacement du champ à distiller.

La cuite consomme 100 à 200 kilos de bois et produit 400 à 500 grammes d'essence pour 350 kilos de feuilles: son rapport moyen est donc d'un ordre inférieur à un pour mille. Le rendement varie, bien entendu, en fonction du sol, du climat, de l'état de l'appareil, du soin du colon. Il est généralement de 600 gr par cuite dans les Hauts de la Petite-Ile, 500 à la Plaine des Cafres. Pratiquement, il faut de 700 à 1000 kilos de feuilles pour obtenir un kilo d'essence. Un hectare peut donc donner 15 à 25 kilos par an, en trois coupes. Les anciens rendements de 4 0/00, aux temps héroïques de 1905-1925, sont bien finis. Les rendements sont plus faibles à la saison fraîche qu'à la saison chaude, et M. Mariotti constate, sans pouvoir l'expliquer, qu'à la veille des cyclones, la teneur en essence augmente brusquement, et peut même tripler. En revanche, le cyclone passé, c'est une catastrophe; après celui de janvier 1950, pourtant bénin, le rendement, dans certains domaines, serait tombé de 600 gr à 125 gr pour 300 kilos de feuilles.

Les procédés empiriques et le caractère de « bricolage » de la distillation diminuent fortement le rendement et augmentent les frais; les joints des alambics ne sont guère étanches, ni les couvercles, et aux époques de cuite l'air de la Plaine des Cafres est embaumé, par bouffées, d'odeurs de géranium; le foyer n'est pas davantage étanche; il y a une grosse déperdition de chaleur, et beaucoup de bois est brûlé en pure perte; comme il est très cher, on ne pousse pas toujours la distillation à fond, et la qualité de l'essence s'en ressent.

Les inconvénients de l'alambic à feu nu se multiplient par le nombre des appareils, lequel permet d'apprécier l'importance de la culture. De 239 en 1902, il est passé à 2113 en 1929, dont 1852 pour la région sous le Vent. Ce nombre a bien diminué depuis, mais, pour éviter la taxe, beaucoup sont clandestins, et il est difficile de fournir un chiffre exact. M. Mariotti estimait en 1953 leur nombre entre 600 et 1000, probablement proche de 800, pour l'île entière. En réalité, des usines « centrales », équipées d'appareils modernes, pourraient produire plus d'essence avec moins de gaspillage. Il y a bien trois usines modernes au Tampon, et

une petite dans les Hauts de Saint-Leu, mais elles traitent presque uniquement le vétyver; leur travail rapide, si elles se multipliaient, permettrait de traiter la récolte en un mois au lieu de trois, et d'éviter ainsi les dégâts des cyclones.

Les petits planteurs de la Plaine des Cafres produisent de 1 à 10 kilos d'essence par an, le planteur moyen 25 à 30 kilos. Certains très gros planteurs du Tampon atteignent 2 à 3 tonnes.

Commercialisation de l'essence.

La production annuelle de l'essence de géranium est impossible à connaître. Le produit est bien exporté en totalité, mais le chiffre des exportations d'une année ne correspond pas toujours à celui de la récolte, car le cours de l'essence étant essentiellement variable, les exportateurs locaux stockent une partie — et parfois la totalité — de la récolte jusqu'au moment où ils estiment favorable de la lancer sur le marché. Cela leur est d'autant plus facile qu'ils ne sont que quatre ou cinq, établis à Saint-Denis, avec des centres de ramassage à Saint-Pierre. Ainsi exportent-ils fréquemment l'arriéré des stocks des années précédentes, quitte à n'écouler presque rien l'année suivante, malgré une grosse production ou à cause d'elle.

Nous retrouvons ce même genre de spéculation à propos du vétyver, de l'ylang-ylang et de la vanille. Il est curieux de constater que ces cultures aux procédés primitifs, faites par une population au stade du brûlis, aboutissent à un marché basé sur la conjoncture internationale fixée par les bourses de Paris et de New York. Or, le cours des produits rares et de luxe subit des fluctuations terribles, imprévisibles des petits planteurs, par suite des récoltes ou de la spéculation. Un cyclone, une modification de tarif douanier, peuvent faire varier l'offre et la demande du tout au tout.

La façon infantile avec laquelle les Petits Blancs étendent ou diminuent leurs superficies en géranium, en fonction des cours, contribue à l'instabilité du marché. Egalement aussi l'âpreté des exportateurs locaux, qui achètent à la baisse au petit planteur — ou lui présentent une baisse imaginaire — spéculant sur sa misère, son ignorance et son besoin immédiat d'argent, qui revendent à la hausse, et qui se croient trop les maîtres du marché sous prétexte que la Réunion est le premier producteur mondial. Il est, d'autre part, fréquent que le Petit Blanc, toujours à court d'argent, vende son essence litre par litre, au fur et à mesure de ses « cuites », au Chinois du Tampon ou de Saint-Pierre, qui l'accepte beaucoup plus bas que le cours, « pour lui rendre service », et qui a les reins assez solides pour attendre la hausse, laquelle ne manque pas d'arriver une fois le marché raréfié. Autre solution: le Petit Blanc emprunte à son propriétaire; le propriétaire, pour se rembourser, achète souvent, au cours du jour, la part d'essence de son colon, la stocke et la revend à la hausse. Dans ces divers systèmes, tout le monde gagne, sauf le Petit Blanc qui a produit l'essence.

Cela dit, les fluctuations des exportations permettent cependant d'avoir une idée assez exacte de la production d'essence, la vente ayant tout de même lieu, le plus souvent, au cours de l'année qui suit la récolte. Après une montée fulgurante de 40 kilos en 1876 à 10 tonnes en 1900, les exportations oscillent de 1901 à 1913 entre 20 et 40 tonnes (61 en 1910). Un deuxième bond a lieu pendant la guerre 1914-1918, conséquence des

plantations récentes: entre 70 et 90 tonnes. Le troisième degré correspond au « boom » d'après-guerre: 115 t en 1924, 173 en 1925; ce « boom » sature fatalement le marché et amène un recul important et une descente des Petits Blancs sur les pentes, d'autant que le cyclone de 1932 dévaste les champs, et que les petites sources disparaissent. Aussi, dit M. Rivals, de 10 000 hectares, la superficie en géranium tombe à environ 3 000 (1). Au Guillaume, le géranium était monté à 1 400 m, et même jusqu'au bord du rempart de Mafate; les cyclones de 1927 et 1932, la disparition des sources, la chute des prix, portèrent un grave coup aux planteurs; le géranium descendit au-dessous de 1 200 m environ, le gros de la population se stabilisa vers 600-700 mètres.

De 1927 à 1950, les exportations oscillent entre 63 et 155 t, mais le plus souvent elles environnent 80 t, sauf chute pendant la guerre jusqu'à 100 kilos en 1942, suivie d'une brillante reprise après 1950. Les cours, très bas pendant la guerre, remontent en flèche; le kilo d'essence était à 4 400 francs en janvier 1949, 12 000 en juillet 1950, 20 000 en septembre 1950. Eblouis, les Petits Blancs se ruèrent sur les défrichés abandonnés et sur les lambeaux de forêts; les surfaces en géranium passèrent de 6 000 à 12 000/15 000 hectares en 1951 (2). Bien entendu, l'offre devenant énorme, les cours dégringolèrent à 15 600 en fin 1951, et 7 500-8 000 en 1952; depuis lors, ils sont sensiblement stabilisés autour de 7 500-9 500 (1955-1956). En conséquence, les exportations qui avaient atteint 112 t en 1952 diminuèrent (85 t en 1955, 94 en 1956) et les superficies sont redescendues à 5 000-6 000 hectares (3), par abandon des défrichés périphériques, les plus coûteux; le géranium se replia du 27^e au 23^e kilomètre à la Plaine. Le marasme revint donc, et le mécontentement, car il semble exact que les spéculateurs locaux aient considérablement exagéré la baisse, soi-disant mondiale, pour acheter moins cher encore... Or, au-dessous de 8.000 fr le kilo, la culture du géranium (en 1954) n'est pas rentable. Le rendement de 1 0/00 oblige à une culture qui, si simple soit-elle, demande un temps et des frais disproportionnés. M. Mariotti estimait, en janvier 1954, le prix de revient par hectare à 7 000-8 000 fr. Or, pour obtenir un kilo d'essence, il faut deux cuites, soit 700 kg de feuilles; un hectare produit 20 tonnes de feuilles par an, soit environ 57 cuites — et bien des colons n'ont qu'un hectare... Il ne faut pas l'oublier, en face du prix apparemment très élevé, du litre d'essence (4).

La qualité de l'essence de la Réunion était, à l'origine, excellente. Mais trop confiants dans sa valeur, arrivant en tête pour la production quantitative, les exportateurs, avec un machiavélisme puéril, crurent possible de faire varier les prix continuellement, au gré des cyclones..., ce qui indisposa assez vite les acheteurs américains. La période qui suivit la première guerre mondiale fut pénible pour l'île; les U.S.A. prétendirent que les créoles mélangeaient dans leurs cuites des feuilles diverses, que les procédés de fabrication étaient aussi variés que primitifs, les distillations incomplètes, etc... Il y avait eu effectivement des négligences,

(1) RIVALS. Enquête relative à la dégradation des sols de l'île de la Réunion (19 p. dactyl. Eaux et Forêts, Saint-Denis, 1943-1945).

(2) On défricha les branles du « 23^e » jusqu'aux abords du « 27^e », à la Plaine; on s'attaqua à la région du Vent elle-même (Moka) où on distilla un moment 200 kilos par semaine, dit-on; des espoirs fiévreux s'élaborèrent, quelques fortunes se réalisèrent, telle celle de ce propriétaire qui s'acheta une superbe voiture, dont il ne put se servir, sa case étant très éloignée de tout chemin carrossable...

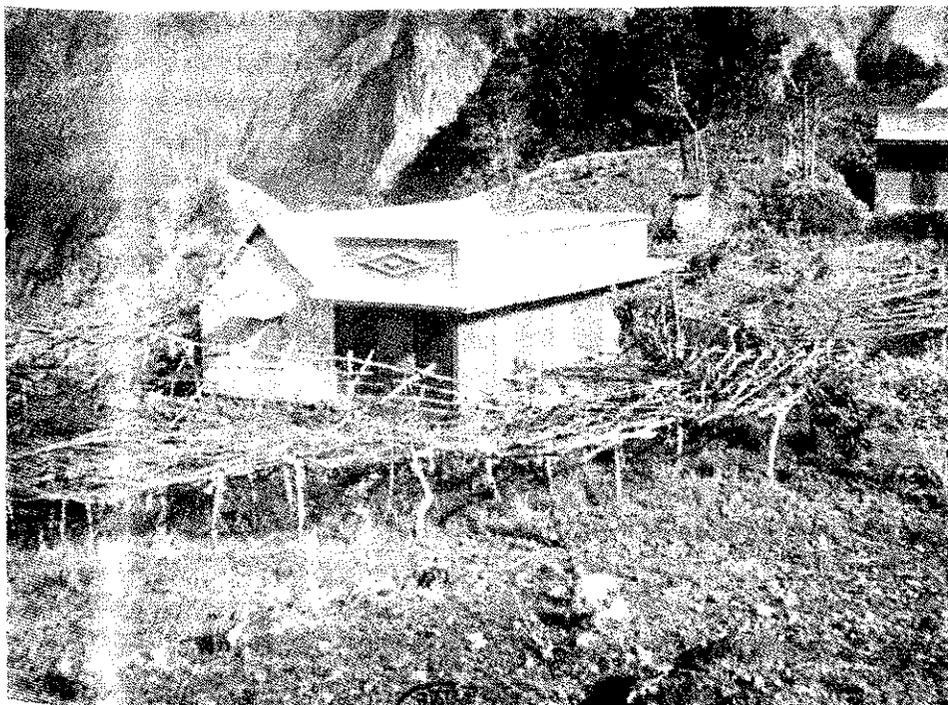
(3) COSTES. Rapport inédit. 1953.

(4) Ce prix est remonté à 14 000 fr en fin 1958, 26 000 fr en septembre 1959, par suite de récoltes médiocres et de la dévaluation du franc Pinay.



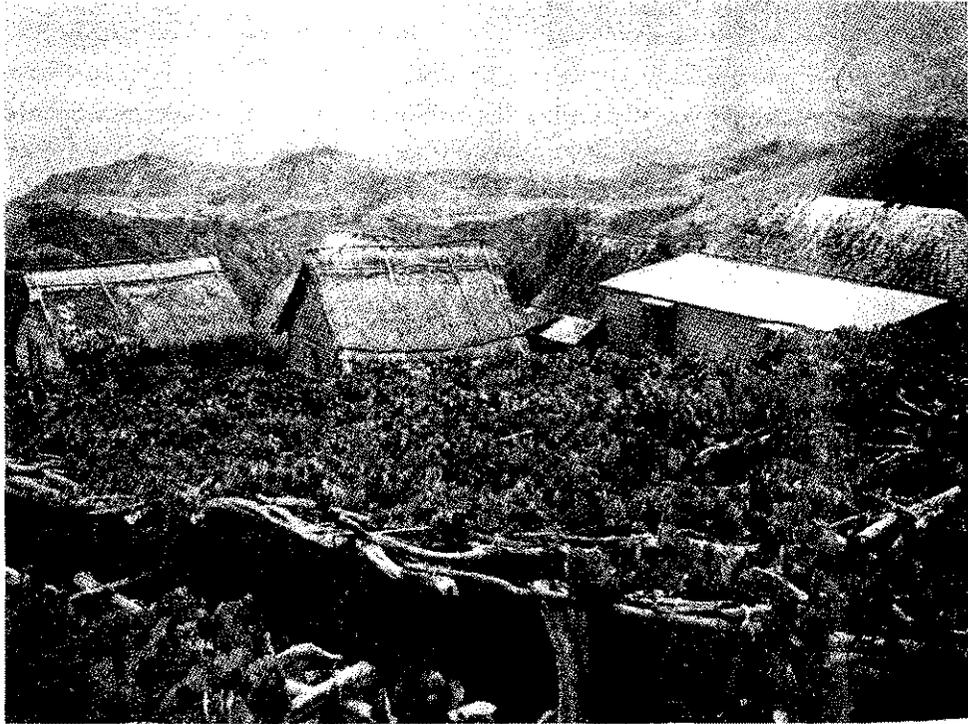
LA VIE DES PETITS BLANCS DES HAUTS

Case de bardeaux (Pont d'Yves, au Tampon). Case-pavillon augmentée d'une case à double pan. « Cour » construite au-dessus de la route.



Cilaos. — Case-villa de petit propriétaire. Treille de vigne.

PLANCHE XXXII



« Emplacement » de petit propriétaire au Bras Sec (Cilaos).
Case, dépendances, vigne.



« Champ » de maïs à Cilaos (Bras Sec)

et il fallut, vers 1934, recevoir un expert américain qui vint constater qu'on les avait corrigées. Plusieurs pays s'intéressent à la culture: l'U.R.S.S. sur la côte de la Mer Noire (53 t en 1933) et le Kenya, malgré le refus réunionnais de fournir des boutures (1). Il était certain que si un grand pays s'intéressait suffisamment au géranium pour en organiser une production mécanisée et rationnelle, le géranium de la Réunion n'aurait plus qu'à disparaître. Heureusement pour l'île, les grands pays avaient d'autres préoccupations. L'Algérie, notamment, produit du géranium dans la Plaine de la Cheffa, à Blida, à Boufarik où une puissante coopérative fait, en plaine, de la culture mécanisée; mais elle préfère d'autres produits, de rapports plus réguliers, et n'a vendu que 46 tonnes en 1952. La guerre a changé les perspectives, mais la menace du Kenya — lequel a échoué — est remplacée par celles du Congo belge et de pays méditerranéens (Espagne-Italie) dont la production est encore négligeable.

Mais dans le cadre de la prise en charge par l'Etat de l'économie de l'île depuis 1946, il apparaissait qu'il fallait ou donner à la culture du géranium une base stable et un prix de revient régulièrement rentable, ou l'abandonner carrément pour sauver les sols. On convint qu'il n'était guère possible de supprimer une ressource si bien adaptée à l'isolement et à la misère des Hauts, et qu'avec des mesures rationnelles on pourrait la rendre rentable tout en protégeant l'essentiel des sols. Ces mesures étaient urgentes car la hausse de 1951 avait découragé les plus fidèles acheteurs; les U.S.A. pensaient sérieusement à se tourner vers le rhodinol synthétique, et à se passer des essences réunionnaises. Cette menace n'a pas disparu. La qualité de l'exportation fut donc surveillée et garantie par un contrôle accru du Service du Conditionnement. On voudrait arriver à la création d'un label « Bourbon ».

En même temps, les Services Agricoles essaient d'augmenter la production et les bénéfices, tout en n'augmentant pas les prix de vente. M. Mariotti est arrivé à mettre au point, dans sa station d'essai du Tampon, une méthode de bouturage qui augmente la teneur en essence de 0,8 à 1,3 %, et des méthodes de fumure et d'engrais qui doublent le rendement à l'hectare (40 kilos) (2). Ainsi, avec peu de frais arriverait-on à doubler la production. Pour éviter les spéculateurs, il fallait de toute évidence organiser les planteurs en coopératives de production et de vente. L'obstacle majeur est l'irréremédiable hostilité créole. Une coopérative des planteurs de géraniums a bien été, depuis 1934, organisée à plusieurs reprises; elle a subi le sort de celles de la pomme de terre et de la vanille, c'est-à-dire qu'elle est sabotée en permanence. Une coopérative pourrait fixer des prix très rémunérateurs par suppression des intermédiaires, obtenir plus facilement des prêts du Crédit Agricole, des importations d'engrais à des prix intéressants, pourrait créer des distilleries modernes et un bureau d'études chimiques. En réalité, le Petit Blanc accepte bien la coopérative lorsque les cours sont bas, pour être aidé, mais lorsque les prix remontent, il refuse d'adhérer, pour n'avoir pas à partager avec d'autres des bénéfices qu'il espère définitivement pharami-

(1) Revue agricole, 1934.

(2) Il préconise une bonne application de fumier de ferme (30 t/hectare) et d'engrais complet (800 k/ha) lors de la plantation, et un épandage d'engrais complet après chaque coupe (500 à 800 k/ha). En même temps, il a démontré qu'un foyer mieux conditionné permet d'économiser 22 % du bois de chauffage, par simple amélioration de la grille et en ramenant la fumée à l'intérieur avant de la laisser fuir, pour chauffer l'eau plus rapidement, plus longtemps et pour une plus grande surface de chauffe. On pourrait ainsi éviter les « coups de feu », les réfrigérations défectueuses et les pertes de chaleur.

neux. Peut-être un « Office des plantes à parfum », à caractère autoritaire, pourrait-il habituer progressivement les planteurs aux avantages de l'association. C'est une solution suggérée récemment (1).

En attendant, la distillation gagnerait beaucoup à être effectuée à un stade industriel, au lieu d'être réalisée dans des alambics à feu nu. Mais les trois petites usines modernes qui ont cette possibilité s'intéressent davantage au vétyver.

2. - Le vétyver.

C'est une graminée qui pousse par touffes de grandes herbes minces et rigides, atteignant un mètre de haut. Venue de l'Inde, on la trouve dans la plupart des pays humides tropicaux (Indonésie, Malaisie, Madagascar, Antilles). C'est le *Vétiveria zizanoïdes* ou *Andropogon muricatus*. Il pousse à l'état sauvage dans toute l'île, au-dessus de 200 mètres, et d'habitude on le plante en bordure des chemins, car ses racines fasciculées, très touffues, forment un chevelu inextricable qui retient très bien le sol, fait particulièrement utile au moment des grandes pluies; aussi s'en sert-on également comme limites de champs et les agronomes préconisent-ils d'en planter des rangées le long de certaines courbes de niveau. Dans les Hauts, on s'en sert pour confectionner d'excellents toits de pailotes, et leurs longues herbes séchées donnent de jolies pailles avec lesquelles les femmes confectionnent de gracieux chapeaux à larges bords.

Mais ce n'est que dans une aire très modeste — 500 hectares — et très concentrée qu'on cultive le vétyver en champs entiers, et pour en extraire l'essence qui se trouve, cette fois-ci, dans les racines. La région ainsi spécialisée est celle des Hauts de la Petite-Ile (Anse et Manapany), de Saint-Joseph (Lianes-Grégues), et la partie orientale du Tampon (Bérive-Montvert), où les terres sont fines et meubles (ce sont les laves argileuses de la première Fournaise); au Tampon, il faut déjà choisir les « veines » de terre (2); si le vétyver y est cultivé entre 300 et 900 mètres, il se groupe de préférence autour de la courbe de 600 m, formant une zone de 10 kilomètres de long sur un kilomètre de large au plus. Un petit îlot de vétyver de culture existe aussi à la Chaloupe Saint-Leu, aux abords de la route Hubert-Delisle.

L'essence de vétyver est produite en bien moins grande quantité que celle de géranium; elle est brune, visqueuse, à forte odeur; ses constituants sont mal connus. Joncard y a noté cependant la présence de sesquiterpène, d'alcool métylique, de furfurol... (3); elle entre dans la composition de nombreux parfums et produits de beauté; elle sert surtout, grâce à sa très grande stabilité, de fixatif pour les essences à grande volatilité (iris, cassis, etc...).

Sa culture est facile et la plante ne craint absolument rien des cyclones. Entre juin et septembre, on met en terre des « éclats » de la plante précédemment arrachée, y compris un bon morceau de racines, dans un sol ameubli par l'arrachage précédent. On plante, avec des intervalles de 0,60 m, 20 000 plants à l'hectare environ. Un seul binage est nécessaire; aux premières pluies, le vétyver se développe rapidement.

(1) La Réunion peut-elle améliorer son agriculture? (Cahier des Ingénieurs agronomes, janv. 1957, n° 112, p. 8-12).

(2) A. du MESNIL. Production des huiles essentielles. La vie de la France et de l'Union Française. Juillet-août 1951, p. 99.

(3) Revue agricole, fév. 1927. R. BENARD. Essence de vétyver.

La « fouille » ou arrachage peut avoir lieu un an, ou de préférence deux ans après. Une touffe moyenne fournit 350 à 400 grammes de racines; séparées de leurs tiges, on les fait sécher, et elles peuvent rester longtemps en tas, sans perdre leur teneur en essence. Le rendement est de 6 à 7 tonnes à l'hectare.

Pour la distillation, on se sert du même matériel que pour le géranium, légèrement modifié. La chaudière est presque deux fois plus volumineuse, soit par un diamètre plus important (1,15 m), soit qu'on la surmonte d'une rallonge; on y entasse jusqu'à 400 kilos de racines. La cuite dure de 30 à 48 heures; il faut donc beaucoup plus d'eau et de bois (200 à 300 kilos). Aussi le vétyver, qui, à l'inverse du géranium, protège les sols, contribue plus que lui à dévorer la forêt. Le rendement, très variable, est en moyenne de 6 à 8 kilos d'essence par tonne de racines fraîches, soit 4 à 500 kilos de racines sèches.

La distillation par alambic à feu nu familial étant plus longue et plus coûteuse que celle du géranium, c'est au vétyver que se consacrent principalement les petites distilleries modernes; elles se trouvent aux endroits faciles à ravitailler en eau, en bois et en plantes, sur la route Hubert-Delisle, à l'Est et à l'Ouest du Tampon; à l'Etang Saint-Leu, et au Bras de Pontho se trouvent de gros alambics traitant les racines de nombreux planteurs (1).

Les mêmes exportateurs écoulent l'essence de vétyver avec celle de géranium, et sur les mêmes places commerciales (2). Sa production subit les mêmes fluctuations. Après un démarrage parallèle à celui du géranium (1,4 t en 1904, 5,2 t en 1917), elle a oscillé de 1920 à 1945 entre 5 et 14 tonnes. Depuis la guerre, la production a beaucoup augmenté: 37 t en 1949, 40 t en 1954, 24 t en 1957, avec chute de 17 t en 1952. Les cours du « Vétyver Bourbon » sont montés à 24 000 fr le kilo en 1950 et stabilisés entre 7 et 9 000 depuis (à 18°). Il se maintient généralement à 1 000 fr de moins par kilo que le géranium, mais la montée des prix depuis la fin de 1958 l'a porté seulement à 14 000 fr le kilo en septembre 1959.

3. - Conclusion.

Ainsi, les nécessités inhérentes au relief et à l'isolement sous un climat tropical de montagne ont-elles amené le Petit Blanc des Hauts à pratiquer des cultures industrielles délicates. L'élan donné, et les inconvénients du géranium étant bien connus, on aurait pu se tourner vers d'autres parfums. Cet éparpillement des efforts a été évité. Certes, en plus des minuscules cultures côtières d'ylang (3) et de patchouli, quelques essais ont eu lieu, mais sans lendemain. Une expérience de distillation de la menthe poivrée, dans les Hauts de Saint-Paul et Saint-Louis, en 1945-1946, n'a pas dépassé 300 kilos. La culture du géranium et du vétyver suffit, d'autre part, à donner aux Hauts de la Réunion une allure extrêmement particulière, qui ajoute encore à l'originalité du peuplement.

(1) Au Tampon, il s'agit d'appareils à vapeur donnant une essence de densité 1, polarisant au-delà de 30, et titrée à 16 ou 18°, selon les qualités de vente. L'une des usines, fondée en 1945, a une capacité annuelle de 3 t d'essence. La distillation n'y demande que 20 heures et économise 30 % de combustible (méthode d'extraction par les solvants volatils).

(2) En 1958, la moitié des importations françaises en vétyver (soit 40 t) a été fournie par la Réunion.

(3) Voir ci-dessus, p. 374.

V. — LA VIE THERMALE ET TOURISTIQUE

Une ressource non négligeable s'ajoute à ces activités familiales: c'est l'exploitation des richesses naturelles de la montagne: ses sources thermo-minérales et son climat d'altitude; cette exploitation est primitive et empirique, comme toutes les activités des Petits Blancs.

On sait que les sources minérales sont extrêmement nombreuses, mais la plupart sont de débit trop faible (3 à 20 litres-minute) pour justifier une exploitation; elles jaillissent toutes dans le lit même des torrents, au fond de gorges inaccessibles, et exigeraient des routes d'accès et la construction d'hôtels qui ne seraient pas rentables, d'autant plus que — sauf à Mafate — toutes ces sources se ressemblent par leur composition et leurs applications thérapeutiques.

Des trois grandes sources qui furent exploitées médicalement — une dans chaque cirque — une seule était sulfureuse, celle de Mafate, qui jaillissait au fond de la gorge de la Rivière des Galets, à 20 km de toute route; on la gagnait en remontant la rivière que l'on franchissait dix-huit fois à gué. La source jaillissait au pied des escarpements du Bronchard, elle donnait une eau de 27 à 30° à raison de 810 litres à l'heure. Depuis 1872, une trentaine de cases, une chapelle et trois auberges s'étaient établies à côté, dans un site à la Gustave Doré, pour y accueillir de rares baigneurs. Source et villages furent écrasés, au printemps 1913, par un éboulement de 300 mètres cubes descendu de Bronchard, et l'on renonça à dégager l'emplacement.

Toutes les autres sources importantes de l'île sont bicarbonatées, sodiques, calciques, plus ou moins chlorurées et ferrugineuses, parfois radio-actives. Celle d'Hell-Bourg, découverte en 1831, fut longtemps la plus fréquentée, et pour l'exploiter, le gouverneur de Hell fonda la station qui porte son nom. D'un débit horaire de 1 100 litres, très peu minéralisée, cette source jaillit entre l'Îlet à Vidot et le plateau du village. Un établissement très modeste fonctionna jusqu'à la deuxième guerre mondiale; le village, construit sur un plan en damier, possède un hôtel et de nombreuses villas, entourées à la périphérie de paillotes de Noirs, cultivateurs ou domestiques. En réalité, la station fonctionna, toujours beaucoup plus comme station d'altitude que comme station de bains. Débit, température et minéralisation baissaient progressivement, sans doute à cause d'apports croissants d'eau douce avant la sortie des griffons. Comme à Mafate, la source finit par disparaître sous un éboulement, provoqué, celui-là, par des « experts » qui voulurent augmenter le débit par un coup de dynamite bien placé; tout disparut, et personne jusqu'ici n'a parlé sérieusement de retrouver la nappe.

Les seules sources donnant actuellement lieu à une véritable exploitation de ville d'eau sont celles qui jaillissent au Bras des Etangs, à Cilaos (1). M. Rivals les estime liées à des intrusions basaltiques secon-

(1) Une autre source dont on vante les propriétés est celle du Bras-Cabot, située dans la Plaine des Marsouins au pied de l'Îlet Patience, au cœur des forêts les plus difficilement accessibles de l'île. On la gagne, au départ de la Plaine des Palmistes, par quatre heures de marche, en escaladant les 600 m du rempart de l'Îlet Patience, en traversant sa surface à travers fondrières et forêts inextricables et en redescendant les 500 m du rempart Nord. Trois sources coulent faiblement dans le lit de la Ravine, en haut du cirque de Grands-Fonds, et débitent entre 35 et 60 litres à l'heure. Elles donnèrent lieu, un moment à une exploitation par porteurs, qui allaient le matin en remplir des bouteilles pour les estivants de la Plaine des Palmistes, sur les conseils des médecins locaux. Elle n'est plus qu'un but de promenade pour marcheurs têtus, de même que la source Manouilh, aux abords de la haute Rivière du Mât.

daires, en l'espèce à un dyke de basalte de un mètre de puissance qu'on peut voir du sentier des bains. Un établissement thermal exploitait, dans le lit même de la ravine, une source à 24° de 20 litres-seconde à l'étiage. Quant aux Thermes eux-mêmes, ils comprenaient treize sources, mises successivement à jour depuis qu'en 1895 la colonie avait pris en charge l'exploitation. Ces sources, radioactives, étaient utilisées dans six piscines alimentées par une vingtaine de griffons; comprises entre 36° et 39°5, elles avaient un débit total d'environ 170 litres-minute. A la sortie des basaltes, elles devaient traverser des brèches et leur température et leur lieu de jaillissement variaient parfois au gré des crues et des cyclones. Seul, leur débit important les distingue des autres sources du cirque.

A ces sources, découvertes en 1816, les administrateurs s'intéressèrent suffisamment pour décider la construction d'un village dès 1840, et un « chemin » dès 1842; ce fut le fameux chemin acrobatique du Cap-Noir, qui unissait Saint-Louis aux bains, chemin qui serpente dans un site titanesque, remontant d'abord la gorge du Bras de Cilaos, puis escaladant en lacets le chaînon du Pieterbooth qu'il franchit par tunnel, avant de redescendre en longues rampes sur le Bras-Benjoin et de remonter enfin sur le plateau de la Mare Sèche. Les romanciers créoles ont décrit avec émerveillement la longue et splendide montée des voyageurs; le voyage durait de 4 heures du matin à 9 heures du soir. Les voyageurs étaient portés « en fauteuil » par des porteurs se relayant en chantant, au long des sentiers en corniche, cependant que des bœufs balançaient lentement les bagages. La station prit une assez grande expansion à la fin du XIX^e siècle.

Entre les deux guerres mondiales, l'élite créole voulut donner à Cilaos la chance de devenir la grande station thermale de l'Océan Indien. Aiguillonné par la concurrence d'Antsirabe, Cilaos, bien équipé, et dans un site infiniment plus grandiose, pouvait devenir un centre de tourisme et de cure pour les Afrikanders, les Mauriciens, les Français de Madagascar, les Britanniques du Kenya, dont l'organisme était fatigué par les tropiques. La colonie transforma le chemin du Cap-Noir en une route carrossable: celle-ci, chef-d'œuvre d'acrobatie, atteignit en 1935 le village où un grand hôtel fut édifié. Ainsi voulut-on miser à fond sur Cilaos, déjà avantagé par la disparition des stations de Mafate et d'Hell-Bourg (Pl. XXIX).

Le cyclone du 27 janvier 1948 provoqua dans le Bras des Etangs une énorme descente de blocs et un torrent de boues. L'établissement et les sources furent écrasés (1). Un nouvel établissement vient d'être inauguré en 1955; il comprend sept piscines, alimentées par deux réservoirs de captage remplis eux-mêmes par deux groupes de griffons; les piscines baignent dans l'eau de ces réservoirs. Mais les douches n'ont pas été réinstallées, et, en période de pluies, des infiltrations empêchent toute activité thermale.

La station de Cilaos fonctionne toute l'année, mais surtout en saison chaude, où le nombre de bains peut dépasser 1 000 par mois; en hiver, leur nombre peut descendre à 200, mais ce sont alors les vrais malades

(1) M. Lantel et M. Lejeune ont étudié depuis cette époque divers projets de protection et d'exploitation. Les dix griffons remis au jour fournissent 5 940 litres à l'heure; il a été établi qu'il s'agit d'une seule nappe minérale à 38°, jaillissant au contact du banc basaltique, et qui, traversant le tuf friable, se mélange plus au moins à des infiltrations d'eau froide; d'où des températures et des points de jaillissement variables. M. Lantel proposait, pour mettre définitivement les sources à l'abri, de détourner en amont le Bras des Etangs vers le Bras Rouge; devant les frais, il a fallu se contenter d'isoler la nappe de l'extérieur par une sorte de cloche en béton.

qui viennent. Il y a tous les ans entre 5 000 et 6 500 bains, mais pendant la saison 1936-1937, il y en avait eu 10 906. Les deux indications essentielles des sources sont les polynévrites, de toute origine (bériberique, paludéenne, alcoolique) et les rhumatismes. On peut y ajouter des affections diverses à répercussions hépatiques (paludisme, amibiase, cholécystite), les diabètes et artérioscléroses.

En réalité, ce n'est pas tant la cure thermique qui est à l'origine de la montée des gens du littoral vers les Hauts, que le « changement d'air ». Les « changements d'air » sont les bourgeois des villes qui viennent s'installer dans certains villages des Hauts pendant les vacances de saison chaude (Noël au 1^{er} mars) et, beaucoup plus rarement, au mois d'août, où les gelées revigorent la santé des quelques courageux qui ne fréquentent pas les plages.

Ainsi se sont créées des stations d'altitude — et en premier lieu les deux villes thermales d'Hell-Bourg et de Cilaos — puis, plus récemment, certains villages accessibles par la route, le Brûlé-Saint-Denis, la Plaine des Palmistes, la Plaine des Cafres, sans compter des petits hameaux isolés, non équipés, mais préférés par la clientèle tranquille: le Dos d'Ane, le Tévelave, les Macques, où il faut loger chez l'habitant.

Ces stations d'altitude comprennent le plus souvent deux catégories de maisons; les « villas » qu'y possèdent les familles aisées de Saint-Denis et de Saint-Pierre, meublées avec un confort relatif, précédées de leur varangue vitrée, au milieu d'un parterre de fleurs, fermées le reste de l'année sous la surveillance d'un « gardien » du cru logeant dans une paillote voisine; et les cases de bardeaux louées par l'habitant, cases souvent habitées par leur propriétaire qui, à la saison chaude, va loger chez un parent ou dans une cuisine attenante.

Chacune des stations d'altitude a ses caractères propres. Les deux stations thermales sont des agglomérations de plateau, avec un plan en échiquier axé sur la grande rue où se trouvent les boutiques des Chinois et des Z'Arabes. Les autres stations sont des nébuleuses très lâches de villas éparpillées au milieu des jardins ou des champs, la plus grande partie échelonnée au long de la grande route qui les unit de ses lacets, presque toutes les villas étant construites le dos à la pente, face à la mer. A l'inverse de la Montagne, agglomération de séjour permanent, le Brûlé-Saint-Denis, à 800 m, est le lieu de vacances des hommes d'affaires dyoniisiens qui ont besoin de travailler en ville tous les jours, cependant que leur famille vit dans un brouillard très frais et tonique pour les enfants. Hell-Bourg (800 m) est la station d'été mondaine; on y danse, on s'y visite; la clientèle de Cilaos est moins nombreuse, plus sportive; les deux villages plaisent aux artistes amateurs de paysages et de promenades. La Plaine des Palmistes s'est développée à partir du début du siècle: ses villas s'étirent sur 5 kilomètres, au fond d'une large cuvette, dans un des lieux les plus humides et nuageux de l'île. A mesure que les moyens de locomotion privés et l'afflux des fonctionnaires accroissaient le nombre de ceux qui pouvaient se payer une location, le nombre des stations augmentait. Ce n'est que depuis 1930 que s'est développée la station d'altitude de la Plaine des Cafres. Le village central, dit du « 23' » (kilomètre), est d'abord né du géranium. Une cantine s'y est installée en 1914 pour ravitailler les Tamponnais qui montaient pour la journée travailler à leurs champs au-delà du 19°; ce centre de culture se développa sous l'impulsion du Père Raynard, animateur du Tampon. A partir de 1927,

les bourgeois de Saint-Pierre, conquis par le site (1 200 m), commencèrent à y construire des villas en bordure de la route; ils gagnaient les lieux en quarante minutes d'auto, alors que Cilaos demandait deux heures difficiles; ils lancèrent définitivement la nouvelle station; une église fut construite en 1931; un terrain d'atterrissage, aménagé en 1935 au plateau des Sources, mit le secteur à la mode; colonies de vacances, orphelinat, maison de redressement se groupèrent à la Plaine, attirés par le climat et le bon marché; une communauté de 3 000 habitants, éleveurs de bétail, planteurs de géranium et de pommes de terre, permettait un ravitaillement facile. Une cinquantaine de villas ont été construites au milieu de bois de mimosas; l'éloignement de Saint-Denis donne au « 23^e » son allure de station de familles, sans snobisme, appréciée des métropolitains. Depuis 1948, l'amour de la solitude a amené quelques familles à se loger chez l'habitant au 27^e, à 1 600 mètres sur le Plateau des Sources; ce hameau qui groupe quelques éleveurs de moutons et quelques ouvriers en charbon de bois, commence à son tour à devenir une nouvelle station d'altitude, au milieu des immenses landes d'ajoncs.

Les « changements d'air » ne modifient pas la vie des gens des îlettes, mais sont souvent d'un profit certain pour ceux des villages. Ils y portent d'abord les besoins minimum des citadins, qu'il faut satisfaire; il leur faut des routes entretenues; autos particulières et cars les sillonnent intensément, pendant trois mois; Chinois et Z'Arabes, attirés, s'y sont installés et sont mieux achalandés qu'ailleurs; à leur tour, les petites gens du littoral louent le dimanche des camions où ils s'entassent pour aller passer la journée dans les Hauts; la clientèle locale, qui voit vivre les « Patrons », s'habitue ainsi à sortir de son cercle d'habitudes; les villégiateurs créent au village une certaine animation, y introduisent les modes, les journaux, les besoins de la ville. Le Petit Blanc trouve dans leur présence des occasions d'emplois: les femmes s'engagent pour la saison comme femmes de ménage, blanchisseuses; les hommes font les transports, portent « en fauteuil », à travers Cilaos, les malades qui vont de leur chambre à l'établissement thermal; certains sont embauchés comme guides ou porteurs; les dames sont les acheteuses de « jours de Cilaos » et passent des commandes qu'on exécutera ensuite « à la case » à longueur d'année; l'afflux des clients crée des emplois saisonniers de chauffeurs de cars, facteurs, postiers. Surtout, la nécessité pour les estivants de se ravitailler permet aux pauvres colons, qui se font bazardeurs, de vendre leurs légumes, leurs fruits et leurs volailles de villa en villa pendant trois mois.

Au demeurant, la vie en changement d'air est calme; elle reflète non pas l'agitation des « congés payés » européens, mais plutôt le genre paisible des familles du siècle dernier. Le Grand Hôtel de Cilaos est superbe, mais trop grandiose pour être rentable, trop mal conçu pour être agréable: on s'est inspiré, pour le construire, d'un grand hôtel de Dakar, sans penser apparemment que Cilaos est à 1 200 mètres d'altitude; on y gèle une bonne partie de l'année. L'hôtel d'Hell-Bourg est modeste; les autres hôtels sont des cases en bois, totalisant une cinquantaine de chambres; tenus par des Petits Blancs, qui font de leur mieux, leur cuisine créole et leur confort ne peuvent pas retenir une clientèle trop difficile. Les villas sont louées surtout par des familles avec enfants; ameublement et confort évoquent davantage le camping que la pension de famille; on suspend les vêtements à des ficelles tendues le long des murs, on laisse le linge dans les malles, sous les lits; on se ravitaille aux rares « bazardeurs » qui posent leurs corbeilles sur le pas de la porte, on va de case en case quémander un litre de lait et six œufs, des raretés; le soir à la lueur d'une électricité en veilleuse, on essaie de lire le journal de la veille, que le car vient de monter. Il arrive fréquemment que l'estivant soit coupé de la côte par les éboulements, parfois pendant quinze à vingt jours. Mais le calme, la vie simple dans la beauté sont des facteurs non négligeables à l'actif de ces stations. Les excursions au Piton des Neiges, au Volcan, à Mafate, sont fatigantes, mais fort belles; les promenades à l'Îlet à Cordes,

à la Roche Merveilleuse, aux Sources Reilhac, à Belouve, conviennent mieux aux enfants ou aux femmes, qui préfèrent parfois visiter une boutique de dentelles et les petits ateliers où quelques tourneurs modèlent en bois d'olive des « Souvenirs de Cilaos », cendriers, articles de bureau, etc...

En 1945, il est venu à Cilaos 750 touristes en trois mois, dont 150 Mauriciens. Au total, thermalisme et « changement d'air » amènent dans les Hauts un surcroît de ressources. Mais il y a juxtaposition de genres de vie beaucoup plus que pénétration, et si les bénéfiques sont intéressants, ils touchent peu de monde. Aussi, on se prend à penser qu'il faut décidément autre chose pour améliorer et transformer le genre de vie des Hauts.

VI. — LE PROBLEME PETIT BLANC

Ainsi le Petit Blanc misérable — celui-là seul pose un problème — multiplie les ressources pour vivre, mais s'occupant de trop de choses, il n'en fait aucune avec efficacité. Il faut bien admettre du reste qu'en s'établissant dans les Hauts, il s'est placé dans les pires conditions de rentabilité : pentes, ravinelements incessants, opposition des forestiers, froid excluant les cultures tropicales, sols pauvres, longues distances, communication lentes, portage sur les sentiers inaccessibles aux charrettes. La distribution d'eau elle-même, dans ces pays pluvieux, est déficiente. Les sources sont rares, dans les hautes plaines aux basaltes poreux ; elles sont captées par des canalisations primitives qui crèvent fréquemment, et que le « fontainier » obture avec des vieux chiffons ficelés d'un fil de fer.

Tout le budget annuel du Petit Blanc repose sur les combinaisons acrobatiques des quelques ressources qu'il exploite. Le plus souvent, l'argent est dépensé d'avance : une cuve d'alambic à refaire, un toit à remplacer, les frais d'une noce, ou simplement le riz ou le maïs pour nourrir la famille, exigent trop de capitaux. Le Petit Blanc va donc demander au Chinois, ou au patron une « avance » sur sa récolte ; on la lui fait, sans oublier les intérêts.

L'émiettement, c'est aussi une caractéristique des activités du Petit Blanc. Sa tâche essentielle, c'est bien l'entretien de son défriché, mais ce travail procure de vastes loisirs. Le Petit Blanc monte donc à la forêt ; il y taille en fraude des bardeaux pour refaire son toit, et afin de leur donner l'apparence du vieux, il les enterre après y avoir planté de vieux clous ; il coupe aussi des acacias pour son alambic. Le lendemain, il revient « en l'air » en amateur, tend un piège à tangués (1), déniche le miel vert, quelquefois des chenilles ou des nids de guêpes que l'on fera griller, le soir, à la case, comme dessert ; il prend « à la colle » des petits oiseaux et, s'il a un fusil, descend les merles, tire une « papangue » (2), ou, fait plus rare, un cabri marron sur les pentes du Gros Morne. Il rentre à l'îlette le soir, sa bretelle pleine d'herbes de la forêt, qu'il connaît bien, et dont chacune fournit une tisane médicinale ; il dissimule dessous des palmistes coupés en fraude dans les forêts et qu'il vendra en cachette. Car le lendemain, il descend au village, son vaste panier de bazardier sur la tête, plein de volailles, de brèdes, d'œufs, de chouchous, et sa bretelle au dos avec un litre de géranium pour le

(1) Sorte de taupé.

(2) Sorte d'épervier.

Chinois. Il remonte en trotinant, ayant troqué le tout contre du riz, du savon, du pétrole, du tissu, des cigarettes. Il rentre à la case pour apprendre qu'on « rode à li », pour accompagner demain un « zoreil » au Volcan ou au Piton; il fera « porteur » toute la journée; bonne aubaine, bon gain; il en profite du reste pour jeter un coup d'œil sur ses deux bœufs et ses cinq moutons, au Nez de Bœuf. Puis il s'engage huit jours dans une exploitation forestière où il descendra des madriers, avec une corde, sur une piste d'argile fangeuse. A la case, cependant, les jours s'écoulent, la treille est taillée, ce sont les vendanges de janvier. C'est la saison chaude: on vend sur place les légumes et les fruits, un peu d'argent rentre à la case.

Mais comme il y a trop de monde pour trop peu de terre, journaliers et petits colons vivent d'expédients. La chance n'est jamais pour eux. Ce sont eux qui défrichent les terres interdites, et dont les forestiers détruisent les récoltes, eux dont le cyclone arrache de préférence la case fragile. Le père travaille un jour chez l'un, un jour chez l'autre, à la réfection de la route, puis au charbon, puis au reboisement... La mère lave pour les estivants, la fille fait des ménages, les dettes s'accumulent chez le Chinois. Quand celui-ci refuse de vendre, l'homme descend dans les cannes, sur la côte, quelques semaines; il remonte vite, ne pouvant se plier à un travail régulier. Alors, il recommence à défricher clandestinement. Sa famille est bien entendu nombreuse, sa femme enceinte; les enfants loqueteux ont des yeux d'affamés. Sales, maigres, édentés à quinze ans, ces Petits Blancs-là sont vraiment des épaves (1).

Ainsi s'écoule la vie. Les ressources ne sont pas suffisantes pour obtenir autre chose qu'une vie misérable. A quoi cela est-il dû? Peut-on y remédier? Il nous faut aller au fond des choses et saisir les causes profondes de la mentalité du Petit Blanc.

Misère, ignorance, anémie, faim, routine, déchéance, ne sont donc que les suites normales d'un fait essentiel: l'amour de l'indépendance poussé à son maximum de fierté et d'illogisme par les premiers Petits Blancs, et perpétué par leurs descendants.

(1) A titre d'exemple, voici un type de famille de Mafate, étudié par une enquête forestière de 1955:

Famille: père, 44 ans, né à Mafate, de parents et grands-parents nés à Mafate. Métis, illettré complet, pas de service militaire. Mère, 43 ans, née à Mafate, de parents mafatais. Blanche illettrée, 13 grossesses, 8 enfants vivants, 5 décédés avant 2 ans par coliques ou pneumonies. Garçons 22, 20, 19, 5, 2 ans, 15 mois. Filles 16, 14 ans. Travaillant aux champs. Les jeunes ne vont pas à l'école.

Habillement: garçons, 1 pantalon court, 1 chemise. Filles, 1 chemise toile, 1 robe.

Santé: père, bronchite chronique; mère, usée, jamais soins ni repos. Enfants maigres, sous-alimentés.

Habitation: Case paille 3 m 50×3×1,50. 2 pièces, 1 seul lit (paillasse en sacs de jute placés par terre). 2 vieilles chaises, 2 marmites fonte, 2 tasses à café, 2 verres, 6 cuillères, 2 assiettes émail, 6 assiettes aluminium. Autres récipients: boîtes de conserves.

Champ: 150 gaullettes (0 ha 37), pour 10 personnes, propriétaire; rocailleux, non clôturé. Produit 400 kilos de maïs, 100 kilos d'embrevades. Pas de haricots, car peu d'eau pour arroser. Patates douces récoltées une à une. Aucun élevage, même de poules, ne pouvant les nourrir. Valeur totale de la récolte: 19 000 fr, entièrement consommée par la famille.

Repas: 400 à 500 gr de riz ou maïs.

Consommation familiale hebdomadaire: 1/4 litre de pétrole, 500 gr sel, 500 gr café, 500 gr savon, 500 gr saindoux, 600 gr morue, 1/3 litre rhum; parfois haricots ou pois.

Vêtements et linge: Ni serviettes ni nappes, 2 draps, 2 couvertures au total. Par personne: garçons, 3 pantalons, 3 chemises, 3 caleçons; filles: 2 robes, 2 chemises, 1 culotte pour les sorties.

Salaires: 150 fr par jour, lorsque les habitants du cirque offrent du travail. Indemnité de famille nombreuse.

Mentalité: Bonne impression. Résigné. Accepte les conseils.

Il y eut vraisemblablement à l'origine chez beaucoup, nourris dès l'enfance du beau récit de leurs grands-pères, cette idée de recommencer la vie de nature, dans un domaine qu'ils imaginaient vaste et fertile, et où il leur serait sans doute possible de travailler peu. Mais cette passion de la liberté impliquait à la base l'isolement et tout le reste en a découlé.

1) *L'ilette.*

L'isolement impliquait la retraite, et d'abord vers les Cirques, car le haut des pentes externes faisait partie des domaines « jusqu'au sommet ». Le complexe d'opposition du cadet à son aîné et aux Noirs l'a amené, comme le dit M. Blache, à utiliser la « montagne-refuge » qui s'offrait à lui. Mais au milieu des ravinements et des remparts, il ne restait plus que des lambeaux de plateaux misérables : les îlettes.

Qu'est-ce que l'ilette? Un témoin d'un ancien niveau d'érosion, sans doute. Mais l'ilette est aussi une réalité humaine; il y a une mentalité, un genre de vie d'ilette. Qu'il soit suspendu à la paroi du rempart, qu'il s'avance en éperon dans une boucle de la rivière, l'ilet est toujours loin des chemins carrossables, et séparé d'eux par des pentes très raides, envahies par le taillis ou la forêt. L'ilette est aussi séparée des autres centres habités par des kilomètres de pistes désertes, des heures de marche à pied dans les gorges profondes: Grand-Bassin est à 4 heures 1/2 de l'Entre-Deux, la Nouvelle à six heures de la route la plus proche, et Marla à deux heures de la Nouvelle. Parfois l'ilet est plus accessible; l'ilet Haut n'est qu'à trente-cinq minutes de la route de Cilaos, mais il est suspendu à 250 mètres au-dessus, parfaitement invisible, et le courant passe sans le toucher; surtout, la route est un fait récent; la civilisation des îlets s'est développée loin d'elle et contre elle. Cet isolement est comparable à celui des premiers colons établis dans les forêts de la Rivière Saint-Etienne, isolement non pas absolu, mais par groupe de deux ou trois familles, vite alliées entre elles, et qui transforment l'ilette en « défriché » (Pl. XXVIII).

2) *L'ilette implique pratiquement l'autarcie*, à cause des distances à parcourir, et aussi du manque de capitaux pour acheter ailleurs. Il faudra donc que la vie s'organise sur place. Ainsi s'explique, sur une surface restreinte, le fouillis invraisemblable de ressources trop nombreuses pour ne pas être minimes.

La cour fournit légumes et fruits: papayes et goyaves, jacques et bibasses, bananes et chouchous, avec les plates-bandes de piments, concombres, bringelles, tomates. Les poules y picorent, les lapins y broutent en liberté, ainsi que le cochon; l'étable voisine abrite le « bœuf ». On a donc lait, œufs, viandes pour « carris »; la ravine voisine fournit les songes, les brèdes diverses poussent partout. Le défriché donne l'essentiel: maïs, patates douces, haricots, lentilles; le vin vient de la treille. La forêt voisine permet d'améliorer l'ordinaire avec ses goyaviers, ses palmistes, ses herbes à tisanes et à remèdes; on y déniche le miel, on y chasse les tangles, on y attrape les petits oiseaux et les nids de guêpes. La forêt fournit, du reste, bien d'autres choses: le charbon, les bardeaux, le bois pour les outils; avec le « lilas » on fait les piquets de barrière ou les cloisons, avec les calumets, les murs des cases, avec les bambous, les carcasses de treilles et les conduites d'eau. Le bord des chemins fournit l'aloès, dont la hampe sert de tuyau, et dont la fibre sert de paille, et encore le vétyver, qui fait les toits de cases et les tresses pour capelines; la vaisselle vient des « moques » ou boîtes de conserves,

les « gonis » servent d'imperméable ou de sandales; avec le vacoa on fait des tentes, des bretelles, des sacs à charbon et à légumes; les fibres d'ananas-marrons ou l'écorce de certains arbres permettent d'avoir des ficelles. Certes, ce fouillis, cette exploitation primitive rappellent l'Afrique tropicale (1), mais n'y sommes-nous pas? Culture itinérante sur brûlis, troncs décharnés émergeant des cultures, clairières entourées de forêts, cases entièrement faites de végétal, mélange des cultures, fouille du sol à la gratte, quoi encore?

3) *Mais l'autarcie complète est impossible*, même si elle paraît, au début, réalisable. Il fut un temps où Salazie produisait 1 000 tonnes de cannes, 20 tonnes de riz, et où l'on nourrissait de vastes espoirs de troupeaux à la Plaine. Il a fallu en rabattre. Les Hauts ne pouvaient pas, en outre, fournir tissu, savon, pétrole, chaussures, mercerie, ni à plus forte raison les ustensiles et l'équipement ménager moderne, ni, finalement, le riz. On ne pouvait se passer de l'extérieur. Le Petit Blanc comprit donc vite la nécessité d'avoir quelque chose à vendre en échange de ce qu'il devrait se procurer ailleurs. Le tragique était que son défriché était trop exigü pour produire à la fois assez de vivres et assez de denrées exportables, ses moyens trop faibles pour agrandir son domaine, surtout en face des forestiers, et enfin que les produits des Hauts ne pouvaient guère intéresser personne.

Le Petit Blanc, voué ainsi à la misère, essaie quand même, avec courage, d'obtenir un surplus pour la vente: les légumes à Salazie, le vin dans les cirques, les lentilles à Cilaos, le géranium sur les pentes sous le Vent; il se heurta presque partout à la malchance: le vin est acide et les gens d'en bas n'en veulent guère, car c'est un luxe; les lentilles, descendues à Saint-Denis, y sont plus chères que celles d'Algérie. Seul, le géranium a été une réussite. Mais déjà son rôle décline par la concurrence étrangère, et surtout par l'épuisement des sols et le refus de toute association entre producteurs.

4) *La civilisation du bricolage et de « l'à peu près ».*

Par contre, l'isolement accentua rapidement les inconvénients du système. L'individualisme empêchait toute amélioration à base collective: création d'un réseau carrossable, coopérative de production et de vente, politique d'ensemble avec les Eaux et Forêts, regroupement des parcelles, transports en commun, aménagement des prix de revient, dégagement de la tutelle des Chinois et des exportateurs. L'isolement accentuait au contraire l'ignorance, l'ennui générateur d'alcoolisme, le manque de soutien; il engendrait non pas la sauvagerie, mais une méfiance vis-à-vis des influences extérieures; l'absence de moyens financiers et l'habitude de se passer du reste du monde finissaient par créer un complexe d'infériorité, une certitude que la vie serait toujours ainsi, donc une incapacité à concevoir une possibilité d'amélioration.

Ainsi, préférant travailler mal, quitte à avoir peu, le Petit Blanc ne vit à peu près que parce qu'il a très peu de besoins. La loi du moindre effort joue à plein; un tuyau crevé se bouche avec un chiffon, un pilier de case se cale avec un galet, un toit percé se colmate avec un « fer blanc » d'essence, une casserole trouée se remplace par une boîte de conserve, une cuiller perdue se remplace avec les doigts, une fente dans le mur de la case se ferme avec un vieux journal. On ne peut passer sa

(1) BLACHE. Op. cit., p. 583.

vie sur les pistes, pour quérir, à des heures de marche, un soudeur, un plombier, un quincaillier — que l'on ne pourrait pas, du reste, payer. On devient donc bricoleur dans le plus bas sens du terme, et on renonce au niveau de vie normal du Blanc.

Ce bricolage n'est qu'un aspect de la misère. Le Petit Blanc est un primitif par son économie de cueillette et de culture itinérante, par sa natalité sans contrôle, par son niveau de vie. Son ignorance du monde extérieur l'empêche de sentir cette misère. Beaucoup sont heureux parce qu'ils se sentent heureux, heureux d'être libres, heureux de pouvoir présenter à l'étranger une salle bien cirée, avec des napperons et des plantes vertes. Là est le bonheur.

5) *Déchéance?* On a beaucoup parlé de dégénérescence physique et morale. Il faut fortement nuancer ces affirmations. Les petits propriétaires des pentes extérieures peuvent pâtir de la crise et ne pas avoir beaucoup d'initiative, mais ils n'ont rien de commun avec des dégénérés; leurs fils sont l'élite scolaire de l'île. Quant aux gens des Cirques et des îlettes reculées, certes, leur santé générale est atteinte, minée par la faim, la routine, le manque d'hygiène, le paludisme et surtout la consanguinité: faces fripées, bouches édentées des jeunes filles, rachitisme des garçonnets de seize ans qui en paraissent douze, rates et ventres gonflés de paludéens, tout cela existe, et il y a fort à faire pour restaurer la race; mais nous avons vu que cet aspect est surtout le fait de journaliers, de petits colons, et qu'il est dû à la situation économique beaucoup plus qu'au fait d'être Petit Blanc. Les rapports des Conseils de révision ne constatent pas de différence, à ce point de vue, entre les Petits Blancs et le reste de la population. On a beaucoup trop généralisé, exagéré, inventé au besoin des histoires rocambolesques ou croustillantes, pieusement recueillies par les journalistes parisiens plus soucieux de sensationnel que d'exactitude (1).

Des cas d'espèces très rares et une mauvaise santé trop générale ne peuvent en aucune façon éclipser les caractères essentiels des Petits Blancs: un esprit souvent fruste, c'est exact, mais avec le sourire et l'amabilité jusque dans la misère, un esprit religieux qui, à côté d'inévitables superstitions ou formalismes, leur permet de pratiquer une charité vraie; une simplicité et une honnêteté qu'ils attribuent également à leurs interlocuteurs du littoral, ce qui les met en posture de victimes, bref, une âme d'enfant. C'est parce que nous les avons vus vivre que nous avons apprécié leur hauteur morale, et que nous nous refusons à les considérer comme des dégénérés. Ils sont simplement les victimes de leur éducation, et, il faut le dire, des « civilisés » qui sont les maîtres heureux de l'île. Mais cette âme d'enfant, chez des adultes, provoque des réactions d'infantilisme, d'où le caractère fossile de la civilisation des Petits Blancs.

VII. — LA TRANSFORMATION DES HAUTS

1. Les ruines de l'économie sur brûlis et l'érosion des sols.

L'économie des Hauts sur les pentes sous le Vent implique des conséquences qui mettent en danger son existence par la destruction de

(1) *France-Soir*, 8 nov. 1955. — *Climats*, n° 316 à 319, du 3-10, 17-24 janvier 1952, etc...

l'équilibre sol-climat-végétation, beaucoup plus précaire que sur le versant au Vent. La rupture de cet équilibre et l'érosion accélérée qui en résulte peuvent à leur tour être une grave menace pour les plaines qui s'étalent en contre-bas.

Nous avons plusieurs fois évoqué le déboisement des Hauts réalisé à partir de 1848. Dès cette date s'ouvrit un conflit chronique entre les autorités locales, qui voyaient le danger de supprimer la forêt, mais qui étaient soucieuses de se ménager l'opinion, et une population qui se refusait à voir autre chose que son intérêt immédiat, et qui était soutenue par trop de ceux qui auraient dû l'éclairer. Le Code forestier de 1827 et la loi de 1833 avaient signalé le mal, et c'est en 1853 qu'Hubert-Delisle créa le Service Forestier, vite paralysé par l'ignorance et la timidité de la plupart de ses chefs et l'hostilité farouche de la population. La seule mesure utile fut la délimitation du Domaine à partir de 1871; elle aboutit en 1874 à la matérialisation de la « ligne » de partage entre les forêts privées et la forêt d'Etat, au-dessus du « sommet des montagnes », c'est-à-dire vers 1300 m dans la partie du Vent, 1500-1700 dans la partie sous le Vent. La forêt domaniale devait rester intacte, et, dans les zones privées, il était interdit de défricher les pentes d'encaissement des cirques et des grandes rivières, les versants de ravines de plus de 45°, les abords des sources, le rebord des rivières, et le tiers supérieur des pitons et mornes. Des peines d'amendes et de prison étaient prévues; elles ne furent guère appliquées que pendant de courtes périodes où l'opposition chronique dégénéra en conflits aigus avec incendies, arrachages de récoltes et meurtres; on y renonça vite et le « boom » du géranium provoqua, au contraire, une nouvelle série d'assauts contre la forêt.

On sait la suite: d'une part, la culture des plantes sarclées, et notamment du géranium, entraîne l'érosion accélérée des sols; de l'autre, la nécessité d'un cycle rotatif sur brûlis et les besoins de bois de chauffe obligent le Petit Blanc à essarter sur des pentes de plus en plus fortes; le mal, déjà aigu sur la planèze occidentale, est plus considérable encore à Mafate et à Cilaos, où les versants des ravines, convertis en « badlands » s'éboulent et fondent à chaque grosse pluie. Le préfet de l'île n'hésitait pas à dire, en 1953, que 73 000 hectares avaient été emportés depuis 1827, soit 579 hectares par an, 1,5 ha par jour. On ne sait trop par quel calcul ces chiffres étonnants de précision ont été élaborés, mais ce qui est certain, c'est que les rendements dégringolent, que la désertification des pentes sous le Vent avance à grands pas; les forêts privées ont disparu en presque totalité, celles du Domaine ne forment généralement qu'une bande de 200 à 500 mètres de large; de vastes incendies, plus ou moins involontaires, les ont réduites sur de larges secteurs à des taillis de broussailles, où le ruissellement a emporté l'argile et mis la lave à découvert; il ne reste pas parfois dix arbres à l'hectare sur un sol éventré de ravines aux versants déliquescents. On peut dire que dans les Hauts de Saint-Leu — dans le sens transversal, — il n'y a plus de terrains plats, mais seulement une succession d'arêtes et de creux aigus (1). Compte tenu des pentes et du climat, le boisement de l'île devrait être de 30 à 35 %. S'il est encore de 23 %, c'est grâce au manteau forestier au Vent; mais, dans la région sous le Vent, il était tombé en 1948 à 10-12 %. En 1827, on estimait que la forêt s'étendait sur 85 000 hectares, à peu près intacts; elle n'en occupait plus en 1948 que 60 000 à

(1) BENDA. Projet de périmètre de la région sous le Vent (dactyl.).

70 000, en comptant toutes les forêts saccagées, et, sur ce nombre, le versant sous le Vent n'en avait plus que 20 000 au lieu de 45 000. Encore la majeure partie en était-elle un taillis secondaire, à l'abandon.

La désertification se manifeste par une torrencialité accrue, la disparition des sources, l'abandon des terres à cannes de la région côtière au Nord de Saint-Gilles, et surtout les dégâts beaucoup plus graves des cyclones et avalanches sur ce côté sous le Vent, où, dans certains secteurs, aucun rideau d'arbres ne s'oppose au ruissellement sur des pentes de 14 à 20 degrés étalées sur douze kilomètres; ces météores amènent régulièrement des catastrophiques débordements de ravines et des descentes de sols et de blocs; ces faits prennent toute leur valeur lorsqu'on pense que la population augmente rapidement pendant que les sols s'appauvrissent.

Certes, il ne faut pas s'attendre à une démolition spectaculaire des îlettes en quelques années, ni à un arrêt subit de la production agricole, mais plutôt à une lente hémorragie des richesses vives de la terre et à une misère croissante des habitants.

On peut dire que le sort des Hauts est en jeu, et même, dans une certaine mesure, celui des Bas, par suite de la menace d'éboulements ou de torrents de boues analogues à celui qui, en 1718, stérilisa la plaine au nord de l'Étang Saint-Paul. A ce point de vue, les terres des Hauts peuvent être rangées en deux catégories:

— celle des pentes extérieures, dont les coulées de laves sont résistantes; les interfluves s'appauvrissent par le ruissellement, mais les ravines ne sortent pas de leur rainure; on peut dire que le drame est à assez longue échéance, et qu'il est en tout cas plus grave dans les plaines littorales où s'ouvrent les ravines en furie.

— celle des cirques, où la pente est beaucoup plus forte, le réseau hydrographique convergent, le sol formé de brèches sans cohérence, et où la démolition est rapide et le danger immédiat. Dilemme tragique de ces Hauts, dont l'exploitation semble ne pouvoir s'opérer que par leur ruine (1).

L'ingénieur agronome Kopp s'est longuement penché sur le problème des Hauts (2). En 1934, il a stigmatisé la frénésie des intérêts immédiats aux dépens des vues lointaines et ce « terrible crime » contre la collectivité qu'est le déboisement menant à la ruine future pour quelques pieds de géranium. En 1947, il était revenu encore sur la nécessité de reboiser les Hauts de Saint-Leu et de Saint-Paul pour retenir les sols et l'humidité; il réclamait la délimitation des zones fragiles, la fixation d'un taux minimum de boisement pour chaque région, et le choix de cultures conservant les sols. Ces cultures devront être aménagées selon les courbes de niveau, des bandes de vétyver échelonnées en altitude tous les dix mètres freineront et diviseront ruissellement et glissements, des murettes seront édifiées aux endroits fragiles, il faudra enrayer immédiatement tout début de ravinement. Enfin, à la place du géranium, qu'il ne faut conserver que sur des espaces limités et sans danger de ruine, il conseille une économie arbustive et sylvo-pastorale, à base de

(1) Le maïs produit 100 à 130 fois sa semence au Bois de Nèfles-Saint-Paul, 10 à 15 fois à Aurère, 2 à 4 fois à Rocheplate (La Réunion peut-elle, etc..., op. cit. Cahier des Ingénieurs agronomes, janv. 1957).

(2) Kopp. A la croisée des chemins (Revue agr., janv.-mai 1934), L'Avenir agricole de la Réunion (Revue agricole, 1935) et: La Réunion au seuil de la crise (Agronomie tropicale, nov.-déc. 1947).

cultures vivrières, — pour diminuer les importations — de plantes fourragères, de stabulation, et d'arbres retenant le sol : théiers, caféiers, fruits divers, jachère arborée de filaos et d'acacias (1); bref, il repensait entièrement l'économie des Hauts, qui fourniraient ainsi une partie de la subsistance de l'île, dont la grande ressource, la canne, devait être par contre, restreinte à la zone où elle réussissait vraiment. Ces mesures planifiées exigeaient une autorité d'ensemble: l'Etat dirigerait la transformation en organisant aussi l'électrification des campagnes et la distribution de l'eau.

La départementalisation vint à point en 1946 pour réaliser sinon tout ce programme — car on ne croit plus à l'efficacité de la polyculture vivrière, — du moins le remplacement progressif de l'économie du géranium sur brûlis par une économie sylvo-pastorale. Les Services agricoles et forestiers passèrent aux mains de techniciens, animés d'un véritable zèle. De minutieuses enquêtes agronomiques ont permis de fixer une doctrine de mise en valeur des Hauts et d'en commencer la réalisation dès les années 1950-1951. Le plus malaisé, sans conteste, est d'obtenir l'assentiment de la population, facilement convaincue qu'on veut sa ruine par quelques excitateurs, bornés mais influents, qui nient l'évidence et crient au colonialisme.

La doctrine nouvelle peut se résumer à quelques notions simples mais dont l'application doit bouleverser l'état social des Hauts:

1° Sur les pentes externes sous le Vent, l'érosion des sols est parvenue à un stade grave mais auquel il peut être remédié tout en conservant une économie agricole assez semblable à l'actuelle. Il suffit de prendre quelques précautions élémentaires et de reconstituer au-dessus de la zone du géranium, une magnifique forêt de 20 000 hectares; celle-ci protégera les pentes inférieures, et produira des bois d'ameublement et de construction.

2° Dans les cirques sous le Vent, le mal est tel que sa guérison exigerait l'évacuation totale de la population, la suppression entière des cultures, la remise totale en forêt, ceci pour sauver les plaines alluviales du Gol, de Pierrefonds, des Galets et de Saint-Paul, et pour assurer le fonctionnement normal du Port, perpétuellement comblé par les apports de Mafate. Mais comme il ne peut être question de déporter les populations, il faut au moins en concentrer la plus grande partie dans certains îlets, les plus vastes et les plus fertiles, reboiser tout le reste en forêt de pure protection, surtout le versant des ravines, et créer une économie sylvo-pastorale rentable, par abandon des plantes dégradant les sols et multiplication des arbustes. Il faut montrer aux populations que la politique forestière n'est pas uniquement basée sur des interdits et des menaces, mais que les habitants eux-mêmes, dans leur intérêt, doivent respecter les arbres et en tirer bénéfice.

(1) Il faut signaler ici les tentatives pour créer des plantations de quinquinas, dans un but spéculatif, sur les hautes pentes de la région du Vent. Un premier essai débuta en 1865; vers 1900, il y aurait eu environ 80 000 arbres disséminés au Brûlé, au Cratère, à Moka, et surtout à l'îlet à Guillaume et dans les îlets de la Rivière des Pluies, — dont l'un a gardé le nom d'îlet à Quinquina. Ces plantations furent abandonnées à leur sort. A partir de 1920, le Service Forestier fit de nouveaux essais à la Rivière des Pluies et à l'îlet à Guillaume, et, depuis 1939, à la Plaine d'Affouches et à la Plaine des Fougères. L'échec a été total, en raison d'une saison trop fraîche et trop sèche, de sols défectueux, d'une main-d'œuvre inerte et du départ des promoteurs (Voir: RIVALS: La question du quinquina à la Réunion, 1950).

3°) Enfin, dans la région du Vent, à vocation incontestablement forestière, et où il n'y a aucun danger de déboisement, il faut créer de magnifiques forêts de production, en régénérant les peuplements à l'abandon, en particulier à Belouve et à Saint-Philippe.

4°) Cette économie sylvo-pastorale devrait normalement aboutir d'ici une trentaine d'années à la suppression des importations de bois dans l'île, à l'exportation des bois réunionnais à Madagascar, à Maurice, et en Afrique, à l'élevage pour ravitailler les villes; si l'on y ajoute un essor accru du tourisme grâce à tout un réseau de routes et chemins forestiers, on peut espérer raisonnablement non pas le pactole, mais des bénéfices intéressants, et, pour les Petits Blancs, un niveau de vie très supérieur à la misère actuelle. C'est donc un plan de réorganisation complète de la civilisation des Hauts que l'on a commencé à réaliser depuis 1950.

2. Le reboisement.

Les Forestiers se sont attelés à la tâche dans tous les secteurs; il s'agit de récupérer et de reboiser les surfaces domaniales où les habitants se sont installés sans titre, d'aider les exploitants convaincus à reboiser certaines de leurs propres terres, de nettoyer et aménager les forêts à l'abandon, de façon à permettre leur régénération puis leur exploitation. Dans un autre ordre d'idée, l'action la plus urgente était de stopper la démolition des îlets; le problème ne se pose guère à Salazie ni à la Plaine des Palmistes, où la végétation est touffue, mais à Mafate et à Cilaos.

A Cilaos, la difficulté vient de la présence de 4 500 habitants qui considèrent comme un droit l'incendie des forêts d'Etat.

La première étape consiste à réoccuper tous les défrichés illicites. Ils se trouvent, pour la plupart, sur des pentes dont le déboisement offre un danger proche. Ces surfaces ont été récupérées peu à peu, notamment au-dessus du Palmiste-Rouge, au-dessus de l'Îlet à Cordes, sur les versants du Bras de Benjoin. Les forestiers ont ainsi reboisé à ce titre 650 hectares depuis 1951, en eucalyptus, bois noirs des hauts et surtout filaos multipliants; de 1949 à 1956, 4 à 5 millions de plants nouveaux ont été mis en terre. A ces superficies peuvent s'ajouter des parcelles échangées avec le propriétaire contre des parcelles moins dangereuses à cultiver (1).

Une seconde étape consiste à provoquer la régénération naturelle des forêts accessibles, en commençant tout d'abord par les débarrasser des bois morts et des parasites qui empêchent les essences utiles de se développer. Ce nettoyage est commencé à la Mare à Joseph: on pense y récupérer 50 000 stères de bois, 5 000 mètres cubes de grumes; on pourrait opérer de même dans la forêt de Tapcal; si les bois de couleur ne semblent guère répondre aux espoirs de régénération, le tamarin des hauts, par contre, paraît très bien convenir.

Les Forestiers cherchent maintenant à intéresser la population à la bonne conservation de la forêt et à montrer qu'on peut vivre en l'entre-

(1) L'ensemble de l'opération a été terminé en 1955, après de grosses difficultés dues à l'opposition d'une partie de la population; à l'arrachage systématique des jeunes plants, les Forestiers ont dû, dans quelques cas extrêmes, répondre par l'arrachage de cultures vivrières semées en domaines d'Etat et les nouvelles plantations sont encore fragiles.

tenant mieux qu'en la brûlant. Le reboisement est opéré méthodiquement par semis en pépinières et plantations; à cet effet, le Service Forestier a dû recruter une importante main-d'œuvre locale. De 1949 à 1956, l'Etat a versé en salaires à Cilaos, pour le seul reboisement, 11 millions C.F.A., soit 7 000 francs par hectare et par an. C'est plus que les planteurs n'ont jamais gagné avec leur vin et leurs lentilles. L'entretien des forêts doit occuper ensuite régulièrement, pendant quelques années au moins, 70 pères de famille. Le nettoyage et l'évacuation des forêts régénérées implique du travail pour 70 bûcherons et 50 manœuvres. En fait, ce sont les Forestiers qui, depuis 1950, font vivre à Cilaos quantité de familles misérables et qui leur sont traditionnellement hostiles.

Ainsi les Forestiers pensent-ils pouvoir, d'ici quelques années, ralentir les glissements et la démolition du cirque. Il est inutile, actuellement, d'essayer d'en freiner la ruine par des murettes, des fascines ou des barrages au travers des ravines; autant en emporterait l'eau. Il faut d'abord laisser aux arbres le temps de s'enfoncer dans le sol, moyennant quoi, en cantonnant les cultures sur les endroits plats, pourra-t-on préserver les plaines littorales. Tout cela n'est ni général, ni définitif. La solution idéale serait de transformer tout le cirque en une vaste forêt d'exploitation moderne. Mais trop d'impératifs s'opposent à une telle solution, alors qu'à Saint-Philippe, à Belouve, existent des forêts convenant fort bien à cet usage. La forêt de Cilaos ne peut que jouer un rôle de protection.

Le problème est beaucoup plus simple à Mafate, parce qu'il n'y a que 17 habitants pour 72 km², donc que le cirque est quasiment vide et que, sans nul conteste, la presque totalité des terres appartient à l'Etat, les habitants y étant occupants sans titre. Dans ce cirque, le plus aride et le plus déboisé de l'île, les travaux de correction du bassin de la Rivière des Galets exigeraient des ouvrages énormes si l'on voulait rendre les lieux habitables. Devant cet effort disproportionné, il est plus simple d'abandonner le cirque à la nature, et d'en concentrer toute la population à Aurère, l'îlet le plus vaste et le moins ruiné. Une vaste expérience de restauration des sols et de culture coopérative y a été inaugurée en 1957 (1).

Le reboisement des vastes pentes de la planète occidentale pose des problèmes différents; pour ce qui est des habitants, il ne s'agit plus de rares épaves, mais d'une population nombreuse, installée dans sa civilisation du géranium, propriétaire légale du sol; la continuité et l'étendue de ces pentes permet, par ailleurs, un aménagement d'envergure. C'est donc, en même temps qu'une zone de protection, une région d'exploitation forestière que les techniciens voudraient réaliser.

On sait que si certains secteurs forestiers y sont entièrement détruits, d'autres conservent des lambeaux très riches en tamarins des Hauts. Le tamarin est, dans l'île, l'arbre le mieux adapté aux industries du bois et la découverte des Forestiers a été précisément que cet arbre — que l'on croyait en voie de disparition — se régénère au contraire naturellement et rapidement si l'on nettoie les sous-bois. Les succès des expériences de Belouve donnèrent aux Eaux et Forêts l'idée de constituer dans les Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu un vaste périmètre forestier en ajoutant à la zone domaniale reconstruite la région supérieure des propriétés privées, actuellement abandonnées aux friches. On créerait ainsi une immense forêt de 20 000 ha de tamarins. Plutôt qu'à des expropriations, c'est à l'organisation d'une association des pro-

(1) Voir ci-dessus, ch. XIII, paragr. IV, 3 et 4.

priétaires avec le Domaine que l'on songe; les propriétaires, dûment convaincus qu'il s'agit de leur intérêt bien compris, devraient accepter de reboiser leurs terres au-dessus de 1 200 mètres ou de les faire reboiser par le Domaine. La forêt reconstituée sauverait les plantations de cannes, et permettrait une exploitation qui rapporterait à ses propriétaires des bénéfices plus substantiels que des taillis abandonnés. Une propagande intelligente doit arriver à convaincre les planteurs; il resterait, au surplus, entre 700 et 1 200 mètres, une large place pour le géranium, dont la culture en outre pourrait doubler de rendement si le planteur se décidait à appliquer les conseils qu'on lui donne.

La proposition souleva, bien entendu, les âpres critiques des « ultras ». Il s'avéra cependant que la zone en question prévue pour la première tranche ne contenait que quatre familles totalisant un hectare. Une partie des planteurs, une fois éclairés, a admis le principe de l'entreprise. Un premier secteur a commencé à être aménagé dans les Hauts du Tévelave et de Saint-Leu; débroussaillage, semis de tamarins. Malgré deux grands incendies de 1955, le travail avance. 250 hectares ont déjà été restaurés, sur 8 000 prévus; le secteur des Macques fait l'objet d'un plan spécial. Il est prévu 2 500 ha de tamarins, 4 000 hectares d'essences exotiques (cryptomérias, etc.), 1 500 hectares de bois ordinaires, eucalyptus ou acacias. L'ensemble compléterait la production de l'Etang-Salé et de Saint-Philippe, satisferait les besoins de l'île en bois de charpente, menuiserie, caisserie, chauffage, charbon de bois. Le surplus, escompté pourrait alimenter une industrie de papier, une usine de 100 tonnes de pâte par jour serait suffisante pour absorber 5 000 hectares d'essences appropriées, c'est-à-dire d'acacia « decurrens » et de pin indonésien, que l'on est en train d'acclimater. Un gros sucrier a déjà étudié les modalités de fabrication et d'emploi de cette pâte: papier kraft et papier nécessaire à la presse locale. Mais l'opinion est loin d'avoir désarmé.

La Plaine des Cafres, en pente douce, n'exige pas avec la même rigueur un reboisement général. On sait l'hostilité des habitants à renoncer à la vaine pâture. On se trouve du reste ici à la limite du boisement: altitude de 1 700-1 900 mètres, dur climat contrasté, avec gel nocturne, chaleur estivale, sol de laves, et 8 000 hectares de brandes et genêts qu'il faut dessoucher. Des essais de régénération du tamarin ont échoué en 1952-1954. On se tourne vers le bois vulgaire: 250 hectares de brandes ont été arrachés au bulldozer, clôturés; malgré les incendies de 1954-1955, ils ont pu être mis en acacias et eucalyptus, susceptibles d'être utilisés pour la chauffe des alambics; on se propose de les exploiter par la route carrossable que l'on aménage vers le Volcan. Le but final, comme à Cilaos, est de créer sur le plateau des Sources une zone de prés-bois.

La véritable forêt de production, exploitée rationnellement en coupes réglées, entreprise industrielle sans aucun but protecteur, ne peut se comprendre que dans la région au Vent. En face d'une forêt aussi dégradée que vaste, les Forestiers se sont attachés à aménager d'abord « les seules réserves forestières dignes de ce nom subsistant à Bourbon » (1): les forêts de bois de couleurs de Saint-Philippe en zone côtière (2) et la forêt de tamarins du plateau de Belouve, au-dessus de Salazie.

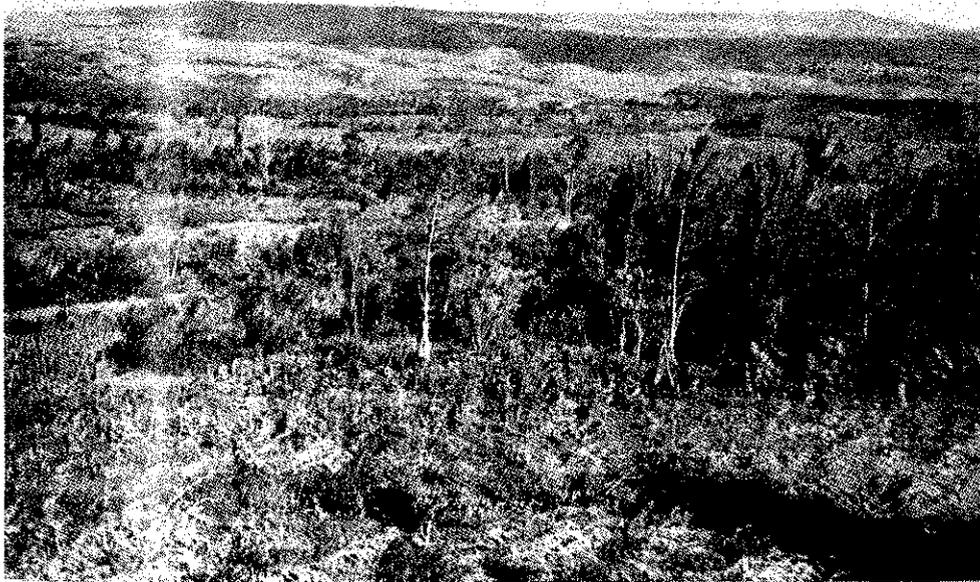
L'exploitation routinière de celle-ci (3) vient de faire place à une grande entreprise moderne. Principale réserve de tamarins de l'île, elle avait été envahie par un sous-bois inextricable formant sur le sol un épais matelas d'humus qui étouffait toute régénération naturelle; les pousses disparaissaient vite étouffées par un sous-bois de vigne marronnée, dans lequel il fallait progresser au sabre à cannes. Les forestiers eurent

(1) P. BENDA. Discours (Journal de l'île de la Réunion, 25-11-1954).

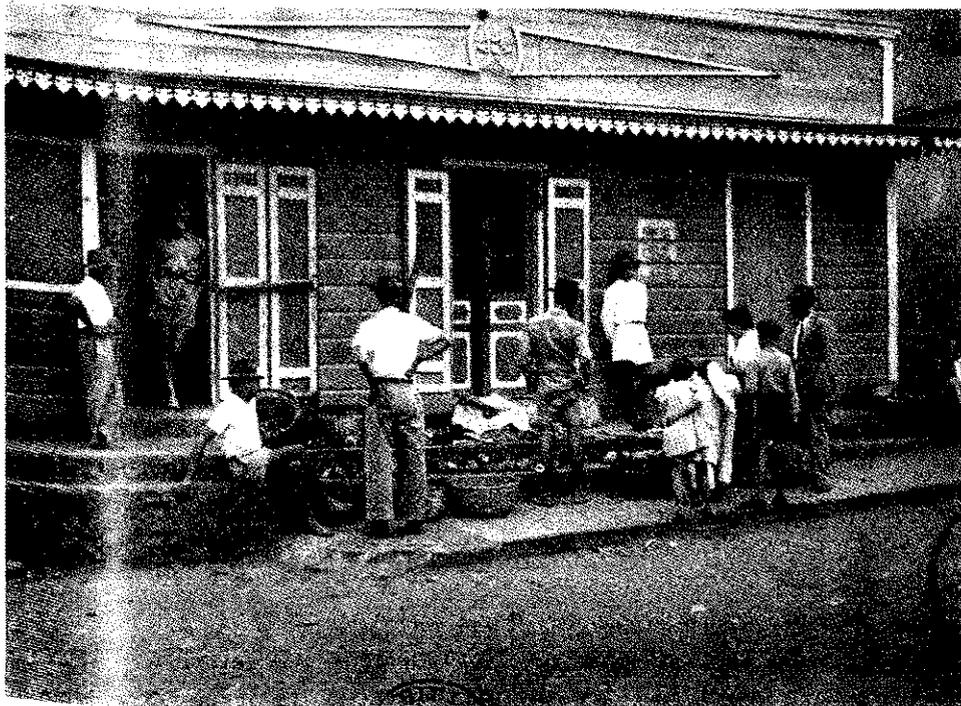
(2) Voir ci-dessus, p. 360.

(3) Voir ci-dessus, p. 396.

PLANCHE XXXIII



Les pentes de la Plaine des Cafres (à la hauteur du 16^e kilomètre). — Acacias.
Au fond, pentes de « la Commune », revers de la Rivière des Remparts.



Boutique de Chinois et marché de bazariers en plein vent (Cilaos)

PLANCHE XXXIV



LA CULTURE SUR BRULIS

Aménagement d'un champ de géraniums (Hauts du Bois de Nèfles, Saint-Paul)



Champ de géraniums à la Plaine des Cafres.

vite la conviction qu'en enlevant le sous-bois pour permettre à la « voune » (1) de s'aérer, ce vaste plateau de 8 000 ha à 1 600 mètres d'altitude pourrait fournir matière à une magnifique exploitation, laquelle serait rentable si les grumes étaient descendues par téléphérique au lieu d'emprunter, « à tête », le sentier d'Hell-Bourg. Au prix d'un montage difficile, vu la faiblesse des moyens, un puissant téléphérique fut installé au cours des années 1952-1954, grâce à une volonté tenace qui triompha des ricanements; un câble-lasso horizontal, prévu sur une longueur de deux kilomètres, part de la station supérieure et s'enfonce dans la forêt. Le téléphérique fut inauguré en novembre 1954. Il unit en quarante minutes le sommet du plateau à la Mare à Poule d'Eau, 800 mètres plus bas, où la nouvelle route de Salazie permet l'accès des camions. En 1957, le câble-lasso transporteur fonctionnait sur 1 500 mètres. Cependant que, par écobuage, 100 hectares de sous-bois étaient débroussaillés, les troncs morts étaient débités en bardeaux, charbon ou planches sur place. Vingt hectares bien nettoyés, puis recouverts d'une mince pellicule de « voune » aérée laissèrent voir, quelques semaines après, les jeunes tamarins pousser drus. Désormais, on pense pouvoir tous les ans nettoyer et planter 25 hectares. Bûcherons, bardeautiers, scieurs de long, sont au travail. Une industrie de transformation se créera vite à la Mare à Poule d'Eau; une petite scierie s'installe déjà près de la station inférieure du téléphérique; une fabrique de meubles suivra. — Les grumes sont façonnées sur place par des tronçonneuses mécaniques, filent le long des câbles, avec les sacs de charbon et les planches. Les camions viennent les prendre à la Mare à Poule d'Eau, qui, d'ilette aux haricots, est en passe de devenir un centre d'industrie et de commerce des bois. La vente pourra bientôt porter sur 1 000 mètres cubes de sciage, 1 000 tonnes de charbon de bois, et, à plus longue échéance, 2 000 mètres cubes d'ici une trentaine d'années. Les frais d'entretien et de régénération, assez modiques, seront couverts par la simple vente des palmistes que l'on se propose d'introduire sous les peuplements de tamarins adultes.

3. L'équilibre économique futur.

Cette action forestière énergique, tout en préservant les pentes de cannes d'une érosion mortelle, peut amener effectivement peu à peu la transformation de la polyculture vivres-géranium en un complexe sylvo-pastoral à incidence touristique.

L'un des éléments essentiels de ce nouvel équilibre semble devoir être la route. Celle-ci est en train de débloquent les Hauts, d'ouvrir le ghetto des Petits Blancs, et de les faire accéder à la connaissance du monde civilisé. L'isolement est en train de fondre rapidement et il n'est pas sûr que les Petits Blancs, dans trente ans, montrent encore beaucoup de traits originiaux.

Par la route et l'automobile, la liaison est établie avec la côte, à une époque précisément où le surpeuplement des Hauts devient tragique. L'Administration pousse activement aux travaux, et refait actuellement tout le réseau de pénétration; les routes Hubert-Delisle, du Tévelave, des Macques, de la Petite-Plaine, des Hauts de Sainte-Anne, du Brûlé, tour à tour deviennent utilisables; le portage, ce fléau des Hauts et qui paralysait toute l'économie, a diminué dans de très grandes proportions, sauf à Mafate. Le commerce du géranium, la départementalisation, le

(1) Voir ci-dessus, p. 1.22.

développement du parc automobile, la jeep passe-partout, tout concourt à l'ouverture des Hauts. Les porteurs de fauteuils et les conducteurs de bœufs ont fait place aux chauffeurs et aux mécanos. Le Petit Blanc a pris l'habitude de descendre fréquemment à la ville, il fait charger ses fardeaux sur les camions du voisin, il profite des places vides pour voyager. Les maraîchers expédient leurs balles de légumes par camion, les hôteliers se ravitaillent sur la côte. Les Chinois qui vont et viennent, et qui, pour beaucoup, ont des camions, élargissent les horizons. L'assistance médicale gratuite (A.M.G.) développe l'habitude de faire venir le médecin, d'aller chez le pharmacien; la radio amplifie à son tour le contact du Petit Blanc avec le monde extérieur. Ce « dégénéré » utilise du reste le téléphone avec un art et une fréquence d'autant plus intenses qu'il sait peu écrire. Si les filets déshérités se vident, dans les autres la scolarité, l'auto, le téléphone, le médecin, créent des conditions de vie meilleures. La misère et le surpeuplement, l'offensive des reboiseurs, ont eux-mêmes poussé aux contacts: de Cilaos, des Petits Blancs viennent travailler, pendant la coupe, dans les cannes de Pierrefonds ou du Gol, des familles se sont établies à Bras-Panon ou à Saint-Denis, le Grand Ilet se vide peu à peu sur la Rivière des Pluies; de Mafate, beaucoup sont descendus sur la côte, en particulier vers Sainte-Suzanne et le Bois de Nèfles; les gens des Hauts de Saint-Paul descendent tous les jours à l'embauche au Port. Des colonies de vacances s'établissent à la Plaine des Cafres, à la Plaine des Palmistes, aux Macques, au Tévelave, créant des rapports nouveaux. L'exemple est générateur de progrès; en cinq ans, nous avons pu remarquer une transformation radicale dans l'habillement des jeunes: les jeunes filles, le dimanche, ont abandonné les robes de pilou ou d'organdi pour des toilettes d'allure plus élégante: elles ont des parapluies, des imperméables en nylon transparent, les garçonnets arborent une cravate. Le nivellement universel agit. L'adaptation facile des colons de la Sakay (1) où la culture est moderne, mécanisée et collective, montre bien qu'il est, au fond, facile de transformer ces « dégénérés ».

Or, la politique actuelle de rénovation de la forêt contribue puissamment à ouvrir les Hauts aux véhicules et aux machines; et par là aux techniques modernes, et elle crée de nouveaux besoins. Pour atteindre et exploiter les forêts, on pousse vers les crêtes une route qui part du Tévelave et ouvrira au tourisme les régions, inconnues jusqu'ici, du Petit-Bénard. Un autre chemin « jeepable » se détache du 17^e kilomètre de la route de la Montagne et grimpe en 10 kilomètres vers la Plaine d'Affouches. De la Petite Plaine des Palmistes, une route se dirige, par la fenêtre de Bebour, vers le poste forestier du même nom, et sera plus tard prolongée jusqu'à Belouve à travers la Plaine des Marsouins, la région la plus inaccessible des forêts vierges de l'île. On parle d'une route de Mafate, qui débloquerait le seul cirque sans route. A Salazie, on poursuit la route vers le Grand-Ilet et les chemins forestiers de l'Ilet à Vidot au Piton d'Enchaing, et de Belouve à la Source Manouilh et vers le Piton des Neiges. A Cilaos, une belle route forestière unit désormais le Village à Bras-Sec par le Matarum. 150 kilomètres de sentiers ont été améliorés et signalisés entre Cilaos, Belouve, la Plaine des Cafres, la Montagne. Vers le Volcan, une piste jeepable part du 27^e. Il est de plus en plus question d'ouvrir une section de route Hubert-Delisle sur le flanc sud du Volcan, pour l'exploitation des forêts de Saint-Philippe. Du Brûlé Saint-Denis, une route forestière monte vers le Sud, amorce d'un circuit

(1) Voir ci-dessous, ch. XIV, paragr. II, 2.

touristique Saint-Denis-Roche-Ecrite-Plaine d'Affouches. Bref, les Hauts, assaillis de toutes parts, perdent peu à peu leur caractère d'inaccessibilité; l'essor du tourisme en sera vraisemblablement une des conséquences. Le développement de l'instruction déblocuera les initiatives. Le tout facilitera l'acceptation du nouveau climat économique; aux Plaines des Cafres et des Palmistes et à Cilaos, notamment, des communautés réduites et concentrées dans des clairières vivraient de l'exploitation des forêts, de l'élevage des vaches laitières et des bœufs désormais convenablement soignés, produisant lait, viandes, œufs, volailles, beurre, fromage à l'usage des villes et des stations d'altitude; l'accueil des touristes, l'industrie hôtelière et thermale et leurs annexes (garages, stations-service, guides et porteurs), aura son importance. Des activités secondaires pourront être confiées à ces villages, et, bien choisies, conduites avec une technique rationnelle, elles seront de grand profit: pisciculture (à Salazie), et surtout cultures arbustives.

Les Services agricoles essaient effectivement d'introduire dans les Hauts ces cultures arbustives de produits à la fois délicats — donc de bon prix — aptes à une main-d'œuvre féminine, et sans danger érosif. Des essais de plantations de théiers sont actuellement en cours dans les Hauts humides du Vent, à Bagatelle, à la Plaine des Palmistes. A Cilaos, plus sec, c'est la sériciculture que les Eaux et Forêts, reprenant la tentative du Dr Mac Auliffe, ont tenté d'organiser avec l'aide de quelques propriétaires industriels, notamment au Palmiste Rouge, plus chaud et beaucoup plus menacé par l'érosion. Le mûrier pousse très bien à Cilaos, et l'élevage des vers à soie convient parfaitement à une main-d'œuvre féminine adroite; cette ressource classique des pays de montagne pauvres à climat sec était donc toute indiquée ici. Après quelques essais couronnés de succès, l'œuvre a été torpillée par « l'intelligenza » locale, et l'espoir des Forestiers est dorénavant d'introduire la culture à Mafate, dont ils dirigent l'économie (1).

*
**

Tel qu'il se présente de nos jours, le genre de vie des Hauts ne peut se prolonger longtemps sans ruiner l'île. Cette survie anachronique d'un mode de vie rural proche de celui du XVII^e siècle ne peut que se terminer par une catastrophe s'il n'y est porté rapidement remède.

Il semble que l'on soit arrivé au moment où cette civilisation misérable amorce une transformation. Si les plans prévus se réalisent — rien n'est cependant moins sûr — les Petits Blancs adopteront une économie sylvo-pastorale. Les cirques deviendront des sortes de parcs nationaux. Mais cette transformation implique qu'une partie de la population accepte de quitter les Hauts — et surtout les Cirques — pour trouver ailleurs du travail, sur la côte, par exemple, également régénérée par la technique moderne — ou pour émigrer hors de l'île. Elle implique surtout que la population ne s'accroisse pas plus vite que les moyens de vivre. Et c'est bien le grave danger qui, en définitive, menace non seulement les Hauts, mais toute la Réunion.

(1) Pour ces innovations, voir ch. XIV, paragr. II, 1.

CHAPITRE X

La vie urbaine

I. — LES CENTRES URBAINS DES « QUARTIERS »

La fonction urbaine n'est qu'une exception dans les activités réunionnaises. Seuls le port de la Pointe-des-Galets et les quartiers centraux de Saint-Denis et de Saint-Pierre peuvent prétendre au titre d'agglomérations urbaines. Encore est-ce à un arrière-pays agricole qu'ils doivent ce caractère.

1. Les origines.

Cette faiblesse urbaine est normale si l'on veut bien penser que l'île est toute petite, et que la raison du peuplement fut et demeure la mise en valeur du sol par des cultures tropicales; les colons y sont depuis le début des « planteurs », des « habitants », résidant sur leur terre ou à proximité, groupés en hameaux, en écarts ou en îlets.

Il fallait bien cependant une ville, mais d'origine purement coloniale, c'est-à-dire ni stratégique, ni industrielle, et qui, de par la configuration de l'île, ne pouvait être ni une ville-carrefour, puisque située sur une route circulaire, ni un port naturel, puisque la côte est partout inhospitalière. Ces conditions laissaient un large choix parmi de nombreux emplacements médiocres. On se laissa en partie guider par les événements. Les premiers colons s'installèrent au fond de la baie, du « moins mauvais ancrage », site relativement agréable, abondant en eau, et facilement accessible aux voiliers venant du Fort-Dauphin. Il était fatal qu'au début les rares colons préférassent habiter à proximité les uns des autres: ce fut Saint-Paul; le hameau de Savannah, par le Vieux Saint-Paul du bord de l'Etang, finit par rejoindre le Saint-Paul de la Caverne, en un seul groupement « urbain ».

Il fallait à cette île agricole un centre administratif et commercial, d'où les agents de la Compagnie puissent diriger la colonie et assurer la liaison avec le monde extérieur. Cela nécessitait un minimum de cases pour les employés, des bureaux, des « magasins » où la Compagnie stockait les produits agricoles amenés par les colons en échange de marchandises venues de France ou des Indes. Avec l'augmentation du trafic et des immigrants, ces organismes prirent de l'ampleur; il fallut

vite des ouvriers en bois ou en fer, des artisans, des commis aux écritures, puis des prêtres, des notaires, des médecins, des gens de lois et un service d'ordre pour en imposer aux fortes têtes. Par ailleurs, il fallut ériger une chapelle et créer un état civil à Saint-Paul, tenu par le « Curé de Bourbon »; le premier « registre de catholicité » fut ouvert dès 1667; la justice exigea en 1711 la création d'un Conseil Provincial, qui devint vite un organe consultatif et administratif chargé de représenter les colons auprès du Gouverneur: il devint Conseil Supérieur en 1723, et se comporta souvent en véritable Parlement. Toute une organisation administrative, sociale, religieuse, judiciaire, économique s'élabora peu à peu à Saint-Paul.

Mais on sait qu'en 1669, Etienne Regnault décida de transporter la résidence du « Gouverneur » à Saint-Denis. La situation y semblait meilleure qu'à Saint-Paul, qui était séparé des bonnes terres par un escarpement pénible à gravir. Seulement la majorité des habitants était à Saint-Paul et commençait à peupler le Sud; les organes administratifs y étaient installés, une tradition déjà établie. Tout compte fait, il y eut deux capitales. Le Conseil Provincial, les bureaux de la Compagnie, le Port, restèrent à Saint-Paul, capitale économique et judiciaire, cependant que le gouverneur vivait le plus souvent à Saint-Denis, capitale politique. À vrai dire, on aurait promptement renoncé à cette double fête pour un si petit territoire, si les nécessités géographiques n'avaient amené à trouver commode qu'il y eut deux capitales, parce qu'il y avait deux régions très différentes de l'île, séparées par ce massif de la Montagne si mal commode — même de nos jours — à traverser. La liaison Saint-Paul-Saint-Denis demandait une pénible journée; elle entrava longtemps le développement de l'île. La décision de La Bourdonnais, en 1738, de transférer officiellement la capitale à Saint-Denis et d'y installer les magasins et les bureaux de la Compagnie, fut le premier degré dans le déclin de Saint-Paul. Les navires, cependant, continuaient d'y relâcher souvent; ce n'est que peu à peu, au début du XIX^e siècle, que la prédominance de Saint-Denis sera totale. Le creusement du Port de la Pointe-des-Galets portera le dernier coup à l'ancienne capitale.

2. Le rôle.

Rôle administratif et d'entrepôt, rôle de liaison avec le monde extérieur, c'est-à-dire la France, les Indes et les Côtes à esclaves, telles furent les origines de Saint-Paul.

Le nombre minime des colons — 11000 sous La Bourdonnais en 1740 — n'appelait certainement pas l'organisation d'autres centres urbains. Mais ce sont les longues distances à franchir en terrain difficile qui amenèrent fatalement la création de centres annexes, par dédoublements successifs des premières agglomérations. L'expression « aller dans les quartiers », quand on quitte Saint-Denis, est encore d'un usage courant dans l'île: on nomma ainsi les communes autres que le chef-lieu.

Le « Quartier », devenu plus tard Commune, n'est donc que le centre d'une agglomération essentiellement rurale. Mais, à partir du Gouverneur J.-B. Dumas (1727-1735), paroisse et quartier, s'ils sont la reconnaissance d'un état de fait, sont aussi des réalités administratives, et une sorte de noyau vaguement urbain s'y établit pour recevoir services et bureaux indispensables. L'usage voulut que les « habitants » du secteur, logés sur leurs terres, s'y fassent réserver un « emplacement », différent

de leurs habitations rurales, en un lieu parfois prévu sur des plans d'ensemble méthodiques: ainsi s'explique la disposition en échiquier des centres urbains de Saint-Pierre, de Saint-Denis, et même partiellement de Saint-Louis et, plus tard, de la Plaine des Palmistes, village de colonisation s'il en fut. Ainsi a-t-on vu naître peu à peu les vingt-trois centres des vingt-trois communes actuelles. Ces centres de communes rurales en tirent un vague aspect, une certaine activité, une certaine concentration de caractère urbain. Ils sont d'abord des centres administratifs secondaires où règnent les représentants de la capitale et les autorités locales: mairie, poste, église, gendarmerie, écoles; dans les plus importants se sont établis, par la force des choses, un à deux médecins, des pharmaciens, des notaires, des juges de paix et, de nos jours, des dispensaires, des dentistes, des cinémas, des boucheries, des hôtels, des garages, des mécaniciens. Les banques dionysiennes y ouvrent des succursales ambulantes deux à trois jours par semaine, des médecins et des dentistes des grandes villes côtières y ouvrent parfois des cabinets à jours passés. Ces agglomérations sont aussi les centres de redistribution, par le commerce local de détail, des marchandises importées dans l'île par les maisons import-export de Saint-Denis: Chinois et Z'Arabes y ont leurs boutiques, où ils vendent de tout à toute la campagne environnante et accessoirement achètent aux planteurs leurs produits qu'ils revendent ensuite aux grossistes. Les Petits Blancs des Hauts préfèrent ce procédé à un coûteux voyage à Saint-Denis, jusqu'au jour où les écarts eux-mêmes, devenus très importants, se voient attribuer écoles, église, dispensaire et même « mairie » (c'est-à-dire bureau d'état civil).

Dans ces centres, les principaux exploitants de la région ont souvent une résidence, principale ou secondaire, et les petits propriétaires tendent à s'installer aux alentours. Aussi les « quartiers » forment-ils des noyaux urbains secondaires — ou du moins semi-urbains — mais, sans ressources véritablement urbaines, sans industrie, ces agglomérations des « quartiers » n'ont d'importance et de raison de vivre que par les populations rurales dispersées aux alentours, qu'elles administrent et ravitaillent.

3. Les sites.

Où se sont établis ces centres urbains? On ne peut que confirmer à la Réunion, ce qui est dit de la Martinique (1) — ce que l'on peut du reste dire de toute colonisation dans une petite île: — ces centres se sont établis, avant toute autre considération, au bord ou à proximité de la mer, parce que c'est d'abord le long de la côte que les colons ont progressé.

Ainsi s'explique-t-on que tous les centres des quartiers primitifs — noyaux des plus grosses communes actuelles — soient disposés le long de la route circulaire qui fait le tour de l'île.

Ceci dit, pas plus qu'à la Martinique, « on ne voit pas le déterminisme géographique qui a fait préférer » tel ou tel emplacement (2) pour établir le centre des « quartiers », — sinon une plus grande richesse des sols environnants, qui attira à l'origine un plus grand nombre de cases. Il est certain que Saint-André, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Benoît, Saint-Joseph occupent le centre approximatif des larges et riches plaines

(1) E. REVERT. La Martinique. Thèse, p. 301.

(2) E. REVERT. Op. cit., p. 301.

agricoles, séparées les unes des autres par des secteurs littoraux plus étroits ou plus ingrats; — mais au milieu de ces plaines, pourquoi s'établir à un endroit plutôt qu'à un autre? Très certainement le souci d'avoir de l'eau en abondance a joué; chaque ancien « quartier » se trouve à proximité d'une rivière permanente ou d'une source (Rivière d'Abord, à Saint-Pierre).

Entre les grosses agglomérations, les petites, Saint-Leu, Saint-Philippe, Sainte-Rose, l'Etang-Salé, etc... ne sont que des centres administratifs artificiellement créés à peu près à mi-distance des grandes communes éloignées, pour éviter les trop longs trajets. Quant aux petites communes récentes des pentes moyennes, elles ont un noyau comportant quelques boutiques pour le ravitaillement en articles essentiels, mais elles ne sont guère moins rurales que les gros écarts non encore devenus communes, mis à part le Tampon, ville-carrefour; Salazie, Hell-Bourg, Cilaos, doivent leur centre commerçant à la nécessité d'administrer et de ravitailler les cirques, et d'exploiter les eaux thermales.

L'I.N.S.E.E. a tiré du recensement de 1954 un certain nombre d'enseignements intéressants au point de vue de l'habitat urbain. Nous déduisons, en effet, du chiffre qu'il avance que, pour l'ensemble de l'île, 30,1 % des habitants vivent agglomérés dans les chefs-lieux des communes. Ce chiffre descend à 20,8 % si l'on excepte Saint-Denis et le Port. Ces nombres ne sont que de vagues approximations, car les décisions prises par l'I.N.S.E.E. de classer telles ou telles cases, tels ou tels quartiers dans l'agglomération ou non, sont fatalement arbitraires.

Les « villes » côtières se ressemblent toutes et, à vrai dire ont un genre vieillot et souvent délabré, en grande partie dû au fait que les bâtiments de bois, presque tous disparates, sont parfois mal entretenus, leurs peintures délavées, leurs planches souvent disjointes ou pourries par les intempéries.

Les alentours des villes, avec leurs villas plus pimpantes, enfouies dans la verdure, sont souvent plus agréables. Au long de l'unique rue formée par le passage de la route nationale, on rencontre écoles, gendarmerie, poste, église, mairie, pharmacie, « bazars » et boutiques de Chinois et de Z'Arabes, au carrefour des chemins communaux. L'église et la mairie sont souvent en retrait, sur une petite place ombragée. Depuis la départementalisation, beaucoup de municipalités font de grands efforts pour moderniser leurs cités, afin de réaliser les exigences d'une salubrité et d'un urbanisme élémentaires. Dispensaire, maternité, poste, écoles, église, mairie sont, çà et là, repeints, restaurés ou reconstruits en style moderne et avenant. Le réseau téléphonique, l'éclairage des rues, leur propreté, sont en nets progrès; on refait les routes, on pose des adductions d'eau à la place des canalisations de bambous. Chinois et Indiens remplacent progressivement leurs bouges sombres et sans devanture par des magasins à vitrine, à frigidaires, à rayonnages nikelés ou en verre, au moins dans les grands centres; là aussi, des garages, des stations-service s'installent, dont l'aspect neuf et l'outillage contrastent violemment avec les cases en planches délavées. Le temps dira s'il s'agit d'un effort passager, ou si ces transformations correspondent à la volonté bien établie d'un changement total de genre de vie.

4. Les « Quartiers ».

On peut, en auto, accomplir facilement dans la journée le tour de l'île et saisir les aspects particuliers de chaque agglomération. La Rivière

Sainte-Marie divise en deux le centre du même nom : à l'Ouest, sur la plaine alluviale, le bas-quartier peuplé avec ses boutiques et sa mairie, à l'Est, sur le plateau de laves, quelques maisons bourgeoises et la petite église blanche au milieu des flamboyants. Sainte-Suzanne n'est qu'un modeste village-rue. Saint-André, par contre, est une importante ville-rue qui s'allonge interminablement sur six kilomètres de route presque entièrement en ligne droite, du Quartier-Français à la Rivière du Mât ; le centre-ville lui-même est étiré sur deux kilomètres. C'est, avec Saint-Louis, la seule grosse cité du littoral qui soit loin de la mer, distante de quatre kilomètres, et à laquelle il tourne délibérément le dos ; Saint-André affirme par là sa vocation de centre agricole, au milieu d'une riche plaine chaude et humide, puissante non seulement par la canne, avec ses quatre grosses usines sucrières (sur les treize que comprend l'île entière), mais par les légumes, les fruits, les cultures maraîchères du Champ-Borne, qui lui permettent de ravitailler Saint-Denis. C'est le type de l'agglomération peuplée, prolétarienne, noire, en bonne partie malabare.

De Saint-André à Saint-Joseph, sur 80 kilomètres, pas d'autres agglomérations que des villages ou des hameaux, à part Saint-Benoît, au débouché de la riche planèze des laves récentes du Piton des Neiges. La bifurcation de la route des Plaines, qui rejoint Saint-Pierre par les montagnes et le seuil central de l'île, y amène une relative animation, surtout de passage. La chaleur humide et constante de ses molles pentes, autrefois exhalant partout un parfum de girofle, de muscade et de cannelle, a plongé cette ville aimable dans la torpeur.

Saint-Joseph est peut-être, parmi tous les petits centres côtiers, l'agglomération offrant le mieux l'aspect d'une cité. Sa plaine littorale, beaucoup plus resserrée que les précédentes contre les montagnes, est formée par le cône alluvial de la Rivière des Remparts qui débouche de ses gorges tout près de la mer. C'est sur l'extrémité d'une coulée basaltique que la ville s'est construite, au centre de la plaine chaude, riche, humide, terre à cannes et terre où le maïs donne trois récoltes par an, où les arbres fruitiers, les vacoas et les filaos forment des fouillis de verdure d'où émergent les cases. La ville s'est groupée en noyau à l'embouchure, surtout sur la rive gauche, blottie au pied d'un puy adventif égueulé qui domine directement le cordon littoral. Elle a connu autrefois féculeries à manioc, fabrique de tapioca, usines à sucre, moulins à maïs. Mais ces industries sont mortes peu à peu parce que trop loin du chemin de fer, qu'il a été maintes fois question de prolonger depuis Saint-Pierre, sans qu'on se décide à réaliser ce projet. Mais une municipalité dynamique a entrepris, depuis 1948, de faire de la ville une cité moderne en pratiquant un urbanisme intelligent, quoiqu'à motif visible-ment électoral : une mairie somptueuse, des places, des trottoirs, un éclairage, des adductions d'eau font de Saint-Joseph la cité à la pointe du progrès dans l'île ; un hôpital pourvu des derniers perfectionnements a été construit. Une Ecole d'agriculture s'est installée sur les riches terres de la rive droite, symbole de la renaissance agricole de la Réunion.

Au-delà de Saint-Pierre, la seule véritable agglomération de la côte sous le Vent est Saint-Louis. Le tracé des rues à angle droit y apparaît assez nettement, encore que bien des casiers soient vides et que la campagne commence presque derrière les maisons de la grande rue. Eloignée d'un kilomètre de la mer, avec laquelle elle n'a aucun rapport, la ville, comme Saint-André, montre nettement sa vocation agricole ; elle est la ville de la plaine du Gol, l'héritière des grands domaines du

gouverneur Desforges-Boucher; c'est la ville de la rive droite de la Rivière Saint-Etienne, trop souvent infranchissable à la saison des pluies pour que toute la population des pentes du Sud-Ouest, de Cilaos et des Macques, puisse s'appuyer régulièrement sur Saint-Pierre. Mais Saint-Louis souffre de la proximité de celui-ci (10 kilomètres): la tête de ligne de la voie ferrée et celle des cars de Cilaos sont normalement à Saint-Pierre; la Rivière Saint-Etienne est bien parfois une frontière, mais rarement. En prévision des coupures et en raison du carrefour de Cilaos, Saint-Louis a ses hôtels, ses ateliers de réparation pour autos, ses postes d'essence, ses grossistes d'alimentation; tête de canton, il est la métropole noire des gros villages à demi-blancs des premières pentes: la Rivière, le Ruisseau, Gol-les-Hauts, Belle-Vue, les Macques; il est aussi la cité prolétarienne des colons et ouvriers agricoles des grands domaines et des usines des Sucreries Bénard; de chaque côté de la Rivière, ces domaines sont découpés par des canaux d'irrigation; car ici commence la steppe, la plaine est sans arbre et le vent soulève déjà sur les chemins des nuages de poussière, annonciateurs des sables de l'Étang-Salé.

Rien que des villages ruraux ou des hameaux de pêcheurs et de ramasseurs de coraux jusqu'à Saint-Paul. La glorieuse capitale de Bourbon au temps de la Compagnie des Indes, la ville des exilés, des forbans et des corsaires, la ville chantée par Leconte de Lisle, est aujourd'hui bien déchue, encore qu'un hôtel de ville imposant témoigne de sa grandeur. Le transfert de la capitale à Saint-Denis, celui du port à la Pointe-des-Galets, le comblement progressif de la baie (la Caverne des premiers colons est envahie par les sables), celui de l'étang, font que Saint-Paul n'est plus que l'ombre de lui-même. Au lieu de belles élégantes en robe de mousseline qui descendaient au bercement des palmes « en manchy de rotin », « au pas rythmé de leurs hindous », « par les pentes de la colline » (1), on voit des enfants en loques, dans un village de planches disjointes et grises, sale de poussière et de sable gris, sous un ciel de plomb où les nuages qui couronnent les hauts du Bois de Nêfles n'arrivent pas à crever Le bassin du Bernica, si beau dans les « Poèmes Barbares », sent le marais nauséabond. La « ville » s'allonge dans une plaine basse, marécage asséché, entre l'Étang et le cordon littoral de sable surélevé qui la sépare de l'océan, presque toujours vide, là où les voiliers débarquaient autrefois marchandises des Indes et immigrants ahuris et joyeux, cependant qu'avertis par les trompes, les colons des Hauts descendaient chercher les nouvelles et accueillir les parents de France. Cette joyeuse activité n'est plus, et Saint-Paul n'est beau que de loin, du haut du Cap La Houssaye ou de Bellemène, alangui au long de la courbe de sa baie harmonieuse. En fait, sur cette côte Nord-Ouest, où vie et richesse se sont réfugiées dans les Hauts, Saint-Paul n'est plus qu'un témoin, un survivant, aux terrains vagues s'étalant jusqu'au milieu de la « ville ». Pourtant, des pans de mur, des piliers de portails en pierre, des ruines émergent d'un fouillis de broussailles: restes des parcs et des demeures somptueuses des seigneurs d'autrefois, où se donnaient fêtes de nuit et réceptions au temps de « la douceur de vivre ». En ville, aucune animation; dans les rues qui sont des chemins poussiéreux, errent parfois des cabris. La vie agricole commence au-dessus de 300 mètres, en haut du talus du « Tour des Roches », plus humide (Pl. XXXVII).

(1) LÉCONTE DE LISLE. Le Manchy (Poèmes Barbares).

Mais la ville basse reprend vie à mesure que la départementalisation y crée les organismes centraux nécessaires à la population rurale des Hauts : dispensaires, hôpitaux, etc. En 1954, cependant, l'agglomération urbaine de Saint-Paul ne comptait que 2 075 habitants, pour un total communal de 27 370. Parfois, en rade, un navire qui n'a pu encore pénétrer au Port vient mouiller pour attendre son tour à l'abri des grandes houles : signe sensible de l'abandon de la ville au profit d'héritiers plus heureux.

II. — SAINT-DENIS

1. - Le site et le passé.

Si, en 1669, Etienne Regnault s'installa à l'embouchure d'une rivière baptisée Saint-Denis à cause, dit la tradition, d'un navire de ce nom qui avait récemment mouillé dans la rade, c'est que le site était agréable et tentant. A l'Ouest, l'énorme éperon du Cap Bernard, extrémité du massif de la Montagne, plonge de 400 mètres dans la mer ; la Rivière Saint-Denis en longe la base ; au-delà, vers l'Est, les pentes du Brûlé se terminent en un glacis subhorizontal de trois à quatre kilomètres de large, et la Plaine du Vent s'étale à perte de vue vers le Champ-Borne, chaude, assez humide, fertile. Ce glacis se termine sur un rivage rectiligne de galets, mais sur la rive droite de la rivière, une basse pointe alluviale, la Pointe des Jardins, amorce une petite rade protégée des houles du Nord-Ouest par le Cap Bernard. Cette crique est limitée au large par un banc de coraux sous-marins qui la rendent inaccessible de la mer, mais qui laissent place à un étroit chenal permettant le passage des barques et des chaloupes ; ainsi, une petite anse abritée peut-elle accepter les embarcations légères : c'est le « Barachois », terme employé aux Isles et aux Indes par les créoles français et hispano-portugais pour désigner ces petits replis naturels, facilement protégés par une jetée.

Ce site se trouvait être, en réalité, celui d'un des plus caractéristiques parmi les accidents tectoniques auxquels est due la morphologie de l'île. On sait que l'ancien massif de la Montagne a été brisé par un réseau de grandes fractures. L'une, longue de 12 kilomètres, a provoqué l'affaissement de toute la partie orientale avec un rejet considérable créant un splendide escarpement de faille allant de la Plaine d'Affouches à la mer et longé, à la base, par la Rivière Saint-Denis qui y forme son petit cône torrentiel. Vu de la ville, le massif de la Montagne forme un très bel abrupt dominant l'agglomération ; on y voit par la tranche de puissantes coulées de basaltes empilées, descendant lentement vers le Nord, jusqu'au moment où elles sont cassées net par une série de gradins dont le dernier tombe de 150 mètres à pic sur la mer (1).

Au-dessus de la partie orientale, affaissée, de ce massif, s'édifia plus tard le massif du Brûlé, dont les coulées descendent vers le Nord et, parvenues à 40 mètres d'altitude, s'envoient sous les alluvions de la Rivière Saint-Denis, à la limite Sud de l'agglomération urbaine. Ainsi, sauf vers l'Est, il apparaît aussitôt que dès que l'on sort de la ville on bute sur la montagne ou sur la mer.

(1) Voir notre thèse complémentaire, pp. 97 et sq., et Pl. XIV.

Plus tard, des coulées venues de la région de Chicots descendirent la Rivière Saint-Denis et vinrent déboucher sur son cône de déjection. A la sortie des gorges, elles se déversèrent surtout vers l'Est, où le passage était libre, et s'épandirent largement sur les alluvions puis se mirent à longer la base des pentes du Brûlé. C'est sur ce plateau basaltique de laves assez récentes et inclinées vers l'Est qu'est bâti Saint-Denis: une coupe dans son sous-sol laisse apparaître les alluvions de la Rivière, puis, en dessous, les laves du Brûlé (1). La Rivière Saint-Denis dut reprendre son creusement dans les laves nouvelles: elle s'y est encaissée entre le Plateau de la Redoute, à l'Ouest, et celui de la ville, à l'Est, qui domine la rivière par un abrupt de vingt mètres. Un cordon littoral de galets longe la mer, forçant la rivière à filtrer à travers la masse des cailloux (Pl. XXXVII).

C'est sur la rive droite, à l'extrémité du plateau qui s'abaisse lentement jusqu'au rivage, que s'est établi le premier Saint-Denis. Lorsque l'amiral Jacob de la Haye y passa en 1671, ce n'était qu'un assemblage de quelques huttes dispersées, dont celle du Gouverneur; il y fit construire par celui-ci un « fort », sur l'emplacement de la préfecture actuelle; une chapelle de branchages et de planches y fut édifiée en 1678. Les fameux troubles de la fin du siècle eurent pour théâtre un Saint-Denis qui n'était qu'un village africain, avec ses paillotes et ses cocotiers.

En 1738, La Bourdonnais transfère complètement la capitale à Saint-Denis. L'un de ses buts fut probablement d'assurer une liaison plus rapide avec l'Île de France. Il trouvait à Port-Louis la véritable base maritime qu'il avait vainement cherchée à Bourbon; probablement aussi pensait-il que la région du Vent, en plein essor caféier, était la région d'avenir pour l'île. Mais les inconvénients du site étaient gênants pour une capitale; sauf vers l'Est, Saint-Denis était un cul-de-sac; il fallait dégager la ville vers la région sous le Vent par une route bien mal commode à travers la Montagne, et y aménager un port artificiel qui ne sera jamais qu'un mouillage très médiocre et insuffisant.

Déjà, en 1732, le plan Paradis avait prévu une ville en damier. En 1742, le plan Guyomar établit 105 concessions dans 105 casiers formés par un carroyage de rues Nord-Sud et Est-Ouest, cependant que s'édifiaient à proximité du Rivage un Hôtel du Gouvernement, une nouvelle église, des bâtiments militaires, des batteries côtières. Ce plan se réalisa en partie. Banks, en 1774, le perfectionna, et donna au centre-ville la physionomie qu'il a encore: les plans ultérieurs ne montrent que des modifications de détails et les agrandissements successifs de la ville (2).

En même temps, La Bourdonnais faisait construire à la Pointe-des-Jardins une sorte de petit wharf, le « Pont Volant », destiné à l'embarquement des cafés. Les embarcadères du Barchois ont une histoire troublée par les cyclones. Le Pont Volant fut démolì à la fin du siècle et remplacé par la jetée de Milius en 1819; celle-ci fut enlevée en partie en 1829 par un ouragan qui en rabattit les décombres vers l'Ouest et y accumula des galets sur une ligne parallèle au rivage. Ainsi fut créé un bassin artificiel ouvert à l'Ouest; les chaloupes des navires en rade pouvaient s'y mettre à l'abri et débarquer difficilement leurs charges. Ce « port » fut perfectionné par cinq petits môles. En 1875, un wharf métallique remplaça l'embarcadère et subsista jusqu'à la seconde guerre mondiale; les tempêtes le démolissent un peu plus chaque jour. A plusieurs reprises, il fut question d'agrandir et d'aménager un véri-

(1) Voir notre thèse complémentaire, pp. 126 et 127.

(2) Plans Legentil, 1777; Ribot, 1807; Selhausen, 1818; Schneider, 1827; de Ponarros et Balzac, 1854; de Fuloz, 1879; de Cordemoy, 1880.

PLANCHE XXXV



LE GERANIUM
L'alambic



Champ de géraniums, alambic, acacias à la Plaine des Cafres
(Au fond, Piton des Neiges).

PLANCHE XXXVI



PETITS BLANCS
Bazardiers



Retour du bazar, « bretelle » au dos et « tente » sur la tête.

table port (1). Tous les projets se heurtèrent au problème de l'entassement des galets qu'il fallait éviter. Depuis l'ouverture du Port de la Pointe-des-Galets, en 1886, le Barachois, abandonné, envasé, rempli de cailloux et de détritrus, était la honte de la ville; il fut comblé en 1938 et devint cette belle promenade du bord de la mer qui est actuellement le rendez-vous crépusculaire du tout Saint-Denis.

Port sur rade, où les barques à quai dansent dangereusement au gré de la houle, Saint-Denis va cependant croître rapidement, s'étendant au Sud jusqu'aux rampes du Brûlé, à l'Est jusqu'au Butor, cependant qu'un quartier misérable s'installait rive gauche. L'essor du sucre lui profitait. Les plans successifs nous montrent que les casiers de l'échiquier se remplissent rapidement. A l'apogée, sous le Second Empire, on a affaire à une ville française d'une brillante activité, possédant lycée, collège, huit paroisses (dont quatre rurales), un hôpital militaire, de vastes bâtiments administratifs en pierre de taille, un hôtel de ville somptueux, un beau Jardin des Plantes, des sociétés savantes, des cours d'agronomie et d'hydrographie marine, des canaux de dérivation de la rivière pour actionner des moulins et un système d'adduction d'eau, une « marine » d'embarquement au Butor qui déchargera encore en 1884, par transbordement, les paquebots de Marseille, des marchés d'approvisionnement; bref, Saint-Denis prend une physionomie qui ne changera guère pendant quatre-vingts ans.

Cet essor correspondait à une forte poussée démographique: la population passe de 9 038 habitants en 1815 à 27 849 en 1954 (2) et 37 826 en 1861 (so-disant). L'abolition de l'esclavage provoqua en 1849-1850 un « rush » de pauvres hères qui se refusaient à travailler dans les cannes et s'établirent aux portes de la ville (Butor) dans des bidonvilles. L'âge d'or du sucre amena aussi un accroissement et un regroupement à Saint-Denis de la grosse bourgeoisie créole: grands planteurs, membres des professions libérales, industriels, gens d'affaires qui se firent construire de belles maisons dans des jardins ornés avec goût, rue de Paris ou dans les nouveaux quartiers méridionaux. Ils donnèrent à la capitale une atmosphère de luxe, poussèrent à une politique de grands travaux: on commença le tunnel du Cap Bernard en vue d'un chemin de fer éventuel, une cathédrale grandiose qui ne fut jamais finie, une route pour gagner le Brûlé, qui devenait station d'altitude, des captages au Chaudron; les « Messageries Impériales » reliaient l'île à la métropole par des bateaux à vapeur rapides. Pour embellir et débloquer les quartiers aristocratiques, une grande artère Sud y fut percée, le boulevard de la Providence et le boulevard Doret, réunissant la Rivière Saint-Denis au Butor à travers les parcs et les résidences; on y escomptait des promenades de calèches et d'attelages. Le paludisme mit brutalement fin à cet essor; ces quartiers furent très particulièrement infestés de fièvre, rapidement désertés et abandonnés aux cases de Noirs qui s'installèrent dans les parcs; de nos jours encore, on longe, autour de la Providence et des Camélias, de nombreux murs et portails de pierre en ruines, envahis par la végétation, restes d'une époque brillante. Ce fut le début de la longue stagnation de la ville: la population — au mieux de recensements équivoques — était de 27 352 habitants en 1902, et descendit même en 1921 à 21 538 — participation au marasme général de l'île à cette époque. Dès lors, le redressement s'amorce.

2. - La ville

La ville ancienne, en damier, occupe tout le plateau de lave qui forme la rive droite de la Rivière, du Jardin Colonial au Barachois. Un quadrilatère irrégulier de rues la délimite: rue du Rempart à l'Ouest, rue

(1) Projet Richard au Butor, 1869; projet Bridet, 1877; projet Grenard; projet de Cordenoy, prévoyant un bassin artificiel créé en mer et fermé par trois jetées de 600 m, 330 m et 300 m de long.

(2) H. AZEMA. Histoire de la ville de Saint-Denis de 1815 à 1870..

Dauphine au Sud, rue des Limites à l'Est, rue de l'Embarcadère et littoral au Nord. Ce quadrilatère comprend des rues Nord-Sud de 1850 mètres de long et des rues Est-Ouest de 1100 mètres de long en moyenne. Dans ces limites, cinq grandes rues parallèles Nord-Sud divisent le plateau, dont la rue de Paris, celle des résidences riches, et la rue Jean-Chatel (1), axe commerçant. Elles recoupent douze rues Est-Ouest, formant ainsi 70 carrés, plus irréguliers à la périphérie, — comprenant, pour la plupart, des maisons de bois très disparates, construites chacune au milieu d'un jardin de fleurs et d'arbres fruitiers. A presque tous les carrefours, se trouve une boutique de détaillant chinois. L'absence d'artère diagonale rend la traversée de cet échiquier monotone et peu pratique. Le promeneur dionysien qui veut faire un tour en ville dit qu'il va « faire un carré » (Fig. 40).

Le plateau monte d'une vingtaine de mètres en pente douce du Barchois jusqu'à la rue de la Compagnie, après quoi il demeure horizontal jusqu'au pied des pentes du Brûlé. Dans le sens Est-Ouest, il l'est également de la Rivière à la rue Jules-Auber, au-delà de laquelle il amorce une pente douce correspondant aux laves descendant vers les alluvions du Butor. La déclivité du damier vers le Nord et l'Est permet de dire qu'à Saint-Denis, dans quelque rue que l'on se trouve, on voit la montagne à un bout et la mer à l'autre.

Les points essentiels du centre-ville sont d'abord l'intersection de la rue de Paris avec la rue de la Compagnie, intersection ménagée en rond-point portant la colonne du Monument aux Morts, et autour duquel se groupent l'Hôtel de Ville, la Poste et les Services de la Préfecture, dont les jardins aux beaux palmiers à colonne bordent l'esplanade; à proximité, se trouve la cathédrale; un autre carrefour, celui des rues Jean-Chatel et du Grand-Chemin, forme le point central de l'activité commerciale. La première rue, dans sa partie Nord, groupe maisons d'import-export, banques, agences automobiles, grossistes; la seconde est entièrement composée des boutiques des « Z'Arabes » qui assurent tout le commerce de détail, excepté celui de l'alimentation. Dans tout ce centre commercial, par exception, les maisons et boutiques bordent directement la rue; dans la partie méridionale de la ville, les zones résidentielles reparaissent, entourant le quartier universitaire qui occupe trois carrés et groupe les deux lycées, les Archives, la Bibliothèque et l'Ecole de Droit avec le Tribunal.

A mesure que l'on va vers les marges du quadrilatère, les cases se font plus modestes; on arrive vite aux faubourgs populeux et misérables. Ville et faubourgs se terminent sur la côte par une façade de trois kilomètres et demi, car la côte décrit un angle très prononcé et borde la ville sur deux côtés.

A l'Ouest, en contrebas du plateau, le faubourg de la « Rivière » groupe au long de la rive droite une population pauvre et peu nombreuse, installée souvent dans des vieilles bâtisses en pierre délabrées, en danger à chaque crue; sur la rive gauche, le quartier de la Petite-Ile comprend un amas de cases autour de l'église de l'Assomption et de la caserne; tout le reste du plateau de la Redoute est vide, consacré au champ de courses, au stade et au champ de tir (2).

(1) Plus connue sous son ancien nom de rue du Barchois.

(2) On y a édifié récemment une petite cité pour la gendarmerie.

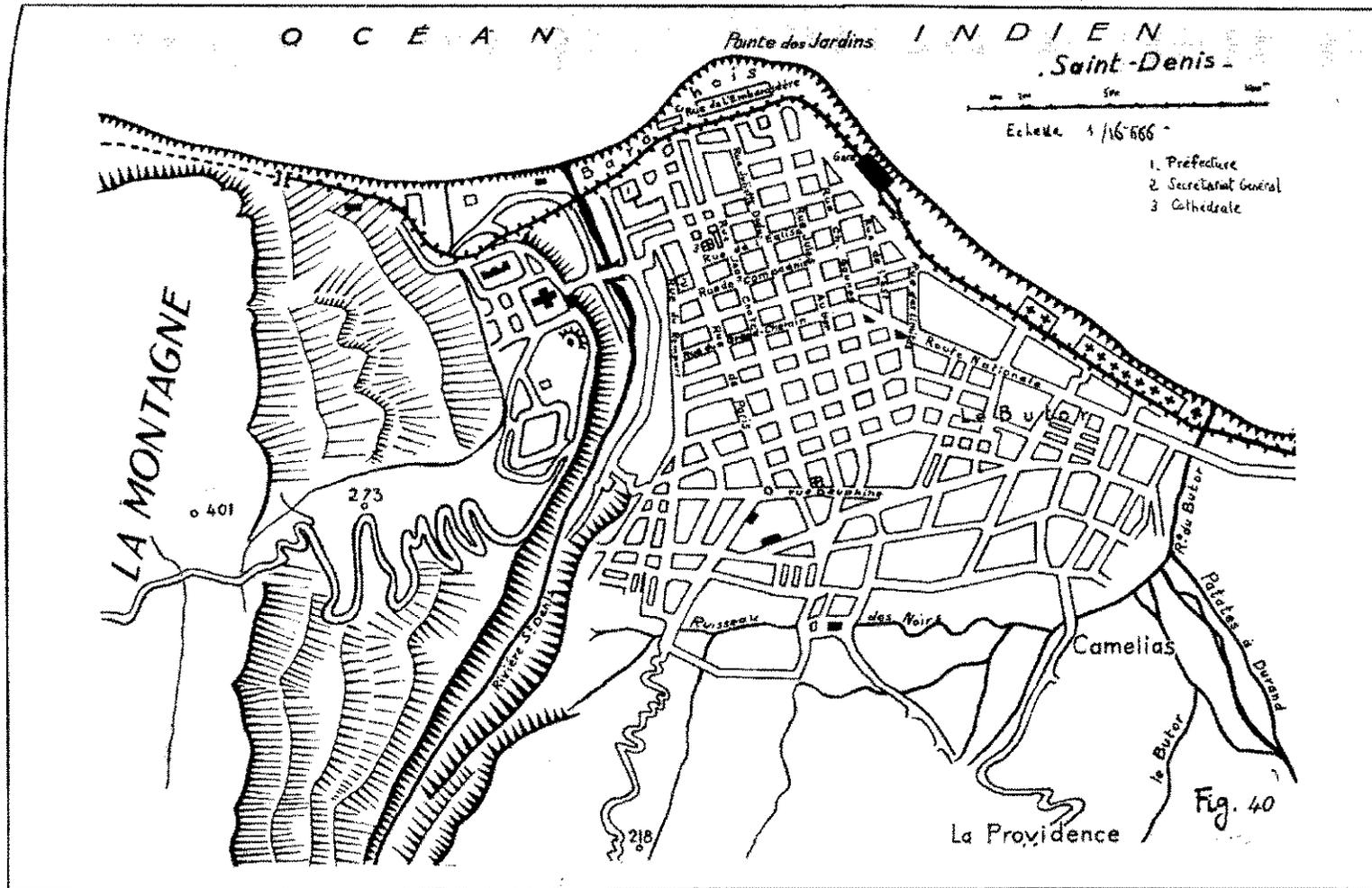


Fig. 40. — Site de Saint-Denis

Au Sud, entre la rue Dauphine et les rampes du Brûlé, les anciens quartiers aristocratiques abandonnés forment une zone semi-rurale, où cases et paillotes constituent le bidonville du Camp Ozoux, près du vieil hôpital, puis s'éparpillent entre des terrains vagues, où le Ruisseau des Noirs stagne de façon nauséabonde: ce sont les quartiers peu peuplés de la Providence et des Camélias.

Enfin à l'Est de la rue... « de l'Est », les voies transversales ne rejoignent pas la mer, mais s'infléchissent Sud-Est, à l'image de l'axe important qu'est la rue du Grand-Chemin, laquelle sert de sortie vers les plaines du Vent. C'est le populeux quartier du Butor, très animé, très prolétarien, où habitent, entassés dans des cases misérables, domestiques de maisons bourgeoises, blanchisseuses, employés de bureau et de magasins, plantons, bazardières et la masse innombrable des « manœuvres ». Ce quartier se termine au long du cours inférieur de la Ravine du Butor, par des terrains vagues encombrés de détritiques que des porcelets noirs fouillent et où grouillent les marmots.

Tel est l'ensemble de l'agglomération urbaine. Mais, au-delà d'une large zone de terrains incultes, Saint-Denis comprend aussi, dans ses limites communales, deux autres sortes de quartiers. Et d'abord les secteurs ruraux: le village semi-urbain de Sainte-Clotilde dans la plaine (canne et produits maraîchers), puis les villages juchés sur les pentes du Brûlé: Bretagne (200 m), Bois de Nèfles (300 m), Saint-François (500 m); car depuis la Compagnie des Indes, chaque ville côtière se prolonge administrativement à l'intérieur, « du battant des lames au sommet des montagnes », et le territoire de Saint-Denis, au-dessus de la forêt tropicale, atteint le sommet de la Roche Ecrite (2 277 m) et le rebord des remparts plongeant sur les cirques de Mafate et de Salazie.

Sainte-Clotilde, village à population de couleur, envoie tous les jours la majorité de ses travailleurs à Saint-Denis; mais il n'en est pas de même pour les villages des Hauts, qui comprennent une majorité de Petits Blancs, petits propriétaires planteurs de cannes; quelques-uns, au Brûlé (300 m) surtout, cultivent des fleurs qu'ils vendent en ville.

La bourgeoisie dionysienne a pris l'habitude d'avoir dans les Hauts de Saint-Denis une case de « changement d'air », et l'usage de l'auto a fortement développé cette coutume, d'où sont nées les deux stations d'altitude du Brûlé-Saint-François et de la Montagne. Leur fonction est différente. Le Brûlé est un village de vacances trop difficile d'accès pour être habité toute l'année et où les familles s'installent pendant les deux ou trois mois de saison chaude: une soixantaine de petites cases de séjour provisoire y ont été construites au long des chemins creux bordés d'énormes bambous, au milieu de jardins fleuris d'azalées et de camélias.

Si quelques familles aisées se mettent de plus en plus à habiter les basses pentes de Saint-François, le véritable quartier de résidence permanente en altitude est le village de la Montagne (450 m) beaucoup plus proche et surtout plus accessible de Saint-Denis. Il s'agit du rebord supérieur du plateau de la Montagne, dominant la ville et formant une planèze qui, au début du siècle, était déserte et servait de terrain de parcours pour les bœufs. Sur ces pentes inclinées descendant vers la falaise littorale, les bourgeois de Saint-Denis font de plus en plus construire de très confortables et agréables bungalows, échelonnés tout le long de la route de Saint-Denis au Port, entre les 6^e et 12^e kilomètres,

disséminés dans les jardins fleuris, face à l'Océan Indien. La proximité des lieux de travail, l'excellence de la route qui atteint le plateau par neuf lacets au panorama immense, permettent au chef de famille, en quelques minutes d'auto, de descendre et de remonter deux fois par jour, pour gagner son bureau et poser les enfants au lycée. L'essor de cette station d'altitude s'accélère tous les jours, en même temps que celui des classes aisées.

Bref, au recensement de 1954, la population de Saint-Denis atteignait 41 300 habitants (1). Au 31 décembre 1958, la population de Saint-Denis était d'environ 49 200 habitants et depuis lors a dépassé le chiffre de 50 000. Il nous est difficile d'en évaluer l'accroissement en fonction des recensements anciens très suspects. Nous avons pu cependant établir — en gros — que cet accroissement a été depuis trente ans beaucoup plus rapide que celui de l'ensemble de l'île (2). De 1921 à 1954, Saint-Denis aurait crû de 93,3 % (île entière 58,4 %), et, de 1946 à 1954, de 23,3 % (île entière 21,9 %). Les quartiers ruraux de la capitale, pendant cette dernière période, n'auraient augmenté que de 15 à 17 % tandis que l'agglomération montait de 29,6 %. La départementalisation, avec l'augmentation de multiples services et l'arrivée de familles métropolitaines, a créé un appel de population. Plus qu'avant les créoles des Hauts et des « quartiers » émigrent dans la capitale où, en vue d'une ascension sociale, ils s'engagent comme manœuvres ou domestiques.

Aussi, l'accroissement démographique de Saint-Denis prend-il chaque année des proportions plus vastes. L'excédent des naissances est passé de 306 en 1946 à 1 722 en 1955, année où, pour 862 décès, il y a eu 2 584 naissances (natalité 58,1 %, mortalité 19,4 %), ceci malgré que les gens des « quartiers » fréquentent très peu les maternités de la ville. La population de Saint-Denis atteignait, en fin 1957, 15,5 % de celle de l'île entière.

3. - Le rôle.

L'importance de ce développement peut paraître disproportionnée avec les nécessités d'une petite île rurale. En fait, les services de plus en plus complexes ne peuvent qu'augmenter encore l'importance d'une ville déjà puissante par le rôle de direction économique de l'île qu'elle a toujours joué.

Les fonctions.

Si, depuis 1885, Saint-Denis n'est plus le port de l'île, — et il a été un moment assez sérieusement question, après la guerre, d'y créer de toutes pièces un port artificiel moderne, — le Port-des-Galets n'en est pourtant, au fond, qu'un organe d'exécution. Saint-Denis est en effet non seulement la capitale de la région du Vent et celle de l'île entière, mais aussi le régulateur des liaisons extérieures de la Réunion.

(1) Population de Saint-Denis, 1954: Agglomération urbaine: 27 059, dont: Centre-ville, 25 098; Petite-Île, 1 322; Providence-Camélias, 639. — Quartiers excentriques: 14 296, dont: Sainte-Clotilde, 2 474; Rivière des Pluies, 2 090; Bretagne, 1 396; Bois de Nèfles, 1 105; Saint-François, 2 983; Le Brûlé, 554; La Montagne, 3 294. — Total: 41 355 (d'après le recensement détaillé local, légèrement différent du chiffre global « rectifié » par l'I.N.S.E.E.: 41 863).

(2) Voir ci-dessus, p. 293.

Le rôle de chef-lieu de la plaine du Vent est subalterne mais réel. C'est à Saint-Denis que viennent les ruraux vivant entre Rivière des Pluies et Rivière de l'Est, lorsqu'ils ont besoin d'aller « à la ville »; le réseau d'autobus régionaux aboutissant à Saint-Denis comporte presque uniquement des cars desservant cette région, la liaison avec la côte sous le Vent étant plus difficile.

Mais cette fonction régionale ne compte guère en face des fonctions administratives, économiques et sociales de la capitale de l'île.

Les fonctions administratives priment les autres, en ce sens que les organismes économiques ne se sont établis à Saint-Denis que parce que la ville était le siège de l'administration. Autour du vieil et bel Hôtel de la Compagnie des Indes, siège du Gouverneur puis du Préfet, qui, par dessus les arbres du « Gouvernement », domine l'océan, se sont groupés tous les services officiels et les organismes collectifs qui donnent à l'île son impulsion. La prise en charge par l'Etat et les techniciens du F.I.D.O.M. de la modernisation du nouveau département, la mise en place des organes inhérents à cette adaptation ont remplacé le paternel contrôle des anciens Gouverneurs par une « prise directe » entre les bureaux et les activités de l'île. C'est Saint-Denis qui étudie — après avoir souvent proposé — décide, effectue, paie la plupart des réalisations nouvelles, tant agricoles que sociales, depuis 1948.

Cet aspect assez nouveau des choses n'a fait que renforcer l'importance économique de Saint-Denis. Centre de redistribution pour l'île entière de bien des marchandises importées, la ville est le siège des grosses maisons d'importation locales, et des agences de sociétés métropolitaines (Compagnie Marseillaise, Compagnie Lyonnaise, agences automobiles), qui font venir les articles les plus disparates (fers, bois du Nord, hydrocarbures, autos, machines agricoles, engrais, articles ménagers, postes radio, vins et liqueurs, ciment, etc...) et les écoulent ensuite sur le marché local, chez les Z'Arabes et Chinois des « quartiers ».

Centre de conditionnement et d'exportation des produits de l'île, Saint-Denis est d'abord la capitale technique et financière du sucre. Les sociétés sucrières, grosses firmes capitalistes, y ont leurs bureaux, leurs caisses, leurs experts: par là, le chef-lieu dirige toute la vie des planteurs. Le puissant Syndicat des fabricants de sucre, la Station d'essai de la canne à « Bretagne », le Laboratoire de diagnostic foliaire et le Centre technique de la canne, se trouvent à Saint-Denis, et c'est à Saint-Denis que se donnent les ordres de vente, d'embarquement et de paiement des sucres. Il en est de même pour la vanille, le rhum, les essences de géranium; le Service du Conditionnement et des Fraudes y supervise les maisons d'exportation qui stockent gousses et essences, et les écoulent, parfois par avion, selon les cours de Paris, de Londres et de New York.

En conséquence de ces divers trafics, Saint-Denis est le siège des banques réunionnaises — qui manipulent les capitaux de l'île, font des avances de fonds aux planteurs, règlent le prix des sucres et des alcools, — et aussi des Compagnies d'assurances maritimes, des Compagnies de navigation, d'Air France et de la plupart des maisons d'import-export. Les sièges de toutes ces sociétés sont situés dans la partie basse du plateau, entre le Barachois et la rue de la Compagnie: rue Jean-Chatel, rue La Bourdonnais, rue de l'Eglise, rue Rontaunay, rues de l'Intendance et de la Victoire, rue Juliette-Dodu. C'est le quartier des affaires, qui n'a rien de spectaculaire, les entreprises les plus importantes siégeant

dans les bâtiments les plus anciens, en pierre, sans élégance ni ostentation, plus semblables à des entrepôts de grossistes qu'à des sièges de sociétés. Dans cette trentaine de bureaux se règlent les tractations de toute l'île avec la métropole.

Par là Saint-Denis, privé du trafic portuaire proprement dit, tient la haute main sur le trafic de la Pointe-des-Galets, qu'il actionne réellement. Il est symptomatique de constater que les Douanes et les Compagnies maritimes ont leur siège central à Saint-Denis, et n'ont que des sous-agences au Port. Les ordres sont passés par Saint-Denis. Le Port exécute et rend compte. La capitale contrôle également l'activité de l'aérodrome de Gillot et la station radio-émettrice, comme autrefois celle du câble transocéanique.

La population de l'agglomération vit de ces activités; employés de bureaux, dactylos, plantons, manœuvres, personnel chargé de l'entretien de la ville et des maisons. L'industrie privée a médiocrement profité de ces facilités: il n'y a pas de sucrerie à Saint-Denis, mais quelques petites fabriques de cigarettes, de chocolats, d'eaux gazeuses, des imprimeries, des ateliers de réparations auto, des dépôts de pièces et fournitures métalliques. Depuis quelques années, un quartier industriel se développe au Butor: à la place d'une ancienne « Fonderie » se sont établies les « Forges et Ateliers du Butor » et une société d'oxygène et acétylène, entreprises contrôlées par les sociétés sucrières, et pourvues d'installations et de méthodes modernes; de même la S.E.G.E.F.O.M. (1). Les gens d'affaires et ceux des professions libérales, et leurs familles, donnent à la capitale cette fonction résidentielle elle-même génératrice d'activité. La présence de cette minorité instruite amène une certaine vie intellectuelle, inconnue dans le reste de l'île. Le lycéen est ici personnage important, conscient de sa valeur. Les journaux locaux pullulent, aussi nombreux que fugitifs et superficiels, à part le solide et sérieux « Peuple », fondé en 1908 (2). Il y a à Saint-Denis une vie de l'esprit et une vie de société non négligeables, qui contribuent au rayonnement local — de l'« Athènes de l'Océan Indien ».

Les moyens

Malheureusement, du fait de la disposition du relief, les moyens de liaison de Saint-Denis avec le territoire qu'il doit gérer sont fort médiocres et difficilement améliorables.

L'île étant un massif montagneux conique, le meilleur moyen pour circuler est d'en faire le tour. La route de Saint-Denis à Saint-Pierre a 105 kilomètres, pour une distance à vol d'oiseau de 52. Sur la côte, Saint-Denis se trouve sur un simple point de la route circulaire, et exactement sur un des points les plus mal commodes. Aucune route — sinon les culs-de-sacs du Brûlé et du Bois des Nèfles — ne s'y embranche vers l'intérieur; aucun carrefour, ni même bifurcation d'importance dans cette capitale; dans sa gare, pas un embranchement. Et non seulement, on ne peut partir de Saint-Denis que par les directions opposées de sa route, mais celle de l'Ouest, qui commande le Port et la région sous le Vent, est barrée par la masse de la Montagne, qu'il faut escalader et traverser par 38 kilomètres de virages incessants, cauchemar des automobilistes. La même difficulté se pose pour le chemin de fer à

(1) Voir ch. XIV, II, paragr. 1, 3^e.

(2) Il a cessé lui-même de paraître en mai 1958.

voie unique: un tunnel de 13 kilomètres, l'un des plus longs du monde, unit Saint-Denis à la Possession. C'est par ce tunnel, ou par les lacets de la route, en 1 h. 15, que Saint-Denis communique avec la partie la plus riche et la plus peuplée de l'île. Les inconvénients sont tels que l'on s'est enfin mis à construire — il en était question depuis plus d'un siècle — une route en corniche longeant la base de la falaise: travail énorme, fragile, très onéreux en regard du trafic envisagé. En attendant, des autorails rapides assurent la liaison.

Malgré le pittoresque de ses trains qui, tout le long de la rue de l'Embarcadère, traversent lentement la ville, au pas de l'homme — précédés, jusqu'en 1953, d'un « Clocheman », pauvre hère marchant pieds nus 50 mètres en avant pour les annoncer en agitant une cloche — le rôle ferroviaire de Saint-Denis est faible, en ce qui concerne, du moins, les exportations. A travers sa gare, au bord de la mer, le sucre de la plaine du Vent passe sans s'arrêter pour embarquer au Port. Les importations du Port, en revanche, affluent en partie vers la capitale pour alimenter les maisons de gros (1).

Un réseau de cars assure également la liaison avec les villages du Vent (Salazie, Saint-Benoît et toute la banlieue Est), et aussi, mais plus rarement, la liaison avec Saint-Pierre par le Grand-Brûlé et avec certains villages sous le Vent (Trois-Bassins); le réseau a l'inconvénient d'être coupé lors de chaque grosse pluie à la traversée de l'une des nombreuses ravines qui séparent Saint-Denis de Sainte-Marie. On a vu des avions repartir à vide, ou ne pas atterrir, Gillot étant coupé de Saint-Denis. Cet aérodrome, à 11 kilomètres de la capitale, voit atterrir deux à trois Superconstellations par semaine, venant d'Orly et y repartant après avoir poussé en quarante minutes jusqu'à Maurice. Enfin, outre la station de T.S.F. destinée aux liaisons « impériales », un réseau d'émetteurs portatifs actionnés par les gendarmes, assure, le cas échéant, les liaisons avec les quartiers isolés après les cyclones, lorsque routes, chemins et voie ferrée sont emportés.

4. - Les aménagements.

Un autre élément paralysant empêche Saint-Denis de bien jouer son rôle de capitale moderne, c'est l'immobilisme qui l'a frappé depuis les années 1880-1890. La ville se trouvait en 1948 sensiblement dans l'état où elle était en 1870. Elle a dû faire face à la fois aux exigences de familles métropolitaines désireuses d'un certain confort, et à la nécessité de grands travaux d'urbanisme et de salubrité impliqués par la nouvelle condition départementale.

Le ravitaillement de la ville en légumes, fruits, œufs, volailles, est assuré tous les jours par les deux « bazars » (marchés) situés aux deux extrémités de la rue du Grand-Chemin, — eux-mêmes alimentés par les maraîchers du Champ-Borne, de Salazie, du Brûlé et même du Dos d'Ane et des Trois-Bassins. Des « bazardiens », ou marchands isolés, un grand panier sur la tête, viennent aussi, de porte en porte, offrir fruits et volailles qu'ils amènent la nuit, à pieds, du Brûlé ou même de Salazie.

(1) A titre indicatif, en 1948, les docks du Port ont expédié à Saint-Denis 30 785 tonnes de marchandises, sur un total de 132 217 expédié dans l'île entière, soit 23,2 % de ce trafic; mais, dans ce trafic, Saint-Denis a importé, soit pour les consommer, soit pour les redistribuer, 74,6 % des tissus, 98,9 % des produits pharmaceutiques, autant pour les savons et les bougies, 46 % des fers, métaux et machines, 64,4 % des hydrocarbures débarqués.

Pour ce qui est de l'épicerie et des boissons, les Chinois s'en chargent, et fournissent riz, grains, rhum, morue, conserves. La viande de bœuf est assurée par l'abattage local et par celui des bœufs achetés à Madagascar, parqués près de la Rivière des Pluies, et parmi lesquels les bouchers prélèvent au fur et à mesure. Le poisson, — une rareté en partie escamotée par les Chinois — se vend autour du Butor, au gré des pêcheurs de Sainte-Marie et de Saint-Gilles, qui l'y envoient en fin d'après-midi.

Pour être à la hauteur de son rôle, Saint-Denis a mis au point un grand plan d'urbanisme. L'un des projets les plus urgents est celui d'adduction d'eau potable; jusqu'en 1957, la ville vivait avec un système datant de 1840...: une dérivation des eaux de la Rivière amenait à un bassin de décantation, sans filtre ni désinfection; les saletés et les virus les plus divers s'y entassaient; une grille y arrêtait cependant les chiens et les chats crevés; les crues de la Rivière balayaient souvent et obstruaient la dérivation (1). Un hôpital départemental de 600 lits est en voie d'achèvement, les rues sont progressivement mieux goudronnées et mieux éclairées, un boulevard-promenade a été aménagé le long de la côte Est au-delà de la gare. On reconstruit en dur les maisons de bois tombant en ruines, et on construit du neuf: les cités H.L.M. du Camp Ozoux et de la Petite Ile, et deux grands buildings pour locataires, édifiés de 1952 à 1954; un troisième est en train; il y a trois cinémas dont un cinémascope dernier cri. En revanche, les hôtels ne sont pas dignes d'une capitale ni d'une île touristique et la voirie est nettement déficitaire; témoin l'usage général des « tinettes », que des prisonniers viennent, tous les matins, vider dans de grands camions peu étanches.

Dans l'ensemble, cependant, il y a une nette volonté de progrès. La circulation, dans les rues, trop étroites, est animée et, à certaines heures, dramatique, malgré les sens uniques obligatoires dans toutes les rues du centre-ville. La promenade du Barachois, aménagée, éclairée, est une heureuse réalisation. Plus utile encore sera la large avenue circulaire qui doit contourner la ville par le Sud, reliant les régions au Vent et sous le Vent en évitant la traversée de l'agglomération. En attendant, tout le centre-ville — dont les maisons ont été repeintes en 1959 (2) et ont été dotées de numéros neufs et de boîtes aux lettres — voit se succéder de nombreuses améliorations. Les magasins fournissent dans l'ensemble tout ce que l'on peut désirer, y compris les nouveautés littéraires et les journaux parisiens de la semaine. Les deux quartiers d'altitude sont en plein essor. Nous avons dit ailleurs ce qu'il fallait penser du projet de transfert éventuel de la capitale dans les Hauts, à la Montagne ou au Tampon. Ce n'est techniquement pas impossible, mais les inconvénients dépasseraient de beaucoup les avantages. Saint-Denis peut, par contre, assez facilement s'adapter à son rôle de petite capitale moderne, qui, vers 1970, doit atteindre normalement 100 000 habitants.

III. — LE PROBLEME DU PORT : SAINT-PIERRE ET LA POINTE-DES-GALETs

Depuis le début de la colonisation, l'île est à la recherche d'un port convenable, et, par périodes, des études et des débats animés alertent les esprits sur le choix d'un emplacement idéal. Tour à tour le Cap la Houssaye, l'Etang-Saint-Paul, Saint-Gilles, Sainte-Rose, ont été proposés. Mais, outre Saint-Paul et Saint-Denis, seuls Saint-Pierre et la Pointe-des-Galets ont vu des tentatives de réalisation.

(1) Le nouveau système d'adduction a été mis en marche en 1957.

(2) A l'occasion de la visite du Président de la République.

En attendant, le trafic essentiel — c'est-à-dire l'exportation des sucres — s'exerça longtemps par les « marines » qui, au nombre d'une vingtaine, s'échelonnaient le long des côtes correspondant aux régions de cannes. Les voiliers mouillaient au large et chargeaient par transbordement au moyen de péniches. Mais la navigation à vapeur et l'essor des Messageries Maritimes vont pousser de plus en plus à la concentration du trafic, donc à la nécessité d'un seul port, mais d'un vrai.

1. - Saint-Pierre.

Ce n'est pourtant pas que cette ville doive sa fortune à un port, loin de là. Mais c'est en pensant à l'« ancrage » de la Rivière d'Abord que l'emplacement de la ville fut choisi. Déjà, en 1687, le Père Bernardin pensait y établir un havre pour barques de 50 tonneaux. Effectivement, la côte y dessine une petite anse au fond de laquelle débouchent la vallée de la Rivière d'Abord, presque toujours à sec, du moins en surface, et aussi une résurgence côtière. Cette source se jette dans un petit bassin de 100 m sur 30, le Barachois, auquel succède, au-delà d'un haut fond sablonneux, un bassin plus grand, séparé des lames par un plateau sous-marin de coraux parallèle à la côte. Mais, en fait, l'importance de Saint-Pierre vient de ce qu'un organisme urbain véritable était utile dans cette partie méridionale de l'île. Si Saint-Pierre s'est développé de préférence à Saint-Louis, c'est grâce à un arrière-pays plus vaste, convenant mieux au peuplement que les régions du Gol et de Saint-Joseph.

On sait (1) comment la colonisation du Sud par les Saint-Paulois amena la création du quartier Saint-Pierre où, dès 1727, Durongouët cadastrait l'emplacement de la future ville, et où le peuplement vint non par la côte mais par les basses pentes, par le café et non par le port; ce peuplement fut encouragé par Desforges, puis Dumas; il aboutit à la construction d'un centre urbain en damier conçu selon les idées d'Antoine de Bavière et de Déjean (1737), perfectionné et développé par Banks en 1779.

Cependant l'éloignement de Saint-Denis et la rivalité entre les deux villes ont été à l'origine de plusieurs tentatives manquées pour créer un vrai port à Saint-Pierre.

Divers agents de la Compagnie en relançaient régulièrement l'idée. Aussi, La Bourdonnais qui désirait créer un port dans le Sud, chargea-t-il les Saint-Pierrois de s'en occuper. Ceux-ci, en 1740, firent ouvrir par leurs esclaves un chenal à travers le cordon de sable et mirent en communication la petite anse et le Barachois: l'estuaire ainsi agrandi pouvait offrir asile à toute barque calant assez peu pour ne pas racler le plateau de corail. On s'en tint là longtemps. Régulièrement, des « techniciens » ou des hommes politiques parlaient des possibilités d'aménagement. Tromelin, en 1773, y déclarait souhaitable l'aménagement d'un bassin pour navires de 200 tonneaux. Mais jusqu'à Hubert-Delisle, tout se résuma à des mémoires. Au temps de ce gouverneur, l'essor sucrier et l'avènement des bateaux à vapeur démontrèrent avec acuité la nécessité de donner à la Réunion un véritable port, et, la rade de Saint-Denis étant écartée comme trop difficilement aménageable, les Saint-Pierrois firent adopter par la colonie le projet de construction de leur port. Il s'agissait de fermer le grand bassin par des jetées, et d'y creuser suffisamment le plateau de coraux. Hubert-Delisle inaugura les travaux le 12 mars 1854. On construisit rapidement une jetée Ouest de 293 m, une jetée Est courbe de 330 m, un épi de 98 m, deux barrages fermant le bassin à l'Ouest et au Sud (2).

(1) Voir ci-dessus, p. 141.

(2) RAMBOSSON. Op. cit., p. 213.

après quoi on se mit à surcreuser le plateau sous-marin pour y créer un plan d'eau artificiel de 4 hectares avec passe de 30 m s'ouvrant sur le Barachois. De Bonnin à Maillard, de Maillard à Prozinski, on passa à un grand projet pour cuirassés et transatlantiques. En fait, le creusement s'avérait chaque jour plus difficile et plus coûteux, et on n'arriva même pas à rendre le chenal accessible aux caboteurs.

La crise économique survenant après 1863 mit fin au projet de la colonie, qui céda en 1867 le chantier à la ville. Celle-ci contracta des emprunts successifs énormes pour achever l'ouvrage.

Il devenait cependant tous les jours de plus en plus évident que l'entreprise était vouée à l'échec. L'essor rapide de Saint-Denis impliquait en effet pour le futur grand port un emplacement proche de la capitale, sous peine de compliquer à plaisir les trafics. Si encore l'emplacement de Saint-Pierre avait comporté des avantages sensationnels! Mais les techniciens faisaient remarquer avec juste raison que le creusement du plateau de corail était ruineux, alors qu'assez près de Saint-Denis une plaine alluviale de sable et de galets serait bien plus facilement aménageable. Aussi l'Etat, qui avait favorisé jusque là les emprunts de Saint-Pierre, à la légère, semble-t-il, prit en main, en 1875, le projet de la Pointe-des-Galets. Seules l'ambition et les illusions des Saint-Pierrois les firent s'accrocher à la continuation de l'œuvre, en dépit du bon sens. Travail surhumain et catastrophe financière: en 1883, le chenal à travers le banc de coraux était percé, l'accès d'un navire de 600 tonneaux possible, deux ou trois navires de 300 tonneaux calant 4,50 m pouvaient s'abriter de concert. Les premiers y furent reçus en triomphe. En 1886, l'avant-port avait une ouverture de 150 m, une profondeur de 7 m, le chenal s'ouvrait sur une darse de 4 à 6 m de profondeur. Sans adopter le lyrisme de Rambosson, qui parle d'un bassin pouvant contenir 80 navires! on avait un plan d'eau abrité de 250 m de côté, d'une profondeur moyenne de 5 m et d'accès très difficile. Mais à cette époque, le Port des Galets fonctionnait déjà (1).

Saint-Pierre n'aurait véritablement besoin d'un port que si la ville était capitale. En fait, sa force réside dans sa fonction de centre rural régional.

Cette supériorité vient de ce que Saint-Pierre, au contraire de Saint-Denis, est le point d'aboutissement de larges planèzes en pente douce, facilement défrichables, au sol riche. Le climat sous le Vent a permis la mise en valeur des Hauts, contrairement à ceux du versant nord-oriental. Un peuplement dense de Petits Blancs établis, jusqu'à 1 400 m, s'est superposé au peuplement de la côte par les éléments métissés; une économie de polyculture vivrière et de plantes à parfums s'est surajoutée à l'économie sucrière. C'est la présence de cet arrière-pays qui a fait la force de Saint-Pierre; ce sont les quartiers populeux de la Ravine des Cabris, de Montvert, du Tampon, des Lianes, du Bras de Pontho, de la Plaine des Cafres, de l'Entre-Deux — et aussi, secondairement, de Saint-Louis et de ses pentes de la Rivière, du Gol — et même de Cilaos, dont Saint-Pierre est le centre urbain naturel. Rien de tout cela à Saint-Denis, à l'extrémité d'une région du Vent qui n'a que 116 000 habitants, alors que le versant naturel de Saint-Pierre en possède 192 000.

En conséquence, l'arrière-pays de Saint-Pierre est pourvu d'un beau réseau routier comportant cinq rocadees étagées recoupant de nombreux chemins de pénétration qui escaladent les planèzes. Ce réseau est axé sur

(1) Les Saint-Pierrois, endettés de 6 millions et sans un client, considèrent encore de nos jours que leur tentative a été étouffée délibérément par une mafia d'intérêts politico-financiers de spéculateurs malhonnêtes, qui ont entraîné la métropole dans une entreprise aussi nuisible aux intérêts bien compris de la France qu'à ceux de la Réunion, ceci de l'avis des gens qui savent penser juste et voir loin.

la grande route des Plaines, qui traverse tout le centre de l'île; au long de cette route, l'habitat et les cultures montent jusqu'au 27^e kilomètre (1 500 m). Ainsi peut-on accéder largement, de toutes les directions, et de tous ces villages peuplés, vers Saint-Pierre, lequel est également le terminus de la voie ferrée de l'île, donc un centre de concentration et de redistribution des marchandises. Si l'on précise que l'importante masse des Petits Blancs est actuellement d'un niveau social plus élevé que les colons et ouvriers agricoles du reste de l'île, on comprendra l'importance de Saint-Pierre, du seul fait de l'existence de ce monde rural. Privé de ses organismes de capitale qui y sont artificiellement installés, Saint-Denis serait un bourg plus misérable même que les villages de la côte du Vent puisque n'ayant lui-même ni cannes, ni usines sucrières. En réalité, il est, à notre avis, hors de doute que c'est Saint-Pierre qui devrait être la capitale de l'île.

Aussi, la croissance démographique de Saint-Pierre a-t-elle été plus rapide et plus ample que celle du chef-lieu. Saint-Pierre était en 1851 plus peuplé que Saint-Denis (16 328 contre 14 892) (1) et si celui-ci l'a surclassé de 1854 à 1900, Saint-Pierre, qui avait cependant perdu en 1882 le territoire de l'Entre-Deux, comptait, en 1921, 27 895 habitants contre 21 538 seulement pour la capitale.

Ayant depuis cette date perdu le territoire du Tampon en 1925 et celui de la Petite-Ile en 1931, Saint-Pierre (32 000 habitants en 1958), est actuellement beaucoup moins peuplé que Saint-Denis, mais si l'on compare le territoire de ce dernier, qui n'a pas changé depuis Etienne Regnault, avec celui qui formait le Saint-Pierre d'avant les dédoublements, on constate que Saint-Pierre comprend 62 500 habitants, contre 49 000 à Saint-Denis (1958).

Ces considérations expliquent et limitent le rôle urbain de l'agglomération Saint-Pierroise. Celle-ci, au-delà de laquelle commencent aussitôt champs de cannes et usines, est avant tout un centre d'approvisionnement pour une importante population rurale. Très ramassée sur la rive droite de l'embouchure de la Rivière d'Abord, la ville comprend les 41 carrés du plan Banks, dont huit en façade sur le terre-plein littoral (gare et port). Mais, à l'inverse de Saint-Denis, toutes les rues Nord-Sud sont en très forte pente, qui ne s'atténue qu'aux abords du rivage. Sur la rive gauche, au-delà d'un radier, le faubourg de Terre-Sainte est surtout un village de pêcheurs. L'agglomération urbaine comprend en tout 13 658 habitants (1954). Autour du vieil et bel Hôtel de Ville, ancien magasin général de la Compagnie des Indes, Saint-Pierre groupe une population de commerçants, de propriétaires, de gens d'affaires, de fonctionnaires, de membres des professions libérales, dont l'ensemble est assez cossu et que l'on sent fiers d'appartenir à ce que l'on appelle la « capitale du Sud ». De nombreux bâtiments en pierre et les maisons de commerce se groupent autour de la « Rue des Bons-Enfants », axe commercial, parallèle au littoral, au bas des pentes. A cause de sa clientèle étendue, Saint-Pierre bénéficie de bien des avantages de Saint-Denis : chaque banque dionysienne y a sa succursale permanente. On y trouve de solides maisons d'import-export, de nombreux grossistes chinois et indiens, des magasins d'outillage et de réparation automobiles ou mécaniques, des centres de redistribution d'hydrocarbures, de riz, d'engrais, de ciment. Les produits agricoles de la région ont provoqué à Saint-Pierre ou aux environs l'installation de distilleries de rhum et d'essences,

(1) NANTEUIL. IV, p. 375 sq.

de fabriques de liqueurs, de cigarettes, un four à chaux, une fabrique de cordes d'aloès, et surtout trois usines sucrières et des maisons d'exportation d'essences à parfum. Chaque fois que la nécessité s'est fait sentir de doubler les organismes départementaux dont le siège est à Saint-Denis, c'est à Saint-Pierre qu'on les a installés : telles une station météorologique et une importante usine électrique. Il y a, incontestablement, humainement et économiquement, une région sous le Vent et en particulier une riche région du Sud, dont Saint-Pierre est la tête. La ville n'a pu que bénéficier fortement de l'essor sucrier des dix dernières années, principalement marqué dans le Sud, dont les quatre usines sont en tête pour le rendement. Les lotissements de « Ravine Blanche » et de « Casernes », où se constituent de nouveaux quartiers, sont le signe de ce renouveau.

Cette activité purement urbaine s'accompagne d'une activité secondaire : le petit ensemble de pêche de Terre-Sainte, qui n'utilise que la partie orientale du port, et, au-delà, vers l'Est, une courbe de la côte rocheuse. C'est une vieille tradition qui fait de Terre-Sainte le second centre de pêche après Saint-Paul, et surtout le centre le plus typique, le seul où la pêche soit l'occupation principale. Les pêcheurs construisent eux-mêmes leurs barques, fabriquent leurs filets en ficelles de coton. Ils pêchent — principalement de novembre à mars — à la ligne parfois, mais plutôt au filet, les poissons les plus divers, qu'ils vendent dès l'arrivée en ville.

Mais Saint-Pierre n'a pas voulu se contenter de ce rôle de petite sous-préfecture. La renaissance impliquée par la départementalisation a eu ici une réaction typiquement saint-pierroise : le désir de voir renaître enfin le port d'une ville à l'avenir maritime de laquelle les habitants n'ont pas cessé de croire.

Abandonné presque entièrement depuis soixante ans, et totalement depuis 1935, ce port s'est ensablé, les coraux ont à nouveau envahi la passe, les tempêtes ont disloqué certaines sections des jetées, la forme de radoub n'a plus sa fermeture ; le bassin n'est pratiquement plus accessible qu'à des pinasses de 12 à 15 mètres de long. L'idée est cependant venue à des négociants saint-pierrois — la plupart chinois — d'organiser un petit cabotage avec Madagascar pour ravitailler directement la région saint-pierroise en matières pondéreuses (riz, grains). Les avantages étaient que Saint-Pierre, port communal et sans équipement moderne à amortir, n'avait pas de taxes portuaires, qu'on y débarquait sans transbordement, que les tarifs de manutention étaient faibles. L'Inscription Maritime favorisa ces entreprises, qui fournissaient des ressources à une population misérable, à des tarifs moins élevés qu'à la Pointe-des-Galets. La condition était l'obligation de n'employer que des bateaux de très petit tonnage, donc de limiter très bas l'ambition du trafic.

1952 fut l'année de la renaissance. Un caboteur de 110 tonnes, le *Ramuntcho*, armé par les Grands Moulins de Bordeaux, effectua douze voyages à Tuléar et Fort-Dauphin, après quoi il talonna à l'entrée du port, une voie d'eau se déclara, et il fut abandonné dans le bassin de radoub. Une S.T.M.R.M. se forma alors entre commerçants locaux (1), qui arma le *Louvetot* (260 tonneaux), lequel débarqua 300 t et s'échoua, à sa première sortie, aux environs de Tuléar. Un troisième navire, la *Ville de Saint-Pierre*, de 357 tonneaux, arriva en octobre 1953, s'échoua

(1) Société Transport Maritime Réunion-Madagascar.

en décembre à l'entrée du port, puis fit en tout 19 voyages, agrémentés d'innombrables incidents. En octobre 1955, la S.T.M.R.M. cessa ses activités. En tout, de 1952 à 1955, le port de Saint-Pierre a reçu 7 748 tonnes de marchandises, essentiellement du maïs, du riz et des légumes secs venus surtout de Tuléar mais aussi de Fort-Dauphin, de Manakara, de Morombe, de Tamatave — soit 0,5 % du trafic de l'île en 1953; 2 % en 1954. Une pause a suivi cet effort.

Il reste qu'avec des frais réduits le port de Saint-Pierre peut être remis en état pour accueillir des caboteurs de 500 à 1 000 tonneaux en port lourd. Il faudrait pour cela élargir le chenal d'entrée à 35 mètres, étendre le plan d'eau et la passe. Ainsi Saint-Pierre pourrait-il servir de havre de remplacement pour les cas où les cyclones couperaient les liaisons entre le Nord et le Sud de l'île, ou si le Port des Galets était obstrué. Il serait une ressource appréciable pour le Sud. Les résultats acquis sont de bon augure pour une reprise future, à condition qu'on en sache les modestes limites. Des travaux sont en cours. Il est absurde, en tout cas, de parler d'une concurrence pour la Pointe-des-Galets (1).

2. - Le Port de la Pointe-des-Galets.

Le port de la Pointe-des-Galets appelé plutôt « le Port », du nom officiel de la commune, est le type même de la ville créée de toutes pièces, pour une fonction unique, en un lieu par ailleurs désert (Pl. XXXVIII et fig. 41).

A mesure qu'avançaient lentement les travaux des bassins de Saint-Pierre, les gens étaient de plus en plus nombreux qui se rendaient compte que cette ville ne pourrait jamais offrir le grand port que l'accroissement du trafic et du volume des navires rendait indispensable. Le Conseil Général s'en inquiétait depuis longtemps et encourageait l'aménagement d'un chemin direct Saint-Denis-Saint-Paul, d'abord par un tunnel, puis par un chemin suivant le littoral à la base de la falaise, car quel que fut le site de port choisi, il fallait pouvoir l'atteindre depuis la capitale avec le maximum de commodité.

Les projets affluèrent; des ingénieurs, Bonnin, puis Mazon, puis deux hommes d'affaires, Saliz et Conil, se firent fort d'aménager un port à l'Etang Saint-Paul; les sondages de Bridet y démontraient cependant un brassage de sables considérable. Deux concessions furent accordées, mais on ne put réunir les capitaux nécessaires; cependant que d'autres experts, Morlière et Bonnin lui-même, soutenaient le projet d'un port au Cap la Houssaye, seul lieu où pouvait être aménagé un havre en eau profonde, en fermant avec une longue jetée la partie occidentale de la baie de Saint-Paul.

En 1872, le capitaine de vaisseau Pallu de la Barrière proposa le creusement d'un port dans les alluvions de la Plaine des Galets. Selon lui, la réalisation en était facile, et M. Lavalley, ingénieur en chef du Canal de Suez, se chargeait de l'opération. D'après eux, le rivage y était à peu près stable, puisque les deux courants de galets longeant l'île s'y neutralisaient. Cette basse plaine au sol tendre et stérile, à treize kilomètres de Saint-Denis, à l'abri des alizés, était toute indiquée. Certes, il y avait l'obstacle de la Montagne et les houles du Nord-Ouest, mais comme il n'était pas question de creuser un port au Vent, où la mer est

(1) E. PERCIER. Le cabotage entre Madagascar et la Réunion. Rapport dactyl., 1955.

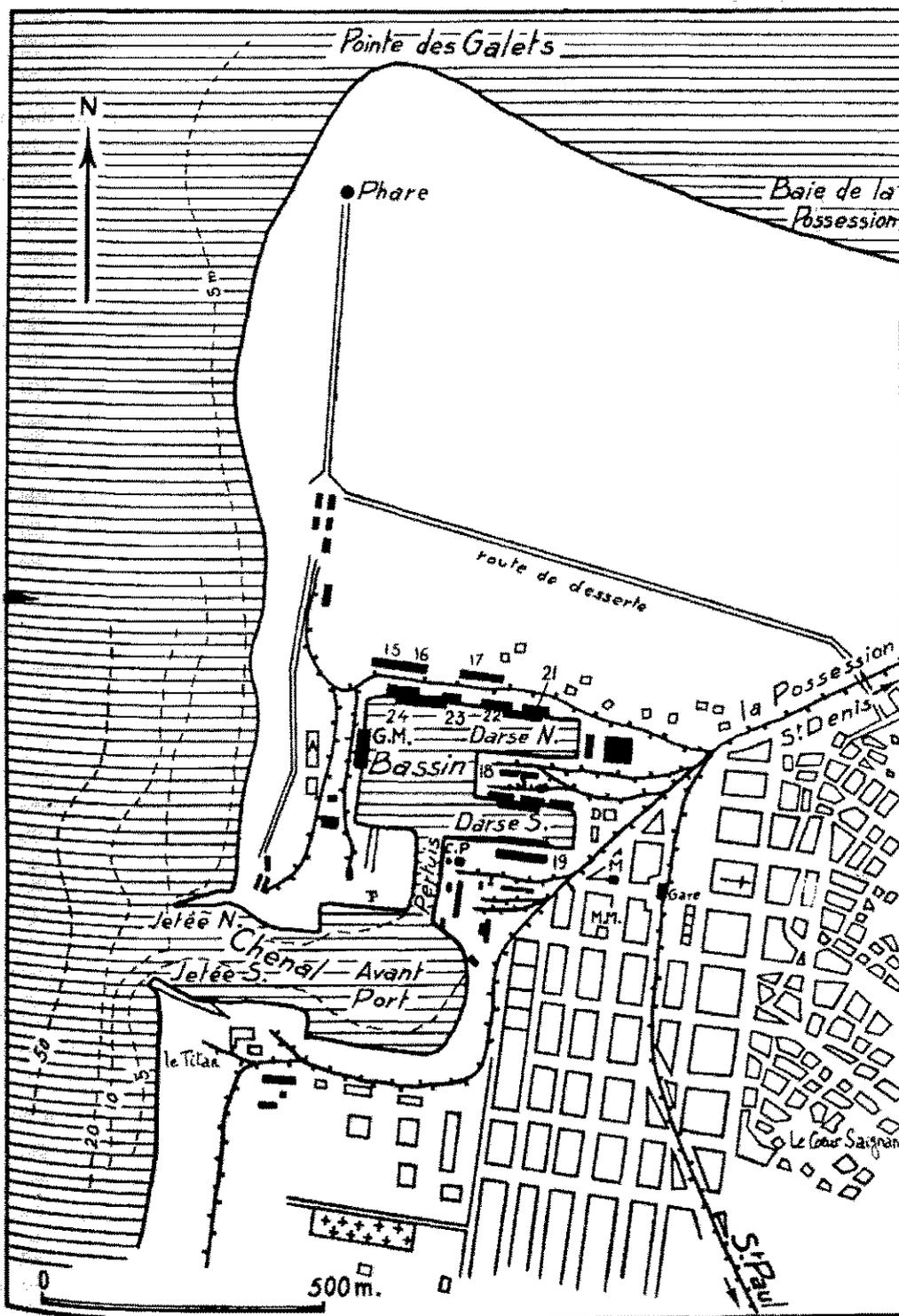


Fig. 41. — Le Port de la Pointe des Galets

G.M.: Gare maritime. — 15 à 24: Hangars. — S: Docks à sucre. — C.P.: Capitaine du Port. — M: Mairie. — D: Douanes. — M.M.: Messageries Maritimes. — P: Futur port pétrolier. — A: Ateliers du Port (Echelle: 1/10 000^e).

intenable du fait des alizés et des galets, il s'en suivait que, de toute façon, l'obstacle de la Montagne serait le même, quel que soit le lieu choisi sur la côte sous le Vent. Pallu prévoyait deux entrées, au Sud et au Nord de la Pointe, une dépense de 8 655 000 francs, un délai de quatre ans. Des jetées protégeraient le chenal des houles et de l'invasion des galets. Après enquête et renonciation au chenal de sortie au Nord, le Conseil Général accepta le projet en 1873. Pallu demanda alors à créer un chemin de fer de Saint-Benoît à Saint-Pierre, pour drainer vers le Port les marchandises de l'île, en particulier les sucres: c'était la condition *sine qua non* de la rentabilité du projet, mais c'était aussi la condamnation à mort des « Marines »; il fallait un tunnel sous la Montagne: Pallu le creuserait. Le projet fut voté par le Parlement en 1877; une société se constitua pour construire port et voie ferrée; en 1882, le chemin de fer était achevé; quant au port, il fut ouvert dès 1884; cette année-là, un vapeur de 1500 tonneaux y entra. Mais on rencontra évidemment des difficultés imprévues: un banc de roches dures dans l'avant-port, une mer qui démolissait à mesure les blocages des plates-formes et qui gênait l'avancée des jetées. On dépensa 59 millions, sans même réaliser tout le plan. Cependant, en février 1886, quatre grands voiliers et un navire de guerre entraient ensemble dans le port. Mais la compagnie, ruinée, était déclarée déchuée, et le port étatisé en 1887.

*
**

Les bassins présentent ce caractère, original pour un port de mer, d'avoir été entièrement creusés dans le sol, au lieu d'avoir été pris sur l'eau et isolés par des jetées.

L'ensemble s'ouvre sur l'océan par un chenal d'entrée de 250 m de long O.E., calibré au Nord et au Sud par deux jetées légèrement convergentes qui n'atteignent pas 200 mètres. La distance entre les deux digues est de 110 m; mais les apports de galets ont réduit le chenal à 50 m, et après certains raz-de-marée, à 20 m; il est théoriquement profond de 9 mètres. Les jetées ont pour but de stopper les cheminements de galets et les houles du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et de les détourner vers le large.

Le chenal débouche dans un avant-port affectant la forme d'un vague carré de 210 mètres de côté, profond de 8,50 m. Sur la face N.E. de ce bassin s'ouvre, à angle droit avec le premier chenal, un deuxième chenal large de 25 m au plafond, 45 m à la crête, et de 150 m de long, qui donne accès au port proprement dit.

Celui-ci comprend un bassin unique de 200 m sur 168 m prolongé à l'Est par deux darses de 200 m de long, 50 à 60 m de large, séparées par un môle central de 50 mètres.

Au total, les bords de ces divers postes d'accostage forment cinq postes à quai, échelonnés entre 87 et 143 m de long et d'une longueur totale de 560 m; les appontements sont en bois sur pieux métalliques. Autour des quais sont disposés la petite gare maritime construite en 1939, des magasins couvrant 24 000 m², des terre-pleins d'une surface de 15 000 m²; les quais sont équipés de six grues dont deux sur rails. Certains magasins sont spécialisés, comme le beau dock à sucre à deux étages (9 700 m²), l'un des deux seuls magasins en béton, le magasin 18 (rhum), les hangars 17 (engrais), 15 et 16 (grains, riz, ciment) et les hangars des diverses compagnies maritimes.

Tel quel, ce port a été jusqu'en 1952 la terreur de tous les capitaines de l'Océan Indien, qui le considéraient comme une « ratière », où l'on peut à la rigueur entrer, mais dont on ignore combien de temps on y restera et même si on pourra en sortir. Ses inconvénients majeurs sont, en effet, considérables :

1° L'étroitesse des chenaux et l'angle invraisemblable qu'ils font — pour briser les houles — obligent les navires à des manœuvres ahurissantes et dangereuses. Un bateau allant dans la darse Sud doit, sur un kilomètre, effectuer deux pivotements à 90° ; pour peu qu'il ait 130 m de long, on voit l'acrobatie nécessaire dans des bassins longs de 200 mètres où le champ de giration est réduit à 166 m sur 175 lorsque les deux appointements Nord et Ouest sont occupés. La manœuvre dure de trois quarts d'heure à une heure. Bien entendu, deux navires ne peuvent pas l'exécuter en même temps. Une fois à quai, le navire est immobilisé, en cas de cyclone ou d'incendie, à proximité d'une énorme concentration d'hectolitres d'alcool, de sucre, de tissus. Enfin, les navires de plus de 140 mètres ne peuvent pénétrer dans le port.

2° L'accès du chenal est délicat, toujours exposé à être bloqué. S'il est exact que les jetées protègent des houles du N.O. et du S.O. en temps normal, elle ne les empêchent pas de pénétrer en cas de cyclone ou de raz-de-marée, ceux-ci très fréquents en saison fraîche. Les digues n'arrêtent pas le fort courant traversier qui gêne l'entrée des navires ; le cheminement des blocs continue, venant de la Rivière des Galets. Ils affluent surtout les jours des tempêtes, et sont parfois projetés par dessus la jetée Sud et tombent dans le chenal. Celui-ci doit être continuellement dragué : 150 à 250 000 m³ de galets doivent être retirés tous les ans, chiffre normal pour un grand port, mais qui, pour un trafic de 150 à 200 000 tonnes de marchandises amène le prix du dragage à 23 fois celui du port français le plus défavorisé. Il arrive que des navires surpris à l'accostage par un cyclone ne peuvent plus sortir du port, le chenal étant comblé... En 1948, un cargo resta 55 jours prisonnier, et l'on cite le cas d'un navire qui y resta neuf mois!... On comprend, dans ces conditions, que les capitaines hésitent à embouquer les passes et préfèrent opérer sur rade — ce qui augmente les frais. L'allongement de la jetée Sud réduirait de beaucoup cet inconvénient, mais à mesure qu'on l'allonge, la mer la démolit ; la côte devient brusquement accore au-delà de 180 m et la digue n'a jamais pu atteindre les 200 m prévus ; elle a même été réduite à 161 m. Enfin, depuis 1942, aucun dragage sérieux n'ayant eu lieu, le chenal n'avait pratiquement plus que 25 mètres de large et des fonds ne dépassant pas 7 mètres.

3° Le temps perdu, le risque couru, les frais énormes qui en résultent, ne sont pas compensés par une manutention rapide si le navire est à quai. Aucune grue ne peut travailler directement à partir de la cale ou du pont du navire. Quatre navires peuvent travailler simultanément, à quai ou en rade, mais si lentement que les nouveaux venus doivent faire queue et attendre au large où ils mouillent sur un haut fond assez précaire de sable fin par 45 à 60 mètres, ou plutôt en rade de Saint-Paul. Or, chaque journée perdue au mouillage revenait, en 1955, à 200 000 fr de frais de stationnement. Les dragues ont été longtemps insuffisantes ; mal entretenues et mal utilisées par un personnel médiocre, elles n'arrivaient pas à réaliser le programme voulu... Le rendement des dockers n'a rien d'éblouissant. La nécessité d'acheminer sur Saint-Denis la plus grande partie des importations, et par le tunnel, alourdit encore le système.

L'ensemble de ces inconvénients a fait longtemps de la Pointe-des-Galets un des ports les plus chers du monde. Cette cherté s'est répercutée sur le prix des sucres et sur celui de toutes les marchandises importées. Autrement dit, le fonctionnement du Port a entravé très sérieusement l'économie de l'île et paralysé au départ les tentatives d'équilibre financier normal.

Géré jusqu'en 1952, en même temps que le chemin de fer, par le C.P.R. (1) — société qui s'y ruina — le Port depuis cette date a été repris par l'Etat, et géré par la Chambre de Commerce de la Réunion depuis 1956. A partir de 1944, dans le cadre de la départementalisation, des études sérieuses et un gros effort ont été entrepris pour doter l'île d'un port moderne, ou du moins normal, condition première d'une économie saine. Huit rapports officiels, quatre missions, ont repris l'étude de la question à la base, entre 1944 et 1949. On se demanda très sérieusement s'il ne valait pas mieux abandonner carrément la Pointe-des-Galets, dont l'amélioration coûterait un prix prohibitif. Certains usagers du port parlaient même de supprimer l'escale de la Réunion pour les navires normaux, et de faire simplement ramasser fret et passagers par des bateaux annexes qui les mèneraient aux grands navires stationnés à Tamatave. Ou bien alors, n'était-il pas préférable de construire un port entièrement neuf, à Saint-Denis même, en y mettant le prix: on aurait alors du moins un instrument rentable. Les rapports officiels étudièrent le problème et conclurent tous en faveur d'un port moderne à Saint-Denis: la baie en serait abritée par une longue jetée de 190 m partant de la Pointe des Jardins, et dirigée vers le N.O. A tout prendre, les alizés, très affaiblis, seraient préférables aux houles. Appontements et terre-pleins seraient installés sur le Barachois, sur le cône alluvial de la Rivière Saint-Denis convenablement aplani, sur le plateau de la Redoute. Mais il fallait 7 à 8 milliards.

On y renonça, cette somme paraissant disproportionnée avec le faible trafic annuel (250 à 350 000 tonnes) — équivalent du trafic assuré sur la côte d'Afrique par de simples wharfs! — et on résolut d'améliorer puissamment le Port-des-Galets de façon à en faire un instrument non pas remarquable, mais commode et non ruineux.

La période d'études techniques de 1948 à 1951 porta sur les moyens d'annihiler l'effet des houles, de combattre le courant traversier et le cheminement des galets; des expériences eurent lieu à Chatou sur modèles réduits, et des sondages effectués sur 800 mètres en vue de l'ouverture d'une sortie sur la baie de la Possession, ce qui eut permis d'organiser un sens unique dans le Port; l'importance des arrivages de galets y fit renoncer.

Les réalisations amorcées en 1951 eurent des conséquences spectaculaires, et la Pointe-des-Galets, en quelques années est devenu un port normal. Le tout était de s'y mettre, ce que ne faisaient guère les fonctionnaires coloniaux. On envoya de la métropole des ingénieurs qui connaissaient leur métier et des agents d'exécution qui savaient et voulaient travailler. Dissocié du poids lourd constitué par le chemin de fer, le Port a été peu à peu mis en état: les dragages ont repris avec une drague neuve et puissante, travaillant à temps plein et 320 jours par an. De 1948 à 1953, on a retiré du chenal et des bassins 250 000 m³ de galets par an. Mais depuis, les dragages ne concernent plus que 50 à 100 000 m³ et il s'agit non plus de dragages d'entretien mais d'opérations d'approfondissement, car les galets ne rentrent plus! Ce premier résultat a été obtenu grâce à la jetée Sud, enfin reconstruite de 1953 à 1957, restaurée sur 125 mètres et prolongée de 80 mètres, car l'anse créée au Sud de la jetée avait été entièrement comblée depuis 1882. Légèrement au Nord de

(1) Chemin de Fer et Port de la Réunion.

la jetée Sud, dans le chenal, les ingénieurs du Port ont fait creuser un grand trou, où les courants déversent les galets en temps de grosse mer. Les courants nouvellement créés dans le chenal par suite de la présence du trou ont amené le désensablement du côté Sud de l'avant-port. Les navires calant 8,50 m entrent maintenant tous et à toute heure du jour dans les bassins et la durée de la manœuvre ne demande guère plus de quarante-cinq minutes.

Après cinquante ans de récriminations, on est donc arrivé en trois ans à transformer le fameux Port: la houle N.O. et le « raz-de-marée » S.O. ne gênent vraiment plus le chenal. Celui-ci atteint maintenant une profondeur de 11,50 m à l'entrée, les bassins sont profonds de 7 mètres à quai et, très vite, en avant des quais, atteignent 9 mètres. Il n'y a plus de ressac dans le port; depuis 1955, aucun navire n'a travaillé sur rade (1) et l'attente est pour ainsi dire supprimée. Les cinq postes à quai en bois sont refaits et permettent à cinq navires de travailler en même temps; généralement, trois chargent pendant que deux déchargent. Le sixième quai, celui de la gare maritime, est reconstruit sur piles en béton. Le port peut charger du sucre à raison de 40 000 tonnes par mois; en fait, au gré de la circulation maritime, il y a des semaines très creuses et, au contraire, parfois cinq navires à quai. Le Port peut traiter théoriquement 15 bateaux de 8 000 tonnes par mois, stocker 35 000 tonnes de sucre. Un projet de silo à sucre de 20 000 tonnes est à l'adjudication; une nouvelle darse est en projet entre la gare maritime et les ateliers, et un port pétrolier doit être aménagé en 1958 à l'entrée, sur le côté Nord de l'avant-port. L'outillage a été modernisé et accru, de même que les installations; le batelage a été renouvelé: les deux vieux remorqueurs moribonds ont été remplacés par deux remorqueurs de haute mer de 300 CV diesel, assistés d'un remorqueur à vapeur de secours.

Le rendement de la main-d'œuvre, plus sérieusement recrutée, mieux traitée, est à un niveau excellent. 1 200 dockers sont officiellement inscrits, dont 600 viennent tous les matins du dehors (Possession, Hauts de Saint-Paul). Un très important atelier de réparation a été établi en 1955 au Nord des bassins; bien équipé, il répare les remorqueurs, les machines et même certaines avaries de navires de ligne; les ateliers privés de la S.N.P.R. sont en gestion mixte avec l'atelier officiel.

La Shell a édifié de 1953 à 1955 une série de réservoirs à mazout, gas-oil et essence, d'une capacité totale de 10 150 m³, et que des pipe-line relient au quai 24 où accostent désormais les tankers; un magasin frigorifique a été monté, premier maillon d'une chaîne de froid dans l'île. Il faut encore diminuer d'une vingtaine de mètres la longueur du musoir central, pour augmenter la superficie du bassin d'évitement. Une auto-grue diesel de 5 tonnes, une grande grue de 100 tonnes ont été acquises et fonctionnent; chalands et gabarres ont vu leur nombre augmenter; deux autos-grues diesel de 6 tonnes, huit chariots-élévateurs ont été installés. Une fois achevé le beau magasin à sucre de 9 000 t, on s'est mis à construire un hangar à bois; l'éclairage des terre-pleins permet désormais le travail de nuit. Enfin, un vrai phare, de 15 mètres de haut, a été édifié à l'extrémité de la Pointe-des-Galets, à la place de l'ancien feu.

(1) Nous écrivons en novembre 1957. A cette date, depuis 1955, il n'y avait eu qu'un total de 10 jours d'attente en rade pour les navires, dont huit jours au moment de l'ouverture du canal de Suez après la crise de 1956, sept navires s'étant de ce fait présentés à la fois.

Le Port est maintenant plus rapide et moins cher que les ports malgaches, y compris Tamatave (1). Le nombre de navires entrés est en moyenne de 130 à 150 par an (149 en 1956), d'une jauge totale de 873 751 tonneaux (en 1953 pour 135 navires) — volume très supérieur à celui d'avant-guerre. Le trafic du port est passé de 178 000 tonnes en 1938 à 463 000 tonnes en 1957, en raison de l'accroissement de la production de sucre et de l'apport du matériel d'équipement de l'île; ces manipulations ont placé en 1953 la Pointe-des-Galets (336 000 tonnes) tout juste après Tamatave pour le trafic total, et avant lui pour le trafic au long cours (Tamatave 301 000 tonnes).

Dès cette année-là, le tonnage des importations au Port a été supérieur au tonnage cumulé de Majunga, de Diego-Suarez et de Nossi-Bé. En 1957, la Pointe-des-Galets a dépassé de 50 000 tonnes le trafic de Tamatave. Résultats tout à l'honneur des ingénieurs et de la Chambre de Commerce, et qui mettent en valeur l'importance relative de la Réunion en face de la grande île.

Ces vues optimistes doivent cependant être tempérées quelque peu. Les grèves de dockers sont assez fréquentes; la passe ne donne parfois que 8,20 m; les communications routières et ferroviaires avec Saint-Denis sont très médiocres; les réparations importantes aux navires ne peuvent se faire qu'à Diego. Enfin, on ne peut s'empêcher de penser que les frais et les complications sont bien lourds pour un trafic de 450 000 tonnes.

« Le Port », — où, avant 1879, il n'y avait même pas un village de pêcheurs — est devenu rapidement un des centres les plus peuplés de l'île, et le seul où l'habitat soit entièrement aggloméré. Il est passé du désert total à 3 654 habitants en 1897, est resté stationnaire pendant la période de stagnation de l'île, mais est monté à 4 355 en 1926, 6 607 en 1941, 9 207 en 1946, 10 689 au recensement de 1954 (dont 10 057 agglomérés) — pour atteindre 12 500 en 1958; la ville a donc crû de 182 % de 1921 à 1954, mais, ralentie depuis 1946, sa progression est maintenant l'une des plus faibles de l'île: le Port semble avoir fait son plein et ne plus augmenter qu'au rythme, beaucoup plus lent, du trafic maritime.

A vrai dire, en dehors de l'ambiance portuaire, la ville n'existe pas. Et l'ensemble est bien celui d'une agglomération poussée au hasard. Certes, un plan en échiquier borde les bassins à l'Est et au Sud, mais dans les casiers tracés, chacun a construit du provisoire en désordre. Le Port présente jusque dans son centre des aspects de faubourgs lépreux, dans un site aride, que déblais, hangars, tranchées, tas de bois, ferrailles, dépôts en tous genres, rendent repoussant. Cette porte de « la Perle de l'Océan Indien » n'a rien d'accueillant. La rue qui unit la gare à l'avant-port et les deux rues qui la croisent ont un aspect qui n'est guère avenant; c'est celui d'une petite banlieue banale, avec une mairie, un cinéma, les quelques bureaux des compagnies maritimes et d'assurances, une ou deux « gargotes »; le reste est un assemblage, au milieu de terrains vagues, de paillotes à murs de calumets, de cahutes branlantes, de bidonvilles, qui s'ouvrent sur la steppe par les quartiers du « Titan » et du « Cœur saignant ». On s'y trouve au cœur du problème du taudis: surnatalité, alcoolisme, misère; beaucoup de paillotes n'ont pour tout mobilier qu'un grabat et deux chaises; les enfants déguenillés font un repas par jour, les marmots demi-nus traînent dans la poussière grise

(1) P. LHERMITTE: Réflexions sur divers ports de l'Océan Indien (Revue de la Ch. de Commerce de la Réunion, juillet 1955, pp. 349-353).

des chemins avec des cabris étiques. Seule, une allée ombragée de filaos est agréable, en vue de la mer, bordée de villas pour agents supérieurs des services portuaires. Cependant, depuis 1956, deux lots de petites maisons, légères, mais modernes et propres, ont été aménagés par une société de construction. Pour le reste, l'atmosphère est celle d'un milieu de « dockers tropicaux », le plus souvent sales et miséreux, encore que bien payés, du moins les titulaires; ceux-ci sont doublés de dockers « saisonniers », employés au moment de l'embarquement des sucres (d'août à mars, environ). Mais l'accroissement du trafic, l'irrégularité des navires, qui amènent parfois un surcroît de manipulations, créent par moment un besoin de main-d'œuvre supplémentaire: 250 dockers « occasionnels » sont à l'affût de l'embauche. L'attrait de hauts salaires et le surpeuplement dans les Hauts de Saint-Paul, attirent vers le Port cette main-d'œuvre volante. Certains y croupissent, vivant, on ne sait trop de quoi. D'autres, du Bois de Nêfles, de Saint-Gilles, de la Saline, du Dos-d'Ane, descendent par les raccourcis, en trottant pieds nus, notamment par « le Chemin des Morts », tous les matins, jusqu'à la grand' route, puis gagnent le Port pour voir s'il y a du travail; sinon, notre homme traîne un peu chez les Chinois, puis remonte, résigné, au village, d'où il redescendra encore le lendemain. Au total, les dockers sont l'élément essentiel de la ville; leur instabilité d'emploi crée au Port une mentalité d'insécurité prolétarienne et revendicative assez accusée, celle de la seule population véritablement ouvrière de l'île, accentuée encore par la présence des ateliers.

La situation du Port dans une plaine déserte est évidemment mal commode. Les liaisons avec le reste de l'île sont aménagées au moindre mal. Si, en temps normal, la liaison avec Saint-Paul demande à peine vingt minutes, celle avec Saint-Denis est autrement pénible par la route de la Montagne, qui monte à 557 m, contourne des ravins au prix d'innombrables détours, comprend 13 km de montée, 7 km de descente en lacets; très étroite, dominant de fortes pentes, elle est empruntée par des poids lourds qui livrent aux magasins de Saint-Denis les importations du Port. ce qui suscite lenteurs, acrobaties et accidents. La voie ferrée, unique, étroite (un mètre), doit emprunter le fameux tunnel. La réalisation de la route en corniche Saint-Denis-Possession à la base des falaises sera un progrès sensationnel dont les avantages se répercuteront sur l'économie de l'île entière.

IV. — LES GENRES DE VIE URBAINS

Les caractères du genre de vie rural: modicité des ressources, étroitesse des horizons, routine, aimable fantaisie, simplicité et bonne humeur, se retrouvent dans les classes urbaines de la population.

1. - Les petites gens des villes.

Lorsqu'un habitant des quartiers atteint un niveau d'instruction qu'il juge trop élevé pour une situation rurale — le certificat d'études, par exemple — ou lorsqu'on est trop nombreux à la case, il descend en ville, — surtout à Saint-Denis — grossir la population des bidonvilles périphériques. Toute une masse misérable peuple ces banlieues; nous hésitons à parler de classe « ouvrière »: il s'agit ici presque uniquement de

« manœuvres », aux emplois variables et élémentaires. La gêne de vivre dans les taudis du « Butor », de la « Rivière », ou du « Camp Ozoux » est largement compensée à leurs yeux par le fait « qu'ils travaillent à Saint-Denis », qu'ils peuvent aller au cinéma le dimanche avec un beau complet et des souliers jaunes, et que c'est moins pénible que d'être « haleur de pioche ».

Le goût du travail facile se retrouve chez les « manœuvres » qui servent les artisans : on y voit beaucoup de jeunes, mais aussi des adultes, et, contrairement aux apprentis européens, on ne discerne guère en eux un souci de perfectionnement : ils portent des colis, soutiennent des planches, passent les outils, poussent des caisses, dressent ou couchent des échelles, retournent à l'atelier chercher une scie oubliée, tout cela d'une allure nonchalante ; ils attendent, assis par terre, l'arrivée du patron, sans avoir l'idée d'avancer le travail, ou même de lire le journal ; puis ils regardent travailler, sans trouver, pour aider, un geste autre que ceux strictement commandés. Leur absence de spécialisation leur permet de passer d'un jour à l'autre et indifféremment d'un menuisier à un maçon ou à un transporteur. Ces manœuvres constituent la très grande majorité des ouvriers, et il n'y avait, jusqu'en 1950, aucune véritable formation professionnelle (1).

Il y a, dans cette population pieds nus, en short et chemisette sales et toujours avec le feutre, des types pittoresques : le « petit garçon » qui tourne la manivelle pendant que le chauffeur en titre appuie sur l'accélérateur ; le « clocheman » qui précédait le petit train à travers Saint-Denis ; les employés des vidanges qui, le matin, emportent sur la tête les récipients de bois de chaque maison et vont les déverser dans un camion exhalant une odeur qui ne s'oublie pas ; l'aide-transporteur qui dort à l'ombre sous le camion du patron qui déjeûne ; et surtout tous ces hommes qui « attendent », car le nombre des hommes qui attendent dans la rue sans rien faire est effarant, debout le long des murs, ou accroupis aux carrefours. Il est difficile de s'empêcher de penser que l'idéal pour beaucoup c'est de gagner juste l'indispensable, en en faisant le moins possible ; il y a là un équilibre à trouver ; fatalisme, reste de l'esclavage ; nous sommes en Afrique... ou en Orient.

Il faut faire place ici à deux types éminemment créoles : le planton et la « nénaïne ». Le poste de planton est considéré par beaucoup comme le summum de la réussite : c'est l'emploi joignant le maximum de salaire compatible avec le minimum d'effort. Les plantons correspondent aux huissiers et garçons de course en France, mais ils sont beaucoup plus nombreux : les bureaux administratifs et commerciaux en ont presque tous. Le métier consiste à rester assis sur une chaise, et à porter de temps en temps un ordre, une lettre ou un colis ; certains plantons — et ce ne sont pas les moins loqueteux — vont dans les banques déposer ou retirer des centaines de milliers de francs, qu'ils comptent gravement et emportent dans leur poche à travers les rues. Etre planton est un sort envié ; on a vu des jeunes de vingt ans, sortir après trois ans d'études de la nouvelle école technique avec un brevet de spécialiste, solliciter des emplois de plantons vacants. La départementalisation et le téléphone ont porté de rudes coups à cette institution coloniale.

(1) Nous ne plaisantons pas en disant qu'un électricien, un plombier, un couvreur, un maçon, appelé pour un travail, avait de très fortes chances de laisser l'objet de la réparation en plus mauvais état qu'à son arrivée ; planter un clou impliquait parfois le creusement d'un trou où l'on pouvait loger les deux poings.

Le personnel domestique atteint des effectifs impressionnants. Sur 19 104 femmes ayant déclaré leur profession, le recensement de 1946 comptait 3 921 domestiques, soit 20,5 %. En 1951, l'Inspection du Travail estimait les gens de maison entre 6 et 10 000 personnes. Comme chacun travaille peu et est peu payé, on doit et on peut avoir beaucoup de personnel. Une modeste dactylo a une femme de ménage; une famille d'employés qui, en France, serait sans domestiques, en a ici une ou deux; les « grandes familles » en ont cinq ou six: cuisinière, « bonne de chambre », laveuse, chauffeur, « petit garçon », jardinier, « nénaine » (bonne d'enfant): s'il y a cinq ou six enfants, il peut y avoir deux nénaines. La nénaine adore l'enfant qu'on lui confie, elle cède à tous ses caprices, le promène gravement au Barachois, éclate d'orgueil s'il est plus beau ou mieux vêtu que ceux des autres nénaines.

Le personnel domestique n'est pas toujours logé: s'il l'est, il couche dans les « godons » ou cabanons au fond du jardin sur des paillasses de fibres d'aloès, souvent sans lumière, parfois à plusieurs par paillasse. Beaucoup de bonnes louent — très cher — une chambre infecte, dans les bas quartiers, dans une promiscuité et une propreté douteuses: cela leur permet de courir la ville, de passer la soirée avec leur « zézère » (amoureux): la plupart ont des enfants naturels (1).

Les dockers, les employés du chemin de fer et des Ponts et Chaussées forment tout un petit monde misérable, habitant les bouges du Port ou les taudis du Butor et de la rue de l'Est à Saint-Denis. Les ouvriers des sucreries se recrutent surtout dans les milieux malabars; intelligents, habiles, ils fournissent d'excellents mécaniciens; ils sont les organisateurs des fêtes religieuses et folkloriques indiennes. C'est chez eux, chez les dockers et les cheminots que se trouve le seul état d'esprit tant soit peu ouvrier et syndicaliste. Leur milieu constitue le seul terrain possible pour une éducation politique et sociale populaire.

Les artisans sont peu nombreux et n'ont pas, pour la plupart, de formation professionnelle suffisante; à notre connaissance, il n'y avait pas encore, en 1954, un bon électricien, un bon plombier, un bon maçon à Saint-Denis. Les artisans tiennent boutique dans des garages qu'ils louent et travaillent sous les yeux du public. Le « ferblantier » — à la fois soudeur, forgeron et serrurier — pose sur le trottoir son brasero fumant; les menuisiers travaillent, assez grossièrement, tamarin des Hauts, jacque, bois d'olive ou bois scandinaves; quelques-uns font d'assez jolis meubles en natte; le pot de colle, pour refroidir, est souvent posé dans le « canal » qui coule au bord du trottoir. Les tailleurs et leurs employés, musulmans dans le centre de Saint-Denis, malabars dans les quartiers populaires, ont également leurs ateliers sur la rue, et leurs réclames garnissent les journaux locaux, de même que celles des infirmiers et des sages-femmes, qui offrent leurs services et répondent aux critiques par voie de presse. Quelques bijoutiers, indiens ou malabars, gravent habilement sur or et sur argent des plaquettes, des bagues, des bracelets, selon des modèles hindous.

Quant aux employés et fonctionnaires subalternes, ce sont souvent des métis, qui ont pu obtenir une certaine instruction: certificat d'études,

(1) Lorsque la cuisinière s'en va, le soir, ses « tentes » sont souvent garnies de fruits, légumes, grains, à l'usage de sa parenté; celle-ci, du reste, vient aussi bien manger à la cuisine. Les blanchisseuses cafres ou malabares viennent laver à domicile ou portent le linge à la Rivière; elles traversent la ville avec sur la tête d'énormes ballots de linge sale ou de vastes corbeilles de linge repassé.

brevet. Cela les classe aussitôt dans l'élite. C'est dans ce milieu que se recrutent les candidats aux concours que l'Administration suscite fréquemment: agents de police, postiers, employés de laboratoire, dactylos, secrétaires, et que puisent les commerçants. Les petits fonctionnaires ont une situation en général supérieure, à fonction égale, à ceux de l'industrie privée (1). Ces employés s'acquittent de leur tâche avec une certaine solennité et la conscience de leur valeur, avec aussi une lenteur majestueuse; polis et empressés, mais sans obséquiosité, avec les Blancs, ils sont souvent durs ou méprisants pour les gens du peuple, qu'ils écrasent de leur supériorité.

2. - Les commerçants; les Asiatiques.

Les deux termes sont inséparables; si l'on met à part le grand commerce d'« import-export » où les Blancs dominent encore, tout le commerce, entre 1875 et 1935, a été pris par les Chinois et les Indiens. Depuis quelques années, les grands commerçants asiatiques font même de l'importation directe, sans recourir aux maisons de gros.

Il semble que les créoles aient une sorte d'inhibition devant la fonction commerciale; ils disent volontiers que c'est parce qu'ils sont trop honnêtes pour y réussir; nous pensons surtout que le commerce leur demanderait une ténacité, un esprit d'initiative et d'adaptation incessante aux exigences du client dont ils ne se sentent pas le goût.

Les Chinois.

Il subsiste encore quelques boutiques d'épicerie créoles dans les faubourgs des villes ou dans les îlettes reculées, où il n'y a pas de Chinois parce qu'il n'y a pas de routes (Grand Ilet) ou lorsque la route est très récente (Palmiste Rouge): il est bien connu que chez l'épicier créole on ne trouve à peu près rien; c'est un jeu, pour le Chinois, de se substituer à lui (Fig. 39).

De Monforand décrit avec curiosité les premiers Chinois (2): peau safranée, pommettes saillantes et yeux obliques; larges pantalons jusqu'à mi-mollets, blouse courte en soie ou drap fin, ouverte sur le côté, ceinture où sonnent les clés et la bourse, longue queue de cheveux jusqu'aux jarrets, tressée avec des rubans les jours de fête, ballots de pacotille suspendus aux bouts d'un bâton posé sur l'épaule; bref, le Chinois classique de l'opérette. Ils sont venus seuls, pour tenter fortune, repartent avec un petit pactole, cèdent la place à un parent venu à son tour. Acharnés au travail, ils ne perdent ni une minute, ni un débris. Ils placent toujours leur boutique à un carrefour; elle s'ouvre avec le jour; sachant le créole sans le sou, ils lui vendent allumette par allumette, et la morue par morceau de cinq sous; ils se dérangent pour presque rien, ils ont toujours tout ce que le client demande; ils achètent tout ce qui peut se revendre: vieux manches de parapluie, vieux chiffons. Le soir, boutique fermée, ils classent les centimes, préparent les petits paquets d'allumettes du lendemain; leur porte se rouvre parfois pour laisser entrer des ombres: on joue aux cartes, on tient tripot clandestin, on fume même l'opium; les domestiques, les ouvriers y perdent leurs gages et deviennent débiteurs

(1) Etudes et conjonctures, n° 3, mars 1955. Une enquête sur l'alimentation à la Réunion, p. 274.

(2) Album de Roussin. III, 1887.

du Chinois, qui prélève, au reste, sa dîme. Le Chinois va quelquefois en prison puis il recommence; plus prudents, certains se contentent de faire des paniers et corbeilles, ou garnissent des sièges de rotin.

Dès le début, le créole reconnaît leurs qualités: ordre, méthode, solidarité entre eux: ils ne laissent jamais un Fils du Ciel dans l'embarras. Les premières économies servent à payer une compagnie d'assurances chinoise qui, à leur mort, assure leur réexpédition en cercueil, pour qu'ils puissent reposer dans la terre des ancêtres.

L'émigration est pratiquement stoppée, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il y a environ 7 000 Chinois dans l'île, y compris femmes et enfants. La plupart de ceux qui ont plus de 35 ans sont nés en Chine, presque tous à Canton; ceux qui ont moins de 35 ans sont presque tous nés à la Réunion; il y en a mille à deux mille de moins de vingt ans. Jusque vers 1920, les Chinois venaient seuls, et, la situation une fois assise, faisaient venir de Chine famille ou fiancée; maintenant ils se marient entre eux, ou même épousent des créoles. Ils sont restés longtemps en relations avec leur mère-patrie, et trois ou quatre y repartent encore chaque année: mais ils semblent pour le moment peu sensibles aux attraits du nouveau régime politique chinois; nombreuses sont les boutiques ornées du portrait de Tchang Kaï Chek en grand uniforme. Evidemment, ils n'ont plus le costume du « Pays du Sourire », à part quelques vieilles grand-mères fripées qui portent encore le pantalon de soie noire, et seul leur nom indique leur origine (1).

Le Chinois est l'un des personnages essentiels de son quartier. Les « Chinois » « tiennent » l'île, économiquement, stratégiquement, même: chaque carrefour important a sa boutique; rien que le choix du lieu est une garantie de succès. Il y avait 632 boutiques inscrites en 1953 à la Chambre de Commerce chinoise, dont 151 à Saint-Denis; dans cette ville en damier tous les croisements du centre-ville ont leurs détaillants, 58 % ont le téléphone; les « Chinois » occupent un nombre important de commis, dont une bonne part loge dans les bas de la rue Sainte-Marie, petit quartier chinois, sale et repoussant, du reste, et où se trouvent des restaurants typiques et des fumeries d'opium clandestines bien connues.

On répète avec insistance dans l'île que pauvres et minables jusqu'à la fin de la guerre, beaucoup se sont enrichis par le marché noir; il est de fait que, dès 1948, beaucoup de boutiques se sont transformées, surtout dans les villes: devantures repeintes, vitrines alléchantes, énormes frigidaires américains, comptoirs modernes, présentation de bon goût et — ô miracle — propreté. Mais beaucoup d'autres sont toujours sordides. La boutique du Chinois est le centre névralgique du quartier; du monde stationne toujours devant; d'autres personnes, dans l'arrière-boutique, jouent aux cartes ou, appuyées sur le comptoir, se désaltèrent au rhum. Les murs sont tapissés de rayonnages où s'alignent des centaines de bouteilles d'apéritifs, de vins fins et de liqueurs. Il y a deux genres de boutiques: celles des centres urbains sont simplement des épiceries, celles de la campagne et des Hauts sont des bazars, surtout là où il n'y a pas d'Indien; le Chinois vend alors de tout; sa vitrine, ses comptoirs portent pêle-mêle les objets les plus hétéroclites: sacs de café, de haricots, de maïs, de pois du Cap, posés à terre, sont dominés par des étalages de

(1) Ils sont presque tous groupés en cinq clans: les « Ah », tels que Ah-Kite, Ah-Sing, Ah-Chang; les « Chane »: Chane-Po, Chane-Hime, Chane-Kwong, Chane-Lai; les « Wing » ou « Wai », les « Lai » ou « Law »; les « Kon » ou « Kong ». Ces préfixes indiquent les clans, et précèdent le nom particulier.

gâteaux, de lait condensé, de chocolat, de pâtes, mais aussi de la mercerie, de la vaisselle, des tissus, de la lingerie; sur des étagères, les statues du Sacré-Cœur ou de Sœur Thérèse voisinent avec des pipes, des bols, des verres, des chapelets, des bas nylon, des soutien-gorge; du plafond pendent des arrosoirs, des « Golaz » (1), des seaux de fer blanc, des rouleaux de corde, des « tentes » et des « bretelles » en monceaux, des séries de casques coloniaux; à portée de la main, du cirage et des slips, des épingles à linge et du dentifrice, du Vitapointe et de l'eau de Cologne d'Orsay, des bonbons chinois fades et écœurants. Le Chinois, derrière son comptoir, voit ce qui se passe dans la rue; il observe, écoute, tout en faisant ses additions à l'aide du « boulier » qui trône sur sa caisse; il déploie beaucoup d'activité à satisfaire son client, mais avec un air absent, sans sourire, sans parole inutile, comme avec indifférence et un certain mépris. Le Chinois des quartiers est tenancier de bar, pâtissier, parfois boulanger, quincaillier, droguiste, mercier; il est distributeur d'essence, camionneur, transporteur; il achète du charbon et des pommes de terre à la Plaine des Cafres, les revend à Saint-Denis; il va au Port chercher ses marchandises de France, il a monté une quarantaine de fumeries clandestines. Il est banquier, et « tient » le petit créole par « le carnet » et « l'avance ». Le petit créole est souvent insolvable: lorsque sa femme achète grains, savon ou morue, le Chinois inscrit la dette sur le carnet individuel; on paie à la fin du mois; la dette n'est souvent réglée que partiellement, les reliquats s'ajoutent à la liste suivante, s'éternisent, s'embrouillent, le tout grossit de mois en mois; le créole s'y perd, mais le Chinois ne s'y perd pas, et le client est solidement rivé au fournisseur. Détenteur de capitaux, le Chinois achète — « pour rendre service » — au petit créole, l'essence de géranium, le vétyver, les sacs de vacoa, les lentilles de Cilaos, le vin, les grains, le tabac, portés kilo après kilo par les colons en mal d'argent; le Chinois achète à très bas prix, profitant du besoin extrême; il stocke jusqu'à raréfier le marché et cède alors la marchandise à prix élevé à l'exportateur de Saint-Denis ou de Saint-Pierre.

Les Chinois connaissent tout le monde et retiennent tout; ils sont terriblement travailleurs et astucieux, et ne croient pas déchoir à faire tous les métiers. Ils sont ainsi arrivés à se rendre indispensables à l'économie de l'île, tenant en main tout le système de distribution alimentaire. Ils sont craints, mais considérés.

Certains, qui sont dans l'île depuis cinquante ans et davantage, sont devenus des personnalités; ils ont fondé des maisons de gros, et même d'importation, se ravitaillent directement à l'extérieur, sont membres de la Chambre de Commerce. Il n'y a pas, cependant, de commerce « chinois », mais uniquement un commerce « local ». La Chambre de Commerce chinoise, fondée en 1947, n'a pas le sens juridique qu'on donne à ce terme en France, mais plutôt le sens britannique de mutuelle; depuis la départementalisation, elle est, du reste, abolie officiellement; les détaillants se ravitaillent chez le grossiste, créole ou chinois, et celui-ci chez le fournisseur de son choix en métropole ou à l'étranger. Les grossistes chinois ont cependant conservé la tradition de faire venir de Hong Kong des porcelaines, faïences, lanternes, bronzes et de beaux coffres de bois sculpté qui servent d'armoire. Pour le reste, depuis 1948, ils sont sous le coup de la législation métropolitaine sur les étrangers et paient les mêmes impôts que les commerçants français.

(1) Voir page 262.

Ils tendent, du reste, à se fondre dans la société créole, où ils vivent depuis trois générations. Les jeunes, nés dans l'île, et qui optent fréquemment, à 21 ans, pour la nationalité française, perdent de plus en plus les usages ancestraux, que les plus âgés, restés de nationalité chinoise, ne pratiquent guère non plus. Bien des jeunes ne savent même pas le chinois. Depuis 1939, le retour des cercueils en Chine ne peut plus se faire. Le respect des parents et le culte des ancêtres ont perdu leur profondeur: en certaines circonstances seulement (mariages, jour de l'an), on dresse quelquefois dans la plus belle pièce le foyer ancestral avec des statuettes, une inscription chinoise, des candélabres, et le père offre des victuailles (porc, riz, volailles) et brûle des baguettes d'encens aux dieux du foyer. Pas d'autre religion, pas de trace de bouddhisme, même dénaturé. Beaucoup de Chinois, et de plus en plus, sont catholiques, surtout ceux qui sont époux ou enfants de créoles. Depuis leur expulsion de Chine, la Réunion a recueilli quelques missionnaires sachant le chinois qui ont constitué depuis 1952 une communauté catholique chinoise nombreuse et vivante.

La famille et le mariage chinois sont assez loin de Pearl Buck. La fiancée est présentée aux parents, puis on comparaît devant un notable assisté d'amis; on signe l'acte; cette cérémonie, à la fois civile et religieuse, accomplie, on va le plus souvent à la mairie et à l'église; après quoi, en un cortège de taxis, la noce traverse la ville qu'elle ameut à grands coups de klaxons prolongés; le soir, des pétards partent de tous les coins de la salle de banquet, soi-disant pour faire fuir les démons.

Les Chinois n'oublient pas cependant les fêtes spécifiquement chinoises: le jour de l'an chinois, variable selon le calendrier lunaire, est chômé dans toutes les boutiques de l'île et les pétards éclatent tout le long du jour: on fête aussi le jour anniversaire de la fondation en 1911 de la République Chinoise (Fête du Double-Dix).

Mais il n'y a pas à la Réunion, de folklore chinois. L'alimentation est celle des créoles; ce n'est que dans les dîners de cérémonie ou dans les restaurants à la mode que l'on peut déguster la cuisine traditionnelle d'apparat: mets créoles préparés à la chinoise, soupe au poulet à sauce de champignons, dégustée dans des tasses avec des cuillères de porcelaine peinte, canard laqué aux champignons chinois, poisson « rouge » au gingembre, riz à la Cantonaise avec œufs et viande hachés et « yao » (sauce) dans une soucoupe, baguettes traditionnelles pour manger le tout... et vin d'Alsace.

Il y a quelques écoles franco-chinoises, autorisées moyennant qu'on y enseigne le français. Ces écoles sont à la charge des parents; on y trouve même quelques maîtres venus de Chine à cet effet: on y apprend le chinois et le calcul sur les abaques (bouliers). Mais beaucoup d'enfants chinois ne fréquentent pas ces écoles, trop chères, et vont tout simplement à l'école communale, voire au lycée.

Ecoles et fêtes témoignent du respect des Chinois pour le passé de leur ancien pays..., mais il s'agit de rites presque morts plutôt que d'un amour vivant. Cela n'arrête guère le mouvement de fusion avec la société créole. Les Chinois se montrent très perméables à ce milieu, et les créoles les y accueillent facilement; ils s'incorporent rapidement au « melting-pot » réunionnais, ils ne sont pas les premiers et on n'y fait guère attention. Le mot « chinois » évoque beaucoup plus une profession, celle d'épicier, qu'une race étrangère. L'incorporation au catholicisme précipite l'osmose, que l'arrêt de l'immigration, la rupture pratique des relations avec la Chine accélèrent encore. Pour placer leurs capitaux, les Chinois, qui répugnent maintenant à les envoyer en Chine, achètent des maisons, et

même de la terre..., ce dernier fait est encore rare, mais significatif (1). La vieille opposition créole semble disparue, sauf dans le terme méprisant de « Chinetoock », employé parfois dans les altercations de quartiers. Attaqués par un hebdomadaire parisien (2), les intérêts des Chinois et Indiens ont été défendus par une mission économique réunionnaise à Paris; les banques les soutiennent et leur facilitent les importations par des ouvertures de crédit; on a besoin d'eux et on les a adoptés.

Les Z'Arabes.

Très différent est le genre de vie des Indiens que, traditionnellement, on nomme Z'Arabes (3), puisqu'ils sont musulmans. Nous les avons vu arriver avec un léger décalage par rapport aux Chinois, et surtout en moins grand nombre. Il y en aurait, d'après les estimations sérieuses (4), 2 500 dans l'île, dont 800 à 900 à Saint-Denis, familles comprises; autrement dit, 350 à 400 maisons de commerce, dont 100 à Saint-Denis.

Il s'agit, on le sait, non pas d'Indiens malabars immigrés par contrat de 1861 à 1885, mais d'Indiens indo-européens, venus presque tous du Goujérat, embarqués à Bombay, d'où leur nom d' « Indiens de Bombay ». Arrivés pauvres, avec leur fez rouge, leur chemise aux pans flottants sur le pantalon, leur barbe, leur machine à coudre, ils s'établissaient tailleurs en plein vent, fripiers, et dès qu'ils le pouvaient, marchands de tissus.

Ils détiennent à la Réunion 85 à 90 % du commerce de détail des textiles et 60 à 75 % du commerce de gros; ils forment maintenant une bourgeoisie d'affaires. Comme les Chinois, ils se soutiennent entre eux, et, avec ténacité et initiative, ils s'efforcent de répondre au goût du client, puis de diriger et de développer ce goût. Leurs magasins, à Saint-Denis, s'alignent dans la partie centrale de la rue du Barachois et surtout des deux côtés de la rue du « Grand-Chemin », axe commerçant de la ville, qu'ils animent. Il y a là une véritable cité musulmane, avec sa mosquée et ses devantures à noms évocateurs: Issop, Moullan, Affejee, Saffla, Moussa, Dindar, Banian, et ses prénoms: Ibrahim, Israël, Ammode, Mammode, Kassim. Si la rue, large, asphaltée, bordée de vitrines, sillonnée d'autos, a peu de cachet, l'intérieur des boutiques évoque le souk; on y est accueilli très courtoisement par d'affables Indiens coiffés du « turban » (5), et souvent barbus. La Chambre de Commerce musulmane, devenue illégale en 1948, a été dissoute; simples adhérents à la Chambre de Commerce française, les Z'Arabes doivent se contenter de la répartition qu'elle fait des devises pour achat à l'étranger. Ils sont donc théoriquement à égalité avec les commerçants créoles, mais l'importance de ceux-ci est bien négligeable.

Alors qu'en ville le Chinois n'est qu'un épicier, le Z'Arabe, avant tout marchand de tissus, vend aussi tout ce qui n'est pas alimentation. Si certains n'étaient que des coupons de cotonnades venus de France ou de l'Inde, la plupart vendent de la confection, des souliers, des chapeaux, des casques, de la lingerie, des sous-vêtements; des chaussures, ils sont passés à la maroquinerie, puis aux articles de bureau, puis aux articles ménagers ou de confort: vaisselle, cristallerie, bijoux, machines à coudre,

(1) Par exemple à Saint-Gilles-les-Hauts.

(2) « Climat ». Mai 1949.

(3) On dit: « Je vais chez le Z'Arabe » et jamais « chez l'Arabe ».

(4) Chambre de Commerce musulmane.

(5) En réalité, sorte de fez peu élevé.

radio. On conçoit qu'à l'inverse des boutiques chinoises, le magasin z'arabe ne peut s'installer partout, faute de clientèle; il ne s'en trouve que dans les agglomérations urbaines d'une certaine importance. A Saint-Pierre et surtout à Saint-Denis, les Z'Arabes tiennent de véritables « grands magasins » où ils vendent des articles hétéroclites mais de qualité et d'usage très différents du bric-à-brac chinois: frigidaires, pendulettes, montres, cameras, appareils photos, disques, classeurs et fichiers, meubles métalliques, literie, glaces, lustres, appareillage électrique, articles ménagers, machines à écrire. Certains dirigent des ateliers de meubles et font venir à cet effet des bois scandinaves; ils se font donner par les grandes marques l'exclusivité de la vente dans l'île de certains produits: tel Z'Arabe représente les machines à coudre Husqvarna, les radios Centrum, les montres Lip, les pendulettes Jaz, les appareils photos Zeiss-Ikon, les matelas Dunlopillo, les bicyclettes « Perle », les meubles métalliques Ronéo; le même magasin fournit indifféremment un service à café ou une motocyclette. A chaque arrivage de bateau, les Z'Arabes publient dans la presse la liste des objets reçus et ils convient le public à venir les admirer. C'est par eux que le goût du confort et l'idée de s'équiper en biens de consommation pénètre dans la population; ils savent fort bien utiliser l'accroissement du pouvoir d'achat depuis 1948 et créer des besoins nouveaux; quelques grosses maisons sont en relations suivies avec des firmes américaines, suédoises, suisses, hollandaises. Les Z'Arabes se ravitaillent cependant en France dans la proportion de 80 %; ils achètent les tissus dans le Nord, les chaussures à Romans. Des commissionnaires, en France, font les expéditions à leurs correspondants insulaires. Quelques-uns de ceux-ci vont en France prospecter de temps en temps les grandes marques; l'un d'eux possède en plein centre de Paris un magasin qui ravitaille sa maison de Saint-Denis. Il s'agit là d'exceptions: la plupart des boutiques de Z'Arabes sont modestes; mais ceux qui ont des capitaux à placer achètent des immeubles en ville ou des villas à Cilaos ou à Hell-Bourg (1).

Par bien des côtés, leur installation à la Réunion rappelle celle des Chinois. Arrivé entre 1880 et 1900, le premier ban était formé de célibataires, ou d'isolés qui ne firent venir leur famille qu'après réussite. Une seconde génération est née en partie à Bourbon. La « Partition » de 1947 a fait d'eux, théoriquement, des sujets de la République Indienne, mais comme minoritaires musulmans assez mal vus de New-Delhi; n'étant soutenus ni par cet Etat, qui les méprise, ni par le Pakistan, dont ils ne relèvent pas, tenus à l'écart par les créoles à cause de leurs coutumes, ils se sentent apatrides, isolés, et ils en souffrent; retirés des affaires, ils ne rentrent pas aux Indes; pour le moment, ils vivent entre eux et visitent leurs parents et relations musulmanes de Maurice. Ils désirent la nationalité française, accordée aux jeunes qui optent à leur majorité. Depuis 1947, l'immigration est à peu près stoppée, en tout cas elle est très difficile, même subrepticement.

A l'inverse des Chinois, les Z'Arabes constituent un milieu très fermé, et leur fusion avec les créoles sera longue à réaliser. C'est que le Chinois adopte tous les usages avec une souplesse et un opportunisme dont l'Islam ne peut s'accommoder. Car il s'agit de musulmans sans fanatisme, mais convaincus, pratiquants, et qui se sentent solidaires de l'Islam universel.

(1) Pour quelques créoles, l'activité de certains Z'Arabes irait jusqu'au trafic clandestin de produits précieux — celui de l'or avec Maurice, par exemple. Rumeur évidemment incontrôlable, et peut-être gratuite.

Ils restent fidèles à des coutumes en lesquelles ils aiment voir revivre leur civilisation, beaucoup plus que l'Inde natale. Beaucoup d'anciens frappent par la gravité avec laquelle ils accomplissent leurs charges sociales, professionnelles, religieuses; certains sont d'éducation et de manière raffinées.

De secte sunnite (1), ils observent strictement le Ramadan, font leurs ablutions cinq fois par jour, paient la dîme; le jour de l'Iddud Daha (fête d'Abraham), tous les magasins musulmans sont fermés. Leurs imans sont des professionnels payés par la Communauté. Celle-ci, qui a une existence légale, est administrée par un Conseil qui fixe les taxes, administre la mosquée, dirige les activités religieuses, organise les pèlerinages à La Mecque. Tous les vendredis, à 13 heures, a lieu la cérémonie à la mosquée; il y a neuf mosquées dans l'île (2), chacune avec son iman; celle de Saint-Denis en a trois. L'entrée n'est accordée, évidemment, qu'aux hommes et aux garçonnets, pieds nus, le turban sur la tête; après les ablutions et des prières individuelles, les fidèles écoutent un sermon, puis une prière collective en arabe, et parfois un nouveau sermon en goujerati; la cérémonie se termine par des prières individuelles. Pour les funérailles, le cortège va directement de la maison mortuaire au cimetière musulman; parfois, cependant, il passe à la mosquée.

Les mariages consistent en une prière à la mosquée ou à domicile, en présence de l'iman et du représentant de l'épouse, laquelle n'assiste pas à la cérémonie. Il est très rare qu'on fasse enregistrer l'acte à la mairie. Il arrive qu'un « Z'Arabe » voyageant pour ses affaires, ramène d'Afrique du Sud des cadeaux pour ses enfants: un train électrique pour le cadet, une épouse pour l'ainé, qui n'a plus qu'à s'exécuter. La polygamie n'existe plus, tant en raison des charges financières que de l'influence du milieu. Mais si les fillettes sortent, femmes et jeunes filles, à partir de la puberté, restent d'habitude à la maison; elles ne sortent qu'exceptionnellement, surtout les jours de fête, et en grand costume; cependant, sous l'influence du milieu, cette habitude de claustration relative se perd assez vite.

Les Z'Arabes ont gardé leur costume indien. Les hommes âgés portent tous les jours le turban gris ou noir, parfois soutaché de motifs divers, et souvent la longue redingote de teinte claire, grise ou marron, tombant sur un pantalon étroit; ils marchent majestueusement avec une canne à pommeau; les femmes et jeunes filles ont de larges pantalons d'organdi ou de soie bleue pâle ou rose, et des « saris » de même couleur, tout étincelants de paillettes argentées, et dont un pan leur recouvre la tête; elles agrémentent leur beauté en plantant sur le nez ou sur la joue un clou d'argent ou d'or; elles ont au bras les neuf bracelets d'argent ciselés par le bijoutier malabar. Ainsi parées, elles sont d'admirables Hindoues; très vite, hélas, elles épaississent et deviennent des matrones imposantes.

Les anciens parlent entre eux le goujerati; mais il se perd. Il n'est même pas enseigné dans la Médersa, école franco-musulmane de Saint-Denis. Les Z'Arabes parlent donc de plus en plus créole. Ils mangent à la mode indienne, avec les doigts, le riz, le pain; pas de porc, pas de gibier, pas de vin, pas d'alcool; ils boivent de l'eau et du thé à la fin du repas. Ils ne mangent que de la viande sacrifiée par un boucher musulman qui leur est spécial, et qui récite une prière avant de tuer l'animal.

Le mobilier et le logement n'ont rien d'original mais, pour tout le reste, les usages musulmans séparent les Z'Arabes des créoles. Ils ne se convertissent pas au christianisme, ils n'épousent pas de créoles, sauf exception rarissime. La medersa enseigne le Coran à 180 élèves environ, avec des professeurs recrutés aux Indes grâce à la Communauté. Celle-ci

(1) Et non pas, comme on le croit, sectateurs de l'Aga-Khan.

(2) Saint-Denis, Sainte-Marie, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Louis, Saint-Paul, le Port.

reçoit parfois des marabouts, des intellectuels coraniques. Costumes, rites, claustration, loi coranique, tout écarte les Z'Arabes du reste de la population. Le centre de ralliement des Chinois n'est plus Canton, et ce n'est pas Pékin; celui des Z'Arabes n'est plus Bombay, mais c'est La Mecque. Tous y vont, si possible, une fois dans leur vie, les femmes aussi, si elles le désirent. Les Messageries Maritimes et Air France organisent pour les musulmans de la Réunion, de Maurice, des Seychelles et de Madagascar, des pèlerinages annuels à La Mecque. Il est curieux d'assister au retour: en grands costumes, toute la colonie musulmane de Saint-Denis vient accueillir à l'aéroport les pèlerins qui descendent du Constellation. Ceux-ci, graves et émus, donnent le baiser de paix, c'est-à-dire une accolade lente et silencieuse, à ceux qui les attendent; ces derniers à leur tour, se le donnent mutuellement..., l'accolade se transmet ainsi à toute l'assistance: salut de l'Islam, solidarité religieuse et sociale du monde musulman, d'une gravité impressionnante.

Chinois et Indiens musulmans détiennent donc une importante partie des capitaux réunionnais. Ils réagissent différemment en face de la société créole. Mais si l'on peut dire que le Chinois, resté d'allure populaire, s'y fond beaucoup plus aisément que le Z'Arabe, d'une bourgeoisie distante, il faut bien préciser qu'au fond la vie secrète de ces milieux asiatiques reste encore mal connue.

3. - La grande bourgeoisie créole.

Les grandes familles blanches ne s'inquiètent pas outre mesure du trafic asiatique, parce qu'elles détiennent encore le principal du grand commerce et des leviers de commande et, semble-t-il, pour assez longtemps. Elles le détiennent de père en fils, depuis toujours; aussi pensons-nous que l'étude de leur mentalité doit nous fournir l'explication de la marche et de la stagnation de l'île. Rarement caractère humain s'est répercuté plus nettement sur le genre de vie d'un pays.

On peut dire que quatre-vingts familles détiennent toute l'économie de l'île. L'aristocratie blanche contrôle en totalité le commerce d'exportation, puisqu'il est aux mains de la Société des Fabricants de Sucre et des quatre ou cinq maisons d'exportation de vanille, essences et rhums. Le commerce d'importation est plus dispersé: une trentaine de maisons à Saint-Denis, quatre ou cinq à Saint-Pierre, en majorité créoles. Le transit, la banque relèvent également des gros Blancs, autrement dit presque tout le contrôle des échanges, qui est sous l'autorité de la Chambre de Commerce de la Réunion, citadelle des hommes d'affaires de l'île.

Il est symptomatique que c'est pratiquement ce seul commerce extérieur qui intéresse les créoles. Kopp l'avait déjà signalé en 1935: le commerçant, écrivait-il, penserait déchoir s'il faisait autre chose que de l'import-export. Or, ce trafic, qui consiste simplement à faire venir les marchandises les plus diverses et à les céder à des revendeurs, prouve la répugnance à organiser en largeur ou en profondeur le rassemblement, le triage, la redistribution, le transport, dans un marché intérieur véritable. « Tout le monde vend n'importe quoi à n'importe qui, n'importe comment » (1). On ne peut que le confirmer, lorsqu'on sait pouvoir

(1) Revue Agricole, nov. 1935. Kopp: La Réunion au seuil de la crise.

acheter dans le même magasin, indifféremment, des tonnes de barres de fer ou des microsillons.

Ces grandes familles descendent très souvent des « Habitants » d'autrefois. Celles qui résident dans leurs propriétés des quartiers sont maintenant peu nombreuses; elles préfèrent leurs hôtels de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Elles sont au premier rang des grands producteurs de cannes, mais elles ont renoncé aux sucreries: des treize usines, neuf sont groupées en trois trusts industriels; les trois autres appartiennent à des sociétés anonymes. Les « usiniers » sont les grands féodaux de la Réunion, avec les grands propriétaires, les membres des Conseils d'administration, le haut personnel des bureaux, les gérants des compagnies sucrières: une trentaine de grands seigneurs. Enfin, les membres des professions libérales: médecins, avocats, professeurs, hauts fonctionnaires complètent cette société.

Les membres de ces diverses catégories forment l'élite de l'île; cette élite est responsable du sommeil de la Réunion de 1880 à 1935; le réveil économique, en revanche, lui est dû en partie; depuis la guerre surtout, la radio, l'avion, ont brusquement rapproché cette élite de la métropole: le rythme des affaires s'en est accru; la bourgeoisie créole a, croyons-nous, réalisé que, dans un monde devenu très petit, l'île devait s'adapter ou mourir. Beaucoup d'hommes d'affaires ont pris l'habitude d'aller fréquemment en France; le va et vient incessant des fonctionnaires et chargés de mission a été contagieux et a remis en marche l'activité réunionnaise.

Le rythme de cette activité n'a rien, du reste, de haletant: les bureaux ouvrent vers 7 h. 30 - 8 heures et, dans les salles fraîches, sous le ventilateur à la saison chaude, le travail se déroule sans excès de vitesse jusque vers 11 h. 30; les magasins ferment vers midi. On rouvre vers 14 h.-14 h. 30, on ferme à nouveau vers 17 h.-17 h. 30. L'homme d'affaires rentre alors dans sa maison, au milieu d'un ravissant jardin, si possible rue de Paris, et y trouve des amis venus converser sous la varangue; c'est « l'apéritif », avec petits gâteaux et glaces, qui peut se prolonger jusqu'à 9 heures du soir; on cause on écoute des disques, on discute des nouvelles locales, on parle politique; les enfants viennent saluer, avec leur nénaine; ou bien c'est la femme qui attend le mari et la voiture pour aller chez des amis. L'aristocratie créole, dans un pays où les distractions sont rares, a gardé le goût de ces « visites » du genre d'autrefois. C'est que cette « société » qui parle avec admiration littérature et art, lit très peu; il est bien rare de trouver une bibliothèque chez un bourgeois créole. On admire, cependant, la « culture », on se précipite aux conférences mondaines de l'Alliance Française et aux expositions de peinture. Une « Académie de la Réunion » groupe les érudits locaux et leurs mécènes, une « Société des Sciences, Lettres et Arts » demande aux grands esprits de passage (professeurs, hauts fonctionnaires, religieux) des conférences supplémentaires. On se gargarise des nombreux poètes créoles, on prépare sa toilette pour les courses du dimanche: il y a, en effet, une Société de Courses Hippiques, dont les membres font venir de France à grands frais chevaux et jockeys qu'ils entretiennent en mécènes.

On est à l'affût des nouveautés: on commente la liste des arrivants ou des partants par avion ou par bateau; on envoie aux arrivants un « petit garçon » porteur de fleurs et de fruits disposés avec art sur un plateau orné de broderies de Cilaos: égards et politesse charmante, reste du temps jadis. Ou bien on reste au calme chez soi, sous la varangue, à lire le journal en fumant sa pipe. Charme et insouciance.

Marius et Ary Leblond évoquent avec une tendresse filiale cette « Civilisation de la Varangue », cette vie sociale des créoles blancs qui

vers 1900-1930 se passait en visites, toilettes, jardins, calèches, cadeaux, bals, babioles, papotages charmants où se gaspillaient l'intelligence et l'activité de la race, qu'ils auraient souhaité davantage « sokolisée ».

Ce genre de vie facile, anémiant et désuet que le créole a reçu de ses pères, il le passe souvent à ses enfants. Terriblement gâtés dès le plus jeune âge par les nénaines et l'entourage, les enfants blancs sont accoutumés à se faire servir. Au lycée, sauf exception, le fils de famille se laisse volontiers vivre. Il sait qu'il aura la succession paternelle et qu'il épousera la fille d'un riche planteur; il en tire un certain contentement de lui et un rendement modéré. Bachelier, souvent à 21 ans, il « part pour France » aux frais de l'Etat; il fait son droit à Aix, ou sa médecine à Montpellier ou à Paris, sa dentisterie à Bordeaux; assez souvent il s'y marie et revient, sept ou huit ans après, à moins qu'il ne se fixe en métropole; on trouve beaucoup de Réunionnais dans la zone méditerranéenne, et une colonie créole à Paris.

Les créoles blancs, peu nombreux, et qui tiennent jalousement à la pureté de leur race, sont heureux si leur fils épouse une métropolitaine; ils évitent ainsi ces mariages consanguins, fléau des grandes familles de l'île, qui sont toutes parentes, et souvent à plusieurs générations; l'afflux de sang nouveau est le bienvenu. Ainsi, la plupart des grandes familles ont parents et alliés en France; elles se précipitent, à chaque arrivée d'avion, aux boîtes postales où elles rencontrent les plantons des bureaux, les Z'Arabes et les métropolitains. Autre occasion de papotages.

Les grandes familles créoles sont riches; elles possèdent fréquemment deux autos, un chauffeur qui conduit les dames et attend devant les magasins. L'auto a permis à beaucoup de bourgeois de quitter leur maison de la ville basse pour s'installer à la Montagne, où ils se font construire des villas luxueuses et confortables; les soirées et les nuits fraîches reposent, à la saison chaude, de l'étuve de la côte. Les bourgeois qui vivent en ville montent alors leurs familles dans les Hauts, où ils possèdent ou louent une villa: à Hell-Bourg, à Cilaos, à la Plaine des Cafres; les médecins, les notaires, les gens dont le travail exige la présence en ville tous les jours vont au Brûlé: c'est un spectacle pittoresque, entre Noël et le Jour de l'An, de rencontrer en ville des camions lourdement chargés de literies, de caisses, de « tentes », parfois d'armoires et de tables: ce sont les départs dans les Hauts; tous les soirs, entre cinq et sept, des processions d'autos grimpent lentement les 65 lacets et les multiples « contours » de la route du Brûlé: ce sont les maris qui rentrent du travail.

A la saison fraîche, les grands bourgeois vont à Saint-Gilles où ils ont une autre villa. A l'heure du bain, on fait assaut d'élégance; le reste du temps, la plage est déserte et on s'ennuie ferme: la jeunesse de quinze à vingt ans ne lit pas, n'excursionne pas, ne campe pas: elle joue sur le sable à « becque la terre », c'est-à-dire à « plante couteau ».

Cependant, à l'exemple des métropolitains, l'éventail des activités se développe assez vite depuis quelques années. De grands créoles se mettent à ouvrir quelques magasins de détail, portant surtout sur les produits de luxe et les articles de Paris. Il y a à Saint-Denis deux piscines, des clubs de tennis, tout cela en fait fréquenté par les Blancs; la pêche sous-marine a fait son apparition. Mais la grande, l'essentielle distraction, c'est, de cinq à huit, à Saint-Denis, la promenade au Barachois, où les fils et filles de famille se font un devoir d'aller parader tous les soirs.

4. - Les Z'oreils.

Ce nom inesthétique s'applique aux métropolitains d'importation récente. Son origine est ancienne, son étymologie mystérieuse, son orthographe variable (zoreille). C'est, en tout cas, un terme péjoratif. Le créole, en effet, accuse le métropolitain de deux traits infâmant : il arrache aux Réunionnais les emplois lucratifs, il affiche des airs méprisants, fait la leçon à tout le monde, et finalement ne fait guère autre chose qu'emplir ses poches.

En réalité, la départementalisation a profondément modifié le régime d'importation des « zoreils ». Au temps colonial, il y avait très peu de métropolitains ; ils étaient presque tous hauts fonctionnaires, ils participaient à l'indolence et à la bonne vie créole, ils n'empêchaient personne de dormir. Vue la répugnance des Français à s'expatrier, on envoyait trop souvent des gens qu'on préférerait savoir loin, ou désireux d'un travail facile et bien payé. Il y eut d'inévitables abus.

Depuis 1948, un parachutage intense de métropolitains a été opéré sur l'île. Il a fallu, en effet, y organiser tous les services administratifs d'un département et rattraper cinquante ans de retard. Cela supposait un personnel technique nombreux, faisant partie des cadres des diverses administrations, ce qui empêchait pour plusieurs années les créoles d'y participer. De là est né, chez ces derniers, un complexe tenace de frustration et une impression de colonisation, voire de brimade.

Les Zoreils furent mal accueillis. Ils laissèrent trop voir leur ahurissement devant le retard de l'île, leur joie naïve de toucher de fortes primes, leur sévérité devant une incurie de cinquante ans, leur mécontentement devant les critiques. Ils vécurent donc surtout entre eux. Le créole est méfiant ; il n'ouvre sa varangue qu'après avoir longtemps observé, et rares sont les métropolitains reçus chez lui. Parmi les nouveaux venus, certains, du reste, ne furent guère à la hauteur de leur tâche : c'étaient évidemment les plus bruyants, et, bien entendu, la critique généralisa. Tous bénéficiaient d'indemnités et d'avantages sans lesquels ils ne seraient pas venus, mais dont l'ampleur même suscitait l'indignation de ceux qui n'avaient pas part au festin. Les Zoreils cependant adoptèrent vite les usages créoles : l'apéritif familial, la montée dans les Hauts, le bain à Saint-Gilles. Ils firent connaître d'autres habitudes : le goût du sport, du camping, des week-ends, habitudes que les créoles prirent vite, et aussi la coutume d'aller fréquemment en France. ce qui est un grand pas vers le progrès. Contacts nouveaux, habitudes nouvelles, éminemment profitables aux Réunionnais qui ont appris les notions d'activité et de rendement, et aux métropolitains qui apprennent une méfiance salutaire pour l'agitation.

La plus grande partie du personnel métropolitain arrivé depuis la départementalisation s'est mise au travail avec compétence et énergie. Et, à force d'entendre ces techniciens décrire les réalisations agricoles mondiales, montrer l'inadaptation économique de l'île, suggérer et préparer les mesures de redressement, réaliser des améliorations quotidiennes, à force de les voir, en dix ans, transformer les conditions de vie et de travail à la Réunion, la population a finalement — du moins nous l'espérons — reconnu qu'il y avait eu du bon travail. La meilleure preuve, c'est qu'elle y collabore de plus en plus et de mieux en mieux.

QUATRIEME PARTIE

Les problèmes réunionnais

Si, comme nous le verrons, la départementalisation implique une tentative originale pour régler les problèmes réunionnais, il s'en faut que ceux-ci soient aisés à résoudre. Le genre de vie mené par cette population disparate et isolée, ayant longtemps vécu assez repliée sur elle-même, a favorisé l'élaboration d'une mentalité très spéciale, fruit d'une civilisation particulière. Cette civilisation traditionnelle saura-t-elle s'adapter à la vie moderne, alors que par elle-même elle est une force d'inertie? C'est, au fond, le problème le plus difficile à résoudre; les autres: écoulement des produits réunionnais au dehors, équipement moderne de l'île, et même surpeuplement, ne pourront être résolus que si la mentalité créole sait se transformer.

CHAPITRE XI

La civilisation créole

I. — LES DEUX CLASSES

La diversité des populations que nous venons de dépeindre ne doit pas faire illusion; celui qui en concluerait à une diversité sociale, facteur d'équilibre, se tromperait lourdement. Entre le colon du littoral, le Petit Blanc des Hauts, le manœuvre des villes, il y a le plus grand trait commun: la misère. Entre le gros Blanc, le commerçant, le fonctionnaire, le « z'oreil », un trait commun: qu'ils se disent « l'élite » et qu'ils sont des privilégiés.

En fait, il n'y a, derrière les diverses étiquettes dont ils aiment s'affubler, que deux tendances à la Réunion, les éternels blocs du patriciat et de la plèbe, de ceux qui vont en auto et de ceux qui vont pieds nus, des gens de « bien » et des gens de « rien », les derniers n'étant considérés par les premiers qu'en fonction des services qu'ils peuvent rendre à « l'élite » qui, pour le reste, les laisse libres de végéter et de procréer une masse toujours croissante. Ce qu'ils désirent, c'est maintenir cette masse à son bas niveau, afin qu'elle ne s'émancipe pas, et afin de ne pas faire monter les prix. Moyennant quoi, les rapports sont pleins de cordialité, les préjugés raciaux n'ont ici aucune virulence. Riches et pauvres ont tous cette affabilité créole qui arrondit les angles et qui rend ici tout le monde sympathique; quelques exaltés à part, la masse est docile et bienveillante pour celui qu'elle appelle presque affectueusement « Patron ».

Il ne fait pas de doute que cette mentalité est une suite de l'esclavage. Ce n'est pas que le grand créole soit un tyran; il est bon par nature, il a une estime innée pour la vieille négresse qui l'a élevé; il a envers les inférieurs cette espèce de condescendance à la fois affectueuse et un peu dédaigneuse que l'élite se doit d'avoir pour les faibles et qu'on appelle, excellemment, paternalisme.

Les patriciens sont, par définition, peu nombreux. Le recensement de 1946 comptait dans la population active 7 475 employeurs pour 42 097 employés, et 31 843 isolés travaillant à leur compte et, bien entendu, plébéiens. Cela donnait 9,1 % d'employeurs, mais parmi eux, beaucoup

de petits planteurs. En 1950, 2 574 contribuables avaient déclaré un revenu de plus de 100 000 francs C.F.A. (1).

Mais la société créole n'est paternelle et indulgente envers la masse que si celle-ci est docile et lui facilite la « douceur de vivre » (2). La masse est considérée comme une « clientèle », au sens antique du mot, que l'on protège dans la mesure où elle sert, ou du moins où elle ne gêne pas. Deux institutions, solidement enracinées, concrétisent cette attitude d'esprit et favorisent la pérennité de cette structure sociale.

1) *Les avances.* — Le créole est un perpétuel endetté. Le plus souvent, il gagne trop peu pour faire la moindre économie. En eut-il la possibilité, que rien n'est plus éloigné de sa pensée que l'idée d'épargner; il n'hésitera pas, plutôt, à se ruiner pour se payer une noce fastueuse. Or, la seule ressource du planteur, c'est la vente de ses cannes. Et le règlement de la canne ne survient au plus tôt qu'un an après la coupe. Pour préparer la récolte suivante, les travaux du sol, le paiement des manœuvres, l'entretien des champs nécessitent des capitaux, pour une famille qui, entre temps, doit se nourrir et se vêtir. Colons et planteurs sont donc obligés de demander un acompte en avance du paiement de leurs cannes. Cette avance se fait en plusieurs fractions; les unes officielles, l'usinier sollicité empruntant lui-même aux banques, les autres officieuses qui sont des prêts; le colon en demande, en outre, en cas d'événements familiaux: noces, naissances, maladies, achat d'un bœuf, construction d'une case. Le Petit Blanc des Hauts engage contre avance sa récolte de vin, de lentilles, d'essence. L'usinier, le grand propriétaire, le banquier, le Chinois prêtent.

Lorsque, enfin, le gain est touché, son utilisation la plus claire est de rembourser les prêts; après quoi on doit en contracter de nouveaux. Tout un réseau de mailles serrées s'étend donc sur la masse de la population, qui est ainsi tenue par la faim. Le fait que le patron soit « bon » arrondit les angles, mais ne modifie pas le système; il est exact que le petit créole voit en son « patron » un ami puissant et serviable plutôt qu'un exploiteur, et que celui-ci ne refuse pas son alambic ou son camion en cas d'imprévu, ni son aide en cas de cyclone et de maladie. Mais, même non préméditée, la sujétion est un fait.

Le système social est donc tel que la plèbe n'a aucun lendemain assuré et que quelquefois le colon doit même abandonner son champ au milieu de l'année agricole parce qu'il a déjà reçu trop d'avances pour que sa récolte puisse les garantir. La fortune du Crédit Foncier à la fin du siècle dernier n'a pas d'autre cause.

2) *La politique.* — Elle est un peu la contre-partie des « avances ». Le gros compte sur le petit en cas d'élections. La politique, fléau de la Réunion, — pire que le cyclone, dit-on — dresse l'île non en partis mais en clans rivaux. Car il s'agit de rivalités de famille et d'individus bien plus que de doctrines politiques, au sein des deux blocs patricien et plebéien. Les clans mènent les électeurs à la bataille, en rangs serrés

(1) Annuaire statistique de la Réunion. 1951, pp. 10 et 14.

(2) Le texte ci-joint de cette lettre anonyme, reçue par un chef de service en 1949, est parfaitement représentatif de la mentalité des créoles blancs de l'époque: « Vous savez très bien que ce sont les familles peu fortunées qui sont obligées d'avoir recours à une bonne à tout faire, et vous voulez les humilier davantage en voulant qu'elles se servent elles-mêmes, et vous savez que le travail manuel est ici méprisé. Le noir n'a plus aucune considération pour la dame qui besogne. Sans aucun doute, vous jubilez en nous imposant vos décrets de France, dans un pays de nègres; vous nous empoisonnez notre petite vie coloniale, qui était si douce, si agréable avant votre venue ».

et fanatiques, pour des candidats qui n'ont d'autre idée politique que d'être élus et d'étouffer les revendications d'en face... Les procédés bien connus de fraude cynique, de pressions, de violence, confirment l'existence de ces « maffias », où l'électeur n'est qu'une masse de manœuvres (1).

L'aristocratie des planteurs et des hommes d'affaires créoles estime que ses intérêts immédiats — souvent mal compris — justifient tout. Le maintien jaloux des privilèges de classe a été fréquemment souligné au cours du dernier siècle, par des témoins impuissants, comme le prouvent ces quelques textes :

« (On) nous parle du petit ouvrier auquel on veut faire payer patente. Mais cet ouvrier, lorsqu'il a confectionné un vêtement... est certain de le vendre au prix fixé, sans payer d'autre impôt. Il n'en est pas de même de l'usinier, qui n'est pas certain de retirer de son sucre un prix rémunérateur. » (2)

« La classe des grands Blancs... paraît actuellement avoir sacrifié son rôle directeur et éducatif à ses intérêts d'argent immédiats. Elle a, par exemple, renié et ignoré les compatriotes peu fortunés... leur préférant l'emploi massif d'une main-d'œuvre noire, puis asiatique, à vil prix, et ces « Petits Blancs », quoique offrant des qualités naturelles excellentes ont été dégradés par la misère et l'alcoolisme. » (3)

On comprend dès lors l'amour des clans pour la politique locale. En effet, la Réunion retrouve toute sa vivacité aux époques d'élections. Le fait est bien connu. Après les injures préliminaires, les pierres pleuvent, le rhum coule à flot, souvent les coups de feu partent. Après quinze jours de ces jeux, après bris d'urnes et remplacement de bulletins par d'autres, sous les yeux goguenards des forces de l'ordre, le candidat est finalement élu, assez souvent celui qui normalement aurait dû avoir le moins de

(1) Quelques résultats savoureux vérifient ces affirmations: Ils sont conformes, au-delà de toute espérance, à la couleur de la municipalité ou de la délégation municipale en exercice. Toutes se valent à peu près pour la cuisine électorale et le mépris de la vraisemblance (Tableau A). La départementalisation, après avoir montré un grand zèle verbal à supprimer les fraudes, a simplement transposé les coups de force personnels en coups de force idéologiques (Tableau B). Ceux-ci, depuis 1956, ont fait du suffrage universel une odieuse comédie qui ne trompe personne et fournit des résultats totalitaires préfabriqués. Aux élections municipales de 1959, quatorze communes (sur 23) ont joui du régime de la liste unique.

ELECTIONS A LA REUNION

A			B		
	Liste anti-communiste	Liste communiste		Liste anti-communiste	Liste communiste
<i>Législatives novembre 1946:</i>			<i>Saint-André, législatives:</i>		
Sainte-Rose	1 241 voix	0	1946	257 voix	5 636
Saint-Joseph	6 463 voix	2	1956	810 voix	3 414
Saint-Benoît	5 395 voix	0	1957	5 843 voix	84
Port	4 voix	3 233	1958 (1 ^{er} tour)	5 368 voix	147
Bras Panon	23 voix	486	<i>Saint-Louis:</i>		
<i>Cantonales octobre 1945:</i>			Municipales 1946	8 238 voix	1 216
Saint-Joseph:			Municipales 1947	3 597 voix	4 661
1 ^{er} canton	1 667 voix	0	Municipales 1949	4 500 voix	4 247
2 ^e canton	4 176 voix	3	Cantonales 1949	7 736 voix	356
Petite Ile	1 495 voix	8	Législatives 1951	3 622 voix	1 891
			Législatives 1956	3 222 voix	1 556
			Législatives 1957	10 976 voix	71

(2) Conseil Général. Session 1908. p. 18. Discours de M. Romuald Robert.

(3) MASSIE. Rapport de mission à M. le Ministre de la F.O.M. 1946.

voix. Les menaces et le bourrage public des urnes par les majoritaires, les « galets » et les « broquettes » (clous semés sur les routes) pour les minoritaires — parfois les assassinats — tels sont les grands facteurs de la démocratie créole (1).

II. — LE NIVEAU DE VIE

1. - Travail et rendement.

Peut-être faut-il voir dans les conditions du travail une des grandes causes de la sous-prolétarisation créole. C'est Kopp qui, le premier, pour caractériser le travail réunionnais, a lancé la formule de la « Semaine de 24 heures » (2). Ceci nous semble devoir être nuancé, encore que la formule ait été reprise par ses successeurs. Officiellement, la législation du travail prévoit la journée de 7 heures 30 pendant cinq jours, plus le samedi matin, ce qui donne une semaine de 41 heures 30 (3), et en temps de coupe, les usines pratiquent le travail de nuit, selon l'usage général accepté de tous.

Ce n'est pas le travail d'usine qui freine le rendement, c'est le travail des champs. Les ouvriers agricoles, lorsqu'ils sont payés à la journée, mettent deux heures à faire un travail demandant normalement une heure. L'usage général est donc de payer le travail « à la tâche ». Cette tâche correspond théoriquement à 7 heures 30 de travail. Mais un ouvrier très moyen la réalise en quatre à cinq heures, ce qui fait 28 heures de travail par semaine. Le reste du temps, le cultivateur peut travailler son jardin ou se louer ailleurs. On peut, pensons-nous, parler d'une semaine moyenne de 35 heures pour un salarié lent, 30 heures pour un salarié rapide. En fait, nombre de journaliers ne travaillent que quatre jours par semaine, soit 20 à 24 heures, mais il arrive par contre que l'ouvrier agricole puisse accomplir plus d'une tâche par jour, ce qui augmente son salaire (4).

Les résultats de ce travail sont médiocres. Toute une suite de traditions humaines et de malchances physiques se ligue pour obtenir, à la Réunion, des rendements qui sont parmi les plus faibles du monde civilisé. Sans parler du sol, truffé de galets, les procédés primitifs du travail l'expliquent en partie: travail à la main, à l'aide d'outils du début

(1) L'odieux de certains déroulements de scrutin est tel que des journaux, pourtant modérés s'il en fut, n'hésitent pas à écrire: « S'il ne survenait en temps voulu une prise de conscience de l'atroce misère d'une partie de la population, si le problème social ne prenait pas la première place, si certaines méthodes continuaient à être considérées comme les seules possibles en matière électorale, il est à craindre que les fanatiques trouvent un jour la justification de leurs outrances » (*Journal de l'île de la Réunion*, 23 mars 1959).

(2) Kopp. Revue agricole, janv.-février 1934; Revue d'Agronomie tropicale, novembre-décembre 1947.

(3) Loi du 21 juin 1936, modifiée plusieurs fois.

(4) La tâche s'évalue en gaulettes. M. Rouquié a dressé les listes des principales tâches usitées: pour les hommes, défrichage des herbes et des souches de canne: 15 à 20 gaulettes carrées; — fossage: 60 gaulettes linéaires; — gratte des grandes herbes: 60 gaulettes carrées; — des petites herbes: 100 gaulettes linéaires; — coupe: 3 t. Pour les femmes: plantage des boutures: 65 gaulettes linéaires; — épandage d'engrais, grattes diverses, épauillage, récolte des grains, fécondation des fleurs de vanille à raison de 600 à 700 fleurs à la tâche, sont également des travaux féminins. Le ramassage du géranium et la « cuite » sont le plus souvent travail d'homme (Rouquié. Rapport de séjour 1947-1950 et Rapport annuel 1949).

de l'âge de fer: gratte, houe (pioche), pas de charrue; épierrage des champs à la main, transport en charrette à bœufs, attente de ces charrettes pendant parfois quatre à cinq heures devant les usines, longueur, complexité des multiples chemins non carrossables, parfois à cent mètres les uns des autres, provoquant, outre l'érosion des sols, des frais supplémentaires de transport et des pertes de superficie, persistance à cultiver les mêmes cannes jusqu'à quinze repousses, éparpillement de la petite propriété en parcelles disséminées, partage des domaines en lanières étirées sur des kilomètres, fournissant un minimum de rendement pour un maximum de frais et de temps, appauvrissement du sol par le déboisement, plantations de cannes dans les endroits les plus pauvres, les plus éloignés, amenant un gaspillage de main-d'œuvre pour pas grand chose, car, fait paradoxal, dans ce pays surpeuplé, on manque de main-d'œuvre parce qu'on l'emploie mal.

2. - Le prix de la vie.

Il faut pourtant payer le manœuvre, et qu'il vive. Or, l'indice du prix de la vie, à la Réunion, sur la base de 100 en 1939, était à 157 en 1942, 239 en 1943, 328 en 1945. En 1948, au début de la départementalisation, il est à 700, à 1350 en 1950, 1500 en 1951 (guerre de Corée). Depuis, les mesures prises par l'Administration locale, jointes à la stabilisation mondiale des prix le font baisser à 1280 en 1952, et après une brève remontée à 1460 en 1954, l'amènent à 1399 en janvier 1955. Cet indice se calcule sur l'ensemble de trente-trois articles dont vingt et un alimentaires et qualifiés d'essentiels.

En d'autres termes, le coût de la vie était, selon le minimum vital, de 25 francs par personne et par jour en 1945, 53 fr en 1947, 124 en septembre 1949, 160 en février 1950 (1).

L'Administration dut donc prendre en mains la fixation des prix. Le minimum vital fut fixé par une Commission en juin 1948; son détail est révélateur des besoins et du niveau de vie créole (Ces besoins s'entendent pour un manœuvre célibataire) (2).

En 1948, il fallait 4 805 fr 60 par mois à un travailleur rural, 6 155 fr 60 à un travailleur urbain à l'échelon le plus bas; mais en janvier 1955 ce minimum vital était devenu 5 676 fr ou 7 258 fr suivant le lieu. Ce qui donnait pour un travail standard de 200 heures par mois (45 heures par semaine en six jours de 7 h 30), dans le cas de l'ouvrier agricole, les salaires théoriques suivants (en francs):

	par heure	par jour	par semaine	par mois
1948	24,00	180,00	1 080,00	4 805,00
1955	28,30	212,25	1 273,50	5 676,00

(1) Tous les prix dont il est question dans les pages qui suivent s'entendent en C.F.A. 1 fr C.F.A. = 2 fr français.

(2) *Nourriture par jour*: Riz, 400 gr; bœuf, 140 gr; poisson sec (morue), 40 gr; matières grasses, 40 gr; pommes de terre, 150 gr; légumes secs, 120 gr; légumes verts, 500 gr; fruits, 350 gr; café vert, 30 gr; condiments divers, 75 gr; sucre, 50 gr; rhum, 5 centilitres.

Valeur totale: 108 fr 10, soit par mois 3 243 fr.

	Récapitulation	Budget urbain	Budget rural
Alimentation		3 243,00	3 243,00
Vêtements		937,50	937,50
Logement, etc. + 10 %		1 975,10	625,10
		<u>6 155,60</u>	<u>4 805,60</u>

(Rouquié: Rapport de séjour 1947-1950).

Le prix de la vie était, en 1957, stabilisé depuis 1952, et même en diminution générale légère. Sa courbe annuelle révèle une montée vers février-mars, date des cyclones, et avril, époque de la soudure; les légumes nouveaux commencent alors à arriver sur le marché et la vie baisse; elle remonte fréquemment en fin de saison sèche. Mais l'élément essentiel du prix de la vie, c'est le prix du kilo de riz; tout l'effort de l'Administration consiste à le surveiller; en 1948, sa montée a été freinée; acheté 40 francs à Saigon, il avait gardé à Saint-Denis son prix de 35 fr grâce à une Caisse de Compensation.

3. - Les salaires et le pouvoir d'achat.

En face de la montée des prix, la courbe des salaires s'est élevée par des soubresauts successifs. Devant les hausses sur le riz, le maïs, les matières grasses d'importation, au milieu de 1947, il fallut, pour la première fois, établir un barème de salaires. Jusqu'au 1^{er} mars 1951, les salaires agricoles et non agricoles furent identiques; depuis cette date, les salaires non agricoles sont légèrement supérieurs (1).

Moyennant quoi, le salaire journalier, qui était, pour le manoeuvre, de 1 fr en 1914, 12 fr en 1937, 15 fr en 1944, est passé à 75 fr en 1947, 150 fr en fin 1948, 208 en fin 1951 (2), 296 fr en juin 1956. Le salaire hebdomadaire rural était de 1 250 fr en 1951. Ainsi les salaires sont-ils passés de l'indice 100 en 1938 à l'indice 1 730 en 1951, alors que l'indice du prix de la vie n'était qu'à 1 500.

Cependant, l'économie réunionnaise n'était pas assez solide, en 1948, après la guerre et le cyclone, pour supporter de tels salaires; le salaire théorique de 180 francs par jour fut effectivement de 130, puis 150 fr. Les ouvriers qualifiés, avec 300 francs par jour, avaient bien une situation nettement supérieure, mais ils étaient très rares à Bourbon; la masse percevait un salaire insuffisant. C'est que les 180 francs s'appliquaient à un barème de 200 heures par mois, soit six jours de travail par semaine à raison de 7 h 30 par jour. Or, la tâche n'était prévue que pour cinq jours et demi, et, en fait, beaucoup d'ouvriers agricoles ne travaillaient pas quatre jours; l'Inspection du travail en eut la preuve par des sondages. Il n'y avait pas, dans l'île, du travail pour 165 000 personnes de 15 à 60 ans, à raison de six journées de 7 h 30.

Le bas niveau de l'instruction et la peur de l'effort empêchent la masse d'obtenir des situations de travailleurs spécialisés. Beaucoup d'articles importés à grand prix pourraient être confectionnés dans l'île et fournir du travail à une main-d'œuvre nombreuse, si les créoles consentaient à faire des sacs de jute, à fabriquer des engrais, du ciment, quitte à faire venir d'ailleurs la matière première. On aurait besoin de techniciens: menuisiers, maçons, comptables, électriciens, serruriers, laborantins, chimistes, artisans divers, et aussi de bons contremaîtres. Il n'y en a pour ainsi dire pas; en revanche pullulent les « hâleurs de pioche » et les plantons, les porteurs de paquets et les tireurs de charrettes, les casseurs de cailloux et les « becqueurs de clé » (3) dont on regorge, et qui chôment.

(1) Le salaire féminin a été ramené à l'égalité complète au 1^{er} avril 1951 dans les professions non agricoles; pour les professions agricoles, le salaire masculin étant celui d'une tâche de 7 h. 30, celui de la femme fut fixé à 80 %. Le prix du travail à la pièce, à la gaulette, à la tonne, est le même pour les hommes, les femmes et les enfants.

(2) Net, la cotisation de Sécurité Sociale déduite.

(3) Voir ci-dessus, p. 315.

Les salaires étaient donc de 30 à 60 % inférieurs aux besoins minima. De plus, le rendement de la main-d'œuvre en 1948 était de 20 à 30 % plus bas que de 1914 à 1931, pour bien des raisons. A une époque où les lois sociales étaient surtout théoriques, il n'était pas possible à un ouvrier de faire vivre sa famille avec 150 francs par jour. Or, une seule femme sur cinq était salariée. Les femmes ne constituent que 23 % de la main-d'œuvre aux champs, 4 % à la sucrerie (1), et elles ont beaucoup d'enfants. Le minimum vital d'une famille de quatre enfants était, en 1950, de 12 000 francs et les ressources se montaient à 5 000.

Ce n'est qu'à partir de 1951 (2) qu'un net relèvement des salaires permit à l'ensemble de la population de gagner plus que le minimum vital, pourtant fixé très bas. La mise en place progressive de la Sécurité Sociale, et la création, puis l'extension des Allocations Familiales (inaugurées en 1946 sur des bases très minimes), améliorèrent les choses (3). Le malheur veut que ce système ne puisse qu'encourager un surpeuplement catastrophique; il est vrai qu'il n'y avait en 1951 que 5 991 allocataires, l'instabilité de la main-d'œuvre, la force d'inertie des employeurs, et même des employés, sabotant en grand l'institution: les colons n'ont pas droit aux allocations; les journaliers doivent, pour les toucher, prouver cinquante jours de travail par trimestre chez le même employeur: ce cas est par lui-même assez rare; l'employeur sait le rendre plus rare encore en débauchant l'employé au 48^e jour. La fluidité de l'emploi est donc une cause de l'instabilité pécuniaire générale, même chez les colons, qui exploitent des parcelles de diverses propriétés.

Un correctif cependant: beaucoup de salariés gagnent nettement plus que le salaire légal. Pendant la coupe, l'ouvrier d'usine gagnait 12 000 francs par mois en 1951 pour 72 heures de travail par semaine; les dockers du Port environ 1 000 francs par jour, quatre jours par semaine. Au temps des travaux, les « hâleurs de pioche » pouvaient atteindre facilement 250 francs par jour à l'époque où le salaire légal était de 186 (en 1951).

Quant à la situation familiale, elle s'est considérablement améliorée: le « hâleur de pioche » célibataire, qui gagnait, en 1947, 75 francs par jour, gagnait, en avril 1951, 2,5 fois plus, la femme 4,6 fois plus, et le chef de famille de quatre enfants 3,4 fois plus.

Pendant ce temps, le cours de la vie augmentait du triple, soit moins que le salaire du père de famille; le pouvoir d'achat du travailleur non spécialisé lui permettait d'acheter 5 kilos de riz, contre 4 aux Indes et 3 en Indonésie, mais 7 en Indochine française (4).

Pour le travailleur libre, le relèvement des cours du sucre a amélioré sa situation. Le petit planteur n'est pas dans la misère. De 1948 à 1953, le prix des engrais n'a pas augmenté de plus de 25 % et les salaires de plus de 64,2 %; or, la récolte de canne a augmenté de 127 % et son prix de 8,7 % (5). Les Services agricoles ont calculé que le revenu moyen du planteur était de 80 000 francs en 1949, de 131 000 en 1952 (+ 62,5 %). Mais c'est que l'on avait bénéficié d'une suite d'années exceptionnelles. En revanche, l'île importait des marchandises de plus en plus chères, pendant que le prix du sucre était fixé.

(1) RouQUIÉ, Op. cit.

(2) Décret du 1^{er} mars 1951.

(3) En juin 1950, un père de famille touchait journalièrement 10 francs pour un enfant et 17 francs pour chacun des suivants, soit 3 450 francs par mois pour sept enfants.

(4) RouQUIÉ, « Les problèmes de la main-d'œuvre à la Réunion », Marchés Coloniaux, 10 novembre 1951, p. 2 980.

(5) « Etude de quelques problèmes agricoles » 1953 (d'après Direction des Services Agricoles).

Résultat: en 1935 une tonne de sucre permettait d'acheter 2 000 kilos de riz, et en 1952, 700. La population était passée de 200 000 à 270 000. Donc, si la production avait doublé, le standing de vie n'avait pas doublé; le niveau de vie est à la merci du prix du sucre, et de l'excédent des naissances. Quoi qu'il en soit, un calcul de l'Inspecteur du travail, pour 1955, donne 80 000 francs C.F.A. de rapport brut par hectare, soit 16 000 francs C.F.A. par an pour un habitant en moyenne; pour la masse des petites gens, le revenu n'excède pas 10 000 fr par personne et par an, soit 30 à 40 fr par jour. Le pouvoir d'achat du Réunionnais serait donc dix à douze fois inférieur à celui de l'un des dix millions de ruraux de France (1).

4. - La misère.

Il faut, là encore, se méfier des calculs; on ignore le nombre exact d'hectares en culture, et donc celui des gens qui vivent sur chacun. Et il y a d'autres ressources que la culture: commerce, fonction publique, aide de l'Etat, F.I.D.O.M., Sécurité Sociale, Allocations familiales. Sur tout, il est vain de comparer les besoins de la vie tropicale aux besoins de la vie en Europe.

Peut-être vaut-il mieux se dégager des barèmes et des coefficients et pénétrer dans les cases. Nous y trouverons une misère profonde chez les journaliers agricoles et dans la population des faubourgs, où la fluidité de l'emploi détruit souvent le bon effet d'une politique de salaires, également chez les exploitants d'un domaine trop petit ou trop pauvre, donc fréquemment dans les Hauts, dans les ilettes reculées, le long de la bande côtière sous le Vent, mais aussi dans certaines terres riches surpeuplées, autour des agglomérations urbaines du littoral, par exemple. Chez les petits propriétaires et les employés, il n'en est pas de même; on a exagéré les plaintes formulées dans cette catégorie.

Cependant, le niveau de vie de l'ensemble est bas, et, chose beaucoup plus grave, il va s'abaisser encore, l'excédent des naissances étant tous les ans plus fort.

C'est le rocher de Sisyphe. Un hectare nourrit environ 4,5 habitants; en 1960, il en nourrira six ou sept (2). Déjà, en 1934, le système de petite propriété à la Réunion comportait trois écueils: une terre trop petite, trop pauvre ou trop dure à exploiter; elle oblige en effet à des efforts et à des emprunts disproportionnés, créant le paupérisme, consacrant parfois le mérite, mais écrasant le faible ou le malchanceux (3), surtout s'il a quinze enfants; l'échec continu mène alors le planteur au stade du découragement, puis de la paresse, et en fait une épave.

Le jour où le créole touche l'acompte ou le reliquat de ses cannes est jour faste à la case. Pendant quelques semaines on vit dans « l'aisance et, il faut le dire, dans l'insouciance ». Puis c'est le reflux; « le créole possède à un degré incroyable la facilité de restreindre presque indéfiniment ses besoins, grâce à un degré de misère inimaginable, accru de son imprévoyance native ». Il peut manger du riz tout au début du mois, des brèdes, des fruits à pain, et des jacques le reste du temps. Cette limitation de désirs « est une nécessité dans un pays qui a un relief analogue à celui de la Haute-Savoie et le même nombre d'habitants par kilomètre carré que la Normandie » (4).

(1) ROUQUIÉ. « Inspection du Travail ». Rapport 308 Tr. du 6 juin 1955, p. 4.

(2) ROUQUIÉ. Op. cit.

(3) KOPP. Revue Agricole, 1934.

(4) P. GUÉZÉ, dans Rouquié, op. cit.

III. — LA VALEUR DES HOMMES

Si les rendements, et donc les salaires, sont faibles, n'est-ce point en partie à cause de la médiocrité du travail fourni, causée elle-même par le peu de possibilités des hommes? Celles-ci venant en partie du bas niveau de vie, le cercle vicieux dans lequel se débat l'île se trouve ainsi fermé. Des faiblesses et des malchances se sont abattues sur la race et la paralysent.

La mauvaise alimentation est un facteur important. M. Guézé, qui a minutieusement étudié l'alimentation créole (1) concluait en 1946 que la ration du temps normal (d'avant-guerre) était de type asiatique tropical, c'est-à-dire frugale, mais suffisante pour une population laborieuse et pauvre; riche en hydrates de carbone (riz, grains), suffisante en vitamines (brèdes, rougail), elle était pauvre en protéines animales (morue, snook) et surtout en matières grasses, qui n'atteignaient pas la moitié de la ration métropolitaine. Il notait que le Réunionnais consomme beaucoup d'excitants et d'épices (café, rhum, piment, poivre), peut-être pour subvenir au manque de nourriture solide. Il évaluait à 2 264 le nombre de calories quotidiennes, et répartissait ainsi en poids la nourriture moyenne du créole dans les années d'avant-guerre (en grammes): riz, 428; maïs, 87; légumes secs, 65; tubercules, 205; lait, 52; sucre, 42; pain, 84; viande, 32,6; corps gras, 20,5; poisson sec, 15,6 (2).

Kopp (3) signale la trop grande proportion de riz, lequel devrait alterner avec d'autres féculents (patates, manioc, songes, bananes), le manque presque complet de viande, conséquence d'un élevage et de pâturages des plus médiocres, et même — en désaccord avec M. Guézé — le manque de vitamines, le créole consommant trop peu de légumes verts.

Diminuée d'environ 55 % pendant les années de guerre, la ration alimentaire est remontée depuis. Les Services Agricoles ont procédé en 1954 à une étude de sa valeur calorique moyenne: elle tournait alors autour de 1 800 calories, et moins encore dans les milieux ruraux. Nous sommes loin des 3 000 calories théoriquement nécessaires à l'adulte normal, auxquelles il conviendrait d'ajouter 500 à 1 000 calories dans les « Hauts ». Ce n'est pas que les produits manquent plus qu'avant-guerre, au contraire..., mais la population augmente plus vite que le riz.

En 1953-1954, l'I.N.S.E.E. a procédé à une enquête sur l'alimentation à la Réunion (4). Elle constate un taux calorique plus élevé, une alimentation plus saine et plus variée, mais moins riche en calories chez les

(1) P. Guézé. « L'après-guerre et la crise économique à la Réunion ». *Agronomie Tropicale*, mai-juin 1946. Rapport sur l'alimentation réunionnaise (*Revue C.C.*, août 1957, p. 391).

(2) Il est intéressant de voir les différences entre ces rations et la nourriture théorique estimée nécessaire par la Commission de 1948; l'insuffisance de viande et de matières grasses y éclate (voir ci-dessus p. 487).

(3) Kopp, op. cit. *Revue Agricole*, 1934.

(4) Etudes et conjonctures, 3 mars 1955. Une enquête sur l'alimentation à la Réunion, pp. 273-278. L'I.N.S.E.E. s'est heurté à l'éternelle difficulté qu'on rencontre à Bourbon: la certitude que les renseignements que l'on obtient sont inexacts. Il n'a pu retenir que 154 réponses sur les 552 qu'il avait reçues; encore prend-il soin de nous avertir qu'aucune ne concerne la population rurale, que presque toutes se rapportent à des fonctionnaires ou employés, c'est-à-dire à un milieu exceptionnel, et que beaucoup ont dû être « interprétées » comme étant visiblement fausses. Ceci dit, l'enquête révèle une moyenne de 446 calories par personne et par jour (3 769 pour les fonctionnaires, 2 785 pour les ouvriers, 2 350 pour les employés).

« z'oreilles », qui consomment moins de riz et de grains, et surtout une alimentation déséquilibrée, beaucoup trop pauvre en lipides et en protides surtout d'origine animale.

La seconde enquête de M. Guézé compare les rations par habitant et par jour, qu'il a minutieusement établies (en grammes):

	Céréales	Matières grasses	Produits laitiers	Viande	Poisson
1937-1939	441	20,0	20,5	27,5	13,3
1951	489	23,6	16,4	18,0	18,3
1956	452	27,4	33,3	21,0	19,0

Il estime que le nombre de calories est redevenu convenable (2349), mais il insiste sur la carence dramatique des protides animaux (viande, poisson, lait).

S'il y a donc sous-alimentation, il y a surtout déséquilibre alimentaire. Ceci est commun à bien des terres tropicales; il faudrait, pour arriver aux rations alimentaires standard définies à Hot Springs, des surfaces très supérieures à celles de l'île (1).

Les maladies tropicales classiques sont largement répandues à la Réunion, et l'état de santé général s'en ressent d'autant plus que le régime alimentaire est déséquilibré. En 1953, l'île possédait 65 lépreux soignés, et l'on estimait de 300 à 600 le nombre des lépreux probables. En 1950, sur 5 570 décès, 1 105 furent causés par les maladies intestinales (dysenterie, amibiase, helminthiase) ou digestives. Par ailleurs, ankilostomiase, béri-béri, bilharziose, filariose (d'où éléphantiasis) ont leur clientèle. En revanche, il n'y a pas de fièvre jaune. Le paludisme a provoqué, en 1948, 38 % des décès: l'indice splénique en 1947 atteignait 26,3 %; outre la cause directe de trop de décès, le paludisme était responsable d'une faiblesse physiologique générale, d'un manque de résistance, d'une impossibilité d'effort soutenu, se répercutant gravement sur le rendement des travailleurs et sur le niveau de vie général de l'île. Nous avons vu (2) que le paludisme a été maîtrisé depuis 1949, mais ce n'est qu'à la longue que sa disparition aura de véritables répercussions sur l'ensemble de la population (3).

L'alcoolisme par l'abus du rhum est un fléau toujours signalé à propos de la Réunion. Trop de créoles en prennent comme un Européen prend du vin. Lorsqu'on voit un homme du peuple en avaler un grand verre entier, d'une seule gorgée, en faisant claquer la langue et se

(1) GUÉZÉ, op. cit. 1946. Voir aussi: « La Réunion, pays de la faim » (Dieu et Patrie, mai-juin 1956).

(2) Voir ci-dessus, p. 275.

(3) Les anophèles vecteurs, à la Réunion, sont l'*A. Funestus* et l'*A. Gambiae*. Le premier a disparu dès la première campagne de D.D.T. en 1949. Le *Culex fatigans* — vecteur local de la filariose — est très commun, de même que le *A. Coustani*, non vecteur. En fait, le seul anophèle dangereux est l'*A. Gambiae*. Parmi les hématozoaires, le *Plasmodium Vivax* serait le plus répandu (66 %), puis le *Pl. Falciparum* (28 %), le plus virulent. Quant au *Stegomyia*, vecteur de la fièvre jaune en Afrique, il est ici inoffensif (Hamon et Dufour, op. cit.). Les régions les plus impaludées étaient en 1949 celles de Saint-Paul et du Port.

resservir — et ceci plusieurs fois par jour, — on ne peut manquer d'être frappé à la fois d'admiration et de stupeur. Un curé digne de foi nous a confié son ahurissement de voir un créole boire, en une heure, vingt verres de rhum. Au Palmiste-Rouge, où vivent 591 habitants misérables (enfants compris), les impôts indirects sur l'alcool rapportent 200 000 fr C.F.A. par an! (1). Triste spectacle que de voir tous les jours onduler et parfois se coucher en travers de la route nationale, à la sortie de Saint-Denis, les clients qui sortent de chez les Chinois; encore plus triste, lorsqu'un grand élève est appelé à réciter en classe, de sentir parfois l'odeur de rhum qu'il exhale en parlant.

Cependant, de 1948 à 1951, la consommation d'alcool pur à 100° par habitant a été de 4 litres 70, 5 litres 39 en 1952, 4 litres 9 en 1954, soit en réalité 9 litres 40 et 10 litres 78 de rhum à 49° (2). En 1957, la moyenne était toujours 10 litres. Cela semble bien peu quand on sait la façon continuelle dont certains boivent. Il faut y ajouter les alcools et apéritifs venus de France, et qui tapissent les murs des Chinois. La consommation totale d'alcool, rhum compris, a été de 7 litres 8 à 100° par personne, soit environ 15 litres 6 d'alcool buvable en 1954. Si l'on ne tient compte que des hommes de plus de vingt ans (3), la quantité se relève à 38 litres 6 d'alcool pur, soit 77 litres 8 de rhum. Il faut y ajouter le « rhum marron » distillé par les bouilleurs de cru clandestins, et qui est, bien entendu, impossible à évaluer.

Cela dit, ces chiffres navrants sont inférieurs à ceux de la métropole! La race étant, à la Réunion, fragile et déficiente, le délabrement de l'organisme y est beaucoup plus apparent; mais le taux de mortalité par alcoolisme, pour 100 000 habitants, est de 7,8 à la Réunion, pour 14 en métropole (4).

Nous ne pouvons faire état de l'affaiblissement par les maladies vénériennes, qui est réel, mais n'a jamais donné lieu à une prospection et à des statistiques du Service de Santé. Plus grave encore est la *consanguinité*, soit chez quelques familles qui se marient entre elles pour se conserver pures de métissage, soit surtout dans les Hauts; elle est fatale dans les îlets, où ne sont établies que cinq ou six cases, possédées par des gens de la même famille; elle est grandement responsable de certaines déchéances (5); les Hauts de Saint-Joseph envoient tous les ans aux Conseils de révision quelques sujets difformes, nains ou arriérés.

Les illettrés influent également beaucoup sur la valeur d'ensemble de la population. Aux visites d'incorporation, les illettrés complets étaient de 55,2 % en 1947-1949, 55 % en 1950-1953 et 52,4 % en 1954-1955. Les hommes sachant seulement lire et écrire étaient respectivement 32,2 %, 21 % et 35,1 %. Or, en 1915, il y avait 63 % d'illettrés. Il y a donc progrès. Il faut admettre aussi qu'un certain nombre d'illettrés ont quand même

(1) Rouquié. Op. cit.

(2) Bull. Centre Départemental d'Education Sanitaire... de la Réunion, oct. 1954, p. 6.

(3) 58 897 en 1946, le chiffre étant surestimé, peut correspondre à peu près exactement au chiffre de 1954.

(4) I.N.S.E.E. « Les causes de décès dans les D.O.M. en 1956 », p. 17.

(5) Le docteur Mac-Auliffe signale qu'à Cilaos, en 1898, il y a eu, sur 13 mariages, 3 mariages entre cousins germains; sur les 2 500 habitants du cirque, il comptait alors 22 sourds-muets, 2 sourds, 1 idiot, 2 nains, 2 aveugles nés, 4 goitreux, 8 arrêts de développement (culs-de-jatte, boiteux, doigts palmés), soit 41 infirmes (1,6 %) dont 37 nés de mariages consanguins, et 20 appartenant à la même famille, soit par le père, soit par la mère.

été à l'école, mais ont oublié depuis. Les femmes sont moins instruites que les hommes; l'I.N.S.E.E. dit que 65 % de la population au-dessus de 20 ans sont constitués d'illettrés, et que 25 % seulement savent lire et écrire (1).

Y a-t-il dégénérescence? Nous verrons plus loin que, depuis la départementalisation, les progrès ont été considérables tant au point de vue de la scolarité que pour l'alimentation et l'amélioration de la santé. La génération montante sera d'une autre qualité. Pour le moment, il faut se demander si les facteurs que nous venons d'envisager influent sur la race au point de parler de déchéance. Car c'est le mot qu'emploient les observateurs à propos des Petits Blancs. « Régression sociale et économique », dit M. Blache — « Dégénérescence certaine... physique et morale..., grande misère intellectuelle », confirme M. Robequain (2).

Les Conseils de révision nous ont permis d'établir les proportions suivantes d'ajournés et d'exemptés par rapport aux examinés:

	1947-1949	1950-1953	1954-1955
Ajournés	40,2 %	34,2 %	23,5 %
Exemptés	16,1 %	32,2 %	17,1 %
Total des non admis....	56,3 %	66,4 %	40,6 %

Ces proportions sont inquiétantes. Pour les exemptions les causes étaient les suivantes en 1947-1949: rachitisme, 6,1 %; infantilisme, 30,7 %; développement insuffisant, 53,6 %, soit 90,4 % des exemptions. Les années suivantes, ces causes furent groupées en « développement insuffisant », atteignant 67,8 % des exemptions en 1950-1953 et plus de 90 % en 1954-1955, les exemptions supplémentaires venant de la vue, de la denture, etc...; ces carences sont le plus souvent irrémédiables.

Il est certain qu'à lire de pareilles statistiques, la population réunionnaise n'est guère solide ni instruite. Effectivement, il suffit de sortir dans les rues pour rencontrer des jeunes au sourire largement édenté, des infirmes assis sur le trottoir, des femmes aux jambes énormes dues à l'éléphantiasis, des noirs dépigmentés avec des plaques roses irrégulières sur la figure, des adolescents malingres aux allures de garçonnet. Il semble cependant — si ces faits sont réels — qu'il faille se garder de trop généraliser. D'abord, cette déficience physiologique n'est pas un phénomène spécialement Petit Blanc; sur le littoral, on trouve les éléments les plus robustes parmi les Blancs des villes et les Noirs de souche africaine (Saint-Leu, Saint-Paul, Port). Par contre, les déchets des Conseils de révision viennent plutôt des sujets originaires des Indes, petits, secs et malingres (Malabars de Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Suzanne) et des épaves de toutes races par suite de consanguinité ou de déséquilibre alimentaire.

En ce qui concerne l'ignorance, si 36 % des enfants ne fréquentent pas l'école, en 1921, c'était 60 % qu'il fallait dire. Les créoles admirent et désirent l'instruction. Mais dans des écoles où, jusque vers 1953, l'instituteur avait, dans la même salle, jusqu'à 110 élèves, il lui était impossible de les faire progresser rapidement. Beaucoup d'enfants des quartiers mettent trois ans à apprendre à lire; beaucoup ne vont en classe qu'à cause des repas à la cantine. Il arrive qu'un élève manque

(1) PELLIER. Rapport sur la population, etc..., p. 171.

(2) BLACHE: « L'île de la Réunion », op. cit., p. 566 et ROBEQUAIN: « Les Hauts de la Réunion », op. cit., pp. 6-9.

parce qu'il n'a qu'une culotte ou qu'une robe; le jour où sa mère la lave, il reste au lit. Le niveau des instituteurs n'est pas homogène; beaucoup n'ont que le B.E.P.C.; leurs méthodes pédagogiques relèvent trop souvent d'un psittacisme intégral; les élèves conservent jusqu'en classe terminale un ton chantant et récitatif témoignant d'un automatisme de réflexes: ils arrivent le plus souvent très tard aux examens. Si les créoles admirent la culture, bien peu sont cultivés (1).

Ainsi, consanguinité, alcoolisme, paludisme, dénutrition se sont ligüés pour provoquer chez beaucoup une misère physique et intellectuelle, cause elle-même de la stagnation des techniques.

Mais l'expérience de la Sakay (2) et les premières conséquences de la départementalisation ont démontré que, mis dans des conditions normales de vie, d'alimentation et d'instruction, le créole était parfaitement apte aux techniques modernes et capable de se dépouiller de ces signes de soi-disant dégénérescence.

Les aptitudes ethniques: ces caractères ne sont pas également répartis dans toute la population et les origines ethniques ont très certainement une influence sur les groupes de peuplement. Maillard est très dur pour chacune des catégories. Marius-Ary Leblond, au contraire, ne trouve pas assez d'hyperboles pour les dépeindre. En fait, chaque groupe a sa personnalité, aucune ethnie pure n'existant plus depuis longtemps, bien entendu, à la Réunion.

Le Petit Blanc est fier, indépendant, indiscipliné, insouciant. Il verse souvent dans l'incurie, par paresse. Il est gringalet, les mollets arqués, l'aspect délabré. Son apathie est, au moins autant que son indépendance, cause de sa pauvreté. Il est accueillant, et foncièrement bon, loyal et dévoué.

Le Blanc des villes est fin, courtois, réservé, délicat; il se dégage de sa personnalité un grand charme. Très accueillant, d'une politesse exquise, raffinée, entièrement spontanée, il conquiert par sa séduction même. Il allie la simplicité à une affabilité condescendante envers les classes populaires; il constitue l'élément « d'élite », mais il vit sur cette réputation, sans toujours se préoccuper de la soutenir. Il ignore le surmenage, et lui préfère une vie plus modeste, mais calme.

Les Malabars allient de grandes qualités à de grands défauts: très racés, ils présentent de beaux types — « grecs de bronze », dit M. A. Leblond, — les femmes, admirables lorsqu'elles sont jeunes, les hommes eux-mêmes souvent pleins de grâce... Très intelligents, industriels, habiles, subtils, ils sont d'excellent rendement pour les travaux qui demandent plus d'adresse que de force; mais leur souplesse est souvent de la ruse, leur grâce souvent une paresse efféminée, leur sourire est parfois de commande; durs à manier, ils peuvent être surnois, voleurs, vicieux, avec cela exigeants; au demeurant, magnifiques et inquiétants.

(1) Voici quelques statistiques que nous avons relevées dans les salles de surveillance d'examens:

Baccalauréat 1953: 1^{re} moderne, 47 élèves dont 8 de 21 ans (17%), 11 de 20 ans (23%). — 1^{re} AB: 23 élèves dont 1 de 22 ans, 1 de 21 ans, 4 de 20 ans. — Sc. Ex.: 26 élèves dont 2 de 23 ans, 7 de 22 ans, 7 de 21 ans, 7 de 20 ans (soit 88,4% de 20 ans et plus).

B.E.P.C.: 1949. — Sur 24 candidats de 3^e, le plus jeune a 16 ans, 3 ou 4 ont plus de 21 ans; le reste s'échelonne entre 18 et 19 ans. Ils viennent des cours complémentaires.

— 1951: sur 44 élèves, un de 20 ans, 2 de 19, 13 de 18, 10 de 17 ans.

(2) Voir chapitre XIV, II, 2^e.

Le Cafre est à l'opposé: de forte carrure, taillé à la hache, la figure souvent balafrée de scarifications, gai, rieur, bon garçon, naïf; beaucoup moins fin, moins intelligent, mais plus facile à manier, sans histoire, sans subtilité, il fait les travaux de force; c'est un grand enfant.

Que dire des métis? Ils sont la grosse majorité; ils sont souvent vifs, souples, plus travailleurs que beaucoup de Blancs; beaucoup sont remarquables, et d'autant plus désireux de réussir qu'ils se sentent — bien à tort — un complexe d'infériorité. Mais chez certains apparaissent les traits spécifiques des ethnies croisées, qualités comme défauts. De par leur origine, ils ont un standing de vie et une éducation qui les mettent très au-dessus du Noir: certains en tirent vanité, un sentiment exagéré de leur valeur et un grand mépris pour les Noirs; gonflés d'amour-propre, ils ont toutes les ambitions et s'aigrissent souvent à voir que le reste du monde ne reconnaît pas toujours leur mérite. C'est parmi eux que se recrutent beaucoup de meneurs et de revendicateurs, comme aussi beaucoup de cadres de valeur.

Nous mettons en garde contre ce que ces raccourcis peuvent avoir de schématique et même de déformant, si on ne les nuance pas; il ne s'agit là que de caractères très généraux, et les exceptions sont innombrables. Nous avons connu de vieux Malabars et des Cafres à moustaches et cheveux blancs dont la dignité, l'élégance de manières, la courtoisie, la délicatesse, en remonteraient à la majorité des Français de la Métropole.

IV. — LES MŒURS ET COUTUMES CREOLES

Il n'y a rien de bien original dans les coutumes créoles; à part les récentes traditions malabares, il s'agit de simples démarquages d'usages français traditionnels, légèrement influencés dans le détail par les mœurs africaines.

1. - Fêtes et cérémonies.

Les distractions.

La vie est monotone à la Réunion. Celui qui y débarque, arrivant des Antilles, y trouve un même genre de vie, mais une société plus fermée, plus taciturne. Le créole sourit, mais ne rit guère; la grosse gaieté collective est inconnue; les écoliers, les lycéens n'aiment guère « chahuter » et les récréations sont silencieuses! Dans le peuple, surtout celui des Hauts, la distraction du dimanche consiste, pour les hommes, à rester « devant le Chinois », debout ou accroupi, et à regarder passer le monde. Au fond des cases, que faire? Lire? On ne sait pas..., on ne comprend guère..., et du reste, la nuit tombe et la lumière coûte cher... Le cinéma? Il n'y en a qu'en ville... et il coûte cher lui aussi... Les déplacements sont difficiles; la tentation du rhum vient en partie de l'ennui... La seule attraction vraiment générale et appréciée, ce sont les kermesses. Il y en a tous les dimanches une ou plusieurs, mais la plupart organisées par des curés pour agrandir leur église démolie par le dernier cyclone. Les annonces de kermesse « avec permission de Monsieur le Maire », emplissent les colonnes des journaux. La kermesse commence par une messe solennelle, puis la foule se porte

PLANCHE XXXVII



LES VILLES

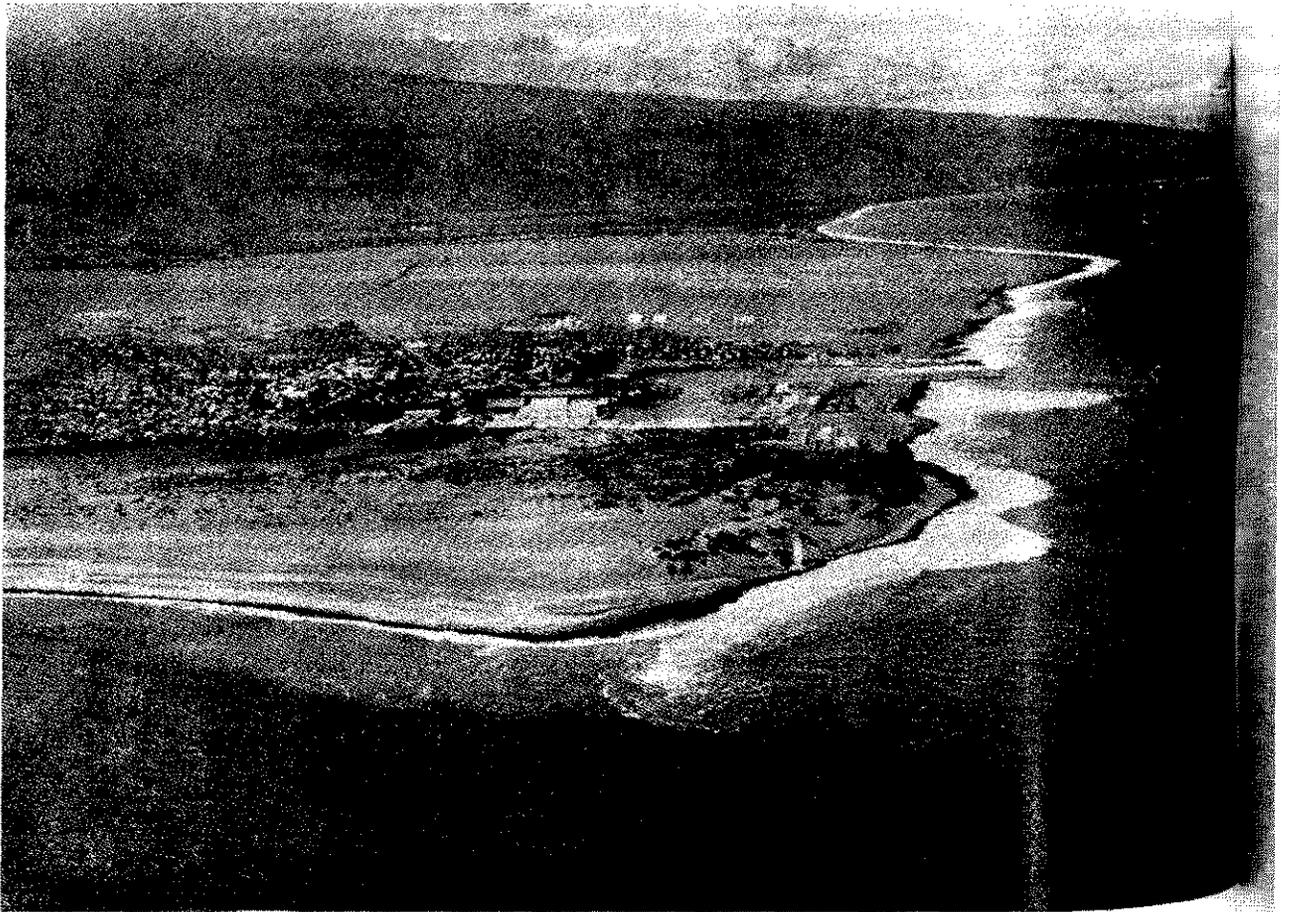
Saint-Denis, vu des rampes de la Montagne.



Saint-Paul et sa baie. Au fond, à droite, massif de la Montagne dominant les terres à cannes irriguées de Savannah et les marécages de l'Etang Saint-Paul.

Photo Blay.

PLANCHE XXXVIII



LES VILLES

La Plaine des Galets et le Port dominés par les Hauts de Saint-Paul.
Au fond, à droite, baie de Saint-Paul.

Photo reproduite avec l'autorisation de la Librairie Gérard, Saint-Denis.

Trois-Bassins.



vers la place aux attractions: tir, pêche à la ligne, disques, ventes d'ouvrages de dames, enchères et surtout comptoir de dégustation et — hélas — de rhum. Le « Carrousel » (manège) domine la situation de sa silhouette et de son bruit. Le soir, il y a souvent cinéma et tirage de la tombola. Le monde afflue de plusieurs kilomètres, et des quartiers voisins. Mais même l'atmosphère de kermesse, à la Réunion, n'est guère joyeuse ni animée.

Il y aurait toute une éducation des loisirs à organiser. Elle est amorcée par le football et le cinéma dans les villes littorales. Les promenades en car, les sports, la bicyclette, le camping, le tourisme, la marche à pied, le cinéma ambulant seraient à répandre. Le clergé tient quelques bibliothèques populaires. L'auto invite cependant aux déplacements. Le dimanche, des camions montent de la côte aux Sources Reilhac; les Chinois louent leurs véhicules pour courir les kermesses. Mais tout cela n'atteint pour le moment que bien peu de monde. Le reste ne sait pas qu'il s'ennuie, ce qui est une consolation.

A Saint-Denis, la distraction générale, c'est la promenade au Barachois tous les soirs, surtout en saison chaude. Le bain d'air frais que l'on y reçoit repose de la chaleur de la journée. Réservée à l'origine aux familles blanches, la vaste esplanade herbeuse en bordure de mer a été envahie depuis la guerre par la population entière, par les jeunes, surtout, qui s'y promènent en bandes jacassantes au milieu des autos des familles bourgeoises, au son de la musique entraînante de Radio Saint-Denis.

Depuis quelques années, un gros effort est entrepris par le Syndicat d'initiative et divers Comités de fêtes: bals, matches, courses et concerts se multiplient, des harmonies municipales se créent, des séances récréatives, rallies-autos, élections de « misses » variées, tours de l'île cyclistes, tournois triangulaires de football (avec Maurice et Madagascar), font courir les foules. Ces loisirs populaires sont déjà un progrès indiscutable sur l'ennui général.

Les rites familiaux.

La famille est la cellule de base de la société créole. Ses caractères sont empreints de la simplicité paysanne française d'Ancien Régime sans nulle trace d'exotisme, mais avec une certaine grâce proprement créole. L'enfant — le « baba » — est l'objet d'un culte d'adoration; on ne sait guère le soigner rationnellement, mais tout le monde l'aime; il n'y a pas d'enfants abandonnés: ceux dont les parents meurent sont immédiatement incorporés à la famille des cousins ou des voisins.

Les coutumes entourant le mariage relèvent moitié de Le Nain, moitié de Greuze. Le jeune homme qui désire épouser une jeune fille — il arrive qu'il ne lui ait jamais parlé — envoie par la poste (1) aux parents de celle-ci une belle lettre de demande sur papier orné de fleurs et bordé de dentelles, rédigée d'une grosse écriture, généralement avec un style et une orthographe incohérents. Les parents font part de la demande à leur fille qui dit oui ou non; il arrive qu'elle dise oui sans savoir de qui il s'agit. Si c'est oui, le père répond par une lettre et fixe pour la réception un dimanche après-midi. Le jeune homme vient alors avec ses parents et, une fois pris café et liqueurs, le père fait la demande. Au jour des fiançailles, les deux familles ont un déjeuner commun; puis

(1) Même s'il habite la case voisine.

les invités se présentent. La bague est offerte à la jeune fille par le jeune homme, sur un plateau garni de fleurs; chaque invité prend une fleur et la met à sa boutonnière. Les parents de la fille demandent ensuite au garçon s'il est en situation de se marier: a-t-il des meubles? une case? un gagne-pain? Si oui, on arrête la date du mariage. Sinon, on reparlera de l'affaire quand tout cela aura été trouvé. Chaque nouveau ménage doit avoir sa case.

Les fiançailles sont donc parfois longues: un an ou davantage. Le garçon « vient à l'amour » tous les dimanches après-midi: le reste du temps, il voit très peu sa promise; chez les petites gens du littoral les amoureux sont appelés « la doudou » et « le zézère ».

Le mariage a lieu généralement l'après-midi, vers 16 ou 17 heures. Après le passage à la mairie et à l'église, les Malabars passent parfois à la pagode. Après la cérémonie, retour en cortège à la case. Il y a profusion de demoiselles d'honneur, en toilettes ruineuses. A Saint-Denis, le cortège se compose de taxis et voitures d'amis; chacun tient à honneur d'en avoir plus que le voisin; le cortège descend au Barachois dans une cacophonie de klaxons lancés à toute volée, puis remonte en ville. A la case, on a dressé la « salle verte » traditionnelle, tonnelle tendue de palmes, feuilles de bananiers, feuilles d'aloès; les voisins et amis ont fait la cuisine; on sert un « lunch » avec « gâteaux chinois » et rhum, puis un orchestre de deux ou trois musiciens fait danser les jeunes toute la nuit.

« La mort a une solennité qui dépasse les pompes »(1). Le défunt est exposé dans la plus belle pièce de la case, toute tendue de blanc. Un simple drap brodé couvre le corps. A la veillée les femmes, rangées sur des chaises le long des murs, récitent le chapelet ou demeurent silencieuses; les hommes causent dehors; à minuit, on sert le café et le rhum, pour lutter contre la fraîcheur. Les funérailles ont lieu le lendemain du décès — parfois le jour même, à cause du climat chaud; la famille ne prend pas le deuil, tout le monde est en blanc; les rares proches qui portent un casque y mettent simplement un ruban noir. Le cercueil est porté à bras par les hommes du cortège. Un enterrement sur quatre est celui d'un enfant: le cercueil, tendu de blanc, est alors porté dans les bras d'un homme, comme un enfant qu'on berce, ou porté sur la tête, comme un panier d'œufs par une paysanne, l'homme marchant les bras ballants — ce qui surprend les nouveaux venus.

La vie religieuse.

La piété catholique se révèle par d'autres coutumes. 310 000 Réunionnais sur 320 000 sont des catholiques baptisés (2). Cependant, dans cette population simple, droite, mais naïve et ignorante, il est difficile de ne pas mélanger religion et superstition, ou les religions entre elles; la foi est solide et générale, touchante et profonde, mais peu éclairée; le clergé a beau tonner en chaire, les mélanges les plus curieux sont solidement ancrés dans les traditions: communistes sincères qui ne manqueraient la messe pour rien au monde et envoient leur fils la servir; vieilles bigotes qui vont au cimetière faire brûler une bougie la tête en bas pour jeter un sort au voisin; fidèle aigri allant demander au curé de dire une messe « pour qu'il arrive malheur » à un tel (3)

(1) P. BERG: Conférence à l'Académie de la Réunion, 30 sept. 1954.

(2) Statistiques de la Délégation Apostolique de Dakar, 1959.

(3) Devant le refus du clergé, l'habitude s'est prise de demander une messe « en l'honneur du Saint-Esprit » !

Certains sorciers malabars voient devant leur case stationner les voitures de la bourgeoisie éclairée et bien pensante. Plus logiques sont les milliers de petites niches creusées dans les levées de terre le long des chemins; elles abritent « des Bons Dieux »: (statuettes de plâtre de N.-D. de Lourdes, du Sacré-Cœur, de Sœur Thérèse, etc...); plus il y en a, mieux cela vaut, encore que la plupart, de tailles différentes, soient cassées, récollées, souvent sans tête; les passants les fleurissent: le soir, il se trouve toujours une âme pieue pour allumer devant elles une petite bougie clignotante; la plus modeste de ces niches abrite au moins « une paire de Bons Dieux »; certaines sont de véritables expositions de vingt ou trente statues.

Les églises sont le plus souvent combles à chaque office. Dans toute l'île, la messe de quatre heures du matin, appelée encore parfois « messe des esclaves », est celle qui voit le plus d'affluence. A Saint-Denis, où elle a été reportée à 4 h. 45, la cathédrale déborde, et non seulement de gens de petites conditions, mais de grands bourgeois qui, naguère, allaient ensuite faire un tour au « bazar » pour y prendre un air de ville et papoter en y buvant le café.

Mais en dehors des offices, la religion, très extérieure, ne semble guère imprégner l'âme que d'une religiosité vague et souvent fictive. Elle n'empêche pas les « bien pensants » des classes riches de truquer les élections et de laisser croupir la masse dans sa misère, ni les amoureux de faire Pâques avant Rameaux, ni les prolétaires de voter communiste, ni les hommes de boire du rhum, ni les maris de battre leurs femmes, toutes choses qui, en pays vraiment religieux, n'arrivent aux chrétiens qu'exceptionnellement. Ici, c'est d'un usage assez général. Le clergé, formé par moitié de Pères du Saint-Esprit et de prêtres créoles, est à l'image de l'île: il était encore récemment davantage dans la ligne du XIX^e siècle que du XX^e. Assez hétéroclite, groupant des prêtres suisses et hollandais avec des français, il réunit souvent des missionnaires usés par les climats de l'Afrique, que l'on envoie dans l'île pour rétablir leur santé, et qui n'ont pas le dynamisme habituel. La départementalisation semble avoir cependant réveillé ce clergé et lui avoir fait parvenir, en même temps que les lois métropolitaines, les encycliques pontificales sur la doctrine sociale de l'Eglise, et sur l'Action catholique, d'où, actuellement, un grand remue-ménage apostolique dans une île qui est aux deux tiers déjà gagnée au communisme, sans du reste qu'elle sache en quoi consiste celui-ci.

C'est que si le clergé est formé de missionnaires pieux et zélés dans leur quasi-totalité, il faut remarquer que les Pères du Saint-Esprit ont été fondés pour évangéliser les Bantous du XIX^e siècle; et l'on a trop l'impression, à la Réunion, qu'ils appliquent les mêmes méthodes d'autorité et d'éducation que pour les peuples-enfants. Or, les créoles ne sont pas des Bantous; le clergé, en s'accommodant trop souvent d'une mentalité puérile et d'une religiosité extérieure chez ses fidèles, ne semble guère — quelques exceptions mises à part — s'être douté, jusqu'en 1948, qu'il faisait entièrement fausse route. Il n'en est pas moins vrai qu'il possède un grand empire sur l'ensemble de la population, et que les principales fêtes de l'île sont les fêtes religieuses catholiques.

Les fêtes malabares.

Les fêtes malabares tranchent par leur exotisme sur la banalité des coutumes réunionnaises. Si elles correspondent à une religiosité hin-

douiste, il faut bien préciser que parmi les Malabars, seule une minorité assez faible y attache de l'importance. Ces fêtes sont organisées à certaines périodes de l'année par des Comités de fêtes, souvent composés, du reste, de baptisés qui envoient leurs enfants au catéchisme. Dans leur intellect, où les notions de religion sont assez confuses, se dégage cette idée qu'il faut, par des actes rituels, plaire à des puissances supérieures, à des « esprits » qui peuvent être successivement ou simultanément le Dieu chrétien ou le « Bon Dieu malabar », comme on dit ici. Pour ces âmes simples, deux assurances sur l'au-delà valent mieux qu'une. Les divinités invoquées, Çiva-Soupramanien, Pandialy, Krishna, Kali, Mardévirin, Mariamin, sont tirées du panthéon hindouiste, et leur culte a été porté par les immigrants hindous du XIX^e siècle. Ce culte a subi des déformations nombreuses, et ne s'appuie sur aucun dogme précis; fidèles et prêtres malabars auraient grand peine à définir exactement leurs croyances et la signification de beaucoup de leurs rites, sinon qu'ils se livrent à l'imploration de puissances redoutables. Pour beaucoup il s'agit uniquement de fêtes folkloriques ou de traditions millénaires à respecter; les officiants récitent, sans en comprendre un mot, des pages des rituels hindous; mais il est hors de doute que pour certains, il s'agit d'actes religieux que l'on croit efficaces, sans en connaître le sens.

Il y a un Comité de fêtes par pagode. Les pagodes sont éparses dans l'île, là où vivent d'importants noyaux malabars, c'est-à-dire près des sucreries ou des anciennes sucreries (Piton Saint-Leu). Il y en a plusieurs à Saint-Louis, à Saint-Paul; les fêtes malabares les plus courues sont celles de la Mare, de la Saline, de Cambuston et de Ravine Creuse. On compte une trentaine de pagodes: ce sont de simples cases édifiées presque toujours sous un groupe de banyans; ces arbres sont rares dans l'île, et on peut, presque à coup sûr, prophétiser l'existence d'une pagode lorsqu'on voit leur silhouette au loin. Blanchie à la chaux, les murs extérieurs couverts de fresques aux divinités grimaçantes, géants moustachus ou mégères à rictus effrayant, aux yeux globuleux, devant lesquelles brûlent les petites lampes à huile en bronze décorées de motifs hindous. Près de la pagode, se trouve un mât destiné à porter des oriflammes aux jours de fête, et aussi une pierre noire, symbole de Çiva Soupramanien (1); parfois également des socles supportant des attributs phalliques à peine dégrossis. Tout ce panthéon est groupé sous le nom de « Bon Dieu Mal'bar » par les créoles, fidèles ou non de cette religion.

Toutes ces fêtes se ressemblent; elles se célèbrent à des dates absolument variables, au gré des organisateurs (2). Presque toutes ont lieu, cependant, au changement d'année, entre le 15 décembre et le 15 janvier, ou au début de la coupe entre le 1^{er} juillet et le 15 août. Le changement d'année a une grande importance pour les Malabars. C'est le « Pongol », célébré dès l'arrivée des premiers immigrants. Les ouvriers d'usines et beaucoup de journaliers bénéficient d'un congé payé, tantôt de deux ou trois jours, les lendemains de Noël et du Jour de l'An, tantôt d'un congé général du 24 décembre au 3 janvier, congé opulent en ripailles et beuveries dans les temps anciens, traditionnellement chôme ensuite, mais plus calme.

Depuis quelques années, culte et fêtes malabares sont en vogue croissante. Des pagodes ont été reconstruites beaucoup plus grandement.

(1) C'est le « Catervelayen-Minédyan » de la Guadeloupe, gardien du temple. Cf G. LASSERRE: « Les Indiens » de la Guadeloupe. C.O.M. avril-juin 1953, p. 151.

(2) En 1951, la fête de Çiva Soupramanien a été célébrée le 19 mai à Saint-Paul et le 12 août à Saint-Denis; en 1950, le 2 février et le 25 février à Saint-André.

et somptueusement peintes et décorées. Il est difficile de discerner dans ce regain de popularité la part du folklore, celle de la politique, celle de l'intérêt financier et celle de la réjouissance populaire.

La cérémonie essentielle de ces fêtes est la fameuse « marche sur le feu »; mais elle n'est que le terme d'une longue préparation religieuse. Un mois avant la date, les candidats se mettent à jeuner, et à pratiquer la continence. car la marche sur le feu est une cérémonie d'expiation des péchés, et si l'on s'y brûle, c'est que l'on n'est pas pur.

Tous les soirs, à la pagode, vers 17 heures, a lieu une cérémonie où les « impétrants » viennent chercher la nourriture bénie. Cette cérémonie est orchestrée par les tambours, cerceaux fortement tendus de peaux de cabri sur lesquels les tapeurs frappent avec des baguettes de métal; la cloche de la pagode les accompagne: cette assourdissante cacophonie, sur un rythme hale-tant, dure d'un bout à l'autre de « l'office » et a pour but de faire fuir les mauvais esprits: on les comprend! A l'entrée de la pagode, de grands vases de métal, bouchés avec des feuilles, contiennent les provisions. Le prêtre malabar — souvent un vieil ouvrier d'usine à moustache blanche, en pantalon et chemise blancs — empreint d'une gravité solennelle, vient à la pierre noire, enguirlandée d'un collier de fleurs de frangipanier, déposer et bénir les offrandes: du riz, des papayes, des bananes, des fruits à pain. Il récite des formules rituelles avec des gestes majestueux, les yeux levés vers le ciel, les bras écartés, puis promène au-dessus des mets un chandelier à plusieurs branches, allumé, en exécutant des gestes rituels. Il allume l'encens, qui brûle longtemps, sur une feuille de bananier. Un autre prêtre fait de même, puis les impétrants viennent tour à tour adorer l'idole: ils avancent vers elle en se prosternant et en se couchant par terre à plusieurs reprises; quelques femmes les imitent; un père élève dans ses bras son enfant vers le ciel, puis le prosterne; pendant ce temps se fait une quête, après quoi l'assistance se tourne vers la pagode où ont lieu les offrandes individuelles et les prières devant l'idole préférée. La nourriture bénite est ensuite distribuée aux fidèles.

Le jour solennel de la fin des épreuves arrivant, la fête se termine par une cérémonie publique, « la marche sur le feu », à laquelle le Comité convoque le public par voie de presse. C'est une grande attraction pour les Européens d'importation récente et pour les bourgeois de Saint-Denis. Une procession s'organise au départ de la pagode, amenant l'idole, placée sur un char bariolé, couronnée de fleurs, et traînée par des bœufs ou des hommes. Les tams-tams font un bruit assourdissant. D'immenses mannequins de plus de trois mètres de haut s'avancent, ainsi que d'énormes bottes de fleurs et de verdure en forme de pain de sucre, le tout porté par des fidèles dissimulés dessous, et suivis d'un cortège en turbans et tuniques de couleur, puis de la foule des curieux. La procession arrive alors au lieu où a été édifié le brasier: c'est un rectangle creusé dans le sol, de 5 à 20 mètres de long, de 2 à 10 mètres de large, et garni d'abord de bois, puis d'un lit de charbon de bois: il est allumé bien à l'avance et rougeoit en dégageant une chaleur intense. Les fidèles qui le traversent pieds nus ont fait subir au préalable à leurs pieds une préparation chimique qui adoucit la brûlure; les recettes de fakir sont certainement utilisées; les candidats ont le visage jaune de safran, ils portent au cou un collier de fleurs; ils traversent le brasier en courant, plusieurs fois de suite, et après le passage, trempent leurs pieds dans du lait. Pendant ce temps, on fait la quête.

L'assistance jette ensuite des bouquets dans le brasier, puis le « sorcier malabar », avec un sabre à cannes, décapite, d'un seul coup sec, les cabris et les coqs offerts en sacrifices. Le soir, il y a banquet pour les intimes: on y mange les victimes et le tout se termine par un « bal Tamoul » très apprécié.

D'autres cérémonies peuvent s'ajouter à la « Marche dans le feu » ou s'y substituer: telle la « Marche sur les clous » ou sur les lames de sabre

aiguës, ou des séances de flagellation par certains fanatiques, toujours au son des tambours. Ces diverses fêtes sont souvent annoncées quelques jours à l'avance par des « Jacquots », sorte d'acrobates barbouillés de rouge qui parcourent les rues des villes, précédés des inévitables tams-tams, et qui se livrent à des contorsions, dislocations et danses censées provoquées par des trances consécutives à la prise d'excitants magiques; leurs yeux farouches et égarés, leurs gestes épileptiformes sont preuve qu'un dieu les habite; ils se roulent dans la poussière et y ramassent les sous que les curieux leur jettent.

Telles sont les cérémonies publiques. Dans le privé, les « Poussary », ou « Sorciers malabars », jouissent d'un grand prestige; possesseurs de recettes magiques terrifiantes, on va les consulter pour qu'ils jettent des sorts ou fassent disparaître un ennemi; on raconte à ce sujet des histoires troublantes d'envoûtements, d'empoisonnements ou de morts mystérieuses; des personnes dignes de confiance sont persuadées que derrière un décor et une mise en scène à base de magie et d'incantations, il y a de véritables crimes; on ne peut évidemment apporter aucune preuve, devant le silence farouche observé tout autour.

2. - Les usages quotidiens.

Le costume.

Il n'y a pas de costume créole; les hommes portent presque tous la veste et le pantalon long de cotonnade kaki ou blanche, et un feutre bleu ou marron. Les plus âgés ont la veste à col fermé qui vient des anciens officiers de la coloniale. Les jeunes aiment de plus en plus être assez légèrement vêtus: d'un short et d'une chemisette, toujours avec le feutre, que portent même les garçonnets, même les enfants de chœur en soutanelle rouge dans les processions (1). Le casque colonial est réservé à quelques vieux amis de la tradition; les femmes portent cependant de préférence de grandes capelines tressées dans les quartiers avec de la paille de vétyver, de « lys », de chouchou, et très gracieuses, avec leurs longs rubans; seules les femmes de la bourgeoisie, à la mode de France, sortent sans chapeau; les classiques robes à volants en organdi ou en satin rose ou bleu pâle sont de plus en plus réservées aux petites gens qui veulent faire de l'effet; les autres femmes portent des robes de cotonnades légères, qui s'usent vite, qu'on remplace fréquemment, très gracieuses, mais nullement exotiques. Le fait le plus marquant est l'identité du costume sur le littoral et dans les Hauts; les nouveau-nés des cirques, par les matins de givre, sont promenés au dehors vêtus de petites chemises de toile fine; les mères qui les tiennent sur le bras les recouvrent simplement d'une pièce de toile blanche qu'elles font reposer sur leur épaule. Le créole des Hauts ne sait en rien lutter contre le froid (2).

(1) On raconte qu'avant 1848 le port d'une coiffure était interdit aux esclaves; c'est pour affirmer qu'ils sont de libres citoyens que leurs descendants portent toujours un couvre-chef.

(2) En revanche, sur le littoral, les bourgeois d'un certain âge restent religieusement fidèles au complet de drap, avec col et cravate, — et même aux caleçons longs, — pour affirmer qu'ils sont Français; les dames âgées ont des bas de coton noir et nous avons même vu un manteau de fourrure, à la messe de minuit, en plein été, dans une ambiance étouffante; la mode a de ces exigences qui méprisent la géographie.

La cuisine.

La cuisine créole est caractéristique, mais peu variée et peu raffinée. La nourriture de base est le riz, adopté au XVIII^e siècle dès que les rapports avec l'Inde ont été réguliers; il y eut même, jusque vers 1850, des rizières sur la côte du Vent et autour des étangs; on l'essaya jusqu'à Salazie. Le prix du riz est l'élément important de l'indice de cherté de vie. Les Réunionnais mangent fréquemment 400 grammes de riz par jour, cuit « à la créole », c'est-à-dire à la vapeur, et souvent avec du safran, ce qui lui donne une belle couleur jaune. Le riz « rouge », le riz de montagne, sont peu goûtés et réservés aux indigents.

Mais le riz, nourriture importée, est une nourriture de choix; les gens des Hauts, les journaliers mangent surtout des « grains »: pois du Cap, haricots, volèmes, amériques, embrevades, cuits à l'eau — et fort mal. — Ils y ajoutent des farineux divers, qui « bourrent »: patates, songes, fruits à pain, manioc, et surtout le maïs, soit en grains, soit en « soso » (1). Le « snook » ou la « morue d'Amsterdam », séchés, servent d'élément consistant, semés par petits morceaux dans le riz. La verdure, — les « brèdes », — jouent un grand rôle: ce sont des feuilles d'origines diverses, consommées crues (brèdes-cresson) et surtout cuites (brèdes-chouchou, brèdes-morel, brèdes-citrouilles, brèdes-songes, du genre épinard, brède-mouroungne), bouillies ou fricassées avec de l'huile et de l'oignon. Enfin les fruits locaux sont très appréciés: mangues, letchis, avocats sont assez chers et souvent pour les tables bourgeoises; en revanche, chaque case récolte dans la cour des bananes, des papayes, des fruits à pain, attes, évis, combavas, goyaves, auxquels s'ajoute, dans les Hauts, le populaire « chouchou ».

L'ensemble est toujours assaisonné par des excitants, en particulier le piment, base du fameux « rougail », où il est mélangé, haché finement, avec diverses denrées: « rougail-mangue », « rougail-pistache », « rougail-tomate », etc... Les « carris », ou sauces, accompagnent les plats. C'est presque toujours en « carri », que se prend la viande, par petits morceaux épars dans la sauce: un carri de poulet est un régal de dimanche; on prépare également des carris de poissons, de « bichiques ». Quant au pain, il est considéré comme une pâtisserie, qu'on prend très rarement, et en très petite quantité.

Dans le peuple, le repas est parfois précédé du verre de rhum. Puis les marmites de fonte sont posées sur la table: avec une cuiller, chacun y puise, et dépose dans son assiette les éléments du bol alimentaire: d'abord une masse de riz et de grains que la sauce amollit; on couronne le tout par des brèdes, et on y verse, s'il y a lieu, le « carri »; on malaxe longuement et l'on saupoudre de rougail; l'ensemble forme alors une masse visqueuse que l'on pétrit entre les doigts en forme de boulette: d'un geste preste, on expédie ensuite la boulette dans la bouche. Après le repas, le café très fort, délicieux, dans de toutes petites tasses; lorsqu'il est bu, on verse sur le sucre resté au fond une bonne rasade de rhum. Par ailleurs, les tisanes jouent un grand rôle. Les créoles, surtout ceux des Hauts, connaissent des plantes pour tous les besoins de la vie (2).

(1) Voir ci-dessus, p. 335.

(2) Les tisanes de faham, de bois-cassant, font dormir; on rafraîchit les voies digestives par le « change-écorce », la « racine-fraise » ou la « tisane fleurs-jaunes », diurétiques. La tisane « d'écorce-mapou » calme les démangeaisons; les femmes qui veulent un « baba » boivent des décoctions de « bois de savon » ou de « bois de manan »; l'écorce

La bourgeoisie créole connaît la fourchette et le pain, celui-ci toujours en faible quantité; le riz demeure l'essentiel de la nourriture; si la cuisine européenne est connue et appréciée, la cuisine créole est d'un usage général. Les menus de la bourgeoisie sont cependant mieux apprêtés et plus variés que ceux des cases; palmistes, letchis, mangues Auguste, denrées chères, y figurent, de même que — ce que l'on ne voit jamais ailleurs — un rôti, un bifteck, des « frites » — ou des poissons entiers: « rouges », « capitaines », ou « vivanneaux ».

La langue.

La médiocrité de la nourriture et la tenue à table montrent qu'il s'agit beaucoup plus que d'une population pauvre, d'une population où les influences africaines et indiennes ont fortement marqué les usages français. Il en est de même du fameux « parler créole », qui, pour le touriste, est du « petit nègre », pour le Réunionnais une véritable langue, pour le Français moyen un « patois » avec influence certaine du français d'Ancien Régime, mais aussi du malgache et des dialectes cafres.

Le parler créole est savoureux par ses expressions, son ton musical, son style spécial, une « langue d'enfant » (1); il a ses règles, mais son allure pittoresque donne l'impression d'une fantaisie et d'une improvisation continues. En voici les caractéristiques essentielles (2).

a) **L'amour du moindre effort** se retrouve partout: dans les conjugaisons, où l'on n'emploie presque toujours que la troisième personne du présent de l'indicatif ou du passé composé: « Mi connaît chemin », « Mi va ferme la porte »; — dans des abréviations nombreuses: le créole ne prononce souvent pas les premières syllabes: « ta lère » pour « tout à l'heure », « tit » pour « petit »; — dans la prononciation: parce que c'est fatigant d'articuler, il évite les lettres rudes, telles l'« r »: « rende » pour « rendre » — ou le « ch »: le « cien », le « ça », le « çarbon »; il les remplace par des sifflantes, des sursurements: « touzours », « bonzour », « arzent », et il place devant les voyelles des « z » euphoniques qui finissent par s'incorporer au mot: « donne mon z'arzent, mon z'enfant, mi va chez l'zarabe ».

Par paresse vocale, peut-être, on supprime l'article fréquemment (« partir pour France », expression devenue académique et officielle); ou bien on le plaque comme préfixe au substantif: « attends un tit l'instant ». On supprime également les prépositions: « Mi ça va la case », « la case vot maman ». En revanche, l'objet direct peut devenir en créole un datif d'attribution: « donne à moi », « espère à li » (attends-le). Ainsi la phrase créole coule harmonieusement, sans gutturales, sans heurt, en gazouillis continu.

b) **Beaucoup de termes spéciaux** nécessitent un lexique et donnent à la phrase son originalité.

— **Quelques mots malgaches**: brèdes, mavouze (lâche), salazes (broches); surtout des noms propres donnés par les Noirs marrons à des lieuxdits des Hauts: Mahavel, Cilaos, Tévelave, Mafate (« qui donne la mort »), Cimandef et Dimitile (chefs marrons). Ces étymologies sont à peu près certaines; elles sont peu nombreuses, et il faut bien se garder d'exagérer (3).

de « z'avocat marron » cicatrise les plaies. Les cataplasmes de feuilles de capucines servent de révulsif; les fleurs de bibasses calment la toux, et pour uriner, il faut boire en 24 heures un litre d'eau dans lequel ont bouilli sept grains de café vert. Les rares femmes qui veulent se faire avorter ont recours à la tisane d'ananas sauvage; la tisane « Tit ouète », guérit les sorts, la tisane « zoliker » guérit les maladies d'enfants. Enfin, on arrête les hémorragies et on désinfecte les plaies en urinant dessus.

(1) M. A. LEBLOND: « Les îles sœurs ».

(2) Cf J. FARCHI: Le parler créole de la Réunion.

(3) J. HERMANN fait venir du malgache non seulement tous les mots réunionnais: Saint-Gilles, Sainte-Suzanne (« Sintisane »), mais même tous les mots français, car le français vient du malgache par l'intermédiaire du grec et du latin. En voici quelques

— Plus nombreux, comme aux Antilles, sont les **termes de marine**: « amar-rer » un enfant (le langer), « amarre vot' cou » (mettez un foulard), « parer » veut dire « préparer », « virer » veut dire « tourner ». Regarder se dit « guetter »; le « guette à li » est la petite terrasse du jardin, au bord de la rue, d'où la « doucou » guette son « zézère »; le « hâleur » de pioche est le paysan; le verbe « souquer » signifie tantôt tirer, tantôt sauter: « souque à li » (saute-lui dessus). On peut ajouter à ces termes le vocabulaire commun aux vieilles colonies: « morne », « piton », « marron », « emplacement », « habitation ».

— Un certain nombre de **noms locaux** mettent un cachet spécifiquement réunionnais: le « goni » (sac ou toile à sac), la « moque » (boîte de conserve servant de récipient et de mesure), les bringelles (aubergines), la varangue (véranda): ce dernier terme vient probablement de l'Inde par les Portugais. On connaît le sens des mots « îlets » et « rougail ».

— Certains mots français ont en créole un sens différent: le « barreau », c'est le portail du jardin, sur la rue, la « tente », c'est le panier de vacoa, le « carreau », c'est le fer à repasser. Un tournant de la route se dit un « contour » — et le sac à dos de vacoa est la « bretelle » ou « bertelle ». Ces mots reviennent constamment dans la conversation et les gens du peuple ignorent le sens des mots français correspondants.

— Le créole associe souvent deux substantifs réunis par un trait d'union: un « cyclone-marmaille » est un cyclone négligeable, une péripatéticienne est une « femme-désordre »; ou bien il complète les noms français d'une précision supplémentaire: on dit « un pied de banane », « un pied de mangue » pour un bananier, un manguiier; on étend le sens de « pied » à celui de « base »: dire « mon pied d'œur y bouze » veut dire simplement « j'ai mal à l'estomac ».

— Certains **verbes usuels** ont également en créole un sens différent du sens français, mais voisin, et qui fait image. « Espérer » veut dire « attendre »: « espère un peu »; — savoir se dit « connaître »: « mi connaît conduire auto »; un enfant turbulent « ravage ». Le verbe « gagner » a le sens universel d'« avoir »: « mi gagne la fièvre » (attraper) — « mi gagne un chapeau » (j'ai reçu un chapeau); « mi gagne un chien » (j'ai trouvé un chien). Quand quelqu'un « rôde à ou », cela veut dire qu'il « cherche après vous ». Certains verbes se nuancent d'un autre verbe: « J'ai fini de » sert à indiquer le passé composé: « J'ai fini de gagner »: j'ai trouvé; on entend même: « l'ai fini de commencer ». La nénaine dit au « baba » qu'elle surveille: « Sors dans l'soleil, mon z'enfant... »

c) Des **locutions originales** émaillent la conversation: d'une personne qui a sa case en haut du rempart, ou simplement sa chambre au premier étage, on dit qu'elle habite « en l'air »; quand on réclame beaucoup de riz, on précise « un bon peu », locution encore en usage dans le Sud-Est de la France. Au lieu de demander « pourquoi? » on dit: « A cause? », et pour affirmer, à la place du « Oui » classique, on laisse tomber dédaigneusement « ben »! sur un ton traînant. « Qu'est-ce que cela? » est remplacé par: « Quo ça ça? » — « Qu'est-ce qu'il y a » par « Quo ça na na? », et « Que voulez-vous? » par « Quo ça vi veut? »

Enfin, un certain nombre de mots, semble-t-il inutiles, sont employés en suffixe pour appuyer le jugement: « donc, même », « ça », « là »... « Asseye à ou donc... », « Donne à moi donc... », « Donne la tente même... »; « même » est tantôt un superlatif (« Ce rougail l'est bon même »), ou est l'équivalent de « précisément »: « Cette tente, la mienne ça même ».

Ce que nous ne pouvons pas rendre ici, c'est l'accent chantant et mélodieux du parler créole, qui lui donne un charme inoubliable. A l'encontre des patois métropolitains, ce parler se retrouve assez souvent dans les salons de la bourgeoisie, dans les copies des élèves de rhétorique, dans les leçons de bien

preuves: Père Lachaise vient de Per-lak-sesy (qu'on affecte à des gens qui passent); — Pharmacie vient de Iara masy (les étagères du sorcier); — Toulouse vient de Tolosaha (cadeau de concours après l'examen), ce qui prouve que l'institution des jeux floraux date de la préhistoire, de même que la Veuve Cliquot (Champagne=Sahampahin=champs de grappes de raisins) (« Les Révélation du grand Océan », p. 189 et sq.).

des instituteurs. Il est d'un emploi général. La langue française correcte n'a pas pénétré dans l'île au même point qu'en Gascogne ou qu'en Bretagne.

V. — LES CAUSES PSYCHOLOGIQUES DE L'IMMOBILISME

Le moment est venu de chercher les véritables causes du genre de vie créole, genre de vie caractérisé par des techniques archaïques, une insouciance proverbiale, mais aussi la douceur de vivre, et de nous demander si la stagnation des soixante dernières années n'a pas, au-delà des causes géographiques, des causes psychologiques profondes, celles précisément qu'ont heurté les mesures de renouvellement impliquées par la départementalisation.

Le problème est le suivant: Comment se fait-il qu'une population française occupant la Réunion depuis trois siècles, et évoluée au point de faire de tous ses esclaves des citoyens dès 1848, ait pris depuis soixante ans un tel retard sur le reste de la nation française et se soit enfoncée dans une stagnation économique et sociale qui l'a pratiquement paralysée jusqu'à la départementalisation?

C'est qu'il y a une mentalité créole, comme il y a un climat des îles. Ces deux éléments se compénètrent intimement. Qui les méconnaîtrait risquerait de ne pas comprendre le pourquoi et le fond des choses à Bourbon. Cette mentalité spéciale imprégnait l'île au moment de la départementalisation. Il convient donc de l'analyser, en observateur et non certes en moraliste, telle qu'elle se dégageait, vers 1948, chez les Réunionnais moyen; il va de soi que l'on notait des exceptions nombreuses, et qu'il s'agit ici de la peinture d'un genre de vie qui appartient de plus en plus au passé (1).

1. - La profondeur des qualités.

Cette mentalité est un fait social, né d'un tempérament. Les créoles présentent un certain nombre de traits communs, dont les uns ont un effet heureux, les autres des conséquences néfastes. Beaucoup de ces traits reflètent tout simplement le caractère français, transposé en climat tropical. S'ils étonnent à première vue l'Européen, c'est que celui-ci ne s'est pas encore assimilé un esprit et un genre de vie qui lui paraîtront, après pénétration du milieu, très explicables et même tout naturels.

Tout vient de ce qu'à la Réunion, comme dans d'autres îles tropicales, la vie est trop facile... Cela ne veut pas dire qu'on obtient facilement tout ce que l'Européen se procure chez lui avec peine, mais qu'«aux Isles», beaucoup de choses, nécessaires en pays tempérés, perdent de leur intérêt. Les besoins sont ici sensiblement moindres, parce que le climat simplifie tout et aussi parce qu'ayant vécu en vase clos pendant des siècles, les créoles n'éprouvent pas la nécessité de satisfaire des désirs que leur civilisation trop exigeante et raffinée apprend aux Européens à considérer comme absolument indispensables.

(1) Certains trouveront cette analyse très dure et s'en indigneront; qu'ils nous pardonnent en pensant qu'on dit la vérité aux gens dans la mesure où on les aime — et que l'une des principales causes de la torpeur et du narcissisme des créoles a été précisément l'énorme dose de flatterie sous laquelle on les a trop longtemps étouffés.
Le bon médecin n'est pas celui qui, pour lui faire plaisir, dit au malade qu'il va très bien...

D'où, d'abord, l'épanouissement chez les créoles, d'une nature heureuse que la civilisation de l'« affairisme » n'a pas étouffée: calme et sérénité, bienveillance, affabilité, fidélité dans les amitiés, politesse exquise et qui vient du cœur, honnêteté foncière, solidarité familiale, entraide entre voisins; le créole est naturellement bon pour tout le monde, et il croit à la bonté de son interlocuteur; s'il s'aperçoit qu'il est trompé, sa déception est profonde, sa sensibilité en demeure offensée. Il agit plus par sentiment que par froide raison. Il rappelle le mythe de l'homme bon à l'état de nature, et qui souffre d'apprendre le mal par ceux qui viennent bousculer sa civilisation.

Ces qualités profondes ont imprégné la civilisation créole d'une teinte raffinée qui en fait le charme et la valeur. Nombre de créoles d'élite possèdent une fine érudition, — témoins les très nombreux ouvrages d'histoire ou d'économie locale qui ont vu le jour dans l'île depuis un siècle. Ils y ajoutent d'indéniables qualités artistiques. Et si cette élite a pu, depuis trois siècles, maintenir un foyer de vie française à 12 000 kilomètres de la métropole, au prix de lourdes difficultés d'adaptation dans un milieu difficile, c'est qu'elle a su faire preuve de qualités d'action et d'organisation qui sont à son éternel honneur. Elle a produit un nombre de personnages de valeur vraiment étonnant pour une île si petite et si isolée. Quant à la masse, attachée à la terre et qui travaille dur, sous le soleil des Tropiques, son effort est d'autant plus courageux qu'il est pénible et ne rapporte trop souvent que misère ou médiocrité.

2. - Les obstacles à l'essor.

Cela dit, les qualités d'action ne concernent qu'une poignée d'hommes; la masse ne les possède guère. Fatalisme et indolence règnent, c'est un fait; le reconnaître n'enlève rien à la valeur de profondes qualités que tout le monde se plaît à reconnaître. C'est seulement admettre que le climat conditionne le tempérament.

Du reste, l'état physiologique prime tout: joints à une mauvaise alimentation, paludisme et alcoolisme rongent une race qui fut fière. Chez beaucoup s'ajoute la consanguinité. Le climat couronne l'ensemble: la chaleur anémie, l'anophèle tue les globules rouges, le riz et les grains, nourriture presque unique, consommée en plats énormes, gonflent le ventre, ballonnent les tissus. Sautillant, souriant, l'homme du peuple peut paraître parfois résistant: en réalité, s'il ne dépasse pas souvent vingt-quatre heures de travail par semaine, c'est qu'il ne peut pas. Une hygiène déplorable, une eau toujours polluée, des logements misérables mettent l'ensemble de la population en état de sous-productivité. La race s'étiole. On meurt jeune à la Réunion. Les statistiques font toucher du doigt la déficience anormale d'une population pourtant si sympathique... Et la non-résistance physiologique se répercute fatalement sur le tempérament et sur le caractère.

La nostalgie de l'esclavage.

a) *Le dédain de la plèbe.*

A ces causes physiologiques sont venus s'ajouter d'autres éléments paralysants, séquelles d'une civilisation fondée sur l'esclavage. Beaucoup d'éléments blancs ne se sont pas encore habitués à son abolition, tout en approuvant celle-ci très sincèrement en principe. Lorsqu'il a fallu

considérer en salarié libre le manœuvre grâce au travail duquel il faisait si bon vivre sous la varangue fleurie, le Blanc a bien accepté le fait, mais a gardé au fond la mentalité de l'ancien maître, et, d'abord, cette idée foncière qu'entre lui et le peuple de couleur il y a un abîme: « Ces gens-là, dit-il, n'ont pas les mêmes besoins que nous », phrase que l'on entend souvent dans les salons de l'île. La conclusion est qu'il faut maintenir les salaires le plus bas possible, et, si les exigences deviennent trop fortes, il faut faire venir des coolies asiatiques ou africains à bon marché. Pour la même raison, sans oser en contester tout haut le bien-fondé, l'aristocratie créole a longtemps été hostile à la Sécurité Sociale, qu'elle a, au début, essayé de saboter. Elle y voyait non seulement une diminution de ses bénéfices, mais une prime à la paresse et à l'amollissement de gens qui croient que tout leur est dû.

Cette poignée de Blancs créoles qui tenait dans ses mains le destin de l'île, ne se rendait guère compte de la responsabilité qui pesait sur sa conscience, qu'elle disait — et pensait — être chrétienne. A part quelques exceptions, peu de souci, chez elle, du logement, de la santé, de l'instruction, de l'éducation professionnelle, du niveau de vie des 250 000 salariés, troupeau qu'elle avait installé dans l'île depuis trois siècles. Pris individuellement, certes, beaucoup de créoles s'occupent de bon cœur de secourir tel ou tel misérable de leur connaissance; mais la charité privée semble leur ôter de l'idée qu'il existe une justice sociale. Si le communisme a fait ici des progrès très rapides, c'est que, par la carence d'une « élite » bourgeoise et d'un clergé pieux, mais demeuré, dans l'ensemble, routinier et formaliste jusqu'après la seconde guerre mondiale, seuls les communistes, mettant de côté tout marxisme apparent, réclament un programme de justice sociale minimum qu'en France tout le monde ratifierait. Tous ces traits sont les mêmes que ceux de la grande bourgeoisie européenne vers le milieu du siècle dernier. L'atmosphère tropicale a simplement amplifié, puis fixé, cette manière de voir trop humaine. En grande partie responsables de la vague révolutionnaire qui menace l'île, les créoles blancs ne songent qu'à une chose: l'étouffer par l'inertie, les élections truquées, le recours au gendarme, et ne pensent guère que toute la misère de ces 250 000 pauvres hères crie vers eux.

Si l'« élite » n'est pas toujours consciente de ses responsabilités, c'est qu'elle est elle-même victime d'une éducation séculaire qui l'excuse en grande partie. En 1948, bien des riches estimaient être généreux en payant leur domestique 600 francs C.F.A. par mois (1) et ne pas être racistes parce qu'ils serraient la main d'un « pauvre bougre » dans la rue. Le fait est que, si racisme il y a, il est très discret, les créoles étant des gens de fort bonne éducation. Certes, chaque classe sociale se sent supérieure à celle qui est immédiatement plus foncée de teint; mais on ne le dit pas, on ne le laisse guère sentir, et ce n'est pas de la haine ni du mépris qu'on a pour les gens de couleur, mais simplement une sorte de commisération bienveillante, qui est en même temps l'affirmation d'une supériorité.

Cette attitude des patriciens, à la fois dédaigneux de la masse et vivant de son travail à bas prix, fut stigmatisée plusieurs fois dans les sphères officielles, en particulier par Trollé (2). Alors que les grands planteurs se plaignaient — « Nous sommes tous pauvres », disaient-ils, —

(1) Tarif à l'époque en France: 5 000 à 6 000 fr. métr.

(2) TROLLÉ: Compte rendu du Conseil Général, 1878, p. 108.

il fut, à notre connaissance, le premier à exposer cette idée qu'en préférant faire venir des immigrants à bas prix, plutôt que de payer des salaires décentes aux anciens esclaves, les planteurs ont voué le pays au surpeuplement et à la misère.

b) *Le mépris du travail servile.*

Reste aussi de l'esclavage cette idée que le travail — au moins manuel — est humiliant (1); des domestiques noires préfèrent payer un « petit garçon » pour porter leurs paquets, et les chauffeurs des grandes maisons en utilisent parfois un pour tourner la manivelle de leur voiture. Il arrive que des journaliers aux champs ou des dockers, une fois obtenue l'augmentation journalière de salaire réclamée au nom de la misère, ne travaillent plus que quatre jours au lieu de six. Il est certain que très nombreux sont ceux qui préfèrent avoir peu, à condition de ne pas travailler beaucoup, parce que cela fatigue, mais aussi parce que c'est déconsidéré. Nous saisissons là un des éléments paralysants de l'île: la fluidité, l'inconsistance de l'emploi. « Il est tout à fait impossible, sur les propriétés, de compter sur un nombre déterminé de journaliers; chaque jour varie, et l'on ne peut évaluer à plus de 20 à 25 % la proportion de travailleurs créoles qui consentent à aller travailler » (2).

Le commerce demandant trop de mal, on l'a laissé peu à peu envahir, puis monopoliser par les Asiatiques, ce dont on se plaint du reste amèrement: signe même, et toujours présent, d'abdication. C'est que l'art du commerçant exige une adaptation, une initiative, qui répugne à l'esprit créole. C'est aussi que le travail mercantile n'est pas considéré comme noble, alors que « le sucre anoblit »: le sucre, c'est-à-dire non pas le travail dans les champs de cannes (« les travaux agricoles sont ici considérés comme dégradants », dit un rapport officiel en 1949), mais le fait de posséder une plantation ou de faire partie des cadres dirigeants d'une usine.

c) *La répugnance à un effort de perfectionnement.*

Ce n'est pas seulement le travail servile qu'on appréciait peu, c'est l'effort tout court; non pas l'effort en lui-même, car le créole admet évidemment qu'il faut travailler pour vivre, mais l'effort supplémentaire nécessaire pour améliorer un minimum vital, pour perfectionner des méthodes en vue d'une plus-value. Ce qui a poussé tant de gens vers les Hauts, c'est un refus de se plier à des contraintes. Il n'y a pas que des planteurs à regretter l'esclavage: chez certains salariés, l'idée qu'on pourrait être logé et nourri sans avoir à chercher nourriture et logis laisse quelque regret. Ce regret, nous l'avons-nous-même entendu formuler.

(1) On en rencontre des exemples tous les jours. Ainsi les commerçants et employés d'Administration font très souvent passer avant leur tour les Blancs qui attendent d'être servis; les Noirs s'écartent d'eux-mêmes, par habitude, et se voient souvent refuser ce qu'on vient d'accorder à un Blanc. C'est autant une question de mépris pour le prolétaire que de dédain pour le Noir.

Une dactylo, s'il y a un planton, ne se dérange pas pour aller prendre papier et crayon à l'autre bout de la salle: elle y envoie le planton.

Un chef de service ayant demandé innocemment à sa secrétaire de l'aider à pousser un meuble, celle-ci lui répond, horrifiée: « Je ne suis pas un planton ». On pourrait multiplier les exemples de ce genre.

(2) DOLABARATZ: Quinzaine Coloniale, 10-7-1907. Conseil Général, session ord. 1911.

Ce n'étaient pas les idées qui manquaient, mais la volonté de les réaliser. On remplirait des colonnes entières à dresser la liste des projets conçus, souvent commencés, toujours abandonnés, depuis la grande cathédrale de Saint-Denis jusqu'à la route en corniche du Cap-Bernard, en passant par le Crédit Agricole, la Station Agronomique, le Jardin d'expériences, l'électrification, le chemin de fer, les routes, les écoles, l'irrigation, l'eau potable; en 1948, les musées étaient fermés, les archives consommées par les termites. Cependant les idées pullulaient, les plans proliféraient, mais finalement on ne faisait rien. On attendait que l'autre commence, et quand il avait commencé, trop souvent on le sabotait. Telle était cette célèbre « insouciance créole »: on est loin des hamacs dans lesquels les jeunes filles reposent sous les varangues, et des palanquins où elles se balancent « aux pas rythmés de leurs Hindous » (1).

Refus de se plier à toute contrainte, modicité des besoins, peu de vues lointaines, peu de curiosité intellectuelle, guère d'idée qu'on pourrait faire mieux en s'y prenant autrement, qu'au lieu de perdre vingt bœufs lâchés dans la nature pendant un cyclone, faute d'étable, il vaudrait mieux n'en avoir que dix bien logés. Aucun désir de se grouper pour être forts: mutuelles, coopératives, syndicats se formaient et se disloquaient en quelques mois. Peu pensaient que le travail exige, pour réussir, un effort continu. On voulait bien commencer, mais si l'effort se prolongeait, on préférait abandonner. Seul fonctionnait bien le syndicat des fabricants de sucre. La seule défense universelle, providentielle, celle qui dispensait de toutes les autres, c'était le « Député ».

On pourrait citer des exemples à l'infini, et très récents. Une culture rationnelle à haut rendement pour la vanille serait facile, mais on la cultive toujours comme au temps d'Albius, en 1841. Le raisin vient mal, l'éducation du viticulteur reste à faire; mais un essai de coopérative monté à Cilaos par les Services Agricoles a échoué par l'hostilité des producteurs; de même pour les pommes de terre à la Plaine des Cafres. Pour l'élevage, aucune notion de stabulation hygiénique, d'amélioration du fourrage, de soins même élémentaires au bétail ne se faisaient jour avant 1948. Les légumes frais, en quantité très insuffisante, coûtent très cher; leur qualité est plus que médiocre; les tomates sont grosses comme des prunes, les carottes sont filiformes. Mais les producteurs demandent de gros prix car la concurrence est inexistante.

On pourrait obtenir des résultats très honorables avec des coopératives de production, une politique continue d'introduction de bonnes variétés, l'emploi rationnel d'engrais, mais on se heurte à l'opposition systématique des producteurs. En 1930, l'Uba-Marrot, mauvaise canne, s'étant trop répandue, Kopp, par voie de presse, offre aux planteurs, anxieux de l'erreur commise, de se rendre chez eux pour les éclairer et les aider: aucune réponse (2). En 1930-1934, pour triompher de la crise de la vanille un essai d'organisation syndicale est tenté: il sombre dans l'inaction et le refus de la discipline (3). La même année, la Société Agronomique offre gratuitement des semences de tabac excellent; elle apprend aux planteurs que le bon tabac sera acheté par l'Etat qui, jusqu'ici, refuse leurs mauvaises qualités; au bout d'un an, rien n'a été fait, et chacun, en attendant que le voisin commence, s'est borné à

(1) Leconte de Lisle. « Le Manchy ».

(2) Revue Agricole, juillet 1933, p. 218.

(3) Revue Agricole. 1934.

demander à la Colonie des subsides pour l'aider à cultiver son mauvais tabac (1).

La Chambre d'Agriculture abandonne ensuite la Station Agronomique, créée à grands frais par vingt ans d'efforts: toutes les cultures, tous les plants furent perdus. En 1949, des stocks d'excellentes semences de maïs et de haricots durent être vendues à perte chez les Chinois, les planteurs les refusant et réservant pour les semences les basses qualités charançonnées. La même année vit l'échec des projets de culture d'ananas à Saint-Philippe (2) et l'on sait l'incohérence qui préside à la mise en culture des terres à géranium.

En 1953, des techniciens de la pêche, venus de France, proposèrent des méthodes et des facilités de crédit, des moteurs flottants, des filets modernes, aux pêcheurs, pour tripler ou quadrupler leur rendement: refus méprisant et sabotage des engins pendant un an; motif: se défendre contre la mainmise des métropolitains qui prétendaient en savoir plus que les créoles...

Les gens de Cilaos crevaient de faim. L'Inspection du Travail, après beaucoup de peine, obtint vers 1950-1952 de certains planteurs de la région du Vent qu'ils acceptent de recevoir 500 habitants, qu'ils établiraient vers 300-400 mètres d'altitude: du travail était assuré, avec une case convenable; il y eut au mieux vingt acceptations de familles qui revinrent très vite à Cilaos.

Déjà, en 1804, Chanvalon, parlant des gens qui devaient construire des étables, ajoutait: « Ils ne l'ont fait qu'à demi... ainsi qu'on en use pour tous les établissements de cette île ». En 1851, l'ingénieur Lambert déclare: « Dans ce beau pays, où la vie est généralement si facile... pour peu que des obstacles surgissent, on abandonne, au moment d'en recueillir les fruits, une entreprise qui a coûté des peines et des soins ». Dès lors que s'abat, à la fin du siècle, la suite d'épreuves dont nous avons dressé la liste (3), les créoles, privés de leurs « engagés », imprégnés plus qu'avant par le « complexe des Îles », déroutés par une crise dont les péripéties s'accumulent, se laissent aller au découragement et ne savent plus trouver le dynamisme qui leur permettrait de surmonter l'obstacle. Il y a certes des gens lucides, des personnalités dynamiques, des initiatives heureuses: mais tout finit par se briser, vite dilué dans l'état d'esprit inerte de l'ensemble.

Nous avons cité plus haut (4) les déclarations du gouverneur Richard en 1887, du gouverneur Augagneur en 1906; en 1910, le gouverneur Rodié tient le même langage (5). M. Desruisseaux, à la Chambre d'Agriculture en 1921, confirme que les ouvriers agricoles, « à mesure qu'ils exigent des salaires de plus en plus élevés... ne travaillent plus que trois jours par semaine, le montant de ces trois jours leur suffisant pour s'enivrer le reste du temps » (6). Kopp, compétence incontestable, lance en 1934 et 1935, de durs avertissements: « La main-d'œuvre ne désire pas confort et progrès si l'effort pour l'obtenir doit être trop fort à son gré ». « Tout le monde vend n'importe quoi à n'importe qui et n'importe comment; le planteur produit n'importe quoi au plus bas prix et se trouve alors concurrencé par les produits à demi-standardisés des colonies plus jeunes.

(1) Revue Agricole. 1934.

(2) Voir ci-dessus, p. 360.

(3) Voir ci-dessus p. 168.

(4) Voir ci-dessus, p. 175, note 1.

(5) Conseil Général, 1910. Session ordinaire. Discours d'ouverture.

(6) Revue Agricole, janvier 1921, p. 7.

Il y a nettement un cercle vicieux, dont on ne sort pas, parce que personne ne veut faire le premier effort » (1). Et encore: « La Réunion a cru à la pérennité de l'équilibre sur la corde raide » (id); et « Tant que le peuple souffrira de la faim par sa faute, parce qu'il ne se donne pas la peine de produire sur sa terre tout ce qui lui est nécessaire pour compléter largement son régime, il lui sera impossible d'augmenter son rendement, d'abaisser le prix de la vie, d'élever son niveau social » (2).

C'est alors qu'il parle, à propos de la Réunion, de « bricolage traditionnel », du « manœuvre spécialiste bricoleur », et qu'il s'indigne de la routine et de l'inertie créole (3). Ces jugements si durs et si peu nuancés nous paraissent véritablement trop sévères pour les Réunionnais. Ils ne semblent pas accorder des circonstances atténuantes pour un peuple qui, certes, en mérite de très larges. En 1948 cependant, les Services Agricoles signalent que la plupart des Réunionnais restent complètement indifférents à l'idée que le prix du sucre peut baisser, et qu'ils continuent, malgré de multiples avertissements, à cultiver des cannes abandonnées depuis longtemps dans les grands pays sucriers.

Les erreurs d'une perspective insulaire.

Si cette inertie du créole venait en partie des répercussions physiologiques du milieu tropical, elle venait aussi de sa conviction qu'on ne pouvait mieux faire que lui. Le créole, avec raison, est très fier de son île et de sa race, mais les louanges sincères que lui adressent les visiteurs, séduits par leur charme et l'amplification tropicale, ont fait concevoir à beaucoup une satisfaction démesurée. Cette admiration de soi passe vite à l'hyperbole (4).

Tous ceux qui riment sont sacrés émules de Leconte de Lisle; la Réunion est « l'île des poètes », « la Perle de l'Océan Indien », « l'Athènes des Mers du Sud », « la Pensée française en avant-garde dans la mer des Indes ». Autant une juste fierté est touchante, autant ces exagérations se retournent contre l'île et finissent par lui nuire. A ce point de vue, les ouvrages descriptifs de Marius et Ary Leblond sont imprégnés d'une admiration dithyrambique qui dépasse trop souvent les limites du bon sens, pour qui connaît la réalité (5). Paul Hermann, dans un manuel

(1) KOPP, op. cit.: Revue Agricole, nov. 1935.

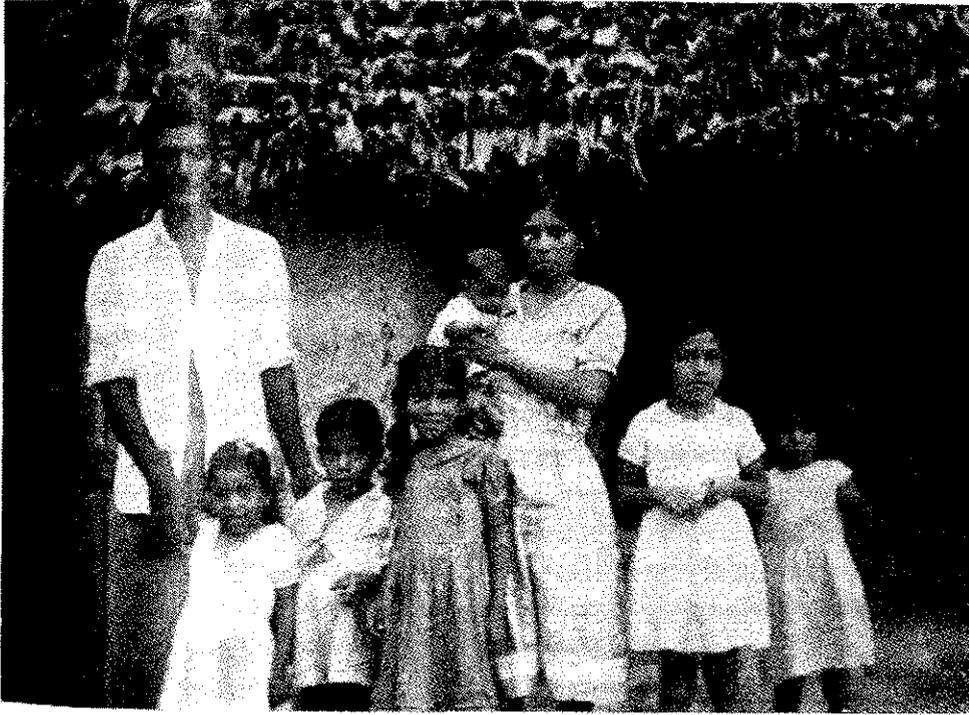
(2) KOPP, op. cit.: Revue Agricole, mai 1934.

(3) KOPP, op. cit. Revue agricole, déc. 1935. Cette inertie subsiste encore. En 1954, M. F. Rivière décrit cette scène aux Avironis: « Une hutte de deux mètres de côté, aux murs et au toit perforé au point que de l'intérieur, on pourrait compter les étoiles, et où se groupent la nuit et quand il pleut le père, la mère et trois enfants en bas-âge. « Comment faites-vous, ai-je demandé, pour vivre là dedans? » — « Quoi faire? me répond la mère, une petite cafrine qui ne semble pourtant pas privée d'énergie, quand le Bon Dieu y donne pas nous plus? »

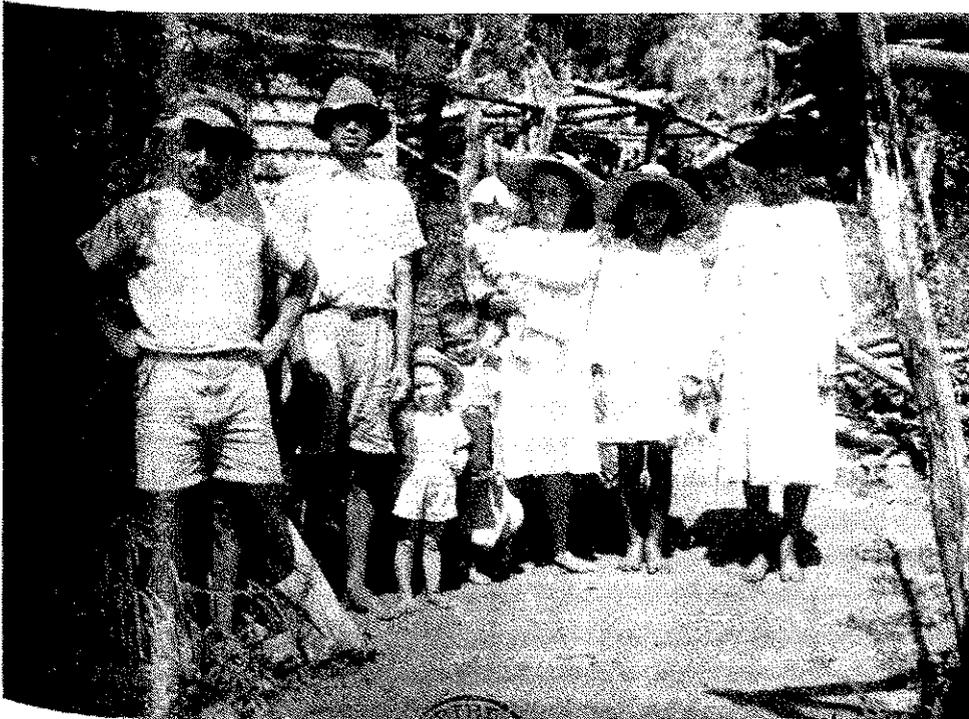
(4) Exemples: Les vœux de Nouvel An que les personnes de conditions modestes font publier en longues colonnes dans la presse, à l'adresse de leurs « chefs, parents et amis », et aussi ces injures et mises en demeure entre voisins et parents, également publiées dans la presse.

(5) L'île? « On reste émerveillé de cette qualité supérieure, géniale, de l'île et de ses enfants ». Les paysages? « La nature est parnassienne et symphonique... », les altitudes se couvrent de « nuages parfaits... ». Le Piton des Neiges est un « Jupiter Alpin ». L'île est « due à l'amour de Vulcain et de Tethys, colossale tragédie plutonienne, d'une poésie orographique, d'une beauté comme hellénique, île échylienne... ». C'est « une île de génie » devant laquelle les gens du XVIII^e siècle « orient au prodige », « une île hellénique par... le rythme de ses filles aux belles tresses ». Un foyer de culture et d'influence sur tout l'Océan Indien, y compris l'Inde, l'Arabie, les îles de la Sonde, la Chine..., et ailleurs: c'est une « île divine », « d'une douceur suave », « d'une fraîcheur quasi céleste » « toute hellénique sur la côte Ouest, toute australienne sur la côte Sud-Est, toute Erin sur la côte Nord-Est » (M.-A. LEBLOND, « L'île de la Réunion », pp. 1-5 et « Les îles Sœurs », p. 37, etc..., et ainsi de suite.

PLANCHE XXXIX



FAMILLES
Famille de métis au Champ-Borne.



Famille de Petits Blancs, à Rochéplate (Rivière des Rempart).



RITES

Une noce à Aurère (Mafate). Retour de la chapelle à la case, musique en tête.



Cérémonie malabare (Pagode de Ravine-Creuse). Le « prêtre » malabar place des offrandes sur l'autel de la déesse, symbolisée par la Pierre Noire entourée de guirlandes.

scolaire, surenchérit encore, si possible (1). Or, tous les enfants des écoles, pendant trente ans, ont été nourris de ce manuel et la presse locale ressasse des slogans de ce genre.

Après une pareille formation, qu'il reçoit dès l'enfance, le Réunionnais moyen, qui n'est jamais sorti de son île natale, ne peut manquer d'être déçu si le visiteur ne pousse pas que des cris d'admiration: une seule réserve légère, au milieu de beaucoup d'éloges, irrite, crée une rancœur et accroît le complexe de méfiance. On se juge incompris et victime de la mauvaise foi. Car bien des créoles sont sincèrement persuadés que la France a besoin de leur travail, de leur sucre, et que c'est grâce à eux qu'elle a été amenée à conquérir un empire colonial.

Cette façon de s'admirer sans réserve conduisait nécessairement à l'immobilisme. Comment, d'autre part, la France eut-elle pu penser qu'il y avait quelque chose à réformer dans cette île parfaite? L'œuvre des Leblond est la justification de la stagnation et de l'immobilisme des années d'avant-guerre: le créole y a puisé un contentement de soi-même devenu du narcissisme, et une amertume insondable contre un Etat qui ne semblait pas s'occuper de lui.

L'appel à l'Etat

Car les créoles ne méconnaissent pas certaines évidences: la misère de la masse, l'ignorance, l'abus du rhum, le paludisme, le développement physique insuffisant et le dénuement de trop de gens, la déchéance des colons et des journaliers, le mauvais état des routes, la cherté de la vie, le caractère primitif des techniques.

De tous ces maux, ils souffrent, et ils démontrent qu'il serait très simple d'y remédier. Mais refusant de se reconnaître responsables, ils ont trouvé l'explication: tout le mal vient par la faute de l'Etat.

Le créole adore la France, mais déteste la métropole. La métropole, à ses yeux, c'est le fisc, le fonctionnaire profiteur et paresseux, qui fait fortune à ses dépens, le ministre qui place la Réunion dans les Antilles. Sentant l'île perdue si l'Etat n'intervient, les Réunionnais reprochent pêle-mêle à celui-ci de les inonder de fonctionnaires, de ne rien faire pour eux, de les écraser d'impôts, de ne rien dépenser pour l'île, de gaspiller. A leur sens, l'Etat doit tout organiser: éducation professionnelle, pêche, ponts et chaussées, irrigation, conduites d'eau potable, chemin de fer, électricité. Il doit indemniser des dégâts des cyclones, acheter tout le sucre et le rhum, construire des maisons, payer plus cher qu'ailleurs les denrées produites: dirigisme indiscutable et béni! En revanche, il ne doit ni regarder les comptes, ni exiger d'impôts, ni augmenter la journée de travail, ni mobiliser la main-d'œuvre, ni contrôler la récolte: de telles prétentions sont d'un antilibéralisme odieux. Une mentalité de mendicité générale remplace celle de l'effort général. L'Etat doit tout, il ne fait rien, et le Réunionnais est une victime.

Certes, en métropole, presque tous les Français pensent de même, mais la critique de l'Etat y reste une question individuelle ou corporative, tandis qu'à la Réunion, en vertu du « complexe d'insularité », cette cri-

(1) « La Réunion est une petite île que ses enfants ont faite illustre » (p. 3). « Notre pays pourrait aisément nourrir le double de sa population actuelle » (p. 16). Les femmes créoles « sont des mères incomparables » (p. 29). Le chouchou est incomparable comme nourriture (p. 54) (c'est une petite courgette sans saveur). Hermann compare le Gouverneur Vauboufon à Socrate et au Christ, parce qu'il fut tué par les colons.

tique se « territorialise », et l'affaire passe au plan du particularisme local, voire même d'une politique générale de minorité opprimée: un refus ou une faute de la part de l'Etat sur un problème particulier devient vite une brimade ou un affront fait à l'île, où l'opinion unanime se hérise contre « l'adversaire ».

Le Réunionnais estime que presque tout lui est dû et que l'Etat doit se charger des frais de l'opération, en lui en laissant le bénéfice; sinon, c'est qu'on le considère comme un Français de seconde zone et qu'on le traite avec une mentalité de colonialiste. Ouvrons l'œuvre descriptive des Leblond. A chaque occasion, il y est expliqué que tout le mal vient de ce que l'Etat ne s'occupe pas assez de l'île; par contre, on n'y trouve guère de conseils aux créoles pour améliorer leur sort. Pourquoi y a-t-il une crise de la vigne à Cilaos? Non parce que la vigne y est cultivée comme par un défi aux conditions climatiques, mais parce que l'Etat refuse d'acheter le vin et de le faire boire aux Français (1); il devrait faire de même pour les conserves de palmistes, et pour bien d'autres choses (2). On le voit, le remède est simple. Certaines exigences sont plus étonnantes encore: « L'absentéisme des jeunes gens est un des pires fléaux de l'île; encore, de 1880 à 1900, ces émigrants revenaient-ils épouser des cousines; une si charmante et proverbiale fidélité s'est évanouie parce que les Pouvoirs n'ont rien tenté pour la maintenir » (3).

Les fonctionnaires, les syndicats, la presse réunionnaise surtout sont tous d'accord, et intarissables sur ce sujet (4). On lit partout, on entend dire partout le procès de l'Etat: il devrait construire des hôpitaux et asperger l'île de D.D.T.; mais, en attendant, combien de créoles ont l'idée d'assécher leur mare, d'éviter de laisser croupir leurs eaux domestiques, de désinfecter leurs plaies, ou d'aller à temps chez le médecin?

L'Etat doit subventionner le sucre pour combler son écart avec les prix mondiaux; mais bien rares, avant 1948, étaient ceux qui se souciaient d'en faire baisser le prix de revient en cessant de cultiver des variétés de cannes épuisées; l'Etat doit sauver le commerce?... Mais on a commencé par le laisser prendre par les Asiatiques. — L'Etat doit construire des centrales hydroélectriques; mais le matériel de Takamaka s'est rouillé sur place pendant vingt ans.

La départementalisation, en 1948, a eu, entre autres effets, celui que, tout en protestant contre les impôts et les charges sociales qui en découlaient, beaucoup voulurent avoir, aussitôt, tous les avantages qu'un

(1) M.A. LEBLOND, « L'île de la Réunion », p. 21.

(2) L'affaire de la pêche est typique; les créoles meurent de faim, or il y a du poisson autour de l'île, mais le Réunionnais ne sait pas bien pêcher, parce que l'Etat ne lui a pas appris; il faut donc que l'Etat crée une station d'essai et d'enseignement; il y amènera des pêcheurs bretons et basques; comme ceux-ci se prennent pour des gens importants « qui exigent des émoluments de professeurs de Faculté et cèdent à tous les caprices et naïves cupidités » et que de plus « ils répugnent à quitter leur pays, ne serait-ce que trois ans, et à vivre loin de leurs femmes et de leurs routines », il faut les « mobiliser » en tant qu'inscrits maritimes et les amener de force. Ainsi « ils se fixeront avec de magnifiques situations dans l'île, où les belles filles et les belles dots s'offrent à l'envie ». (Mélina. Dans l'Encycl. Coloniale et Maritime. « Madagascar et Réunion », T. 2, p. 336. 1947.

(3) G. ATHENAS (M.A. LEBLOND). Encycl. Coloniale et Maritime. « Madagascar et Réunion », T. 2, p. 304.

(4) Voir par exemple les éditoriaux du « Progrès » tout au long des années 1950-1955. Spécialement la série de R. Guichard intitulée: « L'île aux scandales », 1953-1954.

travail séculaire avait procuré aux départements métropolitains; on exigea de l'Etat qu'il les procurât, et tout de suite, et l'on s'indigna qu'ils ne vinssent pas tous à l'instant. Mais, bien entendu, lorsque l'Etat fait quelque chose, on le lui reproche, car cela oblige à sortir de l'inertie. Un chef de service écrit en 1949: « Ma direction n'a dans son entreprise absolument rencontré aucune aide des organisations professionnelles du pays; elle est donc seule à supporter la responsabilité très lourde de cette tentative, que chacun ici se plaira à critiquer si elle échoue, à ignorer si elle réussit ». Toute réforme n'attire que « l'indifférence, voire l'hostilité des intéressés eux-mêmes ». L'institution du paiement des cannes à la richesse, celle du laboratoire de « diagnostic foliaire », destinées à sauver le sucre réunionnais, ont été farouchement combattues pendant longtemps. Et Kopp protestait déjà en 1934: « L'Etat ne doit pas être sans cesse sollicité de courber de force les données économiques vers une absurdité mollement capitonnée »; et il parle crûment de « mendicité déguisée » (1).

Au fond, persuadés que la France ne reconnaît pas leur mérite, les créoles ne sont aigris que par suite du fameux complexe d'infériorité qui les étreint bien à tort (2).

Le créole imagine cette infériorité en bien des choses par rapport aux Français de la métropole; elle est cependant réelle à certains points de vue: il sait qu'il n'a pas le niveau de vie du Français moyen, qu'il est en moins bonne santé, moins instruit, moins bien logé. La condescendance stupidement dédaigneuse de certains « zoreilles » pleins d'eux-mêmes n'a pu, du reste, qu'accroître ce sentiment. Mais au lieu d'admettre que, par contre, bien des métropolitains n'ont pas des avantages, que lui, il possède, — que la misère en France est bien pire à supporter que sous le climat tropical, — au lieu d'attribuer ces inégalités à des conditions physiques différentes (pourquoi, au fond, un toit de vétyver sous les tropiques est-il, plus qu'un toit de tuiles en France, signe d'infériorité?), ou à son inaction personnelle, — le créole étend cette infériorité à toutes les données de son existence, la voit en de multiples occasions où elle n'est pas; il n'ose pas s'affirmer, et, du coup renonce à la lutte.

Il est persuadé, — ce qui est absolument faux — qu'en France on le méprise, que l'Etat ne s'intéresse à lui qu'en tant que contribuable et soldat; il est persuadé que la métropole s'intéresse beaucoup plus à d'autres questions qu'aux siennes, — ce qui est vrai comme de tous les départements; — il s'efforce de lire entre les lignes et de donner aux textes qui le concernent un sens péjoratif auquel nul n'a pensé; il se plaint qu'on ignore tout de son île, et il y voit une preuve d'indifférence; il se refuse à voir tout ce qu'on fait pour lui, ou s'il le reconnaît,

(1) KOPP. Op. cit. Revue agricole, mai 1934, p. 172.

(2) Il faut préciser que jamais l'opposition à l'Etat n'a été aussi forte qu'entre 1948 et 1954, lorsque, par suite de la départementalisation, une pluie de « zoreils » s'abattit sur l'île. Une certaine presse de droite et de gauche répandit contre eux les pires dénigrements. Devenue « l'île aux fromages », ou « l'île aux scandales », la Réunion devait nourrir des milliers de parasites qui s'enrichissaient de la sueur du peuple, trafiquaient du franc C.F.A., occupaient la place des créoles, qu'on déportait à Madagascar, s'attribuaient des logements somptueux et de colossales indemnités dont ils privaient les habitants. La période la plus tendue fut la grève des fonctionnaires, qui dura 65 jours, et aboutit à un paroxysme d'injures contre les métropolitains.

(Voir innombrables articles dans le « Progrès », « Témoignages », « Ce Matin », etc... Par exemple les éditoriaux dans « Le Progrès » des 15 et 18 déc. 1953, et surtout du 22 juin 1953).

il le minimise (1) et veut n'y voir que manœuvres politiques. Bref, il a cette fâcheuse tendance à penser — et, en cela encore il est bien Français, — que tout ce qui se fait de mal, c'est la faute du gouvernement, et que tout ce qui se fait de bien, c'est malgré le gouvernement.

Entendons-nous : on a bien compris qu'il ne s'agit ici que du tableau de la mentalité réunionnaise moyenne vers 1948. Par ailleurs, toute la masse du peuple, aimable et souriante, n'est certes ni aigrie ni complexée ; elle prend tout, au contraire — et souvent trop — du bon côté. La mentalité récriminatoire n'est que celle d'une partie des classes moyennes, des petits fonctionnaires et de la bourgeoisie, classes qui ont des exigences et se sentent frustrées. Minorité, donc ; mais qui est seule à parler et à écrire, et qui fait l'opinion. Ceci dit, il y a de notables exceptions. Un certain nombre de grands propriétaires, la plupart des usiniers, des fonctionnaires zélés, une élite intelligente, travailleuse, cultivée, poussée par l'intérêt, la concurrence mondiale et l'amour de la petite patrie, modernisent leurs exploitations et leurs usines, et voient clairement ce qu'il y a à faire pour tirer l'île de l'ornière. Lucides et dynamiques, ils sont l'espoir du pays. Ils se sont attelés au redressement avec d'autant plus de courage et de mérite que l'œuvre est énorme, le poids des inerties bien lourd, et que leurs propres compatriotes ne leur épargnent pas toujours les critiques. Ils occupent les postes importants et leur rôle est considérable.

Mais ils étaient, en 1948, peu nombreux. Ceux qui avaient compris véritablement leur responsabilité sociale de classe dirigeante vis-à-vis de leur prolétariat étaient plus rares encore. En face, bien d'autres vivaient avec la nostalgie du dix-neuvième siècle, qu'ils s'efforçaient, — vainement du reste, — de prolonger au cœur du vingtième.

3. - L'explication : le climat des Isles.

Cette mentalité, faut-il en rendre responsables les Réunionnais ? En partie seulement. Nous avons reconnu dans le tableau du caractère créole bien des traits que les étrangers retrouvent en analysant le caractère des Français de la métropole, qui croient trop facilement, eux aussi, que tout leur est dû. Il serait injuste, aussi et surtout, de ne pas faire au climat, sa part, qui est grande. Il y a un « climat des Isles », moins pénible en apparence mais plus engourdissant que celui d'un continent tropical, et qui ne permet pas l'effort prolongé. La meilleure preuve en est la « créolisation » rapide de la plupart des nouveaux arrivés. En dehors même du paludisme, de la sous-alimentation, de la chaleur, l'ambiance des îles tropicales endort. Il s'agit d'un climat moral autant que géographique. Peu à peu, — et très vite, — la volonté s'atrophie, le dégoût de l'effort se précise, l'énergie se dissout, la curiosité intellectuelle s'endort. Peut-être est-ce que tout est trop facile ? Peut-être que l'organisme n'ayant plus à lutter contre des climats rudes, se détend et s'engourdit ? La tiédeur générale rend tiède. On ne se presse pas, on

(1) Deux exemples : les étudiants réunionnais sont transportés gratuitement en France. En 1950, la presse s'est indignée qu'on les ait logés dans l'entrepont. D'autres auraient été heureux, à 19 ans, de faire un beau voyage gratuit, fut-ce dans l'entrepont. La presse réclama « un navire plus digne d'eux ».

En 1952-1953, à la Sakay, on a offert aux émigrants volontaires, une jolie case, avec salle d'eau, du bétail, des semences, une terre et des outils, tout cela gratuit, y compris le voyage. Coût : 2 millions. Certains ont fait la moue et ont protesté. Ils venaient de taudis où ils vivaient en journaliers sous-alimentés.

prend vite l'habitude du travail colonial au ralenti. Ce que l'on n'a pas pu faire, on le fera demain, — ou pas du tout. — A quoi bon se fatiguer à obtenir quelque chose, si le plaisir de l'avoir vaut moins que le plaisir de se reposer? Nous sommes ici en Afrique..., et les Noirs restent de longues heures accroupis sur les trottoirs à ne rien faire.

Si déjà, dans une colonie tropicale, l'Européen ne peut lui-même, à la première génération, effectuer un effort pénible, il n'est pas étonnant qu'après trois siècles de vie aux Isles, les créoles manquent de puissance de travail. L'explication du retard de la Réunion est peut-être là : dans les colonies nouvelles, les indigènes reçoivent l'impulsion d'une poignée de Blancs sans préjugés ni traditions; dans les vieilles colonies, la place des Européens est prise par les créoles installés depuis douze générations; leur race fut dynamique, mais, anémiée, elle n'est plus assez vigoureuse pour secouer des habitudes devenues des routines. Voilà pourquoi la Réunion sommeille, pourquoi la race s'endort. Indépendamment même de la race, l'ambiance climatique détend les nerfs, affaiblit l'organisme. Si trop de gens ne travaillent que quatre heures par jour, c'est parce que travailler davantage est au-dessus de leur force. Vouloir faire travailler les Réunionnais de la même façon qu'en France, les plier aux mêmes usages, les faire vivre en milieu tropical comme ils vivraient en milieu tempéré, c'est un non-sens, une sottise — souvent tentée, du reste. Inversement — quoi qu'ils en pensent — il n'est pas logique pour les Réunionnais d'exiger le genre de vie métropolitain. Il est rigoureusement impossible, dans un pays où l'on ne travaille que trente heures par semaine, d'exiger un standard de vie et des salaires correspondant à quarante heures de travail. La géographie s'y oppose, l'arithmétique aussi. Certains Réunionnais ne veulent pas le reconnaître, pour qui le titre de citoyen français semble devoir abolir les effets de la latitude. Mais les faits sont là.

A moins de vouloir mourir très jeune, il faut vivre au ralenti. Est-ce un bien? Est-ce un mal? C'est un mal si l'homme vit seulement du rendement, de tonnages et de capitaux. Mais c'est peut-être un bien s'il vit d'autre chose.

A tout prendre, la civilisation occidentale n'a pas, avec ses menaces de catastrophe atomique, ses violences, son apologie de la force et de la ruse, son mépris de fait de la personne humaine, sa transformation de l'homme en machine, n'a pas, disons-nous, enregistré de tels succès que l'on puisse se croire en droit de mépriser la sagesse créole, qui tient du climat un peu de la sagesse orientale. Il est certain que sans la civilisation trépidante de l'Occident la Réunion ne pourrait vivre sa vie facile. Mais ceci étant posé, la vie réunionnaise est dans la nature des choses.

Seulement, c'est dans ce genre de vie que repose en partie la fragilité économique de l'île. Autant il serait injuste de ne pas tenir compte des données économiques qui entravent sa prospérité, autant il serait vain d'expliquer sa stagnation par ces seules causes. Autant dire que le problème géographique essentiel du pays a des causes sociales et morales qui dépassent la géographie.



Nous venons de décrire le genre de vie réunionnais, tel qu'il s'est élaboré au cours de trois siècles, tel qu'il était encore en 1948 au moment de la départementalisation.

Contemplant, à son arrivée, la misère, la routine, l'égoïsme paralysant de l'aristocratie, la déchéance physiologique, et comparant avec diverses réussites coloniales, un haut fonctionnaire écrivait : « La Réunion est une faillite française ».

Or, depuis cette date, les mesures d'assimilation sont en train de démanteler profondément ces habitudes séculaires. Les réalisations récentes, allant dans le sens de l'égalisation mondiale, provoquent une occidentalisation assez rapide de la société créole. Et au point de vue technique, les constructions nouvelles et les grands travaux publics menés avec des méthodes modernes ont « fait plus pour le perfectionnement des ouvriers réunionnais que dix années de lente routine » (1). Dix ans après la départementalisation, la mentalité créole a déjà perdu beaucoup de ses défauts, — dus surtout au repli sur soi. La plupart des créoles, en quelques années, ont admis assez vite bien des notions qui jusque là leur paraissaient inadmissibles : ils recherchent les nouvelles variétés de cannes, ils construisent leur cuisine dans la case, il ne se jugent pas déshonorés de porter des paquets ; les pêcheurs réclament des hors-bords et les Petits Blancs affluent à Cambour (2) ; dans toutes les entreprises modernisées — celle, par exemple, de la construction — où ils sont obligés d'accepter les normes de travail occidentales, et où ils sont à la fois bien initiés et bien conduits, il se révèle qu'ils travaillent aussi bien que d'autres. Preuve — s'il en fallait — que l'inertie des créoles venait surtout de l'abandon où ils étaient laissés.

Comme le reste du monde, il semble donc que la Réunion perdra vite une partie de sa personnalité et donc le charme du genre de vie des Isles. Dans cinquante ans, il n'en restera sans doute plus grand chose ; et en soi, ce sera fort dommage ; mais, si cette perte s'accompagne de la suppression de la misère, il n'y aura qu'à s'en féliciter. Il convient cependant d'attendre encore pour savoir si le bouleversement économique et social amorcé par la départementalisation sera assez puissant pour amener un bouleversement complet de la mentalité créole.

(1) Journal de l'île de la Réunion, 18 juin 1958.

(2) Voir ci-dessous, ch. XIV, paragr. I, 3.

CHAPITRE XII

Le bilan des échanges

Toute l'activité de la population au cours de l'année aboutit à une seule issue: celle du chenal de la Pointe des Galets, par où s'en sont allées, en 1956 (1), 207 001 tonnes de marchandises, dont 185 786 de sucre, 3 400 de rhum, 16 337 de mélasse, 69 d'alcool éthylique, soit 205 592 tonnes de produits de la canne. Ces produits sont expédiés en contrepartie de tout le reste, dont la Réunion a besoin, et qu'elle ne possède pas, donc qu'elle doit importer. On comprend alors que le problème de l'écoulement des sucres soit le problème numéro 1 de l'île.

I. — LA COMMERCIALISATION DU SUCRE

La fixation du prix de la tonne de canne et du quintal de sucre constitue tous les ans un tournoi complexe et acharné où joutent la Chambre d'Agriculture, les Banques, le Syndicat des Fabricants de Sucre, le Groupement Interprofessionnel Sucrier, la Fédération départementale des Syndicats des Exploitants agricoles, gravitant autour des puissants axes que sont la Direction des Services Agricoles, la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer, le Centre Technique de la Canne et surtout la Commission Consultative de l'Agriculture (C.C.A.), le tout sous la baguette officielle du Ministre de l'Agriculture et probablement sous celles, annexes, d'un ou plusieurs chefs d'orchestre clandestins. De quoi s'occuper pendant deux ans pour le règlement de chaque campagne sucrière annuelle.

Il faut réaliser en effet que, selon les prix fixés, le petit planteur sera ou non acculé à la misère, le gros planteur et l'usiner pourront ou non réaliser des investissements dont dépend finalement le sort de la canne, donc de l'île.

La période de 1946 à 1957 a été, à ce point de vue, particulièrement complexe et délicate, consacrée comme elle l'a été au passage de l'économie assez libérale et inorganisée d'avant-guerre à une économie planifiée et réglée d'après le rendement en sucre des cannes fournies par les planteurs. Il nous faut démonter ce mécanisme complexe sous peine de n'avoir qu'une idée très superficielle de la vie économique de la

(1) 1956 est l'année la plus typique au point de vue des exportations réunionnaises.

Réunion. Les opérations se déroulent conjointement sur deux théâtres : sur place, et à Paris.

1. - L'établissement à l'échelon local du prix de la tonne de canne.

Pendant longtemps, les affaires se passèrent en famille. Le planteur portait ses cannes à l'usine de son choix, qui les lui réglait aussitôt, selon une proportion faite *grosso modo* d'après le poids des cannes, et basée sur le rendement moyen du sucre à extraire, à raison des deux tiers du sucre pour le planteur, un tiers pour l'usinier. Le rendement de la canne tournant autour de 9 à 9,5 %, le planteur était payé en nature à raison de 62,5 kilos de sucre par tonne de cannes : (il en aurait touché 66,6, soit les deux tiers de 100 kilos de sucre, si le rendement avait atteint 10). Cependant, à partir de 1922, on s'était avisé que, le rendement des usines sous le Vent étant supérieur, il convenait d'en tenir compte : la coutume se généralisa donc en quelques années de remettre au planteur 60 kilos dans la région du Vent et 65 dans la région sous le Vent. Le planteur échangeait alors sa valeur sucre contre des « bons », correspondant à la valeur du sucre n° 3 coté en Bourse à Paris. S'il avait des colons, il partageait à son tour : deux tiers pour eux, un tiers pour lui. Les « bons » servaient ensuite de monnaie d'échange ; avec eux, le planteur payait ses dettes, monnayait ses achats chez le Chinois, se procurait les sommes nécessaires à la campagne sucrière suivante. Mais un conflit latent, — et qui dure toujours — existait déjà entre planteur et usinier. Aux yeux du premier, l'usinier n'est qu'un façonnier auquel il confie ses cannes pour en extraire le sucre ; pour cette opération, il lui laisse un tiers de la valeur du sucre, mais à aucun moment il ne considère qu'il s'est dépossédé de la propriété de sa marchandise ; ce sentiment était entretenu par l'usage des « bons », qu'il négociait à son gré. Mais, dans cette hypothèse, l'usinier aurait dû également rendre au planteur le libre bénéfice des produits de sa canne : mélasse et rhum compris. Or, en fait, l'usinier, une fois payés les deux tiers du sucre, se considérait comme propriétaire de tout le reste et libre d'en user à son gré ; il gardait intégralement pour lui les trois tiers du rhum, qu'il fabriquait à très bas prix et qui valait très cher.

Le sentiment d'être lésés poussa peu à peu les délégués des planteurs à agir. La loi du 31 décembre 1927 leur apporta en partie satisfaction. Elle créait une Commission Consultative du Travail et de l'Agriculture (C.C.T.A.) — devenue la C.C.A. en 1952, — composée en nombre égal des délégués des planteurs, des usiniers et de l'Administration, sous la présidence du Directeur des Services Agricoles ; elle se réunirait tous les ans pour fixer les conditions d'achat et de règlement des cannes. En cas de désaccord, le gouvernement arbitrerait. Les conditions, variables, seraient basées sur la richesse saccharine moyenne des deux versants de l'île ou, si le sucre était payé en espèces, sur le cours moyen du sucre n° 3. Le rendement moyen de la précédente campagne servirait de base de calcul pour le règlement provisoire, le règlement définitif n'intervenant que lorsque le rendement moyen de la nouvelle coupe serait connu. La loi décidait enfin que des arrêtés seraient pris pour fixer l'achat et le règlement des cannes prévues pour la distillation du rhum. C'était poser le problème du droit du planteur à en bénéficier. Après de longues années de discussion, où la bonne foi ne fut pas toujours à l'honneur, les planteurs exigeant au moins les deux tiers du rhum, les usiniers ne voulant pas et offrant un peu plus de sucre à la place, un

équilibre s'établit; le planteur touchait en espèces depuis 1928 la valeur de 65 ou 70 kilos de sucre dans les régions Vent et sous le Vent, et, depuis 1931, la valeur moyenne de 2,5 litres de rhum, le tout par tonne de cannes.

2. - L'établissement, à l'échelon national, du prix du quintal de sucre.

Le sucre est, au fur et à mesure de sa fabrication et de son stockage au Port, expédié dans les raffineries métropolitaines. Chaque société sucrière possède en France ses mandataires, qui négocient l'achat des sucres par les raffineurs, principalement ceux de Marseille-Port-Saint-Louis. On sait, en effet, qu'une vieille tradition, fille du Pacte Colonial, s'oppose au raffinage du sucre aux Isles; privilège qu'a voulu se réserver la métropole, assorti du fait que l'établissement d'une raffinerie serait difficilement rentable dans un petit pays. Ce devrait normalement être le prix du sucre sorti nu-usine qui serve de base à toutes les transactions. On conçoit d'autre part que le prix de la tonne de canne ne peut être fixé qu'une fois connu le prix du quintal de sucre, les deux tiers du second étant sensiblement égal au premier lorsque le rendement avoisine 10 % (1). Mais alors intervient la betterave, dont les exigences font prime, étant donné qu'elle a fourni longtemps les 85 % du sucre français, et en fournit encore les 77 %. Le duel canne-betterave avait commencé autour de 1830. En 1843, l'égalité des droits des deux sucres avait été reconnue, et chacun atteignait pratiquement le même prix « nu-usine »; il en résultait que, victime du fret, le sucre réunionnais arrivait à être, en France, beaucoup plus cher que son rival, et, pour compenser cette infériorité, l'Etat avait accepté la création en 1851 — au moment où l'abolition de l'esclavage portait un coup très dur aux planteurs, — d'une « détaxe de distance » correspondant au remboursement des frais d'approche, de sorte que l'équilibre avait été rétabli (2). Cette situation dura jusqu'en 1945, date où cette institution fut supprimée dans la purge générale de la législation après la guerre.

Entre temps, la guerre de 1914-1918 avait provoqué d'abord une période d'euphorie sucrière; la ruine d'une partie de l'industrie de la betterave poussa à l'augmentation des surfaces en cannes; les hauts cours atteints par le sucre continuèrent pendant la période de reconstruction et permirent une modernisation des usines. Inévitablement, à partir de 1930-1931, la surproduction fut de règle dans l'empire français. Il n'était guère question d'exporter, le sucre français étant produit très au-dessus du cours mondial; les prix s'effondrèrent. Aussi les betteraviers provoquèrent-ils un accord par lequel les sucriers limitaient volontairement leur production: c'était un contingentement de fait auquel la Réunion, avec les autres colonies sucrières, dut adhérer en 1934; le contingentement de la Réunion fut fixé à 64 000 tonnes, c'est-à-dire à sa production moyenne. L'organisation fonctionna de façon à peu près satisfaisante et procura de bons profits jusqu'à la guerre de 1939.

Celle-ci interrompit le système et un stock de sucre s'accumula dans l'île de 1942 à 1945; les années suivantes, l'Etat l'acheta en entier pour faire face au dénûment de la métropole, et la production étant devenue pratiquement nulle, il fallut d'abord reconstituer les plantations.

(1) Si le quintal de sucre est fixé à 3 000 francs, la tonne de canne rapporte donc cette somme. Le prix versé au planteur sera donc de 2 000 francs.

(2) Décision confirmée en 1854, et plusieurs fois renouvelée.

Devant la pénurie mondiale de sucre, la planification était de règle, et elle encouragea d'abord une forte production. Le premier Plan Monnet, en 1946, prévoyait pour la Réunion un plafond de 150 000 tonnes, alors qu'elle n'en produisait cette année-là que 68 000. La surproduction semblait écartée pour longtemps.

Or, on sait que, pour réaliser le Plan, la Réunion fit un effort tel qu'en 1952, elle atteignait 159 000 tonnes. Un effort analogue était accompli aux Antilles, à Madagascar, en France, dans le monde entier; aussi, au début de 1953, le problème de la surproduction mondiale se posait-il à nouveau de façon grave, et l'effort entrepris par l'île risquait de se retourner contre elle. Le problème était d'autant plus aigu que depuis la suppression de la détaxe de distance, le prix du quintal de sucre était fixé — et par l'Etat — non plus au stade « nu-usine », mais au stade « délivré » en raffinerie métropolitaine, prix avantageux pour le sucre de betterave, qui n'avait que des frais minimes entre la sucrerie et la distillerie, mais funeste au sucre de canne qui devait acquitter de nombreux frais (1). Pour atténuer cette différence, on institua en 1951 une prime de 450 francs (francs métropolitains) par quintal, accordée pour compenser la suppression de la détaxe. C'était très insuffisant (2). Mais la perspective de la surproduction amena, en 1953, deux décisions qui modifièrent sensiblement le régime des sucres.

Le décret-loi du 9 août 1953 créait le Groupement national interprofessionnel de la betterave et de la canne (G.N.I.B.C.). En prévision d'une réorganisation du marché mondial, il posait le principe que l'Union Française serait approvisionnée en sucre par les producteurs français. Maroc, Tunisie, Sarre seraient sollicités d'adhérer au système. Les importations de sucre étranger seraient interdites en France et dans les T.O.M.

Effectivement, l'accord de Londres, le 23 août suivant — valable jusqu'au 1^{er} janvier 1959, — organisait la répartition du sucre à l'échelle mondiale. Chaque pays gros producteur acceptait de limiter ses exportations, selon un contingent légèrement modifiable tous les ans au gré des productions. Le prix du sucre devait s'inscrire entre 3,25 et 4,35 cents par livre, soit environ 27 francs le kilo nu-usine. Le contingent exportable de la France fut fixé à 20 000 tonnes. Mais la France avait obtenu que ses territoires d'Outre-Mer, le Maroc, la Tunisie, la Sarre, et même certains pays de l'Europe occidentale (Bénélux, Allemagne de l'Ouest) soient inclus dans sa zone intérieure: autrement dit, elle pourrait y vendre au prix fort, ou du moins à des prix moyens, la presque totalité de son excédent de 310 000 tonnes, et exporter au cours mondial, en dehors de cette zone, les 20 000 tonnes fixées. Il n'empêche qu'il fallait à l'avenir éviter qu'une production croissante n'obligeât à vendre une quantité de sucre toujours plus grande au tarif mondial. Il fallait donc rétablir un contingent de fait: ce fut l'œuvre de l'arrêté du 30 septembre 1954.

Cet arrêté fixait à 1 568 000 tonnes la quantité de sucre que l'Etat s'engageait à laisser écouler à un prix garanti, rentable, très supérieur au cours mondial. Ce prix, variable, serait en métropole un « prix plein »; ailleurs, il serait fixé par accord avec les gouvernements en question (Maroc, Allemagne, etc...) à des tarifs divers, se rapprochant du cours mondial. Mais toutes les ventes seraient effectuées par le Groupement interprofessionnel et les charges réparties sur la quantité totale, de sorte qu'il n'y aurait qu'un prix uniforme par unité de sucre vendue.

(1) Stockage en usine, transport en camion au Port, magasinage au Port avec assurance (cyclone et incendie), frais de manutention et de chargement aux docks, péages divers, embarquement, arrimage, courtage local au départ et à l'arrivée, et transport Réunion-Marseille ou Casablanca, débarquement, taxes portuaires, transport en raffinerie.

(2) En 1951, le montant du transport maritime fut de 1 320 fr C.F.A. par quintal.

Les quantités acceptées étaient, bien entendu, proportionnelles aux productions locales. La métropole y figurait pour 1 225 000 tonnes (78,1 % du total), la Réunion pour 148 000 t raffiné (9,47 %), alors qu'elle produisait cette année-là 175 000 t de non raffiné.

Les producteurs devaient écouler leur excédent où ils pourraient, au cours mondial, évidemment, c'est-à-dire à perte. Aussi, une décision du 16 août 1955 accorda-t-elle aux D.O.M. une subvention compensatrice applicable aux trois quarts de leur excédent réel, avec plafond absolu à 48 000 tonnes (1).

A moins d'exiger de l'Etat la promesse d'acheter au prix maximum une production illimitée, et ceci à perpétuité, il fallait admettre que le statut de 1954 était inespéré, si l'on songe qu'avant 1939 la Réunion ne vendait — et pas toujours facilement — que 85 000 tonnes de sucre. La Commission consultative locale décida de ne pas individualiser les quintaux excédentaires, et de maintenir un prix général moyen du quintal de sucre. Il fallut tous les ans chercher des débouchés, si possible dans la zone franc, et essayer de faire jouer la solidarité ou les liens économiques pour faire accepter au Vietnam, au Maroc, à d'autres pays, des sucres à un prix assez supérieur au cours mondial pour que les pertes réunionnaises ne soient pas trop sensibles; il fallait encourager la consommation du sucre, encore très insuffisante en Afrique. Mais c'étaient des perspectives aléatoires, car la grosse raffinerie d'Ambilobe augmentait la production de sucre malgache de 6 000 tonnes par an, une puissante sucrerie était en projet en A.E.F. dans la vallée du Niari, les marchés marocains et tunisiens avaient intérêt à s'approvisionner à bon marché à Cuba; aussi, les énormes investissements des planteurs et des usiniers depuis 1948 risquaient de produire à perte. Les experts réunionnais faisaient alors remarquer que l'île ne pouvait pratiquement cultiver que la canne, mais que la métropole pouvait assez facilement remplacer ses betteraves par d'autres cultures. Toute planification future se devait donc de favoriser davantage des D.O.M. et en particulier de rétablir la parité nu-usine par la détaxe de distance, tout en élevant le plafond du contingent de l'île jusqu'à atteindre la production totale disponible. Bref, il fallait encourager l'expansion sucrière de la Réunion au lieu de pousser au contingentement.

De fait, en raison des bornes fixées par la Conférence de Londres et de l'accroissement très net de la consommation de sucre dans les pays sous-développés, la production mondiale cessa d'être excédentaire en 1955 et 1956. Ce que voyant, le Groupement interprofessionnel du sucre déposait, en mars 1956, un plan sucrier sexennal adapté à la nouvelle conjoncture, pour les années 1956-1961: ce plan prévoyait à la base la production et l'achat garanti de 1 764 000 tonnes de sucre — dont 166 000 tonnes de raffiné pour la Réunion; — quantité qui augmenterait tous les ans jusqu'à 1 900 000 tonnes la dernière année. Le plan suggérait en outre, pour que l'égalité des sucres soit complète, le retour à la parité nu-usine avec reprise en charge par l'Etat des frais d'approche. Mais l'Etat laissa traîner l'étude du plan, et se contenta de l'homologuer successivement pour la campagne 1956-1957, puis pour celle de 1957-1958. La part de la Réunion fut cette année-là fixée à 188 000 tonnes en raffiné et elle put en 1956 écouler la totalité de sa production (193 000 tonnes) à prix plein, profitant du déficit de la récolte betteravière. Il en fut

(1) Pour les sucres hors contingent, la subvention compensatrice excluait la prime de 450 francs par quintal.

de même en 1957; toute la récolte fut placée d'avance. Mais, à la vérité, l'île se trouvait emportée dans un cycle infernal: les gros investissements, la hausse considérable des salaires et des dépenses sociales impliquent en échange une production toujours accrue, et celle-ci ne peut s'écouler qu'en recherchant toujours davantage l'abaissement du prix de revient. L'évidence exige donc que l'on renonce au règlement de la canne d'après son poids — (usage illogique et désastreux, qui pousse le planteur à produire des cannes très ligneuses et à faible teneur en sucre), — pour adopter le règlement à la richesse et au rendement. Ceci implique à son tour l'introduction de nouvelles variétés de cannes riches en jus, donc des frais. Le tonnage accru du sucre contribuera donc à rendre l'économie de l'île encore plus dépendante de la canne si possible, sa monoculture encore plus dangereuse, et l'Etat devra en conséquence favoriser de plus en plus les D.O.M. au détriment de la betterave.

Toujours est-il que le décret du 10 octobre 1957 a repris en le modifiant le projet sexennal. Inclus dans le troisième Plan, il établit un plan sucrier quadriennal pour les campagnes de 1958-1959 à 1961-1962. La Réunion n'a guère lieu de s'en plaindre. Par des accords préalables, la Tunisie et le Maroc se sont engagés à acheter 55 000 et 225 000 tonnes de sucre chaque année pendant trois ans, et l'on sait que l'accord de Londres réserve à la France le marché, hors contingent exporté, du groupe Bénélux-Allemagne. Dans ces conditions, le plan prévoit un objectif de production de 2 014 000 tonnes de sucre à prix privilégié pour l'Union française: dont 1 550 000 tonnes pour la betterave (76,96 %, le reste pour la canne (23,04 %), à raison de 190 000 tonnes raffinées pour la Réunion, ce qui correspond à 199 400 tonnes brut, soit 9,43 % de la production française totale (1).

Progrès très net: la fixation du prix du quintal de sucre tous les ans devient quasi-automatique; il sera indexé en tenant compte des variations de la productivité et du coût des moyens de production. A la Réunion, le règlement de la tonne de canne continuera à être défini par la Commission consultative de l'Agriculture d'après la richesse saccharine et selon un barème défini. Le prix du sucre est fixé, en fin de campagne, pour l'ensemble betterave-canne, par arrêté ministériel annuel. A ce prix, on retranche les charges (transport, taxes, etc...), on ajoute les subventions et les détaxes; on remonte ainsi de stade en stade, en passant par les prix « délivré métropole », « F.O.B. » (2), etc..., jusqu'au prix nu usine. C'est ce prix qui permet, en fonction du rendement, de donner une valeur à la tonne de canne, valeur partagée ensuite dans les proportions deux tiers au planteur, un tiers à l'usinier. On y ajoute enfin, longtemps après la fin de la campagne, la part venant de la vente des alcools. L'accord de Genève, en octobre 1958, a modifié le régime de Londres fictivement, en ce qui concerne la France. Celle-ci, outre son contingent exportable de 20 000 tonnes, pourra exporter hors contingent 380 000 tonnes destinées en particulier au Maroc et à la Tunisie, légalement sortis de sa zone intérieure. Le cours mondial oscille

(1) Il est prévu 62 000 t pour Madagascar, 92 000 pour la Martinique, 120 000 pour la Guadeloupe. Une légère marge de 2 % pourra être tolérée en moins, et un stock de sécurité pourra être constitué. En revanche, il ne faut compter sur aucune aide de l'Etat pour le sucre excédentaire, qui reste à la charge des producteurs, et qui sera écoulé à perte ou pas du tout. Déception profonde: il n'est pas soufflé mot de la détaxe de distance; du fait que rien n'indique la suppression de la subvention de 450 francs par quintal, on peut estimer qu'elle subsiste.

(2) Voir ci-dessous, p. 555.

toujours entre 3,25 et 4,35 cents la livre; le contingent pourra être modifié si les prix sortent de ces limites.

Les choses en sont là, à la fin de 1958. La grave menace de la mévente semble écartée pour le moment. Le prix du quintal de sucre, qui avait baissé légèrement de 7 320 francs en 1951 à 6 815 en 1956, vient de remonter à 7 314 francs pour la campagne 1957 (1). La stagnation de la production betteravière en France de 1954 à 1958, jointe à l'augmentation très nette de la consommation de sucre en Afrique, assure jusqu'ici un écoulement facile de la production réunionnaise. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes ces constructions reposent sur des conjonctures fragiles et transitoires auxquelles elles doivent constamment s'adapter. En fait, depuis la fin de la guerre, le sucre réunionnais a finalement toujours été placé (2); mais chaque année, la situation est incertaine jusqu'au dernier moment, et le problème se retrouve le même tous les ans: comment faire accepter à des pays libres-échangistes de payer à prix fort un sucre qu'ils peuvent obtenir meilleur marché ailleurs? Toute l'économie de la Réunion repose sur ce fait anormal que son sucre est produit bien plus cher qu'au cours mondial — et qu'il ne peut s'écouler, — même en France, — qu'en usant d'artifices tels que la fixation arbitraire d'un prix rentable, et la fameuse subvention économique de 450 francs, — soit 900 millions, en 1957.

Il semble que, sur ce point, on n'arrivera jamais à aligner les prix réunionnais ou antillais sur les prix mondiaux. C'est que le cours mondial lui-même n'est ni rationnel ni sain, correspondant simplement aux excédents que Cuba laisse à vil prix après avoir vendu l'essentiel de sa récolte aux U.S.A. à un prix sensiblement supérieur. D'autre part, il est matériellement impossible qu'une terre aussi petite que la Réunion, dont seuls 40 000 hectares de sols peuvent être cultivés en cannes, puisse amortir facilement, avec une si faible production, le matériel moderne qui lui est nécessaire. Le prix de revient à la tonne ne peut descendre aussi bas que si un matériel deux fois plus puissant brassait une récolte cinq fois plus importante. Les difficultés de travail et de transports exigent des pertes de temps, de carburants et une main-d'œuvre aux salaires sensiblement plus élevés qu'à Cuba, dont les terres seraient du reste, pour la canne, les plus fertiles du monde (3).

Enfin, on conçoit qu'une île de 114 000 kilomètres carrés, comme Cuba, puisse utiliser d'énormes centrales sucrières et un outillage entièrement mécanisé, obtenu grâce à de puissants prêts d'Etat; il sera toujours interdit à Bourbon de fabriquer ses 200 000 tonnes au même prix que les 5 000 000 de tonnes de Cuba.

Cela dit, il nous reste à examiner la façon dont la valeur du quintal de sucre est répartie effectivement dans l'île.

(1) Soit 3 657 fr C.F.A. Il s'agit du prix « délivré métropole ».

(2) En 1953, par exemple, le Vietnam en a pris 16 000 t, le Maroc 6 900, Madagascar 1 600, et il s'est trouvé par chance que le Japon a eu besoin de 37 000 t. En 1954, le Japon a fait défaut, mais le Maroc a voulu 15 000 t, l'Indochine 11 000. La perte du marché indochinois et malgache est intervenue au moment où le déficit betteravier permettait en 1955 de placer tout l'excédent réunionnais en France. En 1956, le Japon a acheté 19 000 t et le Maroc 85 000.

(3) Si Maurice, plus petite encore que la Réunion, produit à plus bas prix, c'est que ses vastes plateaux fertiles permettent de mettre en valeur des surfaces très supérieures, sur lesquelles elle produit beaucoup plus de sucre qu'à Bourbon avec un rendement plus fort, sucre acheté au surplus par le Commonwealth avec un tarif préférentiel.

3. - Le règlement de la canne.

On sait que le planteur créole manque toujours d'argent. Aussi, au début d'une coupe, n'est-il pas en état de faire face aux dépenses de main-d'œuvre et de transport. La campagne sucrière ne peut donc commencer sans que soit faite au planteur, en vertu d'un usage immémorial, une « avance au démarrage », somme correspondant à l'essentiel de la valeur des cannes qu'il va porter à l'usine. Le prix réel de sa marchandise ne peut être fixé que lorsque, beaucoup plus tard, au mieux en fin de coupe, le prix du quintal de sucre est connu. A ce moment-là, et en plusieurs paiements échelonnés, le planteur touche le reliquat de la somme qui lui est due.

C'est ainsi que, pour prendre un exemple, en 1953, la dernière année où le règlement se fit d'après le poids des cannes, le scénario des opérations, — scénario qui se répétait à peu de choses près tous les ans, — fut le suivant :

Sollicités par les « organismes planteurs », les usiniers acceptent de verser, en début de coupe, une « avance au démarrage » qui fut fixée à 1 800 francs C.F.A. par tonne de canne, par la Commission consultative. Pour disposer eux-mêmes de ces capitaux (2 milliards 968 millions), ils eurent recours aux banques, lesquelles, sur escompte de la Caisse centrale de la F.O.M., prêtèrent les fonds. L'usinier reçut donc 1 800 francs C.F.A. par tonne de cannes en juillet, en garda un tiers pour lui, et versa 1 200 francs au planteur qui les reçut lors de son premier apport de cannes. Protestations des planteurs qui avaient, dès février, réclamé 1 500 francs.

Au moment de l'expédition des sucres en France, l'usinier annule son emprunt et en contacte un autre, de 80 % sur la valeur des sucres. L'expédition se fait au fur et à mesure de la fabrication et au gré des navires. En mars 1954, les dernières balles quittaient le Port, voyageant sous le nom de l'usinier, qui en assure l'écoulement et la vente, faisant ainsi, en fait, figure de propriétaire. Ses mandataires placent alors le sucre dans diverses raffineries et sont payés par celles-ci dans les quarante-cinq jours qui suivent. Ils remboursent alors l'usinier de 90 % du prix du sucre, le reste étant réglé à la fin de la campagne. Ainsi payé, l'usinier rembourse la banque et garde le reliquat dû au planteur en caisse jusqu'à ce que le prix officiel du quintal de sucre soit connu. Le règlement du planteur se fait sur la base des deux tiers - un tiers, avec minimum de 68 kilos par tonne de cannes au Vent, et 71 sous le Vent, plus les deux tiers du rendement au-dessus de 10 %. Mais comme le prix officiel du sucre n'était pas encore fixé et que le rhum contingenté n'était pas débloqué, le règlement définitif n'intervenait pas et le planteur ne pouvait attendre pour préparer sa prochaine campagne sucrière. Il reçut donc un premier acompte, — il y en a parfois jusqu'à cinq successifs, — à valoir sur le prix total de la tonne, puis un second; ces acomptes, qui finissent par ne plus correspondre qu'à des sommes dérisoires, sont versés au fur et à mesure que parviennent dans l'île les paiements des sucres; puis sont touchés, un beau jour, les 450 francs de l'Etat, et ensuite, à mesure que les tranches du rhum contingenté sont débloquées, les sommes correspondant aux parts d'alcools et de mélasses; un nouvel acompte de 37 francs par tonne de canne fut versé en mars 1955 et enfin, quand le bordereau de liquidation définitive fut établi et signé par la Commission consultative, un solde définitif variant,

selon les usines, de 7 fr 25 à 8 fr 25 par tonne de canne, ceci à dater du 15 décembre 1955, soit deux ans après la fin de la coupe (1).

A ce moment-là, il y a longtemps que la coupe suivante est achevée, et la campagne qui la suit commencée. Il faut donc multiplier les acomptes, lesquels demandent eux aussi démarches, rapports, enquêtes, vérifications. Les diverses campagnes sucrières s'imbriquent donc les unes sur les autres. En fin décembre 1955, les planteurs durent aller toucher dans les usines, à quelques jours d'intervalle, une somme variant de 7 fr 85 à 8 fr 25 par tonne de canne correspondant au règlement définitif de la campagne 1953, puis 65 fr 75 de bénéfice sur les alcools de la campagne 1954, et enfin un deuxième acompte de 200 fr sur la campagne 1955, toujours par tonne de canne. On ne sait trop comment les planteurs, peu lettrés, s'y reconnaissent. Lorsque tout est terminé, la Commission consultative établit, signe et publie le bordereau définitif de la campagne, parfois deux ans et demi après son début.

Le planteur perçoit donc son argent au compte-gouttes et ne dispose jamais en même temps de tous ses capitaux. Si finalement il reçoit tout son dû, il ne peut à aucun moment l'utiliser avec une ampleur suffisante pour lui permettre d'aménager rationnellement et de moderniser ses techniques. Beaucoup des sommes qu'il reçoit par petits paquets voient ainsi leur véritable utilisation paralysée et sont éparpillées en menues dépenses: il arrive que la famille attende avec impatience le cinquième acompte ou la troisième tranche des alcools pour payer une robe à la fille aînée ou des souliers au garçon. Les méthodes de règlement de la canne seraient à reviser entièrement.

Depuis 1954, le règlement à la richesse est venu compliquer la procédure. On verra ailleurs les raisons de cette révolution agricole. Désormais, le planteur est payé non plus au poids de ses cannes, mais d'après leur richesse en sucre. L'établissement de ce système, beaucoup plus juste et beaucoup plus efficace, est l'aboutissement d'une longue évolution mondiale au cours de laquelle la Réunion et les Antilles étaient restées à la traîne: le paiement plus élevé des cannes de la région sous le Vent depuis 1922, à cause de leur rendement supérieur, puis, à partir de 1950, le paiement de toutes les cannes broyées au prorata du rendement de chaque usine, avaient constitué des étapes vers une solution qui s'imposait. Depuis la Départementalisation, les Services Agricoles préparaient la réforme; des essais préliminaires eurent lieu en 1952-1953: tout en continuant le paiement réel au poids, le paiement à la richesse fut appliqué fictivement, sur le papier, dans quatre usines en 1952, dans douze usines en 1953. La plus grosse difficulté était l'hostilité agissante de nombreux éléments « éclairés » à l'intervention des « z'oreils » qui voulaient changer leurs coutumes. Après une grande campagne de persuasion menée par les usiniers et la Chambre d'Agriculture, le règlement « à la richesse » fut enfin appliqué lors de la coupe 1954.

(1) Ces retards paralysants s'expliquent, — comme trop de choses en France, — par d'interminables procédures que M. Ripert a bien mises en valeur: la nécessité d'attendre les résultats de la coupe antillaise et de la saison betteravière, décalées de six mois par rapport à la Réunion, n'explique qu'une faible partie du retard. La subvention économique exige le vote de crédits par le Parlement: crédits inclus dans la loi de finances... Les dossiers sont examinés successivement par le Directeur de la Production agricole, le Service du Budget de l'Agriculture, les Finances qui établissent l'arrêté d'attribution de fonds, avec retour à l'Agriculture qui effectue l'ordonnancement qu'elle transmet pour paiement à la Paierie Générale de la Seine, qui vérifie la régularité des pièces comptables, puis vire les fonds à la Réunion, etc... (F. RIPERT, Revue Chambre de Commerce, juillet 1953, p. 345).

Cette méthode, — la seule rationnelle — a permis un accroissement sensible et régulier du tonnage de sucre, et donc des bénéfices, malgré la diminution du tonnage des cannes en 1954-1955 et la baisse du prix du sucre. Elle a fait disparaître la vieille distinction des prix entre régions au Vent et sous le Vent. Elle est basée sur les très nombreuses analyses de cannes que font les laboratoires de chaque usine, au fur et à mesure des apports. Tous les jours, de nombreux prélèvements dans les camions de cannes, des dizaines de milliers d'analyses évaluent la richesse et la pureté des jus, et servent à établir des moyennes de rendement pour chacun des 269 groupes régionaux de planteurs; beaucoup de ces régions correspondent à des exploitants isolés produisant plus de 2 000 tonnes. Les planteurs produisant moins de 2 000 t sont groupés par secteurs géographiques de sol et de climat homogènes. Il y a donc établissement, en fin de campagne, de 269 tarifs différents selon les rendements de chacun, et 269 règlements différents dans l'île, mais tous basés sur le même prix du sucre. La part moyenne du planteur est passée de l'équivalent de 70,1 kg en 1953, à 80,01 kg en 1957, et certains dépassent 90 kilos de sucre par tonne de cannes. En fait, dans certains grands domaines des sociétés puissamment modernisés, il serait possible de produire du sucre au cours mondial: le prix de revient a été fort abaissé dans ces entreprises, et aussi chez certains petits exploitants n'ayant pas de frais de main-d'œuvre. C'est plutôt dans les domaines moyens (20-50 hectares environ) que le retard est le plus grand à ce point de vue; car le prix de revient y est alourdi par les charges sociales, les salaires et le matériel, sans pouvoir être allégé par un amortissement suffisant.

Faut-il abonder dans le sens de la campagne démagogique qui sévit dans l'île, tendant à persuader que le planteur est la victime de l'Administration, et surtout des usiniers, âpres et rapaces?... Sans doute il y a une misère, ou au moins une crise aiguë et permanente, chez certains très petits planteurs, par suite d'une superficie de leurs champs trop minime pour leurs familles, et chez quelques moyens planteurs. Mais les salaires et les lois sociales ont fortement relevé le niveau de vie des journaliers agricoles et ouvriers d'usines. Cela dit, le planteur est, dans l'ensemble et dans la mesure où le travail familial lui évite des frais de main-d'œuvre, loin d'être dans la misère. S'il est souvent dans une impécuniosité momentanée, c'est en raison du déplorable système du paiement beaucoup plus qu'en raison de la faiblesse des prix. Le partage aux deux tiers - un tiers, corrigé par le paiement au rendement, semble bien être une bonne formule; c'est elle, en tout cas, qui est d'un emploi général dans les pays sucriers d'exploitation moderne (1); le partage aux trois quarts - un quart, réclamé par quelques démagogues, provoquerait l'effondrement de l'usine. Enfin, il apparaît que le planteur n'a aucun intérêt à exiger la reconnaissance de son droit de propriété sur la canne jusqu'au règlement définitif; ce n'est qu'un puéril souci de prestige; le planteur serait le premier embarrassé si l'usinier lui remettait les deux tiers du sucre pour qu'il les vende à son gré. Il en est incapable par lui-même. Il tomberait fatalement sous le coup d'intermédiaires aussi vaniteux que peu compétents et peu honnêtes, incapables de toute façon d'agir sur les organismes métropolitains avec l'effici-

(1) Cependant, en 1950, aux Hawaï, pays le plus évolué du monde pour la canne, le taux de règlement de la tonne de canne tournait autour de 60 % et même parfois de 50 % pour le planteur. Mais c'est que le rendement aux champs était de l'ordre de 150 à 200 t de cannes à l'hectare. A Cuba, la part du planteur était de 53 %, et 63 à 67 % à Porto-Rico (Hugot, mission..., etc., p. 138 sq).

dés usiniers. Car l'usinier, vendant les trois tiers, peut écouler toute la production en bloc, traiter avec un seul acheteur, vendre au mieux et, quitte à attendre, se sent très fort sur le marché où il est le seul offrant et où le Syndicat des fabricants de sucre peut s'appuyer sur le puissant Groupement interprofessionnel. S'il ne vendait que son tiers, il serait beaucoup moins armé pour négocier: à fortiori, le planteur, qui ne vendrait que par petits paquets, à des organismes divers, et sans être au courant de la législation, de ses droits et des procédures; il y aurait toujours cafouillage et pertes. Certes, une puissante coopérative des planteurs, écoulant la totalité des deux tiers grâce à ses mandataires et à ses agents de change, serait une institution excellente, qui pourrait modifier les points de vue. Mais comme cette coopérative est actuellement une vue de l'esprit, la vente de tout le sucre par l'usinier est encore un moindre mal, préférable en tout cas, et de beaucoup, aux lamentables « bons » que le colon dilapidait avant-guerre en se faisant gruger.

Précisons cependant que si entre l'achat et la vente à prix fixé officiellement l'usinier ne peut faire de bénéfices clandestins, il peut se rattraper sur l'intérêt des échéances. Tant que l'ordre de paiement au planteur n'est pas donné, les fonds virés de Paris portent intérêt dont les usines profitent: et ceci dure, on l'a vu, des mois...

Enfin, les gros planteurs et les sociétés agricoles, ceux qui produisent par exemple plus de 500 tonnes de cannes, très évolués, sachant calculer un budget, investir au moment opportun, mener une politique cohérente de salaires, d'engrais et de mécanisation, doser les proportions de colons et de journaliers, ceux-là sont dans une excellente situation économique.

Les Services Agricoles ont calculé que le revenu brut moyen en cannes des planteurs était passé de 80 000 fr C.F.A. en 1949 à 145 000 fr en 1954 (soit une augmentation de 80 %). La baisse du prix du sucre en 1954-1955 a stoppé cette montée. « En quelques années, dit M. Costes (1), les revenus bruts ont presque doublé, sans toutefois correspondre à une augmentation équivalente de la production de sucre. Si par rapport à 1949 cette dernière marque en 1954 une progression de 130 %, les revenus ne correspondent qu'à une augmentation de 85 %. Cette différence s'explique par une diminution lente mais progressive de la valeur de la tonne de cannes », due elle-même à la baisse du prix du sucre de 100 francs par quintal et à l'augmentation des frais agricoles en 1954 et 1955. Mais en 1956, la hausse est de nouveau amorcée, à la fois par la montée des prix du sucre et celle des rendements.

Il ne faut pas oublier cependant que, sur 22 161 planteurs dénombrés en 1951, 17 929 produisaient moins de 50 tonnes de cannes, et que cette canne est leur seule ressource. La plus légère diminution du prix du sucre, la plus faible augmentation des charges déclenche chez eux la crise, sinon la misère. Il ne faut pas compter sur cette masse pour réaliser des améliorations: elle se contentera de suivre avec beaucoup de retard, et c'est elle qui abaisse les moyennes et les rendements.

La conjoncture serait cependant plutôt favorable, si la courbe du prix de la vie et surtout celle de la population n'avaient, pendant ce temps, évolué elles aussi. Le nombre de bouches à nourrir croît en même temps que la plus-value financière de la canne. A cette menace s'ajoute celle des prix. La rentabilité du sucre a baissé de 10 % en deux ans (1954-1955); autrement dit, si le bénéfice total augmente, c'est en

(1) Direction des Services Agricoles. Rapport bisannuel 1953-1954, dactyl.

raison de l'accroissement du tonnage et non de celui de la valeur de la tonne. Il est vrai que le péril n'est pas urgent, dans une île qui produit trois fois plus de sucre qu'en 1939, ou encore 646 kg de sucre par habitant contre 400 en 1939; mais la pression démographique annonce de graves difficultés dans une dizaine d'années, et depuis 1953, la production de sucre par habitant plafonne. On comprend, dans ces conditions, que les Réunionnais réclament la détaxe de distance et l'abolition d'un contingentement quelconque, ou bien que l'Etat achète la partie non commercialisée des sucres, mais ce sont des solutions de facilité qui ne porteront pas remède à la crise du surpeuplement. En attendant, la situation économique est bonne; on ne peut dire qu'elle soit sûre; elle est favorable pour le moment, mais essentiellement artificielle et instable, à la merci de catastrophes naturelles (série de mauvaises années ou de cyclones) ou financières (chute des cours, arrêt des subventions d'Etat, etc...). Il n'est en tout cas pas question de véritable prospérité pour la majorité des habitants de l'île.

II. — LES EXPORTATIONS

A la vérité, si les produits de la canne constituent la chance de la Réunion, il n'en a pas toujours été ainsi. Dès la fin du XVII^e siècle, l'expérience d'une île vivant uniquement des cultures vivrières s'était révélée un échec total. Après 1715, les colonies avaient trouvé leur voie dans la culture et la vente de produits tropicaux à l'usage de l'Europe. Bourbon avait alors connu l'époque pionnière et glorieuse du café, complétée à la fin du XVIII^e siècle par les girofles, muscades et autres épices. Lorsqu'en 1815 avaient débuté la culture de la canne et l'industrie sucrière, celles-ci n'avaient que progressivement envahi le marché des exportations. En 1820, le sucre comptait pour 52,4 % des exportations en poids, et pour 61,8 % en 1825 (1). Mais ce n'est qu'à partir de l'âge d'or du Second Empire, grâce à la frénésie de la canne, que le sucre constitue 98 à 99,6 % des ventes au dehors. Puis, la grande crise survenant, la proportion baisse à 90 % en moyenne, jusqu'au nouveau démarrage de 1948, et de nouvelles ressources sont essayées; elles viennent relayer d'anciennes marchandises; jusqu'en 1839, l'île exporta du coton; elle exporta du blé jusqu'en 1855, du girofle jusqu'en 1859, du cacao et du café pendant tout le XIX^e siècle avec, à partir de 1849, de la vanille, et, depuis la fin du siècle, des légumes secs et des pommes de terre, le plus souvent à Madagascar et à Maurice. Certes, les quantités en étaient minimes, — quelques centaines de tonnes au plus pour chaque marchandise, — mais ces ventes, du moins pour le café et les cultures

(1) Sauf avis contraire tous les chiffres de trafic exportation ou importation cités dans ce chapitre sont tirés:

1° *Pour les années antérieures à 1937*: des divers ouvrages historiques sur la Réunion (Thomas, Maillard, Rambosson, Azéma, Lacaze, etc.), des délibérations du Conseil général, de la Revue agricole, de l'Annuaire de la Réunion. Il est assez difficile de définir les chiffres exacts. La plupart des ouvrages sur l'île donnent des chiffres différents, parfois même du simple au double. De l'ensemble résulte une épouvantable confusion, par suite de la diversité des critères de base. Les auteurs donnent tantôt les importations totales sans en retrancher les réexportations, tantôt les seules importations utilisées sur place, sans spécifier aucunement. Ils différencient ou non le commerce « général » du commerce « spécial », sans s'en tenir toujours aux mêmes normes, et sans le préciser. Pour le mouvement maritime, certains auteurs donnent le nombre des navires sans spécifier s'il s'agit des seuls longs courriers ou aussi des caboteurs, parfois sans distinguer entrée et sortie. Il nous a fallu, pour certaines années, choisir ou indiquer un simple ordre de grandeur.

2° *Pour les années postérieures à 1937*: essentiellement les statistiques douanières annuelles, celles de la Revue de la Chambre de Commerce de la Réunion, et des Annuaire statistiques de la Réunion. Les pourcentages ont été calculés par nous au départ de ces chiffres.

vivrières, n'étaient que le surplus de produits consommés sur place et localisés presque toujours dans la zone basse; tour à tour, après 1865, le rhum, le maïs, le tabac, le manioc et surtout ses dérivés, fécula et tapioca, se font une petite place sur le marché des ventes, et, à une époque où les Hauts n'étaient guère peuplés, témoignent, semble-t-il, d'une monoculture moins exclusive de la canne. Parmi les exportations de 1890, on relève encore le cacao, le girofle, la muscade, le tabac, le café; et, en 1900, le tapioca, le rhum, les cigares, le maïs; les sacs de vacoa y figurent depuis l'époque du café; ils sont rejoints vers 1903 par la paille de chouchou destinée à la chapellerie à la mode et les fibres d'aloès, que l'on retrouve encore en 1913. Entre temps (1887), étaient apparues les essences à parfum. En 1919, l'île exportait une foule d'articles en petites quantités: charbon de bois, volaille, moutons, œufs, miel, cire, fécula de manioc, conserves d'ananas, chocolat (5 t), huile d'arachide (1 t), et encore 37 t de café. Ce n'est vraiment que depuis la dernière guerre que les exportations se cantonnent à la trilogie: canne-vanille-essences à parfum, tout le reste ayant disparu ou ne figurant plus que par des quantités infimes (sacs de vacoas, conserves). En valeur, la proportion du sucre et des produits sucriers est moins importante qu'en poids, car vanille, tabac, tapioca, essences se vendent cher. En 1903, sucres et rhums n'entrent que pour 66 % dans les exportations.

Si celles-ci sont, dans les temps anciens, beaucoup plus variées, elles sont aussi beaucoup plus réduites. En poids, la courbe monte nettement, depuis 1815, mais avec des sursauts, et quelques descentes qui se moulent étroitement sur les progrès et les reculs de la canne (fig. 44). On y distingue clairement le « boom » du Second Empire, la chute et la stagnation dues à la crise 1870-1910, puis la reprise très nette de 1914 à 1939, et la coupure brutale de la guerre de 1939-1945. La pénurie de bateaux et les difficultés du ravitaillement font tomber le trafic. Devant le blocus de l'île par les alliés jusqu'en novembre 1942, il fallut bien se livrer à l'arrachage des cannes pour cultiver des vivres (manioc, maïs); en 1943 et 1944, les stocks de sucre s'accumulèrent; l'Etat les acheta en bloc en 1945, ce qui explique les assez grosses expéditions des années 1945-1946. Ce n'est qu'après 1947 que le trafic redevient normal et correspond en gros aux productions (1).

1. - Les poids.

En 1948, les sorties arrivent au niveau de celles d'avant-guerre (1938: 86 000 t, 1948: 80 000 t). Dès lors, les exportations montent en une prodigieuse flèche, correspondant à la mise en valeur agricole de l'île selon les plans d'équipement nés de la départementalisation. Elles passent de l'indice 100 en 1948 à l'indice 260 en 1956, à un rythme haletant et saccadé: +31,2 % en 1949, +18,4 % en 1951, +20 % en 1952, +24 % en 1954 et +11 % en 1956. Deux coups d'arrêt avec léger recul en 1950 et en 1955 (—4 % chaque fois), correspondent le premier à une attitude d'hésitations et à une moindre récolte de canne, l'autre à un simple retard dans la rotation des navires qui ne purent embarquer toute la cargaison voulue avant le 31 décembre. La courbe cependant, après une envolée agressive, tend à s'adoucir nettement; elle marque par moment (1953, +7 %) l'essoufflement de l'industrie sucrière après des ponctions financières de taille, et l'inquiétude devant la surproduction et le contingentement des plans sucriers. Une reprise de l'ascension se marque depuis l'aménagement de ceux-ci en faveur de la Réunion. Au total, une augmentation de poids de 180 % de 1948 à 1957 (fig. 42).

La courbe des exportations en poids permet de se rendre compte de l'importance presque exclusive des produits sucriers. La courbe du sucre

(1) Encore que, bien entendu, les exportations d'une année légale correspondent, en douanes, pour les six premiers mois au sucre fabriqué l'année précédente, et pour les six derniers à celui de la coupe en cours.

suit fidèlement la courbe d'ensemble: avant 1939, elle correspondait à 90-92 % du trafic. Depuis la guerre, elle est montée à 95,9 % en 1953, puis a baissé et se tient autour de 87,4 % (1954) et 89,7 % (1956): l'écartement des deux courbes s'est donc légèrement accru, mais c'est uniquement parce que, depuis 1953, et jusqu'en 1957, outre le rhum, l'île exporte de l'alcool éthylique et surtout des mélasses: à eux quatre, ces produits de la canne ont atteint 99,5 % des exportations en 1956. Il en résulte qu'il est impossible de différencier sur notre graphique la courbe des produits de la canne et la courbe totale des ventes, et que les fluctuations très vives des vanilles et des essences d'une année à l'autre ne peuvent en aucun cas apparaître à cette échelle.

En 1956 et 1957, les exportations ont atteint les chiffres de 207 001 t et 226 000 t. La baisse de 1958 est due à deux cyclones. Nous donnons le détail de celles de 1956, année très caractéristique:

EXPORTATIONS 1956. — POIDS (Fig. 46)

Sucre	185 786 t	89,7 %
Rhum	3 786	1,9 %
Mélasses.	16 337	7,9 %
Alcool	76	0,03 %
Sacs de vacoas	39,5	0,02 %
Pommes de terre	392,8	0,11 %
Vanille	83,4	0,04 %
Géranium	94,8	0,04 %
Vétyver	29,4	0,01 %
Ylang Ylang	0,7	
Légumes en conserves ..	10,7	
Fruits en conserves	13,7	
<i>Soit au total:</i>		
Produits de la canne ..	205 985 t	99,53 %
Autres produits	664 t	0,32 %
Divers (bagages, etc.) ..	352 t	0,15 %
	207 001	

2. - Les valeurs.

Une courbe générale des valeurs ne serait guère parlante en raison des changements de l'échelle des prix après chacune des deux guerres mondiales. Pendant le siècle 1815-1914, cependant, la stabilité de la monnaie confirme que la prospérité décrit une courbe superposée à celle de la production des cannes. Les moyennes décennales approchées que nous avons tenté d'établir, à l'aide de sources incomplètes et souvent contradictoires, montrent que les exportations sont passées de 9 millions de francs dans les années 1820-1830 à 24 millions en 1850-1860, avec un maximum de 38 millions en 1860. La crise qui s'annonce fait baisser les exportations à 23 millions lors de la décennie 1860-1870, à 17 en 1880-1890, 15,5 en 1900-1910 avec le fond du gouffre en 1905 (9 700 000 francs).

La remontée, amorcée vers 1910, bénéficie de la hausse des prix consécutive à la guerre: 32 millions en moyenne de 1910 à 1920, 114 en 1920-1930, 143 en 1930-1940. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale,

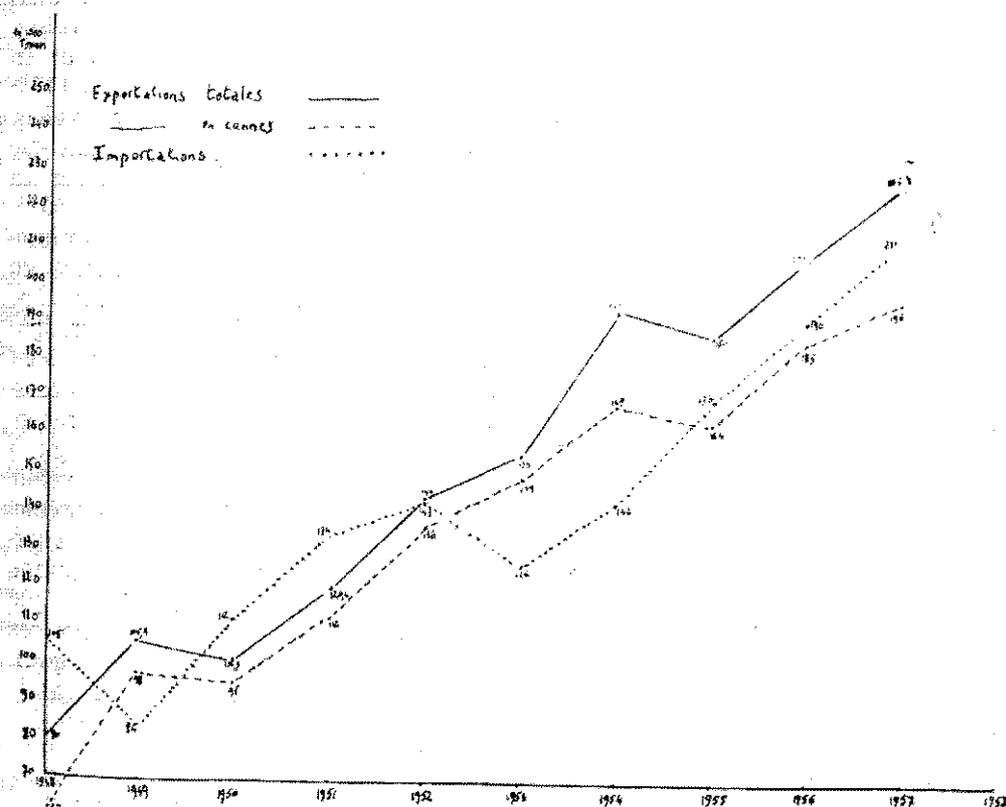


Fig. 42. — Exportations et importations, en poids, 1948-1957

dévaluation et hausse des prix d'une part, triplement de la production sucrière d'autre part, ont fait grimper rapidement les valeurs. Le premier milliard en francs C.F.A. est dépassé en 1946 (1 326 millions). En 1957, les exportations atteignent 6 milliards 853 002 000 au long d'une courbe saccadée assez analogue à celle des tonnages. De 1948 à 1957, elles ont augmenté de 204 % (fig. 43).

Les courbes montrent bien que les produits de la canne ont toujours une énorme supériorité, mais leur monopole est nettement moins exclusif qu'en poids. La grande valeur des vanilles et des essences à parfum procure à l'île, sous un très faible poids, un apport non négligeable d'argent. Aussi, les sucres ne figurent-ils plus que pour 80 à 84 %, et les produits de la canne que pour 86 à 88,7 % dans le tableau des valeurs, chiffre cependant beaucoup plus élevé qu'en Martinique et Guadeloupe, où ces produits n'atteignent que 70 et 56,5 % des exportations. Mais quelle que soit la valeur des produits secondaires, ils n'ont qu'une faible importance commerciale, par rapport aux superficies qu'ils occupent.

Les irrégularités de la courbe sont celles de la valeur des sucres. Après une montée rapide depuis 1947, à peine freinée par le cyclone de 1948, une première pause en 1950 vient de la légère diminution du tonnage; la montée reprend jusqu'en 1952-1953 où une crise plus nette éclate, autant par suite du rythme des investissements, impossibles à maintenir à cette vitesse, que de la surproduction mondiale qui agit sur

le prix des sucres. La rentabilité du sucre baisse de 10 % en deux ans (1) et l'accroissement des exportations en valeur, supérieur à l'accroissement en poids, en 1951 (+35 % contre +18 %), lui devient inférieur en 1952 (+12 % contre +20 %), 1953 (+0,9 % contre +7 %) et 1954 (+17 % contre +24 %). Et en 1955, les exportations diminuent de 8 % en valeur (de 4 % en poids). Le secteur du rhum est en crise, lui aussi, autant que celui de la production que celui de la vente: de 86 000 hectolitres en 1948, les expéditions sont descendues à 34 000 en 1956, en baisse de 60 %. La perte totale du marché indochinois et la diminution de la consommation du rhum en France freinent le déblocage des dix tranches du contingent, dont la France n'achète guère que six ou sept; le reste se vend à perte; c'est ce qui pousse, à partir de 1953, à vendre, malgré leur peu de valeur, les alcools éthyliques et les mélasses: ce ne sont que des pis-aller. A la Réunion, le haut commerce s'inquiète; on désespère d'arriver à produire du sucre au cours mondial, on parle de reconversion, de cultures nouvelles pour remplacer la canne (2). On agit à Paris pour infléchir les plans sucriers en faveur de l'île, en faisant valoir qu'elle ne peut faire autre chose que de la canne. La crise est la même, du reste, aux Antilles; c'est la conséquence de l'écrasement par les charges sociales, par des impôts conçus pour un pays industrialisé comme l'est la France, et appliqué à ces régions sous-développées, alors que l'essor démographique se déchaîne (3). Crise de croissance, dans ces îles qui se sont mises brusquement à pousser trop vite. Ce n'est qu'en 1957 que le relèvement des prix du sucre et celui des contingents garantis par le plan sucrier permettent d'amorcer la reprise des affaires et des ventes (+ 8 % en valeur, +11 % en poids).

On voit que, beaucoup plus encore qu'au XIX^e siècle, la Réunion a basé ses espoirs à peu près exclusivement sur la vente des produits de

EXPORTATIONS 1956. — Valeur en millions de francs C.F.A.

Sucre	5 199	82,4 %
Rhum	239	3,7 %
Mélasses	44	0,7 %
Alcool	1,8	0,02 %
Sacs de vacoas	0,7	0,01 %
Pommes de terre	7	0,11 %
Vanille	173	2,7 %
Géranium	446	7 %
Vétyver	120	1,9 %
Ylang Ylang	4,8	0,08 %
Conserves légumes	3	0,05 %
Conserves fruits	1,4	0,02 %
<i>Soit au total:</i>		
Produits de la canne	5 484	86,9 %
Autres produits	757	13,1 %
Divers	63	
	6 304	

(1) HUBERT-DELISLE. Op. cit. Marchés Coloniaux, 18 février 1956, p. 475.

(2) CHENIERES. Op. cit. France d'Outre-Mer, mars 1956, pp. 30-34.

(3) P. GUÉZÉ. Op. cit. France d'Outre-Mer, mars 1956, pp. 35-40.

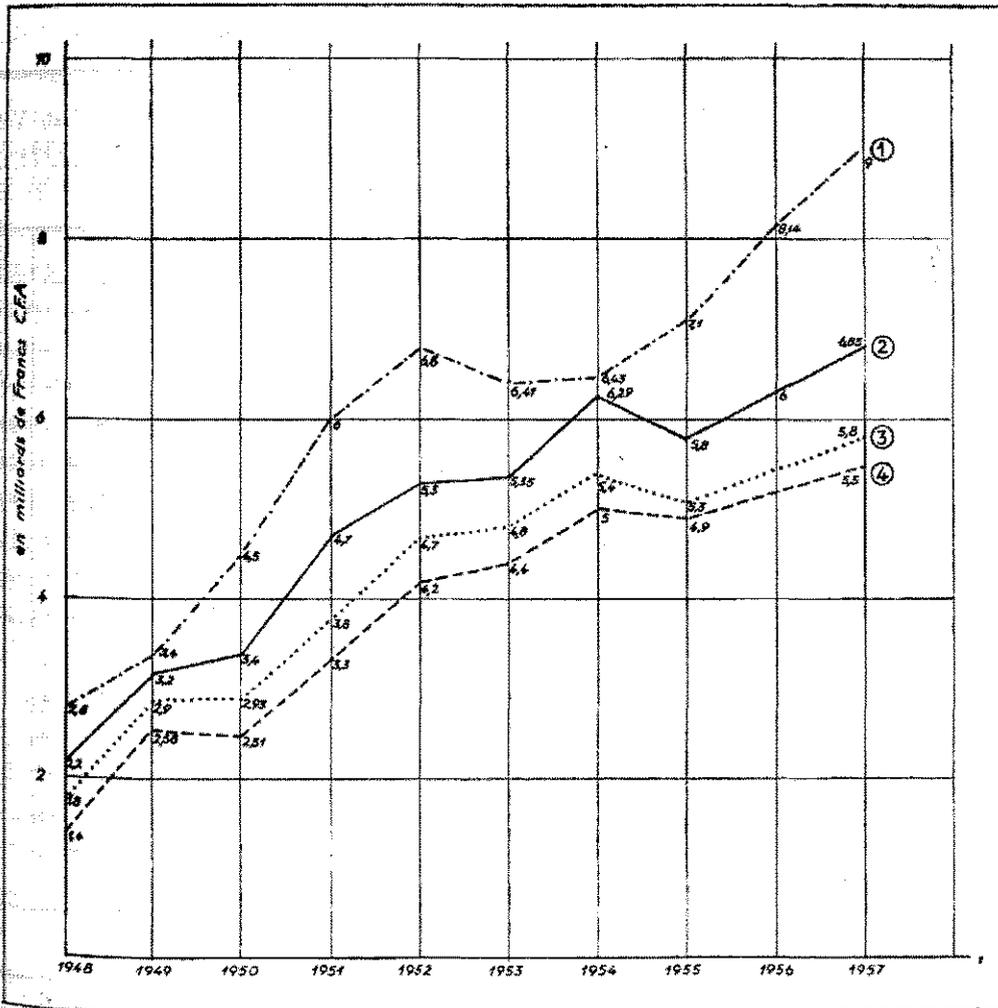


Fig. 43. — Exportations et importations en valeur, 1948-1957

1. Importations. — 2. Exportations totales. — 3. Exportations des produits de la canne (totalité). — 4. Exportations de sucre seul.

la canne. Elle a misé sur la monoculture. Elle n'admet vanille et plantes à parfums que pour autant que ces produits viennent de régions où la canne n'est pas rentable. Mais si les produits de luxe qui complètent les expéditions de sucre ne peuvent absolument pas modifier la courbe d'ensemble des exportations, elles modifient considérablement l'économie des milieux qui les élaborent, c'est-à-dire celui des Petits Blancs des Hauts et celui des habitants de la zone côtière du Volcan. Or, si l'on considère la seule courbe de ces produits de luxe, on y constate une succession de clochers et de gouffres. Ce sont des cultures très spéculatives, incontestablement rémunératrices dans les périodes d'euphorie, mais extrêmement sensibles à la conjoncture internationale et aux surproductions et raréfactions sur le marché. Comme tout produit de luxe, leurs cours peuvent monter en flèche, puis s'effondrer brutalement (Fig. 47). La concurrence mondiale commence aussi à jouer assez sérieusement à nouveau. La Réunion a détenu le monopole de fait de la vanille de qualité et du géranium pendant une longue période au cours de

EXPORTATIONS

REUNIONNAISES

Années	Total	Sucre	Alcool	Mélasses	Vanille	Géranium	Vétiver	Rhum	Ylang Ylang	Pommes de terre	Conserves	Sacs de vacoas	% Sucre	% produits canne	Tonnage autre que produits canne
	EN POIDS							EN POIDS							
	T	T	HI	T	T	T	T	HI	K.	Qx	Qx	Qx			
1938	86 612	78 226			53,1	105,1	13,5	58 820	807				90,8	98,1	172
1939	76 944	71 238			49	155	13	31 225	1 925				92,2	95,9	
1946	116 532	112 994			64,3	106,7	35,5	28 743	3 200						
1947	78 533	71 241			32,1	48	10,7	38 024	700						
1948	80 785	67 663			51,5	65,9	19,3	86 730	900				83,7	98,3	137,6
1949	105 924	98 707			74,1	58,8	29,9	94 933	1 500				93,1		162,8
1950	101 745	95 001			40,5	44,9	27	33 563	271				93,3		112,4
1951	120 477	117 055			40,7	74	21,5	80 785	1 597				93		136,2
1952	144 372	136 932			30,3	81,1	17,7	68 236	1 300				94,8		130,4
1953	155 895	149 556		1 718	34,6	82,7	29,3	41 613	600				95,9		147,2
1954	193 221	169 009	1 443	18 445	52,6	112,6	40,6	49 503	1 990	235	276	412	87,4	99,85	300
1955	186 625	164 148	656	18 140	44	85	29,9	34 864	1 400	1 350	371	401	87,9	99,81	371,7
1956	207 001 *	185 706	689	16 337	83,4	94,6	29,4	34 109	700	3 928	244	395	89,7	99,53	664
1957	226 650	196 676	210	9 724	59,4	104,5	24,7	46 576	1 200	2 354	241	32	86,7	93,3	15 992 (ferrofile)
1958	199 333	191 183	0	3 346	43,4	89,3	29,2	38 047	750	3 100	341		95,8	99,7	506,6

* Retard de bateau.

Années	EN VALEUR (Milliers de fr C.F.A.)							EN VALEUR (Milliers de fr C.F.A.)							
	millions	*													
1938	206	155 904			9 151	17 410	2 608	18 394	91				75,2	83,9	
1939	197	142 363			14 868	23 012	2 665	10 285	240				72	77,1	
1946	1 326	813 743			48 757	219 722	133 367	78 062	4 204						
1947	1 300	900 719			26 328	77 241	37 305	20 984	1 119						
1948	2 248	1 470 056			46 944	131 583	47 972	82 239	1 379				65,3	82,3	
1949	3 282	2 589 123			48 016	178 523	87 997	317 575	90						
1950	3 470	2 513 711			39 978	298 030	155 773	825 981							
1951	4 709	3 372 062			40 877	585 511	188 725	698 306							
1952	5 305	4 232 473			29 321	337 905	117 200	539 218	10 111						
1953	5 354	4 486 703			50 994	299 042	148 807	344 060	4 179						
1954	6 291	5 070 290	3 685	48 381	166 381	444 501	170 300	530 969	13 347	490	4 166	952	80,5	86,6	
1955	5 836	4 924 447	1 749	41 002	116 835	366 496	121 136	244 072	7 493	3 098	5 393	875	84,3	88,7	
1956	6 304	5 199 043	1 825	44 302	173 570	446 218	120 152	249 185	4 851	7 042	4 523	769	82,4	86,9	
1957	6 853	5 506 000	476	32 646	163 979	591 835	118 294	319 505	6 138	4 436	4 354	169	80,3	85,4	
1958	6 618	5 353 140	0	12 332	167 175	623 282	139 929	240 471	8 813	6 310	5 679		80,8	85,2	

* En valeur douanière arbitraire de 30 fr C.F.A. par kilo rendu qual.

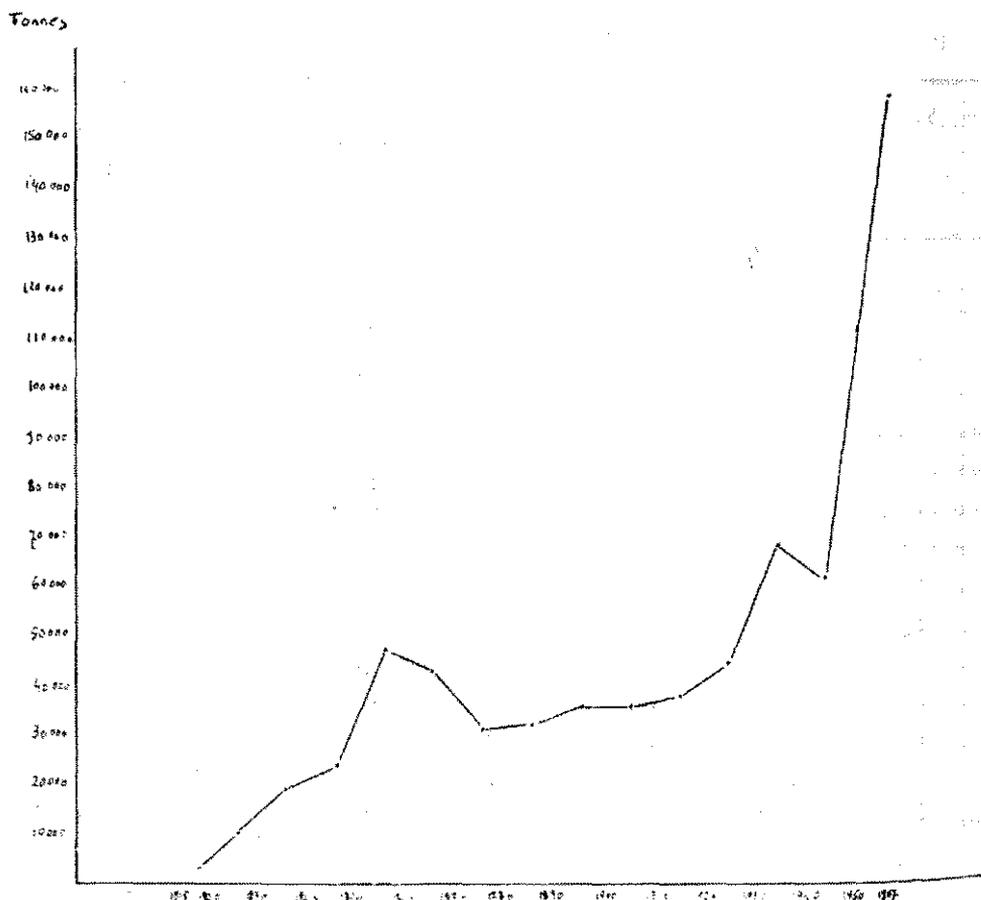


Fig. 44. — Exportations: moyennes décennales en poids 1815-1957

laquelle d'ailleurs elle produisait beaucoup plus que de nos jours. Cette époque héroïque a disparu, cependant que le Mexique, Porto-Rico, d'autres pays encore s'alignaient, sans parler de Madagascar, pour conquérir le marché de la vanille. Celle-ci valait 5 500 fr le kilo au milieu de 1957. Le géranium atteignit 20 000 fr le kilo, le vétyver davantage encore, en septembre 1950; cette hausse fut suivie d'un maximum de production (112 t de géranium et 40 de vétyver en 1954). Puis cours et tonnage se sont fixés à des prix stables mais très moyens. La concurrence algérienne semble jouer de nouveau, légèrement mais en permanence; en 1953, les planteurs ont vendu davantage, mais gagné moins qu'en 1952; en 1954, ils ont dû parfois vendre à perte pour écouler leur essence. Le vétyver se vend mal; il souffre de la concurrence nouvelle et de plus en plus forte de Formose, du Japon, et surtout de Haïti et de Java qui disputent à la Réunion les marchés américains et même français; le prix du kilo, toujours supérieur à celui du géranium depuis 1950, lui est devenu inférieur en 1956, et de nombreux propriétaires ont arraché les racines pour mettre des cannes, qui rapportent mieux. Quant à l'ylang-ylang, les deux petites usines qui le distillent produisent l'essence au compte-gouttes; elles sont davantage des laboratoires d'expérimentation que des entreprises de production; les exportations, très irrégulières, ont diminué des deux tiers de 1954 à 1956, autant par suite de la baisse des cours que de la concurrence malgache (fig. 49). Mais voici que depuis la fin de 1958

un nouveau boom s'amorce, qui dépasse déjà en ampleur les précédents : la vanille, en février 1959 est à 10 000 fr le kilo, et l'ylang à 20 000 ; si le vétyver n'est qu'à 14 000 en août 1959, le géranium atteint 26 000 en septembre !

3. - La clientèle.

Il semble qu'au temps des voiliers et du libre-échange, la clientèle des produits de Bourbon était plus dispersée que de nos jours. En 1820-1822, l'île expédie à Madagascar de l'arrack, au Cap du blé et à Maurice du riz et du blé ; elle vend du sucre aux U.S.A. et jusqu'à Mascate, réexporte indigo, cacao, épices, coton de l'Inde vers la France (1). En 1873, on relève encore parmi les acheteurs de son rhum les Indes, le Mozambique et Cadix, lequel achetait également son sucre, tout comme Chittagong. Cette année-là, et en 1877, 29,2 % et 23 % du sucre furent exportés ailleurs qu'en France. Avant 1914, cependant, la France était de beaucoup le principal acheteur, et de plus en plus : 86,2 % en 1888, 95,4 % en 1911, 92 à 95 % en 1935-1938. Non point qu'elle consommât tout le sucre : mais elle le raffinait en sa totalité. Ce n'est que depuis la dernière guerre et l'industrialisation des terres coloniales, depuis aussi que le placement des sucres est difficile, que la Réunion vend directement une partie du sien au Maroc (où il est raffiné à Casablanca), au Vietnam, et, éventuellement à un pays étranger qui en manque à l'improviste. C'est ainsi même qu'en 1952 la France n'a importé que 57 % des sucres réunionnais. Après une longue période d'achats exclusifs par la France, l'éventail s'est de nouveau un peu élargi, au moins pour le sucre, par la place qu'y ont pris les Territoires d'Outre-Mer. De 1950 à 1956 (moyenne), les acheteurs des produits de l'île se répartissent ainsi (2) :

En poids : France, 68,3 % ; Union Française, 23,1 % ; étranger, 8,6 %.

En valeur : France, 72,9 % ; Union Française, 20 % ; étranger, 7,1 % (3).

En 1955, les proportions des exportations, en valeur, étaient les suivantes : France, 76 % ; T.O.M., 20,2 % (dont Maroc 16 %, Madagascar 3,7 %), étranger 3,8 % (dont Grande-Bretagne 1,5 %). Autrement dit, toute l'exportation, à peu de choses près, se fait à l'intérieur de la zone francs (4).

Pour ce qui est du sucre lui-même, la part expédiée en France a oscillé ces dernières années entre 57 et 83 %. Le rhum, depuis la perte du marché indochinois, est vendu à la métropole pour les 98 % (1956), Madagascar prenant le reste et la totalité de l'alcool éthylique ; quelques hectolitres en sont vendus çà et là, tantôt au Kenya, tantôt à Djibouti, à Maurice, au Maroc. La mélasse, négociée seulement depuis 1953, a d'abord été achetée dans la proportion de plus des deux tiers par la Grande-Bretagne ; en 1956, elle a été prise par la Grande-Bretagne (43,8 %), les U.S.A. et les Pays-Bas (19 % chacun), qui la font entrer dans la composition de nourritures pour le bétail, et par les industries du Nord de la France et d'Algérie pour fabriquer de la levure. Mais depuis 1957, alcool et mélasse ne sont pratiquement plus exportés.

(1) THOMAS. Op. cit. T. II. 172 sq.

(2) Calculs d'après *Annuaire 1952-1955 et statistiques douanières 1956*.

(3) 22 % en 1953 par suite d'une expédition de 37 000 t de sucre au Japon dans le cadre d'une négociation commerciale tripartite : France-Cuba-Japon.

(4) Lorsqu'un Etat étranger fait un achat anormal de sucre, les proportions peuvent changer provisoirement. En 1956, les exportations se sont ainsi réparties : France, 73,2 % ; Union Française, 13,9 % (dont 13,5 % pour le Maroc) ; étranger 12,9 % (dont Grande-Bretagne 1 %, U.S.A., 1,7 % et Japon 9 %).

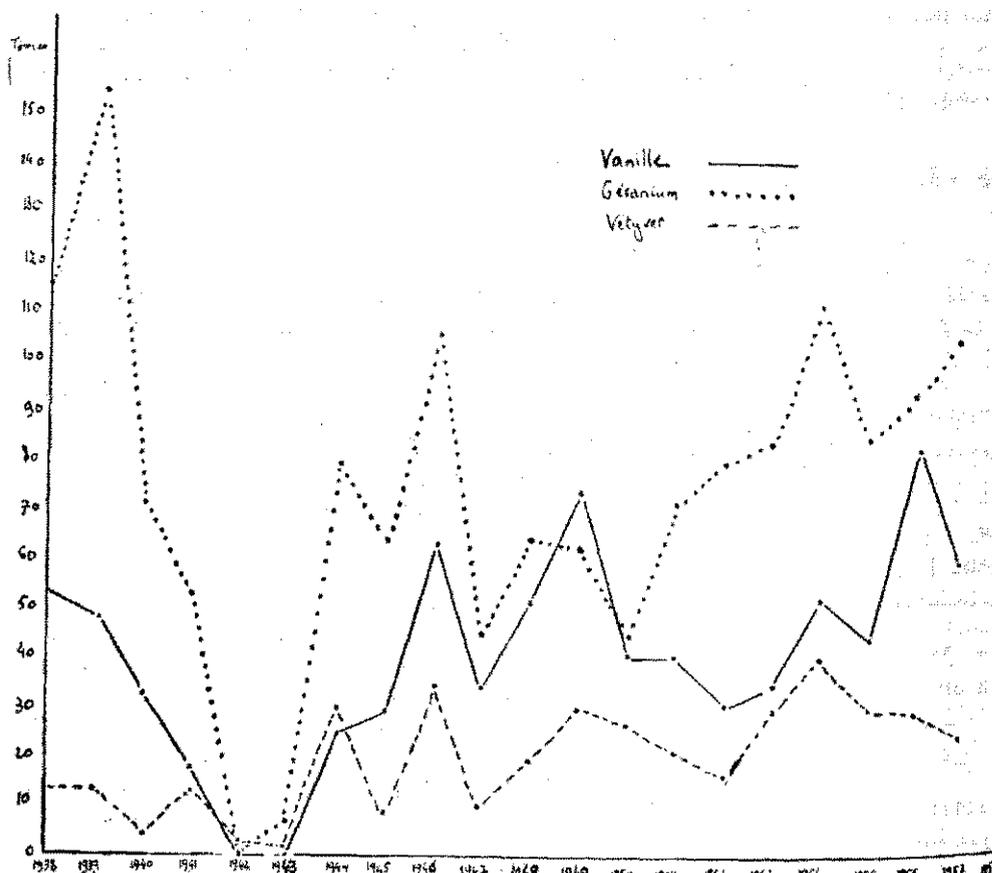


Fig. 45. — Exportations des produits secondaires en poids, 1938-1957.

Ce sont les produits de luxe qui présentent l'éventail le plus ouvert. La France achète 65 % de la vanille, 76,9 % du géranium, 92 % du vétiver, 92,9 % de l'ylang-ylang (1955). Les autres acheteurs sont les U.S.A. et l'Angleterre, intéressés par les industries de la parfumerie et des produits de beauté. En 1955 les U.S.A. ont acheté 13 % du géranium et l'Angleterre 7,8 %; la vanille se disperse encore davantage (U.S.A. 17,7 %, Angleterre 10,2 %, Allemagne 6,8 %), malgré la rude concurrence des vanilles mexicaines et portoricaines, et surtout de la vanilline synthétique; de nombreux pays achètent quelques dizaines de kilos de ces produits (Japon, Maurice, Australie, Suisse, Italie). Il faut spécifier enfin que la France à son tour revend une partie de ces produits en Europe ou dans les pays anglo-saxons: ils ont donc un secteur de vente beaucoup plus ouvert que les sucres. En face de ces essences de haut prix, facilement négociables, les petites expéditions de légumes et de fruits en conserves et de jus de fruits vers la France, le Bénélux et Madagascar, les pommes de terre expédiées irrégulièrement sur la grande île et sur Maurice, les sacs de vacoas écoulés en France n'ont pratiquement aucun intérêt commercial; ils présentent le seul avantage de faire vivre quelques dizaines de familles. A la vérité, seul le sucre peut faire vivre l'île, sa vente seule lui permet d'acheter au dehors tout ce dont elle a besoin, c'est-à-dire tout le reste.

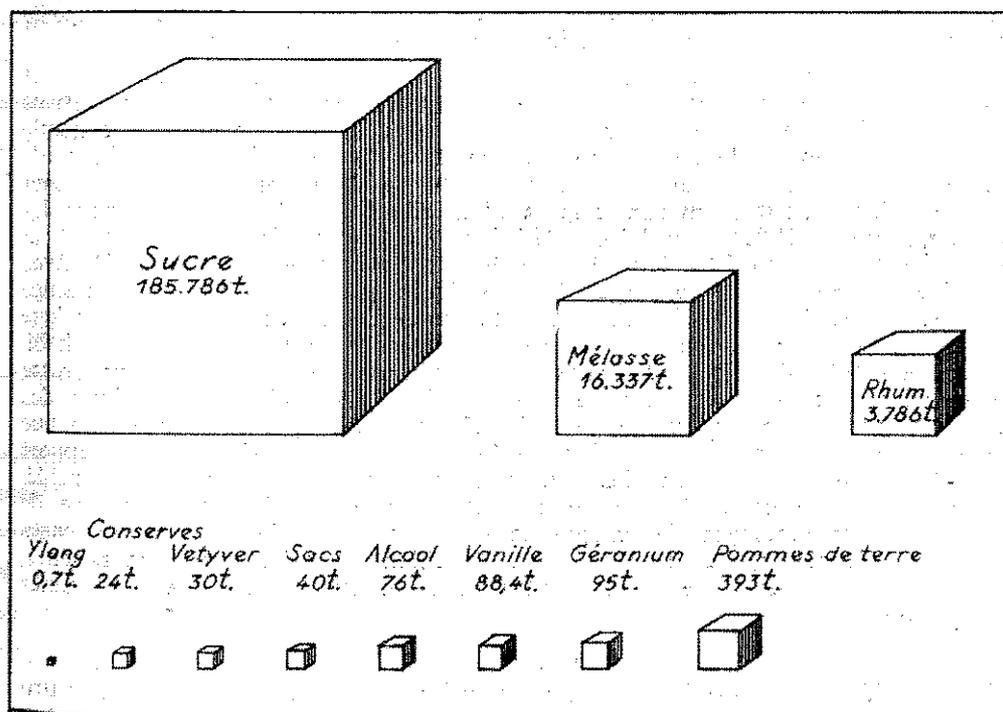


Fig. 46. — Exportations comparées en 1956.

III. — LES IMPORTATIONS

Car si la Réunion vend presque tout ce qu'elle produit, elle achète tout ce qu'elle consomme, ou à peu près: tous ses produits alimentaires, hors le sucre, les fruits, certains légumes, une partie du bétail... et le rhum, tous les produits textiles, tous les produits fabriqués, tous les carburants. Il faut que l'industrie sucrière soit solide, pour équilibrer cette masse de besoins.

Mais il n'en est pas comme des exportations, qui ont beaucoup varié depuis trois siècles. C'est depuis toujours que l'île a dû tout faire venir du dehors. Au temps de la Compagnie des Indes, en échange de blé, de fruits, de tabac et surtout de café, affluent à Bourbon mousselines et calicots, indiennes et salempouris, soieries et cotonnades de couleur, outils, métaux, bœufs et chaussures, riz et esclaves, piastres, salaisons, farines, graines et toiles, meubles de luxe et quincaillerie, armes et papiers et tant d'autres articles venus d'Europe ou « d'Inde en Inde »... Thomas dresse pour les années 1820-1822 une liste des pays fournisseurs très suggestive (1): le riz vient du Bengale, de Coromandel, de Madagascar, qui envoie aussi du maïs, de la cire, du suif, des bœufs sur pieds; l'Inde vend, en outre, ses toiles de coton, des soieries, du saïndoux, de l'huile à brûler, du savon; il y a un trafic fréquent avec Mascate qui, en échange de sucre, expédie du poisson salé et du sel; la France fournit le vin, l'huile d'olive, la bière, du savon, du saïndoux, des tissus, des pein-

(1) THOMAS, Op. cit. T. 172 sq.

tures, des meubles et ustensiles de ménage, de la farine; l'Angleterre expédie des machines à vapeur et des « usines » pour les sucreries (1).

Le drame des importations, c'est que, portant sur les subsistances et l'équipement, elles doivent être effectuées même les années où les exportations sont en baisse. Aussi, à partir du moment où s'est développée l'économie sucrière aux dépens de l'économie vivrière, la liste des achats au dehors n'a guère changé pour ce qui est l'essentiel. Si, en 1816, les importations sont encore faibles (1 500 t environ d'après Maillard, dont 501 t de riz), nous les voyons passer à 11 000 t en 1836, à 18 300 t en moyenne de 1840 à 1850 (2), et atteindre 45 000 à 55 000 t lors des années de prospérité (1853-1860) (3). Avec la crise, les besoins de la population ne diminuent pas à la même cadence que les ventes de sucre: les importations augmentent même pendant quelque temps (60 000 t environ en 1861) et ne diminuent qu'avec le nombre des habitants, vers 1880-1910. En 1912, on retrouve un trafic de 66 000 t qui progresse légèrement avec la renaissance de l'île jusqu'en 1939 (99 000 t). La chute des importations pendant la guerre de 1939-1945 est beaucoup moins accentuée que celle des exportations: elles tombent à 15 400 t en 1943 (-84,4 %, par rapport à 1938, contre -93,5 % pour les exportations), diminution cependant considérable, qui amène dans l'île un dénuement presque complet et le spectre de la famine; les arrivages de chaque bateau provoquent des queues immenses devant les magasins, beaucoup de gens s'habillent de toile à sac, de rabanes, et mangent le maïs et le manioc, hâtivement plantés à la place des cannes inutilisables.

Le niveau des arrivages d'avant-guerre était presque retrouvé en 1947 (70 000 t), lorsque la décision de créer dans l'île une infrastructure économique moderne amena l'achat, outre les biens de consommation traditionnels, de biens d'équipement d'une importance considérable. Du coup, les importations passaient à 105 000 t en 1948, 143 000 en 1952, 211 000 en 1957, augmentant de 100 % de 1948 à 1957, marquant toutefois, dans leur courbe, des paliers ou même un léger recul (1953) qui correspond au marasme des exportations en 1952-1953; la remontée suit la reprise des ventes à l'extérieur en 1953-1954 (Fig. 42).

Qu'achète la Réunion? Pratiquement tout, à part la douzaine d'articles qu'elle produit et exporte. On peut, dans cette masse, distinguer les catégories suivantes:

1° Les produits alimentaires de base:

Avant tout, le riz (30 à 35 000 tonnes par an), et les salaisons (morue, poisson salé ou séché, viande salée), auxquels il convient d'ajouter le maïs, divers légumes secs (haricots, pois du Cap), toutes les matières grasses (surtout le saindoux), les bœufs sur pieds. Si l'on y adjoint le café et le sel, on aura là le bloc traditionnel des produits grâce auxquels la masse de la population subsiste: ils s'importent donc par grosses quantités.

2° En beaucoup plus faible quantité, des produits alimentaires de plus grande valeur, réservés longtemps à la seule classe aisée: farine

(1) Nanteuil énumère avec complaisance toutes les marchandises qui viennent de l'Extrême-Orient vers le milieu du XIX^e siècle; de l'Inde arrivent: toiles de coton écrues ou blanches, percales, toiles à carreaux, chemises de toile grossière, mouchoirs de Madras et de Masulipatam, toiles dites « guinées », meubles, riz, « gonis » ou sacs de jute, tissus de cachemire; de la Chine, un flot d'objets divers et artistiques: bateau en ivoire, boîtes de coquillages ou de cigares, en bois laqué à dessin or, ivoire ou os, cages à oiseaux en rotin très fin, corbeilles à pain, cuillers et couteaux d'ivoire, échiquiers, écrans de plumes, éventails, peignes, feuilles de bétel peintes, jeux en ivoire ou en os, malles de « camphre », paravents, tables, guéridons, pipes, lanternes, et aussi le thé, les porcelaines, et l'opium (Nanteuil, op. cit. II, p. 417 sq.).

(2) Calculs d'après Textor de Ravisi, op. cit.

(3) Calculs d'après Maillard, op. cit., I, p. 300.

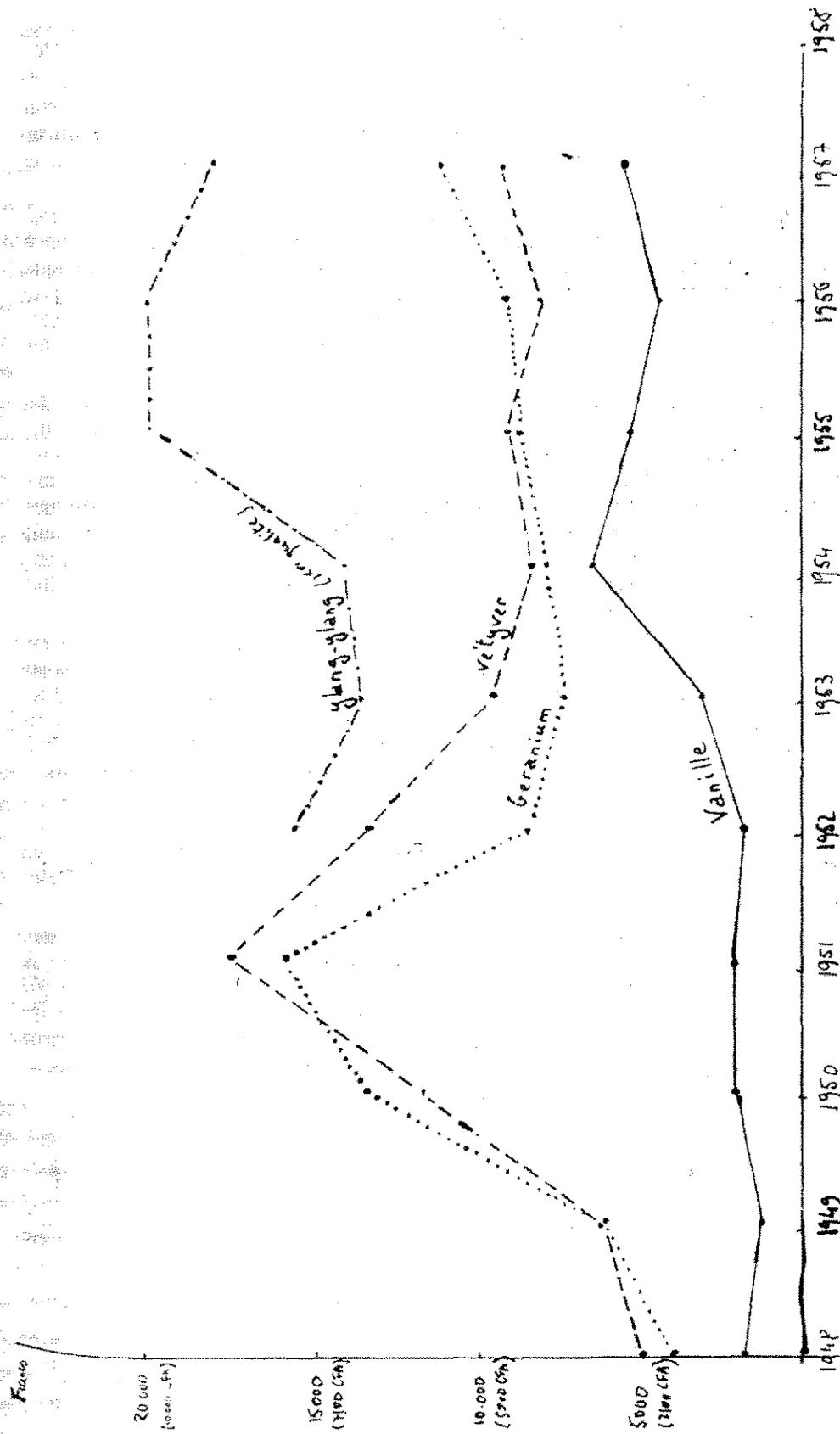


Fig. 47. — Cours moyens des exportations secondaires 1948-1957 (par kilo)

de blé, produits laitiers, beurres et fromages, vins, bières, liqueurs, conserves, viande fraîche, chocolat, pâtes alimentaires, confitures, etc...

3° *Des biens de consommation courante*: la totalité des tissus, de la lingerie, de la mercerie, et, dans une moindre mesure, lainages, couvertures, et tout le rayon habillement: vêtements, sous-vêtements, imperméables, chaussures, coiffures, les articles de ménage, de quincaillerie, d'éclairage, des machines à coudre.

4° *Les biens d'équipement classiques*, employés déjà depuis longtemps en quantités modérées: engrais, ciment, peintures, houille, essence, caoutchouc, pneus et outils, machines agricoles et matériel électrique, machines pour les sucreries, cuivre pour les alambics, sacs de jute, produits pharmaceutiques, papier et livres, etc... et les produits de base pour la construction: bois, barres, tubes, tôles, matériel pour voies ferrées, emballages, etc...

A ces marchandises sont venus s'ajouter, depuis le démarrage des Plans, de nouveaux articles et une masse bien plus considérable des articles traditionnels, une quantité de produits lourds d'équipement: hydrocarbures, automobiles, camions et remorques, autorails et tracteurs, fers, fontes et acier, tubes et profilés, poutres et plaques métalliques, câbles, ressorts, matériel électrique, machines agricoles diverses, bulldozers, réservoirs, tuyauteries, ciment, engrais, matériel de terrassement, machines-outils, matériel pour les entreprises de construction en métal, en béton, en bois, produits chimiques, meubles métalliques (fig. 48).

5° *Une masse de biens de consommation considérablement diversifiée*, correspondant à l'élévation sensible du niveau de vie de la population: aliments plus riches et plus variés, matériel sanitaire, meubles métalliques, radio, électrophones, bijouterie, horlogerie, matériel photographique et cinématographique, machines à laver, frigidaires, machines à écrire, téléphones, meubles et bibelots, cigarettes, articles ménagers.

6° Enfin, sous un faible tonnage, l'innombrable variété de tous les articles possibles; on trouve pratiquement dans l'île tout ce dont on peut avoir besoin. On relève ainsi, dans la liste du trafic de 1956, en face de vingt-cinq produits exportés, les noms de 773 séries d'articles importés (1).

La courbe des valeurs, comme celle des exportations, permet mal les interprétations exactes, par suite des dépréciations successives de la monnaie depuis 1914. Les moyennes décennales passent de 7 400 000 francs (1821-1830), à 30 millions aux grandes années du Second Empire (1851-1860), avec un sommet de 42,5 millions de 1858 à 1860. Mais, comme le tonnage, elles augmentent même provisoirement alors que les exportations baissent déjà (52,7 millions en 1861). La crise, cependant, est nette: 32 millions en moyenne pour la décennie 1861-1870, puis le reflux descend jusqu'à 17 millions en 1901-1910, avec un fond de 11,8 millions en 1908. Entre les deux guerres mondiales, les moyennes passent de 105 millions (1921-1930) à 178 (1931-1940). La hausse des prix et l'achat des biens d'équipement font que, dans la décennie 1941-1950, la seconde guerre mondiale passe inaperçue...; le premier milliard est dépassé en 1947 (1 375

(1) L'examen de la liste annuelle des importations est suggestive à cet égard: on y rencontre péle-mêle tous les articles de bazar qui se répartissent ensuite chez les Chinois et les Arabes: services à café, images pieuses, cadres, parapluies, disques, stylos, bracelets-montre, cirage, et jusqu'aux tortues vivantes de Madagascar, noix d'arec, os de seiche pour canaris, encens, vernis, carreaux de faïence; corderie, peaux, courroies en poils de chameau, éponges, opium, ingrédients pour cuisines et cérémonies malabares, et même — horreur! — des marchandises que l'île produit, telles que fibres d'aloès, essences à parfums, piments!

IMPORTATIONS A LA REUNION

	1938	1948	1956 (année type de l'écono- mie actuelle)	1957	% en 1957 par rapport à 1948	1958
	(Tonnes)	Tonnes	Tonnes	Tonnes		Tonnes
Importations totales	92 478	105 437	190 759	211 020	+100 %	211 078
Riz	30 564	27 389	35 305	35 383	+ 28,8 %	33 690
Maïs	1 606	5 966	9 753	8 136	+ 36,4 %	16 962
Farine de blé	1 768	1 538	4 686	4 498	+192 %	5 517
Viande	314	215	480	789	+267 %	
Morue	504	554	1 120	1 088		1 062
Poissons (moins morue)	549	323	261	1 079	+147 %	918
Matières grasses (oléagineux, saindoux, beurre)	1 556	1 404	2 973	4 093	+191 %	2 714
Oléagineux	1 441	1 119	2 652	1 363	+136 % (en 1956)	1 127
Vin (hectolitres)	24 005	12 426	57 564	54 001	+334 %	41 036
Essence	3 151	2 698	11 029	11 643	+331 %	14 123
Produits pétroliers (total)	14 625	5 359	15 928	17 938	+234,7 %	24 348
Légumes secs	2 545	3 527	4 414	5 133	+ 45,5 %	6 353
Cotonnades	441	470	539	468	+ 14,65 % (en 1956)	474
Engrais	10 270	9 081	20 165	21 745	+139,4 %	21 640
Ciment	9 520	10 453	38 255	49 897	+377,3 %	39 960
Autos (unités)	100	245	728	804	+228,1 %	910
Camions unités)	14	121	489	427	+221,4 % (en 1956)	438
Bicyclettes (unités)			247	1 084		1 485
Métaux ferreux	2 432	2 871	6 114	7 854	+174 %	7 276
Matériaux de construction (bois et métaux).				15 235		17 672

N.-B. — La crise causée par les cyclones a réduit certaines importations en 1958.

LE BILAN DES ECHANGES

545

millions C.F.A.); les achats atteignent 9 milliards en 1957 (+213 % par rapport à 1948) (Fig. 43).

Cet accroissement spectaculaire des importations est dû essentiellement à deux grands groupes de produits: celui de matériel d'équipement et des carburants nécessaires à la réalisation du Plan; celui des biens de consommation dont l'accroissement est exigé par l'élévation du niveau de vie, mais aussi, par l'accroissement même de la population (+35,1 % de 1946 à 1957).

L'examen de ce tableau permet de constater immédiatement les traits généraux des importations en 1956-1957 par rapport à 1948.

1) Les produits de base essentiels aux besoins traditionnels de la population se sont accrus selon l'ordre de grandeur, relativement modeste, de l'accroissement de la population: le riz a augmenté de 28 %, les légumes secs de 45 %, les cotonnades de 14 %.

2) En revanche, les produits correspondants à une alimentation mieux équilibrée, plus riche, mais plus onéreuse, montrent une augmentation des disponibilités financières et se sont accrus dans des proportions très supérieures: viande, +267 %; matières grasses, +191 %; poisson, +147 %; vin, +334 %; farine de blé, +192 %. Nous pouvons ajouter à cette liste le beurre, +160 %, les produits laitiers, +806 %, et, hélas, les apéritifs et whisky (+125 %, et +694 % par rapport à 1938); mais ces derniers articles ne portent que sur des quantités minimes.

3) Enfin, l'énorme bond du matériel lourd d'équipement, en poids et en valeur: engrais (+139 %), autos et camions, carburants, métaux, ciment: augmentation comprise entre 174 et 377 %, mais portant sur de très grosses quantités. En 1952, déjà, les produits industriels entrent pour 56 000 tonnes en face de 50 000 t de produits alimentaires (1). En 1955, les importations se répartissent de la manière suivante pour les articles dont nous avons pu définir la destination (2).

<i>Biens de consommation</i> ..	75 471 t	} Produits alimentaires ..	71 352 t	
dont:			Habillement	1 038 t
soit 47,4 % des achats.			Divers	3 108 t
<i>Biens d'équipement</i>	83 498 t	} Carburants,	16 839 t	
dont:			Matières premières	
soit 52,6 % des achats.			et machines	66 659 t
		Total	158 969 t	

L'éventail des fournisseurs est extrêmement ouvert, et il l'a toujours été. Dès le XIX^e siècle, les produits anglais entraient, et aussi les zébus de Madagascar et, bien entendu, des marchandises de Maurice; pendant la Révolution, il y eut même tout un trafic avec les Etats-Unis. En 1845, les fournisseurs se répartissaient ainsi les importations: France, 60,8 %; Colonies françaises, 9,5 %; étranger, 29,7 %.

Cet éventail s'est élargi au fur et à mesure de l'accroissement de l'Empire colonial français. Si la métropole joue encore, de beaucoup, le premier rôle, il n'est plus question d'exclusivité, étant donné que les principaux produits de base: riz, pétrole, bœufs, viennent d'ailleurs. Il fut même un temps — au début du siècle — où sept consulats étaient ouverts à Saint-Denis.

(1) GAULTIER. Rapport, 1954.

(2) Calculs d'après les listes publiées par la Revue de la C.C. Février 1956.

De 1945 à 1949, la reprise du trafic maritime n'étant pas encore complètement régularisée, les importations de l'étranger ou de l'Union Française, furent nettement plus fortes que d'habitude. Mais pour les années 1950-1956, que l'on peut considérer comme normales, les proportions ont été les suivantes (1):

ORIGINE DES IMPORTATIONS

	POIDS %			VALEUR %		
	France	T.O.M.	Etranger	France	T.O.M.	Etranger
1950	47,4	31,1	21,5	64	21	15
1951	40,5	36,6	22,9	62,2	23,7	12,1
1952	38,7	31,5	22,8	61	22	17
1953	45,4	37,8	16,8	62,1	24,1	13,8
1954	52,9	31,4	15,7	69,5	20,4	10,1
1955	48,4	38,2	13,4	65,5	23,8	10,7
1956	51,2	33	15,8	67,7	21,2	11,1
Moyenne.	46,3	34,2	19,5	64,8	22,3	12,9

Si c'est de France que viennent la plupart des machines et produits fabriqués, en revanche, de nombreux pays gardent, pour certains articles importants que la métropole ne peut fournir, la clientèle fidèle de la Réunion.

Les pays de l'Union Française fournissent essentiellement des produits alimentaires: l'Algérie envoie des légumes secs, des agrumes, des fruits divers, des conserves, la plus grosse quantité des vins (42 781 hl en 1955, soit 74,3 %); ajoutons presque tout le tabac et les cigarettes.

Madagascar fournit le ravitaillement en viande: bœufs sur pieds embarqués sur la côte Est, principalement à Vohémar; poisson et viande salés ou en conserves, maïs, sel de Diego-Suarez; surtout la Grande Ile alterne avec le Vietnam pour les fournitures de riz (62,2 % en 1955, 29,8 % en 1956), et sur ce point, son rôle doit s'accroître (80 % en 1958).

D'Indochine vient presque tout le reste du riz — le surplus venant au gré des années d'Italie, du Cambodge, du Siam, ou du Brésil — et des sacs de jute; du Maroc, des conserves de poissons et de légumes; d'Afrique noire, des bois et des huiles comestibles; de Djibouti, du sel.

Le Moyen-Orient envoie à la Réunion une bonne partie des pétroles raffinés dont elle a besoin, dans des fûts fabriqués au Kenya. Le surplus vient de France. Dans les années 1950-1955, les produits pétroliers du Moyen-Orient ont fourni les 56 % des besoins, les arrivages sont venus en 1952-1954 essentiellement de Bahrein, d'Arabie Séoudite; accessoirement d'Indonésie; depuis 1955, la réouverture de la raffinerie d'Abadan a amené un apport majoritaire d'Iran, secondairement d'Arabie; les envois de Bahrein ont cessé en 1955, ils ont repris en 1956, au détriment de ceux de l'Arabie.

(1) Calculs d'après l'Annuaire Statistique à la Réunion, 1951, p. 25, et 1952-1955, p. 80, et les statistiques douanières, 1956.

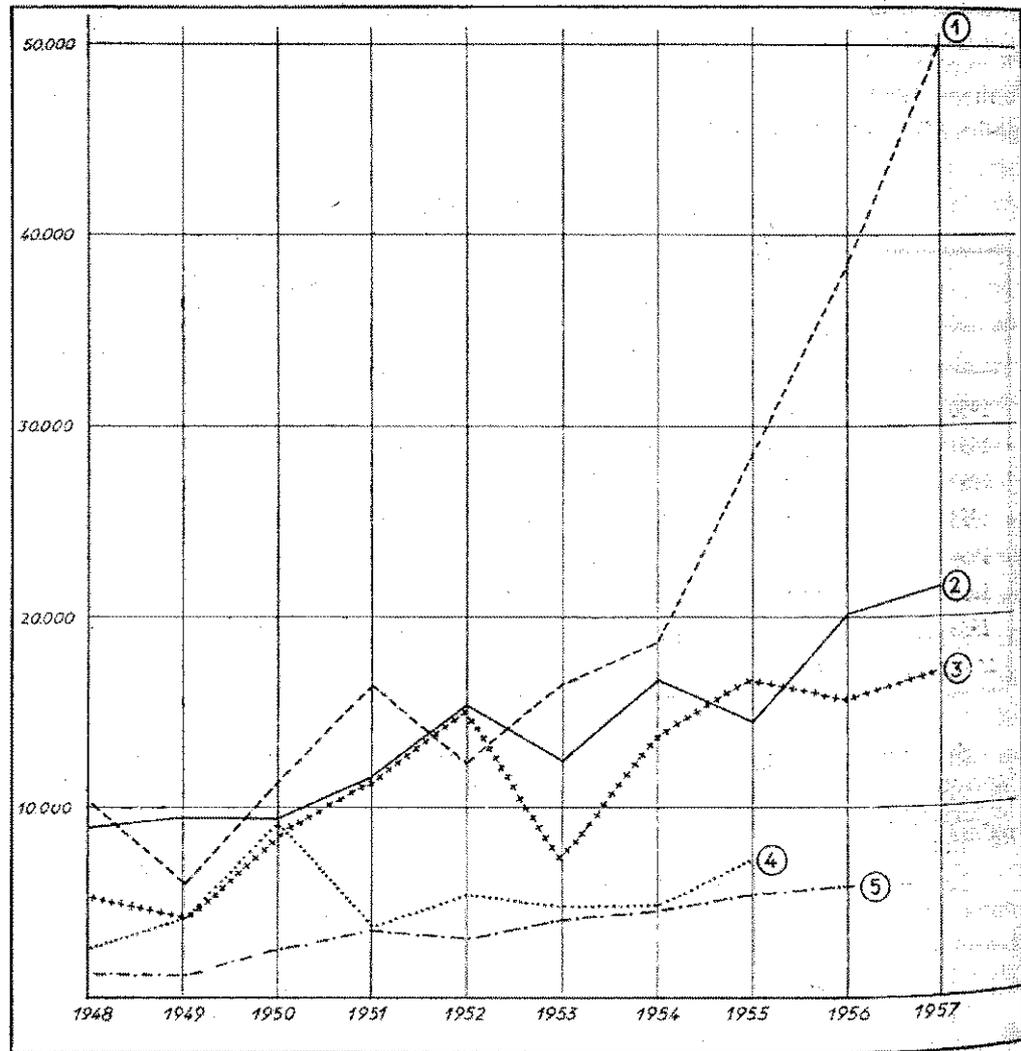


Fig. 48. — Importation de biens d'équipements et de produits pondéreux.
1. Ciment. — 2. Engrais. — 3. Hydrocarbures. — 4. Métaux. — 5. Vins.

L'Europe occidentale fournit les produits fabriqués que ne vend pas la France: d'Allemagne occidentale, de Grande-Bretagne, d'Italie, viennent des tissus de cotonnades, de rayonne, de fibranne, des machines et objets de précision, du matériel électrique, sanitaire, photographique et radio, celui-ci venant également des Pays-Bas; les pays nordiques exportent leurs produits laitiers (Danemark, Pays-Bas), du ciment et surtout des bois scandinaves (importance du trafic avec la Suède), du matériel de précision et électrique (frigidaires, téléphones), ainsi que la Suisse.

Les pays du Commonwealth complètent les besoins alimentaires (Kénya, Afrique du Sud, Australie). Le rôle des U.S.A., important de 1945 à 1952, a beaucoup diminué; ils vendent à l'île des lubrifiants, des fûts métalliques, quelques autos, des machines que ne fabrique pas la France. L'Extrême-Orient a conservé son rôle de fournisseur traditionnel: l'Inde vend ses sacs de jute, indispensables pour l'expédition des sucres. Tout l'Extrême-Orient, du reste,

participe au trafic avec la Réunion, à cause de l'origine asiatique d'une partie de sa population: la Chine envoie ses coffres en camphriers, ses herbes médicinales, ses porcelaines peintes, ses calendriers, ses lanternes à dragons, et aussi de la vaisselle ordinaire, du thé, des soieries; l'Inde expédie des « ingrédients malabars », et, de plus en plus, des livres et des films en langue hindoue. Ces marchandises transitent souvent par Port-Louis; il faut signaler le rôle croissant de Hong-Kong, qui rassemble au départ une bonne partie de ces marchandises et y ajoute de façon croissante des tissus indiens, japonais, des articles de bonneterie à bon marché, à la demande des commerçants chinois et « z'arabes ». Les importations d'Hong-Kong se sont montées à 11 tonnes en 1952, 38 en 1953, 107 en 1954, 167 en 1955, 319 en 1956 (1).

Quant à leur origine, les marchandises importées se répartissent dans les proportions indiquées par la figure 50. Sur le plan régional, les fournisseurs étrangers se présentent ainsi (moyenne 1955-1956): Europe occidentale, 26,9 %; Scandinavie, 16,7 %; Grande-Bretagne, 13 %; Moyen-Orient, 12,8 %; Extrême-Orient, 12,1 %; Commonwealth (sans l'Inde), 11,6 %; U.S.A., 7,3 %; divers, 3,1 % (2). Depuis 1949, le commerce avec les pays du monde soviétique est nul.

IV. — LA BALANCE COMMERCIALE

Dépendant essentiellement de quelques produits tropicaux intéressant la clientèle française, le commerce réunionnais a connu en trois siècles trois périodes glorieuses: celle du café, de 1725 à 1755, celle de la canne entre 1830 et 1865, et la période actuelle depuis la départementalisation.

I. — Le tonnage et l'activité portuaires.

Les balles de café n'étaient point lourdes. Ce n'est que vers 1835 que l'essor du sucre, joint aux besoins d'une population sans cesse croissante, amène le trafic total maritime à dépasser 30 000 tonnes. A l'apogée du Second Empire il ira jusqu'à 150 000 t (3), chiffre qui ne se retrouvera plus, ensuite, qu'après 1930. En 1938, l'ensemble du mouvement est à 178 000 tonnes; la seconde guerre mondiale le fait tomber à 20 115 en 1942. Le « boom » conjugué du sucre et de l'équipement en matériel lourd lui fait allègrement franchir depuis 1948 des étapes plus considérables encore: de 186 000 t en 1948, il passe à 287 945 t en 1952 et, après le léger recul dû à l'essoufflement de 1953 (282 000 t), il continue sa course ascendante: 463 670 tonnes en 1957.

Le sucre pèse. Aussi la balance en poids est-elle assez souvent positive à la Réunion, dès 1830; il en fut longtemps ainsi. Aux époques de crise sucrière en revanche, les importations se trouvent être les plus pondéreuses. Depuis le démarrage de 1945, l'accroissement du sucre a été tel qu'il a presque tous les ans surpassé le tonnage, pourtant conséquent, des biens d'équipement.

(1) Calculs d'après l'Annuaire statistique de la Réunion, 1952-1955, p. 81, et les statistiques du commerce et de la navigation, 1956.

(2) Le total excède 100 %, certains pays (Hong Kong, Malaisie) faisant partie de deux catégories à la fois.

(3) Notice sur la Réunion (1900).

On conçoit les difficultés qu'a eu longtemps pour assurer tout ce trafic le Port de la Pointe des Galets, aménagé à une époque d'activité ralentie, où le mouvement total n'excédait guère 120 000 tonnes. Toujours est-il qu'actuellement il assure, — et dans de bonnes conditions, — un mouvement presque quadruple.

Comme partout, la concentration a joué; la diversité et le nombre des navires diminue, et leur cargaison augmente. Même aux temps de l'« Exclusif » de la Compagnie des Indes, de nombreux voiliers étrangers, — voire des pirates, — venaient toucher les rades de Saint-Paul et de Saint-Denis. Des bateaux d'armateurs privés sillonnaient l'océan; la jeune flotte de commerce américaine hanta même les Mascareignes entre 1790 et 1810. Au cours du XIX^e siècle, c'est 250 à 360 bateaux qui touchent tous les ans Bourbon, — 498 en 1861, — car, outre les navires au long cours, un cabotage intense s'exerçait au long des côtes de l'île et jusqu'aux ports malgaches (1). Les entrées des navires au long cours furent de 77 en 1853, 196 en 1854, 240 en 1855, 332 en 1856, la jauge passant de 49 000 à 98 000 tonneaux environ. Il s'agissait de navires à voiles légers. Leur nombre décroît ensuite lentement jusqu'à 96 en 1903, mais il s'agit alors souvent de vapeurs (2).

Dès 1881, ces navires commencent à entrer dans les bassins encore inachevés de la Pointe des Galets. Leur tonnage est plus fort, leur origine moins variée, leur nombre plus restreint. Les Compagnies elles-mêmes se raréfient, se répartissent les secteurs océaniques. Les Messageries Impériales, — puis Maritimes après 1870, — desservent régulièrement l'île depuis 1864, d'abord par le Cap, puis par Suez, avec transbordement d'Alexandrie à Suez jusqu'à l'ouverture complète du canal en 1869 (3). La Péninsular Oriental Line dessert également un moment l'île, puis l'abandonne; jusque vers 1867, cependant, la ligne française d'Australie fréquente le Port. Celui-ci, profitant peu à peu de l'arrêt progressif des « marines » et donc du cabotage, centralise un trafic toujours plus massif. En 1938, il voit 146 entrées; presque désert pendant la guerre de 1939-1945 (27 navires en 1941, 6 en 1942, 21 en 1943), il retrouva vite ses effectifs ensuite (109 en 1950, 163 en 1955, 149 en 1956), avec une jauge très supérieure et un tonnage accru, les Compagnies, dans la mesure du possible, groupant sur un même navire les cargaisons à destination de la Réunion, autrefois éparpillées. Le cabotage a disparu.

Le trafic maritime actuel du port peut être représenté par le tableau suivant (4):

(1) En 1822, — avant donc que le sucre soit devenu une occasion de gros trafic — 65 navires au long cours jaugeant 20 000 tonneaux ajoutèrent leurs entrées à celles de 110 caboteurs d'un total de 13 000 tonneaux, d'après Thomas. Les états fournis par Maillard pour la grande époque du Second Empire ne distinguent pas entre navires normaux et caboteurs; leur ensemble oscilla entre 110 000 et 190 000 tonneaux, de 1855 à 1861. Voir aussi Nanteuil, op. cit., II, p. 618.

(2) HUBERT-DELISLE. Discours à la Chambre de Commerce, 14 mai 1857. Ces navires sont de toutes provenances. En 1878, il y en eut 240, venant essentiellement de Marseille, de Nantes ou de Bordeaux par Madagascar, ou y revenant, par Maurice; mais trois venaient de Calcutta, 14 de La Plata, 4 venaient de New York, 2 du Pérou, 2 de Mascate, 4 de Chittagong — sans compter Cardiff, Londres, Saïgon, Singapour, Adélaïde, Madras et même 4 navires de pêche de Saint-Paul et Amsterdam. Vers cette époque, la colonie possédait sa petite flottille de voiliers, caboteurs et pêcheurs: le *Bernica*, le *Cilaos*, de sept à quinze navires selon les temps; ils appartenaient à des maisons commerciales de la place: la goélette *Alice-Adélie*, de la Maison Fulgence, à Saint-Denis, assurait le ravitaillement de la ville en pois du Cap et en tortues venues de Fort-Dauphin ou de Tuléar; d'autres allaient chercher le riz et le blé à Saïgon ou à Calcutta, les bœufs à Vohémar, le « snook » à Saint-Paul et Amsterdam.

(3) Par le Cap, le voyage dure 90 jours et coûte 1 200 francs. Par Suez, avec transbordement, 26 jours, moyennant 600 à 2 000 francs selon la classe.

(4) Chambre de Commerce. Statistiques douanières. Annaires statistiques 1951 et 1952-1955.

ENTREES DES NAVIRES AU PORT

	Nombre de navires	dont navires français	Jauge totale tonneaux	Jauge navires français	Marchandises (en tonnes)		
					Embarquées	Débarquées	Total
1939	131				74 338	103 600	177 938
1948	90	29	269 000		84 509	126 443	210 952
1949	81		217 000		111 754	106 890	217 644
1950	109		325 915		118 821	140 491	259 312
1951	107		376 618		123 858	142 613	266 471
1952	114	64	431 000	289 000	152 600	141 600	294 200
1953	138	84	488 000	353 000	195 937	136 707	336 643
1954	161	104	522 000	416 000	205 600	148 800	354 400
1955	164	109	575 000	466 000	186 614	176 516	363 130
1956	149	99	585 000	444 000	214 281	201 063	415 344
1957	138	89	488 000		241 427	222 312	463 739
1958	131	89	482 359	371 978	213 757	227 479	441 236

De nos jours, trois compagnies maritimes assurent la presque totalité du trafic :

— Les Messageries Maritimes (ligne dite de « l'Océan Indien »), assurent le transport du fret et des passagers par une ligne rapide directe, de Marseille à Maurice par Port-Saïd, Djibouti, Monbasa, Dar-es-Salam et les grands ports malgaches (Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez et Tamatave (1)).

— La N.C.H.P. (Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire) possède une flotte de quatorze cargos, dont certains très modernes et rapides qui assurent les liaisons Mer du Nord-Océan Indien par le Cap, desservant au gré des besoins Hambourg, Anvers, Bordeaux, Casablanca, Dakar, Durban et les ports malgaches. Des cargos lents font escale dans les ports secondaires de la Grande Ile, surtout à Tuléar et à Fort-Dauphin, voire à Vohémar et à Antalaha, où ils chargent des bœufs. Ils sont en liaison avec les caboteurs qui touchent toutes les rades foraines.

— Font de même les cargos de la S.E.A.L. (Scandinavian East Afrika Line) qui, vieux habitués de l'Océan Indien, portent à la Réunion un tonnage important de bois du Nord. Les trois Compagnies totalisaient vingt-six navires réguliers qui, en 1956, assuraient les liaisons avec l'Europe; elles affrètent en plus, si besoin, des navires de charge supplémentaires, soit, en moyenne, un tous les quinze jours; en fait, ils sont surtout nombreux de septembre à mars, pour enlever, au fur et à mesure, les sucres qui viennent remplir les docks.

Le désir des industriels réunionnais, — pour abaisser les prix de revient des sucres — serait de voir établir une ligne maritime directe

(1) Depuis 1956, pour gagner du temps et du carburant, tous les navires ne touchent pas tous les ports africains et ils ne passent à la Réunion qu'à l'aller ou au retour, alternativement. La nécessité de toucher les ports malgaches aboutit à ce paradoxe curieux qu'un navire mettait plus de temps à joindre Marseille-Pointe des Galets en 1950, qu'en 1870. Les cinq navires modernes des Messageries ont réduit le trajet à 23 jours.

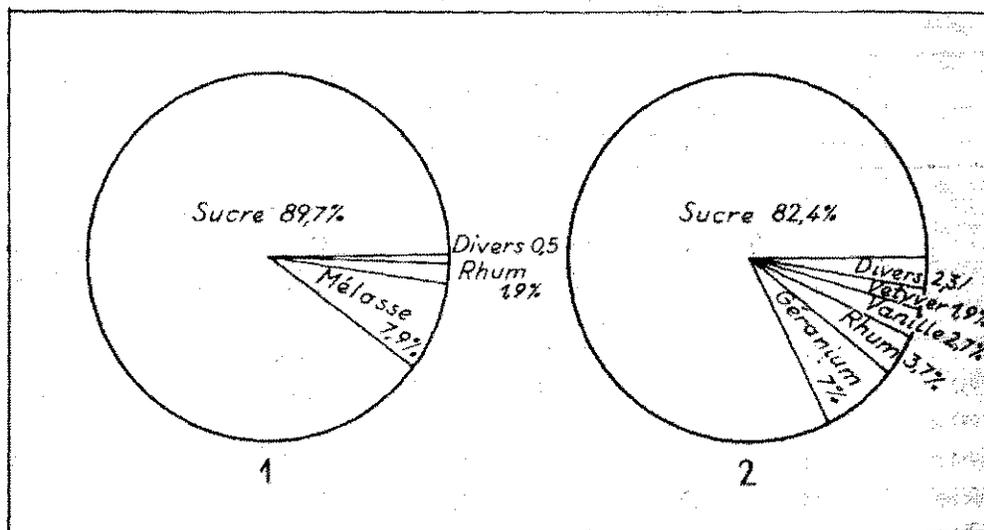


Fig. 49. — Répartition des exportations en 1956
1. en poids. — 2. en valeur.

Réunion-Marseille. Mais c'est pratiquement irréalisable: d'avril à juillet, les navires repartent presque sur lest de l'île, et leur voyage n'est rentable que parce qu'ils font leur plein à Tamatave et à Majunga. Même en saison sucrière, ils ne peuvent du reste se charger à plein, sous peine de talonner dans le chenal de sortie du Port. La desserte de la Réunion ne peut pratiquement être assurée qu'en symbiose avec Madagascar; il y a donc parfois afflux de navires, chacun étant assez peu chargé. Outre les bateaux des grandes Compagnies, le port est fréquenté par quelques « tramps » isolés, surtout norvégiens ou anglais, parfois hollandais, grecs ou panaméens, qui ramassent leur fret aux Mascareignes et dans les ports malgaches, et qui parfois, de même que certains Havrais ou Scandinaves, poussent jusqu'à Saïgon charger du riz qu'ils déposent au retour.

2. - Le déficit de la balance des valeurs.

En valeur, l'île a traité pour 9,6 millions de francs par an en moyenne vers 1815 et 1820, et 16,9 entre 1821 et 1830; elle a atteint une moyenne de 54 millions durant la grande décennie 1851-1860, et 52 dans la suivante, avec une pointe de 111 en 1861 (1). La moyenne baisse ensuite lentement jusqu'à 32,5 en 1901-1910, avec un minimum de 11,8 millions en 1908, puis remonte, comme prévu. Elle est à 219 millions en 1921-1930, 321 en 1930-1940, 2 milliards 736 en 1940-1950. Et, pour la période 1951-1957, elle atteint presque 13 milliards C.F.A. (Fig. 43).

La conjonction de l'essor sucrier et de l'essor d'équipement donne des sommes dont la Réunion n'a jamais approché, même si on les réduit en francs « germinal » pour les comparer aux affaires des époques de La Bourdonnais et d'Hubert-Delisle. La valeur globale des échanges atteint 5 121 millions en 1948, 10 755 en 1950, 12 764 en 1954, 15 858 en 1957; elle a augmenté au total, depuis 1947, de 492 %.

Les importations, malheureusement, surpassent très régulièrement en valeur les exportations, comme en témoigne le tableau suivant:

(1) DECARY. L'île de la Réunion. Dans Deschamps, Decary et Ménard, op. cit., p. 131.

COMMERCE EXTERIEUR DE LA REUNION 1947-1958
(en millions de francs C.F.A.)

Années	Poids (t)	Valeur	Augment. sur l'année précéd.	% en plus import. en val. par rap. aux export.	Déficit de la balance en valeur
1947 ...	148 722	2 675		5,8 %	— 75
1948 ...	186 222	5 121	+91,4 %	27,8 %	— 625
1949	190 900	6 781	+12,4 %	6,6 %	— 217
1950 .	214 287	8 048	+18,6 %	31,9 %	—1 109
1951	255 374	10 755	+33,6 %	28,3 %	—1 137
1952	287 949	12 199	+13,4 %	29,9 %	—1 590
1953	282 769	11 768	— 3,4 %	19,7 %	—1 060
1954	335 444	12 764	+ 8,4 %	2,8 %	— 182
1955 .	357 607	12 973	+ 1,6 %	29,3 %	—1 302
1956	397 760	14 453	+11 %	29,2 %	—1 842
1957	437 670	15 858	+ 9,7 %	31,4 %	—2 152
1958 ...	410 411	16 768	+ 5,7 %	53,3 %	—3 530

Cette balance déficitaire ne semble pas sur le point de s'équilibrer. Lors de la crise de croissance de 1955, les importations ont même augmenté de 10 % en valeur pendant que les exportations baissaient de 8 %. En 1956, l'île exportait par tête d'habitant 692 kilos de marchandises pour 21 078 francs C.F.A. et importait 637 kilos pour 27 237 francs C.F.A. : sur ce dernier poids, il y avait 226 kilos de produits alimentaires. En 1938, année normale d'avant-guerre, l'île exportait, toujours par habitant, 407 kilos, et en importait 436, dont 204 de produits alimentaires. Il y a donc progrès dans le niveau de vie, sinon dans les bénéfices commerciaux.

A l'exception de son pétrole, la Réunion fait pratiquement la quasi-totalité de son commerce avec la France ou les pays de la zone franc. En fait, en dehors de la métropole, il s'agit presque uniquement de Madagascar et de l'Algérie, accessoirement du Maroc et du Sud-Vietnam. Tout le reste peut être tenu pour trafic négligeable et irrégulier, mis à part toutefois la clientèle fidèle des Anglo-Saxons pour les essences à parfums.

En 1953-1955, le trafic en valeur de l'île avec le reste du monde s'est établi selon les proportions suivantes (1) :

	Exportations	Importations	Moyenne
Zone franc	90,8 %	88,4 %	89,6 %
Zone sterling	1,3 %	3,2 %	2,25 %
Zone dollar	1 %	1,2 %	1,10 %
Autres étrangers	6,9 %	7,2 %	7,05 %
Total	100 %	100 %	100 %

(1) Calculs établis d'après les chiffres fournis par Marchés Coloniaux du 14 juillet 1956, p. 1 557.

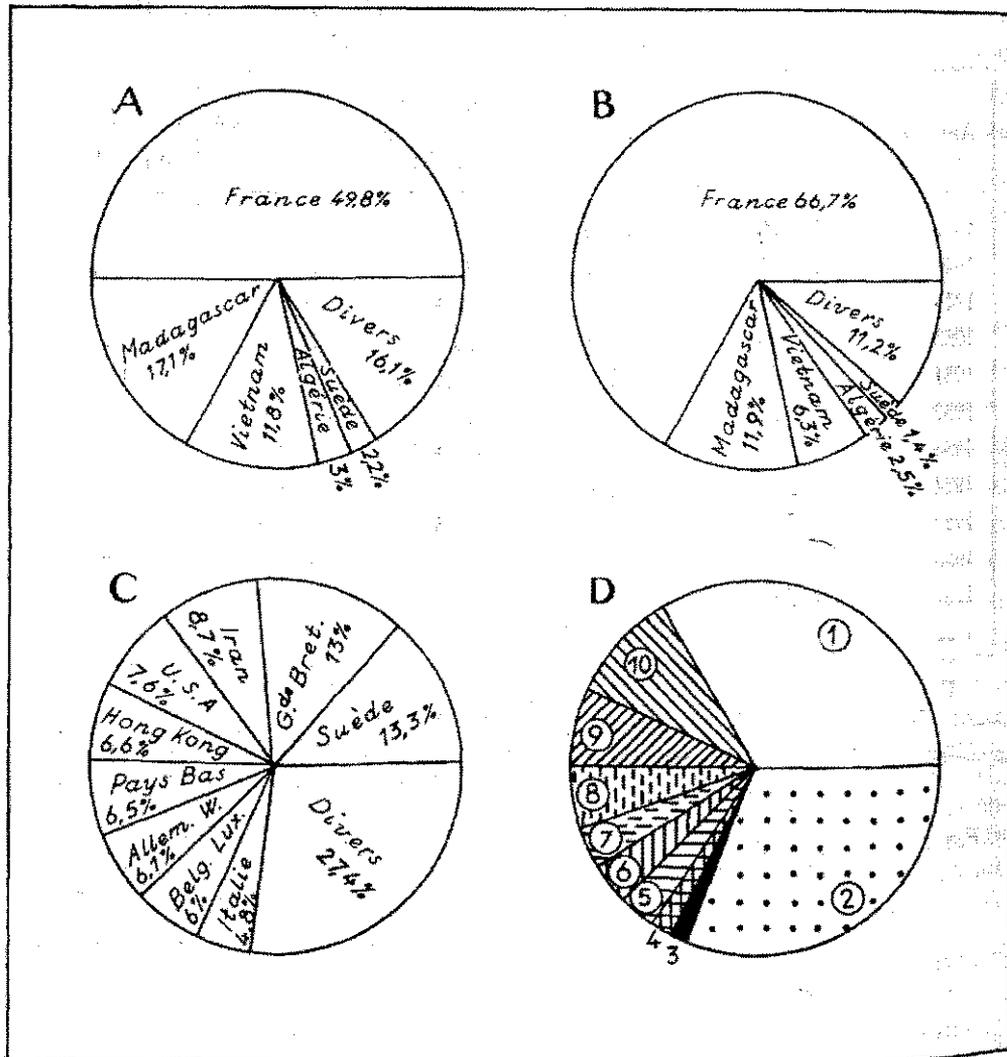


Fig. 50. — Importations: moyenne 1955-1956

Origine des importations: A. en poids. — B. en valeur. — C. Fournisseurs étrangers. — D. Répartition des importations en valeur (1956).

1. Produits alimentaires, 33,3 %. — 2. Divers, 31,3 %. — 3. Matériel électrique, 1,4 %. — 4. Hydrocarbures, 1,8 %. — 5. Matériaux de construction, 3,3 %. — 6. Métaux, 3,6 %. — 7. Engrais, 3,6 %. — 8. Véhicules (et pièces détachées), 5,4 %. — 9. Machines diverses, 6,7 %. — 10. Tissus, habillement, 9,6 %.

L'examen détaillé des chiffres d'affaires permet de constater que les trois périodes de splendeur économique n'ont pas été fatalement des périodes de bénéfices commerciaux. En réalité, la balance du commerce réunionnais a été le plus souvent officiellement déficitaire, depuis 1815. Les phases excédentaires ne sont pas les périodes de prospérité, où l'argent gagné sert à acheter beaucoup, mais celles de reprises d'affaires après les crises, où l'on vend de plus en plus sans avoir encore le goût de la dépense: par exemple, les débuts de la canne, de 1816 à 1840, les années 1914-1918 qui ont poussé à la production, et les premières années

d'après-guerre, jusque vers 1925. Pendant la décennie glorieuse de 1850 à 1860, qui correspond à la productivité maximum du siècle, seules les années 1856 et 1857 ont été excédentaires; encore l'ont-elles été d'assez peu. Si bien que c'est peut-être la progression inattendue et rapide du rythme des affaires qu'on a pu appeler prospérité. Il est vrai que tous les bénéfiques ne s'inscrivent pas en millions sur les registres de la douane; les grandes familles possédaient de solides fortunes; investissements, crédits, apports de capitaux extérieurs n'ont jamais été évalués; il faudrait faire les « comptes du pays » et non ceux de la douane, pour trouver l'explication de la prospérité matérielle coexistant avec le déficit officiel.

De même, le tourbillon d'affaires qui brasse l'île depuis 1947 ne doit pas faire perdre de vue le déficit, croissant dans l'ensemble chaque année, du commerce réunionnais. Ce n'est guère un mal quand on sait que c'est pour s'équiper en biens de production que l'île semble s'endetter; en réalité, beaucoup des dépenses qui créent le déficit commercial sont des dépenses productives, sans lesquelles le niveau des exportations, au lieu de s'élever, se serait abaissé les années suivantes. Le capital matériel de la Réunion s'enrichit de ces investissements.

Mais il faut surtout penser que les valeurs que nous citons sont les « valeurs en douane », c'est-à-dire des valeurs assez théoriques, parfois fictives, en tout cas ne correspondant qu'à un moment passager de la valeur changeante des marchandises. La valeur réelle C.A.F. des importations (1) est majorée d'environ 5 % par les estimations « en douane »; lorsque entrées et sorties s'équilibrent à peu près, cette proportion suffit à renverser la balance. M. Guézé, faisant le bilan de l'économie de l'île entre 1929 et 1938 (2) est arrivé à prouver que les exportations qui, en « valeur douanière », correspondaient à 45,7 % du commerce total, atteignaient 50,7 % de ce commerce, si on comparait leur valeur F.O.B. aux valeurs C.A.F. des importations (3); sur ces bases, beaucoup plus proches du réel, la balance, officiellement déficitaire pendant ces dix ans, se révélait au contraire excédentaire; ces calculs correspondant effectivement à une période de stabilité remarquable et à une prospérité certaine, quoique, dit M. Guézé, très mal répartie à l'intérieur de l'île. Ils ne peuvent cependant manquer d'engendrer un certain scepticisme sur la valeur des affirmations, même les plus chiffrées.

V. — LES BASES FINANCIERES DU COMMERCE

Aussi bien les autorités les plus compétentes affirment tantôt l'excellente santé économique de l'île, tantôt la grave inquiétude que leur inspire un déficit à leurs yeux annonciateur de catastrophes. Selon que ces voix appartiennent à l'administration, à la politique, aux éléments locaux ou métropolitains, elles mettent l'accent sur tel aspect favorable ou défavorable de la situation, et pour essayer d'y voir clair, le géographe doit se transformer en économiste, et même en financier, afin de savoir quelle réalité se cache derrière le déficit brut de la balance commerciale.

(1) Valeur C.A.F.: livrée déchargée à quai.

(2) P. GUÉZÉ. L'après-guerre et la crise économique à la Réunion. Agronomie Agricole, mai-juin 1946.

(3) Valeur F.O.B.: livrée sur bateau.

1. - Un inconvénient : les tarifs douaniers.

Y a-t-il moyen d'éviter ce déficit? A coup sûr, aux yeux de certains; il n'est que de permettre à l'île d'aménager elle-même sa politique douanière, de telle façon qu'elle puisse acheter en franchise les produits dont elle a besoin, là où elle les trouvera à meilleur compte: ainsi la valeur des importations baissera brusquement et cela seul suffira à établir une balance excédentaire. Le mal actuel vient d'un mauvais système douanier, et notamment de la loi de 1892 et du décret de 1949, qui reflètent l'esprit d'une déplorable assimilation à la métropole.

La thèse est la suivante: d'après les textes de 1892 et de 1949, l'île partie intégrante de la métropole, possède le même régime douanier, c'est-à-dire que les marchandises étrangères y pénétrant payent les mêmes droits qu'en France. Ces tarifs ont été étudiés pour la métropole, pays tempéré, industrialisé et d'un haut niveau de vie; ils tendent à y prohiber des produits dont elle n'a guère besoin ou qui gênent son industrie. Il se trouve que la Réunion, tropicale, agricole et sous-développée, n'a pas ces mêmes besoins: de lourdes taxes douanières l'empêchent de se procurer à l'étranger à bon marché des marchandises qui lui sont nécessaires, et qu'elle doit acheter très cher en France; ainsi des machines de sucreries, ou des sacs de jute. Or, elle devrait pouvoir acheter au cours mondial, si l'on veut qu'à son tour elle puisse vendre son sucre au cours mondial; elle ne le peut, et de là viennent le déficit de son commerce et le marasme économique. Certains même ajoutent qu'en conséquence la Réunion — contre laquelle l'étranger riposte par des mesures du même genre, — empêchée d'exporter à l'étranger ses divers produits, dut abandonner progressivement, depuis la loi de 1892, ses cultures vivrières, sa vanille, ses vergers, ses essences, et s'adonner bien plus qu'avant à la canne, qui devint dès lors monoculture, tout en exposant l'île à la concurrence betteravière de la métropole (1).

Effectivement, avant 1892, le Conseil Général de l'île avait fait ratifier par l'Etat un régime beaucoup plus libre-échangiste. Le statut de 1843 avait créé un droit de sortie de 3,5 % à 4 % *ad valorem*, perçu au départ des denrées d'exportation: sucre, café, épices, coton, légumes secs, auxquels s'étaient adjointes plus tard la vanille et les essences. A ce droit s'ajoutait un octroi de mer au profit des communes. Modifié plusieurs fois, tantôt dans un sens restrictif et d'assimilation (1884), tantôt dans un sens plus libéral encore (1873); ce régime avait à l'époque suscité bien des critiques. Mais il ne fait pas de doute que la situation créée par la loi de 1892 comportait à son tour de sérieux inconvénients. Il est exact que les importations de l'étranger, qui, jusque là oscillaient entre 55 et 70 % des achats, en valeur, tombèrent progressivement à 50 % en 1893, 25 % en 1900, et, depuis, ont toujours été assez faibles (18 % en moyenne depuis 1948). A vrai dire, cependant, lorsque le Conseil Général avait liberté de fixer lui-même sa politique douanière, le déficit était quand même de règle, et largement, on l'a vu. Il nous faut ajouter que la monoculture de la canne date justement des années de libre échange d'Hubert-Delisle, que l'essor des plantes à parfums date précisément d'après 1892, et qu'en 1890 le sucre figure déjà pour 91,3 % des exportations en poids (37 307 t), ce qui, — une fois ajoutés le rhum (1 254 t), le café (346 t) et la vanille (53 t) — laisse peu de place aux cultures

(1) H. CORNU. Les effets économiques de l'assimilation sur les entreprises privées réunionnaises, 86 p., inédit, 1955 (p. 10 en particulier).

vivrières (1874 t). Il en était de même au cours des années dont nous avons pu avoir le détail entre 1870 et 1892: en 1888, la France acheta 86,2 % en valeur des exportations réunionnaises; il est donc inexact de dire que la conséquence de la loi de 1892 fut la coupure entre la Réunion et les marchés étrangers. On se demande du reste quel pays, en 1958, pourrait acheter à l'île assez de produits vivriers pour dépasser en intérêt les achats de sucre par la métropole.

Certes, une politique de franchise douanière au gré des autorités locales aboutirait à des importations accrues de l'étranger qui reviendraient moins cher; mais, on va le voir, la législation douanière actuelle autorise en faveur de l'île de nombreuses dérogations aux tarifs. Il convient surtout de ne pas oublier qu'en échange de produits métropolitains achetés par la Réunion au-dessus de leur valeur mondiale, la métropole et les pays de l'Union Française achètent à un prix tout à fait exceptionnel, et en en payant en partie le transport, un sucre que la Réunion n'aurait pratiquement aucune chance de vendre ailleurs. Ce n'est pas dans la loi de 1892 qu'il faut voir la cause d'une crise économique commencée bien avant son vote, et terminée bien avant son abrogation, mais dans l'effondrement du prix du sucre, joint aux diverses épreuves qui fondirent sur l'île à partir de 1863 et que nous avons déjà analysées (1).

Le régime douanier actuel (décret du 27 décembre 1949) est une conséquence de l'assimilation complète due à la départementalisation. C'est l'application du régime métropolitain.

A la sortie de l'île, aucun droit n'est plus perçu, ni sur les sucres, ni sur aucun produit d'exportation.

Aux entrées, le régime est différent selon l'origine des marchandises:

a) Les marchandises originaires de France, des D.O.M., d'Algérie, — et (spécialement pour la Réunion) de Madagascar — entrent en franchise; si elles viennent d'un autre pays de l'Union Française, elles entrent dans les mêmes conditions qu'en France. Mais cette absence de droits de douane proprement dit ne les dispense pas d'acquitter:

— des taxes sur le chiffre d'affaires (taxes *ad valorem*) perçues à l'arrivée par la douane, alors que les mêmes produits, vendus en France comportent cette taxe incluse dans leur prix de vente. La principale de ces taxes est la taxe sur la valeur ajoutée (11,5 % en tarif normal), à laquelle s'adjoint un droit de consommation sur les alcools. L'ensemble peut atteindre 13 à 15 % *ad valorem*.

— Un droit d'octroi de mer, de 4 % en moyenne, taxe locale au profit des communes de l'île. Il varie de 2 à 11 % selon les marchandises. Cependant, vu la nécessité d'aider l'île à rattraper son retard économique, un tarif réduit ou même une franchise totale de ces droits sont prévus pour de nombreux produits d'équipement, matières premières ou biens de consommation de première nécessité (2).

(1) La loi de 1892, cependant, avait été faiblement aménagée en faveur des colonies, qui demandaient qu'on reconnût leur « personnalité douanière »: des décrets (1910) dressèrent la liste de produits bénéficiant de tarifs réduits ou de dérogations. La grande crise économique mondiale de 1929-1931, la surproduction sucrière, la politique de soutien impérial et le contingentement des sucres aboutirent à un *modus vivendi* entre 1932 et 1935, époque qui fut pour la Réunion calme et prospère.

(2) C'est ainsi que sont exempts de la taxe sur le chiffre d'affaires les matériaux de construction, les engrais, les carburants, l'outillage industriel et agricole; de l'octroi de mer: le riz, le maïs, les produits laitiers, légumes, sel, ciment, engrais, bois, papier, les fers, fontes et aciers, tubes et tôles, moteurs, machines et pièces détachées, camions et tracteurs.

b) Les marchandises d'origine étrangère paient en principe les mêmes droits qu'à leur entrée en métropole: c'est-à-dire que, outre les taxes ci-dessus, elles acquittent un véritable droit de douane. C'est le principe de la loi de 1892. Toutefois, il y a là encore un tarif douanier réduit, spécial à la Réunion, pour certaines marchandises dont l'île a un important besoin — alors que la métropole n'en a pas la même nécessité — (il concerne notamment le pétrole, les tracteurs, certains produits agricoles). Cette liste est modifiable; elle a déjà été aménagée à plusieurs reprises; il faut ajouter que depuis la mise en route de l'O.E.C.E., de nombreux produits originaires des pays adhérents entrent dans l'île en franchise. La gêne à l'importation semble donc s'atténuer très sensiblement.

2. - Une chance: le franc C.F.A.

Créé en décembre 1945 pour compenser le prix de la vie théoriquement beaucoup plus élevé en Afrique noire qu'en métropole, et pour remplacer le franc ordinaire par une monnaie au pouvoir d'achat supérieur, il règne sur une zone à laquelle sont rattachées Madagascar et la Réunion. Celle-ci se trouve être ainsi le seul département français jouissant d'une monnaie spéciale, valant, depuis décembre 1949, 2 francs métropolitains (1).

L'existence du franc C.F.A. est, pour la Réunion, une chance unique. Si cette existence a pu être justifiée lors de sa création, il est certain qu'actuellement l'île profite d'une situation privilégiée que les autres D.O.M., — sans parler des 89 départements métropolitains, — peuvent lui envier.

Il est d'abord inexact de dire que les marchandises valent toujours deux fois plus cher qu'en France. Certes, le transport maritime, les taxes, les bénéfices des intermédiaires augmentent beaucoup le prix des produits, mais ce prix est rarement doublé. Il ne l'est même pas pour nombre de biens d'équipement volumineux ou pondéreux venus de France. Il ne l'est pas — et de loin — pour quantités d'articles fabriqués et biens de consommation. Beaucoup de ceux-ci, du reste, sont dispensés de la T.V.A. (taxe sur la valeur ajoutée correspondant à 25 % de la valeur qui est incluse dans leur prix de vente en métropole) — ou ne paient qu'une T.V.A. très diminuée.

Un article vendu en France 200 francs métropolitains, transporté à la Réunion, devrait valoir, dans le cas d'un doublement de prix, 400 francs métropolitains, soit 200 francs C.F.A.; or il vaut en moyenne 150 à 170 fr C.F.A. (2). Le pouvoir d'achat du franc C.F.A. est donc supérieur à celui du franc métropolitain, et sur bien des importations l'acheteur « gagne » un peu, en jouant, le plus honnêtement du monde, sur la différence entre la valeur officielle et la valeur réelle de sa monnaie. D'autre part, c'est jouer sur les mots que de dire, comme on le dit souvent, que tout est à la Réunion, plus cher qu'en France: c'est théoriquement exact pour les marchandises qui en viennent, grevées de lourds frais de transit; mais, en revanche, beaucoup des marchandises essentielles, et qui ne viennent pas de France, sont beaucoup moins chères que dans la métro-

(1) Soit, depuis le 1^{er} janvier 1960, 0,02 NF.

(2) La tonne de ciment valait au débarqué, au début 1959, 5 550 fr C.F.A. Elle valait de 6 300 à 6 500 stockée en docks, et 7 200 à 7 600 rendue en gare de Saint-Denis. En France, à la même époque, elle valait 10 000 fr métré livrée à l'entrepreneur. Doublee, elle aurait dû valoir 10 000 fr C.F.A. à Saint-Denis.

pole: l'essence, le fuel, le riz, la viande, les tissus; surtout, la population a beaucoup moins de besoins essentiels à satisfaire qu'en France: le problème du chauffage ne se pose pas, celui de l'habillement est très réduit, les seuls tissus utiles étant les cotonnades bon marché; celui de l'habitat est des plus simples pour la masse; qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, le nombre des sollicitations, dans un genre de vie si fruste, est infiniment moindre qu'en Europe: voyages, spectacles, produits somptuaires, éclairage, sont réduits au minimum; les besoins alimentaires sont, pour le moment, satisfaits à bien moindres frais qu'en France. Autrement dit, avec 10 000 francs C.F.A., le créole moyen vit beaucoup plus longtemps de sa vie normale qu'un métropolitain moyen de la sienne avec 20 000 francs (1). Par suite de traitements aux fonctionnaires beaucoup plus élevés qu'en France, de dépenses beaucoup moins nombreuses, du pouvoir d'achat supérieur de la monnaie locale, de fructueux profits sont possibles, dont témoignent ces dernières années les constructions, le niveau de vie, les achats somptuaires d'un nombre croissant de familles.

Enfin si, théoriquement, le franc C.F.A. se justifie du fait qu'à la Réunion les produits reviennent beaucoup plus cher qu'en France, il n'en est pas moins vrai que le problème est le même dans les autres D.O.M., où le franc métropolitain n'en subsiste pas moins. Il y a donc à la Réunion un avantage certain à exploiter.

3. - Un stimulant énergétique: le F.I.D.O.M.

Enfin, et surtout, une très grande partie des dépenses d'importation ne sont pas payées par ceux qui touchent les bénéfices des exportations, mais par l'Etat, car elles sont payées sur les fonds du F.I.D.O.M.

Branche spéciale, pour les D.O.M., du Fonds d'Investissement pour le Développement économique et social (F.I.D.E.S.), créé par la loi du 30 avril 1946, cet organisme a pris en charge l'équipement économique et social des nouveaux départements, et fournit les sommes nécessaires aux énormes investissements que nécessite la création d'une infrastructure moderne. Il met au net et approuve les plans quadriennaux successifs. Ses crédits sont venus s'ajouter aux dépenses normales de l'Etat, lequel assure le fonctionnement des grands services et distribue à la Réunion, département pauvre, des sommes beaucoup plus importantes que celles qu'il en reçoit par l'impôt. Les crédits F.I.D.O.M. sont attribués à tout service économique ou social d'Etat, départemental ou même privé s'ils se révèlent nécessaires pour l'équipement général. Si chaque année une fraction de ces fonds paie la main-d'œuvre engagée pour les travaux, une bonne partie sert aussi à importer les matériaux, machines, carburants, matières premières nécessaires à ces travaux: essence, fuel, ciment, engrais, produits bitumineux, matériel roulant, bois, métaux, machines agricoles, bétonneuses, bulldozers ont afflué dans l'île depuis 1948 grâce au F.I.D.O.M., ainsi qu'une masse d'objets fabriqués;

(1) A la Réunion, en novembre 1957, le riz valait (en francs métropolitains) 60 fr le kilo (France 140); la viande de bœuf 400 à 600 (France 1 000); le café 480 (France 1 000); l'essence 52 fr le litre (France 94); les cigarettes 70 fr le paquet (France 90); le métrage d'un complet d'homme revient en France à 7 500 fr et à la Réunion à 1 650 fr. En revanche, l'électricité, les pommes de terre, les œufs, le lait, le pain sont plus chers à la Réunion qu'en France; ils sont peu consommés. Une 4 CV modèle luxe, qui valait en France en 1949 environ 330 000 francs, aurait dû, si son prix avait doublé, valoir 330 000 fr C.F.A. à la Réunion; or elle en valait 297 000.

tout cela nécessite des importations massives, payées sur fonds d'Etat; ce sont ces importations qui créent un déficit de la balance commerciale, mais si vraiment c'est un « déficit », il n'est en tout cas pas payé par les bourses réunionnaises.

Les sommes versées à la Réunion depuis 1948 et prises sur le budget métropolitain figurent dans le tableau suivant:

DEPENSES DE L'ETAT A LA REUNION

(en millions de francs métropolitains)

	Sommes payées par l'Etat en excé- dent de ses recettes locales (non com- pris F.I.D.O.M.)	F.I.D.O.M.	Prêts à la construction
1948	276	303	
1949	174	362	
1950	305	444	
1951	42	822	
1952	412	1 441	
1953	751	1 026	
1954	1 150	1 425	297
1955	2 023	1 461	754
1956	2 754	2 178	1 255
1957	2 205	2 202	1 396
1958	2 047	1 228	1 014
1959		1 504	
Total	12 139	14 396	4 716

Il faut ajouter à ces sommes des avances faites par l'Etat aux Communes, la subvention économique par quintal de sucre (5,6 milliards), le fonds de péréquation aux communes. C'est au total plus de 35 milliards de francs que l'Etat a consacré au relèvement de l'île depuis 1948. Il s'agit là, pour ce qui est du moins du F.I.D.O.M., d'une injection à haute dose destinée à créer un choc favorable, à stimuler l'économie de l'île, à lui fournir un supplément d'énergie pour la lancer sur la piste et la faire décoller; une fois en route, elle devrait, en principe, s'auto-financer. Cette injection vise à faire baisser le prix de revient du sucre et des cultures en général, suffisamment pour que l'île puisse ensuite vivre en utilisant normalement ses ressources. Cet état de chose absolument factice ne semble donc pas devoir durer indéfiniment, encore qu'ailleurs, en France et dans le monde, les investissements d'Etat semblent devenir une habitude permanente. Nul ne peut dire si, une fois cette euphorie artificielle cessée, l'île vivra d'une vie normale, ou retombera dans son indolence et sa misère.

4. Une conséquence : affaires et bas de laine.

Ce qui est certain, c'est que l'île traverse une période d'activité intelligente et créatrice. Les investissements privés, déjà en jeu avant 1939, vont de pair avec les investissements publics. Les mouvements des capitaux témoignent d'une grande animation. Le montant des comptes de dépôts en banque est passé de 650 millions de francs C.F.A. au 1^{er} janvier 1947 à 4 milliards 297 millions au 31 décembre 1958. Entre les mêmes dates, et s'accroissant à peu près dans les mêmes proportions, la circulation fiduciaire passait de 400 millions à 3 milliards 130 millions. Le marasme né de la crise de 1952-1953 fut entretenu pendant deux ans environ par une politique de thésaurisation; l'argent se cacha; la valeur de la circulation fiduciaire s'accrut brusquement plus vite que celle des comptes de dépôt, et on put avec raison parler de 500 à 1 000 millions C.F.A. qui dormaient quelque part (1). Il semble que, dès la fin 1955, les capitaux locaux sont en partie sortis de leur cachette. La courbe des comptes de dépôts a dépassé de nouveau celle de la circulation fiduciaire, et on peut espérer des investissements productifs. Mais il ne faut pas oublier qu'une grande partie des économies enfouies dans les lessiveuses doit vraisemblablement venir de la masse des fonctionnaires et employés, qui gagnent bien, ont peu de besoins, et se soucient peu d'investir leurs fonds dans autre chose que l'amélioration directe de leur niveau de vie familial; une bonne part de ces capitaux a réapparu dans la construction de maisons d'habitation qui poussent autour des villes depuis 1955.

Cependant, le commerce local n'a pu manquer de se développer considérablement, à partir du moment où la départementalisation haussait le niveau de vie de la population. Une poussée d'affaires, telle qu'elle n'en a jamais connu jusqu'ici, secoue l'île, et particulièrement Saint-Denis. Le sucre étant directement vendu en France par les sociétés sucrières, il n'est besoin que de quelques exportateurs spécialisés de vanille et d'essences à parfum, soit quatre ou cinq maisons à Saint-Denis, une ou deux à Saint-Pierre. En revanche, nombreuses sont les maisons d'importation (qui se qualifient souvent d'import-export, mais dont le rôle export se borne à quelques réexpéditions). On comptait en 1957 à Saint-Denis, 53 bureaux d'importateurs, et 8 à Saint-Pierre, auxquels il fallait ajouter des importateurs spécialisés (21 à Saint-Denis, 5 à Saint-Pierre), qui ne sont autres que les représentants de certaines marques (2). En fait, on distingue les importateurs privés dont les maisons traditionnelles sont souvent l'apanage de vieilles familles créoles, et les grosses sociétés, souvent agences locales des compagnie métropolitaines (Compagnie Marseillaise, Compagnie Lyonnaise), que deux ou trois maisons locales arrivent du reste à égaler. Ces solides entreprises, logées dans les entrepôts vieillots du bas de Saint-Denis s'occupent surtout à faire venir des matières premières et des produits pondéreux (fer, tubes, ciment, engrais, bois, bulldozers, tracteurs, outillage, carburants) et des objets fabriqués de valeur: frigidaires, matériel sanitaire, meubles, etc... Les agences spécialisées font venir les autos, camions, véhicules deux roues, et en fournissent les pièces détachées. Beaucoup d'importateurs ont un comptoir de détail ou au moins de demi-gros. On sait que de nombreux Asiatiques détaillants ont aussi leur branche importation. Enfin, de très nombreuses entreprises privées ou publiques,

(1) Discours du Préfet de la Réunion (Revue C.C., février 1956, p. 89).

(2) Annuaire Noria 1957.

chargées de l'équipement de l'île sur fonds F.I.D.O.M., font venir directement leur matériel d'Europe.

Durant les années 1948-1952, les chiffres d'affaires et les bénéfices furent tels que beaucoup de commerçants firent d'importantes commandes, qu'ils ne purent écouler entièrement au moment de la crise des années 1953-1954; il s'ensuivit un marasme du commerce local. La reprise de 1955-1956 a fait oublier cette crise. Quoi qu'on puisse dire sur les difficultés économiques (stocks invendus, factures à paiement retardé), il est patent, pour qui compare le Saint-Denis de 1948 et celui de 1958 — et il en est de même, toute proportion gardée, dans les autres agglomérations — que le commerce local se porte bien. Partout, Chinois et Z'Arabes reconstruisent en dur leurs immeubles, ou du moins en refont la façade, avec des lignes modernes, de grandes vitrines aux éclairages brillants, et aux enseignes lumineuses — ou même des dispositifs tournants en vitrine; ils y font montre d'articles de haut luxe, aussi bien que d'articles de bazar. Les magasins « chics » du centre commercial de Saint-Denis avec leurs articles de Paris: maroquinerie, radio, horlogerie, bijouterie, modes, microsillons, n'ont que peu de rapport avec les petites échoppes sans vitrine, en planches gris sale, à enseigne de bois peint, qu'on voyait aux lendemains de la guerre. Un à un, les souks deviennent des stands modernes. La publicité locale déferle jusque sur les écrans des cinémas. Le nombre des mutations de fonds de commerce — (60 par an) — témoigne d'une vive fermentation; les Chinois, en particulier, font preuve d'une mobilité extraordinaire et beaucoup d'employés se placent à leur compte. Le nombre des détaillants fait rêver; on compte dans un pays où la masse est essentiellement rurale et sous-développée, 216 magasins de tissus et de confections, 57 bazars, pratiquement tous indiens, 902 épiceries avec débit de boissons, et 320 débits de boissons proprement dits, presque tous Chinois, sauf dans les Hauts, soit — hélas! — un débit de boissons pour 260 habitants (1). La prospérité est évidente, actuellement. Il nous reste à savoir si elle repose sur des bases réelles ou simplement fictives, ou du moins artificielles, et donc quels sont les éléments et la valeur vraie de la renaissance économique et sociale de l'île, et quelles peuvent en être la solidité et la durée.

(1) Revue C.C., février 1956, p. 29.

CHAPITRE XIII

La révolution économique récente

I. — LA SITUATION EN 1946-1948

Des longues descriptions qui précèdent, se dégage un tableau assez peu encourageant de l'île au moment où elle devenait département.

Le bilan, au départ, n'était guère favorable. La Réunion était un territoire profondément sous-développé et sous-alimenté, dont la population, de plus en plus nombreuse, vivait dans l'inertie et la misère, sous la houlette plus ou moins paternaliste d'une bourgeoisie peu habituée à l'effort et accoutumée dès l'enfance à se faire servir. Depuis le déclin de la grande époque du XIX^e siècle, une bonne partie des choses avait été laissée à l'abandon : routes, écoles, hôpitaux, port, projets d'irrigation, d'adduction d'eau, de reboisement, d'électrification. Certes, depuis 1920-1925 une nette reprise s'était annoncée par la modernisation des sucreries et un nouvel élan démographique. Mais pour tout le reste, l'île se contentait de vivoter en vertu de sa routine : certains planteurs montraient avec fierté leur 20^e ou leur 40^e repousse de cannes ; il était bien connu que les engrais abîmaient la terre ; dans les Hauts le gérianium ruinait un sol déboisé. L'érosion et le lessivage des sols prenaient des allures inquiétantes, les rendements étaient très inférieurs à ceux du début du siècle. Dans les cirques, les îlets s'amenuisaient à chaque cyclone. Mafate, qui avait été prospère en 1910-1920, était presque vide en 1948. Planteurs et colons, à quelques exceptions près, conservaient les méthodes ancestrales : creusement du sol à la gratte, et dès que l'on gagnait les Hauts, culture sur brûlis. Presque personne ne se rendait compte que les rendements auraient pu être très accrus, triplés pour certaines cultures, et les bénéfiques en même temps. A l'heure où la baisse des prix mondiaux du sucre était inéluctable, les Réunionnais restaient complètement indifférents et n'avaient guère envisagé qu'ils eussent à abaisser leur prix de revient (1). L'indolence et le fatalisme, africain ou asiatique, avaient très vite gagné les Blancs et, au fond, c'était peut-être une sagesse ancestrale qui présidait à ce genre de vie.

(1) Direction des Services Agricoles (D.S.A.). Rapport annuel 1948-1949.

Car si l'on travaillait peu, c'est que l'on avait peu de besoins; un bon naturel rendait tout le monde optimiste. La plupart des relations dépeignent comme heureuse cette période qui continue le XIX^e siècle. Il est vrai que ces relations étaient le fait de la classe bourgeoise et des hommes de lettres créoles fixés à Paris. Cependant, elles semblent bien refléter une mentalité générale de misère souriante. On vivait au ralenti, on travaillait sans hâte, on jouissait de tous les événements inaccoutumés: les mariages, les kermesses, la descente à la ville par le petit autocar rustique, ou dans le petit train tranquille, la montée à Cilaos en « fauteuil », demeuraient des souvenirs mémorables. Résignée à une situation qu'elle avait toujours connue, la population ne croyait guère à la possibilité d'un sort meilleur. Economie figée, donc, c'est-à-dire rétrograde. Quant aux classes éclairées, il leur suffisait d'évoquer les noms de Leconte de Lisle, de Léon Dierx, de Juliette Dodu, de Joseph Bédier et de quelques autres, pour être persuadées qu'elles avaient du génie, et donc que tout allait très bien.

On sait que la plupart des tentatives pour se dégager de cet immobilisme avaient avorté depuis une soixantaine d'années; un agronome actif, Auguste de Villèle avait, trente ans durant, essayé de secouer la torpeur créole. Il avait été peu suivi. Des essais de barrages dans les Hauts de Saint-Paul, d'élevage dans ceux de Saint-Leu, de reboisement à l'Etang Salé, d'usine électrique à Takamaka, avaient été rejoindre dans l'oubli les projets ambitieux du captage des eaux de Mafate, de l'irrigation de la Plaine des Galets, de la culture industrielle de l'aloès, de la modernisation du port de Saint-Pierre. Par ailleurs, toutes les tentatives en vue de grouper les planteurs avaient régulièrement échoué. La masse de la population était simplement répartie en « clientèles » de personnalités politiques. Certains des éléments d'organisation étaient pourtant déjà en place: Commission Consultative du Travail et de l'Agriculture, Crédit Agricole, Chambres de Commerce et d'Agriculture. A vrai dire, ces organismes étaient peu actifs, trop traditionalistes. Le planteur répugnait à emprunter au Crédit Agricole et préférait l'usure du Chinois ou du grand propriétaire. Seuls étaient vivants le Syndicat des Fabricants de sucre, avec sa récente station d'essai de la Bretagne. Une sorte de fatalité semblait s'opposer à ce que la Belle au Bois dormant s'éveillât.

La guerre de 1939-1945 n'avait fait qu'accroître le marasme, en remplaçant la sous-alimentation par la faim et le dénuement; l'arrachage des cannes avait presque anéanti la seule richesse de l'île. Leur production était descendue de 111 000 tonnes en 1940 à 13 000 en 1944, celle de l'essence de géranium était tombée de 1939 à 1947 de 155 tonnes à 45. La consommation en matières grasses avait baissé de moitié, dit M. Rigotard, ce qui avait entraîné une baisse de 50 % du rendement horaire des travailleurs (1).

On vivait, cependant, parce que la vie est facile aux Isles, que l'on se contentait de très peu, que les denrées essentielles étaient produites à la case (maïs, grains) ou revenaient bon marché: un kilo de sucre payait alors 3 kilos de riz (1938). Mais on vivait mal, souvent à la limite de l'équilibre organique; les salaires étaient en 1948, de 30 à 60 % inférieurs au minimum vital (2); la moindre épidémie, le moindre excès, démolissait et ravageait son monde: mortalité élevée (22,1 %), mortalité

(1) Marchés Coloniaux, 14-7-1956, p. 1 863.

(2) Rouqué. Op. cit.

infantile énorme (145 0/00) en 1947. Pour les survivants, rhum, paludisme, bilharziose, amibiase, délabraient les organismes à l'état chronique. L'île possédait toutes les caractéristiques du pays sous-développé : production insuffisante, rendements infimes, immensités incultes, sous-alimentation, surpeuplement, ignorance, non-résistance aux maladies, ressources uniquement agricoles, et d'une agriculture routinière, monoculture menaçante, culture sur brûlis, aucune possibilité d'industrialisation, masse de salariés non spécialisée, au stade du manœuvre; tout cela aboutissait au sous-prolétariat.

Amener l'île au niveau des autres départements, dans les délais les plus rapides, impliquait, dans ces conditions, des réalisations audacieuses et difficiles.

Il fallait hausser fortement le niveau de vie par une alimentation plus riche, un habitat décent, une surveillance sanitaire entièrement à organiser. Cela impliquait au début l'assistance médicale gratuite pour 40 % de la population, en attendant le relèvement massif des salaires, puis le fonctionnement de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales. La condition de rentabilité du système était un vaste effort économique : l'île devait produire beaucoup plus, et beaucoup moins cher, afin de se rapprocher au plus près des prix mondiaux, tout en assurant une rétribution convenable à la main-d'œuvre. Or, l'île produisait le maximum de ce qu'elle pouvait produire dans l'état actuel des choses. Toute l'infrastructure était donc à reprendre entièrement, toutes les techniques agricoles à revoir (mécanisation, engrais). Et c'est à ce moment-là qu'on allait demander à la Réunion, qui jusque là vivait en percevant des taxes sur l'exportation, d'endosser le lourd système des impôts directs métropolitains.

L'île avait alors, au début de 1948, environ 221 000 habitants. La natalité y était de 40 0/00, le surpeuplement déjà menaçant; on comptait une moyenne de 3,5 pièces par case pour 4,3 habitants; l'index splénique était à 28,94 et 38 % des décès avaient lieu par paludisme (1). Dans le Port, un navire venait de rester cinquante-cinq jours bloqué par les galets; l'île entière ne disposait que de 600 kw, mais aussi de 57 % d'illettrés à l'incorporation (ce qui suppose une proportion bien plus forte encore dans la population globale), et de 100 000 assistés. Seul élément positif: elle produisait 78 000 tonnes de sucre, grâce à 20 000 planteurs de cannes.

C'est avec un effarement indicible que les premiers chefs de service métropolitains se rendirent compte du délabrement de l'île. Leurs premiers rapports sont émaillés de réflexions scandalisées et découragées: Nombre de planteurs ont tendance à considérer la canne comme un produit de cueillette... Toute mesure est, à la Réunion, sévèrement critiquée... Les planteurs veulent ignorer la conjoncture économique: ils vivent dans leur insularité avec l'idée bien arrêtée que leur sucre sera toujours acheté par une métropole reconnaissante, et, de surcroît, à des prix toujours plus élevés. Il serait certes facile de diminuer les frais tout en augmentant les rendements, mais l'effort nécessaire n'est jamais fait; le Réunionnais est farouchement individualiste, hostile à toute initiative venue d'ailleurs; ses échecs répétés sont dus, certes, à la politticaillerie locale, mais surtout à l'apathie inimaginable dont font preuve les agriculteurs de ce pays. Tout effort, même minime, pour sortir de l'ornière, rebute; le commerce local sabote tant qu'il peut tout effort

(1) HAMON et DUFOUR: La lutte antipaludique à la Réunion (1949-1953); 52 p. dactyl.

de coopérative de vente; les initiatives de l'administration ne rencontrent aucune aide. Partout on se heurte à l'indifférence, à l'hostilité des intéressés eux-mêmes.

Il était évident que, pris individuellement, chaque Réunionnais était affable, sympathique et intéressant. Il n'en était pas moins vrai que, dès qu'il s'agissait de mesures d'ensemble, il ne fallait absolument pas compter, — mis à part de rares cas particuliers, — sur une aide venant de la population. Il n'était, du reste, pas question que les planteurs besogneux et la masse salariée et ignorante mettent leurs économies inexistantes en investissements productifs. La seule méthode à employer était ici la méthode autoritaire, et c'est l'Administration qui devait s'en charger; la population suivrait lorsqu'elle aurait jugé des résultats. Il fallait d'abord dresser l'inventaire exact des ressources de l'île, introduire des méthodes rationnelles, trouver hors de l'île des crédits massifs pour reconstruire son infrastructure économique, entreprendre et gagner la lutte contre la maladie, l'ignorance, la misère, l'alcoolisme, créer des stations d'essais, des coopératives-pilotes, et répandre, par le seul exemple de la réussite et l'offre de crédits au moment opportun, les procédés de technique agricole qui permettraient d'augmenter la production tout en baissant le prix de revient. Le tout en fermant les yeux et en baissant la tête stoïquement, sans répondre à la tempête de récriminations qui ne manqueraient pas de déferler.

Car, — de nombreux administrateurs civils et militaires nous l'ont confirmé, — ce pays si français depuis trois cents ans et si délicatement civilisé sur tant de points, était, à certains égards, plus en arrière non seulement que l'Afrique du Nord, mais même que l'Afrique Noire et Madagascar.

II. — LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le but lointain: amener l'île au niveau de la métropole, était inscrit au départ dans la décision solide et nette de la départementalisation.

Celle-ci, décidée par la loi du 19 mars 1946, n'avait qu'un motif inopiné et sans rapport avec l'île: la nécessité de couper court à des théories visant à inclure les Antilles françaises dans un monde caraïbe plus ou moins sous la coupe américaine. Or, on ne pouvait guère dissocier le sort des quatre vieilles colonies. Mais, en fait, cette loi apportait la conclusion qui s'imposait, après trois siècles de civilisation française, pour ces territoires trop petits, trop isolés, trop pauvres pour se suffire à eux-mêmes, trop français pour être traités en étrangers ou en associés; c'était la réponse à bien des projets, à bien des vœux formulés qui réclamaient depuis longtemps l'assimilation complète, à bien des doléances sur le fait qu'on traitait les créoles en Français de seconde zone..., c'était une solution souhaitée au fond, par tous, encore qu'ensuite un concert de plaintes se soit élevé contre la nouvelle mesure (1).

(1) Le vœu, plus ou moins formulé par certains, serait l'autonomie de l'île. Celle-ci avait été partiellement réalisée depuis le Second Empire, sous la direction du Conseil Général, jouant le rôle d'un petit Parlement qui fixait les droits de douane, les impôts, et présentait à Paris des projets de statuts divers que le gouvernement ratifiait, ou dont il tenait compte. Le résultat n'avait été vraiment apprécié que des 10 à 12 000 membres des grandes familles vivant du travail des 200 000 autres habitants. Cette solution n'était socialement plus possible en 1946. Quant à l'indépendance, — impensable économiquement, — elle n'a jamais été réclamée que par quelques isolés et pour des arrière-pensées politiques n'ayant rien à voir avec la Réunion.

En effet, à partir du 1^{er} juillet 1948, date où la départementalisation devint effective, les services locaux, qui relevaient du seul Ministère des Colonies, disparurent et furent remplacés par des services relevant de chaque ministère particulier. Ceux-ci prirent en charge leurs dépenses; par contre, le système des impôts directs était étendu à la Réunion; l'ensemble amena un cortège de désillusions.

D'abord, le gouverneur était remplacé par un préfet. Or, il était facile aux notables, — et ils ne s'en privaient pas, — d'influencer un gouverneur vivant au contact des grandes familles et possédant une large possibilité de décision — et d'indécision — personnelle. En mettant les choses au pire, il était relativement facile aux parlementaires d'obtenir « sa tête » à Paris. Au contraire, il était beaucoup plus difficile de « coiffer » un préfet, bien moins indépendant du pouvoir central, relevant à la fois de tous les ministres, et dont le rôle n'était très souvent qu'intermédiaire. Surtout, la plupart des grands services échappaient en partie à son autorité et correspondaient directement avec leurs propres ministères à Paris; c'était l'heure où, de son côté, le Conseil Général était ramené à son rang d'assemblée consultative. Enfin, la nécessité, pour être désormais chef de « cadres » des nouveaux services, de posséder des titres obtenus sur concours ou examens, écartait par le fait même de presque tous les postes, — et pour assez longtemps, — les créoles, orientés jusqu'ici vers les professions libérales et très peu vers les carrières administratives.

Bien d'autres perspectives étaient sombres: l'impôt sur le revenu, avec son cortège de taxes, allait s'abattre sur une population qui n'était absolument pas préparée à cette éventualité. Jusque là, l'Etat affectait gratuitement à la Réunion, à titre de colonie, une certaine somme, et les recettes perçues dans l'île étaient dans leur totalité affectées à des dépenses locales, relevant du Conseil Général et des communes. Ces recettes locales étaient essentiellement fournies par les impôts indirects, et d'autant plus supportables qu'elles consistaient surtout en un droit de sortie sur les exportations, droit qu'on faisait pratiquement payer à l'acheteur métropolitain. Les prélèvements fiscaux, en 1947, avaient atteint en moyenne 2 550 fr par personne (1). Tout allait changer. La Réunion, qui avait payé en 1947 pour 35 millions de francs de contributions directes, fut taxée en 1948 pour 230 millions (+557 %). Passe encore pour l'impôt sur le revenu, auquel presque toute la masse échappait. Mais les impôts des budgets départementaux et communaux alimentés par les contributions foncières et mobilières devaient faire face tout d'un coup à d'énormes dépenses et devaient en conséquence se barder de centimes additionnels d'autant plus lourds aux contribuables que les gens véritablement imposables étaient rares (2). Ce système, qui correspondait, dit très bien M. Guézé (3), à un pays industrialisé, à revenu et niveau de vie élevés, était brusquement plaqué sur un pays agricole, sous-développé et à très bas niveau de vie. C'était le moment choisi pour lancer la mise en train de la Sécurité Sociale, avec ses compléments (congrés payés, allocations familiales), et une augmentation massive des salaires, par ailleurs indispensable. Or, toute l'économie de l'île, déjà, disait-on, non rentable, était fondée sur le bas prix de la main-d'œuvre.

(1) Notes documentaires n° 1719.

(2) On cite le cas de propriétaires ou médecins qui avaient payé 219 fr d'impôt pour 1947 et durent en payer 130 000 en 1948.

(3) P. Guézé: Des solutions nouvelles..., etc... (F.O.M., mars 1956).

On conçoit que l'accueil fait à la départementalisation ait été dépourvu d'enthousiasme.

Pour « l'intelligenza » et la « gentry » créoles, la départementalisation apparut comme une catastrophe auprès de laquelle le récent cyclone destructeur n'était pas grand chose. A leur amour profond pour la France s'ajoutait donc de plus en plus une solide aversion pour la métropole (1). Tout ce que l'île comptait de classes influentes croyait perdre à ce nouveau régime, et, disposant de la presse et des tribunes officielles, le criait bien haut; au contraire, la masse populaire avait un intérêt immédiat à la départementalisation; elle le sentait confusément; seul, par tactique, le parti communiste s'accrocha en conséquence à en proclamer la nécessité: motif de plus pour les cadres locaux à s'indigner vertueusement.

C'est dans un tel climat que furent installés, en 1947-1948, les divers services administratifs, soit par adaptation des anciens services coloniaux (Services Agricoles, Eaux et Forêts, Santé, Douanes, Enseignement, Ponts et Chaussées), soit par création (Travail, Population), soit par refonte complète (Contributions directes et indirectes), cependant qu'au cours des années suivantes les organismes locaux étaient peu à peu alignés sur leurs homologues métropolitains (Banques, Chambres de Commerce et d'Agriculture, Crédit Agricole, etc...).

Un tel bouleversement d'habitudes était néfaste s'il était trop brutal, et à ce point de vue-là on ne pouvait que se méfier des tendances centralisatrices et uniformisatrices des ministères parisiens; il y avait de sérieuses chances de penser qu'aux yeux d'un bureaucrate parisien les problèmes et les solutions qui se posaient pour les colons malabars de Ravine-Creuse et les petits Blancs de l'Ilet à Malheur étaient les mêmes que pour le cultivateur ouvrier agricole cégétiste du Cambrasis ou le bouilleur de crû des Deux-Sèvres; on pouvait se demander ce que représentaient le climat tropical, un cyclone, ou simplement un « champ » réunionnais, pour un chef de bureau habitué aux terres à blé de Beauce. Mais, en fait, la Réunion eut cette chance que, dans l'ensemble, ce furent de remarquables techniciens qui furent mis à la tête de ses services. Quant à Paris, si au début il montra son inexpérience des questions tropicales, il le reconnut de bonne grâce. De très nombreux contacts, de fréquentes missions d'experts au cours de la période 1947-1957 permirent aux différents ministères d'être très au courant, et assez rapidement, des problèmes réunionnais.

Il avait du reste été établi dès le début, qu'en raison même des différences de mentalité et de genre de vie des D.O.M. avec ceux de la métropole, des aménagements seraient prévus. Toute loi votée pour la métropole, était, en principe, applicable aux D.O.M., mais une exception pouvait être expressément mentionnée s'il y avait lieu. Il était spécifié que l'application des mesures et des institutions métropolitaines se ferait par étapes; il ne pouvait du reste en être autrement; on espérait par là éviter les catastrophes économiques et les tempêtes de protestations. Seul le premier but fut atteint.

Au point de vue fiscal, il était du reste difficile de demander aux Réunionnais la même contribution qu'aux métropolitains, étant donné que l'Etat ne

(1) Aversion qui s'accrut dans les années qui suivirent lorsque les fonctionnaires métropolitains débarquèrent avec leurs familles; ils firent figure de colonisateurs, voire d'« occupants ».

pouvait encore justifier de services rendus analogues. Après étude des revendications locales, et ceci pour une période indéterminée, il fut décidé que le taux de l'impôt sur le revenu serait d'une part abaissé de 25 %, d'autre part pourvu de l'indice de correction 1,50 (au lieu de 2 comme le voulait la monnaie C.F.A.) pour la détermination des barèmes et des tranches, ce qui ramenait le nouveau chiffre aux trois quarts de sa valeur. Ces mesures furent confirmées par le décret du 13 février 1952, qui définit le statut financier des D.O.M. (1).

Les quatre vieilles contributions foncières et mobilières furent régies par des règles différentes de celles en vigueur en métropole; celles des années 1948 à 1950 ne furent pas recouvrées; celles de 1951 et 1952 ne furent recouvrées que pour 25 et 40 %; dans le domaine des contributions indirectes, d'importantes réductions de tarif furent accordées (2). Tout ceci impliquait que l'Etat prit à sa charge une part des dépenses de l'île pour en éviter l'asphyxie. En d'autres termes, il renonçait à une partie de ses recettes dans un secteur où il devait au contraire effectuer des dépenses anormalement élevées.

Il allait de soi que l'équipement de la Réunion ne pouvait se faire qu'avec l'apport de crédits massifs extérieurs aux ressources normales. Précisément, la France de l'après-guerre, décidée à la planification et à l'équipement de ses colonies sous-développées, avait jeté les bases, par la loi du 30 avril 1946, d'un vaste plan d'équipement économique et social des pays d'Outre-Mer, annexe du Plan Monnet. Un puissant organisme spécialement créé à cet effet, le F.I.D.E.S., présidait à l'étude des projets et accordait les crédits qui seraient gérés et contrôlés par la C.C.F.O.M. (Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer). La départementalisation effective des vieilles colonies survenant au 1^{er} juillet 1948, leur équipement fut pris en charge à cette date par le F.I.D.O.M., c'est-à-dire par le F.I.D.E.S. siégeant en séance spéciale pour les D.O.M.

Gouverné par un Comité directeur où siègent de hauts fonctionnaires coloniaux et financiers, les préfets des D.O.M. et les experts adéquats, le F.I.D.O.M. reçoit de chaque département d'Outre-Mer les rapports d'études et demandes de crédits pour les travaux envisagés. Le plan est d'abord élaboré sur place — dans l'île — par le Bureau technique du Plan délégué en permanence à la Réunion, qui se tient à la disposition des Services et des communautés publiques pour conseiller et effectuer toutes études préliminaires. Le F.I.D.O.M. étudie le problème et répartit ses subventions au mieux, selon un ordre d'importance qu'il établit, par tranches annuelles, parties d'un plan d'ensemble quadriennal qu'il met au point. Les fonds sont fournis par le Fonds de Modernisation pour l'équipement, lui-même alimenté par l'impôt d'Etat métropolitain et, dans une faible part, par les subventions des D.O.M. Ils sont gérés par la C.C.F.O.M. (3) qui peut aussi, pour son propre compte, faire des prêts ou des avances aux départements, aux communes, aux établissements publics ou privés, et aux sociétés d'économie d'intérêt général.

(1) Par ce décret, les parties des bénéfices industriels et commerciaux consacrées aux investissements utiles à l'économie de l'île se virent exonérées d'impôts, gros avantage pour les sociétés sucrières et les grands domaines. Ces mesures ramenèrent le nombre des cultivateurs assujettis à l'impôt sur le revenu, qui était de 2993 en 1948, à 506 en 1950. — P. Demange, préfet de la Réunion. Discours au Conseil général, 12 octobre 1949.

(2) Depuis 1953, l'Etat verse aux communes, au titre de ces contributions, une substantielle allocation prise sur le fonds de péréquation des taxes sur les chiffres d'affaires, ce qui permet de ramener l'impôt à un niveau raisonnable. Dans le domaine des contributions indirectes, d'importantes réductions de tarif sont accordées; la taxe à la production est un tiers plus faible qu'en France, celle sur le chiffre d'affaires (T.V.A.) est diminuée de 40 %; certaines autres sont entièrement supprimées. — Annuaire Stat 1952-1955, pp. 92 et sq. — Marchés Coloniaux, 10 novembre 1951, p. 2949.

(3) Devenue en 1959 la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.).

L'ampleur des pouvoirs et des ressources du F.I.D.O.M. lui permet de traiter à fond le problème de la modernisation: il patronne pour chaque projet missions préalables, missions d'études, contacts avec la Recherche scientifique, sous son égide, des équipes d'ingénieurs électriciens, agronomes, hydrologues, des géologues, pédologues, ingénieurs des Ponts et Chaussées, etc..., sont venus longuement sur place étudier les problèmes; enfin, il fournit les crédits pour l'exécution: il faut mettre au compte du F.I.D.O.M., pour la plus grande part, l'aménagement du Port, de l'aérodrome, du réseau routier, l'électrification, la construction des écoles et des hôpitaux. La création de l'Ecole d'Agriculture et du Centre technique de la Canne sont à son actif, ainsi que de fortes injections de crédits pour l'amélioration des sols, la modernisation des sucreries, le reboisement, les prêts à la construction privée. Bref, il pratique sur la Réunion la méthode de la respiration artificielle qui, espérons-le, permettra dans quelques années à l'île de vivre par ses propres forces.

Après les inévitables tâtonnements et mises au point, qui ont occupé les années 1948 à 1951, le mécanisme fonctionne à peu près régulièrement et le rûdage est fait. Lorsqu'une perspective nouvelle surgit, un rouage supplémentaire est monté. C'est ainsi qu'au point de vue administratif, on a fini par se rendre compte que Paris envisageait les problèmes tropicaux avec une optique déformante, et que les solutions d'ensemble réclamée par l'administration locale restaient inaperçues de chaque ministère, lequel réglait ses problèmes particuliers sans voir l'intérêt supérieur. Un Comité interministériel permanent pour les D.O.M. fut alors créé, sous la direction d'un I.G.A.M.E.; même si son rôle est peu actif, il témoigne d'intentions louables. Sur le plan local, un Comité départemental d'expansion économique et sociale a été institué à Saint-Denis en juillet 1956; il a centré son activité sur un plan régional d'urbanisme et de tourisme, et suscité des recherches pour l'amélioration de l'alimentation, du niveau de vie, de l'élevage, et l'introduction de nouvelles cultures. Une Commission d'études pour les D.O.M. fonctionne autour des ministères, cependant qu'une nouvelle Commission d'études pour la modernisation des D.O.M., créée en novembre 1956, prépare les éléments du troisième plan quadriennal. Un important travail de documentation et de préparation de projets se manifeste donc un peu partout, auquel il faut ajouter l'activité normale des Services départementaux. Le reproche que l'on pourrait faire à tout ce système, c'est qu'il est lourd et que les liaisons sont insuffisantes. Mais ces inconvénients, après tout minimes, ne doivent pas faire oublier les spectaculaires réalisations obtenues grâce à ces organismes depuis dix ans.

Il se trouve en effet que la Réunion semble avoir rencontré là une chance inouïe... Toujours est-il qu'elle vit, depuis 1948, une période d'activité et d'enrichissement qui laisse loin derrière elle ses époques les plus glorieuses, à la fois par l'ampleur des moyens mis en œuvre et par la profondeur des transformations qu'ils amènent.

Le premier plan quadriennal, décidé en 1946, retardé par la mise en place de la départementalisation, a été pratiquement appliqué à partir de 1950, et se prolongea jusqu'en 1953. Le deuxième plan (1954-1957) avait subi un assez gros retard, mais, quoique non entièrement terminé en fin 1957, il apporta de substantielles réalisations. Le troisième plan (1958-1961) est encore en élaboration à l'heure où nous écrivons (mars 1958). Il portera avant tout sur l'équipement sanitaire et social de l'île (achèvement des hôpitaux, maternités, sanatorium, extension des écoles, amélioration de l'habitat, adductions d'eau), et par ailleurs veillera à la continuation des réformes industrielles et surtout agricoles (introduction

et protection des nouvelles cultures, reboisement, coopératives, amélioration des sols, irrigations). La perspective de travaux d'envergure a amené de grosses sociétés françaises de travaux publics à s'installer dans l'île (1). Ces organismes entreprennent tous gros travaux d'adjudications: aménagement du Port, réfection du réseau routier, construction d'immeubles publics et privés, lotissements. Elles forcent les petites entreprises locales à se moderniser sous peine de périr. Elles sont l'outil direct par lequel les plans se réalisent. Pris au sens large du terme, le plan s'est appliqué à provoquer des améliorations considérables dans trois directions principales: une reconstruction quasi totale de l'infrastructure économique du pays, une profonde révolution agricole, un changement social peut-être moins apparent, mais singulièrement réel. Ces courants ont donné à la Réunion, en dix ans, un visage nouveau, qui se précise tous les jours davantage, et où apparaît dès l'abord la prépondérance écrasante d'une économie sucrière rénovée.

III. — L'EQUIPEMENT PUBLIC PAR LES PLANS QUADRIENNAUX

Il était urgent de réviser entièrement le réseau de communications, et de procéder à un équipement énergétique. Le problème de l'eau, celui du bâtiment, celui de la formation de la future main-d'œuvre n'étaient guère moins aigus, dans cette île où tout était à reprendre à la base.

1. - Les communications.

L'obstacle majeur à une activité rentable de l'île était l'isolement relatif dont elle était victime. Isolement extérieur, puisqu'elle était à un mois de mer de la France. Cloisonnements intérieurs, également, qui faisaient que bien des habitants de l'Îlet Calebasse n'avaient guère de chance de connaître un jour Saint-Denis.

La circulation intérieure.

Dans une île si petite que, plate, il eût fallu quarante minutes à une auto pour la traverser, le relief était tellement chaotique que la difficulté des communications devenait un obstacle majeur. Il fallait cinq heures d'auto pour joindre Saint-Denis à Cilaos, distant en ligne droite de 28 kilomètres, par une route de 137 km, le plus souvent acrobatique. La liaison essentielle Saint-Denis-le Port se faisait par une route de 42 kilomètres escaladant en interminables contours le massif de la Montagne: au total, 1 h 30 d'auto pour un trajet à vol d'oiseau de 18 km. Les localités côtières étaient réunies entre elles par une route littorale circulaire, mais elle était en fort mauvais état, coupée en maints endroits à chaque grosse pluie, constellée d'ornières. Dès qu'on s'en écartait, le problème se compliquait des fortes rampes, de l'étroitesse, des virages incessants en épingle à cheveux, du sol glissant et aussi des talus éboulés, des ponceaux et des radiers démolis fréquemment. Les agglomérations des Hauts étaient d'un accès difficile, même par la route, qui

(1) Les Entreprises Marcellin de Marseille, la Compagnie Française d'Entreprises, la Société Malgache des Grands Travaux de l'Est (S.M.G.T.E.), la Société des Grands Travaux Métropolitains (S.G.T.M.), sont venues se grouper aux côtés de la S.E.G.E.F.O.M.

prenait finalement l'aspect d'un large chemin de terre à peine carrossable (route Hubert-Delisle entre Trois-Bassins et le Guillaume), transformé en borbier à la moindre pluie. A plus forte raison les îlets, à plusieurs heures de marche, en terrain très difficile, de la plus proche route.

Il y avait bien le chemin de fer, dont l'île avait été fière, étant seule des quatre vieilles colonies à en posséder un vrai. De fait, la construction de cette voie, à écartement d'un mètre, mais de 127 kilomètres de long, de Saint-Benoît à Saint-Pierre par Saint-Denis, avait été à l'époque une belle réalisation. Sa construction avait nécessité quantité d'ouvrages d'art pour franchir les profondes ravines sous le Vent (viaduc ferro-routier de la Grande-Ravine) et les deltas de la Rivière des Galets et de la Rivière Saint-Etienne (grands ponts métalliques, de 450 et 500 mètres) (1). Il jouait un rôle important; il avait, en 1957, transporté 257 000 tonnes et 811 000 voyageurs (2). Sous le nom de C.P.R. (Chemin de Fer et Port de la Réunion), il était lié au Port de la Pointe des Galets, en une régie d'Etat. Mais il se mourait de vieillesse: matériel usé, vitesse très médiocre, entretien ruineux, personnel pléthorique et incroyablement apathique; il se modernisait de temps en temps en achetant les vieux wagons mis au rebut par les chemins de fer d'intérêt local de l'Ouest armoricain. Son rôle essentiel était la liaison entre les villes côtières et surtout le transport des sucres des usines au Port. Mais ses difficultés avaient amené le C.P.R. à imposer des tarifs qui contribuaient pour une bonne part à l'élévation du prix de revient des sucres, ce qui n'empêchait pas un déficit important (150 millions C.F.A. par an environ). Eut-il bien fonctionné, que le chemin de fer eut quand même exigé une rupture de charge pour les localités des Hauts, pour toute la région de Saint-Joseph et de Sainte-Rose et pour les usines. Aussi, plutôt que de charger des wagons et de les acheminer par des voies privées à la gare la plus proche, les usiniers prenaient-ils de plus en plus l'habitude de porter leur sucre directement au Port par camion, au moins dans la partie sous le Vent (3). Le déficit du chemin de fer était un terrible poids lourd pour le Port et pour l'île entière (4).

Toujours est-il que le petit train semblait appartenir à un âge révolu, lorsque, précédé de son « clocheman », il traversait lentement, au pas de l'homme, les rues de Saint-Denis, en soufflant et crachant sa fumée noire qui pénétrait dans les maisons du quartier.

Si l'on abandonnait le chemin de fer, il fallait refaire presque entièrement le réseau routier, pour l'adapter à son nouveau trafic.

Dès le début du plan, on s'attaqua au problème du C.P.R. Le chemin de fer fut d'abord, en 1951, dissocié du Port et devint le C.F.R. En même

(1) La réalisation du tunnel de 10 kilomètres, en trois tronçons, qui courait sous la falaise de la Montagne, de Saint-Denis à la Possession, avait été, avant la percée du Simplon, un succès d'autant plus méritoire qu'il avait pour théâtre un roc tropical à 13 000 kilomètres de sa métropole.

(2) Notes et études documentaires, n° 1099: Le Département de la Réunion, p. 14.

(3) Déjà en 1950, 32 000 tonnes d'importations avaient été distribuées par route, contre 64 000 seulement par fer. Le prix moyen du transport par fer était évalué à 28,80 fr C.F.A. la tonne (kilomètre), et l'on pensait parvenir à 13,30 fr C.F.A. par camion lorsque le réseau routier serait devenu normal (Marchés Tropicaux, 14 juillet 1956, p. 1939).

(4) La politique s'en était mêlée farouchement, si bien qu'on ne savait plus très bien si l'acharnement de la bourgeoisie d'affaires contre le C.P.R. venait de ses tarifs et de son déficit, ou seulement de ce qu'il rassemblait une masse de 992 agents représentant les troupes de choc politico-syndicalistes de l'extrême-gauche. Car, après tout, le déficit des chemins de fer est une loi générale, applicable également à Maurice et même à la S.N.C.F.

temps, les vieux trains de voyageurs étaient remplacés par des autorails diesels rapides, et le matériel de traction était modernisé; enfin, la suppression définitive du C.F.R. fut décidée et doit être réalisée par étapes au fur et à mesure de la réfection de la route littorale. Les trains de marchandises, puis les autorails eux-mêmes ont été supprimés sur le secteur Port-Saint-Pierre; ils sont encore conservés sur le secteur Saint-Benoît-Port, à cause du passage de la Montagne — qui demande quarante-cinq minutes en train pour 1 h 30 en auto — tant que la route en corniche n'est pas ouverte sur le littoral. Et l'on a enlevé les rails sur le côté sous le Vent (1).

L'usage de l'automobile se répand rapidement, et la population utilise largement les nombreuses occasions fournies par les camions, les cars et les voitures particulières, qui chargent amis et voisins. Le parc-auto de l'île, qui comprenait en 1946, 810 autos privées et 309 camions, comprend en 1958, 4 047 autos et 2 449 camions, auxquels il convient d'ajouter une prolifération de 3 000 scooters et motos et 67 autobus; en 1958, les importations ont été de 438 camions, 910 autos et 1 969 véhicules à deux roues. L'ancien réseau routier ne pouvait faire face à un tel trafic, particulièrement lourd au moment de la coupe. Les 736 kilomètres de routes, en 1946, ne comportaient que 131 km bitumés (2). L'entretien se faisait curieusement par des groupes de manœuvres qui bouchaient les « nids de poules » avec de l'herbe mêlée de terre et y versaient par dessus, avec une louche, un peu de goudron liquide. Cette opération nécessitait généralement sept ou huit loqueteux, dont un seul travaillait.

Un effort considérable fut entrepris à partir de 1952, et d'abord pour moderniser l'ancien réseau des routes nationales dont 44 km seulement étaient bitumés. Le substratum fut entièrement reconstruit sur une épaisse couche de blocs, et élargi avec des moyens mécaniques puissants par la S.E.G.E.F.O.M. et autres entreprises.

Le programme de réfection fut établi en tenant compte de l'intérêt économique des itinéraires, notamment des tonnages de cannes transportés, et des possibilités de déverrouillage des agglomérations isolées. L'effort porta d'abord sur la route Saint-Leu-Saint-Pierre et sur la route des Plaines. Les années 1954-1956 virent des réalisations considérables, et la route moderne, venue de Saint-Pierre, se trouva aux portes de Saint-Philippe, cependant que de Saint-Benoît, elle dépassait le Piton Sainte-Rose; en même temps, la route de la Montagne était refaite, ainsi que la bretelle Saint-Paul-Trois-Bassins et la belle autoroute touristique Saint-Leu-Saint-Louis par le littoral. A la fin de 1957, l'autoroute partant de Saint-Benoît atteignait la Plaine des Palmistes et sa jonction avec la route de la Plaine des Cafres est proche; seul le secteur du Bois-Blanc à Saint-Philippe n'a pas encore été transformé. De nombreux ponts et radiers bétonnés ont été reconstruits, soi-disant à l'épreuve des cyclones (radier de 500 m sur la Rivière Saint-Etienne); une rocade moderne, évitant l'agglomération portoïse, raccorde maintenant les quais et docks à la grande route, permettant l'écoulement direct des marchandises. Au total, le bilan se chiffrait déjà en 1958 par 733 km de belles routes goudronnées pour un réseau total — y compris les chemins communaux

(1) Il n'est pas dit, du reste, que la suppression du C.F.R., surtout voulue pour des raisons politiques, soit un bienfait pour l'île qui, si elle vient à être privée de son ravitaillement en hydrocarbures, ne disposera plus de moyens de transport.

(2) Annuaire Statistique, 1951, p. 21.

— de 2024 kilomètres. L'accélération du transit en est très améliorée: on va de Saint-Denis au Port en 1 h 15, de Saint-Denis à Saint-Joseph en 2 h 15 et à la Plaine des Cafres en 2 heures. Le prix des transports a baissé avec la diminution des trajets et de la consommation de carburant; les charrettes de cannes, dont les roues cerclées de fer démolissaient rapidement le macadam, ont reçu l'ordre de s'équiper de roues à pneumatiques.

On s'attaque, de nos jours, à réaliser le déblocage des Hauts. A part Cilaos et Hell-Bourg, tous les îlets ne sont accessibles qu'à pied. On y pratique, comme dans tous les lieux situés au-dessus de la route Hubert-Delisle, le portage à tête d'homme ou — beaucoup plus rarement — à dos de bœuf. Il y a de deux à huit heures de marche à pied jusqu'à la première route. Une tournée de hauts fonctionnaires à Mafate, avec sa file de porteurs, la tête chargée de lourds bagages, évoque les expéditions africaines du XIX^e siècle. L'obstacle à la construction d'un réseau routier dans ces régions vient de ce qu'il s'agit ici de populations peu nombreuses, pratiquant une médiocre économie, peu compatible avec des dépenses rentables. Cependant, on s'occupe de pousser la route de la Mare à Vieille-Place jusqu'au Grand-Ilet, et une très belle route partant des Avirons vient d'atteindre Ravine-Sèche et le Tévelave. Les nécessités du reboisement ont conduit à la réalisation d'un magnifique système de routes forestières, qui va permettre un essor touristique; nous avons déjà parlé de ces routes qui parcourent les Hauts (1). Quant à Mafate, il est certain que le transfert ailleurs de sa population coûterait infiniment moins cher qu'une route desservant ses îlets; celle-ci est cependant amorcée au départ de Saint-Paul dans le lit de la Rivière des Galets: opération néfaste, politique du reste.

Ces travaux sont modestes au regard du grand projet de route en corniche de Saint-Denis à la Possession. Le plan d'équipement vient de ressusciter ce vieux projet, déjà en question sous La Bourdonnais, jamais résolu définitivement malgré des essais disparates (2). La réalisation de cette route, qui suivra le pied de la falaise, à la cote +10 mètres, juste au-dessus des galets, mettra la Possession à 10 kilomètres de Saint-Denis, au lieu de 36 km par la route actuelle, et le Port à 15 km au lieu de 42; elle sera horizontale au lieu de monter à 400 mètres et d'en redescendre. La liaison auto avec le Port demandera vingt minutes au lieu de 1 h 40. Cette route permettra la suppression définitive du chemin de fer, l'abaissement de tous les prix de transport, une simplification considérable de la manutention des produits pondéreux (3). La route aura sept mètres de large, sera partie en corniche, partie en tunnels successifs; les inconvénients seront la grosse difficulté des travaux dans une roche poreuse, friable; les dangers d'éboulements et de rupture lors des cyclones et des raz-de-marée, le coût de l'entretien, la longueur des travaux (trois ans au minimum) et leur prix: 3 milliards... Mais on compte sur un

(1) Voir ci-dessus, p. 436.

(2) Liaison par barques et même ligne régulière de petits bateaux au XIX^e siècle. chemin « Laugier » pour piétons et cavaliers, en corniche à quelques mètres au-dessus des galets, dans la falaise, à la fin du même siècle, puis abandonné lors de la traversée en tunnel par chemin de fer.

(3) Toutes les enquêtes, tous les travaux et études préliminaires par les ingénieurs sont prêts. On a longtemps hésité entre ce projet à la base de la falaise et un projet à mi-pente, un peu au-dessus de la crête militaire, solution intermédiaire entre la route du littoral et celle de la Montagne. Elle aurait coûté moins cher, mais ne constituait qu'une demi-mesure, moins rentable à la longue: route de la Montagne: longueur, 38 km. Prix de la tonne/km: 53 fr C.F.A. — Route sur crête militaire: longueur, 21,3 km. Prix de la tonne/km: 35 fr C.F.A. — Route en corniche sur le littoral: longueur, 12,5 km. Prix de la tonne /km: 20 fr C.F.A. — On s'est décidé, en 1955, pour la route littorale.

roulage annuel de 200 000 tonnes et de 820 000 voyageurs. Les travaux ont commencé au début de 1959 (1).

Les débouchés extérieurs.

On sait la transformation profonde du Port de la Pointe des Galets (2). Elle n'a pu être réalisée, après les enquêtes techniques et les missions d'experts que nous avons relatées, que par la prise en charge du Port, en 1954, par la Chambre de Commerce, complétée en 1956 par sa prise en charge de l'outillage et du batelage. Les travaux ont pu être effectués par des prêts de la Caisse Centrale de la F.O.M. venus s'ajouter aux crédits du F.I.D.O.M... Ceux-ci, qui, en fin 1954, avaient déjà atteint 169 millions de francs C.F.A., se sont fort développés depuis. C'est grâce à ces efforts que le Port peut assurer de façon très satisfaisante le trafic double que la renaissance de l'île a provoqué; il reste plus que jamais la seule entrée et sortie par laquelle elle peut commercer avec le monde extérieur

Il ne faut en effet guère compter sur l'avion pour assurer à ce point de vue autre chose que l'apport de quelques tonnes de viandes ou de fruits frais, et l'envoi de quelques kilos d'essences à parfum et de vanille (2,5 t en 1955); le fret aérien a totalisé 57 t en 1957, dont 42 t à l'exportation, et 277 en 1958. En revanche, l'avion a été l'un des principaux facteurs de l'essor de l'île depuis la fin de la guerre par les rapides et nombreux contacts humains qu'il assure avec la métropole. Air France a prolongé en 1946 sa ligne de Madagascar jusqu'à la Réunion et Maurice par Junker-52 d'abord (1946), puis par D.C.-4 (1947), Constellation (1950) et, depuis 1956, Superconstellation. Il y a au moins deux arrivées et deux départs par semaine, trois à certaines époques; seul, l'avion a permis le va et vient incessant et rapide entre l'île et la métropole des chefs de services, experts, techniciens, missions, grâce auxquels Paris a pu se rendre compte des besoins de l'île, et l'île se sentir peu à peu devenir très proche de la France. Il a permis à de très nombreuses familles créoles des classes dirigeantes de voir ce qu'était la vie en Europe, et d'en tenter l'adaptation dans l'île; la fusion des deux civilisations, des deux mentalités métropolitaine et tropicale en est, à tous points de vue, profondément hâtée.

Les deux terrains susceptibles de servir d'aérodromes étaient celui de la Possession, admirable en soi, mais fort incommode pour des liaisons rapides avec Saint-Denis, et celui de Gillot, à l'Est du delta de la Rivière des Pluies, à 7 kilomètres du chef-lieu à vol d'oiseau, à 11 km par une route horizontale. C'est donc Gillot qui fut choisi comme aéroport. Une piste de 1 800 mètres pour Constellation a été tracée, puis consolidée petit à petit; un balisage électrique, une tour de contrôle, une petite aérogare, ont été aménagés; Gillot a enregistré 396 mouvements d'avions commerciaux en 1953, 526 en 1954, 424 en 1955, 578 en 1958 avec cette année-là 11 078 passagers. Une ligne anglaise vers Maurice est venue un moment y faire escale quelque temps après la guerre;

(1) L'amélioration des communications postales a suivi les mêmes voies: cabines téléphoniques et agences postales se multiplient, le réseau téléphonique de Saint-Denis a été modernisé et pourvu d'un central adapté aux besoins croissants; le nombre des abonnés au téléphone est passé, dans l'île, de 1 771 en 1948 à 3 298 en 1955, dont 1 165 pour Saint-Denis seul, soit un téléphone pour 80 habitants, ce qui est beaucoup pour une île tropicale. La lenteur du trafic postal, par contre, ne s'est guère améliorée: une lettre met presque autant de temps à aller de Saint-Denis à Cilaos, que de Paris à la Réunion.

(2) Voir ci-dessus, p. 464.

la K.L.M., puis une ligne Johannesburg-Sydney ont pensé un moment s'y poser vers 1950, puis y ont renoncé au profit de Maurice. C'est que le terrain a des défauts; touchant par ses deux extrémités les lits de la Rivière des Pluies et de la Ravine de la Mare, la piste ne peut pas sans d'énormes frais être allongée à 2 100 mètres, dimension qui classerait Gillot au rang des aéroports internationaux; à *fortiori*, le terrain ne pourra recevoir les avions à réaction. Lorsque ceux-ci équiperont la ligne de l'Océan Indien, le problème se posera de savoir si on construit une piste à leur usage dans la Plaine des Galets ou si la liaison Réunion-Tananarive continuera à être assurée par des appareils à moteurs à explosion, avec changement d'avion à Arivonimamo pour la France. Quant au terrain de la Possession, il pourrait, s'il était équipé, servir d'aérodrome de secours de la classe C. Enfin, un aéroclub actif fonctionne à Gillot. A deux heures de Tananarive, à vingt-sept heures d'Orly, à quarante minutes de Maurice, l'île n'est plus isolée. L'installation d'un bon poste émetteur radio d'une puissance de 1 kw OM en 1951, a remplacé opportunément le vieux câble télégraphique sous-marin posé en 1906, et dont les deux branches, vers Port-Louis et vers Tamatave, très affectées par les récents cyclones, s'étaient définitivement rompues en 1950. La radio permet, depuis 1953, les communications téléphoniques privées avec la Grande Ile et n'importe quel abonné de France; elle renforce encore la proximité de la Réunion d'avec la mère-patrie.

2. - L'équipement énergétique.

Si parmi les causes du marasme de l'île il fallait ranger la faiblesse de son industrialisation, il faut reconnaître que celle-ci, pour se développer, n'y disposait aucunement de la quantité d'énergie nécessaire. Uniquement constituée de basaltes récents, la Réunion n'avait aucune chance vraisemblable de receler houille ou pétrole; quant aux ressources hydroélectriques, on en discutait depuis vingt-cinq ans sans résultat.

A vrai dire, les seuls emplois d'énergie étaient ceux de l'éclairage, du chemin de fer et des machines à vapeur des sucreries, où le charbon aidait la bagasse. C'est surtout pour ces usages que l'île importait de la houille, — généralement sud-africaine, — à raison de 4 945 tonnes en 1938. Pendant la guerre, les locomotives furent chauffées avec les filas du littoral; depuis, les importations de charbon remontèrent en flèche avec la production du sucre, — 12 955 tonnes de houille en 1949, — mais le remplacement des locomotives par des automoteurs diesels, l'équipement des usines par centrales électriques, ont fait tomber les achats de houille à 222 tonnes en 1956.

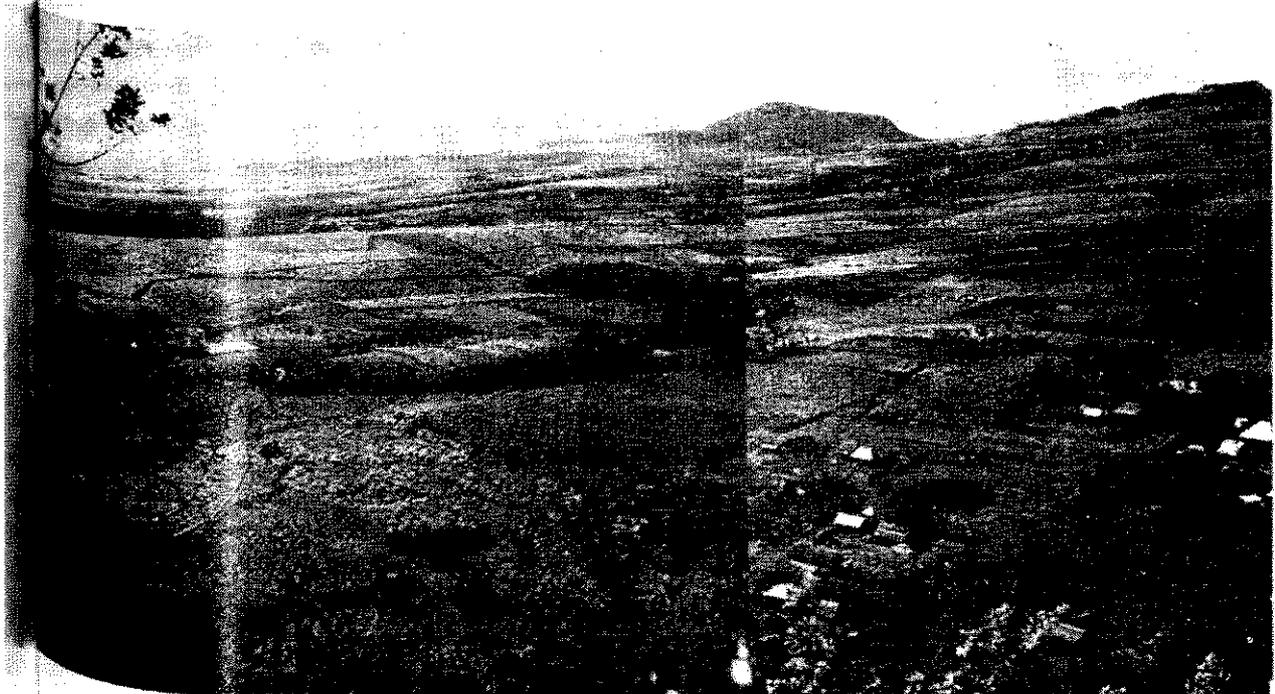
Côté hydrocarbures, les tanks de la Shell, au Port, réceptionnent les carburants, importés en totalité raffinés. Quant aux ressources électriques, elles étaient, à la fin de la guerre, d'une excessive indigence. Seules, les grosses agglomérations côtières (1) étaient « éclairées », ainsi que les stations de vacances de Cilaos, Hell-Bourg et Saint-Gilles-les-Bains, dont les « centrales » ne marchaient que de 18 à 21 heures. Ces « centrales » n'étaient que de petites usines privées, consistant en une modeste turbine hydraulique; leur ensemble totalisait 565 CV; Saint-Louis en avait deux, réunissant 15 CV... Celle de Saint-Denis, très puissante, atteignait 280 CV. Ces turbines étaient alimentées par des dérives de rivières donnant des chutes artificielles (60 m à la Rivière

(1) Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Pierre, Saint-Paul, Le Port.

PLANCHE XLI



LES PENTES SUCRIERES
Moka (Sainte-Marie).



Région de la Petite-Ile et de Montvert. Remarquer les chemins de charrettes en lacets entre les ravines. Piton de Montvert, puy adventif.



PANORAMA DES PENTES DE BRAS-PANON

Au premier plan: Cours inférieur et plaine alluviale de la Rivière du Mât (cannes). — Au fond, à droite: gorge de la Rivière du Mât, sommet de Salizac, encadrée entre les plateaux de lavas écoulés du Pilon des Neiges, le tout dominé par le massif très ancien et perenniel du Morne des Laves. — Au centre: pentes du Mazon et, au contraire, de la Carrière. — A gauche: les pentes de la Rivière du Mât, au premier plan, et les pentes de la Rivière du Mât, au second plan.

Saint-Denis, 1 m à Saint-Louis); elles étaient soutenues, le cas échéant, par des moteurs à gaz pauvre. La puissance réelle était loin de correspondre à la puissance théorique: les moteurs étaient usés, perpétuellement en panne, incapables de faire face à une demande croissante. Ils haletaient; aux heures de pointes, l'éclairage était exactement réduit à celui donné par des veilleuses. Après 20 h. 30, les neuf dixièmes des habitants étant au lit, le dernier dixième jouissait d'une lumière éblouissante, sujette à de brusques sautes de tension réclamant la manœuvre du survolteur-dévolteur si l'on voulait ne pas faire sauter radio et lampes. La consommation annuelle par habitant était de 5 kwh. Améliorer le système n'aurait servi à rien: en réalité, tout était à reprendre à zéro (1).

Depuis longtemps, on répétait que l'île, avec les dénivellations, la pluviométrie et les cascades qu'elle possédait, pouvait facilement se donner une énergie hydroélectrique pratiquement illimitée. Il semblait, en effet, qu'une ou deux centrales installées à peu de frais, satisferaient, et au-delà, tous les besoins prévisibles, non seulement ceux du chemin de fer, des sucreries, et de l'éclairage, mais les besoins du Port, de toute industrie qui voudrait s'installer, et même, par contre-coup, de l'irrigation de vastes zones sèches. C'est ce qu'on avait pensé dès 1920, à propos de la Rivière des Roches et de la Rivière Saint-Etienne, qui auraient pu donner, disait-on, 1 600 et 2 600 CV. Puis, s'était fondée, en 1922, la S.H.E.R. pour l'aménagement hydroélectrique des chutes de Takamaka, sur la Rivière des Marsouins, qui devait fournir 10 000 kw. Faillite lamentable (2). Une autre société, la S.H.E.S., projeta d'équiper le Bras de la Plaine à Grand-Bassin en 1939 (1 950 kw), une autre reprit, en 1943, les études au sujet de Takamaka. La guerre pour l'un, la départementalisation pour l'autre, stoppèrent ces projets et laissèrent place nette aux techniciens de l'E.D.F.

A vrai dire, les obstacles étaient grands; il fallut d'abord en rabattre sur les quantités d'eau utilisables, les pluies étant très irrégulières, les étiages très faibles, l'infiltration presque générale. Un barrage était difficile à construire, et plus encore à faire fonctionner, dans ces gorges fissurées de diaclases, qui provoqueraient de grosses pertes et rendraient fragiles les assises de l'ouvrage; les avalanches roulant les blocs sur ces fortes pentes, en admettant qu'elles ne défoncent pas le barrage, en combieraient vite la retenue.

De toutes façons, si l'on voulait éviter de nouveaux impairs, il fallait prévoir des années d'études. Or, on ne pouvait attendre pour donner à l'île un minimum d'énergie. On décida donc un équipement de première urgence par centrales thermiques diesel, qui subviendraient aux besoins de l'éclairage et des petites entreprises, cependant que les sucreries s'équipaient de centrales thermiques puissantes, fonctionnant à la bagasse; l'industrie sucrière produit, en effet, elle-même toute son électricité, — de l'ordre de 15 000 000 kwh.

L'E.D.F. estimait au départ qu'il faudrait fournir à l'île, dès 1955, une puissance de l'ordre de 3 000 kw, et faire face à une consommation annuelle de 10 millions de kwh. Trois centrales marchant au fuel ont

(1) C. RIVET: L'électrification de la Réunion. *Marchés Coloniaux*, 10 nov. 1951, p. 2945.

(2) On fit une route de Saint-Benoît aux chutes, on acheta le matériel, puis on esquia les projets. Les travaux commencés, de nombreux imprévus techniques se révélèrent, la politique se mêla aux difficultés financières; les travaux arrêtés en fin 1931 ne furent jamais repris, la société fut déclarée en faillite en 1938; le matériel continue à se rouiller sur place...

été, entre 1950 et 1953, édifiées à Saint-Denis (2 250 kw), à Saint-Pierre (1 000 kw), et au Port (600 kw) par l'E.D.F., grâce au F.I.D.O.M. Pour les exploiter, une société d'économie mixte, l'E.E.R. (Energie Electrique de la Réunion) a été constituée en 1950. Elle a réalisé l'interconnexion des centrales, construit le réseau de distribution de l'île: réseau à 15 000 volts, 207 km de lignes à haute tension et 233 à basse tension. A Saint-Denis, une société, « Bourbon-Lumière », vend le courant; ailleurs, l'E.E.R. s'en charge et l'électrification des centres ruraux avance rapidement; toutes les localités littorales sont actuellement équipées, sauf Sainte-Rose et Saint-Philippe; les Hauts de Saint-Paul et de Saint-Leu l'ont été en 1955, le Tampon en 1956, la Montagne en 1957, la Plaine des Cafres l'a été en 1958; on peut dire que toute l'île est éclairée ou le sera rapidement, pour ce qui est des agglomérations importantes.

En fin 1955, les trois usines atteignent une puissance installée de 3 860 kw, puissance qui est restée stationnaire depuis lors. Une aide de 100 kw est apportée pendant la coupe par les sucreries reliées au réseau (la Mare, Quartier Français, Grand Bois, Savannah, Casernes). Mais les besoins augmentent dans des proportions plus grandes encore; la consommation était déjà en 1952 de 3 112 000 kwh; à la fin de 1958, elle était de 10 241 000, soit 32 kwh par an et par habitant, pour une puissance maximum appelée de 2 500 kw, et on s'attend à une demande de 20 000 000 kwh en 1964.

Il devient donc urgent de se préoccuper des centrales hydrauliques. Et d'autant plus que si le Port stocke 2 000 tonnes de fuel dans ses tanks, il va de soi qu'en cas de conflit international le ravitaillement en pétrole sera coupé et les centrales thermiques ne pourront fonctionner que quelques mois. Cependant, l'accroissement de la consommation est tel que l'on n'envisage plus de fermer les usines thermiques lorsque les centrales hydrauliques fonctionneront. Tout au plus ces dernières seront elles un appoint pour les premières.

Les études préliminaires aux barrages se sont étendues de 1948 à 1957. On a renoncé à équiper la Rivière des Marsouins, dont la hauteur de chute était compensée par une porosité très grande des versants et un étiage trop faible. Un projet de petite usine sur la Rivière des Roches, a été abandonné comme insuffisant. Les projets se sont centrés alors sur deux possibilités: le Bras de la Plaine et la Rivière Langevin.

Le Bras de la Plaine ferait fonctionner une usine située vers la Pointe de l'Entre-Deux. Il donne un étiage de 4,5 mètres cubes et monte à 1 000 m³/sec. Il fournirait une puissance moyenne de 4 800 kw, soit 40 millions de kwh, par une chute de 130 mètres. Il n'y aurait pas besoin de barrage de retenue. Cette réalisation permettrait de produire beaucoup plus d'électricité que les besoins actuels n'en demandent et donc de fournir les besoins prévisibles, pendant longtemps, à des industries futures. Le trop plein pourrait permettre l'irrigation de toute la bande de savane inculte de la Rivière Saint-Louis à la Petite-Ile et fournirait de l'eau potable à toute la région de Saint-Louis et de Saint-Pierre. Gros avantages qui font de ce projet celui d'un plan de véritable mise en valeur rationnelle du Sud. Mais ce projet reviendrait très cher et serait beaucoup trop important de longtemps pour les besoins réels, et ce n'est que peu à peu qu'il deviendrait rentable.

Aussi, nombreux furent les partisans d'un projet beaucoup plus modeste, celui d'une centrale sur la Rivière Langevin. Le barrage, au fil

de l'eau, par dérivation du torrent en amont de l'îlet de la Passerelle, amènera par conduite forcée et canal en partie à ciel ouvert, à une chute de 130 mètres entre les cotes 213 et 83 m, l'eau qui actionnera les turbines d'une usine placée en aval de l'îlet. La puissance moyenne de l'usine serait de 1 600 kw, la puissance de pointe 3 600 kw; elle fournirait une énergie de 18 000 000 kwh. Cependant, un barrage de retenue de 15 000 mètres cubes serait bien utile, car l'étiage descend à 800 lit/sec. et il en faudrait un minimum de 1 800. Mais le bassin versant et surtout le lit de la Rivière, constitué par une coulée récente sur fond épais d'alluvions, sont très poreux et fissurés. Les sondages n'ont pas rencontré la roche en place; toute retenue sérieuse est donc exclue, et si un barrage est néanmoins construit, en acceptant les risques de pertes énormes, la centrale devra se faire relayer par les diesels pendant les semaines de saison sèche. Elle deviendra vite insuffisante, probablement dès 1966-1968, si le rythme de la consommation se maintient; elle empêchera donc par sa faiblesse une industrialisation importante de l'île. Avantages: elle coûte beaucoup moins cher, elle est mieux adaptée aux possibilités actuelles, elle est réalisable beaucoup plus rapidement; enfin sa présence à Saint-Joseph satisfaisait des intérêts politiques puissants.

C'est le projet Langevin qui a été retenu, en fin 1957, sous réserve d'un complément d'études pour la réalisation ultérieure du projet Bras de la Plaine, lorsque Langevin sera devenu insuffisant.

Si des progrès considérables ont été acquis, on peut cependant considérer que le succès actuel n'est valable que pour l'immédiat. Le prix des kilowatts est très élevé, car l'île en produit trop peu, et ce prix trop élevé est un obstacle à une industrialisation éventuelle.

Ce cercle vicieux suppose des ajustements successifs qui ne se feront que lentement. On estime cependant qu'une production électrique supérieure pourrait amener l'établissement d'une usine d'engrais azotés et d'une usine de papier ou de panneaux isolants, fabriqués avec la bagasse, ou d'autres industries cellulosiques à base de bagasse. L'irrigation, les adductions d'eau potable, créées grâce aux retenues, rendraient d'inappréciables services.

3. - Le problème de l'eau.

En effet, la question de l'eau est peut-être la plus essentielle de toute pour l'aménagement de l'île. Et c'est probablement la plus difficile à résoudre de façon satisfaisante, car on sait que s'il tombe beaucoup d'eau, elle disparaît en majeure partie dans le substratum; en fait, l'île manque d'eau, non seulement pour les cultures, mais pour les usages domestiques; bien entendu, celle qu'elle a, elle l'utilise très mal. Une bonne politique hydraulique pourrait augmenter de 20 à 25 % la production de l'île et contribuer à maintenir la population en bon état de santé. Mais il faudrait au minimum 500 à 600 millions de mètres cubes d'eau par an (1).

Du point de vue urbain, le F.I.D.O.M. permet de réaliser les plans d'adduction d'eau potable par dérivation de rivières ou captage de sources. Il n'y avait aucune distribution d'eau potable dans l'île jusqu'en

(1) NOTTRET: Pour une politique de l'eau. Inf. Agr., oct. 1953, p. 28.

1957 (1). Or, depuis, une station d'épuration et un réseau de distribution correct fonctionnent à Saint-Denis. Dans presque toutes les villes, on pose canalisations et compteurs; partout des projets de captage sont à l'étude ou en voie de réalisation (Source du Cap-Blanc pour Saint-Joseph et Saint-Philippe). 80 000 habitants sont déjà desservis par 150 km de canalisations récentes. La mise à la disposition de la population d'une eau suffisante et saine constitue un progrès énorme dans la prophylaxie des maladies tropicales.

Le problème de l'irrigation des cultures est plus ardu. S'il ne se pose guère sur le côté du Vent, il est critique sur le versant sous le Vent, dans toute la zone n'atteignant pas un mètre de précipitations annuelles, avec une saison sèche très marquée. Toute la zone du Tampon à la Montagne Saint-Denis manque d'eau pendant deux mois (septembre-octobre) et, certaines années, pendant quatre ou cinq (août-milieu décembre). L'eau permettrait un rendement très supérieur des cannes dans la zone de 300 à 800 mètres, et la mise en culture de la savane côtière de l'Etang-Salé à la Possession, soit une bande actuellement inutilisée de 40 kilomètres sur deux à trois de large. M. Coste estimait, en 1953, qu'on pourrait gagner 10 à 12 000 tonnes de cannes en irriguant quatre ou cinq mille hectares déjà cultivés, sans préjudice de 3 000 hectares incultes qu'on pourrait mettre en valeur (2). Cette zone, — et celle qui domine Saint-Pierre au long de la ligne Paradis. — pourraient être mises en cannes ou en produits maraîchers et fruitiers de valeur certaine.

Aussi les techniciens prospectent-ils les nappes perchées et la nappe de base; les missions d'hydrologues se succèdent depuis 1950 et l'O.R.S. T.O.M. vient de prendre en main les recherches; mais c'est un travail de longue haleine que d'établir le bilan hydrologique de l'île. On ne sait pas encore exactement où percer pour atteindre les nappes. L'eau existe, mais il n'est pas prouvé que les réserves accessibles soient énormes. M. Touchebœuf évalue, — à titre d'hypothèse, — à 5 mètres cubes-seconde les eaux souterraines disponibles dans les périmètres de la Possession, Saint-Paul, Saint-Gilles et Saint-Leu, ce qui permettrait l'irrigation de 5 000 hectares par captage en puits et galeries. Il suggère un captage général suivant le bas des pentes de la Caverne Saint-Paul à la Possession, pour irriguer toute la Plaine Saint-Paul et des Galets. Le captage des inféro-flux des grandes rivières pourrait ainsi rendre de grands services, notamment pour cette dernière plaine. En revanche, l'expérience des petits barrages réalisés à la fin du siècle dernier dans les Hauts du Bernica, réservoirs fissurés et vite comblés par les blocs, ne plaide pas en faveur des retenues.

Il semble donc que si l'on veut agir vite, il faut se tourner vers des méthodes plus simples et d'abord, à l'échelon familial, vers la multiplication des citernes pour recevoir les eaux de pluie; il est inouï que, dans ces régions, où l'on se plaint de manquer d'eau, à peu près personne n'ait l'énergie de recueillir celle qui tombe. Il semble que les puits artésiens pourraient facilement atteindre la nappe captive (méthode Ghyben-

(1) La ville de Saint-Denis — 50 000 habitants — française depuis trois cents ans, ne possédait que de l'eau insalubre, captée par prise directe sur la Rivière Saint-Denis, simplement décantée dans un bassin dont le treillage arrêtait évidemment les chiens crevés et les branches d'arbres, mais non pas les chevrettes, vers de terre et insectes, à fortiori terre et microbes. Saint-Pierre buvait l'eau du canal Saint-Etienne après y avoir lavé son linge. Les analyses n'avaient guère d'autres résultats que d'horrifier ceux qui en avaient connaissance.

(2) COSTE: Etudes de quelques problèmes se rapportant aux activités agricoles réunionnaises. Inédit, 1953.

Hertzberg aux Hawaï), et les simples puits, dans la Plaine des Galets, rencontrent vite l'eau; il pourrait en être de même dans la Plaine du Gol, dans celle du Bois Rouge, il est vrai déjà très humide. Surtout, on peut recourir aux méthodes traditionnelles de dérivation et de captage, mais avec des techniques et des moyens modernes qui éviteraient le gaspillage de l'eau, très important dans les canalisations de bambous. La nécessité de ces longues études a pour conséquence que le chapitre de l'hydraulique est pour ainsi dire le seul qui n'ait pas encore à son actif des réalisations tangibles après dix ans de départementalisation. Mais le démarrage semble maintenant assez proche: une section de Services agricoles, faisant office de Génie Rural, fait de la prospection pratique depuis des années et a mis à l'étude de nombreux projets précis de captage sur le versant sous le Vent; elle en a réalisé certains à la demande de municipalités. Les efforts prévus se concentrent dans quatre directions:

1) *Réorganisation et perfectionnement des systèmes d'irrigation existants.*

Il y a tout de même déjà 4 à 6 000 hectares irrigués dans l'île. Si la plus grande partie relève des grands domaines du Gol, de Pierrefonds et de Savannah, il existe cependant de petits systèmes vaguement collectifs, plus ou moins mal entretenus, à Saint-Gilles, au Champ-Borne, à la Possession. Un des premiers efforts est de perfectionner le petit réseau de la Plaine des Galets, où un canal dit de Tête-Morte, branché sur la Ravine à Marquet, irrigue le thalweg de la route Possession-Port, ce qui permet quelques cultures maraîchères. Le débit est de 170 litres-seconde; on envisage de le porter à 600; l'Étang de Saint-Paul pourrait fournir 100 litres-seconde. Le débit du canal Saint-Etienne devrait également être augmenté; une déviation du Bras de Cilaos, une autre sur le Bras de la Plaine, effectuées vers la côte 400, permettraient l'irrigation des pentes de la Rivière et du Bois de Néfles Saint-Louis et de celles de Saint-Pierre jusqu'à la Petite Ile. Des associations syndicales d'irrigation sont en formation à la Ravine à Marquet, au canal de la Petite-Pointe, à la Saline, à Saint-Gilles, à l'Étang-Salé, au Canal Saint-Etienne, à Mahavel; au total 2 300 hectares de petites cultures maraîchères. Les Services Agricoles préconisent à proximité des canaux l'usage de canons arroseurs (tourniquets), même pour les cannes, et M. Rivals conseille l'utilisation des tuyauteries sous pression pour arroser les environs des conduits sans ces pertes d'eau sensibles si fréquentes dans les canalisations ouvertes: 500 hectares pourraient, de ces diverses façons, être récupérés dans la Plaine des Galets. Le massif dunaire de l'Étang-Salé pourrait être équipé de puits et de stations de pompage; enfin, d'autres pompes permettraient aussi de déverser dans les cannes l'eau des trois étangs littoraux.

2) *Des projets de barrages-réservoirs*, sont envisagés dans certaines régions incultes où la faible pente ne provoquerait pas un ruissellement trop dévastateur. Le projet le plus immédiat est celui de barrage-réservoir du Piton des Herbes-Blanches, dans la haute Plaine des Cafres: ce barrage en terre fournirait 250 000 mètres cubes, nécessaires à la mise en valeur du vaste centre d'élevage prévu sur le plateau. Des barrages plus petits sont projetés à Saint-Leu (à la Station d'Essai et au Piton la Mare), totalisant 100 000 mètres cubes, un autre à Montvert donnerait 50 000 mètres cubes (1).

(1) Rapport Services Agricoles, 1953-1954, inédit.

3) *Le captage des inféro-flux* est déjà une œuvre plus complexe. Il serait particulièrement utile à la Ravine la Fontaine (Saint-Leu), à la Rivière Saint-Etienne, et surtout à la Rivière des Galets, où leur existence est certaine; il permettrait la mise en valeur de toute la plaine du Port; on envisage un barrage sous-alluvionnaire de la Rivière; le barrage en terre en aval du confluent du Bras de Sainte-Suzanne, conçu pour protéger le Port des arrivées massives de blocs, pourrait également servir à l'irrigation.

4) Enfin, le *reboisement intensif* des Hauts sous le Vent devrait d'ici trente ou quarante ans contribuer notablement à l'augmentation des précipitations et de l'humidité atmosphérique. En attendant, des expériences rationnelles de pluies artificielles devraient être pratiquées, au moins lorsque la saison des pluies est en retard. Quelques essais récents, malheureux parce que mal étudiés, ne doivent pas servir de prétexte à un abandon irraisonné de ces expériences (1).

Il reste des projets beaucoup plus grandioses, dont le seul élément certain est leur prix de revient colossal: il est difficile de dire lesquels, parmi eux, seraient réalisables. A notre avis, autant il est raisonnable de penser que l'ensemble de la Plaine des Galets pourra être un jour fertilisée par le captage de l'inféro-flux de Mafate, que l'aménagement hydro-électrique du Bras de la Plaine sera un élément d'enrichissement puissant pour les plaines s'étendant du Gol au Grand Bois (3 500 hectares), qu'un projet de canal à la côte 600, des Avirons jusqu'à Saint-Paul, peut être bienfaisant, autant, par contre, relèvent de la fiction certains projets faciles à réaliser sur le papier (2).

4. - La reconstruction.

S'il est vrai que la prospérité d'un pays se reflète par une floraison de constructions nouvelles, on peut estimer que la richesse s'est abattue sur l'île depuis 1950. Auparavant, l'habitat avait un aspect désolant. Les maisons en bois n'avaient pas été entretenues pendant la guerre, elles tombaient en ruine; beaucoup de cases privées et de bâtiments publics avaient été construits pendant l'époque de la stagnation, aux moindres frais, sans goût, sans souci de confort. De nombreuses écoles, édifiées pour 30 à 40 élèves, en contenaient parfois plus de 100 dans la même salle; les bâtiments administratifs n'étaient souvent que de simples cases; à Saint-Denis, d'importants services (Douanes, Contributions indirectes) étaient logés dans les ruines d'anciens bâtiments du port; il pleuvait dans les salles des archives; une crise de logement sévissait à Saint-Denis et les loyers y atteignaient des prix exorbitants (3).

Ce furent les nouvelles administrations qui donnèrent le signal de la reconstruction, en utilisant le F.I.D.O.M. Partout s'édifièrent des maisons forestières, des bureaux de postes, des gendarmeries, en même temps qu'on commençait la reconstruction d'églises, d'écoles et de mairies « cyclonées ». L'élégance et le confort relatif de ces nouvelles demeures suscita l'émulation; l'urbanisme, importé avec la départementalisation, sut y imposer sa marque.

(1) Union Française, 1956; Isautier. La Réunion, p. 229.

(2) Tels ceux de: percer de conduits souterrains la haute Plaine des Cafres pour déverser la Rivière des Marsouins dans le Bras de la Plaine; — creuser sous le Morné de Fourche une canalisation pour transvaser la Rivière du Mât dans le cirque de Mafate; pareilles entreprises, outre leur prix prohibitif, et compte tenu des débits assez voisins des quatre bassins, aboutiraient, pour irriguer Mafate et Grand-Bassin, à assécher Salazie et Saint-Benoît. Certes, il pleut davantage sur ces derniers versants, mais pas au point d'y rendre inutiles les rivières, qui fertilisent le Champ-Borne et jouent leur rôle pendant les deux mois de saison sèche.

(3) Jusqu'à 35 000 fr C.F.A. par mois en 1951.

— souvent très critiquée, — et le souci du rationnel et du durable, en face de l'« à peu près » créole, poussa les gens à essayer de la construction en dur. On sait que les importations de ciment passèrent de 10 453 tonnes en 1948, à 49 897 tonnes en 1957. Un hôpital à trois étages, pour 600 lits, à Saint-Denis, un vaste magasin à sucre au Port, un marché couvert à Saint-Louis, sont venus s'ajouter aux groupes scolaires, aux immeubles de la Sécurité sociale, de la S.E.G.E.F.O.M., de la Chambre de Commerce, de la Caisse Centrale de la F.O.M., au sanatorium du Tampon; aux églises reconstruites sont venues se joindre des pagodes neuves aux couleurs étincelantes; l'ensemble le plus réussi est certainement celui entrepris par l'édilité de Saint-Joseph (1), en attendant la réalisation du plan d'aménagement de Saint-Denis.

L'habitat privé a suivi ces traces, après de longues années où les sociétés immobilières ont procédé à de nombreux tâtonnements (S.I.D.R.). Seuls, avant 1953, quelques riches bourgeois s'étaient fait construire de somptueuses demeures en dur. Coup sur coup, deux grands buildings d'appartements résidentiels ont été édifiés à Saint-Denis. C'est en 1954 que le C.C.F.O.M. décide d'accorder des prêts à la construction, moyennant certaines normes; les édifices devront obligatoirement être en dur, pour ne pas être à refaire à chaque cyclone ou ne pas être dévorés par les termites; on devra se borner à des logements économiques, quoique coquets, type « plan Courant » tropicalisé; des prêts à concurrence de 80 % de la valeur seront accordés après enquête à ceux qui fourniront le terrain; conclus pour dix ans ou vingt ans à des taux raisonnables (4,8 à 5,8 %), ils laisseront, à leur terme, la famille propriétaire du logis. Beaucoup de petits employés ou fonctionnaires possédaient de sérieuses économies, dues aux traitements confortables qu'ils touchaient et qu'ils ne dépensaient guère: il y eut une pluie de demandes. Au 31 décembre 1958, 2 milliards 358 millions C.F.A. avaient été accordés, pour 2 766 logements construits (2). La cité rurale de Cambour, à Sainte-Anne, marque une nouvelle étape de modernisation: celle des entreprises collectives (3), cependant que la Coopérative d'Habitat Rural, créée en 1957, accorde des prêts pour la construction de logements du type économique et familial.

5. - La formation des hommes.

Sous peine d'être condamné à la mendicité chronique, la Réunion se devait de former une masse de techniciens et de spécialistes capables, en dépassant le niveau traditionnel des manœuvres et des plantons, de faire fonctionner l'infrastructure et l'économie régénérées. Autrement dit, aucun plan d'équipement ne pouvait se passer d'un très gros effort de scolarité.

Les crédits F.I.D.O.M. aidant, une politique de locaux scolaires a été mise au point dans un double but: transformer les cabanes qui servaient d'écoles, pour en faire des établissements dignes de ce nom; multiplier le nombre des classes pour supprimer les effectifs pléthoriques (il y avait encore, en 1953, six classes dépassant 100 élèves — et 30 en ayant plus de 80), — et pour recevoir les 36 % d'enfants d'âge scolaire qui ne fréquentaient pas les écoles. Beaucoup d'écoles anciennes ont été refaites ou agrandies — il n'y avait plus, en 1956, qu'une seule classe à plus de 100 élèves, et 34 de plus de 60 — et la moyenne était descendue au-dessous de 40 élèves.

Un effort parallèle a été entrepris pour la formation des maîtres, dont le déficit était tragique en nombre et en qualité. Courant au plus pressé, le Vice-Rectorat recruta d'abord sur place des intérimaires et

(1) Voir ci-dessus, p. 443.

(2) Voir ci-dessus, p. 265.

(3) Voir ci-dessous, ch. XIV, I, 3.

suppléants titulaires du Brevet élémentaire ou du B.E.P.C., et fit venir des instituteurs de France. Le rétablissement de l'Ecole Normale en 1951 permet d'entrevoir une époque où le recrutement sera mieux assuré. Les progrès de la scolarité montrent l'effort accompli (1).

L'enseignement technique faisait cruellement défaut. Le Centre d'apprentissage de Saint-Denis, fut réorganisé, et un autre créé en 1952 dans le Sud, à Saint-Louis pour les garçons, à Saint-Pierre pour les filles. Ces centres forment des ouvriers du fer, du bois, des électriciens, des maçons. Des institutions spécialisées: Chambre de Commerce, Ecole de Droit — et bien entendu lycée et pensionnats du second degré — forment les futurs cadres; mention spéciale doit être faite de l'Ecole d'Agriculture de Saint-Joseph, qui peut contribuer à ancrer puissamment dans les traditions créoles les nouvelles techniques de la canne, de l'élevage et des cultures vivrières, et à former de vrais cultivateurs.

IV. — LA REVOLUTION AGRICOLE

La reconstruction de l'infrastructure n'est qu'un moyen; le but est de réactiver et de rendre rentable l'économie de l'île, et surtout sa ressource essentielle: celle de la canne.

1. - L'option canne.

Le principe même de la monoculture avait souvent été remis en question, et chaque fois il se trouvait des voix autorisées pour blâmer la mystique de la canne et proclamer que la Réunion ne se sauverait qu'en limitant celle-ci à certaines surfaces et en faisant un large retour aux cultures vivrières, à l'élevage, à l'arboriculture, à la rigueur aux cultures d'exportation secondaires. Le conflit était donc ancien entre canne et polyculture, et, au fond, entre les partisans d'une île dépendant de l'extérieur auquel elle vendrait son sucre, et ceux d'une île vivant sur ses propres produits. Le retour à des productions plus diversifiées et mieux équilibrées avaient eu pour champion de 1934 à 1947, le grand agronome tropical Kopp.

Pour lui, l'île est dans le marasme, — et en danger d'asphyxie en cas de blocus économique, — parce qu'elle est victime des lois de l'évolution des îles tropicales: impossibilité d'augmenter les superficies cultivables au fur et à mesure du surpeuplement, — obligation d'importer presque tout, donc tentation d'une monoculture permettant l'échange, —

(1) *Scolarité à la Réunion.*

	1946	1948	1950-51	1955-56	1957-58	1958-59
Ecoles publiques	202	210	226	235	243	
Classes (Enseign. 1 ^{er} degré) ..	554	672		1 004	1 439	
Total des élèves	34 672	35 995	46 541	51 807	59 411	64 624
Total des instituteurs	554	614	758	1 257	1 461	1 605
Certificat d'études	501		271	943	875	
Entrée en 6 ^e		364	694	1 005	1 572	
B. E. P. C.			219	389		
Baccalauréat (2 parties)	69	117	133	222	202	220
Boursiers		126	205	1 704	2 639	
Etudiants		23	71	81	150	

(Annuaire statistique 1952-1955, p. 106, divers articles du *Peuple* (2 juin 1954-23 mars 1955, 19 décembre 1955, 26 septembre 1956, 25 mars 1957), et renseignements obtenus par le Vice-Rectorat).

le tout dans un climat d'indolence aboutissant à produire peu et cher, et à créer une atmosphère de déséquilibre économique. Il faudrait, au contraire, bien qu'il soit évident qu'elle ne peut vivre en autarcie complète, que l'île produise beaucoup plus d'articles répondant à ses besoins, surtout alimentaires, et qu'elle ne soit pas, en cas de guerre. — ce qui se produisit en effet de 1940 à 1944, — dans l'impossibilité de faire venir ce dont elle avait besoin, comme d'écouler ce qu'elle produisait à grands frais.

L'île était victime depuis longtemps de la mystique déformante de la canne. Sa culture, qui demandait le minimum de travail, avait enlisé les planteurs dans une ambiance de routine. Plutôt que de faire un effort pour augmenter le rendement, on étendait les cannes sur des sols et dans des climats qui n'étaient pas faits pour elles, ce qui augmentait le prix du sucre. Là où la canne ne poussait absolument pas, on avait ruiné les sols par la solution de facilité qu'offraient le déboisement et le géranium. Solutions de facilité, encore, que le colonat, la tradition des « avances sur récolte » et des dettes, l'émiettement des parcelles, l'habitude d'acheter cher au dehors tout ce que l'on ne produisait pas. et que, disait Kopp, on aurait pu produire à peu de frais par une politique agricole mieux équilibrée.

Kopp ne préconisait pas une diminution de la production du sucre, qui devait rester la ressource essentielle de l'île. Car la nécessité demeurerait de vendre pour acheter le riz et tous les produits fabriqués et énergétiques, et la canne était la culture qui donnait à l'hectare le revenu le plus élevé. Mais il conseillait d'augmenter les rendements dans les terres à vocation indiscutablement sucrière, et de planter autre chose dans tous les lieux où la canne n'avait qu'un faible rendement : sur les pentes trop fortes, aux altitudes trop élevées, etc... Place serait ainsi faite à d'autres activités : d'abord des cultures d'exportation secondaires qu'il conseillait de reprendre, telles le café, le cacao, le tabac, — ou d'inaugurer : le thé, l'aleurite, l'ananas — cultures qu'on associerait à la vanille et au géranium ; et, bien davantage encore, des cultures vivrières, destinées au marché intérieur et auxquelles on donnerait une très grande extension : légumes verts, légumineuses, arbres fruitiers, pommes de terre, manioc, et avant tout maïs. Dans les Hauts, une économie agraire diversifiée serait le fait de vastes zones de reboisement alternant, sur les surfaces de faible pente, avec de petites exploitations basées sur l'élevage. les plantes fourragères, le géranium, la jachère arborée, le tout selon les normes de la lutte contre l'érosion.

Cela n'irait pas sans une aide des collectivités et de l'Etat, assurant un équipement rationnel en eau et en électricité, des liaisons routières mieux adaptées et la chasse aux intermédiaires.

Ainsi, pensait Kopp, — et beaucoup pensent encore ainsi, — les Réunionnais ne feraient peut-être pas fortune, mais ils vivraient décemment dans un heureux équilibre, chaque terre répondant à sa vocation, chaque culture étant de qualité et aidée par un équipement collectif. Il voyait avec complaisance chaque planteur possédant, — outre ses champs de cannes travaillés par motoculture — son petit coin de caféiers, quelques pieds de cacao, de thé, des herbages pour ses bovins, des légumes et fruits, et même des matières grasses (arachide, soja, tournesol) ; le maïs pousserait en intercalaire, les porcs seraient nourris avec les déchets. Chaque culture serait soigneusement dosée en vue d'une production d'ensemble harmonieuse. C'était, au fond, la transposition moder-

nisée de la « villa » antique, ou de « l'habitation » du XVIII^e siècle. Kopp ne semble pas du reste exclure que certains « habitants » auraient pu se spécialiser en quelques cultures: oléagineux, fourrage, maïs, café, etc... L'essentiel étant d'arriver à n'acheter à l'extérieur en fait de produits alimentaires, que des matières bon marché, pour lesquelles la vente du sucre suffirait.

Il semble que Kopp, qui a admirablement analysé les faiblesses de l'île, ait, pour ce qui est des remèdes, réagi en agronome pur, dégagé des contingences financières et démographiques. Les mesures qu'il préconise sont d'une logique remarquable si on les isole de leur substratum humain. En fait, leur application semble difficilement réalisable. Kopp semble bien dire qu'il faudrait quatre hectares par exploitation pour répondre aux normes qu'il établit; ce qui, à raison de 20 000 planteurs aboutirait à 80 000 hectares de sol cultivés. On en est loin, et il n'est pas question d'en trouver davantage. Par ailleurs, comment admettre qu'un pullulement de cultures disparates, éparpillées en petites parcelles, puisse atteindre des prix de revient intéressants? Comment penser qu'ayant à faire face à une quinzaine de façons culturales différentes, le planteur pourra appliquer les méthodes intensives préconisées? Enfin, l'île produit déjà, en ce qui concerne légumes et fruits, de quoi suffire à son marché intérieur, et comme Kopp précisément déconseille la culture du blé et du riz (importation alimentaire de beaucoup la plus forte), le nouvel équilibre amènerait simplement l'île à se suffire en produits de l'élevage et en maïs.

Kopp, du reste, se montre très modeste quand il s'agit de dresser la liste des zones où il conseille l'arrachage des cannes: la Montagne, les Hauts de Saint-Denis, ceux de Sainte-Marie au-dessus de 300 mètres, les terres de Saint-Benoît au-dessus de la route Hubert-Delisle, le secteur au Sud du Piton-Sainte-Rose, une bande à l'Ouest de la route Hubert-Delisle dans les Hauts de Saint-Paul et Saint-Leu; cette énumération ne doit pas faire perdre de vue que c'est une portion infime des terres à cannes qui fournirait, soi-disant, les produits de consommation de l'île.

Surtout, Kopp, quoi qu'il ne l'ignore pas, ne semble guère avoir tenu compte d'un élément essentiel: à savoir qu'un hectare planté en cannes rapporte quatre fois plus que s'il est planté en maïs ou en toute autre culture vivrière. Dans ces conditions, il est vain de croire que le cultivateur réunionnais, — dont on connaît déjà l'impécuniosité, — se privera volontairement des 75 % de son revenu et mettra en maïs, patates ou manioc, des terres dont il sait qu'elles lui rapporteront quatre fois plus s'il les met en cannes, — même si on lui prouve qu'il n'y entend rien. Bien plus, les cultures vivrières ne peuvent qu'être condamnées par l'accélération démographique depuis 1948. Car, si à l'extrême rigueur l'île pouvait nourrir seule 218 000 habitants, il est exclu qu'elle en nourrisse 320 000 et davantage encore.

Un hectare de cultures vivrières fait vivre une personne, un hectare de cannes en fait vivre quatre. Alors qu'un hectare de cultures vivrières produit 1,2 t de maïs ou 800 à 1 000 kg de haricots, un hectare de canne produit 6 à 9 tonnes de sucre, dont 4 à 6 pour le planteur. « Nulle autre production vivrière ou arbustive ne permettra en effet aux habitants de l'île de conserver leur standing actuel de vie, si modeste soit-il » (1).

(1) Coste. Etudes de quelques problèmes, etc., op. cit., inédit 1953.

C'est devant une telle évidence que la Direction des Services Agricoles (D.S.A.), à l'issue d'études minutieuses sur tous les aspects du problème, a finalement écarté la solution « vivres » pour adopter la solution « canne ». Non point qu'elle méconnut les graves inconvénients de la monoculture d'exportation, mais parce qu'à tout prendre, elle les estimait moins graves que ceux d'une polyculture éparpillée (1). L'option canne avait du reste depuis longtemps été prise à Maurice, où le problème se posait de façon plus grave encore. D'ailleurs, tout un aspect de la doctrine de Kopp était repris par la D.S.A.; à savoir la modernisation des techniques agricoles, l'aide de l'Etat pour l'équipement de l'infrastructure et la formation professionnelle, un aménagement aussi des structures sociales en vue de régénérer la main-d'œuvre et de repenser les normes du colonat et de la petite exploitation.

2. - La transformation de l'industrie sucrière.

Il apparaissait dès le début aux Services Agricoles que, parmi les causes du marasme sucrier, certaines venaient de contingences inévitables, mais que d'autres, — et fort importantes, — pouvaient être supprimées. On savait que l'amortissement du matériel et des frais agricoles serait toujours difficile sur la petite surface de l'île, qu'un sol truffé de galets, continuellement coupé par le relief et démoli par le ruissellement, ne pourrait donner autant que des terres profondes et limoneuses, que la nécessité d'irriguer, de lutter contre l'érosion, d'acheter cher engrais et machines aboutirait toujours à un prix de revient du sucre plus élevé que dans les territoires vastes et subhorizontaux. Mais ces réserves faites, bien des postes pouvaient être tellement améliorés que la canne pourrait finalement produire beaucoup plus et pour moins cher, à surface égale. On voyait les remèdes à employer, mais il fallait avoir l'énergie de les mettre en œuvre et de persévérer. Plus encore que d'agronomes ou d'économistes, il fallait à la Réunion ce qu'elle n'avait pratiquement jamais eu: une équipe de techniciens expérimentés, tenaces, bien dirigés, qui sauraient réaliser les réformes. Il ne fait pas de doute que, sans les continues impulsions de la Direction des Services Agricoles, les planteurs n'y seraient pas arrivés. Mais le fait est là: en neuf ans — de 1948 à 1957, — la production de sucre est passée de 78 000 à 208 000 tonnes (+ 166 %).

La bataille du sucre a donc été gagnée. Ses répercussions peuvent s'étendre encore et l'île peut, dit-on, produire jusqu'à 350 000 tonnes de sucre. Il lui suffira pour cela d'amplifier le système qui fonctionne à l'heure actuelle et dont le mécanisme a été soigneusement monté par le « brain trust » sucrier de l'île; agronomes et usiniers, au cours de la décennie 1947-1957, soutenus d'assez loin par la Chambre d'Agriculture et le Syndicat des fabricants de sucre, sont, au prix de mille difficultés, arrivés à mettre d'accord les deux fédérations de syndicats de planteurs et ont régénéré la Commission consultative de l'Agriculture, pour concilier, à la satisfaction de tous, les intérêts des planteurs et des usiniers.

Cette bataille s'est livrée sur deux théâtres d'opération à la fois: lutte pour augmenter la production, lutte pour abaisser le prix de revient et donc améliorer le prix de vente.

(1) COSTE. Rapport bisannuel 1953-1954, inédit, p. 2. « La canne, disait M. Coste en 1955, représente la seule ressource susceptible de faire vivre la population réunionnaise: elle correspond à une évolution très avancée dans les pays placés sous les tropiques. Si les cultures vivrières sont augmentées, ce sera une régression de cette évolution. »

PRODUCTION SUCRIERE A LA REUNION

	SUCRE	CANNES (total)	CANNES (Propriété des usines)	Rendement moyen de sucre o/o
1944	13 164	148 631	42 653	8,8
1945	24 092	265 206	83 883	9
1946	68 002	675 074	211 524	10,7
1947	88 990	855 873	241 169	10,4
1948	77 721	782 682	240 226	9,9*
1949	107 624	1 058 500	297 273	10,1
1950	105 692	1 025 834	272 013	10,3
1951	129 748	1 248 803	351 530	10,3
1952	157 793	1 516 504	428 441	10,4
1953	171 385	1 648 953	449 837	10,3
1954	175 459	1 566 098	459 559	11,2
1955	176 900	1 559 330	496 181	11,3
1956	193 310	1 638 046	525 758	11,8
1957	208 374	1 734 325	547 123	12
1958	164 734	1 483 100	475 950	11,1*
1959	200 326	1 735 180	542 488	11,5

* Années de cyclones. Unité: Tonne.

L'augmentation de la production.

Tout le monde est d'accord pour ne pas augmenter les superficies en cannes, au moins dans les débuts. Question de principe: ç'aurait été aggraver le problème sucrier et non le résoudre, puisqu'il venait du déficit à l'hectare. Question de fait aussi; le défrichement sous le Vent avait largement dépassé la limite de sécurité, et c'est plutôt une réduction de superficies cultivées qu'on aurait dû envisager. Côté au Vent, la forêt aurait pu reculer davantage, sans guère d'inconvénient, mais le climat trop humide s'opposait fréquemment à des plantations rentables.

En fait, tant que le cadastre n'existe pas, il est difficile d'évaluer exactement les superficies en cannes. On les estime ces dernières années à 30 000 hectares. Quelques surfaces ont été délaissées dans les Hauts de Sainte-Suzanne et de Sainte-Marie, trop élevés; par contre, des surfaces abandonnées ont été remises en cannes à Sainte-Anne et Sainte-Rose (1).

Quoi qu'il en soit, l'augmentation des surfaces n'est pour rien dans celle du sucre. Celle-ci vient avant tout de la transformation du sol et des variétés plantées, transformation telle que l'on a supprimé presque complètement les rotations en légumineuses de couverture, et que l'on cultive maintenant canne sur canne. Si donc la superficie totale en cannes n'a pas changé, les surfaces coupées tous les ans sont en nette croissance

(1) Elles sont si sensiblement équivalentes que les spécialistes estiment les ans que les superficies sont en léger recul, les autres qu'elles auraient augmenté peut-être de 5%.

et on gagne ainsi chaque année les 5 à 6 000 hectares d'embrevades, antaques ou pois qui correspondaient davantage à une jachère qu'à une culture. Les 30 000 hectares sont en cannes tous les ans, ce qui constitue un gain d'environ 15 à 20 %. Ce résultat a été d'abord acquis par les injections massives d'engrais. Avant 1939, leurs importations oscillaient entre 5 000 et 10 000 tonnes; de 1948 à 1957, elles ont augmenté de 123 %. La campagne sucrière 1950-1951 en a utilisé 9 155 tonnes et celle de 1956-1957 19 560 tonnes, ainsi réparties: engrais ammoniacaux, 10 005 t; phosphates, 2 625,2 t; potassiques, 907,4 t; engrais composés, 6 021,6 t. La progression est particulièrement nette pour les engrais potassiques (+350 % depuis 1950). Les petits planteurs emploient encore trop souvent seul le sulfate d'ammoniaque, mais les gros planteurs sont convertis à la pratique de l'engrais complet (N.P2 O5 K2 O).

Cette soudaine conversion du planteur à l'engrais est venue d'une menace qui pesait sur lui: à partir d'une certaine date, à fixer, ses cannes ne lui seraient plus payées au poids, mais à la richesse en sucre. Il convenait donc de mettre le plus de chances de son côté. Les Services Agricoles avaient en effet défini que la base essentielle de la révolution sucrière serait l'établissement du paiement à la richesse, en usage du reste dans la plupart des pays sucriers, et auquel les Réunionnais, certains fabricants de sucre en tête, étaient hostiles, à part de lucides isolés. Sans ce paiement à la richesse, toute réforme agraire visant à augmenter le rendement et la production (engrais, mécanisation, épierrage, irrigation, variétés nouvelles) était vouée à l'échec. Continuer à payer la canne à proportion du poids de bois inutile qu'elle contenait était une incohérence qui achèverait la ruine de l'île, déjà dernière dans le classement des pays de cannes. Toute une série de mesures et des campagnes d'opinion furent donc entreprises pour augmenter le rendement aux champs en sucre, et pour amener les planteurs à accepter qu'on sauve l'île malgré elle. Il fallait, si la Réunion ne voulait pas périr d'asphyxie, faire comme les autres, — à tout le moins comme le voisin Maurice, — ou alors ne rien faire du tout.

La première mesure après la diffusion des engrais était l'épierrage des champs, les « galets » constituant une autre cause importante de la faible productivité. Impossible à réaliser à la main, l'épierrage allait être permis par la mécanisation. Les grands domaines étaient qualifiés pour donner l'exemple, grâce à la capacité de leurs dirigeants et à leurs capitaux. On peut dire qu'en cinq ans, l'île passa de l'ère de la houe à l'ère du « motor-grador », sans avoir pratiquement rien connu de l'époque de la charrue ordinaire, dont l'emploi était impossible, précisément à cause des galets. Des bulldozers à caterpillars de 140 CV épierrèrent les basses pentes et amassèrent les galets en murettes; les blocs profonds, pesant parfois plusieurs tonnes, furent arrachés au « ripper » et poussés au bord des parcelles. Les champs ainsi nettoyés, désormais recouverts sur une épaisseur convenable de terre presque franche, devenaient labourables, gagnaient beaucoup en fertilité et en facilité de travail, ce qui augmentait le rendement des cannes, du sucre et de la main-d'œuvre. Les travaux de l'épierrage ne seront vraisemblablement pas accomplis une fois pour toutes, mais c'était une réforme essentielle à réaliser; le sol plus meuble peut davantage être délayé par le ruissellement, mais les murettes perpendiculaires à la pente le fixent sur place. L'épierrage se poursuit à petite allure depuis 1949; c'est une entreprise de longue haleine; elle n'est pas terminée, mais toutes les parcelles principales des grands domaines sont maintenant nettoyées dans les basses pentes du versant au Vent; au lieu de champs de

pierres, on voit maintenant, spectacle entièrement nouveau, et particulièrement dans les plaines de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne, de vastes tapis de terre brune ou rouge, émiettée, meuble, homogène, avec des sillons tracés à la charrue à disques ou multisocs, et dessinés le long des courbes de niveau pour freiner l'érosion. Certains domaines (Gillot) sont déjà entièrement mécanisés, car l'épierrage permet en outre le travail des machines; labourage, sous-solages profonds, épandage d'engrais se font maintenant mécaniquement; l'une des plus grosses infériorités techniques de la Réunion sur Maurice est comblée. On a même pu gagner des terres jusque là réputées incultivables.

La mécanoculture s'est d'abord installée sur les terres franches ne contenant que peu de galets. Celles des cônes torrentiels ne sont pas encore toutes traitées (Gol, Pierrefonds); le jour où elles le seront, on assistera à un nouveau bond de la production. De toutes façons, la mécanisation n'est jamais complète: la coupe se fait toujours à la main, les couteaux rotatifs des moissonneuses mécaniques ne supporteront pas le choc contre les cailloux restants.

Les petits et moyens planteurs ne peuvent pas mécaniser leurs domaines, ce qui explique le retard pris récemment dans l'économie sucrière par la région sous le Vent. Certains peuvent obtenir cependant la location du matériel du grand domaine voisin; les grands propriétaires offrent souvent à leurs colons de leur faire mécaniquement l'épierrage, le labourage, et le sous-solage. Pour les petits propriétaires, les Services Agricoles constituent des « Régies » de mécanoculture, qui possèdent le matériel et iront faire les gros travaux sur les petites exploitations. Cinq régies ont été ainsi constituées en 1957 au Bois de Nèfles Saint-Paul, à Saint-Pierre, à la Ravine des Cabris, au Tampon et à Sainte-Anne; elles ont traité 185 hectares en 1958. Il semble qu'on doive arriver assez rapidement à une semi-mécanisation générale, où petits propriétaires et colons ne seront guère en état d'infériorité vis-à-vis des grands domaines.

Une fois l'élan donné, il fallait entretenir la vitesse. Une série de mesures furent prises à cet effet coup sur coup: la préfecture publia le 25 août 1949 un arrêté fixant des dates limites (1952 et 1954) où les vieilles variétés de cannes ne seraient plus acceptées aux usines; d'autres seraient simplement autorisées pour un certain temps (Co 290, POJ 28.78 et même la R. 337); d'autres, enfin, étaient recommandées; c'étaient celles que la Station de génétique de la Bretagne multipliait et répandait: les R. 366, 380, 386 et 397, cannes à haut rendement. Pour pousser les agriculteurs hésitants, pour répandre les techniques nouvelles, il était créé en 1950 un Comité de coopération agricole Maurice-Réunion; réuni chaque année, il mettrait en commun les efforts, les résultats obtenus dans les deux îles, coordonnerait les programmes, échangerait plants, expériences et élèves. La Réunion avait tout à gagner à ces colloques. La création en 1952 du Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre (1) — comme du reste aux Antilles, — fut l'étape-clé de la révolution sucrière. Dirigé par un éminent spécialiste, il avait une double fonction: préparer à long terme le paiement à la richesse, organiser à court terme le « diagnostic foliaire » qui, à l'exemple de Maurice, permettrait, par de très nombreuses analyses de feuilles de cannes, de savoir exactement quels éléments chimiques lui manquaient et de lui donner en conséquence les doses exactes d'engrais voulu. Il y a en effet relation stricte entre la

(1) A. BEGUE. Le Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre de l'île de la Réunion. Informations Agricoles, n° 10, avril 1953, pp. 10-13.

teneur des éléments de la feuille en azote, potasse et acide phosphorique et la récolte future. Violamment combattu, comme toute innovation, le diagnostic foliaire a triomphé lorsque les planteurs hostiles ont vu le contraste de leurs cannes avec celles du voisin évolué. Le laboratoire procède maintenant tous les ans à des dizaines de milliers de prélèvements et d'analyses; si l'opération est menée avec assez d'ampleur, on pense obtenir la généralisation des 100 tonnes/hectare (1).

Ainsi, par plusieurs voies convergentes, l'offensive pour le rendement se développait, et tous les ans des progrès étaient enregistrés dans la production des cannes et du sucre (fig. 42).

Dès 1952 et 1953, le Centre technique faisait procéder à des essais fictifs de paiement à la richesse. Et les progrès étaient jugés assez importants pour que, en 1954, après une propagande de plusieurs années, le règlement des cannes à la richesse fut appliqué, règlement dont nous avons expliqué ailleurs le fonctionnement (2).

Dès lors, l'évolution s'accélère. Le planteur a finalement compris où était son intérêt et admis que les Services Agricoles n'étaient pas forcément peuplés de bureaucrates ignares. Les cannes à haut rendement envahissent l'île. On peut dire que le rendement moyen aux champs passe de 35/40 tonnes/hectare en 1946 à 75 t/ha en 1957. Dans le rendement toutes catégories, les grands domaines semi-mécanisés atteignent couramment 65/75 t/ha, et pour les premières repousses et les vierges 85/100 t/ha. Les rendements moyens « toutes cannes » des Sucreries de Bourbon ont atteint 84 tonnes en 1952, celui de la Mare 85 tonnes en 1956. Il est fréquent que sur certaines parcelles particulièrement bien cultivées les cannes vierges dépassent 100/105 t/ha. Alors qu'en 1948, la Réunion occupait la dernière place dans les rendements aux champs, certaines de ses exploitations figurent honorablement juste derrière les domaines des Hawaï.

En même temps, le combat continuait pour obtenir un rendement en sucre supérieur dans les usines. Il était automatiquement accru du fait que c'étaient les nouvelles cannes qui passaient dans les moulins. Mais il le fut encore par l'amélioration continue du matériel d'extraction (3), grâce au début au plan Marshall, au F.I.D.O.M. et à la Caisse Centrale de la F.O.M., mais de plus en plus par autofinancement. Un laboratoire de détermination de la richesse des cannes en usines fonctionne depuis 1953, grâce à un personnel spécialisé travaillant dans les usines et y effectuant des milliers d'analyses sur les divers jus.

Le résultat général de cet énorme effort a dépassé les espérances. C'est pratiquement par la seule augmentation des rendements aux champs que les cannes sont passées de 782 682 à 1 734 329 tonnes (-121 %). Le surplus a été gagné par les progrès du rendement en sucre, passé de

(1) En avril-mai, on prélève sur les cannes un morceau de la troisième feuille en partant du haut. Chaque planteur reçoit une fiche indiquant de combien il doit augmenter ou diminuer ses trois sortes d'engrais; il y a autant d'analyses possibles que de combinaisons des sols et de variétés de cannes; et plus elles sont nombreuses plus le rendement de l'ensemble est amélioré.

(2) Voir ci-dessus, p. 528.

(3) Voir ci-dessus, p. 328. Plus de 2 milliards 300 millions C.F.A. ont été investis de 1952 à 1958 au titre du décret de modernisation du 13 février 1952.

9,93 à 12,01 %, soit un gain de 36 000 tonnes. Kopp n'avait certes pas prévu un résultat pareil en si peu de temps (1).

L'abaissement du prix de revient.

Produire davantage ne servirait guère, si l'on ne vendait pas mieux, — et tant que le sucre réunionnais serait de 30 à 40 % plus cher que le cours mondial, il était vain d'espérer une vente profitable de ses surplus à l'étranger, — et même un bénéfice intéressant en Union française.

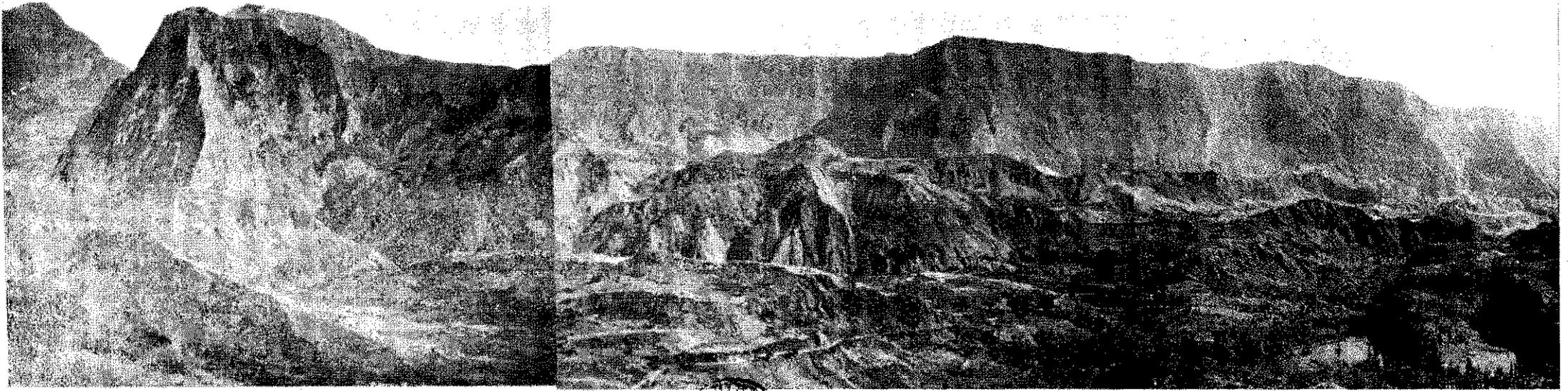
Tous les moyens mis en œuvre pour hausser la production amenèrent du reste, par contre-coup, la baisse des frais généraux par répartition sur une plus grande quantité de sucre, puisqu'un tonnage triple se trouvait concentré sur une surface égale. Mais la rationalisation aux différents stades de la culture et de l'usinage devait aussi contribuer au même résultat en réduisant les frais de main-d'œuvre et le temps passé. C'est ainsi que la mécanisation des grands domaines diminue grandement les frais de personnel; on put, en effet, dorénavant, procéder aux plantations en sillons, gain appréciable sur le procédé de la « fosse » creusée à la houe et des boutures mises à la main par les petits planteurs. L'entretien se fait par « rotary » (cultivateurs mécaniques), le désherbage par pulvérisation d'herbicide, à l'époque où l'on manque de bras (coupe). Dans les grandes exploitations, on procède maintenant coup sur coup, en une seule semaine, au sous-solage et aux plantations. « Tel travail, dit M. Rouquié, qui exigeait 1 250 journées d'ouvriers n'en demande plus que 50, soit vingt-cinq fois moins » (2). Il y a donc à la fois gain d'argent et gain de temps, sauf pour la coupe. On retrouve les mêmes incidences dans la réduction des frais de transport de cannes, conséquence d'abord de la réfection du réseau routier. M. Coste estimait en 1955 que le mauvais état des chemins ruraux grévait de 50 millions environ le prix global des sucres de chaque campagne et qu'en 15 ans la charge des chemins ruraux était passée de 15 à 25 tonnes de cannes par hectare desservi. Il y a donc là matière à maints travaux d'améliorations. Mais les frais de transport ont diminué aussi du fait du remplacement général des charrettes par les camions. Le camion porte quatre à cinq fois plus de charge et peut faire quatre ou cinq voyages à l'usine quand la charrette en fait un. La charrette elle-même, à laquelle les petits planteurs, surtout sous le Vent, sont très attachés faute de capitaux, a été modernisée par des trains de roulement sur pneus qui permettent de ne pas éventrer la route, d'aller plus vite et de porter 2,5 t au lieu de 1.250 t. Le Crédit Agricole paie en subvention la moitié des frais d'achats; commencé en 1949, ce montage sur pneu est total actuellement sur le côté au Vent, moins général sous le Vent, surtout vers Saint-Joseph (3).

(1) Les deux cyclones de 1958 ont donné un coup d'arrêt momentané à ce bel essor: 1 483 000 t de cannes (—14,4 %), 164 000 t de sucre (—22,1 %), le rendement étant tombé de 12 à 11,1 %. En 1959, le retard n'a pu être entièrement comblé par suite de la sécheresse et de l'apparition de la gommosse.

Part de sucre produite par les sociétés sucrières en 1959: Sucreries de Bourbon, 31,9 %, Sucreries d'Outre-Mer 22,7 %; Etablissements Bénard, 16,6 %. Usines isolées 16,6 %. Les trois trusts sucriers ont produit ensemble 71,2 % du sucre de l'île (comparer avec le tableau, p. 330). Par ailleurs, cette année-là, pour la première fois, des usines réunionnaises ont traité plus de 100 tonnes de cannes à l'heure.

(2) ROUQUIÉ: Le problème de la main-d'œuvre. *Marchés Coloniaux*, 10 nov. 1951, p. 2980.

(3) Conseil Général. Séance du 3 mai 1957.



LE CIRQUE DE SALAZIE

Au premier plan: îlots de fond de cirque (Mare à Poule d'eau à droite), constitués de brèches. — Au milieu à gauche: Piton d'Enchain, bloc résiduel des laves du Piton des Neiges. — Au fond, de gauche à droite: Cimendef, Roche-Ecrite, ensellement correspondant au bassin supérieur de la Rivière des Pluies. — Rempart Nord du Cirque.

PLANCHE XLIV



Le massif de tuf et le Cap Champagne (Saint-Paul).
Route et voie ferrée en corniche. Steppe sous le Vent.



Le Cirque de Cilaos, vu du rempart de Dimitil.
Eperon du Grand-Bénard et ses deux remparts de Cilaos (à g.) et de Mafate (au fond à dr.). Crête et col du Taïbit. Erosion violente dans les brèches du fond du cirque, découpées en îlets. Au centre, village de Cilaos, au pied des pentes du Piton des Neiges.

ph. J.-L. Legros fils.

Toutes ces transformations exigeaient des mises de fonds dont le planteur moyen était incapable. Pour y aider, le Crédit Agricole amorça le mouvement. Voilà encore une de ces institutions endormies que la départementalisation a réveillé. L'ancienne caisse ne pouvait faire que des prêts à court terme. Mal soutenue, elle n'avait jamais suscité la confiance des planteurs qui préféraient emprunter à taux d'usure, au Chinois ou au « patron ». Réorganisée par décret du 28 juin 1947 et arrêté du 23 août 1949, la Caisse a été dotée des attributions des caisses métropolitaines; elle prête à court terme, pour 12 à 18 mois, à 5,5 %, pour les dépenses courantes (semences, outillage simple), à moyen terme, pour 5 ans, à 5,25 % pour la modernisation de l'exploitation, l'achat de matériel important et de cheptel, pour les travaux contre l'érosion ou pour l'irrigation, et à long terme (10 à 15 ans à 4 %) pour les achats de terrains et accession à la propriété (1). La Caisse a bénéficié de la popularité croissante de tout ce qui touchait au « New Deal » agricole dans l'île, et de la nécessité absolue pour le planteur de s'équiper vite. En 1958, elle avait déjà plus de 8000 adhérents, le plus souvent petits planteurs. Le Crédit Agricole aide l'exploitant à acheter des engrais, des trains de roues à pneus, de l'outillage, du cheptel, des semences de cannes, des herbicides et insecticides; il le délivre de sa dépendance féodale, le conseille, lui facilite l'accès à une situation agricole saine et rentable. Ses prêts sont passés de 48 millions C.F.A. en 1950 à 850 en 1958 (2).

L'adaptation aux techniques modernes a déjà eu une conséquence curieuse, probablement provisoire, dans l'équilibre régional. Jusqu'alors, régions du Vent et sous le Vent produisaient sensiblement la même quantité de cannes et de sucre; selon les conditions climatiques, la région sous le Vent produisait entre 50 et 54 % du poids de cannes, ou au contraire, 46 à 49 %. D'une façon générale, elle produisait proportionnellement un peu plus de sucre que la région du Vent, dont les cannes, gorgées d'eau, pesaient davantage mais étaient moins riches. C'est ainsi que de 1947 à 1953, la région sous le Vent l'avait emporté trois années sur la région du Vent pour les cannes, et cinq fois pour le sucre; le rendement en sucre, à égalité de poids de cannes, était toujours supérieur sur le versant sous le Vent, de 0,5 % généralement. Or, les exploitations sous le Vent, tenues par une majorité de petits et moyens planteurs, sont venues à la modernisation plus tardivement que les grands domaines des plaines au Vent: moins de capitaux, moins de compétence. D'où retard sensible de cette région à l'épierrage, à la fumure, au changement de variétés, alors qu'elle souffrait davantage de son relief et de son manque d'eau. Résultat: depuis 1953, la région du Vent augmente plus fortement sa production; de 1953 à 1956, elle est passée de 46 % à 56,8 % des cannes, de 45,4 % à 55,4 % du sucre, cependant que son rendement en sucre se rapprochait régulièrement de celui de sa rivale, laquelle, en 1957, fut même momentanément dépassée (rendement Vent 12,04 %, sous le Vent 11,9 %). Mais il semble que cette rupture d'équilibre n'est que passagère. La région sous le Vent a commencé sa modernisation et, les régies de mécanoculture aidant, n'a aucune raison de ne pas reprendre sa prééminence. Déjà, en 1957, elle est remontée aux 49,8 % du poids des cannes; elle a, en 1958, enlevé les 50,1 % du poids du sucre, et 51,3 % en 1959.

Quant à l'abaissement du prix de revient dans les usines, il découle directement de la quantité plus forte de sucre extrait par l'outillage moderne. La faillite de Ravine-Glissante, la seule usine archaïque, en

(1) ROUANEI. Le fonctionnement de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel. Marchés Coloniaux, 10 nov. 1951, p. 2946.

(2) Rev. Agr., 1958, p. 83, et 1959, p. 75.

est une preuve à *contrario*. Un gros effort de resserrement de la durée de la coupe à 100 jours a été tenté, et parfois réussi par certaines usines, malgré les apports toujours plus importants de canne.

Une autre sérieuse compression des prix est amorcée par la réforme des modes de transport du sucre; les camions vont maintenant directement de l'usine au Port dans toute la région sous le Vent, supprimant une rupture de charge et évitant les tarifs prohibitifs du chemin de fer. La baisse des prix sera plus sensible encore lorsque l'ouverture de la route en corniche permettra l'utilisation des camions pour les usines du Vent. Stockage, taxes diverses, manutention au Port sont l'objet d'études en vue de resserrement des frais. Le chargement des navires à quai évite maintenant un transbordement en rade; c'est un gros succès; le travail de nuit en est un autre, qui supprime les frais d'attente. La modernisation des appareils de levage est à l'étude, mais la manutention mécanique des sacs a donné des déboires à Port-Louis, et, à la Réunion, le chargement se fait encore par des files de dockers munis de crochets. S'il aboutit, un grand projet de transport des sucres en vrac économisera les millions consacrés tous les ans à l'achat de sacs de jute aux Indes ou en France; des intérêts puissants s'y opposent, fatalement soutenus par le Syndicat du jute à Paris; la réussite du projet entraînerait une élévation du niveau de vie de 5 %, dit-on. Sa réalisation gagne du terrain: adjudication est faite pour la construction d'un silo de 20 000 tonnes au Port. En même temps, le rhum est de plus en plus chargé en vrac dans des navires à vastes réservoirs. Mais, pour faire baisser davantage les frais, il faudrait pouvoir agir encore sur deux postes pour lesquels, il faut bien le dire, peu de progrès ont été réalisés encore.

D'abord, la question de la concentration et du périmètre d'alimentation des usines. On sait que cinq ou six gros centres pourraient théoriquement faire le travail des treize usines actuelles. Cependant, quelque déplorable que soit le procédé, il ne porte que sur quelques planteurs dans une région où les usines sont assez proches, et le gaspillage se perd dans la masse des frais. Un progrès de la concentration vient cependant d'être réalisé en 1955 par la fermeture de Ravine-Glissante. Quoique seule usine entre Grands-Bois et Beaufonds, distants l'un de l'autre de 60 kilomètres, elle payait si mal ses planteurs que sa présence avait plongé dans la torpeur toute la région de Sainte-Rose, où la canne disparaissait peu à peu. Depuis son arrêt, l'usine de Beaufonds paie les cannes un bon prix: du coup, leur culture remonte sur les pentes à Sainte-Rose et au Piton, qui n'ont jamais tant produit. La suppression d'une des quatre usines de la plaine de Saint-André, — sinon de deux — aboutirait certainement à un amortissement plus rapide des frais par les deux autres, fort capables, moyennant quelques adaptations, de traiter la totalité des cannes, et amènerait de ce fait une baisse de prix par usine.

Mais une complication a surgi: les fortes économies de main-d'œuvre réalisées par la mécanisation, ont été en partie annihilées par les successives et notables augmentations des salaires depuis 1948, sans parler des charges sociales. Ainsi s'explique-t-on que si le prix de revient du sucre a baissé, cette baisse est minime, certains estimant déjà fort heureux qu'il n'ait pas monté. Il y a cependant des exploitations vastes et mécanisées où son prix de revient permettrait de le vendre au cours mondial, si chacune était libre de ses prix. La fixation d'un prix général élevé vient surtout des difficultés rencontrées dans les domaines moyens,

qui, non mécanisés, ont de grosses dépenses de main-d'œuvre. Les grandes entreprises et les petits exploitants s'en tirent beaucoup mieux. Il est évidemment difficile d'établir le prix de revient de la tonne de cannes, extrêmement variable. Mais il est faible pour les 18 000 planteurs (sur 22 000) qui produisent moins de 50 tonnes de cannes, car ils font de la culture familiale. En tout cas, la baisse des prix, même légère, est un succès en face de l'augmentation considérable du prix des engrais, de l'outillage et des salaires. C'est cependant à des résultats plus substantiels que vise la politique de compression des prix.

Les postes des sous-produits devraient être, eux aussi, sérieusement révisés; la mévente du rhum oblige à des mesures décisives. On sait que son prix élevé et la baisse de consommation de l'alcool de bouche en France en ont fort restreint les exportations. Le contingent se vend théoriquement en dix tranches, mais depuis quelques années, la France n'en débloque que six à sept. A la place du rhum, les usines fabriquent de plus en plus de l'alcool industriel, pour carburant et usage domestique: son emploi se répand vite et environ 40 000 hectolitres par an sont ainsi consommés, surtout par les réchauds des ménagères où l'alcool remplace le charbon de bois. Une partie est exportée, de même que les mélasses; l'idée d'un aliment pour bétail, formé d'un mélange de bagasse, de mélasse et d'urée, progresse à Maurice, et en cas de succès, une petite industrie nouvelle peut s'installer à la Réunion.

La bagasse sert aussi à produire l'électricité des usines, mais là encore bien des progrès restent à réaliser pour utiliser complètement ce sous-produit: usine de plaques isolantes, par exemple, ou de papier. Les Sucreries de Bourbon ont à l'étude un projet de papeterie, mais il faudrait 500 litres d'eau pour un kilo de pâte; une petite usine de 15 000 tonnes de papier coûterait 300 à 400 millions; on pense plutôt se tourner vers des résines synthétiques, ou des agglomérés pour combustibles ménagers.

En attendant qu'à la crise du rhum on ait trouvé une solution acceptable, certains réclament une compensation qui serait payée par l'Etat, de même que celui-ci se charge, en métropole, d'écouler les sucres excédentaires produits par les distilleries de betteraves (1).

On a vu la politique tenace de l'île pour obtenir pour son sucre un prix d'achat avantageux (2). Il a semblé un moment que l'effort entrepris risquait d'échouer. Dans les années 1952-1954, la baisse mondiale du prix du sucre a failli compromettre le redressement réunionnais. On sait que le nouveau plan sucrier français et l'augmentation de la consommation mondiale de sucre ont permis une nette reprise, toujours aidée, il est vrai, par la protection de l'Etat.

Mais sur ce point, il ne semble pas que la Réunion ait intérêt à se jeter à corps perdu dans la pente dangereuse des subventions; solution de paresse dont elle n'a que trop pâti. Encore incomplète, la révolution qui a transformé l'économie sucrière de l'île est trop profonde et trop bien assise pour qu'on accepte de la vicier par des succédanés artificiels. La véritable solution est celle de la sélection des cannes, de la station de génétique, du règlement à la richesse, de la mécanisation, des

(1) CHENIERE. Op. cit. *France Outre-Mer*, mars 1956, pp. 30-34.

(2) Voir ci-dessus, p. 522 et sq... Le prix du quintal de sucre a été pour les campagnes 1957-1958 (record de récolte) et 1957-1958 (cyclone) en francs C.F.A.: nu usine 2.820 et 3.141 fr., contingenté raffinerie, 3.707 et 4.045. Le prix définitif de la tonne de canne (part payée au planteur), qui était de 1.872 fr. en 1955, est monté à 2.413 fr. en 1957-1958 et redescendu à 2.119 en 1958-1959.

engrais, de l'épierrage. L'effort colossal qui a porté la Réunion très en avant des Antilles françaises sur le chemin d'une économie sucrière saine, a déjà produit ses premiers fruits. C'est dans ce sens qu'il faut continuer.

3. - Les aménagements d'ensemble des sols.

Pendant que des procédés bien visibles permettaient une moisson toujours plus ample de cannes, un travail de plus longue haleine était entrepris par les Services Agricoles et les Eaux et Forêts, dont le résultat n'apparaît guère encore, mais qui doit assurer au mieux la mise en valeur de l'île dans l'avenir.

Il fallait d'abord faire l'inventaire des sols. A part les recherches très générales de M. Rivals entre 1940 et 1945, rien n'avait été entrepris sur ce sujet. Des missions de pédologues sont venues prospecter en 1953 et en 1956-1957 (1). Leur travail n'est encore que fragmentaire. Les recherches ont eu d'abord des buts pratiques: détection de terres nouvelles cultivables, ou reboisables, procédés pour freiner l'usure des sols dans les régions de géraniums. Les travaux de 1957 visèrent à un inventaire plus complet. Un botaniste accompagnait le pédologue; pour chaque secteur, outre les prélèvements de sols en vue d'analyses, furent étudiées les réactions des sols à l'humidité, d'après la pente, la fissuration de la roche-mère, la perméabilité, l'épaisseur des terrains meubles, la couverture végétale. Cela, afin de déterminer la vocation de chaque secteur: pré-bois, forêt d'exploitation ou de protection, élevage. Les conclusions sont pour le moment de pur classicisme: restauration des sols par amendements et « soils-conditionners », système de cultures anti-érosif sur pentes, emploi des plantes de couverture dans les Hauts, recherche d'un meilleur équilibre superficie-démographie, et aussi création de prairies qui, tout en retenant le sol, permettraient un élevage rationnel.

La lutte contre l'érosion.

Agronomes et forestiers n'ont pas attendu pour entamer une lutte contre l'érosion dans certains lieux spécialement menacés. Sur les basses pentes du Vent, la disposition des blocs en murettes le long des courbes de niveau est déjà d'un emploi général; pour la populariser, les Services Agricoles veulent créer des « unités de défense et de restauration des sols », équipées de moyens mécaniques. Dans les Hauts, des travaux plus complexes s'imposaient; on conseille de couper fréquemment les pentes de géraniums par des bordures de vétyver dont les profondes racines s'anastomosent avec les argiles et bloquent le ruissellement. Salazie, dans son épais manteau de verdure, ne semble guère craindre une érosion généralisée, mais les cirques sous le Vent sont en péril. Les Forestiers appliquent plusieurs méthodes: à Cilaos, leur politique est celle de la protection des versants de ravines et, sur les îlets, un savant dosage de plantes choisies pour leur aptitude à retenir le sol (mûrier, par exemple) avec, si possible, correction de torrents (Bras des Etangs).

A Mafate, à part trois îlets, l'Etat est propriétaire de tout le cirque; il n'y a aucun aménagement routier, et les sols sont parvenus à un extrême degré d'usure, si bien même que, souvent, il n'y a plus rien à faire pour les sauver. La politique choisie a donc été plus radicale: laisser la plupart des îlets se

(1) M. GUENNELON (1953), de l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique). — 1956 et 1957, M. RQUIER, de l'I.R.S.M. (Institut Recherche Scientifique de Madagascar).

dépeupler naturellement, en particulier ceux de la partie occidentale, et laisser tout le cirque, — sauf deux îlets, — à l'abandon; aucun travail de restauration n'y serait efficace; sans doute la nature arrivera-t-elle à la longue à reprendre possession de ce splendide parc naturel. Les forestiers, pour leur compte, y renoncent. Mais ils préconisent le regroupement de la population dans les deux îlets les plus plats et les plus vastes, à Aurère-Ilet à Malheur, et à la Nouvelle, où il reste un faible espoir de sauver les sols. Laissant provisoirement la Nouvelle vivre à sa guise, ils ont acheté à leurs concessionnaires le complexe Aurère-Ilet à Malheur et y ont jeté les bases d'une coopérative agricole sous leur direction. Le sol y est aménagé, les cultures entreprises selon les méthodes les plus rationnelles, inspirées de celle de la D.R.S. (1) nord-africaine et de Madagascar. L'expérience doit servir de test pour les populations des Hauts. Le principe est de couper les pentes par des banquettes de terre, d'herbes et de pierres qui stopperont la descente des sols et le ruissellement, facilitant l'infiltration, ce qui humidifiera le sol et provoquera l'apparition de sources au pied des versants; les eaux seront recueillies par un canal longeant la banquette en amont, et redistribuées dans les champs inférieurs.

Mais cette méthode de la D.R.S. avait pour inconvénient d'atteindre un prix dépassant les crédits possibles (50 000 francs l'hectare). Fut alors mise au point une méthode dérivée, dont on espère qu'elle n'atteindra pas 10 000 francs l'hectare; on renonce aux canaux et aux banquettes bien ajustées; on les remplace par un épierrage des parcelles mises en culture et par la confection de murettes isohypses, à 2 % près, doublées en amont par une rangée d'« éléphant-grass » ou de cannes fourragères, qui renforcera la barrière anti-érosive; coupee, cette verdure servira de fourrage pour un bétail futur; on pourra planter également des rangées de mûriers pour encourager la sériciculture. Le bétail fournira du fumier, indispensable pour donner des matières organiques aux sols, et alimentera en viandes et produits laitiers une population privée de protides animaux. Les pentes seront découpées en paliers dont la largeur, calculée, pourra être d'autant plus importante que la pente est faible. Ce découpage est effectué en fonction d'une politique d'irrigation, déjà ancienne, mais améliorée, par captage de la Ravine à Malheur jusqu'à une citerne assez élevée, d'où un réseau de canalisations de hampes d'aloès amène l'eau sur les cultures, chaque exploitant ayant son tour d'eau (un jour sur dix en 1957).

Cette « opération-survie » de Mafate, qui sert en même temps de coopérative-pilote pour l'île, a commencé en avril 1957; 45 hectares furent aménagés en un mois et demi, et le paysage d'Aurère a pris une allure de basses pentes méditerranéennes assez curieuse. Et déjà, — miracle, — des colons voisins édifient, de leur plein gré, des murettes analogues aux murettes officielles.

Par ailleurs, un intérêt majeur de cette opération est de délivrer le Port de la menace perpétuelle d'apports de galets et même d'une catastrophe éventuelle analogue à celle de 1718 sur la plaine des Galets. Aussi prévoyait-on qu'il serait construit en aval du confluent de la Rivière des Galets et du Bras Sainte-Suzanne, à la sortie du cirque, un grand barrage de 300 mètres de long et de 80 mètres de haut, par dynamitage des remparts encaissants, barrage qui retiendrait 50 millions de mètres cubes de matériaux et blocs et servirait à régulariser les torrents du cirque et à contrôler les débits et l'alluvionnement dans la zone du Port. Il semble que ce projet soit actuellement en sommeil.

La politique du reboisement.

En réalité, la défense la plus efficace et la plus générale contre l'érosion est le reboisement. On a vu plus haut les détails des travaux

(1) Défense et restauration des sols.

accomplis: chacun d'eux est un élément dans un plan de remise en valeur de l'île étudié dès 1949 et en début de réalisation sur plusieurs chantiers.

Un inventaire précis des superficies domaniales sous régime forestier a d'abord été dressé: il semble, à 2% près, qu'on soit arrivé à un total de 93 000 hectares, y compris les régions saccagées et reprises par le taillis secondaire ou la brousse. L'ensemble forme 23 forêts domaniales divisées en 89 cantons (1), auxquelles on peut ajouter environ 28.000 hectares de forêts particulières. En même temps, une série d'expériences était menée sur le comportement des essences; plusieurs essais furent tentés avant de trouver les bonnes formules; le mahogany, importé d'Amérique pour reboiser les Hauts, fut reconnu ne bien réussir que dans le climat de Saint-Philippe; le comportement du tamarin des Hauts est désormais bien connu; celui des Bois de couleur, par contre, ne l'est guère encore; on travaille à l'étude du natte, comme étant le plus susceptible d'exploitation utile. Cependant que, courant au plus pressé, le Domaine, de 1950 à 1955, se préoccupait d'abord de récupérer dans les cirques et les îlets toutes les parcelles occupées illicitement et abandonnées ensuite aux parasites et aux « bad-lands ». Cette opération donna lieu à une lutte serrée, grâce à laquelle, en fin de compte, les versants des ravines et les pentes les plus fortes ont pu être remises en forêts à Cilaos et sauvées de la dent des troupeaux à la Plaine des Cafres.

Ce n'était là qu'un côté négatif. L'abondance du manteau végétal sur le versant au Vent, effroyablement dense, mais converti sur les basses pentes en fourré impénétrable de parasites, la lèpre des pentes dénudées sous le Vent où le dessèchement et la descente des sols s'accéléraient, tout appelait des mesures d'ensemble; et cependant il apparut vite que la régénération de la forêt réunionnaise ne pourrait se faire que progressivement, par secteurs très limités, en traitant d'abord ceux qui avaient le plus de chances d'amener d'utiles résultats. Certaines forêts, d'accès lointains ou difficiles, pouvaient, une fois reconstituées, fournir un manteau protecteur destiné à fixer le sol et à sauver les régions de culture en contrebas. D'autres, mieux placées, formeraient des forêts d'exploitation grâce à des coupes à la mode européenne. Précisément, une européanisation des méthodes pouvait y aboutir: d'où création de pépinières adaptées aux essences et aux microclimats (Salazie, Langevin, la Providence, Rocheplate, Tampon, Cilaos, etc...), organisation de la lutte contre l'incendie, construction d'un réseau de routes forestières.

Multipliant les chantiers, les forestiers entreprirent le nettoyage des forêts de protection, pour en faciliter la régénération naturelle. On a vu le travail accompli à cet effet, soit dans les forêts de bois de couleur (Cilaos, Plaine des Cafres), soit dans les peuplements de filaos (Etang-Salé et la Saline). Beaucoup plus considérable est la reconstitution du périmètre des Bénards: enjeu d'envergure, puisqu'il s'agit de protéger les pentes si fragiles qui vont de Saint-Gilles à la Pointe des Avirons (2).

Toute autre est la constitution de forêts d'exploitation en bois d'œuvre. Deux secteurs ont été prévus: l'un en altitude: la grande forêt des tamarins de Belouve, l'autre en milieu tropical de bois de couleur: la forêt de nattes de Saint-Philippe (3). Le travail consiste à éliminer de

(1) BENDA. Rapport inédit du 8 novembre 1956. — Et I.N.S.E.E., Inventaire forestier.

(2) Voir ci-dessus, p. 433.

(3) Voir ci-dessus, p. 360.

ces forêts tous les arbres autres que les essences recherchées, de façon à ce que celles-ci puissent s'y multiplier aisément, à faire surgir la forêt nouvelle par des semis et des éclaircissements judicieux, à rechercher les conditions optima de densité, de coupe, de traitement, à trouver des moyens pratiques et bon marché pour écouler les grumes. Les réalisations sont en excellente voie, mais il s'agit évidemment de projets à très long terme.

Ces opérations ne se déroulent pas dans la nature vierge et il faut forcément avoir une attitude vis-à-vis des exploitants agricoles. L'hostilité de ceux-ci envers les forestiers venait de ce que ces derniers avaient pratiqué jusque là une politique purement négative d'interdictions, assortie de saisies et d'amendes. Le mérite de la nouvelle politique forestière fut d'être positive, de faire comprendre aux exploitants qu'ils avaient intérêt à un certain reboisement, même sur leurs propres terres, et d'assortir toutes mesures restrictives à leur égard de la perspective d'intérêts assez immédiats. Pour bien jouer son rôle, le taux de boisement de l'île, — qui est actuellement de 18 %, — devrait être porté à 33 %. Il n'en est pas question, dans ce pays surpeuplé où déjà l'on a bien du mal à empêcher les défrichements de s'étendre. A une époque où le sucre enrichit son homme et où l'avenir essentiel de la Réunion est dans la ligne agricole, il est fatal que les exploitants préfèrent mettre leurs terres en cannes plutôt qu'en nattes, en géraniums plutôt qu'en tamarins. Les demandes de défrichement affluent donc; au lieu de provoquer l'exaspération en les refusant, les forestiers les autorisent souvent, à condition que le planteur remette en arbres une surface égale, qu'il peut facilement trouver sur des pentes trop fortes et sur des terres trop éloignées où la culture n'a guère de chances. De même, les forestiers favorisent souvent des échanges fructueux: tel défriché sur forte pente peut être rendu au Domaine contre des parcelles sub-horizontales où le reboisement est de moindre intérêt; on procède ainsi petit à petit à des regroupements de cultures dans des lieux où elles ne sont pas des dangers; ceci surtout dans les cirques. Les forestiers s'efforcent de montrer à la fois aux propriétaires les dangers du déboisement et l'intérêt qu'ils auraient à posséder et à exploiter quelques bonnes coupes; ils ont offert à tout propriétaire qui voudrait reboiser l'aide de leurs semences, de leurs conseils gratuits, et la proposition d'effectuer eux-mêmes le travail en leur en laissant tout le bénéfice. Certains s'y sont prêtés avec intérêt. Mais la grande opération du périmètre de reboisement des Bénards a déchaîné la meute traditionnelle de ceux qui ne veulent rien changer et se refusent à voir dans le forestier autre chose qu'un « voleur »; cette meute hurle si fort que l'opération semble très compromise, au détriment de tout le monde.

Aussi, à côté de ce travail à long terme, les forestiers voudraient mettre au point une économie sylvo-pastorale en collaboration avec la population. La sagesse théorique demanderait l'évacuation totale des cirques, mais il faut bien que leurs habitants vivent. On sait que le but éloigné est donc de transformer les gens de Cilaos, de Mafate, et des Plaines en exploitants de pré-bois; de petits centres de population établis sur les îlets principaux vivraient de l'élevage, de la vente des produits laitiers et de boucherie, des légumes qu'ils écouleraient dans les villes, de l'exploitation de la forêt, et aussi du tourisme et de l'industrie hôtelière. En attendant ces perspectives éloignées, peut-être en partie utopiques, il est de fait qu'actuellement, les populations de Hell-Bourg, de Mafate, de Cilaos, de Saint-Philippe vivent avant tout de la remise en

état et de l'exploitation des forêts; la masse des salaires distribués en ces lieux par les Eaux et Forêts est très supérieure aux petits profits retirés de la vente des lentilles, du vin, à Cilaos, et de la canne à Saint-Philippe. La plus grande partie des hommes travaille aux routes, aux pépinières, à l'abattage, aux semis. Ainsi la politique du reboisement a-t-elle un aspect social et, ironie du sort, ce sont les forestiers qui font travailler des populations que le déboisement avait réduites à la misère et qui commencent à croire que la forêt peut faire vivre son homme. En fin 1957, 8 000 ha avaient été reboisés et restaurés dans l'île (6 500 ha de boisements artificiels, 1 500 ha de régénération naturelle, dont 1 040 en tamarins et 220 en bois de couleur), tant dans le Domaine d'Etat que sur les terres des particuliers. Le travail continue, grâce au F.I.D.O.M., dans une vingtaine de chantiers.

Pour une date encore lointaine, on prévoit l'enrichissement de 31 000 hectares du Domaine, et, chez les particuliers, le reboisement de 17 000 hectares et l'aménagement de 18 000. Ce total de 66 000 hectares relèverait à 34 % le taux de boisement de l'île. Sur ce total théorique, on peut envisager l'exploitation assez proche de 20 000 hectares, qui ferait vivre 10 à 15 000 personnes, agents forestiers, bûcherons, scieurs, employés des câbles et des tracteurs, cantonniers des routes forestières; les industries et commerces des bois en feraient vivre autant par les transports, l'ameublement, les papeteries, caisseries, exportation. Au total 20 à 30 000 personnes pourraient vivre confortablement sans pour cela porter atteinte aux cultures, en remplaçant les importations de bois (150 millions C.F.A. par an) et de papier par une production doublée d'une exportation.

Il semble qu'au début de la restauration des forêts, on ait surestimé cependant les possibilités de la commercialisation. En fait, les forêts réunionnaises ont produit en 1956, 8 000 mètres cubes de grumes, dont 60 % dans les forêts privées. L'importation jusque là variait entre 7 à 11 000 mètres cubes de sciage. Elle avait baissé à 4 000 mètres cubes en 1956 et diminuera au fur et à mesure des apports de bois locaux. Le débouché de ceux-ci sur le marché intérieur est donc assuré, sous réserve de prix compétitifs avec ceux des bois du Nord. Quant à la conquête des marchés extérieurs (Maurice, Madagascar, France), il est impossible, dans l'état actuel, de tabler sur elle: on envisage une production normale de 6 000 mètres cubes de grumes pour les forêts d'Etat d'ici quelques années, mais le surplus ne sera pas forcément exportable: l'exportation des bois précieux (nattes) semble possible, mais le bois d'œuvre aura affaire à une lourde concurrence et ne semble guère devoir être compétitif s'il est exporté à l'état brut; il faudrait prévoir au moins des industries de semi-transformation: planches, pâte à papier, ou l'utilisation du bois dans les industries différenciées (avec, par exemple, la bagasse). Cependant, sans atteindre, loin de là, les bénéfices apportés par la canne, l'exploitation des forêts devrait constituer pour l'économie locale une ressource d'appoint non négligeable (1).

Lutte contre l'érosion, reboisement, aménagement des sols, irrigation, correction des torrents ont pour but général de porter à son maximum l'étendue des superficies cultivables de l'île, qui éclate dans son exigüité. Mais au demeurant c'est surtout à une meilleure utilisation des super-

(1) BENDA, Rapport inédit, D.G. 287 au Ministère de l'Agriculture (15 p., 1957).

ficies cultivées qu'aboutiront ces entreprises. Les terres nouvelles que l'on pourra gagner, en mettant les choses au mieux, sont essentiellement la Plaine des Galets, les marécages de l'Etang Saint-Paul, la bande de savane côtière occidentale, et peut-être quelques hectares au-dessus de Sainte-Anne et de Sainte-Rose: au maximum 4 à 5 000 hectares. En revanche, il est certain que l'amélioration des terres sucrières s'allongeant du Bois d'Olive aux Lianes, l'exploitation sur une vaste échelle des bois d'œuvre de Saint-Philippe et de Belouve, l'aménagement de trois centres sylvo-pastoraux actifs à Cilaos, à la Plaine des Cafres et aux Macques, avec leur conséquence logique d'une industrie et d'une chaîne de distribution de produits laitiers dans l'île, la mise au point d'un cycle plus rationnel de rotation géranium-acacia sur un sol mieux protégé, tout cela procurera un travail très rentable à l'excédent de population, lequel grossit tous les ans. A condition, bien entendu, de moderniser les techniques de production des activités secondaires au même rythme que celles de la canne.

4. - Les activités agricoles secondaires.

En effet, si, bien avant même 1948, la canne avait bénéficié de recherches techniques et d'apports financiers, les autres activités agricoles étaient restées inorganisées et archaïques. Or, elles concernaient l'existence de toute la population des Hauts et de la région du Volcan et assuraient une grande partie de la subsistance de l'île par les cultures vivrières et l'élevage. Elles semblaient d'autant plus intéressantes que l'hégémonie sucrière amorcée en 1948 faisait sentir le danger de la monoculture.

Une offensive générale en vue d'une production accrue ne pouvait s'en désintéresser. Sans pour cela verser entièrement dans les idées de Kopp, les techniciens pensaient que, sans augmenter les surfaces cultivées, l'île pouvait produire beaucoup plus. Partout où la canne ne poussait pas, il fallait cependant relever le niveau de vie et fournir du travail à une main-d'œuvre croissante. Mais là encore tout était à reprendre à la base. Les efforts des Services Agricoles portèrent donc à la fois sur l'organisation de la profession et sur l'amélioration des procédés de cultures.

L'organisation de la profession.

Le planteur créole avait tout à apprendre. Il cultivait sensiblement selon le rythme et les méthodes pratiqués par ses ancêtres. Aucune volonté de protéger les sols, de trouver une rotation plus judicieuse que celle de dix ans de géranium pour quatre ans d'acacias. Ignorance de l'ensilage des plantes vertes, si nécessaires au bétail en saison sèche; aucune défense contre la rouille du géranium, les maladies de la pomme de terre ou de la vigne; pas d'arboriculture: ni greffage, ni taille, ni marcottage, sauf chez quelques originaux. On récoltait ce qui poussait, simplement. Dans cette île agricole, sur soixante demandes de bourses d'études en France en 1949, une seule portait sur des études agricoles, et deux ou trois seulement, de 1948 à 1953.

Dès leur installation, les Services Agricoles demandèrent au F.I.D.O.M. la création d'une Ecole d'Agriculture, en même temps qu'ils essayaient de faire revivre la Station agronomique de la Providence (agrumes), la Station d'élevage de Saint-Denis et surtout la Station d'essai du Piton

Saint-Léu, créée en 1941 pour les caféiers, et finalement consacrée à la canne; on y commença l'étude du comportement en climat sec des cannes créées à la Bretagne. Un service phyto-sanitaire de protection des végétaux était réorganisé, puis une station d'essai nouvelle, pour culture d'altitude, était ouverte au-dessus du Tampon. Diverses expériences et démonstrations, où furent conviés les planteurs, eurent lieu pour montrer les méthodes et les bienfaits de l'ensilage des feuilles de cannes, l'utilisation des gaz de fumier, les procédés de greffe, la lutte contre les parasites du maïs et de la canne. Le manque de personnel qualifié était général: l'Ecole d'Agriculture du Réduit, à Maurice, accepta de recevoir des élèves réunionnais, en attendant l'ouverture de l'école locale; malgré une active propagande, il ne s'en trouva que deux en trois ans. L'Ecole d'Agriculture, cependant, se construisait à Saint-Joseph, au milieu des cannes et du maïs; choix heureux dans un pays chaud et humide de polyculture tropicale, à proximité immédiate des genres de vie agricoles des Hauts (Lianes, Tampon); elle s'ouvrit en 1955 et comprend deux promotions de quarante élèves qui y étudient deux ans; ils s'initient aux façons culturales et à la culture mécanique et deviendront des chefs d'exploitation ouverts aux techniques modernes; le fils du Petit Blanc y apprend là le rôle des engrais, de l'irrigation, des machines, et les exigences des sols, des rendements, d'un budget; l'Ecole doit devenir une pépinière de cadres agricoles.

Il faut espérer que cette formation fera peu à peu perdre aux planteurs le goût de cet individualisme farouche qui fait qu'à la Réunion, jusqu'ici, aucun groupement corporatif n'a pu résister aux dissensions et aux sabotages. Tous les planteurs se plaignent de l'exploitation dont ils prétendent être l'objet de la part des patrons et des usiniers. « Mais toute tentative faite en vue de l'associer en organismes coopératifs de vente ou en syndicats échoue par suite de l'absence de tout esprit mutualiste et d'entraide » (1).

En 1948, il existait bien des groupes fictifs, soit dix syndicats communaux que la C.G.A. tenta de fédérer en 1949; ils ne rassemblaient qu'une infime minorité; cependant, la Fédération des Syndicats des exploitants agricoles, très combattue, mais soutenue par l'Administration, fit de son mieux pour répandre l'idée du diagnostic foliaire et du règlement à la richesse; elle fut en butte à la méfiance, à la calomnie, finalement à la sécession; la division des planteurs en deux blocs hostiles, s'accusant réciproquement d'être vendus aux usiniers, hostiles aux engrais et à la mécanisation, esclaves du paternalisme, paralysa son action pendant deux ans. Il fallut le succès du règlement à la richesse, en 1954, pour mettre un terme à ces combats stériles; la Fédération joue maintenant un rôle efficace en liaison avec le Crédit Agricole et la Commission Consultative de l'Agriculture. Mais elle ne concerne en fait que les planteurs de cannes. Il en est autrement des coopératives.

La formation de celles-ci a été l'un des premiers et plus graves soucis des Services Agricoles, car les producteurs étaient absolument sans défense, on l'a vu, en face des Chinois, des propriétaires, des préparateurs et des exportateurs. Mais la méfiance malade des créoles portait chacun à suspecter à priori toute tentative d'association; le planteur n'avait aucune idée de ce que pouvait être le principe coopératif ni une coopérative bien gérée; le lui expliquait-on, qu'il n'y croyait pas;

(1) COSTE Etude de quelques problèmes..., etc..., op. cit. 1953, inédit.

ou bien encore son individualisme effréné ne lui faisait accepter la coopérative qu'au moment du partage des risques, mais il s'en séparait lorsque les cours montaient.

On sait que l'extrême instabilité des prix était la conséquence de cet état de choses, et qu'elle empêchait tout débouché régulièrement rentable pour ces petites cultures. Des coopératives imposant une discipline de vente auraient été le meilleur tonique pour les cultures d'exportation nécessitant des préparations délicates et des intermédiaires. Elles auraient été utiles également pour l'écoulement de certaines cultures vivrières dont la production aurait pu être beaucoup plus considérable si les prix avaient été rémunérateurs.

Les Services Agricoles voulurent prouver le mouvement en marchant et pensèrent que le succès des coopératives serait leur meilleure propagande. Des coopératives de vanille furent créées en 1948-1949, en même temps qu'une coopérative de planteurs d'oignons au Champ-Borne, puis une pour les pommes de terre à la Plaine des Cafres en 1950. Pour l'élevage, on vit se former, en 1950-1951, quatre coopératives régionales groupant 130 éleveurs (Vent, sous le Vent, Saint-Denis, Salazie). Une bonne partie de ces organismes sombra dans l'inactivité et le découragement nés du sabotage immédiat par les préparateurs de vanille, les Chinois, les gros propriétaires, qui, pour éviter la concurrence d'organismes vendant moins cher qu'eux et payant davantage les planteurs, n'hésitèrent pas à acheter aux adhérents mutualistes leur production à des prix supérieurs à ceux de la coopérative, ou encore à faire élire leurs agents aux bureaux de ces organismes. Une coopérative d'huiles essentielles fondée à Saint-Pierre en 1949-1950 n'existe que sur le papier: il était vain, devant la hausse inouïe des cours des essences à l'époque, d'espérer que les producteurs se priveraient volontairement de vendre au plus offrant.

Il sembla cependant qu'à partir de 1953-1954, le mauvais passage était franchi. La baisse des prix fut assez sensible pour que le planteur se rende compte de l'intérêt d'un groupement de vente, reposant sur des cours normaux et sur des bases saines, et qui s'engagerait par contrat à fournir ses denrées à des prix raisonnables et stables. Le danger de voir la clientèle, notamment américaine, recourir aux produits synthétiques, sembla également faire réfléchir les planteurs les plus éclairés. Toujours est-il que les coopératives de vanille, on l'a vu, ont triomphé de leurs difficultés. Celle du Champ-Borne, réformée en 1954, a vendu cette année-là 30 tonnes d'oignons, et les planteurs ont été payés 100 francs le kilo (contre 50 dans le commerce privé). Les coopératives d'élevage fonctionnent, et l'une d'elles doit être transformée en coopérative laitière.

Mais la réalisation la plus tangible actuellement est la Coopérative d'Aurère, fondée à Mafate, en 1956, sous l'égide des forestiers. Banc d'essai pour la restauration des sols, Aurère est également banc d'essai pour la culture collective; quarante-cinq familles du cirque y ont été regroupées sur terrain domanial. C'est dire que, si elles y sont venues volontairement, elles ont dû souscrire aux conditions de l'Administration, qui se trouve ainsi dans une situation excellente pour réaliser un organisme coopératif qu'elle dirigera. Tout exploitant qui s'y installe devient par le fait même colon des Eaux et Forêts; il paie 1 000 francs par an de redevance et s'inscrit automatiquement à la Coopérative, à laquelle il donne un cinquième de sa récolte (et non un tiers comme au propriétaire privé). Avec ces ressources, la coopérative paie le régisseur, achète les engrais, les appareils (alambics), améliore les terres,

fait exécuter les travaux d'intérêt commun. Autrement dit, la totalité de la récolte se réalise au profit des planteurs. C'est ainsi que, dès la fin de la première année, la Coopérative avait vendu pour 1 500 000 francs C.F.A. d'essence de géranium et de haricots (4 tonnes). Elle vend directement au client (au Port, par exemple), et répartit les bénéfices. Son travail essentiel est la culture du géranium, accessoirement des légumes (haricots, pois) et du maïs en intercalaire. Elle projette de faire de l'élevage, pour avoir du lait, et de nourrir des porcs et des volailles. Elle comprenait, en août 1957, 16 familles à Aurère, 20 à l'Îlet à Malheur, 9 au Bras Sainte-Suzanne; elle possède neuf alambics. Il semble que pour éviter la surcharge agricole, le nombre des familles ne puisse croître beaucoup. Avant 1939, il y avait là 90 familles produisant une quantité double d'essence: de là est venue la ruine du sol (Pl. XXX).

Si tous ces résultats ont pu être obtenus, c'est parce que l'Administration s'est rendu compte que, pendant plusieurs années encore, les coopératives devraient être créées et gérées par voie autoritaire. La population manque encore des élites agricoles qui pourraient prendre la direction de ces organismes et les initiatives nécessaires: améliorations techniques, stockage, commercialisation doivent être l'objet d'un « planning » supervisé par le Crédit Agricole. Il ne fait pas de doute que si le plan réussit, le planteur en acceptera tout naturellement les bénéfices, comme dus. Toute véritable coopérative ne fonctionnant que par le travail de ses seuls adhérents semble actuellement vouée à l'échec (1).

La réussite est loin d'être assurée, mais elle est en bonne voie, et, si l'exemple de la vanille est suivi par les producteurs d'essences, de tabac, de pommes de terre, etc..., le standing des régions pauvres de l'île en sera très avantageusement transformé.

Les petites cultures commercialisées.

Pour la vanille, le résultat de ces efforts a été le redressement très net de cette culture: d'abord par un sévère conditionnement, puis par la réussite des coopératives et le resserrement des vanilleraies dans les zones environnant la route littorale, entre Sainte-Rose et Vincendo, où la collaboration des forestiers et des planteurs amène d'heureux résultats. La vente donne bien, les exportations sont montées de 34 tonnes en 1947 à 83 en 1956. La vanille Bourbon a bénéficié, il faut le dire, de la crise vanillière née à Madagascar des événements de 1947, et il semble que la Grande Ile ne se préoccupe pas assez de ses conditionnements. Une extension des vanilleraies à la Réunion semble probable; elle est facile dans les Hauts de Sainte-Anne et de Sainte-Rose, que l'on défriche de nos jours, et où l'on retrouve les traces des plantations de la grande époque 1890-1910. Mais il faudrait aussi recruter de bons préparateurs, dont le nombre est insuffisant; sur le plan technique, on met au point des méthodes de préparations accélérées et on projette la fabrication d'extraits, qui permettront de lutter victorieusement contre la vanille synthétique. La réussite de la vanille est en même temps un test montrant quels bons résultats on peut attendre d'une collaboration active et loyale entre l'Administration et les planteurs.

Le secteur des huiles essentielles de géranium et de vétyver est un monde à part, très caractéristique, associé au genre de vie Petit

(1) Cahier des Ingénieurs agronomes. La Réunion peut-elle améliorer son agriculture? Janvier 1957, pp. 8-12.

Blanc, et présentant des traits anormaux pour l'île: à savoir que ses produits sont rentables et affrontent le marché étranger sans aucune espèce de soutien d'Etat (1). On connaît ses inconvénients. De plus, la capacité du marché mondial gravite autour de 100 tonnes par an, dont 80 pour la Réunion, et toute augmentation de la production provoque une chute des cours. Mais on en connaît aussi les avantages: faibles volumes et poids, besoins importants de main-d'œuvre convenant bien à une économie familiale et au colonat. « La production de l'huile essentielle apparaît donc comme celle d'un secteur réservé, tenu discrètement à l'écart des mouvements d'opinion, et qui, ne demandant rien à personne grâce à son extrême dispersion, se laisse difficilement pénétrer et organiser. Ce qui explique le peu d'efficacité des groupements coopératifs qui ont été créés » (1).

L'action des Services Agricoles s'est portée cependant sur ce secteur pour essayer, ne pouvant augmenter la production, d'agir sur le prix de revient et sur le rendement et, par la suite, de diminuer les surfaces. L'amélioration des alambics permet d'économiser le bois; les plans d'alambics perfectionnés sont fournis gratuitement, et les régions du Tampon, de Montvert et de Saint-Gilles-les-Hauts en installent. Pour le vétyver, la concentration de la distillation en « usines » véritables et modernes, la méthode de l'extraction de l'essence par solvants volatils (éthers de pétrole), à l'essai à la station du Tampon, permettraient également un rendement supérieur. Pour le géranium, on pense répandre l'emploi de la variété « rosé Vincenzo », dont la teneur en essence est presque deux fois plus élevée que celle de la variété usuelle. On espère ainsi libérer un certain nombre d'hectares. La diminution des surfaces, — 15 % de 1951 à 1957 — est le résultat des améliorations apportées par la Station d'essai du Tampon: ses procédés de culture et de distillation ont porté le rendement moyen à l'hectare de 12 à 18 kilos, et parfois à 30 ou 40 kilos. Mais si la technique de distillation semble être au point, les techniques culturales, quoique en progrès, sont encore déficientes: certes, les fumures ont triplé en dix ans, mais les engrais sont lessivés par les pluies, le rendement est encore trop faible, et surtout les sols ne sont pas protégés. Pour les sauver, on préconise les habituels moyens de défense contre l'érosion, en particulier sur les pentes très exposées des Trois-Bassins et de la Chaloupe, et aussi l'introduction d'un nouvel assolement, consistant à faire alterner les périodes en géranium avec des périodes de mise en herbe, grâce à une légumineuse, par exemple le « Stylosanthes Gracilia », sorte de luzerne qui retiendrait les argiles et faciliterait l'élevage (2). Mais un parasite est apparu depuis quelques années à la Plaine des Cafres et vient d'envahir les pentes du Sud, entraînant pour les pieds attaqués une chute de rendement de 50 à 70 %. Le remède, activement cherché, n'est pas encore trouvé.

Pour le créole, il n'est pas de petit profit. D'où le pullulement des minuscules parcelles de cultures diverses éparpillées; dans sa petite exploitation, on trouve un peu de tout, souvent reliques de plantations dites « d'avenir », essayées successivement selon la méthode des « vieilles colonies », et dont les lambeaux-témoins sont venus se superposer. On peut dire, en un sens, que l'exploitation de l'aloès spontané (*Foucroya gigantea*) est du nombre; dans le Sud, surtout à la limite inférieure de

(1) MARIOTTI. L'agriculture réunionnaise et le programme de travail de la Direction des Services Agricoles. R.C.C., avril 1957, p. 185.

(2) MARIOTTI. Op. cit., p. 189.

la canne, là où le sol est très sec, il a donné lieu à des essais médiocres de petites cultures; une petite plantation de sisal subsiste aux Avirons, alimentant une corderie. Toutes les autres corderies ont plus ou moins fermé leurs portes (la Montagne), ou végètent (Saint-Pierre). Seul de toutes ces petites cultures, le tabac émerge nettement.

L'économie de subsistance.

a) *Les cultures vivrières.* — Même si l'on fait abstraction du riz, les importations de produits alimentaires sont lourdes: en 1955, elles se sont montées à 39 800 tonnes, dont 3 470 de matières grasses, 300 de viande, 1 300 tonnes de poissons secs; en 1956, il a fallu acheter 9 753 t de maïs, 1 130 t d'huiles végétales, 57 000 hectolitres de vin, 1 058 t de produits laitiers, 5,6 t d'œufs, 5 730 t de fruits et légumes, etc., le tout d'une valeur de 450 millions de francs C.F.A., pour des denrées que l'île aurait pu, à la rigueur, produire. Il était donc important, — dans la mesure où la canne n'en était pas gênée, — d'améliorer le plus possible la production des denrées alimentaires, pour diminuer les importations. C'était très possible pour certaines, car leurs cultures, éparpillées et mélangées à l'extrême en parcelles minuscules de « grains », légumes, fruits, vigne, pommes de terre, etc., n'avaient jamais jusqu'ici fait l'objet de méthodes rationnelles. La seule pratique des engrais, de l'irrigation et du greffage pouvait sensiblement augmenter les rendements, et les procédés coopératifs sensiblement les profits. Mais l'obstacle majeur était que le planteur ne s'intéressait plus qu'à la canne et que, par la suppression des assolements et par la culture canne sur canne, les produits vivriers étaient perdants à coup sûr. Effectivement, certains d'entre eux firent les frais de l'opération; les légumineuses de rotation (antaques, ambériques, pois) ont à peu près disparu, et le manioc se meurt: déjà fortement atteint par la fermeture des dernières féculeries en 1949, il a été définitivement condamné par l'abandon des assolements de la canne, et si le maïs se maintient, ce n'est souvent qu'en intercalaire de celle-ci. Une désaffection croissante vis-à-vis des cultures vivrières règne donc chez les planteurs, encore que, vu l'absence totale de statistiques précises, il soit impossible de chiffrer la diminution des superficies. En 1957, les Services Agricoles évaluaient *grosso modo* ces surfaces à 300-500 hectares de haricots, 150 hectares de lentilles, produisant environ 50 tonnes, 300 à 400 hectares de manioc, donnant 1 500 à 2 000 tonnes, quelques centaines de tonnes par an pour les grains divers, et de 5 à 7 000 hectares de maïs produisant 6 à 8 000 tonnes de grains (pour 9 700 tonnes importées).

C'est que les cultures vivrières, — dont la production totale oscillerait autour de 10 000 tonnes par an — ne sont pas, dans l'ensemble, rentables, à cause de leur fragilité au cyclone, de leur peu de valeur marchande, et de la cherté de la main-d'œuvre, qui doit être abondante. De fait, les haricots, les lentilles, le vin « du pays » étaient en 1953 deux fois plus chers que les mêmes produits importés de France ou de Madagascar; le maïs local se vendait de 25 à 28 francs le kilo contre 20 à 25 francs pour le maïs malgache (1). Et les produits de l'île étaient presque toujours de plus mauvaise qualité.

Mais si leur culture paraît irrémédiablement compromise, on ne peut en dire autant des légumes frais et des fruits. S'il est hors de

(1) COSTE. Etudes de quelques problèmes... Op. cit., inédit, 1953.

question de leur donner la préférence sur la canne, il est en revanche fort possible et très utile de favoriser leur culture là où la canne ne peut pousser et là où elle vient difficilement: cette culture doit donc être vivement encouragée, principalement dans le cadre d'une mise en valeur des Hauts.

Un gros effort était à faire. Car la minutie des cultures maraîchères et arbustive décourageait le créole, face, au surplus, à un marché entièrement inorganisé. Si l'on voulait détacher de sa routine alimentaire le créole irrévocablement accroché à son riz, à ses grains, à ses brèdes et à sa morue, il fallait de toute évidence des produits de consommation présentés de telle façon qu'il ne puisse les refuser. Or, l'insuffisance du réseau routier gênait le transport de ces produits pondéreux et périssables, et leur accès aux agglomérations urbaines; l'irrégularité saisonnière provoquait successivement de gros arrivages et des pénuries; la cherté générale des prix écartait la clientèle.

Il sembla que si l'approvisionnement urbain était assuré de meilleure façon, beaucoup de petites exploitations familiales, où la question de la main-d'œuvre ne se pose pas, pourraient trouver dans la production des légumes et des fruits une activité bénéfique. Non point dans celle des légumes secs, condamnés par les vastes surfaces qu'ils exigent; mais des légumes verts et des fruits destinés à une clientèle urbaine de plus en plus nombreuse, à mesure que l'exemple des métropolitains et l'amélioration du niveau de vie conduisent à une alimentation mieux équilibrée. Mais le commerce véritable des légumes et fruits implique un conditionnement impeccable, peu compatible avec le laisser-aller, et les transports « à tête », dans des sacs. Il fallait planifier les cultures, en étaler les récoltes tout au long de l'année, ce qui n'est possible qu'avec l'irrigation. Il y a actuellement trois mois de l'année où les légumes verts sont très rares à Saint-Denis, et donc hors de prix: de janvier à avril, date où arrivent sur le marché les légumes plantés lors des premières pluies. Le reste du temps, les légumes « européens » sont abondants, mais chers. Les fruits d'Europe, dont s'enorgueillissaient autrefois les « emplacements » des « habitants », ne sont plus produits que pour l'usage familial; ils sont rares et le plus souvent mauvais. On manque terriblement d'arboriculteurs ou même simplement de jardiniers et, pour ce qui concerne les arbres fruitiers, il faut avouer que les cyclones sont décourageants (1).

Un arboriculteur est arrivé en 1957; il s'occupe de constituer des pépinières, fournira des plants aux vergers, enseignera greffe, marcottage et taille; un plan prévoit des cultures d'agrumes et de fruits tropicaux sur le littoral, de fruits européens dans les Hauts; depuis plusieurs années déjà, des plants de poiriers, pêchers, pruniers, pommiers ont été introduits. On observe que le créole consomme davantage de produits frais, et les jardins potagers s'étendent. Si cet effort réussit, on peut espérer une activité profitable pour les petits centres de cultures maraîchères que sont Salazie, le Champ-Borne, le Dos d'Ane. l'A.P.E.C.A., le Tampon, Saint-Gilles-des-Bains, Aurère, et aussi les petites banlieues de Saint-Denis (Butor, Sainte-Cloilde, Saint-François, la Providence).

On connaît les mésaventures de la pomme de terre à la Plaine des Cafres. On peut dire que les Services Agricoles ont soutenu à bout de

(1) Les oranges ont pratiquement disparu, à l'exception des acides « vangassayes » cueillies dans les forêts de Saint-Philippe, et les oranges exposées chez les Chinois viennent de Valence, de Nice ou de Casablanca.

bras cette culture, pour offrir une ressource aux habitants qui n'en avaient guère; la pomme de terre y avait connu une période de prospérité autrefois, mais, non régénérées depuis vingt ans, les variétés se mouraient. On fit venir d'excellentes semences de France et de Madagascar, elles furent expérimentées au Tampon et comparées avec les variétés locales (Douyère). Le refus des planteurs de se tenir aux prix indiqués, le prix du transport routier et du fret, le sabotage conscient ont asphyxié la coopérative. Du coup, il semble que certains propriétaires veuillent reprendre la question; il a été exporté 235 tonnes en 1957, on pourrait en exporter 5 000, mais Maurice n'en veut plus et s'est tourné vers des fournisseurs plus avisés. Un effort intelligent peut retourner la situation et, — en poussant davantage à la consommation locale, — faire de la Plaine des Cafres un bon centre de culture. En 1958, on a récolté 2 000 tonnes.

En revanche, deux activités agricoles végètent actuellement, dont l'une, au moins, semble condamnée, la vigne, qui ne subsiste plus que dans les cirques, et dont le vin, élaboré à grands frais, se conserve mal et se consomme peu. La production stagne autour de 600-1 000 hectolitres, et le planteur est hostile à toute modernisation de la technique; il a refusé la création d'une cave coopérative à Cilaos. Quant à l'arachide, elle ne représente guère que 100 à 200 hectares; elle n'est plus cultivée que pour la consommation familiale, et la vente dans l'île des « pistaches » ou cacahuètes à croquer. Les petites huileries nées de la guerre dans les régions de Saint-Louis et de Saint-Pierre ont disparu, et à la case même on n'utilise plus le moulin à huile; les seules matières grasses sont le saindoux et les huiles d'importation. Les Services Agricoles cependant, s'intéressent à la plante; facile à cultiver en intercalaire des cannes vierges, elle pourrait servir d'engrais vert, fournir un peu d'huile et surtout des tourteaux. Pour cela, des huileries modernes sont indispensables (on songe à un atelier-témoin), mais on peut se demander si ce projet est rentable: la main-d'œuvre est trop occupée à la canne ou au tabac, l'huile ne serait guère compétitive avec les huiles africaines, la production étant estimée à 600 tonnes. On pense cependant que le planteur pourrait recevoir 15 francs par kilo d'arachides vertes; ainsi conçue, cette culture pourrait fournir un petit appoint aux exploitations familiales, mais au détriment du tabac.

Si les Services Agricoles s'intéressent ainsi aux tourteaux, c'est qu'un de leurs plus grands efforts porte sur la constitution dans l'île d'un élevage rationnel destiné à fournir à la population la viande et les produits laitiers dont elle a actuellement une forte carence.

b) *L'élevage*. — La question de l'élevage à la Réunion piétine depuis toujours. On a souvent proclamé qu'un superbe élevage pouvait s'y établir, notamment dans les Hauts, pour subvenir facilement à tous les besoins en lait et viande de la population de l'île. En fait, toutes les tentatives d'élevage rationnel en grand ont rapidement échoué, le sol s'étant révélé inapte à porter autre chose que des landes d'ajoncs ou des graminées trop sèches et trop peu abondantes, ne pouvant entretenir qu'un élevage très extensif et très limité.

Nous avons déjà décrit les circonstances de l'élevage à la Plaine des Cafres. Ailleurs, au moment de la départementalisation, il y avait des bêtes partout, mais de troupeau véritable nulle part. En fait, l'élevage était entre les mains de petits exploitants non spécialisés qui s'intéressaient à beaucoup d'autres choses.

Sur les effectifs du troupeau réunionnais, on n'a jamais possédé que des chiffres assez fantaisistes. Maillard parle, en 1860, de 5 600 bovins et 60 000 porcs. En 1887, il y aurait eu 8 400 bovins et 15 500 ovins (1). Le seul document officiel récent est celui du recensement de 1943: 49 313 bovins (dont 27 964 vaches laitières), 6 087 ovins, 24 686 caprins, 102 000 porcins, 841 chevaux, 771 ânes, de la volaille dans toutes les cases; chiffres, eux aussi, sujets à caution, probablement gonflés, en tout cas montrant une nette augmentation sur le siècle précédent. En 1949, d'après une enquête de la gendarmerie, les Services Agricoles évaluaient les bovins à 30 ou 35 000 (2), les ovins à 7 000, les caprins à 15 000, les porcs à 100 000: la diminution assez nette venait de la guerre et du blocus; mais il s'agit cependant, à n'en pas douter, si l'on songe à l'exiguïté de l'île, d'un troupeau très important, comptant au kilomètre carré, en 1943, plus de têtes de bétail que Madagascar, pays cependant pastoral (3).

La faiblesse du troupeau venait de sa mauvaise qualité et de sa mauvaise utilisation, qui en faisaient une entreprise non rentable. L'origine du bétail était multiple: ses premiers éléments avaient été les animaux débarqués au XVII^e siècle, d'où étaient issus les animaux dits « du pays », par opposition à des apports ultérieurs de Madagascar et de l'Inde; ils avaient été ensuite régénérés par des importations très limitées de bêtes de races européennes (charolaise, bretonne), d'où de très nombreux mélanges. En réalité, l'élevage intéressait peu. La royauté de la canne excluait toute entreprise pastorale à grande échelle. M. Enoch calculait en 1954 (4) qu'un hectare mis en canne rapportait 65 000 francs C.F.A. par an, dans les plus mauvaises conditions, alors que consacré à l'élevage, il ne rapportait que la vente d'une bête de 350 kilos, soit 15 000 francs. L'élevage était donc relégué au-delà même des cultures vivrières (maïs: 30 à 35 000 francs dans les meilleures conditions).

Le troupeau de bovins était le plus important de beaucoup. Il comportait un mélange de bœufs « du pays », de zébus malgaches, à bosse et longues cornes, importés assez régulièrement de Vohémar ou de Fort-Dauphin, et de bœufs « moka », croisés de zébus et de bœufs « du pays ». Chez la plupart, on retrouve des traits malgaches. Tous ces bœufs sont de petite taille, de faible poids (300 à 500 kilos), maigres, très rustiques, très résistants, avant tout animaux de travail.

La presque totalité du troupeau vit à l'état dispersé, chaque planteur ayant son « bœuf », parfois deux, qu'il utilise pour le fumier et surtout pour tirer la charrette, très accessoirement, en fin de vie, pour la boucherie. Les éleveurs « professionnels » rassemblent chacun de cinq à dix vaches, rarement plus, dont ils vendent le lait. Ces éleveurs se répartissent en deux catégories; la première est celle des éleveurs du littoral, très dispersés, dont quelques-uns, autour de Saint-Denis par exemple, essaient d'améliorer leur technique; ils possèdent même quelquefois des animaux de meilleure souche, et l'on rencontre des croisés de Schwytz (ceux-ci importés en 1935 par la Coopérative d'Élevage) qui se sont très bien adaptés et donnent un bien meilleur rendement que le bétail indigène, de l'excellente viande, et jusqu'à 3 200 litres de lait en 300 jours

(1) QUENTIN. Op. cit., t. 1, p. 58.

(2) M. Vesoux dit 29 000 au maximum en 1958 (R.A., sept.-oct. 1958, p. 159).

(3) GILLARD. L'élevage à la Réunion. R.A., juillet-août 1947, p. 152.

(4) ENOCH. Les ressources alimentaires, etc. Inf. Agricoles, juillet 1954, p. 9.

dé lactation. La seconde est celle des éleveurs de la Plaine des Cafres, pratiquant un élevage extensif et dont les troupeaux ne bénéficient d'aucun soin. Dans le reste de l'île, on pratique souvent un élevage de demi-stabulation, mais on sait que les conditions d'abri sont terriblement défectueuses; les bêtes vivent sur des litières de cannes décomposées dont l'épaisseur et la saleté croissent peu à peu; seuls de très rares éleveurs ont des étables fermées, en bois ou en dur; quelques gros propriétaires possèdent des parcs à bestiaux délimités par des barrières de branles offrant un minimum de protection et de contrôle du bétail.

Il n'existe pas dans l'île un seul vrai pâturage; le climat ne s'y prête guère, la canne les exclut. Dans les Hauts, les bêtes pacagent ajoncs et genêts, ailleurs, elles broutent le long des haies, happant quelques touffes d'herbe sur les talus, quelques paquets de feuillages arrachés aux arbrisseaux (1); surtout, pendant les six mois de la coupe, elles consomment les feuilles de cannes, qu'on remonte par charrettes entières du littoral, le soir. Mais ces feuilles sont vite desséchées, et surtout elles manquent la moitié de l'année; rares sont les propriétaires qui donnent à leurs bœufs un complément de ration sous forme de maïs, pois noirs ou tourteaux.

L'alimentation étant insuffisante et mal équilibrée, l'animal rapporte peu: de 47 à 52 % de son poids en viande environ, et 3 à 4 litres de lait par jour pour les vaches laitières normales, à l'époque où elles nourrissent leur veau (les zébus ne donnent aucun lait en sus de celui consommé par le veau); les croisées Schwytz vont exceptionnellement à 7 à 8 litres. Le veau tette sa mère uniquement le jour, jusque vers six mois; le planteur traite le matin le lait de la nuit. Certains éleveurs, cependant, traitent matin et soir; dans ce cas, le veau se contente de son, de maïs délayé dans l'eau et le plus souvent ne tarde pas à crever (2). La viande est tellement insuffisante à la Réunion qu'il est interdit de tuer les veaux; il est pratiquement impossible d'en manger dans l'île. Le lait est recueilli selon des techniques qui défont l'hygiène, transvasé dans des récipients sales; descendu « à tête » de la Montagne ou chargé sur des petites charrettes ou des camions, il est porté à Saint-Denis où il est l'objet d'une distribution qui dure des heures et au cours de laquelle il stationne souvent jusqu'à midi sous le soleil tropical, exposé à tous les miasmes possibles. Trop heureuses sont les familles qui peuvent bénéficier de ce lait, aux quantités toujours insuffisantes. On ignore ce qu'est la fabrication du beurre et du fromage. Pour 30 000 bovins, on ne compte dans l'île qu'une très modeste fabrique de beurre à Hell-Bourg et la confection de quelques petits fromages blancs en forme de galettes à la Plaine des Palmistes, à l'usage de rares clients qui doivent commander à l'avance.

Il ne fait pas de doute qu'un troupeau deux fois moins nombreux mais convenablement entretenu fournirait autant, sinon plus, de lait et de viande. Une impression écrasante d'improvisation et de laisser-aller se dégage de tout examen de la question bovine.

Quant au troupeau ovin, il est très réduit, et de peu d'utilité; sauf à la Plaine des Cafres, on ne trouve nulle part de viande de mouton. Il n'y avait au mieux, du reste, que 6 à 7 000 moutons en 1943, et depuis

(1) Les principales légumineuses sont des feuilles d'arbres (*acacia lebbek*, *listea laurifolia* (avocat marron), on note quelques graminées utilisables çà et là (*paspalum*, *cynodon dactylon*). Les essais de pâturages européens ont échoué.

(2) GILLARD. Op. cit., p. 155.

leur nombre n'a fait que diminuer (2 500 en 1955, d'après Vezoux, 1 900 en 1957, d'après l'I.N.S.E.E.), par suite des démêlés avec les forestiers à propos des terrains de parcours. A les voir, ils semblent descendre d'anciens croisements Dishley-Mérinos et être plus ou moins abâtardis; ils sont de grande taille, à laine longue, pesant 50 à 60 kilos adultes, très rustiques, la brebis bonne laitière; leur aire d'extension est très faible: presque tous vivent à la Plaine des Cafres, en élevage extensif, parcourant les steppes et les taillis où ils naissent, vivent et meurent en liberté, sans guère d'autre contrôle que celui du boucher qui vient en chercher de temps en temps, et celui des chiens sauvages qui en égorgent parfois. Les familles de la Plaine se nourrissent de leur viande, que l'on ne prise guère ailleurs; la laine est vendue aux riches bourgeois pour leurs matelas, souvent par l'intermédiaire des Chinois du « 23° » et du « 27° ».

Les chèvres (ou « cabris ») sont plus nombreuses; elles sont appréciées surtout par suite de l'importance des colonies indiennes; les cabris sont, en effet, immolés lors des cérémonies malabares et consommés dans le banquet sacré. La savane sous le Vent est un milieu éminemment favorable à cet élevage. La plupart des habitants des cases en calumet, entre la Possession et Saint-Pierre, ont de petits groupes de cabris qui gambadent dans la steppe et sur les chemins poussiéreux; d'autres sont attachés au piquet. Les familles consomment le lait. Il y aurait 15 000 caprins, issus, pense-t-on, de chèvres des Alpes et de Nubie.

En réalité, seuls les gens aisés consomment de la viande de bœuf; la viande utilisée par la masse de la population est surtout celle du porc; les porcs sont partout, chaque case en possède souvent plusieurs, porcs « du pays », c'est-à-dire le porc africain-type, d'origine probablement espagnole, noir, haut sur pattes, groin effilé, flancs plats, maigre et de taille petite, rustique, nourri encore plus mal que les bœufs, vivant des déchets qu'il trouve, courant partout, jusque dans les rues de Saint-Pierre et celles des faubourgs de Saint-Denis. Ils étaient 102 000 en 1943. Mais la maladie de Teschen (paralysie contagieuse du porc), qui a sévi après la guerre, a dévasté le troupeau, descendu aux environs de 35 000. Sans soins, dévorant des saletés, assurant même les vidanges de la case, ces porcs sont exposés à toutes les maladies, aux cyclones, au vol, aux parasites. On les tue vers six mois, lorsqu'ils atteignent 60 à 70 kilos; ils sont surtout consommés en « carry », au cours des repas du dimanche. Quelques propriétaires font, cependant, un élevage industriel; notamment dans certaines usines; la porcherie de Bois-Rouge possédait, en 1949, 250 croisés York-Périgord, celle de Ravine-Creuse 500 porcs, dont les mères étaient des croisées Yorkshire, Large Black ou Craonnais; ils furent décimés comme les autres.

Bien entendu, la plupart des cases possèdent volailles et lapins. Ils sont d'espèces très rustiques: poules et coqs sont hauts sur pattes, d'allure altière (on emploie parfois les coqs pour le combat), le plus souvent de races originaires des Indes; mais ces volailles sont étiques, pondent des œufs minuscules. Canards et oies sont très rares, les dindes sont élevées par quelques propriétaires, à Mafate notamment. Toute cette basse-cour vit en toute liberté, autour des cases, lapins compris, couchant dehors, sacrifiée trop jeune, mangée presque toujours en « carry ». Le créole moyen ignore le poulet rôti et la gibelotte. On peut dire qu'il tire de

tout son troupeau le minimum de profit, mais avec un minimum d'occupation (1).

Tel quel, ce troupeau était, en 1948, notoirement insuffisant, du point de vue bovin surtout. De 1939 à 1952, il a été abattu officiellement une moyenne de 5 560 bœufs par an (plus 2 à 3 % d'abattages clandestins) (2), et il a fallu en importer tous les ans de Madagascar (356 en moyenne de 1949 à 1956), soit environ 5 %. Non seulement la production est insuffisante pour la consommation actuelle, mais celle-ci est très en dessous des normes régulières d'une alimentation équilibrée (3). Quant au lait, rare et cher, il est réservé en priorité aux enfants, et aux gens aisés. Dans la campagne, on peut accidentellement en boire « à la case », mais en ville, la masse populaire en est fréquemment privée, ou bien il faut recourir aux importations de laits de conserve, que l'on trouve chez tous les Chinois: l'île importait environ 500 tonnes de lait concentré, 100 tonnes de beurre et plus de 120 tonnes de fromage. Or, c'est la carence considérable de protides animaux qui est en grande partie cause du déséquilibre alimentaire de la population réunionnaise. M. Guézé estime (4) que le déficit de ces protides par rapport à la ration théorique normale est de 84 %, qui exigeraient, dit-il, 60 000 tonnes de lait dont 45 000 pour les jeunes et les femmes enceintes, au lieu des 9 500 tonnes produites (1956).

Telle était la situation autour de 1948. Il n'était pas question, en économie sucrière, de créer un élevage en grand, mais il apparaissait que, sans gêner en rien la canne, il était possible, en appliquant quelques mesures simples, de donner un bon rapport à l'élevage familial, surtout dans les Hauts, au moment précisément où l'essor démographique et le chômage devenaient inquiétants. Les efforts se portèrent dans trois directions: amélioration du troupeau, amélioration de son alimentation et de son habitat, éducation des éleveurs.

L'amélioration du troupeau se heurtait à un obstacle bien connu de tous les éleveurs à la Réunion: celui de la dégénérescence rapide des races, même croisées, en milieu tropical. Il fallait donc admettre que, sur ce point, le renouvellement des géniteurs serait à effectuer régulièrement, ce qui constituait un sérieux handicap. Tenant compte du climat et de la passivité des éleveurs, les Services Agricoles décidèrent d'introduire une race très productive, s'adaptant bien, susceptible de donner par métissage des bêtes très améliorées par rapport au cheptel actuel: il s'agissait de la « Hollandaise ». La Station de la Providence s'en chargea d'abord, puis fut créée en 1952 la Station de la Plaine des Cafres, station qui devait servir de ferme-pilote d'élevage à tous points de vue: expériences fourragères, insémination artificielle, ensilage, stabulation, étude des rations alimentaires, aménagement mécanique des pâturages, etc...

(1) Nous ne ferons que mentionner chevaux, ânes et mulets. Leur nombre, comme leur utilité, est négligeable, surtout depuis la motorisation. Les ânes, trop chargés (jusqu'à cinq à six cents kilos), sont surtout employés à tirer les charrettes de laitiers dans les rues de Saint-Denis.

(2) ENOCH. Op. cit., p. 6.

(3) Si l'on se rapporte aux statistiques officielles, la consommation de viande par habitant était en 1953 de moins de 7 kg par an, soit moins de 20 gr par jour (il faudrait 200 à 500 gr de protides animales pour une alimentation normale, et les Noirs de l'Office du Niger reçoivent en principe 250 gr de viande et 80 gr de poisson sec).

(4) Guézé. L'alimentation à la Réunion, etc... R.C.C., août 1957, p. 395.

A partir de 1949, on fit donc venir d'Europe, à grands frais, des géniteurs de race: 23 vaches et deux taureaux hollandais, mais aussi trois vaches Schwytz et deux taureaux limousins, et enfin des Charolais, au total 31 bêtes. Le but n'était pas tant de disperser ces bêtes dans toute l'île, où les planteurs étaient incapables de bien entretenir ces sortes de délicats chefs-d'œuvre, que de les garder à la Station comme reproducteurs; on créerait ainsi peu à peu un troupeau amélioré dont les caractéristiques en lait et viande seraient largement supérieures à celles de l'heure. En 1953, on comptait 68 têtes. Certaines bêtes, telles les Hollandaises, furent placées chez quelques rares éleveurs très évolués, surtout dans la Plaine du Vent; bien soignées, elles devaient particulièrement s'adapter à cette région littorale, mais aussi à divers climats locaux en raison de leur plasticité. Les Limousins et Charolais étaient plutôt destinés à la région du Sud, où l'on recherchait surtout la viande; la Schwytz semblait excellemment propre à vivre dans les Hauts; des stations de monte furent organisées et des saillies de bétail proposées aux éleveurs; plus de 2 700 avaient eu lieu en fin 1954. Les petits exploitants peu expérimentés étaient aptes à recevoir des croisés de Hollandais avec les vaches du pays; quant aux propriétaires isolés des Hauts, ils feraient très bien leur affaire des métis Schwytz. Dans la région sèche de Saint-Paul, seul le zébu réussissait, et les Services agricoles se préoccupèrent d'importer des géniteurs de Madagascar. Ils pensaient, en « plaçant » ainsi leurs bêtes de race, faire tache d'huile et faire comprendre, de case en case, l'intérêt d'un troupeau sélectionné. Le succès fut assez net: il y avait, en 1953, 500 métisses dans l'île.

Mais la constitution scientifique d'un nouveau troupeau ne pouvait être menée à bien sans un personnel spécialisé de vétérinaires et d'inséminateurs, dont on manquait cruellement. Il y avait déjà, cependant, douze stations de monte en 1954; un centre d'insémination artificielle s'est ouvert en 1956 et la Station de la Plaine assure plus de 1 000 fécondations par an; les éleveurs des nouveaux métis obtiennent des lactations de 240 à 270 jours, allant jusqu'à 2 500 et même 3 000 litres de lait, lorsque le sujet est nourri en stabulation selon des procédés rationnels; le poids obtenu est alors, au minimum, de 25 % supérieur à celui des anciennes bêtes et on rencontre des animaux âgés de deux à trois ans et pesant entre 450 et 600 kilos (1).

En même temps, l'introduction de reproducteurs White contribue à reconstituer le troupeau de porcs, à la maladie desquels Tananarive cherche activement un vaccin; un gros éleveur vend chaque année une moyenne de 100 têtes, mais on ne note pas encore plus de cinq à six élevages possédant de 10 à 40 porcs (2). La Station de la Plaine, de ce point de vue, a donc parfaitement réussi; les esprits évoluent très vite en présence de faits évidents, sous l'influence, en particulier, de l'exposition agricole de Saint-Pierre en 1956. Il semble que, sur le point de l'amélioration du cheptel, la bataille est gagnée.

Mais c'est une victoire qui peut n'avoir aucun lendemain, si n'est pas résolu le problème, beaucoup plus difficile, de l'alimentation de ce bétail. Or, les difficultés sur ce point s'accumulent, du fait de la sécheresse de la région sous le Vent, du fait surtout, qui semble maintenant

(1) Les meilleures hollandaises donnent 6 000 litres de lait par période de lactation; les autres de 3 200 à 5 000 litres de moyenne pour l'ensemble du troupeau. Mais il n'y avait en 1956 qu'une seule machine à traire dans l'île.

(2) Des moutons Dishley ont été importés en 1954, ainsi que deux étalons et un baudet.

indéniable, que l'île ne se prête guère à la production de pâturages, même pas des pâturages médiocres que sont les pâturages tropicaux.

La principale réalisation envisagée était l'arrachage des ajoncs et des branles de la Plaine des Cafres et la transformation de celle-ci en région de pâturage extensif d'altitude. Plusieurs méthodes furent employées; incendie, dessouchage au bulldozer, herbicides; il fallut se rendre à l'évidence: on ne peut venir à bout de l'ajonc qui repousse toujours. Les difficultés avec les forestiers, possesseurs de la plus grande partie des surfaces, ont même causé une nette diminution du troupeau ovin. Finalement, c'est à une solution de type transhumance que l'on se résigne: les pentes de la Commune et la partie orientale de la Plaine sont en cours de reboisement en forêt claire. Des secteurs d'altitudes différentes y seront délimités: les uns interdits à la paisance, les autres ouverts à certaines époques; en particulier ceux de la Commune, vers 1 700-1 900 mètres, en saison chaude, et ceux de Bois-court et des Sources, 1 500-1 700 mètres, en saison fraîche. La discipline des parcours serait assez stricte. Le nombre de têtes de bétail à l'hectare a été fixé en fonction d'une surcharge pastorale très vite atteinte, et il faut faire son deuil, semble-t-il, d'un élevage très important.

Les derniers mois de saison sèche sont d'autant plus à craindre que c'est dans la région sous le Vent que se trouvent les principaux troupeaux. On se préoccupe d'aménager des points d'eau dans les Hauts, en y recueillant les eaux de pluie, et de répandre les méthodes d'ensilage de feuilles de cannes et de maïs (1). Une propagande est faite pour l'emploi de plantes fourragères de couverture (Napier, kikyou), pour la culture du soja et du blé vert, voire du sorgho (au Grand-Ilet), et surtout du maïs, mais les réalisations ne pourront être que de faible envergure et dépendent du développement de l'irrigation. Il en est de même dans la savane occidentale et dans la zone déforestée des Hauts de Saint-Leu, qui pourrait porter de beaux troupeaux. Des recherches ont lieu actuellement pour l'élaboration de rations-type; on envisage d'aménager des pâturages tournants, de les améliorer par des épandages d'engrais, on sait qu'une alimentation synthétique à base de mélasse et de bagasse est à l'étude; on a émis l'idée d'adopter sur le littoral sous le Vent les méthodes de pâturage en pays sec; le grand barrage des Herbes-Blanches, à la Plaine, permettrait d'irriguer de vastes alpages: mais c'est précisément l'existence même de ces alpages sur les sols squelettiques de la Plaine qui est en question. Une autre action est en cours, en faveur de la stabulation et de l'entretien du bétail dans des conditions hygiéniques; des maquettes d'étables peu coûteuses, en dur ou à tout le moins en sol bétonné, ont été divulguées; là encore on n'obtiendra, semble-t-il, d'effet notable qu'au bout de longues années.

Le succès de toutes ces réformes dépend avant tout d'une éducation du planteur. L'un des premiers soucis des Services Agricoles fut, à partir de 1950, d'organiser des coopératives d'élevage, qui groupaient déjà, en 1954, environ 200 éleveurs. Leur activité consistait surtout à importer des animaux de race, et à acquérir des aliments pour le bétail à des conditions avantageuses. La commune du Tampon projette l'achat de 500 hectares à la Plaine des Cafres pour y faire pâturer 3 000 moutons. Une sorte de coopérative est en projet à la Chaloupe Saint-Leu, qui organiserait une transhumance entre les domaines privés et la zone forestière en mai-juillet. Mais le rôle essentiel de ces coopératives serait d'organiser la commercialisation des produits, surtout laitiers: aménagement d'un réseau de vente du lait en ville. La coopérative des éleveurs du Vent se transforme à cet effet en entreprise-pilote de ramassage et de vente; son effort doit porter d'abord sur la traite et le trans-

(1) Un champ donnant 50 t de cannes peut facilement fournir les 20 t de fourrage par hectare et par an nécessaires à une vache. A ce rythme, les surfaces actuelles en cannes pourraient nourrir sans peine 15 000 laitières. Les Services Agricoles, par des calculs théoriques très poussés, sont arrivés à établir qu'un domaine de 7 hectares de cannes (donc un hectare en plantes fourragères de couverture) peut facilement nourrir deux vaches produire 5 000 litres de lait par an et 30 t de fumier sans frais supplémentaire.

port du lait de 2 000 vaches, de la case au consommateur de Saint-Denis, avec un minimum de propreté. On projette une station de pasteurisation à Saint-Denis, en attendant une petite chaîne du froid. Pour le moment, il s'agit simplement d'apprendre au planteur à traire correctement une vache, et à éviter de laisser les bidons de lait ouverts pendant des heures au soleil sur le plancher poussiéreux des charrettes ou sur le toit des autobus.

On se donne beaucoup de mal. Le bilan actuel est cependant assez peu favorable. Certes, le cheptel s'est fortement amélioré. Mais il peut sembler dangereux de créer un troupeau de qualité, donc exigeant et fragile, et de le confier à des éleveurs qui n'ont guère d'expérience. Et on peut se demander si tous les efforts réalisés pour l'amélioration du troupeau ne vont pas être réduits à presque rien par manque de nourriture et de soins appropriés, du moins tant que l'ensilage sur une vaste échelle n'est pas réalisé.

De fait, s'il s'améliore en qualité, le troupeau baisse en quantité. Un recensement de l'I.N.S.E.E. (1957), très incomplet, il est vrai, ne parle plus que de 21 800 bovins, dont 7 370 vaches laitières, 1 515 ovins, 9 035 chèvres, 24 735 porcs, 290 ânes, chevaux et mulets (1)... M. Guézé évalue pour 1956 le nombre total de bovins à 28 000, dont 7 400 vaches laitières, produisant 6 000 tonnes de lait environ, soit 60 grammes par jour et par habitant, moyenne purement théorique (2). En tout cas, le lait produit par le bétail amélioré revient trop cher, et se vend mal. Un éleveur de Sainte-Marie, lancé dans les méthodes nouvelles, a dû récemment fermer son installation.

Certains, après de très grands espoirs, considèrent déjà l'effort accompli comme ayant abouti à un demi-échec. C'est que, à mesure que les camions remplacent les charrettes de cannes, les planteurs s'intéressent de moins en moins au « bœuf », avant tout animal de trait. Les buts, trop ambitieux, ne sont pas susceptibles d'être atteints. On peut envisager simplement la réussite de quelques entreprises limitées: à court terme, l'amélioration du cheptel du petit planteur, qui continuera à vivre dans des conditions précaires, et ne servira qu'au travail et à la fourniture du lait de consommation familiale; à plus longue échéance, l'amélioration des pâturages, des points d'eau et des logements, mais toujours dans des limites modestes (3). L'élevage restera un élevage de petit exploitant: l'I.N.S.E.E. a établi qu'en 1957, sur 21 800 bovins recensés, 18 230 vivaient sur les domaines de moins de cinq hectares.

Espérer aménager dans l'île d'immenses et riches pâturages dans les Hauts, transformer en vertes prairies les steppes du littoral sous le Vent, peuvent dès lors sembler surtout des vues de l'esprit et, si l'irrigation de la savane côtière est un jour réalisée, il semble bien que c'est

(1) Ce recensement ne portait que sur les animaux des exploitations agricoles. Il y en a beaucoup d'autres. Nous sommes très sceptiques sur ces recensements par sondages à la Réunion.

(2) P. Guézé. L'alimentation à la Réunion au cours des vingt dernières années, de 1937 à 1956 (R.C.C., août 1957, p. 398).

(3) Les efforts se portent actuellement sur la Plaine des Palmistes, dont l'humidité est favorable à l'herbe. Des recherches ont permis, semble-t-il, de trouver les graminées aptes à ces sols acides; on se préoccupe d'aménager des pâturages tournants et l'on espère avoir dans quelques années 2 000 hectares permettant la production de 4 000 litres de lait par jour au maximum, 1 000 au minimum. Un petit centre de ramassage et de préparation de fromages vient d'être monté par les Services Agricoles. Si les plans prévus se réalisent, la Plaine des Palmistes, où la pousse de l'herbe s'étend sur huit à neuf mois, deviendrait le grand centre d'élevage de l'île. Aux 2 000 hectares de pâturage s'ajouteraient deux cents à trois cents hectares de thiers produisant pour l'exportation.

la canne qui en profitera. Seul un élevage très extensif est possible. Il est vraisemblable que l'on arrivera à éviter les importations des zébus de Madagascar, et de la viande frigorifiée, mais un réseau de distribution fournissant du lait frais en quantité suffisante à toute la population semble, pour le moment, exclu. A moins que, — ce qui est théoriquement possible — l'ensilage en grand étant réalisé, l'élevage intensif des vaches laitières finisse par devenir plus rentable même que la culture de la canne, pour certains domaines spécialisés.

*
**

Le demi-succès de l'élevage ne doit pas faire oublier la réussite de l'extraordinaire effort de transformation économique en dix ans de départementalisation. Quand on réalise, outre le travail inhérent à l'accomplissement d'un plan économique, la somme de courage et de patience qu'il a fallu pour triompher des oppositions et des inerties locales, on ne peut qu'admirer les auteurs de cette réussite. Elle s'est manifestée par l'éclatante Foire-Exposition de Saint-Denis, en novembre 1958. Mais cette réussite n'est elle-même qu'un aspect de la métamorphose de l'île. A la révolution agricole correspond une révolution sociale; celle-ci pose, plus gravement que jamais, le problème de surpeuplement.

CHAPITRE XIV

Les transformations sociales et le problème du surpeuplement

La révolution économique était certes difficile: elle réussit, en fait, par la volonté de quelques-uns. Plus inaperçus pendant longtemps, les changements sociaux étaient encore moins certains, car ils relevaient surtout de l'accueil que feraient aux innovations ces créoles réputés pour leur traditionalisme et leur méfiance de tout ce qui vient du dehors. Or la mentalité créole change rapidement.

I. — LA REVOLUTION SOCIALE

Parallèlement à l'activité des Services Agricoles et Forestiers, les Services de la Population, de la Santé et du Travail s'attelèrent aux problèmes nés de la départementalisation, c'est-à-dire à l'alignement du niveau de vie créole sur celui des métropolitains. Les effets furent d'autant plus rapides et importants que jusqu'ici, si l'on s'était occupé d'améliorations agricoles, on ne s'était guère penché sur le sort de la population.

Tout était donc à faire dans cet ordre d'idées: on sait l'état misérable où vivaient les 80 % de la population, exploitée, mal payée, mal logée, sous-alimentée, illettrée, restée au stade technique du manoeuvre. Dans un pareil milieu, les moindres mesures améliorantes devaient déclencher une série de réactions en chaîne, heureuses en elles-mêmes, mais qui secoueraient peut-être trop fortement et trop vite les structures sociales traditionnelles. Elles étaient cependant indispensables, puisque c'est à ces 80 % de la population que devait d'abord profiter la départementalisation. A tous les postes: salaires, alimentation, instruction, santé, habitat, une série d'opérations étaient donc déclenchées en 1947-1949, visant à transformer les conditions de vie du milieu.

I. - L'amélioration du niveau de vie.

Les mesures les plus urgentes étaient d'ordre financier; elles impliquaient en premier lieu un relèvement massif des salaires. En 1946, la journée de manoeuvre était payée 37,50 fr C.F.A. La législation métropolitaine en matière de salaires fut introduite par le décret du 3 mars

1948, et les salaires minima fixés par voie administrative; le S.M.I.G. (1) fut institué par décret du 1^{er} mars 1951. A dater de ces textes, les salaires ont été l'objet d'une série d'augmentations, lorsque le besoin s'en faisait sentir, de façon à rattraper, puis à dépasser, à partir de 1951, la courbe des prix.

Le S.M.I.G. s'entendait comme salaire hebdomadaire d'un manoeuvre célibataire sans enfant, travaillant quarante heures dans l'industrie ou effectuant six tâches agricoles de 7 h. 30 chacune. Ainsi était établie la concordance entre les valeurs des travaux ruraux et urbains. Mais comme la tâche agricole était, en fait, accomplie en 6 heures ou 6 h 30, il se trouva curieusement que le travail aux champs fut en réalité mieux payé que le travail en usine, malgré un barème officiel inférieur.

Le salaire horaire minimum, en usage dans les petits ateliers, est passé de 5 francs à 45 francs de 1946 à 1959, et le salaire journalier de 37,50 à 291 francs pour les ruraux, et 349 francs pour les ouvriers et employés. Le salaire hebdomadaire aux champs était déjà de 1 120 francs au début de 1951, il était de 1 646 fr en juin 1956 — soit, par mois, un passage de 6 231 à 7 133 fr C.F.A. Dans l'ensemble, le S.M.I.G. passait de l'indice 100 en 1949 à l'indice 183 en 1956 (2). Par rapport à 1939, les salaires sont, en 1956, au coefficient 60, mais il ne faut pas oublier que si, en 1939, le salaire horaire était de 1,75 dans les vieilles colonies, il était de 4,92 fr et de 8,25 fr en France, en province et à Paris, et qu'en 1956, alors que les salaires agricoles minima horaires vont de 91 à 105 fr méτρο en France, ils ne sont que de 82,30 à la Réunion (3). Il n'y a donc pas égalité théorique de salaires entre l'île et la métropole.

Cette inégalité est, dans la réalité, corrigée par le fait qu'à la Réunion les besoins des salariés sont bien moins importants qu'en France. On sait surtout que les salaires réels sont supérieurs au S.M.I.G., même pour les manoeuvres, dès que le besoin de main-d'œuvre se fait sentir, par exemple au moment de la coupe. Le travail correspondant à la somme payée étant accompli en un temps très inférieur, le travailleur peut, s'il le désire, s'employer à une autre tâche. Et son salaire n'est souvent pas exclusif d'autres revenus ou gratifications en nature, « pièces » pour services rendus, ressources supplémentaires, car l'ouvrier agricole a presque toujours un petit emplacement autour de sa case, avec arbres fruitiers, basse-cour, porcs.

Surtout l'institution de ces « salaires » indirects que sont les allocations familiales et la Sécurité sociale provoquent un bouleversement heureux de la situation des salariés. C'est en 1947 que divers décrets rendirent applicables à la Réunion l'ensemble des lois d'assistance métropolitaines (4). Le 17 octobre 1947, le régime de la Sécurité sociale était étendu à l'île, mais il ne devait être réalisé que par paliers, pour éviter d'asphyxier l'économie: successivement furent mis en train l'assurance-vieillesse (janvier 1948), l'allocation aux vieux travailleurs (avril 1948), à partir de 60 ans, les accidents du travail (janvier 1952), cependant que la Caisse prenait en charge en 1949 les allocations familiales. Enfin, la

(1) Salaire minimum interprofessionnel garanti.

(2) 173,1, en tenant compte de la part ouvrière de la Sécurité Sociale.

(3) R. MESTRES. Le problème des salaires (à la Réunion). *Marchés Coloniaux*, 14 juillet 1956, p. 1947.

(4) Assistance médicale gratuite (A.M.G.), assistance aux aliénés, aux vieillards, aux infirmes, à l'enfance, s'ajoutant à un système atténué d'allocations familiales existant depuis 1946.

loi du 13 août 1954 étendit à la Réunion les assurances-maladie, décès, maternité, invalidité, qui devaient être mises en train à dater de 1955.

En fait, le régime différait nettement du régime métropolitain sur certains points. Du point de vue démographique, les familles nombreuses n'avaient aucun besoin d'être encouragées. Seuls, les fonctionnaires d'Etat reçurent les allocations familiales selon le barème officiel. Les autres salariés percurent 17 francs par jour pour le premier enfant à charge, 31 fr pour chacun des suivants; certains colons et le personnel domestique n'y eurent pas droit. Par ailleurs, les colons cultivant moins de 1.000 gaullettes (2 hectares 5) furent assimilés à des salariés dont la cotisation, fixée d'après le revenu de la gaullette exploitée, fut en majeure partie à la charge du bailleur. Mais ils furent temporairement exclus de l'assurance-maladie (1).

On peut dire qu'une pluie d'or tomba sur le sous-prolétariat réunionnais. Au début, beaucoup d'employeurs ne déclarèrent pas leurs salariés, mais la main-d'œuvre non assurée fut inscrite à l'A.M.G. (2) et aux bénéfices des lois d'assistance, dont 70 % des fonds étaient versés par l'Etat: en 1953, 63 % de la population en relevait, ce qui, même en tenant compte des passe-droits, mettait en lumière son caractère d'indigence. Les assurés sociaux passaient de 16.000 en 1950 à 88.000 en 1958, grâce aux contrôles mieux organisés. Les versements en vertu de l'assistance furent de 850 millions en 1951, 1.360 en 1953, et la Sécurité sociale payait, en 1955, 2.564 millions (3).

Si les classes les plus misérables de journaliers et manœuvres étaient ainsi prises en charge et voyaient leur pouvoir d'achat sérieusement relevé, par d'autres voies colons et petits propriétaires amélioraient également leur niveau de vie. Une enquête des Services Agricoles (4) a montré l'accroissement des revenus agricoles, de 1949 à 1955: la production de cannes est passée de l'indice 100 à l'indice 147,3, celle du sucre à 164,3; le revenu de l'ensemble des produits sucriers à 162, celui de la vanille à 243, ceux du géranium et du vétyver aux indices 205 et 137. Le revenu brut agricole total est monté de 2.076 millions de francs C.F.A. à 3.565 (indice 166,5), et a même atteint l'indice 180 en 1954.

Mais pendant cette période d'essor, la population passait de l'indice 100 (en 1949) à l'indice 130 (1957). Le gain obtenu devait donc être réparti entre un plus grand nombre de bénéficiaires. Le revenu brut agricole moyen ne put donc être fixé qu'à l'indice 137,6 en 1955, et ceci explique, avec les contre-coups du marasme économique 1953-1954, que malgré la baisse de la courbe du coût de la vie en 1954-1955, celle des salaires reprend son ascension (fig. 51). Ces reculs d'indice, somme toute peu graves, laissent cependant les courbes des revenus bien au-dessus de celle du coût de la vie, et montrent bien que, si ce n'était la croissance démographique, le problème de rentabilité de l'économie réunionnaise serait pratiquement résolu.

De son côté, l'Administration agissait pour comprimer le prix des denrées à l'importation, et élargir, si possible, la marge excédentaire des salaires. L'indice du coût de la vie, sur la base de 100 en 1949, était à 128,3 en 1955; il n'avait guère varié depuis 1952, et au 1^{er} janvier 1958, il

(1) Depuis juillet 1958, les Allocations familiales journalières sont de 20 fr. C.F.A. pour un enfant, 125 fr. pour quatre, et 35 fr. pour chaque enfant au-delà de quatre.

(2) Assistance médicale gratuite.

(3) Annuaire statistique 1952-1955, p. 65.

(4) A.M. (A. MARIOTTE). Etudes sur l'évolution des salaires agricoles et du revenu agricole à la Réunion.

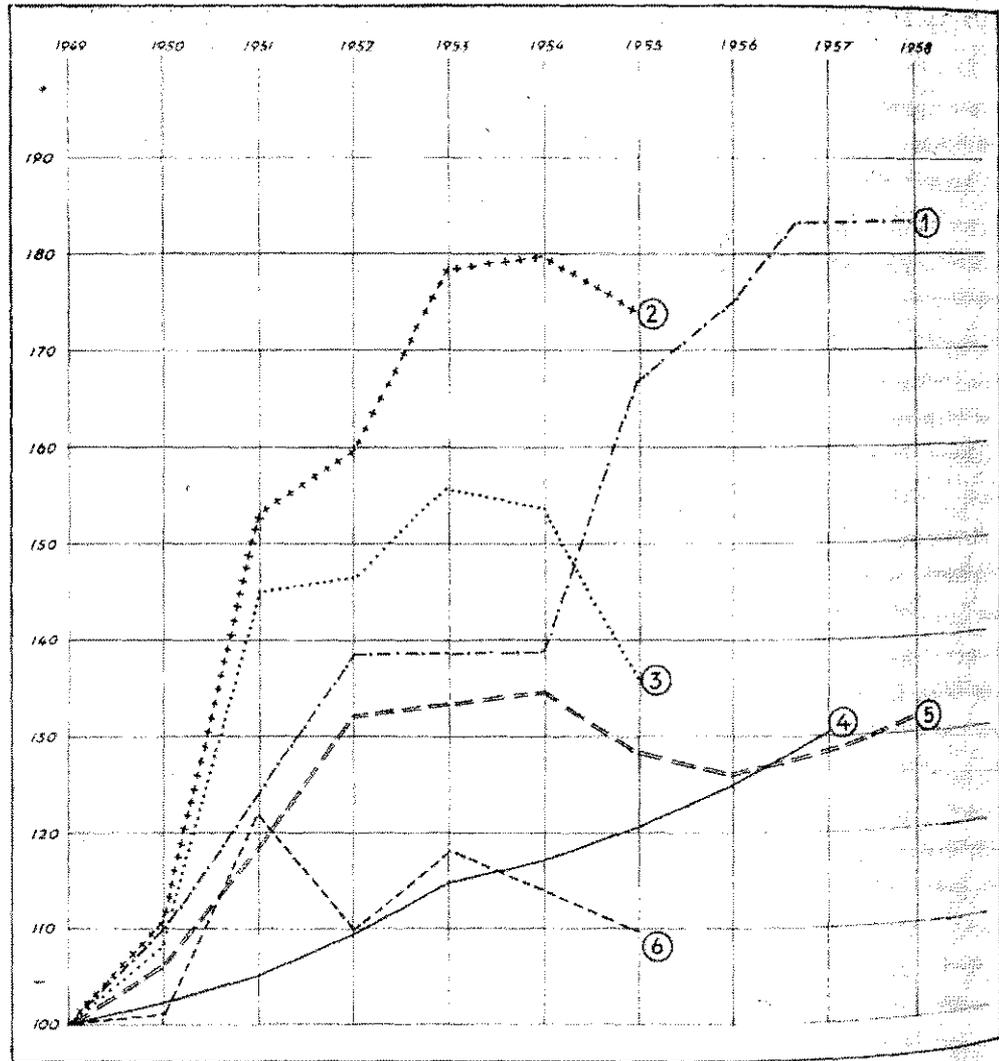


Fig. 51. — Variation de l'indice des prix à la Réunion.

1. Salaires (S.M.I.G. moins les charges sociales). — 2. Revenu brut agricole total. — 3. Revenu brut agricole moyen. — 4. Population. — 5. Coût de la vie. — 6. Niveau de vie.

n'était qu'à 132,1 (1). L'effort de compression a très particulièrement porté sur le riz, qui a baissé à la vente alors qu'il montait parfois à l'achat sur les marchés extrême-orientaux; la création d'une caisse de péremptation en 1954, jointe à une habile politique de contingents, de blocage des stocks, d'appels d'offres, de jeu de bascule entre les riz asiatiques, malgaches, brésiliens, italiens, a permis cette réussite difficile. Si certains articles importés ont bien augmenté, les articles de base sont restés stables, alors que le prix du sucre vendu par l'île est monté en

(1) Son calcul, assez artificiel d'ailleurs, repose sur le prix de 21 produits alimentaires et de 12 produits non alimentaires. Le riz, produit essentiel, est ainsi descendu de 44 à 33 fr le kilo en novembre 1955: son prix n'a pas monté ensuite pendant trois ans; le pétrole est passé, de 1955 à 1958, de 25 à 21 fr le litre; les autres denrées sont pour ainsi dire restées stables, excepté le vin, la morue et le rhum.

1957, de 3,70 fr par kilo. Cette année-là, le prix de la vie était plus bas qu'en 1952, et à niveau de vie égal on vivait pour moins cher; plus exactement, le niveau de vie s'étant amélioré, on vivait mieux, à prix égal, qu'en 1952.

Par suite de la supériorité progressive des salaires sur les prix, le niveau de vie a pu, en effet, s'améliorer de façon quasi générale, malgré l'accroissement démographique qui, bien entendu, en a freiné l'élévation; il est cependant passé de l'indice 100 en 1949 à l'indice 106 en 1955, et les preuves de cette transformation en sont multiples dans la vie de tous les jours.

En dix ans, on a pu déjà constater un rapprochement très net entre les genres de vie créole et métropolitain. L'usage des souliers est presque général le dimanche, et très fréquent sur semaine, en dehors du travail agricole; la mode féminine gagne en élégance chez les jeunes: jeunes filles et jeunes femmes, même dans les « quartiers », arborent fréquemment le dimanche des toilettes d'un conformisme européen. D'autres signes d'enrichissement se rencontrent un peu partout: multiplication des postes radio, même à la campagne (1), des bicyclettes, des scooters, des spectateurs de cinéma et, dans la classe bourgeoise, du camping, des week-ends, des villégiatures. Enfin, il faut noter des chiffres symptomatiques: celui des autos, passé de 1.119 en 1946 à 6.496 en 1958, celui des élèves des écoles monté de 1946 à 1958 de 34 772 à 64 624, celui enfin des prêts à la construction privée, 2 milliards 300 millions pour 2 766 maisons construites de 1954 à 1958.

La généralisation d'un habitat décent est impliquée, en effet, par l'amélioration du niveau de vie: on a vu la floraison des cités nouvelles, amenant à leur tour la modification des traditions familiales par l'adoption de la construction en dur, de la salle d'eau et des installations sanitaires, des cuisines incluses dans l'immeuble, de l'ameublement moderne: ce début de confort, maintenant que l'habitude est prise, suppose un perfectionnement continu en appareils ménagers. Mais les maisons neuves sont l'exception; il faut y ajouter toutes les toitures refaites, les dépendances aménagées: adduction d'eau, citernes, étables, voirie, électrification, installations sanitaires, et admettre que lorsque le Génie rural fonctionnera, les progrès de l'habitat seront plus complets encore. Son amélioration est surtout la conséquence d'un fait social essentiel: la grande extension de la classe moyenne, jusqu'ici presque inexistante. Entre l'aristocratie de la canne et du grand commerce, et la masse des colons et petits planteurs, l'organisation et le développement des services administratifs et l'extension des affaires font naître une masse de petits et moyens fonctionnaires et employés; beaucoup plus qu'avant la départementalisation, l'île a besoin d'instituteurs, de postiers, d'agents agricoles, forestiers et maritimes, de douaniers, de dactylos, de secrétaires et de commis de bureaux, de mécaniciens et d'agents techniques (radio-télégraphistes, cinéastes, photographes); la différenciation des besoins fait apparaître de nouvelles fonctions (marchands de matériel radio, dessinateurs, commis d'architectes, garagistes, pompistes), et tout un personnel sanitaire (infirmiers, sages-femmes) impliqué par l'extension du nombre de médecins, pharmaciens et dentistes. Tout ce personnel

(1) Il y avait en 1951, 1 900 postes récepteurs, dont 90 % à Saint-Denis, et en 1954 4 200, dont 70 % à Saint-Denis.

gagne en général bien sa vie (1). Cette classe moyenne a su apprendre l'économie, et l'argent qu'elle thésaurise ressort dans la construction, les autos ou les voyages en France, où ses économies se trouvent doublées. Tout cela indique un incontestable progrès sur un passé récent. M. Guézé (2) fait remarquer qu'avant la guerre 1 % seulement de la population pouvait bénéficier de revenus comparables à ceux de la métropole; la classe moyenne actuelle, au contraire, est si importante que 4 000 chefs de famille environ touchent un revenu égal ou supérieur à 200 000 francs C.F.A.; ils représentent à peu près 20 000 personnes, soit 6,6 % de la population. Il ne faut cependant pas céder à trop d'optimisme. Si les salaires permettent une vie décente pour ceux qui les touchent régulièrement, un assez grand nombre de gens les touchent de façon irrégulière: beaucoup d'activités sont saisonnières (coupe, transport de cannes), trop de main-d'œuvre n'est employée que selon les besoins, très variables, des employeurs (manœuvres, plantons, gardiens, commissionnaires). L'inorganisation générale de la profession, par la faute même des prolétaires, les laisse sans défense. Le niveau de vie est encore dans l'ensemble très bas. Le revenu moyen serait de 20 000 francs C.F.A. par an et par habitant (3). L'écart des salaires entre l'île et la région parisienne est de 36 %; sans qu'il soit question de comparer ces salaires, ni les besoins qu'ils supposent, on peut cependant dire que la population est encore sous-évoluée. L'existence du franc C.F.A. provoque, il est vrai, une stabilité de la vie et des prix favorable, mais il y a encore beaucoup à faire.

2. - L'amélioration de la santé.

La meilleure preuve, cependant, de l'amélioration du niveau de vie réside dans les heureuses modifications du régime alimentaire. L'amélioration s'est faite d'abord en quantité; les importations de produits alimentaires ont non seulement rattrapé depuis 1949 le niveau de celles d'avant-guerre, mais l'ont bien dépassé. En qualité, on a pu établir que les gens, à mesure que leur pouvoir d'achat s'élève, achètent des produits plus variés et, abandonnant en partie les aliments traditionnels à base de céréales et de farineux, consomment une nourriture plus riche et beaucoup mieux équilibrée. Cette évolution est déjà nette chez l'ouvrier par rapport à la population rurale; elle s'accroît de plus en plus chez l'employé ou fonctionnaire créole, encore très attaché cependant à son riz et à ses brèdes. Le tableau ci-joint montre la diminution de la consommation de produits traditionnellement réservés aux besogneux (maïs et même riz), et l'accroissement des aliments riches en matières grasses et en hydrates de carbone. En calories, l'alimentation est devenue correcte, soit 99 % de la ration optimale, grâce au ravitaillement en céréales, peu onéreuses. Pour ce qui est des matières grasses, leur ration s'est accrue de 36 %, par rapport à l'avant-guerre, mais elle est encore inférieure de 20 % à la normale, dit M. Guézé, ce qui « n'a rien

(1) Les fonctionnaires d'Etat voient multiplier par l'indice de cherté de vie 1,65 leur traitement métropolitain au préalable divisé par 2 en raison de l'existence du franc C.F.A.; en fait, ils touchent — en sus de grosses indemnités d'éloignement, — à peu près la même somme en francs C.F.A. qu'en francs métropolitains.

(2) GUEZÉ. Op. cit. R.C.C., août 1957, p. 395.

(3) JOURDAIN et RIFERT. Hommage à nos D.O.M., encycl. mensuelle d'Outre-Mer, oct. 1956, p. 405-414. M. Rouquié disait 16 000 en 1955 (Voir ch. XI, p. 753).

MODIFICATIONS ALIMENTAIRES 1937-1958

	Moyenne 1937 1938 1939	1948	1951	1956	% 1956 par rapport à 1938	% 1956 par rapport à 1948-1951
R I Z :						
— Consommation	30 915 t		26 000 t	32 176 t	+ 4 %	+23,7 %
— Par habitant	145 k		104,5 k	108 k	-25,5 %	- 3,7 %
M A I S :						
— Consommation totale			18 000 t	14 700 t		-18,3 %
— par habitant, par an			57,5 k	40 k		-30 %
CORPS GRAS:						
— Importation	1 556 t	877 t		2 973 t	+91 %	+238 %
— Consommation par habitant	7,3 k			10 k	+36 %	
VIANDE:						
— Consommation	2 138 t	1 698 t		2 284 t	+ 6,8 %	+34,5 %
— par habitant par an	10 k	7,2 k	6,5 k	7,7 k		
POISSONS:						
— Consommation	1 033 t	878 t		2 056 t	+99 %	+134 %
— par habitant par an	4,8 k	3,7 k	6,7 k	6,9 k		
PRODUITS LAITIERS (en lait frais)	1 600 t	334		3 600	+125 %	
— Ration journalière en valeur nutri- tive	894,4 gr			910,6	+ 1,7 %	+ 1,7 %
— Calories par jour	2 264	1 500 (?)		2 349	+ 3,7 %	

de dramatique étant donné que nous nous trouvons sous les tropiques » (1). En revanche, pour ce qui est des protides, surtout des protides animaux (viande, poissons, produits laitiers), la situation déficitaire de plus de 84 % paraît catastrophique et réclame d'urgence des mesures pour développer la consommation de lait, de poissons et de viande.

Mais cette carence est beaucoup plus facilement améliorable à l'heure où les « salaires indirects » et les réalisations du Service médical permettent une nouvelle révolution : celle de la santé.

La suppression presque totale des frais médicaux et pharmaceutiques grâce à la Sécurité Sociale et à l'A.M.G. a abouti à ce fait étonnant que maintenant la population se soigne. On va consulter non seulement pour les maladies microbiennes et les fièvres caractérisées, mais pour le paludisme larvé, les parasites intestinaux, la toux chronique, la dentition. Le Service de Santé avait la lourde charge d'une population sous-alimentée et en très mauvais état physique. De 1939 à 1958, le nombre des médecins est passé de 15 à 80; des chirurgiens, des radiologues, physiologues, dermatologues, oto-rhino-laryngologistes, oculistes, médecins du travail se sont installés; une école d'infirmières, une autre de sages-femmes ont été ouvertes, trois cents aides-infirmiers et infirmières-visiteuses circulent dans l'île. Les centres de consultations sont passés de 40 à 72, les dispensaires de 0 à 13, dont deux dispensaires antituberculeux et cinq antivénéériens, un antihansénien; dix maternités fonctionnent. Deux hôpitaux, pourvus des derniers perfectionnements ont été construits, l'un à Saint-Joseph, l'autre (600 lits) à Saint-Denis; le nombre de lits d'hôpitaux — 900 en 1946, — était de 2 035 en 1958. Il y a eu 240 000 journées d'hôpital en 1949, 637 000 en 1958. Une lutte active a été entreprise contre les maladies endémiques. On sait que le paludisme a été pratiquement supprimé (2). Un dépistage des tuberculeux, très nombreux, amorce leur traitement, pour lequel un sanatorium est construit au Tampon. Les consultations prénatales et celles des enfants de 0 à 2 ans, qui étaient respectivement de 6 100 et 11 100 en moyenne de 1940 à 1944, sont passées en 1958 à 23 400 et 67 100.

On comprend dans ces conditions pourquoi l'essor démographique a l'ampleur qu'on lui connaît (3). Il ne fait pas de doute que l'usage général des antibiotiques et des sulfamides, joint à l'équipement moderne des centres médicaux est en train de refaire une race saine. Il n'est pas jusqu'au coca-cola, désormais fabriqué à Saint-Denis, qui pourra contribuer à diminuer l'alcoolisme.

3. - L'évolution des structures sociales.

La masse de numéraire qui tombait sur les salariés atténuait par le fait même le traditionnel et solide déséquilibre qui existait entre la classe aisée et la foule prolétarienne. On conçoit que cette brusque rupture de stabilité, à une époque où, de plus, les impôts et l'achat des

(1) P. GUEZÉ. Op. cit. R.C.C., août 1957, p. 395. Le tableau ci-dessus a été établi suivant les indications de cet article. Il ne s'agit que d'un calcul théorique, d'après les données contrôlées par le commerce. En réalité, le créole mange en plus des aliments hors contrôle: fruits, volaille, et suce des cannes fréquemment, surtout les jeunes.

(2) Voir ci-dessus, p. 275. En 1950-1951, on a capturé 59 *A. Gambiae* pour 6348 *Culex*. En 1952-1953, 4 *Gambiae* pour 7 648 *Culex* (Hamon). De 1949 à 1955, l'indice parasitaire, calculé sur environ 2 500 enfants, est passé de 2,9 à 0,09 %, l'indice splénique de 28,9 à 0,35 % (Dr Lavoipierre. Visite à la Réunion dans le cadre de la lutte antipaludique, 7 p. dactyl. 1955). — Pour ce qui est des maladies infectieuses, les Réunionnais, très isolés, ont encore un trop faible degré d'immunisation. Au cours des dix premiers mois de 1959, il y a eu dans l'île, trois fois plus de cas de dysenterie et autant de cas de tétanos, qu'à la Guadeloupe et à la Martinique réunies.

(3) PELLIER. La situation démographique à la Réunion, pp. 30-33 et Annuaire St 1952-1955, pp. 30-38.

biens de production se faisaient de plus en plus lourds, épouvantât le patronat et mit en danger toute l'économie de l'île fondée jusque là sur le faible prix de la main-d'œuvre. Que serait-ce donc, lorsque les salaires auraient augmenté dans les proportions envisagées, et que les employeurs devraient en plus verser la plus grosse part des charges sociales, qui, nulles en 1946, représentaient déjà 25,1 % des salaires en 1954 et 31,86 % en 1956? Si les salaires étaient entre temps, passés à l'indice 179,1, la somme payée par l'employeur était, de ce fait, à l'indice 217,3.

La menace d'effondrement économique n'était pas illusoire, si des mesures habiles et énergiques n'étaient prises. On sait que la plus essentielle fut d'augmenter à tout prix la production agricole. En tout cas, des répercussions sociales assez profondes apparurent peu à peu. Il ne faut pas cependant accepter sans inventaire les récriminations des employeurs; elles ont été très exagérées, et on constate, contrairement aux prophètes de malheur, et malgré des difficultés certaines, que jamais l'économie de l'île n'a été plus brillante.

La Sécurité Sociale était, en principe, applicable aux colons de moins de 1000 gaullettes, c'est-à-dire à la grande majorité. La première réaction des grands propriétaires fut dès lors d'évincer petit à petit le colonat, qui les privait des deux tiers de la récolte, et de le remplacer par le faire-valoir direct avec l'aide de journaliers agricoles. La nécessité de mécaniser les terres s'accordait du reste très mal avec le colonat, et beaucoup mieux avec le salariat. On assista donc, de 1949 à 1954, à une décroissance assez nette du colonat dans les exploitations qui se modernisaient, la mécanisation permettant en outre de diminuer le nombre des salariés. La diminution du colonat impliquait donc aussi un chômage éventuel d'ouvriers non spécialisés, au moins dans les mois de l'intercoupe. Il y avait là un problème à résoudre entre les Services Agricoles, favorables à une économie en expansion par substitution de la grande exploitation mécanisée à la petite propriété, et l'Inspection du travail, soucieuse de défendre les droits et la liberté du petit planteur et du colon menacés par la misère. Le grand propriétaire s'efforçait de son côté, — souvent avec succès, — de tourner la législation nouvelle, soit en ne fournissant pas un travail régulier à ses employés, soit, tout simplement, en ne déclarant pas ses salariés.

Cependant, depuis 1955, un renversement de courant s'opère. L'ordonnance de 1945 sur le colonat n'est guère appliquée, parce que en grande partie inapplicable; le propriétaire y est trop ligoté, et les baux écrits sont l'infime minorité. Par ailleurs, le contrôle de la Sécurité Sociale se faisant de plus en plus strict, il devient difficile de camoufler ses employés, et les prestations sont très lourdes. On s'est alors avisé que le colon de plus de 1000 gaullettes n'étant pas assimilé à un salarié mais à un exploitant libre, considéré comme employeur, il suffirait de confier plus de 1000 gaullettes à un colon pour n'avoir plus de prestations à payer, mais une simple cotisation forfaitaire très inférieure aux charges de Sécurité Sociale. Renversant donc le courant, de nombreux exploitants renoncent à leur faire-valoir direct et remettent leurs terres non plus à de très nombreux petits colons, mais à quelques grands.

Le colonat progresse donc à nouveau, mais encore lentement. Il s'affermir, surtout dans le Sud, où il a toujours été plus important. Tel grand propriétaire du Tampon qui avait remplacé ses colons par 140 ouvriers agricoles vient de remettre la totalité de son domaine en colonage. Tel autre, à Saint-Pierre et Bérive, a lancé l'innovation révo-

lutionnaire du partage aux trois quarts-un quart, et déjà il a des imitateurs: ce nouveau mode de partage se répand dans le Sud-Est de l'île, car la pente, la roche souvent à nu, y font le travail dur (Saint-Joseph), et l'on trouve difficilement preneur pour les baux. De même le colonat se répand dans les marges supérieures de la zone sucrière au contact des Hauts, où la terre est ingrate, et le rendement faible (la Chaloupe). La Société L. Bénard, qui domine l'économie sucrière de Saint-Louis et de Saint-Pierre-Ouest, est presque entièrement basée sur le colonage.

Mais le travail du nouveau colon ne repose pas sur les mêmes règles que celui de l'ancien; il n'est pas question, certes, que le grand domaine confie à ses colons les machines agricoles, mais il n'est pas non plus question que le colon travaille selon les routines d'antan. Il doit souscrire à des engagements précis, à des normes d'exploitation rationnelles, selon une planification mise au point par le propriétaire.

Certains grands domaines entièrement mécanisés adoptent une variante: ils continuent le faire-valoir direct, dans les meilleures conditions de travail, pour les bonnes et franches terres homogènes et plates qui entourent l'usine ou « l'emplacement » (la Mare, Grand-Bois, Sucreries d'Outre-Mer, etc...), mais pour les parcelles éloignées, difficiles d'accès, au relief coupé ou en pente, la mécanisation devient moins rentable, les temps morts très fréquents, et il y a avantage à remettre ces zones en colonage. L'Eperon, par exemple, aurait tendance à être repris par l'ancien système. Dans ce cas, les grands propriétaires, — celui de Gillot, entre autres, — font préparer par leurs machines les terrains à mettre en cannes, moyennant parfois une légère rétribution, et facilitent ainsi considérablement le travail du colon, tout en assurant les rendements élevés (1).

Ainsi se différencient de plus en plus trois groupes d'exploitations, entre lesquels existent, bien entendu, quantités d'intermédiaires: les petits planteurs de moins de 10 hectares qui font de l'exploitation familiale, et, n'ayant guère de main-d'œuvre à payer, sont assez souvent dans une situation prospère. A l'autre bout, le grand domaine de plus de 100-150 hectares, entreprise capitaliste puissamment rentable. Entre les deux, les moyennes exploitations, — entre 10 et 100 hectares, — qui sont sans doute les moins aisées, contraintes d'employer une main-d'œuvre très onéreuse: ce sont elles les plus gênées par la politique sociale. L'activité de ces moyens planteurs en est parfois tellement obérée que c'est dans leur catégorie que se trouvent les propriétés qui sont remises le plus en colonage; à moins qu'ils ne louent leur domaine à un groupe plus puissant qui le gère avec de moindres frais généraux.

Cette évolution sociale comporte même des répercussions régionales, puisqu'on sait que le côté sous le Vent, traditionnellement en tête pour la production sucrière, a dû momentanément céder la place à la région du Vent, mieux équipée; ce fut, entre 1952 et 1956, le triomphe de la grande propriété en faire-valoir direct. Mais la généralisation des méthodes nouvelles a donné ensuite un regain d'activité aux pays de colonat et de petites exploitations du versant occidental et surtout des pentes Sud.

(1) L'évolution amorcée à partir de 1955 s'est précisée en 1959. Dans les apports de cannes aux usines, la part des planteurs a été de 68,8 %, celle du faire-valoir direct sur terre d'usine, 19,3 %, celle des colons d'usine, 11,9 % (Voir tableau XI, p. 218). La part des colons dans les apports de cannes des seules propriétés usinières a été de 38,1 % (comparer avec tableau XII, p. 218). A Grand-Bois, elle monte à 13 %, à Stella à 33,5 %, elle recule légèrement à la Mare (13,8 %) et à Savannah (36,4 %). (Voir tableau XIII, p. 220).

L'Administration leur vient en aide par sa politique agricole d'aide au planteur (Régies de mécanoculture, Ecole de Saint-Joseph, fournitures d'engrais et de semences, coopératives, adductions d'eau, etc...), mais spécialement par la mise sur pied de Centres de cultures coopératifs à direction autoritaire: Nous avons déjà décrit la coopérative d'Aurère, type d'exploitation des Hauts. Les Services Agricoles, par l'organe de la Caisse de Crédit agricole, sont en train d'aménager deux autres centres, selon des méthodes différentes, l'un, celui des Macques, est en gestation, et sera un centre d'élevage et de culture du géranium, l'autre est un centre sucrier situé à Sainte-Anne-les-Hauts. La Caisse y a racheté la partie supérieure de la propriété Valiamé, au-dessus de la route Hubert-Delisle, soit 320 hectares, entre 250 et 500 mètres d'altitude, entre les ravines de la Boucherie et du Petit Saint-Pierre; il s'agit d'anciennes terres à cannes et à vanille abandonnées et reconquises par le taillis secondaire des vignes marronnes et des goyaviers; les sols, plus ou moins profonds, sont dans l'ensemble, utilisables: on récolte à l'entour des rendements de 90 tonnes-hectare de cannes, ou 60 tonnes sans presque d'engrais. On prévoit la construction de cinq lotissements de petites maisons en dur, avec salle d'eau et cuisine intérieure, qui formeront le village de Cambour; 78 cases sont déjà construites et 132 familles y étaient installées au début de 1959, et d'abord des Petits Blancs de la Rivière des Remparts; les futurs habitants (environ 3000) seront principalement originaires de Sainte-Anne et de Saint-Benoît; on leur attribue des parcelles de 2,5 à 3,5 hectares; ils reçoivent semences et engrais, un prêt pour vivre pendant la première année, et ils deviendront propriétaires selon les règles de la location-vente. Un gérant représentant la Caisse sert, au moins pour les années de démarrage, d'ingénieur agricole-conseil, car il ne s'agit pas de laisser chacun retourner à sa routine, mais de créer un village coopératif-pilote, pratiquant un type d'exploitation moderne et mécanisée dont l'exemple fera tache d'huile dans une région jusque là déshéritée et pauvre. D'autres Cambour sont possibles, par exemple à la Plaine des Palmistes, à Sainte-Rose, et dans la Savane de Saint-Leu.

4. - La menace de la pression démographique. — A la merci d'une crise.

L'accroissement naturel de la population était déjà par lui-même élevé, de l'ordre de 4000 à 4500 habitants par an dans les années qui précédèrent et suivirent la guerre de 1939-1945; mais il semblait avoir atteint un plafond régulier et fixe. Les mesures sanitaires prises depuis la départementalisation ont bouleversé ce rythme et déclenché une montée en flèche de la population. En douze ans, — du 1^{er} janvier 1948 au 1^{er} janvier 1959 — la population de l'île a augmenté de 37,8 %, « à raison de plus d'un habitant par heure depuis 1952 » (1).

Toutes les actions entreprises, en effet, pour améliorer l'état sanitaire du pays se sont ligüées pour concourir au même résultat.

Les consultations prénatales, et les multiplications des maternités et des sages-femmes ont accru le nombre des grossesses menées à terme, alors qu'auparavant les fausses couches étaient règle courante.

Les consultations de nourrissons, la prophylaxie enseignée en classe, l'A.M.G. ont fait fortement baisser la mortalité infantile.

L'extension considérable du recours au médecin par l'A.M.G. et la Sécurité Sociale, la disparition du paludisme, l'usage des antibiotiques et des sulfamides, des vaccins et des traitements préventifs, ont fait dégringoler la mortalité.

Et ceci dans un pays tropical, où la promiscuité et les amours sont

(1) J. ROUQUIÉ. La Sakay, inédit, 1953.

faciles, où le taux de fécondité féminine effective était en 1953 de 20,6 % (France 7,8 %). Autrement dit, alors qu'en France il y a 8 naissances pour 100 femmes de 15 à 49 ans, il y en a 21 à la Réunion.

Le tableau suivant permet quelques comparaisons suggestives :

ESSOR DEMOGRAPHIQUE 1946-1958 A LA REUNION

	1946	1948 (cyclone)	1952	1956	1957	1958
Naissances vivantes	9 021	9 932	13 231	14 004	14 403	13 062
Décès	4 985	6 898	4 622	3 735	4 365	4 236
Excéd. naissances..	4 036	3 084	8 609	10 269	10 876	8 826
Taux d'accroissement	1,7 %	1,3 %	3,3 %	3,4 %	3,5 %	2,8 %
Natalité 0/00	40	42,6	51	46,1	46,5	41,9
Mortalité 0/00	22,1	29,6	17,7	12,6	14,4	13,6
Mortalité infantile. (par mille naiss.)..	145	230	147	92	98,4	109,4
Densité au km2..	88	91			123	127
Dens. km2 cultiv..	276	287			387	400

Ainsi, la population, qui était de 221 000 habitants en 1946, est de 320 000 au début de 1959, avec un taux annuel d'accroissement passé de 1,7 à 3,4 %. Plus de la moitié de la population a moins de 20 ans (52,1 %) et la densité atteint 400 au kilomètre carré cultivé sur des terres tropicales pauvres, non irriguées.

Les prévisions établies dans le rapport Rouquié-Mousnier-Lompré, déjà cité, sont assez menaçantes. Au rythme prévu, le taux d'accroissement sera en 1965 de 5 0/00 environ, l'excédent annuel de 16 000; la population totale atteindra 421 000..., la densité 167,6. Dans une île très petite, qui n'a que 2 511 kilomètres carrés, en partie incultivable, cet excédent pose déjà le problème du surpeuplement. Il y a par habitant 0,29 hectare de terre cultivable: cette superficie ne peut pratiquement pas être augmentée. Or, il y a 10 000 Réunionnais de plus tous les ans. Et l'âge moyen est de 24 ans (1).

Le point de départ pour la recherche de solutions éventuelles n'est donc guère encourageant; 90 000 hectares seulement sur 251 000 sont utilisables; c'est dire que 64 % du sol sont inexploitable; sur ce point, il ne reste pratiquement plus grand chose à faire. La population est en grande partie illettrée (55 %) et sans formation technique. Elle est largement sous-alimentée, ce qui fait que son rendement en travail est très diminué (de 50 %, dit M. Hubert-Delisle). La population active ne comprend que 96 000 personnes, soit 52 % de la population au-dessus de 14 ans (France 57,1 %) et 33 % de la population totale (France 48,8 %). Elle se détaille ainsi.

Professions agricoles	43 053	} Propriétaires ..	7 413	
dont:			Colons	9 992
			Journaliers	25 648

(1) Mais l'espérance de vie à la naissance est de 50 ans, contre 68 ans en France (I.N.S.E.E.).

Ouvriers	16 228
Employés	3 164
Fonctionnaires	4 430
Employeurs et professions libérales ..	7 531
Personnel de service	4 144
Divers	527

soit au total 80 089 personnes auxquelles il convient d'ajouter 16 031 personnes actives n'ayant pas déclaré leur profession (1). Tout cela n'est pas brillant, encore que, malgré ce qu'en dit M. Guézé, la population soit beaucoup moins sous-développée que celle de l'Inde, de l'Égypte, ou que les Indiens d'Amérique du Sud.

L'accroissement démographique annihile en grande partie le résultat de tous les efforts et de tous les progrès économiques. La résurrection extraordinaire de l'économie de l'île depuis 1948 aurait pu transformer la Réunion en pays prospère si elle avait gardé la même population qu'en 1948. Mais l'on vient de voir que si le revenu a augmenté de 66 %, la population a crû pendant le même temps de 34 %. Le niveau de vie général n'a donc, en fait, pas dépassé l'indice 110. Encore heureux qu'il n'ait pas diminué. Un créole le reconnaît sans difficulté : « Le supplément de richesse fourni par l'augmentation de la production a été employé par la population, non pas à élever son niveau de vie, mais à augmenter le nombre de ses enfants » (2). Le danger est qu'il y a des limites à la production sucrière, limites qui semblent devoir être plus vite atteintes que celles des naissances.

Il nous faut cependant mettre une sourdine aux inquiétudes : il était normal que l'accroissement démographique subisse une violente poussée dans les années qui ont suivi la mise en place des mesures sanitaires de base. Mais leur application une fois passée dans les usages, un équilibre nouveau doit s'établir, et les éléments démographiques se stabiliser. Il serait invraisemblable que le taux d'accroissement atteigne 5 %, ce qui serait unique dans le monde. Nos calculs sur la base du taux 3,4 maintenu en permanence, nous amènent à trouver 390 000 habitants en 1965 et 600 000 vers 1980, — ce qui est déjà bien suffisant. Mais en réalité, après la montée spectaculaire de 1946 à 1953, la natalité plafonne déjà et même baisse nettement ; elle semble devoir se stabiliser entre 45 et 47 0/00 (3). De même, la mortalité est descendue rapidement, mais elle baissera maintenant de plus en plus lentement ; elle a même poussé une remontée en 1957 (14,1 0/00) (4). Il est certes trop tôt pour affirmer que la montée des mouvements démographiques est stoppée, mais il est permis de dire que sa phase aiguë de croissance touche à sa fin.

Cependant, le simple jeu de l'excédent naturel, même à supposer qu'il n'augmente pas tous les ans, est suffisamment alarmant pour qu'il faille trouver rapidement une solution d'ensemble au problème du surpeuplement et de la famine menaçante.

Cette menace n'est pas un vain mot. Après dix ans d'admirable essor, il a suffi de la conjonction des deux cyclones de mars et avril 1958 et

(1) D'après I.N.S.E.E. Résultats statistiques du recensement, etc. Réunion, p. 96.

(2) H. CORNU. Mise au point. *Le Peuple*, 14 avril 1955.

(3) Natalité : 1954, 1955 : 48,6 0/00, 1956, 46,1 0/00, 1957, 46,5 0/00, 1958, 41,9 0/00.

(4) Par suite de très fortes restrictions de l'A.M.G.

de la montée des prix en France — à la suite de la nouvelle politique financière amorcée en décembre 1958 — pour déclencher une crise économique dont on peut espérer qu'elle sera passagère, mais qui montre combien la prospérité si péniblement acquise est, au fond, factice: 251 000 tonnes de cannes en moins; leur rendement en sucre descend de 12 à 11,1 %; la production sucrière diminue en conséquence de 22,1 % (de 208 000 t à 164 000 t); le prix du sucre monte dans l'île de 3 francs par kilo. La hausse des prix des produits importés ajoute ses méfaits: le prix du riz, stable depuis trois ans, passe brusquement en juin 1959 de 33 à 38 francs le kilo, puis à 40 en août; le prix de la vie monte d'environ 12 % (indice 141 en septembre 1958, 146 en octobre 1959 (et 165 pour les articles non alimentaires) (1); le salaire minimum hebdomadaire, fixé à 1 745 francs en juin 1958, doit être porté à 1 800 francs au 1^{er} avril et à 1 870 francs au 13 juillet 1959 (+7 %). Si l'on ajoute qu'un parasite du géranium, qui sévit dans les Hauts de Saint-Joseph, menace de gagner toutes les pentes occidentales, et que la gommose se répand dans les cannes, on se rend compte que l'avenir immédiat est sombre (2).

II. — A LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

C'est dire qu'il faut établir une économie qui procure un travail régulier pour les foules affamées qui s'entassent dans l'île un peu plus chaque année.

1. - Les solutions normales par l'économie locale.

L'augmentation des superficies cultivables.

L'inventaire des possibilités a été dressé d'une façon assez précise pour qu'il soit possible de répondre valablement. Aucune chance de mettre en valeur les vastes surfaces des hautes plaines à branles, parce que la roche y est pratiquement à nu, dans un climat où le gel est fréquent: soit 125 000 hectares définitivement improductifs.

On peut trouver 80 000 hectares, — soit doubler des surfaces cultivées actuelles, — en supprimant la forêt et les taillis; ce serait une folie, et aucune personne sensée n'y songe. Les sols de ces forêts tropicales sont très fragiles, et la pente en accentue la fragilité. Leur appauvrissement serait rapide, moins cependant que leur désagrégation par le ruissellement qui, de plus, provoquerait la dévastation des riches terres s'étalant plus bas. Les spécialistes sont unanimes à proclamer l'urgence du reboisement; la limite de sécurité a été franchie depuis longtemps, et ce serait plutôt à une diminution des superficies défrichées qu'il faudrait tendre.

Restent les 5 000 à 7 000 hectares qu'on peut récupérer par irrigation sur la savane littorale de l'Ouest, à la Plaine des Galets, et dans quelques autres parmi les cantons subhorizontaux des Macques, de la Plaine des Palmistes, et aussi dans les Hauts de Sainte-Anne et de Sainte-Rose.

(1) Indice 100 en 1949.

(2) Une baisse s'amorce en décembre 1959: le riz est redescendu à 38 fr — soit son prix en 1954 — et une diminution des prix est annoncée sur le vin, la viande, le café, les haricots de Madagascar.

Bref, de quoi faire vivre environ 20 000 personnes, en mettant tout au mieux, car, de toute façon, il ne s'agit que de sols squelettiques, où la lave affleure presque partout. Ces acquisitions devraient du reste être en partie annulées par la remise en forêt de certaines fortes pentes (Saint-Leu) où d'îlets actuellement défrichés sans utilité. Ce n'est donc pas cette solution qui pourra assurer la subsistance des 300 000 habitants supplémentaires de 1980.

L'amélioration des activités existantes.

On pourra sans doute, à grand peine et grand frais, pousser le rendement en sucre de 12 à 14 % comme à Maurice, ce qui donnerait 16 % de sucre en sus de la production de 1957 (+ 33 000 tonnes); ce gain devrait théoriquement pouvoir faire vivre 16 % de plus que la population sucrière actuelle, que nous pouvons très grossièrement estimer à 80 % de la population totale, soit 250 000 personnes; les 16 % correspondraient donc à 40 000 habitants de plus. C'est donc de beaucoup le meilleur procédé pour lutter contre la famine. Il ne faut pas cependant considérer ce moyen comme aussi efficace qu'il peut en avoir l'air. Il ne faut guère plus de main-d'œuvre pour cultiver des cannes à très haut rendement que pour en cultiver de médiocres; des arrachages et des épandages d'engrais un peu plus fréquents suffisent; les bénéfices seront plus gros, mais le chômage n'en sera guère atténué. Enfin, une fois atteint le rendement de 14 %, la production sucrière plafonnera à peu près certainement.

Il apparaît que pour les autres cultures les difficultés sont plus grandes encore. Pour les produits que l'île peut véritablement placer de façon intéressante sur les marchés extérieurs, leur avenir est limité. Les organismes coopératifs de vanille ou de plantes à parfum pourront augmenter les bénéfices de leurs membres, mais tout accroissement sensible de la production est pratiquement exclu dans l'état actuel du marché mondial, où il provoque chaque fois un effondrement des prix. Même plafonnement prévu pour le tabac, dont la production ne pourra guère être portée au-delà de 500 à 600 tonnes.

En revanche, un développement intense des cultures maraîchères et fruitières et de l'élevage pourrait occuper une main-d'œuvre supplémentaire, à charge de savoir que là aussi on se heurtera à des impératifs de plafonnement, non pas pour la consommation, puisque la population augmentera, mais par manque de surfaces importantes disponibles. De leur côté, les forestiers peuvent fournir du travail à de nombreuses communautés, davantage du reste pendant la phase d'aménagement actuel que dans les années d'exploitation. On peut estimer à 10 à 15 000 le nombre maximum de personnes qui pourront en vivre.

Il en est de même pour la pêche; les efforts pour transformer les procédés archaïques en une pêche moderne pourront peut-être réussir; grâce au F.I.D.O.M., les pêcheurs motorisent leurs barques et renouvellent leur matériel. Mais les alentours de l'île semblent trop peu poissonneux pour qu'une pêche d'envergure s'y développe; il faudra pratiquer la pêche lointaine à Saint-Paul ou même aux Kerguelen, ce qui suppose une industrie des salaisons et des conserves. Or, l'activité actuelle de la S.A.P.M.E.R. n'est rentable que si elle vend la plus grande partie de sa pêche en France. Il ne paraît pas que la progression puisse aller au-delà de un à deux chalutiers modernes. Socialement, ce débouché serait très utile à la population, qui pourrait, en consommant du poisson, réduire ses carences en protéides; économiquement, elle y trouverait un

appréciable complément de nourriture assez bon marché, et, si une industrie des conserves s'établissait, pourrait se livrer à une petite exportation sur Madagascar. Mais, démographiquement, même en admettant que le nombre de pêcheurs passe de 300 à 3 000 — ce qui est bien peu probable, — cela ne ferait jamais que 15 000 à 20 000 personnes environ entretenues (1).

Le développement de l'artisanat et la question de l'industrialisation.

L'île, en 1954, rassemblait, dit-on (2) 16 228 ouvriers non agricoles. Ils comprenaient surtout, avec les ouvriers des sucreries, les dockers du Port, les cheminots du C.P.R., le personnel des usines électriques, la masse de la main-d'œuvre employée aux grands travaux nés du F.I.D.O.M. Il faut y ajouter la foule plus considérable encore des manœuvres sans profession bien définie. L'artisanat est entièrement livré à lui-même. Le recensement de 1954 énumère par ailleurs 591 petites entreprises industrielles et artisanales (3), groupant 1 736 ouvriers dont 652 saisonniers. En 1958, l'Administration en recensa 827, chiffre probablement en dessous de la réalité (4). Mais sur ces entreprises, 372 ne comptaient aucun salarié, étant uniquement familiales, et 30 seulement comportaient plus de 10 salariés (garages, distilleries de vétyver, fours à chaux, tabac, conserves, imprimeries). En fait, en dehors des industries sucrières, l'île ne comprenait en 1957 que quatre manufactures de tabac, trois entreprises de conserves, une de liqueurs, deux corderies, cinq minoteries de maïs, deux ateliers de réparations mécaniques, trois limonaderies, et treize fours à chaux. Certaines de ces entreprises n'avaient qu'une activité très irrégulière, telles la tannerie de Saint-Pierre ou l'huilerie du Quartier Français; toutes étaient très modestes et la plupart archaïques. Sur le niveau de la production, on ne possède aucune donnée précise. L'I.N.S.E.E. évalue la production de 1951-1952 à 16 tonnes de conserves de poissons, 35 t de conserves de légumes, 80 t de jus de fruits ou sirops, 52 t de sacs de vacoas, 200 t de tabac et cigarettes, sous toutes réserves.

Les Services Economiques se sont posé la question de l'industrialisation, soucieux qu'ils étaient de ne perdre aucune chance si minime soit-elle, de procurer un gagne-pain aux créoles. En principe, il serait excellent que l'île fabrique elle-même un certain nombre d'articles qu'elle est obligée d'importer à grands frais; et la meilleure façon de relever un pays sous-développé est bien l'industrialisation. Encore faut-il qu'il possède sur son territoire des matières premières ou des sources d'énergie. Ce n'est absolument pas le cas à la Réunion. Si, par contre, le complexe du Bras de la Plaine est réalisé, il pourrait fournir une énergie capable d'alimenter des industries nouvelles assez importantes. Mais lesquelles? Il n'y a aucun gîte métallifère connu, les sables titanifères de l'embouchure de la Ravine des Avirons ont été maintes fois analysés et ne présentent pas d'intérêt. Une industrialisation à grande échelle, seule capable d'absorber les excédents de main-d'œuvre, devrait fatale-

(1) En 1958, du reste, la progression de la pêche côtière marque un temps d'arrêt: 688 pêcheurs et 235 barques — légers progrès — mais 308 tonnes de poissons seulement — gros recul — cependant que la S.A.P.M.E.R. n'a rien débarqué dans l'île.

(2) I.N.S.E.E. Recensement 1954, à interpréter de son propre aveu avec beaucoup de prudence, p. 96.

(3) D'après le tableau publié dans l'Annuaire Stat. 1952-1955, p. 53.

(4) Proportions: Habillement, 24,3 %. — Bois et fer, 19,6 %. — Coiffeurs, 12,2 %. — Bâtiment, 8,4 %. — Ameublement, 4,3 %. — Automobile, 4,2 %. — Broderie, 3,7 %. — Bijouterie-Horlogerie, 2,5 %. — Art, 1,4 %. — Radio, 0,6 %. (Rapport J. Perreau-Pradier, préfet de la Réunion, 12-6-1958, au Comité d'Expansion économique).

ment se cantonner dans des industries de transformation, en important dans l'île les matières premières. La question ne se pose pas pour une île minuscule, située à 10 000 kilomètres de ses fournisseurs et de ses clients éventuels, car pour être rentable une telle industrie devrait évidemment fabriquer en masse et être exportatrice. Dans ces conditions, il est infiniment plus simple et moins onéreux d'acheter directement à l'extérieur les articles fabriqués, et c'est là l'un des drames, ou du moins l'une des impasses de l'économie réunionnaise.

Cette impasse est, de nos jours, celle des petites entreprises artisanales dont on sait qu'elles étaient plus florissantes au XIX^e siècle, et jusque vers 1920, alors qu'elles n'étaient encore qu'assez peu concurrencées par la grande industrie européenne. Il fut une époque où prospéraient des chocolateries, meuneries, féculeries, distilleries, huileries, tanneries sans compter des forges et fonderies. Il y avait dans l'île, en 1904, 25 distilleries de rhum (8 sous le Vent et 17 au Vent, dont 6 à Saint-Denis) et, en 1907, dix fabriques de tabac et cigarettes (dont 6 à Saint-Denis, 3 à Saint-Paul, une à Saint-Louis). La même année, on trouvait à Saint-Denis une fabrique de savon, une usine à glace, deux à parfums, une fabrique d'extraits de plantes médicinales; en 1918 fonctionnait au Butor une huilerie traitant les arachides et le coprah dont on faisait du tourteau pour le bétail, et extrayant même l'huile de bancoulier de la Ravine des Cabris. Vers la même époque, fonctionnaient six fabriques de cordes et licelles d'aloès, et deux tanneries (Saint-Pierre et la Rivière) traitant l'écorce des acacias. Saint-Denis possédait une fabrique d'engrais (1). Mais en réalité déjà depuis assez longtemps ces entreprises étaient exposées à la forte concurrence de l'industrie européenne. Reclus signalait déjà qu'à la Réunion on ne trouvait presque pas d'industrie parce qu'on avait mieux et moins cher par la France. Aussi, le trait essentiel de toutes ces activités était l'irrégularité. Créées à l'occasion par tel personnage ingénieux, elles fluctuaient, dépérissaient, fermaient, renaissaient au gré des circonstances et des héritiers, et celles qui subsistent connaissent encore de nos jours des périodes de fonctionnement et des périodes d'arrêt; la liste des fabriques de cigarettes, par exemple, est rarement la même d'une année à l'autre.

Il existe cependant de petites industries, très diminuées. Certaines sont dispersées dans toute l'île et sont plutôt des activités ménagères, telle la confection des tresses et des chapeaux de paille qui s'effectue dans presque tous les Hauts et sur une bonne partie du littoral; d'autres sont assez nettement localisées dans certaines régions, tout en restant des occupations familiales: ainsi la dentelle et la lingerie brodée de Cilaos et de la Rivière Saint-Louis, — ou la fabrication des sacs de vacoas, tentes et bretelles, à Saint-Philippe et Saint-Joseph; d'autres enfin sont à la fois localisées et concentrées en tous petits ateliers: les chaises du Gol à l'Etang-Salé, le tabac et les cigarettes dans la région de Saint-Louis, la corderie de sisal aux Aviron et à Saint-Pierre, et les fours à chaux sur le littoral de Saint-Gilles à l'Etang-Salé.

Le maintien de ces activités est dû à la persistance de circonstances favorables, mais très particulières et fragiles, qui ne permettent un travail rentable que dans des conditions et sur un espace très limités. Il a fallu par exemple la pauvreté des îlets, jointe à l'inertie des chefs de famille, pour que les femmes de Cilaos, sur les conseils de la fille

(1) Les concours agricoles de 1918 et 1920 comportaient des stands où l'artisanat local exposa du chocolat, du savon, des peaux tannées, des vins rouges et blancs de qualité, du vinaigre, de la bière, des tourteaux, du cirage, des allumettes, des sculptures sur bois, des fers pour bétail, des tapis de table, toute une gamme de produits de vannerie et sparterie surtout à base de fibre d'aloès (stores, descentes de lit), sans compter les articles pour fumeurs et les liqueurs et conserves encore produits de nos jours sur une faible échelle. — le tout provenant d'une trentaine de véritables ateliers.

du Dr Mac Auliffe, essaient de pallier la famine par la broderie; et l'absence presque totale des ressources agricoles pour que celles du littoral Sud-Est utilisent les feuilles du vacoa. On a précisément constaté, en effet, que depuis que les forestiers font travailler les hommes de Saint-Philippe, la production des sacs de vacoas a considérablement baissé (de 10 à 15 % en un an, en 1957). Le cas des corderies d'aloès est plus typique encore: elles ne visent même pas à la conquête totale du marché intérieur; l'île achète en partie des produits mauriciens ou malgaches, qui reviennent moins cher, et la corderie de la Montagne vient de fermer.

Il ressort donc de cet examen que l'artisanat à la mode ancienne ne peut réussir qu'à une échelle très locale et pour peu de temps; ce n'est en rien la solution d'avenir. Les entreprises moyennes dotées de machines exigent déjà une mise de fonds difficilement amortissable sans une exportation modeste mais régulière. Or, personne dans le monde ne semble avoir grand besoin des chapeaux, des chaises, des sacs ou des cigarettes de la Réunion. Entre les deux méthodes, l'artisan créole louvoie et s'en tire le moins mal possible par une activité à éclipses. Il semble établi que, pour ce qui est des chapeaux, des récipients de vacoas, des chaises, l'artisanat peut subvenir aux besoins de l'île et est assuré d'en vivre, mais à condition de ne guère augmenter sa production ni son standing.

Deux secteurs, par contre, ceux du bâtiment et de l'entretien du matériel mécanique, sont appelés à profiter de l'amélioration de l'habitat et du confort. Le bâtiment voit s'ouvrir de vastes perspectives. On peut estimer que des entreprises créoles, adoptant des méthodes modernes, pourraient fort bien réussir dans la construction des routes, des immeubles et la réalisation des travaux d'Etat. Pendant quelques dizaines d'années encore les travaux d'utilité publique vont se continuer, et un personnel nombreux y trouvera à s'employer: route en corniche, barrages et usines hydroélectriques, irrigation, adductions d'eau, port, électrification, etc... Il y aurait également place pour de très nombreux ouvriers spécialisés, aussi bien pour l'aménagement de l'habitat (serrurerie, peinture, plomberie, sanitaire, électricité, menuiserie, plâtrerie) que pour la réparation des appareils de plus en plus nombreux en service (radio-électricité, dentisterie, photographique, météo, matériel agricole, horlogerie), et dans l'industrie des transports (garages, stations-services, vulcanisation, électricité automobile, carrosserie, etc...). Mais ces débouchés exigent un préalable: celui de la formation technique d'une main-d'œuvre jusqu'ici pratiquant uniquement le bricolage d'amateur. Les centres d'apprentissage, ouverts depuis 1948, forment désormais des promotions d'ouvriers spécialistes; encore faudrait-il que les lauréats, nantis de diplômes d'électriciens ou d'ébénistes, ne sollicitent pas, comme on l'a déjà vu, des emplois de plantons et de gardiens de villas.

Le besoin d'une main-d'œuvre spécialisée se prouve par la réussite des entreprises installées dans l'île depuis le démarrage du Plan. Jusqu'ici, elles sont de direction et souvent de cadres métropolitains: celle des ateliers du Port qui effectuent toutes réparations mécaniques, et celle de la S.E.G.E.F.O.M., à l'origine venue pour le réseau routier, et devenue une entreprise à effets multiples (1). La S.E.G.E.F.O.M. effectue

(1) Ses installations principales, au Butor de Saint-Denis, comportent un atelier de concassage des galets de la rivière, transformés en gravillons, une fabrique d'enduit composé de gravillons et de bitume importé, une fabrique de parpaings avec ciment importé et moulage sur place, un atelier de menuiserie et huisserie fabriquant portes, fenêtres, volets, rideaux, meubles pour les maisons et buildings construits par la société.

environ 20 % des grands travaux locaux; elle emploie un millier d'ouvriers répartis en divers chantiers dans l'île: routes, lotissements des cités nouvelles, travaux d'adjudication pour collectivités. Ses machines-outils, alignées dans des halls, et ses fabrications en série donnent aux Réunionnais une idée de ce que doit être une entreprise moderne. Mais devant des sociétés de ce genre, les petits menuisiers établis dans des garages privés et travaillant sur le trottoir, risquent fort de bientôt disparaître.

C'est donc plutôt dans la fabrication sur place d'articles de consommation courante que se trouve, à notre avis, la meilleure façon d'industrialiser un peu le pays. L'Administration se préoccupe vivement d'encourager ces activités, et d'en montrer l'intérêt. Les Foires-Expositions de Saint-Pierre en 1954, et de Saint-Denis en 1958, ont été à ce point de vue de grands succès.

Mais ce n'est pas à ces activités artisanales, même modernisées, que l'on pense lorsqu'on évoque la nécessité d'une industrialisation. On songe à des usines véritables, pouvant fournir à l'île des articles pondéreux, en grosses quantités, et d'utilisation plus générale que ces quelques spécialités. Or, on l'a vu, il n'est pas possible que la Réunion fabrique ce dont elle a massivement besoin en produits finis; le ferait-elle qu'il faudrait exporter, et ces exportations ne pourraient absolument pas être compétitives.

Ce qui peut être envisagé, cependant, c'est la transformation à grande échelle de certains produits ou sous-produits de l'île d'un prix de revient assez peu élevé, pour que leur usinage puisse amener une forte production, en partie exportable. La condition impérative est la fourniture d'une énergie électrique bon marché. Lorsque ce sera le cas, on pourra aménager quelques installations industrielles puissantes et modernes. La présence des coraux pourrait permettre la formation d'une usine d'engrais sur la côte sous le Vent; elle utiliserait le calcaire du lagon pour fabriquer du cyanamide de chaux et par là des engrais azotés en quantité massive, si elle voulait fournir l'île entière et même exporter à Madagascar. Une grosse fabrique de pâte à papier et de papier pourrait utiliser une partie de la bagasse, dont une autre portion, traitée avec la mélasse dans une usine à tourteaux, pourrait fournir de la nourriture synthétique pour le bétail. On a vu que diverses études sont en cours pour faire également avec la bagasse des agglomérés pour combustibles ménagers, des panneaux isolants ou encore des résines synthétiques. Si l'arachide persiste dans le Sud-Ouest, une ou deux huileries modestes peuvent y trouver place; les manufactures de cigarettes pourront augmenter leur capacité le jour où l'Etat et les planteurs seront d'accord sur l'extension à donner à la culture du tabac.

Par ailleurs, l'industrie sucrière pourrait être complétée éventuellement par deux industries nouvelles. Celle des sacs de jute, en achetant le jute brut à l'Inde et en le transformant dans l'île, éviterait de très onéreuses importations de Bombay ou de Dunkerque pour l'ensachage du sucre, importations de sacs à renouveler chaque année; mais le projet de transport du sucre en vrac, par chargement direct des silos dans les cales, s'il aboutit, rendra inutile cette perspective. Enfin, théori-

un atelier de montage de pièces métalliques venues de France à l'état de profilés, et transformés en charpentes métalliques, et objets divers de tôleries, un atelier de réparation du parc auto de la société, une centrale électrique recevant directement le courant de l'E.E.R. et le transformant.

quement, une grosse raffinerie de sucre pourrait s'édifier à la Réunion, au Port, par exemple: elle serait largement alimentée par le sucre brut de l'île, — laquelle aurait avantage à exporter son sucre raffiné plutôt que de le faire raffiner en France, au Maroc ou à Madagascar (Ambilobe). Toute une tradition désuète s'est jusqu'ici opposée à la construction d'une usine de ce genre, et aussi le manque de capitaux, qui devraient être considérables. C'est du reste entre 1946 et 1950 qu'aurait dû être construite cette raffinerie, et la mise en route d'Ambilobe a certainement enlevé beaucoup d'intérêt à une grosse usine réunionnaise; à notre avis, elle pourrait pourtant encore avoir une certaine utilité, soit comme raffinerie classique et traditionnelle, soit — si les sucreries se décidaient à raffiner leur propre sucre, — comme organisme de conditionnement, de distribution et d'exportation des sucres.

Enfin, une dernière industrie devrait être intéressante pour l'île: celle du traitement de nouveaux produits — surtout alimentaires — susceptibles d'être exportés; les bénéfices pourraient être substantiels si les planteurs consentaient à cultiver les produits en question: ces projets dépendent donc du succès d'activités nouvelles que l'on désirerait voir s'implanter dans l'île au cours des années qui vont suivre.

L'introduction de cultures nouvelles.

Effectivement, aucune des améliorations d'activités existantes n'étant suffisante, agronomes et forestiers cherchent avec angoisse quelle ressource nouvelle pourrait être implantée dans l'île. Presque tout peut pousser à la Réunion; encore faut-il choisir des cultures rentables. Il est inutile d'essayer à nouveau riz, café, coton, cacao; les prix de leur faible production ne seraient pas compétitifs, en face des gros tonnages d'Extrême-Orient ou d'Afrique; on a du reste déjà essayé. Au surplus, toutes ces denrées ne pourraient se développer qu'aux dépens de la canne, ce qui est un non-sens.

En revanche, quelques produits qui ne gênent pas l'économie sucrière présentent quelques chances de réussite, si la population veut bien s'y consacrer: le mûrier pour l'élevage du ver à soie, l'ananas, le palmiste, le thé, le poivre, sont parmi les principaux; presque tous intéressent surtout les zones de cultures archaïques des Hauts.

Les trois premiers ne sont pas des inconnus dans l'île. Il s'agit de les réintroduire dans les meilleures conditions, le Plan procédant aux études écologiques et économiques préalables et facilitant la mise en route pour les planteurs. En 1955, on a tenté de restaurer la sériciculture à Cilaos; elle est une activité caractéristique des pays montagneux secs, à bas niveau de vie. Le mûrier pousse très bien à Cilaos; en bordure des champs, sur les pentes des ravines, il serait un excellent soutien des sols, et l'élevage du ver à soie convient parfaitement à la main-d'œuvre féminine. Un plan complet fut mis au point; des essais eurent lieu à la Station du Tampon, puis à Cilaos même. Les plants devaient être confiés aux propriétaires, selon des modalités diverses, mais leur laissant toujours le bénéfice des cocons (1). La Coopérative séricicole

(1) Trois cases furent, en 1955 aménagées en magnaneries à Cilaos, dans les écoles et au Séminaire, avec des claies d'élevage. A Palmiste-Rouge, il fait assez chaud pour nourrir les vers en paillotes ordinaires, et un élevage familial est très possible. La Station séricicole d'Alès a fourni des lots de trois races de vers à soie; 18 kg de cocons ont été récoltés en 1955, un étouffoir a été monté, qui permet de traiter jusqu'à 300 kg par jour. 110 000 boutures de mûriers ont été préparées par l'Ecole d'Agriculture de Saint-Joseph et 5 000 ont déjà été distribuées aux habitants de Palmiste-Rouge.

d'Alès garantissait l'achat de 50 tonnes de cocons par an, à un cours raisonnable de 260 francs C.F.A. le kilo à la Réunion, ce qui pourrait rapporter 12 à 15 millions C.F.A. aux gens du Cirque. Restait le plus difficile: convaincre la population que l'entreprise ne visait pas à la ruiner, mais à lui permettre de vivre. Le clergé appuya la campagne, mais certains milieux créoles s'acharnèrent à dénigrer et torpiller l'innovation. Ils y ont réussi. Peut-être l'entreprise prospérera-t-elle à Aurère, où les forestiers sont en train de l'introduire sur leurs terres à gestion coopérative.

C'est également en partie par laisser-aller que l'industrie des conserves alimentaires se traîne, à la Réunion, alors qu'une entreprise pourvue de moyens modernes, et bien menée, pourrait être un sérieux appoint. Elle n'a pratiquement aucune chance auprès de la clientèle locale qui consomme les produits frais; mais en présentant sur les marchés extérieurs des produits sélectionnés, de haute qualité, bien conditionnés et assez typiques pour être appréciés par une clientèle européenne, il y aurait une intéressante spéculation à réussir. Traditionnellement, trois ou quatre petites fabriques aux activités semi-permanentes (Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Louis) fabriquent des conserves de bichiques, fruits, légumes secs, jus de fruits, confitures; elles exportent en moyenne environ 150 tonnes d'ananas, palmistes, confitures de papaye, pâte et gelée de goyavier, ananas et letchis au sirop (1). Il semble qu'une publicité commerciale sérieusement et amplement conduite, avec prospection dans les grandes villes européennes, permettrait de placer de bien plus grandes quantités. N'importe quel produit ne peut réussir; les Services Agricoles avaient pensé faire porter leur effort sur l'ananas, dont le succès est grand en France, qui l'achète surtout aux Hawaï ou aux Antilles britanniques. Or, l'ananas est presque subspontané à la Réunion, où la variété Victoria est un fruit excellent, mais non compétitif; dans le climat chaud et humide du versant au Vent, seule la variété « Smooth Cayenne » — assez proche du type local Maingard — pourrait fournir le rendement de 40 tonnes-hectare qui en rendrait compétitifs les prix à l'exportation. On a vu, à propos de Saint-Philippe, le mal que prirent les agronomes pour procurer cette chance de culture à un village misérable: mission aérienne à Zanzibar, pour y étudier et y acquérir des « Cayennes », distribution de plants après propagande, accord avec la conserverie de Saint-Benoît, offre de prix inespérés: rien n'y fit et les plants pourrirent en tas sur place. D'autres planteurs, il est vrai, plus évolués, à la Montagne, au Tampon, ont suivi les conseils des techniciens; ils ont renoncé à l'ananas intercalaire avec les cultures vivrières, et la densité des pieds est passée parfois de 6 000 à 35 000 à l'hectare; les exportations de jus se sont fortement accrues; il s'agit encore, toutefois, d'une quantité trop faible pour une exportation intéressante; on compte qu'une usine pourrait démarrer avec 30 ou 40 hectares d'ananas, à condition que la superficie s'accroisse ensuite; des pépinières s'aménagent, une conserverie-coopérative vient d'être créée à Saint-Pierre; si tout va bien, on peut exporter 400 à 500 tonnes vers 1959-1960 (2).

Cette industrie des conserves pourrait recevoir une vive impulsion par la culture en grand des « palmistes », dont le chou, très apprécié sur place, est un mets de choix qu'on peut consommer soit cuit, soit au naturel, avec un assaisonnement du cru aux piments (achards de palmistes). Il constitue alors un article savoureux et original, très suscep-

(1) Annuaire Stat. 1952-1953, p. 52.

(2) MARIOTTI L'agriculture réunionnaise. Op. cit. R.C.C., p. 193.

tible d'une diffusion assez vaste. Or, jusqu'ici, le palmiste n'a pas été cultivé dans un but commercial; c'est un simple produit de cueillette. Le palmiste rouge (*Acantophoenix rubra*) pousse dans les bas, jusque vers 800 mètres; le palmiste des Hauts (*Acantophoenix crinita*) pousse spontanément en forêt, surtout dans la forêt très hygrophile du Vent, entre 800 et 1700 mètres. Il abonde dans la Plaine des Lianes, à Takamaka, sur le plateau de Belouve à Bebour, dans les encaissements dominant la Plaine des Palmistes, sur les pentes de la Fournaise. Les arbustes y sont éparpillés, cachés dans le magma végétal; chaque palmiste donne un seul chou, qui est l'extrémité de la tige; il est comestible lorsque l'arbre atteint dix à vingt ans, selon l'altitude; le chou coupé, l'arbre meurt. On comprend alors que la « chasse aux palmistes » par le Petit Blanc soit sérieusement contrôlée par les forestiers; interdiction d'en cueillir, sinon avec autorisation, contrôle des apports et marque au poinçon de chaque fruit. Mais ce produit délicieux et rare est objet de convoitise; il est vendu d'autant plus cher que le Petit Blanc risque gros à aller le chasser en contrebande au prix d'heures de trotte dans la forêt. Les palmistes utilisables au grand jour sont plus rares encore; les deux petits ateliers de conserves de Saint-Benoît et Saint-Louis n'arrivent pas à satisfaire toute leur clientèle, notamment anglo-américaine; pour une fois, il y a sous-production notoire, ce qui assure la rentabilité d'un fort accroissement de la production.

Or, il ne serait venu à l'idée de personne de créer des plantations de palmistes. Ce sont les forestiers qui eurent, vers 1945, l'idée d'y recourir; ils utilisaient déjà le palmiste en sous-étage des tamarins de Belouve, pour couvrir le sol. Idée heureuse de concilier la culture dans les Hauts et la protection des sols par la forêt, ce qui ouvrait à l'exploitation agricole la zone forestière du Domaine, sans lui nuire. Le palmiste aime en effet le sous-bois clair. L'étude de ses façons culturales est en train de s'élaborer (1). Déjà, des plantations ont été faites à Saint-Philippe et à Vincendo, également à Saint-Benoît, et donnent toute satisfaction. Il ressort de ces tentatives qu'on peut créer des plantations de 3 500 à 7 000 palmistes à l'hectare. Les plants devront être massivement produits en pépinières. On estime les dépenses de mise en route à 40 000 ou 50 000 francs C.F.A. par hectare, réduites à 20 000 si l'on plante les palmistes en sous-étage des vacoas porteurs de vanille, et l'on pense qu'à partir de 10-15 ans, selon l'altitude, la vente des palmistes rapportera de 150 000 à 600 000 francs C.F.A. par hectare, d'après les conditions climatiques et le nombre de pieds. Les dix ou quinze premières années seront évidemment dures à passer, les défrichements s'ajoutant tous les ans, et les palmistes ne rapportant rien. Il faut, en effet, prévoir 10 à 15 « promotions » annuelles de palmistes. Une fois le roulement établi, le palmiste rapportera énormément pour peu de frais. Le seul problème est de savoir si les créoles auront la volonté de travailler dix ans avant d'obtenir un résultat (2).

(1) Sur les fortes pentes, en forêt d'altitude, les palmistes sont plantés en ligne sur des layons larges de trois mètres, partiellement défrichés, mais où restent les plus beaux arbres, et disposés parallèlement aux courbes de niveau. Entre chaque layon à palmistes, on conserve des bandes de forêt. En basse altitude, où les pentes sont plus faibles, on peut exécuter un défrichement total s'il s'agit des taillis; en forêt, on pratique un déboisement plus accentué qu'en altitude. Sur les sols squelettiques, où la lave affleure presque (Bois-Blanc, Tremblet, Sainte-Anne), il est conseillé de procéder à un déboisement progressif.

(2) J.M. MIGUET. Note sur le chou palmiste, Eaux et Forêts, inédit, 1956.

Mais le palmiste ne sera jamais un produit-clé d'importance mondiale. Et, à vrai dire, on ne voyait guère quel était le produit-clé que pourrait fournir la Réunion, qui ne fût fourni en plus grande quantité et pour moins cher par une autre contrée de l'Union Française. Or, l'effacement de l'Indochine et sa sortie de l'Union obligèrent la France à acheter à l'étranger la totalité des 1600 tonnes de thé dont elle avait besoin et donnèrent aux Services Agricoles l'idée de répandre à Bourbon la culture de cette plante. Aucun territoire de l'Union Française n'en cultivait à l'échelle d'exportation, la production malgache était encore minime, et la Réunion, en en produisant, ne se heurterait, comme pour le cacao, le café ou les bananes, à aucune Côte d'Ivoire, Madagascar, ou Antilles.

L'île avait déjà auparavant cultivé un peu le thé, comme à peu près toutes les plantes tropicales, à titre d'échantillon. Un premier essai avait eu lieu à Saint-Leu; vers 1894, le Crédit Foncier avait fait venir du thé d'Assam et en avait tenté la culture au Bernica et au Baril, puis avait renoncé, faute de bon préparateur et de machinerie. Le domaine de l'Eperon en avait également planté un peu aux Palmistes. Madagascar ne s'y intéressait pas; Maurice, par contre, en bon fief britannique, possédait des plantations et exportait du thé noir. Jugeant l'occasion excellente, les agronomes firent venir en 1954-1955 des experts pour étudier les possibilités locales. Elles étaient évidentes, avec les climats tropicaux humides d'altitude que possédait l'île. Le thé y pousse sans difficulté au-dessus de 600 mètres, dans presque toute la zone du Vent et dans la partie haute et humide sous le Vent. La réussite technique était probable. Socialement, la culture du thé, comme celle du mûrier, demandait une main-d'œuvre assez abondante — deux à trois personnes par hectare — et convenait à l'exploitation familiale des petits planteurs des Hauts; elle n'était cependant ni compliquée, ni fatigante, une fois mise en train la plantation.

Mais à la Réunion les déboires de cultures avaient été trop fréquents pour qu'on se lançât tête baissée dans une spéculation en grand. Il fallait réaliser auparavant une expérience limitée et prospecter le marché français pour y faire ménager un bon accueil au nouveau produit: opération à longue échéance; on envisageait aussi de préparer, outre le thé noir classique, du thé vert qui trouverait son écoulement en Afrique du Nord; il fallait, là aussi, s'assurer des débouchés; jusque là, on ne pouvait demander aux Réunionnais miséreux de se livrer à cette culture. On sollicita donc les grandes sociétés de bien vouloir se prêter aux expériences; les Sucreries de Bourbon participèrent aux démarches préliminaires, et ont planté 10 hectares dans les Hauts de Sainte-Marie; les Sucreries d'Outre-Mer prêtèrent des terrains. Deux séries d'essais sont en cours; les uns, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture, à la Petite Plaine des Palmistes; les autres, plus importants, sur les terres des Sucreries d'Outre-Mer, dans les Hauts de Menciol et de Bagatelle, sur d'anciennes terres où la canne ne réussissait pas: lieux bien choisis, au-dessus de 600 mètres, dans les Hauts humides du Vent. Les semences, cédées par Maurice, le Kenya et surtout le Nyassaland, sont des variétés Assam et Manipouri. Il s'agit de résoudre divers problèmes d'application: quelles zones conviennent le mieux pour produire un thé dont les prix soient compétitifs, quel est le mode de faire-valoir qui sera le moins onéreux; ce semble bien être le colonat. Des pépinières ont été aménagées à Beauvallon en 1955, et en 1956 à la Plaine des Palmistes (70 000 plants). A la Plaine, 5 hectares de plantations directes ont été effectués

en 1956, 10 en 1958. A partir de 1955, des superficies successives ont été plantées à Menciol et à Bagatelle, totalisant 7 hectares en 1957 et 35 en 1959. Pour l'ensemble de l'île, il y avait 19 hectares de théiers en fin 1957, 45 en 1958 et 175 étaient préparés en fin 1959 (1).

Pour le moment, tout est favorable et annonce un thé de haute qualité. Les théiers sont semés par plants (méthode indienne), ou par graines (méthode franco-indochinoise). Les soles de Bagatelle, correspondant aux années successives depuis 1955, sont alignées dans un terrain en pente douce, minutieusement nettoyé; le sol est protégé par des drains antiérosifs le long des courbes de niveau, des rangées d'herbes en touffes s'alignent sur les bords et des légumineuses coupe-vent vont être plantées. La première récolte, à la fin de la troisième année, a été bonne, mais les récoltes rentables n'interviendront qu'après la quatrième ou la cinquième année. On prévoit deux coupes par an, en juillet-août et en novembre-décembre, et on pense atteindre 200 hectares à Bagatelle, 200 à Menciol, 150 à la Petite-Plaine; des terrains sont en cours d'aménagement au Grand-Coude (Saint-Joseph) et à la Plaine des Macques, en vue d'une culture familiale par les Petits Blancs des Hauts, et on envisage des routes d'accès pour développer ces centres ruraux et écouler la production. Le thé serait au début traité à Maurice, mais si les résultats confirment les espoirs, une usine pouvant préparer 30 à 35 tonnes sera édiflée prochainement pour les planteurs du Sud-Est, et, en cas de succès, les Sucreries d'Outre-Mer construiront une usine de 250 tonnes pour les plantations situées entre Sainte-Marie et Saint-André. La réussite de cette culture serait une excellente affaire pour la Réunion; une plantation de théiers dure un siècle, le matériel est simple et peu coûteux, les régions les plus aptes sont précisément celles où le déboisement éventuellement nécessaire n'aurait pas d'effet nocif. L'opération serait sûre, si la France s'engageait à acheter toute la production réunionnaise (300 tonnes en projet) même si, au début du moins, elle atteignit un prix légèrement supérieur au prix mondial, car les salaires réunionnais sont supérieurs aux salaires des Indiens ou des Mau-Mau. Prêts et subventions, fourniture gratuite de semences, encouragent dès à présent les planteurs de la Plaine des Palmistes, où, en 1959, 100 hectares étaient préparés.

En même temps, les Services Agricoles tentent de répandre la culture du poivre, qui, elle aussi, offrirait des débouchés depuis l'effacement extrême-oriental, vu l'insuffisance, pour la consommation française, des Comores et de Madagascar. La région vanillère lui convient très bien, jusqu'à 500 mètres d'altitude; trois pépinières ont été organisées et 10 000 lianes introduites des Comores; elles sont confiées à des propriétaires échelonnés de Saint-Benoît à Saint-Philippe, chez qui elles grimpent sur les mêmes tuteurs que la vanille; c'est une culture facile, qui ne prend la place d'aucune autre.

Trois cents tonnes de thé rapporteraient 180 millions. Les achats de poivre de la France à l'étranger se montent à 700 millions. On voit l'intérêt de ces deux cultures pour l'île (2).

D'autres projets pullulent, au moins sur le papier; on parle de poudre de pyrèthre, très rémunératrice au Congo belge et au Kenya, de

(1) Sur l'emplacement des anciennes plantations du Crédit Foncier, l'on retrouve quelques vieux théiers qu'on tailla et qui reprennent.

(2) Voir MARIOTTE, op. cit. et DURAND. Rapport de mai 1957 sur le 3^e plan inédit).

l'ipéca, de plantes médicinales diverses; une extension des espèces de plantes à parfum serait possible; si la fragilité de l'ylang-ylang aux cyclones semble le condamner, le patchouli, le lemon-grass, le longoze, le jasmin ne demandent qu'à prospérer; la Station de Saint-Leu étudie un projet pour la tubéreuse, dont le kilo d'essence absolue vaut deux millions de francs (1). On ne peut dire que l'Administration reste indifférente devant le manque de ressources qui menace la population créole.

Le tourisme.

Les beautés naturelles de la Réunion sont d'une telle ampleur et d'une telle variété, — de ses gorges vertigineuses à ses plages rocheuses, de ses cirques titanesques à sa mer indigo bordée de vacoas, de ses landes brumeuses de genêts d'or aux architectures funèbres et nues des caldeiras de la Fournaise, de ses étranges fêtes malabares à ses cascades de laves en feu tombant dans l'Océan du Grand-Brûlé, — qu'il ne faut pas s'étonner si ces admirateurs de la nature que sont les créoles ont depuis longtemps célébré leur île comme le paradis terrestre. Le plus étonnant, aux yeux de l'étranger, c'est de constater l'infime petitesse du cercle qui renferme tant de contrastes.

Aussi est-il courant d'entendre dire que l'avenir de l'île réside dans le tourisme, grâce auquel une pluie d'or s'abattra sur la Réunion, pour peu qu'elle veuille convenablement accueillir les visiteurs. L'île alors vivrait du tourisme, comme la Suisse et les Bermudes. On associerait au tourisme le thermalisme. On verrait bientôt les grands touristes affluer non seulement des îles voisines, mais d'Afrique du Sud, du Kenya, et même d'Europe et d'Amérique, pour dépenser sans compter dans des hôtels de luxe.

Il est certain qu'il y aurait à créer à la Réunion une industrie hôtelière jusqu'ici inexistante. Les quelques misérables « hôtels » de Saint-Denis et des villes côtières sont d'une tenue très au-dessous du médiocre: saleté, cuisine peu appétissante, eau non potable, aucun confort; les récits horrifiés de certains voyageurs, ahuris des draps sales, des cancrelats circulant sur des moustiquaires trouées et jaunies, des fenêtres sans carreaux, des cloisons termitées, des rats courant la nuit dans la chambre, ne sont pas toujours des légendes. Dans les villages de « changement d'air » existent, outre les villas très primitives à louer, de petits hôtels ou pensions de famille simples mais propres, pour la clientèle locale, où l'on s'éclaire au pétrole, où l'on fait sa toilette avec un broc et un seau, où l'on se chauffe à la cuisine. Ils sont pleins à craquer à la saison des vacances. Ailleurs, la municipalité, selon l'ancienne mode coloniale, offre simplement à la mairie une chambre pour l'hôte de passage... Par opposition, le Grand Hôtel de Cilaos écrase par son architecture de Côte d'Azur, aussi peu adaptée que possible à la clientèle qui hante ses salles dallées et réfrigérantes.

Il est indispensable, si l'on veut attirer les étrangers, qu'une chaîne d'hôtels sans prétention, mais propres et convenables, soit créée rapidement (2). Il faudrait construire un ou deux bons hôtels à Saint-Denis, réaménager celui de Cilaos, ouvrir également des hôtels en certains lieux d'où le touriste pourrait rayonner, à Hell-Bourg, Saint-Gilles-les-Bains, Saint-Pierre, l'Etang-Salé, Saint-Joseph, et aux deux Plaines des Cafres et des Palmistes. L'initiative privée semble effrayée de telles perspectives et le Syndicat d'initiative a décidé de constituer une société pour la construction d'un hôtel à Saint-Denis.

Les itinéraires classiques sont d'abord le tour de l'île par la route littorale (232 kilomètres), la traversée de l'île par la route des Plaines, l'excursion grandiose à Cilaos, avec retour par l'une des côtes au Vent ou sous le Vent, la pointe poussée vers Hell-Bourg, — toutes courses par routes carrossables; —

(1) Rapport Mariotti, 1957.

(2) Pour le moment, on assiste au contraire, pendant la saison chaude à un exode — encore très limité — de familles allant passer leurs vacances à Madagascar ou à Maurice.

puis l'ascension du Volcan en deux jours par le gîte de Bellecombe. Pour le touriste effectuant un long séjour et bon marcheur existent quelques très beaux itinéraires par les sentiers qui parcourent les Hauts: de la Plaine des Cafres à Cilaos par le Coteau-Maigre, le tour des Salazes par Hell-Bourg, Mafate, le Taïbit, Cilaos et la Plaine des Salazes (deux à trois jours), les ascensions du Piton des Neiges, du Grand-Bénard, de la Roche-Ecrite, du Morne-Langevin, la remontée des grandes vallées (Bras de la Plaine, Rivières de Rempart et Langevin, etc...), enfin la visite, en trois ou quatre jours, de ce monde perdu qu'est Mafate.

Le réseau des communications vient d'être aménagé. La plupart des routes touristiques sont maintenant excellentes. Mais celui qui ne quitte pas la route ne se rend absolument pas compte, sauf à Cilaos, de la prodigieuse beauté de l'île. Les principaux sentiers, restaurés et jalonnés par les Eaux et Forêts, permettant de visiter des sites inaccessibles aux autos. Les forestiers ont aménagé, en outre, des chemins carrossables dans le but de faciliter l'exploitation du domaine, mais aussi de développer le mouvement touristique; ils ont reconstruit le gîte de Bellecombe et sont en train d'achever la piste carrossable du Volcan, qui permettra d'aller en voiture de la Plaine des Cafres au Gîte, ce qui mettra le sommet de la Fournaise à deux heures de marche de la voiture; une piste nouvelle permet ensuite de redescendre sur le Tremblet. Une piste jeepable unit depuis 1957 le Guillaume à la Caverne de la Glacière, à 1 h 30 à pied du Grand-Bénard qui offre le plus beau panorama de l'île. L'accès de Mafate par le bas, marche splendide mais interminable et fatigante, est désormais doublé par un accès par le haut, grâce au chemin jeepable qui vient du Guillaume et atteint le sommet du Rempart de Rocheplate. Enfin, sur le plan théorique seulement — car ce serait une folie non rentable — on peut envisager la construction de deux routes: celle de la Plaine des Cafres à Cilaos par le coteau Kervéguen et la Plaine ds Salazes, et celle — inouïe de splendeur — qui, partant de Saint-Paul, traverserait dans toute sa longueur le cirque de Mafate, jusqu'alors absolument sans route, franchirait le Taïbit, et descendrait sur Cilaos où elle rejoindrait la route de Saint-Louis.

Cela dit, il est pénible d'avoir à détruire certaines illusions, mais les projets construits autour d'un avenir grandiose du tourisme dans l'île nous semblent fortement teintés d'irréalisme. Nous ne croyons guère à un « Office de Tourisme » invitant, à Paris, les métropolitains à visiter Bourbon. Nous croyons simplement très réalisable un tourisme local, qui poussera la jeunesse et les amis de la nature, au fur et à mesure que se développerait l'habitude du camping et des week ends, la pêche sous-marine et le réseau routier et hôtelier, à visiter leur île en détail. De la population locale viendra le plus clair de l'effectif. Les métropolitains sont en train de lui révéler l'intérêt des excursions. Mais ces touristes-là n'apporteront pas des devises de l'étranger et n'accroîtront pas le capital économique de l'île. Les facilités aériennes amèneront, de plus, un certain nombre de bourgeois mauriciens ou malgaches, et des fonctionnaires français de la Grande Ile voulant profiter d'un congé. Des échanges scolaires, des croisières, pourront augmenter le mouvement touristique entre les trois îles. Tout cela doit créer un courant suffisant pour alimenter une industrie hôtelière raisonnablement bourgeoise et confortable, mais sans luxe, un courant régulier mais somme toute très modéré.

Est-il besoin de dire que nous ne croyons guère au grand tourisme international? Est-il besoin de dire que la fortune touristique des Bermudes et de la Suisse vient de la proximité immédiate de l'Amérique et de l'Europe occidentale? Aussi serait-il imprudent d'engager dans l'île des dépenses somptuaires pour attirer la grande clientèle des palaces. L'île est beaucoup trop isolée et à l'écart, pour que le grand tourisme y réussisse. Beaucoup plus que sur les fantaisies des chasseurs de tigres ou des vedettes, l'industrie hôtelière vit sur le passage des masses énormes de touristes moyens, dont il est exclu qu'ils viennent d'Europe ou d'Amérique à Bourbon. Il faut admettre que l'aménagement des petites communautés sylvo-pastorales équipées convenablement pour le tourisme local sera déjà une chance non méprisables de profit.



Le bilan des solutions tirées des possibilités locales conduit donc à un certain pessimisme, et même à un certain sentiment d'impuissance, si l'on admet que la recherche de si nombreuses solutions prouve qu'on n'en a trouvé aucune bonne.

Toutes excellentes si la population était stabilisée, aucune ne règle le problème du surpeuplement dans son ensemble; toutes offrent des solutions partielles, permettant de faire vivre quelques milliers de travailleurs. Non seulement la réalisation simultanée de cette multitude de projets n'amènerait pas de solution générale, mais elle éparpillerait les efforts et les dépenses et demanderait de telles sommes de crédits pour des effets finalement si médiocres qu'il est légitime d'hésiter avant de choisir.

Or, il faut choisir. Car toutes les solutions ne sont pas compatibles. Si l'on trouve des terres pour le théier ou l'ananas, on les enlève par le fait même à l'élevage ou aux cultures maraîchères; on ne peut développer le tabac si l'on veut relever l'arachide; les plantations de palmistes et celles de théiers se disputeront les mêmes pentes, au détriment soit des forêts, soit des pâtures, soit de la canne, soit du géranium; on se heurte partout à la petitesse de l'île; non seulement toutes les activités ne peuvent pas s'y développer à la fois, mais même si l'une se développe au maximum, le peu d'hectares sur lesquels elle s'exercerait, la trop petite clientèle qu'elle devrait servir, seraient toujours des bases trop étroites pour rendre ses prix compétitifs en face des produits importés; le sucre lui-même n'est qu'artificiellement rentable.

Il faut donc se demander — et l'on n'y a pas manqué — s'il n'existe pas de solutions d'ensemble.

2. L'ultime recours aux solutions d'ensemble.

A vrai dire, on y avait même pensé dès le début. Mais de solutions d'ensemble, il n'y en a guère que deux.

Une stabilisation ou même un recul de l'excédent de naissances?

Ils pourraient venir d'une limitation volontaire des naissances pratiquée sur une échelle suffisante pour stopper l'accroissement naturel de la population.

Cette solution est théoriquement possible. Elle sera peut-être réalisable dans vingt ou trente ans. Il ne faut pas y compter actuellement. L'emploi des moyens anticonceptionnels ne peut être envisagé dans une population profondément catholique et sous l'emprise morale du clergé. Quant aux méthodes restrictives sans fraude anticonceptionnelle, — par la méthode Ogino-Knaus, par exemple, acceptée par l'Eglise, — ou par l'éducation de la volonté ou la diminution de l'alcoolisme — elles ne peuvent, en fait, disent les spécialistes, être appliquées avec fruit que par une population évoluée, ayant atteint un développement culturel et économique qu'est loin de posséder le sous-prolétariat réunionnais.

Si nous exprimons cet avis, c'est par souci de ne pas aller contre l'opinion unanime des démographes. Mais la population réunionnaise est fort capable, pensons-nous, d'appliquer, d'ici quelques années, une recette simple, pour peu qu'une propagande claire soit faite et que le clergé

veuille bien l'accepter et même la conseiller. Déjà, il est manifeste que la natalité est beaucoup plus faible dans la bourgeoisie créole que dans les masses populaires. Même si ces méthodes ne sont appliquées que par la moitié des personnes en état de procréer, même si elles ne sont pas toujours infaillibles, ou si leur application comporte des erreurs, le résultat peut cependant être un tel coup d'arrêt pour la natalité, que le problème sera, sinon résolu entièrement, du moins très simplifié.

Peut-on compter par contre sur un arrêt naturel de la croissance démographique, avec baisse rapide de la natalité ou remontée en masse de la mortalité? Nous mentionnons cette hypothèse pour mémoire. Elle est peu vraisemblable dans l'état actuel des choses, malgré la baisse inattendue et probablement passagère enregistrée par la natalité en 1958, — à moins d'une catastrophe du genre guerre atomique, ou d'un cataclysme naturel d'ampleur inconnue. Certes, la courbe de croissance doit normalement s'infléchir de plus en plus, plafonner, puis décroître, mais ce phénomène naturel ne se produira, en principe, que très lentement, et le problème du surpeuplement doit être résolu très vite.

Cependant, au dire de M. Guézé (1), un bon moyen d'abaisser le taux de la natalité serait de répandre considérablement la consommation de de la viande, du poisson, du lait. C'est là reprendre la thèse de Josué de Castro affirmant que plus une population est nourrie de protides animaux, moins elle est prolifique. En fait, l'amélioration qualitative des rations alimentaires découlant de l'élévation du niveau de vie, cette affirmation — qui nous laisse, avouons-le, un peu sceptique — équivaut à déclarer qu'un peuple à niveau de vie élevé a moins d'enfants. En cela, nous sommes d'accord. Mais il s'agit là encore de très longs délais.

Une émigration massive. — La Sakay.

Reste le remède classique à la surpression démographique, l'ouverture de la soupape de sûreté et l'émigration d'une partie de la population. C'est la solution normale et instinctive des peuples à l'étroit.

L'affaire paraît d'autant plus simple qu'une solution radicale et toute prête semble s'offrir: celle de Madagascar, la Grande Ile, toute proche, vaste de 590 000 kilomètres carrés, peuplée seulement de 5 millions d'habitants, soit une densité de 8 au km², répartis en oasis clairsemées et isolées les unes des autres par d'immenses étendues vides. D'un autre côté, chez les Réunionnais existe depuis longtemps la tradition d'émigrer; de petits groupes de créoles s'étaient installés naguère jusqu'en Nouvelle-Calédonie, et d'assez nombreux Réunionnais faisaient carrière dans l'Administration coloniale. Déjà, au XVIII^e et au XIX^e siècles la Réunion avait eu des visées sur Madagascar, et à la fin de ce dernier siècle, alors que la pression démographique n'était pourtant pas virulente, de nombreux créoles s'étaient installés sur le côté Est, où ils avaient porté la culture de la vanille et du café, richesses actuelles de Madagascar; d'autres étaient allés jusqu'à Diégo, Nossi-Bé, le Sambirano, et les créoles, après la conquête de 1895, y avaient accru leur nombre et formé une partie notable des fonctionnaires français. Les personnalités réunionnaises avaient d'ailleurs joué un rôle prépondérant pour déterminer la France à la conquête, comptant bien faire de Madagascar un territoire d'expansion à la disposition de la Réunion. Un Saint-Pierrois, Auguste Babet, avait même fondé, entre Maevatanana et Maravoay, un

(1) P. GUÉZÉ. Op. cit. R.C.C., août 1957.

centre d'exploitation créole, baptisé Babetville; deux quartiers ruraux de Saint-Pierre, Terre-Sainte et Casabona, avaient émigré en grande partie à Diégo et à Tamatave; de 1911 à 1921, près du tiers des instituteurs réunionnais était passé à Madagascar (1). Le dénombrement de 1949 comptait 16 198 Français d'origine réunionnaise pour 16 092 Français d'origine métropolitaine (2). Le transfert de dizaines de milliers de créoles à Madagascar semblait donc possible, et serait même un bienfait pour la Grande Ile, dont la population, beaucoup trop clairsemée, n'arrivait à utiliser qu'un cinquième de la surface au maximum. Et ceci d'autant plus qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, un courant universel se dessinait pour procéder à la mise en valeur des terres insuffisamment exploitées. Madagascar, vaste et en même temps beaucoup plus facilement pénétrable qu'un continent, se trouvait toute indiquée. Il était même question d'y installer des « personnes déplacées » du fait de la guerre, réfugiés de l'Europe Centrale (Polonais, Italiens du Sud), ou même Noirs américains. On comprend dès lors l'idée de diriger les excédents réunionnais vers des terres qui leur étaient déjà familières, et où le climat d'altitude conviendrait bien à des Petits Blancs des Hauts.

Mais la situation était beaucoup plus complexe. Le Malgache n'avait aucune sympathie particulière pour les Réunionnais, auxquels il reprochait leur esprit colonialiste, leur mépris de l'indigène, leur paresse au travail. Il est de fait que beaucoup de ces émigrés venus à titre privé, et absolument sans ressources ni capacité, n'avaient quitté leur île, où ils auraient pu trouver du travail en se donnant de la peine, que dans l'espoir de s'enrichir sans beaucoup de fatigue dans un pays où ils pensaient jouer au grand seigneur. Non qu'il n'y eut, parmi eux, de nombreux colons intelligents et courageux; mais trop représentaient les épaves de Bourbon; ils végétaient dans des plantations mal tenues et beaucoup ne tardaient pas à descendre à un niveau de vie plus misérable peut-être que celui des indigènes voisins, tout en gardant leur morgue envers ceux-ci. Par un phénomène regrettable, — mais naturel, — on reportait sur l'ensemble les reproches encourus par une minorité d'indésirables.

Aussi lorsque, vers 1947-1948, les dirigeants réunionnais lancèrent l'idée d'installer à Madagascar l'excédent créole, se heurtèrent-ils à une opposition traditionnelle; Gallieni lui-même n'avait-il pas refusé, à l'époque, une introduction massive de Réunionnais? Opposition qui ne pouvait qu'être beaucoup plus forte après la seconde guerre mondiale, puisque les Territoires d'Outre-Mer élaboraient des projets de mise en valeur à leur profit et un dégagement partiel ou total des cadres imposés par la métropole. Le personnel politique malgache reconnaissait bien la nécessité d'exploiter ses ressources, mais prétendait les mettre en valeur au profit des autochtones. Le Haut-Commissariat partageait d'autant plus ces vues qu'il s'agissait de panser les blessures de la rébellion de 1947 et de montrer que la France travaillait d'abord pour l'indigénat.

Dans ces conditions, les missions envoyées de la Réunion à Madagascar eurent du mal à faire accepter le bien fondé de leur programme (3). Elles prospectèrent le pays et constatèrent que les régions à la fois cultivables et vides étaient somme toute assez rares: Ankaizina, Bas-

(1) R. BARQUISSAU. Une colonie colonisatrice.

(2) Bull. Stat. générale de Madagascar et dépendances, 1950, 1^{er} trimestre, p. 78.

(3) Missions Chamley-Bellon (1941), Havard-Duclos (1948), Coste-Berranger-Rouquié (1950).

Mangoky, quelques bassins de l'Imerina, la région de Port-Bergé, — finalement la région de la Sakay. Elles constatèrent que, sous peine de multiplier les épaves, il fallait absolument proscrire l'émigration individuelle et organiser une émigration collective, en vue d'exploitations coopératives dirigées par des techniciens agronomes. On n'introduirait les colons, très sérieusement triés, qu'après un aménagement d'ensemble de la zone à coloniser, par des travaux hydrauliques, la création d'un réseau routier, la construction d'un habitat convenable, la fourniture de semences et outillages, la préparation mécanique des sols; le principe même de l'entreprise était de faire suivre aux colons un stage de deux ans dans le centre agricole, avant de leur confier une propriété. Œuvre considérable, qui ne pouvait être envisagée que par le F.I.D.O.M. surtout. le résultat le plus tangible de ces missions fut de faire admettre par le Haut-Commissariat le principe d'une émigration créole limitée et dirigée, et par les autorités malgaches celui d'une solidarité entre les diverses parties de l'Union Française et l'intérêt qu'il y aurait pour le paysannat malgache à voir procéder à ses côtés à des expériences de techniques agricoles et d'éducation rurale. Il fut donc admis que des petits centres de colonisation réunionnaise très restreints pourraient être installés dans certaines zones, à condition qu'elles soient parfaitement vides, que tous les frais soient à la charge de la métropole, que les colons ne puissent absolument pas utiliser la main-d'œuvre locale. C'est alors que fut constitué le 29 avril 1950 le Bureau d'Etudes pour le Développement de la Production agricole dans les Territoires d'Outre-Mer (B.D.P.A.), chargé d'étudier des questions relatives à la mise en valeur des terres inexploitées. En fait, c'est tout de suite et presque uniquement sur Madagascar, que se portèrent les efforts du B.D.P.A., dont l'œuvre essentielle est l'installation d'une colonie de peuplement réunionnais sur les plateaux de la Sakay (1).

En effet, au début de 1952, M. Raphaël Babet, député de la Réunion et apôtre de la solution démographique par l'émigration, saisissait le gouvernement français d'une demande d'expérience d'immigration agricole réunionnaise à Madagascar. Le F.I.D.O.M. ayant accepté, le B.D.P.A. fut chargé de la réalisation. Il se fit octroyer une concession de 1 200 hectares à 170-200 kilomètres à l'Ouest de Tananarive. C'était une vaste région de plateaux déprimés entre le massif volcanique de l'Itasy et le bourrelet du rebord cristallin occidental. Cette région était drainée par la Sakay, sous-affluent de la Tsiribihina, et ses rivières. Le centre de la concession fut fixé sur le plateau délimité par le confluent de la Sakay et de la Lily, sur l'emplacement du village abandonné d'Ankandondry. Le 15 août, les premiers travaux commencèrent: défrichements de quelques hectares, construction de vingt cases en dur, route de dix-sept kilomètres pour rattacher le village au réseau routier de Tsi-roanomandidy. Le 4 novembre 1952, les premières familles réunionnaises arrivaient à la Sakay.

Ce n'est pas notre sujet de décrire les activités de cette colonisation réunionnaise qui n'en est qu'à ses débuts. Nous voulons simplement exposer les grands principes de cette entreprise.

(1) Sur la colonisation de la Sakay, voir les travaux suivants:

- Rapport Berranger, Coste, Rouquié, 1950 (inédit); J. Rouquié. Rapport de missions, 1954 (inédit).
- H. ISNARD. Une expérience de colonisation officielle réunionnaise à Madagascar Ann. Fac. Lettres Aix, 1954, T. XXXVIII.
- VUILLAUME. Conférence au Comité Central de la F.O.M., 9 juin 1955.
- P. GOUROU Milieu local et colonisation réunionnaise. C.O.M., janvier-mars 1956.

1) Il s'agit de la première véritable installation d'une population française, entreprise par des organismes d'Etat, en pays inexploité. Les grandes lignes en sont fixées à l'avance, mais seule l'expérience montrera les meilleures méthodes pratiques de réussite. L'idée fondamentale, c'est de prendre au départ des éléments réunionnais, certes sélectionnés, mais sous-alimentés, sans ressources, sans instruction, vivant en vertu de routines archaïques, parfois ne sachant pas lire, et de les changer en propriétaires et chefs d'entreprises agricoles mécanisées. Il était prévu à cet effet qu'après un stage dans un village-école où il s'initierait aux techniques modernes, le colon serait mis à la tête d'une ferme qu'il exploiterait à son profit dans le cadre d'un organisme coopératif, et dont il deviendrait propriétaire au bout d'une vingtaine d'années suivant les procédés de la location-vente. On réalisait ainsi, en même temps que le décongestionnement de la Réunion, la promotion sociale des émigrés créoles.

Pendant le stage dans le Centre-école, le colon est logé au village avec sa famille. Il y travaille deux ans sous la direction de cadres et en fonction d'un plan destiné à rendre rentable l'exploitation. Le colon s'initie peu à peu aux techniques modernes de l'élevage, du labour, des engrais, de l'irrigation, des cultures vivrières, fourragères, fruitières, maraîchères, à la tenue et à la rentabilité d'une exploitation, à l'utilisation des machines; des activités annexes lui permettent d'apprendre à lire et à écrire, à défendre les sols contre l'érosion; une instruction paramédicale lui donne au dispensaire ou à l'école des notions sur l'hygiène, la puériculture, la bonne alimentation. Bref, autant que des techniciens agricoles compétents, il s'agit de former une collectivité rurale dynamique, groupant une population véritablement régénérée. La vente des produits de l'élevage et des cultures du Centre-école assure son fonctionnement et la vie de sa population.

En fin de stage, la famille créole se voit remettre une ferme isolée dans la nature, dans une « zone d'implantation » à la périphérie du domaine collectif. L'organisme coopératif lui prépare le sol, puis le fermier cultive ses plantes fourragères, construit étable et porcherie, édifie le barrage de réserve d'eau et, dès qu'il est à même de le nourrir, reçoit le cheptel vif. Chaque ferme est construite au milieu d'un domaine de 50 hectares de plateaux en lanières, où s'inscrivent des vallons à fond plat; elle comprend environ 14 hectares de plateaux où seront cultivés céréales (maïs, manioc), arachide, plantes fourragères et engrais verts pour le bétail, et où se pratiquera l'élevage extensif; 7 hectares de bas-fonds humides pour les cultures maraîchères et éventuellement les rizières; 29 hectares de pentes de versants et de colluvions dont les parties supérieures devront être reboisées, le bas consacré à l'arboriculture (caféiers, bananiers, etc...).

Le travail de l'exploitation est actuellement essentiellement tourné vers l'élevage dont les produits sont commercialisés coopérativement. Le fermier élève en principe 30 porcs, soit 120 porcelets par an, et une dizaine de bovins. En appoint, il peut produire café, légumes verts (haricots, tomates, petits pois) et fruits (bananes). La coopérative conditionne ces produits et amène bétail et cageots trois fois par semaine à ses comptoirs de vente de Tananarive.

Le fermier continue pendant deux ans à faire du travail dirigé. Puis il est libre. Mais il s'engage dès le début à rester dans le cadre de l'organe para-coopératif Il y a du reste tout intérêt, ce centre accom-

plissant dans ses champs les gros travaux mécaniques, et assurant la vente de la production de toute la zone. La coopérative dispose à cet effet de moyens puissants: un parc automobile, un atelier de fer, un atelier de réparation, des silos, des bureaux, des salles d'emballage; elle possède des stocks d'essence et de riz. Ses services sont doubles: elle assure d'abord le ravitaillement du centre-école et commercialise ses produits; elle prend ensuite en charge le même travail vis-à-vis des fermes individuelles, et s'occupe même, depuis peu, d'aider les collectivités malgaches des villages épars entre les concessions du B.D.P.A.

2) *Le recrutement des familles à la Réunion* se fait sur des bases strictes. Une propagande a été faite au début sur les avantages d'une émigration qui, au-delà d'un arrachement, procurait une vie d'un niveau très supérieur à la misère du moment. Depuis, il n'est même plus besoin de cette publicité; les récits et lettres des gens de la Sakay sont la meilleure des réclames.

Le recrutement est organisé par les Directions de la Population, des Services Agricoles et du Travail, en étroite collaboration, et puissamment soutenus par le clergé et les quelques personnalités qui veulent combattre la sous-prolétarisation. Les volontaires sont légions. Pour le moment, on ne prend que des Petits Blancs, qui s'adapteront facilement au climat de la Sakay (950 mètres); on choisit de préférence dans les zones surpeuplées; on rencontre à la Sakay, des gens de Cilaos, des Lianes, de la Petite-Ile, du Tampon, de la Plaine des Cafres, des Hauts de Saint-Leu. Ils subissent une triple sélection sanitaire, morale, technique. Le premier contingent, en novembre 1952, comprenait seize familles, un peu hâtivement réunies, dont six ont assez vite demandé à repartir. Deux autres convois ont suivi en août et décembre 1953; beaucoup mieux sélectionnés, ils n'ont pas amené de défection; après une crise de nostalgie inévitable, le moral est remonté au beau fixe, d'autres convois ont repris depuis 1955 et se suivent assez régulièrement à raison de deux par an en moyenne, par bateau ou par avions spéciaux.

3) *La vie à la Sakay.*

En janvier 1959, on comptait 18 convois, 136 familles émigrées. Le centre-école, — devenu à son tour Babetville — s'était fortement développé, ses méthodes d'application déjà précisées, modifiées, perfectionnées.

Le centre-école s'étend sur 1340 hectares, dont 250 mis en cultures; il faut lui adjoindre, à l'Est, un centre-élevage de 3700 hectares dont 328 exploités. Il comprend 87 maisons entourées de leur jardinet, correspondant au logement de 142 familles, dont celles des stagiaires. Babetville, sur un plateau lobé entre une série de vallons, comprenait, éparpillés avec les cases, une église, une école de trois classes, un hôpital-maternité, un dispensaire, un centre administratif entouré du magasin et des deux ateliers fer et auto, une agence postale, une station-service, un parc à voitures, deux terrains d'aviation et deux petits avions, un poste météo et une station émettrice radio; un cercle pour les heures de loisir, un hôtel avec « motels » pour les hôtes de passage, un terrain de sport et, bien entendu, des silos, étables, salles de dépôt et de conditionnement des produits agricoles, complètent l'ensemble.

Les zones d'implantations situées à la périphérie du domaine du centre-école, s'étalent dans un rayon de 30 à 50 kilomètres, drainées par la Lily, la Sakay et l'Ihazomay, et s'étendent encore au-delà. Elles compor-

ient en janvier 1959, une douzaine de concessions groupées en trois zones, totalisant 11 700 hectares, dont 2 470 cultivés (dont 1 963 par les fermiers). Sur ce territoire, d'environ 80 kilomètres de côté, 105 fermes étaient habitées par 105 familles réunionnaises. Quatre écoles y sont ouvertes, et des camionnettes font tous les jours le ramassage des 318 écoliers.

Au total, le domaine du B.D.P.A. comprend environ 16 826 hectares, 136 familles réunionnaises groupant 840 personnes et 1 520 habitants si l'on compte le personnel créole et malgache qui s'y est attaché. Depuis novembre 1952, 172 enfants y sont nés; 350 kilomètres de routes ou pistes carrossables ont été ouverts sur la latérite; 3 000 hectares sont aménagés, dont 2 000 productifs; le troupeau se monte à 1 245 porcs et 1 129 bovins dont 900 vaches. Le fermier réunionnais à la Sakay a produit en 1958 600 tonnes de manioc, 100 t de maïs, 15,5 t de produits maraîchers, et cultive 10 000 caféiers. L'ensemble du secteur B.D.P.A. a produit 1 350 tonnes de manioc, 400 t de maïs, 315 t de paddy (autochtones), 65 t de légumes, 32 000 litres de lait. La réussite et la satisfaction de toute la population créole sont évidentes malgré les inévitables difficultés dues à l'inexpérience. La preuve est faite de l'adaptation facile du créole aux techniques modernes — pour peu qu'on s'en occupe — et surtout s'il est tiré de son milieu conformiste. Le manoeuvre agricole créole se transforme en paysan français. Les plus anciens arrivés, sur leurs bénéfices, se sont payés un voyage à la Réunion en 1956. Ils sont revenus avec joie, et ont fait dans leur pays une solide propagande pour la Sakay. On y attendait pour 1959 un arrivage de 150 familles.

Surtout, la colonie de la Sakay, depuis 1955 environ, étend son activité aux seize villages malgaches situés entre les concessions. Très intéressés ils ont demandé à participer à l'aide coopérative (1)... Du coup, la colonisation réunionnaise est devenue populaire en Imerina et rencontre une aide active de la part de Tananarive.

4) *Le bilan de l'émigration.* La réussite sur le plan humain et technique est totale. En revanche, elle ne l'est absolument pas s'il s'agit de trouver une solution d'ensemble au problème de surpeuplement réunionnais.

Il faudrait, en effet, pour en écarter définitivement le péril, « exporter » tous les ans pendant longtemps de 5 à 10 000 Réunionnais. Or, on en a « exporté » 700 en 7 ans. Et l'émigration dirigée est un gouffre financier; chaque famille installée revient environ 2 millions à l'Etat. Enfin, la région de la Sakay, située en plein Imérina, comportant malgré tout un certain peuplement hova, ne peut se prêter à l'installation de 100 000 créoles. Sa mise en valeur n'est qu'une expérience-pilote. De l'aveu même de ses promoteurs, elle n'est pas, en elle-même, une solution au problème démographique.

Aussi parle-t-on parfois de reprendre l'ancien projet de mise en valeur de l'Ankaizina, ensemble de hauts bassins sur les pentes sud du Tsaratanana. L'excellence du climat et les possibilités des sols permettraient d'y trouver 80 000 hectares, soit autant que les superficies cultivées de la Réunion. Mais il s'agit pour le moment de versants presque entièrement occupés par la forêt tropicale et de sept cuvettes alluviales qui sont des vastes marécages; d'énormes travaux s'imposent, et on ne voit aucune source possible de crédits en proportion.

(1) Sur ce plan, y compris le vaste secteur de paysannat de Fanjakamandroso, l'ensemble de la population atteint 3 124 habitants en janvier 1959.

Vis-à-vis de la Réunion, la solution normale se trouve cependant là pour les Petits Blancs, et elle peut se trouver dans les plaines du Bas-Mangoky pour les Noirs. Mais le problème, à ce stade-là, n'est plus économique, il est politique, et sa solution ne dépend pas des besoins de Bourbon, mais de l'issue de l'évolution politique des rapports entre la France et Madagascar.

Si Madagascar forme finalement un territoire indépendant mais demeurant au sein d'une Communauté, unie à la France non seulement par des liens juridiques, mais amicaux, pratiquant une collaboration exempte de toute arrière-pensée méfiante, et si en même temps le gouvernement malgache peut fournir à sa population croissante assez de terres valorisées pour permettre une élévation substantielle du niveau de vie, alors, il est très possible que Tananarive accepte de recevoir en surplus dans la Grande Ile, un important noyau de Réunionnais, par exemple 100 000, qui s'installeraient, — aux frais de la France naturellement, — dans tel ou tel district. Le problème du surpeuplement réunionnais serait alors résolu.

Mais il se peut aussi, que, malgré ses rapports amicaux avec la France, le gouvernement malgache veuille consacrer tous ses efforts et toutes ses terres à l'élévation du niveau de vie de son peuple et ne se contente de tolérer que quelques petits groupes de colons créoles, deux ou trois « Sakay » dispersées dans la Grande Ile, et qui n'arrangeront guère les choses.

Enfin, si la collaboration entre Paris et Tananarive se borne à de bonnes paroles ou à une aide à sens unique, alors il sera absolument vain d'espérer une forte implantation réunionnaise à Madagascar. A plus forte raison si un jour la Grande Ile sort de la Communauté.

Autrement dit, la solution démographique est, sur ce point essentiel, politique, et sort des cadres géographiques.



Mais si l'émigration réunionnaise véritable à Madagascar est ainsi renvoyée *sine die*, une fois de plus on est repoussé vers les solutions partielles. Les idées, là encore, ne manquent pas. Il se dégage deux possibilités encore vagues et lointaines. L'une, au premier abord inattendue, consisterait en une marche arrière du mouvement d'expansion coloniale, une sorte de retour de l'enfant prodigue à la maison paternelle: il s'agirait de ramener en France une partie de la population réunionnaise, et de l'établir dans les départements qui se vident et rappellent le mieux aux créoles le climat natal, ceux des Alpes de Provence. Les Petits Blancs y repeuplèrent les vallées désertées et les villages morts, qui pour leurs habitants n'étaient que lieux déshérités mais qui, pour les Petits Blancs, représenteraient une promotion sociale et économique incontestables. Car bien entendu, il s'agirait d'une entreprise collective sous l'impulsion puissante de l'Etat, une sorte de T.V.A. provençale, avec aménagement des sols, irrigation, villages-pilotes, mécanisation, organisme de vente coopérative, injection de crédits en fonction d'un vaste plan régional.

Considéré froidement, ce projet n'est pas invraisemblable. Il ne l'est pas plus que l'exode des paysans picards et normands, aux temps de la Compagnie des Indes, à bords de voiliers qui, s'ils ne semblaient pas les déposaient en plein inconnu, et dans l'isolement tropical. Ce déménagement

gement original, techniquement réalisable, coûterait moins cher, de toutes façons, que l'entretien des mêmes Petits Blancs à 12 000 kilomètres de la métropole. En revanche, les inconvénients nous paraissent graves pour la partie de la population restant à la Réunion; profondément déséquilibrée dans sa répartition raciale, l'île deviendrait une autre Maurice, où des problèmes d'indépendance ou de rattachement à des communautés asiatiques ne tarderaient guère à se poser. En tout cas, il s'écoulera beaucoup de temps avant que ce projet soit précisé, s'il l'est jamais.

En attendant, le second projet ramène dans la série des demi-mesures; il consiste à attirer hors de la Réunion le plus possible de jeunes gens, par exemple en les incorporant en France pour leur service militaire, tout en faisant venir en métropole leurs femmes ou leurs fiancées; puis à s'arranger pour qu'à leur libération ils trouvent en France une situation qui les y fixe définitivement. Cela suppose la création d'un centre d'orientation des Réunionnais en France, doté de moyens financiers et légaux importants. Cette solution ne pourra vraiment être efficace que conçue sur une très large échelle, tout en prenant soin de ne pas vider l'île. Le principe d'incorporer en France la totalité du contingent réunionnais a été admis en 1959.

Que conclure? Il résulte de ce large tour d'horizon qu'aucune solution radicale n'est en vue, après dix ans de recherches, pour régler le problème démographique. C'est la conclusion pessimiste de toutes les personnalités qui se sont penchées sur ce problème. Or, tous les ans, il y a 10 000 Réunionnais de plus. Des cris d'alarme ont été jetés dès 1949-1950, demandant des remèdes immédiats, prédisant sans cela des catastrophes d'ici dix ans. On n'a pas trouvé de remède radical, mais on peut dire que le problème n'est pas plus aigu qu'il y a dix ans, — alors qu'il y a 70 000 habitants de plus, — à cause des efforts énormes accomplis vers quantités de solutions partielles dont l'essor sucrier est de beaucoup la plus évidente.

En sera-t-il de même dans dix ans? L'excédent de population pourra, quelques années encore, être absorbé par les développements simultanés de l'économie sucrière, des cultures de la vanille et des plantes à parfum, de l'élevage, du tabac, de la pêche, de la forêt, du thé, par l'augmentation du nombre des ouvriers et des spécialistes que formeront les écoles professionnelles et techniques, par une politique de grands travaux, par l'émigration « perlée » à Madagascar ou en France, par la restriction très limitée des naissances selon des méthodes compatibles avec le catholicisme.

Concordant avec le plafonnement récent, et même la baisse passagère actuelle de la natalité, la somme de ces solutions provisoires peut faire gagner dix à quinze ans, à l'issue desquels on aura trouvé, peut-être, les éléments d'une solution d'ensemble.

Il ne faut pas s'illusionner; le problème est grave, et l'ajournement de la crise ne permettra pas d'éviter de la résoudre. Mais les choses ne sont simples et radicales que de loin: tout porte à croire, à l'encontre des prophètes de catastrophes spectaculaires, que la question se résoudra par petites étapes, et par la combinaison de multiples petites mesures avec de multiples petites conjonctures. En France, — et ailleurs, — c'est souvent avec des recettes provisoires et imaginées au fur et à mesure que l'on règle, dans le réel, les grands problèmes.

CONCLUSION

La vie réunionnaise repose donc essentiellement sur la culture de deux plantes d'exportation: la canne dans les Bas, le géranium dans les Hauts. Ces deux cultures, par la vente du sucre, du rhum et de l'essence à parfum à l'extérieur, assurent aux créoles l'essentiel de leurs ressources.

Néanmoins, cette vente ne suffit pas à assurer à l'île son minimum vital; chacun se livre donc à des cultures d'appoint locales: vanille, tabac et arachide, cultures vivrières et légumes, vétyver et ylang-ylang, etc...; partout, cueillette des fruits ou des plantes sauvages et élevage rudimentaire de bœufs, porcs, volailles; un très modeste artisanat d'objets ménagers complète le tableau.

Ce tableau de la vie traditionnelle à Bourbon, est celui d'une civilisation assez primitive du végétal: nourriture de grains, de brèdes et de fruits, case de bois à toit de chaume, cuisine au charbon de bois, médecine de simples des forêts, coiffures en paille, ficelle d'aloès, récipients en vacoas. La viande intervient rarement, l'appel aux produits importés assez peu, à part les tissus. Un tri suggéré par le bon sens a fait réserver à chaque ressource son meilleur habitat: la plaine côtière est pour les cannes, l'arachide et le tabac, les Hauts sous le Vent pour le grain, le géranium et le vétyver, la cour de la case pour les arbres fruitiers, la savane sous le Vent pour les cabris, la Plaine des Cafres pour les moutons, la côte du Vent pour la vanille, les thalwegs humides pour les patates et les bambous, les Cirques pour la vigne, la forêt pour le bois d'œuvre, le combustible et les mille ingrédients médicaux et « marrons ».

A première vue, il semble que pour si peu de monde, dans une île si petite, cela fait beaucoup. Et l'on retrouve dans les techniques la même opposition que dans les cultures: en bas, le type de la culture tropicale ancienne, la plantation d'Ancien Régime basée sur l'esclavage et qui a gardé jusqu'à ces derniers temps bien des procédés du passé: travail à la main par une main-d'œuvre archaïque, nombreuse, mal payée, à faible rendement; culture sans irrigation, sans machine, sans charrue, sans brouette, à la pioche et au sabre. En haut, le type de l'agriculture itinérante sur brûlis, avec ses troncs calcinés émergeant des cultures, ses champs de galets où voisinent, pêle-mêle, maïs, patates et haricots; culture de front pionnier créant en forêt des défrichés qui ont fini souvent par se rejoindre.

Dans tout cela, aucune technique poussée, aucun progrès réel; une civilisation du « touche à tout » et de l' « à peu près ». On peut dire, sans exagérer, que jusqu'après la deuxième guerre mondiale, le créole cultivait ses cannes comme en 1850, sa vanille comme en 1842, son géranium comme en 1905, et pêchait en mer moins bien que les Tahitiens. Et qui plus est, il s'en vantait!

Pays de montagne, la Réunion n'a pas le genre de vie de montagne; ni alpage, ni transhumance, ni élevage spécialisé en vue de la boucherie, ni beurres ni fromages, ni même soins rationnels à un bétail laissé à l'abandon.

Pays aride, sur la côte sous le Vent et dans les Cirques occidentaux, la Réunion n'a ni une civilisation du nomadisme, ni une civilisation de l'eau: avec ses canalisations d'aloès ou de bambous, elle est moins bien équipée que les peuples méditerranéens.

Pays maritime, s'il en fut, elle n'a pas de vie maritime, elle tourne même le dos à la mer; ni cabotage, ni flottille de pêche digne de ce nom.

Pays par bien des points comparable aux pays de moussons, ne serait-ce que par sa chaleur humide et les quantités d'eau reçues sur la côte orientale, et par sa main-d'œuvre indienne, la Réunion n'a pas pu mettre en rizières les petits deltas de ses rivières, qui sont des plaines de cailloux; elle n'a pas su établir des cultures en terrasses, ni utiliser l'eau de pluie de façon ingénieuse; par contre, elle a pris aux pays de moussons leurs défauts: répugnance à l'élevage, vastes zones inutilisables en montagne, entassement sur des superficies cultivées minuscules.

C'est qu'une civilisation agraire donnée ne peut se créer et se perfectionner que dans une région assez vaste et assez homogène pour intéresser beaucoup d'habitants à vivre de la même façon. Trop petite, trop récemment peuplée, l'île offre trop de micro-reliefs, de micro-climats, de micro-paysages. Tous les genres de vie y sont donc représentés, mais aucun n'a pu y être mis au point. Du seul point de vue de la rentabilité, l'affaire serait ruineuse à établir pour chaque secteur un genre de vie minutieusement perfectionné.

Il est une autre raison à la vétusté du genre de vie, c'est le passé historique. La Réunion a été colonisée par des paysans français du XVII^e et du XVIII^e siècles, habitués à la misère, aux cases enfumées, au manque absolu de confort, à un outillage primitif; ils sont arrivés avec leurs idées de jachère, de vaine pâture, de méthodes extensives. Ils ont dû s'adapter à un climat tropical, s'habituer à de nouvelles cultures, à plusieurs récoltes annuelles, à l'érosion accélérée, et en même temps, dans une île déserte et paradisiaque, subir la tentation de jouer à la vie facile, de vivre d'une économie de déprédation, puis du travail des esclaves, sans grand souci du lendemain puisqu'il y avait de la place pour tous et bien davantage. Le perfectionnement des méthodes en vue d'une grosse production à bas prix aurait exigé d'abord une métropole s'intéressant à la productivité: elle ne l'a fait que très récemment. Il aurait fallu aussi, dans l'île, une élite désirant perfectionner le travail: or, les grands Blancs vivaient au large, sans nul souci d'efficiences, ayant une masse de main-d'œuvre bon marché; pour eux, la valeur de la terre, de l'eau, de la forêt ne comptait guère, les esclaves se désintéressaient du progrès dont ils ne seraient pas bénéficiaires; personne n'était disposé, dans un climat portant à l'indolence, à fournir un effort inutile.

Une fois l'esclavage aboli, l'île surpeuplée et la concurrence mondiale pressante, il était trop tard: la fusion de la paysannerie européenne d'Ancien Régime et des Noirs tropicaux avait elle-même créé ses propres usages, sa routine, son genre de vie; le pli était pris..., le retard aussi.

Civilisation, donc, de facilité, de médiocrité, d'insouciance, symbolisée par la culture si simple de la canne. Ce genre de vie avait son charme, et a longtemps été rentable. Il a craqué et a voué l'île à la misère le jour où, dans les régions vastes et vierges des pays neufs tropicaux, des équipes de techniciens agricoles blancs, aux Hawaï, à Cuba, à Ceylan, au Kenya, au Brésil, ont créé une agriculture rationnelle et scientifique. La Civilisation des Isles souffre d'être la civilisation périmée de pays trop petits en face des techniques modernes. Mais, tout ceci, c'est le passé.

Que dire de l'avenir?

La Réunion est en train de vivre une période de transformation et de prospérité qui dépasse de loin en ampleur les fameuses époques du café sous La Bourdonnais et de la canne sous Hubert-Delisle. Cette régénération, — qui fait, hélas, perdre à la Réunion le charme vieillot de la vie aux Isles, — n'est qu'un des aspects mineurs de la transformation générale des pays sous-développés dans le monde, surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale. A la Réunion, cet effort est accompli, comme aux Antilles françaises, dans le cadre de la départementalisation.

A la date où nous écrivons (1), le bilan définitif de celle-ci ne peut être dressé, mais il est déjà connu dans ses lignes générales et, économiquement parlant, on peut admettre qu'il est nettement positif. Malgré d'inévitables fausses manœuvres, à vrai dire limitées, les bureaux soignant incompréhensifs de Paris, ont su établir, entre la capitale et l'île, des organismes de liaison qui se sont révélés utiles; ils sont arrivés à comprendre les problèmes qui se posaient, ils ont surtout su déléguer et soutenir dans l'île des techniciens de valeur qui ont assuré l'heureuse métamorphose de la Réunion. La transformation des institutions s'est faite par étapes et, jusqu'ici, ni l'augmentation des salaires, ni la Sécurité Sociale, ni le nouveau système fiscal n'ont provoqué les catastrophes retentissantes que les prophètes se plaisaient à annoncer. L'agriculture et le commerce n'ont jamais été si actifs, la masse participe de plus en plus à une juste répartition des fruits du travail. A vrai dire, le peuple créole est en train d'apprendre par quelles méthodes on rend le travail productif au milieu du XX^e siècle; les réformes sociales profondes, en élevant son niveau de vie, commencent à développer ses besoins et à lui en créer de nouveaux, ce qui est le nerf même de l'activité économique.

Toujours est-il qu'en dix ans, la production de sucre a augmenté de 166 %, les échanges commerciaux de 114 %, et le niveau de vie de 6 %, malgré l'accroissement de la population. Une agriculture mécanisée, basée sur une politique du rendement et d'engrais, a remplacé les façons culturales archaïques; un excellent réseau routier, un port dont le trafic a doublé, une régénération de la petite propriété par les régies de mécanoculture et les coopératives, un progrès continu de toutes les activités: électrification, transports, irrigation, forêts, pêche, artisanat, tourisme, vanille, plantes à parfum, élevage, — activités où, si les résultats ne sont pas toujours tangibles, un gros effort d'amélioration a toujours été entrepris, — tels sont les principaux aspects de cette révolution. Ce branle-bas général préside à une refonte complète de la mentalité traditionnelle;

(1) Avril 1958.

le résultat doit être d'adapter ce pays aux problèmes économiques et sociaux tels qu'ils se posent de nos jours.

Mieux que cela; quoique, en l'occurrence, les évaluations chiffrées ne signifient pas grand chose, il semble que la Réunion, parmi les quatre D.O.M., soit celui qui a le mieux réussi sa départementalisation. Elle avait pourtant contre elle, par rapport aux Antilles, les handicaps d'une monoculture plus accentuée, d'un éloignement de la métropole plus considérable; le nombre des navires et des avions, le tonnage de leurs marchandises est nettement plus élevé en Martinique et en Guadeloupe qu'à la Réunion, par ailleurs bien plus peuplée. Malgré tout, il semble, à bien des signes qui se recourent, que le climat social et économique soit meilleur à la Réunion. La cause immédiate en est probablement l'existence du franc C.F.A.; la cause profonde est peut-être la stabilité plus grande de la population, isolée des influences étrangères et dont les divers éléments sont mieux équilibrés qu'aux Antilles; la présence d'une nombreuse classe de petits propriétaires, et la proportion des éléments blancs atteignant un tiers du peuplement ont probablement joué en faveur de la Réunion.

Mais cette apparence optimiste appelle de graves réserves. Dans cette opération, l'île a reçu beaucoup plus qu'elle n'a donné. La transformation n'a pu avoir lieu que grâce à une aide de l'Etat, puissante mais artificielle. De 1949 à 1957, l'Etat a dépensé à la Réunion 35 milliards de plus qu'il n'a touché (1). Toujours est-il que la progression économique de l'île — en elle-même brillante réussite — implique des conditions et des conséquences qui le sont beaucoup moins.

En effet, l'accroissement de la production, élément essentiel, nous semble être assez près de son plafond pour la plupart des produits agricoles et activités artisanales, et même pour la canne, pour laquelle l'utilisation maximum des surfaces coïncide avec une surproduction mondiale menaçante. Au contraire, de très grands progrès restent à faire pour l'amélioration du niveau de vie, et notamment de l'habitat et de l'alimentation. Même compte tenu des faibles besoins en milieu tropical, le niveau de vie est encore beaucoup trop bas pour la foule de manœuvres journaliers et colons aux carences alimentaires graves, à l'ignorance profonde; la main-d'œuvre est répartie de façon déséquilibrée: trop de manœuvres, et pour ainsi dire pas de spécialistes, et guère de désir de le devenir.

Surtout, la prospérité actuelle est amorcée par un système d'alimentation financière très artificiel, qu'il sera assez vite dangereux, sinon impossible, de continuer. Les fonds F.I.D.O.M. cesseront un jour, — et s'ils ne cessent pas, c'est la mendicité institutionnelle. — La prise en charge de l'île par le F.I.D.O.M. avait pour but de la relancer sur la route d'une économie saine, avec des moyens adaptés à la bataille du monde moderne. C'est maintenant chose presque faite. Après quoi, l'île devra agir au mieux, en personne majeure, en s'alignant sur les autres départements français. Il ne faudrait pas que la Réunion se soit tout naturellement accoutumée à considérer ce secours provisoire comme définitif et comme un dû qui la dispenserait d'un gros effort personnel, et qu'elle crie à l'abandon ou à la trahison lorsqu'il lui sera refusé. On s'habitue vite à être servi. Livrée à elle-même, l'île ne retournera-t-elle

(1) En francs métropolitains. Cf. *Annuaire statistique 1951*, p. 35, 1952-1955, pp. 96-97 et 104.

pas à son indolence traditionnelle, vers laquelle la portent l'ambiance et la facilité des îles? Là est le danger.

Au-delà même des dépenses exceptionnelles du F.I.D.O.M., les bases sur lesquelles repose la richesse même de l'île sont profondément fragiles, puisque ce n'est que par des artifices financiers de subvention ou de contingentement qu'il lui est permis d'écouler son sucre; le drame vient, dit M. Paul Humblot (1), « de la distorsion entre l'accroissement de la population et l'insuffisance des ressources en dehors des interventions financières de la métropole »; la faiblesse de cette renaissance économique, c'est que si elle n'était soutenue à bout de bras par les secours de l'Etat, elle ne pourrait que s'effondrer. Ce drame est, du reste, commun aux trois îles à sucre.

Depuis quelques années, nombre d'économistes se sont penchés sur le problème. La lecture de leurs conclusions n'est pas encourageante. A l'unanimité, ils s'entendent pour rendre responsable du marasme actuel l'Etat qu'ils accusent contradictoirement de toutes sortes d'iniquités. Certes, ils utilisent comme tremplin des faits suggestifs, mais détachés de leur complexe humain et géographique. A les lire, d'autre part, on sent un peu trop un certain état d'esprit de classe, cette mentalité bien connue qui consiste, par principe à dire que tout allait mieux lorsque l'Etat ne s'occupait de rien, ou plus précisément lorsqu'il laissait les classes dirigeantes s'occuper de tout. C'est le reflet nostalgique d'un milieu qui profitait de l'ancienne politique coloniale; tout allait mieux, nul n'en doute, au temps des gouverneurs, pour l'aristocratie dirigeante. « Ce n'est pas l'une des moindres tares du régime politique actuel, dit M. Guézé, que ce pays soit moins maître de ses destinées qu'aux temps de la colonisation » (2). Nous nous en consolons facilement, étant donné que lorsqu'il était son maître, il avait réussi ce tour de force de faire de ce morceau de France un pays incroyablement arriéré.

Le problème est moins simple. Il semble que les juges sévères de la situation réunionnaise envisagent trop les choses en technocrates, sous un angle juridico-économique, en perdant de vue l'angle géographico-économique, qui pourtant conditionne tout le reste. Ils raisonnent comme si l'Etat était maître de choisir dans l'abstrait sa politique. Or, il ne faut pas oublier qu'à la base se situent des évidences géographiques:

1) La petitesse de l'île implique, en quelque matière que ce soit, la faiblesse de sa production et la met en état d'infériorité vis-à-vis des vastes pays neufs. Quoi qu'elle fasse, la Réunion produira toujours plus cher que le prix mondial, parce que les dépenses d'investissements seront beaucoup plus fortes par hectare que dans un grand pays, et que ses salaires sont plus élevés que dans les pays sous-développés à main-d'œuvre de couleur. L'éloignement et l'isolement de l'île impliquent en outre une cherté de fret qui aggrave le prix de revient des exportations et celui de tous les produits importés dans l'île.

Pour écouler sa production de façon à pouvoir en vivre, la Réunion devra donc trouver un client — et ce ne peut être que la France, — qui consente à lui acheter plus cher que le prix mondial, soit en comblant le déficit par des subventions, soit en se barricadant par des tarifs prohibitifs contre tout produit analogue venu de l'étranger, — lequel

(1) P. HUMBLLOT. Inquiétude dans les D.O.M. (France Outre-Mer, mars 1956, p. 27).

(2) P. GUÉZÉ. Des solutions nouvelles pour la Réunion. France Outre-Mer, mars 1956, p. 40.

bien entendu, appliquera la réciprocité —. La Réunion ne peut vivre en offrant des produits naturellement rentables. On est là dans une impasse, et tout moyen d'en sortir ne peut être qu'artificiel.

2) Toute amélioration de l'économie de la Réunion est actuellement annulée en grande partie par une croissance démographique qui empêche une élévation suffisante du niveau de vie.

3) La monoculture de la canne, en vue d'une politique d'exportation, est encore la moins mauvaise solution. Une politique de cultures vivrières suffisantes pour vivre en autarcie est impensable.

4) La prospérité de l'île n'a d'intérêt que si elle profite à l'élévation du niveau de vie de la population entière, à commencer par celui des classes les plus déshéritées, qui sont du reste de beaucoup les plus nombreuses.

5) Enfin, il faut admettre comme un fait que, économiquement parlant, la France n'a aucun besoin de la Réunion, car elle peut facilement se procurer du sucre sur son propre sol ou à l'étranger, et pour moins cher. Cette constatation nous amène à préciser deux points :

a) On pourrait se demander pourquoi, normalement, les crédits du F.I.D.O.M. auraient une fin, alors que les investissements pour les grands travaux en métropole sont indéfinis. C'est qu'un barrage, un canal, une mine, aménagés en Isère, dans la Marne ou en Moselle, servent pratiquement à l'ensemble des 89 départements métropolitains; ils sont d'un intérêt général, ils font partie d'un aménagement des richesses nationales. A la Réunion, l'aménagement sera nécessairement beaucoup plus limité et n'aura pas de conséquences hors de l'île.

b) On peut également dire qu'économiquement la France n'a aucun besoin des Basses-Alpes ou de la Lozère, et c'est aussi exact que pour la Réunion. Bien entendu, il faut sauver à la fois tous les départements, et l'Etat doit s'y employer. Mais ce n'est pas à cause de leur intérêt agricole ou industriel, c'est parce qu'ils sont français, partie intégrante d'un territoire et d'un peuple qui ne comportent aucune zone ou famille secondaire. Seulement le problème n'est plus économique, il est social. Ce n'est plus question de rentabilité, mais de solidarité et d'esprit de famille.

Tous ces impératifs ne dépendent guère de l'Etat, qui doit, par force, s'en accommoder. Une fois ceux-ci admis, il faut bien reconnaître que la solution est loin d'être évidente, et si juristes et économistes proposent des suggestions confuses et parfois contradictoires, ce n'est point incompetence ou irréflexion, mais c'est qu'en réalité personne, et pas plus l'Etat qu'eux-mêmes, n'entrevoit de solution générale et facile à une situation par elle-même contradictoire. Contradictoires les exigences d'une saine productivité agricole qui ne peut que souhaiter l'existence de la grande exploitation mécanisée, mais qui prolétarise la main-d'œuvre, et celles d'une politique sociale visant à la promotion familiale par l'accès à la petite ou moyenne propriété, aux dépens du revenu global.

Contradictoires, la nécessité de ne pas asphyxier une économie fragile, et d'apprendre l'effort à tout un peuple, et celle, plus immédiate, de relever l'état physiologique de ce peuple par la Sécurité Sociale et l'Assistance médicale.

Contradictoires, les arguments opposés de ceux qui défendent une politique de cultures vivrières pour éviter des importations coûteuses, et

de ceux qui préconisent l'enrichissement par l'exportation d'un produit qui ne peut être rentable que s'il est pratiquement exclusif.

Aussi trouve-t-on chez ces économistes, — qui touchent tous d'assez près l'industrie et le commerce sucrier, — à côté d'idées intéressantes et de critiques justes, des suggestions qu'il n'est pas toujours possible d'exécuter, ni parfois même d'approuver, car elles correspondent à des façons fragmentaires de présenter les faits.

L'un (1) estime que l'Etat prend jusqu'aux trois cinquièmes de la valeur de la production, ce qui paralyse tout le système; il demande donc la suppression des restrictions qui enchaînent l'industrie sucrière: contingents et fiscalité. Il est vrai que pour d'autres, ce retour à la liberté complète signifie la chute des prix et la mévente: ils réclament au contraire à grands cris un soutien gouvernemental plus strict encore, lequel ne peut que comporter le protectionnisme. Pour M. Guézé, tout le mal vient de ce que la Réunion, pays sous-développé, subit, du fait de l'assimilation, un régime fiscal de pays très industrialisé, où les taxes frappent la consommation (2). Quant à MM. Jourdain et Ripert, ils estiment que la France a largement profité de ses D.O.M. depuis trois siècles. Ils constatent que, comme le souligne l'exposé des motifs du 2^e plan, « la situation générale de ces départements est nettement mauvaise » et qu'on est dans une impasse. Pour en sortir, ils préconisent une série de mesures simplistes et avantageuses (3).

En même temps, se basant sur ce que nombre d'erreurs ont été commises du fait que Paris perd beaucoup de temps et fait preuve de beaucoup d'incompréhension vis-à-vis des problèmes des D.O.M., ils réclament l'extension des pouvoirs du Comité local d'expansion économique et sociale et surtout le renforcement des pouvoirs administratifs du préfet, nécessité absolue: le préfet commanderait à tous les chefs de service, et il serait seul à correspondre avec les divers ministères.

Certes, il faut donner au préfet des droits élargis, mais non pas, pensons-nous, en faire un chef du pouvoir exécutif; cette solution ramènerait la Réunion au temps des gouverneurs, c'est-à-dire qu'il y aurait de fortes chances de revoir l'immobilisme et le « chambrage » du chef du territoire par les coteries locales. Autant certes il est utile et indispensable que le préfet donne son avis avant toute décision ministérielle importante, — et qu'on en tienne fortement compte — parce qu'il est

(1) P. HUMBLLOT. Op. cit.

(2) P. GUÉZÉ. Op. cit. (France Outre-Mer, mars 1956).

Il faudrait, au contraire, dit-il, taxer à la sortie le sucre et les autres produits exportés et détaxer ou même subventionner les articles de consommation (cultures vivrières, artisanat), supprimer les taxes sur le chiffre d'affaires, abaisser les charges de Sécurité Sociale. Ainsi arriverait-on à un coût de la vie très bas. Le système devient plus confus lorsqu'il ajoute qu'il faut étendre la Sécurité Sociale à l'ensemble de la population, tout en diminuant les cotisations, abaisser fortement les impôts directs, étendre les cultures vivrières au détriment de la canne.

(3) JOURDAIN et RIPERT. Hommage à nos D.O.M., op. cit. et surtout « Un plan d'action dans le D.O.M. ». R.C.C., janvier 1957. Ces mesures se résument à ceci: l'Etat doit payer de plus en plus (remboursement des frais d'approche des sucres et rhums, organisation d'un stock des rhums en France, renforcement de l'émigration à Madagascar, remboursement de 50 % des frais d'arrachage de cannes au profit des cultures secondaires, etc...) et doit exonérer de plus en plus les contribuables (exonération des impôts sur le revenu et sur les sociétés, à raison de 35 % des investissements dans la construction, indexation des primes à la construction, exonération d'impôts fonciers pendant cinq ans pour les terres arrachées en cannes, détaxation du carburant, exonération des droits sur le matériel agricole, dispense de remettre à l'Office des changes 25 % des devises étrangères versées aux exportateurs à l'étranger, etc...).

mieux placé que d'autres pour juger de l'effet d'une mesure particulière dans l'ensemble d'un programme, autant il serait nuisible qu'il puisse, — ne serait-ce que théoriquement, — avoir le droit de s'opposer aux techniciens et de politiser tout le programme de redressement économique et social. Peut-être est-ce le lieu de dire ici, — car il faut le dire: — l'essentiel des mesures qui ont constitué l'admirable renaissance économique et sociale de l'île, depuis 1948, est dû à cinq ou six chefs de services et à leurs auxiliaires, aidés par une dizaine de personnalités locales, le plus souvent combattus par l'opinion publique et la presse; s'ils ont triomphé, c'est bien grâce à l'appui actif du préfet, mais c'est surtout parce qu'ils ont pu correspondre et discuter, pour ainsi dire en permanence, avec leurs ministères respectifs, et s'en faire écouter comme jamais un préfet n'aurait été écouté. Le rôle du préfet, primordial, est essentiellement de politique générale; il est de représenter les intérêts de l'île dans les comités interministériels et au F.I.D.O.M., où précisément il peut mettre en valeur les interférences et les répercussions réciproques des activités des divers services; il n'est pas d'intervenir dans le bon fonctionnement de chacun de ceux-ci.

Beaucoup de critiques pertinents s'entendent enfin pour demander l'accélération de l'émigration à Madagascar et surtout pour trouver un coupable général au marasme et crier « haro » sur ce baudet: tout le mal vient du taux des salaires infiniment trop élevés. Qu'on les abaisse très sensiblement, et tout rentrera dans l'ordre, surtout si l'on diminue notablement, en même temps, la taxe sur le chiffre d'affaires. Le tout était d'y penser.

Toujours est-il que les pessimistes disent que la rentabilité des exportations baisse, et soulignent avec crainte le caractère insulaire et l'éloignement de la Réunion, les méfaits de la monoculture, la pression démographique, la nécessité d'importer presque tous les biens de consommation et tous ceux d'équipement. Les optimistes répondent en dressant le tableau des réalisations spectaculaires obtenues depuis dix ans, et de l'élévation indubitable du niveau de vie; ils signalent la multiplication des signes apparents de richesse et les preuves que beaucoup d'argent se cache dans les tiroirs; ils mettent en valeur la libéralité, souvent à fonds perdus, de l'Etat, et montrent que la rentabilité des importations s'est accrue dans la même proportion que la baisse de rentabilité des exportations. Le problème est insoluble si l'on prétend réaliser un régime où aucun point noir n'existerait (1).

En réalité, la Réunion subit la loi des Iles, et notamment des îles tropicales, et en possède les complexes. Son cas, plus ou moins modifié, se retrouve aux Antilles, aux Açores, en Océanie. Trop petite et trop

(1) Voir Revue C.C., février 1956, pp. 83 et 89. Allocution du Président de la Chambre de Commerce et du Préfet. La Constitution de 1958 (art. 73), prévoit la modification éventuelle de l'organisation des D.O.M. Il est vraisemblable qu'un statut spécial — et probablement différent pour chaque D.O.M. — prévoira un assouplissement de la législation métropolitaine, avec un accroissement des pouvoirs du préfet, un droit pour le Conseil Général de donner son avis sur l'adaptation des textes législatifs au cas particulier de ces territoires tropicaux et sous-développés. Une loi-programme serait consacrée à des mesures portant surtout sur le secteur économique. De nombreux problèmes locaux pourraient être réglés sur place. Déjà, en septembre 1958, un secrétariat général de l'Administration des D.O.M. a été créé à Paris, et depuis 1959 l'ensemble des problèmes des D.O.M. est placé sous la responsabilité d'un ministre spécial. Par ailleurs, invoquant la violation permanente du suffrage universel à la Réunion, violation qui lui interdit tout espoir d'accéder au pouvoir ou même à la représentation minoritaire par les voies démocratiques, le Parti Communiste Réunionnais vient de faire volte-face en mai 1959 et de s'aligner sur les communistes antillais qui réclament désormais l'autonomie de chaque D.O.M. au sein de la Communauté.

pauvre pour être rentable, trop douce et trop belle pour inciter au travail, trop peuplée pour ses possibilités économiques, trop lointaine, trop isolée pour justifier une mise en valeur à l'échelon national. Trop heureuse encore si cette île est peuplée d'une parcelle d'un grand peuple, qui l'incorpore à une véritable nation et la prend en charge pour des destinées communes; trop heureuse si cette population civilisée a su l'exploiter et y créer des cultures d'exportation qui l'empêchent de mourir de faim. L'exemple de la misère des îles qui ne vivent que des cultures vivrières doit la porter à se féliciter de participer au courant mondial.

La Réunion a opté pour la canne, seule solution raisonnable de nos jours. La départementalisation a été la chance de sa vie, puisqu'elle lui a donné un équipement moderne et oblige l'Etat à faire pour elle autant que pour les départements métropolitains. Ce n'est pas que tout y soit pour le mieux, mais c'est dire que l'on fait au mieux, et c'est déjà beaucoup. La métamorphose matérielle et morale de l'île depuis 1946 en est la preuve.

La meilleure façon, pour la Réunion, d'utiliser les ressources que la nature lui a réparties semble donc bien être dans la ligne tracée par le XIX^e siècle et perfectionnée par la départementalisation. Elle reste avant tout une île à sucre, mais elle peut être une île à sucre moderne. Nous la voyons volontiers développer ses plantations ici par la grande exploitation capitaliste, là par des coopératives de petites exploitations, mais pratiquant dans les deux cas une mécanisation totale, une irrigation savante, une culture intensive de variétés hautement sélectionnées, une politique d'engrais, une bataille continue aux champs et à l'usine pour un rendement accru et des frais de revient comprimés. La civilisation des Hauts peut reposer sur les trois activités du géranium, de la forêt et de l'élevage, peut-être aussi du thé, toutes rationalisées. Les ressources annexes de la vanille et de la pêche pourront, la seconde surtout, réaliser de gros progrès. Enfin, l'île doit pouvoir profiter du Fonds créé par les pays du Marché Commun pour assurer le développement des pays d'outre-mer; on espère des investissements annuels de 400 à 500 millions de francs C.F.A. pendant quatre ou cinq ans pour des opérations d'équipement financées par ce Fonds. Mais l'exploitation intensive de l'île ne pourra, bien entendu, donner son plein effet qu'avec une population évoluée, instruite, ouverte aux nécessités et aux problèmes mondiaux, avec des cadres de techniciens et d'hommes d'affaires dont l'activité devra être compétente et absolument dépolitisée.

Ayant ainsi mis toutes les chances de son côté, la Réunion serait en droit, si elle n'arrive pas malgré tout à placer tout son sucre, à demander à la métropole de réduire sa production de betteraves en proportion, les plaines agricoles du Nord de la France ayant, — ce que n'a pas Bourbon, — toutes facilités pour d'autres activités agricoles. Equipée et travaillant selon des méthodes perpétuellement adaptées au progrès, la Réunion peut rapidement parvenir à une prospérité, modérée peut-être, mais solide et durable, à deux conditions; l'une — terriblement difficile — c'est qu'il soit trouvé une solution à la pression démographique; l'autre, — et l'on peut espérer qu'elle sera plus facile à réaliser, — c'est qu'une fois équipée, la Réunion ait assez de courage pour ne pas retomber dans son indolence tropicale; jusqu'à ce que la preuve soit faite que surpeuplement et inertie sont écartés, l'avenir reste, malgré la renaissance actuelle, assez incertain pour la Réunion.

POPULATION DE LA REUNION AU 1^{er} JANVIER 1959

<i>Côté au Vent</i>		<i>Côté sous le Vent</i>	
Saint-Denis	49 276	Possession	7 135
Sainte-Marie	11 902	Port	12 433
Sainte-Suzanne	10 137	Saint-Paul	33 497
Saint-André	17 918	Trois-Bassins	4 311
Salazie	6 744	Saint-Leu	16 157
Bras-Panon	4 657	Avirons	4 134
Saint-Benoît	14 113	Etang-Salé	6 028
Plaine des Palmistes	1 999	Saint-Louis	29 059
Sainte-Rose	3 841	Entre-Deux	3 873
		Saint-Pierre	32 197
		Tampon	22 535
		Petite-Ile	7 822
		Saint-Joseph	17 720
		Saint-Philippe	2 711
	<u>120 587</u>		<u>199 612</u>

Total Réunion: 320 199

(Estimation: Direction de la Population).

BIBLIOGRAPHIE

Il n'y a aucune véritable étude de géographie sur la Réunion. C'est avant tout sur l'observation et sur des enquêtes directes que nous avons dû construire notre étude. Cependant, sur de nombreux et importants points de détail existent des documents écrits que, selon la méthode traditionnelle, nous pouvons classer, d'après leur origine, en divers groupes.

I. — CARTES

A. — PRINCIPALES CARTES ANCIENNES (pour mémoire).

1. Cartes générales de l'île.

La plupart se trouvent au Dépôt des Cartes et Plans du Service Hydrographique de la Marine (Portefeuille 218). Notons principalement :

1653. *Carte de Flacourt* d'après les indications des douze déportés (Portef. 218).

1661. 2^e *carte de Flacourt* (publiée dans son « Histoire de la Grande Ile de Madagascar »).

1681. *Carte du chevalier de Ricars* (Portef. 218).

1705. *Carte dressée par Feuilley* (et A. Boucher?).

1708. *Carte de Leguat* (Portef. 218).

1708. *Carte de Daumas*.

1710. *Plan de l'île Bourbon en 1710* (Portef. 218).

1722. *Carte Denyon* (Portef. 218).

1762. *Carte de Bourbon* dressée par le sieur Latéré dans l'Atlas de Bonne.

1763. *Carte par Bellin* (Portef. 218).

M. A. Lougnon a réuni les reproductions photographiques de certaines de ces cartes dans un album déposé aux Archives départementales de la Réunion.

2. Plans.

Le Dépôt des Fortifications des Colonies contient dans l'inventaire des Archives n° 6 (où se trouve la Réunion pour la période de 1692-1880), 1523 numéros; les plus intéressants sont :

29: Plan de la rade et du quartier Saint-Paul, 1733. — 40: Arpentage de Guyomar. — 41: Plan Guyomar. — 63: Plan de Saint-Denis, par Guyomar. — 127, 128, 129, 130: Plans Selhausen de Saint-Pierre (1816), Sainte-

Rose, Saint-Benoit, Saint-André (1817). — 217, 218: Triangulation de Schneider. — 517 à 529: Plans des côtes et mouillages de chaque commune en 1849. — 576: Carte de l'île de la Réunion, par Maillard, 1852, etc...

On peut y ajouter de nombreux plans régionaux ou locaux, tel le « Plan du cours d'eau de la Rivière du Mât à l'île Bourbon », 1820, par M. Partiot (147), etc...

B. — CARTES MODERNES.

Jusqu'en 1947, c'est à des initiatives privées ou semi-privées que l'on doit les diverses cartes modernes de l'île.

1° La première est celle de *Bory de Saint-Vincent*, dressée en 1815 au 1/120 000° « pour servir à son voyage dans les quatre îles des mers d'Afrique ». Les contours des rivages et des cirques, le tracé des rivières, y sont encore très inexacts.

2° Maillard dresse (1845-1852) et publie dans son ouvrage une carte au 1/150 000° en noir et en hachures, qui sera ensuite fréquemment reproduite dans divers ouvrages (Barquissau-Fouque, Hermann, etc.).

La triangulation de Schneider, réalisée en 1824, lui sert de base ainsi qu'aux cartes postérieures.

3° Carte dite de « *Lépervanche* », 1878. Grande carte au 1/50 000°, en hachures, très générale, assez approximative dans le tracé des détails, faute de mesures minutieuses sur le terrain, et contenant des erreurs d'orientation dans le tracé de bien des ravines. Mais réalisant de très grands progrès sur les cartes précédentes, elle sert à son tour de base pour toutes les cartes postérieures. On en tire, en effet, successivement:

4° Carte de l'île de la Réunion au 1/100 000°, dite également carte *Lépervanche*, complétée et mise à jour par Ulysse Robert, 1906, en une feuille (Paris, Challamel).

5° Carte de l'île de la Réunion au 1/100 000° en deux feuilles (Ouest et Est), d'après la carte de 1906, dressée et mise à jour par le Service Géographique de Madagascar. En deux couleurs (bleu et rouge), 1934.

Même carte, copie anglaise en deux couleurs en une feuille. G.S.G.S. 4279, WO 1942. Même carte, tirage en noir en deux feuilles par l'I.G.N., 1947.

6° Carte de la Réunion au 1/250 000° dans l'Atlas des colonies françaises, publié sous la direction de G. Grandidier en 1934 (Paris, Sie Ed. Géogr. marit. et col.). En courbes et en couleurs, particulièrement réussie et suggestive.

7° Carte de l'île de la Réunion au 1/200 000°, 1937, en deux couleurs, par E. Barralier, éditée par l'Institut national agronomique de la France d'Outre-Mer.

8° Carte de la Réunion au 1/250 000°, 1955, par E. Bahry (carte n° 68 de la Documentation Française), comprenant les cartes des quatre D.O.M. En courbes et en couleurs, très parlante, mais bourrée d'erreurs, dont certaines énormes.

9° Cartes de l'Institut Géographique National, 1957.

Cependant, depuis 1947, l'I.G.N. a entrepris l'élaboration d'une grande carte moderne. Sa réalisation est jalonnée par les documents suivants:

— 1949-1950: Couverture photographique de l'île. Publication de trois séries: a) Couverture aérienne complète au 1/50 000° environ, en

- 161 photos; b) La même en 911 photos au 1/20 000^e; c) Photos de certaines régions côtières au 1/8 000^e (Saint-Denis, Port, Sainte-Rose, etc.) (1442 photos).
- 1953: Publication de trois feuilles au 1/20 000^e (équidistance: 10 mètres): Saint-Denis, Possession, Port.
 - 1954: *Carte provisoire de la Réunion au 1/40 000^e* en quatre feuilles en une seule teinte, portant uniquement les courbes de niveau et une toponymie très réduite.
 - 1956: Edition provisoire au 1/50 000^e en quatre feuilles (bistre).
 - 1957: *Carte définitive de l'île de la Réunion au 1/50 000^e* en quatre feuilles (Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Joseph, Saint-Pierre). En cinq couleurs et estompage; équidistance: 20 mètres.
 - 1958: *Carte routière et touristique de la Réunion au 1/100 000^e* en une feuille, en couleurs.
 - 1959: *Carte en relief au 1/100 000^e de l'île de la Réunion*.

Cartes particulières:

Certaines cartes dressées par des particuliers constituent des approches pour décrire certains faits géographiques. Maillard a publié, en 1852, dans son ouvrage, une carte géologique très élémentaire. De Monts de Savasse a élaboré vers 1936 une esquisse pluviométrique, reprise et précisée par E. Hugot dans une carte au 250 000^e demeurée manuscrite. A Lacroix a publié à la fin de son « Volcan actif de la Réunion », en 1936, une carte de la Fournaise au 1/100 000^e. Les Eaux et Forêts ont assuré le tirage limité, au stencil, des levés topographiques de V. Lauret en 1945-1947 pour les régions de Saint-Denis, Salazie, Mafate et Entre-Deux. Le Service Géologique de Madagascar a commencé l'élaboration d'une carte géologique de la Réunion, carte dont P. Bussière a publié une première esquisse au 1/100 000^e en 1957.

La collection de cartes déposées à l'I.G.N. (Cartothèque de Saint-Mandé) comprend entre autres:

- Plan du Port des Galets au 1/7 500^e, 1885.
- Plan de la ville de Saint-Denis au 1/2 000^e, en quatre feuilles (sans doute vers 1870-1880).
- Plan du Port et de la côte comprise entre la Pointe et la Rivière des Galets, dessiné par A. Barse, 1885.
- Carte de l'île de la Réunion au 1/261 000^e.
- Levés d'étude établis à la demande des Travaux publics dans la Réunion, au 1/10 000^e en deux feuilles (St-Denis à la Possession).

Cartes marines.

Des cartes exactes ont été publiées bien avant les cartes topographiques. Mais, bien entendu, elles ne concernent que les rivages.

La carte essentielle est la carte des côtes de l'île de la Réunion au 1/123 000^e, dressée par le Dépôt Général de la Marine en 1849 sur les levés de 1845-1846, avec mises à jour successives (la dernière en date est celle de 1956, d'après les sondages effectués par la mission hydrographique de Madagascar de 1950 à 1952).

Cette carte est accompagnée d'annexes également tenues à jour:

- Carte de Saint-Denis à Saint-Gilles 1/40 000^e. éd. 1955.
- Port des Galets au 1/10 000^e.
- Plans des mouillages de l'île (Etang-Salé, Saint-Pierre, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Saint-Denis (éd. 1944); côte de Saint-Leu.

II. — ARCHIVES

Les documents d'Archives nous ont relativement peu servi. Ils ne concernent que la géographie du passé: structure agraire ou peuplement, et ils sont peu nombreux. L'essentiel des documents se rapportant à ces questions a, du reste, été publié, pour l'époque de la Compagnie des Indes, par A. Lougnon. Par contre, pour la période du XIX^e siècle, les Archives de la Réunion, à l'époque où nous nous y trouvons, n'étaient pas classées. Nous y avons eu, cependant, recours pour des sondages fréquents.

Les documents d'archives les plus importants sont:

A. — ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA REUNION

1) - Période de la Compagnie des Indes (1665-1767):

Les documents de cette époque ont été classés dans la série unique C^o. Le catalogue complet a été dressé par A. Lougnon (1) sous 2 922 numéros. Les plus utiles au point de vue géographique sont:

- les lettres reçues par les autorités locales, expédiées par les autorités métropolitaines ou celles de l'île de France (n^o 7 à 668).
- les recensements généraux (n^o 767 à 779) et par quartiers (n^o 780 à 810).
- les registres curiaux (n^o 811 à 838), actes de baptême (839 à 842), actes de sépulture (n^o 845 à 870).
- les affaires d'esclavage, marronnage et affranchissements (n^o 940 à 1 068).
- le régime du commerce (n^o 1 282 à 1 341).
- les contrats de concession de terre (n^o 1 915 à 2 146).
- les plans parcellaires (n^o 2 271 à 2 278).
- les cartes et plans (n^o 2 808, album dressé par A. Lougnon).

Recensements annuels. *Déclaration des « habitants »* au sujet de leurs esclaves et de leurs productions agricoles (feuilles individuelles), 1781-1788.

2) - Période Révolution-Empire (1789-1815):

Série L. Documents correspondant au « Fonds Thébault », que l'on peut utiliser grâce à: « Thébault (E.P.). - Répertoire numérique de la

(1) A. LOUGNON. Classement et inventaire du Fonds de la Compagnie des Indes (série C^o) 1665-1767, 392 p. Couderc, Nérac, 1956.

série L: Révolution-Empire-régime anglais », publié par Yves Pérotin; 133 p., archives de la Réunion (Couderc, Nérac, 1954).

3) - XIX^e-XX^e siècles:

— Recensements annuels. *Déclaration des « habitants »* pour leurs esclaves et leurs productions agricoles (feuilles individuelles). Collections incomplètes; échelonnées de 1820 à 1848.

— Série M (classement provisoire, dans cette série, des documents, rapports, tableaux statistiques, états concernant la Direction de l'Intérieur, l'agriculture, l'immigration, la police, le vagabondage, et les dénombrements de population.

— Documents particuliers, tels que:

— Patu de Rosemont: *Mémoire à M. le Gouverneur sur la colonisation des terres de l'intérieur*, 1849.

— Ricard (?): *Moyens proposés afin d'utiliser la population inactive de l'île Bourbon* (oct. 1825, Saint-Denis); publié par Y. Pérotin; 12 p. dactyl., 1957).

B. — ARCHIVES DIVERSES A LA REUNION

Etat civil de toutes les sections de communes de l'île (aux greffes des tribunaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre, ou dans les mairies).

Registres paroissiaux (nous avons utilisé en particulier ceux du Tampon, de la Plaine des Cafres, de Saint-Pierre, qui contiennent des renseignements intéressants sur le peuplement du Sud).

Conservation des hypothèques. Actes de vente et d'achat des propriétés, au XIX^e siècle (particulièrement utilisés pour le Sud).

C. — ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

1) - Fonds du classement général, XVIII^e siècle:

Série C. Lettres reçues (C3 Bourbon et Seychelles, 2 registres et 15 cartons.

Série G. Dépôt des papiers publiés des colonies:

G1: Etat civil des colonies (Bourbon: registres 230 à 239);

G2: Greffes judiciaires (Bourbon: registres 26 à 40 quat.);

G3: Notariat des colonies (Bourbon: registres 662 à 836).

2) - Cartons spéciaux, XIX^e siècle.

Cartons contenant des manuscrits concernant la Réunion. Notamment les cartons 399 et 400 (concessions 1812 à 1867 et 1849 à 1879); 316 et 490 (mouvement maritime 1843-1861); 466-484 (cultures et statistiques agricoles 1822-1870); 371 et 491 (pêche 1832-1870); 486 (question des sucres, tarifs douaniers 1854-1875).

D. — DEPOT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES

Inventaire des Archives n° 6.

— n° 67: Observations sur la production de l'île Bourbon.

— n° 69: Description de la Plaine des Cafres en 1742.

III. — DOCUMENTS INEDITS RECENTS

Nous avons pu prendre connaissance de très nombreux documents officiels: notes, rapports techniques, rapports annuels d'activité des Services, rapports de séjour des chefs de services, etc... Citons en particulier:

— *Direction des Services Agricoles*: Rapport annuel 1948-1949; rapport annuel 1951-1952; rapport bisannuel 1953-1954.

— *Direction des Affaires économiques*: Divers rapports de 1949 à 1957.

— *Eaux et Forêts*: Divers rapports sur le Plan d'équipement et les réalisations du Service (reboisement).

— *Contributions Directes*: Rapport 1949 à propos de la réforme financière et divers états sur les enquêtes précadastrales (1947-1957).

— *Ponts et Chaussées*: Rapports sur le projet de route littorale de Saint-Denis au Port.

— *Inspection du Travail*: Rapport annuel 1949. Rapport de séjour 1947-1950.

— *Santé et Population*: Divers rapports sur la lutte antipaludique. Mesures et réalisations sanitaires 1948-1957. Etats démographiques annuels. Recensements de 1946 et 1954.

— *Inscription maritime*: Rapports et notes diverses sur la pêche (1948-1957).

De nombreuses précisions nous ont été fournies par la Préfecture, la Caisse Centrale de la F.O.M.; les Banques, les Compagnies sucrières, les Services du Plan. La plupart de nos sources sont citées chaque fois qu'il en est fait usage, exception faite, cependant, de courtes notes anonymes relevées dans des dossiers dactylographiés et de rapports non destinés au public, qui nous ont été communiqués à titre tout à fait exceptionnel.

Parmi les documents non anonymes, mais jusqu'ici demeurés simplement dactylographiés, citons en particulier:

AUDRY (G.) et NOTTRET (R.). — *Recherches et aménagement des points d'eau. La Plaine des Cafres. Prospection générale*. 43 p. dactyl. 1954.

BENDA (P.). — *Rapport sur le fonctionnement général du service*. 12 p.; nov. 1956.

— *Note pour le concours des chefs de district*; 1954 (dact.).

— *Rapport: Présent et avenir de la production forestière à la Réunion* (15 p.; sept. 1957).

— *L'érosion des sols à la Réunion* (Rapport au Comité d'Expans. Econom. et Sociale; 11 p., 1957).

BORDET (Cl.). — *Rapport du géologue sur le projet de route littorale de Saint-Denis à la Possession*. 35 p. ronéot., déc. 1957.

BOSSER (J.) et RIQUIER (J.). — *Compte rendu de tournée à la Réunion*. 15 p., 1956.

BOZZI (J.). — *Note sommaire sur le Port de la Pointe des Galets; Saint-Denis*; dact., 1949.

- CASTEL (R.). — *Madagascar et la position mondiale de la vanille. Problèmes locaux. Conjonctures.* Rapport 34 p., 1948.
- COSTE (R.). — *Etude de quelques problèmes se rapportant aux activités agricoles réunionnaises.* Inédit, 1953.
- GILBERT. — *Projet d'irrigation de la Plaine des Galets.* Inédit, 1957; 8 p.; cartes.
- HAMON. — *Rapports journaliers hebdomadaires et mensuels sur les campagnes de D.D.T. (1949-1951).*
- HAMON et DUFOUR (Y.). — *La lutte antipaludique à la Réunion (1949-1953),* 52 p.
- JAMES. — *Rapport de présentation sur le premier projet de route littorale de Saint-Denis à la Possession.* 67 p. ronéot. 1956.
- JEAN (M.). — *Mémoire sur l'éruption de 1942-1943.* 18 p.
- LOUGNON (A.). — *Contribution à la climatologie de l'île de Bourbon (Réunion).* Dipl. d'Et. Sup.; Bordeaux, 1931; inédit.
- MARIOTTI (A.). — *Essai sur l'évolution des salaires agricoles et du revenu agricole à la Réunion.* 6 p. et tableaux, 1956.
- *Les travaux de vulgarisation séricicole dans le Cirque de Cilaos* (12 p. D.S.A., 1956).
- MIGUET (J.-M.). — *Note sur le chou palmiste à la Réunion.* 4 p.; 1957.
- MORICE (J.). — *Rapport sur la situation de la pêche côtière à la Réunion.* 116 p.; Saint-Denis, 1949.
- *Rapport préliminaire sur la situation de la pêche côtière à la Réunion;* Saint-Denis, juin 1949.
- PERCIER (Ed.). — *La pêche à la Réunion. Etude économique.* 24 p., 1953.
- *Le cabotage entre Madagascar et la Réunion.* Rapport, 1955.
- PEROTIN (Y.). — Notes dactylographiées:
- *Sur les plantes à parfum* (4 p., juillet 1957).
- *Sur le riz à la Réunion* (4 p., janvier 1957).
- *Sur la culture de la vigne sur le littoral de la région de Saint-Paul* (1 p., nov. 1956).
- *Sur les terres du littoral sous le Vent* (4 p., nov. 1956).
- *Le prolétariat blanc à Bourbon avant l'émancipation des esclaves;* 14 p., 1957.
- *Note rétrospective sur l'économie et la démographie de la Réunion;* 7 p., 1957.
- *De l'île déserte au pays surpeuplé* (émission radio. juin 1956).

IV. — PERIODIQUES

(N.-B. — Pour les publications citées fréquemment, nous indiquons en fin de ligne les abréviations adoptées).

Agronomie Tropicale (1)	<i>Agr. Trop.</i>
Almanach de la Réunion (tous les ans depuis 1954) Saint-Denis, Cazal).	
Almanach religieux de l'île Bourbon ou de la Réunion.	
Annales de Géographie	<i>Ann. Géogr.</i>
Annuaire hydrologique de la France d'Outre-Mer.	
Annuaire de l'île de la Réunion.	
Annuaire Noria (depuis 1953).	
Annuaire officiel des abonnés au téléphone de l'île de la Réunion.	
Annuaire Statistique 1948-1950, 1951, 1952-1955.	
Bulletin de l'Académie de la Réunion (1913-1947) ..	<i>Bull. Ac. R.</i>
Bulletin de l'Association des Géographes Français.	
Bulletin du Centre départemental d'Education sani- taire, démographique et sociale de la Réunion (1953-1955).	
Bulletin départemental de l'Enseignement.	
Bulletin de la Fédération française des Exploitants agricoles	<i>Bull. F.F.E.A.</i>
Bulletin mensuel de statistique d'Outre-Mer (supplé- ment, série statistique).	
Bulletin Officiel de l'île de la Réunion (jusqu'en 1948).	
Bulletin de la Société d'Acclimatation et d'Histoire naturelle de l'île de la Réunion (2 vol., 1863).	
Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l'île de la Réunion: 1 ^{re} série, 1856-1890; 2 ^e série, 1921 et sq.	
Bulletin Volcanologique (Naples).	
Cahiers des Ingénieurs agronomes.	
Cahiers d'Outre-Mer (Les)	<i>C.O.M.</i>
Comptes rendus de l'Académie des Sciences	<i>C. R. Ac. Sc.</i>
Compte rendu des délibérations du Conseil Général de l'île de la Réunion	<i>C. G.</i>
Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer (L')	<i>Enc. mens. O.M.</i>
Etudes en conjonctures.	
Exportateur français (L').	
France d'Outre-Mer (La)	<i>F.O.M.</i>
Géographie (La).	
Information agricole (Saint-Denis)	<i>Inf. Agr.</i>
Institut National des Statistiques et Etudes Economi- ques (Publication de l')	<i>I.N.S.E.E.</i>
Journal Officiel	<i>J.O.</i>
Marchés Coloniaux	<i>M. Col.</i>
Marchés Tropicaux	<i>M. Trop.</i>
Monde Colonial Illustré (Le)	<i>M. Col. Ill.</i>

- Missi (Revue missionnaire internationale) (Lyon et Arlon).
 Nature (La).
 Notes et études documentaires (La Documentation française) *Notes doc.*
 Résumé du temps à la Réunion (brochures annuelles depuis 1950).
 Revue agricole de l'île de la Réunion *R. A.*
 Revue de la Chambre de Commerce de l'île de la Réunion *R. C. C.*
 Revue Forestière *R. For.*
 Revue de Géographie Alpine *Rev. Géog. Alp.*
 Service Géologique de Madagascar (publication du).
 Service Météorologique de Madagascar (public. du).
 Statistique du Commerce et de la Navigation (Réunion) (annuel).
 Vie Française et de l'Union Française (La) *Vie F.U.F.*
 Vie Réunionnaise (La). Cazal (Saint-Denis). 1958.

V. — JOURNAUX

PRESSE LOCALE.

Le Peuple, journal quotidien, Saint-Denis — 1905 à 1958 — est le journal donnant le plus d'informations sérieuses sur la vie locale. Mais pour pénétrer la mentalité créole, il y a intérêt à consulter des feuilles paraissant deux ou trois fois par semaine: *Le Progrès*, *Témoignages*, *La Démocratie*, *Le Cri du Peuple*, *Le Matin* et *Le Balai*.

Voir aussi: *Dieu et Patrie* (hebdomadaire diocésain) et le quotidien *Le Journal de l'Île de la Réunion*, depuis 1951.

PRESSE PARISIENNE.

Divers reportages, dont *Le Monde* (23, 25, 27, 29, 30 janv. 1949) (A. Blanchet: *Une enquête du Monde dans l'Océan Indien (la Réunion)*).

VI. — OUVRAGES IMPRIMÉS

Une bibliographie complète des ouvrages concernant la Réunion exigerait un volume entier. Très peu de ces ouvrages ont, du reste, été écrits dans un but géographique. La plupart des auteurs envisagent en historiens, en botanistes, en agronomes, en juristes, des faits qui, sous un autre angle, intéressent le géographe. Les descriptions géographiques n'y servent que d'introduction, et elles se répètent à satiété. La plupart des œuvres de quelque importance datent du XIX^e siècle. C'est surtout par une masse d'articles que l'on peut se documenter sur l'évolution de l'île depuis cinquante ans.

- AUBER (J.). — *Histoire de l'Océan Indien*. 498 p. Société Lilloise d'Impression. Tananarive, 1955.
- AUBERT DE LA RUE (E.). — *L'homme et les îles*. Paris, 1935.
- *Une excursion géologique au pied nord du Piton des Neiges*. Rev. de Géo. phys. et géol. dyn. IV, 1931; fasc. 3, p. 201-221.
 - *Sur l'existence d'une roche sédimentaire dans l'île de la Réunion*. C.r. S. Géol. Fce; 19 janvier 1931, p. 14-15.
- AUROYER (A.). — *Une expérience de reboisement en zone tropicale aride: la forêt de l'Étang-Salé à la Réunion*. Rev. forestière frse, oct. 1953, p. 674-686.
- AZEMA (G.). — *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1948*. Plon, Paris, 1859; 358 p.
- AZEMA (H.). — *Histoire de la ville de Saint-Denis, de 1815 à 1870*. Quillet, Paris.
- BABET (R.). — *Le sucre, problème n° 1*. La Vie F.U.F., juillet-août 1951, p. 96.
- *Le contingentement des sucres à prix soutenus*. R.A., nov-déc. 1954, p. 239-247.
- BARASSIN (J.). — *Histoire religieuse de Bourbon. Naissance d'une chrétienté. Bourbon des origines jusqu'à 1714*. Saint-Denis, Cazal, et Maison Provinciale des P.P. du Saint-Esprit, Paris, 1953; XX et 448 p.
- *L'esclavage à Bourbon avant l'application du code noir de 1723*. Rec. doc. nlle série, n° 2, p. 11-60.
 - *Les premières cannes à sucre à Bourbon (1665-1718)*. Rev. C.C., mai 1957, p. 269-273.
- BARQUISSAU (R.). — *L'œuvre de la Réunion à Madagascar*. Bull. Ac. R. 1921, p. 187-204.
- *Une colonie colonisatrice*. Drouhet, Saint-Denis, 1922.
 - FOUQUE (H.) et Jacob de CORDEMOY. — *L'île de la Réunion (ancienne de Bourbon)*. 2^e édit., Paris, 1925, 290 p., bibliogr.
 - *Les Isles (Antilles, Isle Bourbon, Isle de France, Isle Dauphine de Madagascar)*, 265 p., grav. et cartes. Grasset, Paris, 1941.
- BÉDIER (M.). — *L'agriculture à la Réunion de 1913 à 1917*. Saint-André, 1917.
- BÉGUÉ (A.). — *Le Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre de l'île de la Réunion* (Inf. agr. n° 10-11, avril-juil. 1953, p. 10-13).
- *Part de sucre des planteurs exprimée en kilogrammes par tonne de cannes, 1951-1955*. R.A., nov-déc. 1956, p. 260.
 - *Activité du Centre technique de la canne*. R.A., sept.-oct. 1956, p. 185-238.
- BÉNARD (L.). — *96^e département français, la Réunion est en péril*. La Vie F.U.F., juillet-août 1951, p. 87-88.
- BÉNARD (R.). — *Étude sur les plantes à parfum*. Dubourg, Saint-Denis, 1908.

- BENDA (P.). — *Recherche d'un équilibre sylvo-pastoral à la Réunion*. Bull. féd. français d'Economie alpestre, n° 5, 1956, et R.A., juillet-août 1956, p. 141-154.
- BENOIT. — *La culture du tabac à la Réunion*. M. Trop., 18 mai 1957.
- BERGET. — *La viticulture tropicale d'après l'expérience de la Réunion*. Rev. de Vitic., 1922, 43 p., 8 fig.
- BERTHO (Cdt J.). — *Etude sur les cyclones, Saint-Denis, 1903*.
— *Rapport sur le cyclone des 4-5 mars 1913*. Bull. Ac. R. 1913-1914, p. 55-71.
- BETTING DE LANCASTEL. — *Statistique de l'île Bourbon*. Lahuppe, Saint-Denis, 1827.
- BHERE (L.). — *La Réunion, île du sucre*. Monde Col. ill., déc. 1946, p. 150.
- BICHERON. — *Conjoncture des D.O.M.* Conseil Economique, J.O., 30 janvier 1953.
— *Conjoncture des D.O.M.* Conseil Economique, J.O. 1^{er} juillet 1954, p. 522.
— *Note sur le 2^e Plan de modernisation et d'équipement des D.O.M.* Conseil Economique, J.O. 3 août 1954, p. 724.
- BLACHE (J.). — *L'île de la Réunion: Jeunesse et archaïsme*. R. géogr. alpine. 1949, p. 553-586.
— *Sur les Petits Blancs de l'île de la Réunion*. Livre jubilaire de M. Zimmermann, Lyon, 1946, p. 157-160.
- BORDES. — *L'économie de la Réunion*. C.O.M., avril 1948, p. 187-190.
- BORDIER (A.). — *La colonisation scientifique et les colonies françaises*. 506 p. Reinwald, Paris, 1884.
- BORY DE SAINT-VINCENT (J.-B.). — *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement, pendant les années 9 et 10 de la République (1801-1802)*. 3 vol. in-4° de XVI+475, 437, 473 p. et 1 atlas de 58 planches. Buisson, Paris, an XIII (1804).
— *Eruption du volcan de l'île Mascareigne, 1812*.
- BOURRIQUET (G.). — *Note concernant les maladies des plantes cultivées à la Réunion*. R.A., mars-avril 1938.
— *Sur la germination des graines des vanilliers*. Agr. trop., mars-avril 1947, p. 150-164.
— *Où en est la vanille dans l'Océan Indien?* La Vie F.U.F., juillet-août 1951, p. 100-101.
- BOUCHER (A.). — *Mémoire d'observation sur Celui de l'île de Bourbon adressé à M. de Fougerolle, Directeur général de la Royale Compagnie des Indes, par son très humble et très obéissant serviteur Boucher (1710)*. Dans Rec. Trim. V, 1941, p. 279-355.
- BRIDET (M.). — *Etude sur les ouragans de l'hémisphère austral*. Saint-Denis, 1861; Lainé, Paris, 1869. 3^e éd., Paris, Challamel, 1876, 211 p.

- BRUNET (A.). — *Trois cents ans de colonisation à l'île Bourbon*. 178 p.; Edit. de l'Empire, Paris, 1948.
- BRUNET (D.). — *De la réserve domaniale dite des pas géométriques à l'île de la Réunion*. 182 p. Drouhet, Saint-Denis, 1881.
- *Histoire de l'organisation du travail à la Réunion*. Saint-Denis, 1893.
- BUISSON (Ed. du). — *L'île de la Réunion en 1889; son industrie agricole*. Lahuppe, Saint-Denis, 1889.
- BUSSIÈRE (P.). — *Reconnaissance géologique à l'île de la Réunion*. Rapport annuel du Service géol. de Madagascar pour 1956, p. 191-196; une carte.
- *Etude géologique de l'île de la Réunion*. Travaux du Bureau géologique de Madagascar, n° 84, 64 p., cartes, photos, 1958.
- CANCRE (G.). — *L'élevage à la Réunion*. Inf. Agr., juillet 1951, n° 3, p. 2-25.
- CARIÉ (P.). — *Sur la biogéographie des îles Mascareignes*. C.R.S. Biol., 19 oct. 1928, p. 55-59.
- *Les îles sœurs de l'Océan Indien (La Réunion et Maurice)*. Géogr. XXXIII, 1920, p. 385-404.
- CASTA-LOMIO. — *Etude historique sur les origines de l'immigration réglementée dans nos anciennes colonies*. Paris et Vendôme, 1907.
- CAUBET (P.). — *L'éruption du Piton de la Fournaise (déc. 1925 à avril 1926)*. C. r. Ac. Sc. CLXXXII, 29 juillet 1926, p. 223-224.
- *L'éruption du Piton de la Fournaise (Ile de la Réunion)*. A.G. nov. 1926, p. 559-560.
- *Un centre nouveau d'activité volcanique à la Réunion*. La Géographie, juillet-août 1927, p. 59-63.
- *La Réunion, perle de la mer des Indes*. M. Col. Ill., juillet 1929.
- *La main-d'œuvre et le tourisme à la Réunion* (id.).
- *Note sur le développement économique de la Réunion par l'électrification* (id.).
- *La colonisation rurale à la Réunion*. Congrès de la colonisation rurale; Alger, mai 1930, 4^e partie, p. 193-207.
- *Les plages de galets et de sable à l'île de la Réunion*. B.S. océan. France, 15 nov. 1933, p. 1299-1303.
- *La canne à sucre à la Réunion*. Ann. Géogr. juillet 1934, p. 397-416.
- *La Réunion: ses ports et ses rades*. B. Soc. Géogr. Marseille, 1935, p. 62-84.
- *Rades et ports à la Réunion*. Ann. Géogr., mars 1936, p. 175-184.
- *L'activité des volcans de la Réunion de 1925 à 1927*. Bull. volc., Naples; IV, n° 13-14, 3^e et 4^e trim. 1929, p. 190-192.
- C. B. — *Ça Bourbon même*. 29 p. Chaix, Paris, 1953.
- CHALOT (C.). — *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*. 42 p., 8 pl. phot. Larose, Paris, 1928.

- CHALOT et LECONTE. — *Le vanillier*. Paris, 1902.
- CHAMPDEMERLE (P.). — *Le problème de la main-d'œuvre à l'île de la Réunion*. Thèse droit 96 p., Hugnin, Paris, 1929.
- CHANVALON. — *Mémoire fait par Chanvalon, ordonnateur aux Isles depuis 1785*. Archives Réunion, carton 101. Dans Rec. Trim. VI, 1944, p. 285-332.
- CHARMY (F.). — *Le sucre*. 128 p. Coll. « Que sais-je? »; P.U.F., Paris, 1950.
- CHATEAUVIEUX (de). — *Histoire de Saint-Leu*. Leport, Saint-Denis, 1865.
- CHATEL (L.). — *Pratique de la culture de la canne à sucre à la Réunion*. Agric. pratique des pays chauds. 1913, p. 425 sq. et Challamel, Paris, 1914.
- *La culture du tabac à la Réunion*. Bull. Ac. R. 1915-1919, p. 181-232.
- CHENIÈRE (J.). — *Sur la canne à sucre repose l'économie de nos D.O.M. France O.M.*, mars 1956, p. 30-31 et 33-34.
- CODINE (J.). — *Fragments sur l'histoire de Bourbon*. Saint-Denis; Journal de Commerce, 1865.
- *Mémoire géographique sur la mer des Indes*. 264 p. Challamel, Paris, 1868.
- COLLETTE (R.). — *Rapport sur la culture du tabac à la Réunion*. R.A., juillet, août, sept., oct. 1937.
- COLSON (L.). — *Culture et industrie de la canne à sucre aux îles Hawaï et à la Réunion*. Paris, 1903 et Challamel, Paris, 1905 (2^e éd.).
- COLSON et CHATEL. — *Le manioc, culture et industrie à la Réunion*. Agr. prat. des pays chauds, 1905.
- CORNU (H.). — *Les effets économiques de l'assimilation sur les entreprises privées réunionnaises*. 36 p. dact., 1955.
- et articles dans *Le Peuple*, 1955, des 8, 15, 22 fév., 2, 8, 15, 28 mars; 14 avril; 13, 17 mai.
- *Une expérience à la Réunion, à la Martinique et à Guadeloupe*; 152 p. Domat-Monchrestien, Paris, 1935.
- COSTANTIN (J.). — *Les nouvelles cultures de cannes à sucre de la Réunion*. Rev. Bot. appl. et d'Agric. trop.; Paris, XIII; n° 142, juin 1933, p. 398-402.
- COSTE (R.). — *Recherche d'un mode équitable de rémunération du producteur de cannes réunionnais*. Inf. agric., n° spécial, juin 1951, p. 1-15.
- *Le problème démographique réunionnais*. M. Col. 1956, p. 1875-1878.
- COTTON (C.A.). — *Volcanoes as landscape forms*. Christchurch, 1944; 2^e éd. 1952, 416 p.
- CREMAZY. — *L'île de la Réunion et Madagascar*. Poulet-Malassis, Paris, 1861.
- CUMPTON (I.M.). — *Indians overseas in British territories 1834-1854*. Oxford University pens. London, 1953.

- DALY (Rog. Aldworth). — *Igneous Rocks and the death of the Earth*. 1933.
- DAUVERGNÉ R. — *Les anciens plans ruraux des colonies françaises*. Rev. hist. des Colonies, T. XXXV, 1948; 3^e et 4^e trim.; p. 231-269.
- DECARY (R.). — *Voyage à l'île de la Réunion*. B. Ec. Mod. janv. 1939, p. 79-131.
- *L'île de la Réunion* (in Côte des Somalis, Réunion, Indes, p. 87-144). Berger-Levrault, Paris, 1948.
- DÉDÉ. — *Rapport sur la production et la consommation du sucre dans l'Union française*. Ass. U. Frse, n° 335, juin 1956.
- DEFOS DU RAU (J.). — *Rapport sur l'éruption du volcan en avril 1950*. Le Peuple, 13 avril 1950.
- *Où en est la Réunion?* C.O.M., juill.-sept. 1951, p. 237-262.
- *Peuplement et population à la Réunion*. Richesse de la France, 1956, p. 23-34.
- *Un cirque des « Hauts » de la Réunion: Cilaos*. C.O.M., juillet 1956, p. 263-313.
- *Note sur la morphologie volcanique à la Réunion*. Commun. congrès P.I.O.S.A. Tananarive, 1957, et mémoires de l'Inst. Sc. de Madag. Série D, Tome IX, Tananarive, 1960.
- *La Réunion au début de 1958*. C.O.M., janv. 1958, p. 75-78.
- *L'isola della Riunione*. Le Vie del Mondo, déc. 1958, p. 1303-1316. Milan, 1958.
- *Une île à sucre devient département*. Bull. Sté Géogr. commerciale de Bordeaux. 1959, n° 2, p. 3-11.
- *Le relief de l'île de la Réunion. Etude de morphologie volcanique*, 320 p., 41 pl., 20 cartes. Thèse complémentaire. Institut de Géogr., Faculté des Lettres, Bordeaux, 1959.
- DÉJEAN DE LA BATIE (M.). — *Notice sur l'île Bourbon, suivie d'un plan topographique de la ville de St-Denis et de 17 dessins*. Paris, 1847.
- DELTEIL (A.). — *La canne à sucre*. Challamel, Paris, 1884.
- *Note sur le climat de la Réunion*. 39 p.; Challamel, Paris, 1886.
- DEMANGE (P.). — *Discours à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil Général du 12 octobre 1949*. 48 p.; Cazal, Saint-Denis, 1949.
- DESCHAMPS (L.). — *Les colonies pendant la Révolution*. 340 p. Perrin et Cie, Paris, 1898.
- DEVÈZE (M.). — *La France d'Outre-Mer: de l'Empire colonial à l'Union française, 1938-1947*. 322 p.; Hachette, Paris, 1948.
- DOLABARATZ. — *La crise monétaire à la Réunion*. Nancy, 1896.
- DRASCHE (R. von). — *Die vulcane der Insel Reunion*, 1875.
- *Die Insel Réunion in Indischen Océan*. 85 p.; Holder Wien, 1878; planches et cartes et traduction française (dactyl.) par Roméis (P.) et Rivals (P.), Saint-Denis.

- DROUHET (Th.). — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'étudier la situation de la colonie vis-à-vis de la Société du Crédit Foncier Colonial*. Lahuppe, Saint-Denis, 1888.
- DUCROT. — *Le Volcan de la Réunion (période 1952-1957)*, Sce Géol. Madagascar, 101 p. ronéot. Tananarive, 1958.
- *L'activité du volcan*. Journal de l'île de la Réunion, 22 déc. 1953.
- *Les roches à la Réunion*. Almanach Journal I.R. 1955, p. 95-97.
- DUFOUR (Y.). — *La lutte antipaludique: Campagne 1949-1950 à la Réunion*. 20 p.; Cazal, Saint-Denis, 1950.
- DUPUIS (René). — *Le commerce des huiles essentielles dans l'île de la Réunion*. Rev. Int. des produits col., déc. 1955.
- DUPUIS (Rieul). — *Le sucre français, produit commun de la betterave métropolitaine et de la canne à sucre d'outre-mer*. Rev. Fce O.M., déc. 1952.
- DURAND (E.). — *L'île de la Réunion et le Crédit Foncier colonial*. Thèse, 217 p.; Sirey, Paris, 1914.
- DUSSEAUX (R.). — *Rapport sur la situation économique des territoires et départements d'Outre-Mer*. Ass. Union Fse, n° 201, mars 1956, p. 89 sq., et n° 370.
- *Note sur la situation économique des D.O.M. en 1956 et au début de 1957*. Proposition n° 201, Assemblée de l'U.F., année 1955-1956. R.C.C., sept. 1957, p. 451-455.
- DUSSERT. — *L'ylang-ylang à la Réunion*. Agric. pratique des pays chauds, 1910, p. 255 sq.
- DUVERGÉ. — *Principe de météorologie dynamique et types de temps à Madagascar*. Service météorol. de Mad., n° 13; Paoli et Fakra, Tananarive, 1950.
- EMMEREZ DE CHARMOY (D. d'). — *Les cannes de graine à la Réunion*. R.A., janv. 1935.
- *La lutte contre la mosaïque de la canne à sucre à la Réunion*. R.A., janv. 1937.
- *La station de sélection des cannes à sucre de la Réunion*. Agr. Trop., nov-déc. 1946, p. 617-620.
- *Etudes sur les nouvelles variétés de cannes à sucre à l'île de la Réunion*. Agronomie Tropicale, juillet-août 1953, p. 417-425.
- *Le rôle des cannes hybrides dans l'évolution de l'industrie sucrière à la Réunion*. R.A., juillet-août 1959, p. 201-211.
- EMON (J.). — *Le cyclone tropical destructeur des 26 et 27 janvier 1948 à la Réunion*. Service météorol. de Madagascar, n° 12, 1948.
- ENOCH (A.). — *La canne à sucre à la Réunion*. Agr. Trop., juillet-août 1953, p. 409-416.
- *Les ressources alimentaires procurées par l'élevage réunionnais et les moyens de les améliorer*. Inf. agr., n° 14, juillet 1954, p. 6-17.

- ESTIENNE (P.). — *Notes de météorologie tropicale*. Rev. Géogr. alp., 1953, fasc. 11, p. 311-326.
- FANGEAT. — *Le plan de modernisation et d'équipement des D.O.M.* (Rapport sur le 2^e plan de modernisation et d'équipement des D.O.M., extraits). Industrie et Travaux d'Outre-Mer, juillet, août et octobre 1954.
- FARCHI (J.). — *Petite histoire de l'île Bourbon*, 201 p.; P.U.F., Paris, 1937.
— *Le parler créole à la Réunion*. Le Peuple, 1936 et 2^e éd., 25 juillet 1952.
- FAUVEL. — *L'immigration indienne aux Mascareignes*. Chaix, Paris, 1892.
- FAYOT. — *Le cyclone du 26 janvier 1948 à la Réunion*. Inf. Géogr., nov. 1948.
- FLACOURT (de). — *Histoire de la Grande Isle de Madagascar*. 2^e éd., Bienfait, Paris, 1661.
- FOCARD. — *Notice sur l'introduction et la fécondation du vanillier à Bourbon*. 1863.
- FOUCQUE (H.). — Voir: Barquissau, Foucque, de Cordemoy.
- FOURNIER. — *L'agriculture à la Réunion*. Inédit, 1942.
- FRAPPEZ. — *Les voyages du lieutenant de vaisseau Frappez dans les mers des Indes* (publié par R. Decary). Tananarive, 1939, 226 p.
- FRAPPIER (F.). — *Travaux du port de Saint-Pierre*, 1860.
- FROIDEVAUX. — *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*. Paris, 1933.
- FROLOW. — *Les influences météorologiques sur l'activité du volcan de la Réunion*. Communic. Congrès P.I.O.S.A.; Tananarive, 1957.
- GARSAULT. — *Le vin de Salazie*. Bull. Ac. R., 1913-1914, p. 159-175.
- GAUTREZ (U.). — *Les Hindous à la Réunion*. Monde Col. ill., mai 1929, p. 134 sq.
- GÉRARD (H.). — *Le coût de la vie à l'île de la Réunion de 1933 à 1942. Les traitements et salaires, le pouvoir d'achat dans la colonie de 1914 à 1939*. Bull. Ac. R., 1942, inédit.
— *Le coût de la vie à la Réunion depuis 1923*. Bull. Ac. R. 1931-1932.
— *A propos du contingentement des rhums et sucres*. Bull. Ac. R., 1935, p. 63-82.
— *Etude historique du régime du commerce extérieur et de l'organisation douanière à l'île de la Réunion*. Bull. Ac. R., 1922, p. 31-135. Bull. Ac. R., 1923, p. 5-36.
— *Note sur le coût de la vie à la Réunion depuis 1914*. Bull. Ac. R., 1923, p. 77-112.
- GERMAIN (L.). — *Faune malacologique terrestre et fluviatile des îles Mascareignes*. 425 p., 42 fig., 13 pl. Angus, Paris, 1921.
— *Considération sur la faune des îles Mascareignes*. Bull. Soc. Hist. Nat., 1929, 35 p., Elbœuf.

- GIBERT-DES MOLIÈRES (G. des). — *Premier mémoire sur la météorologie de l'île Bourbon*. 33 p., 15 tableaux. Lahuppe, Saint-Denis, 1843.
- GILLARD (A.). — *L'élevage à la Réunion*. R.A., juillet-août 1947; p. 151-159; sept.-oct., p. 221-233.
- GIRAUD (L.). — *Le contrôle chimique en sucrerie*. R.A., fév. 1934.
- GIRY (A. de). — *L'évolution de l'activité économique à la Réunion au cours de l'année 1954*. (R.C.C., janv.-fév. 1955). — 1955 (R.C.C. fév. 1956). — 1956 (R.C.C. fév. 1957). — 1957 (R.C.C. fév. 1958) — 1958 (n° spécial mars 1959)
- *Etude sur une dépression économique*. R.C.C. janv. 1956, p. 63 sq. — fév. 1956: p. 163 sq. — mars 1956, p. 207 sq.
- GOUROU (P.). — *Les pays tropicaux*. 200 p., 16 fig. Colonie et Empire, 1^{re} série. Etudes coloniales, P.U.F., Paris, 1957.
- *Milieu local et colonisation réunionnaise sur les plateaux de la Sakay (centre-ouest de Madagascar)*. C.O.M. 1956, p. 36-57.
- GRANDIDIER (G.). — *La Réunion*, in: *Atlas des Colonies françaises*, Paris, 1934.
- GREC (Ch.). — *Les variations des pressions dans l'Océan Indien Sud-Ouest*. Bull. Acad. Réunion, XVI, 1939, p. 79-111, carte et planche.
- GUENNELON. — *La mise en valeur des terres nouvelles à la Réunion*. Inf. agr., n° 10-11, avril, juillet 1953, p. 2-9.
- *Les phénomènes d'érosion et leur importance à l'île de la Réunion*. Inf. agr., n° 12-13, oct. 1953 et janv. 1954, p. 3-18.
- *Conservation des sols et lutte contre l'érosion à l'île de la Réunion*. Ann. Agron. Paris, n° 3, mai-juin 1955, p. 423-497; 36 phot., 12 cartes et fig.
- GUET (M.-I.). — *Les origines de l'île Bourbon et la colonisation française à Madagascar*. Bayle, Paris, 1883.
- GUÉZÉ (P.). — *Valeur en usine de quelques variétés de cannes cultivées à la Réunion*. R.A., juillet 1934.
- *Méthode nouvelle pour l'analyse des mélasses de cannes*. R.A., mai 1934.
- *La purification des jus de cannes à la Réunion*. R.A., oct. 1934.
- *L'après-guerre et la crise économique à la Réunion*. Agr. Tr., mai-juin 1946, p. 227-243.
- *Questions économiques réunionnaises*. Communic. à l'Acad. Réunion du 13 juin 1946.
- *Un pays enchanteur, mais une économie menacée*. France d'Outre-Mer, mai 1948.
- *Peut-on utiliser à Madagascar l'excédent de main-d'œuvre réunionnaise?* L'Exportateur français, n° 1317, 1^{er} déc. 1951.
- *Exportation sucrière réunionnaise par campagne de production*. R.C.C., janv. 1956.
- *Des solutions nouvelles pour la Réunion*. Fce O.M., mars 1956, p. 35-40.

- *Rapport sur l'alimentation réunionnaise*. R.C.C., août 1957, p. 391-399 et tableaux.
- GUILLOTEAUX (E.). — *La Réunion et l'île Maurice, Nosy Bé et les Comores: leur rôle et leur avenir*. 424 p., Perrin et Cie, Paris, 1921.
- GUYOMAR. — *Mémoire sur l'arpentage à l'isle Bourbon*. Saint-Denis, 24 février 1738.
- HANOTAUX (G.) et MARTINEAU (A.). — *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*. T. VI. P. Crépin: les îles de France et de Bourbon.
- HERMANN (J.). — *Colonisation de l'île Bourbon et fondation du quartier Saint-Pierre*. 432 p. Delagrave, Paris, 1898.
- *Causeries sur l'immigration et le reboisement*. St-Denis, 1880.
- *Les révélations du Grand Océan*. 2 vol. sans nom d'édition, 1922?
- HERMANN (P.). — *Histoire et géographie de l'île de la Réunion*, 59 p. Paris, 1909.
- *La Réunion au cours élémentaire*. 68 p., La Chapelle-Montligeon, 1924.
- HIBON (E.). — *Situation générale économique de la colonie*. R.A., oct. 1938.
- *Vues sur les vanilles de l'île de la Réunion*. 1^{er} article. R.A., janv.-fév. 1947, p. 5-10. — 2^e article: Le conditionnement. R.A., mars-avril 1947. — 3^e article: Notes sur les conditions générales d'une bonne préparation de la vanille. R.A., sept. 1947.
- *Etude sur le vétyver*. Peuple, 19 juillet 1947.
- *La coopération en agriculture réunionnaise* (sucres, vanille, huiles essentielles). R.A., sept.-oct. 1948, p. 257-267; R.A. nov.-déc. 1948, p. 309-314.
- *L'amélioration des sols à la Réunion, département d'Outre-Mer*. R.A. 1952, 155-178; 1953, 5-13, 41-64, 91-95, 153-156.
- *Propos sur la production des agrumes à la Réunion*. R.A., janv.-fév. 1957, p. 8-12.
- HUBERT (J.). — *Papiers*. Publiés par E. Trouette; 269 p. Lahuppe, Saint-Denis, 1881.
- HUBERT-DELISLE (H.). — *La situation économique et sociale de la Réunion pose de graves problèmes pour le présent et l'avenir*. M. Col. n° 536, 18 fév. 1956, p. 475-476.
- *L'activité industrielle et commerciale de la Réunion au 31 décembre 1957*. R.C.C., juin 1958, p. 259-268.
- *Le commerce extérieur de la Réunion en 1956*. M. Col., n° 633, 28 déc. 1957, p. 3079-3080.
- *La situation économique et le mouvement commercial de l'île de la Réunion*. Production frse, n° 16, 2^e sem. 1957, p. 29-30.
- *Le commerce extérieur de la Réunion en 1957*. M. Trop., n° 674, 11 oct. 1958.
- HUE (F.). — *La Réunion et Madagascar*. Lecène, Paris, 1887.

- HUGOT (A.). — *L'énigme de la Rivière de l'Est*. Bull. Ac. R., 1927-1928, p. 29-42.
- HUGOT (A.), DE LA GIRODAY (V.), et DE SIGOYER (S.). — *Les cahiers d'une vieille colonie* (Congrès des anciennes colonies en 1909). Paris, 1910, compte rendu, p. 852-919.
- HUGOT (A.) et CRÉPIN. — *Rapport sur la question de la main-d'œuvre et la reprise de l'immigration indienne, présenté à la Chambre d'Agriculture au nom de la Commission*. 41 p. Dubourg, Saint-Denis, 1905.
- HUGOT (E.). — *Le contingentement des sucres. Sa base, la situation actuelle*. R.A., avril 1934.
- *La sucrerie de cannes*. Dunod, Paris, 1950.
- *Mission aux îles Hawaï, Cubo et Porto-Rico, mars-avril 1950*. 142 p. Cazal, Saint-Denis, 1951.
- *Le sucre à la Réunion*. Inst. Free d'O.M. Marseille, oct. 1953.
- *Rapports du Conseil d'administration des Sucrieries de Bourbon*, oct. 1955 et oct. 1956. Saint-Denis, 1956 et 1957.
- HUMBLLOT (P.). — *Inquiétude dans les D.O.M.* Fce O.M., mars 1956, p. 27-28.
- IMHAUS. — *Ile de la Réunion. Notice sur les principales productions naturelles et fabriquées de cette île*. 119 p. Donnau, Paris, 1862.
- INGALL (A.H.). — *Le géranium à Bourbon*, R.A., janv. 1934.
- ISAUTIER (A.). — *La Réunion* (p. 221 à 232, dans *Union Française, Maroc-Tunisie*, 1956, publié sous la direction de G. Oudard). Julliard, Paris, 1956, 372 p.
- ISNARD (H.). — *La Réunion: aspects de la colonisation et du peuplement*. C.O.M., avril-juin 1950, p. 101-122.
- *L'île de la Réunion* (dans *La France de l'Océan Indien*) (Coll. Terres lointaines), p. 243-276. Sté Ed. Géogr. mar. et col. Paris, 1952.
- *La Réunion, problèmes démographiques, économiques et sociaux*. Rev. géogr. alp., 1953, p. 601-628.
- *Une expérience de colonisation officielle réunionnaise à Madagascar*. Ann. Fac. Lettres Aix, T. XXXVIII, 1954.
- *Les publications du Service météorologique de Madagascar sur le climat de l'île*. Mélange Bénévent, 1954.
- *La Réunion et la Martinique: notes de géographie comparée*. C.O.M., janv. 1956, p. 58-69.
- *La « départementalisation » des trois vieilles colonies tropicales*. Ann. Fac. Lettres Aix, 1956, p. 67-74.
- *L'évolution récente de la culture de la canne à sucre à la Réunion*. Ann. Fac. Lettres Aix, Tome XXXI, 1958, et Bull. Géogr. Aix-Marseille, T. LXVIII, nouvelle série, n° 3.
- JACOB DE CORDEMOY (C.). — *Le port de Saint-Denis*. Lahuppe, Saint-Denis, 1877. — *Le port de Saint-Pierre*. Chaix, Paris, 1888.

- JACOB DE CORDEMOY (E.). — *Flore de l'île de la Réunion* (Phanérogames, cryptogames vasculaires, muscinées). 553 p., Klincksieck, Paris, 1895.
- *Salazie, ses eaux minérales*. Drouhet, Saint-Denis, 1908.
- JACOB DE CORDEMOY (H.). — *Etude sur l'île de la Réunion, géographie physique*. Institut colonial, Marseille, 1904.
- JAGGAR. — *Origine and development of craters*. Geol. Soc. of America, 1947.
- JEAN (M.). — *Le cataclysme de la Rivière de l'Est*. Bull. As. R. 1929-1930, p. 1-4.
- *Rapport sur l'éruption volcanique de l'année 1931 à l'île de la Réunion*. Bull. Acad. R. Vol. 11, 1931-1932, p. 67-79.
- *Sur la constitution géologique de l'île de la Réunion*. Bull. Ac. R. 1933-1934, p. 107-120, vol. 12.
- *Sur l'action torrentielle à la Réunion*. Bull. Ac. R. 1936-1937, p. 3-12.
- *Les éruptions de 1931-1934 à la Réunion*. Ann. Ph. Gl. F.O.M. oct. 1934, p. 148-154.
- JOUBERT et FLEURY. — *Note sur les travaux du Port de la Réunion*. Paris. 1885.
- JOURDAIN (J.). — *Ombres sur l'économie réunionnaise*. L'Exportateur français n° 1317, 1^{er} déc. 1951.
- *Le prix du sucre dans les D.O.M. Comparaison avec Cuba et l'île Maurice*. R.A., janv.-fév. 1956, p. 5-8. — id. dans R.C.C., avril 1956, p. 264.
- *Marasme accru dans les D.O.M. M.C.*, 18 fév. 1956, n° 536.
- JOURDAIN et GRAEVE. — *La situation dans les D.O.M.* Rev. parlementaire, 20 et 27 nov. 1951.
- *La production sucrière, facteur vital des D.O.M.* Id., mai 1954.
- JOURDAIN (J.) et RIPERT (F.). — *Hommage à nos D.O.M.* Encycl. mens. O.M. oct. 1956, p. 405-414, et tiré à part 16 p. in-8, photos, bibliogr.
- *Un plan d'action dans les départements d'Outre-Mer*. R.C.C., janv. 1957, p. 31-37.
- JULIEN (G.). — *Influence de la langue malgache dans la dénomination de localités à la Réunion*. Bull. Ac. Mad. 4^e trim. 1902, p. 163-185.
- KAEPPÉLIN (P.). — *Les escales françaises sur la route de l'Inde (1638-1731)*. Thèse, 114 p. Challamel, Paris, 1908.
- KEROURIO (G.). — *Les forêts de la Réunion*. André, Paris, 1900.
- KONDAPTI (C.). — *Indians overseas 1838-1949*. Indian council of world affairs, in Oxford University press, New-Delhi, Londres et autres lieux, 1951.
- KOPP (A.). — *L'éruption du volcan de la Réunion en 1931*. La Géographie, janv. 1932, p. 27-33.

- *La vanille dans l'assolement de la canne à sucre à la Réunion.*
Rev. Bot. appl. et d'agric. trop., XII, p. 32-47, Paris, 1932.
- *A propos des nouvelles cannes.* R.A., juillet 1934
- *L'évolution d'une vieille colonie: Mise en valeur agricole de la Réunion.* M. Col. III., 1933, p. 99-101 et 122-124, 2 cartes.
- *Un projet néfaste pour nos huiles essentielles: le projet de loi du 16 mars 1934.* R.A., août 1934.
- *A la croisée des chemins. Où va notre agriculture?* Saint-Denis, 1934, 56 p. et R.A., janvier à mai 1934.
- *L'eucalyptus associé au géranium.* R.A., juin 1935.
- *La Réunion au seuil de la crise.* Saint-Denis, 1935, 35 p. et R.A. nov.-déc. 1935.
- *Le problème des cannes et des cultures secondaires à l'entrée de 1936.* R.A., janvier 1936.
- *L'avenir agricole de la Réunion* (posthume). Agr. trop., nov.-déc. 1947, p. 563-591.
- LACAZE (M.). — *L'île Bourbon, l'île de France, Madagascar; recherches historiques.* 281 p. Parent, Paris, 1880.
- LACROIX (A.). — *Minéralogie de Madagascar.* T. III, p. 227 à 237; 1923.
- *Succession des éruptions et bibliographie du Volcan actif de la Réunion.* Bull. volc. Naples, 1925, p. 20-56.
- *Le Volcan de la Réunion.* Bull. Ac. R., 1927-1928, p. 42-49.
- *Le Volcan de la Réunion.* Terre et Vie, n^o série, n^o 1, fév. 1931, p. 6-15, Paris.
- *L'activité du Volcan de la Réunion au cours des trois dernières années.* Bull. Volc., VI^e année, 1929; n^o 19-22; Naples, 1933, p. 21-22.
- *Une nouvelle éruption du Volcan de la Réunion (30-31 décembre 1925).* C.r. Ac. Sc. CLXXXII, 22 fév. 1926, p. 505-506.
- *Quelques observations inédites ou peu connues sur le Volcan de Bourbon au XVIII^e siècle.* Bull. trim., avril-juin 1937, p. 5-35.
- *Le Volcan actif de la Réunion et ses produits.* Gauthier Villars, Paris, 1936. 297 p., 68 pl., ph. et cartes.
- *Le Volcan actif de la Réunion (Supplément) et celui de la Grande Comore.* Gauthier Villars, Paris, 1938. 57 p., pl., cartes.
- *Les transformations récentes du sommet du Volcan actif (Piton de la Fournaise) de l'île de la Réunion.* Bull. volc., série II, T. V. Naples, 1939.
- LACROIX (L.). — *Les derniers négriers.* Amiot-Dumont, 1952.
- LAUTEL (R.). — *Aménagement hydroélectrique de la Rivière Langevin; préavis géologique.* Rapport annuel des Services Géol. de Madagascar pour 1956, p. 181-184.
- L'INVALLEY et MOLINOS. — *Le port et le chemin de fer de l'île de la Réunion.* Paris, 1888.
- LEAL (C.H.). — *Un voyage à la Réunion: récits, souvenirs et anecdotes;* sept. 1877. 282 p., 1 carte. Général steam pr. cy. Port-Louis, 1878.

- LEBLOND (Marius-Ary). — *L'île de la Réunion*. Sie Ed. Géogr. mar. et col., 38 p., Paris, 1931.
- *La Réunion*. Coll. Toutes nos Colonies. A. Rédier, Paris, 1931.
- *L'île enchantée, la Réunion*. Librairie de la Revue Française, Paris, 1931.
- *Où en est la Réunion? ses richesses et ses progrès. Ce qu'elle fait pour son outillage*. Afr. frse, Paris, XLII, fév. 1932, p. 78-82.
- *Les îles sœurs*. Alsatia, Paris, 1946.
- *Les forces de la Réunion: du passé à l'avenir*. La Vie F.U.F., juillet-août 1951, p. 90-94.
- *L'industrie sucrière à la Réunion*. Encycl. col. mar. mensuelle. Vol. I, fasc. 12, p. 224-225, août 1951.
- LEGRAS (R.M.). — *Etude sur le Domaine colonial à l'île de la Réunion*. Rec. Trim. VI, 1941-1944, p. 207-237.
- *Notes sur l'immigration à la Réunion*. Rec. doc., n^o série n^o 1, 1954, p. 53-65.
- LHERMITTE (P.). — *Réflexions sur divers ports de l'Océan Indien*. R.C.C., juillet 1955, p. 349-353.
- LOUGNON (A.). — *Correspondance du Conseil Supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes (1724-1750)*; 5 vol. Saint-Denis, Tananarive, Saint-Denis, 1939, 1949.
- *Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises*. Doc. publ. sous la direction de A. Lougnon. 8 vol. in 8; Saint-Denis, Tananarive, Saint-Denis, 1932-1949.
- *Voyages anciens à l'île Bourbon*. Première série: Sous le signe de la Tortue (1611-1725. Saint-Denis et Paris, 1939, 235 p. 2^e éd. Couderc, Nérac, 1959.
- *L'île Bourbon pendant la Régence: Desjorges-Boucher, les débuts du café*. Thèse, Paris, 1955, 371 p., 11 pl., phot., bibliogr. Larose, Paris, 1956.
- *Documents concernant les îles de Bourbon et de France pendant la régie de la Compagnie des Indes*. Répertoire des pièces conservées dans divers dépôts d'archives de Paris. Couderc, Nérac, 1953, 202 p.
- *Classement d'inventaire des fonds de la Compagnie des Indes. Série Co 1665-1767*. Thèse complémentaire, Paris, 1955. Couderc, Nérac, 1956, 394 p.
- LOUGNON (P.). — *Le géranium et les cultures vivrières*. R.A., mars 1924.
- MAC-AULIFFE (Dr). — *Cilaos pittoresque et thermal*. Dubourg, Saint-Denis, 1902.
- MACQUET (Abbé). — *Six années à l'île Bourbon*. Tours, 1892.
- MAHY (F. de). — *Aperçu historique sur l'île de la Réunion*, 1880.
- MAILLARD (L.). — *Notes sur l'île de la Réunion*. 2 vol. Dentu, Paris, 1862.

- MARCHAL. — *La production sucrière dans les D.O.M. et son marché. Rapport à la Commission d'équipement du Plan, juillet 1953.*
- MARIOTTI (A.). — *Essais de culture et de distillation de géranium rosat* (sans nom d'auteur). *Inf. agr.*, janv. 1951, n° 1, p. 2-10.
- *La culture de la pomme de terre à l'île Maurice et son intérêt pour la Réunion.* *Inf. agr.*, avril 1951, n° 2, p. 2.
- *Etude d'une variété de géranium, essai de distillation fractionnée.* *Inf. agr.*, avril 1951, n° 2, p. 14-15.
- *La culture du géranium rosat en Algérie.* *Inf. agr.*, oct. 1952, n° 8, p. 2-7.
- *La culture du géranium et du vétyver à la Réunion.* *Bull. techn. d'Inf. Ministère de l'Agriculture*, n° 75, 1952, p. 783-790.
- *Essai sur la distillation du géranium. Aménagement des grilles du foyer.* *Inf. agr.*, juillet 1952, p. 17-18.
- *Le géranium et le vétyver à la Réunion. Amélioration des techniques artisanales de production.* *Bull. Tech. d'inf.*, n° 95, 1954.
- *L'agriculture réunionnaise et le programme de la Direction des Services agricoles. Rapport au Comité d'Expansion Economique, août 1956, 20 p. dactyl., 1 carte, 5 graph., et dans R.C.C., avril 1957, p. 183-202.*
- MARTIN DE VIVIES. — *Liste des cyclones ressentis à l'île de la Réunion depuis 1695.* Saint-Denis, 1944.
- *Communications à l'Académie de la Réunion sur le cyclone du 10-11 avril 1944 et sur le cyclone du 7 avril 1945.* Les 26 oct. 1944 et 29 nov. 1945.
- MASNIK. — *Conservation des sources à la Réunion.* R.A., fév. 1935.
- MASSINOT (E.). — *Joseph Hubert, « père adoptif » du quartier Saint-Joseph.* *Rec. doc.*, n° série, n° 1, p. 37-52.
- MAURETTE (G.). — *La Réunion, dans Géographie Universelle, T. XII. L'Afrique équatoriale, orientale et australe.* Paris, 1939.
- MAY (M.C.-Ph.). — *La Réunion (dans Guide des Colonies Françaises), T. IV. Colonies de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique.* Sté Ed. Géogr. mar. col., Paris, 1931.
- MEGGLE. — *Madagascar et dépendances, Coll. Terres Françaises, 166 p.* Sté Frse, éd. 1951.
- MERVEILLEUX (Dr G.). — *Etude de la Géographie médicale de l'île de la Réunion.* Lahuppe, Saint-Denis, 1902.
- MERWAERT. — *Les noms de lieux réunionnais.* *Bull. Ac. R.* 1927-1928, p. 55-63.
- *L'archipel des Mascareignes et les explorateurs portugais du XVI^e siècle.* *Bull. Ac. R.*, 1924, p. 97-101.
- MESGNIL (A. du). — *Production des huiles essentielles.* *La Vie F.U.F.* juillet-août 1951, p. 99-100.

- MESTRES (R.). — *Le problème des salaires à la Réunion*. M. Col., 14 juillet 1956, p. 1947.
- MEYNIER (A.). — *Air équatorial et front intertropical*. *Norois*, n° 14, avril-juin 1957.
- MICHEL (A.). — *Manuel de la culture du tabac dans l'île de la Réunion*. 37 p. Drouhet, Saint-Denis, 1884.
- MIGUET (J.-M.). — *Le reboisement à la Réunion*. *Revue Forestière*, 1952, 2^e éd. dact., 1956, 18 p.
- *Application forestière des photographies aériennes à la Réunion*. *Revue Forestière*, nov. 1953, 3 p., 2 pl.
 - *Boisement et régénération des forêts reliques en zone tropicale humide: les forêts de Saint-Philippe à la Réunion*. *Rev. forest.*, 1955, p. 187-200.
 - *Mise en valeur et régénération de la forêt de tamarins des Hauts en zone d'altitude. La forêt de Belouve à la Réunion*. *Revue forestière*, avril 1957, p. 285-310.
- MILLOT. — *Notes sur l'île de la Réunion*. *Bull. Sté géogr. comm. de Paris*. Août 1906, p. 485-500.
- MONDETEGUY — *La situation sanitaire du département de la Réunion*. *Almanach Journal Ile de la Réunion*. 1956, p. 23-26.
- MONDON (Mgr H.). — *Les troubles de 1868 à la Réunion*. *Bull. Ac. R.* 1935, p. 6-26.
- *L'esclavage et le clergé à la Réunion*. *Bull. Ac. R.*, 1938, p. 5-34.
- MONTFORAND (de). — *Scènes de la vie créole*. Auch, 1869.
- MONTS DE SAVASSE (J. de). — *Une révélation en cyclonomie*. *R.A.*, août 1934.
- *Le reboisement des Hauts de la région sous le Vent augmente-t-il le revenu des propriétaires?* *R.A.*, sept. 1935.
 - *La météorologie des Mascareignes commandée par les perturbations du front polaire*. *Ann. phys. Gl F.O.M. III*, avril 1936, p. 58-62, Paris.
 - *Etude sur la météorologie aux Mascareignes*. *Bull. Acad. Réunion*, XIII, 1936, p. 247-304, carte et fig.
 - *La réduction de la pression atmosphérique à la Réunion*. *A. Phys. gl F.O.M.*, IV, août 1937, p. 125-127, Paris.
 - *Sur la réduction de la pression au niveau de la mer à la Réunion*. *A. Phys. gl F.O.M. VI*, juin 1939, p. 90-91, Paris.
- MORLIÈRE. — *Etudes relatives à la création d'un port à la Réunion*. 199 p. Lahuppe, Saint-Denis, 1872.
- NANTEUIL (Delabarre de). — *Législation de l'île de la Réunion, répertoire raisonné des lois, ordonnances royales, ordonnances locales, décrets impériaux, règlements et arrêtés d'un intérêt général en vigueur dans cette colonie*. 1^{re} édit. 1 vol. Gros, Paris, 1844. 2^e édit. 6 vol. Donnaud, Paris, 1861-1865.
- NOTIRET (R.). — *Bref aperçu sur l'organisation des transports ruraux à la Réunion*. *Inf. agr.*, avril 1952, p. 9-18.

- Génie rural: *Pour une politique de l'eau*. Inf. agric., n° 7, juillet 1952, p. 22-24. —n° 12-13, oct. 1953 et janv. 1954, p. 23-34.
- *Rapport d'ensemble sur l'île de la Réunion à la conférence internationale du Haut-Comité de l'Est Africain de conservation et d'utilisation des sols*. Nairobi, 15 mars 1952, 21 p. dact.
- OLIVAINI. — *L'île Bourbon, ou une perle de la mer des Indes*. B. Soc. géogr. Alger et Afr. du N. XXVIII, mars 1923, p. 121-137.
- OZOUX (M.). — *L'agriculture au cirque de Cilaos*. R.A., juin 1936.
- *Note sur le syndicat d'élevage de l'Etang (Saint-Leu)*. R.A., juillet, août, sept., oct. 1937.
- *Influence des facteurs météorologiques de nature cyclonique sur la végétation de la canne à sucre*. R.A., mai 1938.
- *Les conditions de règlement de la canne à sucre à la Réunion au cours de ces dernières années*. R.A., janv.-fév. 1939.
- *Le géranium rosat à l'île de la Réunion*. R.A., mars-avril 1958, p. 52-56.
- OZOUX (Dr.). — *Notes de voyage à Mafate*. Soc. Sc. Arts, 2^e sem. 1922, p. 181-206.
- *Note sur le Bois Blanc*. Bull. Ac. R. 1925-1926, p. 185-193. (Conférence et études, 1938).
- *La ration alimentaire à la Réunion et en particulier à Saint-Denis*. Bull. Ac. R. 1925-1926, p. 203-224.
- PAJOT (E.). — *Simple renseignements sur l'île Bourbon*. 344 p., Challamel, Paris, 1887.
- *Note sur les plans de la ville de Saint-Denis*. Saint-Denis, 1865.
- PALANT. — *Relevé démographique de l'île de la Réunion*. Bull. Ac. R. 1913-1914, p. 111-128, et tableaux.
- PEDELABORDE (P.). — *Les Moussons*. Coll. Armand Colin, n° 325, Paris, 1958.
- PELLIER. — *La situation démographique à la Réunion*. Communic. Congrès P.I.O.S.A., Tananarive, oct. 1957.
- PÉROTIN (Y.). — *Chronique de Bourbon*. 224 p., 7 pl. phot. Couderc, Nérac, 1957.
- PETIT. — *Compte rendu sommaire des recherches effectuées en octobre 1926 (Missions sur la pêche)*. Bull. Ac. R. 1925-1926, p. 235-255.
- PIOLLET (R.P.) et NOUFFLARD (Ch.). — *L'Empire colonial de la France*; 218 p. (Ch. Noufflard, la Réunion, p. 147-192); Firmin Didot-Challamel, Paris, 1901.
- PLANTE (M.). — *Géographie de la Réunion à l'usage des écoles primaires*. Paris, Nathan, 1954; 32 p., 7 cartes, 20 ph, 7 fig.
- PLENET (R.). — *Note sur la maladie noire du vanillier à la Réunion*. R.A., juillet-août 1957, p. 148-155.
- POISSON (R.P. Ch.). — *Météorologie de Madagascar*. Paris, 1930.
- *Sur l'évolution des tempêtes tropicales*. C.r. Ac. Sc. T. 198, n° 26, 1934.

- POTIER (Boisjoly). — *Mémoire sur la colonisation de la Plaine des Cafres*. Armanet, Saint-Pierre, 1871.
- POTIER (J.). — *Etude sur la culture de la vanille*. Saint-Denis, 1876, 16 p.
— *Lettres sur l'agriculture*. Lahuppe, Saint-Denis, 1881.
- POTIER (L.). — *Lettres sur le colonage partiaire*. Saint-Pierre. Courrier de Saint-Pierre, 1868.
- PRENTOUT (H.). — *L'île de France sous Decaen. 1803-1810*. Thèse, 667 p. Hachette, Paris, 1901.
- PRUDHOMME (A.) et VALTAT (B.). — *Etude sur les cyclones tropicaux de la saison chaude 1952-1953 à Madagascar*. See *Météo Mad.*, Tananarive, 1954, n° 22.
- PRUDHOMME (A.). — *Etude sur les perturbations tropicales de la saison chaude 1953-1954 à Madagascar*. See *météo Mad.*, n° 24, Tananarive, 1955.
- RAMBLER (L.). — *Les Mascareignes et la monoculture*. Rev. libérale, avril-juin 1954, p. 73-84.
- RAMBOSSON. — *Les Colonies françaises*, 652 p. (La Réunion, p. 203-268). Delagrave, Paris, 1868.
- RAVET (J.). — *Statistiques du vent au sol à Madagascar, aux Comores et à la Réunion*. See *Météo Tananarive*, 1949, n° 17.
— *Températures de l'air sous abri à Madagascar, aux Comores et à la Réunion*. See *Météo Mad.* Tananarive, 1956, n° 25, 52 p.
- RECLUS (Elisée). — *Géographie Universelle*. T. XI.
- REGNAULT (Etienne). — *Mémoire d'Etienne Regnault, premier commandant de l'île Bourbon (1681)*. Dans *Rec. Trim.* V, p. 129 sq.
- REPIQUET (G.). — *La Réunion*, dans « *l'Union Française 1954* » (p. 216 à 225), publiée sous la direction de G. Oudard. Julliard, Paris, 1954.
- REPIQUET (J.). — *L'île de la Réunion, centre de rayonnement de l'influence française dans l'Océan Indien et le Pacifique*. *Comm. et Pr. V. Ac. Sc. Col.*, T. 22, 11 p., Paris, 1934.
- REVERT (E.). — *Quatre nouveaux départements*. C.O.M., avril 1948, p. 195-197.
- RIGOTARD. — *Note sur le climat du Brûlé*. *Bull. Ac. R.* 1923, p. 183-197.
— *Le Cirque de Mafate*. *La Géographie*, déc. 1924, p. 621-628.
— *Création d'une station océanique à l'île de la Réunion*. *Rev. Gén. Sc.*, XXXV, 29 fév. 1924, p. 99-100.
— *Notes d'agriculture sur la Réunion*. *Agr. Col.*, XIII, 1925, p. 64-77 et 128-134.
— *Une essence forestière de l'île de la Réunion: le tamarin des Hauts*. *Revue des E. et F.*, mars 1925.
— *Les possibilités offertes à la grande pêche à la Réunion et dans le Sud de l'Océan Indien*. *Rev. Econ. Fr.*, n° série XLVII, avril-juin 1925, p. 393-398.

- *Le quinquina à la Réunion.* Géogr., nov. 1926, p. 356-358.
- *Le filao, essence de reboisement rapide.* Rev. Int. des prod. col., V, avril 1930, p. 171-175, Paris.
- RIPERT (F.). — *La Réunion, terre du sucre.* Fce O.M., fév. 1950, 7 p, 15 ph.
- *Le rhum à l'île Bourbon.* La Vie F.U.F., juillet-août 1951, p 96-98.
- *L'industrie sucrière à la Réunion.* Enc. mens. O.M., janv. 1952.
- *L'industrie sucrière à l'île de la Réunion.* Rev. int. prod. col. n° 291, déc. 1953.
- *Où en est l'application des lois sociales dans les D.O.M.?* CELPUF patronat français, juin 1954.
- *Les institutions des D.O.M.* CELPUF, Patronat français, oct. 1954.
- *Expansion sucrière ou contingentement?* R.C.C., juin 1955, p. 299.
- *Pourquoi le règlement des campagnes sucrières est-il aussi tardif?* R.C.C., juillet 1955, p. 345.
- *La Réunion en face d'un nouveau contingentement de fait.* M.C., 15 oct. 1955, n° 518.
- *Les D.O.M. depuis 1946; après une prospérité éphémère, une impasse.* M. Col., 31 mars 1956.
- *Incidences sur les D.O.M. des plans économiques en préparation.* R.C.C., août 1956, p. 449.
- *Evolution des accords économiques actuellement en négociation* R.C.C., déc. 1956, p. 607.
- *La place des D.O.M. dans le nouveau plan sucrier,* juin 1956.
- *Les D.O.M. devant le Marché commun européen.* R.C.C., juillet 1957, p. 323-334.
- *Un plan sucrier de quatre ans.* R.C.C., nov. 1957, p. 563-568.
- *La production sucrière de la Réunion est-elle contingentée et menacée pour l'avenir?* Almanach Journal Ile de la Réunion, 1956, p. 27-28.
- RIVALS (P.). — *Notes sur les efflorescences salines de Savannah.* Bull. Ac. R., 1942, inédit.
- *Les sources thermo-minérales et minérales de l'île de la Réunion et leurs relations avec la géologie des terrains environnants.* Communic. Ac. R., oct. 1943.
- *Introduction à l'étude des origines du peuplement végétal des Mascareignes.* Bull. Ac. R., 1944, inédit.
- *Enquête relative à la dégradation des sols de l'île de la Réunion.* 19 p. dactyl., Saint-Denis, 1945-1947.
- *Les conditions de l'hydrologie à la Réunion et les problèmes de la recherche des eaux souterraines.* Saint-Denis, 1946. 21 p. et Inf. agric., janvier 1953, p. 1-19.
- *Contribution à l'étude de la vigne à l'île de la Réunion.* Bull. Ac. R., inédit.
- *La question du quinquina à la Réunion.* R.A., 1950, p. 142-146, 207-215, 255-270; — 1951, p. 522.

- *Effet des cyclones sur les arbres à la Réunion.* R.A., 1951, p. 49-58.
 - *Etudes sur la végétation naturelle de l'île de la Réunion.* Thèse, Paris, 1950; Toulouse, 1952, 216 p.
 - *Histoire géologique de l'île de la Réunion.* Thèse, Paris, 1950, 145 p. dactyl.
 - *Notes sur les diverses espèces à fruits comestibles existants à la Réunion.* R.A., 1951, p. 149-155, 207-213, 261-267, et 1952, 81-92.
 - *La dolique d'Egypte.* R.A. 1953, 153-166, 195-208; 1954, 5-18.
 - *Sur deux graminées préjudiciables aux cultures de canne à la Réunion.* R.A., mars-avril 1954, p. 78-80.
 - *Sur les moyens susceptibles de remédier à la stérilité du noisetier à la Réunion (Rivals et Evreinoff).* R.A., juillet-août 1955, p. 207-212.
 - *Aperçu sur les conditions de viticulture tropicale de montagne.* R.A., nov.-déc. 1956, p. 256-260.
 - *Note sur la culture de la vigne à la Réunion.* R.A., juillet-août 1957, p. 147-148.
 - *L'île de la Réunion: Ses volcans, ses reliefs et sa forme primitive.* Bull. Sté Géogr., Toulouse, févr. à juin 1957.
- RIVET. — *L'électrification de la Réunion.* M. Col., 10 nov. 1951, p. 2945.
- ROBEQUAIN (Ch.). — *Les « Hauts » de la Réunion.* B. Ass. Géogr. Fr. janv. 1947, p. 2-10.
- *La situation économique à la Réunion.* A.G., janv. 1947, p. 76-77.
 - *Le sucre dans l'Union française.* A.G. 1948, p. 322-340.
 - *Les huiles essentielles dans l'Union française.* A.G., avril 1948, p. 182-183.
 - *Les richesses de la France d'Outre-Mer,* 222 p., 7 cartes et graph. Payot. Paris, 1949.
 - *Madagascar et les bases dispersées de l'Union française.* 586 p. P.U.F., Paris, 1958 (Réunion: p. 371 à 398).
- ROCHE (E.). — *Pourquoi le sucre français est-il si cher?* R.A., mars-avril 1954, p. 80-82.
- RONDELUX (M.). — *Cyclones. Théorie succincte. Prévision et manœuvre.* Gauthier Villars, 2^e édit., Paris, 1928.
- ROUANET. — *Le fonctionnement de la Caisse de Crédit agricole mutuel.* M. Col., 10 nov. 1951, p. 2946.
- ROUQUIÉ (J.). — *Le problème de la main-d'œuvre.* M. Col., 10 nov. 1951, p. 2980.
- *La Sakay.* Inédit, 1953.
 - *Démographie et émigration.* 10 p. ronéot., Saint-Denis, 1955.
- ROUQUIÉ et MOUSNIER-LOMPRÉ. — *La situation démographique à la Réunion.* R.C.C., août 1955, p. 395-400.
- ROUSSIN (A.). — *Album de la Réunion.* 1^{re} édit. 2 vol. in-4°, Saint-Denis, 1860. — 2^e édit., 4 vol. in-4°, Lahuppe, Saint-Denis, et Vanier, Paris, 1879-1886.

- LE ROY (E.). — *Rapport sur le colonage partiaire et les engagements fictifs*. 41 p. Drouhet et Lahuppe, Saint-Denis, 1886.
- RUBEN DE COUDER (P.). — *Rapport sur la nécessité de la reprise de l'immigration à la Réunion*. 11 p. Drouhet, Saint-Denis, 1908.
- SAINTE-CLAIRE DEVILLE. — *Sur l'éboulement du Grand Sable*. Comm. à l'Ac. des Sc., Paris, 1876.
- SALEZ (J.). — *Pourquoi les Réunionnais émigrent à Madagascar? L'Exportateur Français*, n° 1317, 1^{er} déc. 1951.
- SANDRIER (M.) et RIPERT (F.). — *L'industrie sucrière et rhumière à la Réunion*. Encycl. mens. O.M., fasc. 17, janv. 1952, 11 p.
- SAUSER (M.). — *La population actuelle à l'île de la Réunion*. *Economiste*, supplément colonial n° 135, 16 fév. 1934, p. 23 sq.
- SICRE DE FONTBRUNE. — *Le port et les marines de l'île de la Réunion*, 1889.
- SOUPLY (A.). — *Etude sur l'octroi de mer à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion*. Rousseau, Paris, 1912.
- SOURIS (E.). — *Histoire abrégée de l'île de la Réunion*. 119 p., Cazal, Saint-Denis, 1954.
- STEARNS. — *Geology and ground-water resources of T.M. divided*. *Hydrog. bull. origin of Haleakala crater*. *Bull. géol. Soc. am.*, 55 p.
- TEXTOR DE RAVISI. — *Etude sur les deux Plaines des Palmistes et des Cafres de l'île de la Réunion*. Lahuppe, Saint-Denis, 1850, 42 p.
- *Commentaires sur l'arrêté du 4 novembre 1851 sur la colonisation des deux Plaines des Palmistes et des Cafres de l'île de la Réunion*. Lahuppe, Saint-Denis, 1852, 159 p.
- THOMAS (P.-L.). — *Essai de statistique de l'île de Bourbon, considérée dans sa topographie, sa population, son agriculture, son commerce, etc...*, suivi d'un projet de colonisation de l'intérieur de cette île; 2 vol., 294 et 402 p. Bachelier, Paris, 1828.
- TOUCHEBEUF DE LUSIGNY (P.). — *Etude sur l'alimentation des nappes souterraines de l'île de la Réunion*. *Ann. Hydrol. F.O.M.*, 1950, p. 19-23.
- *Crues du 18 mars 1952*. 17 p. dact., 1952.
- TOURRIS (G. de). — *Quelques considérations sur l'industrie du géranium rosat*. R.A., juin-juillet 1914.
- TRENDEL (R.) et VALTAT (B.). — *Trajectoire des cyclones dans le S.-O. de l'Océan Indien* (janv. 1935, mars 1951). *See météo Mad. Tananarive*, n° 21, 1952.
- TROUETTE (E.). — *L'île Bourbon pendant la période révolutionnaire de 1789 à 1803*, 341 p. Challamel, Paris, 1888.
- *Géographie (descriptive et historique) de l'île de la Réunion*. Dubourg, Saint-Denis, 1896, 277 p.
- *Introduction des végétaux à l'île de la Réunion*. Saint-Denis, 1898.
- UNENVILLE (Alix d'). — *Les Mascareignes*. Albin Michel, Paris, 1954.
- VELAIN (Ch.). — *Une excursion au Volcan de la Réunion*. *La Nature*, 24 juin 1878.
- *Mission de l'île Saint-Paul. Recherches géologiques faites à Aden, à la Réunion, aux îles Saint-Paul et Amsterdam, aux Seychelles*. 459 p., 26 pl. Gauthier Villars, Paris, 1879.

- VELAIN (Ch.) et LÉVY (Michel). — *Mémoire sur les failles de la partie occidentale du Morvan et les trachytes de la Réunion*. Paris, 1880.
- VESOUX (P.). — *Le petit élevage à la Réunion. Possibilité d'extension et d'amélioration*. R.A., nov.-déc. 1955, p. 301-324.
- *Production récolte et distribution du lait frais à la Réunion*. R.A., nov.-déc. 1956, p. 251-256.
- *Les ressources alimentaires de la Réunion en produits d'origine animale*. R.A., sept. 1958 à juillet 1959.
- VIDAL (E.). — *Bourbon et l'esclavage*. Hachette, Paris, 1847.
- VIDOT (A.). — *La station agronomique et son rôle*. R.A., sept.-oct. 1939.
- VILLARS (R.). — *Aggravation de la situation économique aux Antilles et à la Réunion*. La Vie Française, 27 juillet 1956.
- *Les planteurs des Antilles et de la Réunion emploient une protection accrue*. R.A., sept.-oct. 1956, p. 238-241.
- VILLÈLE (A. de). — *Le colonage partiaire et M. le Gouverneur Cor*. R.A., avril 1915.
- *Introduction du caféier d'Arabie, à l'île Bourbon et des semences de café*. R. Agric. Réunion, juin 1916, p. 215-223.
- *Les syndicats agricoles à la Réunion*. R.A., avril 1918.
- *L'effort à réaliser pour la prospérité du pays*. R.A., oct. 1921.
- *La représentation agricole à l'île de la Réunion de 1883 à 1922*. R.A. janv. à déc. 1922.
- *Le travail à la tâche*. R.A., mars 1923.
- *La canne à sucre dans la partie sous le Vent*. R.A., oct. 1923.
- *Culture du vétyver*. R.A., nov. 1924.
- *Orientation rationnelle à donner à l'agriculture à l'île de la Réunion*. Bull. Ac. R., 1925-1926, p. 125-142.
- *L'élevage*. R.A., août et déc. 1926.
- *La transformation de la colonie au point de vue agricole*. R.A., nov. 1927.
- *Les plantes à parfum à l'île de la Réunion*. R.A. oct. à déc. 1927.
- *La famille Panon-Desbassyns*. Bull. Ac. R. 1927-1928, p. 99-125.
- *L'irrigation à la Réunion*. Bull. Ac. R. 1929-1930, p. 115-123.
- *La gaulette de quinze pieds de roi posée comme mesure agraire*. R.A., sept.-oct. 1931, p. 255-262.
- VILLIERS (Alan). — *The Indian Ocean*. Londres, m. press, 1952, 255 p. index.
- VINSON (A.). — *De l'immigration indienne*. Lahuppe, Saint-Denis, 1860, 18 p.
- *Les origines du patois créole de l'île Bourbon*. Bull. Sc. Arts, 4 août 1882.
- VISDELOU-GUIMBEAU (G. de). — *La découverte des Mascareignes*. Port-Louis, 1948.
- VOIART. — *Annuaire administratif, commercial et statistique de l'île Bourbon*, 392 p. Lahuppe, Saint-Denis, 1844.
- VOLSY-FOCARD. — *Dix-huit mois de République à l'île Bourbon* (2 vol. et un atlas). Lahuppe, Saint-Denis, 1863, et Paris, 1863.
- *Le patois créole de l'île Bourbon*.

- VEILLAUME. — *Conférence au Comité central de la F.O.M. sur le B.D.P.A. et la Sakay*, juin 1955, dact.
- WEBER (H.). — *La Compagnie Française des Indes (1604-1875)*, 715 p. Rousseau, Paris, 1904.
- WENWORTH (Ch. K.) and MACDONALD. — *Structure and forms of basaltic rocks in Hawaï*. Géol. Survey. Bull. 1953, p. 994.
- WICKERS (L.). — *L'immigration réglementée à l'île de la Réunion*. 160 p. Rousset, Paris, 1911.

OUVRAGES ANONYMES ET COLLECTIFS

- AD.I.R. — *Contre l'éloignement, la pauvreté, la départementalisation, la Réunion n'a que sa fidélité*. Fce d'O.M., juillet 1949, 2 p., 4 phot.
- Le Liseur. — *La culture du géranium*. R.A., mai 1928.
- R.P.M. — *L'essor de la production sucrière des D.O.M.* M. Col., n° 487, 12 mars 1955, p. 703.
- SVJ. — *Zuckerrohrbau und Zucker industrie auf Réunion*. Der Tropenpflanzer; Berlin, XXXVIII, mai 1935, p. 206-212.
- X... (Cinget). — *Histoire abrégée de l'île Bourbon ou de la Réunion depuis sa découverte jusqu'en 1880*, par un professeur d'histoire. 232 p. Lahuppe, Saint-Denis, 1883.
- X... — *Vanilla culture in Puerto Rico*. Fédéral Experiment station in Puerto Rico of the U.S. départ. of Agriculture, 92 p., 1948.
- X... — *Calcul du prix nu-usine moyen des sucres de la production 1954*. R.A., sept.-oct. 1955, p. 241-261.
- X... — *La production et la consommation du sucre dans l'Union française*. M. Col., n° 471, 20 nov. 1954, 4 p.).
- X... — *L'équipement de la Réunion*. M. Col., n° 409, 12 sept. 1953, p. 2524; n° 410, 19 sept. 1953, p. 2588-2589.
- X... — *Jean Masson définit la politique économique qu'il entend suivre à la Réunion*. M. Col., 19 mai 1956, n° 549, p. 1393-1394.
- X... — *La Réunion peut-elle améliorer son agriculture?* (par le groupe des ingénieurs agronomes de l'île). Cahiers des ingénieurs agronomes, janv. 1957, n° 112, p. 8-12.
- X... — *Petite géographie de l'île de la Réunion*. Lahuppe, Saint-Denis, 1882.
- X... — *Une enquête sur l'alimentation à la Réunion*. Etude et conjonctures, mars 1955.
- Missi (Revue missionnaire). — *Un document extraordinaire sur un fait encore inexpliqué: des hommes marchent sur le feu*, nov. 1951.
- Cahier des revendications des planteurs de canne de l'île de la Réunion au Parlement français. Drouhet, Saint-Denis, 1929.
- Les Colonies Françaises. — *Notices illustrées publiées par ordre du Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies, sous la direction de M. L. Henrique, pour l'Exposition coloniale de 1885*. T.I. colonies et protectorats de l'Océan Indien. Quantin, Paris, 1889.

- Encyclopédie Coloniale et Maritime. — Madagascar et Réunion.* 2 vol. 372 et 368 p., fig., graph., Paris, 1947.
- Exposition universelle de Liège 1905. — Les colonies françaises.* Paris. Les actualités diplomatiques et coloniales, 1905.
- La France de l'Océan Indien. — Madagascar, Comores, Réunion, Côte Française des Somalis, Inde Française.* Sie Ed. Géogr. mar. col., 1952.
- France d'Outre-Mer.* — Deux vol. dont un sur l'Union Française. 1952, Paris, SCEMI, Sté Continentale d'Édition moderne illustrée. 2^e vol., 10 p. sur la Réunion (p. 542-551).
- La Grande Encyclopédie.* — 31 vol. Larousse, Paris. (La Réunion, vol. 28, p. 512-523.
- Guide Annuaire des Iles de l'Océan Indien.* 347 p., Tananarive, 1939.
- L'île de la Réunion. — Notice éditée par le Comité colonial de la participation réunionnaise à la Foire-Exposition internationale de Tananarive.* 48 p. Dubourg, Saint-Denis, 1923.
- L'île de la Réunion, question coloniale* par un « créole de l'île ». Librairie internationale, Paris, 1869.
- L'île de la Réunion.* — Syndicat d'initiative de la Réunion. Chaix, Paris, 1952.
- La Réunion. — Coll. Richesses de France,* par divers auteurs. 155 p. Delmas, Paris-Bordeaux, 1955.
- Madagascar, Comores, Réunion, Côte Française des Somalis.* L'Exportateur Français, n° 1317, 1^{er} déc. 1951, p. 13-48.
- Madagascar, Comores, Réunion, Ile Maurice.* — Les Guides Bleus, Hachette (Janicot Cl.). 429 p., 15 cartes, 10 plans, 8 schémas d'itinéraires. Hachette, Paris, 1955.
- Marchés coloniaux. — Numéro spécial sur la Réunion.* 10 nov. 1951. — *Numéro spécial sur les D.O.M.,* 14 juillet 1956.
- Monde Colonial Illustré. — Numéro spécial sur la Réunion.* T. XI, 12^e année, sept. 1934 et supplément sept. 1934.
- Notice statistique sur les colonies françaises.* — Imprimée par ordre de M. le Vice-Amiral de Rosamel; 2^e partie: *Bourbon, Guyane Française.* 271 p., Paris, 1838.
- Notice statistique sur les Colonies françaises.* — Ministère de la Marine et des Colonies (Réunion, p. 95-118). 285 p. Berger-Levrault, Paris, 1884.
- Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon et de la Réunion.* 237 p. Beaujeune, Versailles, 1863.
- Notice sur la Réunion* (rédigée sous la direction d'A.G. Garsault). 308 p. Expos. Univers. 1900. André, Paris, 1900.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

- Archives départementales de la Réunion.* — Recueil des documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de la Réunion (ancienne île Bourbon). Nouvelle série, n° 1, Couderc, Nérac, 1954, 42 p., 7 pl. h.t.; — n° 2, 262 p., 6 pl. h.t. Couderc, Nérac, 1957.
- Assemblée de l'Union Française.* — Proposition tendant à recommander au gouvernement des directives destinées à l'élaboration du prochain plan pluriannuel des D.O.M. Session ord. 1956-1957, annexé au procès-verbal dans la séance du 9 oct. 1956, 6 p.
- Centre technique de la canne et du sucre de la Réunion.* — Protocole fixant le mode de détermination de la teneur des cannes à sucre extractible en vue d'un règlement en fraction de cette teneur (Coste). Arrêté ministériel du 19 mai 1952. Inf. agr. n° 15, juillet 1954, p. 30-35.
- Comité Directeur de la Compagnie d'immigration de l'île de la Réunion.* — Mémoire à M. le Gouverneur, 17 p. Lahuppe, Saint-Denis, 1855.
- Commissariat Général du Plan.* — Rapport général de la Commission d'étude du Plan d'équipement des D.O.M. Mai 1954.
- Rapport annuel sur l'exécution du Plan de modernisation et d'équipement de l'Union française. Impr. Nat. Paris, 1954-1955.
- Exposé des motifs du 2^e Plan de modernisation et d'équipement. J.O., 1^{er} avril 1956, p. 3218 sq.
- Les Départements d'Outre-Mer.* — Résonances, n° 5, 4^e trim. 1951, 126 p.
- Département de la Réunion.* — La Réunion 1959. Cazal, Saint-Denis, 146 p. 1959.
- Direction des Services Agricoles de la Réunion.* — Rapport annuel 1948-1949.
- Rapport annuel 1951-1952. Enoch, 1953.
- Etude de quelques problèmes se rapportant aux actualités agricoles réunionnaises. 61 p. dactyl. 1953.
- Rapport bisannuel 1953-1954. Saint-Denis, mars 1951.
- Rapport de prospection hydraulique dans diverses communes, sous la direction de R. Nottret.
- Notes et Etudes Documentaires.* — N° 1719, 20 mars 1953: La situation économique des D.O.M. II. La Réunion.
- N° 1099, du 28 mars 1949: Le département de la Réunion.
- N° 1621, du 6 juin 1952: L'électricité en France et dans l'Union Française.
- N° 930, du 16 juin 1948: Les nouveaux départements français d'Outre-Mer.
- N° 1513 du 1^{er} août 1951: L'évolution économique des pays d'Outre-Mer.
- N° 349, du 10 juillet 1946 et n° 350 du 11 juillet 1946: Le sucre dans le monde.
- F.I.D.O.M.** — Programme d'équipement 1954-1957 de la Réunion (Rapport au Comité Directeur de F.I.D.E.S. siégeant pour les D.O.M) présentant les projets des divers services départementaux (8 p. dactyl.).

- I.N.S.E.E.* — *Résultats du recensement de 1946 à la Réunion*. Français d'origine métropolitaine et étrangère; population d'origine réunionnaise. (Suppl. série statist. n° 10 et n° 13 au Bull. mens. des statistiques d'O.M.), 28 et 18 p.
- *Recensement des établissements des D.O.M. en 1954* (id., n° 19), 28 p.
- *Résultat statistique du recensement général de la population des départements d'Outre-Mer*. Réunion, 176 p. P.U.F., Paris, 1956.
- *Le logement dans les départements d'Outre-Mer*, 45 p., 1956.
- *Les conditions de logement dans le département de la Réunion*. Enquête complémentaire, 34 p., 1957.
- *Les causes de décès dans les départements d'Outre-Mer*, 1954, 1955, 1956. 40 p., 38 p., 22 p.
- *Mouvement démographique réunionnais (et tableaux annexes)*. R.C.C., mai 1957, p. 243; juillet 1957, p. 335-338.
- *Enquête agricole 1957: premier projet*. 17 p. dactyl., 1958.
- *Recensement de 1954: Population des D.O.M.* 12 p., 1954.
- *Inventaire forestier du département de la Réunion en 1958*. 24 p., ronéot.
- *Annuaire statistique de la Réunion 1952-1955 et 1955-1958*. Imprimerie Nationale, Paris.
- I.R.S.M.* (Institut des Recherches scientifiques de Madagascar). — *La faune entomologique de la Réunion*. Mém. de l'Inst. Sc. de Madagascar; T. VIII, série E; in 8°, 405 p. Tananarive, 1957.
- Météorologie: Direction du Service Météorologique de Madagascar.* — *Résumé du temps à la Réunion* (tous les ans depuis 1950).
- *Statistique des températures et de pluie. 1939-1955*. Sce météo. Madagascar, 1957.
- Service central de la Météo de la F.O.M.* — *Extraits des annales des Services météorologiques de la France d'Outre-Mer*. Territoire français de l'Océan Indien, année 1951. Paris, 1956.
- Service Météorologique de la Réunion.* — *Pluie et température*. Publié en décembre 1959, cette brochure ronéotypée de 15 pages présente des moyennes d'au moins cinq ans pour 67 pluviomètres et 18 postes thermométriques. Ces moyennes complètent et parfois modifient dans le détail les moyennes que nous avons établies à l'aide d'informations plus lacunaires. Dans l'ensemble cependant, l'allure climatique est bien la même. Nous n'avons pu utiliser ces nouvelles données, publiées alors que les premiers chapitres de cet ouvrage, étaient déjà imprimés (1).
- Population (la) en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion.* — *Rapport du Haut-Comité Consultatif de la Population et de la Famille*. 1958. Documentation frse, 240 p., Paris, 1958.
- Statistique du Commerce et de la Navigation.* — Un fascicule par an. Cazal, Saint-Denis.

(1) Il en est de même pour l'Annuaire Statistique 1955-1958 publié par l'I.N.S.E.E., paru au moment où étaient imprimées les dernières pages de ce livre (mars 1960).

LISTE DES TABLEAUX

I. — CLIMAT ET VEGETATION.

Eléments climatiques comparés: Vent, Sous le Vent, Hauts ..	67
Précipitations comparées	72
Précipitations en altitude	81
Noms des principales espèces végétales	126

II. — PEUPELEMENT.

Répartition des esclaves au XVIII ^e siècle	147
Répartition des esclaves en 1848	152
Immigrants à la Réunion	159
Superficie des cultures au XIX ^e siècle	162

III. — STRUCTURE AGRAIRE.

I. Répartition des propriétés (1773-1778)	188
II. Superficie des propriétés en 1848	191
III. Grande et petite propriété en 1848	192
IV. Répartition générale des propriétés	206
V. Nombre des propriétés	206
VI. Nombre des propriétés et leur répartition	207
VII. Proportion du nombre des propriétés	207
VIII. Répartition générale des superficies	209
IX. Répartition des superficies de propriétés en %	210
X. Répartition par communes des superficies des propriétés	211
XI. Apport de cannes aux usines	218
XII. Part des colons dans les apports de cannes des propriétés usinières	218
XIII. Part des colons dans la production de cannes des Sucreries de Bourbon	220

IV. — POPULATION.

Mouvement de la population à la Réunion (1946-1958)	277
Croissance démographique et structure agraire	289

V. — LA ZONE SUCRIERE.

Répartition des usines des Sociétés sucrières	326
Production de sucre des Sociétés sucrières	330

VI. — CIVILISATION CREOLE.

Elections à la Réunion	485
Rations alimentaires	492
Conseils de révision	494

VII. — COMMERCE.

Exportations 1956 en poids	532
Exportations 1956 en valeur	534
Exportations réunionnaises 1946-1958	536-537
Importations 1938-1958	545
Catégories des marchandises importées	546
Origine des importations	547
Entrées des navires au Port	551
Commerce extérieur (en valeur) 1947-1958	553
Commerce par zone monétaire	553
Dépenses de l'Etat à la Réunion 1948-1959	560

VIII. — TRANSFORMATIONS RECENTES.

Scolarité à la Réunion	584
Production sucrière à la Réunion	588
Modifications alimentaires 1937-1958	623
Essor démographique 1946-1958	628
Répartition de la population active	628

IX. — POPULATION PAR COMMUNES

663



TABLE DES FIGURES
(Cartes et graphiques)

1. Coupe à travers l'île de la Réunion	25
2. Coupe à travers le massif ancien	29
3. Réseau météorologique à la Réunion en 1958	55
4. Températures à Saint-Denis-Gillot (1952-1958)	57
5. Températures et pressions mensuelles moyennes	59
6. Précipitations et humidité relative 1952-1956	61
7. Précipitations mensuelles moyennes en basse altitude	63
8. Roses des vents à Saint-Denis et à Saint-Pierre	68
9. Le choc et la déviation de l'alizé sur la Réunion	70
10. Courbes mensuelles de températures en 1955	76
11. Précipitations dans les Hauts et au Champ-Borne	80
12. Précipitations comparées dans les Hautes Plaines au Vent et sous le Vent	82
13. Régime d'alizé	89
14. Affaiblissement de l'alizé	91
15. Passage d'un anticyclone mobile	93
16. Invasion d'air froid	95
17. Passage d'un front polaire	97
18. Cyclone sur la Réunion	103
19. Trajectoire de quelques cyclones récents ayant intéressé la Réunion	106
20. Cyclone des 26-27 janvier 1948. Barogrammes de Saint-Denis et de Saint-Pierre	110
21. Parcellaire de Saint-Joseph	186
22. Essai de reconstitution des grands domaines Kervéguen et Crédit Foncier	196
23. Répartition des propriétés de moins de 5 hectares	208
24. Répartition des propriétés entre 5 et 100 hectares	212
25. Répartition des propriétés de plus de 100 hectares	214
26. Propriété Isautier (Tampon-Saint-Pierre)	223
27. Plans de cases	250
28. Plans de cases. Case de planteur au Guillaume	252
29. Case-villa à la Plaine des Cafres	254
30. Case-pavillon à Sainte-Marie	256

31. Maison bourgeoise à Saint-Denis	259	
32. Accroissement de la population à la Réunion	273	
33. Pyramide des âges de la population de la Réunion au 1-7-54	280	
34. Accroissement de la population au XX ^e siècle dans quelques communes	285	
35. Population comparée de quatre types de communes	287	
36. Accroissement de la population de 1946 à 1954. Carte A	291	
37. Accroissement de la population de 1946 à 1954. Carte B	293	
38. Essai de répartition des couleurs à la Réunion	298	
39. Répartition des principales boutiques de Chinois à la Réunion en 1955 - 1957	303	PI
39 bis Les Sucrieries à la Réunion	326	PI
40. Site de Saint-Denis	449	PI
41. Le Port de la Pointe des Galets	461	PI
42. Exportations et importations en poids 1948-1957	533	PI
43. Exportations et importations en valeur 1948-1957	535	PI
44. Exportations: moyennes décennales en poids 1815-1957	538	PI
45. Exportations des produits secondaires 1908-1957	540	PI
46. Exportations comparées 1956	541	PI
47. Cours moyens des produits secondaires 1948-1957	543	PI
48. Importations des biens d'équipements et produits pondéreux en 1948 - 1957	548	PI
49. Répartition des exportations 1956	552	PI
50. Répartition des importations 1955-1956	554	PI
51. Variation de l'indice des prix à la Réunion 1949-1957	620	PI

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

	<i>face à la page</i>
Pl. I	— Panorama d'ensemble du massif ancien 32
Pl. II	— L'île de la Réunion vue du large 33 Pentes externes. Planèze de la Roche Ecrite 33
Pl. III	— Les Volcans emboîtés du massif de la Fournaise 48 Le massif des Salazes, versant de Cilaos 48
Pl. IV	— Les Hautes Plaines, Plaine des Salazes 49 — Plaine des Cafres 49
Pl. V	— Pentes externes. Pentes de Saint-André 80 — Pentes de Saint-Joseph 80
Pl. VI	— Les Ravines. Massif ancien: Ravine Tabac 81 — Massif plus récent: Ravine des Avirons. 81
Pl. VII	— Les grands encaissements. Rivière Saint-Denis 96 — Bras de la Plaine 96
Pl. VIII	— Cyclones. L'école de la Plaine des Cafres 97 — La voie ferrée au-dessus de la Rivière Saint- Etienne. 97
Pl. IX	— Vacoas. Vacoas au Baril (Saint-Philippe) 160 — Forêt de vacoas du Bois-Blanc 160
Pl. X	— Forêts. Tamarin des Hauts 161 — Nattes à Saint-Philippe 161
Pl. XI	— Les pentes de la planèze occidentale du Grand-Bénard 176
Pl. XII	— Plaine de Saint-André 177
Pl. XIII	— Habitat. Habitat en nébuleuse: Entre-Deux 224 — Quartier de la Ravine du Pont à Petite-Ile. 224
Pl. XIV	— Les cases. Charpente d'une case-pavillon (Plaine des Cafres) 225 — Paillote (Pierrefonds) 225
Pl. XV	— Les cases. Case à murs de calumet (l'Éperon) 240 — Case en calumet et son « emplacement » (la Saline) 240
Pl. XVI	— Les cases. Case en bardeaux à varangue en coin (St- André) 241 — Case en terre (pisé) (Champ-Borne) 241
Pl. XVII	— Les cases. Case de bardeaux (l'Étang-Saint-Leu) 308 — Case-villa (Tampon) 308
Pl. XVIII	— Les cases. Maison de grand propriétaire (Rivière des Pluies) 309 — Logement collectif (le Gol) 309

	<i>face à la page</i>	
Pl. XIX	— La canne. Cannes à Sainte-Marie	316
	— La coupe.	316
Pl. XX	— La canne. La coupe.	317
	— L'usine (Vue-Belle)	317
Pl. XXI	— La canne. Fûles de charrettes de cannes (le Gol)	336
	— Balance et pesage des cannes (Ste-Clotilde)	336
Pl. XXII	— Cultures mixtes. Cannes et vanilles sur pignon d'Inde.	337
	— Cannes, maïs, haricots	337
Pl. XXIII	— Les riches pentes du Sud. Les pentes de la Rivière Saint-Louis.	352
	— Les pentes du Tampon.	352
Pl. XXIV	— La vanille. Vanille sur filaos (Saint-Philippe)	353
	— Pied de vanille sur vacoa (Bois-Blanc)	353
Pl. XXV	— La sécheresse sur la côte sous le Vent. Lavoir et fon- taine au Gol	370
	— Bloc-fontaine et corvée d'eau à la Saline.	370
Pl. XXVI	— La pêche. Le « port » de pêche de Sainte-Rose	371
	— Le retour de la pêche au thon	371
Pl. XXVII	— Le Bras de la Plaine	382
	Grand Bassin	382
Pl. XXVIII	— Les défrichés. Le Brûlé Saint-Denis	383
	— Cilaos	383
Pl. XXIX	— Les Cirques. Cilaos	400
	— Mafate. Morne de Fourche	400
Pl. XXX	— Mise en valeur des Hauts. Plaine des Cafres	401
	Mafate: Aurère	401
Pl. XXXI	— La vie des Petits Blancs des Hauts: Case de bardeaux au Pont d'Yves	416
	— Case-villa de petit propriétaire à Cilaos	416
Pl. XXXII	— La vie des Petits Blancs des Hauts: « Emplacement » de petit propriétaire (Cilaos)	417
	— Champ de maïs à Cilaos	417
Pl. XXXIII	— La vie des Petits Blancs des Hauts: Les pentes de la Plaine des Cafres au 16°	434
	— Boutique de Chinois et marché de Bazardiers (Cilaos)	434
Pl. XXXIV	— La culture sur brûlis. Aménagement d'un champ de géraniums	435
	— Champ de géraniums à la Plaine des Cafres	446
Pl. XXXV	— Le géranium. L'alambic	446
	— Champ de géraniums, alambic, acacias.	447
Pl. XXXVI	— Petits Blancs. Bazardiers	447
	— Retour du bazar	496
Pl. XXXVII	— Les villes. Saint-Denis	496
	— Saint-Paul et sa baie	497
Pl. XXXVIII	— Les villes. La Plaine des Galets et le Port	497
	— Trois-Bassins	

face à la page

Pl. XXXIX	— Familles. Famille métis du Champ-Borne	512
	— Famille de Petits Blancs à Rocheplate (Rivière des Remparts).	512
Pl. XL	— Rites. Une noce à Aurère	513
	— Cérémonie malabare	513
Pl. XLI	— Les pentes sucrières. Moka (Sainte-Marie)	576
	— Petite-Ile et Montvert	576
Pl. XLIV	— Panorama des pentes de Bras-Panon	577
Pl. XLIII	— Le Cirque de Salazie	592
Pl. XLII	— Le massif de tuf et le Cap Champagne	593
	Le Cirque de Cilaos, vu du rempart de Dimitil	593

TABLE DES CARTES HORS-TEXTE

- I. — Carte géologique et morphologique.
 - II. — Carte des pluies.
 - III. — Occupation progressive du sol.
 - IV. — Exploitations sucrières.
 - V. — Habitat.
 - VI. — Types de cases.
 - VII. — Répartition de la population.
 - VIII. — Densité de la population.
 - IX. — Répartition de la végétation et des cultures.
- Carte générale de l'Ile de la Réunion au 1/100 000.
(Institut Géographique National).

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	7
INTRODUCTION: Présentation de l'île	11

PREMIERE PARTIE

LE MILIEU: LE DECOR ET LE PASSE

CHAPITRE I. — UNE ILE VOLCANIQUE: LES FORMES DU RELIEF	23
I. — <i>Les éléments du paysage</i>	23
1. L'action du volcanisme	23
Description des éléments du relief	23
L'explication de la structure	27
La démolition des appareils volcaniques	33
2. L'action de l'érosion	36
L'érosion chimique	37
L'érosion mécanique	38
L'accumulation	42
II. — <i>Les aspects régionaux</i>	43
1. La Plaine au Vent	43
2. Le massif de la Montagne	44
3. Le versant sous le Vent	45
4. Les Hauts et les Cirques	46
5. Les Hautes Plaines	48
6. Le massif de la Fournaise	49
CHAPITRE II. — UNE ILE TROPICALE: LE CLIMAT DES ISLES..	53
I. — <i>Les types de climat</i>	55
1. Les aspects dus à la latitude: le climat du Vent	55
2. Les aspects dus au relief	66
L'influence de l'orientation: le climat sous le Vent.	66
L'influence de l'altitude: le climat des Hauts	74
II. — <i>Les types de temps</i>	83
1. La circulation atmosphérique générale dans le Sud- Ouest de l'Océan Indien	83
La situation isobarique à la Réunion	83
Mécanisme théorique du climat réunionnais	84
2. Le rythme des saisons	86
La saison fraîche, dite sèche	87
La saison chaude ou saison des pluies	94

3. Les cyclones tropicaux	100
Le mécanisme cyclonique	100
Le passage du cyclone	102
III. — <i>Les eaux et la végétation</i>	111
1. Les torrents et les eaux souterraines	111
Les eaux torrentielles	111
Les eaux d'infiltration	113
2. Le manteau végétal	114
La végétation dense des pentes au Vent	115
La végétation clairsemée des pentes sous le Vent ..	120
Caractères généraux de la végétation	123
CHAPITRE III. — UNE ILE CREOLE: LE PEUPEMENT ET L'OCCUPATION DU SOL	129
I. — <i>Une occupation tardive</i>	129
1. Le rôle d'aiguade	129
2. Les établissements temporaires	131
3. Une civilisation de cultures vivrières	132
Le premier noyau de peuplement	133
La vie agricole	134
La communauté de Bourbon	136
II. — <i>Une civilisation du café</i>	138
1. La conquête de l'île par le café	138
2. Le peuplement des basses pentes	139
Le peuplement du Sud par Saint-Paul	140
Le peuplement de la côte Est par Sainte-Suzanne.	141
3. L'empire du café	142
L'économie caféière	142
L'évolution du peuplement	143
La prédominance des éléments de couleur ..	143
L'apparition d'un groupe nouveau:	
les Petits Blancs	144
Une économie de plantation	145
III. — <i>La croissance d'une île à sucre</i>	147
1. Le déclin du café et l'avènement de la canne	148
2. Les transformations du peuplement	150
La montée démographique	150
Le déclin de la main-d'œuvre servile	151
L'appel à l'immigration organisée	152
Le développement du monde Petit Blanc	153

TABLE DES MATIERES

709

3. La civilisation de la canne	154
Les nouvelles conditions économiques au lendemain de 1848	154
Une immigration massive	156
Les apports cafres et indiens en 1852-1859	157
La formation du groupe ethnique malabar ..	157
L'évolution vers l'économie capitaliste	159
La Réunion, type d'île à sucre	160
IV. — <i>Le revers de l'économie sucrière</i>	161
1. Le peuplement des Hauts	161
La montée des Petits Blancs	163
L'économie vivrière sur brûlis et son échec	165
2. Une île sous-développée	168
Une situation qui se dégrade à partir de 1880	168
La prise du commerce de détail par les Asiatiques.	170
La conquête des Hauts par le géranium	173
Le fonds du marasme	174
3. Les débuts du relèvement après 1920	176

DEUXIEME PARTIE

LA TERRE ET LES HOMMES

CHAPITRE IV. — LA STRUCTURE AGRAIRE	181
I. — <i>L'empreinte du passé</i>	181
1. Les concessions de la Compagnie des Indes:	
les « habitations »	181
Les mesures de base	181
L'établissement du parcellaire	183
Les « habitations » à la fin de l'Ancien Régime ..	187
Types d'habitations	189
2. La concentration de la propriété sucrière	190
La plantation à esclaves	190
Les latifundia sucriers de la dernière moitié du XIX ^e siècle	192
1. Le Crédit Foncier colonial	194
2. La dynastie Kervéguen	195
3. La colonisation officielle des Hauts	197
4. Le reclassement de l'entre deux guerres	198
II. — <i>Les types d'exploitation</i>	199
1. Le paysage agraire	200

2. La structure de la propriété	204
Le nombre des propriétés	205
La répartition des surfaces	209
Description régionale	211
III. — <i>Les modes de faire valoir</i>	215
1. Le colonat partiaire	215
2. Types de grands domaines	219
IV. — <i>Les problèmes actuels</i>	222
CHAPITRE V. — L'HABITAT	227
I. — <i>Les traditions du passé</i>	227
II. — <i>L'habitat rural</i>	231
1. Site et situation	231
Principes généraux	231
Large indépendance vis-à-vis des facteurs géographiques.	232
Eléments essentiels de choix du site	234
Influence de la structure agraire	234
Influence de l'altitude	235
Influence des communications	237
Influences diverses	240
2. Concentration et dispersion	240
3. Les aménagements modernes	244
III. — <i>Les maisons</i>	245
1. Les types de cases	246
2. La construction de la case	257
3. L'aménagement intérieur	260
4. Les dépendances	263
5. Urbanisme et constructions nouvelles	264
CHAPITRE VI. — LA POPULATION	267
I. — <i>L'évaluation de la population</i>	267
II. — <i>Les aspects généraux de la démographie</i>	272
1. La mortalité	272
2. La natalité	275
3. Les excédents	276
III. — <i>Les aspects régionaux de la démographie</i>	279
1. Les données	279
2. L'accroissement régional	284
3. Etudes locales	286
4. Cartes démographiques	290
5. Blancs, noirs, métis	296
6. Les noms de famille	300
IV. — <i>Les étrangers</i>	302

TROISIEME PARTIE

LA VIE ET LES ACTIVITES REGIONALES

CHAPITRE VII. — LA ZONE SUCRIERE	307
I. — <i>Délimitation de la zone sucrière</i>	307
II. — <i>La vie quotidienne dans les Bas.</i>	310
1. Les planteurs de cannes	310
2. La main-d'œuvre flottante	314
III. — <i>L'économie sucrière</i>	315
1. La canne	315
Façons culturales	316
Variétés et rendement	318
Types de grandes exploitations	322
La coupe	323
2. Les usines	325
Les sociétés	325
Périmètre d'alimentation	327
Equipement et outillage	327
Extraction et rendement	329
Le rhum	330
3. Les cultures d'appoint	332
Le manioc	332
L'arachide	333
Le tabac	333
Le maïs	335
IV. — <i>Les grandes unités régionales</i>	336
1. Les plaines au Vent	337
Traits d'ensemble	337
Le Champ Borne	339
2. La riche ceinture des pentes sous le Vent	340
Traits d'ensemble	340
Les pentes occidentales	342
Le riche Sud	346
1. La région de la Rivière Saint-Louis	346
2. La pointe de l'Entre-Deux	348
3. Les Hauts de Saint-Pierre et les pentes du Tampon	349
4. La région côtière de peuplement blanc ..	351
CHAPITRE VIII. — LES REGIONS ET ACTIVITES LITTORALES EN MARGE DE LA CANNE	355
I. — <i>Les pays de la vanille</i>	355
1. Le ruban de peuplement du Volcan	355
La région de Sainte-Rose	357
La région de Saint-Philippe	358

2. Culture et industrie de la vanille	362
Les vanilleraies	362
Historique de la vanille à Bourbon	363
Les façons culturales	364
La préparation de la vanille	366
Le problème de l'exportation et du conditionnement	368
La refonte de l'économie vanillière	371
II. — <i>La savane côtière sous le Vent</i>	372
1. Les raisons de la pauvreté	372
2. La vie sur la côte	374
III. — <i>La pêche</i>	377
1. La pêche côtière	378
2. Les tentatives d'expansion	382
CHAPITRE IX. — LA VIE DANS LES HAUTS	385
I. — <i>La notion de Hauts et celle de Petit Blanc</i>	385
II. — <i>Les aspects régionaux</i>	389
1. Les pentes extérieures sous le Vent	389
2. Les îlettes et les Cirques	393
Grand Bassin, exemple type du genre de vie	
Petit Blanc	393
Les Cirques	395
Salazie	395
La Plaine des Palmistes	396
Cilaos	397
Mafate	398
III. — <i>Les travaux agricoles</i>	400
1. Le défriché	400
2. Le dosage des activités	401
3. Les cultures et les activités vivrières	402
4. Les activités commercialisées	405
Les produits maraîchers et de basse-cour	405
Les lentilles	406
La pomme de terre	406
La vigne	407
Les broderies	408
IV. — <i>Les plantes à parfum</i>	409
1. Le géranium	409
La culture du géranium	409
La production de l'essence	413
Commercialisation de l'essence	415
2. Le vétyvér	418
3. Conclusion.	419

TABLE DES MATIERES

713

V. — <i>La vie thermale et touristique</i>	420
VI. — <i>Le problème Petit Blanc</i>	424
L'îlette	426
L'îlette implique pratiquement l'autarcie	426
Mais l'autarcie complète est impossible	427
La civilisation du bricolage et de l'à peu près	427
Déchéance?	428
VII. — <i>La transformation des Hauts</i>	428
1. Les ruines de l'économie sur brûlis et l'érosion des sols	428
2. Le reboisement	432
3. L'équilibre économique futur	435
CHAPITRE X. — LA VIE URBAINE	439
I. — <i>Les centres urbains des quartiers</i>	439
1. L'origine.	439
2. Le rôle	440
3. Les sites	441
4. Les « quartiers »	442
II. — <i>Saint-Denis</i>	445
1. Le site et le passé	445
2. La ville.	447
3. Le rôle	451
Les fonctions.	451
Les moyens	453
4. Les aménagements	454
III. — <i>Le problème du Port: St-Pierre et la Pointe des Galets</i>	455
1. Saint-Pierre.	456
2. Le Port de la Pointe des Galets	460
IV. — <i>Le genre de vie urbain</i>	467
1. Les petites gens des villes	467
2. Les commerçants: les Asiatiques	470
Les Chinois.	470
Les Z'Arabes	474
3. La grande bourgeoisie créole	477
4. Les z'oreilles	480

QUATRIEME PARTIE

LES PROBLEMES REUNIONNAIS

CHAPITRE XI. — LA CIVILISATION CREOLE	483
I. — <i>Les deux classes</i>	483
1. Les avances	483
2. La politique	484

II. — <i>Le niveau de vie</i>	486
1. Travail et rendement	486
2. Le prix de la vie	487
3. Les salaires et le pouvoir d'achat	488
4. La misère	490
III. — <i>La valeur des hommes</i>	491
La mauvaise alimentation	491
Les maladies tropicales	492
L'alcoolisme.	492
La consanguinité	493
Les illettrés	493
Y a-t-il dégénérescence?	494
Les aptitudes ethniques	495
IV. — <i>Les mœurs et coutumes créoles</i>	496
1. Fêtes et cérémonies	496
Les distractions	496
Les rites familiaux	497
La vie religieuse	498
Les fêtes malabares	499
2. Les usages quotidiens	502
Le costume	502
La cuisine ..	503
La langue	504
V. — <i>Les causes psychologiques de l'immobilisme</i>	506
1. La profondeur des qualités	506
2. Les obstacles à l'essor	507
La nostalgie de l'esclavage	507
a) Le dédain de la plèbe	507
b) Le mépris du travail servile	509
c) La répugnance à un effort de perfection-	
nement.	509
Les erreurs d'une perspective insulaire	512
L'appel à l'Etat	513
3. L'explication: le climat des Isles	516
CHAPITRE XII. — LE BILAN DES ECHANGES	519
I. — <i>La commercialisation du sucre</i>	519
1. L'établissement à l'échelon local du prix de la tonne	
de canne.	520
2. L'établissement à l'échelon national du prix du quin-	
tal de sucre	521
3. Le règlement de la canne	526
II. — <i>Les exportations</i>	530
1. Les poids	531
2. Les valeurs	532
3. La clientèle	539

TABLE DES MATIERES

715

III. — <i>Les importations</i>	541
IV. — <i>La balance commerciale</i>	549
1. Le tonnage et l'activité portuaires	549
2. Le déficit de la balance des valeurs	552
V. — <i>Les bases financières du commerce</i>	555
1. Un inconvénient: les tarifs douaniers	556
2. Une chance: le franc C.F.A.	558
3. Un stimulant énergétique: le F.I.D.O.M.	559
4. Une conséquence: affaires et bas de laine	561
CHAPITRE XIII: LA REVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	563
I. — <i>La situation en 1946-1948</i>	563
II. — <i>Les moyens mis en œuvre</i>	566
III. — <i>L'équipement public par les plans quadriennaux</i>	571
1. Les communications	571
La circulation intérieure	571
Les débouchés extérieurs	575
2. L'équipement énergétique	576
3. Le problème de l'eau	579
4. La reconstruction	582
5. La formation des hommes	583
IV. — <i>La révolution agricole</i>	584
1. L'option canne	584
2. La transformation de l'économie sucrière	587
L'augmentation de la production	588
L'abaissement du prix de revient	592
3. Les aménagements d'ensemble des sols	596
La lutte contre l'érosion	596
La politique du reboisement	597
4. Les activités agricoles secondaires	601
L'organisation de la profession	601
Les petites cultures commercialisées	604
L'économie des subsistances	606
Les cultures vivrières	606
L'élevage.	608
CHAPITRE XIV. — LES TRANSFORMATIONS SOCIALES ET LE PROBLEME DU SURPEUPLEMENT	617
I. — <i>La révolution sociale</i>	617
1. L'amélioration du niveau de vie	617
2. L'amélioration de la santé	622
3. L'évolution des structures sociales	623
4. La menace de la pression démographique. — A la merci d'une crise	627

II. — A la recherche de solutions	630
1. Les solutions normales par l'économie locale	630
L'augmentation des surfaces cultivables	630
L'amélioration des activités existantes	631
Le développement de l'artisanat et la question de l'industrialisation.	632
L'introduction de cultures nouvelles	636
Le tourisme	641
2. L'ultime recours aux solutions d'ensemble	643
Une stabilisation ou même un recul de l'excédent des naissances?	643
Une émigration massive. - La Sakay	644
CONCLUSION	653
ANNEXE: Population de la Réunion au 1 ^{er} janvier 1959	663
BIBLIOGRAPHIE	665
LISTE DES TABLEAUX	699
TABLE DES FIGURES (Cartes et graphiques)	701
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	703
TABLE DES CARTES HORS-TEXTE	705
TABLE DES MATIERES	707



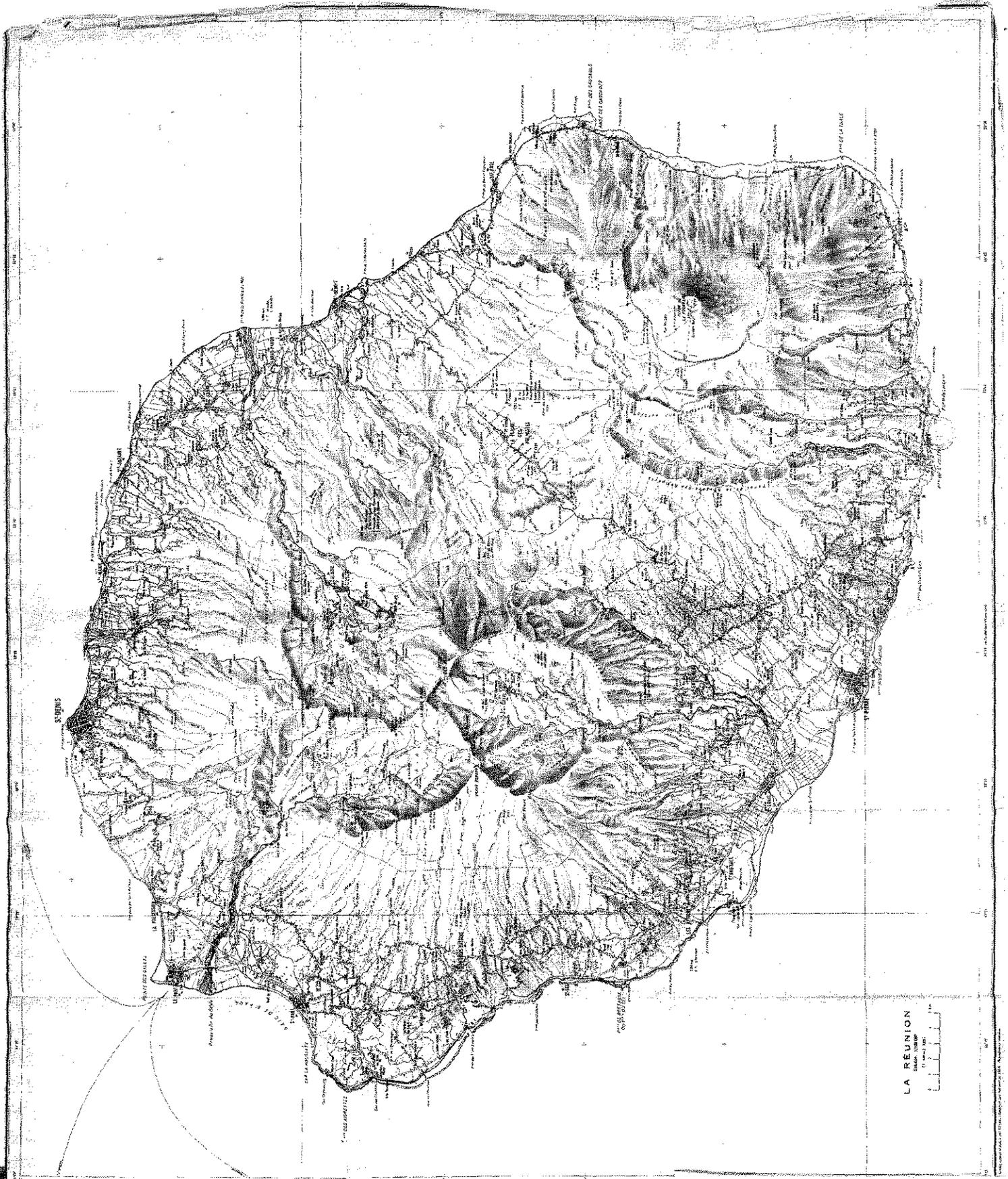
IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE
L'UNION FRANÇAISE D'IMPRESSION

185, Cours de la Marne
B O R D E A U X

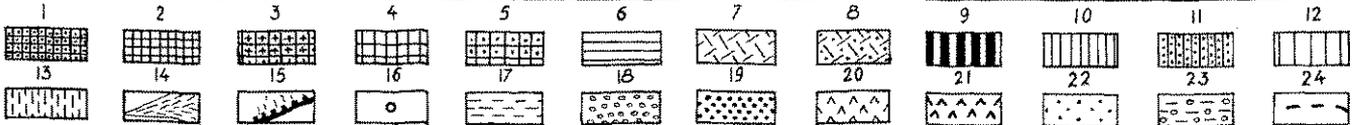
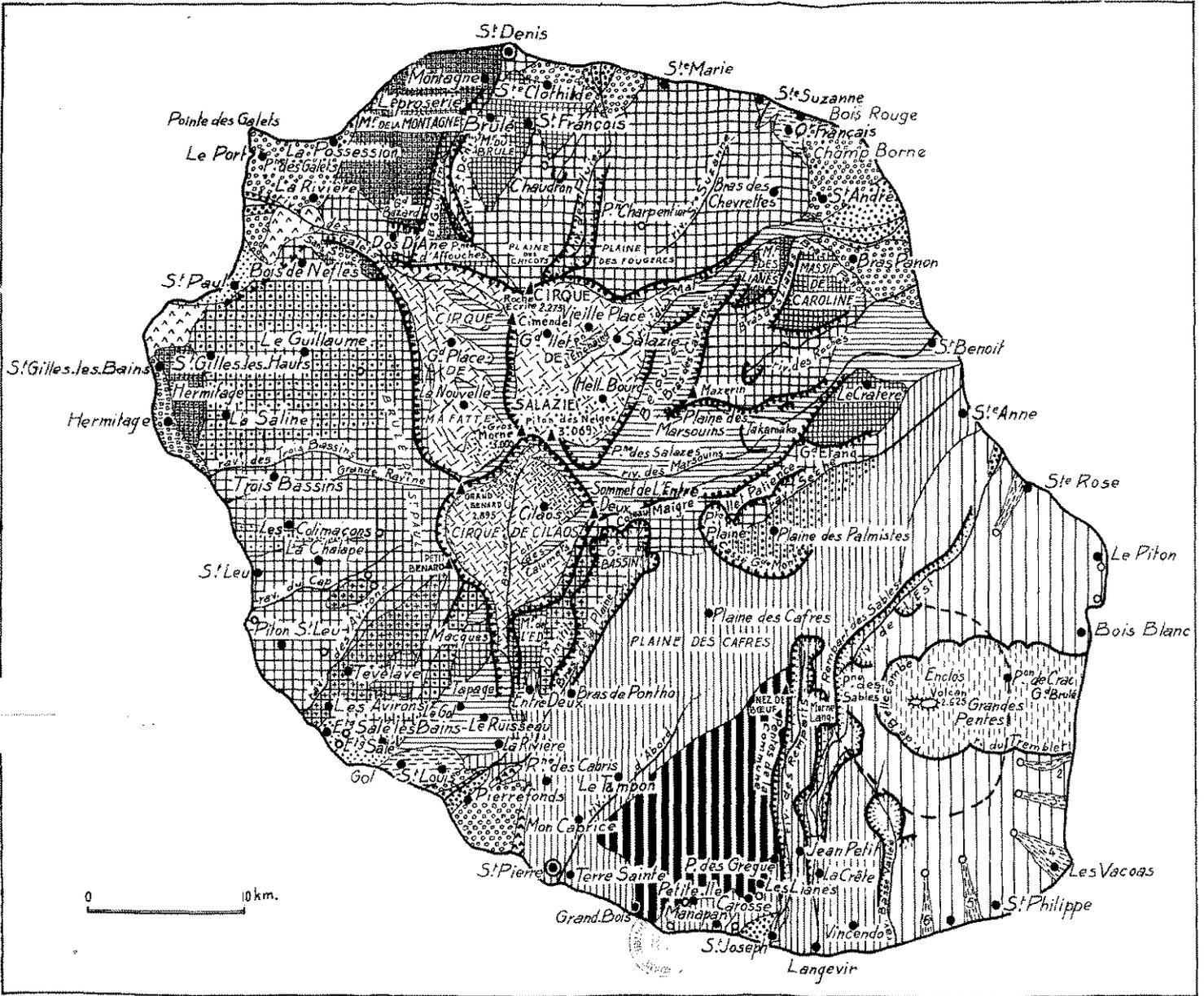
Dépôt légal : 2^e trimestre 1960

L'ILE DE LA RÉUNION

Cartes hors-texte



LA RÉUNION
Échelle 1:100,000
17 Mars 1907



CARTE GEOLOGIQUE ET MORPHOLOGIQUE (dessiné en particulier d'après les travaux de M. Rivals).

I. — FORMES D'ENSEMBLE.

Massif ancien.

- 1. Premier Piton des Neiges.
- 2. Deuxième Piton des Neiges.
- 3. Avant-dernier Piton des Neiges, coulées anciennes.
- 4. Avant-dernier Piton des Neiges, massif proprement dit.
- 5. Avant-dernier Piton des Neiges, coulées plus récentes.

Massif récent.

- 6. Piton des Neiges.
- 7. Brèches des Neiges (anciennes), débris de l'Avant-Dernier Piton des Neiges?
- 8. Brèches des Neiges (plus récentes, débris du Piton des Neiges?).
- 9. 1^{re} Fournaise (de Pitougnaise).
- 10. 2^e Fournaise.

11. 2^e Fournaise (partie effondrée).

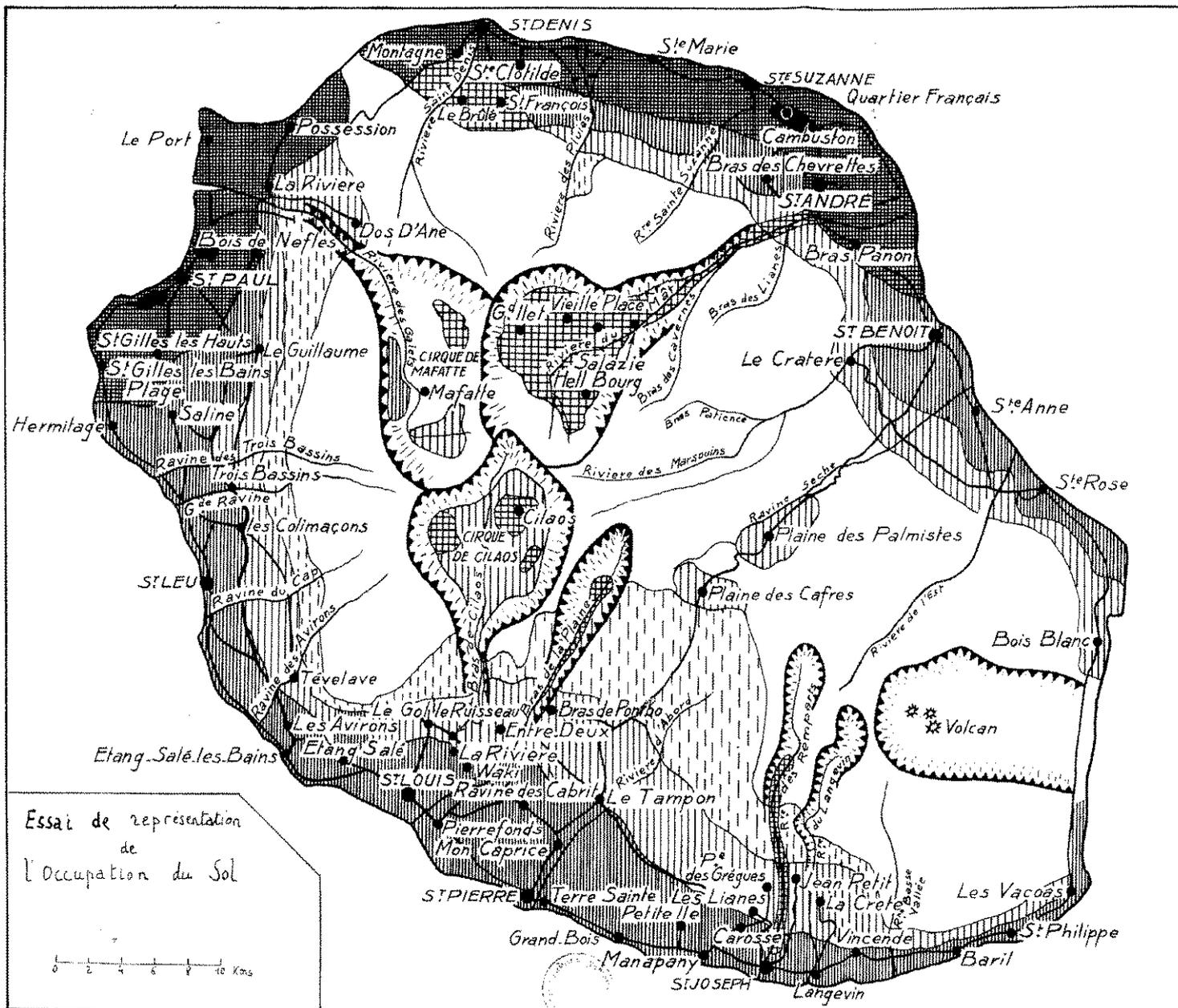
- 12. 3^e Fournaise.
- 13. 4^e Fournaise (volcan actuel).
- 14. Coulées récentes dans la 3^e Fournaise.

II. — FORMES DE DETAÏL.

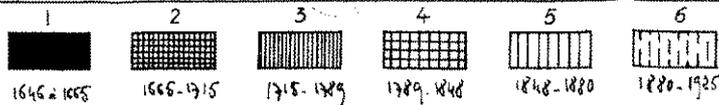
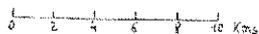
- 15. Remparts des cirques, cañchirov et vallées.
- 16. Pitons ou pics adventifs.

17. Cônes tourmentés (sédiments argilo-sableux).

- 18. Cônes tourmentés (galets du socle ancien).
- 19. Cônes tourmentés (cônes récents).
- 20. Tufs de Saint-Paul, Saint-Gilles.
- 21. Tufs éoliques de la Rivière Saint-Etienne.
- 22. Sables gris dunaires.
- 23. Sables coralliens.
- 24. Traces hypobœtiques de la Grande Calderne (2^e Fournaise).



Essai de représentation
de
l'occupation du Sol



ESSAI DE REPRESENTATION DE L'OCCUPATION PROGRESSIVE DES SOLS A LA REUNION

- | | | |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1. De 1646 à 1665. | 3. De 1715 à 1789. | 5. De 1848 à 1880. |
| 2. De 1665 à 1715. | 4. De 1789 à 1848. | 6. De 1880 à 1925. |

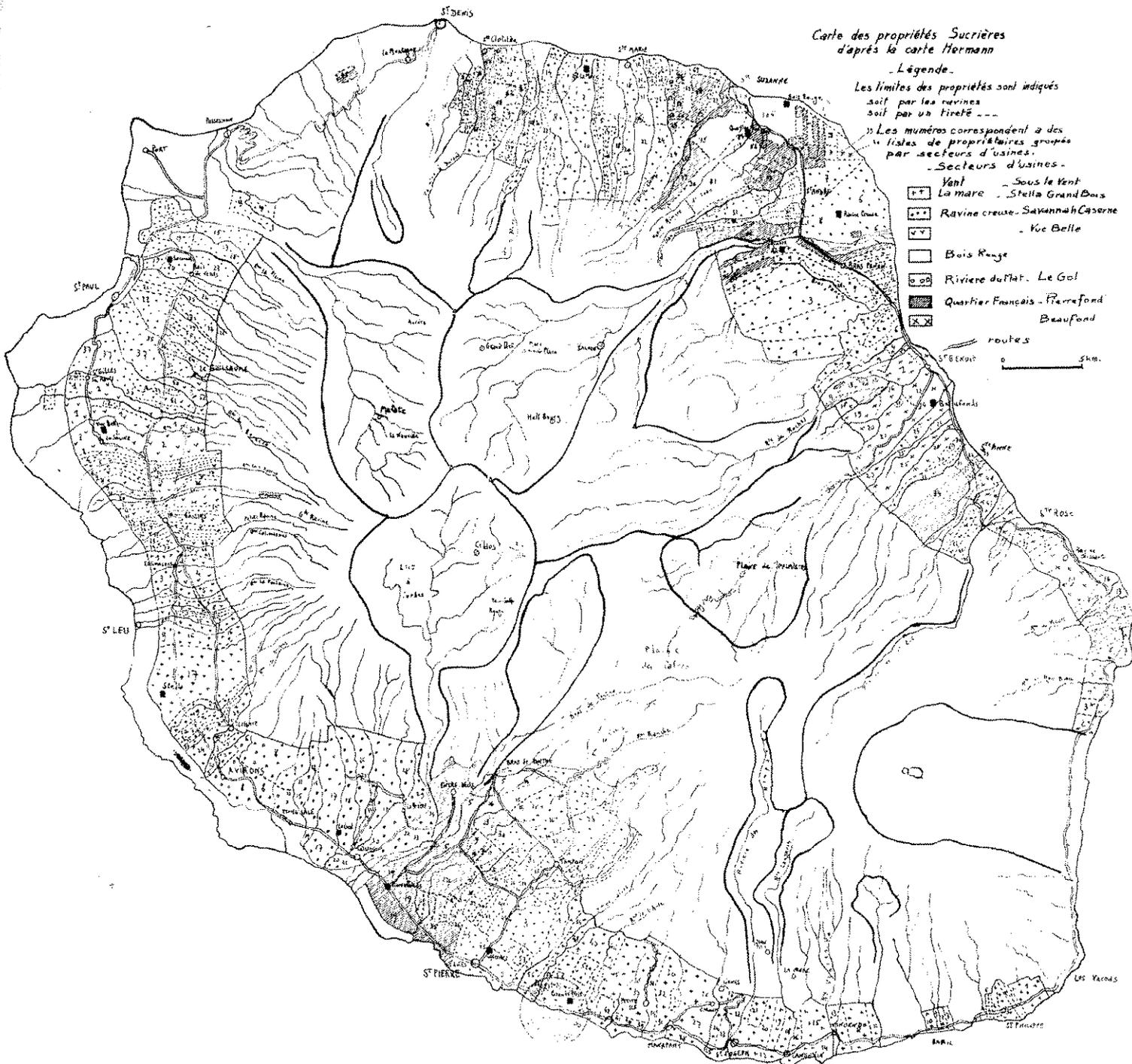
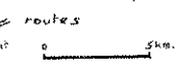
Carte des propriétés Sucrières
d'après la carte Hermann

Légende.

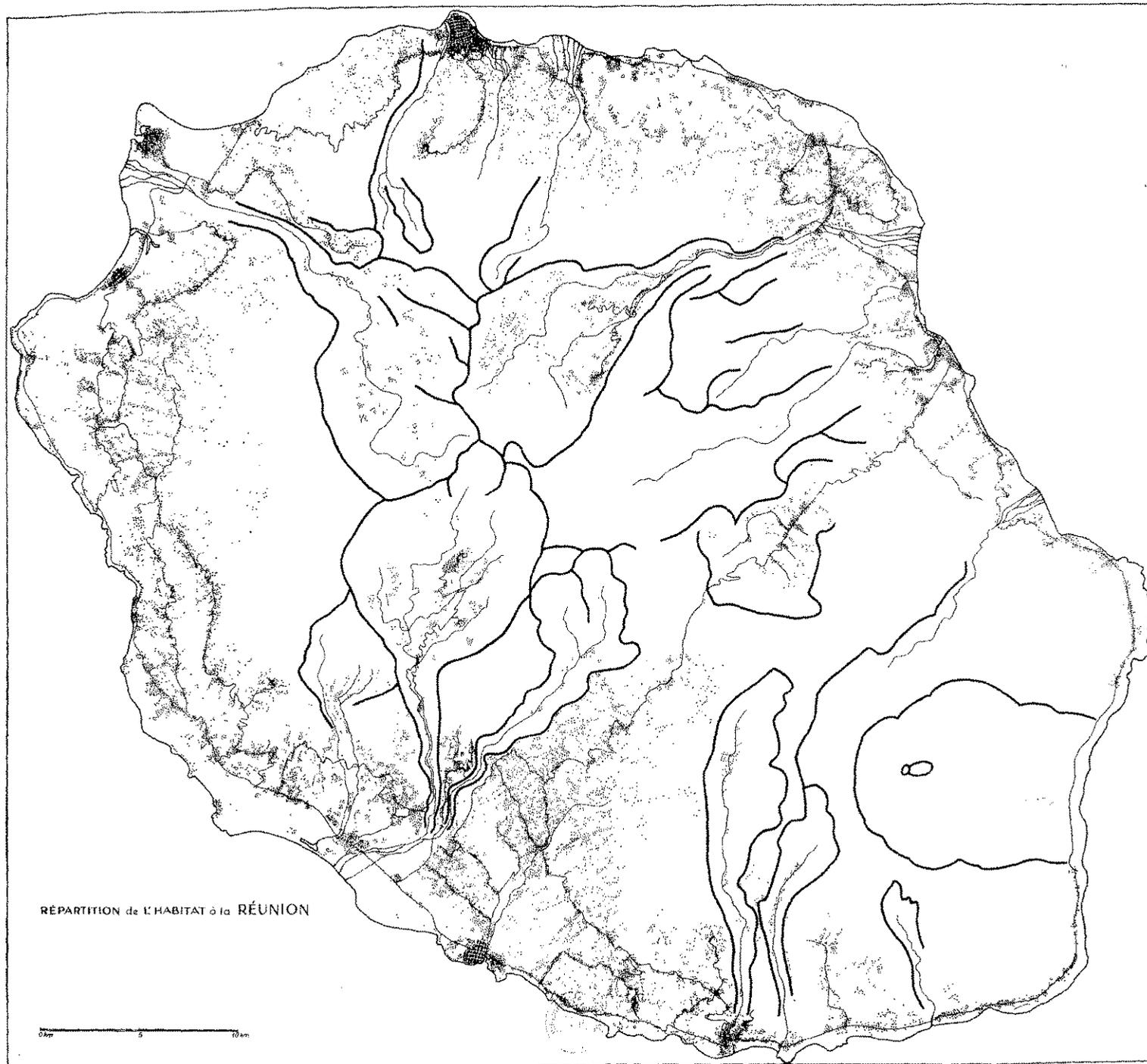
Les limites des propriétés sont indiqués
soit par les ruines
soit par un tireté ---

Les numéros correspondent à des
listes de propriétaires groupés
par secteurs d'usines.

- Secteurs d'usines -
- Yant - Sous le Vent
 - La mare - Stella Grand Bois
 - Ravine creuse - Savannah Caserne
 - Kuc Belle
 - Bois Range
 - Rivière du Plat - Le Gol
 - Quartier Français - Perrefond
 - Beaufond



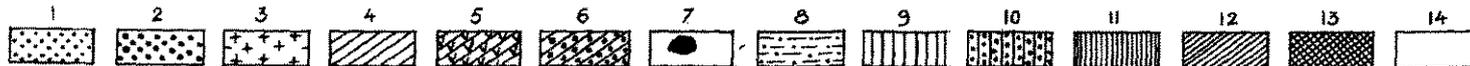
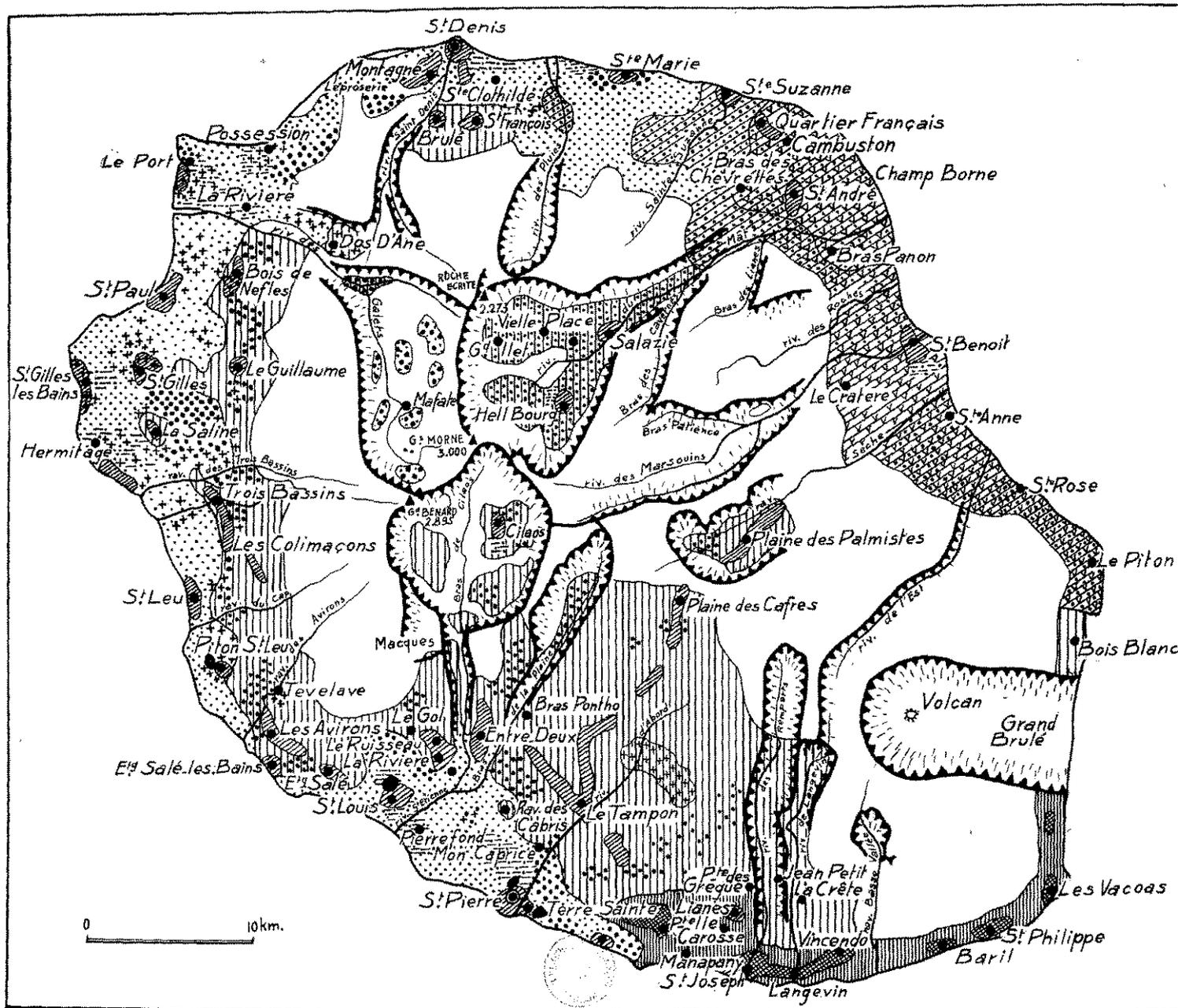
CARTE DES EXPLOITATIONS SUCRIERES A LA REUNION



RÉPARTITION de L'HABITAT à la RÉUNION

RÉPARTITION DE L'HABITAT A LA REUNION

Un point par case — sauf dans les agglomérations trop denses. (Simulation en 1964)



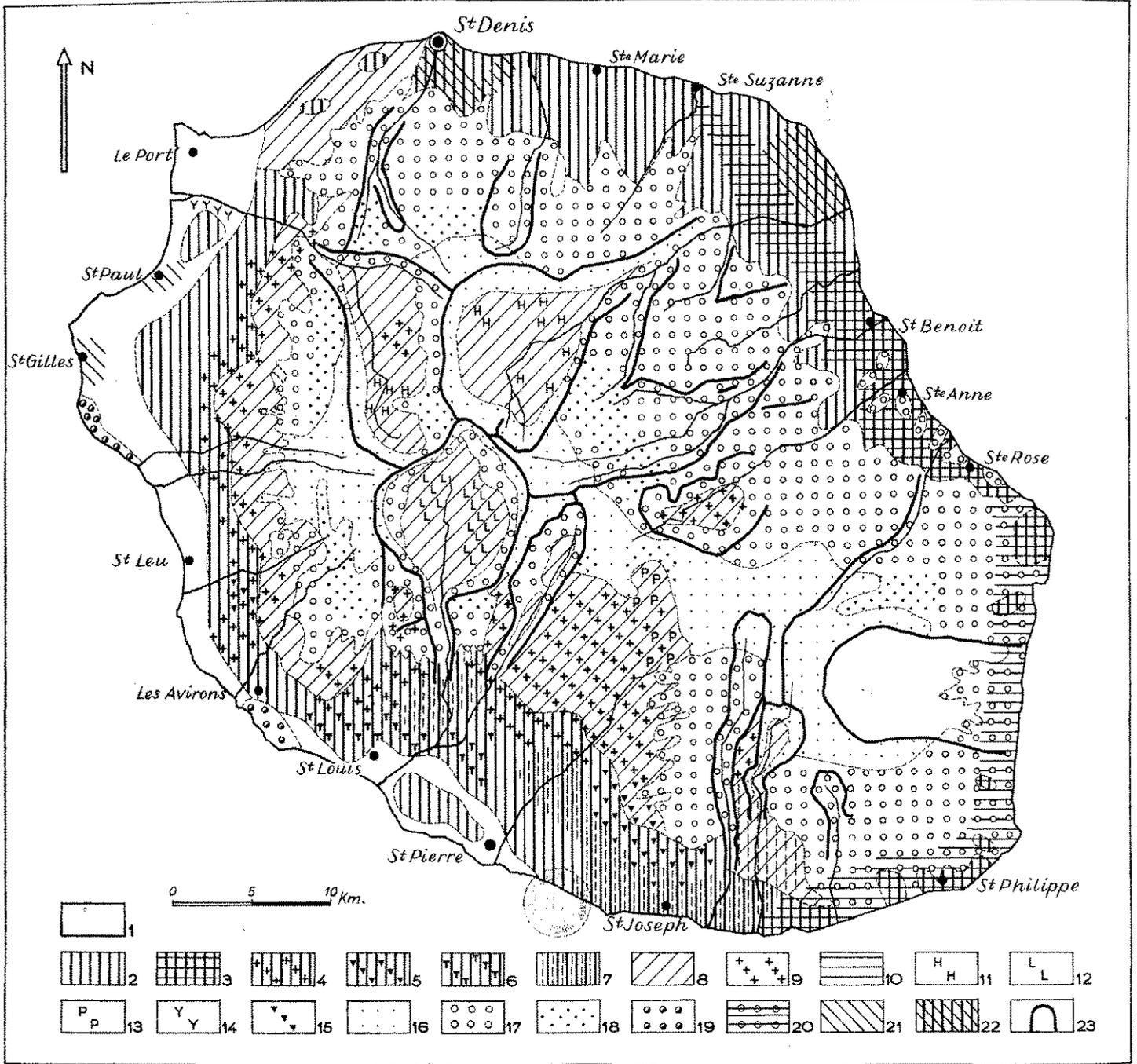
LES TYPES DE CASES A LA REUNION

- | | | | |
|--|--------------------------------------|--|--------------------------------|
| 1. Pailloles à toit de paille. | 5. Cases à toit de vacca. | 9. Cases-pavillons en bois et bardeaux. | 12. Cases-villas. |
| 2. Pailloles à murs de planches et toit de paille. | 6. Casus de torchis à toit de canne. | 10. Cases bois et bardeaux à toit de végétier. | 13. Cases-villas à toit rouge. |
| 3. Pailloles en calumets. | 7. Villages de genre africain. | 11. Cases pavillons à toit rouge. | 14. Régions inhabitées. |
| 4. Cases de torchis. | 8. Bidonvilles et pailloles-misère. | | |



DENSITE DE LA POPULATION A LA REUNION

- | | | | | |
|--|----------------|------------------|------------------|--------------------|
| 1. Régions désertes. | 3. De 25 à 50. | 5. De 75 à 100. | 7. De 200 à 300. | 9. De 500 à 1 000. |
| 2. De 1 à 25 habitants au kilomètre carré. | 4. De 50 à 75. | 6. De 100 à 200. | 8. De 300 à 500. | 10. Plus de 1 000. |



REPARTITION DE LA VEGETATION ET DES CULTURES A LA REUNION

- | | |
|---|---|
| <p>1. Savane littorale et enclos. — 2. Canne. — 3. Canne et vanille. — 4. Canne et géranium. — 5. Canne et vetyver. — 6. Canne et tabac-arachide. — 7. Canne et maïs. — 8. Cultures vivrières. — 9. Géranium. — 10. Vanille. — 11. Haricots — 12. Lentilles. — 13. Pommes de terre. — 14. Yang-yang. — 15. Vetyver. —</p> | <p>16. Brandes. — 17. Forêts de Bois de Cadeux. — 18. Forêts de tamarins des Hautes — 19. Forêts littorales de filices. — 20. Forêts et vanille. — 21. Cultures maraichères. — 22. Canne et cultures maraichères. — 23. Remparts.</p> |
|---|---|